Gouvernement du Canada | Government of Canada

Établis par le
Receveur général du Canada

Comptes publics du Canada

2004

Volume I

Revue et États financiers

Canada

Gouvernement du Canada
Government of Canada

Établis par le
Receveur général du Canada

105-00481/

Comptes publics du Canada

2004

Volume I

Revue et États financiers

Canada

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2004

En vente au Canada chez

votre libraire local

ou par la poste auprès de

Éditions et Services de dépôt

TPSGC

Ottawa, Canada K1A 0S5

Internet: http://publications.gc.ca

Téléphone: 1-613-941-5995 ou 1-800-635-7943

N° de catalogue P51-1/2004-1F

ISBN 0-660-96918-1

À son Excellence

la très honorable Adrienne Clarkson,
C.C., C.M.M., C.O.M., C.D.,
Gouverneure générale et
Commandante en chef du Canada

Madame la Gouverneure générale,

J'ai l'honneur de présenter à Votre Excellence les *Comptes publics du Canada* pour l'exercice clos le 31 mars 2004.

Je vous prie d'agréer, Madame la Gouverneure générale, l'assurance de mon profond respect.

Le président du Conseil du Trésor,
Reginald B. Alcock

Ottawa, le 24 septembre 2004

À l'honorable Reginald B. Alcock,
Président du Conseil du Trésor

Monsieur,

Conformément aux dispositions de l'article 64(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, j'ai l'honneur de vous présenter les *Comptes publics du Canada* pour l'exercice clos le 31 mars 2004, afin de vous permettre de les déposer à la Chambre des communes.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le receveur général du Canada,
Scott Brison

Ottawa, le 24 septembre 2004

À l'honorable Scott Brison,
Receveur général du Canada

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous présenter les *Comptes publics du Canada* pour l'exercice clos le 31 mars 2004.

L'article 64(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* prévoit que les *Comptes publics du Canada* de chaque exercice seront préparés par le receveur général et seront déposés à la Chambre des communes, par le président du Conseil du Trésor, au plus tard le trente et unième jour de décembre qui suit la fin de cet exercice ou, si la Chambre des communes n'est pas alors en session, dans les quinze jours de l'ouverture de la session qui suit.

Le présent rapport annuel est présenté en trois volumes :

Volume I—Les états financiers du Canada sur lesquels la vérificatrice générale a exprimé une opinion; les observations de la vérificatrice générale sur les états financiers du Canada; une analyse des états financiers et un sommaire sur dix exercices des opérations financières du gouvernement; les analyses des revenus et des charges, et des comptes d'actif et de passif; et divers autres états.

Volume II—Détail des opérations financières du gouvernement pour chaque portefeuille ministériel.

Volume III—Informations et analyses supplémentaires.

Les états financiers vérifiés présentés dans le volume I sont pour l'exercice clos le 31 mars 2004.

Veuillez agréer, Monsieur le Receveur général, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le sous-receveur général du Canada,
I. David Marshall

Ottawa, le 24 septembre 2004

VOLUME I

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Table des matières

Section

Introduction

1. Analyse des états financiers
2. États financiers du gouvernement du Canada et rapport et observations de la vérificatrice générale
3. Revenus, charges et déficit accumulé
4. Comptes consolidés
5. Créditeurs et charges à payer
6. Dette portant intérêt
7. Encaisse et débiteurs
8. Comptes d'opérations de change
9. Prêts, placements et avances
10. Actifs non financiers
11. Autres informations relatives aux états financiers
12. Index

INTRODUCTION AUX COMPTES PUBLICS DU CANADA

Nature des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* constituent le rapport du gouvernement du Canada préparé à chaque exercice par le receveur général, comme l'exige l'article 64 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le rapport couvre l'exercice du gouvernement se terminant le 31 mars et est préparé à partir de données contenues dans les comptes du Canada et de registres plus détaillés tenus par les ministères et organismes. Les comptes du Canada constituent le registre centralisé des opérations financières du gouvernement, tenu par le receveur général, et qui résume les opérations de tous les ministères et organismes. Chaque ministère et organisme est responsable de la conciliation de ses comptes avec les comptes de contrôle du receveur général, et tient des registres détaillés des opérations qui y sont portées.

Le rapport englobe les opérations financières du gouvernement au cours de l'exercice. Dans certains cas, l'autorisation du Parlement pour effectuer des opérations a été prévue par voie de législation approuvée au cours des exercices antérieurs.

Présentation des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* sont publiés en trois volumes.

Le **volume I** présente une analyse sommaire des opérations financières du gouvernement. Son contenu se résume comme suit :

SECTION 1 : analyse des états financiers du Canada et analyse sur dix exercices des opérations financières du gouvernement;

SECTION 2 : états financiers vérifiés du gouvernement du Canada;

SECTION 3 : examen des revenus, des charges et du déficit accumulé;

SECTION 4 : analyse des comptes consolidés;

SECTION 5 : analyse des créditeurs et charges à payer;

SECTION 6 : analyse de la dette portant intérêt;

SECTION 7 : analyse de l'encaisse et débiteurs;

SECTION 8 : analyse des comptes d'opérations de change;

SECTION 9 : analyse des prêts, placements et avances;

SECTION 10 : analyse des actifs non financiers; et,

SECTION 11 : analyse des autres informations relatives aux états financiers.

Le **volume II** présente, par portefeuille ministériel, les opérations financières du gouvernement.

Le **volume III** présente des informations et analyses supplémentaires.

SECTION 1

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Analyse des états financiers

SOMMAIRE

	Page
Analyse des états financiers	1.2
Introduction	1.2
Faits saillants	1.2
Analyse	1.2
Comparaison des chiffres budgétaires et des chiffres réels	1.2
Comparaison avec 2002-2003	1.3
Tendances importantes	1.4
Risques et incertitudes	1.8
Renseignements financiers supplémentaires	1.9
État détaillé des résultats et du déficit accumulé	1.9
État détaillé de la situation financière	1.10
État de la variation de la dette nette	1.11
État des flux de trésorerie	1.12
État détaillé des opérations non budgétaires et des actifs non financiers	1.13
État détaillé des opérations de change, de la dette non échue et des opérations en espèces	1.14
Glossaire	1.15

NOTE AU LECTEUR

Un aperçu des opérations financières du gouvernement du Canada est présenté dans le ***Rapport financier annuel*** préparé par le ministre des Finances. Celui-ci contient également des états financiers condensés.

Des tableaux de référence financiers historiques et des indicateurs budgétaires connexes pour le gouvernement fédéral et les provinces accompagnent ce Rapport.

Le ***Rapport financier annuel***, est disponible via l'Internet à l'adresse suivante: http://www.fin.gc.ca/. Vous pouvez également obtenir un exemplaire en communiquant avec le Centre de distribution du ministère des Finances, au (613) 995-2855.

ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS

Introduction

La présente section, conjointement aux autres sections du présent volume et des volumes II et III des *Comptes publics du Canada*, fournit des renseignements supplémentaires détaillés sur les informations déclarées dans les états financiers vérifiés de la section 2 du présent volume. Pour une analyse plus poussée concernant les résultats financiers du gouvernement en 2004, veuillez consulter le *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada* publié par le ministre des Finances.

L'analyse portant sur les états financiers a été préparée sous la direction conjointe du président du Conseil du Trésor, du ministre des Finances et du receveur général du Canada. Toutefois, c'est à l'ensemble du gouvernement que revient la responsabilité d'assurer l'objectivité et l'intégrité des états financiers.

Pour l'essentiel, l'analyse contenue dans la présente section compare les résultats financiers du gouvernement au produit intérieur brut (PIB). (Vous trouverez à la fin de cette section un glossaire des termes utilisés dans cette analyse portant sur les états financiers.)

Le PIB désigne la valeur totale de tous les biens et services produits au Canada au cours d'une année donnée et sert à mesurer le revenu généré par la production au Canada. Il est aussi appelé « production économique annuelle » ou tout simplement « production ». Pour que les biens et les services ne soient pas pris en compte plus d'une fois, le PIB n'englobe que les biens et services finals – et non ceux qui servent à fabriquer un autre produit. À titre d'exemple, le PIB ne tiendrait pas compte du blé utilisé pour faire du pain, mais tiendrait compte du pain en soi.

Statistique Canada calcule le PIB trimestriellement en appliquant des normes internationales et le met à jour une fois l'an. Aux fins de la présente section, le chiffre de l'année civile officielle est utilisé.

En général, les comparaisons au PIB sont acceptées à titre d'indicateurs appropriés des tendances en matière de performances financières du gouvernement.

Faits saillants

- Un excédent de 9,1 milliards de dollars a été enregistré en 2003-2004, ce qui constitue le septième excédent consécutif pour le gouvernement.
- Par conséquent, le déficit accumulé s'est établi à 501,5 milliards de dollars, en baisse de 61,4 milliards de dollars par rapport au sommet de 562,9 milliards de dollars enregistré en 1996-1997. Au 31 mars 2004, le ratio du déficit accumulé au PIB atteignait 41,1 % – un recul de 27,3 points de pourcentage par rapport au sommet de 68,4 % en 1995-1996.
- La dette nette a régressé de 52,7 milliards de dollars depuis les sept dernières années et se chiffrait à 556,3 milliards de dollars à la fin de 2003-2004, ou 45,6 % du PIB.
- La dette portant intérêt, à savoir la dette émise sur les marchés de crédit et la dette relative aux régimes de retraite et aux autres obligations, a augmenté de 0,4 milliard de dollars en 2003-2004. Depuis 1996-1997, elle a chuté de 13,9 milliards de dollars.
- Le ratio des revenus au PIB s'est établi à 16,3 % en 2003-2004, en baisse de 1,6 % par rapport à 1999-2000. Ce recul s'explique en partie par l'incidence des réductions fiscales annoncées dans le budget de février 2000 et l'*Énoncé économique et mise à jour budgétaire* d'octobre 2000.
- Les charges de programmes ont progressé de 5,3 % en 2003-2004. Le ratio des charges de programmes au PIB est demeuré le même en 2003-2004 à un taux de 12,6 %.
- Les frais de la dette publique en pourcentage des revenus se sont établis à 18,0 % en 2003-2004, en baisse par rapport au sommet de 35,2 % enregistré en 1995-1996. Il s'agit du plus faible ratio depuis la fin des années 1970.

Analyse

Comparaison des chiffres budgétaires et des chiffres réels

Comme le signalaient les documents budgétaires, les revenus et les charges de l'État sont sensibles à tout changement des hypothèses économiques, en particulier celles qui ont trait à la croissance économique réelle, à l'inflation et aux taux d'intérêt. Pour veiller à ce qu'une telle évolution n'affecte pas de façon négative l'objectif d'équilibre budgétaire du gouvernement, celui-ci adopte une approche prudente à l'égard de la planification budgétaire, notamment en recourant aux prévisions économiques du secteur privé, en consultant régulièrement un groupe consultatif formé d'économistes du secteur privé, en incluant dans les prévisions financières une réserve annuelle pour éventualités ainsi qu'une preuve d'un surcroît de prudence économique. Les fonds inutilisés de la réserve pour éventualités sont appliqués en réduction du déficit accumulé.

Pour illustrer l'incidence de l'évolution de la conjoncture économique, le ministère des Finances publie périodiquement des analyses de sensibilité de l'excédent. Ces analyses ont notamment montré

- qu'une baisse de 1 % de la croissance du PIB réel durant une année réduirait l'excédent d'environ 2,5 milliards de dollars par année,
- qu'une réduction de 1 % de l'inflation la première année réduirait l'excédent d'environ 1,4 milliard de dollars par année,
- qu'une baisse soutenue de 100 points de base de tous les taux d'intérêt augmenterait l'excédent de 1,1 milliard de dollars la première année.

Le budget de 2003 prévoyait un surplus de 4 milliards de dollars qui a été alloué à la réserve pour éventualités et au surcroît de prudence économique. *La mise à jour économique et financière 2003* datée du 3 novembre 2003, annonçait une diminution du surplus prévu à 3,5 milliards de dollars et le budget de 2004 prévoit le surplus à 1,9 milliard de dollars. Les résultats définitifs de 2003-2004 démontrent un surplus de 9,1 milliards de dollars.

Le budget initial de l'exercice 2003-2004 a été présenté sur une base nette. La note 2 iv aux états financiers qui figure à la section 2 du présent volume décrit les redressements qui ont été apportés aux chiffres du Budget de 2003 pour qu'ils soient présentés selon la méthode brute utilisée dans les présents Comptes publics. Voici, dans les grandes lignes, les résultats réels de 2004 comparativement aux résultats prévus au budget après ces redressements :

	2004		
	Budget	Réel	Écart
	(en millions de dollars)		
Impôt sur le revenu	122 100	123 530	1 430
Autres taxes et droits	43 100	41 365	-1 735
Cotisations d'assurance-emploi	17 600	17 546	-54
Autres revenus	14 500	16 106	1 606
Total des revenus	197 300	198 547	1 247
Paiements de transfert	103 600	102 378	-1 222
Autres charges de programmes	52 100	51 317	-783
Frais de la dette publique	37 600	35 769	-1 831
Total des charges	193 300	189 464	-3 836
Excédent annuel	4 000	9 083	5 083

L'excédent de 2003-2004 est supérieur de 5,1 milliards de dollars à la prévision annoncée dans le budget de 2003. Cette amélioration est attribuable à une augmentation de 1,2 milliard de dollars des revenus prévus, une baisse de 1,2 milliard de dollars des paiements de transfert, une baisse de 0,8 milliard de dollars des autres charges de programmes et une baisse de 1,8 milliard de dollars des frais de la dette publique.

Les revenus ont été de 1,2 milliard de dollars plus élevés que ceux estimés dans le budget de 2003. L'impôt sur le revenu ainsi que les autres revenus ont été plus élevés que prévu et ont été partiellement compensés par une baisse des autres taxes et droits d'accise.

La baisse des paiements de transfert résulte d'une diminution plus importante que prévu des transferts aux autres paliers de gouvernement (1,6 milliard de dollars). Une reprise économique plus lente que prévu en Ontario a réduit les disparités fiscales entre les provinces diminuant ainsi les droits à péréquation. Les prestations d'assurance-emploi ont été inférieures aux prévisions de 600 millions de dollars compte tenu de la diminution du nombre de bénéficiaires et de la réduction de la durée moyenne de l'indemnisation au cours de la période. Ces gains ont été compensés par une hausse des autres paiements de transfert de 1,0 milliard de dollars, reflétant une nouvelle politique de mesures prises depuis le budget de 2003, y compris les actions du gouvernement contre le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) et les mesures fiscales énoncées dans le budget de 2004.

Les autres charges de programmes ont été légèrement plus basses à cause de crédits périmés plus importants que prévu pour les dépenses de programmes, ainsi que d'une baisse des charges des sociétés d'État. Ces gains ont été compensés par des dépenses militaires plus importantes résultant principalement des coûts de nouvelles missions.

Les frais de la dette publique sont beaucoup plus bas que ceux prévus au budget de 2003. Ceci est principalement attribuable à la baisse du taux d'intérêt effectif moyen sur la dette portant intérêt, reflétant ainsi des réductions à court terme aux taux d'intérêt durant 2003-2004.

Comparaison avec 2002-2003

Les résultats réels de 2004 comparatifs à ceux de 2003 sont les suivants :

	Réel		
	2004	2003	Écart
	(en millions de dollars)		
Impôt sur le revenu	123 530	115 043	8 487
Autres taxes et droits	41 365	41 357	8
Cotisations d'assurance-emploi	17 546	17 870	-324
Autres revenus	16 106	15 962	144
Total des revenus	198 547	190 232	8 315
Paiements de transfert	102 378	98 643	3 735
Autres charges de programmes	51 317	47 350	3 967
Frais de la dette publique	35 769	37 270	-1 501
Total des charges	189 464	183 263	6 201
Excédent annuel	9 083	6 969	2 114

Les revenus au titre de l'impôt sur le revenu ont augmenté de 8,5 milliards de dollars par rapport à 2002-2003. Les revenus au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers ont progressé de 3,4 milliards de dollars, tandis que ceux de l'impôt sur le revenu des sociétés ont augmenté de 5,2 milliards de dollars et que les autres revenus d'impôt sur le revenu ont diminué de 0,1 milliard de dollars. Les revenus au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers ont augmenté globalement en ligne avec la croissance de 3,0 % du revenu des particuliers. L'augmentation des revenus de l'impôt sur le revenu des sociétés est due principalement à la forte rentabilité dans le secteur financier en 2003.

Les cotisations d'assurance-emploi ont diminué de 0,3 milliard de dollars par rapport à 2002-2003 en raison de la réduction du taux des cotisations à l'assurance-emploi pendant les deux années civiles 2003 et 2004, qui a plus que compensé l'augmentation dans les revenus d'assurance-emploi en raison de l'augmentation de l'emploi et des salaires et traitements.

Le total des charges pour 2003-2004 a été de 6,2 milliards de dollars plus élevé que celui de l'an passé, net de la diminution de 1,5 milliard de dollars des frais de la dette publique. Les frais de la dette publique étaient inférieurs aux niveaux de 2002-2003 à la suite de la diminution des taux d'intérêt.

Les paiements de transfert ont augmenté de 3,7 milliards de dollars. Les principaux transferts aux particuliers, soit les prestations aux aînés et les prestations d'assurance-emploi, ont augmenté de 1,8 milliard de dollars en raison de l'accroissement du nombre de bénéficiaires et d'une hausse des prestations hebdomadaires moyennes. Les autres transferts ont augmenté de 3,2 milliards de dollars et reflètent l'augmentation de l'aide pour combattre le SRAS et l'ESB, et l'impact d'autres mesures budgétaires précédentes. Les transferts aux autres paliers de gouvernement ont compensé une partie des gains dans cette catégorie en chutant de 1,3 milliard de dollars. La croissance économique lente en Ontario a réduit les disparités fiscales entre les provinces entraînant une réduction dans les droits à péréquation.

Les autres charges de programmes ont augmenté de 4,0 milliards de dollars. Ces augmentations sont essentiellement attribuables à l'accroissement des charges de fonctionnement et aux mesures stratégiques annoncées dans les budgets antérieurs.

Tendances importantes

L'excédent et le déficit

L'excédent de 9,1 milliards de dollars déclaré en 2003-2004 constitue le septième excédent consécutif enregistré par le gouvernement. Le Canada se démarque des autres pays du Groupe des Sept (G7) dans l'ensemble du secteur public, puisqu'il est le seul, selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à avoir déclaré un excédent pendant l'année civile 2003. L'OCDE prévoit également que le Canada sera le seul pays du G7 à afficher un excédent pendant l'année civile 2004.

Le graphique suivant illustre les excédents et déficits enregistrés par le gouvernement au cours des 10 dernières années.

Excédent/déficit annuel

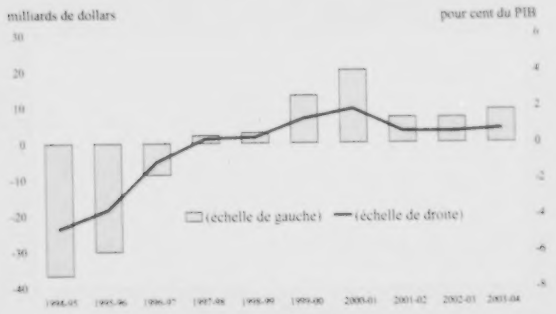

Déficit accumulé

Le déficit accumulé désigne le total net de tous les déficits et excédents fédéraux annuels cumulés depuis la Confédération. Il est également équivalent au total des passifs de l'État moins le total de ses actifs – à la fois *financiers* et *non financiers*. En raison des excédents enregistrés pendant sept exercices consécutifs, le déficit accumulé a reculé pendant la même période, comme le montre le graphique suivant :

Déficit accumulé

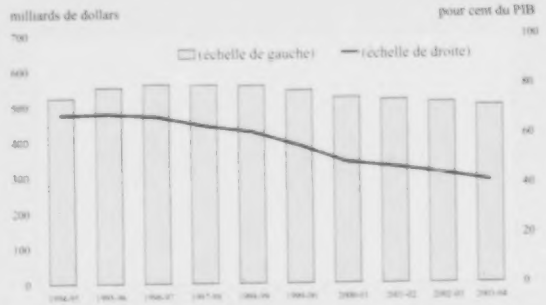

Dette nette

La dette nette du gouvernement – le total de ses passifs moins ses actifs *financiers* – a diminué à 556,3 milliards de dollars en baisse par rapport au sommet de 609,0 milliards de dollars enregistré en 1996-1997. En pourcentage du PIB, la dette nette s'établissait à 45,6 % en 2003-2004, soit une réduction de 28,3 points de pourcentage comparativement au sommet de 73,9 % de 1995-1996.

En général, ce ratio compare la dette à la capacité du gouvernement et des contribuables de la financer. Seuls les actifs *financiers* réduisent le total des passifs étant donné que les actifs *non financiers* ne peuvent pas normalement être convertis en argent pour servir au remboursement de la dette sans perturber les opérations de l'État. Pour la huitième année consécutive, le ratio de la dette nette au PIB a reculé.

Dette nette

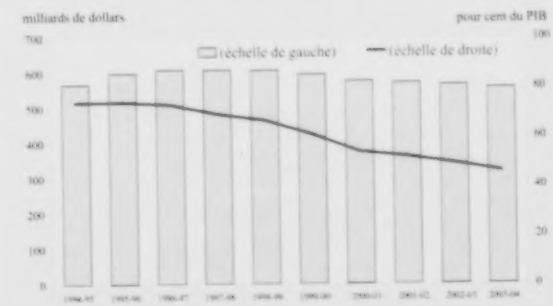

Revenus

Le gouvernement tire ses revenus des sources suivantes :

Composition des revenus pour 2003-2004

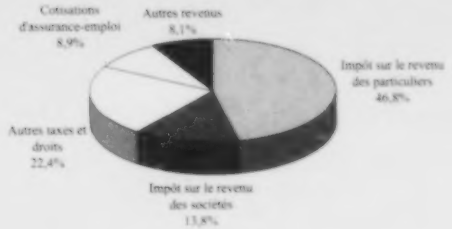

Le ratio des revenus indique l'étendue des revenus que le gouvernement tire de l'économie, sous forme d'imposition et de taxation ainsi que de frais d'utilisation. En 2003-2004 le ratio des revenus est de 16,3 %, comme le montre le graphique suivant, le ratio a atteint son niveau le plus bas depuis 1997-1998 lorsqu'il était à 18,2 %. Ce qui signifie que le gouvernement tire un pourcentage beaucoup moins élevé de revenus de l'économie canadienne.

Ratio des revenus

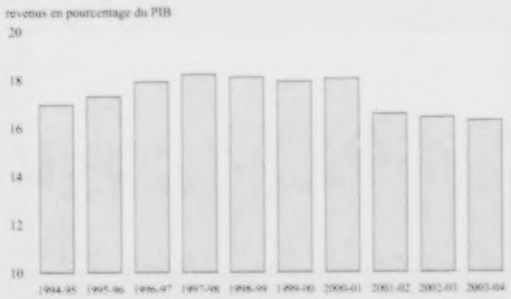

Charges

Le graphique suivant montre la composition des charges de l'État :

Composition des charges pour 2003-2004

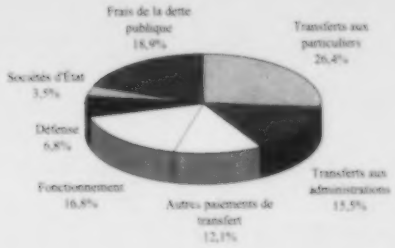

Le ratio des charges présente les charges de l'État en pourcentage des revenus. Un ratio des charges inférieur à 100 indique que les revenus sont supérieurs aux charges, ce qui entraîne un excédent. En 2003-2004, le ratio des charges s'établit à 95,4 %, soit une réduction par rapport à 128,0 % affichés en 1994-1995.

Ratio des charges

Le total des charges de l'État comprend l'intérêt sur la dette publique, lequel représente les montants requis pour que le gouvernement puisse rencontrer de façon continue les frais de financement de la dette. En général, le gouvernement dispose d'un plus grand pouvoir discrétionnaire concernant les autres charges de programmes. Ces charges, qui représentent le total des charges du gouvernement moins l'intérêt sur la dette publique, se sont élevées à 77,4 % des revenus en 2003-2004.

Part des programmes

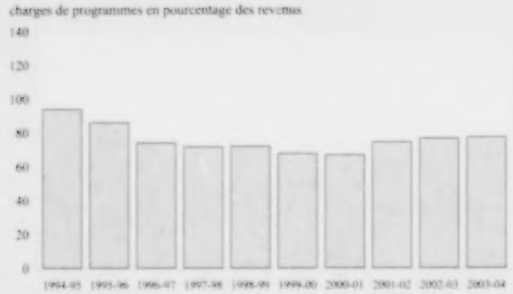

Le ratio de l'intérêt présente les frais de la dette publique en pourcentage des revenus. Il est passé de 19,6 % en 2002-2003 à 18,0 % en 2003-2004, ce qui signifie que le gouvernement a consacré à l'intérêt sur la dette publique 18 cents de chaque dollar qu'il a touché en revenus. Il s'agit d'une baisse par rapport au sommet de 35 cents signalé en 1995-1996, de même que du niveau le moins élevé enregistré depuis la fin des années 1970. Ce ratio représente les montants requis pour que le gouvernement rencontre de façon continue les frais de financement de la dette. Moins il est élevé, plus grande est la marge de manœuvre dont il dispose pour traiter des priorités principales de la population canadienne.

Ratio de l'intérêt

Dette portant intérêt

La dette portant intérêt comprend la dette non échue, ou dette contractée sur les marchés, et les obligations de l'État au titre des régimes de retraite et autres obligations.

Dette portant intérêt par catégorie pour 2003-2004

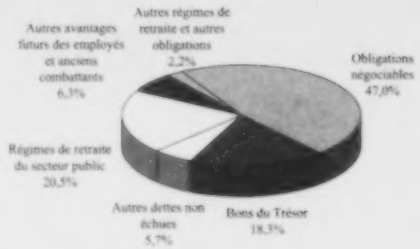

Au 31 mars 2004, la dette portant intérêt totalisait 621,1 milliards de dollars, en hausse de 0,4 milliard de dollars par rapport à l'année précédente. La stratégie que le gouvernement applique en matière de dette contractée sur les marchés est publiée dans la *Stratégie de gestion de la dette pour 2004-2005*; les rapports annuels de la plupart des régimes de retraite sont déposés individuellement au Parlement.

Dette portant intérêt

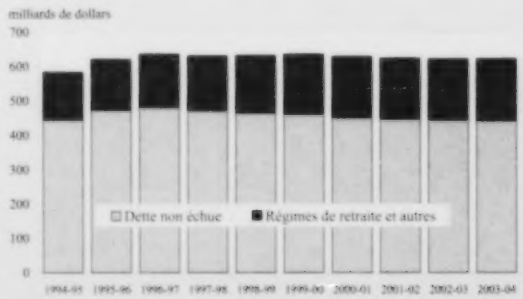

La valeur estimative des portefeuilles étrangers de titres du gouvernement du Canada à la fin de mars 2004 s'établissait à 60,0 milliards de dollars, ce qui représente 13,6 % du total de la dette contractée sur les marchés.

Portefeuilles étrangers de titres du gouvernement canadien

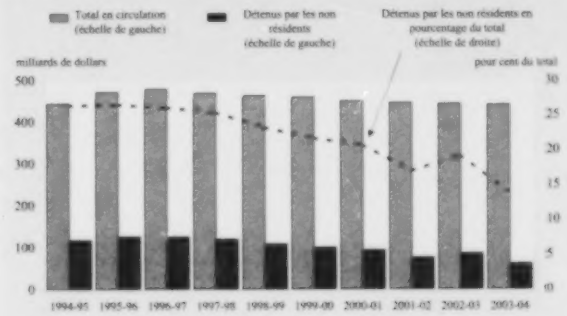

Le taux d'intérêt effectif moyen sur la dette portant intérêt s'est établi à 5,8 % en 2003-2004, c'est-à-dire 5,3 % sur la dette contractée sur les marchés et 6,8 % sur les obligations au titre des régimes de retraite et autres obligations.

Taux d'intérêt effectif moyen sur la dette portant intérêt

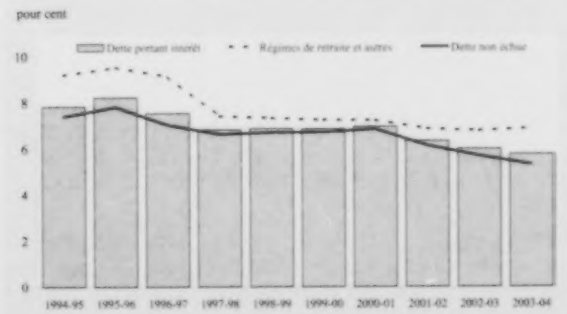

Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer incluent ce qui suit :

Créditeurs et charges à payer par catégorie pour 2003-2004

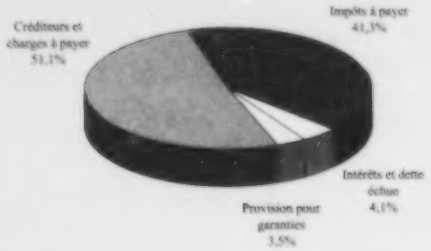

Au 31 mars 2004, ces passifs totalisaient 80 milliards de dollars, en hausse légèrement par rapport à l'année précédente.

Actifs financiers

Les actifs financiers comprennent les dépôts d'espèces auprès de la Banque du Canada, de banques à charte et d'autres institutions financières ainsi que les sommes à recevoir au titre de l'impôt et de la fourniture de services gouvernementaux. Ils englobent également les réserves de change du gouvernement et les prêts et avances qu'il consent aux sociétés d'État entreprises, à d'autres administrations et à d'autres particuliers et organisations, de même que les investissements qu'il y fait.

Actifs financiers pour 2003-2004

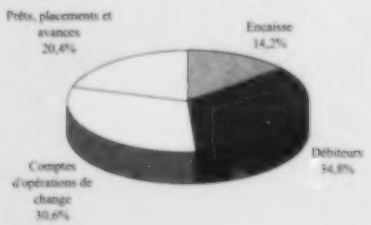

Les réserves d'opérations de change du gouvernement incluent les dépôts en devises étrangères et les placements d'or et souscriptions dans le Fonds monétaire international. Les autres prêts, placements et avances du gouvernement sont les suivants :

Prêts, placements et avances par catégorie pour 2003-2004

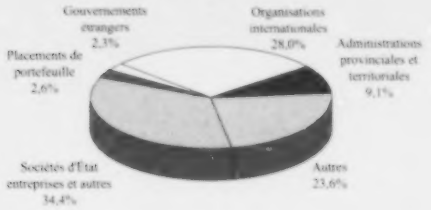

Actifs non financiers

Les actifs non financiers comprennent la valeur comptable nette des immobilisations du gouvernement, c'est-à-dire les terrains, les bâtiments, les ouvrages et infrastructures comme les routes et les ponts, le matériel et l'outillage, les navires, les aéronefs et les autres véhicules. Ils comprennent de plus les stocks et les charges payées d'avance.

Actifs non financiers pour 2003-2004

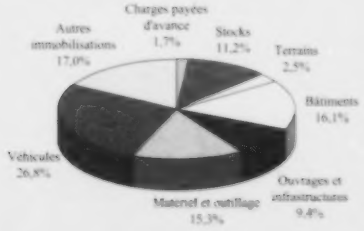

Flux de trésorerie

Les activités de fonctionnement du gouvernement constituent une importante source d'encaisse, après redressement des revenus et charges sans incidences sur l'encaisse. De plus, de l'encaisse est générée par des remboursements de prêts et de débiteurs, et est utilisée pour rembourser la dette et acquérir des immobilisations. Le graphique suivant présente les flux de trésorerie du gouvernement :

Flux de trésorerie

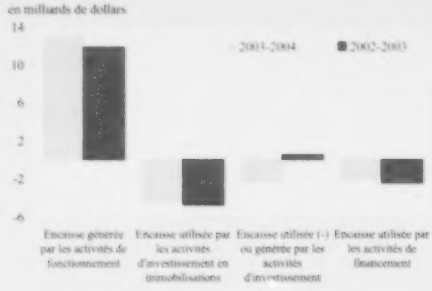

Risques et incertitudes

Tel que mentionné dans le budget de 2004, les perspectives du Canada comportent à la fois des risques d'amélioration et de détérioration. Il existe un degré inhabituel d'incertitude au sujet de l'impact d'un dollar plus fort sur l'économie, compte tenu de l'ampleur et de la rapidité de l'appréciation au cours de la dernière année.

La reprise aux États-Unis pourrait également entraîner une amélioration ou une détérioration des perspectives du Canada. L'un des principaux risques de détérioration est la faiblesse persistante du marché du travail aux États-Unis. En dépit de gains modestes de l'emploi rémunéré ces derniers mois, la reprise de l'emploi aux États-Unis jusqu'ici a été la plus faible observée depuis 60 ans. À défaut d'une progression plus vigoureuse de l'emploi, les dépenses des ménages pourraient ralentir, ce qui pourrait tempérer l'effet des mesures de stimulation budgétaires et affecter la confiance des consommateurs.

En revanche, l'accélération de la croissance de la productivité aux États-Unis donne un coup de pouce aux revenus et se traduit par des bénéfices plus élevés pour les entreprises. L'assainissement des bilans des entreprises, les taux d'intérêt bas et la plus grande confiance des milieux d'affaires sont de bon augure pour l'investissement et l'embauche au cours des prochains mois.

À moyen terme, le principal facteur de risque est le déficit budgétaire croissant des États-Unis, lequel pourrait exercer des pressions à la hausse sur les taux d'intérêt et freiner tant l'investissement que la croissance si la situation n'est pas corrigée. Les perspectives du Canada pourraient en souffrir à leur tour.

Dans l'ensemble, l'économie canadienne est bien placée pour composer avec ces risques, en raison de la solidité des facteurs économiques fondamentaux sur le plan monétaire et budgétaire.

RENSEIGNEMENTS FINANCIERS SUPPLÉMENTAIRES

Cette section présente un sommaire comparatif sur dix exercices des opérations financières du gouvernement et reflète les conventions comptables énoncées à la note 1 aux états financiers vérifiés à la section 2 de ce volume.

TABLEAU 1.1

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DÉTAILLÉ DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT ACCUMULÉ
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Revenus—										
Revenus fiscaux—										
Impôt sur le revenu—										
Des particuliers	60 648	64 049	67 796	74 949	77 894	85 070	92 662	86 972	89 530	92 957
Des sociétés	10 969	15 372	16 235	21 179	21 213	22 115	28 293	24 242	22 222	27 431
Autres revenus d'impôt sur le revenu	1 700	1 882	2 671	1 999	2 208	2 646	2 982	2 925	3 291	3 142
	73 317	*81 303*	*86 702*	*98 127*	*101 315*	*109 831*	*123 937*	*114 139*	*115 043*	*123 530*
Autres taxes et droits—										
Taxe sur les produits et services	17 062	16 880	18 159	19 717	20 936	23 121	24 759	25 292	28 248	28 286
Taxes sur l'énergie	3 824	4 404	4 467	4 638	4 716	4 757	4 792	4 848	4 935	4 952
Droits de douane à l'importation	3 575	2 969	2 676	2 766	2 359	2 105	2 784	3 040	3 278	2 887
Autres taxes et droits d'accise	2 996	2 998	3 902	4 025	3 706	3 315	3 434	3 953	4 896	5 240
	27 457	*27 251*	*29 204*	*31 146*	*31 717*	*33 298*	*35 769*	*37 133*	*41 357*	*41 365*
Total des revenus fiscaux	**100 774**	**108 554**	**115 906**	**129 273**	**133 032**	**143 129**	**159 706**	**151 272**	**156 400**	**164 895**
Cotisations d'assurance-emploi	**18 293**	**19 089**	**19 949**	**19 242**	**19 064**	**18 628**	**18 655**	**17 637**	**17 870**	**17 546**
Autres revenus—										
Revenus des sociétés d'État	3 593	5 830	4 000	4 369	4 497	4 700	5 460	4 754	5 305	5 920
Autres revenus de programmes	6 288	5 605	8 609	6 428	7 180	7 525	7 620	7 560	7 278	8 096
Revenus des opérations en devises	1 843	1 179	1 456	1 542	1 851	2 085	2 679	2 453	3 379	2 090
Total des autres revenus	**11 724**	**12 614**	**14 065**	**12 339**	**13 528**	**14 310**	**15 759**	**14 767**	**15 962**	**16 106**
Total des revenus	**130 791**	**140 257**	**149 920**	**160 854**	**165 624**	**176 067**	**194 120**	**183 676**	**190 232**	**198 547**
Charges—										
Paiements de transfert—										
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	20 143	20 430	21 207	21 758	22 285	22 856	23 668	24 641	25 692	26 902
Autres paliers de gouvernement—										
Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux [1]			14 911	12 421	16 018	14 891	13 500	17 300	21 100	22 341
Accords fiscaux	8 870	9 405	9 418	10 000	11 645	10 721	12 467	11 603	10 879	9 409
Régime d'assistance publique du Canada	7 266	7 191	105	24	8	56				
Aide à l'éducation	2 486	2 365	-41	5						
Paiements de remplacement pour programmes permanents			-2 014	-2 108	-2 150	-2 425	-2 460	-2 662	-2 321	-2 700
Autres	7 691	7 115	-217	162	2		1 217	375	987	342
Total des autres paliers de gouvernement	26 313	26 076	22 162	20 504	25 523	23 243	24 724	26 616	30 645	29 392
Prestations d'assurance-emploi	14 815	13 476	12 380	11 842	11 884	11 301	11 444	13 726	14 496	15 058
Prestation fiscale canadienne pour enfants	5 322	5 215	5 239	5 352	5 715	6 000	6 783	7 471	7 823	8 062
Autres paiements de transfert	18 450	16 638	16 011	21 053	17 379	17 984	21 075	18 321	19 987	22 964
Total des paiements de transfert	85 043	81 835	76 999	80 509	82 786	81 384	87 694	90 775	98 643	102 378
Autres charges de programmes—										
Charges des sociétés d'État	5 196	9 552	5 204	4 441	5 790	5 246	5 402	6 085	6 551	6 566
Défense nationale	10 580	9 817	8 807	9 087	9 308	10 113	9 744	10 443	11 803	12 869
Tous les autres ministères et organismes	22 419	19 652	20 317	21 565	21 590	22 795	27 226	29 703	28 996	31 882
Total des autres charges de programmes	38 195	39 021	34 328	35 093	36 688	38 154	42 372	46 231	47 350	51 317
Total des charges de programmes	123 238	120 856	111 327	115 602	119 474	119 538	130 066	137 006	145 993	153 695
Frais de la dette publique	44 185	49 407	47 281	43 120	43 303	43 384	43 892	39 651	37 270	35 769
Total des charges	**167 423**	**170 263**	**158 608**	**158 722**	**162 777**	**162 922**	**173 958**	**176 657**	**183 263**	**189 464**
Excédent ou déficit (-) annuel	**-36 632**	**-30 006**	**-8 688**	**2 132**	**2 847**	**13 145**	**20 162**	**7 019**	**6 969**	**9 083**
Déficit accumulé, au début de l'exercice	487 524	524 156	554 162	562 850	560 718	557 871	544 726	524 564	517 545	510 576
Déficit accumulé, à la fin de l'exercice	**524 156**	**554 162**	**562 850**	**560 718**	**557 871**	**544 726**	**524 564**	**517 545**	**510 576**	**501 493**

[1] Ce transfert, introduit en 1996-1997, remplace le Régime d'assistance publique du Canada, l'Aide à l'éducation et les transferts au titre d'Assurance et soins médicaux.

TABLEAU 1.2

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DÉTAILLÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE
(en millions de dollars)

	Au 31 mars [1]									
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
PASSIFS										
CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER—										
Créditeurs et charges à payer	32 815	34 448	33 607	39 025	40 957	38 980	41 094	35 343	37 784	40 831
Impôts à payer	22 912	24 046	25 076	27 579	28 843	29 809	33 030	34 284	33 549	33 040
Intérêts et dette échue	4 831	7 403	10 402	10 419	9 791	8 353	9 107	7 807	4 302	3 323
Provision pour garanties	5 540	5 440	5 253	4 188	4 090	3 920	3 951	4 076	3 802	2 770
Total des créditeurs et charges à payer	***66 098***	***71 337***	***74 338***	***81 211***	***83 681***	***81 062***	***87 182***	***81 510***	***79 437***	***79 964***
DETTE PORTANT INTÉRÊT—										
Dette non échue	***442 836***	***471 432***	***478 787***	***469 215***	***463 041***	***459 007***	***448 994***	***444 890***	***442 416***	***440 231***
Régimes de retraite et autres obligations—										
Régimes de retraite du secteur public	101 033	107 882	114 205	117 457	122 407	128 346	129 185	126 921	125 708	127 560
Autres avantages futurs des employés et anciens combattants	31 331	32 427	33 396	34 152	35 135	35 714	37 668	38 280	38 844	39 367
Dû au Régime de pensions du Canada	3 406	3 636	3 718	4 205	5 427	6 217	6 391	6 770	7 093	7 483
Autres obligations	4 029	4 549	4 959	5 060	5 222	5 474	5 729	5 971	6 642	6 488
	139 799	*148 494*	*156 278*	*160 874*	*168 191*	*175 751*	*178 973*	*177 942*	*178 287*	*180 898*
Total de la dette portant intérêt	***582 635***	***619 926***	***635 065***	***630 089***	***631 232***	***634 758***	***627 967***	***622 832***	***620 703***	***621 129***
TOTAL DES PASSIFS	**648 733**	**691 263**	**709 403**	**711 300**	**714 913**	**715 820**	**715 149**	**704 342**	**700 140**	**701 093**
ACTIFS FINANCIERS										
ENCAISSE ET DÉBITEURS—										
Encaisse	1 383	9 044	10 175	11 691	10 693	14 511	15 801	11 360	16 486	20 546
Impôts à recevoir	36 769	38 610	39 383	40 679	41 838	43 321	48 572	45 605	43 597	47 953
Autres débiteurs	3 382	4 923	3 213	2 832	3 348	3 179	2 629	2 868	2 543	2 422
Total de l'encaisse et des débiteurs	***41 534***	***52 577***	***52 771***	***55 202***	***55 879***	***61 011***	***67 002***	***59 833***	***62 626***	***70 921***
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE—										
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes	14 356	18 908	26 726	28 198	31 855	38 630	47 845	48 667	44 849	41 247
Fonds monétaire international—Souscriptions	9 433	8 580	8 295	8 194	13 048	12 390	12 814	12 821	12 942	12 185
Moins : Fonds monétaire international—Effets à payer et allocations de droits de tirage spéciaux	9 439	8 434	8 208	7 424	10 235	9 526	10 389	9 442	8 841	9 119
Total net des comptes d'opérations de change	***14 350***	***19 054***	***26 813***	***28 968***	***34 668***	***41 494***	***50 270***	***52 046***	***48 950***	***44 313***
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES—										
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	19 085	15 546	15 212	14 697	13 089	13 369	14 176	13 688	14 555	16 232
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement et les organisations internationales	12 687	13 092	13 374	13 712	14 750	14 231	14 998	15 272	14 793	14 293
Autres prêts, placements et avances	8 367	5 652	5 839	6 021	6 053	6 103	8 335	9 574	11 650	16 609
	40 139	*34 290*	*34 425*	*34 430*	*33 892*	*33 703*	*37 509*	*38 534*	*40 998*	*47 134*
Moins : provision pour moins-value	14 784	13 266	13 571	15 253	16 119	15 343	15 937	16 978	17 250	17 586
Total des prêts, placements et avances	***25 355***	***21 024***	***20 854***	***19 177***	***17 773***	***18 360***	***21 572***	***21 556***	***23 748***	***29 548***
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	**81 239**	**92 655**	**100 438**	**103 347**	**108 320**	**120 865**	**138 844**	**133 435**	**135 324**	**144 782**
DETTE NETTE	***567 494***	***598 608***	***608 965***	***607 953***	***606 593***	***594 955***	***576 305***	***570 907***	***564 816***	***556 311***
ACTIFS NON FINANCIERS										
Immobilisations corporelles	36 891	37 763	39 253	40 174	41 500	42 854	44 214	45 724	47 034	47 745
Stocks	5 577	5 803	5 972	6 160	6 310	6 451	6 591	6 438	6 113	6 134
Charges payées d'avance	870	880	890	901	912	924	936	1 200	1 093	939
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	**43 338**	**44 446**	**46 115**	**47 235**	**48 722**	**50 229**	**51 741**	**53 362**	**54 240**	**54 818**
DÉFICIT ACCUMULÉ	**524 156**	**554 162**	**562 850**	**560 718**	**557 871**	**544 726**	**524 564**	**517 545**	**510 576**	**501 493**

[1] Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

TABLEAU 1.3

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars [1]									
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Dette nette au début de l'exercice	**527 918**	**567 494**	**598 608**	**608 965**	**607 953**	**606 593**	**594 955**	**576 305**	**570 907**	**564 816**
Variation de la dette nette au cours de l'exercice—										
Excédent (-) ou déficit annuel	36 632	30 006	8 688	-2 132	-2 847	-13 145	-20 162	-7 019	-6 969	-9 083
Variations dues aux immobilisations corporelles—										
Acquisitions d'immobilisations corporelles	5 068	3 269	3 970	3 425	3 818	3 851	3 880	4 485	5 051	4 535
Amortissement des immobilisations corporelles	-2 089	-2 195	-2 277	-2 320	-2 312	-2 290	-2 312	-2 583	-3 341	-3 502
Produits de cession d'immobilisations corporelles	-85	-73	-1 575	-82	-95	-46	-111	-56	-288	-91
Perte (-) ou gain sur cession d'immobilisations corporelles	-138	-129	1 372	-102	-85	-161	-97	-336	-112	-231
Total	*2 756*	*872*	*1 490*	*921*	*1 326*	*1 354*	*1 360*	*1 510*	*1 319*	*711*
Variations dues aux stocks	179	226	169	188	150	141	140	-153	-325	21
Variations dues aux charges payées d'avance	9	10	10	11	11	12	12	264	-107	-154
Diminution (-) ou augmentation nette de la dette nette	**39 576**	**31 114**	**10 357**	**-1 012**	**-1 360**	**-11 638**	**-18 650**	**-5 398**	**-6 091**	**-8 505**
Dette nette à la fin de l'exercice	**567 494**	**598 608**	**608 965**	**607 953**	**606 593**	**594 955**	**576 305**	**570 907**	**564 816**	**556 311**

[1] Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

TABLEAU 1.4

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars [1]									
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Activités de fonctionnement—										
Excédent ou déficit (-) annuel	**-36 632**	**-30 006**	**-8 688**	**2 132**	**2 847**	**13 145**	**20 162**	**7 019**	**6 969**	**9 083**
Éléments n'affectant pas l'encaisse—										
Quote-part des bénéfices annuels des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	-1 928	-1 873	-1 858	-2 281	-2 507	-2 562	-3 274	-2 482	-2 962	-3 711
Amortissement des immobilisations corporelles	2 089	2 195	2 277	2 320	2 312	2 290	2 312	2 583	3 341	3 502
Perte ou gain (-) sur cession d'immobilisations corporelles	138	129	-1 372	102	85	161	97	336	112	231
Variations des stocks et charges payées d'avance	-188	-236	-179	-199	-161	-153	-152	-111	432	133
Variations des régimes de retraite et autres obligations	8 449	8 695	7 784	4 596	7 317	7 560	3 222	-1 031	346	2 611
Variations des comptes d'opérations de change	-1 425	-4 704	-7 759	-2 155	-5 700	-6 826	-8 776	-1 776	3 096	4 637
Variation nette des autres comptes	4 147	240	3 932	7 070	1 355	-5 078	1 092	-1 905	532	-3 372
Encaisse générée ou utilisée (-) par les activités de fonctionnement	**-25 350**	**-25 560**	**-5 863**	**11 585**	**5 548**	**8 537**	**14 683**	**2 633**	**11 866**	**13 114**
Activités d'investissement en immobilisations—										
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-5 068	-3 269	-3 970	-3 425	-3 818	-3 851	-3 880	-4 485	-5 051	-4 535
Produits de cession d'immobilisations corporelles	85	73	1 575	82	95	46	111	56	288	91
Encaisse générée ou utilisée (-) par les activités d'investissement en immobilisations	**-4 983**	**-3 196**	**-2 395**	**-3 343**	**-3 723**	**-3 805**	**-3 769**	**-4 429**	**-4 763**	**-4 444**
Activités d'investissement—										
Remboursements nets des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	2 653	5 412	2 192	2 796	4 115	2 282	2 467	2 971	2 095	2 034
Émissions d'autres prêts, placements et avances	-4 250	-3 538	-2 676	-4 434	-3 621	-2 659	-5 037	-5 453	-6 216	-9 366
Remboursements d'autres prêts, placements et avances	4 129	5 947	2 518	4 484	2 857	3 497	2 959	3 941	4 619	4 907
Encaisse générée ou utilisée (-) par les activités d'investissement	**2 532**	**7 821**	**2 034**	**2 846**	**3 351**	**3 120**	**389**	**1 459**	**498**	**-2 425**
Total de l'encaisse générée ou requise (-) avant les activités de financement	**-27 801**	**-20 935**	**-6 224**	**11 088**	**5 176**	**7 852**	**11 303**	**-337**	**7 601**	**6 245**
Activités de financement—										
Émissions d'emprunts en monnaie canadienne	451 468	448 521	379 055	283 297	245 934	267 810	225 243	257 953	309 189	336 148
Remboursements d'emprunts en monnaie canadienne	-429 972	-419 813	-377 907	-297 036	-260 925	-268 432	-235 825	-255 931	-305 773	-337 734
Émissions d'emprunts en devises	43 796	27 839	36 806	42 586	51 859	33 418	34 176	23 412	17 297	14 227
Remboursements d'emprunts en devises	-37 543	-27 951	-30 599	-38 419	-43 042	-36 830	-33 607	-29 538	-23 188	-14 826
Encaisse générée ou utilisée (-) par les activités de financement	**27 749**	**28 596**	**7 355**	**-9 572**	**-6 174**	**-4 034**	**-10 013**	**-4 104**	**-2 475**	**-2 185**
Augmentation ou diminution (-) de l'encaisse	**-52**	**7 661**	**1 131**	**1 516**	**-998**	**3 818**	**1 290**	**-4 441**	**5 126**	**4 060**
Encaisse au début de l'exercice	**1 435**	**1 383**	**9 044**	**10 175**	**11 691**	**10 693**	**14 511**	**15 801**	**11 360**	**16 486**
Encaisse à la fin de l'exercice	**1 383**	**9 044**	**10 175**	**11 691**	**10 693**	**14 511**	**15 801**	**11 360**	**16 486**	**20 546**

[1] Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

TABLEAU 1.5

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS NON BUDGÉTAIRES ET DES ACTIFS NON FINANCIERS
(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Prêts, placements et avances—										
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques—										
Prêts et avances—										
Financement agricole Canada	-35	214	-197	630	836	236	226	578		
Société canadienne d'hypothèques et de logement	240	571	325	230	410	223	224	226	218	219
Société d'assurance-dépôts du Canada	991	533	772	460	395					
Autres	21	80	25	24	60	58	-38		63	-28
	1 217	*1 398*	*925*	*1 344*	*1 701*	*517*	*412*	*804*	*281*	*191*
Placements—										
Quote-part des profits annuels	-1 928	-1 873	-1 858	-2 281	-2 507	-2 562	-3 274	-2 482	-2 962	-3 711
Dividendes	1 587	1 857	1 371	1 555	2 566	1 792	1 990	2 078	1 881	1 907
Capitaux propres	-151	2 157	-104	-103	-152	-27	65	89	-67	-64
	-492	*2 141*	*-591*	*-829*	*-93*	*-797*	*-1 219*	*-315*	*-1 148*	*-1 868*
Total	725	3 539	334	515	1 608	-280	-807	489	-867	-1 677
Autres prêts, placements et avances—										
Placements de portefeuille		3 074		59		1				
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement	152	61	147	215	-477	198	2	219	684	574
Organisations internationales	1 027	296	325	3 767	143	-237	313	453	327	-74
Administrations provinciales et territoriales	235	167	155	-407	-162	-738	-963	385	-139	-2 459
Autres	492	-526	-342	-138	-74	317	-1 269	-1 624	-1 827	-2 500
	1 906	*3 072*	*285*	*3 496*	*-570*	*-459*	*-1 917*	*-567*	*-955*	*-4 459*
Total des prêts, placements et avances	2 631	6 611	619	4 011	1 038	-739	-2 724	-78	-1 822	-6 136
Provision pour moins-value	-2 202	-2 280	-449	-2 334	366	152	-488	94	-370	336
Total des prêts, placements et avances après la provision pour moins-value	429	4 331	170	1 677	1 404	-587	-3 212	16	-2 192	-5 800
Régimes de retraite et autres obligations—										
Régimes de retraite du secteur public	6 936	6 849	6 323	3 252	4 950	5 939	839	-2 264	-1 213	1 852
Autres avantages futurs des employés et anciens combattants	516	1 096	969	756	983	579	1 954	612	564	523
Dû au Régime de pensions du Canada	678	230	82	487	1 222	790	174	379	323	390
Autres obligations	319	520	410	101	162	252	255	242	672	-154
Total des régimes de retraite et autres obligations	8 449	8 695	7 784	4 596	7 317	7 560	3 222	-1 031	346	2 611
Actifs non financiers—										
Immobilisations corporelles	-2 756	-872	-1 490	-921	-1 326	-1 354	-1 360	-1 510	-1 310	-711
Stocks	-179	-226	-169	-188	-150	-141	-140	153	325	-21
Charges payées d'avance	-9	-10	-10	-11	-11	-12	-12	-264	107	154
Total des actifs non financiers	-2 944	-1 108	-1 669	-1 120	-1 487	-1 507	-1 512	-1 621	-878	-578
Autres opérations—										
Impôts à recevoir	-1 089	-1 841	-773	-1 296	-1 159	-1 483	-5 251	2 967	2 008	-4 356
Autres débiteurs	120	-1 541	1 710	381	-516	169	550	-239	325	121
Compte des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires	870	1 058	352	-551	1 267	-1 402	-824	-1 139	-934	2 374
Impôts à payer	1 002	1 134	1 030	2 503	1 264	966	3 221	1 254	-735	-509
Autres obligations	3 418	3 047	1 619	4 921	-61	-2 183	3 723	-5 787	-404	-1 338
Total des autres opérations	4 321	1 857	3 938	5 958	795	-3 933	1 419	-2 944	260	-3 708
Opérations hors exploitation nettes après la provision pour moins-value	**10 255**	**13 775**	**10 223**	**11 111**	**8 029**	**1 533**	**-83**	**-5 580**	**-2 464**	**-7 475**

TABLEAU 1.6

GOUVERNEMENT DU CANADA
ÉTAT DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS DE CHANGE, DE LA DETTE NON ÉCHUE ET DES OPÉRATIONS EN ESPÈCES

(en millions de dollars)

	Exercice clos le 31 mars									
	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Opérations de change—										
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes	-1 200	-4 552	-7 818	-1 472	-3 657	-6 775	-9 215	-822	3 818	3 602
Fonds monétaire international—Souscriptions	-990	853	285	101	-4 854	658	-424	-7	-121	757
	-2 190	*-3 699*	*-7 533*	*-1 371*	*-8 511*	*-6 117*	*-9 639*	*-829*	*3 697*	*4 359*
Moins : Fonds monétaire international—Effets à payer	-586	851	174	766	-2 693	634	-835	947	623	-336
Allocations de droits de tirages spéciaux	-179	154	52	18	-118	75	-28		-22	58
	-765	*1 005*	*226*	*784*	*-2 811*	*709*	*-863*	*947*	*601*	*-278*
Total des opérations de change	-1 425	-4 704	-7 759	-2 155	-5 700	-6 826	-8 776	-1 776	3 096	4 637
Opérations de la dette non échue—										
Obligations négociables	25 142	28 660	32 744	15 788	9 575	-866	1 046	-1 107	-5 598	-9 466
Bons du Trésor	-1 550	1 650	-30 700	-23 100	-15 350	2 900	-11 150	5 523	10 371	8 967
Obligations d'épargne, obligations à prime et titres de placement du Canada	43		2 010	-2 701	-2 107	-1 173	-390	-2 340	-1 382	-1 254
Obligations et billets non négociables	-9	-10	-10	-12	607	-511	-79	-82	-19	56
Billets du Canada		310	1 811	-456	-404	-208	527	-378	42	13
Bons du Canada et autres	3 397	-2 061	1 450	920	815	-4 163	43	-5 748	-5 933	-612
Obligation relative à des contrats de location-acquisition	726	47	50	-11	690	-13	-10	28	44	111
Total des opérations de la dette non échue	27 749	28 596	7 355	-9 572	-6 174	-4 034	-10 013	-4 104	-2 475	-2 185
Encaisse à la fin de l'exercice—										
En monnaie canadienne	1 307	8 968	10 063	11 605	10 662	14 468	15 772	11 313	16 436	20 533
En devises	76	76	112	86	31	43	29	47	50	13
Total de l'encaisse	1 383	9 044	10 175	11 691	10 693	14 511	15 801	11 360	16 486	20 546

GLOSSAIRE

Les termes suivants sont utilisés dans la présente section et dans l'ensemble des états financiers contenus dans la section 2 du présent volume. Les définitions proviennent principalement des trois sources suivantes :

1. *Vocabulaire de la gestion des finances publiques*, Bulletin de terminologie 232, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.
2. *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public*, Conseil sur la comptabilité dans le secteur public.
3. *Glossaire*, site Web du ministère des Finances.

- actif(s) financier(s) –
  Actifs disponibles à la fin de l'exercice qui peuvent être consacrés au remboursement des dettes existantes ou au financement d'activités futures. Ils comprennent notamment l'encaisse et les éléments d'actif convertibles en argent qui ne sont pas destinés à la consommation dans le cours normal des activités.

- actifs non financiers –
  Actifs disponibles à la fin de l'exercice qui ne peuvent pas normalement être convertis en argent pour servir au remboursement de la dette sans perturber les opérations de l'État.

- comptabilité d'exercice intégrale –
  Méthode de comptabilisation qui consiste à tenir compte, dans la détermination du résultat net d'une entité, des revenus et des charges découlant des opérations d'un exercice lorsque les revenus sont gagnés et les charges engagées, sans considération du moment où les opérations sont réglées par un encaissement ou un décaissement ou de toute autre façon.

- comptes du Canada –
  Registre central, tenu par le receveur général, pour l'inscription des opérations financières de l'État canadien. Les comptes du Canada constituent une récapitulation des opérations de revenus et de charges ainsi que des opérations inscrites à l'actif et au passif.

- contrat de location-acquisition –
  Du point de vue du preneur, bail en vertu duquel le bailleur a transféré au preneur pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété du bien loué.

- contrat de location-exploitation –
  Contrat de location qui laisse au bailleur pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété.

- crédit –
  Toute autorisation du Parlement de payer une somme d'argent à même le Trésor.

- déficit accumulé –
  Total net de tous les déficits et excédents fédéraux cumulés depuis la Confédération. Le déficit accumulé est équivalent au total des passifs moins le total des actifs – à la fois financiers et non financiers.

- dette nette –
  Total des passifs de l'État moins ses actifs financiers.

- engagement contractuel –
  Obligation par écrit envers des organismes ou des individus de l'extérieur résultant d'un marché.

- évaluation actuarielle aux fins de la comptabilité –
  Évaluation de la situation financière d'un régime consistant à évaluer les actifs du régime et à calculer la valeur actuarielle des prestations à verser en vertu du régime. L'évaluation fournit les information nécessaires pour la détermination des cotisations ou paiements futurs requis et des gains ou pertes subis depuis la dernière évaluation.

- excédent –
  Montant par lequel les revenus de l'État excèdent les charges dans un exercice donné.

- fonds publics –
  Fonds appartenant au Canada, prélevés ou reçus par le receveur général ou un autre fonctionnaire agissant en sa qualité officielle ou tout autre personne autorisée à en prélever ou à en recevoir.

- Groupe des Sept (G-7) –
  Les sept principaux pays industrialisés du monde, soit les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Canada. Les chefs de ces pays se rencontrent une fois l'an pour discuter de questions politiques et économiques qui les concernent tous. En outre, les ministres des Finances du G-7 se réunissent plusieurs fois par année pour traiter de politique économique. Des réunions périodiques des hauts fonctionnaires, dont les représentants des Finances du G-7, renforcent leurs initiatives.

- immobilisations corporelles –
  Actifs non financiers ayant une existence matérielle :
  i) qui sont destinés à être utilisés pour la production de biens ou la prestation de services;
  ii) dont la durée économique s'étend au-delà de l'exercice; et
  iii) qui ont été acquis dans le but d'être utilisés de façon durable.

- Indice des prix à la consommation (IPC) –
  Mesure de la variation des prix, publiée tous les mois par Statistique Canada. L'IPC mesure le prix au détail d'un « panier à provisions » composé d'environ 300 biens et services – aliments, logement, transport, vêtements et loisirs. L'indice est pondéré : il accorde plus d'importance aux variations du prix de certains produits qu'à d'autres – par exemple au logement plutôt qu'aux divertissements – afin de tenir compte des habitudes de consommation. Une augmentation de l'IPC signifie une hausse du coût de la vie.

- mesure de prudence économique –
  Fonds réservés dans les projections financières en plus de la réserve pour éventualités. Cette mesure permet d'éviter tout retour à l'ère des déficits.

- obligation à rendement réel –
  Obligation du gouvernement du Canada assortie d'un intérêt semestriel fondé sur le taux d'intérêt réel. Contrairement aux obligations négociables à intérêt fixe, les paiements d'intérêt sur les obligations à rendement réel tiennent compte des variations de l'indice des prix à la consommation.

- obligation au titre des prestations constituées –
  Valeur des avantages futurs correspondant aux services rendus par les salariés actuels et les anciens salariés jusqu'à la date d'arrêté des comptes.

- paiement de transfert –
  Somme transférée par un gouvernement à un particulier, à une organisation ou à un autre gouvernement, au titre de laquelle le gouvernement cédant :
  i) ne reçoit directement aucun bien ou service en contrepartie, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'une opération d'achat/vente;
  ii) ne prévoit pas être remboursé ultérieurement, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'un prêt; ou
  iii) ne prévoit pas toucher un produit financier, comme ce serait le cas s'il s'agissait d'un placement.

- passif éventuel –
  Dettes potentielles qui peuvent se transformer en dettes réelles si certaines éventualités se réalisent.

- produit intérieur brut –
  Valeur totale de tous les biens et services produits au Canada au cours d'une année donnée servant à mesurer le revenu généré par la production au Canada. Il est aussi appelé « production économique annuelle » ou tout simplement « production ». Pour que les biens et les services ne soient pas pris en compte plus d'une fois, le PIB n'englobe que les biens et services finals – et non ceux qui servent à fabriquer un autre produit. Par exemple, le PIB ne tiendrait pas compte du blé utilisé pour faire du pain, mais du pain seulement.

- provision –
  Sommes qui représentent les pertes potentielles prévues au chapitre des créances ou les dettes prévues de l'État qui ne seraient autrement pas inscrites dans les états financiers.

- régime de retraite à prestations déterminées –
  Régime dans lequel est précisé soit le montant des prestations que recevront les salariés lorsqu'ils seront à la retraite, soit le mode de calcul du montant de ces prestations.

- réserve pour éventualités –
  Fonds mis en réserve dans les projections budgétaires afin de se prémunir contre les changements économiques. Les fonds inutilisés de cette réserve sont appliqués en réduction du déficit accumulé.

- société d'État entreprise –
  Société qui n'est pas dépendante de crédits parlementaires et dont l'activité première et la principale source de revenus consistent en la vente de biens et la prestation de services à des tiers. Une société d'État entreprise doit rendre compte au Parlement, par l'intermédiaire d'un ministre d'État, de la conduite de ses affaires.

- swap ou échange financier –
  Accord prévoyant l'échange d'un instrument financier ou d'un type de revenu de placement pour un autre (p. ex., un titre à taux d'intérêt fixe pour un titre à taux d'intérêt flottant).

- Trésor –
  Total des fonds publics en dépôt au crédit du receveur général du Canada.

- valeur comptable nette d'une immobilisation corporelle –
  Coût de l'immobilisation diminué de l'amortissement cumulé et du montant de toutes les moins-values dont elle a fait l'objet.

SECTION 2

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

États financiers du gouvernement du Canada et rapport et observations de la vérificatrice générale

SOMMAIRE

	Page
Préface	2.2
Énoncé de responsabilité	2.3
Rapport de la vérificatrice générale	2.4
États financiers—	
État des résultats et du déficit accumulé	2.6
État de la situation financière	2.7
État de la variation de la dette nette	2.8
État des flux de trésorerie	2.9
Notes aux états financiers du gouvernement du Canada	2.10
Information supplémentaire—	
Observations de la vérificatrice générale	2.30

PRÉFACE DES ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

Le but fondamental des états financiers est de fournir de l'information au Parlement et au public, afin de faciliter la compréhension et l'évaluation de la nature et de l'étendue des activités et des ressources financières dont le gouvernement est responsable. Les états financiers révèlent la situation financière du gouvernement à la date de clôture de l'exercice, ainsi que les résultats de son fonctionnement, son déficit accumulé, la variation de sa dette nette et ses flux de trésorerie.

Les deux notions fondamentales sur lesquelles s'appuie le système comptable du gouvernement se trouvent dans les Lois constitutionnelles. Premièrement, tous les droits et revenus perçus, autres que ceux réservés aux provinces, « formeront le Trésor »; deuxièmement, le solde du Trésor, après certaines imputations préalables, « sera approprié par le Parlement du Canada ».

Le droit du Canada de lever des taxes et des impôts est inscrit dans les Lois constitutionnelles et prend une forme particulière dans les différentes lois adoptées par le Parlement. Le gouvernement doit obtenir l'autorisation du Parlement afin de percevoir des revenus, dépenser ou emprunter. Tous les fonds perçus par les ministères et organismes doivent être déposés au Trésor. Tous les débours du Trésor pour les dépenses de fonctionnement, pour les prêts, placements et avances et pour le rachat de la dette échue doivent être autorisés par le Parlement, au moyen des lois de crédits annuelles et d'autres textes de loi.

Les sociétés d'État mandataires détenues en propriété exclusive par Sa Majesté peuvent aussi emprunter, mais seulement lorsque des lois du Parlement les y autorisent. Ces lois précisent généralement une limite sur le montant des emprunts qui peuvent être en circulation à un temps donné. Les sociétés d'État et autres entreprises publiques non mandataires peuvent emprunter sans autorisation parlementaire spécifique même si de tels emprunts sont quelquefois garantis par le gouvernement en vertu d'autorisations parlementaires.

Les états financiers comportent quatre états ainsi que des notes complémentaires.

Le premier est l'**état des résultats et du déficit accumulé**, lequel présente les revenus, les charges et l'excédent du gouvernement pour l'exercice et le montant net de l'accumulation des excédents et des déficits annuels depuis la Confédération.

Le deuxième est l'**état de la situation financière**, lequel présente l'encaisse et les placements du gouvernement, les montants dus au gouvernement et par celui-ci à la fin de l'exercice, et les actifs non financiers tels que les immobilisations corporelles et les stocks. De plus, l'état présente le déficit accumulé du gouvernement ainsi que sa dette nette, laquelle provient de l'écart entre le total des passifs et des actifs financiers du gouvernement.

Le troisième est l'**état de la variation de la dette nette**, lequel explique l'écart entre l'excédent annuel du gouvernement et la variation de la dette nette pour l'exercice. L'état présente l'étendue avec laquelle les revenus constatés au cours de l'exercice ont suffi pour faire face aux dépenses, en contraste avec les charges constatées dans l'excédent annuel.

Le quatrième est l'**état des flux de trésorerie**, lequel fournit de l'information sur l'encaisse du gouvernement générée ou requise par les activités de fonctionnement, d'immobilisations, d'investissement et de financement.

Les autres sections de ce volume, de même que le volume II et le volume III des *Comptes publics du Canada*, fournissent de l'information supplémentaire plus détaillée à l'appui des états financiers. Le rapport de la vérificatrice générale sur les états financiers ne porte pas sur ces informations supplémentaires.

En décembre 2003, le gouvernement a annoncé un plan de réorganisation pour divers ministères et organismes. Au 31 mars 2004, les changements législatifs requis pour valider cette restructuration n'étaient pas encore en place. En conséquence, les *Comptes publics du Canada 2004* ont été préparés selon l'ancienne structure et en utilisant les anciens noms des ministères et organismes.

ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ

Les états financiers de cette section sont préparés par le gouvernement du Canada conformément aux conventions comptables énoncées à la note 1 aux états financiers, lesquelles ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le gouvernement est responsable de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers. Les états financiers sont préparés sous la direction conjointe du président du Conseil du Trésor, du ministre des Finances et du receveur général du Canada, en conformité avec la loi habilitante. Les états financiers sont préparés selon la comptabilité d'exercice intégrale, en vertu de laquelle les actifs comprennent les actifs financiers ainsi que les actifs non-financiers, les revenus, incluant les revenus fiscaux, sont inscrits lorsqu'ils sont gagnés, et les charges comprennent les charges courues et l'amortissement des immobilisations. L'information comprise dans ces états financiers est fondée, tout en tenant compte de son importance relative, sur le jugement et sur les meilleures estimations du gouvernement.

Pour s'acquitter de ses responsabilités en matière de comptabilité et de présentation de l'information, le gouvernement maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ces systèmes ont été conçus de manière à fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, exécutées selon les règlements prescrits et dûment comptabilisées afin de rendre compte de l'utilisation des fonds publics et de protéger les actifs et les biens du Canada confiés à l'administration gouvernementale. Le receveur général du Canada tient les comptes du Canada, lesquels constituent un registre sommaire centralisé des opérations financières du gouvernement, et obtient des ministères, organismes, sociétés d'État et autres entreprises publiques toute l'information supplémentaire requise pour satisfaire aux exigences de comptabilité et de présentation de l'information.

Le gouvernement présente les états financiers à la vérificatrice générale du Canada qui les vérifie et procure une opinion indépendante à la Chambre des communes. Les fonctions de la vérificatrice générale à cet égard sont énoncées à l'article 6 de la *Loi sur le vérificateur général*. De l'information supplémentaire est présentée dans les observations de la vérificatrice générale à la fin de la présente section.

Chaque année, les états financiers sont déposés au Parlement par l'entremise des *Comptes publics du Canada* et sont acheminés au Comité permanent des comptes publics. Le Comité présente au Parlement les résultats de son examen, de même que toutes recommandations qu'il peut avoir à l'égard des états financiers et de l'opinion qui s'y rattache.

Au nom du gouvernement du Canada,

pour Le secrétaire du Conseil du Trésor du Canada
JIM JUDD

RUTH DANTZER

Le sous-ministre des Finances

KEVIN G. LYNCH

Le sous-receveur général du Canada

I. DAVID MARSHALL

Auditor General of Canada
Vérificatrice générale du Canada

RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE SUR LES ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA

À la Chambre des communes,

OPINION SUR LES ÉTATS FINANCIERS

J'ai vérifié l'état de la situation financière du gouvernement du Canada au 31 mars 2004 et les états des résultats et du déficit accumulé, de la variation de la dette nette, et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe au gouvernement. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification, comme l'exige l'article 6 de la *Loi sur le vérificateur général*.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des conventions comptables suivies et des estimations importantes faites par le gouvernement, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du gouvernement du Canada au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son fonctionnement, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date selon les conventions comptables énoncées par le gouvernement et présentées dans la note 1 aux états financiers. Comme l'exige l'article 6 de la *Loi sur le vérificateur général*, je déclare qu'à mon avis ces conventions comptables ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

AUTRES QUESTIONS QUI MÉRITENT L'ATTENTION DU PARLEMENT

En formulant mon opinion sur la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux conventions comptables énoncées par le gouvernement, j'ai décidé de continuer d'attirer l'attention du Parlement sur deux questions. C'est la quatrième année consécutive que je présente ces questions dans mon rapport.

Respect de la Loi sur l'assurance-emploi. Le solde du Compte d'assurance-emploi a augmenté de 2 milliards de dollars au cours de l'exercice pour atteindre 46 milliards de dollars au 31 mars 2004. La *Loi sur l'assurance-emploi* exige que toutes les sommes perçues aux fins de l'assurance-emploi soient créditées au Compte. Le solde du Compte ne peut être réduit que par des charges au titre des prestations d'assurance-emploi et de l'administration. À mon avis, le Parlement n'avait pas l'intention que s'accumule dans le Compte un excédent supérieur à celui qu'il serait raisonnable de consacrer à l'assurance-emploi, compte tenu de la structure actuelle des prestations et d'un ralentissement économique possible. L'excédent actuel est maintenant supérieur à trois fois la réserve maximale jugée suffisante en 2001 par l'actuaire en chef de Développement des ressources humaines Canada. Par conséquent, je suis d'avis que le gouvernement n'a pas respecté l'esprit de la *Loi sur l'assurance-emploi*.

Transferts aux fondations. Le gouvernement comptabilise comme charges des fonds publics importants qu'il verse à diverses fondations, même si l'argent leur est fourni bien avant – dans certains cas plus de dix ans avant – que l'argent ne soit effectivement utilisé aux fins ultimes prévues. Au cours des 8 dernières années, le gouvernement a transféré quelque 9,1 milliards de dollars à ces fondations. Conformément aux conventions comptables qu'il a énoncées, le gouvernement a comptabilisé ces montants comme charges (près de 400 millions de dollars dans l'exercice clos le 31 mars 2004), même si

7,7 milliards de dollars se trouvent toujours dans les comptes bancaires et les placements des fondations ou sont dus à celles-ci par le gouvernement. À mon avis, ces conventions comptables énoncées ne visaient pas des cas où les fonds ne seraient pas utilisés aux fins ultimes prévues au cours de l'exercice du transfert ou peu de temps après.

Je continue de recommander fortement au gouvernement d'examiner les recommandations récentes et en voie d'élaboration du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés au sujet des paiements de transfert aux fondations – en vue de revoir la façon dont ces paiements sont comptabilisés dans les états financiers.

De plus, les mécanismes de reddition de comptes et de gouvernance de ces fondations me préoccupent beaucoup. Même si le gouvernement a apporté certaines améliorations, je m'inquiète du fait que des facteurs comptables pourraient empêcher le gouvernement d'apporter toutes les améliorations nécessaires. Je recommande fortement au gouvernement de mettre en œuvre des structures de reddition de comptes et de gouvernance adéquates pour les fondations et de ne pas s'empêcher de le faire en raison d'un résultat comptable souhaité.

INFORMATION ADDITIONNELLE

D'autres informations et commentaires sur les états financiers et sur le présent rapport sont présentés dans mes observations à la fin de la section 2 du volume I des *Comptes publics du Canada 2004*.

La vérificatrice générale du Canada,

Sheila Fraser

Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 7 septembre 2004

GOUVERNEMENT DU CANADA

État des résultats et du déficit accumulé pour l'exercice clos le 31 mars 2004

(en millions de dollars)

	2004		2003
	Budget[1]	Réel	Réel
REVENUS			
REVENUS FISCAUX —			
Impôt sur le revenu —			
Des particuliers	94 700	92 957	89 530
Des sociétés	24 300	27 431	22 222
Autres revenus d'impôt sur le revenu	3 100	3 142	3 291
	122 100	***123 530***	***115 043***
Autres taxes et droits —			
Taxe sur les produits et services	30 000	28 286	28 248
Taxes sur l'énergie	5 100	4 952	4 935
Droits de douane à l'importation	3 300	2 887	3 278
Autres taxes et droits d'accise	4 700	5 240	4 896
	43 100	***41 365***	***41 357***
TOTAL DES REVENUS FISCAUX	***165 200***	***164 895***	***156 400***
COTISATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	***17 600***	***17 546***	***17 870***
AUTRES REVENUS —			
Revenus des sociétés d'État	4 200	5 920	5 305
Autres revenus de programmes	7 700	8 096	7 278
Revenus des opérations en devises	2 600	2 090	3 379
TOTAL DES AUTRES REVENUS	***14 500***	***16 106***	***15 962***
TOTAL DES REVENUS	**197 300**	**198 547**	**190 232**
CHARGES (note 3)			
PAIEMENTS DE TRANSFERT —			
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	26 800	26 902	25 692
Autres paliers de gouvernement	31 000	29 392	30 645
Prestations d'assurance-emploi	15 700	15 058	14 496
Prestation fiscale canadienne pour enfants	8 200	8 062	7 823
Autres paiements de transfert	21 900	22 964	19 987
TOTAL DES PAIEMENTS DE TRANSFERT	***103 600***	***102 378***	***98 643***
AUTRES CHARGES DE PROGRAMMES —			
Charges des sociétés d'État	7 200	6 566	6 551
Défense nationale	12 500	12 869	11 803
Tous les autres ministères et organismes	32 400	31 882	28 996
TOTAL DES AUTRES CHARGES DE PROGRAMMES	***52 100***	***51 317***	***47 350***
TOTAL DES CHARGES DE PROGRAMMES	***155 700***	***153 695***	***145 993***
FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE	***37 600***	***35 769***	***37 270***
TOTAL DES CHARGES	**193 300**	**189 464**	**183 263**
EXCÉDENT ANNUEL	**4 000**[2]	**9 083**	**6 969**
DÉFICIT ACCUMULÉ AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**510 600**	**510 576**	**517 545**
DÉFICIT ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE (note 4)	**506 600**	**501 493**	**510 576**

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.
On trouvera plus de précisions (non vérifiées) dans d'autres sections de ce volume.

[1] Tirés du budget de 2003.

[2] Le budget de 2003 affichait un surplus budgétaire de 4 milliards de dollars, avant de déduire les réserves pour éventualités (3 milliards de dollars) et pour la mesure de prudence économique (1 milliard de dollars).

GOUVERNEMENT DU CANADA

État de la situation financière au 31 mars 2004

(en millions de dollars)

	2004	2003
PASSIFS		
CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER —		
Créditeurs et charges à payer	40 831	37 784
Impôts à payer	33 040	33 549
Intérêts et dette échue	3 323	4 302
Provision pour garanties	2 770	3 802
TOTAL DES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER	***79 964***	***79 437***
DETTE PORTANT INTÉRÊT —		
Dette non échue (note 5)	440 231	442 416
Régimes de retraite et autres obligations —		
Régimes de retraite du secteur public (note 6)	127 560	125 708
Autres avantages futurs des employés et anciens combattants (note 6)	39 367	38 844
Dû au Régime de pensions du Canada (note 7)	7 483	7 093
Autres obligations	6 488	6 642
Total des régimes de retraite et autres obligations	*180 898*	*178 287*
TOTAL DE LA DETTE PORTANT INTÉRÊT	***621 129***	***620 703***
TOTAL DES PASSIFS	**701 093**	**700 140**
ACTIFS FINANCIERS		
ENCAISSE ET DÉBITEURS —		
Encaisse	20 546	16 486
Impôts à recevoir (note 8)	47 953	43 597
Autres débiteurs (note 8)	2 422	2 543
TOTAL DE L'ENCAISSE ET DES DÉBITEURS	***70 921***	***62 626***
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE **(note 9)**	***44 313***	***48 950***
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES —		
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques (notes 10 et 13)	16 232	14 555
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement et les organisations internationales	14 293	14 793
Autres prêts, placements et avances	16 609	11 650
	47 134	***40 998***
Moins provision pour moins-value	17 586	17 250
TOTAL DES PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES	***29 548***	***23 748***
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	**144 782**	**135 324**
DETTE NETTE	**556 311**	**564 816**
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 11)	47 745	47 034
Stocks	6 134	6 113
Charges payées d'avance	939	1 093
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	**54 818**	**54 240**
DÉFICIT ACCUMULÉ (note 4)	**501 493**	**510 576**

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.
On trouvera plus de précisions (non vérifiées) dans d'autres sections de ce volume.

GOUVERNEMENT DU CANADA

État de la variation de la dette nette pour l'exercice clos le 31 mars 2004

(en millions de dollars)

	2004		2003
	Budget[1]	Réel	Réel
DETTE NETTE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	**564 800**	**564 816**	**570 907**
VARIATION DE LA DETTE NETTE AU COURS DE L'EXERCICE—			
EXCÉDENT ANNUEL	**-4 000**[2]	**-9 083**	**-6 969**
VARIATIONS DUES AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES —			
Acquisitions d'immobilisations corporelles	4 700	4 535	5 051
Amortissement des immobilisations corporelles	-3 100	-3 502	-3 341
Produits de cession d'immobilisations corporelles		-91	-288
Perte sur cession d'immobilisations corporelles		-231	-112
TOTAL DES VARIATIONS DUES AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES	***1 600***	***711***	***1 310***
VARIATIONS DUES AUX STOCKS		**21**	**-325**
VARIATIONS DUES AUX CHARGES PAYÉES D'AVANCE		**-154**	**-107**
DIMINUTION NETTE DE LA DETTE NETTE	**-2 400**	**-8 505**	**-6 091**
DETTE NETTE À LA FIN DE L'EXERCICE	**562 400**	**556 311**	**564 816**

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.
On trouvera plus de précisions (non vérifiées) dans d'autres sections de ce volume

(1) Tirés du budget de 2003.

(2) Le budget de 2003 affichait un surplus budgétaire de 4 milliards de dollars, avant de déduire les réserves pour éventualités (3 milliards de dollars) et pour la mesure de prudence économique (1 milliard de dollars).

GOUVERNEMENT DU CANADA

État des flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 mars 2004

(en millions de dollars)

	2004	2003
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT —		
EXCÉDENT ANNUEL	**9 083**	**6 969**
Éléments n'affectant pas l'encaisse —		
Quote-part des bénéfices annuels des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	-3 711	-2 962
Amortissement des immobilisations corporelles	3 502	3 341
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	231	112
Variations des stocks et charges payées d'avance	133	432
Variations des régimes de retraite et autres obligations	2 611	346
Variations des comptes d'opérations de change	4 637	3 096
Variation nette des autres comptes	-3 372	532
ENCAISSE GÉNÉRÉE PAR LES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	***13 114***	***11 866***
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS —		
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-4 535	-5 051
Produits de cession d'immobilisations corporelles	91	288
ENCAISSE UTILISÉE PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS	***-4 444***	***-4 763***
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT —		
Remboursements nets des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	2 034	2 095
Émissions d'autres prêts, placements et avances	-9 366	-6 216
Remboursements d'autres prêts, placements et avances	4 907	4 619
ENCAISSE UTILISÉE (-) OU GÉNÉRÉE PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	***-2 425***	***498***
TOTAL DE L'ENCAISSE GÉNÉRÉE AVANT LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	***6 245***	***7 601***
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT —		
Émissions d'emprunts en monnaie canadienne	336 148	309 189
Remboursements d'emprunts en monnaie canadienne	-337 734	-305 773
Émissions d'emprunts en devises	14 227	17 297
Remboursements d'emprunts en devises	-14 826	-23 188
ENCAISSE UTILISÉE PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	***-2 185***	***-2 475***
AUGMENTATION NETTE DE L'ENCAISSE	**4 060**	**5 126**
ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	***16 486***	***11 360***
ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE	***20 546***	***16 486***
RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE		
Encaisse utilisée pour les intérêts	19 855	21 574

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états.
On trouvera plus de précisions (non vérifiées) dans d'autres sections de ce volume.

Notes aux états financiers du gouvernement du Canada

1. Sommaire des principales conventions comptables

Périmètre comptable

Le périmètre comptable du gouvernement du Canada comprend tous les ministères, organismes, sociétés et fonds qui appartiennent au gouvernement ou qui sont sous son contrôle et qui doivent rendre compte au Parlement. Les activités financières de toutes ces entités sont consolidées dans les présents états financiers, sauf pour ce qui est des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, lesquelles ne dépendent pas de crédits parlementaires pour financer leurs activités. Ces sociétés sont présentées selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

Le Régime de pensions du Canada est exclu du périmètre comptable parce qu'il est contrôlé conjointement par le gouvernement fédéral et les provinces participantes.

Méthode de comptabilité

Le gouvernement comptabilise tous les revenus et les charges selon la comptabilité d'exercice. Les revenus fiscaux sont inscrits dans l'exercice qui donne lieu au revenu. Les actifs sont inscrits au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Les passifs et les obligations financières envers des tiers sont inscrits au montant estimatif payable ultimement. Autant les actifs financiers que non financiers sont présentés à l'état de la situation financière. Les actifs non financiers sont passés en charges par le biais de l'amortissement ou au moment de leur utilisation. Les actifs non financiers ne sont pas pris en compte dans le calcul de la dette nette du gouvernement, mais par contre, ils sont déduits de la dette nette pour établir le déficit accumulé.

Revenus

Les revenus fiscaux proviennent d'opérations d'échange entre des tiers. Ils sont constatés selon la comptabilité d'exercice, dans l'exercice où survient l'événement qui donne lieu au revenu. Les impôts sur le revenu sont constatés lorsque le contribuable a gagné le revenu qui est sujet à l'impôt. Les revenus provenant de la taxe sur les produits et services domestiques sont constatés au moment de la vente des produits ou des services et sont présentés à l'état des résultats et du déficit accumulé déduction faite des crédits d'impôt. Les revenus provenant des droits d'accise sont constatés lorsque le contribuable fabrique les biens taxables en vertu de la *Loi sur l'accise*. Les revenus provenant des taxes d'accise sont constatés lorsque le contribuable vend les marchandises taxables en vertu de la *Loi sur l'accise*. Les revenus des droits de douane et de la taxe sur les produits et services à l'importation sont constatés lorsque les marchandises sont autorisées à entrer au Canada.

Les revenus fiscaux sont évalués à partir des montants cotisés et des estimations des montants non cotisés établies en fonction des encaissements. Les revenus annuels comprennent également des rajustements entre les revenus estimatifs d'exercices antérieurs et les montants réels, ainsi que les revenus des nouvelles cotisations établies pour les années antérieures. Les revenus ne comprennent pas d'estimations pour des montants d'impôts non déclarés.

Les revenus fiscaux non perçus à la fin de l'exercice ou les remboursements qui ne sont pas encore émis sont présentés respectivement comme impôts à recevoir et impôts à payer à l'état de la situation financière. Ces montants comprennent également des débiteurs et des créditeurs ayant trait à des sommes perçues par le régime fiscal telles que les cotisations d'assurance-emploi.

Les autres revenus sont constatés dans l'exercice auquel ils se rapportent. Les cotisations d'assurance-emploi sont constatées à titre de revenu dans l'exercice au cours duquel la rémunération assurable est gagnée.

Charges

Les charges de fonctionnement du gouvernement sont inscrites lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus. Les paiements de transfert sont passés en charges lorsque le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions de l'accord de transfert ou, dans le cas d'opérations qui ne s'inscrivent pas dans le cadre d'un programme existant, lorsque le gouvernement annonce une décision de procéder à un transfert non répétitif, en autant que la loi habilitante ou l'autorisation de paiement soit approuvée par le Parlement avant l'achèvement des états financiers.

Les charges incluent des provisions qui tiennent compte des changements de la valeur économique des actifs et des passifs, y compris la provision pour créances irrécouvrables et les provisions pour les prêts, placements et avances et pour les stocks périmés. De plus, les charges incluent l'amortissement des immobilisations corporelles, ainsi que l'utilisation des stocks et des charges payées d'avance.

Les primes et escomptes à l'émission de la dette publique sont amortis de façon linéaire jusqu'à l'échéance du terme des titres respectifs. L'amortissement correspondant est comptabilisé dans les frais de la dette publique.

Actifs non financiers

Les coûts d'acquisition de terrains, de bâtiments, de matériel et d'autres immobilisations sont capitalisés comme immobilisations corporelles et sont amortis aux charges au cours de la durée de vie utile des biens. Pour certaines immobilisations corporelles dont les coûts ne sont pas facilement disponibles, comme les vieux bâtiments, les coûts actuels estimatifs ont été extrapolés rétroactivement d'une manière systématique et rationnelle pour estimer les coûts d'origine approximatifs.

Les stocks sont constitués de pièces et fournitures qui seront utilisées dans la prestation des programmes et qui ne sont pas destinées à la revente. Les stocks sont inscrits au coût. Les stocks qui n'ont plus de potentiel de service sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette. Les articles dont le coût n'est pas facilement disponible ont été évalués en utilisant les meilleures estimations de la direction pour en déterminer les coûts d'origine selon l'information disponible.

Prêts à des conditions de faveur

Les prêts consentis à long terme, à faible taux d'intérêt ou sans intérêt, et les placements dans des organisations qui consentent des prêts analogues sont passés en charges en entier ou en partie lorsque la valeur économique de ces prêts est réduite à cause de leurs conditions de faveur.

Prêts consentis aux États souverains

Les prêts consentis aux États souverains sont considérés recouvrables, sauf si le débiteur refuse officiellement d'honorer sa dette. Toutefois, le gouvernement a établi des provisions dans l'éventualité où des mesures possibles d'aide concernant la dette ou le service de la dette pourraient être offertes à certains pays débiteurs en vertu d'ententes multilatérales ou bilatérales.

Régimes de retraite et autres avantages futurs des employés et anciens combattants

Les droits des employés de recevoir des prestations de retraite ou autres avantages futurs pour employés et anciens combattants sont comptabilisés selon une méthode actuarielle. Cette évaluation vise à déterminer la valeur actualisée des droits futurs et se fonde sur diverses estimations. Lorsque les données réelles diffèrent des estimations, les redressements nécessaires sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active des employés visés.

Passif éventuel

Le passif éventuel est une obligation potentielle qui peut devenir une obligation réelle advenant la réalisation ou non d'un ou plusieurs événements futurs. S'il est probable que l'événement futur surviendra ou non, et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être établie, un passif estimatif et une charge sont enregistrés. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou s'il est impossible d'établir une estimation raisonnable, l'éventualité est divulguée dans les notes aux états financiers.

Passif environnemental

Le passif environnemental reflète les coûts estimatifs de la gestion et de la restauration des sites environnementalement contaminés. Fondé sur les meilleures estimations de la direction, un passif est inscrit et une charge est comptabilisée lorsque la contamination survient ou lorsque le gouvernement est informé de la contamination et qu'il a l'obligation, ou qu'il est probable qu'il aura l'obligation d'engager de tels coûts. Si l'obligation du gouvernement d'engager ces coûts est impossible à déterminer ou peu probable, ou si un montant ne peut être estimé raisonnablement, les coûts sont divulgués à titre de passif éventuel dans les notes aux états financiers.

Conversion des devises

Les opérations conclues en devises sont converties en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur au moment des opérations. Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis selon les taux en vigueur le 31 mars. Les gains et les pertes résultant de la conversion de devises sont présentés à l'état des résultats et du déficit accumulé en fonction des activités auxquelles ils se rapportent. Les gains et les pertes nets relatifs aux réévaluations des comptes d'opérations de changes, de la dette en devises et des accords d'échange sont présentés avec les revenus de placement provenant des comptes d'opérations de change à titre d'autres revenus des opérations en devises. Les gains et les pertes nets liés aux prêts consentis aux États souverains sont présentés avec les produits de placements provenant de ces prêts à titre d'autres revenus de programmes. Les gains et les pertes nets liés à la vente ou à l'achat de biens ou de services en devises sont présentés en contrepartie des charges de programmes des ministères à titre d'autres charges de programmes.

Utilisation d'estimations et incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers oblige le gouvernement à effectuer des estimations et à poser des hypothèses ayant une incidence sur les actifs, les passifs, les revenus et les charges inscrits aux états financiers. Compte tenu de leur nature, ces estimations sont sujettes à l'incertitude relative à la mesure. Des modifications à ces estimations et hypothèses au cours d'exercices futurs pourraient avoir des incidences importantes sur les états financiers. Cependant, au moment de la préparation de ces états, le gouvernement considère que ces estimations et hypothèses sont raisonnables. Certaines des estimations les plus importantes utilisées dans les présents états financiers touchent la comptabilisation selon la comptabilité d'exercice des revenus fiscaux et des débiteurs et créditeurs correspondants, y compris le passif au titre des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires, les provisions pour moins-value se rapportant aux prêts, y compris ceux consentis aux États souverains, les placements et les avances, les emprunts des sociétés d'État et autres entreprises publiques, les obligations découlant des régimes de retraite et des autres avantages futurs des employés et anciens combattants, les paiements futurs liés au passif éventuel et environnemental et les paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement.

Information comparative

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

2. Pouvoirs de dépenser et d'emprunter

i. Pouvoirs de dépenser

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées. Le gouvernement utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de son budget et des présents états financiers. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses, qui n'utilise qu'une méthode de comptabilité d'exercice partielle. Au cours de l'exercice, les dépenses ont été effectuées en vertu des autorisations suivantes :

	(en millions de dollars)	
	2004	2003
Limites des dépenses annuelles approuvées par le Parlement	66 470	62 101
Dépenses autorisées en vertu d'autres lois	107 281	99 056
Total des dépenses budgétaires autorisées	173 751	161 157
Moins les montants disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs et les montants devenus périmés, nets des montants dépassés	6 285	4 372
Total utilisé	167 466	156 785
Effet de la consolidation et de la comptabilité d'exercice intégrale	21 998	26 478
Total des charges	189 464	183 263

L'utilisation des autorisations budgétaires de dépenser présentée dans le tableau diffère du total des charges inscrites à l'état des résultats et du déficit accumulé. L'écart est attribuable à divers facteurs. Les pouvoirs de dépenser sont présentés selon une comptabilité d'exercice partielle, tandis que l'état des résultats et du déficit accumulé est préparé selon la comptabilité d'exercice intégrale. Certains comptes dotés d'autorisations non budgétaires de dépenser distinctes et certaines sociétés d'État sont consolidés dans les états financiers du gouvernement, mais ne sont pas compris dans les autorisations budgétaires de dépenser disponibles pour emploi. Les provisions pour évaluation des actifs et des passifs ne sont également pas comprises dans les pouvoirs de dépenser.

Outre les autorisations budgétaires de dépenser, des dépenses non budgétaires de 44 463 millions de dollars (39 749 millions de dollars en 2003) ont été autorisées au titre de prêts, placements et avances. Un montant net de 2 196 millions de dollars a été utilisé (1 809 millions de dollars en 2003), un montant de 31 millions de dollars est devenu périmé (131 millions de dollars en 2003) et un montant de 42 237 millions de dollars est disponible pour emploi au cours des exercices ultérieurs (37 808 millions de dollars en 2003).

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) concernant la provenance et l'utilisation des autorisations et les détails concernant les dépenses ministérielles au volume II des *Comptes publics du Canada*.

ii. Dépassement des pouvoirs de dépenser

Au cours de l'exercice, le crédit 15 du ministère des Finances—Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux a été dépassé par un montant de 62 millions de dollars.

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) concernant le dépassement des crédits et des autorisations dans les sections ministérielles du volume II des *Comptes publics du Canada*.

iii. Pouvoirs d'emprunter

Le gouvernement ne peut emprunter que si le Parlement l'y autorise. Une autorisation d'emprunter jusqu'à 4 000 millions de dollars est disponible des exercices antérieurs. Cette autorisation n'a pas été utilisée au cours de l'exercice 2003-2004 et demeure disponible pour les exercices ultérieurs.

iv. Comparaison des résultats et du budget

Les chiffres du budget mentionnés à l'état des résultats et du déficit accumulé et à l'état de la variation de la dette nette proviennent des montants qui ont été budgétisés initialement au budget de février 2003 (Budget 2003). Quoique le Budget 2003 ait été préparé selon la comptabilité d'exercice intégrale, il a toutefois été présenté sur une base nette. Des ajustements ont donc été apportés afin de présenter les montants budgétisés selon une base brute comparable aux montants réels déclarés. Puisque les soldes réels d'ouverture du déficit accumulé et de la dette nette n'étaient pas disponibles lors de la préparation du Budget 2003, le montants correspondants inscrits à la colonne budget ont été redressés pour correspondre aux soldes réels de fermeture de l'exercice précédent.

Le tableau suivant fait le rapprochement entre les montants du Budget 2003 initialement présentés et ceux présentés selon la méthode de comptabilisation utilisée dans les présents états financiers :

(en millions de dollars)

	Revenus			Charges			
					Autres charges de programmes		
	Impôt sur le revenu des particuliers	Revenus des sociétés d'État	Autres revenus de programmes	Prestation fiscale canadienne pour enfants	Charges des sociétés d'État	Défense nationale	Tous les autres ministères et organismes
Présenté dans le Budget 2003	86 500	2 500	4 900		5 500	12 100	30 000
Ajouter les montants présentés au net dans le budget :							
Paiements de prestations fiscales pour enfants	8 200			8 200			
Charges des sociétés d'État		1 700			1 700		
Revenus des ministères affectés aux charges			2 800			400	2 400
Montants révisés du budget	94 700	4 200	7 700	8 200	7 200	12 500	32 400

3. Charges

Les charges apparaissant à l'état des résultats et du déficit accumulé se détaillent comme suit :

i. Paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement

(en millions de dollars)

	2004	2003
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	22 341	21 100
Accords fiscaux	9 409	10 879
Autres	342	987
Paiements de remplacement pour programmes permanents[1]	-2 700	-2 321
Total des charges	29 392	30 645

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 1 du volume II des *Comptes publics du Canada*.

(1) Ce montant représente une réduction des paiements de transfert à une province ayant conclu une entente en vertu de laquelle le gouvernement fédéral accorde un abattement de l'impôt sur le revenu des particuliers de cette province.

ii. Autres paiements de transfert par portefeuille ministériel

(en millions de dollars)

	2004	2003
Affaires étrangères et Commerce international	2 684	2 456
Affaires indiennes et du Nord canadien	4 794	4 649
Agriculture et Agroalimentaire	3 920	2 654
Développement des ressources humaines	2 032	1 602
Finances	280	1 013
Industrie	2 411	1 975
Santé	2 464	1 619
Autres portefeuilles ministériels et provisions	4 379	4 019
Total des charges	22 964	19 987

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 1 du volume II des *Comptes publics du Canada*.

iii. Autres charges de programmes par portefeuille ministériel, excluant la Défense nationale

	(en millions de dollars)	
	2004	2003
Affaires étrangères et Commerce international	1 697	1 670
Agence des douanes et du revenu du Canada	5 320	5 613
Agriculture et Agroalimentaire	1 354	1 097
Conseil du Trésor	1 560	1 461
Développement des ressources humaines	2 905	2 719
Environnement	1 318	1 222
Industrie	2 118	1 924
Justice	1 028	946
Pêches et Océans	1 398	1 473
Santé	1 838	1 643
Solliciteur général	4 651	4 222
Travaux publics et Services gouvernementaux	2 348	2 352
Autres portefeuilles ministériels et provisions	4 347	2 654
Total des charges	31 882	28 996

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.
On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 1 du volume II des *Comptes publics du Canada*.

iv. Frais de la dette publique

	(en millions de dollars)	
	2004	2003
Frais de la dette publique reliés à la dette non échue —		
Intérêt sur la dette non échue	18 869	20 543
Amortissement d'escomptes sur les bons du Canada et du Trésor	3 213	2 879
Amortissement de primes, escomptes et commissions sur toutes les autres dettes	1 241	1 664
Frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts	91	119
Total	23 414	25 205
Charges d'intérêt relatives aux régimes de retraite et autres avantages futurs des employés	11 660	11 382
Autres	695	683
Total des frais de la dette publique	35 769	37 270

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 3 de ce volume.

v. Charges par type de ressources utilisées pour le fonctionnement

L'état des résultats et du déficit accumulé et les tableaux précédents présentent le détail des charges par ministère, ce qui représente les charges engagées pour chacune des principales fonctions du gouvernement. Le tableau suivant présente le détail de ces charges selon les principaux articles de charges :

	(en millions de dollars)	
Articles de charges	2004	2003
Paiements de transfert	102 378	98 643
Autres charges de programmes—		
Sociétés d'État[1]	6 084	6 166
Personnel	24 857	22 258
Transports et communications	2 252	2 366
Information	266	327
Services professionnels et spéciaux	4 848	5 306
Location	1 118	1 157
Services de réparation et d'entretien	1 548	2 072
Services publics, fournitures et approvisionnements	2 122	2 195
Autres subventions et charges	4 463	2 050
Charges d'amortissement	3 502	3 341
Pertes sur cession de biens	257	112
Total des autres charges de programmes	51 317	47 350
Total des charges de programmes	153 695	145 993
Frais de la dette publique	35 769	37 270
Total des charges	189 464	183 263

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.
On trouvera plus de précisions (non vérifiées) sur la concordance entre les articles de charges et les articles de dépenses à la section 3 de ce volume et plus de précisions (non vérifiées) sur les dépenses ministérielles par article à la section 1 du volume II des *Comptes publics du Canada*.

[1] Les montants à l'article de charges des sociétés d'État diffère des charges des sociétés d'État présentées à l'état des résultats et du déficit accumulé dû au fait que les charges d'amortissement et les pertes sur cession de biens des sociétés d'État consolidées sont présentées avec les articles de charges correspondants.

vi. Opérations importantes

Dans le budget de mars 2004, le gouvernement a annoncé le versement d'un supplément ponctuel de 2 000 millions de dollars au Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux. De plus, en mars 2004, le gouvernement a annoncé des mesures d'aide au secteur agricole totalisant 1 000 millions de dollars afin d'aider les producteurs à la suite du déclin important des revenus agricoles pour la récolte de 2003 et à la suite de la fermeture de la frontière Canada-État-Unis aux bovins. Le gouvernement a passé en charges 2 000 millions de dollars aux paiements de transfert à d'autres paliers de gouvernement et 1 000 millions de dollars aux autres paiements de transfert.

4. Déficit accumulé

Les opérations des sociétés d'État consolidées et de certains comptes à fins déterminées sont comprises dans les revenus et les charges du gouvernement. Les lois habilitantes exigent que les revenus de ces comptes à fins déterminées soient identifiés et que les paiements qui s'y rattachent soient imputés à ces revenus. Toute insuffisance des revenus par rapport aux paiements doit être comblée à même les revenus futurs de ces comptes. Le tableau suivant présente les soldes de ces comptes consolidés et l'avoir des sociétés d'État consolidées qui sont inclus dans le déficit accumulé :

	(en millions de dollars)	
	2004	2003
Déficit accumulé, excluant les comptes consolidés	551 422	556 508
Comptes consolidés —		
Compte d'assurance-emploi	-46 232	-43 796
Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest		1 085
Autres comptes d'assurance	149	170
Autres comptes consolidés	-289	-295
	505 050	513 672
Sociétés d'État consolidées	-3 557	-3 096
Déficit accumulé	501 493	510 576

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 4 de ce volume.

5. Dette non échue et autres instruments financiers

i. Dette non échue

Le tableau suivant présente les taux d'intérêt et l'échéance des émissions de dette par devise et par catégorie à leur valeur nominale.

(en millions de dollars)

	Obligations négociables						Bons du Canada	Billets	
Exercice d'échéance	$ CA	$ US	Autres[1]	Bons du Trésor	Obligations d'épargne, obligations à prime et titres de placement du Canada[2]	Obligations et billets non négociables[3]	$ US	Billets du Canada[4] et eurobillets à moyen terme[5]	Total
2005	32 528	2 623		113 400	1 605	17	3 364	1 311	154 848
2006	31 304	1 967			1 013	316		629	35 229
2007	23 595	1 311			1 459	1 352			27 717
2008	19 166		418		3 307	700		97	23 688
2009	21 857	3 278	3 303		4 474	519		629	34 060
2010 et ultérieurs	150 512	283			9 472	523		1 615	162 405
	278 962	9 462	3 721	113 400	21 330	3 427	3 364	4 281	437 947
Moins dette non échue détenue par le gouvernement[6]	182	286		22					490
	278 780	9 176	3 721	113 378	21 330	3 427	3 364	4 281	437 457
Obligation relative aux contrats de location-acquisition									2 774
Total de la dette non échue									440 231
Nature du taux d'intérêt[7]	Fixe[8]	Fixe	Fixe[1]	Variable	Variable	Fixe	Variable	Fixe[9]	
Taux d'intérêt effectif annuel pondéré incluant les accords d'échanges	6,00	5,26	4,88	2,52	3,37	9,96	0,92	2,37	
Fourchette des taux d'intérêt	3-14	0,73-9,7	4,88	1,98-3,55	1,25-7,25	2,10-14,06	0,86-1,06	0,70-4,50	

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 6 de ce volume.

(1) Comprend des obligations négociables émises en dollars Néo-Zélandais au montant de 418 millions de dollars avec un taux d'intérêt variable de 0,90% et des obligations de 3 303 millions de dollars émises en euros.

(2) Comprend 14 038 millions de dollars d'obligations d'épargne du Canada remboursables sur demande.

(3) Comprend 3 351 millions de dollars de bons émis au Régime de pensions du Canada, 28 millions de dollars de billets émis au Fonds pour l'équipement diagnostique et médical et 48 millions de dollars de billets émis à la Fiducie du supplément du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour les soins de santé.

(4) Comprend deux billets du Canada de 629 et 628 millions émis en yens japonais.

(5) Comprend des eurobillets à moyen terme émis en euros, dollars US, yens japonais, livres sterling, couronnes norvégiennes et couronnes danoises.

(6) Comprend 279 millions de dollars de titres détenus pour le remboursement de la dette non échue.

(7) Une dette ayant une échéance de moins d'un an est considérée comme ayant un taux d'intérêt variable. Pour les obligations négociables et les billets en devises, certains des taux d'intérêt fixes ont été convertis en taux variables en vertu d'accords d'échange.

(8) Comprend des obligations à rendement réel ayant une composante variable en vertu de l'indice des prix à la consommation.

(9) Comprend des billets à moyen terme ayant des taux variables.

ii. Instruments financiers dérivés et opérations de change à terme

a) Accords d'échange

La dette du gouvernement est émise à des taux d'intérêt fixes et variables et est libellée en dollars canadiens, en dollars US et en d'autres devises. Le gouvernement s'est engagé dans des accords d'échange de taux d'intérêt et de devises afin de faciliter la gestion de la structure de la dette. Dans le cas des accords d'échange de taux d'intérêt, le financement de taux d'intérêt fixes a été converti à des taux variables selon les taux d'acceptation bancaire ou taux interbancaires offerts à Londres (TIOL). Dans le cas des accords d'échange de devises, la dette en dollars canadiens et autres devises a été convertie en dollars US ou en d'autres devises à un taux d'intérêt soit fixe, soit variable. Comme pratique courante, les positions d'échange du gouvernement sont détenues jusqu'à échéance.

L'intérêt payé ou à payer et l'intérêt reçu ou à recevoir sur toutes les opérations d'échange sont enregistrés à titre de frais de la dette publique. Les profits ou pertes non réalisés dus aux fluctuations de la valeur en devises des accords d'échanges sont présentés à titre de créditeurs et charges à payer à l'état de la situation financière et constatés à titre de revenus des opérations en devises à l'état des résultats et du déficit accumulé.

Le tableau suivant présente les échanges ayant des montants contractuels et des montants nominaux de référence non réglés au 31 mars :

(en millions de dollars)

	2004		2003	
Exercice d'échéance	Échanges de taux d'intérêt $ CA	Échanges de devises $ CA	Échanges de taux d'intérêt $ CA	Échanges de devises $ CA
2004			50	3 608
2005		4 607		4 956
2006		4 471		4 616
2007		1 333		1 416
2008	33	3 036	37	3 287
2009	1 574	2 994	1 762	3 234
2010 et ultérieurs		8 168		8 303
	1 607	24 609	1 849	29 420

b) Risque de crédit inhérent aux accords d'échange

Le gouvernement gère son risque de crédit en s'associant principalement avec des établissements financiers ayant une cote financière d'au moins deux agences d'évaluation du crédit reconnues, dont l'une doit être Moody's ou Standard & Poor's. L'établissement doit avoir une cote financière équivalente à au moins A- au moment de l'entrée en vigueur de l'accord.

Le gouvernement ne détient aucune concentration de risque de crédit importante auprès d'un établissement donné et ne prévoit pas de perte de crédit en ce qui a trait aux accords d'échange.

Le tableau suivant présente les valeurs nominales de référence des accords d'échange répartis en fonction des cotes déterminées par Standard & Poor's :

(en millions de dollars)

Standard & Poor's	2004	2003
AAA	2 399	2 706
AA+	3 936	4 277
AA	2 057	3 126
AA-	7 778	8 849
A+	10 006	12 271
A	40	40
	26 216	31 269

c) Opérations de change à terme

Le gouvernement a procédé à des opérations de change à terme afin de se prémunir contre les fluctuations des taux de change qui pourraient toucher la position de réserve du Canada dans le Fonds monétaire international (FMI) qui fait partie des comptes d'opérations de change du Canada. La position de réserve du Canada dans le FMI est exprimée en droits de tirage spéciaux (DTS). Les opérations de couverture impliquent l'achat et la vente à terme des devises composant les DTS (soit : euro, dollar US, livre sterling et yen japonais). La dernière de ces couvertures a été liquidée en juin 2003.

iii. Gestion du risque lié aux devises et analyse de sensibilité du risque de change

Les risques de taux d'intérêt et risques de change sont gérés selon une stratégie consistant à rapprocher la structure de durée et la devise des actifs du Compte du fonds des changes (CFC) et les emprunts en devises connexes du gouvernement du Canada. Au 31 mars 2004, les actifs du CFC et les emprunts servant à financer ces actifs étaient efficacement jumelés, ce qui signifie que la plupart des variations de prix affecteraient également les deux côtés de l'état de la situation financière. Les actifs du FMI sont seulement partiellement jumelés puisqu'ils sont libellés en DTS.

Les actifs et passifs en devises du gouvernement du Canada sont détenus principalement dans trois portefeuilles de devises, soit le dollar US, l'euro et le yen japonais. Au 31 mars 2004, une hausse de 1 pour cent du dollar canadien par rapport au dollars US, à l'euro et au yen japonais aurait donné lieu à un gain de change de 27 millions de dollars résultant des risques non jumelés du portefeuille en dollars US et à des pertes de change de 17 millions de dollars et 5 millions de dollars résultant respectivement des risques non jumelés des portefeuilles en euro et en yen japonais. Au 31 mars 2004, les portefeuilles en euro et en yen ont un solde net débiteur.

iv. Obligation relative aux contrats de location-acquisition

L'obligation totale du gouvernement en vertu de contrats de location-acquisition au 31 mars 2004 s'élève à 2 774 millions de dollars (2 664 millions de dollars en 2003). Les intérêts liés à l'obligation relative aux contrats de location-acquisition de 156 millions de dollars (146 millions de dollars en 2003) sont compris dans les charges et font partie des frais de la dette publique. Les paiements minimaux exigibles en vertu de ces baux se résument ainsi :

Exercice d'échéance	(en millions de dollars)
2005	323
2006	309
2007	310
2008	296
2009	268
2010 et ultérieurs	3 692
Total des paiements minimaux exigibles en vertu de baux	5 198
Moins : intérêt théorique au taux moyen de 6,8 pour cent	2 424
Obligation relative aux contrats de location-acquisition	2 774

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 6 de ce volume.

v. Juste valeur des instruments financiers

a) Actifs et passifs financiers

Le tableau suivant présente la valeur comptable et la juste valeur des actifs et des passifs financiers. Les justes valeurs sont des estimations du gouvernement et sont habituellement calculées selon les conditions du marché à un moment précis, là où un marché existe. Les justes valeurs des instruments à court terme ou non négociables sont présumées correspondre à leurs valeurs comptables. Les justes valeurs peuvent ne pas refléter les conditions futures du marché ni les valeurs réelles qu'il serait possible d'obtenir si les titres étaient échangés sur le marché. Les calculs sont de nature subjective et comprennent des incertitudes inhérentes en raison de l'imprévisibilité des événements futurs.

(en millions de dollars)

	2004			2003		
	Valeur comptable	Juste valeur	Écart	Valeur comptable	Juste valeur	Écart
Actifs financiers—						
Encaisse et débiteurs	70 921	70 921		62 626	62 626	
Comptes d'opérations de change	44 313	45 962	1 649	48 950	51 149	2 199
Prêts, placements et avances, excluant les placements dans les sociétés d'État entreprises	18 571	20 853	2 282	14 639	16 545	1 906
Passifs—						
Créditeurs et charges à payer	79 964	79 964		79 437	79 437	
Dette non échue	440 231	475 244	-35 013	442 416	455 741	-13 325
Régimes de retraite du secteur public	127 560	127 656	-96	125 708	125 796	-88
Autres avantages futurs des employés et anciens combattants	39 367	45 470	-6 103	38 844	40 872	-2 028
Autres dettes portant intérêt	13 971	13 971		13 735	13 735	
Excédent de la juste valeur nette sur la valeur comptable			-37 281			-11 336

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

Les justes valeurs ont été déterminées selon les méthodes et hypothèses suivantes :

Les valeurs comptables des instruments financiers à court terme sont présumées être équivalentes à la juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. Ils comprennent l'encaisse, les impôts à recevoir et autres débiteurs, les créditeurs et charges à payer, ainsi que le dû au Régime de pensions du Canada.

La juste valeur des titres et des réserves d'or détenus dans les comptes d'opérations de change est établie en utilisant les cotes des marchés ou toute autre information disponible sur les marchés. Les créances et obligations financières auprès du Fonds monétaire international libellées en devises sont présentées en équivalents de dollars canadiens au 31 mars, ce qu'on présume correspondre à leur juste valeur.

La juste valeur des prêts aux sociétés d'État entreprises est généralement établie en utilisant leur valeur comptable. La juste valeur des placements de portefeuille ou placements temporaires est établie en utilisant les cotes des marchés boursiers ou toute autre information disponible.

La juste valeur des autres prêts, placements et avances est présumée correspondre à leur valeur comptable puisque des provisions sont utilisées pour en ramener la valeur comptable à des montants qui se rapprochent de leur valeur de réalisation estimative.

La juste valeur des obligations négociables libellées en dollars canadiens et en devises, des bons du Trésor émis en dollars canadiens, des eurobillets à moyen terme et des billets du Canada est établie en utilisant les cotes des marchés ou la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus calculée avec les taux de change et d'intérêt sur le marché à la fin de l'exercice. La juste valeur des autres instruments qui composent la dette non échue est présumée correspondre à leur valeur comptable, en raison de leur courte durée ou de leur nature non négociable.

La juste valeur des obligations découlant des régimes de retraite et des autres avantages futurs des employés et anciens combattants est présumée correspondre à la valeur actuarielle des obligations au titre des prestations constituées, après déduction de la juste valeur de l'actif des régimes de retraite, laquelle est établie à partir des cotes du marché pour les placements et de leur valeur actualisée pour les autres actifs des régimes.

b) Instruments financiers dérivés et opérations de change à terme

Le tableau suivant illustre la juste valeur des instruments financiers dérivés et des opérations de change à terme ainsi que les montants contractuels ou nominaux de référence en vigueur au 31 mars :

	(en millions de dollars)			
	2004		2003	
	Valeur nominale	Juste valeur	Valeur nominale	Juste valeur
Échanges de taux d'intérêt et devises	26 216	529	31 269	-1 479
Contrats d'opérations de change —				
Ventes à terme	nil	nil	1 504	nil

La juste valeur des accords d'échange et des opérations de change à terme correspond au montant estimatif que le gouvernement devrait recevoir ou payer selon les conditions de marché pour mettre un terme aux accords en date du 31 mars. La juste valeur est établie en utilisant la valeur actualisée des flux de trésorerie prévus pour les accords d'échange ou les opérations de change à terme calculée avec les taux de change et d'intérêt sur le marché à la fin de l'exercice. Selon que la juste valeur est positive ou négative, le gouvernement devrait recevoir ou verser un paiement si on mettait un terme à ces opérations.

6. Régimes de retraite du secteur public et autres avantages futurs des employés et anciens combattants

Le gouvernement parraine des régimes de retraite à prestations déterminées pour presque tous ses employés (y compris les membres de la fonction publique, des Forces canadiennes, de la Gendarmerie royale du Canada et de certaines sociétés de la fonction publique) ainsi que pour les juges de nomination fédérale et les parlementaires. Pour les principaux régimes, les prestations de retraite s'accumulent sur une période maximale de 35 ans à un taux de 2 pour cent par année de service ouvrant droit à pension, multiplié par la moyenne des cinq meilleures années consécutives de rémunération. Les prestations sont intégrées aux prestations du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec et elles sont indexées à l'inflation.

Depuis le 1er avril 2000, pour les régimes de retraite de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada, le montant net des cotisations, réduit des prestations et des paiements ayant trait au service postérieur à mars 2000, est investi sur les marchés financiers. Ces régimes sont généralement financés par les cotisations des employés, les cotisations des employeurs et les revenus de placement. Les cotisations et les paiements relatifs au service antérieur à avril 2000 et aux autres régimes de retraite qui ne font pas l'objet de placements externes sont consignés dans des comptes de pension de retraite, tenus dans les comptes du Canada en vertu des lois relatives aux pensions.

Le tableau suivant résume les principales opérations des régimes de retraite au cours de l'exercice :

	(en millions de dollars)					
	2004			2003		
	Régimes capitalisés	Autres	Total	Régimes capitalisés	Autres	Total
Cotisations—						
Employés	1 015	87	1 102	960	87	1 047
Sociétés de la fonction publique	126	21	147	123	23	146
Gouvernement	2 621	315	2 936	2 488	395	2 883
Total	3 762	423	4 185	3 571	505	4 076
Prestations versées	59	6 007	6 066	29	5 814	5 843

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 6 de ce volume.

Le gouvernement parraine également un certain nombre d'autres régimes d'avantages futurs dont les employés et anciens employés (y compris des militaires ou membres de la Gendarmerie royale du Canada) peuvent se prévaloir pendant ou après l'emploi ou à la retraite. Les coûts de ces avantages peuvent s'accumuler soit tout au long de la carrière active des employés, soit lorsqu'un événement survient pour donner lieu à un passif en vertu des modalités des régimes. Le gouvernement a l'obligation de verser des prestations futures pour invalidité et autres indemnités aux anciens combattants, ainsi qu'aux membres retraités et membres actifs des Forces canadiennes, à leurs survivants et aux personnes à leur charge. Les autres avantages futurs importants pour lesquels le gouvernement est responsable comprennent les régimes de soins de santé et de soins dentaires offerts aux retraités et aux personnes à leur charge, les indemnités de départ et les indemnités d'accident du travail.

Aucun de ces régimes n'est capitalisé. Les régimes de soins de santé et de soins dentaires sont des régimes contributifs, pour lesquels les cotisations des membres à la retraite sont versées dans l'exercice au cours duquel les prestations sont payables. Ces cotisations se sont élevées à 83 millions de dollars en 2004 (76 millions de dollars en 2003). Les coûts pour le gouvernement et les prestations versées sont présentés nets de ces cotisations.

Au 31 mars 2004, les obligations découlant des régimes de retraite et des autres avantages futurs des employés et anciens combattants incluent les éléments suivants :

	(en millions de dollars)			
	Régimes de retraite		Autres avantages futurs	
	2004	2003	2004	2003
Obligations au titre des prestations constituées	142 401	134 347	45 470	40 872
Moins : Actif des régimes de retraite —				
Placements à des valeurs liées au marché	13 386	8 905		
Cotisations à recevoir des employés pour services passés	513	455		
Total	13 899	9 360		
	128 502	*124 987*	*45 470*	*40 872*
Redressements non amortis relatifs aux estimations	-942	721	-6 103	-2 028
Obligations découlant des régimes de retraite et autres avantages futurs des employés et anciens combattants	127 560	125 708	39 367	38 844

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 6 de ce volume.

L'actif des régimes de retraite comprend des titres négociables et des cotisations à recevoir des employés ayant choisi l'option du rachat des services passés. Les placements sont évalués à des valeurs liées au marché, en vertu desquelles on établit une moyenne sur cinq ans des fluctuations entre les valeurs du marché et les valeurs marchandes prévues, à l'intérieur d'une limite de plus ou moins 10 pour cent de la valeur du marché. Au 31 mars 2004, la valeur du marché des placements s'élève à 14 232 millions de dollars (8 096 millions de dollars en 2003). Les cotisations à recevoir pour services passés sont actualisées pour en déterminer approximativement la juste valeur.

Les charges relatives aux régimes de retraite et autres avantages futurs des employés et anciens combattants comprennent les éléments suivants :

	(en millions de dollars)			
	Régimes de retraite		Autres avantages futurs	
	2004	2003	2004	2003
Charges nettes relatives aux régimes de retraite et autres avantages futurs des employés —				
Prestations nettes constituées	2 829	2 307	1 065	968
Amortissement des redressements relatifs aux estimations	-1 392	-2 174	201	5
Coûts des modifications aux régimes		17	50	
Constatation des gains nets non amortis		-17	-226	
Total	*1 437*	*133*	*1 090*	*973*
Charges d'intérêt relatives aux régimes de retraite et autres avantages futurs des employés —				
Intérêts sur les obligations moyennes au titre des prestations constituées	10 023	9 614	2 309	2 240
Rendement prévu sur l'actif moyen des régimes de retraite	-672	-472		
Total	*9 351*	*9 142*	*2 309*	*2 240*
Total des charges relatives aux régimes de retraite et autres avantages futurs des employés	10 788	9 275	3 399	3 213

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.
On trouvera plus de précisions (non vérifiés) à la section 6 de ce volume.

Au cours de l'exercice, des modifications ont été apportées pour offrir des prestations prolongées aux survivants des anciens combattants et pour modifier l'admissibilité à d'autres. Le coût ponctuel des services passés découlant de ces modifications est estimé à 50 millions de dollars. Il est imputé aux charges relatives aux avantages futurs et inclus dans les obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice. Les changements ont aussi donné lieu à une constatation accélérée des gains nets non amortis de 226 millions de dollars qui sont inscrits contre les charges relatives aux avantages futurs.

Les charges d'intérêts calculées sur les obligations actuarielles moyennes font partie des frais de la dette publique. Elles sont présentées après déduction du rendement prévu sur l'actif moyen des régimes de retraite établi selon la valeur liée au marché. Au cours de l'exercice, le taux de rendement réel des titres négociables, calculé selon une méthode pondérée en fonction du temps, a été de 26,1 pour cent (moins 13,5 pour cent en 2003).

Les changements survenus au cours de l'exercice dans les obligations au titre des prestations constituées et dans les placements des régimes de retraite sont comme suit :

(en millions de dollars)

	Régimes de retraite		Autres avantages futurs	
	2004	2003	2004	2003
Obligations au titre des prestations constituées — solde d'ouverture	134 347	125 899	40 872	38 475
Prestations constituées	3 970	3 401	1 065	968
Intérêts sur les obligations moyennes au titre des prestations constituées	10 023	9 614	2 309	2 240
Prestations versées	-6 066	-5 843	-2 843	-2 616
Frais d'administration	-78	-74	-33	-33
Transferts nets à d'autres régimes	-237	-2 282		
Modifications aux régimes		17	50	
Pertes actuarielles	442	3 615	4 050	1 838
Obligations au titre des prestations constituées — solde de clôture	142 401	134 347	45 470	40 872
Valeur liée au marché des placements — solde d'ouverture	8 905	5 872		
Rendement prévu sur l'actif des régimes	672	472		
Cotisations	3 762	3 571		
Prestations, transferts et autres	-66	-189		
Gains ou pertes (-) actuariels	113	-821		
Valeur liée au marché des placements — solde de clôture	13 386	8 905		

Des évaluations actuarielles des régimes de retraite sont établies tous les trois ans pour fins de capitalisation. Des évaluations des régimes de retraite et des autres avantages futurs des employés et anciens combattants sont mises à jour à chaque année pour fins comptables, en utilisant les hypothèses les plus probables dont dispose le gouvernement. Les évaluations reposent sur la méthode de répartition des prestations au prorata des services, sauf les évaluations pour les prestations aux anciens combattants et aux accidentés du travail, pour lesquelles les coûts s'accumulent lorsque survient un événement donnant lieu à un passif. Ce processus exige que l'on pose de nombreuses hypothèses, notamment des estimations relatives aux taux d'inflation, aux taux d'intérêts, aux taux de rendement prévu des placements, aux augmentations générales des salaires, à la composition de la main-d'œuvre, et aux taux de départs à la retraite et de mortalité. Lorsque l'expérience réelle diffère des hypothèses, il en résulte des redressements relatifs aux estimations qui sont amortis sur des périodes de 7 à 14 ans.

Les hypothèses portant sur le taux d'inflation à long terme et sur l'augmentation générale des salaires à long terme utilisées dans le cadre de l'évaluation pour fins comptables sont respectivement de 2 pour cent et de 2,9 pour cent (2 pour cent et 3 pour cent en 2003). Au 31 mars 2004, le taux de rendement prévu des placements des régimes de retraite et le taux moyen des obligations à long terme du gouvernement utilisés comme hypothèses pour établir la dette liée aux régimes de retraite s'élèvent respectivement à 5,8 pour cent et à 7,6 pour cent (6,25 pour cent et 7,8 pour cent en 2003). Les hypothèses correspondantes utilisées pour établir le coût des services courants et des charges d'intérêts sont de 6,25 pour cent et 7,8 pour cent (6,25 pour cent et 8,0 pour cent en 2003). Le taux d'escompte utilisé pour évaluer l'obligation relative aux autres avantages futurs des employés et anciens combattants est de 5,3 pour cent (5,8 pour cent en 2003), tandis que le taux utilisé pour le coût des services courants et des charges d'intérêt est de 5,8 pour cent (6,0 pour cent en 2003).

Des variations dans les hypothèses peuvent causer des augmentations ou diminutions importantes dans l'estimation des obligations. Le tableau suivant illustre les effets possibles d'un écart de 1 pour cent dans les hypothèses principales :

(en millions de dollars)

	Régimes de retraite		Autres avantages futurs	
	2004	2003	2004	2003
Effet potentiel sur les obligations suite à :				
Une hausse de 1 pour cent du taux d'escompte	-17 800	-15 700	-4 600	-3 900
Une baisse de 1 pour cent du taux d'escompte	22 600	17 500	5 700	4 800
Une hausse de 1 pour cent du taux d'inflation	17 600	15 600	5 200	4 100
Une baisse de 1 pour cent du taux d'inflation	-14 400	-12 800	-4 200	-3 400
Une hausse de 1 pour cent de l'augmentation générale des salaires	4 500	3 700	300	300
Une baisse de 1 pour cent de l'augmentation générale des salaires	-3 900	-3 300	-300	-300

7. Dû au Régime de pensions du Canada

Comme il est expliqué à la note 1, les opérations financières du Régime de pensions du Canada (le Régime) ne sont pas comprises dans ces états financiers.

Le Régime est un plan fédéral-provincial à titre de régime d'assurance sociale obligatoire et contributif. Il est en vigueur partout au Canada à l'exception de la province de Québec qui possède un régime semblable. Le Régime est administré par le gouvernement du Canada et est contrôlé conjointement avec les provinces participantes. Les paiements des pensions et des prestations de ce Régime sont financés au moyen des cotisations des employeurs, des employés et des travailleurs autonomes ainsi que par les revenus tirés de placements. En tant qu'administrateur, le pouvoir de dépenser conféré au gouvernement se limite au solde des actifs nets du Régime. Au 31 mars 2004, la juste valeur des actifs nets du Régime se chiffre à 72 512 millions de dollars (57 251 millions de dollars en 2003).

Le Compte du Régime de pensions du Canada (le Compte) a été établi dans les comptes du Canada pour enregistrer les opérations du Régime ainsi que les montants transférés au, ou reçus du Fonds de placement du Régime de pensions du Canada et de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada.

Le dépôt auprès du receveur général du Canada de 7 483 millions de dollars (7 093 millions de dollars en 2003) correspond au solde du Compte et est présenté en tant que passif du gouvernement envers le Régime au 31 mars 2004.

On trouvera de l'information additionnelle (non vérifiée) et les états financiers vérifiés du Régime à la section 6 de ce volume. Le *20ième Rapport actuariel du Régime de pensions du Canada*, préparé par l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières, fournit de l'information additionnelle portant sur le financement du Régime.

8. Impôts à recevoir et autres débiteurs

Les impôts à recevoir représentent les revenus fiscaux qui étaient cotisés en fin d'exercice ainsi que les sommes à recevoir qui sont inscrites à la suite de la comptabilisation des revenus fiscaux selon la méthode d'exercice au 31 mars. Ces sommes à recevoir ne sont pas exigibles avant l'exercice suivant. Les impôts à recevoir comprennent aussi d'autres débiteurs ayant trait à des sommes perçues par l'entremise du régime fiscal, telles que les cotisations d'assurance-emploi.

Le gouvernement a constitué une provision pour créances douteuses de 7 598 millions de dollars (7 175 millions de dollars en 2003) en rapport avec le total des impôts à recevoir. Il a de plus inscrit une provision pour mauvaises créances de 1 887 millions de dollars (2 091 millions de dollars en 2003), qui est présentée avec les autres charges de programmes. Les impôts sur le revenu à recevoir et la provision pour créances douteuses se détaillent comme suit :

(en millions de dollars)

	2004			2003
	Total des impôts à recevoir	Provision pour créances douteuses	Net	Net
Impôts sur le revenu à recevoir—				
Particuliers	26 512	3 767	22 745	20 969
Employeurs	11 312	475	10 837	9 559
Sociétés	6 397	1 215	5 182	4 169
Non-résidents	842	162	680	492
Taxes sur les produits et services à recevoir	9 638	1 884	7 754	7 837
Droits de douane à recevoir	157	36	121	88
Droits et taxes d'accise à recevoir	693	59	634	483
Total	55 551	7 598	47 953	43 597

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 7 de ce volume.

Les autres débiteurs représentent des réclamations financières facturées ou courues résultant de montants dus au gouvernement à la fin de l'exercice. Ils s'élèvent à 3 506 millions de dollars (3 586 millions de dollars en 2003) et ils sont présentés nets d'une provision pour créances douteuses de 1 084 millions de dollars (1 043 millions de dollars en 2003). On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 7 de ce volume.

9. Comptes d'opérations de change

Les comptes d'opérations de change représentent des créances et des dettes du gouvernement à la suite d'opérations de change. Le gouvernement conserve certains placements dans son Compte du fonds des changes afin de favoriser un comportement ordonné du marché des changes pour le dollar canadien. On trouvera plus de précisions sur ces placements dans les états financiers vérifiés du Compte du fonds des changes à la section 8 de ce volume.

Le tableau suivant présente les soldes des comptes d'opérations de change :

(en millions de dollars)

	2004	2003
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes	41 247	44 849
Fonds monétaire international —		
Souscriptions	12 185	12 942
	53 432	*57 791*
Moins :		
Fonds monétaire international —		
Effets à payer	7 606	7 270
Allocations de droits de tirage spéciaux	1 513	1 571
	9 119	*8 841*
Total des comptes d'opérations de change	44 313	48 950

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 8 de ce volume.

10. Sociétés d'État et autres entreprises publiques

Le gouvernement détient en propriété exclusive quarante-quatre sociétés d'État. Certaines de ces sociétés d'État dépendent du gouvernement pour la majeure partie de leur financement. Les activités financières de vingt-trois de ces sociétés ont été consolidées dans les présents états financiers. Les principales sociétés d'État consolidées comprennent : Énergie atomique du Canada limitée, la Société Radio-Canada, Marine Atlantique S.C.C. et VIA Rail Canada Inc. On trouvera des précisions (non vérifiées) sur ces sociétés à la section 4 de ce volume.

Les autres sociétés d'État sont des entreprises publiques en mesure de se procurer une bonne partie de leurs revenus grâce à leurs activités commerciales et qui sont financièrement autonomes. Ces sociétés d'État sont appelées sociétés d'État entreprises. Les principales sociétés d'État entreprises comprennent : la Banque du Canada, la Société canadienne d'hypothèques et de logement, la Société canadienne des postes et Exportation et développement Canada.

En outre, il existe un certain nombre d'entreprises publiques financièrement autonomes qui ne sont pas des sociétés d'État au sens de la *Loi sur la gestion des finances publiques* mais qui appartiennent au gouvernement ou sont contrôlées par celui-ci et qui doivent rendre compte au Parlement ou à un ministre. On fait référence à ces sociétés en tant qu'autres entreprises publiques. Les principales autres entreprises publiques comprennent : la Commission canadienne du blé et les administrations portuaires de Halifax, Montréal, Québec et Vancouver.

Pour les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, le gouvernement inscrit ces placements selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, en vertu de laquelle le coût de son avoir est réduit par les dividendes reçus et redressé pour refléter les bénéfices et pertes nets annuels après les redressements d'élimination pour les gains et pertes interorganisationnels non réalisés. Leurs actifs et passifs n'apparaissent pas dans les présents états financiers, à l'exception de leurs emprunts qui sont inscrits au passif du gouvernement lorsqu'ils ne sont pas prévus être remboursés directement par les sociétés. Le gouvernement présente également tous les montants à recevoir de ces sociétés ou payables à celles-ci. Selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, les comptes de ces sociétés ne sont pas redressés pour être harmonisés à la méthode de comptabilité du gouvernement. La plupart des sociétés suivent les principes comptables généralement reconnus utilisés par les sociétés du secteur privé.

Les tableaux suivants présentent les placements inscrits par le gouvernement pour les principales sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, ainsi qu'un sommaire de leurs résultats financiers.

	(en millions de dollars)	
	2004	2003
Prêts et avances—		
Société canadienne d'hypothèques et de logement	5 189	5 408
Autres	66	38
Total des prêts et avances	5 255	5 446
Placements—		
Exportation et développement Canada	2 480	2 078
Société canadienne d'hypothèques et de logement	2 718	1 950
Banque de développement du Canada	1 218	1 170
Société canadienne des postes	1 254	960
Financement agricole Canada	948	843
Société d'assurance-dépôts du Canada	681	539
Autres	1 678	1 569
Total des placements	10 977	9 109
Total	16 232	14 555

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 9 de ce volume.

	(en millions de dollars)	
	2004	2003
Actifs (incluant les immobilisations, stocks et charges payées d'avances de 6 828 $ (5 971 $ en 2003))	125 682	123 532
Passifs	114 599	114 340
Avoir net déclaré	11 083	9 192
Redressements d'élimination	-106	-83
Avoir net	10 977	9 109
Revenus	18 461	19 443
Charges	14 719	16 544
Bénéfice net de l'exercice déclaré	3 742	2 899
Redressements d'élimination	-31	63
Bénéfice net	3 711	2 962
Autres variations de l'avoir		
Dividendes[1]	-1 907	-1 881
Capital	64	67
	1 868	1 148
Avoir net d'ouverture	9 109	7 961
Avoir net de clôture	10 977	9 109
Engagements contractuels	5 983	6 428
Passif éventuel	2 801	2 800

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 9 de ce volume.

(1) Les montants présentés comme dividendes comprennent 1 754 millions de dollars (1 808 millions de dollars en 2003) en provenance de la Banque du Canada.

11. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les biens matériels acquis, construits, réalisés ou améliorés, dont la durée de vie utile s'étend au-delà de l'exercice et que l'on prévoit utiliser de façon continue pour la production de biens ou pour la prestation de services, y compris les activités militaires. Elles comprennent les terrains, les bâtiments, les ouvrages et infrastructures, le matériel et l'outillage, les véhicules, les améliorations locatives et les biens en construction. Les logiciels et les améliorations locatives n'incluent que le coût des biens acquis depuis le 1er avril 2001.

Les immobilisations corporelles ne comprennent pas les biens immeubles situés sur les réserves indiennes. De plus, le coût des œuvres d'art et des collections de musées, comprenant surtout des peintures, des sculptures, des dessins, des estampes, des photographies, des monuments, des films et des vidéos, est imputé aux charges de l'exercice au cours duquel ces biens sont acquis.

Le coût des immobilisations corporelles utilisées pour le fonctionnement du gouvernement est généralement amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie estimative des biens, comme suit :

Bâtiments	20 à 40 ans
Ouvrages et infrastructures[1]	5 à 40 ans
Matériel et outillage	3 à 30 ans
Véhicules	3 à 40 ans
Améliorations locatives	le moindre de la durée de vie utile de l'amélioration ou de la durée du bail
Biens en construction	lorsque mis en service et selon la catégorie de biens
Biens sous contrats de location-acquisition	selon la catégorie de biens

[1] Exception faite du Pont de la Confédération qui est amorti sur 100 ans.

(en millions de dollars)

	Coût				Amortissement cumulé					
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Cessions et moins-values	Solde de clôture	Solde d'ouverture	Charges d'amortissement	Cessions	Solde de clôture	Valeur nette aux livres 2004	Valeur nette aux livres 2003
Terrains	1 345	69	16	1 398					1 398	1 345
Bâtiments	15 584	1 082	47	16 619	7 040	633	-126	7 799	8 820	8 544
Ouvrages et infrastructures	10 478	101	29	10 550	5 180	244	21	5 403	5 147	5 298
Matériel et outillage	16 771	1 096	234	17 633	8 413	1 196	363	9 246	8 387	8 358
Véhicules (navires, aéronefs et autres)	28 213	1 430	197	29 446	13 727	1 186	149	14 764	14 682	14 486
Améliorations locatives	823	227	9	1 041	311	87	3	395	646	512
Biens en construction[1]	5 948	291	221	6 018					6 018	5 948
Biens sous contrats de location-acquisition	3 221	239	4	3 456	678	156	25	809	2 647	2 543
Total	82 383	4 535	757	86 161	35 349	3 502	435	38 416	47 745	47 034

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 10 de ce volume.

[1] Le montant des acquisitions de biens en construction est présenté net de 2 206 millions de dollars qui ont été reclassés à d'autres catégories à la suite de l'achèvement des biens.

12. Engagements contractuels

La nature des activités du gouvernement l'oblige à conclure des marchés et à contracter des obligations pluriannuels de grande envergure. Le tableau suivant présente un sommaire des principaux engagements contractuels pour lesquels on peut établir des estimations raisonnables :

	(en millions de dollars)	
	2004	2003
Accords de paiements de transfert	41 015	40 484
Acquisitions de biens et matériel et de produits et services	7 723	7 418
Contrats de location-exploitation	3 492	3 403
Organisations internationales	3 882	5 466
	56 112	56 771

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.
On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 11 de ce volume.

Les charges estimatives futures découlant de ces engagements s'établissent comme suit :

Exercice	(en millions de dollars)
2005	10 587
2006	6 690
2007	5 033
2008	4 029
2009	2 842
2010 et ultérieurs	26 931
	56 112

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 11 de ce volume.

i. Accords de paiements de transfert

Les engagements provenant d'accords de paiements de transfert comprennent un montant de 31 693 millions de dollars (32 451 millions de dollars en 2003) lié à diverses obligations contractuelles du gouvernement par l'entremise du compte du Ministre détenu par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour les programmes de logement social. Ces engagements financiers représentent actuellement environ 1 700 millions de dollars par exercice. Les montants inscrits pour la SCHL au titre des engagements pour les accords de paiements de transfert pour l'exercice 2003-2004 correspondent au total estimatif des obligations contractuelles résiduelles qui se prolongent pour des périodes allant jusqu'à 35 ans.

ii. Contrats de location-exploitation

Le gouvernement loue des locaux et du matériel en vertu de contrats de location-exploitation qui échoient à diverses dates. Au 31 mars 2004, les paiements minimaux futurs exigibles totalisent 3 492 millions de dollars (3 403 millions de dollars en 2003).

13. Passif éventuel

Le passif éventuel découle du cours normal des activités et sa résolution ultime est inconnue. Il comprend cinq catégories : les garanties accordées par le gouvernement, les organisations internationales, les sites contaminés, les réclamations et les causes en instance et imminentes et les programmes d'assurance.

i. Garanties accordées par le gouvernement

Les garanties accordées par le gouvernement au 31 mars 2004 s'élèvent à 56 883 millions de dollars (60 157 millions de dollars en 2003), pour lesquelles une provision de 2 770 millions de dollars (3 802 millions de dollars en 2003) a été inscrite.

ii. Organisations internationales

Le gouvernement détient du capital sujet à appel dans certaines organisations internationales qui pourrait nécessiter des paiements à ces organismes. Au 31 mars 2004, le capital sujet à appel s'élevait à 16 485 millions de dollars (18 245 millions de dollars en 2003).

iii. Sites contaminés

Un passif est inscrit pour constater les coûts estimatifs liés à la gestion et à la restauration des sites contaminés lorsque le gouvernement a l'obligation ou qu'il est probable qu'il aura l'obligation d'engager ces coûts. Le gouvernement a répertorié environ 2 400 sites (2 200 sites en 2003) où une telle situation est possible, et pour lesquels un passif de 3 564 millions de dollars a été inscrit (3 378 millions de dollars en 2003). Le gouvernement a estimé des coûts supplémentaires de décontamination de 1 045 millions de dollars (915 millions de dollars en 2003) qui ne sont pas inscrits puisque, en ce moment, on ne considère pas probable que ces coûts soient engagés. Les travaux continus d'évaluation des sites contaminés que le gouvernement effectue pourraient donner lieu à un passif environnemental additionnel, à la suite de la découverte de nouveaux sites, ou de modifications de l'évaluation ou de l'utilisation prévue des sites existants. Ces passifs seront imputés à l'exercice au cours duquel ils seront décelés.

iv. Réclamations et causes en instance et imminentes

Il existe des milliers de cas de réclamations et causes en instance et imminentes contre le gouvernement. Ces réclamations comprennent des cas où les sommes réclamées sont mentionnées et plusieurs cas qui n'en mentionnent aucune. Bien que le montant total de ces recours soit important, leur dénouement ne peut être évalué. Le gouvernement a inscrit une provision pour les réclamations et les causes pour lesquelles un paiement futur est probable et qu'une estimation raisonnable de la perte peut être effectuée. Certaines réclamations importantes sont décrites ci-dessous :

Réclamations territoriales globales : Il y a présentement 78 (73 en 2003) réclamations territoriales globales en cours de négociation, admises pour la négociation ou à l'étude. Un passif de 3 700 millions de dollars (2 500 millions de dollars en 2003) a été estimé pour les réclamations qui ont progressé au point où la quantification est possible. Les autres réclamations sont toujours aux premières étapes de négociation et elles ne peuvent pas encore être chiffrées.

Cotisations fiscales faisant l'objet d'une opposition ou d'un appel : Au 31 mars 2004, un montant de 7 615 millions de dollars (7 641 millions de dollars en 2003) de cotisations fiscales faisait l'objet d'oppositions à l'Agence des douanes et du revenu du Canada et un montant de 986 millions de dollars (1 420 millions de dollars en 2003) faisait l'objet d'appels devant la Cour canadienne de l'impôt, la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada.

v. Programmes d'assurance

Trois sociétés d'État entreprises mandataires administrent des programmes d'assurance pour le gouvernement. Advenant que ces sociétés manquent de fonds pour rencontrer leurs obligations, le gouvernement devra fournir les montants nécessaires. La Société d'assurance-dépôts du Canada administre le Fonds d'assurance-dépôts qui assure, jusqu'à concurrence de 60 000 dollars par déposant, les dépôts effectués auprès de chacune des banques, compagnies de fiducie ou de prêts membres; la Société canadienne d'hypothèques et de logement administre le Fonds d'assurance hypothécaire qui assure les prêts hypothécaires consentis par les institutions privées sur les propriétés résidentielles au Canada et le Fonds de titres hypothécaires garantis qui garantit le paiement ponctuel du principal et des intérêts aux investisseurs de titres en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*; et Exportation et développement Canada assure les exportations et les investissements à l'étranger afin de faciliter et de promouvoir les exportations. Au 31 mars 2004, le total des assurances en vigueur s'élève à 688 210 millions de dollars (645 953 millions de dollars en 2003). Le gouvernement prévoit que les trois sociétés pourront combler le coût des réclamations courantes et éventuelles.

On trouvera plus de précisions (non vérifiées) à la section 11 de ce volume.

INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE
OBSERVATIONS DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE
SUR LES
ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2004

POINTS SAILLANTS

Ces observations ont pour but d'expliquer certains éléments de mon rapport sur les états financiers du gouvernement du Canada au 31 mars 2004 et pour l'exercice clos à cette date :

- Depuis 1997, le gouvernement a transféré 9,1 milliards de dollars à 15 fondations. Il a comptabilisé ces paiements de transfert comme charges bien que la majeure partie des fonds se trouvent toujours dans les comptes bancaires des fondations et dans des placements portant intérêt. Le mode de financement des fondations, la comptabilisation de ces paiements de transfert et le régime redditionnel de ces fondations me préoccupent toujours.
- L'excédent accumulé dans le Compte d'assurance-emploi s'établissait à 46 milliards de dollars au 31 mars 2004. Cela est supérieur à trois fois la réserve de 15 milliards de dollars jugée suffisante par l'actuaire en chef de Développement des ressources humaines Canada en 2001. À mon avis, le Parlement n'avait pas l'intention de laisser accumuler dans le Compte un excédent au-delà de ce qu'il pouvait être raisonnable de dépenser aux fins de l'assurance-emploi, étant donné la structure actuelle des prestations et compte tenu aussi d'un éventuel ralentissement économique. Par conséquent, j'ai conclu que le gouvernement n'a pas respecté l'esprit de la *Loi sur l'assurance-emploi*.
- Le gouvernement doit veiller à ce que des améliorations soient apportées aux systèmes et pratiques comptables du ministère de la Défense nationale et de l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour la comptabilisation des stocks militaires et des impôts à payer et à recevoir, respectivement.

FONDATIONS

Pendant un certain nombre d'années, j'ai décrit dans mon rapport de vérification sur les états financiers du gouvernement mes préoccupations au sujet des fondations. Depuis 1997, le gouvernement a comptabilisé comme charges dans ses états financiers des paiements de transfert de 9,1 milliards de dollars à plusieurs fondations (y compris des paiements de transfert totalisant 400 millions de dollars en 2003-2004). Ces fonds ont été transférés aux fondations bien avant les besoins. Comme l'indique le tableau ci-dessous, au 31 mars 2004, les fondations avaient toujours en main 7,7 milliards de dollars, soit dans leurs comptes bancaires et leurs placements, soit comme montants à recevoir du gouvernement.

En plus de mes préoccupations sur le financement des fondations, j'ai soulevé des questions sur la comptabilisation des paiements de transfert. Plus particulièrement, j'ai indiqué qu'à mon avis, le traitement comptable refléterait mieux la substance économique de l'opération si les charges étaient comptabilisées lorsque les fonds sont remis aux bénéficiaires ultimes prévus ou lorsqu'ils sont utilisés aux fins ultimes annoncés par le gouvernement pour cette dépense.

Information financière sommaire sur les fondations, 1996-1997 à 2003-2004

Fondations[1]	Année où elle a été annoncée	Financement reçu[2]	Subventions accordées[3]	Intérêts gagnés	Administration	Solde 31 mars 2004[4]	Engagements de financement signés[5]
				($ Millions)			
Fondation canadienne pour l'innovation	1997	3 651	1 230	740	39	3 122	1 529
Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire	1998	2 500	1 155	690	47	1 988	9
Inforoute Santé du Canada Inc.	2001	1 200	51	83	30	1 202	42
Fonds de dotation[6]	Entre 2000 et 2002	389	10	48	11	416	104
Génome Canada	2000	375	188	52	19	220	198
Fondation pour la guérison des autochtones	1998	350	241	86	43	152	139
Fondation pour l'appui technologique canadien au développement durable	2001	350	6	10	7	347	37
Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé	1997	152	37	14	7	122	21
Autres fondations de moins de 125 millions de dollars[7]	Entre 2000 et 2002	120	36	13	4	93	16
Total		**9 087**	**2 954**	**1 736**	**207**	**7 662**[8]	**2 095**

1 Les fondations de ce tableau ont reçu chacune au total plus de 10 millions de dollars du gouvernement depuis 1997, expressément pour des dépenses devant être effectuées plus d'un an plus tard.

2 Les paiements de transfert comprennent les 100 millions de dollars annoncés dans le Budget de mars 2004 qui étaient dus aux fondations au 31 mars 2004.

3 En plus des subventions accordées, cette colonne inclut les charges de projet admissibles.

4 Ces montants sont les soldes à la date des derniers rapports annuels lorsque les états financiers au 31 mars 2004 ne sont pas disponibles - modifiés pour tenir compte des 100 millions de dollars annoncés dans le Budget de mars 2004.

5 Ces montants sont fondés sur les déclarations des fondations quand ils ne sont pas présentés dans leurs états financiers.

6 Ce sont des fonds de dotation seuls les bénéfices sont distribués: ce sont le Fonds d'investissement municipal vert; la Fondation Pierre-Elliott-Trudeau; la Clayoquot Biosphere Trust Society; le Fonds de dotation pour le saumon du Pacifique; l'Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques – Université de Moncton et la Fondation de l'alphabétisation du Collège Frontière.

7 Ce sont la Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère et le Forum des fédérations.

8 En plus du financement octroyé aux fondations et aux fonds de dotation inclus dans ce tableau, 550 millions de dollars ont été transférés à d'autres organisations qui sont indépendantes du gouvernement, dont 391 millions de dollars n'avaient pas encore été utilisés au 31 mars 2004. Ces autres organisations sont l'Institut canadien d'information sur la santé, le Fonds d'habilitation municipal vert, PRECARN, le Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement, l'Institut canadien de recherches avancées et le Canadian Centre for Learning.

J'ai également soulevé des préoccupations au sujet du régime de reddition de comptes des fondations et exprimé la crainte que des facteurs comptables empêchent le gouvernement d'apporter toutes les améliorations nécessaires. En d'autres mots, les structures de reddition de comptes et de gouvernance pour les fondations découlent peut-être du désir de comptabiliser les paiements de transfert aux fondations comme charges de l'exercice, plutôt que lorsque ces fonds sont utilisés par les fondations pour leurs fins ultimes. À mon avis, les décisions sur le financement et la reddition de comptes devraient être fondées uniquement sur la nécessité d'assurer une saine gestion des fonds publics. Elles ne devraient pas être fondées sur la volonté d'obtenir un résultat comptable donné.

Dans mes rapports précédents, j'ai indiqué que même si je soulevais des questions au sujet du traitement comptable des paiements de transfert aux fondations, je ne pouvais déclarer sans équivoque que le gouvernement ne respectait pas les normes comptables en vigueur établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. J'ai indiqué aussi dans mes observations précédentes que le CCSP menait deux projets pertinents pour notre débat sur la comptabilisation des fondations. Nous sommes en train de discuter avec les représentants du Secrétariat du Conseil du Trésor de l'incidence de l'un de ces projets, soit la norme que le CCSP vient d'adopter sur le périmètre comptable du gouvernement, qui s'appliquera à l'exercice 2005-2006. Nous examinerons l'interprétation que le gouvernement donnera à cette nouvelle norme au cours du prochain exercice.

Nous continuerons aussi de suivre l'avancement de l'autre projet du CCSP, qui vise à établir des directives sur la comptabilisation des paiements de transfert des gouvernements, y compris le financement pluriannuel.

Quant au régime redditionnel des fondations, le gouvernement a réitéré dans le Budget de 2004 l'engagement d'améliorer le régime qu'il avait commencé dans le Budget de 2003. J'espère qu'il apportera les améliorations suivantes : la communication de résultats crédibles, une surveillance ministérielle efficace et une vérification externe adéquate. Même si les engagements annoncés dans le Budget semblent viser davantage certains de ces éléments (notamment l'information communiquée) plutôt que d'autres, ils sont néanmoins encourageants.

Je compte examiner le régime redditionnel des fondations, y compris la mesure dans laquelle le gouvernement donne suite à ses engagements, dans le cadre d'une vérification qui fera partie de mon rapport de février 2005.

Je souligne encore une fois que je n'exprime aucune opinion sur le bien-fondé des fondations comme moyen d'assurer des programmes gouvernementaux. De même, mes commentaires ne devraient être interprétés nullement comme une critique des personnes chargées des fondations. Mes préoccupations ont trait uniquement au financement de ces organisations avant les besoins, aux dispositions existantes pour leur reddition de comptes et leur gouvernance, et à la façon dont le gouvernement comptabilise les fonds qu'il leur transfère.

EXCÉDENT DU COMPTE D'ASSURANCE-EMPLOI

Un autre problème de longue date que j'ai exposé dans mon rapport de vérification est l'excédent du Compte d'assurance-emploi. En 2003-2004, l'excédent du Compte d'assurance-emploi a augmenté encore de 2 milliards de dollars (incluant des revenus d'intérêt de 1 milliard de dollars sur le solde du Compte) pour s'établir à 46 milliards de dollars. Cela est supérieur à trois fois la réserve jugée suffisante par l'actuaire en chef dans son rapport de 2001 sur les taux de cotisation d'assurance-emploi. Comme l'assurance-emploi est un programme gouvernemental, les cotisations, les prestations et les autres transactions d'assurance-emploi sont présentées dans les états financiers du gouvernement du Canada. Le fait d'inclure le programme d'assurance-emploi dans les comptes du gouvernement a eu comme effet d'augmenter l'excédent annuel du gouvernement de 2 milliards de dollars en 2003-2004 et de réduire le déficit accumulé au 31 mars 2004 de 46 milliards de dollars.

J'ai constaté que, dans la *Loi d'exécution du budget* de 2003, le gouvernement a établi pour 2004 le taux de cotisation à l'assurance-emploi à 1,98 $ par tranche de 100 $ de gains assurables. Il a donc l'intention de faire correspondre les cotisations projetées au coût du programme pour 2004. Cette mesure peut empêcher que l'excédent augmente beaucoup au cours de l'exercice commençant le 1er janvier 2004, mais elle ne règle en rien le problème de l'excédent accumulé.

Solde du Compte d'assurance-emploi au 31 mars

en milliards de dollars

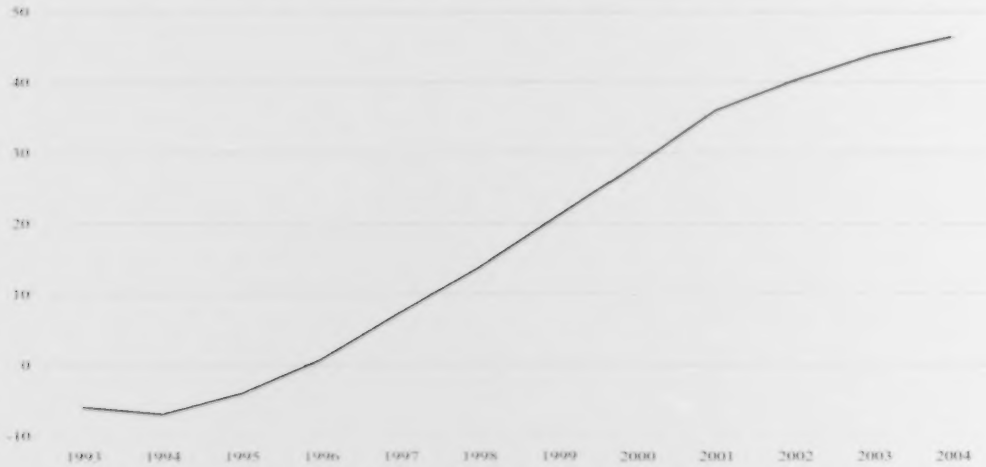

Les chiffres antérieurs à 2002 ont été ajustés pour tenir compte de la méthode de la comptabilité d'exercice.

L'article 66 de la *Loi sur l'assurance-emploi*, qui est actuellement suspendu, exige que dans la mesure du possible, les cotisations versées assurent au Compte d'assurance-emploi, au cours d'un cycle économique, un apport de revenu suffisant pour couvrir les coûts autorisés imputés au Compte et maintenir une certaine stabilité des taux. À mon avis, cela veut dire que les cotisations d'assurance-emploi devraient être égales aux charges au cours d'une période de temps, tout en procurant une réserve suffisante pour que les taux demeurent stables advenant un ralentissement économique.

Dans son budget de 2003 et celui de 2004, le gouvernement a indiqué que les principes suivants sur l'établissement des taux serviraient de point de départ à des consultations continues :

- Les taux de cotisation devraient être établis de manière transparente, et à partir de conseils d'experts indépendants.
- Les revenus prévus au titre des cotisations devraient correspondre aux coûts prévus du programme.
- Les taux de cotisation devraient atténuer l'effet sur le cycle conjoncturel et être relativement stables au fil du temps.

Ces principes sont, à mon avis, conformes à l'interprétation voulant que l'intention du Parlement était que le programme d'assurance-emploi demeure en équilibre.

À mon avis, le Parlement n'avait pas l'intention de laisser accumuler dans le Compte un excédent au-delà de ce qu'il pouvait être raisonnable de dépenser aux fins de l'assurance-emploi, étant donné la structure actuelle des prestations et compte tenu aussi d'un éventuel ralentissement économique. Par conséquent, à mon avis, le gouvernement n'a pas respecté l'esprit de la *Loi sur l'assurance-emploi*.

Lorsqu'il a suspendu pour la première fois l'article 66 de la *Loi sur l'assurance-emploi*, le gouvernement a indiqué qu'il effectuerait des recherches et mènerait des consultations publiques sur le processus d'établissement des taux de cotisation. Lorsqu'il a présenté son budget de février 2003, ces consultations n'avaient pas encore eu lieu. Dans ce budget, le gouvernement a annoncé officiellement qu'il tiendrait des consultations sur un nouveau processus d'établissement des taux pour 2005.

Dans le Budget de 2004, le gouvernement a informé la population canadienne qu'il étudiait les résultats des consultations et a réitéré son intention d'adopter une loi pour mettre en œuvre un nouveau mécanisme d'établissement des taux de cotisation. Cependant, dans la *Loi d'exécution du budget de 2004*, le gouvernement a donné au gouverneur en conseil le pouvoir d'établir le taux, encore une fois pour 2005, pour le cas où la loi ne serait pas adoptée à temps.

L'excédent de l'assurance-emploi a augmenté pour atteindre 46 milliards de dollars au 31 mars 2004. Je suis déçue de constater, au moment de rédiger mes observations, que la loi devant régler ce problème n'a pas encore été adoptée. Je recommande fortement au gouvernement de régler cette question de longue date.

DÉFIS QUI RESTENT À RELEVER

Par le passé, à la suite de ma vérification des états financiers sommaires du gouvernement du Canada, j'ai signalé, dans des chapitres sur la gestion financière et l'utilisation de l'information financière, des questions qui portent sur la gestion financière du gouvernement en général et que j'avais présentées dans mes rapports au Parlement. Je continuerai de le faire dans un chapitre de mon rapport de février 2005.

Quand les questions portent expressément sur les états financiers du gouvernement, j'en fais état dans mes observations sur les états financiers du gouvernement du Canada. Cette année, je souhaite parler des progrès du ministère de la Défense nationale et des problèmes que la comptabilisation et le suivi des coûts des stocks continuent de poser. Je traiterai également des défis que doit relever l'Agence des douanes et du revenu du Canada[1] et des limites que présentent ses systèmes d'information financière pour la comptabilisation des impôts à recevoir et à payer.

Ministère de la Défense nationale

La majeure partie des stocks de 6,1 milliards de dollars du gouvernement appartiennent à la Défense nationale. Historiquement, le Ministère consignait surtout des quantités dans ses systèmes d'inventaire; l'exactitude des coûts n'était donc pas une priorité et les coûts comptabilisés contenaient des erreurs. L'an dernier, j'ai exposé nombre des difficultés auxquelles le Ministère faisait face à cet égard. J'ai aussi indiqué que ce défi n'est pas unique au Canada. De nombreux gouvernements nationaux ont constaté que l'établissement du coût des stocks militaires était une tâche titanesque.

Le Ministère s'était alors engagé à mettre en œuvre une stratégie visant la mise en place de contrôles adéquats pour garantir que :

- les coûts des achats futurs seraient bien comptabilisés dans son système d'inventaire;
- le coût des vieux stocks serait supprimé de l'inventaire au fur et à mesure de leur utilisation; et
- l'utilisation des stocks serait surveillée adéquatement afin que les ajustements puissent être apportés au fur et à mesure de leur vieillissement.

Je constate que le Ministère a apporté des améliorations notables. Il a examiné le coût historique de certains éléments comme les munitions et a apporté les corrections nécessaires. Il a aussi amélioré les contrôles visant à détecter les erreurs dans ses dossiers d'inventaire. Il a établi un comité interministériel pour discuter des défis que pose continuellement l'amélioration des dossiers d'inventaire. De plus, le Ministère apporte des modifications à son système d'information pour améliorer la surveillance continue des entrées et des sorties de stocks de l'inventaire.

1 Le 12 décembre 2003, le gouvernement a annoncé une restructuration qui a donné lieu à la création de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). La responsabilité de l'administration de la *Loi sur les douanes* a été en grande partie transférée à l'ASFC.

Malheureusement, on continue de trouver des erreurs dans l'évaluation des stocks. Ces erreurs sont en grande partie attribuables à la justification du coût des stocks en question et à la présentation adéquate des opérations réalisées au cours de l'exercice (achats, utilisation et obsolescence) dans les états financiers sommaires. La plupart de ces erreurs ont été corrigées par le personnel de la Défense nationale, mais en majeure partie dans le cadre des travaux de clôture de l'exercice. Il serait préférable que ces erreurs ne se produisent pas au départ ou qu'elles soient découvertes grâce au processus régulier de surveillance du Ministère.

Le Ministère a fait peu de progrès pour déterminer l'étendue des stocks désuets. Il a désigné une part importante de ses stocks comme étant « non utilisés » et a demandé à ses gestionnaires de déterminer quelle proportion des stocks non utilisés pourrait être jugée comme étant désuète et nécessiterait la correction des dossiers d'inventaire.

Agence des douanes et du revenu du Canada

Un autre des défis que le gouvernement doit relever pour préparer ses états financiers est la comptabilisation selon la méthode de la comptabilité d'exercice des revenus fiscaux, ce qui comprend la constatation d'impôts à recevoir de 48 milliards de dollars et d'impôts à payer de 33 milliards de dollars.

La comptabilisation des revenus fiscaux selon la méthode de la comptabilité d'exercice est fondée sur les cotisations et les données nécessaires proviennent surtout des systèmes des divers programmes fiscaux. Ces systèmes n'ont pas été conçus comme des systèmes comptables et la présentation des impôts à recevoir et des impôts à payer selon la méthode de la comptabilité d'exercice exige énormément de manipulations de données. L'Agence des douanes et du revenu du Canada a établi un plan pluriannuel pour l'adoption de livres comptables auxiliaires pour ses diverses sources de revenus. Provisoirement, l'Agence produit les rapports au moyen des systèmes des programmes et effectue un rapprochement entre ces rapports et le grand livre de l'Agence pour garantir l'exactitude de l'information présentée sur les impôts à recevoir et à payer. Ce processus exige un lourd traitement manuel et de nombreux rapprochements. Malgré cela, il reste des écarts inexpliqués entre les impôts à recevoir qui figurent dans le grand livre et les divers rapports extraits des systèmes des programmes fiscaux pour justifier ces montants.

Au cours de l'exercice en cours, la direction a découvert les causes de certains de ces écarts. Cependant, il reste des écarts inexpliqués et je crains que cela ne se reproduise jusqu'à la mise en place d'un système comptable comportant des livres auxiliaires adéquats, pour justifier les montants comptabilisés dans le grand livre et dans les états financiers du gouvernement.

Résumé

Je souligne qu'actuellement, ni les problèmes du Ministère de la Défense nationale ni ceux de l'Agence des douanes et du revenu du Canada ne sont suffisamment importants pour m'amener à conclure que les états financiers ne donnent pas une image fidèle de la situation financière du gouvernement et des résultats de son fonctionnement.

Néanmoins, à mon avis, ces deux ministères doivent corriger les faiblesses de leurs systèmes d'information financière concernant ces soldes importants. Je suis consciente de l'étendue du défi à relever et du temps qu'il faudra pour le faire, mais la recherche et la mise en place de solutions doivent être une priorité.

ÉTAT DES POINTS SOULEVÉS AU COURS DES EXERCICES PRÉCÉDENTS

Observation	État actuel
Information produite en temps voulu	J'ai indiqué par le passé que l'utilité des états financiers sommaires du gouvernement est amoindrie si ces états ne peuvent être rendus publics après six mois après la fin de l'exercice. J'ai aussi indiqué que, dans le contexte actuel, la préparation plus rapide des états financiers sommaires du gouvernement pose des défis importants. Dans le Budget de 2004, le gouvernement s'est engagé à examiner son processus pour déterminer s'il est possible de publier ses résultats financiers plus rapidement dans le futur.
Clarté de la terminologie	Le gouvernement continue d'utiliser le terme « dette fédérale » dans certaines de ses publications. Je comprends qu'il utilise ce terme pour éviter la confusion au sujet de son excédent annuel, mais je crains que s'il est utilisé à la place de « déficit accumulé », que ce terme puisse être mal interprété par la population canadienne.
États financiers ministériels	En mars 2004, le gouvernement s'est engagé à produire des états financiers ministériels vérifiés dans cinq ans. Par le passé, j'ai fait part de mes préoccupations au sujet de la somme de travail nécessaire pour que les ministères soient prêts à préparer des états financiers fiables. Même si beaucoup de travail a été effectué depuis ma déclaration, il reste encore plus de travail à effectuer pour que les ministères et organismes visés par cette décision soient prêts à produire des états financiers vérifiés. Je continuerai de travailler avec le gouvernement dans ce but.
Présentation au net	L'an dernier, j'ai félicité le gouvernement d'avoir cessé généralement de présenter des chiffres au net dans ses états financiers sommaires. J'avais indiqué qu'il le faisait toujours dans le *Rapport financier annuel*. Je prends note que le gouvernement s'est engagé, dans le Budget de 2004, à étudier des façons de rendre comparable la présentation du Budget, du *Rapport financier annuel* et des *Comptes publics*.
Information communiquée au Parlement	J'ai recommandé que le gouvernement envisage d'améliorer la façon dont il rend compte de ses résultats financiers aux parlementaires et aux autres Canadiens intéressés. Je crois savoir que le gouvernement étudie la question dans le cadre de son Projet d'amélioration des rapports au Parlement.

EXPLICATION DE MON RAPPORT DE VÉRIFICATION

Pour les lecteurs qui souhaitent obtenir une explication plus poussée de mon rapport de vérification, j'ai décidé de fournir cette information aux lecteurs intéressés sur mon site Web ainsi que mes observations (www.oag-bvg.gc.ca).

SECTION 3

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Revenus, charges et déficit accumulé

SOMMAIRE

	Page
Revenus	3.2
Comptabilisation des revenus	3.2
Revenus fiscaux	3.3
Cotisations d'assurance-emploi	3.4
Autres revenus	3.5
Charges	3.7
Comptabilisation des charges	3.7
Coûts des opérations du gouvernement	3.8
Charges par article	3.11
Dépenses en vertu d'autorisations législatives	3.11

REVENUS, CHARGES ET DÉFICIT ACCUMULÉ

Cette section fournit de l'information sur les revenus, les charges et le déficit accumulé du gouvernement tel que présenté au tableau 3.1.

Une description narrative est fournie pour quelques comptes présentés dans certains tableaux. Cette description est présentée dans le même ordre que celui des tableaux respectifs.

TABLEAU 3.1
REVENUS, CHARGES ET DÉFICIT ACCUMULÉ

(en millions de dollars)

	2003-2004	2002-2003 [1]
Revenus—		
Revenus fiscaux, tableau 3.2	164 895	156 400
Cotisations d'assurance-emploi	17 546	17 870
Autres revenus, tableau 3.4	16 106	15 962
Total des revenus	**198 547**	**190 232**
Charges—		
Paiements de transfert	102 378	98 643
Autres charges de programmes	51 317	47 350
Total des charges de programmes	***153 695***	***145 993***
Frais de la dette publique	35 769	37 270
Total des charges, tableau 3.6	**189 464**	**183 263**
Excédent de l'exercice	**9 083**	**6 969**
Déficit accumulé au début de l'exercice	**510 576**	**517 545**
Déficit accumulé à la fin de l'exercice	**501 493**	**510 576**

[1] Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

REVENUS

Les revenus se composent de toutes les sommes fiscales et non fiscales qui entrent dans le calcul de l'excédent ou du déficit annuel du gouvernement.

Comptabilisation des revenus

Les revenus fiscaux sont présentés après déduction des remboursements; ils ne comprennent pas les impôts prélevés au nom des provinces et des territoires. Les revenus fiscaux du gouvernement sont constatés dans l'exercice où survient l'événement qui donne lieu au revenu. En ce qui concerne les impôts sur le revenu, le revenu est comptabilisé lorsque le contribuable a gagné le revenu générant l'impôt. Les revenus sont déterminés nets des déductions d'impôts et des crédits alloués en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Les revenus pour l'exercice financier se terminant le 31 mars sont établis en fonction des montants cotisés et des nouvelles cotisations établies au moment de la préparation des états financiers, ainsi que des estimations d'impôt sur le revenu réalisé au cours de la période comptable mais non encore cotisé ou de nouvelles cotisations non encore établies. Ces estimations sont établies en fonction de montants reçus au moment de la préparation des états financiers se rapportant à l'exercice financier se terminant le 31 mars qui n'ont pas été cotisés ou qui attendent une nouvelle cotisation. Les montants réels peuvent largement différer de ces estimations. Les divergences seront inscrites à l'exercice pendant lequel les cotisations ou nouvelles cotisations sont complétées. Les revenus ne comprennent pas d'estimations pour des montants d'impôts non déclarés.

Les taxes sur les biens et services et les revenus d'accise et de douanes sont inscrits en fonction des taxes et droits cotisés et établis au moment de la préparation des états financiers se rapportant à l'exercice financier se terminant le 31 mars. Pour les taxes sur les biens et services domestiques, les revenus sont constatés au moment de la vente des biens ou à la prestation de services. Pour les droits d'accise, les revenus sont constatés lorsque le contribuable fabrique des biens imposables en vertu de la *Loi d'accise*. Pour ce qui est des taxes d'accise, le revenu est constaté lorsque le contribuable vend des biens imposables en vertu de la *Loi d'accise*. Pour les droits de douanes ainsi que les droits d'importation sur les biens et services, les revenus sont constatés lorsque les biens sont autorisés à entrer au Canada par l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

Les cotisations d'assurance-emploi sont constatées à titre de revenu dans le même exercice que la rémunération assurable est gagnée. Les autres revenus sont constatés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Revenus fiscaux

Les revenus fiscaux comprennent l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, les autres revenus d'impôt sur le revenu, et les autres taxes et droits, tels que détaillés au tableau 3.2.

TABLEAU 3.2
REVENUS FISCAUX

(en millions de dollars)

	2003-2004	2002-2003 [1]
Revenus fiscaux—		
Impôt sur le revenu—		
Des particuliers [2]	92 957	89 530
Des sociétés	27 431	22 222
Autres revenus d'impôt sur le revenu	3 142	3 291
	123 530	***115 043***
Autres taxes et droits—		
Taxe sur les produits et services, tableau 3.3 [2]	28 286	28 248
Taxes sur l'énergie—		
Taxe d'accise—Essence	3 990	4 479
Taxe d'accise—Essence d'aviation et combustible diesel	962	456
	4 952	*4 935*
Droits de douane à l'importation	2 887	3 278
Autres taxes et droits d'accise—		
Droits d'accise	4 085	2 024
Cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens	410	421
Diverses taxes et droits d'accise	745	2 451
	5 240	*4 896*
	41 365	***41 357***
Total des revenus fiscaux [3]	164 895	156 400

(1) Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.
(2) Les variations des montants rapportés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada sont attribuables aux redressements de consolidation.
(3) Des détails supplémentaires sont fournis au tableau 4a de la section 1 du volume II.

Impôt sur le revenu des particuliers

Cet impôt est prélevé sur le revenu des particuliers en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. L'impôt sur le revenu des particuliers constitue la source de revenus la plus importante.

Impôt sur le revenu des sociétés

Cet impôt est prélevé sur le revenu des sociétés en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Autres revenus d'impôt sur le revenu

Les autres revenus d'impôt sur le revenu comprennent l'impôt sur le revenu des non-résidents et d'autres revenus fiscaux.

L'impôt sur le revenu des non-résidents est prélevé sur le revenu gagné au Canada par les non-résidents en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Il prend la forme de retenues d'impôt sur les dividendes, intérêts, loyers, redevances et pensions alimentaires, et sur les revenus de non-résidents au titre de successions et de fiducies.

Les autres revenus fiscaux se composent principalement de retenues d'impôt sur le revenu gagné au Canada par des compagnies d'assurance-vie non résidentes et sur le revenu des fiducies.

Autres taxes et droits

Les autres taxes et droits sont perçus en vertu de la *Loi sur la taxe d'accise* et en vertu du *Tarif des douanes* (loi), et englobent la taxe sur les produits et services, les droits de douane à l'importation, la taxe sur l'énergie et les autres taxes et droits d'accise.

Taxe sur les produits et services

La taxe sur les produits et services (TPS) est entrée en vigueur le 1er janvier 1991. La TPS s'applique à un taux de 7 pour cent sur la plupart des produits et services offerts au Canada, à l'exception des aliments de base, de la majorité des services de santé et de soins dentaires, de la majorité des services d'éducation et des loyers résidentiels. Une analyse comparative de la TPS est présentée au tableau 3.3.

TABLEAU 3.3
TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES (TPS) [1]

(en millions de dollars)

	2003-2004	2002-2003
TPS	32 492	32 481
Moins : décret de remise de la TPS payée par les portefeuilles ministériels sur leurs achats de produits et services provenant de tiers	1 043	1 151
TPS brute de tiers	31 449	31 330
Moins : crédits d'impôt trimestriels	3 163	3 082
TPS nette de tiers	28 286	28 248

[1] Présenté à l'état des résultats et du déficit accumulé (section 2 de ce volume).

Taxes sur l'énergie

Les taxes sur l'énergie comprennent principalement la taxe d'accise sur l'essence, et sur l'essence d'aviation et le combustible diesel.

Droits de douane à l'importation

Les revenus provenant des droits de douane à l'importation comprennent surtout des taxes ad valorem perçues à l'importation de produits en vertu du *Tarif des douanes* (loi).

Autres taxes et droits d'accise

Des taxes et droits d'accise sont perçus sur les boissons alcooliques et sur les produits du tabac. De plus, des taxes d'accise sont imposées sur d'autres produits, notamment les bijoux et les climatiseurs de voitures de passagers. La cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens est perçue par le transporteur aérien lorsque l'acheteur d'un service de transport aérien paye pour le voyage en avion.

Cotisations d'assurance-emploi

Les cotisations des employeurs et des employés au Compte d'assurance-emploi sont prélevées en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi* et sont classées dans les revenus. On trouvera plus de détails sur les cotisations d'assurance-emploi à la section 4 de ce volume.

Autres revenus

Les autres revenus comprennent les revenus des sociétés d'État, les autres revenus de programmes et les revenus des opérations en devises.

TABLEAU 3.4
AUTRES REVENUS

(en millions de dollars)

	2003-2004	2002-2003 [1]
Autres revenus—		
Revenus des sociétés d'État—		
Sociétés d'État consolidées	1 663	1 851
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques—		
Quote-part des bénéfices annuels	3 711	2 962
Intérêt et autres	546	492
	5 920	*5 305*
Autres revenus de programmes—		
Revenus de placements	571	351
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges	1 014	885
Location et utilisation de biens publics	502	496
Services de nature réglementaire	945	876
Services de nature non réglementaire	2 171	2 087
Ventes de biens et de produits d'information	214	132
Autres frais et droits	180	287
	5 026	*4 763*
Revenus divers—		
Intérêt et pénalités	1 974	1 781
Autres	525	383
	8 096	*7 278*
Revenus des opérations en devises—		
Compte du fonds des changes	2 432	3 132
Fonds monétaire international	(418)	55
Autres	76	192
	2 090	*3 379*
Total des autres revenus [2]	16 106	15 962

[1] Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.
[2] Des détails supplémentaires sont fournis au tableau 4a de la section 1 du volume II.

Revenus des sociétés d'État

Les revenus des sociétés d'État se composent de revenus gagnés de tierces parties par les sociétés d'État consolidées, des intérêts gagnés sur les prêts aux sociétés d'État entreprises et aux autres entreprises publiques, ainsi que la quote-part du gouvernement aux bénéfices ou pertes accumulés des sociétés d'État entreprises et des autres entreprises publiques.

Autres revenus de programmes

Les autres revenus de programmes se composent des ventes de biens et de services, des revenus de placements et des revenus divers. Les détails sont rapportés dans chaque portefeuille ministériel du volume II des *Comptes publics du Canada*.

Revenus des opérations en devises

Les revenus des opérations en devises se composent des revenus provenant des investissements détenus dans le compte du fonds des changes et du Fonds monétaire international, aussi bien que des gains nets ou des pertes nettes résultant de la conversion de ces investissements en dollars canadiens au 31 mars. Les revenus des opérations en devises comprennent également les gains nets ou les pertes nettes résultant des réévaluations de la dette en devises et des accords d'échange.

Revenus de placements

Les revenus de placements se composent principalement de l'intérêt sur les prêts et avances, de dividendes sur les placements, et de virements de bénéfices et d'excédents relatifs aux prêts, placements et avances autres que ceux des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques. Une analyse comparative des revenus de placements est présentée au tableau 3.5.

TABLEAU 3.5
REVENUS DE PLACEMENTS [1]

(en millions de dollars)

	2003-2004	2002-2003
Comptes consolidés—		
Énergie atomique du Canada limitée	[2]	[2]
Encaisse et débiteurs—		
Intérêts des dépôts bancaires	284	179
Prêts, placements et avances—		
Placements de portefeuille	22	20
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement	114	112
Organisations internationales	22	31
Administrations provinciales et territoriales	2	4
Autres prêts, placements et avances	241	163
	401	330
Autres comptes—		
Esso Ltd—Projet Norman Wells—Bénéfices	99	90
Autres	2	5
	101	95
Total ministériel des revenus de placements	786	604
Gain net (perte nette) de change	(280)	(266)
Autres revenus constatés par régularisation	82	29
Total des revenus de placements	588	367
Élimination des revenus de placements internes du gouvernement	(17)	(16)
Total des revenus de placements externes	571	351

[1] Des informations supplémentaires se trouvent au tableau 4a de la section 1 du volume II, ainsi qu'à la section 11 du volume III.
[2] Moins de 500 000 $.

CHARGES

Les charges se composent de toutes les imputations qui entrent dans le calcul du déficit ou de l'excédent annuel du gouvernement.

Comptabilisation des charges

Les charges de fonctionnement du gouvernement sont inscrites lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus. Les paiements de transfert sont passés en charges, quand le bénéficiaire répond aux critères d'admissibilité ou a rempli les conditions de l'accord de transfert ou, dans le cas d'opérations qui ne s'inscrivent pas dans le cadre d'un programme existant, quand le gouvernement annonce une décision de procéder à un transfert non répétitif, dans la mesure où la loi habilitante ou l'autorisation de paiement soit approuvée par le Parlement avant l'achèvement des états financiers.

Les charges incluent des provisions qui tiennent compte des changements de la valeur économique des actifs ou des passifs, y compris la provision pour créances irrécouvrables, les provisions pour les prêts, placements et avances et pour les stocks périmés. De plus, les charges incluent l'amortissement des immobilisations corporelles, ainsi que l'utilisation des stocks et des charges payées d'avance.

Sur une base journalière, les organismes du gouvernement transigent entre eux et contribuent ainsi à produire des revenus et des charges enregistrées dans les comptes. Pour la préparation des états financiers, ces « opérations internes » sont éliminées de manière à ne rapporter que les opérations avec des tiers.

Le tableau 3.6 présente les charges externes par catégorie.

TABLEAU 3.6
CHARGES EXTERNES PAR CATÉGORIE

(en millions de dollars)

	2003-2004	2002-2003 [1]
Paiements de tranfert—		
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	26 902	25 692
Autres paliers de gouvernement—		
Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	22 341	21 100
Accords fiscaux	9 409	10 879
Paiements de remplacement pour programmes permanents	(2 700)	(2 321)
Autres	342	987
Total des autres paliers de gouvernement	*29 392*	*30 645*
Prestations d'assurance-emploi	15 058	14 496
Prestation fiscale canadienne pour enfants	8 062	7 823
	79 414	*78 656*
Autres paiements de transfert—		
Affaires étrangères et Commerce international	2 683	2 456
Affaires indiennes et du Nord canadien	4 794	4 649
Agriculture et Agroalimentaire	3 920	2 654
Développement des ressources humaines	2 032	1 602
Finances	280	1 013
Industrie	2 411	1 975
Santé	2 464	1 619
Autres	4 380	4 019
Total des autres paiements de transfert	*22 964*	*19 987*
Total des paiements de transfert	102 378	98 643
Autres charges de programmes—		
Charges des sociétés d'État	6 566	6 551
Affaires étrangères et Commerce international	1 697	1 670
Agence des douanes et du revenu du Canada	5 320	5 613
Agriculture et Agroalimentaire	1 354	1 097
Conseil du Trésor	1 560	1 461
Défense nationale	12 869	11 803
Développement des ressources humaines	2 905	2 719
Environnement	1 318	1 222
Industrie	2 118	1 924
Justice	1 028	946
Pêches et Océans	1 398	1 473
Santé	1 838	1 643
Solliciteur général	4 651	4 222
Travaux publics et Services gouvernementaux	2 348	2 352
Autres portefeuilles ministériels	4 347	2 654
Total des autres charges de programmes	51 317	47 350
Total des charges de programmes	153 695	145 993
Frais de la dette publique, tableau 3.8	35 769	37 270
Total des charges [2]	189 464	183 263

(1) Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.
(2) Des informations supplémentaires se trouvent au tableau 2a à la section 1 du volume II.

Coûts des opérations du gouvernement

Les coûts des opérations du gouvernement se composent des trois catégories principales suivantes :

— les paiements de transfert;

— les autres charges de programmes; et,

— les frais de la dette publique.

Paiements de transfert

Les paiements de transfert comprennent :

— les paiements de revenu d'appoint ou supplémentaire aux particuliers. Cette aide est fondée sur des critères tels que l'âge, la situation familiale, le revenu et l'emploi;

— les paiements aux provinces et territoires en vertu de deux programmes principaux :

  – les accords fiscaux : paiements de transfert inconditionnels aux provinces à faible revenu y compris les subventions en vertu des Lois constitutionnelles; et,

  – les Transferts canadiens en matière de santé et de services sociaux sont le moyen principal de fournir la quote-part fédérale des programmes sociaux administrés par les provinces;

— les autres paiements de transfert, y compris les diverses subventions versées dans le cadre de programmes fédéraux afin d'aider à stabiliser les cours du marché des marchandises, à mettre au point de nouvelles technologies, à effectuer de la recherche, à créer des emplois au moyen de programmes de formation, à promouvoir des activités éducatives et culturelles ainsi que d'autres paiements divers.

Autres charges de programmes

Les autres charges de programmes comprennent les charges en matière de défense ainsi que le coût de l'administration publique et les services particuliers offerts au public. Cette catégorie comprend les coûts associés aux programmes offerts par le gouvernement fédéral comme l'inspection des aliments, la garde côtière, les tribunaux fédéraux, les établissements de santé pour les Autochtones et les anciens combattants ainsi que le réseau des parcs nationaux. Cette catégorie inclut aussi les charges des sociétés d'État consolidées occasionnées par des tierces parties.

Le tableau 3.7 présente un résumé comparatif par province de certains paiements de transfert.

TABLEAU 3.7
CERTAINS PAIEMENTS DE TRANSFERT PAR PROVINCE

(en millions de dollars)

	Prestations de sécurité de la vieillesse [1]	Prestations d'assurance-emploi	Accords fiscaux	Paiements de remplacement pour programmes permanents	Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	Autres	Prestation fiscale canadienne pour enfants	Total
Terre-Neuve-et-Labrador	551	913	693		397	25		2 579
	531	*876*	*928*		*342*			*2 677*
Île-du-Prince-Édouard	141	196	221		108	7		673
	136	*190*	*240*		*92*			*658*
Nouvelle-Écosse	933	680	1 036		745	45		3 439
	899	*655*	*1 202*		*613*			*3 369*
Nouveau-Brunswick	767	749	1 086		602	36		3 240
	739	*733*	*1 169*		*497*			*3 138*
Québec	7 313	4 361	2 771	(2 700)	6 082	352		18 179
	6 963	*4 138*	*4 400*	*(2 321)*	*4 903*			*18 083*
Ontario	9 857	4 364	8		9 339	580		24 148
	9 370	*4 237*	*8*		*6 743*			*20 358*
Manitoba	1 087	439	1 475		955	54		4 010
	1 055	*414*	*1 477*		*756*			*3 702*
Saskatchewan	1 031	357	(47)		782	48		2 171
	1 006	*334*	*(7)*		*668*			*2 001*
Alberta	2 187	1 085	48		2 152	149		5 621
	2 073	*1 053*	*4*		*1 272*			*4 402*
Colombie-Britannique	3 543	1 837	(350)		3 583	200		8 813
	3 356	*1 791*	*792*		*2 640*			*8 579*
Total des provinces	27 410	14 981	6 941	(2 700)	24 745	1 496		72 873
	26 128	*14 421*	*10 213*	*(2 321)*	*18 526*			*66 967*
Territoires du Nord-Ouest	22	31	682		27	2		764
	21	*32*	*558*		*31*	*5*		*647*
Nunavut		15	680		26	1		722
		14	*593*		*24*			*631*
Territoire du Yukon	13	28	430		27	1		499
	12	*26*	*353*		*19*			*410*
Internationaux	175	3						178
	173	*3*						*176*
Sous-total	27 620	15 058	8 733	(2 700)	24 825	1 500		75 036
	26 334	*14 496*	*11 717*	*(2 321)*	*18 600*	*5*		*68 831*
Redressements courus et autres			676		(2 484)	(1 158)		(2 966)
			(838)		*2 500*	*982*		*2 644*
Total (net)	27 620	15 058	9 409	(2 700)	22 341	342		72 070
	26 334	*14 496*	*10 879*	*(2 321)*	*21 100*	*987*		*71 475*
Plus: crédits et remboursements fiscaux	(718)						8 062	7 344
	(642)						*7 823*	*7 181*
Total (brut)	26 902	15 058	9 409	(2 700)	22 341	342	8 062	79 414
	25 692	*14 496*	*10 879*	*(2 321)*	*21 100*	*987*	*7 823*	*78 656*

Les montants en caractère romain sont ceux de 2003-2004.
Les montants en caractère *italique* sont ceux de 2002-2003.
[1] Comprend le supplément de revenu garanti et l'allocation au conjoint.

Frais de la dette publique

Les frais de la dette publique comprennent les intérêts sur la dette non échue et sur les régimes de retraite, les autres avantages futurs des employés et anciens combattants et les autres obligations, l'amortissement de primes, escomptes et commissions à l'émission de la dette non échue, ainsi que les frais de service et les coûts d'émission de nouveaux emprunts.

Le tableau 3.8 présente un résumé comparatif des frais de la dette publique. Il fait également état des postes de rapprochement entre les frais totaux liés à la dette publique présentés à la section ministérielle des Finances (section 15) du volume II et les charges nettes totales relatives à la dette publique inscrites au tableau 3.6. Les postes de rapprochement comprennent les charges touchant les comptes à fins déterminées consolidés ainsi que les redressements courus et autres postes.

TABLEAU 3.8
FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE [1]

(en millions de dollars)

	2003-2004	2002-2003 [2]
Dette non échue—		
Intérêt sur :		
les obligations négociables	17 577	19 223
les obligations d'épargne et obligations à prime du Canada	846	862
les obligations pour le Régime de pensions du Canada	340	343
Billet - Société de fiducie TD	2	[3]
Billets - Société de fiducie Montréal	2	
les billets du Canada	16	16
les eurobillets à moyen terme	86	99
	18 869	*20 543*
Amortissement de primes, escomptes et commissions à l'émission :		
de bons du Trésor	3 189	2 834
d'obligations négociables	1 215	1 660
de bons du Canada	24	45
des obligations d'épargne et obligations à prime du Canada	26	4
	4 454	*4 543*
Frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts	91	119
Total des frais de la dette publique relativement à la dette non échue	23 414	25 205
Régimes de retraite et autres obligations—		
Intérêt sur :		
Régimes de retraite du secteur public—Comptes de pension de retraite	10 870	10 829
Moins: redressement à la provision de retraite	(1 519)	(1 687)
	9 351	*9 142*
Autres avantages futurs des employés et anciens combattants—		
Régimes de soins de santé et de services dentaires	475	424
Indemnités de cessation d'emploi	230	205
Indemnisation des accidents du travail	33	33
Régime des avantages des anciens combattants	1 571	1 578
	2 309	*2 240*
Régime de pensions du Canada	182	169
Compte des rentes sur l'État	29	37
Comptes de dépôt et en fiducie	65	66
Autres comptes à fins déterminées	239	229
Obligation relative à des contrats de location-acquisition	156	146
Autres obligations	24	36
Total des frais de la dette publique relativement aux régimes de retraite et autres obligations	12 355	12 065
Comptes à fins déterminées consolidés—		
Intérêt sur :		
Compte d'assurance-emploi	1 095	1 036
Autres	13	14
Total des frais de la dette publique relativement aux comptes à fins déterminées consolidés	1 108	1 050
Total des frais de la dette publique avant redressements de consolidation [4]	36 877	38 320
Moins : redressements de consolidation	1 108	1 050
Total des frais de la dette publique [1]	35 769	37 270
Composé de :		
Frais de la dette publique en vertu d'autorisations législatives avant redressements de courus et autres et redressements de consolidation	35 931	37 619
Redressements courus et autres	946	701
Redressements de consolidation	(1 108)	(1 050)
Total des frais de la dette publique	35 769	37 270

[1] Un sommaire se trouve au tableau 2a à la section 1 du volume II.
[2] Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.
[3] Moins de 500 000 $.
[4] Des informations supplémentaires se trouvent à la section 8 du volume III.

Charges par article

Le tableau 3.9 rapproche le total des charges par article au total des dépenses par article telles qu'originalement rapportées par les ministères.

TABLEAU 3.9
TOTAL DES CHARGES PAR ARTICLE [1]

(en millions de dollars)

	Total des charges	Conciliation	Total des dépenses
Paiements de transfert	102 378	(17 237)	85 141
Autres charges de programmes–			
Sociétés d'État et autres charges de programmes	6 084	(6 084)	
Personnel	24 857	1 503	26 360
Transports et communications	2 252	203	2 455
Information	266	23	289
Services professionnels et spéciaux	4 848	1 730	6 578
Location	1 118	497	1 615
Réparation et entretien	1 548	823	2 371
Services publics	2 122	161	2 283
Charges d'amortissement	3 502	(3 502)	
Perte sur cession d'actif	257	(257)	
Autres subventions et charges	4 463	2 881	7 344
Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages		794	794
Acquisition de machinerie et matériel		3 164	3 164
	51 317	1 936	53 253
Frais de la dette publique	35 769	162	35 931
Total	189 464	(15 139)	174 325

[1] Des détails supplémentaires sont fournis au tableau 3a à la section 1 du volume II.

Dépenses en vertu d'autorisations législatives

L'autorisation de dépenser en vertu d'une autorisation législative est consentie à des fins déterminées ainsi que pour des montants et des délais prévus par les lois connexes. Cette autorisation ne s'annule généralement pas à la fin de l'exercice où elle a été accordée. Les dépenses engagées au titre de telles autorisations représentent plus des deux tiers du total des charges de programmes à chaque exercice.

Le tableau 3.10 présente un résumé comparatif des dépenses ministérielles législatives.

TABLEAU 3.10
DÉPENSES EN VERTU D'AUTORISATIONS LÉGISLATIVES

(en millions de dollars)

	2003-2004		2002-2003 [1]	
Frais de la dette publique		35 931		37 619
Versements de sécurité de la vieillesse (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)		20 697		19 823
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)		19 325		18 600
Péréquation fiscale (Partie I— *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)		7 446		10 560
Versements du supplément de revenu garanti (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)		5 792		5 471
Paiement à la Fiducie du supplément du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour les soins de santé 2003 (*Loi d'exécution du budget de 2003*)		4 500		
Paiement à la Fiducie pour l'équipement diagnostique et médical (*Loi d'exécution du budget de 2003*)		1 500		
Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture		1 299		
Transfert visant la réforme des soins de santé (Partie VI —*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)		1 000		
Subventions pour le Programme d'aide transitoire à l'industrie (*Loi sur la protection du revenu agricole*)		843		
Inforoute Santé du Canada Inc.		600		
Contributions à la transition aux programmes futurs de gestion des risques		599		598
Perte nette de change		516		204
Subvention à la Fondation canadienne pour l'innovation		500		
Versements d'allocation (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)		414		399
Contributions à l'appui du Programme de redressement de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)		403		
Pensions de retraite, prestations de retraite supplémentaires, prestations de décès et autres pensions—[2]				
Fonction publique—				
Contributions du gouvernement au régime de retraite de la fonction publique et du compte des régimes compensatoires	2 039		1 981	
Cotisation patronale du gouvernement au Compte d'assurance-emploi	263		275	
Contributions du gouvernement au Régime de pensions du Canada et au Régime des rentes du Québec	471		399	
Contributions du gouvernement au Compte de prestations de décès	9		2	
	2 782		2 657	
Moins : recouvrements des fonds renouvelables	83		104	
		2 699		2 553
Forces canadiennes—				
Contribution du gouvernement au régime de retraite des Forces canadiennes et du compte des régimes compensatoires	615		569	
Paiements législatifs en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*	9		10	
Cotisation patronale du gouvernement au Compte d'assurance-emploi	74		77	
Contribution du gouvernement au Régime de pensions du Canada et au Régime des rentes du Québec	125		116	
Contribution du gouvernement au Compte de prestations de décès	3		3	
		826		775
Gendarmerie royale du Canada—				
Contribution du gouvernement au régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada et du compte des régimes compensatoires	213		203	
Paiements législatifs en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*			30	
Cotisation patronale du gouvernement au Compte d'assurance-emploi	17		21	
Contribution du gouvernement au Régime de pensions du Canada et au Régime des rentes du Québec	37		33	
		267		287
Toutes autres dépenses législatives		1 272		1 384
Total des dépenses ministérielles imputées aux autorisations législatives [3]		**106 429**		**98 273**

[1] Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.
[2] Le détail relatif à d'autres comptes de pension, comme le Compte d'allocations de retraite des parlementaires, n'est pas inclus.
[3] Des informations supplémentaires concernant les dépenses ministérielles imputées aux autorisations législatives sont fournies au tableau 7 de la section 1 du volume II.

SECTION 4

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Comptes consolidés

SOMMAIRE

	Page
Sociétés d'État consolidées	4.3
États financiers sommaires des sociétés d'État consolidées	4.3
Passif éventuel des sociétés d'État consolidées	4.8
Aide financière aux sociétés d'État consolidées provenant de crédits budgétaires	4.9
Comptes à fins déterminées consolidés	4.10
Comptes d'assurance	4.12
Autres comptes à fins déterminées consolidés	4.13
Dotations	4.14
État supplémentaire—	
Compte d'assurance-emploi	4.15

SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES

Cette section présente toute l'information liée aux sociétés d'État consolidées. Les sociétés d'État consolidées sont les sociétés dont la principale source de revenus provient de fonds versés par le gouvernement.

La consolidation comprend la combinaison, ligne par ligne, des comptes de ces sociétés selon une méthode comptable uniforme et l'élimination des soldes et opérations inter-sociétés. Avant l'élimination des soldes et opérations, les comptes des sociétés doivent être redressés à la comptabilité du gouvernement. La plupart des sociétés sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) utilisés par les entreprises du secteur privé.

États financiers sommaires des sociétés d'État consolidées

Les tableaux qui suivent présentent les détails des actifs, passifs, revenus et dépenses des sociétés d'État consolidées.

Pour les sociétés ayant une fin d'exercice autre que le 31 mars, les données sont fondées sur les états financiers intérimaires non vérifiés préparés conformément aux plus récents états financiers vérifiés.

Les tableaux 4.1 et 4.2 résument les opérations financières et les résultats d'exploitation tels que rapportés par les sociétés d'État consolidées.

Les actifs financiers comprennent l'encaisse, les débiteurs, les prêts et les placements. Les actifs financiers sont répartis entre les tiers, le gouvernement et les sociétés d'État. Les actifs financiers provenant du gouvernement et des sociétés d'État représentent les débiteurs et les prêts et placements entre les apparentés. Les actifs non financiers représentent la fraction non amortie des immobilisations, du stock et des charges payées d'avance tels que les bâtiments, matériel et outillage utilisés ou en voie de construction, les stocks et autres dépenses qui seront passées en charge lorsqu'elles seront encourues. Les passifs comprennent les créditeurs, les emprunts et autres obligations. Les passifs sont répartis entre les tiers, le gouvernement et les sociétés d'État. Les emprunts auprès de tiers comprennent les dettes à long terme des sociétés. D'autres passifs auprès de tiers représentent des créances pour achats, avantages sociaux, divers créditeurs, contrats de location - acquisition et autres postes analogues. Les passifs provenant du gouvernement et des sociétés d'État représentent des créditeurs et des emprunts entre les apparentés.

Les revenus sont répartis entre les tiers, le gouvernement et les sociétés d'État. Les revenus provenant du gouvernement et des sociétés d'État sont plus détaillés afin de présenter les produits provenant des activités normales et l'aide financière reçue ou à recevoir du gouvernement relativement aux opérations de l'exercice en cours. Les dépenses sont réparties entre les tiers, le gouvernement et les sociétés d'État. Les opérations dans l'avoir autre que le bénéfice net ou la perte nette de l'exercice sont séparées entre des redressements et des opérations avec le gouvernement. Les redressements de l'avoir et autres comprennent les redressements d'exercices antérieurs ainsi que divers items tels qu'inscrits par les sociétés. Les opérations portant sur l'avoir avec le gouvernement comprennent des dividendes déclarés au gouvernement ainsi que des opérations de capitaux propres avec le gouvernement. La ligne «Conversion à la comptabilité du gouvernement pour fins de consolidation» représente les redressements nécessaires pour convertir les principes comptables généralement reconnus des sociétés à la méthode de comptabilité du gouvernement.

Ces tableaux comprennent l'information financière consolidée concernant les sociétés d'État «mères» consolidées et l'information financière des filiales en propriété exclusive non consolidées avec leur société d'État «mère» mais plutôt directement consolidées aux états financiers du gouvernement. Le *Rapport annuel de la Présidente du Conseil du Trésor au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts* présente une liste complète de toutes les sociétés d'État mères, les filiales en propriété exclusive, les autres filiales et sociétés affiliées.

Les sociétés d'État consolidées sont classées soit mandataires ou non mandataires de l'État. Le statut de mandataire peut être explicitement énoncé dans les lois constitutives ou conféré selon les dispositions de la *Loi sur le fonctionnement des sociétés du secteur public*. Conformément à l'article 54 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le paiement de toute somme d'argent empruntée par les sociétés d'État mandataires consolidées, de même que de l'intérêt y afférent, doivent être imputés sur le Trésor et versés à même ce Fonds. Il n'existe aucun emprunt de sociétés d'État mandataires consolidées pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004. Le passif éventuel des sociétés consolidées est présenté dans le tableau 4.3.

Le tableau 4.4 fournit un sommaire de l'aide financière aux sociétés d'État consolidées provenant de crédits budgétaires du gouvernement pour l'exercice clos le 31 mars 2004. Les différences entre les chiffres déclarés dans le tableau 4.2 et ceux déclarés dans le tableau 4.4 sont dues aux différentes conventions comptables utilisées et aux éléments en transit.

TABLEAU 4.1

SITUATION FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES—ACTIFS ET PASSIFS AU 31 MARS 2004

(en milliers de dollars)

	Actifs			
	Financiers			
Sociétés d'État consolidées [1]	Tiers	Gouvernement et sociétés d'État	Non financiers	Total des actifs
Énergie atomique du Canada limitée	474 198	3 133	439 354	916 685
Conseil des arts du Canada	284 756	2 699	23 607	311 062
Société immobilière du Canada — Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	10 620		17 924	28 544
Société canadienne d'hypothèques et de logement — Compte du Ministre				
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	45 896	60 043	247 882	353 821
Société Radio-Canada	249 898	205 345	1 183 276	1 638 519
Commission canadienne du lait — Soutien laitier financé par le gouvernement du Canada				
Musée canadien des civilisations	67 536	1 256	87 500	156 292
Musée canadien de la nature	17 525	4 488	47 115	69 128
La Fondation Canadienne des relations raciales	1 360	24 000	37	25 397
Commission canadienne du tourisme	28 385	2 917	5 134	36 436
Société du Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.	72 941	92		73 033
Construction de défense (1951) Limitée	4 347	4 961	1 750	11 058
Société d'expansion du Cap-Breton	11 046	6 148	1 509	18 703
La Société des ponts fédéraux Limitée [2]	24 650	3 869	162 779	191 298
Centre de recherches pour le développement international	42 762	1 953	6 866	51 581
Marine Atlantic S.C.C.	2 987	6 585	191 262	200 834
Corporation du Centre national des Arts	13 952	485	21 882	36 319
Commission de la Capitale nationale	103 645	3 843	568 759	676 247
Musée des beaux-arts du Canada	13 506	3 865	16 154	33 525
Musée national des sciences et de la technologie	13 817	1 572	18 250	33 639
Queens Quay West Land Corporation	4 109			4 109
Conseil canadien des normes	2 849	879	2 002	5 730
Téléfilm Canada	29 928	24 622	9 798	64 348
VIA Rail Canada Inc.	99 808	21 604	661 666	783 078
Total	1 620 521	384 359	3 714 506	5 719 386
Conversion à la comptabilité du gouvernement pour fins de consolidation			92 711	92 711
Total selon la comptabilité du gouvernement	1 620 521	384 359	3 807 217	5 812 097

[1] Toutes les sociétés d'État mentionnées dans ce tableau sont des sociétés d'État «mères» sauf pour la Société du Vieux-Port de Montréal Inc..
[2] Les montants des filiales Les Ponts Jacques Cartier et Champlain Incorporée et la Corporation du Pont international de la Voie maritime, Limitée sont consolidés avec l'information financière de la Société des ponts fédéraux Limitée.

Passifs								
Tiers								
Emprunts	Autres	Gouvernement et sociétés d'État	Total des passifs	Profits/ (pertes) accumulés	Surplus d'apport	Capital-actions	Avoir du Canada	Total des passifs et de l'avoir
	726 629	53 445	780 074	(436 118)	557 729	15 000	136 611	916 685
	103 345	1 291	104 636	137 148	19 278	50 000	206 426	311 062
	6 943	9 143	16 086	12 458			12 458	28 544
	99 491	240 198	339 689	11 456	2 676		14 132	353 821
	796 189	657 506	1 453 695	184 824			184 824	1 638 519
	41 238	93 244	134 482	21 810			21 810	156 292
	38 675	35 512	74 187	(5 059)			(5 059)	69 128
	57		57	1 340	24 000		25 340	25 397
	19 964	16 799	36 763	(327)			(327)	36 436
	880	98	978	72 055			72 055	73 033
	7 858	326	8 184	2 874			2 874	11 058
	12 492	8	12 500	6 203			6 203	18 703
	10 401	126 063	136 464	1 170	53 664		54 834	191 298
	19 008	21 461	40 469	11 112			11 112	51 581
	11 572	185 769	197 341	(255 037)		258 530	3 493	200 834
	16 477	19 477	35 954	365			365	36 319
	77 758	2 233	79 991	5 206	591 050		596 256	676 247
	12 648	17 793	30 441	108	2 976		3 084	33 525
	6 947	26 451	33 398	241			241	33 639
	899	31 300	32 199	(29 090)	1 000		(28 090)	4 109
	2 614	771	3 385	2 345			2 345	5 730
	8 425	9 362	17 787	46 561			46 561	64 348
	(8 929)	689 209	680 280	88 535	4 963	9 300	102 798	783 078
	2 011 581	2 237 459	4 249 040	(119 820)	1 257 336	332 830	1 470 346	5 719 386
	(105)	(1 993 559)	(1 993 664)	3 676 541	(1 257 336)	(332 830)	2 086 375	92 711
	2 011 476	243 900	2 255 376	3 556 721			3 556 721	5 812 097

TABLEAU 4.2

REVENUS, CHARGES ET AUTRES VARIATIONS DE L'AVOIR DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2004

(en milliers de dollars)

	Revenus			
		Gouvernement et sociétés d'État		
Sociétés d'État consolidées	Tiers	Aide financière	Autres	Total
Énergie atomique du Canada limitée	508 249	168 343	22 118	698 710
Conseil des arts du Canada	12 619	155 604	1 531	169 754
Société immobilière du Canada —				
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.		18 400		18 400
Société canadienne d'hypothèques et de logement —				
Compte du Ministre		2 091 821		2 091 821
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	1 953	234 505	9 992	246 450
Société Radio-Canada	630 199	932 695	123 468	1 686 362
Commission canadienne du lait —				
Soutien laitier financé par le gouvernement du Canada		3 218	300	3 518
Musée canadien des civilisations	12 802	102 193	3 754	118 749
Musée canadien de la nature	2 929	26 614	1 226	30 769
La Fondation canadienne des relations raciales	2 852			2 852
Commission canadienne du tourisme	13 167	92 945	1 761	107 873
Société du Fonds d'investissement du Cap-Breton inc.	5 085		14 000	19 085
Construction de défense (1951) Limitée	126		29 417	29 543
Société d'expansion du Cap-Breton	710	28 295		29 005
La Société des ponts fédéraux Limitée	13 075	30 622	3 382	47 079
Centre de recherches pour le développement international	8 945	105 634	11 739	126 318
Marine Atlantique S.C.C.	64 647	43 596	21 502	129 745
Corporation du Centre national des Arts	25 390	17 215	3 641	46 246
Commission de la Capitale nationale	25 106	114 377	7 474	146 957
Musée des beaux-arts du Canada	7 608	46 267		53 875
Musée national des sciences et de la technologie	2 352	22 828	3 139	28 319
Queens Quay West Land Corporation	999	4 000		4 999
Conseil canadien des normes	5 678	7 041	1 127	13 846
Téléfilm Canada	45 972	123 419	73 502	242 893
VIA Rail Canada Inc.	246 260	181 491	56 884	484 635
Total	1 636 723	4 551 123	389 957	6 577 803
Conversion à la comptabilité du gouvernement pour fins de consolidation	11 204	400 569	(233 783)	177 990
Total selon la comptabilité du gouvernement	1 647 927	4 951 692	156 174	6 755 793
Redressements de consolidation	14 789	(4 951 692)	(156 174)	(5 093 077)
Total des montants externes	1 662 716			1 662 716

Les notes complémentaires au tableau 4.1 font partie intégrante de ce tableau.

(1) La différence entre ce montant et les charges des sociétés d'État présentées à l'état des résultats et du déficit accumulé à la section 2 de ce volume provient d'aide financière au montant de 396 millions de dollars accordée aux sociétés d'État entreprises.

Charges								
Tiers	Gouvernement et sociétés d'État	Total	Bénéfice net ou perte nette(-)	Avoir au début de l'exercice	Redressements de l'avoir et autres	Opérations avec le gouvernement portant sur l'avoir		Avoir à la fin de l'exercice
						Dividendes	Capital	
649 526	46 765	696 291	2 419	152 275	(18 083)			136 611
166 042		166 042	3 712	203 022	(308)			206 426
18 400		18 400		12 458				12 458
1 964 890	126 931	2 091 821						
240 230	879	241 109	5 341	8 791				14 132
1 626 429	27 260	1 653 689	32 673	148 151			4 000	184 824
3 518		3 518						
57 288	62 128	119 416	(667)	22 477				21 810
19 805	11 229	31 034	(265)	(4 794)				(5 059)
1 283		1 283	1 569	23 771				25 340
115 080	3 023	118 103	(10 230)	9 903				(327)
6 509	836	7 345	11 740	60 315				72 055
29 267		29 267	276	2 598				2 874
14 139	14 119	28 258	747	5 456				6 203
46 360		46 360	719	54 115				54 834
123 170		123 170	3 148	7 964				11 112
133 279		133 279	(3 534)	7 027				3 493
41 626	3 282	44 908	1 338	(973)				365
104 843	11 574	116 417	30 540	564 963	753			596 256
44 541	9 226	53 767	108	2 976				3 084
26 343	1 786	28 129	190	51				241
3 748		3 748	1 251	(29 341)				(28 090)
13 598	103	13 701	145	2 200				2 345
246 236	3 363	249 599	(6 706)	53 267				46 561
479 507	8 519	488 026	(3 391)	106 189				102 798
6 175 657	331 023	6 506 680	71 123	1 412 861	(17 638)		4 000	1 470 346
(178 966)	(33 154)	(212 120)	390 110	1 682 627	17 638		(4 000)	2 086 375
5 996 691	297 869	6 294 560	461 233	3 095 488				3 556 721
172 753	(297 869)	(125 116)						
6 169 444[1]		6 169 ~~444~~						

Passif éventuel des sociétés d'État consolidées

Le tableau 4.3 résume le passif éventuel des sociétés d'État consolidées. Un élément de passif éventuel signifie un élément de passif possible qui peut se transformer en un élément de passif réel advenant un ou plusieurs événements futurs.

TABLEAU 4.3

PASSIF ÉVENTUEL DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES

(en milliers de dollars)

	31 mars 2004
Sociétés d'État mandataires	
Société immobilière du Canada —	
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.—Divers litiges	1 337
Commission de la Capitale nationale—Environnement, divers litiges et ententes	107 249
Téléfilm Canada—Garanties de prêts	644
	109 230
Sociétés d'État non mandataires	
Centre de recherches pour le développement international—Divers litiges	600
Marine Atlantique S.C.C.—Litige concernant un site contaminé, divers litiges	3 363
Total	113 193

Aide financière aux sociétés d'État consolidées provenant de crédits budgétaires

Le tableau 4.4 résume l'aide financière provenant de crédits budgétaires pour les sociétés d'État consolidées mandataires et non mandataires. Ce tableau devrait être lu conjointement avec le tableau 4.2. Le but pour lequel des versements ont été effectués à même les crédits budgétaires se répartit en deux catégories : a) les sommes autorisées par le crédit pour dépenses de fonctionnement et b) les sommes autorisées par le crédit de dépenses en capital.

Tous les montants inscrits au tableau comprennent les imputations aux crédits ou autorisations approuvés par le Parlement.

La différence entre les montants inscrits au tableau 4.2 et ceux inscrits au tableau 4.4 résulte de l'utilisation de différentes conventions comptables et d'éléments en transit.

TABLEAU 4.4

AIDE FINANCIÈRE AUX SOCIÉTÉS D'ÉTAT CONSOLIDÉES PROVENANT DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2004

(en milliers de dollars)

	Crédit pour dépenses de fonctionnement	Crédit pour dépenses en capital	Aide financière provenant de crédits budgétaires[1]
Sociétés d'État mandataires			
Énergie atomique du Canada limitée	178 772		178 772
Société immobilière du Canada Limitée — Société du Vieux-Port de Montréal Inc	18 400		18 400
Société canadienne d'hypothèques et de logement[2]	2 091 821		2 091 821
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	351 415		351 415
Société Radio-Canada	932 695	133 616	1 066 311
Commission canadienne du lait	3 218		3 218
Commission canadienne du tourisme	100 300		100 300
Musée canadien des civilisations	102 194		102 194
Musée canadien de la nature	42 875		42 875
Société d'expansion du Cap-Breton	28 295		28 295
La Société des ponts fédéraux Limitée	33 024		33 024
Commission de la Capitale nationale	67 936	46 441	114 377
Musée des beaux-arts du Canada	36 982	8 000	44 982
Musée national des sciences et de la technologie	36 280		36 280
Téléfilm Canada[3]	127 861		127 861
	4 152 068	*188 057*	*4 340 125*
Sociétés d'État non mandataires			
Conseil des arts du Canada	153 420		153 420
Centre de recherches pour le développement international	110 278		110 278
Marine Atlantique S.C.C.	41 595		41 595
Corporation du Centre national des Arts	31 032		31 032
Conseil canadien des normes	7 041		7 041
Queens Quay West Land Corporation	4 000		4 000
VIA Rail Canada Inc	264 201		264 201
	611 567		*611 567*
Total	4 763 635	188 057	4 951 692

(1) Non compris les subventions et contributions versées aux sociétés d'État consolidées mandataires et non mandataires admissibles comme membres d'une catégorie générale de bénéficiaires.
(2) Comprend les crédits budgétaires pour les programmes du gouvernement connus sous l'appellation «Compte du Ministre».
(3) Comprend une contribution de 49 575 $ du Fonds canadien de télévision sous le ministère du Patrimoine canadien.

COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS

Les comptes à fins déterminées consolidés constituent des catégories spéciales de revenus et de charges qui présentent les opérations de certains comptes dont les lois habilitantes exigent que les revenus soient affectés à une fin particulière, et que les charges connexes soient imputées sur de tels revenus. Ils sont utilisés principalement pour les activités analogues à celles des ministères et dont les opérations ne représentent pas des créances envers des tiers mais essentiellement consistent en des revenus et des charges du gouvernement.

Les opérations de ces comptes sont maintenant présentées avec les revenus et les charges afin de fournir une comptabilisation plus étendue des résultats d'exploitation liés au gouvernement.

Toutefois, les lois habilitantes exigent que les opérations relatives à chaque compte soient comptabilisées séparément. Le tableau 4.5 présente un sommaire des soldes et des opérations de ces comptes, ainsi que les lois l'exigent. Une description narrative est fournie pour les comptes présentés au tableau 4.5. Cette description suit le même ordre de présentation que celui du tableau respectif.

Les états financiers du Compte d'assurance-emploi, de même que le rapport du vérificateur général, se trouvent à la fin de la présente section.

TABLEAU 4.5

COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS

		Revenus et autres crédits		Charges et autres débits		
	1er avril 2003	Opérations externes	Opérations internes	Opérations externes	Opérations internes	31 mars 2004
	$	$	$	$	$	$
Comptes d'assurance—						
Agriculture et Agroalimentaire—						
Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest	27 219 075				27 219 075	
Moins : prêts portant intérêt	1 112 000 000				1 112 000 000	
	(1 084 780 925)				*(1 084 780 925)*	
Caisse de réassurance-récolte		80 015 561		63 606 787		16 408 774
Moins : prêts portant intérêt	497 514 751					497 514 751
	(497 514 751)	*80 015 561*		*63 606 787*		*(481 105 977)*
Comptes de stabilisation des produits agricoles	626 597			1 981		624 616
	(1 581 669 079)	*80 015 561*		*63 608 768*	*(1 084 780 925)*	*(480 481 361)*
Finances—						
Compte d'indemnisation d'acheteurs de titres de placement	45 303					45 303
Santé—						
Caisse supplémentaire d'assurance-santé	28 387					28 387
Développement des ressources humaines—						
Compte d'assurance-emploi, tableau 4.6	43 796 449 763	17 624 675 915	1 450 038 475	15 209 560 395	1 430 046 223	46 231 557 535
Ressources naturelles—						
Commission canadienne de sûreté nucléaire—						
Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire	554 921	135 555				690 476
Transports—						
Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires	325 963 270	86 532	12 817 451	5 262 812	2 870 297	330 734 144
Total des comptes d'assurance	42 541 372 565	17 704 913 563	1 462 855 926	15 278 431 975	348 135 595	46 082 574 484

TABLEAU 4.5

COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS—*Fin*

		Revenus et autres crédits		Charges et autres débits		
	1er avril 2003	Opérations externes	Opérations internes	Opérations externes	Opérations internes	31 mars 2004
	$	$	$	$	$	$
Autres comptes à fins déterminées consolidés—						
Patrimoine canadien—						
Commission des champs de bataille nationaux—Fonds de fiducie	516 865		13 074			529 939
Agence Parcs Canada—						
Comptes des nouveaux parcs et sites historiques	11 618 812	2 205 536	8 252 986	5 332 103	1 416 056	15 329 175
	12 135 677	*2 205 536*	*8 266 060*	*5 332 103*	*1 416 056*	*15 859 114*
Environnement—						
Comptes pour dommages environnementaux	661 507	384 444		190 759		855 192
Finances—						
Compte de retenues pour la Banque commerciale du Canada et la Banque Northland	246 223 464					246 223 464
Pêches et Océans—						
Compte d'amende additionnelle pour poisson	550 073	479 960		198 271		831 762
Affaires indiennes et du Nord canadien—						
Fonds pour l'étude de l'environnement	571 186		137 641			708 827
Ressources naturelles—						
Fonds pour l'étude de l'environnement	1 373 778		2 933 344		1 956 140	2 350 982
Travaux publics et Services gouvernementaux—						
Compte du produit de l'aliénation des biens saisis	28 845 337	26 885 968		37 469 880		18 261 425
Transports—						
Amendes pour le transport des marchandises dangereuses	476 863	69 369	67 500			613 732
Total des autres comptes à fins déterminées consolidés	290 837 885	30 025 277	11 404 545	43 191 013	3 372 196	285 704 498
Dotations—						
Patrimoine canadien—						
Agence Parcs Canada—						
Compte de fiducie de Mackenzie King	225 000					225 000
Santé—						
Instituts de recherche en santé du Canada—						
Dotations pour la recherche en santé	140 267					140 267
Industrie—						
Conseil national de recherches du Canada—						
Fonds de H.L. Holmes	3 711 607	276 130				3 987 737
Conseil de recherches en sciences humaines—						
Fonds pour les boursiers de la Reine	250 000					250 000
Total des dotations	4 326 874	276 130				4 603 004
Total	42 836 537 324	17 735 214 970	1 474 260 471	15 321 622 988	351 507 791	46 372 881 986

Comptes d'assurance

Pour les comptes d'assurance suivants, les revenus et autres crédits provenant de tiers ont totalisé 17 705 millions de dollars (17 977 millions de dollars en 2003) tandis que les charges et autres débits à des tiers ont totalisé 15 278 millions de dollars (15 254 millions de dollars en 2003) et sont inscrits comme des dépenses à l'état des résultats.

Les revenus et autres crédits de 1 463 millions de dollars (1 423 millions de dollars en 2003), et les charges et autres débits de 348 millions de dollars (1 434 millions de dollars en 2003), internes aux opérations du gouvernement, ont été annulés afin de présenter les opérations avec les tiers.

Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest

Le compte a été créé au milieu des années 70 pour faciliter le fonctionnement du Programme de stabilisation du revenu des producteurs de grain de l'Ouest. Le Programme avait pour but de protéger les céréaliculteurs des Prairies contre les baisses de revenu importantes et imprévues en stabilisant les recettes tirées de la production et de la vente de diverses céréales. Le Programme a pris fin et ne vise pas les campagnes agricoles ayant débuté le 1er août 1991 ou après, conformément au paragraphe 24(3) de la *Loi sur la protection du revenu agricole*. Il a été remplacé par le Compte de stabilisation du revenu net. Les activités liées au Compte de 1993-1994 à ce jour ont consisté presque exclusivement en des recouvrements des paiements en trop.

Un décret en conseil a été approuvé et le compte a été fermé.

Caisse de réassurance-récolte

Ce compte restera en opération dans les comptes du Canada en vertu du paragraphe 13(1) de la *Loi sur la protection du revenu agricole* laquelle assure les provinces participantes pour les frais encourus relativement à l'administration de divers régimes d'assurance-récolte. La Caisse de réassurance-récolte est actuellement régie par la *Loi sur la protection du revenu agricole*.

Les recettes de la Caisse proviennent des sommes versées par les provinces aux fins de réassurance. Les dépenses de la Caisse sont constituées de paiements effectués aux provinces aux termes des accords de réassurance. Lorsque les recettes de la Caisse sont inférieures aux paiements à effectuer, le ministre des Finances procède à des avances de fonds additionnelles pour couvrir ces obligations. Ces avances sont récupérées à même les recettes futures provenant des provinces. Le taux d'intérêt a été fixé par le Ministère des Finances à zéro pour cent.

Comptes de stabilisation des produits agricoles

Le but de ces comptes était de réduire les pertes de revenu des producteurs découlant des risques du marché au moyen de la stabilisation des prix. Les primes étaient partagées également entre le gouvernement du Canada, les provinces participantes et les producteurs participants.

Ces comptes demeurent en opération dans les comptes du Canada en vertu du paragraphe 16(2) de la *Loi sur la protection du revenu agricole*. Les activités courantes sont limitées à la collection des comptes débiteurs. La *Loi sur la stabilisation des prix agricoles* qui régissait les comptes de stabilisation a été abrogée et remplacée par la *Loi sur la protection du revenu agricole* le 1er avril 1991.

Compte d'indemnisation d'acheteurs de titres de placement

L'article 57 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* prévoit pour ce compte auquel est crédité un montant de 25 000 $, d'autres montants affectés par le Parlement à l'application du présent article et tout recouvrement de pertes dont il est question à l'article 58 de la *Loi*. Cette somme a été augmentée à 50 000 $, à la suite de la soumission nº 817667 du Conseil du Trésor émise le 12 décembre 1991.

Tel qu'énoncé à l'article 58 de la *Loi*, le ministre peut, dans le cadre des règlements, prélever sur le compte les montants nécessaires pour rembourser les pertes subies par les souscripteurs à des titres du gouvernement, qui ont acquitté en tout ou en partie le prix de titres mais qui ne les ont pas reçus ou qui n'ont pas été remboursés, ainsi que les pertes subies par quiconque lors du rachat de titres.

Caisse supplémentaire d'assurance-santé

Ce compte a été établi en vertu du crédit L16b de la *Loi nº 2 de 1973 portant affectation de crédits*, pour permettre des paiements aux personnes qui, sans être elles-mêmes responsables, ont perdu ou n'ont pu obtenir les services de santé assurés aux termes de la *Loi canadienne sur la santé*, et conformément avec l'Accord fédéral-provincial sur l'éligibilité et la transférabilité. Des cotisations sont versées au compte par toutes les provinces, proportionnellement à la population, et une contribution d'appariement est versée par le gouvernement fédéral.

Compte d'assurance-emploi

La *Loi sur l'assurance-emploi* prévoit un régime contributif d'assurance-emploi obligatoire pour tous les employés et les employeurs, à de rares exceptions près.

La *Loi* autorise l'établissement d'un compte dans les comptes du Canada, connu sous le nom: «Compte d'assurance-emploi».

La *Loi* stipule que les éléments suivants soient portés au crédit du Compte : *a)* les cotisations, pénalités et intérêts; *b)* les remboursements de versements excédentaires de prestations et des mesures de soutien selon la partie II de la *Loi*; *c)* les remboursements de versements excédentaires effectués par la Commission aux termes des ententes sur le développement du marché du travail *d)* les sommes perçues pour services rendus à d'autres ministères ou organismes du gouvernement, ou au public; *e)* les sommes fournies à toute fin relative à l'assurance-emploi, autorisées par affectation de crédits et relevant des fonctions de la Commission de l'assurance-emploi du Canada; et, *f)* les intérêts sur le solde du Compte, selon les taux que le ministre des Finances peut autoriser.

La *Loi* prévoit aussi que les éléments suivants soient de la Commission imputés au Compte : *a)* les prestations, les mesures de soutien ainsi que l'aide financière versé en vertu de la partie II de la *Loi*; *b)* les contributions aux provinces en vertu des ententes sur le développement du marché du travail; *c)* les frais d'administration de la *Loi*, incluant les frais d'administration transférés aux provinces; et, *d)* les intérêts sur les avances consenties par le ministre des Finances.

Le taux de cotisation pour chaque 100 $ de rémunérations assurables s'élevait à 2,10 $ du 1er avril 2003 au 31 décembre 2003 et à 1,98 $ du 1er janvier 2004 au 31 mars 2004. Les cotisations de l'employeur représentent 1,4 fois celles des employés. Les prestations hebdomadaires maximales s'élevaient à 413 $ pour tout l'exercice.

Le tableau 4.6 présente un état des opérations du Compte d'assurance-emploi.

TABLEAU 4.6

OPÉRATIONS DU COMPTE D'ASSURANCE-EMPLOI
(en millions de dollars)

	2003-2004	2002-2003
REVENUS ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations—		
Employeurs et employés[1]	17 900	18 243
Pénalités et produit de l'intérêt	79	90
Intérêts gagnés	1 096	1 035
	19 075	19 368
CHARGES ET AUTRES DÉBITS—		
Prestations	14 164	13 601
Prestations selon la Partie II — transferts aux provinces	894	895
Frais d'administration	1 430	1 434
Frais d'administration transférés aux provinces	91	91
Créances irrécouvrables	60	81
	16 639	16 102
Variation nette	2 436	3 266
Solde au début de l'exercice	43 796	40 530
Rajustement du solde d'ouverture		
Solde rajusté au début de l'exercice	43 796	40 530
Solde à la fin de l'exercice	46 232	43 796

[1] L'écart entre les revenus de cotisations présentés dans ce tableau et ceux apparaissant aux états financiers du gouvernement du Canada, est attribuable à l'élimination de consolidation des cotisations encourues par le gouvernement du Canada, du montant de 355 millions de dollars (373 millions de dollars en 2003).

Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire

Ce compte a été établi conformément aux articles 16 et 17 de la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, afin d'enregistrer des primes, et pour pourvoir au paiement de réclamations qui découlent d'accidents survenant dans une installation assurée.

Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires

Ce compte a été établi en vertu de l'article 702 de la *Loi sur la marine marchande du Canada*, afin de comptabiliser les paiements de tonnage prélevés sur le pétrole transporté par navire sur les eaux canadiennes. Les réclamations à l'égard de la pollution des Maritimes, les honoraires de l'administrateur du fonds, et les dépenses connexes de la lutte contre la pollution pétrolière, sont financés à même ce fonds.

Autres comptes à fins déterminées consolidés

Pour les autres comptes à fins determinées suivants, les revenus et autres crédits provenant de tiers de 30 millions de dollars (2 million de dollars en 2003) sont inscrits tandis que les charges et autres débits à des tiers de 43 millions de dollars (8 millions de dollars en 2003) sont inscrits à l'état des résultats.

Les revenus et autres crédits de 11 millions de dollars (25 millions en 2003), et les charges et autres débits de 3 millions de dollars (3 millions de dollars en 2003), internes aux opérations du gouvernement, ont été annulés afin de présenter les opérations avec les tiers.

Fonds de fiducie

Ce compte a été établi lors de la création de la Commission des champs de bataille nationaux, pour l'acquisition de différentes propriétés pour le développement du parc. L'argent provient de contributions de particuliers, de corporations municipales, de gouvernements provinciaux et d'autres, versées pour les buts de la Commission, tel que prévu dans sa loi constitutive. À la suite des acquisitions de terrains de la Commission, il est demeuré un montant d'argent qui a augmenté avec les années puisqu'il portait intérêts alors que la Commission était énumérée à l'annexe C de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, soit avant le 1er septembre 1984.

Comptes des nouveaux parcs et sites historiques

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* afin d'enregistrer les paiements qui seront utilisés pour l'acquisition de terrains et de biens requis pour l'établissement de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux ou d'autres aires patrimoniaux protégées qui ne sont pas encore pleinement opérationnelles, ainsi que le versement de contributions connexes.

Comptes pour dommages environnementaux

Ce compte a été établi afin de gérer des montants adjugés par la cour ou d'autres indemnisations accordées à Environnement Canada pour dommages causés à l'environnement.

Compte de retenues pour la Banque commerciale du Canada et la Banque Northland

Ce compte a été établi pour inscrire les retenues provenant de la Banque commerciale du Canada et de la Banque Northland, suite à leur fermeture.

Au cours de l'exercice, aucune réclamation n'a été reçue pouvant résulter en des paiements possibles de ce compte.

Compte d'amende additionnelle pour poisson

Ce compte a été établi afin d'enregistrer les sommes d'argent reçues de personnes qui ont été déclarées coupables d'une infraction en vertu de la *Loi sur les pêches*, selon l'alinéa 79(2) (f) de la *Loi*.

Fonds pour l'étude de l'environnement—Affaires indiennes et du Nord canadien

Ce compte a été établi en vertu du paragraphe 76(1) de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*. Le but du Fonds est de financer les études de l'environnement et sociales, afin de déterminer les modalités du fonctionnement de l'exploitation et de la production de l'exploration des terres limitrophes, autorisées en vertu de cette *Loi* ou de toute autre loi du Parlement.

Fonds pour l'étude de l'environnement—Ressources naturelles

Ce compte a été établi en vertu du paragraphe 76(1) de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*. Le but du Fonds est de financer les études de l'environnement et sociales, afin de déterminer les modalités du fonctionnement de l'exploitation et de la production de l'exploration des terres limitrophes, autorisés en vertu de cette *Loi* ou de toute autre loi du Parlement.

Compte du produit de l'aliénation des biens saisis

Ce compte a été établi en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, pour enregistrer le produit net de l'aliénation de biens saisis et confisqués au nom de sa Majesté ou les amendes perçues ainsi que les sommes reçues de gouvernements étrangers conformément aux accords pour les fins de la *Loi*. La *Loi* stipule aussi que les sommes suivantes soient portées au débit du compte : les dépenses de fonctionnement encourues dans l'application de la *Loi*, les sommes payées pour des réclamations et les remboursements d'avances du ministre des Finances, l'encaissement d'intérêts provenant du Compte de fonds de roulement des biens saisis ainsi que la distribution des recettes aux autres ministères du gouvernement et au Trésor.

Amendes pour le transport des marchandises dangereuses

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur le transport de marchandises dangereuses 1992* et des règlements qui y sont liés afin d'enregistrer les amendes perçues par les tribunaux.

Dotations

Pour les comptes de dotations, les revenus et autres crédits provenant de tiers de 276 mille dollars (456 mille dollars en 2003) sont inscrits tandis que les charges et autres débits à des tiers de 0 mille dollars (0 mille dollars en 2003) sont inscrits à l'état des résultats.

Compte de fiducie de Mackenzie King

Feu le très honorable W L Mackenzie King a légué, au gouvernement du Canada, la Maison Laurier à Ottawa, et la somme de 225 000 $. Le montant de 225 000 $ a été crédité au compte et génère de l'intérêt, suivant les dispositions de l'article 3 de la *Loi sur la Maison Laurier*. Les intérêts doivent être affectés à l'entretien de la Maison Laurier, qui doit être conservée comme lieu d'intérêt historique, de même que pour des fins de facilités d'étude et de recherches.

Dotations pour la recherche en santé

Ce compte a été établi en vertu de la section 29 de la *Loi portant création des Instituts de recherche en santé du Canada*, afin d'inscrire les dons multiples reçus des donateurs pour les besoins de recherche en santé. L'intérêt perçu est utilisé pour verser des subventions aux fins de recherches.

Fonds de H.L. Holmes

Ce compte a été établi en vertu de l'alinéa 5(1)(f) de la *Loi sur le Conseil national de recherches* afin d'inscrire le reliquat de la succession de H.L. Holmes. Jusqu'à deux tiers du bénéfice net annuel provenant du fonds sera utilisé pour financer le prix de H.L. Holmes annuellement. Ces prix offriront l'opportunité aux étudiants en post-doctorat d'étudier dans des écoles d'études supérieures ou instituts de recherche reconnus mondialement sous la supervision de personnes spécialisées dans le domaine de la recherche.

Fonds pour les boursiers de la Reine

Ce fonds représente une subvention au montant de 250 000 $ accordée en vertu du crédit 45a de la *Loi n° 5 de 1973-1974 portant affectation de crédits*. L'intérêt gagné est utilisé afin de payer des bourses d'études aux étudiants diplômés dans certains domaines d'études canadiennes.

ÉTAT SUPPLÉMENTAIRE

Compte d'assurance-emploi

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers du Compte d'assurance-emploi ont été préparés par la Commission de l'assurance-emploi du Canada conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les conventions comptables sont énoncées dans la note 2 aux états financiers. La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données et des estimations importantes qui y figurent.

Afin de s'acquitter de ses responsibilités, la direction a établi et maintient l'utilisation de registres comptables, de systèmes de contrôle financier et de gestion, de systèmes d'information et de pratiques de gestion. Ces éléments ont pour but de fournir l'assurance raisonnable que l'information financière fournie est fiable, et que les opérations sont conformes à la *Loi sur l'assurance-emploi* et à son règlement ainsi qu'à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements qui en découlent.

Le vérificateur externe du Compte d'assurance-emploi, soit la vérificatrice générale du Canada, vérifie les états financiers et présente son rapport au ministre de Ressources humaines et Développement des compétences.

Les états financiers du Compte d'assurance-emploi font partie intégrante des *Comptes publics du Canada*, lesquels sont déposés au Parlement et remis au Comité permanent des comptes publics aux fins d'examen.

La sous-ministre adjointe des Services financiers et administratifs, Développement social Canada
JANET MILNE

Le président de la Commission de l'assurance-emploi du Canada,
WAYNE G. WOUTERS

le 2 septembre 2004

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU MINISTRE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

J'ai vérifié le bilan du Compte d'assurance-emploi au 31 mars 2004, les états des résultats et de l'excédent accumulé ainsi que des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la Commission de l'assurance-emploi du Canada. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Compte d'assurance-emploi au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Cependant, je veux réitérer les préoccupations exprimées dans les rapports précédents quant à la taille de l'excédent accumulé dans le Compte d'assurance-emploi, qui a augmenté d'environ 2 milliards de dollars au cours de l'exercice pour atteindre 46 milliards de dollars au 31 mars 2004. La *Loi sur l'assurance-emploi* exige que toutes les sommes perçues aux fins de l'assurance-emploi soient créditées au Compte. Le solde du Compte ne peut être réduit que par des charges au titre des prestations d'assurance-emploi et de l'administration. À mon avis, le Parlement n'avait pas l'intention que s'accumule dans le Compte un excédent supérieur à celui qu'il serait raisonnable de consacrer à l'assurance-emploi, compte tenu de la structure actuelle des prestations et d'un ralentissement économique possible. L'excédent actuel est maintenant supérieur à trois fois la réserve maximale jugée suffisante en 2001 par l'actuaire en chef de Développement des ressources humaines Canada. Par conséquent, je suis d'avis que le gouvernement n'a pas respecté l'esprit de la *Loi sur l'assurance-emploi*.

La vérificatrice générale du Canada
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 2 septembre 2004

Compte d'assurance-emploi—*Suite*

BILAN AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

ACTIF	2004	2003
Solde du compte auprès du receveur général du Canada (note 7)	45 124 781	43 197 001
Cotisations à recevoir	1 156 574	763 787
Montants à recevoir des prestataires (note 3)	484 916	427 073
Avances—Prestations d'emploi et mesures de soutien	16 319	17 239
	46 782 590	44 405 100

PASSIF	2004	2003
Mandats non encaissés	88 992	265 744
Prestations à payer	459 947	302 129
Montants à payer (note 4)	504	25 116
	549 443	592 989
EXCÉDENT ACCUMULÉ (note 5)	46 233 147	43 812 111
	46 782 590	44 405 100

Éventualités (note 11)

Les notes complémentaires et le tableau font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par :

La sous-ministre adjointe des
Services financiers et administratifs,
Développement social Canada
JANET MILNE

Le président de la Commission
de l'assurance-emploi du Canada,
WAYNE G. WOUTERS

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Revenus		
Cotisations (note 6)	17 900 359	18 243 025
Intérêts sur le solde du compte auprès du receveur général du Canada (note 7)	1 095 519	1 035 524
Pénalités	46 985	71 433
Intérêts sur les comptes débiteurs en souffrance (note 3)	29 170	19 363
	19 072 033	19 369 345
Dépenses		
Prestations et mesures de soutien (note 8 et tableau)	15 069 693	14 501 467
Frais d'administration (note 9)	1 521 034	1 519 095
Créances douteuses	60 270	80 754
	16 650 997	16 101 316
Excédent de l'exercice	2 421 036	3 268 029
Excédent accumulé au début de l'exercice	43 812 111	40 544 082
Excédent accumulé à la fin de l'exercice (note 5)	46 233 147	43 812 111

Les notes complémentaires et le tableau font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation		
Rentrées de fonds :		
Cotisations	17 507 572	18 566 199
Intérêts reçus	1 095 519	1 035 524
Recouvrements de trop-payés de prestations et de pénalités	310 590	301 944
	18 913 681	19 903 667
Sorties de fonds :		
Prestations et mesures de soutien	(15 257 946)	(15 042 879)
Frais d'administration	(1 551 203)	(1 530 425)
	(16 809 149)	(16 573 304)
Augmentation nette des espèces et quasi-espèces	2 104 532	3 330 363
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	42 931 257	39 600 894
Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice	45 035 789	42 931 257

Les espèces et quasi-espèces se composent du solde du compte auprès du receveur général du Canada, net des mandats non encaissés.
Les notes complémentaires et le tableau font partie intégrante de ces états financiers.

Compte d'assurance-emploi—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

1. Pouvoirs, objectif et responsabilités

La Commission de l'assurance-emploi du Canada (la Commission), un établissement public inscrit à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, administre la *Loi sur l'assurance-emploi* (la Loi). La Commission est cogérée par le gouvernement, les travailleurs et les employeurs. L'objectif de la Loi est d'offrir une source de revenu d'appoint temporaire et une aide aux travailleuses et aux travailleurs admissibles. Les opérations financières associées à cet objectif sont comptabilisées dans le Compte d'assurance-emploi.

Le Compte d'assurance-emploi (le Compte) a été établi dans les comptes du Canada en vertu de la Loi. Toutes les sommes reçues en vertu de la Loi sont versées au Trésor et créditées au Compte. Les prestations et les frais d'administration de la Loi sont payés à même le Trésor et débités au Compte.

Le ministre du Revenu national a la responsabilité de percevoir les cotisations patronales et ouvrières. De même, il est responsable d'administrer et d'appliquer les dispositions de la Loi relatives aux montants à recouvrer des prestataires à revenus élevés.

La Loi autorise le gouvernement du Canada à conclure des ententes sur le développement du marché du travail avec chaque province et territoire pour la conception, la gestion et l'administration des prestations d'emploi actives et des mesures de soutien prescrites dans la Loi. À l'exception de l'Ontario, des ententes ont été conclues et mises en oeuvre avec toutes les provinces et territoires.

Le partage des responsabilités varie d'une entente à l'autre. Dans certains cas, les provinces et territoires assurent la gestion des prestations actives et des mesures de soutien; dans d'autres, l'entente prévoit une gestion partagée des programmes avec le gouvernement fédéral.

2. Principales conventions comptables

Le Compte fait partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada. À ce titre, ses opérations sont consolidées avec celles du gouvernement et sont présentées dans les états financiers du gouvernement du Canada. Les états financiers du Compte sont également présentés dans le Volume I des *Comptes publics du Canada*.

a) Méthode de comptabilité

Les états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

b) Revenus—Cotisations

Les cotisations sont constatées comme revenu dans l'exercice au cours duquel elles sont gagnées. Les cotisations gagnées dans l'exercice sont mesurées à partir des montants cotisés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada plus une estimation des montants non cotisés déterminée à partir des montants perçus. Les revenus de cotisation comprennent également les rajustements entre les cotisations réelles et les cotisations estimées des exercices précédents.

c) Dépenses—Prestations et mesures de soutien

Les prestations de revenu (ou prestations selon la Partie I de la Loi) offrent un soutien temporaire de revenu aux prestataires pendant qu'ils cherchent un emploi. Les prestations de revenu représentent les sommes versées et à être versées aux prestataires pour la période correspondant à l'exercice, moins les versements excédentaires que la Commission a établis au cours de l'exercice.

Les prestations d'emploi et mesures de soutien (ou prestations selon la Partie II de la Loi) offrent un soutien financier, sous forme de contribution ou de subvention, aux personnes admissibles afin de les aider à réintégrer le marché du travail et à des tierces parties afin de les aider à offrir des services d'aide à l'emploi aux chômeurs. Les prestations d'emploi et mesures de soutien incluent les coûts directs (excluant les frais administratifs) des programmes de soutien financier, d'aide à l'emploi et de d'autres mesures afférentes offerts aux personnes admissibles et aux tierces parties. Les versements excédentaires établis au cours de l'exercice sont déduits de ces dépenses. Les dépenses de la Partie II comprennent également les paiements de transfert aux provinces et territoires pour la conception et l'exécution de programmes similaires aux prestations d'emploi et mesures de soutien.

Les prestataires dont le revenu excède les niveaux de revenu indiqués dans la Loi doivent rembourser les prestations reçues. Les montants estimés reçus ou à recevoir de ces prestataires sont déduits des prestations et mesures de soutien.

d) Frais d'administration

Les frais d'administration de la Loi sont calculés à partir d'une estimation des frais que la Commission a engagés pour le Compte d'assurance-emploi, et que les provinces et territoires ont engagés pour les ententes sur le développement du marché du travail.

e) Avances—Prestations d'emploi et mesures de soutien

Les avances pour les prestations d'emploi et mesures de soutien sont comptabilisées comme un actif au bilan et imputées aux dépenses conformément à leur utilisation.

Compte d'assurance-emploi—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004—*Suite*

f) Évaluation des actifs et passifs

Vu l'échéance à court terme des actifs et passifs financiers du Compte, la valeur comptable est sensiblement équivalente à leur juste valeur à la fin de l'exercice.

g) Incertitude relative à la mesure

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des dépenses pour l'exercice. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les cotisations, les frais d'administration, les remboursements de prestations et la provision pour créances douteuses. Les montants réels pourraient différer de façon importante des estimations.

3. Montants à recevoir des prestataires

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Versements excédentaires de prestations à recevoir	463 378	400 677
Montants de pénalités à recevoir	229 621	245 359
	692 999	646 036
Moins : provision pour créances douteuses	350 366	340 665
	342 633	305 371
Montants estimés à recevoir des prestataires à revenus élevés	142 283	121 702
	484 916	427 073

La Commission détecte des versements excédentaires sur les demandes de prestations traitées dans l'exercice courant et durant les exercices précédents. Ces versements excédentaires sont comptabilisés en réduction des dépenses de prestations durant l'exercice où ils sont établis. Ainsi, au cours de l'exercice, la Commission a établi des versements excédentaires de 349 millions de dollars, incluant 16 millions en intérêts (315 millions en 2002-2003, incluant 10 millions en intérêts).

La Commission peut imposer des pénalités lorsqu'elle prend connaissance de délits commis par des prestataires ou des employeurs. La Loi prévoit les montants maximums pouvant être imposés dans de tels cas. Au cours de l'exercice, la Commission a imposé des pénalités pour un montant de 60 millions de dollars, incluant 13 millions en intérêts (84 millions en 2002-2003, incluant 9 millions en intérêts).

Au cours de 2003-2004, la Commission a recouvré des montants totalisant 311 millions de dollars (302 millions en 2002-2003). Des versements excédentaires et des pénalités irrécouvrables totalisant 51 millions de dollars (44 millions en 2002-2003) ont été radiés au cours de l'exercice.

La Commission établit une provision pour créances douteuses en effectuant une ventilation des comptes à recevoir par classes d'âge et en appliquant au total de chaque classe un coefficient établi à la lumière de l'expérience de recouvrement.

Conformément au règlement du Conseil du Trésor qui oblige les ministères fédéraux à prélever des intérêts sur les comptes débiteurs en souffrance, le Compte a commencé à imposer de l'intérêt sur les dettes de l'assurance-emploi et de l'assurance-chômage découlant de fausses représentations. Cette mesure est entrée en vigueur le 1er juillet 2002.

4. Montants à payer

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Au Canada		
Retenues d'impôt sur les mandats	31 736	28 878
Montants recouvrés à même les prestations	4 506	3 402
Frais d'administration	(38 700)	(8 531)
	(2 458)	23 749
Aux provinces		
Montants à payer aux provinces relatifs aux ententes sur le développement du marché du travail	(2 337)	(3 318)
Montants recouvrés à même les prestations	1 955	1 778
Retenues d'impôt sur les mandats—Québec	3 344	2 907
	2 962	1 367
	504	25 116

5. Excédent accumulé

Au 31 mars 2004, l'excédent accumulé du Compte s'élève à 46 233 millions de dollars (43 812 millions au 31 mars 2003), soit une augmentation de 2 421 millions de dollars (3 268 millions en 2002-2003) par rapport à l'exercice précédent.

En mai 2001, la Loi a été modifiée pour suspendre le processus de fixation du taux de cotisation tel que défini à l'article 66 de la Loi. Le taux de cotisation pour l'année 2002 et celui pour l'année 2003 ont été fixés par le gouverneur en conseil sur la recommandation du ministre du Développement des ressources humaines et du ministre des Finances. Conformément au projet de loi C-28 qui est entré en vigueur le 19 juin 2003, le taux de cotisation pour l'année 2004 a été établi à 1,98 pour cent.

Compte d'assurance-emploi—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004—*Suite*

Pour les années civiles suivantes, les taux de cotisation par tranche de 100 dollars de rémunération assurable étaient :

	2004	2003	2002
	(en dollars)		
Cotisation ouvrière	1,98	2,10	2,20
Cotisation patronale (calculée au taux de 1,4 fois la cotisation ouvrière)	2,77	2,94	3,08

6. Cotisations

Les cotisations pour l'exercice sont mesurées par l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) selon les montants cotisés et re-cotisés au moment de la préparation de ses états financiers plus une estimation des montants gagnés durant l'exercice mais pas encore cotisés ou re-cotisés. L'estimation des cotisations gagnées mais pas encore cotisées ou re-cotisées est fondée sur les montants perçus au moment de la préparation des états financiers se rapportant à l'exercice financier.

Les cotisations réelles peuvent différer de ces estimations. Les revenus de cotisation réels pour les années civiles 2003 et 2004 ne seront connus que lorsque l'ADRC aura traité toutes les déclarations des employeurs relatives aux cotisations de ces années. Un ajustement pour tenir compte de l'écart entre les cotisations estimées et les cotisations réelles sera enregistré au cours de l'exercice dans lequel les cotisations ou re-cotisations seront terminées.

Les employeurs qui ont un régime admissible d'assurance-salaire ont droit à des réductions de cotisations. Ils doivent partager cette réduction avec leurs employés. Le total des réductions de cotisations pour l'année civile 2003 est estimé à 527 millions de dollars (532 millions en 2002). Le montant réel des réductions pour l'année civile 2002 s'élevait à 513 millions de dollars (515 millions en 2001). Les employé(e)s qui sont assuré(e)s selon un régime admissible d'assurance-salaire sont admissibles à des allocations en cas de maladie, blessure, grossesse ou soins à donner aux enfants, selon la catégorie du régime. Ces allocations ont pour effet de réduire les prestations spéciales payables par le Compte à ces assurés.

7. Intérêts sur le solde du compte auprès du receveur général du Canada

Conformément à l'article 76 de la Loi, le ministre des Finances peut autoriser, selon les modalités et aux taux qu'il peut fixer, le versement d'intérêts sur le solde créditeur du Compte. Ces intérêts sont portés au crédit du Compte et au débit du Trésor.

Les intérêts sur le solde quotidien du compte auprès du receveur général du Canada sont calculés de façon journalière et crédités au Compte. Le taux d'intérêt sur le solde du compte pour le mois courant représente 90 pour cent de la moyenne mensuelle des taux offerts sur les bons du Trésor à échéance de trois mois. Durant l'exercice, les taux d'intérêt ont fluctué entre 1,84 pour cent et 2,89 pour cent (2,15 pour cent et 2,76 pour cent en 2002-2003). Le taux pour mars 2004 était de 1,84 pour cent (2,76 pour cent pour mars 2003).

8. Estimation des versements excédentaires et des moins-payés de prestations

La Commission met en oeuvre une application sélective plutôt que générale des contrôles internes, en raison du nombre important de prestataires qui doivent faire l'objet d'un suivi et de la nécessité d'offrir un service rapide. Ainsi, la vérification des demandes de prestations est effectuée le plus souvent après que les prestataires aient commencé à recevoir des prestations.

La Commission gère un mécanisme qui lui permet d'évaluer l'efficacité du processus de paiement des prestations et d'estimer, par induction statistique, l'erreur la plus probable dans les prestations payées. Pour les prestations payées durant la période de 12 mois terminée le 31 mars 2004, les versements excédentaires et les moins-payés de prestations non décelés ont été estimés respectivement à 525 millions et 219 millions de dollars (470 millions et 118 millions pour la période de 12 mois terminée le 31 mars 2003). La Commission utilise ces estimations pour évaluer la qualité des décisions et le besoin, s'il y a lieu, d'améliorer ses systèmes et pratiques de traitement des demandes de prestations.

Il n'existe pas de lien direct entre les versements excédentaires établis au cours de l'exercice (tel qu'indiqué à la note 3) et l'estimation des versements excédentaires et des moins-payés de prestations pour la même période.

9. Frais d'administration

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Frais d'administration par activité		
Prestations de revenu d'assurance-emploi	583 559	587 096
Soutien à la prestation de services	397 077	380 237
Services ministériels	325 513	300 145
Investissement dans les ressources humaines	129 462	165 092
	1 435 611	1 432 570
Plus : Frais d'administration engagés par les provinces et les territoires	91 623	91 319
Moins : Recouvrement des frais pour la gestion du registre des numéros d'assurance sociale et pour le remplacement des cartes	(6 200)	(4 794)
	1 521 034	1 519 095

Compte d'assurance-emploi—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004—*Fin*

Les frais d'administration de la Loi sont calculés à partir d'une estimation des frais que la Commission a engagés au cours de l'exercice. Cette estimation repose sur une formule de répartition des dépenses entre le ministère du Développement des ressources humaines et le Compte. Cette formule tient compte de la source du financement - provenant soit du Compte ou du Trésor - dans la répartition des dépenses. De plus, les frais d'administration engagés par les provinces et les territoires pour gérer les ententes sur le développement du marché du travail sont inclus dans les frais d'administration de l'exercice.

10. Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés non divulguées autrement dans ces états financiers comprennent des frais d'administration de 114 millions de dollars (117 millions en 2002-2003) facturés par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour les frais de locaux et les coûts de location, et 103 millions de dollars (103 millions en 2002-2003) facturés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada pour la perception des cotisations des employeurs et des employés et autres activités connexes. Ces frais sont imputés au Compte en vertu de protocoles d'entente.

Les cotisations d'assurance-emploi comprennent 355 millions de dollars (373 millions en 2002-2003) de cotisations versées par le gouvernement fédéral en tant qu'employeur.

Le Compte est apparenté à titre de composante du périmètre comptable du gouvernement du Canada, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État. Le Compte conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités.

11. Éventualités

Dans le cours normal des activités du Compte, plusieurs appels contre la Commission ou par celle-ci sont en cours actuellement. L'issue de ces appels n'est pas déterminable présentement. Toute réclamation résultant de ces appels sera comptabilisée comme dépense dans l'exercice au cours duquel le montant sera dû. Cependant, de l'avis de la direction, le dénouement de ces appels ne devrait pas avoir une incidence importante sur les résultats du Compte.

Procédures judiciaires

Deux procédures judiciaires ont été intentées contre Sa Majesté la Reine, contestant, sur des motifs essentiellement similaires, la constitutionnalité de la *Loi sur l'assurance-emploi* en tout ou en partie. En particulier, certaines dispositions reliées au mode de fixation des cotisations et la taille de l'excédent accumulé du Compte sont contestées. Bien que le gouvernement ait gagné la cause lors du procès, un appel a été déposé, et de l'avis de la direction, le résultat final de ces poursuites ne peut pas encore être déterminé. S'il y a lieu, l'effet de ces poursuites sera comptabilisé dans l'exercice au cours duquel le litige sera résolu.

Un recours collectif a été déposé suite à la décision mentionnée ci-haut pour contester la légalité de la fixation du taux de cotisation et aussi pour réclamer le remboursement d'une portion des cotisations versées. Cette cause est au stade préliminaire et n'a pas encore été certifiée en tant que recours collectif.

Paiements de transfert aux provinces et territoires

Des ententes sur le développement du marché du travail ont été conclues avec la plupart des provinces et territoires. Les ententes peuvent être de deux types : les ententes de gestion partagée où les deux parties assument les responsabilités pour la planification et la conception des programmes, ou les ententes de transfert où la province ou le territoire assume toutes les responsabilités pour la conception et la mise en oeuvre de mesures actives d'emploi.

L'entente sur le développement du marché du travail Canada-Québec est une entente de transfert. À la date de préparation des états financiers, des discussions étaient en cours avec la province de Québec concernant une somme cumulative de 102 millions de dollars (28 millions en 2003-2004, 20 millions en 2002-2003, 17 millions en 2001-2002, 20 millions en 2000-2001 et 17 millions en 1999-2000) imputée aux dépenses sans que l'admissibilité de celles-ci n'ait fait l'objet d'un accord commun entre les parties, tel que requis dans l'entente. L'issue de ces discussions est indéterminable. Tout ajustement nécessaire sera comptabilisé dans l'exercice où l'admissibilité de ces dépenses sera précisée.

Compte d'assurance-emploi—*Fin*

TABLEAU DES PRESTATIONS ET MESURES DE SOUTIEN
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Partie I—Prestations de revenu		
Régulières	9 121 833	8 675 970
Aux pêcheurs	337 096	309 314
Travail partagé	26 945	23 062
	9 485 874	9 008 346
Prestations spéciales		
Parentales	1 986 726	1 854 547
De maternité	908 956	844 551
De maladie	754 101	691 379
D'adoption	28 593	25 721
De compassion	1 533	
	3 679 909	3 416 198
	13 165 783	12 424 544
Partie II—Prestations d'emploi et mesures de soutien		
Prestations d'emploi		
Acquisition de compétences	355 489	435 947
Travail indépendant	95 904	93 115
Partenariats pour la création d'emplois	73 679	67 598
Subventions salariales ciblées	45 393	43 755
	570 465	640 415
Mesures de soutien		
Aide à l'emploi	334 169	339 222
Partenariats du marché du travail	192 386	270 711
Recherche et innovation	26 770	33 669
	553 325	643 602
Paiements de transfert aux provinces et territoires	893 819	892 751
	2 017 609	2 176 768
Prestations et mesures de soutien	15 183 392	14 601 312
Moins : prestations remboursées ou à être remboursées par les prestataires à revenus élevés	113 699	99 845
	15 069 693	14 501 467

Taux des prestations—Prestations de revenu

Les prestations payées représentent 55 pour cent de la rémunération assurable moyenne ou 413 $ par semaine, selon le moindre des deux. Le taux de prestations pour les personnes faisant partie d'une famille à faible revenu avec enfants peut être augmenté jusqu'à un maximum de 80 pour cent de la rémunération assurable moyenne ou 413 $ par semaine.

SECTION 5

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Créditeurs et charges à payer

SOMMAIRE

	Page
Créditeurs et charges à payer	5.3
Impôts à payer	5.10
Intérêts et dette échue	5.11
Provision pour garanties	5.12

CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Cette section renferme des informations sur les comptes présentés à l'état de la situation financière à la rubrique « Créditeurs et charges à payer ». L'établissement et l'exploitation de ces comptes sont autorisés par le Parlement en vertu de lois de crédits annuelles et d'autres lois. Dans plusieurs cas, ces comptes représentent les créditeurs, charges à payer et provisions établis à la fin de l'exercice selon l'autorité accordée à la présidente du Conseil du Trésor en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le tableau 5.1 présente les soldes de fin d'exercice pour les créditeurs et charges à payer par catégorie. Le graphique 5A présente les créditeurs et charges à payer par catégorie au 31 mars.

La plupart des tableaux de cette section présentent la continuité des comptes, en démontrant les soldes d'ouverture et de clôture. Une description narrative est fournie pour les comptes présentés dans certains tableaux. Cette description suit le même ordre de présentation que celui des tableaux respectifs.

TABLEAU 5.1
CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	1er avril 2003[1]	31 mars 2004
	$	$
Créditeurs et charges à payer, tableau 5.2	37 784 438 189	40 831 048 882
Impôts à payer, tableau 5.6	33 548 550 588	33 039 779 432
Intérêts et dette échue, tableau 5.7	4 302 411 609	3 322 993 654
Provision pour garanties, tableau 5.8	3 802 000 000	2 770 400 000
Total	79 437 400 386	79 964 221 968

[1] Certaines données comparatives ont été modifiées pour refléter la présentation de l'exercice en cours.

GRAPHIQUE 5A
CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER PAR CATÉGORIE AU 31 MARS 2004

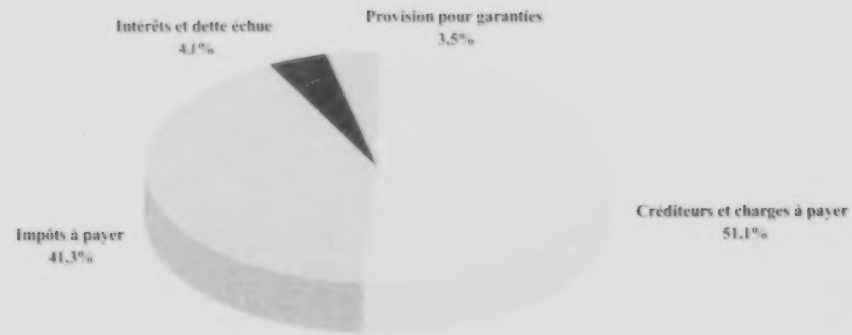

Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs et charges à payer incluent les créditeurs, le passif environnemental, les salaires et avantages sociaux courus, les effets à payer aux organisations internationales, le compte des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires, les retenues salariales diverses, le compte de réévaluation des accords d'échange de devises, d'autres comptes et les revenus reportés.

Le tableau 5.2 présente le sommaire des soldes relatifs aux comptes sous cette catégorie de créditeurs et charges à payer.

TABLEAU 5.2
CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	1er avril 2003 [1]	31 mars 2004
	$	$
Créditeurs	26 823 082 629	28 495 647 271
Plus : redressement de consolidation [2]	916 320 000	958 631 000
	27 739 402 629	*29 454 278 271*
Passif environnemental	3 377 879 000	3 564 200 000
Salaires et avantages sociaux courus	1 845 334 949	2 081 432 418
Effets à payer aux organisations internationales, tableau 5.3	681 024 730	618 823 075
Compte des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires, tableau 5.4	219 616 361	2 593 162 630
Retenues salariales diverses	123 236 547	136 601 350
Compte de réévaluation des accords d'échange de devises	1 495 276 020	363 028 415
Autres	157 608 993	89 887 900
Revenus reportés, tableau 5.5	2 145 058 960	1 929 634 823
Total	37 784 438 189	40 831 048 882

[1] Certaines données comparatives ont été modifiées pour refléter la présentation de l'exercice en cours.
[2] Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

Créditeurs

Ce compte inscrit les montants dus à la fin de l'exercice conformément à des accords contractuels, ou pour des travaux accomplis, des marchandises reçues ou des services rendus, les montants constatés à être versés à même les crédits et les autorisations législatives, et les dettes courues des sociétés d'État consolidées.

Passif environnemental

Ce compte inscrit les coûts estimatifs de la gestion et de la restauration des sites environnementalement contaminés lorsque le gouvernement a l'obligation ou qu'il est probable qu'il aura l'obligation d'engager de tels coûts.

Salaires et avantages sociaux courus

Ce compte inscrit les retenues salariales dues en fin d'exercice, les sommes reliées aux congés annuels et au temps compensatoire gagnés et non payés et les autres sommes courues reliées aux salaires non payés ou rétroactifs.

Effets à payer aux organisations internationales

Des souscriptions au capital-actions, et des prêts et avances sont effectués aux organisations internationales au moyen d'espèces et/ou d'effets à payer qui seront encaissés ultérieurement selon les modalités des accords. Ces effets à vue ne portent pas intérêt et sont non négociables. Les souscriptions, les prêts et les avances sont inscrits aux actifs et le détail est présenté au tableau 9.13 (section 9 de ce volume).

Le tableau 5.3 présente les soldes et les opérations pour les effets particuliers.

TABLEAU 5.3

EFFETS À PAYER AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES

		Rentrées et autres crédits		Paiements et autres débits		
	1er avril 2003	Émissions d'effets	Réévaluation[1]	Encaissements d'effets	Réévaluation[1]	31 mars 2004
	$	$	$	$	$	$
Finances—						
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	21 392 300	10 628 379		9 846 463	3 062 809	19 111 407
Association internationale de développement	219 637 000	230 133 000		147 743 000		302 027 000
Agence multilatérale de garantie des investissements	4 708 893				502 072	4 206 821
Affaires étrangères et Commerce international—						
Agence canadienne de développement international—						
Banque africain de développement		3 812 443		3 812 443		
Banque asiatique de développement	12 071 583			3 809 274	1 475 830	6 786 479
Banque de développement des Caraïbes	8 243 631	184 050			321 234	8 107 447
Banque interaméricaine de développement	6 307 529	824 557	-445 491	1 856 891	201 600	5 519 086
Institutions financières internationales—						
Fonds africain de développement		67 227 302		67 227 302		
Fonds asiatique de développement	195 875 113			68 418 004		127 457 109
Banque de développement des Caraïbes (Spécial)	54 324 680	9 022 298		3 708 253		59 638 725
Caisse du fonds pour l'environnement mondial	158 463 001			72 494 000		85 969 001
Fonds des opérations spéciales de la Banque interaméricaine de développement		1 162 374		1 162 374		
Fonds international pour le développement agricole		14 533 867		14 533 867		
Fonds du Protocole de Montréal		6 216 533		6 216 533		
	408 662 794	*98 162 374*		*233 760 333*		*273 064 835*
Total	681 024 730	343 744 803	-445 491	400 828 404	5 563 545	618 823 075

[1] Les effets libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice.

Compte des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires

Ce compte comptabilise l'administration des impôts sur le revenu par le gouvernement du Canada pour le compte des provinces, territoires et autres gouvernements autochtones, en vertu des dispositions de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, et la taxe de vente harmonisée et les taxes de ventes en vertu des dispositions de la *Loi sur la taxe d'accise*, de même que les versements connexes effectués à ceux-ci.

En vertu de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*, le gouvernement du Canada est autorisé à conclure avec les gouvernements provinciaux, territoriaux et autochtones, des accords selon lesquels le gouvernement du Canada percevra les impôts sur le revenu pour le compte de ceux-ci, et leur effectuera des versements relatifs à ces impôts. De plus, le gouvernement est autorisé à conclure avec les gouvernements provinciaux, des accords en vue de percevoir la taxe de vente harmonisée, et leur effectuera des versements relatifs à cette taxe.

Le gouvernement du Canada a conclu des accords avec les provinces et territoires (excluant Québec) et avec certaines Premières nations autonomes, en vue de percevoir les impôts sur le revenu des particuliers, et, avec les provinces et territoires (excluant Québec, Ontario et Alberta sauf pour l'impôt touchant les dividendes ayant trait aux actions privilégiées), en vue de percevoir les impôts des sociétés, et, à verser à ces provinces et territoires, les revenus estimatifs à être produits par de tels impôts. Le gouvernement a aussi conclu des accords avec les provinces de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick et de Terre-Neuve et Labrador en vue de percevoir la taxe de vente harmonisée, et leur effectuera des versements relatifs à cette taxe. De plus, le gouvernement a aussi conclu des accords avec certaines Premières nations en vue de percevoir les taxes de ventes sur les carburants à moteur, le tabac et l'alcool, et leur effectuera des paiements relatifs à ces ententes. Ce compte reflète aussi des montants relatifs à l'administration de divers programmes provinciaux et territoriaux par le gouvernement du Canada en vertu de Protocoles d'entente tels que les programmes de prestations pour enfants.

Étant donné que les *Comptes publics du Canada* présentent des informations pour l'exercice allant d'avril à mars et que l'impôt est calculé selon une année civile, certaines opérations effectuées au cours d'un exercice donné peuvent être reliées à plusieurs années d'imposition. Par exemple, au cours d'un exercice le ministre des Finances effectue des versements courants, fondés sur des estimations, pour deux années civiles (avril à décembre et janvier à mars). Au cours de cette période, il est aussi nécessaire d'effectuer des versements ou des redressements afin d'établir les montants réels de revenus fiscaux, de remises et de crédits pour les années d'imposition précédentes.

Le tableau 5.4 présente les soldes cumulés et la situation nette des revenus et des versements effectués aux provinces et territoires pour l'impôt des sociétés et l'impôt sur le revenu des particuliers, de même que pour la taxe de vente harmonisée et les taxes de vente.

TABLEAU 5.4

COMPTE DES ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE AVEC LES PROVINCES ET TERRITOIRES

	1er avril 2003	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Total des impôts sur le revenu des particuliers gérés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada	(634 726 104)	34 944 916 541		34 310 190 437
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve-et-Labrador			752 883 139	752 883 139
Île-du-Prince-Édouard			163 376 500	163 376 500
Nouvelle-Écosse			1 452 732 481	1 452 732 481
Nouveau-Brunswick			972 333 532	972 333 532
Ontario			17 249 013 110	17 249 013 110
Manitoba			1 644 130 859	1 644 130 859
Saskatchewan			1 236 668 571	1 236 668 571
Alberta			4 590 825 330	4 590 825 330
Colombie-Britannique			4 837 779 222	4 837 779 222
Yukon			35 195 661	35 195 661
Territoires du Nord-Ouest			59 839 699	59 839 699
Nunavut			13 596 619	13 596 619
Premières nations			2 755 365	2 755 365
			33 011 130 088	*33 011 130 088*
Total des impôts sur le revenu des particuliers, en main	**(634 726 104)**	**34 944 916 541**	**33 011 130 088**	**1 299 060 349**

TABLEAU 5.4

COMPTE DES ACCORDS DE PERCEPTION FISCALE AVEC LES PROVINCES ET TERRITOIRES—*Fin*

	1er avril 2003	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Total des impôts des sociétés gérés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada	574 499 293	2 755 644 263		3 330 143 556
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve-et-Labrador			93 584 747	93 584 747
Île-du-Prince-Édouard			29 827 682	29 827 682
Nouvelle-Écosse			350 111 634	350 111 634
Nouveau-Brunswick			158 377 767	158 377 767
Ontario			173 909 552	173 909 552
Québec			63 744 031	63 744 031
Manitoba			307 017 156	307 017 156
Saskatchewan			307 206 566	307 206 566
Alberta			20 350 417	20 350 417
Colombie-Britannique			778 344 576	778 344 576
Yukon			5 286 636	5 286 636
Territoires du Nord-Ouest			58 117 889	58 117 889
Nunavut			7 759 583	7 759 583
			2 353 638 236	*2 353 638 236*
Total des impôts des sociétés, en main	**574 499 293**	**2 755 644 263**	**2 353 638 236**	**976 505 320**
Total de la taxe de vente harmonisée gérée par l'Agence des douanes et du revenu du Canada	279 521 487	2 369 266 127		2 648 787 614
Moins : versements aux provinces et territoires—				
Terre-Neuve-et-Labrador			550 879 990	550 879 990
Nouvelle-Écosse			1 009 480 514	1 009 480 514
Nouveau-Brunswick			771 135 522	771 135 522
			2 331 496 026	*2 331 496 026*
Total de la taxe de vente harmonisée, en main	**279 521 487**	**2 369 266 127**	**2 331 496 026**	**317 291 588**
Total de la taxe de vente avec les Premières nations gérée par l'Agence des douanes et du revenu du Canada	321 685	4 042 926		4 364 611
Moins : versements aux Premières nations			4 059 238	4 059 238
Total de la taxe de vente avec les Premières nations, en main	**321 685**	**4 042 926**	**4 059 238**	**305 373**
Total	219 616 361	40 073 869 857	37 700 323 588	2 593 162 630

Retenues salariales diverses

Les retenues salariales de certains employés sont créditées à ce compte, en attendant qu'elles soient remises aux organismes non gouvernementaux intéressés.

Compte de réévaluation des accords d'échange de devises

Ce compte inscrit les profits ou pertes non réalisés dus aux fluctuations de la valeur en devises des accords d'échange de devises.

Autres

Divers créditeurs et charges à payer telle la taxe de vente provinciale perçue sur les ventes, sont enregistrés à ce compte.

Revenus reportés

Ce compte comptabilise les revenus qui ont été perçus avant la fin du présent exercice mais dont les marchandises ou les services seront livrés ou rendus au cours d'un exercice subséquent. Il inclut des droits reçus pour des licences qui permettent l'accès au spectre radioélectrique au cours des exercices à venir et présente aussi séparément les revenus encaissés qui ont été comptabilisés dans un compte à fin déterminée.

Le tableau 5.5 présente les soldes et les opérations pour les revenus reportés.

TABLEAU 5.5

REVENUS REPORTÉS

	1er avril 2003	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Revenus reportés—				
Citoyenneté et Immigration	249 734 313	44 185 496	11 442	293 908 367
Industrie	1 666 731 057	89 608 585	350 021 638	1 406 318 004
Autres ministères	175 265 398	43 359 753	42 402 552	176 222 599
Total	2 091 730 768	177 153 834	392 435 632	1 876 448 970
Autres revenus reportés—Comptes à fins déterminées[11]—				
Comptes de dons et de legs—				
Agriculture et Agroalimentaire—				
Ententes relatives aux frais partagés—Recherches	23 127 791	22 948 199	22 562 606	23 513 384
Patrimoine canadien—				
Archives nationales du Canada—				
Compte spécial de fonctionnement		25 000		25 000
Environnement—				
Espèces en voie de disparition—Dons	104 111		100 000	4 111
Pêches et Océans—				
Dragage de la voie maritime du Saint-Laurent	2 635 116	223 761		2 858 877
Affaires étrangères et Commerce international—				
Fonds canadien d'action contre les mines	340 719		7 820	332 899
Gouverneur général—				
Rideau Hall—Dons	4 550	17 500	3 520	18 530
Santé—				
Instituts de recherche en santé du Canada—				
Dons aux fins de recherches	926 112	6 503 847	5 729 744	1 700 215
Développement des ressources humaines—				
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—				
Libéralités	89 877	50		89 927
Industrie—				
Prix du Premier ministre	1 706 835	301 700	317 575	1 690 960
Agence spatiale canadienne—				
Projet d'entraînement spatial		123 156	61 956	61 200
Conseil national de recherches du Canada—				
Fonds de fiducie	22 727 792	19 713 670	21 933 871	20 507 591
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—				
Fonds de fiducie	250			250
Conseil de recherches en sciences humaines—				
Fonds de fiducie	406 382	7 994	10 000	404 376
	24 841 259	*20 146 520*	*22 323 402*	*22 664 377*
Défense nationale—				
Parrainage collectif et dons	12 207	48 219	28 259	32 167
Conseil privé—				
Centre canadien de gestion—				
Dons	13 787			13 787
Solliciteur général—				
Gendarmerie royale du Canada—				
Fanfare de la Gendarmerie royale du Canada (RCN)	1 572		1 572	
Fondation de la Gendarmerie royale du Canada	35 246	307 517	93 100	249 663
Entente de parrainage—Contributions	1 085 305	389 041	838 486	635 860
	1 122 123	*696 558*	*933 158*	*885 523*
Total—Comptes de dons et de legs	53 217 652	50 609 654	51 688 509	52 138 797

TABLEAU 5.5

REVENUS REPORTÉS—*Fin*

	1er avril 2003	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mar 2004
	$	$	$	$
Intérêts provenant des comptes de dotations—				
Environnement—				
Agence Parcs Canada—				
Compte de fiducie de Mackenzie King		11 633	11 633	
Santé—				
Instituts de recherche en santé du Canada—				
Dotation pour la recherche en santé	7 268	3 626	8 013	2 881
Industrie—				
Conseil national de recherches du Canada—				
Fonds de H.L. Holmes	51 424	30 000	78 742	2 682
Conseil de recherches en sciences humaines—				
Fonds pour les boursiers de la Reine	51 848	7 661		59 509
Transports—				
Ententes relatives aux frais partagés—				
Recherche et développement sur le transport		1 518 811	536 827	981 984
Total—Intérêts provenant des comptes de dotations	110 540	1 571 731	635 215	1 047 056
Total—Autres revenus reportés—Comptes à fins déterminées	53 328 192	52 181 385	52 323 724	53 185 853
Total—Revenus reportés	2 145 058 960	229 335 219	444 759 356	1 929 634 823

(1) En 2002-2003, ces comptes étaient présentés à la section 6 de ce volume.

Ententes relatives aux frais partagés—Recherches

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent déposées par des tiers aux fins de projets de recherches à frais partagés. Les sommes sont déboursées pour le compte des déposants au fur et à mesure que les projets sont entrepris.

Compte spécial de fonctionnement

Ce compte a été établi en vertu de l'article 10 de la *Loi sur les Archives nationales du Canada* afin d'inscrire les sommes d'argent reçues aux fins des Archives nationales du Canada, sous forme de dons, de legs ou autres. Les sommes requises aux fins de la Loi peuvent être versées à même ce compte ou sur les deniers affectés à cette fin par le Parlement.

Espèces en voie de disparition—Dons

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dons, les cadeaux et les legs provenant de particuliers et d'organisations pour financer les diverses études liées aux espèces en voie de disparition.

Dragage de la voie maritime du Saint-Laurent

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes reçues pour les frais de services de dragage de la voie maritime du Saint-Laurent. Ces sommes sont utilisées pour défrayer les coûts de dragage dans le Chenal maritime du Saint-Laurent entre Montréal et le Cap Gribane.

Fonds canadien d'action contre les mines

Le compte a été établi afin d'enregistrer les sommes d'argent reçues du public pour encourager les programmes canadiens d'action contre les mines, en vertu de l'accord de la convention d'Ottawa, lequel interdit la production, l'utilisation, la mise en stock et l'exportation des mines antipersonnelles.

Dons—Rideau Hall

Ce compte a été établi afin d'inscrire les cadeaux, les dons ou les legs au Rideau Hall, reçus d'organismes privés et de particuliers pour financer des initiatives particulières.

Dons aux fins de recherches—Instituts de recherche en santé du Canada

Ce compte a été établi en vertu du paragraphe 29 de la *Loi sur les Instituts de recherche en Santé du Canada* afin d'inscrire les dons et les contributions provenant d'organisations et de particuliers aux fins de recherches biomédicales.

Libéralités—Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Ce compte a été établi en vertu du paragraphe 6(3) de la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail* afin d'inscrire les sommes, les titres ou autres valeurs mobilières, reçus à titre de dons, legs ou autres modes de libéralités, et de débourser ces libéralités à la discrétion du Centre.

Prix du Premier ministre

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds déposés par les tiers afin de promouvoir l'excellence dans l'enseignement en vertu du prix du Premier ministre.

Projet d'entraînement spatial

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds reçus pour couvrir les charges effectuées aux fins du projet d'entraînement spatial.

Fonds de fiducie—Conseil national de recherches du Canada

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur le Conseil national de recherches* afin d'inscrire les fonds reçus notamment des gouvernements et organismes ne faisant pas partie de l'entité comptable pour couvrir les charges effectuées au nom de ces derniers.

Fonds de fiducie—Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (1978)* afin d'inscrire les fonds fournis par d'autres gouvernements et organismes, pour couvrir les charges effectuées au nom de ces derniers.

Fonds de fiducie—Conseil de recherches en sciences humaines

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds disponibles pour les activités liées à la recherche dans le domaine des sciences humaines. L'encaissement de dons privés aux fins de projets spéciaux est également inscrit à ce compte.

Parrainage collectif et dons

Ce compte a été établi par le Ministère de la Défense Nationale dans le but de gérer les fonds reçus de compagnies privées, de corporations à but non lucratif, d'associations, d'autres paliers de gouvernement ou d'individus pour des événements conformes au mandat du Ministère mais non prévus dans ses crédits parlementaires.

Dons—Centre canadien de gestion

Ce compte a été établi en vertu de l'article 5(h) de la *Loi sur le Centre canadien de gestion* afin d'inscrire des fonds reçus par le Centre canadien de gestion en dons aux fins de promouvoir la mission du Centre.

Fanfare de la Gendarmerie royale du Canada (RCN)

Ce compte a été établi afin d'administrer des fonds de parrainage pour appuyer la Fanfare de la Gendarmerie royale du Canada.

Fondation de la Gendarmerie royale du Canada

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds provenant de la Fondation de la Gendarmerie royale du Canada qui serviront à couvrir les charges relatives aux projets de services de police communautaires, éducationnels et promotionnels et aux relations publiques à travers le Canada.

Entente de parrainage—Contributions

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds versés à la Gendarmerie royale du Canada en vertu d'ententes de parrainage aux fins de programmes de services de police communautaires.

Compte de fiducie de Mackenzie King

Feu le très honorable W L Mackenzie King a légué, au gouvernement du Canada, la Maison Laurier à Ottawa, et la somme de 225 000 $. Le montant de 225 000 $ a été crédité au compte et génère de l'intérêt, suivant les dispositions de l'article 3 de la *Loi sur la Maison Laurier.* Les intérêts doivent être affectés à l'entretien de la Maison Laurier, qui doit être conservée comme lieu d'intérêt historique, de même que pour des fins de facilités d'étude et de recherches.

Dotation pour la recherche en santé

Ce compte a été établi en vertu de la section 29 de la *Loi portant création des Instituts de recherche en santé du Canada* afin d'inscrire les dons multiples reçus des donateurs pour les besoins de la recherche en santé. L'intérêt perçu est utilisé pour verser des subventions aux fins de recherches.

Fonds de H.L. Holmes

Ce compte a été établi en vertu de l'alinéa 5(1)(f) de la *Loi sur le Conseil national de recherches* afin d'inscrire le reliquat de la succession de H.L. Holmes. Jusqu'à deux tiers du bénéfice net annuel provenant du fonds sera utilisé pour financer le prix de H.L. Holmes annuellement. Ces prix offriront l'opportunité aux étudiants en post-doctorat d'étudier dans des écoles d'études supérieures ou instituts de recherche reconnus mondialement sous la supervision de personnes spécialisées dans le domaine de la recherche.

Fonds pour les boursiers de la Reine

Ce fonds représente une subvention au montant de 250 000 $ accordée en vertu du crédit 45a de la *Loi n 5 de 1973-1974 portant affectation de crédits*. L'intérêt gagné est utilisé afin de payer des bourses d'études aux étudiants diplômés dans certains domaines d'études canadiennes.

Ententes relatives aux frais partagés—Recherche et développement sur le transport

Ce compte a été établi afin d'inscrire sur une base temporaire, *(a)* les sommes provenant d'ententes à frais partagés dans le but de consolider et d'améliorer la sécurité, la sûreté et l'efficacité du réseau de transport canadien; et, *(b)* les sommes provenant du secteur privé et des gouvernements provinciaux afin de subvenir directement aux objectifs stratégiques du ministère.

Impôts à payer

Les impôts à payer comprennent les sommes payables aux contribuables basées sur les cotisations établies ainsi que les estimations de remboursements dues pour les cotisations qui ne sont pas encore établies par la fin de l'exercice.

Le tableau 5.6 présente un sommaire des soldes relatifs aux différents volets de revenus d'impôt.

TABLEAU 5.6
IMPÔTS À PAYER

	1er avril 2003	31 mars 2004
	$	$
Impôt sur le revenu des particuliers et des non-résidents	18 732 205 942	18 646 364 667
Impôt sur le revenu des sociétés	8 258 328 394	8 238 968 996
Taxe sur les produits et services	6 484 486 755	5 988 113 070
Douanes et accise	73 529 497	166 332 699
Total	33 548 550 588	33 039 779 432

Impôt sur le revenu des particuliers et des non-résidents

Ce compte inscrit les remboursements fiscaux à payer aux particuliers ainsi que les sommes payables aux employeurs et autres retenues d'impôt sur le revenu des particuliers. Ce compte inclut aussi tout intérêt dû sur les soldes.

Impôt sur le revenu des sociétés

Ce compte inscrit les remboursements fiscaux à payer et tout intérêt dû aux contribuables constitués en société.

Taxe sur les produits et services

Ce compte inscrit les remboursements, les remises et tout intérêt dû liés à la taxe sur les produits et services.

Douanes et accise

Ce compte inscrit les remboursements des droits de douane à l'importation, des taxes et droits d'accise, de la taxe sur l'énergie et de tout intérêt dû sur les soldes.

Intérêts et dette échue

Les intérêts et la dette échue comprennent les intérêts échus, les intérêts courus, la dette échue, ainsi que les escomptes, les primes et commissions non amortis à l'émission de la dette non échue.

Le tableau 5.7 présente un sommaire des soldes relatifs aux comptes sous cette catégorie de créditeurs et charges à payer.

TABLEAU 5.7
INTÉRÊTS ET DETTE ÉCHUE

	1er avril 2003	31 mars 2004
	$	$
Intérêts échus	3 652 749 150	3 500 830 507
Intérêts courus	5 622 616 681	5 240 495 924
Dette échue	282 600 274	191 337 475
	9 557 966 105	8 932 663 906
Moins : escomptes non amortis des bons du Canada	3 004 946	3 375 918
escomptes non amortis des bons du Trésor	1 023 201 681	865 133 670
escomptes et primes non amortis des obligations négociables	4 228 900 903	4 740 379 231
commissions non amorties des obligations d'épargne, obligations à prime et titres de placement du Canada	446 966	781 433
	5 255 554 496	5 609 670 252
Total	4 302 411 609	3 322 993 654

Intérêts échus

Les intérêts échus représentent l'intérêt échu et payable sur la dette obligataire, mais qui n'a pas été encaissé par les détenteurs d'obligations.

Intérêts courus

Les intérêts courus représentent l'intérêt accumulé au 31 mars sur la dette obligataire et sur certains autres éléments de passif, et dont les intérêts sont payables à une date ultérieure.

Dette échue

À ce compte sont consignées les dettes sous forme de titres émis par le gouvernement, qui sont devenus échus, mais qui n'ont pas été présentés pour remboursement. Les obligations échues et non réclamées sont virées aux autres revenus si elles ne sont pas présentées pour remboursement 15 ans après la date de rachat ou de l'échéance, selon la date la plus imminente; le temps minimum pour effectuer un tel virement est de 5 ans après la date d'échéance.

Escomptes non amortis des bons du Canada

Ce compte inscrit la partie des escomptes sur les bons du Canada en circulation n'ayant pas encore été imputée aux charges. Les escomptes sont amortis sur la durée de vie des bons.

Escomptes non amortis des bons du Trésor

Ce compte inscrit la partie des escomptes sur les bons du Trésor en circulation n'ayant pas encore été imputée aux charges. Les escomptes sont amortis sur la durée de vie des bons.

Escomptes et primes non amortis des obligations négociables

Ce compte inscrit la partie des escomptes et des primes sur les obligations négociables en circulation n'ayant pas encore été imputée aux charges. Les escomptes et les primes sont amortis sur la durée de vie des obligations.

Commissions non amorties des obligations d'épargne, obligations à prime et titres de placement du Canada

Ce compte inscrit la partie des commissions sur les obligations d'épargne, obligations à prime et titres de placement du Canada en circulation n'ayant pas encore été imputée aux charges. Les commissions sont amorties sur la durée de vie des obligations.

Provision pour garanties

Cette catégorie de créditeurs et charges à payer comprend la provision pour garanties d'emprunt et la provision pour emprunts des sociétés d'État.

Le tableau 5.8 présente un sommaire des soldes relatifs aux comptes sous cette catégorie de créditeurs et charges à payer.

TABLEAU 5.8

PROVISION POUR GARANTIES

	1er avril 2003	31 mars 2004
	$	$
Provision pour garanties d'emprunt	823 000 000	765 000 000
Provision pour emprunts des sociétés d'État	2 979 000 000	2 005 400 000
Total	3 802 000 000	2 770 400 000

Provision pour garanties d'emprunt

Ce compte inscrit les pertes possibles concernant les garanties d'emprunt lorsqu'il est probable qu'un paiement sera effectué dans le futur afin d'honorer une garantie et lorsqu'une estimation raisonnable du montant de la perte peut être établie.

Provision pour emprunts des sociétés d'État

Conformément à l'article 54 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le remboursement des emprunts contractés par les sociétés d'État entreprises mandataires, ainsi que le versement des intérêts correspondants sont imputés et prélevés sur le Trésor. Par conséquent, de tels emprunts représentent des dettes inconditionnelles du gouvernement.

Les emprunts des sociétés d'État et autres entreprises publiques non mandataires peuvent, parfois, être garantis par le gouvernement.

Ce compte inscrit les emprunts des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques mandataires et non mandataires à être probablement remboursés par le gouvernement (voir le tableau 9.6 à la section 9 de ce volume).

SECTION 6

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Dette portant intérêt

SOMMAIRE

	Page
Dette non échue—	
Obligations négociables	6.3
Bons du Trésor	6.5
Obligations d'épargne, obligations à prime et titres de placement du Canada	6.6
Obligations et billets non négociables	6.7
Bons du Canada	6.8
Billets du Canada	6.8
Eurobillets à moyen terme	6.9
Taux d'intérêt	6.10
Échéance de la dette du gouvernement	6.11
État de toutes les opérations d'emprunt pour le compte de Sa Majesté	6.12
Obligation relative à des contrats de location-acquisition	6.13
Régimes de retraite et autres obligations—	
Régimes de retraite du secteur public	6.17
Autres avantages futurs des employés et anciens combattants	6.28
Régime de pensions du Canada	6.30
Autres obligations—	
Compte des rentes sur l'État	6.31
Comptes de dépôt et en fiducie	6.32
Autres comptes à fins déterminées	6.38
États supplémentaires—	
Régime de pensions du Canada	6.50
Compte des rentes sur l'État	6.63
Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)	6.67

DETTE PORTANT INTÉRÊT

Cette section renferme des informations sur la dette portant intérêt du gouvernement. La dette portant intérêt comprend la dette non échue et les régimes de retraite et autres comptes.

Certains tableaux de cette section présentent la continuité des comptes, en démontrant les soldes d'ouverture et de clôture, de même que les rentrées et autres crédits et les paiements et autres débits.

Le tableau 6.1 présente les opérations et les soldes de fin d'exercice concernant la dette portant intérêt. Le graphique 6A présente le total de la dette portant intérêt par catégorie pour l'exercice en cours.

Les états financiers du Régime de pensions du Canada, du Compte des rentes sur l'État et de la Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge), de même que les rapports du vérificateur général y afférents, sont présentés à la fin de cette section.

Une description narrative est fournie pour les comptes présentés dans certains tableaux. Cette description suit le même ordre de présentation que celui des tableaux respectifs.

TABLEAU 6.1
DETTE PORTANT INTÉRÊT

	1er avril 2003	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Dette non échue[1]—				
À payer en monnaie canadienne—				
Obligations négociables, tableau 6.2	288 245 374 665	67 609 113 685	77 074 783 000	278 779 705 350
Bons du Trésor, tableau 6.3	104 410 940 000	262 416 702 000	253 450 000 000	113 377 642 000
Obligations d'épargne, obligations à prime et titres de placement du Canada, tableau 6.4	22 584 155 272	1 967 566 073	3 221 633 024	21 330 088 321
Obligations et billets non négociables, tableau 6.5	3 370 781 693	4 000 000 000	3 943 452 240	3 427 329 453
	418 611 251 630	*335 993 381 758*	*337 689 868 264*	*416 914 765 124*
À payer en devises—				
Obligations négociables, tableau 6.2	14 018 589 127	199 454 777	1 320 672 104	12 897 371 800
Bons du Canada, tableau 6.6	2 602 884 967	14 003 014 527	13 241 426 274	3 364 473 220
Billets du Canada, tableau 6.7	1 244 200 000	13 200 000		1 257 400 000
Eurobillets à moyen terme, tableau 6.8	3 274 970 839	11 200 000	263 428 999	3 022 741 840
	21 140 644 933	*14 226 869 304*	*14 825 527 377*	*20 541 986 860*
	439 751 896 563	350 220 251 062	352 515 395 641	437 456 751 984
Obligation relative à des contrats de location-acquisition, tableau 6.13	2 663 320 886	154 902 349	44 011 797	2 774 211 438
Total—Dette non échue	442 415 217 449	350 375 153 411	352 559 407 438	440 230 963 422
Régimes de retraite et autres obligations—				
Régimes de retraite du secteur public, tableau 6.16—				
Comptes de pension de retraite	133 905 905 720	15 129 998 382	13 618 098 314	135 417 805 788
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(8 198 000 000)	3 996 000 000	3 656 000 000	(7 858 000 000)
	125 707 905 720	*19 125 998 382*	*17 274 098 314*	*127 559 805 788*
Autres avantages futurs des employés et anciens combattants, tableau 6.28	38 844 000 000	3 415 000 000	2 892 000 000	39 367 000 000
Dû au Régime de pensions du Canada, tableau 6.29—				
Compte du Régime de pensions du Canada	7 092 669 944	30 442 758 903	30 052 476 668	7 482 952 179
Autres obligations—				
Compte des rentes sur l'État	437 469 785	28 735 914	60 483 508	405 722 191
Comptes de dépôt et en fiducie, tableau 6.30	1 476 187 062	641 927 027	581 714 177	1 536 399 912
Autres comptes à fins déterminées, tableau 6.33	4 728 983 728	2 052 840 276	2 235 836 309	4 545 987 695
	52 579 310 519	*36 581 262 120*	*35 822 510 662*	*53 338 061 977*
Total—Régimes de retraite et autres obligations	178 287 216 239	55 707 260 502	53 096 608 976	180 897 867 765
Total	620 702 433 688	406 082 413 913	405 656 016 414	621 128 831 187

[1] Ce tableau comprend la dette non échue émise par le gouvernement du Canada. Les emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires qui sont des obligations inconditionnelles du gouvernement, mais non comprises dans la dette non échue, sont présentés au tableau 6.12.

GRAPHIQUE 6A

DETTE PORTANT INTÉRÊT PAR CATÉGORIE AU 31 MARS 2004

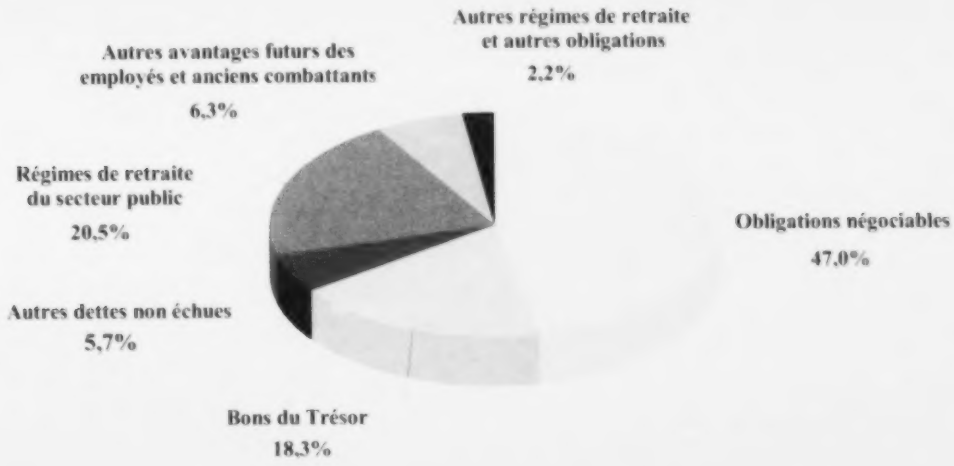

DETTE NON ÉCHUE

La dette non échue représente les obligations financières résultant de reconnaissances de dettes émises par le gouvernement du Canada, lesquelles ne sont pas encore arrivées à échéance et les obligations relatives à des contrats de location-acquisition.

Les titres détenus par le gouvernement ont été déduits de la dette non échue, afin d'inscrire le passif du gouvernement envers les tiers.

Obligations négociables

Les obligations négociables représentent des reconnaissances de dettes portant intérêt et émises par le gouvernement du Canada, dont les modalités sont :

— achetées et vendues sur le marché libre;

— payables en monnaie canadienne ou en devises;

— rachetables ou remboursables avant l'échéance;

— dates fixes d'échéance;

— intérêt payable sous forme de coupons ou d'immatriculation; et,

— valeur nominale garantie à l'échéance.

Les obligations négociables nominatives sont transférables par endos et remises d'un détenteur à l'autre. Les obligations négociables au porteur n'exigent pas d'endossement.

Le tableau 6.2 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les obligations négociables.

Les soldes de fin d'exercice des obligations négociables à payer en devises ont été convertis en monnaie canadienne en utilisant les taux de change de clôture au 31 mars 2004.

TABLEAU 6.2

OBLIGATIONS NÉGOCIABLES

	1er avril 2003	Rentrées et autres crédits[1]	Paiements et autres débits[1]	31 mars 2004
	$	$	$	$
A payer en monnaie canadienne—				
Échues 2003-2004	31 726 998 000		31 726 998 000	
Échéance 2004-2005	40 788 809 000		8 260 343 000	32 528 466 000
2005-2006	26 209 337 000	5 900 000 000	805 004 000	31 304 333 000
2006-2007	18 015 817 000	7 137 765 000	1 558 532 000	23 595 050 000
2007-2008	20 315 980 000		1 150 060 000	19 165 920 000
2008-2009	18 558 841 000	5 800 000 000	2 501 945 000	21 856 896 000
2009-2010	10 468 168 000	4 900 000 000	333 485 000	15 034 683 000
2010-2011	13 724 461 000		770 863 000	12 953 598 000
2011-2012	15 669 390 000		577 039 000	15 092 351 000
2012-2013	11 600 000 000			11 600 000 000
2013-2014	8 169 436 000	6 000 000 000	469 548 000	13 699 888 000
2014-2015		5 468 165 000		5 468 165 000
2015-2016	1 231 830 000		748 825 000	483 005 000
2020-2021	1 391 778 000		286 020 000	1 105 758 000
2021-2022	8 506 628 190	5 909 842	838 784 000	7 673 754 032
2022-2023	899 128 000		273 861 000	625 267 000
2023-2024	8 054 189 000		182 547 000	7 871 642 000
2025-2026	8 738 000 000		252 897 000	8 485 103 000
2026-2027	6 167 823 951	5 671 326		6 173 495 277
2027-2028	9 323 112 000		346 986 000	8 976 126 000
2029-2030	13 900 000 000			13 900 000 000
2031-2032	6 548 764 524	6 021 601		6 554 786 125
2033-2034	9 200 000 000	4 210 295 000		13 410 295 000
2036-2037		1 403 846 916		1 403 846 916
	289 208 490 665	40 837 674 685	51 083 737 000	278 962 428 350
Moins : Titres détenus par le gouvernement—				
Titres détenus par le gouvernement	939 267 000	26 771 439 000	25 832 172 000	
Redressement de consolidation[2]	23 849 000		158 874 000	182 723 000
	963 116 000	*26 771 439 000*	*25 991 046 000*	*182 723 000*
Total des obligations négociables en monnaie canadienne	288 245 374 665	67 609 113 685	77 074 783 000	278 779 705 350
A payer en devises—				
Échues 2003-2004	141 488 581		141 488 581	
Échéance 2004-2005	2 935 680 000		313 000 000	2 622 680 000
2005-2006	2 201 700 000		234 750 000	1 966 950 000
2006-2007	1 467 800 000		156 500 000	1 311 300 000
2007-2008	468 228 200		49 923 500	418 304 700
2008-2009	6 949 335 160	22 905 876	391 250 000	6 580 991 036
2009-2010	231 758 281		24 710 567	207 047 714
2016-2017	56 134 543		5 985 186	50 149 357
2018-2019	23 602 224		2 516 520	21 085 704
2019-2020	5 137 300		547 750	4 589 550
	14 480 784 289	22 905 876	1 320 672 104	13 183 018 061
Moins : Titres détenus par le gouvernement et titres détenus pour le remboursement de dettes non échues[3]	462 195 162	176 548 901		285 646 261
Total des obligations négociables en devises	14 018 589 127	199 454 777	1 320 672 104	12 897 371 800
Total	302 263 963 792	67 808 568 462	78 395 455 104	291 677 077 150

[1] Cette colonne comprend la conversion en monnaie canadienne des obligations négociables, payables en devises en utilisant les taux de change de clôture au 31 mars.
[2] De l'information supplémentaire sur les sociétés d'État consolidées est fournie à la section 4 de ce volume.
[3] Ces valeurs ont été assumées par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 suite à la dissolution de Petro-Canada Limitée. Celles-ci sont présentées en déduction de la dette étrangère non échue puisqu'elles sont détenues uniquement pour le remboursement du passif pris en charge à la suite de la dissolution de la société. Elles comprennent 7 millions de dollars de titres détenus par le gouvernement.

Bons du Trésor

Les bons du Trésor sont des reconnaissances de dettes à court terme émises par le gouvernement du Canada afin de débourser des sommes à des dates convenues, dont les modalités sont :

— émis à escomptes, tenant lieu d'intérêts;

— émis en monnaie canadienne exclusivement;

— émis toutes les deux semaines;

— échéances courantes: 3 mois, 6 mois et 12 mois;

— transférables; et,

— achetés et vendus sur le marché.

Au 31 mars 2004, le solde de ce compte représente des bons ayant des échéances irrégulières pour 4 700 millions de dollars; des bons de trois mois pour 32 600 millions de dollars; des bons à six mois pour 25 900 millions de dollars; et, des bons à 364 jours pour 50 200 millions de dollars.

Le tableau 6.3 présente un sommaire des émissions et des remboursements de bons du Trésor.

TABLEAU 6.3

BONS DU TRÉSOR

	1er avril 2003	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Bons à trois mois	30 800 000 000	129 700 000 000	127 900 000 000	32 600 000 000
Bons à six mois	23 800 000 000	51 900 000 000	49 800 000 000	25 900 000 000
Autres bons	50 000 000 000	80 650 000 000	75 750 000 000	54 900 000 000
	104 600 000 000	262 250 000 000	253 450 000 000	113 400 000 000
Moins : Titres détenus par le gouvernement — Redressement de consolidation[1]	189 060 000	166 702 000		22 358 000
Total	104 410 940 000	262 416 702 000	253 450 000 000	113 377 642 000

[1] De l'information supplémentaire sur les sociétés d'État consolidées est fournie à la section 4 de ce volume.

Obligations d'épargne, obligations à prime et titres de placement du Canada

Les obligations d'épargne, obligations à prime et titres de placement du Canada représentent des reconnaissances de dettes portant intérêt et émises par le gouvernement du Canada, dont les modalités sont :

- émises à des résidents canadiens;
- émises en monnaie canadienne exclusivement;
- immatriculées au nom du titulaire;
- dates fixes d'échéance;
- non négociables;
- non rachetables avant l'échéance;
- dont l'échéance est de 7 ans ou plus;
- les obligations d'épargne du Canada sont remboursables à vue au titulaire, avec les intérêts courus calculés jusqu'à la fin du mois précédent (si encaissées durant la période de trois mois suivant la date de leur émission, elles sont rachetées à leur valeur nominale sans intérêt couru);
- les obligations à prime du Canada sont remboursables au complet ou en partie une fois l'an à la date anniversaire ou dans les trente jours suivant cette date, avec les intérêts courus, le cas échéant; et,
- les titres de placement du Canada (TPC) portent intérêt à taux fixe jusqu'à leur échéance (trois, cinq ou sept ans); ce taux est déterminé au début de la période de souscription de chaque émission. Des intérêts simples sont courus mensuellement sur les TPC à intérêt régulier et seront versés à chaque date anniversaire jusqu'à l'échéance. Les intérêts composés courus seront crédités à chaque date anniversaire jusqu'à l'échéance.

Le tableau 6.4 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les obligations d'épargne, obligations à prime et titres de placement du Canada.

TABLEAU 6.4
OBLIGATIONS D'ÉPARGNE, OBLIGATIONS À PRIME ET TITRES DE PLACEMENT DU CANADA

	1er avril 2003	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Obligations d'épargne du Canada—				
Échéance 2004-2005	1 907 700 848		302 123 038	1 605 577 810
2005-2006	1 186 188 863		173 540 627	1 012 648 236
2006-2007	1 630 195 554		255 284 174	1 374 911 380
2007-2008	3 541 136 585		251 516 225	3 289 620 360
2008-2009	3 327 583 991		184 964 796	3 142 619 195
2009-2010	509 371 287		86 833 384	422 537 903
2010-2011	565 050 593		125 782 932	439 267 661
2011-2012	829 351 436		250 160 983	579 190 453
2012-2013	969 456 143		64 380 352	905 075 791
2013-2014[1]	1 617 729 726	708 481 797	1 060 151 271	1 266 060 252
2014-2015		110 900		110 900
	16 083 765 026	*708 592 697*	*2 754 737 782*	*14 037 619 941*
Obligations à prime du Canada—				
Échéance 2006-2007	77 754 334		557 521	77 196 813
2007-2008	17 787 282		637 402	17 149 880
2008-2009	1 401 328 245		69 665 464	1 331 662 781
2009-2010	743 992 429		45 039 441	698 952 988
2010-2011	1 544 679 407		258 194 218	1 286 485 189
2011-2012	1 002 757 285		35 666 753	967 090 532
2012-2013	1 711 404 692		57 134 443	1 654 270 249
2013-2014	686 572	1 252 144 341		1 252 830 913
2014-2015		280 835		280 835
	6 500 390 246	*1 252 425 176*	*466 895 242*	*7 285 920 180*
Titres de placement du Canada—				
Échéance 2006-2007		6 548 200		6 548 200
Total	22 584 155 272	1 967 566 073	3 221 633 024	21 330 088 321

[1] Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission 46 jusqu'au 1er novembre 2013.

Obligations et billets non négociables

Les obligations et billets non négociables représentent des reconnaissances de dettes portant intérêt et émises par le gouvernement du Canada exclusivement au Fonds de placement du Régime de pensions du Canada (RPC) ou à la Fiducie du supplément du transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) pour les soins de santé et la Fiducie pour l'équipement diagnostique et médical. Les modalités sont :

— non négociables;

— non transférables;

— non cessibles;

— émises en monnaie canadienne exclusivement;

— dont l'échéance est de 20 ans ou moins pour les obligations du RPC et 3 ans ou moins pour les billets du TCSPS et la Fiducie pour l'équipement diagnostique et médical;

— intérêt payable semestriellement; et,

— rachetables à la valeur nominale, plus l'intérêt couru.

Le tableau 6.5 présente un sommaire des soldes et des opérations pour ces obligations et billets non négociables.

TABLEAU 6.5

OBLIGATIONS ET BILLETS NON NÉGOCIABLES

	1er avril 2003	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Fonds de placement du Régime de pensions du Canada—				
Échues 2003-2004	17 259 000		17 259 000	
Échéance 2004-2005	16 661 000			16 661 000
2005-2006	239 955 000			239 955 000
2006-2007	1 352 282 000			1 352 282 000
2007-2008	699 981 000			699 981 000
2008-2009	519 360 000			519 360 000
2009-2010	71 112 000			71 112 000
2010-2011	425 010 000			425 010 000
2011-2012	15 763 000			15 763 000
2012-2013	11 118 000			11 118 000
	3 368 501 000		*17 259 000*	*3 351 242 000*
Fiducie du supplément du transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour les soins de santé—				
Échues 2003-2004	2 280 693		2 280 693	
Échéance 2005-2006		2 500 000 000	2 452 424 094	47 575 906
	2 280 693	*2 500 000 000*	*2 454 704 787*	*47 575 906*
Fiducie pour l'équipement diagnostique et médical—				
Échéance 2005-2006		1 500 000 000	1 471 488 453	28 511 547
Total	3 370 781 693	4 000 000 000	3 943 452 240	3 427 329 453

Bons du Canada

Les bons du Canada sont des reconnaissances de dettes à court terme émises par le gouvernement du Canada sur le marché monétaire des États-Unis en vertu du programme d'emprunt en devises du gouvernement. Les bons du Canada procurent au Canada une source additionnelle de fonds à court terme en provenance des États-Unis, dont les modalités sont :

— émis à escomptes, tenant lieu d'intérêts;

— dont l'échéance ne dépasse pas 270 jours;

— transférables; et,

— achetés et vendus sur le marché.

Le solde de fin d'exercice des bons du Canada à payer en dollars US a été converti en monnaie canadienne en utilisant le taux de change de clôture au 31 mars 2004.

Le tableau 6.6 présente un sommaire des émissions et des remboursements de bons du Canada.

TABLEAU 6.6

BONS DU CANADA

	1er avril 2003	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Bons du Canada avant réévaluation	2 671 004 159	14 003 014 527	13 207 714 315	3 466 304 371
Redressement de change	(68 119 192)		33 711 959	(101 831 151)
Total	2 602 884 967	14 003 014 527	13 241 426 274	3 364 473 220

Billets du Canada

Les billets du Canada sont émis par le gouvernement du Canada en vertu du programme d'emprunt en devises du gouvernement. Les billets du Canada procurent au Canada une source additionnelle de fonds étrangers à moyen terme.

Le solde de fin d'exercice des billets du Canada a été converti en monnaie canadienne en utilisant le taux de change de clôture des devises appropriées au 31 mars 2004.

Le tableau 6.7 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les billets du Canada.

TABLEAU 6.7

BILLETS DU CANADA

	1er avril 2003	Rentrées et autres crédits[1]	Paiements et autres débits[1]	31 mars 2004
	$	$	$	$
À payer en devises—				
Échéance : 2005-2006	622 100 000	6 600 000		628 700 000
Échéance : 2008-2009	622 100 000	6 600 000		628 700 000
Total	1 244 200 000	13 200 000		1 257 400 000

[1] Cette colonne comprend la conversion en monnaie canadienne des billets du Canada, payables en devises en utilisant les taux de change de clôture au 31 mars.

Eurobillets à moyen terme

Les eurobillets à moyen terme sont émis par le gouvernement du Canada sur les marchés monétaires européens en vertu du programme d'emprunt en devises du gouvernement, et procurent ainsi au Canada une source additionnelle de fonds étrangers à moyen terme.

Le solde de fin d'exercice des eurobillets à moyen terme a été converti en monnaie canadienne en utilisant le taux de change de clôture des devises appropriées au 31 mars 2004.

Le tableau 6.8 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les eurobillets à moyen terme.

TABLEAU 6.8

EUROBILLETS À MOYEN TERME

	1er avril 2003	Rentrées et autres crédits[1]	Paiements et autres débits[1]	31 mars 2004
	$	$	$	$
À payer en devises—				
Échues 2003-2004	95 407 000		95 407 000	
Échéance 2004-2005	1 467 424 243		156 459 936	1 310 964 307
2007-2008	108 439 596		11 562 063	96 877 533
2009-2010	1 603 700 000	11 200 000		1 614 900 000
Total	3 274 970 839	11 200 000	263 428 999	3 022 741 840

[1] Cette colonne comprend la conversion en monnaie canadienne des eurobillets, payables en devises en utilisant les taux de change de clôture au 31 mars.

Taux d'intérêt

Le tableau 6.9 présente la dette non échue au 31 mars, pour chacun des exercices de 1999-2000 à 2003-2004 inclusivement, ainsi que le taux d'intérêt moyen en vigueur. Pour fins de comparaison, la dette non échue a été ventilée en obligations négociables, bons du Trésor, obligations d'épargne, obligations à prime et titres de placement du Canada, obligations et billets non négociables (y compris les obligations pour le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada et les billets pour la Fiducie du supplément du transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour les soins de santé et la Fiducie pour l'équipement diagnostique et médical), bons du Canada et billets en devise.

TABLEAU 6.9

DETTE NON ÉCHUE AU 31 MARS, DE 2000 À 2004, ET TAUX D'INTÉRÊT MOYEN EN VIGUEUR

	Obligations négociables		Bons du Trésor		Obligations d'épargne, obligations à prime et titres de placement du Canada		Obligations et billets non négociables		Bons du Canada		Billets en devise		Total de la dette non échue[1]	
	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen	Montant non réglé	Taux d'intérêt moyen
	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%
2004	291 677	5,96	113 378	2,52	21 330	3,37	3 427	9,96	3 364	0,92	4 281	2,37	437 457	4,91
2003	302 264	6,26	104 411	3,04	22 584	3,43	3 371	10,14	2 603	1,12	4 519	2,36	439 752	5,32
2002	313 115	6,61	94 039	2,64	23 966	3,23	3 391	10,16	3 355	1,75	4 405	2,46	442 271	5,56
2001	315 631	6,98	88 700	5,31	26 099	5,42	3 473	10,10	7 228	5,10	5 272	4,15	446 403	6,11
2000	315 339	7,21	99 850	5,31	26 489	5,13	3 552	10,04	6 008	5,87	5 168	4,95	456 406	6,15

Note : Lorsque le taux d'intérêt varie, le taux d'intérêt applicable est celui en vigueur au 31 mars.
[1] Ne tient pas compte des obligations relatives à des contrats de location-acquisition.

Le tableau 6.10 indique les taux maximaux et minimaux de rendement des bons du Trésor en adjudication ainsi que le rendement moyen des dernières émissions pour les exercices de 1998-1999 à 2002-2003 inclusivement.

TABLEAU 6.10

RENDEMENT MOYEN DES BONS DU TRÉSOR EN ADJUDICATION

Exercice clos le 31 mars	Taux maximal	Taux minimal	Dernière émission
	%	%	%
Bons à trois mois—			
2004	3,24	1,99	1,99
2003	3,14	2,38	3,14
2002	4,49	1,90	2,34
2001	5,75	4,60	4,60
2000	5,28	4,30	5,28
Bons à six mois—			
2004	3,36	1,98	1,98
2003	3,37	2,67	3,37
2002	4,52	1,96	2,73
2001	6,01	4,58	4,58
2000	5,56	4,43	5,56
Autres bons—			
2004	3,62	2,01	2,01
2003	3,66	2,27	3,66
2002	4,63	2,15	3,48
2001	6,33	4,58	4,58
2000	5,98	4,56	5,94

Échéance de la dette du gouvernement

Le tableau 6.11 présente le total de la dette non échue selon l'ordre d'échéance.

TABLEAU 6.11

ÉCHÉANCE DE LA DETTE DU GOUVERNEMENT

	Obligations négociables		Bons du Trésor		Obligations d'épargne, obligations à prime et titres de placement du Canada		Obligations et billets non négociables		Bons du Canada		Billets en devise		Total de la dette non échue	
	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen	Montant	Taux d'intérêt moyen
	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%	millions de $	%
2005	35 151	6,38	113 400	2,52	1 605	1,75	17	13,37	3 364	0,92	1 311	0,90	154 848	3,34
2006	33 271	5,71			1 013	1,75	316	9,08			629	0,70	35 229	5,54
2007	24 906	5,63			1 459	2,03	1 352	9,60				0,00	27 717	5,63
2008	19 584	5,96			3 307	5,12	700	10,01			97	0,82	23 688	5,94
2009	28 438	5,37			4 474	5,37	519	10,20			629	1,90	34 060	5,38
2010/2014	68 588	5,84			9 472	2,48	523	11,03			1 615	4,50	80 198	5,45
2015/2019	6 022	5,54											6 022	5,54
2020/2024	17 281	6,94											17 281	6,94
2025/2029	23 635	7,38											23 635	7,38
2030/2034	33 865	5,41											33 865	5,41
2035/2039	1 404	3,00											1 404	3,00
	292 145	5,96	113 400	2,52	21 330	3,37	3 427	9,96	3 364	0,92	4 281	2,37	437 947	4,90
Moins : titres détenus par le gouvernement	468	8,53	22	2,52									490	8,37
	291 677	5,96	113 378	2,52	21 330	3,37	3 427	9,96	3 364	0,92	4 281	2,37	437 457	4,90
Obligations relative à des contrats de location-acquisition													2 774	6,75
Total	291 677	5,96	113 378	2,52	21 330	3,37	3 427	9,96	3 364	0,92	4 281	2,37	440 231	4,91

Note : Ce tableau comprend la dette non échue émise par le gouvernement du Canada. Les emprunts des sociétés d'État entreprises mandataires qui sont des dettes inconditionnelles du gouvernement, mais non comprises dans la dette non échue, sont présentés au tableau 6.12.

État de toutes les opérations d'emprunt pour le compte de Sa Majesté

Le tableau 6.12 présente les informations exigées en vertu de l'article 49 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les opérations d'emprunt comprises dans ce tableau sont : les emprunts par le gouvernement pour fins générales et les emprunts par les sociétés d'État entreprises mandataires. Les emprunts par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques non mandataires ne sont pas compris car de tels emprunts ne sont pas effectués pour le compte de Sa Majesté.

TABLEAU 6.12

ÉTAT DE TOUTES LES OPÉRATIONS D'EMPRUNT POUR LE COMPTE DE SA MAJESTÉ

(en millions de dollars)

	1er avril 2003	Émissions: Emprunts	Rachats	31 mars 2004
Dette non échue du gouvernement du Canada[1]	439 752	350 220	352 515	437 457
Obligations relative à des contrats de location-acquisition[1]	2 663	155	44	2 774
	442 415	*350 375*	*352 559*	*440 231*
Emprunts des sociétés d'État entreprises désignées comme mandataires de Sa Majesté[2]	46 342	65 655	67 702	44 295
Total	488 757	416 030	420 261	484 526

[1] On trouvera plus de précisions dans cette section.
[2] On trouvera plus de précisions à la section 9 (tableau 9.6) de ce volume.

Obligation relative à des contrats de location-acquisition

Un contrat de location-acquisition est un bail en vertu duquel le bailleur a transféré au preneur pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété du bien loué.

Le tableau 6.13 présente les obligations en vertu de contrats de location-acquisition par catégorie d'actif.

TABLEAU 6.13

OBLIGATION RELATIVE À DES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

	1er avril 2003	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Terrains	11 530 909		234 236	11 296 673
Bâtiments	1 109 277 489	102 553 530		1 211 831 019
Ouvrages et infrastructure	721 367 367		12 332 479	709 034 888
Matériel et outillage	21 380 691	1 859 487	566 864	22 673 314
Véhicules	799 764 430	50 489 331	30 878 218	819 375 543
Total	2 663 320 886	154 902 349	44 011 797	2 774 211 438

Contrats de location-acquisition

Le tableau 6.14 fournit le détail des obligations relatives à des contrats de location-acquisition.

TABLEAU 6.14

DÉTAIL DES OBLIGATIONS RELATIVES À DES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION
(en milliers de dollars)

				Soldes au 31 mars 2004		
	Date d'entrée en vigueur	Durée du bail en années	Taux d'intérêt implicite (%)	Total des paiements estimatifs minimaux exigibles	Moins : intérêts théoriques utilisant le taux d'intérêt implicite	Obligations nettes relatives à des contrats de location-acquisition
Agence des douanes et du revenu du Canada—						
IBM Canada Ltd.	Divers	Divers	Divers	1 593	33	1 560
Storagetek Canada Inc.	Divers	Divers	Divers	1 793	72	1 721
				3 386	*105*	*3 281*
Environnement—						
National Wildlife Research Centre, Carleton University, Ottawa	1er mai 2002	25	5,63[1]	29 900	13 361	16 539
Développement des ressources humaines—						
Canon Canada	4 mai 2001	5	15[1]	266	38	228
Sprint Canada Inc.	1er jan 2002	5	6[1]	8 944	114	8 830
				9 210	*152*	*9 058*
Défense nationale—						
Manège militaire Edmonton Nord	31 déc 2000	20	5,62[1]	23 500	8 280	15 220
Manège militaire Edmonton Sud	1er mai 1999	20	6,09[1]	33 615	13 360	20 255
Sous-marin HMCS Windsor	1er août 2001	6	0,00[1]	42 429		42 429
HMCS Corner Brook	Févr 2003	6	0,00[1]	63 000		63 000
Dépôt d'approvisionnement Longue Pointe	30 nov 1994	35	8,26[1]	94 284	55 098	39 186
Manège militaire de Shawinigan	12 mai 1999	20	5,46[1]	8 435	2 700	5 735
IBM (DES)	Jan 2004	3	3,29[1]	2 780	103	2 677
Milit-Air (NFTC)	Déc 1999	20	5,78[1]	975 051	336 540	638 511
Hawks and Harvards	Oct 2003	17	5,87[1]	118 781	43 354	75 427
				1 361 875	*459 435*	*902 440*
Travaux publics et Services gouvernementaux—						
Immeuble Journal, Ottawa	1er sept 1992	12	19,2[1]	9 566	723	8 843
Équipements informatiques	3 avril 2003	4	4,4[1]	1 824	115	1 709
1040 Boulevard St-Joseph, Gatineau	1er févr 2003	5	8,0[1]	1 836	259	1 577
1741 Brunswick Street, Halifax	1er juill 2002	5	11,5[1]	1 455	262	1 193
Place du Centre, Gatineau	17 févr 1978	30	11,2[1]	17 275	4 138	13 137
280 St-Dominique, Québec	1er déc 2003	5	4,2[1]	1 223	113	1 110
400 Cooper Street, Ottawa	1er avril 2002	7	6,8[1]	3 017	465	2 552
Centennial Towers, Ottawa	1er déc 2003	5	7,5[1]	48 915	7 751	41 164
1130 Morrison Drive, Ottawa	1er avril 2003	10	6,1[1]	1 698	395	1 303
4455 12e Avenue, Shawinigan-Sud	1er sept 2003	10	8,9[1]	3 945	1 275	2 670
50 King Street, Moncton	1er juin 2002	10	6,4[1]	2 066	460	1 606
985 McGill Pl, Kamloops	1er juin 2002	15	13,5[1]	4 041	2 156	1 885
Archives St-Augustin de Desmaures, Montréal	1er oct 1999	15	14,6[1]	11 070	5 424	5 646
Banque du Canada, Ottawa	1er sept 2002	10	6,0[1]	13 548	2 931	10 617
Boyd Warehouse, Complex No 2, Ottawa	1er avril 2002	10	31,3[1]	3 484	2 211	1 273
C. D. Howe, 240 Sparks Street, Ottawa	1er sept 1977	35	9,2[1]	51 342	15 677	35 665
Canada Building & Entreprise Building, Ottawa	30 avril 2003	10	5,9[1]	57 082	12 949	44 133
Complexe Guy Favreau, Montréal	1er jan 2004	15	5,8[1]	130 528	50 233	80 295
Cour Fédérale, Montréal	9 févr 1994	20	23,5[1]	16 822	10 286	6 536
Édifice du gouvernement du Canada, Cornwall	1er déc 1994	25	9,8[1]	15 523	7 598	7 925
Judy Lamarsh, Chatham (GOCB)	1er juin 1995	25	8,7[1]	7 574	3 515	4 059
Lilleany Place Complex, Ottawa	1er août 2002	7	5,1[1]	3 458	432	3 026
Labelle, Ottawa	1er avril 2002	10	5,6[1]	7 838	1 528	6 310
L'Esplanade Laurier, Ottawa	1er oct 2002	10	6,9[1]	50 837	12 516	38 321
Library Square (Block 56), Vancouver	1er mai 1995	25	9,7[1]	107 226	52 955	54 271
Louis Saint-Laurent, Gatineau	1er nov 2001	15	6,4[1]	92 225	32 030	60 195

TABLEAU 6.14

DÉTAIL DES OBLIGATIONS RELATIVES À DES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION—*Fin*

(en milliers de dollars)

	Date d'entrée en vigueur	Durée du bail en années	Taux d'intétét implicite (%)	Soldes au 31 mars 2004		
				Total des paiements estimatifs minimaux exigibles	Moins : intérêts théoriques utilisant le taux d'intérêt implicite	Obligations nettes relatives à des contrats de location-acquisition
McArthur, Ottawa	1er sept./2002	10	23,5[1]	3 626	2 053	1 573
Metropolitan Place, Dartmouth	1er avril/2002	8	13,3[1]	3 695	1 159	2 536
Montcalm Phase II, Gatineau	1er avril/2002	10	22,7[1]	7 414	4 004	3 410
O.A.C.I., Montréal	1er nov./1996	20	9,9[1]	163 831	77 128	86 703
Place Bell Canada, Ottawa	30 mai/2003	15	10,9[1]	13 300	6 508	6 792
Place Vincent Massey, Gatineau	1er août/2001	10	6,2[1]	16 155	3 204	12 951
Purdy's Wharf Tower II, Halifax	1er oct./2003	8	4,5[1]	4 463	679	3 784
Queensway Corporate Campus Phase II, Ottawa	1er avril/2002	9	16,9[1]	6 416	2 668	3 748
Royal Bank Building, Toronto	1er mai/2002	10	5,8[1]	39 515	8 006	31 509
Sir Wilfrid Laurier, Ottawa	1er mars/2001	10	17,0[1]	33 100	13 709	19 391
Terrasses de la Chaudière, Gatineau	1er jan./1993	20	10,0[1]	195 587	81 178	114 409
Urbandale Building, Ottawa	1er juin/2002	10	4,4[1]	4 317	696	3 621
				1 156 837	*429 389*	*727 448*
Transport —						
Pont de la Confédération	31 mai/1997	35	6,16[1]	1 749 340	1 040 306	709 034
Autres ministères—						
Locations inférieures à 1 000 000 $				14 714	2 751	11 963
				4 325 262	1 945 499	2 379 763
Sociétés d'État consolidées—						
Société Radio-Canada—						
Centre canadien de radiodiffusion						
250 rue Front, Toronto				776 412	414 888	361 524
Musée canadien de la nature—						
Édifice patrimoine national						
Aylmer, Québec				96 250	63 326	32 924
Autres sociétés d'État consolidées—						
Locations inférieures à 1 000 000 $				1		1
				872 663	478 214	394 449
Total				5 197 925	2 423 713	2 774 212

[1] Pour les bailleurs et preneurs, le taux de financement d'un contrat de location est assujetti à des modifications tout au cours de la durée du bail.

Échéance des obligations relatives à des contrats de location-acquisition

Le tableau 6.15 présente les paiements minimaux exigibles en vertu d'un bail pour les cinq prochaines années par ministère.

TABLEAU 6.15

ÉCHÉANCE DES OBLIGATIONS RELATIVES À DES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION
(en milliers de dollars)

	Paiements exigibles en						
Ministère et organisme	2005	2006	2007	2008	2009	2010 et exercices ultérieurs	Total
Agence des douanes et du revenu du Canada—							
Solde des paiements	2 907	479					3 386
Intérêt théorique	100	5					105
	2 807	*474*					*3 281*
Environnement—							
Solde des paiements	1 300	1 300	1 300	1 300	1 300	23 400	29 900
Intérêt théorique	931	910	888	865	841	8 926	13 361
	369	*390*	*412*	*435*	*459*	*14 474*	*16 539*
Développement des ressources humaines—							
Solde des paiements	1 569	1 536	6 105				9 210
Intérêt théorique	74	52	26				152
	1 495	*1 484*	*6 079*				*9 058*
Défense nationale—							
Solde des paiements	109 326	109 326	105 217	92 888	78 746	866 372	1 361 875
Intérêt théorique	46 542	44 685	42 719	40 656	38 479	246 354	459 435
	62 784	*64 641*	*62 498*	*52 232*	*40 267*	*620 018*	*902 440*
Travaux publics et Services gouvernementaux—							
Solde des paiements	115 344	105 778	105 850	110 152	97 712	622 001	1 156 837
Intérêt théorique	61 260	56 651	52 367	47 508	42 112	169 491	429 389
	54 084	*49 127*	*53 483*	*62 644*	*55 600*	*452 510*	*727 448*
Transports—							
Solde des paiements	51 779	51 005	51 776	52 558	53 352	1 488 870	1 749 340
Intérêt théorique	38 885	37 524	37 681	37 822	37 945	850 449	1 040 306
	12 894	*13 481*	*14 095*	*14 736*	*15 407*	*638 421*	*709 034*
Autres ministères—							
Locations inférieures à 1 000 000 $—							
Solde des paiements	3 826	3 525	3 037	2 458	906	962	14 714
Intérêt théorique	958	743	514	287	104	145	2 751
	2 868	*2 782*	*2 523*	*2 171*	*802*	*817*	*11 963*
	137 301	132 379	139 090	132 218	112 535	1 726 240	2 379 763
Sociétés d'État consolidées—							
Société Radio-Canada—							
Solde des paiements	33 039	33 039	33 039	33 039	33 039	611 217	776 412
Intérêt théorique	27 223	26 785	26 314	25 808	25 263	283 495	414 888
	5 816	*6 254*	*6 725*	*7 231*	*7 776*	*327 722*	*361 524*
Musée canadien de la nature—							
Solde des paiements	3 500	3 500	3 500	3 500	3 500	78 750	96 250
Intérêt théorique	3 253	3 229	3 202	3 172	3 140	47 330	63 326
	247	*271*	*298*	*328*	*360*	*31 420*	*32 924*
Autres sociétés d'État consolidées—							
Locations inférieures à 1 000 000 $—							
Solde des paiements	1						1
Intérêt théorique							
	1						*1*
	6 064	6 525	7 023	7 559	8 136	359 142	394 449
	143 365	138 904	146 113	139 777	120 671	2 085 382	2 774 212
Sommaire—							
Solde des paiements	322 591	309 488	309 824	295 895	268 555	3 691 572	5 197 925
Intérêt théorique	179 226	170 584	163 711	156 118	147 884	1 606 190	2 423 713
Obligations nettes	143 365	138 904	146 113	139 777	120 671	2 085 382	2 774 212

RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES OBLIGATIONS

Les régimes de retraite et autres obligations comprennent des passifs établis en vertu de l'article 64 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, ainsi que les comptes à fins déterminées. Ces derniers représentent la valeur inscrite des dettes du gouvernement en sa qualité d'administrateur de certains deniers publics reçus ou perçus à des fins déterminées, en vertu de lois, fiducies, conventions, entreprises ou contrats. Les lois régissant certains de ces comptes autorisent que soient faits des placements et, dans certains cas, que le solde des comptes rapporte de l'intérêt.

Régimes de retraite du secteur public

Les obligations au titre des régimes de retraite du secteur public représentent les obligations du gouvernement envers ses principaux régimes de retraite. Des comptes de provision sont utilisés pour enregistrer l'amortissement cumulé de toute insuffisance ou excédent entre les obligations au titre des régimes de retraite du secteur public déterminées sur une base actuarielle pour fins comptables et le solde des comptes de pension de retraite, le différentiel cumulé entre les intérêts portés au crédit des comptes de pension de retraite et les intérêts calculés sur les obligations actuarielles et tout autre redressement comptable requis aux termes des politiques comptables du gouvernement.

Le gouvernement parraine des régimes de retraite à prestations déterminées pour presque tous ses employés, principalement les membres de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada. Des obligations existent aussi pour plusieurs autres régimes de retraite; les deux plus importants étant ceux des parlementaires et des juges de nomination fédérale.

La loi prévoit d'honorer toutes les obligations découlant de ces régimes de retraite, mais jusqu'au 31 mars 2000, il n'y avait pas de caisse de retraite distincte investissant sur le marché établie à cet effet. Depuis le 1er avril 2000, le montant net des cotisations moins les prestations et paiements reliés aux régimes de retraite de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada sont transférées à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public. L'Office vise à optimiser le rendement des placements sans poser de risques indus, tout en respectant les exigences et les obligations financières de chacun des régimes de retraite du secteur public.

i. Régimes de retraite

Régimes de retraite des employés

Les prestations de retraite de base des trois principaux régimes de retraite des employés sont généralement fondées sur le salaire moyen des cinq meilleures années consécutives et s'accumulent au taux de 2 pour cent de la moyenne de ce salaire par année de service, jusqu'à un maximum de 70 pour cent de la moyenne de ce salaire. Les prestations sont intégrées aux prestations accordées en vertu des régimes de pensions du Canada ou du Québec. Les prestations de base sont indexées annuellement au coût de la vie (le 1er janvier).

Les participants au régime contribuent 4 pour cent de leur salaire jusqu'au maximum des gains annuels ouvrant droit à pension (MGAP) aux fins du Régime de pensions du Canada (RPC) ou du Régime de rentes du Québec (RRQ) et 7,5 pour cent de la partie du salaire supérieure au MGAP.

Les cotisations de l'employeur sont portées au compte mensuellement pour couvrir le coût (déduction faite des cotisations des employés) des prestations constituées pendant le mois selon un taux établi par le président du Conseil du Trésor. En 2003-2004, les taux de cotisations de l'employeur ont été respectivement en moyenne de 2,6, 3,5 et 3,0 fois les cotisations des employés pour l'exercice en cours pour les régimes de retraite selon la *Loi sur la pension de la fonction publique*, la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* et la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*.

Depuis le 1er avril 2000, les nouvelles cotisations versées à ces trois régimes de retraite, autant par les participants aux régimes que par le gouvernement en sa qualité d'employeur, sont créditées à de nouvelles Caisses de retraite. Le montant net de ces cotisations moins les prestations et paiements reliés au service postérieur à mars 2000 est ensuite investi sur les marchés financiers par l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP). Investissements PSP mène ses activités indépendamment du gouvernement et des participants aux régimes. Il est également tenu de faire rapport des résultats de ces investissements dans un rapport annuel présenté au Parlement et aux ministres responsables de ces trois régimes de retraite.

Les comptes de pension de retraite dans lesquels on continue d'inscrire les transactions ayant trait au service antérieur à avril 2000 portent intérêts à un taux établi à partir des obligations à long terme du gouvernement du Canada. Le taux d'intérêt porté à ces comptes était d'environ 8,3 pour cent en 2004 et de 8,5 pour cent en 2003. Les comptes des caisses de retraite dans lesquels on enregistre les transactions ayant trait au service postérieur à mars 2000 ne sont que des comptes de transit utilisés pour transférer les fonds à Investissements PSP et ils ne portent donc pas intérêts. Le solde de ces comptes en fin d'exercice correspond à des fonds en transit ou en attente de transfert à Investissements PSP.

Pour tenir compte des restrictions imposées par la *Loi de l'impôt sur le revenu* sur les prestations de retraite provenant de régimes de retraite agréés, la législation visant les régimes de retraite comprend plusieurs mesures pour permettre à divers régimes de retraite du secteur public de s'adapter aux restrictions fiscales. Celles-ci comprennent des comptes de conventions de retraite établis conformément à la *Loi sur les régimes de retraite particuliers* (LRRP) dans le but d'inscrire les opérations relatives aux prestations supérieures aux limites, ou non permises en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Allocations de retraite des parlementaires

Les parlementaires sont admissibles à 55 ans à recevoir des prestations de retraite de base au moment où ils cessent de siéger au Parlement et après avoir cotisé au régime pendant au moins six ans. L'allocation de base est fondée sur l'indemnité moyenne des parlementaires pendant leurs cinq meilleures années et s'accumule à un taux de 3 pour cent de ces indemnités moyennes, tant pour les membres de la Chambre des communes que les sénateurs. Les allocations de base sont indexées annuellement (le 1er janvier) au coût de la vie lorsque les bénéficiaires atteignent l'âge de 60 ans.

Les cotisations des parlementaires pour ces bénéfices sont maintenant de 7 pour cent pour les membres de la Chambre des communes et les sénateurs. Les cotisations du gouvernement sont portées au compte mensuellement pour couvrir le coût (déduction faite des cotisations des participants) des prestations constituées pendant le mois selon un taux établi par le président du Conseil du Trésor. Les cotisations du gouvernement applicables à l'égard des cotisations des parlementaires sont :

	2004	2003
Parlementaires		
Chambre des communes		
Compte d'allocations de retraite	3,84	3,88
Convention de retraite	6,92	6,99
Sénat		
Compte d'allocations de retraite	2,71	2,63
Convention de retraite	3,96	3,87

Les cotisations sont créditées aux comptes de pension appropriés. Le taux d'intérêt relatif aux comptes est de 2,5 pour cent par trimestre.

Régime de retraite des juges de nomination fédérale

Ce régime prévoit des pensions entièrement indexées pour les juges ainsi qu'à tous les survivants admissibles pourvu qu'ils rencontrent les critères d'âge et de durée de service minimums. Contrairement aux autres régimes de retraite, le régime des juges ne comporte pas de taux explicite de constitution des rentes. Plutôt, le montant intégral des prestations devient payable lorsque le participant a accompli au moins 15 années de service ouvrant droit à pension et que la somme de son âge et de ses années de service est égale à 80.

Les juges nommés avant le 17 février 1975 versent des cotisations équivalentes à 1,5 pour cent de leur traitement. Tous les autres juges versent des cotisations correspondant à 7 pour cent de leur traitement. Il n'y a pas de compte à fins déterminées pour ce régime. Les prestations sont incluses dans les dépenses à l'état des recettes et dépenses. Les paiements de prestations imputés aux dépenses au cours de l'exercice ont totalisé 69 millions de dollars.

ii. Évaluations actuarielles

La *Loi sur les rapports relatifs aux pensions publiques* exige que des évaluations actuarielles triennales pour fins de financement soient effectuées pour les cinq principaux régimes de retraite en utilisant la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service.

La date de la plus récente évaluation actuarielle pour chaque régime de retraite est comme suit :

Fonction publique—31 mars 2002;

Forces canadiennes—31 mars 2002;

Gendarmerie royale du Canada—31 mars 2002;

Parlementaires—31 mars 2001;

Juges de nomination fédérale—31 mars 2001.

Les évaluations actuarielles pour les régimes compensatoires reliés aux régimes de retraite de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada ont été établies dans le cadre de l'évaluation des régimes connexes.

Selon les lois régissant les principaux régimes de retraite, le président du Conseil du Trésor a autorité pour exiger que toute insuffisance actuarielle relevée soit portée au crédit du compte ou de la caisse approprié par versements annuels égaux échelonnés sur une période n'excédant pas quinze ans, le premier versement devant être porté au crédit du compte ou de la caisse au cours de l'exercice où le rapport d'évaluation actuarielle est déposé au Parlement. Au cours de l'exercice, des redressements de 3,5 millions de dollars, 10 millions de dollars, 22 millions de dollars et 10 millions de dollars ont été portés respectivement au crédit de la Caisse de retraite de la fonction publique, du compte de convention de retraite des parlementaires et des comptes des régimes compensatoires n°1 et n°2, à la suite de leur plus récente évaluation actuarielle.

Une disposition comparable autorise à traiter avec un surplus dans les comptes de pension de retraite en débitant le compte approprié sur une période n'excédant pas quinze ans. Tout excédent constaté à l'avenir dans les Caisses de retraite peut être éliminé au moyen d'une réduction des cotisations du gouvernement et/ou des participants aux régimes, ou par le retrait de ces sommes des Caisses de retraite. Suite aux dernières évaluations actuarielles triennales, des redressements de 2 240 millions de dollars, 630 millions de dollars et 406 millions de dollars (néant, 198 millions de dollars et néant en 2003) ont été portés respectivement au débit des comptes de retraite de la fonction publique, des Forces canadiennes et de la Gendarmerie royale du Canada au cours de l'exercice.

Le tableau 6.16 donne un résumé des soldes et des opérations pour les obligations relatives aux régimes de retraite du secteur public. Les rentrées et autres crédits portés aux comptes des régimes de retraite comprennent les cotisations des employés, les cotisations connexes du gouvernement et des sociétés participantes de la fonction publique, les virements d'autres fonds de pension, les autres contributions relatives aux redressements actuariels, les remboursements d'impôt remboursable et les intérêts. Les paiements et autres débits portés aux comptes des régimes de retraite comprennent les versements de rentes pour les pensions, les prestations minimums, les allocations de cessation en espèces (versements entiers aux employés souffrant d'une invalidité), les remboursements de cotisations, le partage des prestations de retraite, les paiements selon la valeur de transfert, les virements à d'autres régimes, les remises d'impôt remboursable, le paiement des frais d'administration, les redressements débités suite aux évaluations actuarielles triennales et les virements à l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (OIRPSP). Les inscriptions au compte de provision résultent des évaluations actuarielles annuelles effectuées pour fins comptables, de l'ajustement annuel attribuable à l'écart entre les intérêts calculés sur les obligations actuarielles et les intérêts portés au crédit des comptes des régimes de retraite et de tout autre redressement requis en vertu des politiques comptables du gouvernement.

TABLEAU 6.16
RÉGIMES DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC

	1er avril 2003	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Compte de pension de retraite de la fonction publique, tableau 6.18	81 857 869 870	6 753 184 140	6 042 113 845	82 568 940 165
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(7 704 000 000)	2 240 000 000	1 961 000 000	(7 425 000 000)
	74 153 869 870	*8 993 184 140*	*8 003 113 845*	*75 143 940 165*
Compte de la caisse de retraite de la fonction publique, tableau 6.19	117 799 938	2 807 319 913	2 781 952 073	143 167 778
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(291 000 000)	286 000 000	3 000 000	(8 000 000)
	(173 200 062)	*3 093 319 913*	*2 784 952 073*	*135 167 778*
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes, tableau 6.20	39 700 296 348	3 229 457 933	2 678 054 053	40 251 700 228
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(1 698 000 000)	630 000 000	1 161 000 000	(2 229 000 000)
	38 002 296 348	*3 859 457 933*	*3 839 054 053*	*38 022 700 228*
Compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes, tableau 6.21	43 655 947	746 351 798	752 429 117	37 578 628
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	43 000 000	48 000 000		91 000 000
	86 655 947	*794 351 798*	*752 429 117*	*128 578 628*
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, tableau 6.22	10 372 747 814	848 906 566	767 930 245	10 453 724 135
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(625 000 000)	406 000 000	310 000 000	(529 000 000)
	9 747 747 814	*1 254 906 566*	*1 077 930 245*	*9 924 724 135*
Compte de la caisse de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, tableau 6.23	10 715 486	273 218 078	263 595 711	20 337 853
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(35 000 000)	28 000 000	10 000 000	(17 000 000)
	(24 284 514)	*301 218 078*	*273 595 711*	*3 337 853*
Compte d'allocations de retraite des parlementaires, tableau 6.24	368 488 609	43 480 824	17 413 605	394 555 828
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(62 000 000)	3 000 000	14 000 000	(73 000 000)
	306 488 609	*46 480 824*	*31 413 605*	*321 555 828*
Compte de convention de retraite des parlementaires, tableau 6.25	87 252 525	39 599 693	19 979 634	106 872 584
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	76 000 000	25 000 000	13 000 000	88 000 000
	163 252 525	*64 599 693*	*32 979 634*	*194 872 584*
Compte des régimes compensatoires (RC), tableau 6.26	1 256 946 047	380 178 701	294 586 586	1 342 538 162
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	985 000 000	227 000 000	175 000 000	1 037 000 000
	2 241 946 047	*607 178 701*	*469 586 586*	*2 379 538 162*
Compte de prestations de retraite supplémentaires, tableau 6.27	90 133 136	8 300 736	43 445	98 390 427
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	1 113 000 000	103 000 000	9 000 000	1 207 000 000
	1 203 133 136	*111 300 736*	*9 043 445*	*1 305 390 427*
Total	125 707 905 720	19 125 998 382	17 274 098 314	127 559 805 788
SOMMAIRE—				
Comptes de pension de retraite	133 905 905 720	15 129 998 382	13 618 098 314	135 417 805 788
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	(8 198 000 000)	3 996 000 000	3 656 000 000	(7 858 000 000)
Total	125 707 905 720	19 125 998 382	17 274 098 314	127 559 805 788

Le tableau 6.17 présente un sommaire des opérations relatives aux régimes de retraite du secteur public qui ont résulté en des imputations aux dépenses. L'intérêt est calculé sur les obligations actuarielles des divers régimes. Les dépenses d'intérêt relatives aux régimes de retraite représentent l'intérêt crédité aux comptes de pension de retraite en vertu des lois sur les pensions, présenté après déduction d'une provision de 847 millions de dollars (1 215 millions de dollars en 2003) et du rendement prévu sur l'actif des régimes de retraite de 672 millions de dollars (472 millions de dollars en 2003).

TABLEAU 6.17

SOMMAIRE DES OPÉRATIONS RELATIVES AUX RÉGIMES DE RETRAITE DU SECTEUR PUBLIC QUI ONT PRODUIT DES IMPUTATIONS AUX CHARGES

(en millions de dollars)

	2003-2004									
	Cotisations du gouvernement	Paiements législatifs[1]	Redressement dû au coût des services courants	Coût net des services courants	Financement du redressement dû à l'évaluation actuarielle	Amortissement des redressements relatifs aux estimations	Charge nette des régimes de retraite	Charge d'intérêt nette relative aux régimes de retraite	Total	2002-2003
Compte de pension de retraite de la fonction publique	42		(101)	(59)		(804)	(863)	5 591	4 728	4 236
Compte du fonds de pension de retraite de la fonction publique	1 834		101	1 935		110	2 045	75	2 120	1 504
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes	5		(9)	(4)		(671)	(675)	2 736	2 061	1 820
Compte du fonds de pension de retraite des Forces canadiennes	581		3	584		24	608	21	629	564
Loi sur la continuation de la pension des services de défense		11		11			11		11	12
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	1		(3)	(2)		(163)	(165)	702	537	526
Compte du fonds de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	203		(10)	193		20	213	8	221	169
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada		23		23			23		23	23[2]
Compte d'allocations de retraite des parlementaires	5			5		3	8	24	32	29
Compte de convention de retraite des parlementaires	17		(1)	16		7	23	8	31	29
Compte des régimes compensatoires (RC)	201		(137)	64	45	56	165	105	270	303
Compte de prestations de retraite supplémentaires	2		(9)	(7)		26	19	81	100	102
Loi sur les juges		69		69			69		69	64
Autres (services diplomatiques, lieutenants-gouverneurs, etc.)		1		1			1		1	1
Total partiel	2 891	104	(166)	2 829	45	(1 392)	1 482	9 351	10 833	9 382
Moins : coûts déjà inscrits à la provision au titre des régimes de retraite des exercices précédents					(45)		(45)		(45)	(107)
Total	2 891	104	(166)	2 829		(1 392)	1 437	9 351	10 788	9 275

[1] Comprend les paiements en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaire* et de lois diverses.
[2] Modifie les *Comptes publics du Canada* de l'exercice précédent.

Compte de pension de retraite de la fonction publique

Ce compte relève de la *Loi sur la pension de la fonction publique*.

Un redressement de 2 240 millions de dollars («néant» en 2003) a été porté au débit du compte au cours de l'exercice par suite de la plus récente évaluation actuarielle triennale.

TABLEAU 6.18

COMPTE DE PENSION DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE

	2003-2004	2002-2003
	$	$
Solde d'ouverture	81 857 869 870	80 550 373 546
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations—		
Employés du gouvernement	15 660 821	17 632 790
Employés retraités	38 104 961	41 077 615
Employés des sociétés de la fonction publique	5 080 136	1 595 739
Cotisations patronales—		
Gouvernement	41 685 917	45 920 524
Sociétés de la fonction publique	667 992	1 699 657
Virements d'autres fonds de pension	4 649 101	10 245 615
Intérêts	6 647 335 212	6 635 602 779
	6 753 184 140	6 753 774 719
	88 611 054 010	87 304 148 265
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Rentes	3 550 134 808	3 468 623 384
Prestations minimums	12 717 339	10 355 592
Partage des pensions	29 676 739	27 984 681
Pension—Paiements de la valeur de transfert	56 499 977	77 445 358
Remboursements de cotisations—		
Employés du gouvernement	597 535	1 535 697
Employés des sociétés de la fonction publique	(11 597)	194 387
Virements à d'autres fonds de pension	94 907 641	75 253 877
Virements au régime de retraite de la Société canadienne des postes	6 422 938	1 736 683 000
Dépenses administratives	51 168 465	48 202 419
Redressement dû à l'évaluation actuarielle	2 240 000 000	
	6 042 113 845	5 446 278 395
Solde de clôture	82 568 940 165	81 857 869 870

Compte de la caisse de retraite de la fonction publique

Ce compte est utilisé pour enregistrer les opérations ayant trait au service postérieur à mars 2000 aux termes de la *Loi sur la pension de la fonction publique*. Le compte est un compte de transit utilisé pour transférer des fonds à, et les recevoir de Investissements PSP. Le solde en fin d'exercice correspond aux fonds en transit ou en attente de transfert à Investissements PSP.

Au cours de l'exercice, un redressement de 3,5 millions de dollars («néant» en 2003) a été porté au crédit de la caisse de retraite, par suite de la plus récente évaluation actuarielle.

TABLEAU 6.19

COMPTE DE LA CAISSE DE RETRAITE DE LA FONCTION PUBLIQUE

	2003-2004	2002-2003
	$	$
Solde d'ouverture	117 799 938	67 428 155
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations—		
Employés du gouvernement	711 242 730	674 395 559
Employés retraités	7 067 981	4 653 947
Employés des sociétés de la fonction publique	62 441 236	59 408 249
Cotisations patronales—		
Gouvernement	1 833 639 249	1 745 268 882
Sociétés de la fonction publique	125 600 388	123 103 837
Redressement dû à l'évaluation actuarielle	3 500 000	
Virements d'autres fonds de pension	63 828 329	7 799 512
	2 807 319 913	2 614 629 986
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Rentes	31 523 202	14 666 690
Prestations minimums	1 534 575	736 676
Partage des pensions	919 400	175 744
Pension—Paiements de la valeur de transfert	23 974 468	15 838 553
Remboursements de cotisations—		
Employés du gouvernement	7 270 022	6 551 456
Employés des sociétés de la fonction publique	1 924 122	1 739 022
Virements à d'autres fonds de pension	2 674 362	713 258
Virements au régime de retraite de la Société canadienne des postes	(1 956 160)	77 976 000
Dépenses administratives	5 565 614	2 989 615
	73 429 605	121 387 014
Rentrées et autres crédits moins paiements et autres débits	2 733 890 308	2 493 242 972
Virements à l'Office d'investissement des régimes de pensions	2 708 522 468	2 442 871 189
Solde de clôture	143 167 778	117 799 938

Compte de pension de retraite des Forces canadiennes

Ce compte relève de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*.

Un redressement de 630 millions de dollars (198 millions de dollars en 2003) a été porté au débit du compte au cours de l'exercice par suite de la plus récente évaluation actuarielle triennale.

TABLEAU 6.20

COMPTE DE PENSION DE RETRAITE DES FORCES CANADIENNES

	2003-2004	2002-2003
	$	$
Solde d'ouverture	39 700 296 348	38 626 648 464
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations par le personnel	4 485 568	4 494 611
Cotisations du gouvernement	4 529 469	4 340 121
Intérêts	3 216 652 073	3 220 312 432
Autres	3 790 823	4 411 514
	3 229 457 933	3 233 558 678
	42 929 754 281	41 860 207 142
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Pensions et allocations de retraite	1 996 314 877	1 911 282 599
Partage des pensions	35 017 284	34 365 354
Allocations de cessation en espèces et remboursements de cotisations	5 269 610	7 617 812
Virements au Compte de pension de retraite de la fonction publique	664 606	672 076
Dépenses administratives	10 787 676	7 972 953
Redressement dû à l'évaluation actuarielle	630 000 000	198 000 000
	2 678 054 053	2 159 910 794
Solde de clôture	40 251 700 228	39 700 296 348

Compte de la caisse de retraite des Forces canadiennes

Ce compte est utilisé pour enregistrer les opérations ayant trait au service postérieur à mars 2000 aux termes de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*. Le compte est un compte de transit utilisé pour transférer des fonds à, et les recevoir de Investissements PSP. Le solde en fin d'exercice correspond aux fonds en transit ou en attente de transfert à Investissements PSP.

Aucun redressement n'a dû être porté à la caisse de retraite par suite de la plus récente évaluation actuarielle triennale soit en 2003-2004, ou en 2002-2003.

TABLEAU 6.21

COMPTE DE LA CAISSE DE RETRAITE DES FORCES CANADIENNES

	2003-2004	2002-2003
	$	$
Solde d'ouverture	43 655 947	35 335 370
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations par le personnel	165 633 912	157 217 546
Cotisations du gouvernement	580 569 792	551 827 586
Virements d'autres fonds de pension	148 094	
	746 351 798	709 045 132
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Pensions et allocations de retraite	15 420 407	7 504 487
Partage des pensions	1 183 574	427 348
Allocations de cessation en espèces et remboursements de cotisations	6 053 990	4 403 615
Virements au Compte de pension de retraite de la fonction publique	88 838	40 753
Dépenses administratives	703 054	375 689
	23 449 863	12 751 892
Rentrées et autres crédits moins paiements et autres débits	722 901 935	696 293 240
Virements à l'Office d'investissement des régimes de pensions	728 979 254	687 972 663
Solde de clôture	37 578 628	43 655 947

Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada

Ce compte relève de la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*.

Un redressement de 406 millions de dollars («néant» en 2003) a été porté au débit du compte au cours de l'exercice par suite de la plus récente évaluation actuarielle triennale.

TABLEAU 6.22

COMPTE DE PENSION DE RETRAITE DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

	2003-2004	2002-2003
	$	$
Solde d'ouverture	10 372 747 814	9 884 641 946
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations par le personnel (courantes et arrérages)	1 443 572	1 535 437
Cotisations du gouvernement	1 485 661	1 755 523
Virements d'autres fonds de pension	256 923	274 765
Intérêts	845 720 410	829 212 859
	848 906 566	832 778 584
	11 221 654 380	10 717 420 530
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Rentes et allocations	345 550 942	320 700 779
Partage des pensions	6 937 421	9 224 037
Remboursements de cotisations	131 681	475 102
Allocations de cessation en espèces et gratifications	456 084	476 298
Virements à d'autres fonds de pension	349 416	294 609
Intérêts sur remboursements de cotisations	22 881	136 457
Dépenses administratives	8 481 820	13 365 434
Redressement dû à l'évaluation actuarielle	406 000 000	
	767 930 245	344 672 716
Solde de clôture	10 453 724 135	10 372 747 814

Compte de la caisse de retraite de la Gendarmerie royale du Canada

Ce compte est utilisé pour enregistrer les opérations ayant trait au service postérieur à mars 2000 aux termes de la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*. Le compte est un compte de transit utilisé pour transférer des fonds à, et les recevoir de Investissements PSP. Le solde en fin d'exercice correspond aux fonds en transit ou en attente de transfert à Investissements PSP.

Aucun redressement n'a dû être porté à la caisse de retraite par suite des évaluations actuarielles triennales soit en 2003-2004, ou en 2002-2003.

TABLEAU 6.23

COMPTE DE LA CAISSE DE RETRAITE DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

	2003-2004	2002-2003
	$	$
Solde d'ouverture	10 715 486	10 275 746
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations par le personnel (courantes et arrérages)	68 361 169	64 062 478
Cotisations du gouvernement	203 093 704	190 505 852
Virements d'autres fonds de pension	1 763 205	312 674
	273 218 078	254 881 004
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Rentes et allocations	4 274 631	1 976 723
Prestations minimums	61 679	36 525
Partage des pensions	148 885	160 103
Remboursements de cotisations	182 465	219 628
Allocations de cessation en espèces espèces et gratifications	2 474	38 805
Virements à d'autres fonds de pension	36 802	
Intérêts sur remboursements de cotisations	3 627	3 148
Dépenses administratives	818 421	777 882
	5 528 984	3 212 814
Rentrées et autres crédits moins paiements et autres débits	267 689 094	251 668 190
Virements à l'Office d'investissement des régimes de pensions	258 066 727	251 228 450
Solde de clôture	20 337 853	10 715 486

Compte d'allocations de retraite des parlementaires

Ce compte a été établi par la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*, afin de fournir des prestations de retraite aux parlementaires admissibles qui ont versé des cotisations au régime de pension. Par «parlementaire» on entend un sénateur ou un député. Des prestations sont également prévues pour le conjoint survivant et/ou les enfants à la charge des parlementaires ayant servi à partir d'une certaine date et qui ont versé des cotisations en vertu de la Loi.

TABLEAU 6.24

COMPTE D'ALLOCATIONS DE RETRAITE DES PARLEMENTAIRES

	2003-2004	2002-2003
	$	$
Solde d'ouverture	368 488 609	345 001 463
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations des parlementaires—		
Au titre des services courants	1 276 081	1 307 483
Arrérages du principal, intérêts et assurance-décès	(175 368)	32 627
Cotisations du gouvernement—		
Au titre des services courants	4 557 315	4 395 891
Intérêts	37 822 796	35 221 387
	43 480 824	40 957 388
	411 969 433	385 958 851
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Allocations annuelles	16 551 392	16 623 728
Indemnités de retrait		
Intérêts sur retraits	669	70 579
Partage des pensions	861 544	775 935
	17 413 605	17 470 242
Solde de clôture	394 555 828	368 488 609

Compte de convention de retraite des parlementaires

Ce compte a été établi par la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*, afin de fournir des prestations relatives aux crédits accumulés par les parlementaires, lesquelles ne peuvent être payées à même le Compte d'allocations de retraite des parlementaires. Des prestations sont également prévues pour le conjoint survivant et/ou les enfants à la charge des parlementaires.

Au cours de l'exercice, un redressement de 10 millions de dollars (10 millions de dollars en 2003) a été porté au crédit du compte, par suite de la plus récente évaluation actuarielle.

TABLEAU 6.25

COMPTE DE CONVENTION DE RETRAITE DES PARLEMENTAIRES

	2003-2004	2002-2003
	$	$
Solde d'ouverture	87 252 525	64 640 804
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations des parlementaires—		
Au titre des services courants	2 925 422	2 571 907
Cotisations du gouvernement—		
Au titre des services courants	16 921 883	15 859 000
Intérêts	9 979 113	7 248 223
Redressement dû à l'évaluation actuarielle	9 773 275	9 773 275
	39 599 693	35 452 405
	126 852 218	100 093 209
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Allocations annuelles	1 529 508	1 445 396
Impôt remboursable remis à l'Agence des douanes et du revenu du Canada	17 926 813	10 982 904
Retraits	54 545	36 235
Partage des pensions	468 768	376 149
	19 979 634	12 840 684
Solde de clôture	106 872 584	87 252 525

Compte des régimes compensatoires (RC)

Le RC a été établi par la *Loi sur les régimes de retraite particuliers* (LRRP), afin de fournir des prestations de retraite aux employés du secteur public en vertu de conventions de retraite.

Le RC n° 1 sert à verser les prestations de retraite supérieures aux montants qui peuvent être payés dans le cadre de la *Loi sur la pension de la fonction publique*, la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadienne* et la *Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*, en vertu des restrictions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, qui s'appliquent aux régimes de retraite enregistrés. Le RC n° 1 est entré en vigueur le 15 décembre 1994.

Le RC n° 2 sert à verser des prestations aux employés du secteur public qui furent déclarés excédentaires, lors d'une initiative de réduction de la taille du gouvernement s'échelonnant sur trois ans jusqu'au 31 mars 1998 et qui étaient âgés entre 50 et 54 ans. Le RC n° 2 sert à verser la différence entre une pension non-réduite pour un départ anticipé et une pension réduite provenant du Compte de pension de retraite de la fonction publique. Il est entièrement financé par le gouvernement. Le RC n° 2 est entré en vigueur le 1er avril 1995.

Au cours de l'exercice, des redressements de 22 millions de dollars (92 millions de dollars en 2003) et 10 millions de dollars (5 millions de dollars en 2003) ont été portés respectivement au crédit des RC n°1 et n°2 à la suite de la plus récente évaluation actuarielle.

TABLEAU 6.26

COMPTE DES RÉGIMES COMPENSATOIRES (RC)

	RC n° 1						RC n° 2			
	Fonction publique		Forces canadiennes		Gendarmerie royale du Canada		Fonction publique		Total	
	2003-2004	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004	2002-2003
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Solde d'ouverture	356 603 407	310 374 499	53 811 085	37 162 820	13 607 172	7 543 013	832 924 383	833 455 844	1 256 946 047	1 188 536 176
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS										
Cotisations										
Employés du gouvernement	11 509 684	12 470 219	2 391 300	1 114 610	309 859	288 555			14 210 843	13 873 384
Employés retraités	354 791	449 304							354 791	449 304
Employés des sociétés de la fonction publique	1 477 650	1 210 537							1 477 650	1 210 537
Cotisations patronales										
Gouvernement	162 848 564	190 034 492	29 155 476	14 489 933	9 480 430	10 354 461			201 484 470	214 858 886
Sociétés de la fonction publique	20 436 021	20 882 557							20 436 021	20 882 557
Virements d'autres fonds de pension	8 973	511							8 973	511
Impôt remboursable							1 599 441	1 053 046	1 599 441	1 053 046
Intérêts	34 955 714	24 542 587	5 953 369	3 653 300	1 495 628	1 008 614	66 501 801	68 453 491	108 906 512	97 657 992
Redressement dû à l'évaluation actuarielle	14 600 000	77 700 000	7 300 000	13 400 000		1 000 000	9 800 000	4 700 000	31 700 000	96 800 000
	246 191 397	327 290 207	44 800 145	32 657 843	11 285 917	12 631 630	77 901 242	74 206 537	380 178 701	446 786 217
	602 794 804	637 664 706	98 611 230	69 820 663	24 893 089	20 174 643	910 825 625	907 662 381	1 637 124 748	1 635 322 393
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS										
Rentes	2 741 106	1 637 986	325 688	174 389	98 135	68 909	75 401 760	74 737 998	78 566 689	76 619 282
Prestations minimums	61 277	32 974							61 277	32 974
Partage des pensions	314 854	310 067							314 854	310 067
Valeur de transfert et intérêt	125 052	116 638							125 052	116 638
Remboursements de cotisations										
Employés du gouvernement	9 124	8 237							9 124	8 237
Employés des sociétés de la fonction publique	5 606	3 409							5 606	3 409
Virements	42 100 407	235 757 000							42 100 407	235 757 000
Impôt remboursable	141 285 511	43 194 988	25 479 123	15 835 189	6 638 943	6 498 562			173 403 577	65 528 739
	186 642 937	281 061 299	25 804 811	16 009 578	6 737 078	6 567 471	75 401 760	74 737 998	294 586 586	378 376 346
Solde de clôture	416 151 867	356 603 407	72 806 419	53 811 085	18 156 011	13 607 172	835 423 865	832 924 383	1 342 538 162	1 256 946 047

Compte de prestations de retraite supplémentaires

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*, afin de pourvoir aux augmentations aux prestations découlant des changements à l'indice des prix à la consommation.

Le compte continue de pourvoir aux augmentations aux prestations provenant de l'indexation pour les sénateurs nommés à vie, les juges de nomination fédérale et autres bénéficiaires de prestations de retraite sous diverses lois sur la continuation des pensions et autres lois.

TABLEAU 6.27
COMPTE DE PRESTATIONS DE RETRAITE SUPPLÉMENTAIRES

	Juges		Parlement		Autres[171]		Total	
	2003-2004	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004	2002-2003
	$	$	$	$	$	$	$	$
Solde d'ouverture	89 674 624	82 240 890		76 262	458 512	446 000	90 133 136	82 763 152
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—								
Cotisations salariales—								
Employés du gouvernement	2 263 650	1 755 475			13 915	15 746	2 277 565	1 771 221
Cotisations de contrepartie—								
Gouvernement	2 263 650	1 720 769			13 930	15 670	2 277 580	1 736 439
Intérêts	3 729 287	3 957 490		3 439	16 304	20 732	3 745 591	3 981 661
	8 256 587	7 433 734		3 439	44 149	52 148	8 300 736	7 489 321
	97 931 211	89 674 624		79 701	502 661	498 148	98 433 872	90 252 473
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—								
Rentes				79 701	39 879	39 636	39 879	119 337
Remboursements de cotisations					3 566		3 566	
				79 701	43 445	39 636	43 445	119 337
Solde de clôture	97 931 211	89 674 624			459 216	458 512	98 390 427	90 133 136

[171] Inclut les lieutenants-gouverneurs et les diplomates hors carrière.

Provision pour redressements au titre des régimes de retraite

Ce compte inscrit les redressements comptables résultant des évaluations actuarielles annuelles.

Des redressements relatifs aux estimations de 1 392 millions de dollars (2 191 millions de dollars en 2003) résultant de gains ou pertes actuariels et de la modification des hypothèses actuarielles ont été amortis au compte et ont réduit les charges relatives aux régimes de retraite de l'exercice.

Un montant de 45 millions de dollars (107 millions de dollars en 2003) a été inscrit au compte au cours de l'exercice afin de compenser des coûts au titre des régimes de retraite imputés aux charges au cours d'exercices antérieurs mais inscrits aux comptes au cours de l'exercice.

Un montant de 166 millions de dollars (569 millions de dollars en 2003) a été inscrit dans ce compte et a diminué les coûts relatifs aux régimes de retraite afin de redresser la différence entre les cotisations du gouvernement et le coût net des services courants.

Un montant de 17 millions de dollars a été crédité au compte et imputé aux dépenses afin de refléter les modifications aux régimes de retraite en 2003.

Un montant de 3 276 millions de dollars (198 millions de dollars en 2003) a été crédité au compte pour compenser les débits effectués aux comptes de pension de retraite à la suite des plus récentes évaluations actuarielles.

Un montant de 847 millions de dollars (1 215 millions de dollars en 2003) a été débité au compte à titre de réduction des dépenses d'intérêt afin de redresser la différence entre l'intérêt calculé sur les obligations actuarielles et les intérêts crédités aux comptes de pension de retraite et un montant de 672 millions de dollars (472 millions de dollars en 2003) a été inscrit au compte afin d'enregistrer le rendement prévu de l'actif des régimes de retraite.

De plus, un redressement de consolidation de 186 millions de dollars (76 millions de dollars en 2003) a été crédité au compte et débité aux revenus d'impôt des particuliers afin d'éliminer l'effet des transactions internes résultant de montants d'impôt débités aux comptes RC, lesquels avaient précédemment été inscrits aux revenus fiscaux.

Les redressements non amortis relatifs aux estimations de 942 millions de dollars en pertes nettes (721 millions de dollars en gains nets en 2003) seront amortis au compte et réduiront les charges des prochains exercices.

Suite aux évaluations actuarielles annuelles pour fins comptables, les obligations nettes découlant des régimes de retraite du secteur public sont de 6 916 millions de dollars (8 920 millions de dollars en 2003) inférieures au solde des comptes de pension de retraite, plus la valeur liée au marché des actifs investis dans Investissements PSP par l'entremise des Caisses de retraite et les cotisations à recevoir des employés pour services passés. Ce montant se répartit ainsi :

	Excédent (insuffisance) (en millions de dollars)	
	2004	2003
Régime de retraite de la fonction publique—		
Compte de pension de retraite de la fonction publique	7 024	8 293
Caisse de retraite de la fonction publique	(763)	(892)
	6 261	7 401
Régime de retraite des Forces canadiennes—		
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes	3 121	3 494
Caisse de retraite des Forces canadiennes	(306)	(293)
	2 815	3 201
Régime de retraite de la Gendarmerie royale du Canada—		
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	743	1 163
Caisse de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	(111)	(112)
	632	1 051
Allocations de retraite des parlementaires	66	50
Régimes compensatoires	(1 603)	(1 576)
Régime de retraite des juges de nomination fédérale	(1 255)	(1 207)
Total	6 916	8 920

Autres avantages futurs des employés et anciens combattants

Le gouvernement parraine une multitude d'autres régimes d'avantages sociaux dont les employés et les anciens employés (incluant les militaires ou les membres de la Gendarmerie royale du Canada) peuvent bénéficier pendant ou après leur emploi, ou lors de leur retraite. Certains sont considérés comme des avantages de retraite, en vertu desquels des prestations sont prévues d'être versées à la retraite aux employés et à leurs bénéficiaires ou personnes à charge. D'autres sont considérées comme des avantages postérieurs à l'emploi, en vertu desquels des prestations sont prévues être versées après l'emploi, mais avant la retraite. Les prestations pour anciens combattants sont versées aux anciens combattants ayant servi à la guerre ainsi qu'aux anciens combattants des Forces canadiennes à la retraite ou aux membres des Forces canadienne encore à l'emploi. Celles-ci constituent essentiellement des avantages postérieurs à l'emploi, mais certaines sont aussi versées pendant l'emploi aux militaires qui sont encore en service. Ces prestations comprennent les prestations d'invalidité et prestations connexes versées aux anciens combattants, à leurs bénéficiaires et personnes à charge.

Les autres avantages futurs importants comprennent le Régime de soins de santé de la fonction publique et le Régime de services dentaires pour les pensionnés, dont les employés retraités, les militaires retraités et les membres retraités de la Gendarmerie royale du Canada peuvent bénéficier. Ils incluent aussi des avantages postérieurs à l'emploi tels que les indemnisations des accidents du travail et les prestations de fin d'emploi qui s'accumulent. Le tableau 6.28 présente le solde de ces passifs à la fin de l'exercice.

TABLEAU 6.28

AUTRES AVANTAGES FUTURS DES EMPLOYÉS ET ANCIENS COMBATTANTS

	1er avril 2003	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Prestations d'invalidité et autres avantages futurs des anciens combattants	27 513 000 000	1 990 000 000	2 254 000 000	27 249 000 000
Régime de soins de santé de la fonction publique	5 803 000 000	690 000 000	238 000 000	6 255 000 000
Régime de services dentaires pour les pensionnés	1 390 000 000	102 000 000	36 000 000	1 456 000 000
Indemnités de cessation d'emploi	3 571 000 000	537 000 000	272 000 000	3 836 000 000
Indemnisation des accidents du travail	567 000 000	96 000 000	92 000 000	571 000 000
Total	38 844 000 000	3 415 000 000	2 892 000 000	39 367 000 000

Tous ces régimes sont non capitalisés. Le Régime de soins de santé de la fonction publique et le Régime de services dentaires pour les pensionnés constituent des régimes de retraite contributifs. Les cotisations des retraités participant au régime ne sont versées qu'au cours de l'exercice où les prestations sont payables aux retraités. Par conséquent, le passif et les coûts du gouvernement sont présentés nets, après déduction des cotisations des membres des régimes. Les obligations au titre des prestations constituées sont déterminées de façon actuarielle pour fins comptables. Au 31 mars, le passif enregistré comprenait les éléments suivants :

(en millions de dollars)

	2004			2003
	Obligations au titre des prestations constituées	Redressements non amortis relatifs aux estimations	Obligations découlant des autres avantages futurs	Obligations découlant des autres avantages futurs
Prestations d'invalidité et autres avantages futurs des anciens combattants	31 288	(4 039)	27 249	27 513
Régime de soins de santé de la fonction publique	8 054	(1 799)	6 255	5 803
Régime de services dentaires pour les pensionnés	1 306	150	1 456	1 390
Indemnités de cessation d'emploi	4 213	(377)	3 836	3 571
Indemnisation des accidents du travail	609	(38)	571	567
Total	45 470	(6 103)	39 367	38 844

Le coût de ces prestations peut s'accumuler soit au cours de la carrière active des employés, soit à la suite d'un événement donnant lieu à un passif en vertu des conditions des régimes. Une composante d'intérêts est imputée à l'intérêt sur la dette publique en fonction de l'obligation moyenne au titre des prestations constituées.

Au cours de l'exercice, des modifications ont été apportées pour prolonger certaines prestations d'autonomie pour anciens combattants sur la vie durant des survivants admissibles et pour modifier les critières d'admissibilité aux fins des allocations pour soins. Le coût ponctuel de ces changements est estimé à 50 millions de dollars. Il est imputé aux charges relatives aux avantages futurs et inclus dans les obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice. Les modifications ont aussi eu pour effet d'accélérer la constatation de gains nets non amortis de 226 millions dollars qui sont inscrits contre les charges relatives aux avantages futurs.

Au cours de l'exercice, les charges afférentes à ces avantages étaient comme suit :

(en millions de dollars)

	2004						2003
	Prestations constituées	Coût des modifications aux régimes	Amortissement des redressements relatifs aux estimations	Charge nette des régimes	Charge d'intérêt	Total	Total
Prestations d'invalidité et autres avantages futurs des anciens combattants	547	50	(178)	419	1 571	1 990	2 058
Régime de soins de santé de la fonction publique	170		116	286	404	690	545
Régime de services dentaires pour les pensionnés	31		(16)	15	71	86	107
Indemnités de cessation d'emploi	256		51	307	230	537	420
Indemnisation des accidents du travail	61		2	63	33	96	83
Total	1 065	50	(25)	1 090	2 309	3 399	3 213

Régime de pensions du Canada

Le Régime de pensions du Canada (le Régime) est un régime d'assurance sociale mixte et obligatoire conçu pour assurer une mesure de protection aux travailleurs canadiens et leurs familles contre les pertes de revenus découlant de la retraite, l'incapacité ou le décès. Le Régime a été établi en 1965 et s'applique au Canada tout entier, à l'exception de la province de Québec qui possède un régime comparable.

Selon les dispositions actuelles, toutes les pensions, les prestations et tous les frais d'administration du Régime sont financés par les cotisations que versent les employés, les employeurs, les personnes travaillant à leur propre compte, et par les revenus provenant du placement des fonds.

En tant qu'administrateur, le pouvoir de dépenser conféré au gouvernement se limite à l'actif net du Régime. Au 31 mars, la juste valeur des actifs nets du Régime se chiffre à 72 512 millions de dollars (57 251 millions de dollars en 2003).

Le Compte du Régime de pensions du Canada (le Compte) a été établi dans les comptes du Canada pour enregistrer les cotisations, les intérêts, les pensions et les prestations et les frais d'administration du Régime. Le Compte enregistre également les sommes transférées ou reçues du Fonds de placement du Régime de pensions du Canada (le Fonds) et de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada (l'Office). Le Fonds a été établi dans les comptes du Canada pour enregistrer les placements dans des titres des provinces, des territoires et du Canada. L'Office fonctionne de façon indépendante du gouvernement et investit dans un portefeuille de titres diversifié.

Le tableau 6.29 présente un rapprochement entre l'actif net présenté dans les états financiers du Régime et le Compte, ainsi qu'un sommaire des soldes et des opérations qui se rapportent au Compte et ont comme résultat le solde du dépôt auprès du receveur général du Canada.

TABLEAU 6.29
DÛ AU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

	1er avril 2003	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Solde du Régime de pensions du Canada d'après les états financiers vérifiés—				
Actif net d'après les états financiers vérifiés[1]	57 251 497 071	38 276 981 432	23 016 782 057	72 511 696 446
Moins : Sommes à recevoir, après déduction du passif	2 556 893 389	2 766 145 694	2 556 893 389	2 766 145 694
Gain perte non réalisé(e) du fonds d'investissement[1]	3 578 471 030	357 034 544		3 935 505 574
Bénéfice net accumulé provenant de l'exploitation de l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada	(4 238 916 291)	7 209 707 291		2 970 791 000
	55 355 048 943	*27 944 093 903*	*20 459 888 668*	*62 839 254 178*
Moins : Virements à l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada	21 689 660 252		8 134 895 000	29 824 555 252
Total partiel	33 665 388 691	27 944 093 903	28 594 783 668	33 014 698 926
Moins : Titres détenus par le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada—				
Canada	3 368 501 000	17 259 000		3 351 242 000
Terre-Neuve et Labrador	633 059 113	50 738 000	50 738 000	633 059 113
Nouvelle-Écosse	1 079 352 000	90 597 000	90 597 000	1 079 352 000
Île-du-Prince-Édouard	140 339 000	11 135 000	11 135 000	140 339 000
Nouveau-Brunswick	834 318 408	71 205 000	71 205 000	834 318 408
Québec[2]	95 747 049	5 332 000	5 332 000	95 747 049
Ontario	10 746 046 000	1 200 847 000	688 007 000	10 233 206 000
Manitoba	1 128 416 000	126 405 000		1 002 011 000
Saskatchewan	1 150 707 000	109 328 000	40 189 000	1 081 568 000
Alberta	3 384 777 000	441 023 000	200 000 000	3 143 754 000
Colombie-Britannique	4 007 730 177	374 796 000	300 490 000	3 933 424 177
Territoire du Yukon	3 726 000			3 726 000
	26 572 718 747	*2 498 665 000*	*1 457 693 000*	*25 531 746 747*
Investissement à court terme du Canada				
	26 572 718 747	*2 498 665 000*	*1 457 693 000*	*25 531 746 747*
Dépôt auprès du receveur général du Canada	7 092 669 944	30 442 758 903	30 052 476 668	7 482 952 179

[1] Le solde d'ouverture a été redressé par un montant de 3 578 012 276 $: a) 3 578 471 030 $ afin de refléter la nouvelle convention comptable d'évaluation du fonds d'investissement pour l'exercice 2003-2004, en vertu de laquelle les actifs sont évalués à la juste valeur, et b) (458,754 $) afin de refléter des redressements pour l'exercice 2002-2003.

[2] Les obligations d'épargne du Québec achetées par le Régime proviennent des cotisations de certains employés fédéraux, tels que les membres des Forces canadiennes, qui résident dans la province de Québec mais qui participent au Régime.

Les rentrées et autres crédits comprennent :

a) les cotisations combinées des employeurs et des employés de 9,9 pour cent des gains ouvrant droit à pension pour les années civiles 2003 et 2004, sous réserve de cotisations maximales cumulées de 3 604 $ et 3 663 $ respectivement.

b) les revenus sur les placements en obligations détenus par le Fonds, et sur le solde moyen quotidien d'exploitation des dépôts auprès du receveur général du Canada;

c) les fonds provenant de la disposition des titres du gouvernement fédéral, des provinces et territoires au cours de l'exercice.

Les paiements et autres débits comprennent :

a) les pensions et les prestations en vertu du Régime telles les pensions de retraite, les prestations de survivant payables à l'époux et au conjoint de fait et aux orphelins, ou une prestation globale de décès, et les prestations d'invalidité aux cotisants éligibles et à leurs enfants;

b) les pensions et les prestations versées et recouvrées à même le Régime, conformément à une entente conclue avec une province instituant un régime général de pensions;

c) les paiements qui doivent être imputés au Régime, conformément aux accords réciproques avec d'autres pays;

d) les frais d'administration du Régime;

e) les fonds réinvestis dans les obligations des gouvernements provinciaux et territoriaux au cours de l'exercice; et,

f) les fonds transférés à l'Office.

Des renseignements additionnels sont fournis dans les états financiers du Régime, présentés avec les états supplémentaires à la fin de cette section. Des renseignements additionnels concernant le financement du Régime peuvent également être obtenus du *20e Rapport actuariel du Régime de pensions du Canada* préparé par l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières.

Compte des rentes sur l'État

Ce compte a été constitué par la *Loi relative aux rentes sur l'État*, et modifié par la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État*. Cette dernière a mis fin à la vente en 1975 de rentes sur l'État. Le compte est évalué sur une base actuarielle à chaque exercice, et le déficit ou l'excédent est imputé ou crédité sur le Trésor.

L'objectif de la *Loi relative aux rentes sur l'État* était d'encourager les Canadiens à pourvoir à leurs besoins futurs par l'achat de rentes sur l'État. La *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* avait pour buts d'augmenter le taux de rendement des contrats de rente sur l'État et d'augmenter la flexibilité des modalités.

Les rentrées et autres crédits comprennent les primes reçues, les fonds réclamés sur le Trésor pour les rentiers précédemment introuvables, l'intérêt gagné et tout virement requis afin de combler le déficit actuariel. Les paiements et autres débits représentent le paiement de rentes acquises, la valeur de rachat des prestations de décès, les remboursements et retraits de primes, les excédents actuariels et les postes non réclamés virés aux recettes non fiscales. Les montants reliés aux rentes non réclamées, concernant les rentiers introuvables, sont virés aux recettes non fiscales.

Au 31 mars 2004, plus de 77 759 rentiers détenaient 84 499 contrats actifs, chaque rentier recevant un montant moyen de 657,39 $. Au cours de l'exercice, 575 rentes différées ont commencé à être versées et 213 autres contrats de rentes différées ont été résiliés à la date d'échéance ou avant, pour cause de décès, de petits remboursements ou de non-réclamations. Par conséquent, au 31 mars 2004, il restait 3 558 rentes différées en vigueur, dont le dernier remboursement de rentes débutera vers l'an 2030.

Au cours de l'exercice 2003-2004, 5 994 rentes ont été résiliées ou modifiées suite au décès du rentier soit 3 912 certificats de groupes et 2 082 contrats individuels. L'âge moyen au décès était de 83,5 ans pour les hommes et de 88,3 ans pour les femmes.

Les recettes totales ont été de 28,7 millions de dollars, dont 28,4 millions de dollars représentaient l'intérêt de 7 pour cent crédité au compte. Les primes reçues totalisaient 32 157 $. Les déboursés de 60,5 millions de dollars étaient principalement composés de 57,3 millions de dollars versés au titre des rentes échues. Un montant de 253 140 $ a été utilisé pour rembourser des primes au moment du décès, avant l'échéance ou lorsque la rente aurait été trop minime, et un montant de 259 838 $ provenant de rentes non réclamées a été transféré au Trésor.

Le solde d'ouverture de 437,5 millions de dollars a été réduit suite à un excédent de 3,3 millions de dollars en date du 1er avril 2003, lequel a été viré au Trésor, et à un excédent des débours sur les recettes de 29,3 millions de dollars en 2003-2004. Étant donné que les réserves actuarielles requises en date du 31 mars 2004, s'élevaient à 405,7 millions de dollars, un solde excédentaire de 2,5 millions de dollars a également été viré au Trésor.

Comptes de dépôt et en fiducie

Les comptes de dépôt et en fiducie sont un groupe de passif représentant les dettes du gouvernement en sa qualité d'administrateur de certains deniers reçus ou perçus par celui-ci à des fins déterminées, et qu'il aura à débourser selon le cas. Dans la mesure où les fonds reçus sont représentés par des titres, ceux-ci sont déduits des comptes correspondants afin de présenter la dette nette du gouvernement. Certains comptes rapportent de l'intérêt lequel est imputé à l'intérêt sur la dette publique.

Le tableau 6.30 donne un sommaire des soldes et des opérations des comptes de dépôt et en fiducie.

TABLEAU 6.30
COMPTES DE DÉPÔT ET EN FIDUCIE

	1er avril 2003	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Comptes de dépôt—				
Agriculture et Agroalimentaire—				
Commission canadienne du lait—				
Compte de la Commission canadienne du lait	1 528 992	29 942 904	31 680 273	(208 377)
Agence des douanes et du revenu du Canada—				
Dépôts de garantie	32 519 340	9 250 070	3 238 539	38 530 871
Moins : titres détenus en fiducie	5 083 800	4 140 000		943 800
	27 435 540	*13 390 070*	*3 238 539*	*37 587 071*
Dépôts temporaires reçus des importateurs	697 481	545 847	658 779	584 549
Moins : dépôts aux comptes de banque spéciaux				
	697 481	*545 847*	*658 779*	*584 549*
	28 133 021	*13 935 917*	*3 897 318*	*38 171 620*
Citoyenneté et Immigration—				
Dépôts de garantie générale	842 874	3 150 451	54 779	3 938 546
Fonds de garantie de l'immigration	24 841 817	13 435 194	11 226 365	27 050 646
Biens monétaires saisis		3 600		3 600
	25 684 691	*16 589 245*	*11 281 144*	*30 992 792*
Finances—				
Corporation de développement des investissements du Canada—				
Retenues—Privatisation	63 000 000		2 000 000	61 000 000
Société de gestion Canada Hibernia—				
Fonds de réserve pour abandon	21 000 000	6 755 000		27 755 000
	84 000 000	*6 755 000*	*2 000 000*	*88 755 000*
Développement des ressources humaines—				
Code canadien du travail—Autres	54 709	842 636	780 786	116 559
Code canadien du travail—Appels sur recouvrement de salaire	650 981	232 243	318 094	565 130
Compte de dépôts des justes salaires	910			910
	706 600	*1 074 879*	*1 098 880*	*682 599*
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Compte pour Indiens mineurs administré par agent	37 965	2 349		40 314
Moins : titres détenus dans le Peace Hills Trust	37 965		2 349	40 314
		2 349	*2 349*	
Opérations de la Commission d'énergie du Nord canadien à Field, Colombie-Britannique et au Yukon	992 588			992 588
Dépôts de garantie	33 288 123	25 801 472	12 764 405	46 325 190
Moins : titres détenus en fiducie	27 226 896	3 467 667	5 404 858	29 164 087
	6 061 227	*29 269 139*	*18 169 263*	*17 161 103*
Dépôts de garantie—Pétrole et gaz	186 568 989	4 190 707	38 449 009	152 310 687
Moins : titres détenus en fiducie	180 610 949	33 656 652	3 273 035	150 227 332
	5 958 040	*37 847 359*	*41 722 044*	*2 083 355*
Dépôts de garantie—Ressources des réserves	766 953			766 953
Comptes spéciaux—Article 63 de la Loi sur les Indiens	(78 868)	4 013 490	3 686 151	248 471
Moins : dépôts aux comptes de banques spéciaux	(78 868)	3 686 151	4 013 490	248 471
		7 699 641	*7 699 641*	
	13 778 808	*74 818 488*	*67 593 297*	*21 003 999*
Industrie—				
Cautionnement Syndic—Loi sur la faillite et l'insolvabilité	19 000		4 000	15 000

TABLEAU 6.30

COMPTES DE DÉPÔT ET EN FIDUCIE —*Fin*

	1er avril 2003	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Justice—				
Service administratif des tribunaux judiciaires (Cour canadienne de l'impôt)—				
Cautionnement pour frais		2 417		2 417
Cour suprême du Canada—				
Cautionnement pour frais	352 865	11 438	5 475	358 828
	352 865	*13 855*	*5 475*	*361 245*
Ressources naturelles—				
Dépôts de garantie—Pétrole et gaz	451 707 143	14 696 361	103 507 376	362 896 128
Moins : titres détenus en fiducie	445 802 291	100 499 722	10 621 006	355 923 575
	5 904 852	*115 196 083*	*114 128 382*	*6 972 553*
Conseil privé—				
Directeur général des élections—Cautionnements des candidats et des comités—Élections et référendums	16 000	17 000	29 000	4 000
Travaux publics et Services gouvernementaux—				
Dépôts de garantie d'entrepreneurs (ministères et organismes)—				
Obligations	703 204	3 000		706 204
Moins : titres détenus en fiducie	703 204		3 000	706 204
		3 000	*3 000*	
Espèces	8 403 120	10 045 605	8 806 475	9 642 250
Chèques visés	37 036	415 532	408 435	44 133
Moins : titres détenus en fiducie				
	37 036	*415 532*	*408 435*	*44 133*
Dépôts sur aliénations et locations	207 505	100 064		307 569
Biens saisis—Encaisse	37 274 633	35 707 284	33 486 145	39 495 772
	45 922 294	*46 271 485*	*42 704 055*	*49 489 724*
Total des comptes de dépôt	206 047 123	304 614 856	274 421 824	236 240 155
Comptes en fiducie—				
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Fonds des bandes indiennes—				
Comptes de capital, tableau 6.31	1 022 301 355	218 964 314	195 935 513	1 045 330 156
Comptes de recettes, tableau 6.32	177 533 065	102 747 271	94 142 281	186 138 055
	1 199 834 420	*321 711 585*	*290 077 794*	*1 231 468 211*
Comptes de succession des Indiens	12 784 382	3 846 597	4 183 455	12 447 524
Comptes d'épargne des Indiens	39 172 653	7 399 203	8 926 589	37 645 267
	1 251 791 455	*332 957 385*	*303 187 838*	*1 281 561 002*
Défense nationale—				
Successions—Services militaires	366 255	1 144 406	1 053 937	456 724
Solliciteur général—				
Service canadien du renseignement de sécurité—				
Bourses scolaires	30 521	2 268	2 000	30 789
Service correctionnel—				
Fonds de fiducie des détenus	10 142 375	2 046 873	2 121 182	10 068 066
Gendarmerie royale du Canada—				
Caisse fiduciaire de bienfaisance	1 998 286	114 155	146 918	1 965 523
	12 171 182	*2 163 296*	*2 270 100*	*12 064 378*
Anciens Combattants—				
Comptes gérés	2 543 501	681 159	599 262	2 625 398
Fonds de successions	2 680 904	265 248	43 790	2 902 362
Fonds de fiducie de l'administration et du bien-être—				
Anciens combattants	586 642	100 677	137 426	549 893
	5 811 047	*1 047 084*	*780 478*	*6 077 653*
Total des comptes en fiducie	1 270 139 939	337 312 171	307 292 353	1 300 159 757
Total des comptes de dépôt et en fiducie	1 476 187 062	641 927 027	581 714 177	1 536 399 912

Compte de la Commission canadienne du lait

La Commission canadienne du lait est une société d'État énumérée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ce compte a été établi à des fins bancaires à même le Trésor en vertu de l'article 15 de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*.

Le solde débiteur de ce compte découle d'un retard de traitement et sera compensé dans le nouvel exercice.

Dépôts de garantie—Agence des douanes et du revenu du Canada

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes en espèces et de garantie exigées pour acquitter les droits de douane et les taxes d'accise prévues sur les biens importés, et les taxes de vente et d'accise à payer par les détenteurs de licence en vertu de la *Loi sur les douanes* et de la *Loi sur la taxe d'accise*.

Dépôts temporaires reçus des importateurs

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie provisoires reçus des importateurs, afin d'assurer une conformité avec divers règlements ministériels (Douanes et Accise) en ce qui concerne l'entrée temporaire de marchandises au pays.

Dépôts de garantie générale

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie générale reçus des compagnies de transport conformément au paragraphe 148 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*.

Fonds de garantie de l'immigration

Ce compte a été établi en vertu des articles 14, 26, 44, 56, 58 et 148 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*, afin d'inscrire les sommes perçues et détenues en attente de leur affectation, soit par remboursement au premier déposant, soit par confiscation au profit de l'État.

Biens monétaires saisis

Ce compte a été établi conformément aux articles 137 et 140 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* qui autorisent l'agent à saisir et retenir tout objet s'il a des motifs raisonnables de croire que la mesure est nécessaire en vue de l'application de la Loi ou qu'ils ont été obtenus ou utilisés irrégulièrement ou frauduleusement, ou que la mesure est nécessaire pour empêcher l'utilisation irrégulière ou frauduleuse.

Retenues—Privatisation—Corporation de développement des investissements du Canada

Ce compte a été établi conformément au paragraphe 129(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces fonds à fins particulières sont destinés à faire face aux frais encourus lors de la vente de sociétés d'État et à régler les demandes de paiement faites par les acheteurs conformément au contrat d'acquisition et aux frais encourus par la Corporation de développement des investissements du Canada relativement à leur vente.

Société de gestion Canada Hibernia—Fonds de réserve pour abandon

Ce compte a été établi pour enregistrer les sommes perçues qui seront utilisées pour défrayer les coûts futurs d'abandon lors de la fermeture du champ Hibernia.

Code canadien du travail—Autres

Ce compte a été établi afin d'enregistrer des montants reçus aux termes de l'article 251 de la Partie III du Code canadien du travail. Les rentrées sont des paiements de salaire ordonnés par un inspecteur du Travail dans le cadre d'un règlement de conflit au sujet de salaires que des employeurs ont choisi de verser au ministre du Travail au lieu de les verser directement à leurs employés concernés. Ces montants sont ensuite versés à ces employés.

Code canadien du travail—Appels sur recouvrement de salaire

Ce compte a été établi afin d'enregistrer des montants reçus aux termes de l'article 251.1 de la Partie III du Code canadien du travail. Ceci oblige les employeurs régis par le gouvernement fédéral qui désirent appeler d'un ordre de paiement donné par un inspecteur du Travail relativement à des salaires dus à des employés à transmettre pour dépôts les montants dus au ministre du Travail. Ces montants sont conservés jusqu'à ce que les appels s'y rattachant aient été entendus et que les arbitres concernés aient donné l'ordre de payer les montants en litige aux employés en question ou de remettre ces montants aux employeurs. Les dépôts dans ce compte portent intérêt au taux fixé par le ministre des Finances pour les dépôts des entrepreneurs.

Compte de dépôts des justes salaires

Ce compte fonctionne en vertu de l'autorisation de l'article 13 du Règlement sur les justes salaires et heures de travail. Lorsqu'une enquête portant sur des travaux à forfait entrepris par le gouvernement justifie l'octroi de salaires, on crédite à ce compte la somme versée par l'entrepreneur, laquelle est ensuite répartie aux employés.

Ce compte inscrit également les sommes versées par les ministères et organismes, représentant les salaires reliés à des contrats, et retenues sur le versement final aux entrepreneurs.

Compte pour Indiens mineurs administré par agent

Ce compte a été établi afin d'inscrire les deniers appartenant à des mineurs, transférés et gérés par un agent agréé en vertu de l'article 52 de la *Loi sur les Indiens*.

Opérations de la Commission d'énergie du Nord canadien à Field, Colombie-Britannique et au Yukon

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts effectués par la Commission d'énergie du Nord canadien pour rembourser les passifs appartenant aux opérations de la Commission d'énergie du Nord canadien à Field, Colombie-Britannique et au Yukon.

Dépôts de garantie—Affaires indiennes et du Nord canadien

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts en espèces et de garantie sous forme de titres reliés à l'exécution telle que requise par les permis, les contrats de location, les autorisations et les concessions d'eau, conformément à l'article 8 de la *Loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques*, l'article 17 de la *Loi sur les eaux du Yukon* et de la *Loi sur les eaux des Territoires du Nord-Ouest* et sous divers règlements de la *Loi sur les terres territoriales*. L'intérêt n'est pas accordé sur les dépôts sous forme d'espèces.

Dépôts de garantie—Pétrole et gaz—Affaires indiennes et du Nord canadien

Ce compte a été établi afin d'inscrire des titres sous forme d'espèces, de billets, de lettres de crédit ou autres documents officiels, lesquels doivent être émis au gouvernement du Canada, et détenus par celui-ci conformément à un accord d'exploration conclu en vertu de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*. Ces titres représentent une garantie ou des loyers remboursables quant à l'exécution des travaux d'exploration convenue, pour que celle-ci soit conforme aux modalités et échéanciers déterminés. Aucun intérêt n'est accordé sur ces dépôts.

Dépôts de garantie—Ressources des réserves

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie en espèces et les cautionnements afférents aux permis et adjudications de mise en valeur des ressources dans les réserves indiennes, conformément aux divers règlements conclus en vertu de l'article 57 de la *Loi sur les Indiens*. L'intérêt est accordé sur les dépôts sous forme d'espèces.

Comptes spéciaux—Article 63 de la *Loi sur les Indiens*

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes détenues pour les Indiens dans les banques autorisées à travers le Canada. Ces sommes comprennent entre autres les dépôts et les paiements effectués sur les baux détenus pour des particuliers indiens, et les sommes à répartir entre les particuliers indiens et les bandes indiennes. Ceci est un compte ne portant pas intérêt.

Cautionnement Syndic—Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Ce compte a été établi en vertu de l'article 16 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, par lequel un syndic régulièrement nommé fournit un cautionnement en espèces ou sous forme de lettre de garantie d'une compagnie de garantie, agréée par le séquestre officiel, garantissant qu'il rendra régulièrement compte de tous biens reçus par lui en qualité de syndic, ainsi que du paiement et du transfert de ces biens, et qu'il remplira diligemment et fidèlement ses fonctions.

Cautionnement pour frais—Service administratif des tribunaux judiciaires (Cour canadienne de l'impôt)

Ce compte a été établi afin de maintenir les comptes au nom des plaideurs devant la Cour canadienne de l'impôt. Ces comptes enregistrent les deniers versés à la Cour canadienne de l'impôt, suite à une ordonnance de la Cour, aux règles de la Cour ou aux décrets, à être détenus en attentant que soit effectué le paiement de ces deniers, conformément à une ordonnance ou un jugement de la Cour.

Cautionnement pour frais—Cour suprême du Canada

Ce compte a été établi afin d'inscrire un cautionnement de 500 $, déposé par un appelant au registraire de la Cour suprême du Canada conformément à l'alinéa 60(1)b) de la *Loi sur la Cour suprême*. Selon l'article 87 des Règles de la Cour suprême du Canada, des intérêts sont payables sur les fonds déposés à titre de cautionnement.

Dépôts de garantie—Pétrole et gaz—Ressources naturelles

Ce compte a été établi afin d'inscrire des titres sous forme d'espèces, de billets, et d'obligations, lesquels doivent être émis au gouvernement du Canada, et détenus par celui-ci, conformément à un permis d'exploration en vertu de l'article 24 de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*. Ces titres représentent une garantie quant à l'exécution de l'exploration convenue, pour que celle-ci soit conforme aux modalités et échéanciers déterminés. Aucun intérêt n'est accordé sur ces dépôts.

Cautionnements des candidats et des comités—Élections et référendums

Ce compte a été établi afin d'inscrire les cautionnements des candidats et des comités à une élection (générale ou partielle) ou à un référendum.

En vertu de la *Loi électorale du Canada* ou de la *Législation référendaire*, les sommes reçues sont remboursées aux candidats ou comités, ou virées aux recettes non fiscales.

Dépôts de garantie d'entrepreneurs

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts de garantie d'entrepreneurs qui sont nécessaires pour assurer l'exécution satisfaisante des travaux en conformité du Règlement sur les marchés de l'État.

Dépôts sur aliénations et locations

Ce compte a été établi en vertu des termes et conditions du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers afin d'inscrire les recettes sur des aliénations futures qui ne sont pas finalisées à la fin de l'exercice. De plus, le compte sert à inscrire les dépôts de locations que le ministère reçoit ou recouvre au nom de tiers clients qui seront remis aux locataires à la fin du bail.

Biens saisis—Encaisse

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, afin d'inscrire les sommes en espèces saisies, et les produits de la vente interlocutoire de biens saisis. Ces fonds seront déposés au Trésor et créditer au compte jusqu'à ce que ces sommes soient retournées au propriétaire ou confisquées.

Fonds des bandes indiennes

Ce compte a été établi afin d'inscrire les deniers appartenant aux bandes indiennes à travers le Canada en vertu des articles 61 à 69 de la *Loi sur les Indiens*.

TABLEAU 6.31

FONDS DES BANDES INDIENNES—COMPTES DE CAPITAL

	2003-2004	2002-2003
	$	$
Solde d'ouverture	1 022 301 355	992 267 118
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Redevances sur le pétrole	20 308 404	26 441 729
Redevances sur le gaz	187 597 301	143 152 817
Règlements et réclamations—		
Terrains et autres	400 000	
Divers	10 658 609	15 060 427
	218 964 314	184 654 973
	1 241 265 669	1 176 922 091
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Déboursés en espèces à raison de tant par personne	23 959 176	14 902 585
Virement en vertu de l'article 64 de la Loi sur les Indiens	171 965 627	139 620 088
Divers	10 760	98 063
	195 935 513	154 620 736
Solde de clôture	1 045 330 156	1 022 301 355

TABLEAU 6.32

FONDS DES BANDES INDIENNES—COMPTES DE RECETTES

	2003-2004	2002-2003
	$	$
Solde d'ouverture	177 533 065	148 111 767
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Intérêt de l'État	61 850 000	63 007 500
Montants adjugés par une cour et règlements	7 583 952	26 602 498
Règlements de réclamations—		
Terrains et autres	2 369 921	5 392 000
Divers	30 943 398	27 012 091
	102 747 271	122 014 089
	280 280 336	270 125 856
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Déboursés en espèces à raison de tant par personne	11 964 022	14 551 727
Virement en vertu de l'article 69 de la Loi sur les Indiens	80 038 608	76 216 607
Divers	2 139 651	1 824 457
	94 142 281	92 592 791
Solde de clôture	186 138 055	177 533 065

Comptes de succession des Indiens

Ces comptes ont été établis afin d'inscrire les sommes d'argent reçues et déboursées pour les successions d'Indiens décédés, d'Indiens atteints d'incapacité mentale et d'Indiens manquants, en vertu des articles 42 à 51 et 52.3 de la *Loi sur les Indiens*.

Comptes d'épargne des Indiens

Ces comptes ont été établis afin d'inscrire les sommes d'argent reçues et déboursées pour des indiens particuliers conformément aux articles 52 et 52.1 à 52.5 de la *Loi sur les Indiens*.

Successions—Services militaires

Ce compte a été établi afin d'inscrire les successions militaires des membres décédés des Forces canadiennes conformément à l'article 42 de la *Loi sur la défense nationale*. Les avoirs nets des successions sont distribués aux héritiers légaux par les soins du juge-avocat général, en sa qualité de directeur des successions.

Bourses scolaires

Ce compte a été établi afin d'inscrire des dons de 26 000 $ qui doivent être utilisés à remettre des bourses scolaires aux enfants du personnel du Service canadien du renseignement de sécurité, pour encourager des études universitaires.

Fonds de fiducie des détenus

Conformément à l'article 111 du Règlement sur la libération conditionnelle et la mise en liberté sous condition, sont crédités à ce compte les deniers remis par les détenus au moment de l'emprisonnement, les revenus nets des détenus provenant d'emplois à l'intérieur des établissements, les sommes reçues pour le compte des détenus pendant leur emprisonnement, les deniers perçus de la vente de produits artisanaux, les sommes gagnées pour des travaux exécutés pendant leurs journées de libération conditionnelle, de même que les intérêts y afférents. Les paiements en vue d'aider à la réforme et à la réadaptation des détenus sont imputés à ce compte.

Caisse fiduciaire de bienfaisance

Ce compte a été établi par l'article 23 de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada*, afin d'inscrire les sommes d'argent encaissées par les membres de la Gendarmerie royale du Canada, relativement à l'exécution de leurs fonctions, en sus de leur solde et allocations.

Comptes gérés

Conformément à l'article 41 de la *Loi sur les pensions* et à l'article 15 de la *Loi sur les allocations aux anciens combattants*, ces comptes relèvent du ministère des Anciens Combattants. Les montants détenus dans ces comptes comprennent : *a)* les pensions et les allocations aux anciens combattants administrés par le ministère des Anciens Combattants; et, *b)* les prestations provenant de la sécurité de la vieillesse, du supplément de revenu garanti ou du Régime de pensions du Canada, administrées avec l'approbation du client. Ces personnes ont démontré leur incapacité de gérer leurs propres affaires.

Les paiements sont effectués à même les comptes, afin de fournir le vivre et le vêtement, un abri, des menues dépenses et d'autres nécessités.

Fonds de successions

Ce compte a été établi afin d'inscrire les produits des successions des anciens combattants qui sont décédés alors qu'ils recevaient quelque traitement d'un hôpital ou des soins en institution, et pour les anciens combattants pour qui les fonds ont été administrés par le gouvernement conformément aux articles 5, 6 et 7 du Règlement sur les successions des anciens combattants. Des comptes distincts sont gardés et des paiements sont effectués aux bénéficiaires conformément au Règlement sur les successions.

Fonds de fiducie de l'administration et du bien-être—Anciens combattants

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dons, les legs, les cadeaux, etc. qui ont été reçus, lesquels sont à débourser au profit des anciens combattants ou de leurs personnes à charge, sous réserve de certaines conditions et au profit des patients en établissements, conformément à l'article 9 du Règlement sur la curatelle des biens des anciens combattants.

Autres comptes à fins déterminées

Il existe d'autres comptes à fins déterminées gérés par le gouvernement, tels que les comptes d'assurance, de prestations de décès et de pension. Certains comptes rapportent de l'intérêt lequel est imputé à l'intérêt sur la dette publique.

Le tableau 6.33 présente un sommaire des soldes et des opérations pour tous les autres comptes à fins déterminées.

TABLEAU 6.33
AUTRES COMPTES À FINS DÉTERMINÉES

	1er avril 2003	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Comptes d'assurance et de prestations de décès—				
Finances—				
Bureau du surintendant des institutions financières—				
Liquidation—Compagnie d'assurances	19 577 994	479 591	19 998 323	59 262
Développement des ressources humaines—				
Compte d'assurance du service civil	7 517 868	193 252	608 158	7 102 962
Défense nationale—				
Compte de prestations de décès des forces régulières, tableau 6.34	193 076 338	30 999 902	31 177 894	192 898 346
Conseil du Trésor—				
Compte de prestations de décès de la fonction publique, tableau 6.35	1 998 277 095	234 311 967	132 213 108	2 100 375 954
Anciens Combattants—				
Fonds d'assurance des soldats de retour	44 624		7 100	37 524
Fonds d'assurance des anciens combattants	9 576 409	184 915	989 953	8 771 371
	9 621 033	*184 915*	*997 053*	*8 808 895*
Total des comptes d'assurance et de prestations de décès	2 228 070 328	266 169 627	184 994 536	2 309 245 419
Comptes de pension—				
Développement des ressources humaines—				
Compte de pension pour les agents des rentes	9 817	312	3 990	6 139
Solliciteur général—				
Gendarmerie royale du Canada—				
Caisse de pension des personnes à charge	30 919 035	3 107 578	3 221 473	30 805 140
Conseil du Trésor—				
Compte de pension des employés recrutés sur place—				
Cotisants		81 753	81 753	
Total des comptes de pension	30 928 852	3 189 643	3 307 216	30 811 279
Autres comptes—				
Agriculture et Agroalimentaire—				
Compte de stabilisation du revenu net	2 241 774 370	824 968 297	1 088 341 060	1 978 401 607
Agence canadienne d'inspection des aliments—				
Ententes relatives aux frais partagés	1 662 793	864 926	1 115 614	1 412 105
Commission canadienne des grains—				
Analyse automatisée de la qualité (AAQ)—Secteur privé	27 517	119 384		146 901
	2 243 464 680	*825 952 607*	*1 089 456 674*	*1 979 960 613*
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Entente fédérale provinciale—Compte d'avances	836 171	2 409 335	2 004 568	1 240 938
Agence des douanes et du revenu du Canada—				
Dépôts débours—Commission des accidents du travail	4 713 294	176 911 462	181 497 156	127 600

TABLEAU 6.33

AUTRES COMPTES À FINS DÉTERMINÉES—*Suite*

	1er avril 2003	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Patrimoine canadien—				
Dépôts pour projets divers	353 851	124 800	237 378	241 273
Téléfilm Canada—				
Compte d'avances	7 336 411	256 372 420	272 259 531	(8 550 700)
Archives nationales du Canada—				
Dons	230 917		129 344	101 573
Bibliothèque nationale—				
Compte spécial de fonctionnement	615 722	11 192	200 936	425 978
	8 536 901	*256 508 412*	*272 827 189*	*(7 781 876)*
Citoyenneté et Immigration—				
Programme d'immigration des investisseurs	4 000 000	7 600 000		11 600 000
Environnement—				
Dépôts pour projets divers	5 196 974	5 266 059	5 196 308	5 266 725
Agence Parcs Canada—				
Dépôts pour projets divers	262 195	478 641	333 122	407 714
	5 459 169	*5 744 700*	*5 529 430*	*5 674 439*
Finances—				
Fonds des écoles publiques—Ontario et Québec	2 677 771			2 677 771
Fonds de réclamations à l'étranger	179 020			179 020
Fonds de réclamations de guerre—Seconde Guerre mondiale	4 236			4 236
	2 861 027			*2 861 027*
Pêches et Océans—				
Ententes fédérales-provinciales relatives aux frais partagés	1 027 269	799 220	764 242	1 062 247
Dépôts pour projets divers	20 042 012	21 589 124	29 664 145	11 966 991
Ventes de biens saisis	939 509	318 804	295 616	962 697
	22 008 790	*22 707 148*	*30 724 003*	*13 991 935*
Affaires étrangères et Commerce international—				
Compte de la Fondation du Canada	377 553	16 099		393 652
Moins : titres détenus en fiducie	368 505		18 947	387 452
dépôts dans un compte de banque spécial	9 048	2 848		6 200
		18 947	*18 947*	
Aide financière aux Canadiens à l'étranger	122 258	1 231 773	1 279 170	74 861
Fonds provenant d'organisations non gouvernementales	7 888 382	54 497 862	58 045 622	4 340 622
Projets à frais partagés	1 006 198	4 652 548	4 724 037	934 709
Agence canadienne de développement international—				
Projets à frais partagés—Conférences internationales	695 220	1 804 010	1 628 208	871 022
Secrétariat de l'ALENA, section canadienne—				
Ententes relatives aux frais partagés	1 099			1 099
	9 713 157	*62 205 140*	*65 695 984*	*6 222 313*
Santé—				
Société canadienne des paris sportifs—Autres dettes en souffrance	50 000		50 000	
Projets de recherches en collaboration	1 816 951	2 177 231	1 255 894	2 738 288
Projets divers fédéraux-provinciaux	1 907 021	6 498 643	6 395 436	2 010 228
Organisation panaméricaine de la santé	(1 154)			(1 154)
Organisation mondiale de la santé	104 515			104 515
	3 877 333	*8 675 874*	*7 701 330*	*4 851 877*
Développement des ressources humaines—				
Projet fédéral provincial à frais partagés	2 629 032	13 342 479	13 359 999	2 611 512
Projet fédéral provincial à frais partagés—Système informatisé de gestion des examens interprovinciaux (SIGEI)	815 483	767 566	589 530	993 519
Compte d'attente, normes du travail	1 344 801	16 888		1 361 689
Ententes relatives aux frais partagés		124 217	124 217	
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—				
Programme de subventions pour recherche et développement panasiatiques	130 536	33 527	91 654	72 409
Ententes relatives aux frais partagés	110 000	60 000	110 000	60 000
	5 029 852	*14 344 677*	*14 275 400*	*5 099 129*

TABLEAU 6.33

AUTRES COMPTES À FINS DÉTERMINÉES—*Suite*

	1er avril 2003	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Comptes spéciaux des Indiens[11]	383 589	4 745	4 378	383 956
Fonds des bandes indiennes—				
Actions et certificats	20 000			20 000
Moins : titres détenus en fiducie	20 000			20 000
Fonds de compensation des Indiens	222 340			222 340
Compte d'attente pour fonds appartenant aux Indiens	35 486 749	31 990 506	25 558 300	41 918 955
Fonds n'appartenant pas aux Indiens		664 811		664 811
	36 092 678	*32 660 062*	*25 562 678*	*43 190 062*
Industrie—				
Centre de services aux entreprises Canada Provinces		400 000	400 000	
Revenus provenant de titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité	51 831	200		52 031
Entreprises Petro-Canada Inc—Actions non réclamées	695 313			695 313
Titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité	31 266			31 266
Moins : titres détenus en fiducie	31 266			31 266
Ententes de projets conjoints et à frais partagés—Recherches	150 865		65 808	85 057
Projets à frais partagés	3 548 502	1 298 196	1 704 716	3 141 982
Dividendes non réclamés et avoirs non répartis—				
Loi sur la faillite et l'insolvabilité	8 301 395	3 623 291	1 322 940	10 601 746
Loi canadienne sur les sociétés par actions	2 169 317	689 210	335 511	2 523 016
Loi sur les liquidations	529 659			529 659
Agence spatiale canadienne—				
Radarsat	107 458			107 458
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—				
Fonds de fiducie	923 867	277 348	606 367	594 848
Statistique Canada—				
Dépôts pour projet	5 818 631	7 615 995	6 406 084	7 028 542
	22 296 858	*13 904 240*	*10 841 426*	*25 359 652*
Justice—				
Service administratif des tribunaux judiciaires (Cour fédérale et Cour d'appel fédérale)—				
Compte spécial	11 611 391	2 813 477	3 394 693	11 030 175
Défense nationale—				
Gouvernements étrangers—				
Royaume-Uni—				
Armée britannique—Suffield (Alberta)	18 691 579	74 017 489	73 658 244	19 050 824
Wainwright (Alberta)	951 807	4 520 143	4 635 431	836 519
Autres activités	6 555 713	16 572 763	14 101 492	9 026 984
États-Unis d'Amérique				
République fédérale d'Allemagne—				
Armée allemande—Shilo (Manitoba)	7 963 251	(7 655 063)	110 184	198 004
Autres activités	10 462 722	25 993 000	22 245 579	14 210 143
Pays-Bas	2 843 293	7 037 000	6 853 283	3 027 010
Forces aériennes italiennes	810 544	9 591 445	9 793 114	608 875
Projets aériens	2 465 000	81 776		2 546 776
Projets—Matériel				
Sécurité	645 245	1 281 499	480 827	1 445 917
Centre de formation de pilotage de l'OTAN	14 122 872	(5 075 549)		9 047 323
	65 512 026	*126 364 503*	*131 878 154*	*59 998 375*
Projets de recherche et de développement mixtes	2 111 942	3 135 129	1 277 802	3 969 269
Organismes non gouvernementaux	1 364 012	1 541 759	1 592 801	1 312 970
Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)—				
Projets d'infrastructure	6 618 109			6 618 109
	75 606 089	*131 041 391*	*134 748 757*	*71 898 723*

TABLEAU 6.33

AUTRES COMPTES À FINS DÉTERMINÉES—*Fin*

	1er avril 2003	Rentrées et autres crédits	Paiements et autres débits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Ressources naturelles—				
Paiements d'incitation à l'expansion des marchés—Alberta	6 316 271	17 380	1 039 720	5 293 931
Compte terre-neuvien des recettes extracôtière		124 241 671	124 241 671	
Compte néo-écossais des recettes extracôtières		45 274 504	45 274 504	
Ententes relatives aux frais partagés—Recherches	2 838 668	5 566 700	4 723 263	3 682 105
Projets à frais partagés	7 250 703	4 969 540	4 681 287	7 538 956
Commission canadienne de sûreté nucléaire—				
Achats de matériel de sécurité	229 620	1 185 252	1 362 128	52 744
	16 635 262	*181 255 047*	*181 322 573*	*16 567 736*
Conseil privé—				
Projets à frais partagés—Frais de déplacement médiatique	455 657	313 615	401 138	368 134
Travaux publics et Services gouvernementaux—				
Sommets francophones	28 958		9 661	19 297
Dépôt des fonds excédentaires pour achats militaires	32 622 141	14 909 174		47 531 315
Moins : titres détenus en fiducie	32 622 141		14 909 174	47 531 315
		14 909 174	*14 909 174*	
	28 958	*14 909 174*	*14 918 835*	*19 297*
Solliciteur général—				
Projets de recherche et de développement mixtes	2 012 209	6 633 464	5 629 632	3 016 041
Gendarmerie royale du Canada—				
Projets de recherche et de développement mixtes	317 045	34 560	183 712	167 893
Actifs confisqués—Fonds canadiens	230 898	600 088	45 153	785 833
	2 560 152	*7 268 112*	*5 858 497*	*3 969 767*
Transports—				
Fiducies de sociétés d'État—Dons	455 551	336 730	678 305	113 976
Conseil du Trésor—				
Carte de crédit—Fonds pour projets spéciaux	1 000 000			1 000 000
Anciens Combattants—				
Ententes relatives aux frais partagés		14 780		14 780
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien—				
Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois	78 009	17 912	95 921	
Total	2 477 320 959	1 767 593 895	2 047 534 557	2 197 380 297
Moins : redressement de consolidation[2]	7 336 411	15 887 111		(8 550 700)
Total des autres comptes	2 469 984 548	1 783 481 006	2 047 534 557	2 205 930 997
Total des autres comptes à fins déterminées	4 728 983 728	2 052 840 276	2 235 836 309	4 545 987 695

[1] Comprend un montant de 1 000 $ en vertu du crédit 6b, de la *Loi de crédits n° 4 pour 2003-2004*.
[2] Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

Liquidation—Compagnie d'assurance

Ce compte a été établi afin d'inscrire les rentrées et les déboursés résultant de la liquidation de l'actif des sociétés d'assurances pour les quelles les tribunaux ont désigné le Surintendant des institutions financières à titre de liquidateur.

Compte d'assurance du service civil

Ce compte a été établi par la *Loi sur l'assurance du service civil*, afin de permettre au ministre des Finances de verser certaines prestations de décès aux fonctionnaires permanents dans tout service de l'administration fédérale. Aucun nouveau contrat a été émis depuis l'entrée en vigueur, en 1954, du Régime de prestations supplémentaires de décès pour la fonction publique et les forces canadiennes dans le cadre de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*. À compter du 1er avril 1997, le ministère du Développement des ressources humaines a assumé la responsabilité de l'administration et de l'évaluation actuarielle de la *Loi sur l'assurance du service civil*.

Le nombre de polices d'assurance en vigueur au 31 mars 2004 était de 1 653 et l'âge moyen des souscripteurs de 85,6 ans. Au cours de l'exercice, des primes de 3 898 $ ont été encaissées. Des prestations de décès, des rentes ainsi que des remboursements de primes totalisant 608 158 $ ont été versés en 2003-2004.

Conformément à l'évaluation actuarielle et aux hypothèses prescrites, le passif actuariel ayant trait aux prestations prévues par la Loi a été établi à 7 102 962 $ au 31 mars 2004. L'actif à la même date était de 6 913 608 $. Le déficit en date du 31 mars 2004 s'établissait donc à 189 354 $. Conformément aux dispositions du paragraphe 16(3) du Règlement sur l'assurance du service civil, un montant de 189 354 $ a donc été transféré du Trésor au compte de l'assurance du service civil au cours de l'exercice 2003-2004.

Compte de prestations de décès des forces régulières

Ce compte a été établi par la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes*, afin de fournir une assurance-vie aux membres cotisants des Forces armées. Les rentrées et autres crédits consistent en : *a)* des cotisations des participants; *b)* la cotisation du gouvernement payée à l'égard de participants qui, au moment de leur décès, étaient membres des forces régulières, ou étaient participants par choix des forces régulières, à qui des pensions étaient payables en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* ou de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*; *c)* des primes uniques payables par le gouvernement à l'égard des membres des forces régulières qui, sans verser de cotisations, deviennent admissibles à une prestation de base de 5 000 $; et, *d)* des intérêts.

Les paiements et autres débits consistent en : *a)* des prestations payées à l'égard des participants qui, au moment de leur décès, étaient membres des forces régulières, ou étaient participants par choix des forces régulières, à qui des pensions étaient payables en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* ou de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*, lors de leur retraite des forces régulières; *b)* des prestations versées à l'égard des participants par choix, à qui des pensions n'étaient pas payables en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des Forces canadiennes* ou de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*, lors de leur retraite des forces régulières; et, *c)* la partie des prestations payables pour laquelle le gouvernement a versé une prime unique.

TABLEAU 6.34

COMPTE DE PRESTATIONS DE DÉCÈS DES FORCES RÉGULIÈRES

	2003-2004	2002-2003
	$	$
Solde d'ouverture	193 076 338	191 986 722
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations du personnel	12 804 177	12 426 031
Cotisation du gouvernement	2 025 056	1 999 561
Primes uniques payables par le gouvernement à l'égard des membres des forces régulières qui, sans verser de cotisations, deviennent admissibles à une prestation de base de 5 000 $	653 581	633 393
Intérêts	15 517 088	15 652 031
	30 999 902	30 711 016
	224 076 240	222 697 738
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Prestations payées à l'égard des participants qui, au moment de leur décès, étaient membres des forces régulières, ou étaient participants par choix des forces régulières	31 177 894	29 621 400
Solde de clôture	192 898 346	193 076 338

Compte de prestations de décès de la fonction publique

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique*, afin de fournir une assurance-vie aux membres cotisants de la fonction publique.

Sont crédités au compte : *a)* les cotisations par les employés; *b)* les cotisations par le gouvernement et les sociétés de la fonction publique; et, *c)* les intérêts. Les paiements et autres débits représentent : *a)* les prestations versées à l'égard des cotisants qui, au moment de leur décès, étaient au service de la fonction publique, ou recevaient une rente au titre de la partie I de la *Loi sur la pension de la fonction publique*; et, *b)* les prestations de 10 000 $ versées à l'égard des cotisants qui, au moment de leur décès, étaient au service de la fonction publique, ou recevaient une rente en vertu de la partie I de la *Loi sur la pension de la fonction publique*, et pour lesquels a été effectué le paiement d'une prime unique au titre d'une couverture viagère de 10 000 $ de prestations de décès.

TABLEAU 6.35

COMPTE DE PRESTATIONS DE DÉCÈS DE LA FONCTION PUBLIQUE

	2003-2004	2002-2003
	$	$
Solde d'ouverture	1 998 277 095	1 897 231 807
RENTRÉES ET AUTRES CRÉDITS—		
Cotisations—		
Employés—		
Gouvernement et sociétés de la fonction publique	61 554 346	58 539 765
Gouvernement—		
Généralité	7 305 629	6 693 118
Prime unique pour 10 000 $	1 256 548	1 152 985
Sociétés de la fonction publique	811 248	743 517
Intérêts	163 384 196	159 239 807
	234 311 967	226 369 192
	2 232 589 062	2 123 600 999
PAIEMENTS ET AUTRES DÉBITS—		
Paiements de prestations—		
Généralité	87 557 810	80 178 959
Couverture viagère pour 10 000 $	44 572 812	45 028 145
Autres paiements de prestations de décès	82 486	116 800
	132 213 108	125 323 904
Solde de clôture	2 100 375 954	1 998 277 095

Fonds d'assurance des soldats de retour

Ce fonds a été établi en vertu de la *Loi de l'assurance des soldats de retour au pays*, pour fournir une assurance-vie aux anciens combattants de la Première Guerre mondiale qui ont versé des cotisations au fonds. Sont créditées au compte, les primes et y sont imputés les déboursés de prestations de décès et de valeurs de rachat en espèces. Ce compte est tenu selon une base actuarielle, et un redressement actuariel au 31 mars 2003 de 4 858 $ a été imputé au compte au cours de l'exercice, et crédité aux revenus. La date ultime de recevabilité des demandes à l'égard de cette assurance était le 31 août 1933.

Fonds d'assurance des anciens combattants

Ce fonds a été établi par la *Loi de l'assurance des anciens combattants*, pour fournir une assurance-vie aux anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale qui ont versé des cotisations au fonds. Sont créditées au compte les primes et y sont imputés les déboursés de prestations de décès et de valeurs de rachat en espèces. Ce compte est tenu selon une base actuarielle, et un redressement du passif actuariel au 31 mars 2003 de 167 342 $ a été crédité au compte au cours de l'exercice, et imputé aux dépenses. La date ultime de recevabilité des demandes à l'égard de cette assurance était le 31 octobre 1968.

Compte de pension pour les agents des rentes

Ce compte a été établi par le crédit 181 de la *Loi des subsides n° 1 de 1961*, afin de verser des prestations de pension aux anciens fonctionnaires admissibles dont les activités consistaient à vendre au public des rentes sur l'État.

Caisse de pension des personnes à charge

Ce fonds, qui relève de la partie IV de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*, accorde des prestations de retraite aux veuves et aux autres personnes à charge des membres cotisants de la Gendarmerie royale du Canada. Le fonds est crédité d'un montant qui correspond à une retenue de 5 pour cent sur la solde des membres de la Gendarmerie royale du Canada (excluant ceux qui n'ont pas le brevet d'officier) qui sont assujettis à la *Loi sur la continuation des pensions*. Il n'y a plus de membres en service actif parmi les contribuants.

Compte de pension des employés recrutés sur place—Cotisants

Ce compte, qui relève de la partie II du Règlement sur la pension des employés recrutés sur place, accorde des prestations de retraite aux fonctionnaires du gouvernement qui sont employés localement et qui ont versé des cotisations se rapportant au fonds. Sont créditées au compte, les cotisations des employés recrutés sur place, et les prestations ultérieures y sont imputées.

Le Conseil du Trésor a approuvé la fermeture du fonds à de nouveaux cotisants à compter du 31 décembre 1988. Présentement, moins de cinquante membres cotisent au fonds.

Compte de stabilisation du revenu net

Ce compte a été établi conformément aux dispositions de l'article 15 de la *Loi sur la protection du revenu agricole* et de l'Entente fédérale-provinciale sur la création du Compte de stabilisation du revenu net, dans le but d'aider les producteurs de produits agricoles admissibles à mieux stabiliser leur revenu à long terme. Le Compte de stabilisation du revenu net permet aux producteurs de déposer des sommes dans un compte détenu dans une institution financière participante, jusqu'à concurrence de plafonds fixés à l'avance, et de recevoir des contributions de contrepartie des gouvernements fédéral et provinciaux.

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004, les dépôts des participants se rapportaient, pour la plupart, à l'année de stabilisation 2002 (la période pour laquelle les participants ont produit leurs déclarations d'impôt de 2002). Les participants peuvent faire de tels dépôts en fonction de leurs ventes nettes admissibles (VNA), lesquelles sont limitées à 250 000 $ par personne. Pour l'année de stabilisation 2002, l'Entente prévoyait des dépôts donnant droit à la contribution de contrepartie pouvant atteindre jusqu'à 3 pour cent des VNA pour la plupart des produits admissibles. Les dépôts supplémentaires pouvaient être permis par accord spécial entre le gouvernement fédéral et la province visée.

Les participants ont le droit de faire des dépôts supplémentaires non admissibles à la contribution de contrepartie plafonnés à un montant annuel correspondant à 20 pour cent des VNA (les montants peuvent être reportés sur une période maximale de 5 ans).

Le gouvernement fédéral et les provinces ont approuvé la fermeture du programme pour la fin de l'année de stabilisation 2002. Les participants auront alors un maximum de cinq ans pour retirer leurs fonds du programme en procédant à des retraits annuels minimaux de 20 pour cent du solde de leur compte.

On comptabilise les opérations relatives au Trésor, c'est-à-dire :

a) la contribution à parts égales du gouvernement, établie selon les dépôts des participants donnant droit à la contribution de contrepartie, pour l'année de stabilisation 2002, excluant l'Alberta, les gouvernements fédéral et provinciaux versaient des contributions de contrepartie de base équivalant à deux tiers et un tiers respectivement des dépôts des participants. Le gouvernement fédéral a contribué les 3 pour cent en entier pour l'Alberta.

b) les intérêts payés par le gouvernement fédéral sur les sommes détenues dans le Trésor, aux taux fixés par le ministre des Finances et conformément aux modalités établies par ce dernier;

c) les intérêts payés par les institutions financières participantes sur les sommes détenues pour les producteurs, aux taux négociés par les deux parties;

d) les intérêts supplémentaires au taux de 3 pour cent par année, partagés entre les gouvernements fédéral et provinciaux, à l'exception de la province de l'Alberta, et calculés sur les contributions des participants; moins,

e) les retraits effectués par les participants sur les sommes détenues dans le Trésor (les participants ont droit à des retraits annuels jusqu'à concurrence du montant correspondant au plus élevé de deux seuils d'intervention : le seuil de stabilisation et le seuil du revenu minimal).

Ententes relatives aux frais partagés—Agence canadienne d'inspection des aliments

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent déposées par des tiers aux fins de projets de recherches à frais partagés. Les sommes sont déboursées pour le compte des déposants au fur et à mesure que les projets sont entrepris.

Analyse automatisée de la qualité (AAQ)—Secteur privé

Le but du compte est de développer des méthodes nouvelles, rapides et automatisés pour déterminer la qualité du grain et de le commercialiser. Ce projet est subventionné par environ 50 pour cent du secteur privé. Cette autorité provient des minutes du Conseil du Trésor, n° 827824 en date du 10 février 2000.

Entente fédérale/provinciale—Compte d'avances

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts applicables à la part des coûts des partenaires non fédéraux signataires de l'entente aux termes des divers projets. Les versements sont faits au nom du contributeur à mesure que les projets sont entrepris. Les fonds inutilisés doivent être retournés au contributeur.

Dépôts/débours—Commission des accidents du travail

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi de l'Agence des douanes et du revenu du Canada* et de la *Loi sur les accidents de travail* afin de permettre à l'Agence des douanes et du revenu du Canada d'inscrire et de faire parvenir hebdomadairement les fonds provenant d'employeurs de la Nouvelle-Écosse à la Commission des accidents du travail de la Nouvelle-Écosse, dans le cadre d'une entente de partenariat entre l'Agence et la Commission.

Dépôts pour projets divers—Patrimoine canadien

Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions provenant d'organisations et de particuliers, qui sont destinées à la poursuite de travaux de recherches.

Compte d'avances—Téléfilm Canada

Ce compte a été établi en vertu de l'article 19 de la *Loi sur Téléfilm Canada* aux fins de tenir en réserve pour emploi dans les exercices ultérieurs, les revenus dérivés des projets subventionnés par Téléfilm Canada, lesquels sont demeurés non réinvestis à la fin de l'exercice, en raison du temps.

Archives nationales du Canada—Dons

Ce compte a été établi en vertu de l'article 10 de la *Loi sur les Archives nationales du Canada*, afin d'inscrire les sommes d'argent reçues aux fins des Archives nationales du Canada, sous forme de dons, de legs ou autres. Les sommes requises aux fins de la Loi peuvent être versées à même ce compte ou sur les deniers affectés à cette fin par le Parlement.

Bibliothèque nationale—Compte spécial de fonctionnement

Ce compte a été établi en vertu de l'article 14 de la *Loi sur la Bibliothèque nationale*, qui stipule aussi que : a) le compte soit crédité de toutes sommes reçues par la Bibliothèque nationale sous forme de dons, legs ou autres et b) tout montant requis pour les besoins de la Loi peut être payé à même le compte ou les deniers affectés à cette fin par le Parlement.

Programme d'immigration des investisseurs

Ce compte a été établi afin d'inscrire les recettes et les débours reçus sous le Programme d'immigraiton des investisseurs conformément à l'article 12(2) de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et la section 91(d) du Règlement sur l'immigration et la protection des réfugiés. Ce programme permet aux immigrants qualifiés d'obtenir résidence permanente au Canada en faisant un investissement dans l'économie canadienne.

Dépôts pour projets divers—Environnement

Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions provenant d'organisations et de particuliers, qui sont destinées à la poursuite de travaux de recherches.

Dépôts pour projets divers—Agence Parcs Canada

Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions provenant d'organisations et de particuliers, pour divers projets.

Fonds des écoles publiques—Ontario et Québec

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi 12 Victoria, 1849*, chapitre 200, afin d'inscrire le produit de la vente de terres, employé dans le soutien et l'entretien des écoles publiques dans le Haut et le Bas Canada, maintenant l'Ontario et le Québec. Les intérêts de 133 889 $, répartis d'après la population, sont versés directement aux provinces précitées sur une base semi-annuelle, au taux de 5 pour cent par année, et imputés à l'intérêt sur la dette publique.

Fonds de réclamations à l'étranger

Ce compte a été établi par le crédit 22a de la *Loi des subsides n° 9 de 1966*, afin d'inscrire: *a)* toute partie des deniers reçus du Séquestre des biens ennemis, le produit de la vente de biens et les bénéfices provenant des biens, et, *b)* toutes les sommes reçues des gouvernements d'autres pays à la suite d'ententes intervenues après le 1er avril 1966 relativement au règlement de réclamations présentées par le Canada, et inscrit également le paiement des réclamations soumises, y compris le paiement des dépenses encourues lors de la vérification et déclaration des réclamations.

Fonds de réclamations de guerre—Seconde Guerre mondiale

Ce compte a été établi par le crédit 696 de la *Loi des subsides n° 4 de 1952*, afin d'inscrire les deniers reçus du Séquestre des biens ennemis ou d'autres sources, et les paiements: *a)* aux réclamants admissibles pour indemnités au titre de la Seconde Guerre mondiale; *b)* d'une indemnité supplémentaire correspondant à la moitié de l'indemnité première (CP 1958-1467 du 23 octobre 1958); et, *c)* des dépenses encourues lors de la vérification et déclaration des réclamations.

Une Commission des réclamations de guerre a été établie pour faire enquête et rapport sur les réclamations des canadiens, au titre de la Seconde Guerre mondiale, pour lesquelles des dédommagements pourraient être faits par imputation sur ce fonds ou sur tout autre fonds constitué à cette fin. Les dépenses de la Commission sont imputables à ce compte.

Ententes fédérales/provinciales relatives aux frais partagés

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues des provinces aux fins de programmes à frais partagés selon les ententes officielles signées.

Dépôts pour projets divers—Pêches et Océans

Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions provenant d'organisations et de particuliers, qui sont destinées à la poursuite de travaux de recherches.

Ventes de biens saisis

Ce compte a été établi afin d'inscrire le produit de la vente d'éléments saisis par le ministère des Pêches et Océans, d'un individu ayant enfreint la *Loi sur les Pêches*. Les sommes d'argent reçues sont gardées dans le compte du Trésor jusqu'à la résolution finale du cas par le ministre des Pêches et Océans ou les cours.

Compte de la Fondation du Canada

Ce compte a été établi par le crédit 6g de la *Loi des subsides n° 2 de 1967*, afin d'inscrire les deniers reçus en rapport avec l'Entente de 1950 sur les secours aux civils, et l'Entente culturelle de 1954 entre le Canada et l'Italie, et les débours aux fins desdites ententes.

Aide financière aux Canadiens à l'étranger

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues de familles ou d'amis en paiement d'avance pour une aide financière aux Canadiens dans le besoin à l'étranger.

Fonds provenant d'organisations non gouvernementales

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues en paiement d'avance pour des services à être fournis par le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international pour des tiers.

Projets à frais partagés—Affaires étrangères et Commerce international

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent provenant d'organisations ne faisant pas partie de l'entité comptable du gouvernement du Canada pour des projets à frais partagés.

Projets à frais partagés—Conférences internationales

Ce compte a été établi afin d'inscrire les dépôts reçus et les versements effectués conformément à des projets à frais partagés relatifs aux Accords sur les conférences internationales.

Ententes relatives aux frais partagés—Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent provenant des sections américaine et mexicaine du Secrétariat de l'ALÉNA pour le développement et l'administration de systèmes de la gestion de l'information commune.

Société canadienne des paris sportifs—Autres dettes en souffrance

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues lors de la dissolution de la Société canadienne des paris sportifs pour permettre le règlement de toute dette de la Société.

Projets de recherches en collaboration

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds provenant des groupes de clients en vertu d'ententes à frais partagés et pour des projets de recherches conjoints.

Projets divers fédéraux-provinciaux—Santé

Ce compte a été établi afin d'inscrire les opérations reliées à la portion des coûts des provinces et des territoires encourus en vertu d'ententes à frais partagés entre le fédéral, les provinces et territoires pour des projets conjoints qui adressent les questions relatives à la santé d'envergure nationale.

Organisation panaméricaine de la santé

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds pour un projet de redressement concerté sur les laboratoires et l'épidémiologie pour la prévention et le contrôle de pathogènes entériques spécifiques et leur méthode antibiorésistante dans les Amériques. De plus, un projet de redressement de l'infrastructure de l'épidémiologie et des laboratoires permettant le diagnostic et la surveillance de S.pneumoniae en appui du développement d'un vaccin y est inclus.

Le solde débiteur de ce compte découle d'un retard de traitement et sera compensé dans le nouvel exercice.

Organisation mondiale de la santé

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds provenant de l'Organisation mondiale de la santé, pour des projets scientifiques.

Projet fédéral/provincial à frais partagés—Développement des ressources humaines

Ce compte a été établi afin d'inscrire le dépôt des paiements anticipés effectués par les provinces ayant une entente à frais partagés avec le gouvernement fédéral pour les coûts de projets et de programmes. Les déboursés servent à couvrir la part des dépenses encourues par les provinces selon les ententes officielles, ou à rembourser les montants non employés.

Projet fédéral/provincial à frais partagés—Système informatisé de gestion des examens interprovinciaux (SIGEI)

Ce compte a été établi afin d'inscrire les paiements anticipés reçus des gouvernements provinciaux afin de couvrir leur part des dépenses relatives au Projet du SIGEI. Les paiements anticipés sont effectués selon l'entente-cadre du SIGEI. Les coûts encourus sont imputés au compte et les sommes non dépensées seront remboursées aux provinces à la fin du projet.

Compte d'attente, normes du travail

Ce compte a été établi en vertu de l'autorisation de l'article 23 du Règlement du Canada sur les normes du travail afin de comptabiliser les salaires remis au ministre du Travail de la part des employeurs qui ne peuvent retrouver des employés. Celui-ci tente alors de les retrouver. Les salaires sont payés lorsque les employés sont localisés ou lorsque ceux-ci communiquent avec le ministère.

Ententes relatives aux frais partagés—Développement des ressources humaines

Ce compte a été établi pour comptabiliser les opérations liées à des accords de collaboration, tels que les frais partagés, les projets conjoints ou les contrats d'association dont les fonds sont reçus en avance de tiers.

Programme de subventions pour recherche et développement panasiatiques

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes administrées au nom du Centre de recherches pour le développement international pour diverses subventions afin d'appuyer la recherche et le développement ainsi que les projets de recherche dans les régions de l'Asie et du Pacifique sur les applications de réseau d'entraide, de la technologie et des questions de réglementations. Le projet vise à répondre aux problèmes économiques, sociaux et environnementaux de la région.

Ententes relatives aux frais partagés—Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Ce compte représente les fonds versés à un service de demande de renseignements fourni par le Centre d'hygiène et de sécurité au travail et conjointement parrainé par les gouvernements fédéral et provinciaux.

Comptes spéciaux des Indiens

Les comptes spéciaux des Indiens représentent des comptes non-productifs d'intérêts tenus à des fins particulières et comprennent les postes suivants :

a) Compte des fourrures du Québec—Ce compte a été établi afin d'inscrire les deniers reçus suite aux ventes de pelleteries piégées dans les réserves du district de l'Abitibi, au Québec, afin de reporter les frais des salaires des marqueurs, le fret, etc.

b) Programme d'habitation hors-réserve—contributions personnelles—Ce compte a été établi afin d'inscrire les contributions personnelles gardées en fiducie jusqu'à ce qu'elles soient payées au fournisseur, entrepreneur ou représentant légal.

c) Amendes—*Loi sur les Indiens*—Les amendes perçues, telles que décrites à l'article 104 de la *Loi sur les Indiens*, sont créditées à ce compte pour le bénéfice des bandes ou les membres des bandes. Les dépenses encourues peuvent être effectuées sur ordre du gouverneur en conseil afin d'inclure certains frais reliés à l'administration ou à la promotion destinée relativement à cette loi.

Fonds des bandes indiennes—Actions et certificats

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur les Indiens*, afin d'inscrire la valeur à l'origine des actions de Transalta Utilities Ltd. reçues en compensation d'une ligne d'énergie ayant servitude de passage sur la réserve des Indiens Blood. Ces actions sont détenues au nom du receveur général du Canada au crédit de la bande des Indiens Blood. Tous les dividendes reçus sont portés au crédit du compte de recettes de la bande des Indiens Blood.

Fonds de compensation des Indiens

Ce compte de réserve a été établi afin d' inscrire les deniers reçus en rapport avec les ventes des terres appartenant aux Indiens et en compensation d'une servitude lorsque le droit de propriété est contestable ou lorsque l'arpentage n'est pas complété.

Compte d'attente pour fonds appartenant aux Indiens

Ce compte a été établi afin de garder les sommes d'argent pour le compte de particuliers indiens et de bandes, qui ne peuvent être déboursées à un Indien, ou créditées à un Fonds des bandes indiennes ou à un compte de fonds en fiducie pour particuliers, en attente de l'exécution d'un bail, permis ou licence, la résolution d'un litige, l'enregistrement de l'Indien ou l'identification du bénéficiaire.

Fonds n'appartenant pas aux Indiens

Ce compte de réserves a été établi afin de percevoir les droits miniers provinciaux pour le compte de la province de la Saskatchewan et de les remettre, tel que convenu, dans l'entente entre les deux parties. La perception et les versements prendront fin à l'échéance ou bien lors de la perte de tous les droits miniers ou plus tôt, si les détenteurs des droits miniers décident d'arrêter les travaux de forages. Tous les revenus monétaires perçus ou détenus par la Couronne pour l'usage des Premières Nations ou de leurs membres, ne sont plus des deniers appartenant aux Indiens et devraient être transférés aux Premières Nations. Les deniers doivent être détenus séparément dans un compte spécial n'appartenant pas aux Indiens. Celui-ci est un compte portant intérêts.

Centre de services aux entreprises Canada/Provinces

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues des autres provinces en vertu des ententes relatives aux frais partagés pour le Centre de services aux entreprises Canada/Ontario.

Revenus provenant de titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Ce compte a été établi en vertu des articles 78, 84, 154 et 194 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, afin d'inscrire les dividendes payés sur les actions détenues originairement par un courtier en faillite et par la suite vendues aux clients. Puisque les actions n'étaient pas immatriculées au nom des clients, les dividendes doivent être versés au dernier propriétaire immatriculé, dans ce cas, le courtier en faillite. Les dividendes sont remis au Surintendant des faillites pour la garde en dépôt.

Entreprises Petro-Canada Inc—Actions non réclamées

Ce compte a été établi en vertu de l'article 227 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* afin d'inscrire la dette envers les actionnaires qui n'ont pas présenté leurs actions en vue de paiement.

Titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Ce compte a été établi en vertu de l'article 67 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, afin d'inscrire les titres que détenaient originairement un courtier en faillite pour le compte des clients qui sont introuvables.

Ententes de projets conjoints et à frais partagés—Recherches

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues d'autres gouvernements et organismes afin de couvrir les dépenses encourues sous diverses ententes de projets conjoints et à frais partagés.

Projets à frais partagés—Industrie

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues d'autres gouvernements et organismes pour couvrir les dépenses encourues sous diverses ententes de projets conjoints et à frais partagés.

Dividendes non réclamés et avoirs non répartis—Loi sur la faillite et l'insolvabilité

Ce compte est constitué des sommes qui sont créditées au receveur général, conformément aux dispositions de l'article 154 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, en attendant la répartition aux créanciers.

Dividendes non réclamés et avoirs non répartis—Loi canadienne sur les sociétés par actions

Ce compte a été établi conformément aux articles 227 et 228 de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, afin d'enregistrer des dettes envers les créanciers et les actionnaires introuvables. Ce compte est imputé lorsque les fonds sont versés à ceux-ci.

Dividendes non réclamés et avoirs non répartis—Loi sur les liquidations

Ce compte comptabilise les sommes créditées au receveur général, en attente de répartition, conformément aux articles 138 et 139 de la *Loi sur les liquidations*.

Radarsat

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues à titre de frais partagés et de paiements anticipés pour des images du projet Radarsat.

Fonds de fiducie—Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Ce compte a été établi en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (1978)* afin d'inscrire les fonds fournis par d'autres gouvernements et organismes, pour combler les dépenses faites pour leur compte, et afin d'indiquer la dette envers d'autres organisations.

Dépôts pour projet—Statistique Canada

Ce compte a été établi pour inscrire les dépôts reçus notamment de tiers, afin de garantir les paiements reliés à des services statistiques spéciaux.

Compte spécial—Service administratif des tribunaux judiciaires (Cour fédérale et Cour d'appel fédérale)

Ce compte a été établi afin de maintenir les comptes au nom des plaideurs devant la Cour fédérale et la Court d'appel fédérale. Ces comptes enregistrent les deniers versés à la Cour fédérale et la Cour d'appel fédérale, suite à une ordonnance de ces Cours, aux règles de ces Cours ou aux décrets, à être détenus en attendant que soit effectué le paiement de ces deniers, conformément à une ordonnance ou un jugement des dites Cours.

Gouvernements étrangers

Ces comptes ont été établis pour enregistrer les fonds provenant des gouvernements étrangers, pour couvrir les dépenses à effectuer pour le compte de ceux-ci, conformément aux dispositions d'ententes avec le gouvernement du Canada.

Projets de recherche et de développement mixtes—Défense nationale

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds reçus du secteur privé suite aux relations de collaboration en matière du partage de travail entre le gouvernement et le laboratoire du secteur privé.

Organismes non gouvernementaux

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds reçus en vue de couvrir les dépenses faites pour le compte d'organismes non gouvernementaux, pour lesquels aucun compte particulier n'a été créé.

Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)—Projets d'infrastructure

Ces comptes ont été établis afin d'inscrire les fonds provenant de l'OTAN pour couvrir *a)* les projets d'infrastructure de l'OTAN mis en œuvre par le Canada, et, *b)* les autres dépenses à effectuer pour le compte de l'OTAN, conformément aux termes d'une entente conclue avec le gouvernement du Canada.

Paiements d'incitation à l'expansion des marchés—Alberta

À ce compte sont inscrites les sommes versées par le gouvernement de l'Alberta, qui sont destinées à encourager l'expansion des marchés de gaz naturel en Alberta et dans les provinces à l'est de celle-ci, en conformité avec l'accord conclu entre le gouvernement du Canada et celui de l'Alberta le 1er septembre 1981 et conformément à l'article 39 de la *Loi sur l'administration de l'énergie*. Le terme initial de l'accord était du 1er novembre 1981 au 31 janvier 1987. Par suite de l'Accord de l'Ouest convenu le 25 mars 1985, les paiements effectués par le gouvernement de l'Alberta ont pris fin le 30 avril 1986; toutefois, des paiements sont effectués à même le compte au titre de programmes particuliers afin d'encourager l'utilisation de gaz naturel pour les véhicules.

Compte terre-neuvien des recettes extracôtières

Ce compte a ét é établi en vertu de l'article 214 de la *Loi de mise en oeuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre Neuve sur les hydrocarbures extracôtiers* afin de faciliter le partage de certaines recettes provenant des activités reliées au pétrole et au gaz dans la zone extracôtière de Terre-Neuve avec la province de Terre-Neuve. Certaines recettes extracôtières (renonciations, redevances et diverses recettes) sont créditées à ce compte et les paiements subséquents à la province de Terre-Neuve y sont imputés.

Compte néo-écossais des recettes extracôtières

Ce compte a été établi en vertu de l'article 219 de la *Loi de mise en oeuvre de l'Accord Canada—Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers* afin de faciliter le partage de certaines recettes provenant des activités reliées au pétrole et au gaz dans la zone extracôtières de la Nouvelle-Écosse avec la province de la Nouvelle-Écosse. Certaines recettes extracôtières (renonciations, redevances et diverses recettes) sont créditées à ce compte et les paiements subséquents à la province de la Nouvelle-Écosse y sont imputés.

Ententes relatives aux frais partagés—Recherches—Ressources naturelles

Ce compte a été établi afin de faciliter la retenue et le paiement de sommes d'argent reçues d'industries et de d'autres gouvernements pour des projets conjoints ou pour fins d'ententes relatives aux recherches à frais partagés.

Projets à frais partagés—Ressources naturelles

Ce compte a été établi afin de faciliter la retenue et le paiement de sommes d'argent reçues d'organismes privées et de d'autres gouvernements pour les frais partagés concernant des projets scientifiques.

Achats de matériel de sécurité

Les fonds déposés dans ce compte par les titulaires de permis servent à payer les achats de matériel de sécurité destiné aux installations des titulaires conformément aux arrangements de sécurité pris aux termes de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*.

Projets à frais partagés—Frais de déplacement médiatique

Ce compte enregistre les remboursements des médias (organismes non-gouvernementaux) pour des services de voyages qui leurs ont été rendus.

Sommets francophones

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes subventionnées depuis 1994 par l'Agence de la Francophonie (Paris) pour la réalisation de projets impliquant l'industrialisation de la langue française et de langues partenaires et la promotion de nouveaux termes français dans le milieu scientifique et technique.

Dépôt des fonds excédentaires pour achats militaires

Ce compte a été établi par un accord écrit entre le Canada et les États-Unis, afin d'inscrire les fonds inutilisés provisoirement et payés au gouvernement des États-Unis en vertu de contrats pour achats d'équipement militaire. Les fonds sont placés par la Banque fédérale de réserve de New York pour produire des intérêts au nom du gouvernement du Canada.

Projets de recherche et de développement mixtes—Solliciteur général

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds reçus en vue de gérer les projets de recherche et de développement mixtes.

Projets de recherche et de développement mixtes—Gendarmerie royale du Canada

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent reçues d'autres organisations gouvernementales afin de partager les frais encourus en vertu d'ententes diverses relatives à des projets de recherche.

Actifs confisqués—Fonds canadiens

Ce compte a été établi afin d'inscrire les sommes d'argent confisquées au cours des enquêtes et des saisies de drogues conformément avec le Code criminel du Canada, la *Loi sur les stupéfiants*, la *Loi sur les aliments et drogues*, la *Loi sur les douanes* et la *Loi sur l'accise*. Les fonds sont détenus en attendant les décisions des cours.

Fiducies de sociétés d'État—Dons

Ce compte a été établi afin d'inscrire sur une base temporaire, *a)* les dons servant au développement et au fonctionnement du Parc Downsview, Toronto; et, *b)* les dons provenant d'entités du secteur privé afin de subvenir aux besoins du Vieux-Port de Montréal.

Carte de crédit—Fonds pour projets spéciaux

Ce compte a été établi afin d'inscrire les fonds reçus de American Express (AMEX) en vue d'améliorer le programme de voyage.

Ententes relatives aux frais partagés—Anciens Combattants

Ce compte a été établi afin d'inscrire les opérations reliées à la portion des coûts encourus en vertu d'ententes à frais partagés entre le gouvernement fédéral et les provinces pour des projets conjoints et financement pour projets de recherches.

Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois

Ce compte a été établi en vertu d'un programme fédéral-provincial à frais partagés, conçu pour aider à prévenir les pertes d'emplois permanentes dans les régions touchées par les inondations et pour rétablir l'activité économique.

ÉTATS SUPPLÉMENTAIRES

Régime de pensions du Canada

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers du Régime de pensions du Canada ont été dressés par la direction de Développement social Canada, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

La direction répond de l'intégrité et de l'objectivité des données qui y figurent, y compris les montants devant être nécessairement fondés sur les meilleures estimations et le jugement. L'information financière que renferme le *Rapport annuel du Régime de pensions du Canada* concorde avec les états financiers.

Afin de s'acquitter de ses responsabilités, la direction élabore et maintient des systèmes de contrôles internes et des procédures à l'appui de ceux-ci. Ils visent à fournir une assurance raisonnable quant à la protection de son actif et au fait que les registres sont tenus convenablement et que les opéraitons sont dûment autorisées et sont conformes au *Régimes de pensions du Canada* et à la *Loi sur la gestion des finances publiques* ainsi que leurs règlements afférents. Ces contrôles comprennent l'établissement d'une structure organisationnelle qui prévoit un partage bien défini des responsabilités et de l'obligation de rendre compte, la sélection et la formation d'un personnel qualifié et la communication des politiques et des directives dans toute l'organisation. Les contrôles internes sont examinés et évalués par les vérificateurs internes et externes conformément à leurs stratégies respectives de vérification. La direction examine également les recommandations que font les vérificateurs internes et externes en vue d'améliorer le contrôle interne.

La vérificatrice générale du Canada, vérificateur externe du Régime de pensions du Canada, a effectué une vérification indépendante des états financiers. Sa vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada et elle a présenté son rapport au ministre de Développement social Canada.

La sous-ministre adjointe,
Services financiers et administratifs,
JANET MILNE

La sous-ministre,
Développement social Canada
NICOLE JAUVIN

le 2 septembre 2004

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

J'ai vérifié l'état de l'actif net du Régime de pensions du Canada au 31 mars 2004 les états de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Développement social Canada. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Régime de pensions du Canada au 31 mars 2004 ainsi que de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La vérificatrice générale du Canada
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 2 septembre 2004

Régime de pensions du Canada—*Suite*

RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

ÉTAT DE L'ACTIF NET
AU 31 MARS
(en millions de dollars)

	2004	2003 Redressé (note 3)
Actif		
Placements		
Fonds de placement du RPC—à la juste valeur (note 4)		
Obligations provinciales et territoriales	25 397	26 080
Obligations du Canada	4 070	4 071
Office d'investissement du RPC—à la juste valeur (note 5)	32 894	17 453
Liquidités		
Dépôt auprès du receveur général du Canada	7 483	7 093
Sommes à recevoir		
Cotisations	1 946	1 631
Intérêt couru	862	939
Régime des rentes du Québec	28	66
Prestataires (note 6)	36	49
	72 716	57 382
Passif		
Créditeurs	55	74
Pensions et prestations à payer	51	55
Passif de l'Office d'investissement du RPC, après déduction des autres éléments de l'actif	99	2
	205	131
Actif net	72 511	57 251
Actif net, composé de :		
Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	29 467	30 151
Transferts accumulés à l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada	29 824	21 690
Gain (perte) nette accumulée provenant de l'exploitation de l'Office d'investissement	2 971	(4 239)
Compte du Régime de pensions du Canada (note 7)	7 483	7 093
Sommes à recevoir par le RPC, après déduction du passif	2 766	2 556
Actif net	72 511	57 251

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par Développement social Canada :

La sous-ministre adjointe,
Services financiers et administratifs,
JANET MILNE

La sous-ministre,
Développement social Canada
NICOLE JAUVIN

Régime de pensions du Canada—*Suite*

RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en millions de dollars)

	2004	2003 Redressé (note 3)
Actif net au début de l'exercice	57 251	55 094
Augmentation de l'actif		
Cotisations (note 8)	28 029	25 203
Revenus (pertes) de placement (note 9)	10 248	(1 049)
	38 277	24 154
Diminution de l'actif		
Pensions et prestations		
Retraite	3 194	3 071
Survivant	2 856	2 779
Invalidité	257	251
Enfant de cotisant invalide	255	234
Décès	213	210
Orphelin	(42)	(41)
	22 607	21 575
Trop-payés nets	410	422
Frais d'administration (note 10)	23 017	21 997
Augmentation de l'actif net	15 260	2 157
Actif net à la fin de l'exercice	72 511	57 251

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Régime de pensions du Canada—*Suite*

RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en millions de dollars)

	2004	2003
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Rentrées de fonds :		
Cotisations	27 714	24 950
Intérêts reçus du Fonds de placement du RPC	2 572	2 839
Intérêts reçus du dépôt auprès du receveur général du Canada	188	163
Recouvrements du Régime des rentes du Québec	288	192
Recouvrements des prestataires	37	37
	30 799	28 181
Sorties de fonds :		
Pensions et prestations	(22 634)	(21 613)
Remboursements au Régime des rentes du Québec	(251)	(235)
Frais d'administration	(430)	(395)
	(23 315)	(22 243)
	7 484	5 938
Flux de trésorerie provenant (utilisés lors) des activités d'investissement		
Transferts à l'Office d'investissement du RPC	(8 134)	(7 318)
Cessions d'obligations - Fonds de placement du RPC	2 498	2 383
Réinvestissements d'obligations - Fonds de placement du RPC	(1 458)	(680)
	(7 094)	(5 615)
Augmentation nette du dépôt auprès du receveur général du Canada	390	323
Dépôt auprès du receveur général du Canada, début de l'exercice	7 093	6 770
Dépôt auprès du receveur général du Canada, fin de l'exercice	7 483	7 093

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2004

1. Description du Régime de pensions du Canada

a) Description du Régime

Le Régime de pensions du Canada (le Régime) est un régime fédéral-provincial créé en vertu d'une loi du Parlement en 1965.

Le Régime a été mis sur pied en 1966. C'est un régime d'assurance sociale obligatoire et contributif, en vigueur partout au Canada, sauf au Québec, qui offre le Régime des rentes du Québec, un régime semblable. Le Régime a pour objectif d'assurer aux travailleurs et aux personnes dont ils ont la charge, une protection en cas de perte de revenu causée par la retraite, l'invalidité ou le décès.

Le ministre de Développement social Canada est chargé d'administrer le *Régime de pensions du Canada* (la *Loi du RPC*), à l'exception de la perception des cotisations, qui relève du ministre du Revenu national. Le ministre des Finances et ses homologues provinciaux sont responsables de l'établissement des taux de cotisation, du niveau des pensions et prestations et de la politique de financement.

Les opérations financières du Régime sont enregistrées dans le Compte du RPC (note 7). Le Fonds de placement du RPC (note 4) détient le portefeuille d'obligations du Régime alors que les sommes investies sur les marchés financiers sont gérées par l'Office d'investissement du RPC (note 5). Les opérations financières du Compte et du Fonds de placement sont régies par la *Loi du RPC* et ses règlements. Les opérations de l'Office d'investissement sont régies par la *Loi sur l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada* et ses règlements.

Comme le prévoit la *Loi du RPC*, les modifications à la loi exigent l'approbation des deux tiers des provinces qui comptent ensemble pour au moins les deux tiers de la population de toutes les provinces qui participent au Régime.

b) Financement

Le RPC est financé par les cotisations et les revenus de placement. Les employeurs et les employés paient des cotisations égales. Les travailleurs autonomes paient le total de la cotisation combinée.

Initialement, le Régime avait été conçu pour être un régime sans capitalisation, ce qui signifie que les pensions et les prestations devaient être payées à même les cotisations courantes. Avec les modifications apportées à la loi en 1997, le Régime est maintenant financé sur une base dite de « stabilisation » - ce qui signifie que le taux de cotisation combiné a augmenté jusqu'à 9,9 pour cent des gains admissibles en 2003, et s'est stabilisé par la suite.

Entre 1966 et 1986, le taux de cotisation combiné employeur-employé est demeuré à 3,6 pour cent des gains admissibles. En 1987, il est passé à 3,8 pour cent et a augmenté annuellement de 0,2 pour cent pour atteindre 5,6 pour cent en 1996. De 1997 jusqu'en 2002, le taux de cotisation combiné a augmenté annuellement pour atteindre 9,9 pour cent en 2003. Les cotisations combinées maximales étaient de 3 663 $ pour 2004 (2003 - 3 604 $).

La *Loi du RPC* stipule qu'un rapport actuariel doit être préparé tous les trois ans aux fins de l'examen de la situation financière du Régime par le ministre des Finances et ses homologues provinciaux. En décembre 2001, l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières a présenté son *18e rapport actuariel* daté du 31 décembre 2000 au ministre des Finances. Ce rapport a été déposé à la Chambre des communes le 10 décembre 2001. À la lumière de leur examen triennal de 2002, les ministères fédéral et provinciaux des Finances ont conclu que le Régime est en bonne santé financière. De plus, il est prévu que le taux de cotisation combiné employeur-employé (qui a atteint 9,9 pour cent en 2003) sera suffisant pour assurer la viabilité du Régime dans le contexte du vieillissement de la population. Plusieurs hypothèses telles que le taux de rendement à long terme sur les actifs, le taux d'inflation, les taux de mortalité, les taux d'augmentation des salaires et avantages sociaux, entre autres, sont utilisées dans le *18e rapport actuariel* du RPC. Ces hypothèses représentent les meilleures estimations des événements économiques et démographiques futurs. Le prochain rapport actuariel en date du 31 décembre 2003 devrait être terminé d'ici décembre 2004.

c) Actif net du Régime

L'actif net du Régime est constitué du dépôt auprès du receveur général du Canada, des placements à court terme, des obligations à long terme détenues par le Fonds de placement du RPC et de l'actif net de l'Office d'investissement du RPC. L'actif net représente les fonds accumulés pour le paiement des pensions, des prestations et des frais d'administration. Cette somme ne couvre pas la valeur actuarielle des pensions et des prestations constituées. Au 31 mars 2004, l'actif net du Régime s'élève à 72,5 milliards de dollars (2003 - 57,3 milliards). Cette somme correspond à environ 3,2 fois le total des pensions et des prestations de l'exercice 2003-2004.

d) Pensions et prestations

Pensions de retraite—La pension de retraite est payable à tous les cotisants de 60 ans ou plus, sous réserve des dispositions de la Loi. Le montant mensuel est égal à 25 pour cent de la moyenne mensuelle des gains admissibles durant la période cotisable. Il est rajusté à la baisse ou à la hausse selon que la personne demande sa pension avant ou après l'âge de 65 ans. Cet ajustement ne peut excéder 30 pour cent. Le montant mensuel maximum pour une nouvelle pension payable à compter de 65 ans est de 814,17 $ en 2004 (2003 - 801,25 $).

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTESAUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2004—*Suite*

Prestations d'invalidité—La prestation d'invalidité est payable à tout cotisant qui est invalide, sous réserve des dispositions de la Loi. La prestation d'invalidité est composée d'une partie fixe et d'une partie variable égale à 75 pour cent de la pension de retraite acquise. Le montant mensuel maximum pour une nouvelle prestation est de 992,80 $ en 2004 (2003 - 971,26 $).

Prestations de survivant—La prestation est payable à l'époux ou au conjoint de fait (le bénéficiaire) d'un cotisant décédé, sous réserve des dispositions de la Loi. Pour le bénéficiaire de moins de 65 ans, la prestation est composée d'une partie fixe et d'une partie variable égale à 37,5 pour cent de la pension de retraite acquise par le cotisant décédé. Un bénéficiaire âgé de 35 à 45 ans, qui n'est pas invalide ou qui n'a pas d'enfant à charge, reçoit une prestation réduite. Pour le bénéficiaire de 65 ans ou plus, la prestation est égale à 60 pour cent de la pension de retraite acquise par le cotisant décédé. Le montant mensuel maximum pour une nouvelle prestation payable à un bénéficiaire est de 488,50 $ en 2004 (2003 - 480,75 $).

Prestations d'orphelin et d'enfant de cotisant invalide—Sous réserve des dispositions de la Loi, chaque enfant d'un cotisant qui reçoit une prestation d'invalidité ou d'un cotisant décédé a droit à une prestation s'il a moins de 18 ans ou s'il est âgé de 18 à 25 ans et fréquente à plein temps un établissement d'enseignement. La prestation mensuelle à taux fixe est de 192,68 $ en 2004 (2003 - 186,71 $).

Prestations de décès—Sous réserve des dispositions de la Loi, la prestation de décès est un paiement unique fait à la succession d'un cotisant ou pour son compte. La prestation est égale au moindre de 10 pour cent du maximum des gains admissibles de l'année du décès ou de six fois la pension de retraite mensuelle acquise par le cotisant décédé. En 2004, le maximum permis est de 2 500 $ (2003 - 2 500 $).

Indexation des pensions et des prestations—Les pensions et les prestations sont indexées annuellement en vertu de la Loi, en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. Le taux d'indexation pour 2004 est de 3,2 pour cent (2003 - 1,6 pour cent).

2. Principales conventions comptables

a) Présentation

Les états financiers présentent la situation financière, l'évolution de l'actif net et les flux de trésorerie du Régime de pensions du Canada. Ils comprennent la situation financière de l'Office d'investissement du RPC et les résultats de ses activités. Ces états financiers sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et sont conformes à la présentation et aux exigences comptables de la *Loi du RPC*.

Ces états financiers ne présentent pas d'information sur les obligations futures du Régime, établies sur une base actuarielle, puisque la *Loi du RPC* n'exige pas que les pensions et les prestations soient capitalisées.

Le Régime est contrôlé conjointement par le gouvernement du Canada et les provinces participantes. À ce titre, il est exclu du périmètre comptable du gouvernement du Canada, et ses opérations ne sont pas consolidées avec celles du gouvernement.

b) Évaluation des placements

Les obligations détenues par le Fonds de placement du RPC et les investissements de l'Office d'investissement du RPC sont présentées à la juste valeur. La juste valeur est le montant de la contrepartie dont conviendraient des parties consentantes et averties, agissant de leur plein gré dans le cadre d'une opération sans lien de dépendance.

Les obligations détenues par le Fonds de placement du RPC—La juste valeur est déterminée en calculant la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés. Le taux d'actualisation utilisé est basé, selon le cas, sur le taux provincial, territorial ou du gouvernement du Canada. La juste valeur inclut un escompte additionnel pour les caractéristiques non négociable et non transférable des obligations.

Les obligations émises par les gouvernements des provinces et des territoires peuvent être remboursées avant échéance à l'option de ces gouvernements ou renouvelés pour une période additionnelle de 20 ans. Il y a des méthodes de calcul différentes pour les obligations qui sont remboursées avant échéance ou renouvelées qui ne tiennent pas compte des caractéristiques non négociable et non transférable des obligations. Un remboursement anticipé ou un renouvellement pourrait donc résulter en des transactions à des montants qui diffèrent de la juste valeur comptabilisées des obligations.

Les placements de l'Office d'investissement du RPC—La juste valeur des placements est représentée par le cours des actions cotées en bourse et la valeur des parts dans des caisses de gestion commune et des fonds communs de placement. La valeur des parts reflète le cours des titres sous-jacents.

La juste valeur des placements en actions de sociétés fermées et des fonds d'infrastructure, qui ne sont pas cotés en bourse, est établie annuellement, après la première année où ces biens sont détenus, d'après leur valeur comptable et les autres renseignements pertinents communiqués par les gestionnaires externes des sociétés en commandite ou des fonds dans lesquels sont effectués les placements. Les valeurs comptables sont établies par les gestionnaires externes à l'aide des méthodes d'évaluation reconnues dans le secteur de placement.

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2004—*Suite*

La juste valeur des placements dans des biens immobiliers sur les marchés privés est établie annuellement, après la première année où ces biens sont détenus, à l'aide des méthodes d'évaluation reconnues dans le secteur immobilier, telles que celles fondées sur la valeur actualisée des flux de trésorerie et les opérations d'achat et de vente comparables.

La juste valeur des dérivés négociés hors bourse, tels que les swaps, est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie et les cours des actifs sous-jacents aux caractéristiques semblables.

Les titres du marché monétaire sont comptabilisés au coût qui, avec les intérêts créditeurs courus, correspond approximativement à la juste valeur.

c) Cotisations

Les cotisations comprennent les cotisations du Régime qui ont été gagnées durant l'année. L'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC) encaisse les cotisations et les mesures selon les déclarations traitées. Les cotisations encaissées par l'ADRC sont évaluées à partir de montants provenant des déclarations traitées par l'ADRC ainsi que d'estimations non encore calculées, établies selon l'argent reçu. Ces cotisations demeurent sujettes à examen et à rectification. Les corrections, le cas échéant, sont inscrites comme cotisations dans l'exercice au cours duquel elles sont connues.

d) Constatation du revenu de placement

Les revenus du Fonds d'investissement du RPC sont comptabilisés selon la méthode de l'exercice et comprennent les gains et les pertes non réalisés sur les obligations détenues à la fin de l'exercice.

Le bénéfice net provenant de l'exploitation de l'Office d'investissement du RPC correspond au revenu de placement de l'Office d'investissement, déduction faite des frais de placement et des dépenses d'administration. Le revenu de placement est inscrit selon la méthode de la comptabilité d'exercice et comprend les gains et les pertes réalisés à la cession de placements, les gains et les pertes non réalisés sur les placements détenus à la fin de l'exercice, le revenu de dividendes (constaté à la date ex-dividende), les intérêts créditeurs et les distributions de sociétés de financement et fiducies ainsi que le revenu net d'exploitation provenant des placements immobiliers sur les marchés privés.

Les gains et les pertes réalisés sur les placements vendus au cours de l'exercice représentent l'écart entre le produit de la vente et le coût des placements, déduction faite des frais de cession. Les gains et les pertes non réalisés représentent l'écart entre la juste valeur et le coût des placements. Les gains et les pertes non réalisés représentent la variation, d'un exercice à l'autre, de l'écart entre la juste valeur et le coût des placements.

e) Conversion des devises

Les opérations libellées en devises sont comptabilisées aux taux de change en vigueur à la date d'opération. Les placements libellés en devises et détenus à la fin de l'exercice sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés en découlant sont inclus dans le revenu de placement.

f) Pensions et prestations

Les pensions et les prestations sont comptabilisées lorsqu'elles sont dues.

g) Trop-payés nets

Les trop-payés nets représentent les trop-payés de pensions et de prestations établis durant l'exercice, déduction faite des remises de dette accordées.

h) Frais d'administration

Les frais d'administration sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent.

i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada requiert que la direction pose certaines hypothèses et fasse certaines estimations qui affectent les montants d'actifs et de passifs déclarés en date des états financiers ainsi que les revenus et dépenses constatés durant l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les cotisations, les frais d'administration, la provision pour créances douteuses et la juste valeur des obligations détenues par le Fonds de placement du RPC et la juste valeur des placements de l'Office d'investissement.

3. Modification de convention comptable

Au cours de l'exercice, une modification à la loi a été approuvée ce qui va entraîner le transfert des actifs du RPC à l'Office d'investissement du RPC (voir note 12).

Afin de présenter de façon constante la comptabilisation des obligations provinciales, territoriales et fédérales entre le Fonds d'investissement du RPC et de l'Office d'investissement du RPC, la comptabilité à la juste valeur a été adoptée pour les obligations en 2004, contrairement aux années précédentes où les obligations étaient comptabilisées au coût. Cette modification de convention comptable a été appliquée de façon rétroactive et les états financiers de l'année précédente ont donc été redressés.

La nouvelle convention comptable a entraîné la comptabilisation des gains et pertes non-réalisés sur les obligations dans l'état de l'évolution de l'actif net et les obligations sont présentées à leur juste valeur à l'état de l'actif net.

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2004—*Suite*

L'incidence de la modification de convention comptable sur les états financiers de l'exercice courant et précédent est présentée dans le tableau suivant :

	2004		2003	
	(en millions de dollars)			
	Placements enregistrés au coût	Placements enregistrés à la juste valeur	Placements enregistrés au coût	Placements enregistrés à la juste valeur
État de l'actif net				
Actif				
Fonds de placement du RPC				
Obligations provinciales et territoriales	22 181	25 397	23 204	26 080
Obligations du Canada	3 352	4 070	3 369	4 071
Actif net	68 576	72 511	53 673	57 251
État de l'évolution de l'actif net				
Actif net au début de l'exercice	53 673	57 251	51 709	55 094
Revenus (pertes) de placement	9 891	10 248	(1 242)	(1 049)
Actif net à la fin de l'exercice	68 576	72 511	53 673	57 251

4. Placements détenus par le Fonds de placement du RPC

Le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada a été établi dans les comptes du Canada en vertu de la *Loi du RPC* pour enregistrer les placements du Régime dans des titres des provinces, des territoires et du Canada. Le portefeuille d'obligations du Fonds de placement du RPC est administré par le ministère fédéral des Finances.

Jusqu'à la fin de 1997, l'excédent des liquidités nécessaires aux opérations courantes du Régime pour les trois mois à venir était placé dans des titres des gouvernements fédéral, territoriaux et provinciaux. Il s'agissait d'obligations non négociables assorties d'une échéance maximale de 20 ans, fixée par le ministre des Finances, sur recommandation de l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières. Le taux d'intérêt des obligations était déterminé par le ministre des Finances, en fonction du rendement moyen à l'échéance de toutes les obligations en circulation du gouvernement du Canada dont l'échéance est de 20 ans ou plus. À l'échéance des obligations, les fonds non requis pour le paiement des pensions et des prestations étaient réinvestis dans de nouvelles obligations.

À compter de 1998, le produit d'une obligation provinciale ou territoriale arrivant à échéance peut être réinvesti dans une nouvelle obligation une seule fois, pour une période de 20 ans, si d'une part, l'émetteur en fait la demande et, d'autre part, le solde d'exploitation est suffisant pour payer les pensions et les prestations courantes. Les fonds excédentaires non réinvestis sont transférés à l'Office d'investissement du RPC.

Les nouvelles obligations demeurent non négociables et elles sont assorties d'un taux d'intérêt fixé par le ministre des Finances. Le taux d'intérêt correspond essentiellement au taux que paierait la province si elle empruntait le même montant, en émettant une obligation de même durée sur les marchés financiers. L'intérêt gagné sur les placements est versé à chaque semestre au Compte du RPC.

Au cours de l'exercice, toutes les obligations ont été encaissées à l'échéance, à leur valeur nominale. Les obligations sont rachetables en tout ou en partie avant l'échéance. Depuis le 31 janvier 2001, les provinces et territoires peuvent racheter avant l'échéance leurs obligations détenues par le Fonds de placement du RPC. Les obligations sont alors rachetées à une valeur équivalente à celle du marché. Aucune obligation n'a été rachetée avant l'échéance au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2004 (2003 - aucune).

Les obligations détenues par le Fonds de placement du RPC sont exposées au risque de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur des obligations fluctue en raison de l'évolution défavorable des taux d'intérêts pratiqués sur le marché.

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2004—*Suite*

Le tableau suivant fournit de l'information sur les cessions, les réinvestissements, les gains (pertes) non-réalisés et le solde du Fonds de placement :

FONDS DE PLACEMENT DU RPC
(en millions de dollars)

	31 mars 2003 au coût	Cessions	Ré-investissement	31 mars 2004 au coût	31 mars 2004 juste valeur	31 mars 2003 juste valeur
Terre-Neuve	633	51	51	633	714	700
Île-du-Prince-Édouard	140	11	11	140	159	156
Nouvelle-Écosse	1 079	91	91	1 079	1 232	1 212
Nouveau-Brunswick	834	71	71	834	940	920
Québec	96	5	5	96	111	108
Ontario	10 746	1 201	688	10 233	11 687	12 065
Manitoba	1 128	126		1 002	1 167	1 292
Saskatchewan	1 151	109	40	1 082	1 241	1 299
Alberta	3 385	441	200	3 144	3 661	3 860
Colombie-Britannique	4 008	375	301	3 934	4 481	4 464
Territoire du Yukon	4			4	4	4
	23 204	2 481	1 458	22 181	25 397	26 080
Canada	3 369	17		3 352	4 070	4 071
	26 573	2 498	1 458	25 533	29 467	30 151

L'escompte additionnel inclut dans la juste valeur afin de tenir compte des caractères spécifiques des obligations s'élève à 1,26 milliards de dollars (2003 - 1,27 milliards). Le tableau suivant présente le classement des obligations selon leur échéance et le taux de rendement moyen pondéré du portefeuille actuel d'obligations.

	2004		2003	
	(en millions de dollars)			
	Placements au coût	Rendement moyen	Placements au coût	Rendement moyen
Titres échéant :				
Dans moins de 1 an	2 283	13,35%	2 498	11,77%
De 1 à 5 ans	9 429	10,23%	9 700	10,99%
Plus de 5 ans	13 821	8,37%	14 375	8,90%
Total des titres	25 533		26 573	
Rendement moyen pondéré des titres		9,50%		9,93%

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2004—*Suite*

5. Placements détenus par l'Office d'investissement du RPC

L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada a été créé en vertu d'une loi du Parlement en 1997. La *Loi sur L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada* est entrée en vigueur le 1er avril 1998. L'Office a pour mandat d'investir les fonds transférés par le compte du RPC dans un portefeuille diversifié de titres. L'Office est conçu pour fonctionner de façon indépendante du gouvernement. L'Office doit rendre des comptes au public, au Parlement (par l'entremise du ministre des Finances) et aux provinces au moyen de rapports réguliers sur ses activités et les résultats obtenus.

Le tableau suivant fournit de l'information sur les placements de l'Office au 31 mars.

	2004	2003
	(en millions de dollars)	
Actions canadiennes, à la juste valeur		
Placements sur les marchés publics	18 046	11 051
Placements sur les marchés prives	282	261
	18 328	11 312
Actions étrangères, à la juste valeur		
Placements sur les marchés publics	7 552	4 245
Placements sur les marchés privés	1 530	1 265
	9 082	5 510
Total des actions (Coût 2004 - 25 034 $; 2003 - 20 336 $)	27 410	16 822
Placements à rendement réel		
Placements immobiliers sur les marchés publics	350	219
Placements immobiliers sur les marchés privés	432	246
Placements en infrastructure sur les marchés privés	22	
Total des placements à rendement réel (Coût 2004 - 829 $; 2003 - 645 $)	804	465
Titres du marché monétaire (Coût 2004 - 4 784 $; 2003 - 575 $)	4 777	575
Sommes à recevoir sur placements (Coût 2004 - 68 $; 2003 - 41 $)	68	41
Passifs liés aux placements (Coût 2004 - 170 $; 2003 - 452 $)	(171)	(449)
Juste valeur nette des contrats dérivés	6	(1)
Total des placements nets	32 894	17 453

L'Office a établi des politiques de placement qui décrivent comment l'actif doit être investi. Pour déterminer la composition de l'actif, l'Office tient compte de certains actifs du RPC qui ne sont pas détenus par l'Office.

Conformément à sa politique de placement, une part d'au moins 70 pour cent de la valeur comptable du portefeuille de l'Office d'investissement du RPC est affectée à des placements canadiens et le reste, à des placements étrangers.

Les placements de l'Office sont principalement composés d'actions. Au cours de l'exercice, l'Office a fait son premier placement dans un fonds d'infrastructure du marché privé. De plus, l'Office investit actuellement dans l'immobilier par l'intermédiaire d'actions de sociétés cotées en bourse et de placements immobiliers privés. Ces derniers sont détenus par une filiale et sont gérés pour le compte de l'Office par des conseillers et des gestionnaires externes, dans le cadre d'arrangements de copropriété.

Contrats dérivés

Un dérivé est un contrat financier dont la valeur est fonction de celles des actifs, indices, taux d'intérêt ou taux de change sous-jacents.

L'Office a recours à des dérivés principalement pour reproduire le rendement d'indices boursiers canadiens et non canadiens. Au 31 mars 2004, l'Office avait des swaps sur actions en cours visant l'échange de versements d'intérêts du marché monétaire contre le rendement d'actions. L'Office a aussi recours à des contrats à terme standardisés négociés en bourse pour obtenir l'exposition désirés aux marchés boursiers tout en détenant des liquidités pour financer les activités de placement.

Tous les contrats dérivés ont une échéance d'un an ou moins. Les montants nominaux de référence des contrats dérivés servent au calcul des flux monétaires à échanger et à établir la juste valeur des contrats. Les montants nominaux de référance des contrats dérivés ne sont pas comptabilisés à titre d'actifs ou de passifs dans le bilan. Les montants nominaux et la juste valeur des contrats dérivés détenus au 31 mars s'établissent comme suit :

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2004—*Suite*

	2004		2003	
	(en millions de dollars)			
	Montant nominal	Juste valeur	Montant nominal	Juste valeur
Swaps sur actions	4 034	9	250	(1)
Contrats à terme standardisés	448	(3)		
Total	4 482	6	250	(1)

Conformément aux politiques de placement, les contrats dérivés sont entièrement couverts par des titres du marché monétaire. L'effet économique sur la composition d'ensemble de l'actif est d'accroître la part des actions canadiennes et non canadiennes de 12,9 pour cent (1,4 pour cent en 2003) et de 0,8 pour cent (pourcentage nul en 2003), respectivement, et de diminuer d'autant celle des titres du marché monétaire.

Prêt de titres

L'Office participe à un programme de prêt de titres pour accroître le rendement du portefeuille. Le risque de crédit lié au programme de prêt de titres est réduit par l'obligation imposée à l'emprunteur de fournir une garantie quotidienne sous la forme de placements facilement négociables d'une valeur marchande supérieure à celle des titres prêtés. Au 31 mars 2004, les placements de l'Office comprenaient des titres prêtés d'une juste valeur estimative de 721 millions de dollars (2003 - montant nul). La juste valeur des garanties reçues à l'égard de ces prêts était de 758 millions de dollars (2003 - montant nul).

Risque de crédit de l'Office

L'Office limite le risque de crédit en traitant avec des contreparties qui ont une notation minimale de A ou R-1 (à court terme), attribuée par une agence de cotation des titres reconnue, le cas échéant, ou déterminée par un processus interne d'évaluation du crédit. L'exposition au risque de crédit est limitée à des montants maximaux approuvés par le Conseil d'administration.

L'Office est exposé au risque de change puisqu'il détient des placements étrangers et qu'il a des sommes à recevoir sur des placements étrangers. Les placements ne sont pas couverts contre les fluctuations des taux de change.

Engagements

L'Office s'est engagé à conclure des opérations de placement, lesquelles seront financées au cours des prochaines années conformément aux modalités convenues. Au 31 mars 2004, ces engagements en cours totalisaient 3,9 milliards de dollars (2003 - 3,9 milliards). L'organisme a pris des engagements de 21 millions de dollars au titre de baux sur les 10 prochaines années.

Autre information

L'Office est exempté de l'impôt prévu à la partie I en vertu de l'alinéa 149(1)d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* puisque toutes les actions de l'Office appartiennent à sa Majesté du chef du Canada. Les filiales de l'Office sont exemptées de l'impôt prévu à la partie I en vertu de l'alinéa 149(1)d.2) de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* puisque toutes les actions de ces filiales appartiennent à une société dont les actions appartiennent à sa Majesté du chef du Canada.

Les états financiers vérifiés de l'Office d'investissement du RPC pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 sont disponibles au public. Ils fournissent des détails sur la politique de placement de l'Office, ses placements et le rendement de son portefeuille.

Régime de pensions du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2004—*Suite*

6. Sommes à recevoir des prestataires

	2004	2003
	(en millions de dollars)	
Solde des trop-payés de pensions et de prestations	81	77
Provision pour créances douteuses	(45)	(28)
	36	49

Développement social Canada met en oeuvre des procédés qui lui permettent de détecter des trop-payés. Pendant l'exercice, les trop-payés établis atteignaient 45 millions de dollars (2003 - 45 millions) et les remises de dette s'élevaient à 4 millions de dollars (2003 - 4 millions); les recouvrements ont atteint 37 millions de dollars (2003 - 37 millions).

7. Compte du Régime de pensions du Canada

Le Compte du RPC a été établi dans les comptes du Canada en vertu de la *Loi du RPC* pour enregistrer les cotisations, les intérêts, les pensions, les prestations et les frais d'administration du régime. Le Compte enregistre également les sommes transférées ou reçues du Fonds de placement du RPC et de l'Office d'investissement du RPC.

Le solde du Compte du RPC est composé du dépôt auprès du receveur général du Canada et de placements à court terme, s'il y a lieu. Au 31 mars, le dépôt auprès du receveur général s'élevait à 7 483 millions de dollars (2003 - 7 093 millions).

8. Cotisations

Les cotisations de l'exercice sont évaluées par l'Agence des douanes et du revenu du Canada (ADRC). Le revenu de cotisations est fondé sur des montants évalués et réévalués par l'ADRC au moment de la préparation des états financiers et sur une estimation du montant de cotisations du RPC selon les encaissements reçus sur les cotisations qui n'ont pas encore été évaluées ni réévaluées durant cette période.

Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les montants réels de cotisations pour les années civiles 2003 et 2004 ne seront connus que lorsque l'ADRC aura traité toutes les déclarations des employeurs et des travailleurs autonomes relatives aux cotisations de ces années. Un ajustement pour la variation entre les cotisations réelles et estimées sera inscrit aux comptes de l'exercice au cours duquel cet ajustement sera connu.

9. Revenus (pertes) de placement

	2004	2003
	(en millions de dollars)	
Revenus du Fonds de placement du RPC :		
Intérêts sur les obligations	2 500	2 741
Gains non réalisés, au net	357	193
	2 857	2 934
Intérêts sur le dépôt auprès du receveur général du Canada, à un taux d'intérêt moyen pondéré annuel de 2,59 pour cent (2003 - 2,64 pour cent)	182	169
Bénéfice net (perte nette) provenant de l'exploitation de l'Office d'investissement :		
Gains (pertes) non réalisé(e)s, au net	6 050	(3 264)
Distribution de gains en capital et de dividendes provenant de fonds		361
Gains (pertes) réalisé(e)s, au net	658	(1 533)
Revenu de dividendes	504	288
Autres revenus de placement	21	9
Frais de placement et dépenses d'administration	(24)	(13)
	7 209	(4 152)
	10 248	(1 049)

10. Frais d'administration

	2004	2003
	(en millions de dollars)	
Administration des pensions et des prestations, locaux et services ministériels (Développement des ressources humaines Canada)	309	328
Perception des cotisations (Agence des douanes et du revenu du Canada)	85	80
Émission de chèques et services informatiques (Travaux publics et Services gouvernementaux Canada)	15	13
Services actuariels (Bureau du surintendant des institutions financières)	1	1
	410	422

Les frais d'administration du RPC représentent le coût des services rendus par des ministères fédéraux et une agence. Ces coûts estimés sont basés sur des allocations de coûts et sont imputés au RPC en vertu de protocoles d'entente.

Régime de pensions du Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2004—*Fin*

11. Éventualités

Au 31 mars 2004, il existait 4 403 (5 140 en 2003) appels concernant le paiement de pensions et de prestations du Régime de pensions du Canada. Le montant de réclamations pour ces appels pourrait atteindre un maximum estimé à 22 millions de dollars (22 millions en 2003). Toute adjudication effectuée en faveur du bénéficiaire sera comptabilisée comme dépense dans l'exercice au cours duquel le montant est dû.

Le RPC a fait l'objet d'un recours collectif pour discrimination envers les survivants dont les conjoints de fait du même sexe sont décédés entre le 17 avril 1985 et le 1er janvier 1998. Le 19 décembre 2003, la Cour supérieure de l'Ontario a décidé en faveur des plaignants. Le gouvernement a fait appel de cette décision à la Cour d'appel de l'Ontario. L'appel a été reçu à Toronto en juin 2004. Au moment de la préparation des états financiers, le résultat de l'audience n'était pas encore connu. Le montant de l'éventualité se situe entre 71 $ et 132 $ millions.

12. Modification législative

Le Parlement a adopté, le 3 avril 2003, une loi modifiant le *Régime de pensions du Canada* et la *Loi sur l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada* et approuvé par un décret du Conseil le 22 mars 2004. Les nouvelles dispositions législatives ainsi qu'une entente administrative connexe prévoient le transfert à l'Office de la partie de l'actif du RPC actuellement gérée par le gouvernement fédéral à compter de l'exercice 2005. Les actifs visés par cette modification sont les obligations détenues par le Fonds de placement du RPC et le dépôt auprès du receveur général du Canada. L'Office ainsi que les ministères des Finances et de Développement social du Canada ont signé une entente décrivant la procédure à suivre pour effectuer le transfert des actifs. Les obligations détenues par le Fonds de placement du RPC seront transférées à l'Office sur une période de trois ans débutant le 1er mai 2004. Le dépôt auprès du receveur général du Canada sera transféré au cours d'une période de douze mois débutant en septembre 2004.

13. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour que leur présentation se conforme à celle de l'exercice courant.

Compte des rentes sur l'État

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA COMMUNICATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers ci-joints ont été préparés par la direction de Ressources humaines et Développement des compétences Canada conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information présentée dans les états financiers.

Étant tenue d'appliquer des principes d'intégrité et de fidélité dans ses états financiers, la direction maintient des systèmes et des méthodes de contrôle financier et de gestion de nature à fournir une assurance raisonnable que les opérations se conforment aux autorisations habilitantes, que les actifs sont protégés et que les livres comptables sont tenus de façon appropriée.

La direction de Ressources humaines et Développement des compétences Canada reconnaît qu'il lui incombe de mener ses affaires conformément à la *Loi relative aux rentes sur l'État*, à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* et aux règlements.

Il incombe à la direction de Ressources humaines et Développement des compétences Canada de maintenir des systèmes de contrôle adéquats et de voir à la qualité de la communication de l'information financière. Les états financiers ont été examinés et approuvés par le Ministère.

Le vérificateur indépendant, soit la vérificatrice générale du Canada, effectue une vérification indépendante et conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, exprime une opinion sur les états financiers. Le rapport du vérificateur suit.

le sous-ministre,
WAYNE WOUTERS

Pour le sous-ministre adjoint,
Services financiers et administratifs,
GUY TREMBLAY
le 11 juin 2004

RAPPORT DE L'ACTUAIRE

J'ai évalué les provisions mathématiques aux fins du bilan du Compte des rentes sur l'État pour l'exercice terminé au 31 mars 2004, ainsi que leur évolution dans l'état des résultats pour le même exercice.

Tel que prescrit par le *Règlement relatif aux rentes sur l'État*, l'évaluation a été fondée sur les tables de mortalité de 1983, publiées par la «Society of Actuaries», pour les contrats individuels et de groupes respectivement, modifiées selon l'échelle G de projection dans les deux cas. L'évaluation a aussi été fondée sur un taux d'intérêt de sept pour cent par année, tel que stipulé dans le *Règlement*.

L'évaluation a été effectuée conformément aux principes actuariels reconnus, dans la mesure où ils s'appliquent. Les différences importantes sont les suivantes : premièrement, l'actif du Compte est sous forme de dépôt auprès du receveur général du Canada, et les provisions mathématiques ont donc été fondées sur la valeur actuelle des paiements futurs actualisés au taux d'intérêt prescrit; deuxièmement, les frais administratifs sont payés par le gouvernement à même les fonds d'administration générale, et l'évaluation ne tient donc compte d'aucune provision; troisièmement, étant donné qu'il est nécessaire de faire une évaluation réaliste et de tenir compte de l'importance et de l'ancienneté de ce groupe de rentiers, il n'y a aucune marge ajoutée au titre des risques de mortalité.

À mon avis, l'évaluation est appropriée et les résultats sont fidèlement présentés dans les états financiers.

Luc Taillon
Fellow de l'Institut canadien des actuaires
Actuaire en chef intérimaire
Ressources humaines et
Développement des compétences Canada

Gatineau, Canada
le 11 juin 2004

Compte des rentes sur l'État—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA MINISTRE DES RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

J'ai vérifié le bilan du Compte des rentes sur l'État au 31 mars 2004 et les états des résultats et des provisions mathématiques et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Compte au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

De plus, à mon avis, les opérations du Compte dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la *Loi relative aux rentes sur l'État*, à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* et aux règlements.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Shahid Minto, CA
vérificateur général adjoint

Halifax, Canada
le 11 juin 2004

BILAN AU 31 MARS 2004
(en milliers de dollars)

ACTIF	2004	2003	PASSIF	2004	2003
Dépôt auprès du receveur général du Canada (note 3)	379 800	410 167	Surplus actuariel à verser au Canada	2 532	3 309
Intérêt couru à recevoir du Canada	28 454	30 612	Provisions mathématiques (note 4)	405 744	437 570
Débiteurs	22	100			
	408 276	440 879		408 276	440 879

Éventualité (note 7)

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

Approuvé par le Ministère :

le sous-ministre,
WAYNE WOUTERS

Pour le sous-ministre adjoint,
Services financiers et administratifs,
GUY TREMBLAY

Compte des rentes sur l'État—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DES PROVISIONS MATHÉMATIQUES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

(en milliers de dollars)

	2004	2003
Versements et autres charges		
Rentes versées	57 330	60 752
Remboursements de primes	253	305
Rentes non réclamées	260	246
	57 843	61 303
Revenus		
Intérêt en provenance du Canada	28 454	30 612
Primes (note 3)	32	54
Autres	63	165
	28 549	30 831
Excédent des versements et autres charges sur les revenus de l'exercice	29 294	30 472
Provisions mathématiques, solde au début de l'exercice	437 570	471 351
	408 276	440 879
Surplus actuariel à verser au Canada	2 532	3 309
Provisions mathématiques, solde à la fin de l'exercice (note 4)	405 744	437 570
Les provisions mathématiques comprennent :		
Rentes reportées, valeur actualisée	25 399	29 266
Rentes échues, valeur actualisée	380 345	408 304
	405 744	437 570

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

(en milliers de dollars)

	2004	2003
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Versements aux rentiers et rentières	(57 583)	(61 057)
Rentes non réclamées versées au Trésor	(260)	(246)
Intérêt reçu	30 612	33 092
Primes reçues des rentiers et rentières	32	54
Autres revenus	141	166
	(27 058)	(27 991)
Surplus actuariel versé au Trésor	(3 309)	(4 524)
Diminution du dépôt auprès du receveur général du Canada	(30 367)	(32 515)
Dépôt auprès du receveur général du Canada, solde au début de l'exercice	410 167	442 682
Dépôt auprès du receveur général du Canada, solde à la fin de l'exercice	379 800	410 167

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS DU 31 MARS 2004

1. Pouvoirs et objectif

Le Compte des rentes sur l'État a été constitué en 1908 en vertu de la *Loi relative aux rentes sur l'État*, ainsi que modifiée par la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État*.

L'objectif de la *Loi relative aux rentes sur l'État* était d'encourager les particuliers et groupes de Canadiens et Canadiennes à pourvoir à leurs besoins futurs par l'achat de rentes sur l'État. En 1975, la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* a mis fin à la vente des rentes. Les rentes sont reportées jusqu'à leur date de maturité. À cette date, les versements de rentes aux rentiers ou aux rentières débutent.

Le Compte est administré par la direction de Ressources humaines et Développement des compétences Canada et il opère à même le Trésor.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers du Compte des rentes sur l'État sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont :

a) Provisions mathématiques

La méthode qui a servi au calcul des provisions mathématiques est conforme à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* et aux règlements afférents.

Les provisions mathématiques incluent, en ce qui concerne les rentes reportées et échues, la valeur actualisée de ces rentes établies selon une méthode actuarielle fondée sur le(s) taux d'intérêt et les tables de mortalité comme cela est exigé.

b) Surplus ou déficit actuariel

À la fin de tout exercice, la somme comptabilisée des provisions mathématiques peut être différente de la somme des provisions mathématiques déterminée par l'actuaire. L'écart est inscrit comme surplus ou déficit actuariel, lequel est remis au Trésor ou recouvert de ce dernier.

c) Intérêt en provenance du Canada

L'intérêt en provenance du Canada est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice et calculé sur les provisions mathématiques, comme l'exige la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État*.

Compte des rentes sur l'État—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
DU 31 MARS 2004—*Fin*

d) Rentes non réclamées

Les rentes non réclamées comprennent les sommes virées au Trésor à l'égard des rentes qui n'ont pu être versées parce que les rentiers ou les rentières sont introuvables.

e) Estimations de la direction

Pour préparer les présents états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, les provisions mathématiques, les revenus et les éventualités communiqués à la date des états financiers. Bien qu'il s'agisse des meilleures estimations de la direction, il est possible que les montants des provisions mathématiques et les comptes connexes puissent changer de façon significative à court terme.

3. Primes déposées auprès du receveur général du Canada

Les primes sont déposées auprès du receveur général du Canada. L'intérêt est de sept pour cent, conformément à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État*. Vu l'échéance à court terme du dépôt auprès du receveur général du Canada, la valeur comptable est sensiblement équivalente à la juste valeur.

4. Provisions mathématiques

La *Loi relative aux rentes sur l'État* et le règlement connexe indiquent comment déterminer les valeurs actuarielles. Le règlement exige l'actualisation des paiments futurs, à raison d'un taux d'intérêt de sept pour cent. Les paiements futurs doivent être estimés selon les taux de mortalité tirés des tables de mortalité de 1983 publiées par la «Society of Actuaries», pour les rentes individuelles et collectives, modifiées par l'échelle G de projection. L'actuaire en chef a indiqué que ces hypothèses pouvaient servir à estimer raisonnablement les provisions mathématiques du Compte.

5. Rôles respectifs de l'actuaire responsable de l'évaluation et du vérificateur

Conformément à la Prise de position conjointe de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et de l'Institut canadien des actuaires, datée de mars 1991, il est souhaitable d'inclure dans les états financiers une description des rôles respectifs de l'actuaire et du vérificateur. Voici une description des rôles de chacun :

a) L'actuaire, c'est-à-dire l'actuaire en chef employé par la direction de Ressources humaines et Développement des compétences Canada, détermine et communique le montant des provisions mathématiques pour les contrats de rentes conclus en vertu de la *Loi relative aux rentes sur l'État*, montant qui est inscrit aux états financiers. L'évaluation de l'actuaire est conforme aux principes actuariels reconnus, adaptés à la situation du programme des rentes sur l'État. L'actuaire en chef s'assure aussi que la méthode utilisée pour calculer les provisions mathématiques est conforme à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* et aux règlements afférents.

b) Le vérificateur exprime une opinion sur la fidélité de la présentation des états financiers préparés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le vérificateur formule également une opinion à savoir que les opérations dont il a connaissance sont, à tous les égards importants, conformes à la *Loi relative aux rentes sur l'État*, à la *Loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État* et aux règlements. La vérification est effectuée selon les normes de vérification généralement reconnues du Canada diffusées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés.

6. Opérations entre apparentés

Le Compte ne comptabilise pas la valeur des services administratifs et actuariels qu'il reçoit gratuitement de la direction de Ressources humaines et Développement des compétences Canada et d'autres organismes gouvernementaux. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004, le coût estimatif des services administratifs reçus de la direction de Ressources humaines et Développement des compétences Canada s'élevait à 2,8 millions de dollars (2,7 millions en 2003).

7. Éventualité

Une poursuite a été déposée contre Sa Majesté la Reine, alléguant un bris de responsabilité de la part du gouvernement à l'égard de l'administration appropriée du transfert des paiements excédentaires au sein du Compte. Le montant de la réclamation s'élève à 8,2 millions de dollars. De l'avis de la direction, le résultat de cette poursuite ne peut pas encore être déterminé et aucune provision n'a été inscrite dans les états financiers.

Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT AUX ÉTATS FINANCIERS

La direction de la Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge) est responsable de la préparation des états financiers. Ces états financiers ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils comprennent des estimations fondées sur le jugement éclairé de la direction.

La direction est aussi responsable de développer et de maintenir un système de contrôle interne destiné à fournir une assurance raisonnable que toutes les opérations sont enregistrées fidèlement et qu'elles sont conformes aux autorisations pertinentes, que les états financiers présentent l'actif net disponible pour le service des prestations et que ses actifs sont protégés.

La vérificatrice générale du Canada effectue une vérification indépendante et émet une opinion sur les états financiers.

Approuvé par :

Le commissaire,
GIULIANO ZACCARDELLI

Le sous-commissaire,
Gestion générale et contrôle
PAUL GAUVIN

le 13 août, 2004

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU SOLLICITEUR GÉNÉRAL DU CANADA

J'ai vérifié l'état de l'actif net disponible pour le service des prestations de la Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge) au 31 mars 2004 et l'état de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Caisse de pension. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de l'actif net disponible pour le service des prestations de la Caisse au 31 mars 2004 ainsi que de l'évolution de l'actif net disponible pour le service des prestations pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Douglas G. Timmins,CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 13 août 2004

Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)—*Suite*

ÉTAT DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS
AU 31 MARS 2004

	2004	2003
	$	$
Actif net disponible pour le service des prestations		
Solde à recevoir du Trésor	30 805 139	30 919 035

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DISPONIBLE POUR LE SERVICE DES PRESTATIONS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2004

	2004	2003
	$	$
Actif net disponible pour le service des prestations, début de l'exercice	30 919 035	31 370 192
Augmentation de l'actif net :		
Revenu d'intérêt sur la somme à recevoir du Trésor	2 477 090	2 480 853
Cotisations des participants	9 723	10 400
Augmentation totale de l'actif net	2 486 813	2 491 253
Diminution de l'actif net :		
Prestations versées aux veuves et enfants	(2 600 709)	(2 942 410)
Diminution de l'actif net	(113 896)	(451 157)
Actif net disponible pour le service des prestations, fin de l'exercice	30 805 139	30 919 035

Voir les notes complémentaires aux états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2004

1. Description de la Caisse de pension

La brève description de la Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge) (la Caisse de pension) fournie ci-dessous est présentée à titre de résumé seulement. Pour une information plus complète, on se référera à la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada* (la *Loi*). Toutes les opérations de la Caisse de pension sont effectuées par l'intermédiaire d'un compte à fin déterminée du Trésor.

a) Généralités

La Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge) a été constitué en 1934 en vertu de la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* et fonctionne maintenant selon la partie IV de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada* (en vigueur en 1959), ainsi que ses règlements connexes.

La *Loi* prévoit que les membres de la Gendarmerie, autres que les officiers brevetés, nommés avant le 1er mars 1949, peuvent acheter certaines prestations de survivants pour les personnes qui sont à leur charge en versant les cotisations prescrites.

b) Politique de capitalisation

Tous les membres éligibles sont maintenant à leur retraite. Donc, il n'y a plus de membres actifs qui cotisent à la Caisse de pension. Toutefois, les membres peuvent continuer à effectuer des versements découlant de choix exercés avant la retraite.

Selon la *Loi*, le ministre des Finances doit faire effectuer une évaluation actuarielle de la Caisse de pension au moins tous les cinq ans. Si cette évaluation indique un surplus, le gouverneur en conseil peut, par décret, augmenter le montant des prestations. Dans le cas d'un déficit actuariel, le gouverneur en conseil peut ordonner le virement au fond de retraite, à même les crédits non affectés du Trésor, d'une somme suffisante pour rétablir la solvabilité de la Caisse de pension.

c) Revenu d'intérêt

Le gouvernement du Canada crédite la Caisse de pension des intérêts calculés trimestriellement sur la somme à recevoir du Trésor à la fin du trimestre précédent. Le taux d'intérêt est établi par le ministre des Finances trimestriellement et est identique au taux utilisé pour les autres régimes de retraite du gouvernement. Ce taux est calculé comme si les montants comptabilisés étaient placés dans un portefeuille théorique d'obligations du gouvernement du Canada à 20 ans.

Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2004—*Suite*

d) Prestations de décès de base

Selon les circonstances, les prestations suivantes sont payables au décès du participant qui a versé les cotisations prévues et ne les a pas retirées de la Caisse de pension.

i) Prestation de la pension de veuve

La veuve a droit à la pension acquise par le participant. Dans plusieurs cas, la prestation de la pension représente environ 1,5 pour cent du produit de la prestation ultime du participant et de ses années de service. Il s'agit d'une pension viagère dont le total des versements ne peut être inférieur aux cotisations du participant.

ii) Rente des enfants admissibles

Chaque enfant admissible a droit à une rente équivalant à 7 pour cent de la rémunération ultime du participant, sous réserve des dispositions de la *Loi* en vigueur à ce moment. Si le participant décède sans laisser de veuve ou si cette dernière décède avant que cesse le service de la rente destinée à l'enfant, le montant de la rente est doublé.

iii) Prestations sous forme de montant forfaitaire

Si un participant décède sans laisser de veuve, un montant forfaitaire est versé à ses personnes à charge et aux membres de sa famille qui, de l'avis du ministre, y sont davantage admissibles. Ce montant représente la valeur actuarielle d'une pension que la veuve théorique aurait reçue si elle avait été de 20 ans son aînée au moment du décès de ce dernier, sans toutefois avoir plus de 75 ans.

iv) Limites touchant les prestations

Dans certaines circonstances, les prestations de décès de base payables à une veuve sont diminuées, notamment si le participant s'est marié alors qu'il avait plus de 60 ans. Dans ce cas, la valeur de la pension de veuve ne peut excéder le montant forfaitaire qui aurait été payable si le participant n'avait pas laissé de veuve.

e) Dividendes sur prestations de décès

La *Loi* stipule également que, si la Caisse de pension est largement excédentaire par rapport aux sommes requises pour financer adéquatement les prestations futures qui devront y être prélevées, le gouverneur en conseil peut, par décret, enrichir une partie ou la totalité des prestations prévues à la partie IV de la *Loi* de la manière qu'il juge équitable et opportune. Le pouvoir du gouverneur en conseil est délégué au Conseil du Trésor en vertu de l'article 7(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

À ce jour, la plupart de ces augmentations ont pris la forme de dividendes proportionnels s'appliquant à toutes les prestations de décès de base, gagnées et futures.

f) Retrait de cotisations

Un membre à sa retraite, qui n'a pas choisi de retirer ses cotisations de la Caisse de pension au moment de sa retraite, peut le faire ultérieurement, mais ce dernier et les personnes à sa charge renoncent à leurs droits en vertu de la partie IV de la *Loi* dès que ce choix est exercé. Tous les remboursements de cotisations sont versés sans intérêt.

2. Principales conventions comptables

a) Mode de présentation

Ces états financiers sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada fondés sur la convention de la continuité de l'exploitation et présentent la situation financière globale de la Caisse de pension comme une entité distincte, indépendante de son promoteur et de ses adhérents. Ils sont préparés dans le but d'aider les membres et autres personnes intéressées à prendre connaissance des activités de la Caisse de pension au cours de l'exercice; cependant, ils ne rendent pas compte des besoins de capitalisation de la Caisse de pension.

La somme à recevoir du Trésor est considérée comme quasi-espèces, et par conséquent, sa valeur comptable équivaut à la juste valeur.

Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge)—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2004—*Fin*

b) Services fournis à titre gratuit

La Caisse de pension ne comptabilise pas la valeur des services administratifs fournis gratuitement par divers ministères et organismes du gouvernement fédéral. Ces services comprennent :

— gestion financière et autres services de soutien fournis par la Gendarmerie royale du Canada;

— évaluation actuarielle et autres services du Bureau du surintendant des institutions financières; et,

— émission de chèques par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

3. Obligations en matière de prestations

L'évaluation actuarielle la plus récente a été effectuée par le Bureau du surintendant des institutions financières au 31 mars 2001. Cette évaluation indiquait un surplus actuariel de 4 818 000 $. Une portion du surplus a été distribuée par des augmentations annuelles de la pension de base de 27 pour cent à compter du 1er avril 2002, 28 pour cent à compter du 1er avril 2003 et un 28 pour cent additionnel effectif le 1er avril 2004, en plus d'une augmentation des montants forfaitaires de décès et des paiement résiduels. L'augmentation cumulative du montant de la pension de base était de 962 pour cent à compter du 1er avril 2002, de 990 pour cent à compter du 1er avril 2003 et de 1 018 pour cent à compter du 1er avril 2004.

On envisage d'utiliser le solde résiduel du surplus actuariel afin de pourvoir à des augmentations (équivalentes plus ou moins au taux d'inflation) des prestations. L'âge moyen des membres et des veuves était d'environ 79 et 80 ans respectivement au 31 mars 2001. Le nombre moyen d'années résiduelles de prestations aux veuves présentement bénéficiaires était estimé à 8 ans. La durée résiduelle de la Caisse de pension était estimée à 39 ans.

Les obligations en matière de prestations sont déterminées sur une base actuarielle et sont fondées sur les hypothèses les plus probables de l'actuaire concernant l'état futur du rendement des fonds, des taux de mortalité, de la proportion de membres mariés et l'âge des nouvelles veuves. Le rendement actuel du régime de retraite de l'ordre de 8,4 pour cent par année (8,3 pour cent pour 2003) correspond au taux estimatif utilisé dans l'évaluation actuarielle (8,32 pour cent). On prévoit que le rendement des fonds à long terme diminuera à 5,65 pour cent par année à compter de 2018 et augmentera à 6,09 pour cent à compter de 2035. Des variations dans ces hypothèses peuvent entraîner des variations significatives, à la hausse ou à la baisse, dans l'estimation du passif.

Une évaluation actuarielle intermédiaire a été préparée au 31 mars 2004. La valeur actuarielle des prestations constituées au 31 mars 2004, déduction faite de 51 000 $ représentant la valeur actuarielle des paiements périodiques futurs des membres (57 000 $ en 2003) et les principales composantes de l'évolution de la valeur actuarielle au cours de l'exercice s'établissent comme suit :

	2004	2003
	$	$
Valeur actuarielle des prestations constituées, début de l'exercice	27 485 000	27 836 000
Intérêt couru sur les prestations, montant net	2 181 000	2 249 000
Ajustement net causé par les gains et pertes actuariels et par les changements actuariels	(290 000)	332 000
Cotisations des membres (paiements périodiques)	10 000	10 000
Prestations versées	(2 601 000)	(2 942 000)
Valeur actuarielle des prestations constituées, fin de l'exercice	26 785 000	27 485 000

SECTION 7

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Encaisse et débiteurs

SOMMAIRE

	Page
Fonds en banque	7.2
Fonds en transit	7.3
Chèques et mandats en circulation	7.3
Impôts à recevoir	7.4
Autres débiteurs	7.5

ENCAISSE ET DÉBITEURS

Cette section renferme des informations concernant les comptes présentés à l'état de la situation financière à la rubrique «Encaisse et débiteurs».

Le tableau 7.1 présente les soldes de fin d'exercice pour l'encaisse et les débiteurs par catégorie.

La plupart des tableaux de cette section présentent la continuité des comptes, en démontrant les soldes d'ouverture et de clôture. Une description narrative est fournie pour les comptes présentés dans certains tableaux. Cette description suit le même ordre de présentation que celui des tableaux respectifs.

TABLEAU 7.1
ENCAISSE ET DÉBITEURS

	1er avril 2003	31 mars 2004
	$	$
Fonds en banque, tableau 7.2	14 821 131 784	17 297 058 247
Fonds en transit, tableau 7.3	6 610 169 069	7 371 241 939
	21 431 300 853	*24 668 300 186*
Moins : chèques et mandats en circulation, tableau 7.4	4 945 109 360	4 121 986 544
Total de l'encaisse	16 486 191 493	20 546 313 642
Impôts à recevoir, tableau 7.5	43 597 037 466	47 953 394 855
Autres débiteurs, tableau 7.7	2 542 741 666	2 422 292 840
Total des débiteurs	46 139 779 133	50 375 687 695
Total	62 625 970 625	70 922 001 337

Fonds en banque

Ce compte enregistre les fonds publics déposés au 31 mars au crédit du receveur général du Canada, à la Banque du Canada, dans des banques à charte et dans d'autres établissements financiers.

Le tableau 7.2 présente un sommaire des soldes liés aux dépôts courants et spéciaux du receveur général.

Les soldes de fin d'exercice libellés en devises ont été convertis en dollars canadiens correspondants, aux taux de change de clôture à la fin de l'exercice. Les devises détenues comprennent des livres sterling du Royaume-Uni, des dollars US et des euros.

TABLEAU 7.2
FONDS EN BANQUE

	1er avril 2003	31 mars 2004
	$	$
Receveur général—		
Dépôts courants—		
Monnaie canadienne	14 699 874 336	17 249 969 800
Devises	49 889 107	13 263 495
Dépôts spéciaux	71 368 341	33 824 952
Total	14 821 131 784	17 297 058 247

Dépôts courants du receveur général

Ces dépôts comprennent les soldes des fonds en monnaie canadienne et en devises.

Dépôts spéciaux du receveur général

Ces dépôts comprennent les soldes détenus par des institutions financières pour l'achat ou l'encaissement de titres du gouvernement pour le paiement d'intérêts et pour le remboursement de paiements de retour de TPS émis par le «ministère du Revenu du Québec» pour le gouvernement.

Fonds en transit

Le tableau 7.3 présente un sommaire des soldes pour les fonds en transit. Cette catégorie de comptes inscrit les montants présentés aux états financiers, mais qui ne sont déposés au Trésor ou dans d'autres comptes de banque qu'après le 31 mars.

TABLEAU 7.3

FONDS EN TRANSIT

	1er avril 2003	31 mars 2004
	$	$
Fonds détenus par les percepteurs et en transit	6 053 408 069	6 834 435 939
Autre encaisse—Sociétés d'État consolidées[1]	556 761 000	536 806 000
Total	6 610 169 069	7 371 241 939

[1] Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

Fonds détenus par les percepteurs et en transit

Ce compte sert à comptabiliser les fonds publics reçus par des fonctionnaires publics avant le 1er avril, mais qui ne sont pas déposés au crédit du receveur général du Canada, à la Banque du Canada, avant cette date.

Autre encaisse—Sociétés d'État consolidées

Ce compte inscrit l'encaisse des sociétés d'État consolidées. Ces fonds ne sont pas des fonds publics au crédit du receveur général du Canada mais sont plutôt pour l'usage exclusif de ces sociétés d'État.

Chèques et mandats en circulation

À ce compte sont consignés les chèques et mandats émis mais non présentés pour encaissement.

Le tableau 7.4 présente un sommaire des soldes relatifs aux chèques et mandats en circulation.

TABLEAU 7.4

CHÈQUES ET MANDATS EN CIRCULATION

	1er avril 2003	31 mars 2004
	$	$
Chèques en circulation[1]	4 941 948 992	4 118 391 315
Chèques sur comptes d'avance fixe	3 160 368	3 595 229
Total	4 945 109 360	4 121 986 544

[1] Comprend les mandats d'assurance-emploi.

Chèques en circulation

À ce compte sont comptabilisés les chèques émis en dollars canadiens et impayés au 31 mars. Les chèques impayés pour plus de 10 ans sont virés aux recettes non fiscales. Au cours de l'exercice, une somme de 33 186 973 $ (41 392 349 $ en 2003) a été virée aux recettes non fiscales.

Les chèques en devises sont crédités à la caisse du gouvernement lors de leur émission.

Chèques sur comptes d'avance fixe

À ce compte sont inscrits les chèques sur comptes d'avance fixe émis et impayés au 31 mars, sauf ceux qui sont impayés pour plus de 10 ans (ces derniers ont été virés aux recettes non fiscales).

Impôts à recevoir

Les impôts à recevoir comprennent des montants qui ont été reçus par l'Agence des douanes et du revenu du Canada, mais qui n'ont pas encore été perçus. Ils comprennent aussi les prévisions des impôts non reçus à la fin de l'exercice. Les sommes à recevoir comprennent aussi des montants provenant d'intérêts et de pénalités.

Les impôts à recevoir comprennent les impôts et les primes percevables pour le compte d'autrui tel que les gouvernements provinciaux et territoriaux et le Régime de pensions du Canada. Ces montants sont aussi compris dans les passifs.

Le tableau 7.5 présente les impôts à recevoir par catégorie. Les sommes à recevoir qui sont radiées ou renoncées sont présentées à la section 3 du Volume III (Créances—radiations ou renonciations).

TABLEAU 7.5

IMPÔTS À RECEVOIR AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2004			2003
	Impôts à recevoir bruts	Provision pour créances douteuses	Impôts à recevoir nets	Impôts à recevoir nets
Impôts à recevoir—				
Impôt sur le revenu à recevoir—				
Particuliers	26 511 937	3 766 617	22 745 320	20 969 212
Employeurs	11 311 718	474 539	10 837 179	9 558 738
Sociétés	6 397 297	1 215 631	5 181 666	4 169 379
Non-résidents	842 328	162 003	680 325	491 889
Taxe sur les produits et services à recevoir	9 637 739	1 883 190	7 754 549	7 836 701
Droits de douane à recevoir	157 225	36 537	120 688	88 366
Droits et taxe d'accise à recevoir	693 110	59 442	633 668	482 752
Total	55 551 354	7 597 959	47 953 395	43 597 037

Le tableau 7.6 présente le classement chronologique des impôts bruts à recevoir pour la période durant laquelle les créances au 31 mars 2004 étaient en souffrance. Les débiteurs provenant des estimations relatives aux impôts dont la cotisation n'était pas établie à la fin de l'exercice sont compris dans les créances à court terme.

TABLEAU 7.6

CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES IMPÔTS À RECEVOIR

(en milliers de dollars)

	Exercice clos le 31 mars	
	2004	2003
Impôts à recevoir		
Moins d'un an	45 685 191	42 029 114
1-2	2 551 811	2 900 254
2-3	1 780 479	1 552 432
3-4	1 305 040	1 138 577
4-5	967 679	785 968
Plus de 5 ans	3 261 154	2 364 854
Total	55 551 354	50 771 199

Autres débiteurs

Les autres débiteurs représentent des créances qui ont été facturées (mais non perçues) et celles qui n'ont pas été facturées, ou encore des créances courues, découlant de montants dus au gouvernement pour l'utilisation de ses biens, ou qui émanent de rentrées pour des services rendus au 31 mars 2004.

Les débiteurs radiés ou renoncés sont inclus à la section 3 du volume III (Créances—radiations ou renonciations).

Le tableau 7.7 présente un sommaire des soldes concernant les autres débiteurs.

TABLEAU 7.7

AUTRES DÉBITEURS AU 31 MARS

	2004			2003
	Débiteurs bruts	Provision pour créances douteuses	Débiteurs nets	Débiteurs nets
	$	$	$	$
Autres débiteurs	3 272 271 525	1 084 157 685	2 188 113 840	2 246 834 666
Débiteurs des sociétés d'État consolidées[1]	234 179 000		234 179 000	295 907 000
Total	3 506 450 525	1 084 157 685	2 422 292 840	2 542 741 666

[1] Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

Autres débiteurs

Ce compte inscrit les créances comptabilisées qui sont dues au gouvernement et qui proviennent des autres revenus.

Débiteurs des sociétés d'État consolidées

Ce compte inscrit les créances des sociétés d'État consolidées.

Le tableau 7.8 présente le classement chronologique des autres débiteurs pour la période durant laquelle les créances au 31 mars 2004 étaient en souffrance.

TABLEAU 7.8

CLASSEMENT CHRONOLOGIQUE DES AUTRES DÉBITEURS AU 31 MARS

	2004
	$
Jours en souffrance	
0-30	1 108 553 622
31-60	82 279 676
61-90	74 667 489
91-365	306 148 349
Plus de 365	1 700 622 389
Total	3 272 271 525
Sommes à recevoir des sociétés d'État consolidées	234 179 000
Total	3 506 450 525

SECTION 8

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Comptes d'opérations de change

SOMMAIRE

	Page
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes	8.2
Fonds monétaire international—Souscriptions	8.3
Fonds monétaire international—Effets à payer	8.3
Allocations de droits de tirage spéciaux	8.3
État supplémentaire—Compte du fonds des changes	8.4

COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE

Les comptes d'opérations de change représentent les créances et les dettes du gouvernement par suite des opérations de change du Canada. Les créances et les dettes libellées en devises sont présentées au 31 mars en dollars canadiens correspondants. Les revenus de placement des comptes d'opérations de change ainsi que les gains et pertes nets résultant de la conversion des éléments d'actif nets libellés en devises, en dollars canadiens correspondants au 31 mars, sont inscrits à titre de revenus des opérations en devises à l'état des résultats et du déficit accumulé.

Le tableau 8.1 présente la continuité de chaque compte d'opérations de change, en montrant les soldes d'ouverture et de clôture, de même que les paiements et autres débits, et les rentrées et autres crédits. Cependant, on doit noter que ce tableau exclut la dette non échue à payer en devises, au montant de 20 542 millions de dollars au 31 mars 2004 (21 141 millions de dollars au 31 mars 2003); le détail portant sur cette dette est présenté à la section 6 de ce volume. Une description narrative est fournie pour les comptes présentés dans certains tableaux. Cette description suit le même ordre de présentation que celui des tableaux respectifs.

TABLEAU 8.1

COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE

	1er avril 2003	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes, tableau 8.2	44 848 860 116	20 346 434 474	23 949 006 132	41 246 288 458
Fonds monétaire international—Souscriptions	12 942 262 089		757 006 767	12 185 255 322
	57 791 122 205	*20 346 434 474*	*24 706 012 899*	*53 431 543 780*
Moins :				
Fonds monétaire international—Effets à payer	7 270 088 749	1 255 934 615	1 592 000 000	7 606 154 134
Allocations de droits de tirage spéciaux	1 571 399 321	58 493 508		1 512 905 813
	8 841 488 070	*1 314 428 123*	*1 592 000 000*	*9 119 059 947*
Total	48 949 634 135	21 660 862 597	26 298 012 899	44 312 483 833

Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes

Ce compte inscrit les avances effectuées par le gouvernement au Compte du fonds des changes, en monnaie canadienne et en autres devises, pour l'achat d'or, de devises et de titres, et de droits de tirage spéciaux (DTS).

Le Compte du fonds des changes est géré en vertu des dispositions de la *Loi sur la monnaie*. Conformément à cette *Loi*, les états financiers vérifiés du Compte du fonds des changes sont préparés pour chaque année civile. Les états financiers au 31 décembre 2003, de même que le rapport du vérificateur général, se trouvent à la fin de cette section.

Le tableau 8.2 présente les réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes au 31 mars 2004, ainsi que les avances faites à celui-ci. L'or que détient le Compte est comptabilisé à raison de 35 DTS l'once (67,95 $ CAN au 31 mars 2004 et 70,58 $ CAN au 31 mars 2003).

En 2003-2004, les paiements et autres débits comprenaient des avances au Compte du fonds des changes de 19 967 millions de dollars et un redressement de 379 millions de dollars afin de reconnaître les revenus nets du Compte du fonds des changes pour la période du 1er janvier au 31 mars. Les rentrées et autres crédits se composaient de remboursements d'avances de 21 571 millions de dollars et un redressement net dû à la réévaluation de 2 378 millions de dollars.

TABLEAU 8.2

RÉSERVES DE LIQUIDITÉS INTERNATIONALES DÉTENUES DANS LE COMPTE DU FONDS DES CHANGES

(en millions de dollars)

	31 mars 2004	31 mars 2003
Disponibilités à vue en dollars US	136	146
Dépôts à court terme en dollars US	2 454	4 112
Placements en dollars US	17 983	18 988
Dépôts à court terme en euro	147	481
Placements en euro	18 046	18 651
Dépôts à court terme en yen japonais	103	102
Disponibilités à vue en yen japonais	1 259	1 247
Droits de tirage spéciaux	1 111	1 085
Or	7	36
Disponibilités à vue en dollars canadiens		1
Total	41 246	44 849
Les avances sur le Trésor étaient libellées comme suit :		
Dollars US (2004, 18 771 millions de dollars US; 2003, 19 529 millions de dollars US)	24 615	28 665
Euro	17 394	18 460
Yen japonais	1 358	1 344
Droits de tirage spéciaux (2004, 610 millions DTS; 2003, 610 millions DTS)	(1 184)	(1 230)
Dollars canadiens	(1 316)	(3 345)
Total des avances sur le Trésor	40 867	43 894
Total des revenus nets du 1er janvier au 31 mars	379	955
Total	41 246	44 849

Fonds monétaire international—Souscriptions

Ce compte inscrit la valeur de la souscription du Canada (sa «quote-part») au capital du Fonds monétaire international (FMI).

Le montant par lequel le total des souscriptions et des prêts du Canada au FMI en vertu de facilités de financement spéciales dépasse les avoirs en dollars canadiens du FMI, représente le montant des devises que le Canada est autorisé à tirer du FMI sur demande aux fins de sa balance des paiements. La souscription est exprimée en fonction de DTS, une unité de compte définie en fonction d'un ensemble de quatre grandes devises, l'euro, le dollar US, la livre sterling et le yen japonais.

Le Canada a accumulé ses souscriptions au FMI au moyen de règlements en dollars canadiens, en or et en DTS. Des versements annuels sont effectués au FMI ou sont reçus de celui-ci, advenant une dépréciation ou un accroissement de la valeur du dollar canadien face aux DTS. Ces versements sont faits dans le but de maintenir la valeur en DTS des avoirs en dollars canadiens du FMI.

En 2003-2004, les rentrées et autres crédits se composaient d'un rajustement de maintien de valeur de 180 millions de dollars et en un redressement dû à la réévaluation de 577 millions de dollars.

Fonds monétaire international—Effets à payer

Ce compte inscrit les effets non négociables, non productifs d'intérêts émis par le gouvernement au FMI. Ces effets sont payables à vue et sont sujets à être remboursés ou émis de nouveau, selon les besoins du FMI pour de la monnaie canadienne.

Les avoirs en dollars canadiens du FMI comprennent ces effets et un solde minime d'exploitation (tout d'abord égal à un quart de un pour cent de la souscription du Canada) qui est mis en dépôt à la Banque du Canada. En 2003-2004, les effets à payer au FMI ont augmenté de 336 millions de dollars.

Allocations de droits de tirage spéciaux

Ce compte inscrit la valeur des DTS alloués au Canada par le FMI. Le droit de tirage spécial est une unité monétaire internationale créée par le FMI et allouée aux pays participant à son Département des droits de tirage spéciaux. Il représente une dette du Canada, puisque celui-ci peut être appelé à rembourser ces allocations, dans certains cas, en partie ou en entier.

À titre d'élément d'actif, les DTS représentent les droits d'acheter des devises d'autres pays participant au Département des droits de tirage spéciaux du FMI, ainsi que d'effectuer des paiements au FMI. Tous les DTS alloués au Canada par le FMI ont été soit utilisés pour régler les souscriptions au FMI, ou soit avancés au Compte du fonds des changes.

Le FMI n'a effectué aucune allocation de DTS au Canada au cours de l'exercice. En 2003-2004, les paiements et autres débits consistaient en un redressement dû à la réévaluation de 58 millions de dollars.

ÉTAT SUPPLÉMENTAIRE

Compte du fonds des changes

LA RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION RELATIVEMENT AUX ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité des états financiers du Compte du fonds des changes (CFC) ainsi que de l'information contenue dans le Rapport annuel incombe au ministère des Finances. Les activités du CFC sont régies par les dispositions de la partie II de la *Loi sur la monnaie*. La Banque du Canada gère le CFC en sa qualité d'agent financier.

Les états financiers ont été préparés conformément aux conventions comptables énoncées à la note 2 aux états financiers, qui concordent avec celles adoptées par le gouvernement canadien. Par ailleurs, ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le ministère des Finances établit les politiques relatives aux opérations et aux placements du CFC ainsi qu'aux activités comptables correspondantes. Il s'assure également que les activités du CFC sont conformes aux dispositions de la *Loi sur la monnaie*.

La Banque du Canada effectue des opérations pour le CFC et tient des registres de façon à fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité des états financiers. La Banque soumet au ministère des Finances un rapport sur la situation financière du CFC et sur les résultats de ses opérations.

La vérificatrice générale du Canada effectue une vérification indépendante des états financiers du CFC et présente au ministre des Finances un compte rendu des résultats de sa vérification.

Le Rapport annuel du Compte du fonds des changes est déposé au Parlement de même que les états financiers, lesquels font également partie des *Comptes publics du Canada*, et ils sont remis au Comité permanent des comptes publics aux fins d'examen.

Le premier sous-gouverneur,
Banque du Canada,
PAUL JENKINS

Le sous-ministre,
ministère des Finances,
KEVIN G. LYNCH

La comptable en chef,
Banque du Canada,
S. VOKEY, CA

Ottawa, Canada

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU MINISTRE DES FINANCES

J'ai vérifié le bilan du Compte du fonds des changes au 31 décembre 2003 et l'état des revenus de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire aux articles 20 et 21 de la *Loi sur la monnaie*. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Compte. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Compte au 31 décembre 2003 ainsi que de ses revenus et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux conventions comptables énoncées à la note 2 aux états financiers, qui sont conformes à celles du gouvernement du Canada.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par le ministre des Finances afin de satisfaire aux articles 20 et 21 de la *Loi sur la monnaie* tels qu'énoncés à la note 2 aux états financiers. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

De plus, à mon avis, les opérations du Compte dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie II de la *Loi sur la monnaie*.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Douglas G. Timmins, CA
vérificateur général adjoint

Ottawa, Canada
le 12 mars 2004

Compte du fonds des changes—*Suite*

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2003
(en millions de dollars)

ACTIFS	2003		2002	
	É-U	CAN	É-U	CAN
Avoirs libellés en dollars É-U				
Encaisse et dépôts à court terme	2 277	2 952	2 529	3 990
Titres négociables (notes 5 et 6)	12 812	16 611	14 635	23 088
	15 089	19 563	17 164	27 078
Avoirs libellés en d'autres devises				
Encaisse et dépôts à court terme (note 7)	89	116	134	211
Titres négociables (notes 5 et 7)	15 261	19 786	13 899	21 928
	15 350	19 902	14 033	22 139
Avoirs libellés en droits de tirage spéciaux				
Droits de tirage spéciaux (note 8)	842	1 090	719	1 134
Or et prêts d'or (note 9)	6	7	28	45
	848	1 097	747	1 179
Réserves officielles de liquidités internationales	31 287	40 562	31 944	50 396

DÛ AU TRÉSOR	2003	2002
	CAN	CAN
Avances (note 10)	37 599	47 668
Revenus nets pour l'exercice	2 963	2 728
	40 562	50 396

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :

Le premier sous-gouverneur,
Banque du Canada,
PAUL JENKINS

Le sous-ministre,
ministère des Finances,
KEVIN G. LYNCH

La comptable en chef,
Banque du Canada,
S. VOKEY, CA

Compte du fonds des changes—*Suite*

ÉTAT DES REVENUS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2003
(en millions de dollars canadiens)

	2003	2002
Revenus de placements		
Titres négociables	1 931	2 110
Encaisse et dépôts à court terme	49	91
Droits de tirage spéciaux	21	23
Or		4
	2 001	2 228
Autres revenus		
Gains nets provenant de la vente d'or	205	175
Gains nets de change	757	325
	962	500
Revenus nets pour l'exercice, dus au Trésor	2 963	2 728

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2003

1. Pouvoir et objectif

Le Compte du fonds des changes (CFC) est régi par la partie II de la *Loi sur la monnaie*. Le CFC est tenu au nom du ministre des Finances et administré par la Banque du Canada en sa qualité d'agent financier. La *Loi sur la gestion des finances publiques* ne s'applique pas au CFC.

La *Loi* confère au CFC le mandat d'aider à contrôler et à préserver la valeur externe du dollar canadien, et le ministre des Finances acquiert ou vend pour le CFC les avoirs jugés appropriés à cette fin en vertu de la *Loi sur la monnaie*. Le CFC est habilité à investir dans des instruments approuvés par le ministre des Finances conformément à la *Loi*.

Les objectifs du CFC sont de répondre aux besoins de trésorerie généraux du gouvernement et de favoriser un comportement ordonné du marché du dollar canadien. En septembre 1998, le ministère des Finances et la Banque du Canada ont décidé de ne plus intervenir de façon prévisible ou automatique sur le marché des changes (vente ou achat de devises et achat ou vente de dollars canadiens lorsque le taux de change subit l'influence des forces du marché). Selon l'approche suivie à l'heure actuelle, la Banque du Canada intervient lorsqu'elle le juge à propos.

Les revenus de l'exercice doivent être versés au Trésor du gouvernement du Canada au cours des trois mois suivant la fin de l'exercice, conformément à la *Loi sur la monnaie*.

2. Principales conventions comptables

Tel que le prévoit la *Loi sur la monnaie*, les états financiers du CFC sont préparés conformément aux conventions comptables qu'utilise le gouvernement du Canada pour établir ses états financiers. Les états financiers du CFC sont préparés pour le ministre des Finances en conformité avec les articles 20 et 21 de la *Loi sur la monnaie*.

La méthode de comptabilité utilisée dans les états financiers du CFC diverge des principes comptables généralement reconnus du Canada du fait que le coût théorique des avances n'est pas déclaré. Les avances sont consenties sans intérêt selon les modalités prescrites par le gouverneur en conseil, et seules les opérations relatives aux actifs sont inscrites au CFC. Les principales conventions comptables du CFC sont énoncées ci-dessous.

a) Présentation des états financiers

Les états financiers ont pour objet de faire rapport au Parlement sur les opérations du CFC conformément à la *Loi sur la monnaie*. La Banque du Canada peut, au nom du ministre des Finances, faire des opérations sur des actifs, notamment vendre, prêter ou emprunter ces derniers, selon les modalités prescrites par la *Loi*. L'entité déclarante du CFC est limitée aux opérations permises par la *Loi sur la monnaie* et à la catégorie de frais déterminée par le ministre selon l'autorisation prévue par la loi. À cette fin, les opérations suivantes sont inscrites au CFC :

Le produit, les gains et les intérêts de toute opération relative aux actifs sont portés au crédit du CFC, ainsi que les sommes reçues à l'échéance des valeurs, dépôts ou billets détenus pour ce compte.

Les frais qui, par décision du ministre, se rapportent à l'exploitation du CFC sont imputés sur celui-ci, à l'exclusion des coûts des services d'administration, de garde et d'agent financier fournis par la Banque du Canada concernant les opérations du CFC et qui ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Le versement, sur le Trésor, d'avances sans intérêt au CFC est autorisé par le ministre, aux conditions fixées par le gouverneur en conseil.

Les revenus nets de l'exercice du CFC sont versés au Trésor ou, s'ils sont négatifs, imputés sur ce dernier.

Les états financiers mettent en lumière tous les changements substantiels dans la trésorerie. Celle-ci n'a donc pas fait l'objet d'un état distinct.

b) Évaluation des actifs

La juste valeur marchande estimative de l'encaisse, des dépôts à court terme et des droits de tirage spéciaux (DTS), lesquels sont inscrits à leur coût et sont généralement détenus jusqu'à l'échéance, est réputée correspondre à la valeur comptable.

Les titres négociables sont ajustés afin de tenir compte de l'amortissement des primes ou des escomptes, le cas échéant, et ils sont comptabilisés au coût après amortissement, comprenant les intérêts courus, ou à la valeur marchande en fin d'exercice, selon le moindre des deux. Les achats et les ventes de titres sont inscrits à la date du règlement des opérations.

Compte du fonds des changes—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2003—*Suite*

Les chiffres relatifs aux titres négociables, aux dépôts à court terme et aux DTS comprennent les intérêts courus. Le DTS est une unité de compte établie par le Fonds monétaire international (FMI), dont la valeur est déterminée par rapport à un panier composé de quatre grandes monnaies.

Le poste *Or et prêts d'or* comprend les intérêts courus sur ces prêts. L'or détenu par le CFC et les prêts d'or sont évalués à 35 DTS l'once troy d'or fin, ce qui s'approche du coût et correspond à la valeur utilisée dans les *Comptes publics du Canada*.

c) Revenus de placement

Les revenus de placement sont enregistrés selon la méthode de la comptabilité d'exercice et comprennent les intérêts gagnés, l'amortissement des primes et des escomptes, les gains et pertes résultant de la vente de titres, les revenus issus de prêts d'or et les revenus découlant des opérations de prêt de titres. Les moins-values liées à l'ajustement (le cas échéant) de la valeur des titres en fonction de leur valeur marchande en fin d'exercice sont déduites des revenus de placements de l'exercice auquel elles se rapportent.

d) Or

Les gains nets provenant de ventes d'or sont enregistrés à la date du règlement des opérations et inclus avec les *Autres revenus* dans l'état des revenus. Les intérêts gagnés sur les prêts d'or sont inscrits selon la méthode de la comptabilité d'exercice, et les primes encaissées sur les ventes d'options d'achat d'or sont comptabilisées lorsqu'elles sont reçues. Ces deux éléments sont inclus dans la catégorie *Revenus de placements* de l'état des revenus.

e) Opérations de prise en pension tripartites

En 2003, le CFC a commencé à avoir recours à des opérations de prise en pension tripartites. Celles-ci sont des opérations sur titres du marché monétaire dans le cadre desquelles le CFC prête des fonds garantis à des contreparties désignées aux taux du marché en vigueur. Les effets remis en nantissement de ces opérations sont détenus par un dépositaire. Les opérations de prise en pension tripartites sont inscrites au bilan dans la catégorie *Encaisse et dépôts à court terme*. Le chiffre indiqué comprend les montants auxquels les titres ont été prêtés à l'origine ainsi que les intérêts courus. Les revenus issus de ces opérations sont inclus dans la catégorie *Revenus de placements* de l'état des revenus.

f) Conversion des devises et des DTS

Les actifs et les avances libellés en devises et en DTS sont convertis à leurs équivalents en dollars canadiens et en dollars É-U en fonction des taux de change suivants, lesquels étaient en vigueur à la fin de l'exercice :

	Dollars canadiens	
	2003	2002
Dollar É-U	1,29650	1,57760
Euro	1,62820	1,65680
Yen japonais	0,01207	0,01328
Droit de tirage spécial	1,92656	2,13699

Les gains ou pertes découlant de la conversion des actifs et des avances libellés en devises et en DTS, ainsi que des opérations effectuées au cours de l'exercice, sont enregistrés comme *Gains nets de change* et inclus avec les *Autres revenus* dans l'état des revenus. Les gains ou pertes de change non réalisés résultant des opérations de couverture sont également comptabilisés avec les *Gains nets de change*.

Les revenus de placements en devises et en DTS sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date où ils sont gagnés.

3. Opérations officielles du gouvernement

Les opérations officielles du gouvernement consistent en des achats et des ventes de dollars canadiens contre des devises. Ces opérations ont pour objet de favoriser un déroulement ordonné sur le marché des opérations visant le dollar canadien ou de satisfaire les besoins nets du gouvernement en devises. Depuis septembre 1998, il n'y a eu aucune opération visant à modérer les variations du cours du dollar canadien.

La majorité, mais non la totalité, des réserves officielles de devises internationales du Canada sont versées dans le CFC. Celui-ci renferme environ 89 pour cent (contre 90 pour cent en 2002) des réserves officielles canadiennes.

4. Gestion du risque et instruments financiers

Le rôle du CFC à titre de principal dépositaire des réserves officielles de liquidités internationales du Canada détermine la nature des actifs détenus et des opérations menées, ainsi que l'utilisation qui est faite des instruments financiers.

Pour assurer une diversification prudente du portefeuille du CFC en matière de risque de crédit, les lignes directrices relatives aux placements établissent des plafonds pour les avoirs selon la catégorie d'émetteurs (États souverains, organismes gouvernementaux, institutions supranationales ou institutions financières commerciales) et par type d'instruments; d'autres limites s'appliquent au montant qui peut être engagé auprès d'un même émetteur ou d'une même contrepartie.

Compte du fonds des changes—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2003—*Suite*

Aux termes des lignes directrices relatives aux placements établies par le ministre des Finances, le CFC peut détenir des titres de dette, libellés dans les monnaies désignées dans ces lignes, qui sont émis par des États souverains jouissant d'une cote de crédit élevée et par des organismes représentant ces États, ainsi que par des organisations supranationales. Ces titres doivent avoir une cote de crédit A- ou supérieure décernée par deux des quatre agences d'évaluation désignées (Standard and Poor's, Moody's, Fitch et Dominion Bond Rating Service); une des agences doit nécessairement être Standard and Poor's ou Moody's. Le CFC peut également effectuer des dépôts ou d'autres opérations auprès d'institutions financières commerciales jouissant d'une cote de crédit semblable, l'échéance de ces dépôts ne devant pas dépasser trois mois.

On réduit les risques de taux d'intérêt et de change en appariant la structure de duration des actifs du CFC et les devises dans lesquelles ils sont libellés avec les emprunts en devises correspondants du gouvernement du Canada.

Dans le cadre du programme de prêt de titres, les agents ne peuvent prêter des titres, à hauteur d'un montant maximal prescrit, qu'à des contreparties figurant sur une liste approuvée par le gouvernement. Chaque emprunteur doit conclure un accord de prêt de titres avec l'un des agents. Les emprunteurs sont également tenus de donner des garanties pour les titres empruntés, selon une liste sélective approuvée par le gouvernement. Les garanties admissibles se limitent à certains types de titres et à certaines échéances et cotes de crédit. Les agents fournissent aussi une indemnité en cas de défaillance de l'emprunteur. Le CFC conclut des prêts de titres afin d'obtenir un rendement accru sur les placements.

5. Structure des placements en devises selon l'échéance

	2003						2002
	Valeur nominale				Prime décote avant amortissement et intérêts courus	Coût après amortissement	Coût après amortissement
	Moins de 6 mois	6 à 12 mois	1 à 5 ans	Plus de 5 ans			
	(en millions de dollars É-U)						
Avoirs en dollars É-U							
Titres du gouvernement	3 200				(5)	3 195	3 114
Autres titres	1 375	1 265	5 248	1 504	225	9 617	11 521
Total des avoirs en dollars É-U	4 575	1 265	5 248	1 504	220	12 812	14 635
Autres devises							
Avoirs en euros							
Autres titres	521	927	6 539	5 838	501	14 326	13 053
Avoirs en yens							
Titres du gouvernement			465	465	5	935	846
Total des autres devises	521	927	7 004	6 303	506	15 261	13 899
Total	5 096	2 192	12 252	7 807	726	28 073	28 534

Compte du fonds des changes—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2003—*Suite*

6. Titres négociables libellés en dollars É-U

Titres	2003			2002		
	Valeur nominale	Coût après amortissement		Valeur nominale	Coût après amortissement	
	É-U	É-U	CAN	É-U	É-U	CAN
			(en millions de dollars)			
Gouvernement des États-Unis	3 200	3 193	4 141	3 125	3 114	4 913
Agences fédérales américaines	5 124	5 182	6 718	4 366	4 415	6 965
États souverains et institutions internationales	4 268	4 306	5 583	6 875	6 901	10 886
Intérêts courus		131	169		205	324
	12 592	12 812	16 611	14 366	14 635	23 088
Valeur marchande estimative en fin d'exercice		13 199	17 113		15 316	24 163

La valeur marchande estimative est établie en fonction des cours du marché.

Les prêts de titres sont effectués au nom du CFC par des agents qui les garantissent et se chargent d'obtenir les garanties nécessaires de valeur égale ou supérieure auprès des contreparties admises à ces opérations. À la fin de l'exercice, une portion des avoirs du CFC en titres du gouvernement des États-Unis consistant en 2 250 millions de dollars É-U (valeur nominale) d'obligations du Trésor servait aux opérations de prêt de titres aux institutions financières (contre 2 200 millions en 2002).

7. Actifs libellés en d'autres devises

	Encaisse et dépôts à court terme			
	2003		2002	
	É-U	CAN	É-U	CAN
	(en millions de dollars)			
Euros	13	17	65	102
Yens japonais	76	99	69	109
	89	116	134	211

	Titres négociables					
	2003			2002		
	Valeur nominale	Coût après amortissement		Valeur nominale	Coût après amortissement	
	É-U	É-U	CAN	É-U	É-U	CAN
			(en millions de dollars)			
Euros	13 825	14 326	18 573	12 637	13 053	20 593
Yens japonais	931	935	1 213	842	846	1 335
	14 756	15 261	19 786	13 479	13 899	21 928
Valeur marchande estimative en fin d'exercice		15 862	20 565		14 597	23 028

La valeur marchande estimative est établie en fonction des cours du marché.

Compte du fonds des changes—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2003—*Fin*

8. Droits de tirage spéciaux (DTS)

	2003		2002	
	É-U	CAN	É-U	CAN
	(en millions de dollars)			
Solde à la fin de l'exercice	838	1 087	717	1 130
Intérêts courus	4	3	2	4
	842	1 090	719	1 134

9. Or et prêts d'or

Le CFC a vendu 490 067 onces d'or fin au cours de l'exercice (contre 452 516 onces en 2002).

	2003		2002	
	É-U	CAN	É-U	CAN
	(en millions de dollars)			
Solde à la fin de l'exercice				
Prêts d'or			23	37
Or	6	7	5	8
	6	7	28	45

La valeur comptable et la valeur marchande (basée sur les prix établis sur le marché de Londres) de l'or et des prêts d'or, à l'exclusion des intérêts courus sur les prêts d'or, s'établissaient comme suit en fin d'exercice :

		2003		2002	
		Prix de l'once troy d'or fin	Valeur totale en millions	Prix de l'once troy d'or fin	Valeur totale en millions
Valeur comptable	—$ É-U	52.01	6	47.41	28
	—$ CAN	67.43	7	74.79	45
Valeur marchande	—$ É-U	417.25	45	347.20	208
	—$ CAN	540.96	59	547.74	328

10. Dû au Trésor—Avances

Le CFC se finance au moyen d'avances consenties par le Trésor. L'encours de celles-ci a été limité à un plafond de 60 milliards de dollars canadiens en vertu d'un décret daté du 26 avril 2001. À la fin de l'exercice, les avances (dépôts) s'établissaient comme suit :

	2003	2002
	(en millions de dollars canadiens)	
Dollars É-U	23 898	32 852
Dollars canadiens	(4 347)	(5 447)
Euros	17 920	20 132
Yens japonais	1 303	1 435
Droits de tirage spéciaux	(1 175)	(1 304)
	37 599	47 668

Le produit des emprunts en devises contractés par le Canada et des DTS attribués par le FMI a été avancé au CFC par le Trésor. Les remboursements ultérieurs de la dette en devises sont effectués à l'aide des avoirs du CFC et donnent lieu à une baisse des avances en devises. Les intérêts à payer par le Canada au titre des emprunts en devises et les frais relatifs aux DTS attribués au Canada sont imputés directement au Trésor.

Le CFC a besoin d'avances en dollars canadiens pour régler ses achats de devises. Les ventes de devises donnent lieu à des entrées de dollars canadiens, qui sont versées au Trésor et qui ont pour effet de faire baisser l'encours des avances en dollars canadiens. Des ventes cumulatives nettes de devises se traduisent par des dépôts nets en dollars canadiens au Trésor.

11. Engagements

a) Swaps de devises

Le CFC peut conclure des swaps à court terme de devises avec la Banque du Canada afin d'aider cette dernière dans ses opérations de gestion de trésorerie. Aucun tirage n'a été effectué sur de tels mécanismes en 2003 et un 2002, et il n'y avait aucun engagement découlant de swaps de devises en cours au 31 décembre 2003.

b) Options sur or et contrats à terme

Le ministre des Finances a autorisé la vente d'options d'achat d'or ainsi que la vente d'or à terme sur une partie du stock d'or du CFC. En fin d'exercice, celui-ci n'avait pris aucun engagement de vendre de l'or en vertu de contrats d'option sur or (20 000 onces d'or fin en 2002) ou de contrats à terme (66 millions de dollars É-U en 2002).

c) Contrats de change

Le tableau suivant présente la juste valeur des contrats de change et l'encours de ces contrats au 31 décembre :

	2003		2002	
	Valeur contractuelle	Juste valeur	Valeur contractuelle	Juste valeur
	(en millions de dollars canadiens)			
Ventes à terme	4		2 975	(29)
Achats à terme			2 991	29

La juste valeur estimative des contrats de change est calculée en fonction des taux de change en fin d'exercice. Les contrats qui ont une juste valeur positive sont ceux qui, s'ils étaient réglés immédiatement, résulteraient en un gain. À l'inverse, le règlement immédiat d'un contrat ayant une juste valeur négative entraînerait une perte.

SECTION 9

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Prêts, placements et avances

SOMMAIRE

	Page
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	9.3
États financiers sommaires des sociétés d'État entreprises et autres entr ,rises publiques	9.6
Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	9.12
Échéances et devises des emprunts des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	9.13
Passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	9.13
Engagements contractuels des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	9.14
Aide financière aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques provenant de crédits budgétaires	9.15
Placements de portefeuille	9.16
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement	9.17
Organisations internationales	9.22
Administrations provinciales et territoriales	9.26
Autres prêts, placements et avances	9.30
Provision pour moins-value	9.39

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

Les prêts, placements et avances forment une catégorie d'éléments d'actif représentant les créances acquises sur des tiers et les titres de participation détenus par le gouvernement du Canada obtenus par l'emploi de crédits parlementaires, à l'exception de la portion des soldes de placements représentant les redressements de l'avoir des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques. Certains crédits permettent d'utiliser les remboursements pour des prêts et avances supplémentaires. On retrouve aux sections ministérielles du volume II, les précisions à l'égard de l'emploi des crédits non budgétaires pour les prêts, placements et avances.

Les placements des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques sont comptabilisés selon la méthode modifiée à la valeur de consolidation et portés au coût ajusté selon les profits ou pertes annuels des sociétés et réduits de tout dividende remboursé au gouvernement par celles-ci. Selon l'approche modifiée à la valeur de consolidation, les politiques comptables des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques ne sont pas conformes à celles du gouvernement. De plus, ce dernier présente toutes sommes à recevoir de ou payable à ces sociétés.

D'autres prêts, placements et avances sont enregistrés au coût et font l'objet d'une évaluation annuelle afin de refléter les diminutions de la valeur comptable à la valeur estimative de réalisation. Les opérations conclues en devises sont converties et comptabilisées en dollars canadiens selon les taux de change en vigueur au moment des opérations. À la fin de l'exercice, les soldes de prêts, placements et avances qui proviennent d'opérations conclues en devises sont convertis aux taux de change en vigueur à cette date. Les gains et pertes nets liés à ces prêts consentis à un État souverain sont présentés avec les produits de placements de ces prêts sous les revenus d'autres programmes.

La provision constituée pour refléter les diminutions de la valeur comptable à la valeur estimative de réalisation des créances détenues par le gouvernement a été autorisée par le ministre des Finances et le président du Conseil du Trésor, en vertu du paragraphe 63(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Les revenus encaissés au cours de l'exercice sur les prêts, placements et avances sont crédités aux autres revenus. On trouvera plus de précisions à la section 3 de ce volume ainsi qu'à la section 11 du volume III.

Le tableau 9.1 présente les opérations et les soldes de fin d'exercice concernant les prêts, placements et avances par catégorie.

Certains tableaux de cette section démontrent la continuité des comptes, en présentant les soldes d'ouverture et de clôture, de même que les paiements et autres débits et les rentrées et autres crédits. Une description narrative est fournie pour les comptes présentés dans certains tableaux. Cette description suit le même ordre de présentation que celui des tableaux respectifs.

TABLEAU 9.1

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

	1er avril 2003[1]	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, tableau 9.2	14 554 708 252	2 035 525 011	357 657 440	16 232 575 823
Placements de portefeuille, tableau 9.11	1 240 254 680			1 240 254 680
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement, tableau 9.12	1 678 551 319	360 684 755	933 553 829	1 105 682 245
Organisations internationales, tableau 9.13	13 114 602 656	392 627 262	320 161 926	13 187 067 992
Administrations provinciales et territoriales, tableau 9.14	1 809 543 718	4 033 780 032	1 575 242 300	4 268 081 450
Autres prêts, placements et avances, tableau 9.15	8 600 297 821	4 578 509 049	2 078 078 213	11 100 728 657
	40 997 958 446	11 401 126 109	5 264 693 708	47 134 390 847
Moins : provision pour moins-value	17 250 365 844	745 211 814	1 081 206 893	17 586 360 923
Total	23 747 592 602	12 146 337 923	6 345 900 601	29 548 029 924

[1] Certaines données comparatives ont été modifiées pour refléter la présentation de l'exercice en cours.

Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques

Les prêts, placements et avances aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques représentent le solde des créances du gouvernement acquises sur des sociétés relativement au fonds de roulement, aux dépenses en capital et autres; de la participation au capital-actions des sociétés; et des prêts et avances aux sociétés en vue de prêts à des tiers.

Une société d'État représente une société d'État mère ou une filiale en propriété exclusive; une société d'État mère est une personne morale appartenant directement à cent pour cent à Sa Majesté; une filiale en propriété exclusive est une personne morale appartenant à cent pour cent à une ou plusieurs sociétés d'État mères, soit directement ou indirectement, par l'intermédiaire de filiales.

Les sociétés d'État entreprises sont une catégorie d'entreprises publiques définies comme étant les sociétés d'État qui ne sont pas dépendantes de crédits parlementaires et dont l'activité première et la principale source de revenus consiste en la vente de biens et la prestation de services à des tiers. Celles-ci incluent certaines sociétés d'État énumérées à la partie I, toutes les sociétés d'État énumérées à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, et la Banque du Canada. L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada, bien que société d'État, ne fait pas partie du périmètre comptable du gouvernement puisqu'il a pour mandat de gérer un portefeuille d'investissement pour le Régime de pensions du Canada qui est lui-même exclu du périmètre comptable.

Il existe aussi un certain nombre d'entreprises publiques financièrement autonomes qui ne sont pas des sociétés d'État au sens de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, mais qui sont détenues ou contrôlées par le gouvernement et qui doivent ultimement rendre compte au Parlement par l'entremise d'un ministre d'État pour la conduite de leurs activités. Celles-ci sont identifiées comme «autres entreprises publiques» et incluent la Commission canadienne du blé et les diverses administrations portuaires.

La majorité des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques sont mandataires de Sa Majesté pour la poursuite de la totalité ou d'une partie de leurs activités. Ce statut est accordé selon une des façons suivantes :

i) désignation par le Parlement, par suite d'une loi spéciale de constitution;

ii) autorisation législative; ou,

iii) proclamation selon la *Loi sur le fonctionnement des sociétés du secteur public*.

De plus amples informations sur les affaires et activités de toutes les sociétés d'État «mères» et des informations sur toutes les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts sont présentées dans le *Rapport annuel de la Présidente du Conseil du Trésor au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*. Une compilation des états financiers vérifiés des sociétés d'État mères, bien que ne faisant plus partie intégrante de ce Rapport, est également disponible sur demande.

Le tableau 9.2 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les divers genres de prêts, placements et avances accordés aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques.

TABLEAU 9.2
SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES

	1er avril 2003	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Placements—				
Placements et profits pertes accumulés (tableau 9.4)	9 109 120 949	1 868 179 000		10 977 299 949
Prêts et avances—				
Société canadienne d'hypothèques et de logement—				
Habitation	3 628 607 049		116 038 600	3 512 568 449
Immeubles	65 968 785		3 916 871	62 051 914
Programmes conjoints	1 039 432 963		35 829 786	1 003 603 177
Ensembles d'habitation destinés à des étudiants	238 087 690		9 392 998	228 694 692
Projets de traitement des eaux d'égout	411 365 909		49 250 852	362 115 057
Aide pour l'accession à la propriété	24 572 594		4 661 765	19 910 829
	5 408 034 990		*219 090 872*	*5 188 944 118*
Autres—				
Société immobilière du Canada Limitée	37 552 313	19 996 511	21 447 068	36 101 756
Commission canadienne du lait		147 349 500	117 119 500	30 230 000
	37 552 313	*167 346 011*	*138 566 568*	*66 331 756*
Total—Prêts et avances	5 445 587 303	167 346 011	357 657 440	5 255 275 874
Total	14 554 708 252	2 035 525 011	357 657 440	16 232 575 823

Les détails des résultats et de la situation financière des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques sont présentés aux tableaux 9.3 à 9.5. De plus, ces tableaux démontrent la ventilation de l'avoir de chaque société entre les profits et pertes accumulés, le surplus d'apport et le capital-actions, de même que les détails des placements du gouvernement selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

De plus, le gouvernement du Canada a consenti des prêts et des avances à diverses sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques. Une description des prêts en circulation au 31 mars 2004 ou 2003 est fournie ci-dessous.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

La Société a été constituée, le 1er janvier 1946, par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*. Le mandat de la Corporation, tel qu'indiqué dans la *Loi nationale sur l'habitation*, est de promouvoir la construction de nouvelles habitations, la réparation et la modernisation d'habitations existantes et l'amélioration des conditions de vie et de logement. Des avances ont été accordées à la Société canadienne d'hypothèques et de logement afin d'appuyer divers programmes entrepris par la Société.

Habitation

Les avances accordées pour les habitations à loyer modéré (HLM) portent intérêt à des taux de 4,125 pour cent à 16,10 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 1 à 50 ans, avec des versements entre le 30 juin 2004 et le 31 mars 2037.

Immeubles

Les avances accordées en vue de l'acquisition et du développement de biens immobiliers portent intérêt à des taux de 9,50 pour cent à 15 pour cent par année, et sont remboursables sur une période s'échelonnant sur 50 ans, avec le versement final le 30 juin 2036.

Programmes conjoints

Les avances accordées permettant d'entreprendre des programmes d'habitation conjointement avec les provinces portent intérêt à des taux de 3,5 pour cent à 17,96 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 1 à 50 ans, avec des versements entre le 30 juin 2004 et le 30 juin 2038.

Ensembles d'habitation destinés à des étudiants

Les avances accordées pour les ensembles d'habitation destinés à des étudiants portent intérêt à des taux de 5 pour cent à 10,05 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 20 à 50 ans, avec des versements entre le 30 juin 2004 et le 31 mars 2030.

Projets de traitement des eaux d'égout

Les avances accordées pour faciliter l'aménagement ou l'agrandissement de projets de traitement des eaux d'égout et la construction de collecteurs d'égouts pluviaux portent intérêt à des taux de 5 pour cent à 10,38 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 20 à 50 ans, avec des versements entre le 30 juin 2004 et le 31 mars 2023.

Aide pour l'accession à la propriété

Les avances accordées pour habitation occupée par le propriétaire portent intérêt à des taux de 8,58 pour cent à 8,68 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 18 à 20 ans, avec des versements entre le 30 juin 2004 et le 31 décembre 2008.

Société immobilière du Canada Limitée

La Société immobilière du Canada Limitée (à l'origine la Société immobilière des Travaux publics Limitée) a été constituée en vertu de la *Loi sur les compagnies* en 1956 et a été continuée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société mène ses activités par l'entremise de la Société immobilière du Canada CLC Limitée (CLC), sa principale filiale en propriété exclusive. L'objectif premier de la CLC est d'exécuter, par une gestion ordonnée et axée sur des pratiques commerciales, un programme de liquidation de biens immobiliers fédéraux et de gestion de certains biens immobiliers de choix. Pour réaliser cet objectif, la CLC peut gérer, mettre en valeur et aliéner des biens immobiliers, en tant que propriétaire ou société mandataire du gouvernement.

La CLC a acquis un certain nombre de biens immobiliers du gouvernement en contrepartie de l'émission de billets. Ces billets ne portent pas intérêt et sont remboursables à même le produit de la vente des biens pour lesquels ils ont été émis. Les billets ont été actualisés au taux d'intérêt débiteur du Trésor applicable aux sociétés d'État et ont été enregistrés à leur valeur actualisée.

Au cours de l'exercice, de nouveaux billets totalisant 15,6 millions de dollars ont été émis. Un montant de 14,7 millions de dollars a été remboursé au cours de l'exercice et un montant de 3,9 millions de dollars a été amorti aux revenus. Le solde de ce compte représente le solde des billets à recevoir net de l'escompte non amorti correspondant.

Commission canadienne du lait

La Société a été établie par la *Loi sur la Commission canadienne du lait*, afin d'offrir, aux producteurs efficaces de lait et de crème, l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement, et d'assurer aux consommateurs de produits laitiers, un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de qualité.

Des prêts ont été consentis à la Société, pour financer le commerce fait par rapport aux produits laitiers. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 300 000 000 $.

Les prêts portent intérêt à des taux de 2,1146 pour cent à 3,3657 pour cent par année, et sont remboursables au cours de l'exercice qui suit la date d'emprunt.

Intérêt payé au gouvernement

L'intérêt payé au gouvernement du Canada afférent à ces prêts au cours des exercices terminés le 31 mars 2004 et 2003 est le suivant :

	2004	2003
	(en millions de dollars)	
Société—		
Société canadienne d'hypothèques et de logement	481,6	502,4
Commission canadienne du lait	0,6	1,2
Corporation commerciale canadienne		0,1
Total	482,2	503,7

États financiers sommaires des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques

Les tableaux qui suivent présentent les détails des actifs, passifs, revenus et charges des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques.

Les tableaux 9.3 à 9.5 présentent les actifs, passifs, revenus, charges et les changements dans l'avoir des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques regroupés en cinq secteurs. Le secteur compétitifs, autonomes des sociétés comprend les sociétés énumérées à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et les autres entreprises publiques autonomes et compétitives.

Pour les sociétés ayant une autre fin d'exercice, les données sont fondées sur des états financiers intérimaires non vérifiés préparés conformément aux plus récents états financiers vérifiés.

Les tableaux résument les opérations financières et les résultats d'exploitation de chacune des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, selon leurs propres conventions comptables. La majorité des sociétés d'État entreprises suivent les principes comptables généralement reconnus (PCGR) que l'on retrouve dans les entreprises du secteur privé, tels que publiés dans le *Manuel de l'Institut canadien des comptables agréés*.

Les actifs financiers comprennent l'encaisse, les débiteurs, les prêts et les placements. Les actifs financiers sont répartis entre les autres tiers et le gouvernement et les sociétés d'État. Les actifs financiers provenant du gouvernement et des sociétés d'État représentent des débiteurs et des prêts et placements entre apparentés. Les actifs non financiers représentent la fraction non amortie des immobilisations, du stock et des charges payées d'avance tels que les immeubles, la machinerie et l'équipement en usage ou en construction, les stocks et les autres éléments de dépense qui seront passés en charges lorsque consommés. Les éléments de passif comprennent les créditeurs, les emprunts et autres dettes. Les passifs sont répartis entre les tiers et le gouvernement et les sociétés d'État. Les emprunts auprès de tiers représentent les montants à rembourser à des institutions financières et autres investisseurs. Les autres éléments de passif représentent des obligations qui découlent des achats, des avantages futurs des employés et des prestations de retraite, des intérêts courus sur emprunts, des contrats de location-acquisition et autres créditeurs. Les éléments de passif provenant du gouvernement et des sociétés d'État représentent des créditeurs et des emprunts entre apparentés.

Les revenus comprennent l'aide financière reçue ou à recevoir du gouvernement relativement aux opérations de l'exercice en cours lorsqu'il y a lieu. Les charges sont réparties entre les tiers et le gouvernement et les sociétés d'État. Les redressements de l'avoir et autres comprennent des redressements aux exercices antérieurs ainsi que divers items tels qu'inscrits par les sociétés. Les opérations dans l'avoir avec le gouvernement comprennent les dividendes déclarés ainsi que les virements de bénéfices au gouvernement, de même que l'apport de capitaux par le gouvernement. Toutes opérations intergouvernementales sont éliminées conformément au redressement de la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation.

Ces tableaux comprennent l'information financière des sociétés d'État entreprises mères, des filiales non consolidées en propriété exclusive et d'autres entreprises publiques.

Les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques sont classées comme étant soit mandataires, soit non mandataires de l'État. Le statut de mandataire peut être explicitement énoncé dans les lois de constitution ou conféré selon les dispositions de la *Loi sur le fonctionnement des compagnies de l'État*. Dans certains cas le statut de mandataire peut aussi être restreint à certaines activités désignées d'une société.

Le tableau 9.10 fournit un sommaire de l'aide financière aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques provenant de crédits budgétaires du gouvernement pour l'exercice clos le 31 mars 2004.

TABLEAU 9.3

ÉTATS FINANCIERS CUMULÉS SOMMAIRES PAR SECTEUR DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES

(en milliers de dollars)

	Compétitifs, autonomes	Banque du Canada	Crédit et assurance	Commercialisation	Autres	Total
ACTIFS ET PASSIFS AU 31 MARS 2004						
Actifs						
Financiers—						
Tiers	2 058 410	279 159	62 985 765	6 623 402	27 670	71 974 406
Gouvernement et sociétés d'État	950 620	41 445 477	4 380 326	86 819	16 702	46 879 944
Total des actifs financiers	3 009 030	41 724 636	67 366 091	6 710 221	44 372	118 854 350
Actifs non financiers	4 503 462	644 719	849 311	817 511	12 915	6 827 918
Total des actifs tels que déclarés	7 512 492	42 369 355	68 215 402	7 527 732	57 287	125 682 268
Redressements d'élimination	35 039		(141 091)		5	(106 047)
Total des actifs	7 547 531	42 369 355	68 074 311	7 527 732	57 292	125 576 221
Passifs						
Tiers—						
Emprunts	402 623		44 130 708	6 175 602	2 015	50 710 948
Billets non réglés de la Banque du Canada et montants dus aux déposants		40 073 204				40 073 204
Autres passifs	3 485 100	450 722	10 590 904	1 279 468	339 376	16 145 570
Gouvernement et sociétés d'État	223 770	1 815 429	5 448 435	32 698	148 867	7 669 199
Total des passifs	4 111 493	42 339 355	60 170 047	7 487 768	490 258	114 598 921
Avoir du Canada tel que déclaré	3 400 999	30 000	8 045 355	39 964	(432 971)	11 083 347
Redressements d'élimination	35 039		(141 091)		5	(106 047)
Avoir du Canada	3 436 038	30 000	7 904 264	39 964	(432 966)	10 977 300
Total des passifs et de l'avoir	7 547 531	42 369 355	68 074 311	7 527 732	57 292	125 576 221
Passif éventuel	3 550		2 796 030		1 773	2 801 353
Engagements contractuels	1 348 954		4 605 802	22 015	5 955	5 982 726
REVENUS, CHARGES ET AUTRES VARIATIONS DE L'AVOIR POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2004						
Revenus						
Tiers	7 148 045		5 179 812	3 401 817	123 340	15 853 014
Gouvernement et sociétés d'État—						
Aide financière				16 274	62 800	79 074
Autres	442 234	1 753 889	332 289			2 528 412
Total des revenus	7 590 279	1 753 889	5 512 101	3 418 091	186 140	18 460 500
Charges						
Tiers	6 936 619		3 034 899	3 408 029	138 995	13 518 542
Gouvernement et sociétés d'État	174 615		1 001 193	6 245	18 006	1 200 059
Total des charges	7 111 234		4 036 092	3 414 274	157 001	14 718 601
Bénéfice net/ou perte nette (-) pour l'exercice	479 045	1 753 889	1 476 009	3 817	29 139	3 741 899
Avoir du Canada, au début de l'exercice	3 003 416	30 000	6 580 025	40 777	(462 110)	9 192 108
Redressements	(3 499)			(4 630)		(8 129)
Redressements d'élimination	35 039		(141 091)		5	(106 047)
Opérations avec le gouvernement portant sur l'avoir—						
Dividendes	(141 963)	(1 753 889)	(10 679)			(1 906 531)
Capital	64 000					64 000
Avoir du Canada, à la fin de l'exercice	3 436 038	30 000	7 904 264	39 964	(432 966)	10 977 300

TABLEAU 9.4

SITUATION FINANCIÈRE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES — ACTIFS ET PASSIFS AU 31 MARS 2004

(en milliers de dollars)

	Actifs			
	Financiers			
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques[1]	Tiers	Gouvernement et sociétés d'État	Non financiers	Total des actifs
Compétitifs, autonomes				
Administration du pont Blue Water	13 413	50 522	111 402	175 337
Corporation de développement des investissements du Canada	12 657	61 118		73 775
Société de gestion Canada Hibernia	77 091	27 755	295 539	400 385
Société immobilière du Canada	83 512	58	266 557	350 127
Parc Downsview Park Inc.[2]	11 761	4 792	8 937	25 490
Société canadienne des postes	1 591 941	662 959	2 335 623	4 590 523
Administration du port de Halifax[3]	8 843	17 344	89 346	115 533
Administration du port de Montréal[3]	10 377	69 537	212 969	292 883
Administration du port de Québec[3]	38 703	175	83 707	122 585
Ridley Terminals Inc.	4 187	45	11 775	16 007
Monnaie royale canadienne	24 229	8 346	107 343	139 918
Administration du port de Saint John[3]	8 758	7 985	62 866	79 609
Administration du port de Toronto[3]	20 222		53 447	73 669
Administration du port de Vancouver[3]	68 539	3 012	487 171	558 722
Autres administrations portuaires canadiennes[3][4]	84 177	36 972	376 780	497 929
Total—Compétitifs, autonomes	*2 058 410*	*950 620*	*4 503 462*	*7 512 492*
Banque du Canada	*279 159*	*41 445 477*	*644 719*	*42 369 355*
Crédit et assurance				
Banque de développement du Canada	8 107 807	97 493	603 918	8 809 218
Société d'assurance-dépôts du Canada	342 692	897 925	1 974	1 242 591
Société canadienne d'hypothèques et de logement	16 412 786	504 459	77 874	16 995 119
Programmes d'assurance	6 571 717	2 597 412	72 565	9 241 694
Fonds de titres hypothécaires garantis	137 687	106 392		244 079
Exportation et développement Canada	21 306 519	106 915	54 502	21 467 936
Financement agricole Canada	10 106 557	69 730	38 478	10 214 765
Total—Crédit et assurance	*62 985 765*	*4 380 326*	*849 311*	*68 215 402*
Commercialisation				
Corporation commerciale canadienne	348 538		2 269	350 807
Commission canadienne du lait—				
Opération de commercialisation	15 682		94 002	109 684
Commission canadienne du blé	6 250 753	86 819	699 179	7 036 751
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	8 429		22 061	30 490
Total—Commercialisation	*6 623 402*	*86 819*	*817 511*	*7 527 732*
Autres				
Administration de pilotage de l'Atlantique	3 020	1 859	2 810	7 689
Société de développement du Cap-Breton	10 722	12 800	4 100	27 622
Administration de pilotage des Grands Lacs	1 605		182	1 787
Administration de pilotage des Laurentides	7 138		2 167	9 305
Administration de pilotage du Pacifique	5 185	2 043	3 656	10 884
Total—Autres	*27 670*	*16 702*	*12 915*	*57 287*
Total	71 974 406	46 879 944	6 827 918	125 682 268
Redressements d'élimination		(106 047)		(106 047)
Total	71 974 406	46 773 897	6 827 918	125 576 221

(1) Toutes les sociétés d'État entreprises mentionnées dans ce tableau sont des sociétés d'État « mères », sauf l'Administration de pilotage des Grands Lacs. L'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada, bien que société d'État, opère sans lien de dépendance avec le gouvernement et gère, au nom du Régime de pensions du Canada, des fonds n'appartenant pas au gouvernement; ainsi, l'Office ne fait pas partie du périmètre comptable. L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public ne fait pas partie de cette liste puisque ses activités sont incluses dans les résultats du gouvernement par le biais de la comptabilisation des régimes de retraite.

(2) Le 3 septembre 2003, Parc Downsview Park Inc. est devenue une société d'État mère.

(3) Les administrations portuaires, quoique n'étant pas des sociétés d'État, sont cependant considérées entreprises publiques et sont mandataires de l'État pour les activités portuaires.

(4) Se compose d'un montant global des administrations portuaires canadiennes de Belledune, Fraser River, Nanaimo, North Fraser, Port Alberni, Prince Rupert, Saguenay, Sept-Îles, St. John's, Thunder Bay, Trois-Rivières et Windsor.

Passifs								
Tiers								
Emprunts	Autres	Gouvernement et sociétés d'État	Total des passifs	Profits/ (pertes) accumulés	Surplus d'apport	Capital-actions	Avoir du Canada	Total des passifs et de l'avoir
108 102	3 779	31	111 912	63 425			63 425	175 337
	14 397		14 397	(683 807)	743 184	1	59 378	73 775
	141 926	14 801	156 727	243 658			243 658	400 385
47 000	36 196	34 597	117 793	87 253	145 081		232 334	350 127
	5 828	1 286	7 114	(624)	19 000		18 376	25 490
108 092	3 148 963	79 031	3 336 086	99 266	1 155 171		1 254 437	4 590 523
6 000	6 472	1 121	13 593	51 083	50 857		101 940	115 533
	25 877	953	26 830	28 790	237 263		266 053	292 883
29 744	5 519	52 924	88 187	11 975	22 423		34 398	122 585
	2 071	157	2 228	(186 263)	64 000	136 042	13 779	16 007
20 724	25 441	4 663	50 828	49 090		40 000	89 090	139 918
	4 118		4 118	13 832	61 659		75 491	79 609
	11 750		11 750	61 919			61 919	73 669
5 425	27 581	33 729	66 735	341 728	150 259		491 987	558 722
77 536	25 182	477	103 195	189 740	204 994		394 734	497 929
402 623	*3 485 100*	*223 770*	*4 111 493*	*371 065*	*2 853 891*	*176 043*	*3 400 999*	*7 512 492*
	40 523 926	*1 815 429*	*42 339 355*		*25 000*	*5 000*	*30 000*	*42 369 355*
7 302 431	275 890	12 438	7 590 759	402 281	27 778	788 400	1 218 459	8 809 218
	561 878	100	561 978	680 613			680 613	1 242 591
10 441 204	1 090 723	5 300 035	16 831 962	138 157	25 000		163 157	16 995 119
	6 702 564	113 810	6 816 374	2 425 320			2 425 320	9 241 694
	111 492	2 294	113 786	130 293			130 293	244 079
17 177 927	1 790 610	19 758	18 988 295	1 496 441		983 200	2 479 641	21 467 936
9 209 146	57 747		9 266 893	440 147	507 725		947 872	10 214 765
44 130 708	*10 590 904*	*5 448 435*	*60 170 047*	*5 713 252*	*560 503*	*1 771 600*	*8 045 355*	*68 215 402*
	310 843		310 843	11 964	28 000		39 964	350 807
911	78 501	30 272	109 684					109 684
6 151 603	882 722	2 426	7 036 751					7 036 751
23 088	7 402		30 490					30 490
6 175 602	*1 279 468*	*32 698*	*7 487 768*	*11 964*	*28 000*		*39 964*	*7 527 732*
	1 901		1 901	3 484	2 304		5 788	7 689
	319 883	148 867	468 750	(441 128)			(441 128)	27 622
	3 369		3 369	(1 664)	82		(1 582)	1 787
1 486	9 281		10 767	(3 941)	2 479		(1 462)	9 305
529	4 942		5 471	4 607	806		5 413	10 884
2 015	*339 376*	*148 867*	*490 258*	*(438 642)*	*5 671*		*(432 971)*	*57 287*
50 710 948	56 218 774	7 669 199	114 598 921	5 657 639	3 473 065	1 952 643	11 083 347	125 682 268
				(106 047)			(106 047)	(106 047)
50 710 948	56 218 774	7 669 199	114 598 921	5 551 592	3 473 065	1 952 643	10 977 300	125 576 221

TABLEAU 9.5

REVENUS, CHARGES ET AUTRES VARIATIONS DE L'AVOIR DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2004

(en milliers de dollars)

	Revenus			
		Gouvernement et sociétés d'État		
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	Tiers	Aide financière[1]	Autres	Total
Compétitifs, autonomes				
Administration du pont Blue Water	25 306			25 306
Corporation de développement des investissements du Canada	376			376
Société de gestion Canada Hibernia	262 370			262 370
Société immobilière du Canada	82 719			82 719
Parc Downsview Park Inc.	5 384		1 184	6 568
Société canadienne des postes	6 292 367		373 464	6 665 831
Administration du port de Halifax	25 532		500	26 032
Administration du port de Montréal	62 365		8 821	71 186
Administration du port de Québec	15 311		576	15 887
Ridley Terminals Inc.	13 538			13 538
Monnaie royale canadienne	178 839		54 062	232 901
Administration du port de Saint John	10 560		508	11 068
Administration du port de Toronto	16 524			16 524
Administration du port de Vancouver	105 166		708	105 874
Autres administrations portuaires canadiennes	51 688		2 411	54 099
Total—Compétitifs, autonomes	*7 148 045*		*442 234*	*7 590 279*
Banque du Canada			*1 753 889*	*1 753 889*
Crédit et assurance				
Banque de développement du Canada	638 190			638 190
Société d'assurance-dépôts du Canada	144 047		26 580	170 627
Société canadienne d'hypothèques et de logement	966 616		140 548	1 107 164
Programmes d'assurance	1 153 375		155 525	1 308 900
Fonds de titres hypothécaires garantis	41 961		3 851	45 812
Exportation et développement Canada	1 607 904		4 739	1 612 643
Financement agricole Canada	627 719		1 046	628 765
Total—Crédit et assurance	*5 179 812*		*332 289*	*5 512 101*
Commercialisation				
Corporation commerciale canadienne	1 123 635	16 274		1 139 909
Commission canadienne du lait				
Opération de commercialisation	206 808			206 808
Commission canadienne du blé	2 011 141			2 011 141
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	60 233			60 233
Total—Commercialisation	*3 401 817*	*16 274*		*3 418 091*
Autres				
Administration de pilotage de l'Atlantique	16 414			16 414
Société de développement du Cap-Breton	2 592	62 800		65 392
Administration de pilotage des Grands Lacs	11 340			11 340
Administration de pilotage des Laurentides	49 030			49 030
Administration de pilotage du Pacifique	43 964			43 964
Total—Autres	*123 340*	*62 800*		*186 140*
Total	15 853 014	79 074	2 528 412	18 460 500
Redressements d'élimination				
Total des résultats nets	15 853 014	79 074	2 528 412	18 460 500
Moins les redressements de l'avoir				
Quote-part des bénéfices annuels				

Les notes complémentaires au tableau 9.4 font partie intégrante de ce tableau.

[1] Cette colonne enregistre seulement le montant reçu ou à recevoir du gouvernement fédéral à titre d'aide financière qui a été crédité aux opérations. Des montants additionnels sont inclus dans «Opérations portant sur l'avoir avec le gouvernement» représentant des crédits reçus par les sociétés pour dépenses en capital et pour les opérations. Les revenus «Autres» comprennent les montants qui découlent de la vente de biens et services, de revenu de placement ainsi que des subventions versées aux sociétés admissibles comme membres d'une catégorie générale de bénéficiaires. L'aide financière globale comptabilisée par les sociétés au cours de l'exercice ne correspond pas aux montants déclarés au tableau 9.10 en raison des différentes conventions comptables suivis.

Charges						Opérations avec le gouvernement portant sur l'avoir		
Tiers	Gouvernement et sociétés d'État	Total	Bénéfice net ou perte nette(–)	Avoir au début de l'exercice	Redressements de l'avoir et autres	Dividendes	Capital	Avoir à la fin de l'exercice
18 512		18 512	6 794	56 631				63 425
6 112		6 112	(5 736)	65 114				59 378
125 459	33 551	159 010	103 360	263 335	(4 037)	(119 000)		243 658
68 765	(3 219)	65 546	17 173	240 280	(20 119)	(5 000)		232 334
7 248	1 063	8 311	(1 743)		20 119			18 376
6 245 115	108 598	6 353 713	312 118	960 219		(17 900)		1 254 437
17 698	972	18 670	7 362	94 578				101 940
58 189	5 846	64 035	7 151	258 902				266 053
13 728	505	14 233	1 654	32 416	328			34 398
13 523	1 039	14 562	(1 024)	(49 197)			64 000	13 779
214 108	19 324	233 432	(531)	89 621				89 090
9 641	243	9 884	1 184	74 307				75 491
16 087		16 087	437	61 482				61 919
72 619	6 312	78 931	26 943	465 044				491 987
49 815	381	50 196	3 903	390 684	210	(63)		394 734
6 936 619	*174 615*	*7 111 234*	*479 045*	*3 003 416*	*(3 499)*	*(141 963)*	*64 000*	*3 400 999*
			1 753 889	*30 000*		*(1 753 889)*		*30 000*
576 233	2 836	579 069	59 121	1 170 017		(10 679)		1 218 459
22 512	6 621	29 133	141 494	539 119				680 613
410 667	616 876	1 027 543	79 621	83 536				163 157
297 048	354 754	651 802	657 098	1 768 222				2 425 320
5 404	8 375	13 779	32 033	98 260				130 293
1 202 045	9 057	1 211 102	401 541	2 078 100				2 479 641
520 990	2 674	523 664	105 101	842 771				947 872
3 034 899	*1 001 193*	*4 036 092*	*1 476 009*	*6 580 025*		*(10 679)*		*8 045 355*
1 135 144	5 578	1 140 722	(813)	40 777				39 964
201 511	667	202 178	4 630		(4 630)			
2 011 141		2 011 141						
60 233		60 233						
3 408 029	*6 245*	*3 414 274*	*3 817*	*40 777*	*(4 630)*			*39 964*
15 258		15 258	1 156	4 632				5 788
18 566	18 006	36 572	28 820	(469 948)				(441 128)
14 023		14 023	(2 683)	1 101				(1 582)
48 425		48 425	605	(2 067)				(1 462)
42 723		42 723	1 241	4 172				5 413
138 995	*18 006*	*157 001*	*29 139*	*(462 110)*				*(432 971)*
13 518 542	1 200 059	14 718 601	3 741 899	9 192 108	(8 129)	(1 906 531)	64 000	11 083 347
				(82 987)	(23 060)			(106 047)
13 518 542	1 200 059	14 718 601	3 741 899	9 109 121	(31 189)	(1 906 531)	64 000	10 977 300
			(31 189)		31 189			
			3 710 710	9 109 121		(1 906 531)	64 000	10 977 300

Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques

Le tableau 9.6 résume les opérations d'emprunts par les sociétés d'État entreprises mandataires et non mandataires et autres entreprises publiques.

Conformément à l'article 54 de la LGFP, le paiement de toute somme d'argent empruntée par les sociétés d'État entreprises mandataires, de même que de l'intérêt y afférent, doivent être imputés sur le Trésor et versés à même ce Fonds. Par conséquent, de tels emprunts représentent des dettes du gouvernement et sont inscrits comme passif lorsqu'il appert qu'ils ne seront pas remboursés directement par ces sociétés.

Les emprunts des sociétés d'État et autres entreprises publiques non mandataires ne sont pas effectués pour le compte de Sa Majesté, mais peuvent, parfois, être garantis par le gouvernement.

Au 31 mars 2004, une provision pour emprunts des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques a été établie au montant de 2 005 millions de dollars.

TABLEAU 9.6

EMPRUNTS EFFECTUÉS PAR LES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES

(en milliers de dollars)

	Solde au 1er avril 2003	Emprunts et autres crédits	Remboursements et autres débits	Solde au 31 mars 2004
Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises mandataires				
Banque de développement du Canada	6 263 039	19 502 469	18 463 077	7 302 431
Société canadienne d'hypothèques et de logement	11 091 163	4 224 177	4 874 136	10 441 204
Société canadienne des postes	113 711	19 859	25 478	108 092
Commission canadienne du lait (commercialisation)	181	17 959	17 229	911
Commission canadienne du blé[1]	378 043		366 157	11 886
Exportation et développement Canada	20 374 911	30 113 281	33 310 265	17 177 927
Financement agricole Canada	8 082 061	11 754 609	10 627 524	9 209 146
Office de commercialisation du poisson d'eau douce	14 000	23 088	14 000	23 088
Monnaie royale canadienne	24 422		3 698	20 724
	46 341 531	65 655 442	67 701 564	44 295 409
Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises non mandataires et autres entreprises publiques				
Administration du pont Blue Water	109 082		980	108 102
Société immobilière du Canada		47 000		47 000
Commission canadienne du blé[1]	6 815 356	21 263 183	21 938 822	6 139 717
Administration du port de Halifax[2]	6 400		400	6 000
Administration de pilotage des Laurentides	2 586		1 100	1 486
Administration de pilotage du Pacifique	988		459	529
Administration du port de Québec[2]	29 730	14		29 744
Ridley Terminals Inc.	62 913	1 087	64 000	
Administration du port de Vancouver[2]		5 425		5 425
Autres administrations portuaires canadiennes[2]	91 134	4 120	17 718	77 536
	7 118 189	21 320 829	22 023 479	6 415 539
Total	53 459 720	86 976 271	89 725 043	50 710 948
Emprunts dont on prévoit le remboursement par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	50 480 720	86 976 271	88 751 443	48 705 548
Provision pour emprunts des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques dont on prévoit le remboursement par le gouvernement et déclarés à l'état de la situation financière	2 979 000		973 600	2 005 400

(1) Depuis le 31 décembre 1998, la Commission canadienne du blé n'est plus mandataire de Sa Majesté ni une société d'État en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

(2) L'Administration est mandataire de Sa Majesté seulement en ce qui a trait à ses activités portuaires. L'Administration est considérée non mandataire de Sa Majesté en ce qui a trait à ses emprunts.

Échéances et devises des emprunts des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques

Le tableau 9.7 résume les échéances et devises des emprunts des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques mandataires et non mandataires, au 31 mars 2004.

TABLEAU 9.7

ÉCHÉANCES ET DEVISES DES EMPRUNTS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES

(en milliers de dollars)

Exercice d'échéance	Mandataires	Non mandataires	Total
2005	15 805 934	5 129 765	20 935 699
2006	4 980 539	13 967	4 994 506
2007	4 496 574	40 848	4 537 422
2008	4 013 357	14 646	4 028 003
2009	3 188 042	84 627	3 272 669
Exercices ultérieurs	11 810 963	1 131 686	12 942 649
Total	44 295 409	6 415 539	50 710 948 [1]

[1] Les emprunts se composent de 14 639 023 $ US, 1 988 910 ¥, 231 161 euro, 416 779 $ NZ, 943 951 SEK, 588 194 NOK et 31 902 930 $ CAN.

Passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques

Le tableau 9.8 résume le passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques. Un élément de passif éventuel représente le passif potentiel qui peut devenir réel lorsqu'un ou plusieurs événements futurs surviennent ou ne surviennent pas.

TABLEAU 9.8

PASSIF ÉVENTUEL DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES

(en milliers de dollars)

	31 mars 2004
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques	
Exportation et développement Canada—Garanties de prêts	2 778 131
Financement agricole Canada—Garanties de prêts	17 899
Administration de pilotage des Laurentides—Divers litiges	1 773
Autres administrations portuaires canadiennes—Divers litiges	3 550
Total	2 801 353

Engagements contractuels des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques

Le tableau 9.9 résume les engagements contractuels des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques. Un engagement contractuel est une obligation légale envers des organismes ou des individus de l'extérieur résultant d'un marché. Les engagements contractuels peuvent être classés en trois catégories principales : les prêts autorisés et non déboursés, les dépenses en capital et les contrats de location-exploitation.

TABLEAU 9.9

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES AU 31 MARS 2004

(en milliers de dollars)

	Prêts	Dépenses en capital	Contrats de location-exploitation	Total
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques				
Administration de pilotage de l'Atlantique			1 038	1 038
Banque de développement du Canada	968 000		160 000	1 128 000
Société de gestion Canada Hibernia			5 600	5 600
Société canadienne d'hypothèques et de logement	8 643			8 643
Société canadienne des postes			1 286 000	1 286 000
Corporation commerciale canadienne			1 185	1 185
Commission canadienne du lait		3 100		3 100
Commission canadienne du blé			17 730	17 730
Exportation et développement Canada	3 040 000			3 040 000
Financement agricole Canada	375 900		53 259	429 159
Administration de pilotage des Grands Lacs			938	938
Administration du port de Halifax			469	469
Administration de pilotage des Laurentides			3 486	3 486
Administration du port de Montréal		2 180	4 415	6 595
Administration de pilotage du Pacifique			493	493
Administration du port de Québec			219	219
Administration portuaire de Vancouver		8 800	36 700	45 500
Autres administrations portuaires canadiennes		4 488	83	4 571
Total	4 392 543	18 568	1 571 615	5 982 726

Aide financière aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques provenant de crédits budgétaires

Le tableau 9.10 résume l'aide financière provenant de crédits budgétaires pour les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques mandataires et non mandataires. Ce tableau devrait être lu concurremment avec le tableau 9.5. Les buts pour lesquels des versements ont été effectués à même les crédits budgétaires se répartissent en deux catégories : a) les sommes autorisées par le crédit pour dépenses de fonctionnement et b) les sommes autorisées par le crédit pour dépenses en capital.

Tous les montants inscrits au tableau comprennent les imputations aux crédits ou autorisations approuvés par le Parlement.

La différence entre les montants inscrits au tableau 9.5 et ceux inscrits au tableau 9.10 résulte de l'utilisation de différentes conventions comptables et d'éléments en transit.

TABLEAU 9.10

AIDE FINANCIÈRE AUX SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES ET AUTRES ENTREPRISES PUBLIQUES PROVENANT DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2004

(en milliers de dollars)

	Crédit pour dépenses de fonctionnement	Crédit pour dépenses en capital	Aide financière provenant de crédits budgétaires[1]
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques			
Société canadienne des postes[2]	255 752		255 752
Corporation commerciale canadienne	16 274		16 274
Commission canadienne du blé[3]	98 320		98 320
Société de développement du Cap-Breton	62 800		62 800
Exportation et développement Canada[4]	8 220		8 220
Ridley Terminals Inc.	64 000		64 000
Total	505 366[5]		505 366

[1] Ne comprend pas les subventions et contributions versées aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques mandataires et non mandataires admissibles comme membres d'une catégorie générale de bénéficiaires.
[2] Comprend un montant de 33 542 $ du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis dans le Nord.
[3] Comprend un montant de 13 851 $ pour le paiement pour l'acquisition et la location à bail de wagons-trémies pour le transport du grain dans l'Ouest canadien.
[4] Consiste en un paiement de 8 220 $ du ministère des Affaires étrangères et Commerce international au titre de charges administratives pour le Compte du Canada.
[5] De ce montant, une somme de 396 243 $ est présentée sous les charges des sociétés d'État à l'état des résultats et du déficit accumulé à la section 2 de ce volume. Le restant est présenté avec les charges d'autres programmes de tous les autres ministères et organismes.

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille sont des entités dont le capital-actions appartient conjointement au gouvernement et à d'autres gouvernements et/ou organismes, afin d'encourager la réalisation d'objectifs communs. Des informations supplémentaires sur ces entités sont présentées dans le *Rapport annuel de la Présidente du Conseil du Trésor au Parlement sur les sociétés d'État et autres sociétés dans lesquelles le Canada détient des intérêts*.

En vertu de l'article 147 de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*, le surintendant des faillites a reçu des actions dans plusieurs sociétés, actions tenant lieu de prélèvements en espèces payables à l'État.

Le tableau 9.11 présente un sommaire des soldes et des opérations relatifs aux divers genres de placements de portefeuille.

TABLEAU 9.11
PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	1er avril 2003	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Petro-Canada—Finances	1 225 167 174			1 225 167 174
Autres—				
Projet de coopérative d'habitation—Environnement—Agence Parcs Canada	337 106			337 106
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud—Industrie—Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	400			400
Lower Churchill Development Corporation Limited—Ressources naturelles	14 750 000			14 750 000
North Portage Development Corporation—Diversification de l'économie de l'Ouest canadien				
	15 087 506			15 087 506
Total	1 240 254 680			1 240 254 680

Petro-Canada

Petro-Canada a été constituée initialement en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, afin de s'occuper d'exploration, de recherche, de mise en valeur, de production et de distribution concernant les hydrocarbures et autres types de combustibles et d'énergie; de s'adonner aux opérations connexes ou d'y investir.

La *Loi sur la participation publique au capital de Petro Canada*, sanctionnée le 1er février 1991, pourvoit à la vente d'actions du gouvernement.

Au 31 mars 2004, l'avoir du gouvernement représente 49,4 millions d'actions, soit une propriété approximative de 18,60 pour cent de Petro-Canada.

Projet de coopérative d'habitation

L'Agence Parcs Canada a investi dans l'Association de coopérative d'habitation de Rocky Mountains II, au même titre que cinq autres partenaires, dans le but de fournir un logement pour les employés de Parcs Canada et les employés des autres partenaires à Banff, Alberta.

Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud

La Société a été constituée par une loi spéciale du gouvernement du Québec, pour favoriser et gérer le développement, sur le territoire de la Ville de Lévis, d'un parc industriel destiné aux projets industriels d'envergure. À cette fin, elle peut acquérir, vendre ou échanger des terrains sur ce territoire.

En 1995, son mandat a été modifié après que l'on ait constaté que les terrains étaient inappropriés pour une infrastructure industrielle. La Société doit maintenant mener la vente des terrains de la Société et proposer une solution alternative aux deux paliers de gouvernement sur l'utilisation des sommes provenant de cette vente.

Le gouvernement a acheté 400 actions ordinaires de la Société à 1 $ l'action. Ceci représente 40 pour cent des actions autorisées. Le solde des actions en circulation est détenu par le gouvernement du Québec.

Lower Churchill Development Corporation Limited

La Société a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés de Terre-Neuve*, afin d'établir un mode de mise en valeur, en totalité ou en partie, du potentiel hydroélectrique du bassin inférieur du fleuve Churchill et l'acheminement de cette énergie aux marchés.

Ce compte comptabilise les placements du gouvernement dans la Société. Relativement à la participation canadienne, de concert avec le gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador, à la mise en valeur du potentiel hydroélectrique du bassin inférieur du fleuve Churchill au Labrador, le gouvernement est autorisé à acheter environ 49 pour cent des actions de la Lower Churchill Development Corporation Limited.

Le gouvernement a acquis 1 475 actions de catégorie A, soit 49 pour cent des actions en circulation. Le solde des actions en circulation appartient à la Newfoundland and Labrador Hydro (un mandataire du gouvernement de Terre-Neuve et du Labrador).

North Portage Development Corporation

La Société a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés du Manitoba*, afin de favoriser le développement socio-économique de la région du Portage du Nord au centre de la ville de Winnipeg. La participation du gouvernement vise à favoriser la reprise économique du Canada et du Manitoba.

Les avoirs en actions détenus par le gouvernement représentent 33,3 pour cent des actions ordinaires en circulation. La Société appartient conjointement à la ville de Winnipeg, la province du Manitoba et le gouvernement du Canada.

Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement

Les prêts aux gouvernements étrangers se composent principalement de prêts pour de l'aide financière, de l'aide au développement international aux pays en développement, et des prêts pour l'expansion du commerce d'exportation (administrés par Exportation et développement Canada).

Le tableau 9.12 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les prêts et avances consentis aux gouvernements étrangers, y compris les pays en développement.

TABLEAU 9.12

GOUVERNEMENTS ÉTRANGERS, Y COMPRIS LES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

	1er avril 2003	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Finances—				
Banque de Thaïlande	132 872 595		132 872 595	
Royaume-Uni	61 089 282		18 486 234	42 603 048
	193 961 877		*151 358 829*	*42 603 048*
Affaires étrangères et Commerce international—				
Expansion du commerce d'exportation (prêts administrés par Exportation et développement Canada)	1 056 535 913	29 255 062	336 349 591	749 441 384
Pays en développement—Agence canadienne de développement international—Aide au développement international	428 037 470	331 354 503	445 777 526	313 614 447
	1 484 573 383	*360 609 565*	*782 127 117*	*1 063 055 831*
Défense nationale—				
Organisation du traité de l'Atlantique Nord—Dommages-intérêts—Sommes recouvrables	16 059	75 190	67 883	23 366
Total	1 678 551 319	360 684 755	933 553 829	1 105 682 245

Banque de Thaïlande

En vertu de la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, un prêt avait été consenti à la Banque de Thaïlande jusqu'à concurrence de 500 000 000 $ US afin de fournir une aide financière.

Le prêt portait intérêt à un taux semestriel TIOL moins 0,100 pour cent établi par la «British Bankers' Association». Les intérêts étaient calculés semestriellement et les remboursements du principal s'effectuaient selon quatre versements semestriels consécutifs égaux débutant à la date du septième versement d'intérêt.

Au cours de l'exercice, le prêt a été entièrement remboursé et le compte a été fermé.

Royaume-Uni

Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni —Principal reporté

En vertu de la *Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni*, le gouvernement du Canada a accordé un crédit de 1 250 000 000 $ au gouvernement britannique, afin de faciliter l'achat, par le Royaume-Uni, de biens et services au Canada et à permettre au gouvernement britannique de combler les déficits transitoires d'après-guerre dans le solde de ses paiements, à maintenir des réserves suffisantes d'or et de dollars, et à assumer les obligations du commerce multilatéral.

Une modification apportée à l'accord en 1957 prévoit le report des intérêts quant à l'année 1956, et de sept versements en capital et d'intérêts après le 31 décembre 1956, moyennant certaines conditions. Les intérêts pour 1956, ainsi que les intérêts et le capital pour 1957, 1964, 1965, 1968 et 1976, ont été reportés. La balance du principal reporté est remboursable entre le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2006.

Expansion du commerce d'exportation

Conformément à l'article 23 de la *Loi sur l'expansion des exportations*, le gouverneur en conseil peut autoriser Exportation et développement Canada (« la Société ») à consentir des prêts à des clients étrangers, où la dette serait pour un montant ou une durée de prêt supérieurs à ceux qu'assume normalement la Société. De tels prêts sont financés directement par des versements sur le Trésor et sont administrés par la Société pour le compte du gouvernement du Canada.

Les prêts consentis à long terme, à faible taux d'intérêt ou sans intérêt sont passés en charges en partie lorsque la valeur économique des prêts est réduite en raison de leurs conditions de faveur.

Le tableau suivant présente les soldes et les opérations pour les prêts consentis aux gouvernements étrangers, ainsi que les modalités des remboursements.

		Paiements et autres débits		Rentrées et autres crédits		
	1er avril 2003	Paiements ou autres débits [1]	Réévaluation	Rentrées ou autres crédits [2]	Réévaluation	31 mars 2004
	$	$	$	$	$	$
PRÊTS NON BUDGÉTAIRES —						
a) durée de 1 à 5 ans, portant intérêt au taux de 5,93 pour cent (Taux interbancaire offert à Londres (TIOL)) à 11 pour cent par année, avec les remboursements finals entre mai 2000 et novembre 2005 :						
Madagascar	6 106 493				895 077	5 211 416
Mexique	9 814 923			1 762 251	1 049 360	7 003 312
Tanzanie	17 680 865				13 679 487	4 001 378
	33 602 281			*1 762 251*	*15 623 924*	*16 216 106*
b) durée de 6 à 10 ans, portant intérêt à des taux de 5,93 pour cent (TIOL) à 10,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre juillet 2000 et mars 2007 :						
Algérie	41 280 880			7 027 740	4 456 793	29 766 347
Argentine	38 371 268				4 147 117	34 224 151
Cameroun	5 023 799				103 239	4 920 560
Chine	29 696 744				29 696 744	
Congo	657 977				71 113	586 864
Équateur	890 637				96 223	794 414
Gabon	1 929 431			1 805 484	123 947	
Jamaïque	1 984 288			366 850	208 427	1 409 011
Kenya	4 236 834			3 695 300	158 349	383 185
Lituanie	754 908			342 979	75 270	336 659
Maroc	20 344 291			18 432 816	1 911 475	
Roumanie	125 167 277			33 365 095	12 064 873	79 737 309
Russie	1 679 789			788 819	141 851	749 119
Rwanda	169 313			169 313		
Soudan	6 805 999				1 744 838	5 061 161
Venezuela	121 873 784	8 043 323		2 712 784	13 366 068	113 838 255
	400 867 219	*8 043 323*		*68 707 180*	*68 396 327*	*271 807 055*

		Paiements et autres débits		Rentrées et autres crédits		
	1er avril 2003	Paiements ou autres débits [1]	Réévaluation	Rentrées ou autres crédits [2]	Réévaluation	31 mars 2004
	$	$	$	$	$	$
c) durée de 11 à 15 ans, portant intérêt à des taux de 5,93 pour cent (TIOL) à 11,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre juillet 1996 et janvier 2007 :						
Argentine	18 935 851			18 435 694		500 157
Brésil	2 722 367			1 240 423	247 968	1 233 976
Pérou	610 092			204 448	123 931	281 713
Russie	69 623 851			3 287 436	8 164 535	58 171 880
	91 892 161			*23 168 001*	*8 536 434*	*60 187 726*
Réclamations d'assurance payées au cours de l'exercice :						
Cuba	30 420 852					30 420 852
Haïti	373 129		115 857			488 986
Russie	15 251 301				999 869	14 251 432
	46 045 282		*115 857*		*999 869*	*45 161 270*
Total—Prêts non budgétaires	572 406 943	8 043 323	115 857	93 637 432	93 556 554	393 372 137
PRÊTS BUDGÉTAIRES [3] —						
a) durée de 1 à 15 ans, portant intérêt à des taux de 6,9 pour cent (TIOL) à 11 pour cent par année, avec les remboursements finals entre avril 1997 et juin 2012 :						
Madagascar	8 577 499				429 847	8 147 652
Pologne	32 249 331			2 632 268	3 413 584	26 203 479
Zambie	3 826 898				444 429	3 382 469
	44 653 728			*2 632 268*	*4 287 860*	*37 733 600*
b) durée de 16 à 20 ans, portant intérêt à des taux de 0 pour cent à 3,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre mars 2008 et mars 2011 :						
Cameroun	889 091				118 329	770 762
Ruanda	2 247 265				110 848	2 136 417
Thaïlande	16 364 179			2 071 200	1 000 847	13 292 132
	19 500 535			*2 071 200*	*1 230 024*	*16 199 311*
c) durée de 21 à 25 ans, portant intérêt à des taux de 0 pour cent à 3,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre novembre 1999 et juillet 2036 :						
Algérie	10 299 592			670 859	314 926	9 313 807
Chine	505 762 960	3 350 182		3 554 779	48 376 788	457 181 575
Congo	3 103 162				335 386	2 767 776
Indonésie	47 290 168			553 613	5 107 657	41 628 898
	566 455 882	*3 350 182*		*4 779 251*	*54 134 757*	*510 892 056*
d) durée de 31 à 55 ans, portant intérêt à un taux de 0 pour cent par année, avec le remboursement final en juillet 2042 :						
Cameroun	18 832 971				2 504 786	16 328 185
Chine	179 087 357			4 077 341	19 754 441	155 255 575
Égypte	12 736 250			472 872	473 126	11 790 252
Gabon	13 670 653			335 347	1 467 309	11 867 997
Inde	74 520 530			215 950	8 045 190	66 259 390
Jamaïque	9 544 198			247 826	1 023 492	8 272 880
Kenya	9 991 631				1 473 048	8 518 583
Maroc	134 610 021			3 420 260	14 491 866	116 697 895
Pakistan	10 243 547				1 334 115	8 909 432
Turquie	158 299 711			3 696 647	16 986 629	137 616 435
	621 536 869			*12 466 243*	*67 554 002*	*541 516 624*
Total—Prêts budgétaires	1 252 147 014	3 350 182		21 948 962	127 206 643	1 106 341 591
Total partiel	1 824 553 957	11 393 505	115 857	115 586 394	220 763 197	1 499 713 728
Moins : portion passée en charges en raison de conditions de faveur [4]	768 018 044	17 745 700				750 272 344
Total	1 056 535 913	29 139 205	115 857	115 586 394	220 763 197	749 441 384

Note : Les dates finales de remboursement peuvent changer si des montants sont remis à plus tard ou restructurés.

(1) Les paiements ou autres débits peuvent inclure des opérations telles que prêts, ajustements, etc.

(2) Les rentrées ou autres crédits peuvent inclure des opérations telles que remboursements, renonciations, etc.

(3) Avant le 1er avril 1986, ces prêts étaient autorisés en vertu de diverses autorisations non budgétaires. Par la suite, ils étaient autorisés en vertu de diverses autorisations budgétaires.

(4) Au cours des exercices antérieurs, le montant passé en charges en raison des conditions de faveur de prêts sur les prêts autorisés avant le 1er avril 1986 était inscrit à même la provision pour moins-value des actifs. Au cours de l'exercice, ce montant a été reclassifié et inscrit à même la charge liée à ces prêts. Certaines données comparatives ont été modifiées pour refléter la présentation de l'exercice en cours.

Pays en développement—Aide au développement international

Des prêts sans intérêt ou à faible taux d'intérêt ont été consentis par l'entremise de l'Agence canadienne de développement international aux pays en développement pour fins d'aide au développement international. Les prêts sont passés en charges en partie lorsque la valeur économique des prêts est réduite en raison de leurs conditions de faveur.

Le tableau suivant présente les soldes et les opérations pour les prêts consentis aux pays en développement, ainsi que les modalités des remboursements.

Tous les prêts ont été consentis en dollars canadiens et ne sont donc pas soumis à la réévaluation pour des variations en devises.

Une aide similaire a été accordée aux pays en développement sous forme de souscriptions et d'avances à l'Association internationale de développement, d'avances à la Facilité pour l'environnement mondial et de prêts à d'autres institutions financières internationales. Ils sont présentés plus loin dans cette section sous la rubrique «Organisations internationales».

	1er avril 2003	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits [1]	31 mars 2004
	$	$	$	$
a) rééchelonnement en vertu d'une entente signée en août 1992 avec le gouvernement de l'Égypte. Phase III de la cédule de réorganisation. Prochain versement, portion capital, exigible le 1er janvier 2017 :				
Égypte	44 995 933			44 995 933
b) durée de 30 ans, délai de grâce de 7 ans, portant intérêt au taux de 3 pour cent par année, avec les remboursements finals entre septembre 1996 et janvier 2012 :				
Brésil	3 423 180		281 228	3 141 952
Chili	11		11	
Cuba	9 547 012			9 547 012
Malaisie	978 247		326 121	652 126
Turquie	632 609		210 870	421 739
	14 581 059		*818 230*	*13 762 829*
c) durée de 35 ans, délai de grâce de 5 ans, non productifs d'intérêts, avec les remboursements finals entre avril 2001 et novembre 2005 :				
Salvador, El	197 133		66 005	131 128
d) durée de 40 ans, délai de grâce de 10 ans, non productifs d'intérêts, avec le remboursement final en mars 2007 :				
Thaïlande	128 320		33 333	94 987
e) durée de 50 ans, délai de grâce de 10 ans, non productifs d'intérêts, avec les remboursements finals entre mars 2015 et septembre 2035 :				
Algérie	10 481 843		334 689	10 147 154
Argentine	270 667		28 000	242 667
Bolivie	805 506		42 395	763 111
Brésil	345 019		31 370	313 649
Chili	1 489 553		147 092	1 342 461
Colombie	407 765		38 664	369 101
République dominicaine	4 922 070		236 045	4 686 025
Équateur	5 719 761		347 990	5 371 771
Guatemala	2 381 353		99 950	2 281 403
Inde	429 764 511		429 764 511	
Indonésie	216 303 483		3 461 240	212 842 243
Malaisie	1 797 438		62 945	1 734 493

	1er avril 2003	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits [1]	31 mars 2004
	$	$	$	$
Malte	524 980		25 000	499 980
Mexique	40 185		4 158	36 027
Maroc	10 138 402		586 001	9 552 401
Myanmar (Birmanie)	8 306 202			8 306 202
Pakistan	447 507 534			447 507 534
Paraguay	288 080		29 995	258 085
Pérou	49 666		5 593	44 073
Philippines	2 188 440		153 535	2 034 905
Sri Lanka	105 876 691		4 425 398	101 451 293
Thaïlande	22 175 284		847 121	21 328 163
Tunisie	69 910 525		3 290 908	66 619 617
	1 341 694 958		*443 962 600*	*897 732 358*
f) durée de 53 ans, délai de grâce de 13 ans, non productifs d'intérêts, avec le remboursement final en septembre 2025 :				
Algérie	29 954 303		897 358	29 056 945
Total partiel	1 431 551 706		445 777 526	985 774 180
Moins : portion passée en charges en raison de conditions de faveur[2]	1 003 514 236	331 354 503		672 159 733
Total	428 037 470	331 354 503	445 777 526	313 614 447

Note: Un délai de grâce signifie l'intervalle qui existe entre la date d'émission du prêt et le premier remboursement du principal.

(1) Les rentrées et autres crédits peuvent inclure des opérations telles que remboursements, renonciations, etc.

(2) Au cours des exercices antérieurs, le montant passé en charges en raison des conditions de faveur de prêts sur les prêts autorisés avant le 1er avril 1986 était inscrit à même la provision pour moins-value des actifs. Au cours de l'exercice, ce montant a été reclassifié et inscrit à même la charge liée à ces prêts. Certaines données comparatives ont été modifiées pour refléter la présentation de l'exercice en cours.

Organisation du traité de l'Atlantique Nord—Dommages-intérêts—Sommes recouvrables

L'article VIII de l'Entente sur l'État des Forces de l'OTAN signée le 4 avril 1949, dans sa forme modifiée, porte sur les réclamations pour dommages à des tiers résultant d'accidents mettant en cause un membre d'une armée en visite au Canada. On impute à ce compte le montant des réclamations à recevoir des autres nations pour dommages occasionnés au Canada, et l'on y crédite les recouvrements.

Les avances sont non productives d'intérêts et n'ont pas de conditions fixes de remboursement.

Organisations internationales

À ce groupe sont consignées les souscriptions du Canada au capital-actions de banques internationales. Il comprend également des prêts et avances à des associations et à d'autres organisations internationales.

Les souscriptions du Canada au capital-actions d'un nombre de banques internationales comprennent du capital appelé ainsi que du capital sujet à appel. Les souscriptions aux organisations internationales ne donnent pas de rendement sur le capital investi mais sont remboursables au moment où l'organisation cesse ses activités ou lors du retrait.

Les souscriptions pour le capital appelé sont effectuées en partie au moyen d'espèces et en partie par l'émission d'effets ne portant pas intérêt et non négociables à l'ordre de l'organisation. Quoique payables à vue, ces effets sont typiquement encaissés selon les modalités d'accords entre l'organisation et les pays en question. Les souscriptions du Canada pour le capital appelé de ces organisations sont divulguées au tableau 9.13.

Le capital sujet à appel est composé de ressources qui ne sont pas versées aux banques, mais qui agissent comme garanties pour que les banques puissent emprunter sur les marchés internationaux de capitaux, pour fins de leurs programmes de prêts. Le capital sujet à appel, qui n'a jamais été utilisé par les banques, sera disponible seulement pour rembourser des prêts lors de conditions extrêmes par les banques qui auraient des problèmes de liquidité. Il représente un passif éventuel du gouvernement, et est inclus avec les autres types de passif éventuel liés aux organisations internationales au tableau 11.8 (section 11 de ce volume).

La majorité des prêts et avances aux organisations internationales sont versés à des banques et associations qui utilisent ces fonds pour faire des prêts aux pays en développement avec des conditions de faveur significatives. Les prêts consentis à long terme, à faible taux d'intérêt ou sans intérêt, et les placements dans les organisations qui consentent des prêts analogues, sont passés en charges en entier ou en partie à même la provision pour moins-value lorsque la valeur économique est réduite en raison de leurs conditions de faveur.

Le tableau 9.13 présente un sommaire des soldes et des opérations pour le capital-actions, les prêts et les avances aux organisations internationales. Le montant de réévaluation représente la conversion des soldes en devises aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les soldes libellés en dollars US ont été convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la fin de l'exercice (1 $ US/1,3113 $ CAN).

Le tableau 11.9 (section 11 de ce volume) présente des informations supplémentaires concernant le passif éventuel et les engagements relatifs aux organisations internationales, qui sont divulguées dans les notes aux états financiers vérifiés à la section 2 de ce volume.

Les effets à payer en circulation à la fin de l'exercice de 618 823 075 $ (681 024 730 $ en 2003) sont présentés au tableau 5.3 (section 5 de ce volume).

TABLEAU 9.13
ORGANISATIONS INTERNATIONALES

		Paiements et autres débits		Rentrées et autres crédits		
		Participation ou autres		Remboursements ou autres		
	1er avril 2003	débits	Réévaluation	crédits	Réévaluation	31 mars 2004
	$	$	$	$	$	$
Souscriptions au capital [1]—						
Finances—						
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	263 854 187	17 713 965			29 920 495	251 647 657
Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)	403 149 642				17 894 397	385 255 245
Société financière internationale	119 393 788				12 730 023	106 663 765
Agence multilatérale de garantie des investissements	15 752 796				1 679 597	14 073 199
	802 150 413	*17 713 965*			*62 224 512*	*757 639 866*
Affaires étrangères et Commerce international—						
Agence canadienne de développement international—						
Banque africaine de développement	112 773 422	3 812 443			5 294 422	111 291 443
Banque asiatique de développement	218 991 245				19 637 407	199 353 838
Banque de développement des Caraïbes	26 060 528	184 050			2 111 884	24 132 694
Banque interaméricaine de développement	262 489 341	824 557			27 107 407	236 206 491
	620 314 536	*4 821 050*			*54 151 120*	*570 984 466*
	1 422 464 949	*22 535 015*			*116 375 632*	*1 328 624 332*
Prêts et avances—						
Finances—						
Fonds pour l'environnement mondial [2]	10 000 000					10 000 000
Association internationale de développement [2]	6 396 571 061	230 133 000				6 626 704 061
Fonds monétaire international—Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance [3]	873 699 244	41 796 692		119 503 557	32 387 062	763 605 317
	7 280 270 305	*271 929 692*		*119 503 557*	*32 387 062*	*7 400 309 378*

TABLEAU 9.13

ORGANISATIONS INTERNATIONALES—*Fin*

		Paiements et autres débits		Rentrées et autres crédits		
		Participation ou autres		Remboursements ou autres		
	1er avril 2003	débits	Réévaluation	crédits	Réévaluation	31 mars 2004
	$	$	$	$	$	$
Affaires étrangères et Commerce international—						
Associations et organismes internationaux[1]—						
Union de Berne, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	47 521				2 212	45 309
Conseil de coopération douanière	10 948		77			11 025
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture	1 321 020				140 850	1 180 170
Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce	59 178				2 755	56 423
Organisation maritime internationale	2 522		104			2 626
Agence internationale de l'Énergie atomique	561 873				59 908	501 965
Organisation de l'aviation civile internationale	251 875				26 856	225 019
Union de Paris, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle	122 452				5 701	116 751
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture	1 097 064				116 972	980 092
Organisations des Nations Unies	4 564 858				486 715	4 078 143
Organisation mondiale de la santé	227 611				24 268	203 343
	8 266 922		*181*		*866 237*	*7 400 866*
Agence canadienne de développement international—						
Institutions financières internationales[2]—						
Banque africaine de développement	2 218 896			125 000		2 093 896
Fonds africain de développement	1 545 121 765	67 227 302			11 527 491	1 600 821 576
Société de développement des Andes	2 562 576			125 076		2 437 500
Banque asiatique de développement (Spécial)	27 027 000					27 027 000
Fonds asiatique de développement	1 716 762 540					1 716 762 540
Banque de développement des Caraïbes— Fonds de développement agricole	2 000 000					2 000 000
Banque de développement des Caraïbes— Régionale des Caraïbes du Commonwealth	5 871 200				614 800	5 256 400
Banque de développement des Caraïbes (Spécial)	155 012 770	9 022 298			1 928 936	162 106 132
Banque centraméricaine d'intégration économique	1 109 279				76 499	1 032 780
Caisse du fonds pour l'environnement mondial	272 935 000					272 935 000
Fonds des opérations spéciales de la Banque interaméricaine de développement	411 658 072	1 162 374			27 770 234	385 050 212
Fonds multilatéral des investissements	11 388 294					11 388 294
Banque internationale pour la reconstruction et le développement	29 356 000				3 074 000	26 282 000
Fonds international pour le développement agricole	148 504 876	14 533 867				163 038 743
Fonds monétaire international	16 100 933				1 686 002	14 414 931
Fonds du Protocole de Montréal	55 971 279	6 216 533			4 101 400	58 086 412
	4 403 600 480	*98 162 374*		*250 076*	*50 779 362*	*4 450 733 416*
	11 692 137 707	*370 092 066*	*181*	*119 753 633*	*84 032 661*	*11 858 443 660*
Total[3]	13 114 602 656	392 627 081	181	119 753 633	200 408 293	13 187 067 992

[1] Prêts et placements consentis avant le 1er avril 1986 qui ont été autorisés en vertu d'autorisations non budgétaires.
[2] Prêts et placements consentis depuis le 1er avril 1986 qui ont été autorisés en vertu d'autorisations budgétaires.
[3] Au cours des exercices antérieurs, les montants imputés directement aux crédits budgétaires ont été déduits de la valeur des actifs au tableau 9.13. Au cours de l'exercice, ces montants ont été reclassifiés et sont inscrits à même la provision pour moins-value liée aux capital-actions, prêts et avances. Certaines données comparatives ont été modifiées pour refléter la présentation de l'exercice en cours.

Banque européenne pour la reconstruction et le développement

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), telles qu'autorisées par la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*, et diverses lois de crédits.

À la fin de l'exercice, le Canada avait souscrit à 68 000 actions du capital autorisé de la BERD évaluées à 828,6 millions $ US. La souscription d'actions «appelées» du Canada représente environ 35 pour cent, soit 216,2 millions $ US. Le solde est sujet à appel signifiant qu'une institution peut demander les fonds dans l'éventualité où ceux-ci permettraient de rencontrer ses obligations financières envers les actionnaires. Les versements pour la souscription d'actions sont autorisés par la *Loi*. Chaque versement à la BERD comprend des espèces et un billet.

Au 31 mars 2004, le Canada détenait du capital appelé évalué à 191 907 006 $ US.

Le passif éventuel du Canada, pour le capital sujet à appel, est évalué à 612 420 000 $ US.

Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, telles qu'autorisées par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits.

Au 31 mars 2004, le Canada avait souscrit à 44 795 actions. La valeur totale de ces actions est de 5 403 844 825 $ US, dont 114 341 194 $ US plus 235 319 638 $ CAN ont été appelés. Le solde des actions représente du capital sujet à appel.

Le capital sujet à appel peut être appelé par la Banque dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, est évalué à 5 069 millions de dollars US.

Société financière internationale

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Société financière internationale, qui fait partie du Groupe de la Banque mondiale, telles qu'autorisées par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits.

Au 31 mars 2004, le Canada avait souscrit à 81 342 actions. Ces actions ont une valeur totale de 81 342 000 $ US et ont été appelées en entier.

Agence multilatérale de garantie des investissements

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de l'Agence multilatérale de garantie des investissements, telles qu'autorisées par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits.

Au 31 mars 2004, le Canada avait souscrit à 5 225 actions. La valeur totale de ces actions est de 56 534 500 $ US, dont 10 732 250 $ US ont été appelés et le solde représente du capital sujet à appel.

Le capital sujet à appel peut être appelé par l'Agence dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, est évalué à 45 802 250 $ US.

Banque africaine de développement

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque africaine de développement, telles qu'autorisées par la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, et diverses lois de crédits (y compris les crédits L35 et L35b des Affaires étrangères et du Commerce international, des *Lois de crédits n° 2 et n° 4 pour 2003-2004*).

À la fin de l'exercice, une autorisation avait été accordée pour des souscriptions totalisant 7 472 actions de capital appelé et 73 473 actions de capital sujet à appel. L'achat de capital appelé est effectué au moyen d'espèces et d'effets à payer qui sont encaissés ultérieurement.

Au 31 mars 2004, la participation du Canada au capital appelé est de 111 291 443 $ CAN pour 7 472 actions, dont 2 100 de ces actions émises en dollars US.

Le capital sujet à appel peut être appelé par la Banque dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, a une valeur actuelle de 984 917 646 $ CAN et de 177 333 450 $ US, pour une valeur totale de 1 217 951 533 $ CAN.

Banque asiatique de développement

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque asiatique de développement, telles qu'autorisées par la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, et diverses lois de crédits.

À la fin de l'exercice, une autorisation avait été accordée pour des souscriptions totalisant 12 961 actions de capital appelé et 172 125 actions de capital sujet à appel. L'achat de capital appelé est effectué au moyen d'espèces et d'effets à payer qui sont encaissés ultérieurement.

Au 31 mars 2004, la participation du Canada au capital appelé est de 199 353 838 $ CAN pour 12 961 actions, dont 10 591 de ces actions émises en dollars US.

Le capital sujet à appel peut être appelé par la Banque dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, a une valeur actuelle de 1 533 210 533 $ US et de 596 976 219 $ CAN, pour une valeur totale de 2 611 768 180 $ CAN.

Banque de développement des Caraïbes

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque de développement des Caraïbes, telles qu'autorisées par la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, et diverses lois de crédits.

À la fin de l'exercice, une autorisation avait été accordée pour des souscriptions totalisant 2 278 actions de capital appelé et 8 124 actions de capital sujet à appel. L'achat de capital appelé est effectué au moyen d'espèces et d'effets à payer qui sont encaissés ultérieurement.

Au 31 mars 2004, la participation du Canada au capital appelé est de 24 132 694 $ CAN pour 2 278 actions. Ces actions ont été entièrement émises en dollars US.

Le capital sujet à appel peut être appelé par la Banque dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, a une valeur actuelle de 49 001 856 $ US pour une valeur totale de 64 393 339 $ CAN.

Banque interaméricaine de développement

Ce compte inscrit les souscriptions du Canada au capital-actions de la Banque interaméricaine de développement, telles qu'autorisées par la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, et diverses lois de crédits.

À la fin de l'exercice, une autorisation avait été accordée pour des souscriptions totalisant 14 397 actions de capital appelé et 320 490 actions de capital sujet à appel. L'achat de capital appelé est effectué au moyen d'espèces et d'effets à payer qui sont encaissés ultérieurement.

Au 31 mars 2004, la participation du Canada au capital appelé est de 236 206 491 $ CAN pour 14 397 actions. Ces actions ont été entièrement émises en dollars US.

Le capital sujet à appel peut être appelé par la Banque dans certaines circonstances. Le passif éventuel du Canada, à ce titre, a une valeur actuelle de 3 866 208 680 $ US pour une valeur totale de 5 080 584 826 $ CAN.

Fonds pour l'environnement mondial

Ce compte inscrit le financement d'une facilité de financement environnemental dans les pays en développement touchant les domaines de l'ozone, de la biodiversité des changements climatiques et des eaux internationales, tel qu'autorisé par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits. Les avances au Fonds pour l'environnement mondial (FEM) sont faites sous forme d'effets à vue non négociables et ne portant pas intérêt qui sont encaissés ultérieurement.

Au 31 mars 2004, les avances au FEM se chiffraient à 10 000 000 $ CAN.

Association internationale de développement

Ce compte inscrit les contributions et souscriptions du Canada au capital-actions de l'Association internationale de développement (AID), telles qu'autorisées par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits. Les contributions et souscriptions à l'Association, qui fait partie du Groupe de la Banque mondiale, servent à prêter des fonds aux pays en développement les plus démunis, aux fins de développement, selon des termes très favorables (ne portant pas intérêt, d'une durée de 35 à 40 ans avec un délai de grâce de 10 ans). Les contributions et souscriptions à l'AID sont faites sous forme d'effets à vue non négociables et ne portant pas intérêt qui sont encaissés ultérieurement.

Au cours de l'exercice, les opérations comprenaient une participation au moyen d'effets à vue.

Au 31 mars 2004, la participation totale du Canada à l'AID se chiffrait à 6 626 704 061 $ CAN.

Fonds monétaire international—Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance

Ce compte inscrit le prêt consenti au Fonds monétaire international afin de fournir une aide aux pays économiquement faibles et à faible revenu, tel qu'autorisé par la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, et diverses lois de crédits.

L'autorisation totale du prêt conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* a été établie à 550 millions de dollars ou tout montant supérieur que peut fixer le gouverneur en conseil. Le gouverneur en conseil a par la suite augmenté la limite à 700 millions de DTS.

Au 31 mars 2004, le Canada a prêté une somme globale de 638 712 500 DTS à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance. De ce montant, 245 383 330 DTS ont été remboursés. Le solde non réglé de 393 329 170 DTS a été converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la fin de l'exercice (1 DTS/1,94139 $ CAN). Au cours de l'exercice, les opérations comprenaient un prêt en espèces, des remboursements et une réévaluation de change.

Le Canada a également fait des contributions budgétaires aux termes de bonifications d'intérêt se chiffrant à 182 197 586 DTS, qui ne figurent pas au tableau 9.13.

Associations et organismes internationaux

Ces éléments représentent la valeur à l'origine des paiements effectués par le gouvernement du Canada aux fonds de roulement tenus par des organismes internationaux dont le Canada est membre. La participation dans le financement de ces fonds de roulement, fondée sur le barème des quotes-parts, est prescrite par les règlements financiers concernant l'adhésion à ces organismes. Les paiements aux fonds ne portent pas intérêt ou au calendrier de remboursement, mais sont comptabilisés par les organismes à titre de crédits provenant d'états membres. Les paiements effectués par le Canada ont été autorisés par des lois de crédits.

Institutions financières internationales

Ce compte inscrit les prêts et avances à titre d'aide aux institutions financières internationales, tels qu'autorisés par la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, et diverses lois de crédits (y compris les crédits L30 et L30a des Affaires étrangères et du Commerce international, des *Lois de crédits n° 2 et n° 3 pour 2003-2004*).

Dans certains cas, les prêts et avances sont effectués au moyen d'effets à payer qui sont encaissés ultérieurement. Au cours de l'exercice, les opérations ont consisté en des prêts et avances effectués en espèces et au moyen d'émissions d'effets, en des encaissements d'effets émis antérieurement et en des réévaluations selon les fluctuations en devises.

Administrations provinciales et territoriales

À cette catégorie sont inscrits les prêts consentis aux provinces et territoires en vertu des lois de secours et d'autres lois.

Les prêts consentis à long terme, à faible taux d'intérêt ou sans intérêt sont passés en charges en partie lorsque la valeur économique des prêts est réduite en raison de leurs conditions de faveur.

Le tableau 9.14 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les divers genres de prêts et avances consentis aux administrations provinciales et territoriales.

TABLEAU 9.14
ADMINISTRATIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES

	1er avril 2003	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2004
	$	$	$	$
TERRE-NEUVE ET LABRADOR—				
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Prêts aux entreprises de Terre-Neuve et du Labrador	476 680			476 680
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(1 217 600)	194 900 000	4 051 400	189 631 000
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	1 178 204		197 820	980 384
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	2 836 758			2 836 758
	2 797 362	*194 900 000*	*4 249 220*	*193 448 142*
Industrie—				
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	141 754	6 058	37 668	110 144
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	17 236 280	173 098	2 299 722	15 109 656
	17 378 034	*179 156*	*2 337 390*	*15 219 800*
Total, Terre-Neuve et Labrador	20 652 076	195 079 156	6 586 610	209 144 622
NOUVELLE-ÉCOSSE—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(7 441 000)	220 317 000	3 324 000	209 552 000
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	57 729		15 055	42 674
Total, Nouvelle-Écosse	(7 383 271)	220 317 000	3 339 055	209 594 674
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—				
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Entente-cadre sur le plan de développement	821 928		395 454	426 474
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(425 300)	51 965 000	15 358 700	36 181 000
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	170 076		24 748	145 328
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver	63 079			63 079
	(192 145)	*51 965 000*	*15 383 448*	*36 389 407*
Total, Île-du-Prince-Édouard	629 783	51 965 000	15 778 902	36 815 881

TABLEAU 9.14

ADMINISTRATIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES—*Suite*

	1er avril 2003	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2004
	$	$	$	$
NOUVEAU-BRUNSWICK—				
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes	573 774			573 774
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(10 841 000)	196 196 000	17 164 000	168 191 000
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	743 379		172 122	571 257
	(10 097 621)	*196 196 000*	*17 336 122*	*168 762 257*
Industrie—				
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	6 447 428	56 697	1 267 609	5 236 516
Total, Nouveau-Brunswick	(3 076 419)	196 252 697	18 603 731	174 572 547
QUÉBEC—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	491 569 250	1 854 846 150	442 292 000	1 904 123 400
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	7 436 015		2 704 062	4 731 953
Total, Québec	499 005 265	1 854 846 150	444 996 062	1 908 855 353
ONTARIO—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(87 916 000)	87 916 000	65 078 000	(65 078 000)
Trop-payés des remboursements pour gains en capital relatifs aux fiducies de fonds communs	1 330 000 000			1 330 000 000
Total, Ontario	1 242 084 000	87 916 000	65 078 000	1 264 922 000
MANITOBA—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(16 584 000)	196 549 000	192 204 000	(12 239 000)
Trop-payés des remboursements pour gains en capital relatifs aux fiducies de fonds communs	91 000 000			91 000 000
Total, Manitoba	74 416 000	196 549 000	192 204 000	78 761 000
SASKATCHEWAN—				
Agriculture et Agroalimentaire—				
Centres de services agricoles	9 286	1 029	4 630	5 685
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	114 639 034	404 517 000	141 960 026	377 196 008
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	14 045		4 260	9 785
	114 653 079	*404 517 000*	*141 964 286*	*377 205 793*
Total, Saskatchewan	114 662 365	404 518 029	141 968 916	377 211 478
ALBERTA—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	214 256 000	39 947 000	230 960 000	23 243 000
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	338 222		83 498	254 724
Total, Alberta	214 594 222	39 947 000	231 043 498	23 497 724

TABLEAU 9.14

ADMINISTRATIONS PROVINCIALES ET TERRITORIALES—*Fin*

	1er avril 2003	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2004
	$	$	$	$
COLOMBIE-BRITANNIQUE—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	45 429 000	774 316 000	186 804 000	632 941 000
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	282 741		87 570	195 171
Total, Colombie-Britannique	45 711 741	774 316 000	186 891 570	633 136 171
TERRITOIRE DU YUKON—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	1 768 000	637 000	1 768 000	637 000
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Gouvernement du Territoire du Yukon	15 956		15 956	
Total, Territoire du Yukon	1 783 956	637 000	1 783 956	637 000
TERRITOIRES DU NORD-OUEST—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(8 589 000)	8 817 000		228 000
Total, Territoires du Nord-Ouest	(8 589 000)	8 817 000		228 000
NUNAVUT—				
Finances—				
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	(947 000)	2 620 000		1 673 000
Total, Nunavut	(947 000)	2 620 000		1 673 000
Total partiel	2 193 543 718	4 033 780 032	1 308 274 300	4 919 049 450
Moins : portion passée en charges en raison de conditions de faveur[1]	384 000 000		266 968 000	650 968 000
Total	1 809 543 718	4 033 780 032	1 575 242 300	4 268 081 450

[1] Au cours des exercices antérieurs, la portion passée en charges en raison des conditions de faveur de certains prêts a été inscrite à même la provision pour moins-value des actifs. Au cours de l'exercice, ce montant a été reclassifié et est inscrit en réduction de la valeur des actifs au tableau 9.14. Certaines données comparatives ont été modifiées pour refléter la présentation de l'exercice en cours.

Prêts aux entreprises de Terre-Neuve et du Labrador

Des prêts ont été consentis dans le but de fournir du financement aux petites et moyennes entreprises de Terre-Neuve.

Ces prêts proviennent de la Société de développement de Terre-Neuve et du Labrador limitée dont le Canada détenait 40 pour cent des actions. En vertu d'un accord conclu le 29 mars 1989, le gouvernement de Terre-Neuve a acheté les actions du Canada effectuant ainsi le retrait de la participation du gouvernement du Canada dans la Société. Une condition du retrait était que le gouvernement du Canada accepte ces prêts d'argent comme paiements dus. Ces prêts sont présentement gérés par le Ministère.

Le solde des prêts fait l'objet d'un recouvrement et des négociations sont en cours pour recouvrer les montants impayés.

Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces

Ces montants représentent des paiements en moins au titre des droits de péréquation des provinces en vertu des *Lois constitutionnelles de 1867 à 1982*, de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces* et d'autres textes législatifs. Ces moins-payés sont non productifs d'intérêts et sont versés dans les exercices ultérieurs.

Office du développement municipal et des prêts aux municipalités

Des prêts ont été consentis aux provinces et municipalités, afin d'élargir ou d'accélérer les programmes d'immobilisations des municipalités.

Les prêts portent intérêt à des taux de 5,25 pour cent à 5,625 pour cent par année, et sont remboursables en versements annuels ou semestriels sur des périodes de 15 à 50 ans, avec des versements finals entre le 1er décembre 2004 et le 1er juillet 2008.

Fonds d'investissement pour les projets d'hiver

Des prêts ont été consentis aux provinces, aux organismes provinciaux et aux municipalités, pour aider à la création d'emplois.

Les prêts portent intérêt à des taux de 7,4 pour cent à 9,5 pour cent par année, et sont remboursables soit en versements annuels sur des périodes de 5 à 20 ans, soit à l'échéance.

Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique

Des prêts ont été consentis pour financer certains travaux d'aménagement d'eau reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique.

Le prêt en circulation porte intérêt à un taux de 8,352 pour cent, avec un versement final dû le 1er avril 2006.

Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique

Des prêts ont été consentis aux provinces de l'Atlantique, dans le but d'aider à la production d'énergie électrique dans les provinces, au moyen de générateurs à vapeur, ainsi qu'au contrôle et à la transmission de l'énergie électrique.

Les prêts portent intérêt à des taux de 4,5 pour cent à 8,5 pour cent par année, et sont remboursables en versements annuels égaux pour les prochains 10 ans, avec des versements finals payables par le 31 mars 2014.

Entente-cadre sur le plan de développement

Des prêts ont été consentis à la province de l'Île-du-Prince-Édouard afin d'aider au financement de la réalisation d'un plan cadre d'aménagement coordonné de la province, en vertu d'un accord avec la province dont le territoire a été désigné «région spéciale de développement rural».

Les prêts portent intérêt à un taux de 9,375 pour cent par année, et sont remboursables en versements égaux dus à diverses dates d'anniversaires, avec des versements finals par le 31 mars 2005.

Accord sur les zones spéciales et les autoroutes

Des prêts ont été consentis pour financer des projets d'aménagement d'infrastructures communautaires et industrielles dans des zones spéciales, et pour aménager des autoroutes.

Au début, les prêts portaient intérêt à des taux de 6,3519 pour cent à 9,5757 pour cent par année. En date du 31 mars, les prêts en circulation ne portent pas intérêt et sont remboursables en versements annuels, avec des versements finals entre le 1er avril 2004 et le 1er avril 2005.

Trop-payés des remboursements pour gains en capital relatifs aux fiducies de fonds communs

Ces sommes représentent des versements en trop à des provinces en vertu des accords de perception fiscale pour les années d'imposition 1997 à 1999. Ces versements découlent d'une erreur de classification des remboursements pour gains en capital relatifs aux fiducies de fonds communs de placement. Les recouvrements ne portent pas intérêt et s'étendront sur une période de dix ans à compter de l'exercice 2004-2005.

Centres de services agricoles

Des prêts ont été consentis pour aider les autorités provinciales et municipales à construire et à agrandir les services d'approvisionnement de l'eau et les installations pour l'enlèvement des ordures dans les principaux centres de services agricoles, essentiels à l'équilibre rural et à l'aménagement urbain dans la zone agricole de la région des Prairies.

Les prêts portent intérêt à des taux de 8,6179 pour cent à 13,4765 pour cent par année, et sont remboursables en versements annuels utilisant la méthode de calcul de l'amortissement décroissant. Le versement final est dû le 1er avril 2004.

Gouvernement du Territoire du Yukon

Des prêts ont été consentis au gouvernement du Territoire du Yukon comme deuxième hypothèque, dépenses en capital et travaux d'immobilisations. Au cours de l'exercice, le prêt en circulation a été entièrement remboursé.

Autres prêts, placements et avances

Ce groupe enregistre les prêts, placements et avances qui ne sont pas classés ailleurs.

Le tableau 9.15 présente un sommaire des soldes et des opérations pour les autres prêts, placements et avances.

TABLEAU 9.15
AUTRES PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES

	1er avril 2003	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Contributions remboursables sans condition—				
Agence de promotion économique du Canada atlantique	347 356 589	80 658 363	69 335 187	358 679 765
Industrie—				
Ministère	61 048 337	53 534 171	29 029 513	85 552 995
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	214 999 861	70 134 356	23 548 336	261 585 881
	276 048 198	*123 668 527*	*52 577 849*	*347 138 876*
Ressources naturelles	25 291 458	2 878 098	570 411	27 599 145
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	87 707 101	2 763 974	17 058 274	73 412 801
Total—Contributions remboursables sans condition	736 403 346	209 968 962	139 541 721	806 830 587
Prêts et avances à justifier—				
Affaires étrangères et Commerce international—				
Missions à l'étranger	20 374 425	690 130 315	693 917 206	16 587 534
Employés affectés à l'étranger	12 645 203	9 025 278	8 915 822	12 754 659
	33 019 628	*699 155 593*	*702 833 028*	*29 342 193*
Défense nationale—				
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés	29 674 429	23 615 545	21 020 250	32 269 724
Autres ministères—				
Diverses avances à justifier	12 685 157	3 088 844		15 774 001
Diverses avances à justifier, caisse à montant fixe et avances permanentes	21 112 508	89 293	292 395	20 909 406
	33 797 665	*3 178 137*	*292 395*	*36 683 407*
Total—Prêts et avances à justifier	96 491 722	725 949 275	724 145 673	98 295 324
Autres—				
Agriculture et Agroalimentaire—				
Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples	115 650		42 631	73 019
Programmes nationaux de commercialisation	111 825 423		5 728 541	106 096 882
	111 941 073		*5 771 172*	*106 169 901*
Patrimoine canadien—				
Biens culturels				
Citoyenneté et Immigration—				
Prêts consentis aux immigrants	43 525 673	13 795 761	14 827 154	42 494 280
Finances—				
Banque Commerciale du Canada	47 422 429		220 000	47 202 429
Agence de la consommation en matière financière du Canada—Avances	1 350 000	6 000 000	5 850 000	1 500 000
Association récréative de la fonction publique d'Ottawa	35 253		6 758	28 495
	48 807 682	*6 000 000*	*6 076 758*	*48 730 924*
Pêches et Océans—				
Producteurs canadiens de poissons de fond congelés	128 315			128 315
Pêcheurs d'aiglefin	1 343 337			1 343 337
	1 471 652			*1 471 652*
Affaires étrangères et Commerce international—				
Expansion du commerce d'exportation (prêts administrés par Exportation et développement Canada)	747 664 505	1 083 432 162	185 769 306	1 645 327 361
Développement des ressources humaines—				
Financement direct aux étudiants	5 231 406 288	2 063 814 990	925 259 232	6 369 962 046
Commissions provinciales des accidents du travail	12 959 001	14 000		12 973 001
	5 244 365 289	*2 063 828 990*	*925 259 232*	*6 382 935 047*

TABLEAU 9.15
AUTRES PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES—*Fin*

	1er avril 2003	Paiements et autres débits	Rentrées et autres crédits	31 mars 2004
	$	$	$	$
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Conseil des Premières Nations du Yukon—Anciens	12 122 381		904 743	11 217 638
Programme de prêts garantis à Financement Canada agricole	5 200 670		225 711	4 974 959
Premières Nations de la Colombie-Britannique	252 915 342	27 602 704		280 518 046
Fonds du développement économique des Indiens	100 435		13 314	87 121
Programme de prêts garantis pour le développement économique des Indiens	675 361	79 595	400 032	354 924
Fonds de prêts aux Inuits	82 836			82 836
Revendicateurs autochtones	332 554 740	24 752 794		357 307 534
Programme de prêts garantis pour le logement sur les réserves	8 317 734	1 061 119	181 007	9 197 846
Prêt perpétuel de la bande Stoney	389 615			389 615
Yukon Energy Corporation	29 018 710		589 954	28 428 756
	641 377 824	*53 496 212*	*2 314 761*	*692 559 275*
Industrie—				
Option d'achat d'actions d'une société				
Industries de fabrication, de transformation et de services au Canada	110 000 000			110 000 000
Prêts aux petites entreprises	63 764 807	89 697 060	8 568 379	144 893 488
Conseil national de recherches du Canada—				
Fonds de H. L. Holmes	3 711 607	276 130		3 987 737
	177 476 414	*89 973 190*	*8 568 379*	*258 881 225*
Défense nationale—				
Ensembles d'habitation des Forces canadiennes	236 587	497 614	414 147	320 054
Ressources naturelles—				
Projet de développement Hibernia	55 200 000		9 200 000	46 000 000
Nordion International Inc.	90 000 000		4 000 000	86 000 000
	145 200 000		*13 200 000*	*132 000 000*
Travaux publics et Services gouvernementaux—				
Biens saisis—Compte de fonds de roulement	7 632 892	34 807 928	50 156 542	(7 715 722)
Solliciteur général—Service correctionnel—				
Libérés conditionnels	7 952	5 951	6 509	7 394
Transports—				
Administrations aéroportuaires canadiennes	19 220 996		626 259	18 594 737
Administration du pont du port de Saint John	24 152 352		671 518	23 480 834
Corporation de gestion de la voie maritime du St-Laurent	691 574		512 177	179 397
	44 064 922		*1 809 954*	*42 254 968*
Anciens Combattants—				
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	69 609	2 718 [1]		72 327
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Avances	136 354		67 585	68 769
	205 963	*2 718*	*67 585*	*141 096*
Autres ministères—				
Divers	404 325	2 286	149 320	257 291
Total partiel—Autres	7 214 382 753	3 345 842 812	1 214 390 819	9 345 834 746
Plus : redressement de consolidation[2]	553 020 000	296 748 000		849 768 000
Total—Autres	7 767 402 753	3 642 590 812	1 214 390 819	10 195 602 746
Total	8 600 297 821	4 578 509 049	2 078 078 213	11 100 728 657

[1] Ce montant représente un redressement pour réévaluation.
[2] Des informations supplémentaires sur les sociétés d'État consolidées sont fournies à la section 4 de ce volume.

Contributions remboursables sans condition

Les contributions remboursables sans condition sont en substance des prêts de divers montants en circulation normalement consentis à des entreprises en vertu de diverses lois du Parlement.

Ces prêts visent à aider et à stimuler l'expansion économique. Ils portent divers taux d'intérêt, certains bénéficiant de conditions privilégiées, et ils sont remboursables à diverses échéances, leur versement libératoire pouvant aller jusqu'à dix ans après le déboursé initial.

Les prêts consentis à long terme, à faible taux d'intérêt ou sans intérêt sont passés en charges en partie lorsque la valeur économique des prêts est réduite en raison de leurs conditions de faveur.

Missions à l'étranger

Des avances non productives d'intérêts ont été effectuées pour le financement provisoire des charges encourues aux missions à l'étranger, en attendant la répartition aux crédits des Affaires étrangères et du Commerce international et des autres ministères et organismes.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 50 000 000 $.

Employés affectés à l'étranger

Un compte d'avance de fonds de roulement a été établi afin de financer des prêts et avances aux employés affectés à l'étranger, y compris les employés d'autres ministères et organismes du gouvernement, de même que des avances pour fins médicales au personnel engagé sur place.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 22 500 000 $.

Le solde de clôture consiste en des prêts de 9 669 985 $ aux employés; des avances de 1 203 483 $ pour frais médicaux; des avances de 5 006 $ pour indemnités d'accident du travail; des dépôts de garantie et autres dépôts de 692 617 $ en vertu des Directives des services à l'étranger; et, des débentures scolaires et de clubs de 1 183 568 $.

Les prêts aux employés portent intérêt à des taux de 2,75 pour cent à 3,75 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes de 1 à 4 ans, avec des versements finals entre le 1er avril 2004 et le 1er mars 2008.

Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés

Ce compte a été établi dans le but de financer: *a)* des avances fixes de fonds publics et des comptes d'avances de fonds publics; *b)* des avances permanentes; *c)* des avances et des prêts autorisés à l'intention des employés affectés à l'étranger; et, *d)* des avances recouvrables autorisées pour établir des mess militaires et des cantines.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 120 000 000 $ tel que modifié par le crédit L11b de Défense nationale, de la *Loi de crédits n° 4 pour 2001-2002*.

Diverses avances à justifier

Le solde de clôture représente des montants en circulation entre les mains des ministères, organismes et particuliers à la fin de l'exercice, qui seront dépensés au cours de l'exercice subséquent.

Diverses avances à justifier, caisse à montant fixe et avances permanentes

Ce compte fonctionne afin de fournir des caisses d'avance fixe, des avances à justifier et des avances recouvrables aux ministères et organismes.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 22 000 000 $.

Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples

Des prêts ont été consentis pour financer la construction de bâtiments d'exposition à usages multiples.

Les prêts portent intérêt à des taux de 7,532 pour cent à 9,351 pour cent par année, et sont remboursables sur des périodes s'échelonnant de 20 à 30 ans, avec des versements finals entre le 31 décembre 2004 et le 30 juin 2006.

Programmes nationaux de commercialisation

Les prêts faits par les institutions financières sous la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative* et les avances faites par des organisations de producteurs sous la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole* sont garanties par la Couronne. Quand la garantie est honorée, la Couronne devient subrogée dans les droits de l'institution financière ou de l'organisation des producteurs quant au montant principal en circulation, à l'intérêt ainsi qu'aux coûts administratifs.

Biens culturels

Des prêts ont été consentis à des établissements et à des administrations classés parmi les richesses du patrimoine sis au Canada, afin d'acquérir des objets sur lesquels des licences d'exportation ont été refusées en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, ou afin d'acheter des biens culturels situés à l'extérieur du Canada qui sont significatifs pour l'héritage national.

Bien que des prêts supplémentaires aient été autorisés en vertu du crédit L10 du Patrimoine canadien, de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*, aucun prêt n'a été consenti au cours de l'exercice. Le montant total de l'autorisation de prêts est de 10 000 $ par exercice.

Prêts consentis aux immigrants

L'article 88 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* autorise l'affectation de prêts pour l'application de la *Loi*.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 110 000 000 $.

Les modalités des prêts, de même que leurs soldes de fin d'exercice, sont comme suit :

a) remboursables en versements mensuels sur des périodes de 1 à 6 ans, avec une prorogation éventuelle de 2 ans, portant intérêt à des taux de 3,6 pour cent à 15 pour cent par année, avec des versements finals entre le 1er avril 2004 et le 1er avril 2012, 41 396 913 $; et,

b) remboursables en versements mensuels sur des périodes de 1 à 6 ans, avec une prorogation éventuelle de 2 ans, non productifs d'intérêts, avec des versements finals en souffrance, 1 097 367 $.

Au cours de l'exercice, des prêts s'élevant à 777 911 $ ont été radiés conformément au crédit 2b de Citoyenneté et Immigration, de la *Loi de crédits n° 4 pour 2003-2004*.

Banque Commerciale du Canada

Des avances ont été consenties à la Banque Commerciale du Canada, représentant la participation du gouvernement dans le groupe de soutien, telle qu'autorisée par la *Loi sur l'aide financière à la Banque Commerciale du Canada*. Ces fonds représentent la participation du gouvernement dans un portefeuille de prêts acheté de la Banque et l'achat d'obligations en circulation des détenteurs actuels.

Agence de la consommation en matière financière du Canada—Avances

Des avances portant intérêt ont été effectuées pour le paiement des dépenses afférentes aux activités de l'Agence en vertu de l'article 13(1) de la *Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada*.

Les avances sont remboursables avant la fin de l'exercice.

Association récréative de la fonction publique d'Ottawa

Des prêts ont été consentis à l'Association récréative de la fonction publique d'Ottawa, pour aider à la construction et à l'aménagement du Centre commémoratif W Clifford Clark.

Le prêt en circulation porte intérêt au taux de 4,25 pour cent par année, et est remboursable en versements semestriels égaux sur une période de 45 ans, avec le versement final dû le 30 septembre 2005.

Producteurs canadiens de poissons de fond congelés

Des prêts ont été consentis aux producteurs canadiens de poissons de fond congelés, de viande de crabe congelée et en boîte, et de viande de homard congelée et en boîte, afin d'aider au financement de leurs inventaires.

Les prêts portaient intérêt au taux de 13 pour cent par année, et étaient remboursables en versements annuels égaux sur une période de 7 ans, avec le versement final en décembre 1987. Ces prêts sont présumés irrécouvrables et une autorisation parlementaire est exigée pour radier le solde.

Pêcheurs d'aiglefin

Des prêts ont été consentis aux pêcheurs d'aiglefin de la Nouvelle-Écosse, suite à la fermeture de leur pêcherie du 1er février au 31 mai 1975, aux termes d'un accord conclu en vertu de l'Entente internationale pour les pêcheries de l'Atlantique Nord-Ouest. Le montant total de l'autorisation de prêts est de 1 650 000 $.

Les prêts portaient intérêt au taux de 8 pour cent par année, et étaient remboursables en versements annuels égaux sur une période de 4 ans, avec le versement final en 1979. Ces prêts sont présumés irrécouvrables et une autorisation parlementaire est exigée pour radier le solde.

Expansion du commerce d'exportation

Conformément à l'article 23 de la *Loi sur l'expansion des exportations*, le gouverneur en conseil peut autoriser Exportation et développement Canada (« la Société ») à consentir des prêts où la dette serait pour un montant ou une durée de prêt supérieurs à ceux qu'assume normalement la Société. De tels prêts sont financés directement par des versements sur le Trésor et sont administrés par la Société au nom du gouvernement du Canada.

Les prêts consentis à long terme, à faible taux d'intérêt ou sans intérêt sont passés en charges en partie lorsque la valeur économique des prêts est réduite en raison de leurs conditions de faveur.

Le tableau suivant présente les soldes et les opérations pour les prêts consentis au secteur privé, ainsi que les modalités des remboursements.

	1er avril 2003	Paiements et autres débits		Rentrées et autres crédits		31 mars 2004
		Paiements ou autres débits [1]	Réévaluation	Rentrées ou autres crédits [2]	Réévaluation	
	$	$	$	$	$	$
a) durée de 1 à 5 ans, portant intérêt à des taux de 5,93 pour cent (Taux interbancaire offert à Londres (TIOL)) à 8,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre février 1995 et février 2001 :						
Brésil	4 858 468				525 097	4 333 371
Afrique du Sud	42 470 380			8 713 201	3 678 563	30 078 616
	47 328 848			*8 713 201*	*4 203 660*	*34 411 987*
b) durée de 6 à 10 ans, portant intérêt à un taux de 5,93 pour cent (TIOL) par année, avec les remboursements finals en juin 2004 :						
Antigua	33 172 706				3 585 262	29 587 444
Jordanie	5 798 183			1 457 204	589 168	3 751 811
	38 970 889			*1 457 204*	*4 174 430*	*33 339 255*
c) durée de 1 à 15 ans, portant intérêt à des taux de 7,5 pour cent à 8,5 pour cent par année, avec les remboursements finals entre avril 2004 et octobre 2018 :						
Chine		29 696 744		8 406 015	3 119 792	18 170 937
États-Unis	666 316 957	1 046 106 336		28 523 326	124 483 705	1 559 416 262
	666 316 957	*1 075 803 080*		*36 929 341*	*127 603 497*	*1 577 587 199*
d) durée de 16 à 20 ans, portant intérêt au taux de 0 pour cent par année, avec les remboursements finals en juin 2012 :						
Espagne	23 098 238		506 182	1 148 391		22 456 029
Thaïlande	6 839 592				1 381 360	5 458 232
	29 937 830		*506 182*	*1 148 391*	*1 381 360*	*27 914 261*
e) durée de 40 ans, portant intérêt au taux de 0 pour cent par année, avec le remboursement final en mars 2036 :						
Antigua	1 463 956				158 222	1 305 734
Total partiel	784 018 480	1 075 803 080	506 182	48 248 137	137 521 169	1 674 558 436
Moins : portion passée en charges en raison de conditions de faveur	36 353 975	7 122 900				29 231 075
Total	747 664 505	1 082 925 980	506 182	48 248 137	137 521 169	1 645 327 361

Note : Les dates finales de remboursement peuvent changer si des montants sont remis à plus tard ou restructurés.

[1] Les paiements ou autres débits peuvent inclure des opérations telles que prêts, ajustements, etc.

[2] Les rentrées ou autres crédits peuvent inclure des opérations telles que remboursements, renonciations, etc.

Financement direct aux étudiants

Financement direct des prêts aux étudiants

Les prêts émis le ou après le 1er août 2000 sont administrés en vertu de l'article 6.1 de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, qui autorise le ministre du Développement des ressources humaines à conclure un accord de prêt directement avec tout étudiant admissible. Ces accords sont sujets aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, sur la recommandation du ministre du Développement des ressources humaines et avec l'assentiment du ministre des Finances.

Le montant total des prêts en circulation ne peut pas dépasser 15 milliards de dollars, sauf disposition contraire énoncée dans une loi de crédits ou autre loi du Parlement.

Le montant total des prêts en circulation au 31 mars 2004 est de 5 652 051 722 $ et au 31 mars 2003, de 4 277 965 722 $.

Prêts garantis et prêts à risques partagés

Les prêts émis avant le 1er août 2000 comprennent les prêts en circulation dont les montants sont liés aux prêts étudiants subrogés à l'État en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants* et de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*. Le montant total des prêts en circulation au 31 mars 2004 est de 717 910 324 $ et au 31 mars 2003, de 953 440 566 $.

Commissions provinciales des accidents du travail

Ce compte fonctionne en vertu du paragraphe 4(6) de la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*, afin de fournir des fonds d'exploitation dans le but de permettre aux commissions provinciales d'indemnisation d'appliquer la *Loi* pour le compte de l'État, et de régler les réclamations des employés du gouvernement canadien blessés au cours de leur emploi.

Le montant total des avances, lequel est autorisé à être effectué à toutes les commissions provinciales des accidents du travail, ne doit pas dépasser les déboursés pour trois mois d'indemnisation.

Les avances sont non productives d'intérêts et sont remboursables à l'expiration des ententes avec les commissions provinciales.

Conseil des Premières Nations du Yukon—Anciens

Des prêts ont été consentis au Conseil des Premières Nations du Yukon, afin de verser des indemnités provisoires aux anciens Indiens du Yukon d'ici à la conclusion d'un règlement concernant les revendications des terres appartenant aux Indiens du Yukon.

Au cours de l'exercice, des prêts ont été autorisés par les crédits L20 et L20a des Affaires indiennes et du Nord canadien, des *Lois de crédits n° 2* et n° *3 pour 2003-2004*.

Les modalités des prêts sont comme suit :

a) les prêts ne portent pas intérêt lorsque ceux-ci ont été consentis avant que l'entente de principe ayant trait au règlement d'une revendication ne soit conclue;

b) les prêts portent intérêt à un taux égal au taux fixé par le ministre des Finances à l'égard des emprunts ayant les mêmes modalités que celles établies pour les sociétés d'État, si ces prêts sont consentis après que l'entente de principe pour le règlement d'une revendication soit conclue; et,

c) les prêts sont exigibles et payables, quant au principal et aux intérêts, à la date du règlement d'une revendication, ou à une date fixée par l'entente, celle-ci étant au plus tard le 31 mars 2004, ou selon la première des deux dates atteinte.

Tous les prêts en circulation à la fin de l'exercice portent intérêt à des taux de 2,82 pour cent à 3,61 pour cent par année.

Programme de prêts garantis à Financement agricole Canada

Le programme de prêts garantis à Financement agricole Canada a été discontinué le 14 novembre 1989. Le programme diminue en importance au fur et à mesure que les prêts garantis se terminent.

De l'autorité du 1,7 milliard pour le programme de logement sur réserve, 46 755 $ est réservé pour les prêts garantis encore actifs à Financement agricole Canada.

La dette ne porte pas intérêt.

Premières Nations de la Colombie-Britannique

Des prêts ont été consentis aux Premières Nations de la Colombie-Britannique, afin de les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique ayant trait à la recherche, à l'élaboration et à la négociation de traités.

Au cours de l'exercice, des prêts ont été autorisés par le crédit L25 des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*.

Les modalités des prêts sont comme suit :

a) les prêts ne portent pas intérêt lorsque ceux-ci ont été consentis avant que l'entente de principe ayant trait au règlement d'un traité ne soit conclue;

b) les prêts portent intérêt à un taux égal au taux fixé par le ministre des Finances à l'égard des emprunts ayant les mêmes modalités que celles établies pour les sociétés d'État, si ces prêts sont consentis après que l'entente de principe pour le règlement d'un traité soit conclue; et,

c) les prêts sont exigibles et payables par les Premières Nations et payera les prêts selon la première des dates atteintes suivantes :

i) date de règlement d'un traité;

ii) douzième anniversaire de la première avance de prêt aux Premières Nations sous la plus récente entente de financement des Premières Nations;

iii) septième anniversaire après la signature d'une entente de principe, ou;

iv) date de demande de paiement du prêt par le ministre à cause du défaut sous cette entente ou tout autre entente de financement des Premières Nations.

Les portions de prêts en circulation à la fin de l'exercice portant intérêt et ne portant pas intérêt sont de 48 777 175 $ et 231 740 871 $ respectivement. Le taux est de 5,185 pour cent par année pour la portion intérêt.

Fonds du développement économique des Indiens

Des prêts ont été consentis en vue de promouvoir le développement économique des Indiens, aux Indiens ou bandes indiennes, ou à des particuliers, des associations ou des sociétés, dont les activités contribuent ou peuvent contribuer à ce développement.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 48 550 835 $ tel que modifié par le crédit 7b des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la *Loi de crédits n° 4 pour 1996-1997*.

Tous les prêts en circulation à la fin de l'exercice portent intérêt à des taux de 7 pour cent à 11,25 pour cent par année.

Programme de prêts garantis pour le Développement économique des Indiens

L'autorité de garantie des prêts pour le Développement économique des Indiens a été établie par le crédit L53(b), de la *Loi de crédits n° 1, 1970* modifié par le décret C.P. 1977-3608 autorisant le ministère à garantir une partie du solde des prêts à des entreprises indiennes. Le solde de ces prêts effectués par les institutions financières ne peut dépasser 60 000 000 $ moins le total cumulatif des paiements déjà effectués pour des prêts garantis en défaut en vertu de cette autorité.

L'intérêt simple calculé à partir d'un pourcentage ajouté à un taux de base s'accumule sur la dette une fois que le paiement est fait au prêteur. Tous les paiements faits aux prêteurs ainsi que l'intérêt accumulé après les paiements sont considérés comme une dette de l'emprunteur jusqu'à ce qu'il y ait un recouvrement complet de la dette.

Fonds de prêts aux Inuits

Des prêts ont été consentis à des particuliers Inuits ou groupes d'Inuits, afin d'encourager les activités commerciales et les métiers profitables. Des prêts ont été également consentis à des sociétés coopératives, à des caisses de crédit, à des caisses populaires ou à d'autres sociétés de crédit constituées conformément aux lois des provinces, et dont les membres sont en grande partie des Inuits, ou à des sociétés commerciales constituées selon les lois du Canada, ou, des provinces, et dont les Inuits détiennent un intérêt majoritaire.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 6 633 697 $ tel que modifié par le crédit 37b des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la *Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*.

Le prêt en circulation porte intérêt à un taux de 5,50 pour cent par année.

Revendicateurs autochtones

Des prêts ont été consentis aux revendicateurs autochtones, pour couvrir les frais de recherches, d'élaboration et de négociations concernant les revendications.

Au cours de l'exercice, des prêts ont été autorisés par les crédits L20 et L20a des Affaires indiennes et du Nord canadien, des *Lois de crédits n° 2 et n° 3 pour 2003-2004*.

Les modalités des prêts sont comme suit :

a) les prêts ne portent pas intérêt dans le cas où ceux-ci ont été consentis avant que l'entente de principe ayant trait au règlement des revendications ne soit conclue;

b) les prêts portent intérêt à un taux égal au taux fixé par le ministre des Finances à l'égard des emprunts ayant les mêmes modalités que celles établies pour les sociétés d'État, si ces prêts sont consentis après que l'entente de principe pour le règlement des revendications soit conclue; et,

c) les prêts sont exigibles et payables, quant au principal et aux intérêts, à la date de règlement des revendications, ou à une date fixée par l'entente.

Les portions de prêts en circulation à la fin de l'exercice portant intérêt et ne portant pas intérêt sont de 159 073 322 $ et de 198 234 212 $ respectivement. Les taux varient entre 2,13 pour cent et 11,89 pour cent par année pour la portion portant intérêt.

Au cours de l'exercice, des prêts ne portant pas intérêt et s'élevant à 96 460 $ ont été renoncés conformément au crédit 6b des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la *Loi de crédits n° 4 pour 2003-2004*.

Programme de prêts garantis pour le logement sur les réserves

Les prêts garantis pour le logement sur les réserves fournissent le soutien aux Indiens ou aux bandes Indiennes sur les réserves ou sur les terrains appartenant à la Couronne. Comme ces terrains ne sont pas hypothécables, la garantie ministérielle fournit un nantissement à l'institution financière en cas de défaut de l'emprunteur.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 1,7 milliard de dollars (duquel 46 755 $ est réservé pour les prêts garantis en cours à Financement agricole Canada) tel que modifié par le crédit 5 des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la *Loi de crédits n° 3 de 1972*, du crédit 5d des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la *Loi de crédit n° 1, de 1977* et le crédit 6b des Affaires indiennes et du Nord canadien, de la *Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994*.

Si un prêt effectué avec une garantie du Ministre devient en défaut, le prêteur peut demander le remboursement du prêt par le Ministre. En 1987, une réserve pour pertes de 2 millions de dollars a été établie à même les niveaux de référence du ministère afin de couvrir les défauts possible des trois programmes de prêts garantis. Le paiement effectué devient une dette de la Première Nation à la Couronne. L'intérêt s'accumule et est capitalisé sur la dette au taux inscrit à l'accord de prêt qui a été attribué au Ministre. Dans la mesure du possible, le recouvrement de la dette se fait à partir de nantissements tels que les

comptes en fiducie ou de fonds provenant d'un règlement concernant les revendications des terres ou à partir d'un accord de recouvrement.

Prêt perpétuel de la bande Stoney

En 1946, des prêts ont été consentis à la bande Stoney de l'Alberta pour l'acquisition de terres au-delà des droits permis dans leur traité.

Un prêt de 500 000 $ a été accordé pour acheter des terres additionnelles. Selon les dispositions de l'entente, telles qu'énoncées dans les minutes du Conseil du Trésor, C.P. 2/1437, en date du 11 avril 1946, la bande a cédé les sommes découlant de la location de leurs ressources en eau pour subvenir aux paiements d'intérêts de 3 pour cent annuellement sur le montant du prêt qui a été actuellement dépensé. Selon la même entente, la bande a décidé que le ministère alloue 200 000 $ au groupe Pekisko, et 300 000 $ pour les additions à la Réserve Morley.

Yukon Energy Corporation

Conformément au paragraphe 4(2) de la *Loi autorisant l'aliénation de biens de la Commission d'énergie du Nord canadien situés au Yukon*, la Commission d'énergie du Nord canadien (auparavant une société d'État) a transféré ses biens situés dans le Territoire du Yukon à la Yukon Energy Corporation en date du 31 mars 1987.

Des prêts ont été consentis afin d'aider la Yukon Energy Corporation à acquérir les biens de la Commission d'énergie du Nord canadien situés au Yukon, conformément à l'article 7(1) de la *Loi autorisant l'aliénation de biens de la Commission d'énergie du Nord canadien situés au Yukon*.

Les prêts reliés au billet à terme portent intérêt au taux de 7 pour cent par année et sont remboursables en versements en capital annuels égaux de 1 000 000 $ plus les intérêts. On estime que le versement final se fera le 1er janvier 2089. Le versement est sujet à certaines dispositions quant au report du principal et à la réduction des intérêts et se base sur le volume des ventes d'énergie électrique. L'article 2 du billet à terme permet d'effectuer des paiements réduits lorsque les ventes concernant le «Whitehorse-Aishihik-Faro (WAF) System» sont inférieures à 310 GWH par année. Le niveau des ventes n'a pas dépassé 310 GWH au cours de l'exercice. De plus, des discussions sur l'interprétation dudit billet en matière de ventes d'énergie sont présentement en cours entre le Ministère et la Yukon Energy Corporation.

Option d'achat d'actions d'une société

En vertu de l'article 14 de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, ce compte autorise, conformément aux conditions prescrites par les règlements du gouverneur en conseil,

a) l'acquisition, l'achat, l'utilisation, la cession ou la vente, au nom de Sa Majesté du chef du Canada, d'une option d'achat d'actions d'une société dans le cadre d'un prêt, d'une assurance-prêt ou d'une contribution accordée à cette société par Sa Majesté en vertu d'un programme autorisé par le gouverneur en conseil lorsque, de l'avis du ministre,

i) il est nécessaire d'acquérir, d'acheter, d'utiliser, de céder ou de vendre cette option d'achat d'actions pour que Sa Majesté du chef du Canada puisse en profiter; ou

ii) il est nécessaire d'acquérir, d'acheter, d'utiliser, de céder ou de vendre cette option d'achat d'actions pour protéger les intérêts de l'État dans le cadre d'un prêt versé ou assuré ou d'une contribution accordée; et

b) pour autoriser la vente ou autre cession de tout capital-actions ainsi acquis.

Au cours de l'exercice, des prêts supplémentaires ont été autorisés par le crédit L10 de l'Industrie, de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*.

Industries de fabrication, de transformation et de services au Canada

Ce compte inscrit les prêts consentis à toute personne qui se livre ou qui est sur le point de se livrer ou qui aide une industrie de fabrication, de transformation ou de services au Canada afin d'y favoriser la mise sur pied, la modernisation, la croissance, l'efficacité ou la compétitivité sur le plan international ou de les aider dans leur restructuration financière.

Au cours de l'exercice, des prêts supplémentaires ont été autorisés par le crédit L15 de l'Industrie, de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*.

Il y a un prêt en circulation qui est sans intérêt à moins qu'il soit en souffrance et est autrement remboursable à l'échéance le 1er avril 2017.

Prêts aux petites entreprises

Ce compte enregistre l'argent dû au gouvernement par les emprunteurs sur défaut de paiement des prêts qui sont sujet aux autorités statutaires, conformément à la *Loi sur les prêts aux petites entreprises* (LPPE) et à la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada* (LFPEC). Ces autorités pourvoient au paiement de réclamations ou au partage des pertes de prêts entre les prêteurs et le gouvernement.

Fonds de H.L. Holmes

Ce compte a été établi en vertu de l'alinéa 5(1)(f) de la *Loi sur le Conseil national de recherches* afin d'inscrire le reliquat de la succession de H.L. Holmes. Jusqu'à deux tiers du bénéfice net annuel provenant du fonds sera utilisé pour financer le prix de H.L. Holmes annuellement. Ces prix offriront l'opportunité aux étudiants en post-doctorat d'étudier dans des écoles d'études supérieures ou instituts de recherche reconnus mondialement sous la supervision de personnes spécialisées dans le domaine de la recherche.

Ensembles d'habitation des Forces canadiennes

Des avances ont été consenties à la Société canadienne d'hypothèques et de logement, à l'égard des prêts consentis par celle-ci aux fins d'ensembles d'habitation pour les membres des Forces canadiennes.

Les prêts portent intérêt à des taux de 4 pour cent à 5,125 pour cent par année, et sont remboursables sur une période de 40 ans, avec des versements finals le 1er mai 2005.

Projet de développement Hibernia

Des prêts ont été consentis afin de faciliter la mise en oeuvre du Projet de développement Hibernia conformément à l'article 14 de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*.

Des ententes de prêts ont été signées entre le Canada et les trois compagnies impliqués dans l'achat d'actions d'Hibernia par Gulf Canada en 1993. Des prêts de 132 millions de dollars ont été prévus pour les détenteurs d'actions en vue de les compenser pour des déductions d'impôt qu'ils ne pourront employer lors du calcul de leur revenu imposable, générées par le Projet de développement Hibernia.

Des prêts de 66 millions de dollars ont été consentis le 30 juin 1995 conformément au crédit L15 des Ressources naturelles, des *Lois de crédits n° 1 et n° 2 pour 1995-1996*. Un montant additionnel de 66 millions de dollars a été prêté le 2 juillet 1996.

Les prêts ne portent pas intérêt et sont remboursables en 10 versements annuels égaux commençant le 30 juin 1999, avec le versement final le 30 juin 2008.

Nordion International Inc.

Un prêt de 100 millions de dollars a été consenti à Nordion International Inc. pour financer la construction de deux réacteurs nucléaires et des installations de traitement connexes qui seront utilisés pour la production d'isotopes médicaux en vertu d'une entente établie le 28 juin 1996 entre MDS Health Group Ltd., Nordion International Inc. et Ressources naturelles Canada.

Le prêt garanti ne porte pas intérêt et est entièrement remboursable sur une période de 15 ans débutant 42 mois après le premier versement d'une tranche de prêt.

Biens saisis—Compte de fonds de roulement

Ce compte a été établi conformément à l'article 12 de la *Loi sur l'administration des biens saisis*. Les dépenses encourues et les avances effectuées pour maintenir et administrer les biens saisis ou bloqués, ainsi que les autres biens sujets à une ordonnance de prise en charge ou confisqués au profit de Sa Majesté, sont imputées à ce compte. Ce compte est crédité lorsque les dépenses et les avances à des tiers sont remboursées ou recouvrées et lorsque les revenus provenant de ces biens ou les produits provenant de leur aliénation sont perçus et crédités de sommes saisies par confiscation.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 50 000 000 $.

Le déficit résultant de la différence entre le produit de l'aliénation de tout bien confisqué au profit de Sa Majesté et les montants qui avaient été imputés au compte et qui demeurent en circulation, est imputé à un Compte du produit de l'aliénation des biens saisis et crédité à ce compte.

Le solde créditeur de ce compte représente l'excédent de sommes saisies et du produit de liquidation provenant de confiscations par rapport au total des dépenses encourues à ce jour. Seul le produit net des confiscations complétées et des biens liquidés sera viré au Compte du produit de l'aliénation des biens saisis.

Libérés conditionnels

Des prêts ont été consentis à des libérés conditionnels et à des personnes sous surveillance obligatoire, pour aider à leur réadaptation.

Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 50 000 $.

Les prêts sont non productifs d'intérêts et sont remboursables avant la cessation de la période de libération conditionnelle ou à l'intérieur d'un an de la date à laquelle les prêts ont été consentis, soit à la période de plus courte durée. Le remboursement de la totalité ou d'une partie du prêt peut être renoncé par le Solliciteur général, moyennant que certaines conditions soient respectées.

Au cours de l'exercice, des prêts s'élevant à 3 824 $ ont été renoncés conformément au crédit L103b du Solliciteur général, de la *Loi n° 1 de 1969 portant affectation de crédits*.

Administrations aéroportuaires canadiennes

Les prêts sont issus d'ententes concernant le transfert de biens et de stock de matières consommables à des autorités particulières (13) lorsque les responsabilités de la direction, de l'exploitation et de la maintenance sont transférées à une autorité en vertu de la Politique nationale des aéroports.

Le portefeuille de prêts regroupe treize prêts ne portant pas intérêt. Ceux-ci ont été consentis aux administrations aéroportuaires canadiennes entre 1997 et 2003.

Administration du pont du port de Saint John

Des avances ont été consenties à l'Administration du pont du port de Saint John en vue du financement, de la construction et de l'exploitation d'un pont à péage au port de Saint John, Nouveau-Brunswick. Le montant total des avances pour chaque exercice doit être calculé d'après la différence, pour l'année, entre les coûts d'exploitation et de financement du pont à péage, et les revenus de l'Administration du pont, remboursable si les revenus de l'Administration du pont pour l'exercice dépassent le total des coûts d'exploitation et de financement pour un tel exercice.

Au 1er avril 1990, une nouvelle entente a été signée. Cette entente demandait la consolidation de toutes les dettes en un prêt ne portant pas intérêt. Afin de remettre la dette au gouvernement, l'Administration remboursera sur une base annuelle les fonds excédentaires provenant de l'exploitation du pont.

Corporation de gestion de la voie maritime du St-Laurent

Ce compte a été établi conformément au paragraphe 80(1) de la *Loi maritime du Canada*. Selon une entente entre le ministère des Transports et la Corporation, les prêts gérés antérieurement par l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent seront gérés dorénavant par la Corporation de gestion de la voie maritime du St-Laurent. Les remboursements de ces prêts sont inscrits à ce compte.

Le prêt en circulation porte intérêt à des taux de 7 pour cent à 9,5 pour cent par année, et est remboursable mensuellement, avec le versement final des modalités existantes en mars 2005.

Commission des sépultures de guerre du Commonwealth

Des avances ont été consenties au fonds de roulement de la Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, pour l'entretien des sépultures et des cimetières.

À la fin de l'exercice, le solde des avances était de 30 000 £ R-U. Ce solde a été converti en dollars canadiens, en utilisant le taux de change à la fin de l'exercice.

Les avances ne portent pas intérêt et n'ont pas de conditions fixes de remboursement.

Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants

Avances

Des avances ont été consenties en vertu des parties I et III de la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*, pour l'achat de terres et améliorations permanentes, dégrèvements de biens-fonds, achat d'animaux de ferme et de matériel et protection des garanties. Le montant total de la réserve imputable en tout temps est de 605 000 000 $.

Provision pour prestations conditionnelles

Une provision égale à 1/10 des prestations versées aux anciens combattants a été établie à chaque exercice, jusqu'en 1978-1979 inclusivement. Depuis cette date, une prévision annuelle des besoins a été effectuée, et une provision est établie, si nécessaire. La provision requise est imputée aux charges et est créditée au compte de provision pour prestations conditionnelles. Ce compte fait état des provisions nettes accumulées pour prestations aux anciens combattants sous forme de renonciation de prêts autorisée par la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*. Ces prestations entrent en vigueur seulement lorsque les anciens combattants auront rempli certaines exigences. À la fin de 10 ans, les exigences ayant été satisfaites, la provision accumulée est imputée au compte de provision pour prestations conditionnelles, et est créditée au compte de prêts de l'ancien combattant.

Autres ministères—Divers

Ce compte représente des montants en circulation entre les mains d'organismes et particuliers à la fin de l'exercice. Ce groupe enregistre les prêts, placements et avances qui ne sont pas classés ailleurs.

Provision pour moins-value

Conformément à la convention sur l'évaluation, les éléments d'actif sont sujets à une évaluation annuelle afin de refléter les diminutions de la valeur enregistrée à la valeur estimative de réalisation.

La provision pour moins-value, en ce qui regarde les prêts, placements et avances, représente les pertes estimatives sur la réalisation des prêts, placements et avances inscrits dans les comptes du Canada à la fin de l'exercice.

SECTION 10

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Actifs non financiers

Sommaire

	Page
Actifs non financiers	10.2
Immobilisations corporelles	10.4
Véhicules	10.6
Biens sous contrats de location-acquisition	10.6

ACTIFS NON FINANCIERS

Les actifs non financiers sont des actifs qui possèdent une vie économique dépassant l'exercice et qui sont destinés à être utilisés dans le cours normal des opérations. Ils sont convertis en charges dans des périodes futures et incluent les immobilisations corporelles, les stocks et les charges payées d'avance.

Les immobilisations corporelles comportent des biens corporels acquis, construits, développés ou améliorés, qui sont destinés à être utilisés sur une base continue et non destinés à la vente dans le cours normal des affaires. Pour fins de publication de l'information financière, les immobilisations corporelles sont regroupées dans les catégories suivantes: terrains, bâtiments, ouvrages et infrastructures, matériel et outillage, véhicules, améliorations locatives, biens en construction et biens sous contrats de location-acquisition.

Les stocks sont des biens corporels qui sont utilisés dans l'exécution des résultats de programme. Certains fonds renouvelables et certains ministères peuvent détenir des stocks pour fins de revente à des tiers externes au gouvernement.

Les charges payées d'avance sont des déboursés encourus, relativement à un contrat, avant l'accomplissement du travail, la livraison des biens ou la réception de service ou des paiements effectués d'avance selon les clauses d'accords de contribution.

Le tableau 10.1 présente les actifs non financiers par catégorie.

TABLEAU 10.1

ACTIFS NON FINANCIERS PAR CATÉGORIE

(en milliers de dollars)

	31 mars 2003	31 mars 2004
Immobilisations corporelles nettes, tableau 10.2 –		
Terrains	1 345 283	1 398 150
Bâtiments	8 543 727	8 819 686
Ouvrages et infrastructures	5 297 960	5 147 007
Matériel et outillage	8 357 760	8 386 739
Véhicules, tableau 10.3	14 485 861	14 682 241
Améliorations locatives	512 538	646 436
Biens en construction	5 947 940	6 017 679
Biens sous contrats de location-acquisition, tableau 10.4	2 543 399	2 646 584
	47 034 468	*47 744 522*
Stocks	6 112 813	6 133 671
Charges payées d'avance	1 092 761	938 577
Total	54 240 042	54 816 770

GRAPHIQUE 10A

TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS PAR CATÉGORIE AU 31 MARS 2004

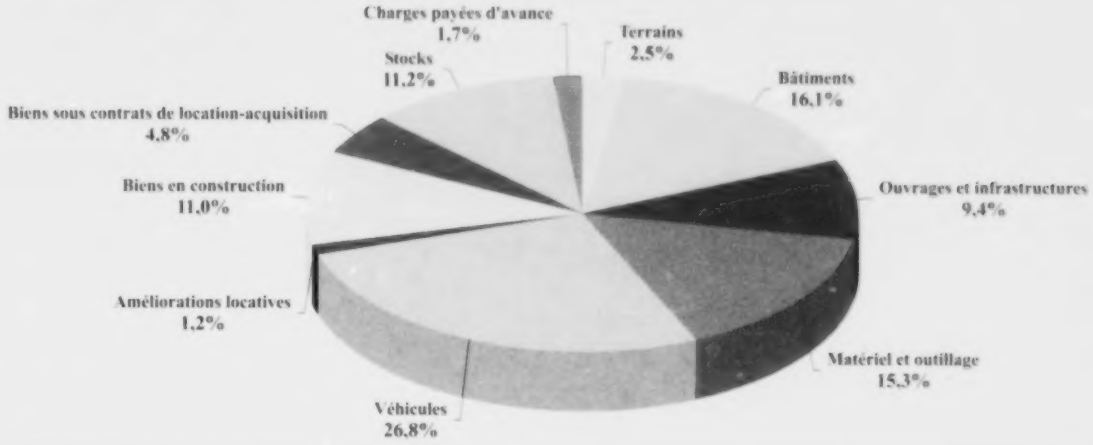

GRAPHIQUE 10B

ACTIFS NON FINANCIERS AU 31 MARS

(en millions de dollars)

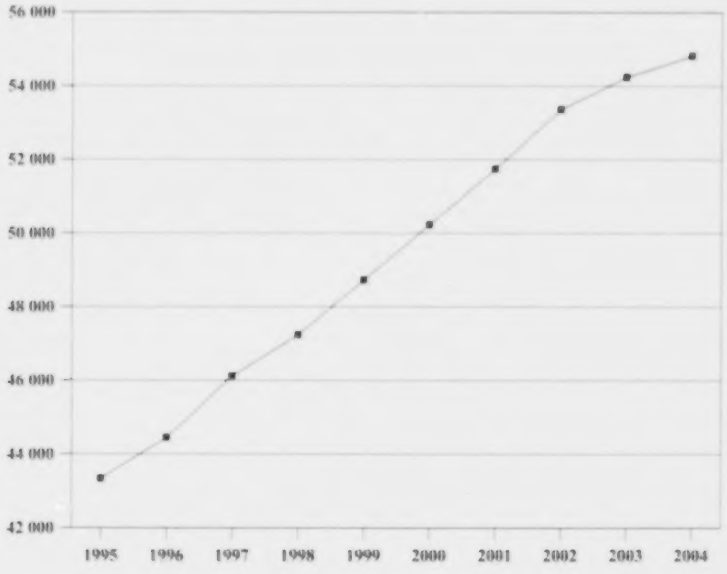

Immobilisations corporelles

Le tableau 10.2 présente les immobilisations corporelles par principaux portefeuilles ministériels ayant la garde de biens.

TABLEAU 10.2

IMMOBILISATIONS CORPORELLES PAR PRINCIPAUX PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS AYANT LA GARDE DE BIENS

(en milliers de dollars)

	Terrains	Bâtiments	Ouvrages et infrastructures	Matériel et outillage
Immobilisations au coût				
Environnement	172 475	784 430	2 174 480	610 910
Pêches et Océans	19 734	383 890	1 727 770	415 245
Industrie	12 353	496 619	34 955	2 257 727
Défense nationale	76 480	4 971 073	1 384 101	9 801 503
Travaux publics et Services gouvernementaux	270 619	3 214 862	721 895	148 756
Solliciteur général	51 327	2 155 923	372 522	521 409
Transports	204 709	1 212 745	3 079 865	116 298
Autres portefeuilles ministériels	226 885	2 191 446	48 734	1 805 530
	1 034 582	*15 410 988*	*9 544 322*	*15 677 378*
Sociétés d'État consolidées	363 568	1 208 046	1 005 516	1 955 812
Immobilisations brutes totales	1 398 150	16 619 034	10 549 838	17 633 190
Amortissement cumulé				
Environnement		470 083	1 309 882	445 886
Pêches et Océans		229 606	774 858	325 555
Industrie		236 972	13 370	1 137 274
Défense nationale		2 104 545	881 047	4 445 711
Travaux publics et Services gouvernementaux		1 688 968	238 817	90 690
Solliciteur général		742 653	203 119	312 017
Transports		653 838	1 435 317	66 935
Autres portefeuilles ministériels		1 004 045	20 413	1 080 448
		7 130 630	*4 876 823*	*7 904 516*
Sociétés d'État consolidées		668 718	526 008	1 341 935
Amortissement cumulé total		7 799 348	5 402 831	9 246 451
Immobilisations nettes totales				
Environnement	172 475	314 427	864 598	165 024
Pêches et Océans	19 734	154 284	952 912	89 690
Industrie	12 353	259 647	21 585	1 120 453
Défense nationale	76 480	2 866 528	503 054	5 355 792
Travaux publics et Services gouvernementaux	270 619	1 525 894	483 078	58 066
Solliciteur général	51 327	1 413 270	169 403	209 392
Transports	204 709	558 907	1 644 548	49 363
Autres portefeuilles ministériels	226 885	1 187 401	28 321	725 082
	1 034 582	*8 280 358*	*4 667 499*	*7 772 862*
Sociétés d'État consolidées	363 568	539 328	479 508	613 877
Immobilisations nettes totales	1 398 150	8 819 686	5 147 007	8 386 739

Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

[1] Détails au tableau 10.3.
[2] Détails au tableau 10.4.

Véhicules[1]	Améliorations locatives	Biens en construction	Biens sous contrats de location-acquisition[2]	Total 31 mars 2004	Total 31 mars 2003
124 023	33 825	152 397	18 199	4 070 739	3 977 214
1 658 078	522 835	400 086		5 127 638	5 063 270
26 228	14 806	493 173	814	3 336 675	3 157 650
25 125 027	2 210	3 129 723	1 069 852	45 559 969	44 178 435
9 036	151 893	667 178	967 092	6 151 331	5 608 404
410 528	7 682	239 577	111	3 759 079	3 530 304
797 867	7 366	67 177	818 820	6 304 847	6 289 244
173 907	231 088	500 154	31 098	5 208 842	4 686 810
28 324 694	*971 705*	*5 649 465*	*2 905 986*	*79 519 120*	*76 491 331*
1 121 146	68 843	368 214	549 786	6 640 931	5 891 323
29 445 840	1 040 548	6 017 679	3 455 772	86 160 051	82 382 654
87 565	14 947		1 455	2 329 738	2 224 746
1 102 581	*260 097*			2 692 697	2 582 242
19 041	2 733		352	1 409 742	1 190 895
12 098 530			174 194	19 704 027	18 241 911
5 114	15 980		382 099	2 421 668	2 178 538
191 145	652		36	1 449 622	1 308 750
516 521	3 764		55 953	2 732 328	2 578 539
103 365	72 503		15 713	2 296 487	2 006 633
14 125 862	*370 676*		*629 807*	*35 036 309*	*32 312 254*
639 737	23 436		179 386	3 379 220	3 035 932
14 763 599	394 112		809 188	38 415 529	35 348 186
36 458	18 878	152 397	16 744	1 741 001	1 752 468
555 497	262 738	400 086		2 434 941	2 481 028
7 187	12 073	493 173	462	1 926 933	1 966 755
13 026 497	*2 210*	3 129 723	895 658	25 855 942	25 936 524
3 922	135 913	667 178	584 993	3 729 663	3 429 866
219 383	7 030	239 577	75	2 309 457	2 221 554
281 346	3 602	67 177	762 867	3 572 519	3 710 705
70 542	158 585	500 154	15 385	2 912 355	2 680 177
14 200 832	*601 029*	*5 649 465*	*2 276 184*	*44 482 811*	*44 179 077*
481 409	45 407	368 214	370 400	3 261 711	2 855 391
14 682 241	646 436	6 017 679	2 646 584	47 744 522	47 034 468

Véhicules

Le tableau 10.3 présente le détail des véhicules par sous-catégorie.

TABLEAU 10.3

VÉHICULES PAR SOUS-CATÉGORIE
(en milliers de dollars)

	Coût	Amortissement cumulé	31 mars 2004	31 mars 2003
Navires et embarcations	13 531 115	5 296 186	8 234 929	8 363 100
Aéronefs	11 785 524	6 904 929	4 880 595	4 632 322
Véhicules automobiles	1 722 823	986 494	736 329	720 489
Véhicules militaires	1 142 932	837 574	305 358	253 230
Autres véhicules	1 263 446	738 416	525 030	516 720
Total	29 445 840	14 763 599	14 682 241	14 485 861

Biens sous contrats de location-acquisition

Le tableau 10.4 présente le détail des biens sous contrats de location-acquisition par catégories principales.

TABLEAU 10.4

BIENS SOUS CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION PAR CATÉGORIES PRINCIPALES
(en milliers de dollars)

	Coût	Amortissement cumulé	31 mars 2004	31 mars 2003
Terrains	44 996		44 996	44 942
Bâtiments	1 572 340	579 012	993 328	917 539
Ouvrages et infrastructures	818 820	55 953	762 867	771 056
Matériel et outillage	40 230	18 238	21 992	98 279
Véhicules	979 386	155 985	823 401	711 583
Total	3 455 772	809 188	2 646 584	2 543 399

SECTION 11

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Autres informations relatives aux états financiers

SOMMAIRE

	Page
Engagements contractuels	11.2
Passif éventuel	11.14

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS

Cette section renferme des informations détaillées concernant les engagements contractuels et le passif éventuel.

Engagements contractuels

Un engagement contractuel représente une obligation légale envers des organismes ou des individus externes provenant d'un contrat. La nature des activités du gouvernement nécessite la négociation des marchés importants à l'égard de la situation financière actuelle ou qui auront un effet important sur les charges futures. Dans le cas d'engagements contractuels envers des organisations internationales, quelques-uns résulteront en des dépenses budgétaires et d'autres en des paiements non budgétaires.

Les engagements contractuels peuvent être classés en quatre catégories principales : les accords de paiements de transfert (subventions et contributions), les immobilisations et les achats, les contrats de location-exploitation et les organisations internationales.

Les immobilisations majeures du gouvernement sont soit achetées ou louées. Lorsqu'un bail transfère pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété au locataire, il est considéré comme un contrat de location-acquisition. Tous les autres baux sont classés comme contrats de location-exploitation. La section 6 de ce volume fournie des informations sur les contrats de location-acquisition.

Tous les engagements contractuels en circulation, de 10 millions de dollars ou plus par projet à la fin de l'exercice, sont rapportés pour les immobilisations, les achats, les contrats de location-exploitation et les accords de paiements de transfert. Dans le cas des organisations internationales, tous les engagements contractuels de plus d'un million de dollars à la fin de l'exercice sont inscrits.

Selon les principales conventions comptables du gouvernement, les engagements contractuels des sociétés d'État consolidées sont inclus avec ceux du gouvernement.

Le tableau 11.1 présente un sommaire de ces engagements contractuels. Plus de détails concernant les quatre catégories d'engagements contractuels se trouvent dans d'autres tableaux de cette section.

TABLEAU 11.1

ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

(en millions de dollars)

	Paiements de transfert	Acquisition de propriété et achats	Contrats de location-exploitation	Organisations internationales	Total
Information provenant du :					
Tableau 11.3	41 015	7 723	3 492		52 230
Tableau 11.4				3 882	3 882
Total	41 015	7 723	3 492	3 882	56 112

Le tableau 11.2 offre un sommaire de l'information présentée au tableau 11.1 concernant les montants minimums requis afin d'acquitter les obligations en vertu des engagements contractuels pour chaque exercice, de 2005 à 2009 inclusivement, ainsi qu'un total pour les montants dus en 2010 et subséquemment.

TABLEAU 11.2

CÉDULE DES PAIEMENTS MINIMUMS

(en millions de dollars)

Paiements minimums à effectuer en :	Accords de paiements de transfert	Acquisition d'immobilisations et achats	Engagements en vertu de contrats de location-exploitation	Engagements envers les organisations internationales	Total
2005	5 614	3 030	341	1 602	10 587
2006	4 102	1 652	311	625	6 690
2007	3 037	908	314	774	5 033
2008	2 640	394	309	686	4 029
2009	2 140	252	255	195	2 842
2010 et ultérieurs	23 482	1 487	1 962		26 931
Total	41 015	7 723	3 492	3 882	56 112

Accords de paiements de transfert, immobilisations, achats et contrats de location-exploitation

Le tableau 11.3 fournit des précisions concernant les engagements contractuels liés aux accords de paiements de transfert, aux immobilisations, aux achats et aux contrats de location-exploitation. Il présente les engagements contractuels par catégorie d'engagement et par entité. Les engagements contractuels sont résumés dans la note 13 aux états financiers vérifiés à la section 2 de ce volume.

Les accords de paiements du transfert sont des contrats irrévocables qui fournissent un financement à d'autres paliers de gouvernement, organismes ou individus.

Les immobilisations sont des valeurs corporelles de longue durée comprenant les principaux agrandissements ou transformations qui s'y rattachent, incluant l'équipement militaire et les terrains, et dont on espère tirer des avantages tout au long de leur vie utile.

Les engagements pour achat sont des engagements appuyés par un contrat pour des biens ou des services. Un contrat de location-exploitation est un bail qui ne transmet pas au locataire la majeure partie des avantages et des risques inhérents à la propriété.

TABLEAU 11.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2004

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2005	2006	2007	2008	2009	2010 et ultérieurs
Accords de paiements de transfert—										
Société canadienne d'hypothèques et de logement (compte gouvernemental)—										
Programme de logement social	56 567[1]	56 567	24 874	31 693[2]	1 758	1 725	1 714	1 698	1 691	23 107
Agriculture et Agroalimentaire—										
Province de la Saskatchewan—Programme des routes du grain des Prairies	73	73	40	33	18	15				
Industrie—										
Agence spatiale canadienne—										
Télésat Canada—Programme de démonstration de charges utiles en vol	60	60	60	[3]						
Agence spaciale européenne—Programmes d'observation de la terre et de télécommunications	239	211	98	113	30	24	22	16	12	9
Cascade Data Services Inc.—Programme Cassiope	63	63	6	57	14	25	17	1		
University of Calgary—Programme Cassiope	10	10		10	3	4	2	1		
Santé—										
Contrôle et accès en matière de services de santé aux bandes indiennes, associations ou groupes	993	993	571	422	183	116	85	37	1	
Gouvernement du Nunavut	31	31	21	10	10					
First Canadian Health	154	154	73	81	20	21	23	17		
Agence canadienne de développement international—										
Programmes géographiques	1 434	1 434	665	769	242	196	154	94	52	31
Programme de partenariat	438	438	275	163	73	45	30	14	1	
Programme de pays en transition	101	101	86	15	7	7	1			
Programme multilatéral	777	777	512	265	157	75	7	12		14
Citoyenneté et Immigration—										
Accord Canada-Québec	950	950	150	800	160	160	160	160	160	
Accord Canada-Manitoba	41	41	6	35	7	7	7	7	7	
Accord Canada-Colombie-Britannique	228	228	38	190	38	38	38	38	38	
Patrimoine canadien—										
Contributions—										
Association nationale des centres d'amitié	79	79	48	31	16	15				

TABLEAU 11.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2004—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2005	2006	2007	2008	2009	2010 et ultérieurs
Corporation Katimavik—OPCAN	53	53	13	40	20	20				
Bénévoles Canada	16	16	7	9[3]	5	4				
Société éducative de visites et d'échanges au Canada	14	14	5	9[3]	5	4				
Contribution Multiplex—Jeux d'hiver du Canada de 2007	20	20	6	14	4	8	2			
Environnement—										
Bureau de l'infrastructure du Canada—										
Canadian Opera House Corporation—Construction d'un opéra, Toronto	25	25	16	9[3]	4	2	3			
Province du Nouveau-Brunswick—Élargissement à quatre voies de la Transcanadienne	200	200	7	193	46	69	59	19		
Province de la Saskatchewan—Élargissement de la Route transcanadienne	65	65		65	21	15	19	10		
Municipalité régionale de Halifax—Construction d'une station d'épuration des eaux usées	30	30	3	27	7	20				
Province du Manitoba—Expansion du canal de dérivation de la rivière Rouge au Manitoba	120	120	2	118	5	38	48	27		
Municipalité régionale de York—Élément de connexion rapide du Plan de transit de la région de York	50	50		50	41	9				
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest—Améliorer trois corridors routiers aux Territoires du Nord-Ouest	20	20	3	17	8	5	4			
Ville de Stratford—Expansion des réseaux de distribution d'eau et de collecte des eaux usées	4	4	1	3[3]	1	1	1			
Ville de Thunder Bay—Projet de traitement des eaux usées	25	25	9	16	16					
Ville de St. John's—Étape 2 du projet de nettoyage du port de St. John's	31	31		31	8	7	8	8		
Saskatchewan Property Management Corporation—Le projet d'amélioration du lac Wascana de Régina	9	9	6	3[3]	3					
Vancouver Convention Centre Expansion Project Ltd—Construction de la nouvelle installation et du passage du Vancouver Convention and Exhibition Centre	222	222	5	217	44	40	49	43	41	
Gouvernement du Québec—Réalisation du Volet 1 du parachèvement de l'autoroute 30 au sud de Montréal	11	11		11	5	4	2			

TABLEAU 11.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2004—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2005	2006	2007	2008	2009	2010 et ultérieurs
Affaires indiennes et du Nord canadien—										
Entente de revendications territoriales globales—										
Affaires indiennes et inuit	597	597	320	277	80	67	25	19	14	72
Entente de transfert financier	1 138	1 138	711	427	196	100	59	55	17	
Entente globale de financement	426	426	91	335	335					
Entente de financement avec les Premières nations du Canada	1 690	1 690	890	800	339	192	128	119	22	
Entente de financement avec les Premières nations du Canada (RETRO)	39	39	9	30	6	8	8	8		
MAINC/Entente de financement des Premières nations	949	949	571	378	192	84	54	31	17	
Entente de contribution	205	205	11	194	17	46	34	39	6	52
Programme des affaires indiennes et inuites	503	503	264	239	92	73	37	37		
Accord des travaux d'infrastructure Canada	2	2	2	[3]						
Agence de promotion économique du Canada atlantique—										
Programmes de développement économique—										
Entente relative au Progamme d'infrastructure Canada/Terre-Neuve	51	51	21	30	16	14				
Entente relative au Programme d'infrastructure Canada/Île-du-Prnce-Édouard	13	13	7	6[3]	4	2				
Entente relative au Programme d'infrastructure Canada/Nouvelle-Écosse	65	65	20	45	30	15				
Entente relative au Programme d'infrastructure Canada/Nouveau-Brunswick	55	55	25	30	21	9				
Industrie—										
Bioniche Life Science Inc.	17	17	7	10	5	5				
Agence aérospatiale Goodrich Canada Ltée	47	47	30	17	11	6				
Honeywell ASCA Inc.	54	54	47	7[3]	2	2	2	1		
CAE Inc. - Technologie visuelle	39	39	21	18	9	9				
Pratt & Whitney Canada Inc.	99	99	99	[3]						
Aventis Pasteur Ltd—Vaccins contre le cancer	60	60	31	29	6	6	6	6	5	
Union internationale des télécommunications—										
Exploitation de l'UIT	27	27	12	15	15					
Shire Biochem Inc.—Technologie de vaccins recombinés	80	80	21	59	10	10	9	30		
Rolls-Royce Canada Inc.— Turbines à gaz industrielles	75	75	46	29	10	10	9			
ATS Automation Tooling System Inc.	25	25	11	14	9	5				
Cascade Data Services Inc.	77	77	6	71	14	16	11	16	14	
CMC Electronics Inc.— Technologie aéronautique renouvelable	23	23	5	18	2	3	13			
Dupont Canada Inc.— Composantes de piles à combustion	19	19	8	11	4	7				

TABLEAU 11.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2004—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2005	2006	2007	2008	2009	2010 et ultérieurs
Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario—Infrastructure de collectivités et de petites localités	174	174	74	100		20	80			
Ministère du Tourisme, de la Culture et des Loisirs de l'Ontario—Partenariat pour les sports, la culture et le tourisme	233	233	89	144	67	77				
Société ontarienne Super Croissance	177	177	100	77	31	46				
Voisey's Bay Nickel Co. Ltd—Processus hydrométallurgique pour le sulfure de nickel	60	60	10	50	7	12	7	8		16
Mitel Network Corporation—Développement de plate-forme multi-média à large bande	60	60	45	15	15					
Westport Innovations Inc.	19	19	11	8[1]	4	4				
MARS Discovery District—Centre d'incubation pour les sciences médicales et autres agences connexes	20	20	10	10	10					
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec—										
Entente des travaux d'infrastructure Canada-Québec	469	469	125	344	244	100				
Programme d'innovation, de développement de l'Entrepreneurship et d'exportation (IDEE—PME)	541	541	453	88	66	19	3			
Programme de développement des collectivités (PDC)	238	238	202	36	19	17				
Programme d'initiatives stratégiques régionales	607	607	422	185	87	51	16	5	3	23
Contributions à la province de Québec en vertu du Programme Infrastructure Canada	636	636	625	11	1	10				
Justice—										
Aide juridique	307	284	99	185	94	91				
Services de la justice pour les jeunes	746	746	597	149	149					
Industrie—										
Conseil national de recherches du Canada—										
Téléscope James Clerk Maxwell Mauna Kea, Hawaï, É-U	40	40	30	10	1	1	1	1	1	5
Projet des téléscopes jumeaux Gemini—Cerro Pachon, Chili et Mauna Kea, Hawaï, É-U	109	109	49	60	7	7	7	7	7	25
Tri-University Meson Facility (TRIUMF) Vancouver, C-B	394	394	297	97	40	19	19	19		
Le téléscope Canada-France-Hawaï—Mauna Kea, Hawaï, É-U	110	110	77	33	4	4	4	4	4	13
Ressources naturelles—										
Développement d'énergie renouvelable—Saskatchewan Power Corporation	12	12	2	10	1	1	2	1	1	4
Projet de développement Hibernia—Entente sur les avances d'intérêt sur les prêts	237	221	41	180	36	33	24	23	16	48

TABLEAU 11.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2004—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2005	2006	2007	2008	2009	2010 et ultérieurs
Production d'électricité au moyen des ressources éoliennes—Vision Quest Windelectric Inc.	34	34	2	32	3	4	3	3	4	15
Transports—										
Entente sur le réseau routier avec la province du Québec	271	271	206	65	4	4	4	4	4	45
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien—										
La Fondation Rick Hanson "L'homme en mouvement"	15	15	2	13	2	2	2	2	2	3
Infrastructures Canada	557	528	158	370	206	158	6			
Total partiel	*75 594*	*75 498*	*34 618*	*40 880*	*5 502*	*4 088*	*3 028*	*2 640*	*2 140*	*23 482*
Sociétés d'État consolidées—										
Le Conseil des Arts du Canada—										
Subventions pour exercices ultérieurs	64	64		64	41	14	9			
Téléfilm Canada—										
Aide financière aux producteurs et aux distributeurs	71	71		71	71					
Total partiel	*135*	*135*		*135*	*112*	*14*	*9*			
Total des accords de paiements de transfert	**75 729**	**75 633**	**34 618**	**41 015**	**5 614**	**4 102**	**3 037**	**2 640**	**2 140**	**23 482**
Immobilisations et achats—										
Immobilisations—										
Pêches et Océans—										
Construction des aménagements du deuxième niveau du laboratoire (BIO) de l'Institut océanographique de Bedford	19	19	2	17	7	10				
Rénovation et transformation de l'édifice Van Steelburg pour le soutien scientifique	15	15		15	1	1	9	4		
Construction d'un nouvel édifice pour les sciences et l'administration à la Station biologique St. Andrew's (SBSA)	17	17	1	16	1		8	7		
Construction d'un aqualab à la Station biologique St. Andrew's (SBSA)	15	15	1	14	1	5	7	1		
Remplacement des embarcations de recherche et sauvetage (F-AEP)	41	41	13	28	16	9	2	1		
Défense nationale—										
CF18-Modernisation-Modification technique, proposition 583	1 009	706	571	135	60	61	12	2		
Véhicules de transport du personnel blindés	2 355	1 752	1 471	281	88	106	87			
Élaboration du projet de missile Sea Sparrow	514	483	263	220	114	70	20	16		
Véhicule utilitaire léger à roues	226	187	40	147	145	2				
Aurora Data—										
Système de gestion de données 192—General Dynamics Canada Ltd	239	239	61	178	45	43	27	25	24	14
O113 Système d'entraînement au combat avancé réparti	188	171		171	116	25	11	14	5	
Autres immobilisations (MDN)	6 029	4 458	3 284	1 174	697	300	93	33	12	39
Travaux publics et Services gouvernementaux—										
Réparations—Garage Laurier-Taché	63	63	21	42	10	15	15	2		

TABLEAU 11.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2004—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2005	2006	2007	2008	2009	2010 et ultérieurs
Rénovations de la Bibliothèque du Parlement	119	119	73	46	26	20				
Total partiel	*10 849*	*8 285*	*5 801*	*2 484*	*1 327*	*667*	*291*	*105*	*41*	*53*
Sociétés d'État consolidées—										
Musée canadien des civilisations	102	102	57	45	45					
Total partiel	*102*	*102*	*57*	*45*	*45*					
Total des immobilisations	10 951	8 387	5 858	2 529	1 372	667	291	105	41	53
Achats—										
Conseil privé—										
Directeur général des élections—										
Infogérance et services de soutien —IBM Canada	20	20	10	10	5	4	1			
Affaires étrangères et commerce international—										
Canadian Bank Note Company Ltd	42	42	13	29	7	7	7	7	1	
Citoyenneté et Immigration—										
Services professionnels de TI, achat de licence d'utilisation de logiciels et entretien	33	33	22	11	11					
Solliciteur général—										
Service correctionnel—										
NAV Canada—Formation des gestionnaires	23	23	5	18	2	2	2	3	3	6
Industrie—										
Agence spatiale canadienne—										
Construction du Radarsat-2—										
MacDonald Dettwiler Ltd.	381	381	333	48	12	35	1			
Activités scientifiques—										
Exploitation du SEM—McDonald Dettwiler Space and Advanced Robotics Ltd.	109	109	23	86	30	27	26	3		
Conseil national de recherches du Canada—										
Atco Frontec Corporation—										
Services de construction	23	23	2	21	5	5	5	5	1	
Défense nationale—										
Soutien du système d'alerte du Nord	577	310	147	163	58	61	44			
Bombardier—Centre d'entraînement au vol de l'OTAN	2 536	1 826	353	1 473	72	84	86	88	89	1 054
Serco Ltd.—Goose Bay DMP	480	478	33	445	40	41	42	43	44	235
IMP Group Ltd—Services intégrés Cormorant	160	160	40	120	36	38	39	7		
Services de santé—										
Santé Montfort	185	185	1	184	1	1	10	18	18	136
Autres achats (MDN)	2 227	2 120	1 146	974	493	304	108	65	4	
Développement des ressources humaines—										
Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants—										
Fournisseurs de services—										
Institutions privées	324	236	134	102	102					
Report de fonds sur contribution du MRHC pour le recensement—Statistique Canada	40	40	24	16	8	8				

TABLEAU 11.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2004—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2005	2006	2007	2008	2009	2010 et ultérieurs
Remplacement d'équipement et de logiciels de soutien—Unisys Canada	16	16	5	11	1	2	2	2	2	2
Équipement et services de télé-communications—Sprint Canada Inc.	53	53	30	23	12	5	6			
Impression, entreposage et distribution—Dyment Distribution Services Ltd	16	16	1	15	7	8				
Achat d'équipements informatiques, intégration des systèmes et service de soutien technique—IBM Canada	26	26	15	11	11					
Agence des douanes et du revenu du Canada—										
Bell Canada—Exigences en matière de câblage pour tous les ordinateurs et serveurs de l'Agence du revenu du Canada	16	16	1	15	5	5	5			
Sita Advanced Travel Solutions—Intégration d'un système informatique	38	38	12	26	21	3	2			
Solliciteur général—										
Gendarmerie royale du Canada—										
Niche Technology Inc. Projet SIRP	37	24	10	14	3	5	2	2	1	1
Serria Systems—Gestion de projet—Projet SIRP	19	12	7	5	5					
Morneau Sobeco—Administration de pension	14	14	4	10	3	2	2	2	1	
Travaux publics et Services gouvernementaux—										
Services de gestion										
Quantum Ltée—Centre de renseignements du Canada	35	30	9	21	11	10				
Services de gestion immobilière										
Brookfield LePage Johnson Controls—Québec Ouest	178	178	138	40	40					
Québec Est	87	87	67	20	20					
Ottawa, Ont. (ACN 1, 2 et 3)	749	749	615	134	134					
Région du Grand Toronto, Ont.	131	131	110	21	21					
AJJA Information Technology Consultants Inc.	15	15	2	13	4	6	3			
EDS Canada	27	27	5	22	6	5	5	5	1	
TPG Technology	135	135	121	14	14					
IBM Canada Ltée	18	18	4	14	3	3	3	3	2	
IBM Canada Ltée	73	73	63	10	10					
Total partiel	*8 843*	*7 644*	*3 505*	*4 139*	*1 213*	*671*	*401*	*253*	*167*	*1 434*
Sociétés d'État consolidées—										
Société Radio-Canada—										
Droits sur des émissions sportives	533	533	185	348	112	89	69	34	44	
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien—										
Services de filtrage	682	682		682	320	215	145	2		

TABLEAU 11.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2004—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2005	2006	2007	2008	2009	2010 et ultérieurs
Commission de la capitale nationale—										
LaFleur de la Capitale Inc.	15	15	3	12	5	5	2			
Autres contrats de services	18	18	5	13	8	5				
Total partiel	*1 248*	*1 248*	*193*	*1 055*	*445*	*314*	*216*	*36*	*44*	
Total des achats	10 091	8 892	3 698	5 194	1 658	985	617	289	211	1 434
Total des immobilisations et des achats	**21 042**	**17 279**	**9 556**	**7 723**	**3 030**	**1 652**	**908**	**394**	**252**	**1 487**
Contrats de location-exploitation—										
Environnement—										
Bail foncier—Réserve indienne N°. 5 de Capilano										
Vancouver, C-B	488	488	80	408	10	10	10	10	10	358
I.B.M. Canada Ltée—										
Location et entretien d'un super-ordinateur	42	42	3	39	7	8	8	9	7	
Affaires étrangères et Commerce international—										
Mitsui Fudosan, New York	52	52	18	34	3	3	3	3	4	18
Fourniture de services—Centre de détention à risque minimun, Toronto	19	19		19	3	4	4	4	4	
Travaux publics et Services gouvernementaux—										
174 Stone Road Ltd., Toronto	25	25	15	10	1	1	1	1	2	4
1600 Star Top, 519719 Ontario Inc.	95	95	8	87	7	5	5	5	5	60
550 Boul Cité, Alex Nihon Inc	131	131	3	128	7	7	7	7	7	93
BTC Properties II Ltd et 3160343 Canada Inc., Toronto	18	18	2	16	2	2	2	2	2	6
Elron Development, Toronto	18	18	4	14	1	1	1	1	1	9
160 Elgin, Portfolio Inc.	60	60		60				9	5	46
269 rue Laurier—Great West Life, Compagnie d'Assurance-Vie et London Life, Compagnie d'Assurance-Vie	152	152		152	20	11	11	11	11	88
155 rue Queen, GWL Realty Inc.	20	20	8	12	4	4	4			
Old Oak Properties Inc., London, Ont.	38	38	27	11	2	2	2	3	2	
1138 Melville St., Oxford Management Services, Vancouver, C-B	43	43	15	28	5	5	4	4	4	6
Place Moncalm, Phase III, 70 Crémazie	139	139	28	111	7	7	7	7	7	76
SITQ—5 Place Ville-Marie, Montréal	21	21	2	19	2	2	2	2	2	9
The Regional Group of 1550 Carling, Ottawa	29	29	6	23	2	2	2	2	2	13
WPBI Property Management Inc., 825 St-Antoine Ouest, Montréal	11	11	1	10	1	1	1	1	1	5
Gespa CDPQ Inc., 160, rue Elgin	30	30	11	19	6	6	6	1		
Standard Life Assurance Co.—										
280 rue Slater	51	51	3	48	5	5	5	5	5	23
333 rue Laurier	14	14	2	12	3	3	3	3		
333 rue Laurier	35	35		35	4	5	5	5	5	11
Aon inc., Peterborough, Ont.	25	25	15	10	1	1	1	1	1	5
Orlando Corporation, Mississauga, Ont.	48	48	16	32	5	5	5	5	5	7
Commission de la capitale nationale—										
40 rue Elgin, Ottawa	20	20	7	13	1	1	1	1	1	8
1258898 Ontario Ltd.—400 rue Cumberland, Ottawa	35	35	9	26	3	3	3	3	3	11
Société de Gestion Cogir Inc.—										
Brossard, Québec	65	65	13	52	7	7	7	7	7	17

TABLEAU 11.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2004—*Suite*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2005	2006	2007	2008	2009	2010 et ultérieurs
Société en commandite Redbourne Brossard et Immeubles Régime XI	24	24	3	21	2	2	2	2	2	11
3878309 Canada Inc. et First National Funding Corp.—Laval, Québec	39	39	6	33	4	4	4	4	4	13
Bona Building & Management Co.—										
155, rue McArthur, Ottawa	23	23	6	17	3	3	3	3	3	2
333-335 Chemin River, Ottawa	113	113	32	81	7	7	7	7	7	46
285 Chemin Coventry, Ottawa	79	79	12	67	4	3	3	3	3	51
295 Chemin Coventry, Ottawa	73	73	8	65	3	3	3	3	3	50
219 Laurier Avenue Development										
219 av. Laurier, Ottawa	22	22	6	16	2	2	2	2	2	6
219 av. Laurier, Ottawa	21	21	5	16	2	2	2	2	2	6
Kidinks Holdings Inc.—										
200 avenue Laurier, Ottawa	18	18	5	13	2	2	2	2	2	3
Urbandale Corporation—										
100 rue Metcalfe, Ottawa	18	18	5	13	2	2	2	2	2	3
100 rue Metcalfe, Ottawa	23	23	4	19	2	2	2	2	2	9
Capital City Shopping Centre, Tour Billings Bridge, Ottawa	44	44	9	35	4	4	4	4	4	15
O & Y Enterprise National—										
Tour Billings Bridge, Ottawa	13	13		13	13					
320 rue Queen, Ottawa	43	43	21	22	4	4	4	4	4	2
3840743 Canada Inc.,										
975 boulevard St. Joseph, Gatineau	19	19	11	8[13]	2	2	2	2		
350/360 rue Albert, Ottawa	39	39	9	30	4	4	4	4	4	10
750 chemin Heron, Ottawa	19	19	5	14	2	2	2	2	2	4
Gladwin Corporation—										
2215 Gladwin, Ottawa	23	23	8	15	3	3	3	3	3	
25 chemin Fitzgerald	30	30	7	23	4	4	4	4	4	3
130 chemin Colonnade	25	25	9	16	2	2	2	2	2	6
Bureau du Parc Pinecrest	16	16	6	10	2	2	2	2	2	
103-106 Counter Street Corporation, Hamilton, Ont.	11	11		11	1	1	1	1	1	6
3173763 Canada Inc.,										
25 rue Nicholas	17	17	11	6[13]	2	2	2			
725844 Alberta Inc.,										
Centre Barcley, Calgary, Alb.	36	36	20	16	4	4	4	4		
B.C. Hydro,										
333 Dunsmuir, Vancouver, C-B.	13	13	2	11	2	3	3	3		
Blue Capital Canada Real Estate Ltd. Partenariat, Toronto	16	16	1	15	2	2	2	2	3	4
Cadillac Fairview Corp. Ltd.,										
191 avenue Laurier Ouest	43	43		43	3	5	5	5	5	20
Société Radio-Canada,										
181 rue Queen	129	129	15	114	5	5	5	5	5	89
Great West Life, Compagnie d'Assurance-Vie et London Life, Compagnie d'Assurance-Vie										
255 rue Albert, Ottawa	27	27		27	3	2	2	2	2	16
Morguard Investments Ltd.,										
59 rue Camelot	13	13		13	1	2	2	2	2	4
Omers Realty Corporation,										
350 rue Albert	19	19	1	18	3	3	3	3	3	3
Oxford Properties Group,										
110 rue Place d'Orléans	11	11		11	1	1	1	1	1	6
Saskpen Properties Ltd.										
Centre Hamilton, Régina	14	14	2	12	2	2	2	2	2	2

TABLEAU 11.3

ACCORDS DE PAIEMENTS DE TRANSFERT, IMMOBILISATIONS, ACHATS ET CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION AU 31 MARS 2004—*Fin*

(en millions de dollars)

	Coût total estimatif	Montant du contrat	Montant versé	Engagement en cours	Engagements en cours à être versés au 31 mars					
					2005	2006	2007	2008	2009	2010 et ultérieurs
WPBI Property Management Inc.,										
800 La Gauchetière Montréal-Ouest	40	40	2	38	3	3	3	3	3	23
O & Y REIT Holdings Inc.,										
300 rue Slater et										
365 avenue Laurier, Ouest, Ottawa	161	161		161	26	15	15	15	15	75
The Hi-Rise Group, Hamilton	182	182	9	173	12	12	12	12	12	113
Solliciteur général—										
Gendarmerie royale du Canada—										
Service de dépêche radiophonique—										
Manitoba Telecom Services Inc.										
(MTS)—Mobilité	60	60	37	23	6	6	6	5		
Total partiel	*3 240*	*3 240*	*573*	*2 667*	*268*	*258*	*257*	*256*	*214*	*1 474*
Sociétés d'État consolidées—										
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien—										
Locaux à bureaux et équipement	25	25		25	3	3	3	3	3	10
Commission de la capitale nationale—										
Édifice Chalmers,										
40, rue Elgin, Ottawa	181	181	49	132	6	6	6	6	6	102
VIA Rail Canada Inc.—										
La Gare Centrale—Montréal	48	48	29	19	4	4	4	4	3	
Union Station—Toronto	159	159	7	152	2	2	2	2	2	142
Société Radio-Canada—										
Bail de satellite (Télésat)	197	197	27	170	13	13	13	14	13	104
Gestion de la propriété et des installations—Profac	126	126	24	102	24	25	26	27		
Morguard Investments	143	143		143	7	6	7	7	7	109
TQS Inc.—										
Cogeco Radio—Tel Inc.	16	16	3	13	3	2	3	2	3	
Téléfilm Canada—										
Baux de bureaux	14	14		14	2	2	2	1	1	6
Centre de recherches pour le développement international—										
Pension Realty Limited—										
Locaux de bureaux et bail d'entretien	94	30	5	25	6	7	8	4		
Conseil des Arts du Canada—										
Contrats de location-exploitation	31	31	1	30	3	3	3	3	3	15
Total partiel	*1 034*	*970*	*145*	*825*	*73*	*73*	*77*	*73*	*41*	*488*
Total des contrats de location-exploitation	**4 274**	**4 210**	**718**	**3 492**	**341**	**311**	**314**	**309**	**255**	**1 962**
Grand total	**101 045**	**97 122**	**44 892**	**52 230**	**8 985**	**6 065**	**4 259**	**3 343**	**2 647**	**26 931**

(1) Le montant divulgué sous «Coût total estimatif» est un total cumulatif de montants imputés aux crédits budgétaires depuis 1992, lorsque les particularités de cet engagement étaient initialement publiées dans les *Comptes publics du Canada*, plus l'engagement en cours à la fin de l'exercice.

(2) Ce montant est un total estimatif des obligations contractuelles en cours qui couvrent des périodes pouvant atteindre 35 ans.

(3) Les particularités de cet engagement, présenté à titre de continuité, ne seront pas présentées aux exercices ultérieurs étant donné qu'il est soit entièrement retiré ou que le solde de l'obligation est maintenant inférieur à 10 millions de dollars.

Engagements internationaux

Le tableau 11.4 présente un sommaire des engagements pour les organisations internationales selon qu'ils résultent de déboursés de fonds relatifs au capital-actions et aux prêts non budgétaires, ou aux prêts et avances budgétaires.

Les engagements présentés dans ce tableau incluent les prêts et avances aux organisations internationales et aux pays en développement, que le Canada a accepté de verser dans l'avenir. Le capital futur appelé représente des engagements pris par le Canada pour des achats futurs de capital-actions non budgétaire dans des organisations internationales. Les montants présentés au tableau 11.4 comme prêts et avances non versés et capital futur appelé excluent des effets à payer qui ont été émis et qui sont encore impayés au 31 mars 2004.

Le tableau 11.4 présente de l'information qui est résumée à la note 13 des états financiers.

TABLEAU 11.4

ENGAGEMENTS D'ORGANISATIONS INTERNATIONALES

(en millions de dollars)[1]

	Prêts et avances non versés	Capital futur appelé	Total
PRÊTS ET CAPITAL-ACTIONS NON BUDGÉTAIRES—			
Banque africaine de développement		11	11
Banque européenne pour la reconstruction et le développement		32	32
Fonds monétaire international	119		119
Pays en développement—Compte du Canada	3 190		3 190
	3 309	*43*	*3 352*
PRÊTS ET AVANCES BUDGÉTAIRES—			
Banque africaine de développement	70		70
Banque asiatique de développement	49		49
Fonds international pour le développement agricole	29		29
Fonds du Protocole de Montréal	12		12
Banque de développement des Caraïbes—Spécial	2		2
Association internationale de développement	230		230
Fonds monétaire international	15		15
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	119		119
Pays en développement—Compte du Canada	4		4
	530		*530*
Total	3 839	43	3 882

[1] Les devises ont été converties en dollars canadiens en utilisant les taux de change en vigueur au 31 mars 2004 (1 $ US = 1,3113 $ CAN; 1 DTS = 1,94139 $ CAN).

Note : Le Canada a convenu de prêter 700 millions de droits de tirage spéciaux (DTS) à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance (anciennement la Facilité d'ajustement structurel renforcée) dont 639 millions de DTS ont été prêtés, et de subventionner le taux d'intérêt du prêt par l'entremise d'une subvention s'élevant approximativement à 190 millions de DTS, dont 182 millions de DTS ont été versés.

Passif éventuel

Un passif éventuel signifie un passif potentiel qui peut se transformer en un passif réel advenant la réalisation d'un ou de plusieurs événements futurs. Un passif éventuel est comptabilisé en tant que passif réel lorsqu'il devient probable qu'un paiement sera effectué et que le montant de ce paiement peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Le passif éventuel du gouvernement est classé selon cinq catégories: garanties, organisations internationales, sites contaminés, réclamations et causes en instance et imminentes et programmes d'assurance. De l'information additionnelle concernant chaque catégorie est fournie ci-dessous.

Vous trouverez plus de précisions concernant le passif éventuel des sociétés d'État consolidées au tableau 4.3—«Passif éventuel des sociétés d'État consolidées» à la section 4 de ce volume. Le détail concernant le passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques n'est pas consolidé avec celui du gouvernement mais le détail de ces éventualités se trouve au tableau 9.9—«Passif éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques» à la section 9 de ce volume.

Garanties

Les garanties du gouvernement incluent :

- garanties sur emprunts par des sociétés d'État entreprises mandataires et autres entreprises publiques;
- garanties sur certains prêts consentis par des sociétés d'État entreprises mandataires;
- garanties collectives ou individuelles sur des prêts à certains individus et compagnies, obtenues du secteur privé;
- programmes d'assurance du gouvernement; et
- autres garanties explicites.

Les pertes provenant des garanties d'emprunts sont enregistrées dans les comptes lorsqu'il est probable qu'un paiement sera effectué afin d'honorer une garantie et lorsque le montant de la perte anticipée peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Le montant de la provision est déterminé tout en considérant la nature de la garantie du prêt, l'expérience de pertes et l'utilisation d'autres techniques d'évaluation. Les emprunts de sociétés d'État entreprises mandataires et autres entreprises publiques sont enregistrés comme passif pour la tranche qui n'est pas prévue être remboursée directement par ces sociétés.

Le tableau 11.5 présente les garanties en cours. Celles-ci sont résumées à la note 13 des états financiers du gouvernement à la section 2 de ce volume.

TABLEAU 11.5

GARANTIES PAR LE GOUVERNEMENT
AU 31 MARS 2004

	Limite autorisée (s'il y a lieu)[1]	Passif éventuel
	$	$
GARANTIES PAR LE GOUVERNEMENT—		
Emprunts par des sociétés d'État entreprises qui sont mandataires de Sa Majesté		44 295 409 000[2]
Emprunts effectués par des entités autres que des sociétés d'État entreprises		
De sociétés mandataires		
Prêts consentis aux Indiens par la Société canadienne d'hypothèques et de logement et Financement agricole Canada, pour logement sur les réserves	1 700 000 000[3]	489 674 942
De sociétés non mandataires		
Programmes de garantie du gouvernement		
Loi fédérale sur les prêts aux étudiants	10 781 963 150	444 291 942
Loi sur les prêts aux petites entreprises	2 771 240 435	970 051 557
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative	3 000 000 000	242 459 650
Loi sur le paiement anticipé des récoltes	1 900 000 000	220 880 002
Programme Enterprise Atlantique		471 487
Programme d'expansion des entreprises	1 200 000 000	212 300
Prêts consentis aux Indiens par des prêteurs agréés pour logement sur les réserves	[3]	799 699 832
Dettes encourues par des transporteurs aériens concernant l'achat des aéronefs DHC7 et DHC8 de Havilland Aircraft of Canada, Limited	952 825 000	243 008 446
Développement économique des Indiens	60 000 000[4]	1 316 222[5]
Programmes économiques des Autochtones		10 230 500
Time Air (1982) Ltd	10 000 000	471 238
	20 676 028 585	*2 933 093 176*

TABLEAU 11.5

GARANTIES PAR LE GOUVERNEMENT AU 31 MARS 2004—*Fin*

	Limite autorisée (s'il y a lieu)[1]	Passif éventuel
	$	$
Autres garanties explicites de prêts		
Prêts en vertu de la *Loi sur le Projet de développement Hibernia*	1 660 000 000	64 396 132
Prêts à la société NewGrade Energy Inc pour financer la construction d'une usine de valorisation du pétrole lourd	275 000 000	37 867 806[6]
	1 935 000 000	*102 263 938*
Programmes d'assurance du gouvernement		
Comptes administrés par Exportation et développement Canada au nom du gouvernement—Assurances et garanties connexes	13 000 000 000[7]	1 482 859 066
Assurance en prévision des accidents aux installations nucléaires en vertu de la *Loi sur la responsabilité nucléaire*[8]	1 050 000 000	583 809 524
	14 050 000 000	*2 066 668 590*
Autres garanties explicites		
Garanties en vertu de la *Loi sur les paiements anticipés pour le grain des Prairies*	1 900 000 000	217 758 033
Garanties en vertu du *Programme d'avance de crédit printanière*	1 500 000 000	3 902 592
Garantis aux détenteurs d'hypothèques assurés par la Société d'assurance d'hypothèques du Canada et la société GE Capital Mortgage Insurance Co. (Canada)		616 286 519
Garanties en vertu de l'article 19 de la *Loi sur la Commission canadienne du blé*		6 139 717 000[9]
Garanties en vertu de la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*		17 906 216
	3 400 000 000	*6 995 570 360*
Total des garanties brutes	41 761 028 585	56 882 680 006
Moins : provision pour pertes		2 770 400 000
Risque net total en vertu des garanties		54 112 280 006

[1] Les limites autorisées indiquées dans l'état ci-dessus représentent le montant total des diverses catégories d'autorisations utilisées par des organismes gouvernementaux, tel que stipulé dans la législation, des ententes légales ou d'autres documents, qui peuvent être en vigueur à un moment donné.

[2] Pour des détails, voir le tableau 9.6 à la section 9 de ce volume.

[3] Le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a autorisé une limite de 1,7 milliards de dollars par le Parlement (tel qu'indiqué ci-dessus), pour émettre des garanties sur des prêts de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) et autres prêteurs autorisés pour le logement, et pour émettre des garanties de prêts faites par Financement agricole Canada (FAC), pour fins d'entreprise agricole. Les montants de passif éventuel relatifs aux prêts garantis pour le logement sur les réserves incluent 489 652 579 $ d'engagements non-déboursés par la SCHL, 22 363 $ par le FAC et 799 699 832 $ par d'autres prêteurs autorisés.

[4] Le montant total maximum pouvant être déboursé à même le Trésor et/ou en circulation au passif éventuel de l'exercice en cours et d'exercices ultérieurs relativement aux garanties autorisées en vertu du crédit L53b est établi à 60 000 000 $. Au 31 mars 2004, des montants cumulatifs en souffrance s'élevant à 27 401 617 $ ont été déboursés. Il existait également un passif éventuel en circulation au montant de 1 316 222 $ laissant un solde de 31 282 161 $ disponible pour l'émission d'autres garanties.

[5] Le passif éventuel relatif aux prêts garantis pour le Développement économique des Indiens inclut 1 316 222 $ d'engagement non-déboursé aux emprunteurs pour des prêts garantis pour le développement économique des Indiens qui seront déboursés par les prêteurs. Les montants qui restent seront avancés aux emprunteurs sur une base d'avancement du projet pour lequel ces garanties ont été approuvées.

[6] Si l'emprunteur manque à son engagement, le gouvernement du Canada serait responsable du versement, mais serait, à son tour, indemnisé par la province de la Saskatchewan.

[7] La *Loi sur l'expansion des exportations* précise que Exportation et développement Canada (EDC) peut conclure des contrats d'assurance, de réassurance, de garanties connexes, de financement et d'autres accords jusqu'à un maximum de 13 milliards de dollars, ce qui représente la limite autorisée. En total, EDC présente 8,3 milliards de dollars en circulation contre sa limite soit 1,5 milliards de dollars en passif éventuel, 3,4 milliards de dollars en financement, 207 millions de dollars en prêts garantis non répartis et 3,2 milliards de dollars en engagements de prêts non répartis.

[8] Il n'existe aucune réclamation en vertu de la *Loi sur la responsabilité nucléaire* depuis sa mise en vigueur en 1970.

[9] Le gouvernement garantit le paiement du passif présent et futur, de l'endettement, ou d'autres obligations de la Commission canadienne du blé.

Organisations internationales

Dans le cadre du passif éventuel, le capital sujet à appel représente la part des souscriptions du Canada qui n'a pas encore été appelée. Le capital sujet à appel est appelable de la part des banques extraterritoriales, dans le cas où elles ne puissent rencontrer leurs obligations.

Le tableau 11.6 présente le détail concernant le passif éventuel pour les organisations internationales et est résumé à la note 13 des états financiers.

TABLEAU 11.6

ORGANISATIONS INTERNATIONALES
PASSIF ÉVENTUEL
(en milliers de dollars)[1]

	Capital sujet à appel
ACTIONS EN CAPITAL ET PRÊTS NON BUDGÉTAIRES—	
Banque africaine de développement	1 218
Banque asiatique de développement	2 612
Banque de développement des Caraïbes	64
Banque internationale pour la reconstruction et le développement (Banque mondiale)	6 647
Agence multilatérale de garantie des investissements	60
Banque européenne pour la reconstruction et le développement	803
Banque interaméricaine de développement	5 081
Total	16 485

[1] Les devises ont été converties en dollars canadiens en utilisant les taux de change en vigueur au 31 mars 2004 (1 $US = 1,3113 $CAN; 1 DTS = 1,94139 $CAN).

Sites contaminés

Le passif environnemental reflète les coûts estimatifs reliés à la gestion et à la restauration des sites contaminés.

Un passif est comptabilisé, selon les meilleures prévisions de la direction, lorsque la contamination se produit, ou lorsque le gouvernement s'apperçoit qu'il y a contamination et qu'il est ou sera probablement obligé d'encourir de tels coûts. Au 31 mars 2004, le gouvernement a enregistré un passif de 3 564 millions de dollars (3 378 millions de dollars en 2003) pour environ 2 400 sites (2 200 sites en 2003).

Le gouvernement a estimé des coûts supplémentaires de décontamination de 1 045 millions de dollars (915 millions de dollars en 2003) qui ne sont pas inscrits puisqu'ils ne sont pas considérés comme étant probables à ce jour. Les efforts continus du gouvernement afin d'évaluer les sites contaminés pourraient donner lieu à un passif environnemental additionnel suite à l'identification de nouveaux sites, aux changements dans les évaluations ou dans l'utilisation envisagée de sites existants. Ces passifs seront imputés à l'exercice au cours duquel ils seront décelés.

Réclamations et causes en instance et imminentes

On distingue des milliers de cas de réclamations et de causes en instance et imminentes contre le gouvernement. Le montant total réclamé provenant de ces actions, incluant un nombre où un montant est non spécifié, et leur dénouement ne peut être évalué.

Le gouvernement inscrit une provision pour ces cas identifés comme étant vraisemblablement perdus et pouvant faire l'objet d'une estimation raisonnable. Tous les autres cas, excluant ceux déterminés comme étant insusceptibles d'être perdus, sont considérés comme passifs éventuels. Au 31 mars 2004, le passif éventuel découlant des réclamations et des causes en instance et imminentes a été estimé à environ 9 500 millions de dollars (12 336 millions en 2003). Cet estimé des pertes possibles couvre seulement une portion de toutes les réclamations contre le gouvernement. L'éventualité totale reliée aux réclamations en ou en cours est indéterminable. Certaines réclamations importantes et notables exclues de l'estimation des passifs evéntuels sont décrites ci-dessous:

Réclamation territoriales globales : Il y a présentement 78 (73 en 2003) réclamations territoriales globales soit en cours de négociation, admises pour la négociation ou à l'étude. Un passif de 3 700 millions de dollars (2 500 millions de dollars en 2003) estimé pour des réclamations qui ont progressées à un point où la quantification est possible. Les autres réclamations sont toujours aux premières étapes de négociation et elles ne peuvent pas encore être chiffrées.

Cotisations fiscales faisant l'objet d'une opposition ou d'un appel : Au 31 mars 2004, un montant de 7 615 millions de dollars (7 641 millions de dollars en 2003) de cotisations fiscales faisant l'objet d'oppositions à l'Agence des douanes et du revenu du Canada et un montant de 986 millions de dollars (1 420 millions de dollars en 2003) faisait l'objet d'appels devant la Cour canadienne de l'impôt, la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada.

Programmes d'assurance

Un programme d'assurance est un programme par lequel un assuré, un tiers, verse des frais d'assurance qui sont alors crédités à un fonds d'assurance ou à une provision administrée par la société. Le montant à verser comme frais est basé sur le montant prévu nécessaire pour satisfaire à toutes les demandes futures d'indemnisation au titre du fonds d'assurance ou de la provision. Les programmes d'assurance administrés par des entreprises privées tels que l'assurance collective des employés, les régimes de soins dentaires, etc., sont exclus de cette définition. Présentement, trois sociétés d'État administrent des programmes d'assurance en tant que mandataires de Sa Majesté.

Les programmes d'assurance sont conçus de façon à opérer sur une base autosuffisante. Cependant, dans l'éventualité où les sociétés n'auraient pas les fonds suffisants, le gouvernement fournirait le financement requis. Le gouvernement s'attend à ce que les trois sociétés couvrent à la fois le coût des revendications courantes et le coût des revendications futures possibles.

Les renseignements présentés au tableau 11.7 n'ont pas été vérifiés puisque l'information est produite à partir d'états financiers intérimaires. Des renseignements financiers supplémentaires ayant trait à ces sociétés sont compris dans le *«Rapport annuel du Président du Conseil du Trésor au Parlement sur les sociétés d'État et les autres sociétés en coparticipation du Canada»*.

Au tableau 11.7, un signe moins «–» qui précède un montant présenté indique un déficit dans le fonds, un recouvrement ou un redressement des charges, ou une diminution ou perte au cours de l'exercice. Le tableau suivant est également résumé à la note 13 aux états financiers du gouvernement à la section 2 de ce volume.

TABLEAU 11.7

SOMMAIRE DES PROGRAMMES D'ASSURANCE DES SOCIÉTÉS D'ÉTAT ENTREPRISES MANDATAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2004

(en millions de dollars)

	Société d'assurance-dépôts du Canada[1]		Société canadienne d'hypothèques et de logement[2]				Exportation et développement Canada[3]	
			Fonds d'assurance hypothécaire		Fonds de garanties des titres hypothécaires			
	2003-2004	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004	2002-2003	2003-2004	2002-2003
Assurance en vigueur à la date de déclaration	375 563	362 872	234 891	225 648	64 879	46 214	12 877	11 219
Solde d'ouverture du Fonds Provision	539	486	1 768	1 229	98	80	[3]	[3]
Revenus pour la période—								
Primes et honoraires	109	76	866	755	27	22	156	139
Revenu de placement	35	33	364	294	10	7		
Autres revenus	16		79	67	9	6		
Total des revenus	160	109	1 309	1 116	46	35	156	139
Charges pour la période—								
Pertes sur ou provision pour indemnités	–8	39	165	120			124	115
Intérêts sur prêts								
Administration et impôt	26	16	132	122	6	5		
Fonds retournés au gouvernement								
Autres charges	1	1	355	335	8	12	–47[4]	[4] –35
Total des charges	19	56	652	577	14	17	77	80
Bénéfices nets ou pertes (-) nettes pour la période	141	53	657	539	32	18	79	59
Solde de clôture du Fonds Provision	680	539	2 425	1 768	130	98	[3]	[3]
Montants nets des indemnités pour la période [5]	1		172	180	*	*	24	101
Moyenne des montants nets des indemnités payées pour les cinq derniers exercices			232	247	*	*	81	85

* Sans objet.

[1] La Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) fournit une assurance, jusqu'à concurrence de 60 000 $ par déposant et par institution, sur les dépôts effectués auprès des banques et compagnies de prêts et de fiducies membres. La Société est financée à même les primes versées par ses membres.

[2] La Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) administre deux fonds : le Fonds d'assurance hypothécaire (FAH) et le Fonds de garanties de titres hypothécaires (FGTH). Le FAH procure de l'assurance moyennant des frais aux établissements de crédit qui accordent des prêts hypothécaires à l'habitation canadienne. En plus d'établir un climat de confiance parmi les établissements de crédit qui accordent des prêts hypothécaires, le Fonds facilite une offre appropriée de fonds hypothécaires en réduisant le risque aux prêteurs et en encourageant les opérations hypothécaires sur le marché secondaire, afin de rendre le logement plus accessible au Canadiens. Une étude actuarielle du FAH est réalisée au 30 septembre de chaque exercice. La Corporation détermine les conditions pour les réclamations et la portion non acquise des primes reçues au 31 décembre en utilisant des facteurs d'évaluation tenant compte des affaires nouvelles, des réclamations et des intérêts pour le dernier trimestre. Le FGTH soutient deux produits de la SCHL : les titres hypothécaires de la *Loi nationale sur l'habitation* (LNH) et les obligations hypothécaires du Canada.
Le lancement du Programme des titres hypothécaires (TH) a eu lieu en 1987. En échange d'un droit de garantie que versent les établissements financiers, la SCHL et ultimement le gouvernement garantissent les paiements ponctuels de principal et d'intérêt aux investisseurs dans les TH qui participent à la formation d'un bloc de créances résidentielles assurées que l'établissement de crédit a transformées en investissements pouvant être vendus à des investisseurs en coupures d'un montant aussi faible que 1 000$.
Le programme des obligations hypothécaires du Canada (OHC) est entré en vigueur en 2001. Selon les termes de ce Programme, les obligations sont émises par une fiducie à usage déterminé connue sous le nom de Fiducie du Canada pour l'habitation, puis elles sont vendues aux investisseurs en coupures d'un montant aussi faible que 1 000$. Le revenu de ces obligations sert à l'achat de créances hypothécaires regroupées en LNH TH nouvellement émises. Les obligations hypothécaires du Canada émises par la Fiducie comportent l'engagement de courtoisie internationale réciproque du gouvernement du Canada et le paiement ponctuel de l'intérêt et du principal semestriels avec la garantie du gouvernement du Canada par l'intermédiaire de la SCHL.

[3] Exportation et développement Canada fournit aux entreprises canadiennes une assurance sur les exportations et les investissements à l'étranger afin de faciliter et de promouvoir les exportations. Le programme d'assurance a été adéquat pour rencontrer le coût complet des réclamations à ce jour et est basé sur l'expérience des réclamations passées, pour rencontrer les réclamations futures. La Société ne maintient pas un fonds séparé pour son programme d'assurance et conséquemment le solde du fonds n'est pas disponible. La Société établit une provision pour les réclamations d'assurance fondée sur une analyse actuarielle des expériences de pertes nettes et des pertes possibles. Le solde de la provision s'élève à 589 millions de dollars (438 millions de dollars en 2003). Pour fins de comparaison, les montants ont été redressés pour refléter la présentation de l'exercice en cours.

[4] Les autres dépenses d'Exportation et développement Canada représentent des gains de change ou des pertes sur provision pour réclamations ainsi que dépenses de réclamations encourues.

[5] Se rapporte à l'écart entre les réclamations et les montants recouvrés sur les ventes de biens connexes et d'autres recouvrements.

SECTION 12

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Index

INDEX

A

Accord sur les zones spéciales et les autoroutes,
  Agence de promotion économique du Canada atlantique, 9.27, 9.29
Accords d'échange, 2.17
Accords de paiements de transfert, 2.28
  immobilisations, achats et contrats de location-exploitation, 11.3
Achats de matériel de sécurité—Commission canadienne de sûreté nucléaire, 6.41, 6.49
ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE, *voir volume III, section 6*
ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES, *voir volume III, section 5*
Actifs confisqués, Fonds canadiens, 6.41, 6.49
Actifs et passifs—Situation financière des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, 9.8
Actifs et passifs financiers, 2.19
Actifs financiers, 1.10, 2.7
ACTIFS NON FINANCIERS, 10
Actifs non financiers, 1.10, 1.13, 2.7, 2.11, 10.2, 10.3
  par catégorie, 10.2, 10.3
Activités d'investissement, 1.12, 2.9
  en immobilisations, 1.12, 2.9
Activités de financement, 1.12, 2.9
Activités de fonctionnement, 1.12, 2.9
Administration du pont du port de Saint John, 9.31, 9.38
Administrations aéroportuaires canadiennes, 9.31, 9.38
Administrations provinciales et territoriales, 1.13, 9.2, 9.26
Agence de la consommation en matière financière du Canada—Avances, 9.30, 9.33
Agence des douanes et du revenu du Canada,
  dépôts de garantie, 6.32, 6.34
Agence multilatérale de garantie des investissements, 5.4, 9.22, 9.24
Aide au développement international, pays en développement, 9.17, 9.20
Aide financière aux Canadiens à l'étranger, 6.39, 6.45
Aide financière aux sociétés d'État consolidées provenant de crédits budgétaires, 4.9
Aide financière aux sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques provenant de crédits budgétaires, 9.15
Allocations de droits de tirage spéciaux, 1.10, 1.14, 8.2, 8.3
Allocations de retraite des parlementaires, 6.18
Amendes pour le transport des marchandises dangereuses, 4.11, 4.14
Analyse automatisée de la qualité (AAQ)—Secteur privé, 6.38, 6.44
Analyse de sensibilité du risque de change, Gestion du risque lié aux devises et, 2.18
ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS, 1
Analyse des états financiers, 1.2
  analyse, 1.2
    comparaison avec 2002-2003, 1.3
    comparaison des chiffres budgétaires et des chiffres réels, 1.2
    risques et incertitudes, 1.8
    tendances importantes, 1.4
  faits saillants, 1.2
  glossaire, 1.15
  introduction, 1.2
  renseignements financiers supplémentaires, 1.9

A—*Fin*

Archives nationales du Canada,
  Compte spécial de fonctionnement, 5.7, 5.8
  Dons, 6.39, 6.45
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 9.26, 9.27, 9.28
Association internationale de développement, 5.4, 9.22, 9.25
Association récréative de la fonction publique d'Ottawa, 9.30, 9.33
Associations et organismes internationaux, 9.23, 9.25
Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, *voir volume II, section 1*
Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, *voir volume II, section 1*
Autorisations disponibles des exercices antérieurs, *voir volume II, section 1*
Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice, *voir volume II, section 1*
Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État, *voir volume II, section 1*
Autre encaisse—Sociétés d'État consolidées, 7.3
Autres avantages futurs des employés et anciens combattants, 1.10, 1.13, 2.7, 2.11, 2.20, 6.2, 6.28
  régimes de retraite du secteur public et, 2.20
  régimes de retraite et, 2.11
Autres charges de programmes, 1.9, 3.2, 3.7, 3.8, 3.11
  par portefeuille ministériel, 2.14
Autres comptes à fins déterminées, 6.2, 6.38
  consolidés, 4.11, 4.13
Autres créditeurs et charges à payer, 5.3, 5.6
Autres débiteurs, 1.10, 1.13, 2.7, 2.25, 7.2, 7.5
Autres dettes en souffrance—
  Société canadienne des paris sportifs, 6.39, 6.46
Autres frais et droits, 3.5
AUTRES INFORMATIONS DIVERSES, *voir volume III, section 12*
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT, *voir volume III, section 11*
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS, 11
Autres informations relatives aux états financiers, 11.2
Autres obligations, 1.10, 1.13, 2.7, 6.2
Autres paliers du gouvernement, 2.6, 2.13
Autres prêts, placements et avances, 1.10, 1.13, 2.7, 9.2, 9.30
  autres ministères—Divers, 9.31, 9.39
Autres revenus, 3.5
  de programmes, 3.5
Autres revenus d'impôt sur le revenu, 1.9, 2.6, 3.3
Autres taxes et droits, 2.6, 3.3
Autres taxes et droits d'accise, 2.6, 3.3, 3.4

B

Banque africaine de développement, 5.4, 9.22 9.23, 9.24
Banque asiatique de développement, 5.4, 9.22, 9.23, 9.24
Banque Commerciale du Canada, 9.30, 9.33
Banque de développement des Caraïbes, 5.4, 9.22, 9.23, 9.24
Banque de Thaïlande, 9.17, 9.18
Banque européenne pour la reconstruction et le développement, 5.4, 9.22, 9.24

B—*Fin*

Banque interaméricaine de développement, 5.4, 9.22, 9.25
  Fonds des opérations spéciales de la, 5.4
Banque internationale pour la reconstruction et le développement, 9.23
  (Banque mondiale), 9.22, 9.24
Bibliothèque nationale, Compte spécial de fonctionnement, 6.39, 6.45
Biens culturels, 9.30, 9.32
Biens monétaires saisis, 6.32, 6.34
Biens saisis,
  Compte de fonds de roulement, 9.31, 9.38
  Encaisse, 6.33, 6.36
Biens sous contrats de location-acquisition, 10.6
  par catégories principales, 10.6
Billets du Canada, 1.14, 6.2, 6.8
Bons du Canada, 6.2, 6.8
  et autres, 1.14
Bons du Trésor, 1.14, 6.2, 6.5
  en adjudication, rendement moyen des, 6.10
Bourses scolaires, 6.33, 6.36

C

Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires, 4.10, 4.13
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Avances, 9.31, 9.39
Caisse de pension de la Gendarmerie royale du Canada (personnes à charge), 6.67
Caisse de pension des personnes à charge, 6.38, 6.43
Caisse de réassurance-récolte, 4.10, 4.12
Caisse du fonds pour l'environnement mondial, 5.4, 9.23
Caisse fiduciaire de bienfaisance, 6.33, 6.37
Caisse supplémentaire d'assurance-santé, 4.10, 4.12
Canadair—Retenues *voir* Retenues—Privatisation
Carte de crédit—Fonds pour projets spéciaux, 6.41, 6.49
Cautionnement pour frais,
  Cour suprême du Canada, 6.33, 6.35
  Service administratif des tribunaux judiciaires (Cour canadienne de l'impôt), 6.33, 6.35
Cautionnement Syndic—Loi sur la faillite et l'insolvabilité, 6.32, 6.35
Cautionnements des candidats et des comités—Élections et référendums, 6.33, 6.35
Cédule des paiements minimums, 11.2
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, Libéralités, 5.7, 5.8
Centre canadien de gestion, Dons, 5.7, 5.9
Centre de services aux entreprises Canada/Provinces, 6.40, 6.47
Centres de services agricoles, 9.27, 9.29
Certains paiements de transfert par province, 3.9
Charges, 1.9, 2.6, 2.10, 2.13, 3.2, 3.7
  des sociétés d'État, 2.6, 3.7
  externes par catégorie, 3.7
  opérations importantes, 2.14
  par article, 3.11
  par type de ressources utilisées pour le fonctionnement, 2.14
Charges de programmes, 2.6
  autres, 2.6
Charges payées d'avance, 1.10, 1.13, 2.7, 10.2
  variations dues aux, 1.11, 2.8
Chèques en circulation, 7.3
Chèques et mandats en circulation, 7.2, 7.3
Chèques sur comptes d'avance fixe, 7.3

C—*Suite*

Classement chronologique des autres débiteurs, 7.5
Classement chronologique des impôts à recevoir, 7.4
Code canadien du travail—
  Appels sur recouvrement de salaire, 6.32, 6.34
  Autres, 6.32, 6.34
Commission canadienne de sûreté nucléaire—
  Achats de matériel de sécurité, 6.41, 6.49
  Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire, 4.10, 4.13
Commission canadienne du lait, 9.4, 9.5
  Compte de la, 6.32, 6.34
Commission d'énergie du Nord canadien à Field, Colombie-Britannique et au Yukon, Opérations de la, 6.32, 6.34
Commission des champs de bataille nationaux, Fonds de fiducie, 4.11, 4.13
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, 9.31, 9.39
Commissions non amorties des obligations d'épargne, obligations à prime et titres de placement du Canada, 5.11
Commissions provinciales des accidents du travail, 9.30, 9.35
Comptabilisation des charges, 3.7
Comptabilisation des revenus, 3.2
Compte d'allocations de retraite des parlementaires, 6.19, 6.20, 6.24
Compte d'amende additionnelle pour poisson, 4.11, 4.14
Compte d'assurance du service civil, 6.38, 6.42
Compte d'assurance-emploi, 4.10, 4.12, 4.15
  opérations du, 4.13
Compte d'attente,
  normes du travail, 6.39, 6.46
  pour fonds appartenant aux Indiens, 6.40, 6.47
Compte d'avances—Téléfilm Canada, 6.39, 6.44
Compte d'indemnisation d'acheteurs de titres de placement, 4.10, 4.12
Compte de convention de retraite des parlementaires, 6.19, 6.20, 6.24
Compte de dépôts des justes salaires, 6.32, 6.34
Compte de fiducie de Mackenzie King, 4.11, 4.14, 5.8, 5.9
Compte de la caisse de retraite,
  de la fonction publique, 6.19, 6.21
  de la Gendarmerie royale du Canada, 6.19, 6.23
  des Forces canadiennes, 6.19, 6.22
Compte de la Commission canadienne du lait, 6.32, 6.34
Compte de la Fondation du Canada, 6.39, 6.45
Compte de pension de retraite,
  de la fonction publique, 6.19, 6.20, 6.21
  de la Gendarmerie royale du Canada, 6.19, 6.20, 6.23
  des Forces canadiennes, 6.19, 6.20, 6.22
Compte de pension des employés recrutés sur place—Cotisants, 6.38, 6.43
Compte de pension pour les agents des rentes, 6.38, 6.43
Compte de prestations de décès,
  de la fonction publique, 6.38, 6.43
  des forces régulières, 6.38, 6.42
Compte de prestations de retraite supplémentaires, 6.19, 6.20, 6.26
Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire, 4.10, 4.13.
Compte de réévaluation des accords d'échange de devises, 5.3, 5.6
Compte de retenues pour la Banque commerciale du Canada et la Banque Northland, 4.11, 4.14
Compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest, 4.10, 4.12
Compte de stabilisation du revenu net, 6.38, 6.44

C—*Suite*

Compte des accords de perception fiscale avec les provinces et territoires, 1.13, 5.3, 5.5, 5.6
Compte des régimes compensatoires (RC), 6.19, 6.20, 6.25
Compte des rentes sur l'État, 6.2, 6.31, 6.63
Compte du fonds de pension de retraite,
de la fonction publique, 6.20
de la Gendarmerie royale du Canada, 6.20
des Forces canadiennes, 6.20
Compte du fonds des changes, 8.4
Compte du produit de l'aliénation des biens saisis, 4.11, 4.14
Compte du Régime de pensions du Canada, 6.2
Compte néo-écossais des recettes extracôtières, 6.41, 6.49
Compte pour Indiens mineurs administré par agent, 6.32, 6.34
Compte spécial de fonctionnement—
Archives nationales du Canada, 5.7, 5.8
Bibliothèque nationale, 6.39, 6.45
Compte spécial du Service administratif des tribunaux judiciaires (Cour fédérale), 6.40, 6.48
Compte terre-neuvien des recettes extracôtières, 6.41, 6.48
Comptes à fins déterminées—Revenus reportés, 5.3, 5.7
Comptes à fins déterminées consolidés, 3.10, 4.10
autres, 4.11, 4.13
COMPTES CONSOLIDÉS, 4
Comptes consolidés, 3.6
Comptes d'assurance, 4.10, 4.12, 6.38
et de prestations de décès, 6.38
Comptes d'avances fixes, avances permanentes et prêts autorisés, 9.30, 9.32
Comptes d'épargne des Indiens, 6.33, 6.36
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE, 8
Comptes d'opérations de change, 1.10, 2.7, 2.25, 8.2
variations des, 1.12, 2.9
Comptes de dépôt, 6.32
Comptes de dépôt et en fiducie, 6.2, 6.32
Comptes de dons et de legs, 5.7
Comptes de pension, 6.38
Comptes de pension de retraite, 6.2, 6.19
Comptes de stabilisation des produits agricoles, 4.10, 4.12
Comptes de succession des Indiens, 6.33, 6.36
Comptes des nouveaux parcs et sites historiques, 4.11, 4.13
Comptes en fiducie, 6.33
Comptes gérés, 6.33, 6.37
Comptes pour dommages environnementaux, 4.11, 4.13
Comptes spéciaux—Article 63 de la *Loi sur les Indiens*, 6.32, 6.35
Comptes spéciaux des Indiens, 6.40, 6.47
Conseil de recherches en sciences humaines—
Fonds de fiducie, 5.7, 5.9
Fonds pour les boursiers de la Reine, 5.8, 5.9
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie,
Fonds de fiducie, 5.7, 5.9, 6.40, 6.48
Conseil des Premières Nations du Yukon—Anciens, 9.31, 9.35
Conseil national de recherches du Canada, Fonds de fiducie, 5.7, 5.9
Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples, 9.30, 9.32
Contrats de location-acquisition, 6.14
Contrats de location-exploitation, 2.28
Contributions remboursables sans condition, 9.30, 9.32
Conventions comptables, sommaire des principales, 2.10
Conversion des devises, 2.11
Corporation commerciale canadienne, 9.5
Corporation de développement des investissements du Canada,
Retenues—Privatisation, 6.32, 6.34

C—*Fin*

Corporation de gestion de la voie maritime du St-Laurent, 9.31, 9.39
Cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens, 3.3
Cotisations d'assurance-emploi, 1.9, 2.6, 3.2, 3.4
Cotisations fiscales faisant l'objet d'une opposition ou d'un appel, 2.29
Coûts des opérations du gouvernement, 3.8
Créditeurs, 5.3
et charges à payer, 1.10, 2.7, 5.2, 5.3
par catégorie, 5.2
CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER, 5

D

Débiteurs des sociétés d'État consolidées, 7.5
Déficit accumulé, 1.10, 2.6, 2.7, 2.15
état détaillé des résultats et du, 1.9
Déficit accumulé, à la fin de l'exercice, 1.9, 2.6, 3.2
Déficit accumulé, au début de l'exercice, 1.9, 2.6, 3.2
Dépenses en vertu d'autorisations législatives, 3.11, 3.12
Dépenses ministérielles par article courant, *voir volume II, section I*
Dépenses ministérielles par catégorie, *voir volume II, section I*
Dépôt aux comptes de banques spéciaux, 6.32
Dépôt/débours—Commission des accidents du travail, 6.38, 6.44
Dépôt des fonds excédentaires pour achats militaires, 6.41, 6.49
Dépôts courants du receveur général, 7.2
en devises, 7.2
en monnaie canadienne, 7.2
Dépôts de garantie,
Affaires indiennes et du Nord canadien, 6.32, 6.35
pétrole et gaz, 6.32, 6.35
ressources des réserves, 6.32, 6.35
Agence des douanes et du revenu du Canada, 6.32, 6.34
Ressources naturelles, 6.34, 6.35
pétrole et gaz, 6.34, 6.35
Dépôts de garantie d'entrepreneurs, 6.33, 6.35
Dépôts de garantie générale, 6.32, 6.34
Dépôts pour projet—Statistique Canada, 6.40, 6.48
Dépôts pour projets divers,
Agence Parcs Canada, 6.39, 6.45
Environnement, 6.39, 6.45
Patrimoine canadien, 6.39, 6.44
Pêches et Océans, 6.39, 6.45
Dépôts spéciaux du receveur général, 7.2
Dépôts sur aliénations et locations, 6.33, 6.35
Dépôts temporaires reçus des importateurs, 6.32, 6.34
Détail des autres charges de programmes des autres portefeuilles ministériels, *voir volume II, section I*
Détail des autres paiements de transfert, *voir volume II, section I*
Détail des montants disponibles pour être dépensés, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*
Détail des obligations relatives à des contrats de location-acquisition, 6.14
Dette échue, 5.11
Dette nette, 1.10, 2.7
à la fin de l'exercice, 1.11, 2.8
au début de l'exercice, 1.11, 2.8
diminution (-) ou augmentation nette de la , 1.11, 2.8
variation de la , 1.11, 2.8

D—*Fin*

Dette non échue, 1.10, 2.7, 2.16, 3.10, 6.2, 6.3
à payer en devises, 6.2, 6.4
à payer en monnaie canadienne, 6.2, 6.4
au 31 mars, de 2000 à 2004, et taux d'intérêt moyen en vigueur, 6.10
et autres instruments financiers, 2.16
DETTE PORTANT INTÉRÊT, 6
Dette portant intérêt, 1.10, 2.7, 6.2
par catégorie, 6.3
Dette publique—Frais de la, 1.9, 2.6, 2.14, 3.2, 3.7, 3.10, 3.11, 3.12
Diverses avances à justifier, 9.30, 9.32
caisse à montant fixe et avances permanentes, 9.30, 9.32
Diverses taxes et droits d'accise, 3.3
Dividendes non réclamés et avoirs non répartis,
Loi canadienne sur les sociétés par actions, 6.40, 6.48
Loi sur la faillite et l'insolvabilité, 6.40, 6.48
Loi sur les liquidations, 6.40, 6.48
Dons, Centre canadien de gestion, 5.7, 5.9
Dons aux fins de recherches, 5.7, 5.8
Dotation pour la recherche en santé, 5.8, 5.9
Dotations, 4.11, 4.14
Dotations pour la recherche en santé—Instituts de recherche en santé du Canada, 4.11, 4.14
Douanes et accise, 5.10
Dragage de la voie maritime du Saint-Laurent, 5.7, 5.8
Droits d'accise, 3.3
Droits de douane,
à l'importation, 1.9, 2.6, 3.3, 3.4
à recevoir, 7.4
Droits de tirage spéciaux, Allocations de, 1.10, 1.14, 8.2, 8.3
Droits et privilèges, 3.5
Droits et taxe d'accise à recevoir, 7.4
Dû au Régime de pensions du Canada, 1.10, 1.13, 2.7, 2.24, 6.2, 6.30

E

Échéance de la dette du gouvernement, 6.11
Échéances des obligations relatives à des contrats de location-acquisition, 6.16
Échéances et devises des emprunts des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, 9.13
Effets à payer aux organisations internationales, 5.3, 5.4
Élections et référendums—Cautionnements des candidats et des comités, 6.33, 6.35
Employés affectés à l'étranger, 9.30, 9.32
Emprunts des sociétés d'État, provision pour, 5.12
Emprunts effectués par les sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, 9.12
Emprunts en devises,
émissions d', 1.12, 2.9
remboursements d', 1.12, 2.9
Emprunts en monnaie canadienne,
émissions d', 1.12, 2.9
remboursements d', 1.12, 2.9
Encaisse, 1.10, 2.7
à la fin de l'exercice, 1.12, 1.14, 2.9
au début de l'exercice, 1.12, 2.9
augmentation nette de l', 2.9
augmentation ou diminution (-) de l', 1.12
éléments n'affectant pas l', 1.12, 2.9
et débiteurs, 2.7
utilisée pour les intérêts, 2.9
ENCAISSE ET DÉBITEURS, 7

E—*Suite*

Encaisse et débiteurs, 1.10, 2.7, 3.6, 7.2
Engagements contractuels, 2.28, 11.2
cédule des paiements minimums, 11.2
des sociétés d'État enterprises et autres entreprises publiques, 9.14
Engagements internationaux, 11.13
d'organisations internationales, 11.13
Énoncé de responsabilité, 2.3
Ensembles d'habitation des Forces canadiennes, 9.31, 9.37
Entente-cadre sur le plan de développement, 9.26, 9.29
Entente de parrainage—Contributions, 5.7, 5.9
Entente fédérale/provinciale—Compte d'avances, 6.38, 6.44
Ententes de projets conjoints et à frais partagés, recherches, 6.40, 6.47
Ententes fédérales/provinciales relatives aux frais partagés, 6.39, 6.45
Ententes relatives aux frais partagés,
Affaires étrangères et Commerce international, Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne, 6.39, 6.46
Agence canadienne d'inspection des aliments, 6.38, 6.44
Agriculture et Agroalimentaire, recherches, 5.7, 5.8
Anciens Combattants, 6.41, 6.49
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 6.39, 6.46
Développement des ressources humaines, 6.39, 6.46
Ressources naturelles, recherches, 6.41, 6.49
Transports, recherche et développement sur le transport, 5.8, 5.9
Entreprises Petro-Canada Inc—Actions non réclamées, 6.40, 6.47
Escomptes et primes non amortis des obligations négociables, 5.11
Escomptes non amortis des,
bons du Canada, 5.11
bons du Trésor, 5.11
Espèces en voie de disparition—Dons, 5.7, 5.8
Essence—Taxe d'accise, 3.3
Essence d'aviation et combustible diesel—Taxe d'accise, 3.3
État de la situation financière, 2.7
État de la variation de la dette nette, 1.11, 2.8
État de toutes les opérations d'emprunt pour le compte de Sa Majesté, 6.12
État des flux de trésorerie, 1.12, 2.9
État des résultats et du déficit accumulé, 2.6
État des revenus et charges, *voir volume II, section 1*
État détaillé de la situation financière, 1.10
État détaillé des opérations,
de change, de la dette non échue et des opérations en espèces, 1.14
non budgétaires et des actifs non financiers, 1.13
État détaillé des résultats et du déficit accumulé, 1.9
États financiers cumulés sommaires par secteur des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, 9.7
ÉTATS FINANCIERS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, *voir volume III, section 2*
ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUVELABLES, *voir volume III, section 1*
ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA ET RAPPORT ET OBSERVATIONS DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE, 2
États financiers sommaires des sociétés d'État,
consolidées, 4.3
entreprises et autres entreprises publiques, 9.6
Étude de l'environnement, Fonds pour l',
Affaires indiennes et du Nord canadien, 4.11, 4.14
Ressources naturelles, 4.11, 4.14
Eurobillets à moyen terme, 6.2, 6.19

E —*Fin*

Évaluations actuarielles, 6.18
Excédent annuel, 2.6, 2.8, 2.9
Excédent de l'exercice, 3.2
Excédent ou déficit (-) annuel, 1.9, 1.11, 1.12
Expansion du commerce d'exportation, 9.17, 9.18, 9.30, 9.33

F

Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, 9.22, 9.25
Fanfare de la Gendarmerie royale du Canada (RCN), 5.7, 5.9
Fiducies de sociétés d'État—Dons, 6.41, 6.49
Financement agricole Canada, 1.13
Financement direct aux étudiants, 9.30, 9.35
Flux de trésorerie, état des, 1.12
Fondation de la Gendarmerie royale du Canada, 5.7, 5.9
Fonds africain de développement, 5.4, 9.23
Fonds asiatique de développement, 5.4, 9.23
Fonds canadien d'action contre les mines, 5.7, 5.8
Fonds d'assurance,
  des anciens combattants, 6.38, 6.43
  des soldats de retour, 6.38, 6.43
Fonds d'investissement pour les projets d'hiver, 9.26, 9.29
Fonds de compensation des Indiens, 6.40, 6.47
Fonds de fiducie,
  Commission des champs de bataille nationaux, 4.11, 4.13
  Conseil de recherches en sciences humaines, 5.7, 5.9
  Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, 5.7, 5.9, 6.40, 6.48
  Conseil national de recherches du Canada, 5.7, 5.9
  de l'administration et du bien-être—Anciens combattants, 6.33, 6.37
  des détenus, 6.33, 6.37
Fonds de garantie de l'immigration, 6.32, 6.34
Fonds de H.L. Holmes, 4.11, 4.14, 5.8, 5.9, 9.31, 9.37
Fonds de prêts aux Inuit, 9.31, 9.36
Fonds de réclamations,
  à l'étranger, 6.39, 6.45
  de guerre—Seconde Guerre mondiale, 6.39, 6.45
Fonds de réserve pour abandon, Société de gestion Canada Hibernia, 6.32, 6.34
Fonds de successions, 6.33, 6.37
Fonds des bandes indiennes, 6.33, 6.36
  actions et certificats, 6.40, 6.47
  comptes de capital, 6.33, 6.36
  comptes de recettes, 6.33, 6.36
Fonds des écoles publiques—Ontario et Québec, 6.39, 6.45
Fonds détenus par les percepteurs et en transit, 7.3
Fonds du développement économique des Indiens, 9.31, 9.36
Fonds du Protocole de Montréal, 5.4, 9.23
Fonds en banque, 7.2
  dépôts en devises, 7.2
  dépôts en monnaie canadienne, 7.2
Fonds en transit, 7.2, 7.3
Fonds international pour le développement agricole, 5.4, 9.23
Fonds monétaire international, 9.23
  allocations de droits de tirage spéciaux, 1.10, 1.14
  effets à payer, 1.10, 1.14, 8.2, 8.3
  Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance, 9.22, 9.25
  souscriptions, 1.10, 1.14, 8.2, 8.3
Fonds n'appartenant pas aux Indiens, 6.40, 6.47
Fonds pour l'environnement mondial, 9.22, 9.25
Fonds pour l'étude de l'environnement,
  Affaires indiennes et du Nord canadien, 4.11, 4.14
  Ressources naturelles, 4.11, 4.14

F —*Fin*

Fonds pour les boursiers de la Reine, 4.11, 4.14, 5.8, 5.9
Fonds provenant d'organisations non gouvernementales, 6.39, 6.45
FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE, *voir volume III, section 8*
Frais de la dette publique, 1.9, 2.6, 2.14, 3.2, 3.7, 3.10, 3.11, 3.12
Frais et droits, autres, 3.5

G

Garanties, 11.14
  par le gouvernement, 11.14
Garanties accordées par le gouvernement, passif éventuel, 2.28
Gendarmerie royale du Canada—
  Caisse de pension (personnes à charge), 6.67
  Caisse fiduciaire de bienfaisance, 6.33, 6.37
  Compte du fonds de pension de retraite de la, 6.20
  Entente de parrainage—Contributions, 5.7, 5.9
  Fanfare de la Gendarmerie royale du Canada (RCN), 5.7, 5.9
  Fondation de la Gendarmerie royale du Canada, 5.7, 5.9
Gestion du risque lié aux devises et analyse de sensibilité du risque de change, 2.18
Glossaire, 1.15
Gouvernement du Territoire du Yukon, 9.28, 9.29
Gouvernements étrangers, 6.40, 6.48
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement et les organisations internationales, 1.10, 1.13, 2.7, 9.2, 9.17

H

Hibernia, Société de gestion Canada, Fonds de réserve pour abandon , 6.32, 6.34

I

Immobilisations, achats et contrats de location-exploitation, accords de paiements de transfert, 11.3
Immobilisations corporelles, 1.10, 1.13, 2.7, 2.8, 2.27, 10.4
  acquisitions d', 1.11, 1.12, 2.8, 2.9
  amortissement des, 1.11, 1.12, 2.8, 2.9
  nettes, 10.2
  par principaux portefeuilles ministériels ayant la garde de biens, 10.4
  perte (-) ou gain sur cession d', 1.11, 2.8, 2.9
  perte ou gain (-) sur cession d', 1.12
  produits de cession d', 1.11, 1.12, 2.8, 2.9
  variations dues aux, 1.11, 2.8
Impôt sur le revenu,
  autres revenus d', 1.9, 2.6, 3.3
  des particuliers, 1.9, 2.6, 3.3
  des particuliers et des non-résidents, 5.10
  des sociétés, 1.9, 2.6, 3.3, 5.10
Impôt sur le revenu à recevoir, 7.4
  des employeurs, 7.4
  des non-résidents, 7.4
  des particuliers, 7.4
  des sociétés, 7.4
Impôts à payer, 1.10, 1.13, 2.7, 5.2, 5.10
Impôts à recevoir, 1.10, 1.13, 2.7, 2.25, 7.2, 7.4
Impôts à recevoir et autres débiteurs, 2.25
Indemnisation des accidents de travail, 6.28, 6.29
Indemnités de cessation d'emploi, 6.28, 6.29
Industries de fabrication, de transformation et de services au Canada, 9.31, 9.37

I —*Fin*

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*, *voir volume III, section 3*
Initiative de rétablissement de l'économie et des emplois, 6.41, 6.49
Institutions financières internationales, 5.4, 9.23, 9.25
Instituts de recherche en santé du Canada,
Dons aux fins de recherche, 5.7, 5.8
Dotation pour la recherche en santé, 5.8, 5.9
Intérêt payé au gouvernement, 9.5
Intérêts,
courus, 5.11
échus, 5.11
Intérêts et dette échue, 1.10, 2.7, 5.2, 5.11
Intérêts provenant des comptes de dotations, 5.8
Investissement, activités d', 1.12

L

Libéralités, Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 5.7, 5.8
Libérés conditionnels, 9.31, 9.38
Liquidation—Compagnie d'assurances, 6.38, 6.42
Location et utilisation de biens publics, 3.5
Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni—Principal reporté, 9.18
Loi sur la continuation de la pension des services de défense, 6.20
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada, 6.20
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique, 9.26, 9.29
Loi sur les juges, 6.20
Lower Churchill Development Corporation Limited, 9.16, 9.17

M

Maison Laurier—Intérêts *voir* Compte de fiducie de Mackenzie King—Intérêts
Mandats d'assurance-emploi, 7.3
Méthode de comptabilité, 2.10
Missions à l'étranger, 9.30, 9.32

N

Nordion International Inc, 9.31, 9.38
North Portage Development Corporation, 9.16, 9.17
Notes aux états financiers du gouvernement du Canada, 2.10

O

Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*
Obligation relative aux contrats de location-acquisition, 1.14, 2.18, 6.2, 6.13
Obligations à prime du Canada, 6.6
Obligations d'épargne, obligations à prime et titres de placement du Canada, 1.14, 6.2, 6.6
Obligations d'épargne du Canada, 6.6
Obligations et billets non négociables, 1.14, 6.2, 6.7
Obligations négociables, 1.14, 6.2, 6.3, 6.4
à payer en devises, 6.2, 6.4
à payer en monnaie canadienne, 6.2, 6.4

O—*Fin*

Obligations relatives à des contrats de location-acquisition,
détail des, 6.14
échéance des, 6.16
Observations de la vérificatrice générale, 2.30
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités, 9.26, 9.27, 9.28
Opérations de change, 1.14
à terme, instruments financiers dérivés et, 2.17, 2.18
comptes d', 2.25
Opérations de la Commission d'énergie du Nord canadien à Field, Colombie-Britannique et au Yukon, 6.32, 6.34
Opérations de la dette non échue, 1.14
Opérations du Compte d'assurance-emploi, 4.13
Option d'achat d'actions d'une société, 9.31, 9.37
Organisation du traité de l'Atlantique Nord,
dommages-intérêts—Sommes recouvrables, 9.17, 9.21
projets d'infrastructure, 6.40, 6.48
Organisation mondiale de la santé, 6.39, 6.46
Organisation panaméricaine de la santé, 6.39, 6.46
Organisations internationales, 1.13, 2.28, 9.2, 9.22, 9.23, 11.16
engagements d', 11.13
Organismes non gouvernementaux, 6.40, 6.48
OTAN *voir Organisation du traité de l'Atlantique Nord*

P

Paiements d'incitation à l'expansion des marchés—Alberta, 6.41, 6.48
PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR, *voir volume III, section 9*
Paiements de transfert, 1.9, 2.6, 3.2, 3.7, 3.8, 3.11
autres, 1.9, 2.6
autres paliers de gouvernement, 1.9, 2.6, 2.13
par portefeuille ministériel, autres, 2.13
par province, certains, 3.9
Paiements de transfert, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*
PAIEMENTS DE TRANSFERT, *voir volume III, section 7*
Parrainage collectif et dons, 5.7, 5.9
Passif,
environnemental, 2.11, 5.3
éventuel, 2.11, 2.28, 11.14
éventuel, organisations internationales, 11.16
éventuel des sociétés d'État consolidées, 4.8
éventuel des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, 9.13
Passifs, 1.10, 2.7
Pays en développement,
aide au développement international, 9.17, 9.20
Peace Hills Trust, 6.32
Pêcheurs d'aiglefin, 9.30, 9.33
Périmètre comptable, 2.10
Petro-Canada, 9.16
Placements, 1.13, 9.4
capitaux propres, 1.13
dividendes, 1.13
et profits/pertes accumulés, 9.4
quote-part des profits annuels, 1.13
Placements de portefeuille, 1.13, 9.2, 9.16
Pouvoirs de dépenser et d'emprunter, 2.12, 2.13
Préface des états financiers du gouvernement du Canada, 2.2
Premières Nations de la Colombie-Britannique, 9.31, 9.35

P —*Suite*

Prestation fiscale canadienne pour enfants, 1.9, 2.6
Prestations d'assurance-emploi, 1.9, 2.6
Prestations d'invalidité et autres avantages futurs des anciens combattants, 6.28, 6.29
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint, 1.9, 2.6
Prêt perpétuel de la bande Stoney, 9.31, 9.37
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES, 9
Prêts, placements et avances, 1.10, 1.13, 2.7, 3.6, 9.2
  autres, 1.13, 2.7
  autres ministères—Divers, 9.31, 9.39
  émission d'autres, 1.12, 2.9
  remboursements d'autres, 1.12, 2.9
Prêts à des conditions de faveur, 2.11
Prêts aux entreprises de Terre-Neuve et du Labrador, 9.26, 9.28
Prêts aux petites entreprises, 9.31, 9.37
Prêts consentis aux États souverains, 2.11
Prêts consentis aux immigrants, 9.30, 9.32
Prêts d'aide et de transport, *voir Prêts consentis aux immigrants*
Prêts et avances, 1.13, 9.4
  autres, 1.13
Prêts et avances à justifier, 9.30
Principales conventions comptables, Sommaire des, 2.10
Prix du Premier ministre, 5.7, 5.8
Producteurs canadiens de poissons de fond congelés, 9.30, 9.33
Produits des ventes *voir Ventes de biens et de produits d'information*
Programme d'immigration des investisseurs, 6.39, 6.45
Programme de prêts garantis à Financement Canada agricole, 9.31, 9.35
Programme de prêts garantis pour le Développement économique des Indiens, 9.31, 9.36
Programme de prêts garantis pour le logement sur les réserves, 9.31, 9.36
Programme de subventions pour recherche et développement panasiatiques, 6.39, 6.46
Programmes d'assurance, 2.29, 11.16
Programmes d'assurance des sociétés d'État entreprises mandataires, sommaire des, 11.17
PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS, *voir volume III, section 10*
Programmes nationaux de commercialisation, 9.30, 9.32
Programmes par secteur d'activité, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*
Projet d'entraînement spatial, 5 7, 5.9
Projet de coopérative d'habitation, 9.16
Projet de développement Hibernia, 9.31, 9.38
Projet fédéral/provincial à frais partagés,
  Développement des ressources humaines, 6.39, 6.46
  Système informatisé de gestion des examens interprovinciaux (SIGEI), 6.39, 6.46
Projets à frais partagés,
  Affaires étrangères et Commerce international, 6.39, 6.46
  Agence canadienne de développement international, conférences internationales, 6.39, 6.46
  Conseil privé, Frais de déplacement médiatique, 6.41, 6.49
  Industrie, 6.40, 6.47
  Ressources naturelles, 6.41, 6.49
Projets de recherche et de développement mixtes,
  Défense nationale, 6.40, 6.48
  Gendarmerie royale du Canada 6.41, 6.49
  Solliciteur général, 6.41, 6.49
Projets de recherches en collaboration, 6.39, 6.46

P —*Fin*

Projets divers fédéraux-provinciaux—Santé, 6.39, 6.46
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique, 9.26, 9.29
Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II, section 1*
Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II, section 1*
Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives), *voir volume II, section 1*
Provision pour emprunts des sociétés d'État, 5.12
Provision pour garanties, 1.10, 2.7, 5.2, 5.12
Provision pour garanties d'emprunt, 5.12
Provision pour moins-value, 1.10, 1.13, 2.7, 9.2, 9.39
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite, 6.2, 6.19, 6.27

Q

Quote-part des bénéfices annuels des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques, 1.12, 2.9

R

Radarsat, 6.40, 6.48
Rapport de la vérificatrice générale sur les états financiers du gouvernement du Canada, 2.4
Rapprochement des dépenses externes par article courant avec les charges, *voir volume II, section 1*
Récapitulation des charges externes par catégorie, *voir volume II, section 1*
Récapitulation des revenus externes, *voir volume II, section 1*
Receveur général,
  dépôts courants, 7.2
  dépôts spéciaux, 7.2
Réclamations et causes en instance et imminentes, 2.29, 11.16
Réclamations territoriales globales, 2.29
Régime de pensions du Canada, 6.30, 6.50
  Compte du, 6.2
  Dû au, 1.10, 1.13, 2.7, 2.24, 6.2, 6.30
Régime de retraite des juges de nomination fédérale, 6.18
Régime de services dentaires pour les pensionnés, 6.28, 6.29
Régime de soins de santé de la fonction publique, 6.28, 6.29
Régimes de retraite, 6.17
  des employés, 6.17
Régimes de retraite du secteur public, 1.10, 1.13, 2.7, 2.21, 6.2, 6.17, 6.19, 6.20
Régimes de retraite et autres obligations, 1.10, 1.13, 2.7, 3.10, 6.2, 6.17
  variations des , 1.12, 2.9
Rendement moyen des bons du Trésor en adjudication, 6.10
Renseignements financiers supplémentaires, 1.9
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes, 1.10, 1.14, 8.2, 8.3
Retenues—Privatisation, 6.32, 6.34
Retenues salariales diverses, 5.3, 5.6
Revendicateurs autochtones, 9.31, 9.36
Revenu, impôt sur le *voir Impôt sur le revenu*
Revenus, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*
Revenus, 1.9, 2.6, 2.10, 3.2
  autres, 1.9, 2.6, 3.2, 3.5
  divers, 3.5
  fiscaux, 1.9, 2.6, 3.2, 3.3
  intérêt et pénalités, 3.5

R—*Fin*

Revenus, charges et autres variations de l'avoir des sociétés, d'État consolidées, 4.6
d'État entreprises et autres entreprises publiques, 9.10
REVENUS, CHARGES ET DÉFICIT ACCUMULÉ, *3*
Revenus, charges et déficit accumulé, 3.2
Revenus de placements, 3.5, 3.6
Revenus de programmes, autres, 1.9, 2.6, 3.5
Revenus des opérations en devises, 1.9, 2.6, 3.5
autres, 3.5
Compte du fonds des changes, 3.5
Fonds monétaire international, 3.5
Revenus des sociétés d'État, 1.9, 2.6, 3.5
consolidées, 3.5
entreprises et autres entreprises publiques, 3.5
Revenus et charges, état des, *voir volume II, section 1*
Revenus ministériels, *voir volume II, section 1*
Revenus provenant de titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité, 6.40, 6.47
Revenus reportés, 5.3, 5.7
Autres—Comptes à fins déterminées, 5.7
Rideau Hall, Dons, 5.7, 5.8
Risque de crédit inhérent aux accords d'échange, 2.17
Royaume-Uni, 9.17, 9.18
Loi de 1946 sur l'accord financier avec le Royaume-Uni—Principal reporté, 9.18

S

Salaires et avantages sociaux courus, 5.3
Service administratif des tribunaux judiciaires (Cour canadienne de l'impôt), Cautionnement pour frais, 6.33, 6.35
Services de nature non réglementaire, 3.5
Services de nature réglementaire, 3.5
Services militaires, successions, 6.33, 6.36
SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX, *voir volume III, section 4*
Sites contaminés, 2.28, 11.16
Situation financière des sociétés d'État consolidées—Actifs et passifs, 4.4
Situation financière des sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques—Actifs et passifs, 9.8
Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1.13, 9.4, 9.5
Société canadienne des paris sportifs—
Autres dettes en souffrance, 6.39, 6.46
Société d'assurance-dépôts du Canada, 1.13
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, *voir Téléfilm Canada*
Société de développement des Andes, 9.23
Société de gestion Canada Hibernia, Fonds de réserve pour abandon, 6.32, 6.34
Société du parc industriel et portuaire Québec-Sud, 9.16
Société financière internationale, 9.22, 9.24
Société immobilière du Canada Limitée, 9.4, 9.5
Sociétés d'État consolidées, 3.5, 4.3
autre encaisse, 7.3
Sociétés d'État entreprises,
emprunts effectués par les, 9.12
et autres entreprises publiques, 1.10, 1.13, 2.7, 3.5, 9.2, 9.3, 9.4
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques,
intérêt payé au gouvernement, 9.5
intérêts et autres, 3.5
quote-part des bénéfices annuels, 3.5
remboursements nets des, 1.12, 2.9

S—*Fin*

Sociétés d'État et autres entreprises publiques, 2.26
Sommaire des opérations relatives aux régimes de retraite du secteur public qui ont produit des imputations aux charges, 6.20
Sommaire des principales conventions comptables, 2.10
Sommaire des programmes d'assurance des sociétés d'État entreprises mandataires, 11.17
Sommaire du portefeuille ministériel (de la provenance et de l'utilisation des autorisations), *voir la section ministérielle appropriée du volume II*
Sommets francophones, 6.41, 6.49
Stocks, 1.10, 1.13, 2.7, 10.2
variations dues aux, 1.11, 2.8
Stocks et charges payées d'avance,
variations des, 1.12, 2.9
Successions—Services militaires, 6.33, 6.36

T

Taux d'intérêt, 6.10
Taxe d'accise—
Essence, 3.3
Essence d'aviation et combustible diesel, 3.3
Taxe sur les produits et services, 1.9, 2.6, 3.3, 3.4, 5.10
à recevoir, 7.4
Taxes et droits, autres, 1.9, 3.3
Taxes et droits d'accise,
autres, 1.9, 2.6, 3.3, 3.4
Taxes sur l'énergie, 1.9, 2.6, 3.3, 3.4
Taxes *voir Impôt*
Téléfilm Canada, Compte d'avances, 6.38, 6.44
Titres de placements du Canada, 6.6
Titres détenus par le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada, 6.30
Titres détenus par le gouvernement, 6.4, 6.5
Titres en fiducie—Loi sur la faillite et l'insolvabilité, 6.40, 6.47
Trop-payés des remboursements pour gains en capital relatifs aux fiducies de fonds communs, 9.27, 9.29

U

Utilisation d'estimations et incertitude relative à la mesure, 2.12

V

Variations dues aux charges payées d'avance, 1.11, 2.8
Variations dues aux immobilisations corporelles, 1.11, 2.8
Variations dues aux stocks, 1.11, 2.9
Véhicules, 10.6
par sous-catégorie, 10.6
Ventes de biens et de produits d'information, 3.5
Ventes de biens et de services, *voir volume II, section 1*
Ventes de biens et de services, 3.5
Ventes de biens saisis, 6.39, 6.45
Virements à l'Office d'investissement du Régime de pensions du Canada, 6.30

Y

Yukon Energy Corporation, 9.31, 9.37

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Établis par le
Receveur général du Canada

Comptes publics du Canada

2004

Volume II

Détails des charges et des revenus

Canada

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Établis par le
Receveur général du Canada

Comptes publics du Canada

2004

Volume II

Détails des charges et des revenus

Canada

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2004

En vente au Canada chez
votre libraire local
ou par la poste auprès de
Éditions et Services de dépôt
TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S5
Internet: http://publications.gc.ca
Téléphone: 1-613-941-5995 ou 1-800-635-7943
N° de catalogue P51-1/2004-2F
ISBN 0-660-96919-X

VOLUME II

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Table des matières

Section

Introduction
1. Tableaux sommaires
2. Affaires étrangères et Commerce international
3. Affaires indiennes et du Nord canadien
4. Agence de promotion économique du Canada atlantique
5. Agence des douanes et du revenu du Canada
6. Agriculture et Agroalimentaire
7. Anciens Combattants
8. Citoyenneté et Immigration
9. Conseil du Trésor
10. Conseil privé
11. Défense nationale
12. Développement des ressources humaines
13. Diversification de l'économie de l'Ouest canadien
14. Environnement
15. Finances
16. Gouverneur général
17. Industrie
18. Justice
19. Parlement
20. Patrimoine canadien
21. Pêches et Océans
22. Ressources naturelles
23. Santé
24. Solliciteur général
25. Transports
26. Travaux publics et Services gouvernementaux
27. Index

INTRODUCTION AUX *COMPTES PUBLICS DU CANADA*

Nature des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* constituent le rapport du gouvernement du Canada préparé à chaque exercice par le receveur général, comme l'exige l'article 64 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le rapport couvre l'exercice du gouvernement se terminant le 31 mars et est préparé à partir de données contenues dans les comptes du Canada et de registres plus détaillés tenus par les ministères et organismes. Les comptes du Canada constituent le registre centralisé des opérations financières du gouvernement, tenu par le receveur général, et qui résume les opérations de tous les ministères et organismes. Chaque ministère et organisme est responsable de la conciliation de ses comptes avec les comptes de contrôle du receveur général, et tient des registres détaillés des opérations qui y sont portées.

Le rapport englobe les opérations financières du gouvernement au cours de l'exercice. Dans certains cas, l'autorisation du Parlement pour effectuer des opérations a été prévue par voie de législation approuvée au cours des exercices antérieurs.

Présentation des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* sont publiés en trois volumes. Le volume I présente une analyse sommaire des opérations financières du gouvernement.

Le volume II présente, par portefeuille ministériel, les opérations financières du gouvernement tandis que le volume III présente des informations et analyses supplémentaires.

Le volume II est conçu de façon à refléter d'aussi près que possible le format et le contenu de la partie II du Budget principal des dépenses. Certains tableaux et états du volume II montrent la provenance et l'utilisation des autorisations de dépenses. Les renseignements fournis pour ce qui est de la provenance et de l'utilisation des autorisations sont expliqués ci-dessous :

- **Provenance des autorisations**
  - *Disponibles des exercices antérieurs*
    Autorisations de dépenses reportées de l'exercice précédent. Comprennent seulement les autorisations pour lesquelles il existe une limite spécifique quant au montant total à être dépensé, ou sur le solde cumulatif en circulation pour les crédits pour lesquels il est permis de dépenser les revenus et les rentrées. Ces crédits représentent généralement soit des autorisations relatives à des fonds renouvelables, au produit de la vente de biens excédentaires de l'État ou à des prêts. Ces montants sont disponibles pour être dépensés sans aucune autre autorisation du Parlement.
  - *Budget principal des dépenses et budgets supplémentaires des dépenses*
    Comprennent :
    - les autorisations de dépenses demandées dans les Budgets des dépenses;
    - les montants estimatifs des dépenses compris dans les Budgets des dépenses en vertu d'autorisations accordées par diverses autres lois y compris les lois de crédits des exercices antérieurs.
  - *Redressements et virements*
    Comprennent :
    - les virements de ou à d'autres portefeuilles ministériels tels que les crédits 5,10 et 15 du Conseil du Trésor ou les modifications dans les responsabilités ministérielles;
    - les virements à l'intérieur du portefeuille ministériel d'un crédit à un autre (en vertu d'une autorisation parlementaire) ou entre paiements de transfert;
    - les modifications aux montants législatifs suite à des redressements aux estimés de dépenses compris dans les Budgets des dépenses, suite à l'annulation ou la modification aux lois ou suite à des redressements des autorisations d'emprunt des sociétés d'État;
    - les montants du suremploi des autorisations des exercices antérieurs versés ou réglés au cours de l'exercice.
    - le produit de la vente de biens excédentaires de l'État.
  - *Total disponible pour emploi*
    Autorisations disponibles pour être dépensées au cours de l'exercice (après avoir déduit les montants estimatifs des revenus et rentrées disponibles pour être dépensés).
- **Utilisation des autorisations**
  - *Employées au cours de l'exercice*
    Montants dépensés dans l'exercice en cours (après avoir déduit les revenus et rentrées réels disponibles pour être dépensés).

- *Annulées (écart positif)*
  Autorisations de dépenses non employées qui ne peuvent être reportées à un exercice ultérieur.

- *Dépassées (écart négatif)*
  Excédent des dépenses sur les autorisations accordées.

- *Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs*
  Autorisations de dépenses non employées qui ne sont pas annulées et qui sont reportées à un exercice ultérieur.

- *Employées au cours de l'exercice précédent*
  Montants dépensés dans l'exercice précédent (après avoir déduit les revenus et rentrées réels disponibles pour être dépensés). Pour les crédits ou paiements de transfert qui n'existent plus dans l'exercice en cours, le total des dépenses nettes correspondant de l'exercice précédent est présenté comme un montant seul, en ligne avec l'énoncé «Crédits (éléments) non requis pour l'exercice en cours».

Le contenu du volume II se résume comme suit :

a) Tableaux sommaires (section 1)

La section 1 comprend les tableaux suivants lesquels présentent le sommaire des opérations financières divulguées dans les sections ministérielles :

Tableau 1 présente les revenus et les charges

Tableau 2 présente les dépenses par catégorie pour chaque portefeuille ministériel

Tableau 2a concilie le tableau 2 avec le tableau 1

Tableau 2b présente le détail par portefeuille ministériel des autres paiements de transfert

Tableau 2c présente le détail des autres charges de programmes des autres portefeuilles ministériels

Tableau 3 présente les dépenses par article courant pour chaque portefeuille ministériel

Tableau 3a concilie le tableau 3 avec le tableau 1

Tableau 4 présente les revenus pour chaque portefeuille ministériel

Tableau 4a concilie le tableau 4 avec le tableau 1

Tableau 4b présente les ventes de biens et de services

Tableau 5 présente la provenance et l'utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel

Tableau 6 présente la provenance et l'utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel

Tableau 7 présente la provenance et l'utilisation des autorisations budgétaires et non budgétaires par portefeuille ministériel et par genre d'autorisations (votées et législatives)

La section 1 comprend également, comme appendices, les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs, de toutes les autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État.

b) Sections ministérielles (sections 2 à 26)

Il y a une section pour chaque portefeuille ministériel. Les programmes des ministères et organismes pour lesquels un ministre est responsable au Parlement sont groupés ensemble afin de fournir une présentation ministérielle globale. Chaque section ministérielle présente un énoncé des objectifs des programmes et des descriptions des secteurs d'activité. Chaque section ministérielle comprend également, s'il y a lieu, un ensemble uniforme d'états afin de présenter les opérations financières de chaque portefeuille ministériel. Ces états sont :

- *Sommaire du portefeuille ministériel*
  Cet état présente par programme la provenance et l'utilisation de chaque autorisation budgétaire et non budgétaire accordée par le Parlement dans les lois de crédits et autres lois.

- *Programmes par secteur d'activité*
  Cet état présente par programme le total des autorisations disponibles pour emploi et les autorisations employées au cours de l'exercice pour chaque secteur d'activité sous chaque genre de dépenses (fonctionnement, capital, paiements de transfert et non budgétaires).

- *Paiements de transfert*
  Cet état présente par programme la provenance et l'utilisation des autorisations pour chaque paiement de transfert.

- *Détail des montants disponibles pour être dépensés*
  Cet état présente par programme la nature des revenus et rentrées lesquels augmentent les montants qui peuvent être dépensés à même les crédits ayant une autorisation nette de dépenser.

- *Revenus*
  Cet état présente par programme la nature des revenus sous chaque catégorie principale de revenus.

Les états dans les sections ministérielles sont conçus pour que les totaux et sous-totaux pertinents puissent être directement retracés à un état qui précède et ensuite aux tableaux sommaires de la section 1. De cette façon :

- les données de l'état des *Paiements de transfert* peuvent être retracées à l'état des *Programmes par secteur d'activité*, lesquelles peuvent ensuite être retracées au *Sommaire du portefeuille ministériel* (de la provenance et de l'utilisation des autorisations). Les données du *Sommaire du portefeuille ministériel* peuvent être retracées aux *Tableaux sommaires* (tableaux 5, 6 et 7) de la section 1.

- les données de l'état du *Détail des montants disponibles pour être dépensés* peuvent être retracées à l'état des *Programmes par secteur d'activité* et également au *tableau sommaire 3* de la section 1.

- les données de l'état des *Revenus* peuvent être retracées au *tableau sommaire 4* de la section 1.

SECTION 1

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Tableaux sommaires

SOMMAIRE

Page

Tableaux sommaires —
- Tableau 1 — État des revenus et charges 1.3
- Tableau 2 — Dépenses ministérielles par catégorie 1.4
- Tableau 2a — Récapitulation des charges externes par catégorie ... 1.10
- Tableau 2b — Détail des autres paiements de transfert 1.11
- Tableau 2c — Détail des autres charges de programmes des autres portefeuilles ministériels 1.12
- Tableau 3 — Dépenses ministérielles par article courant 1.13
- Tableau 3a — Rapprochement des dépenses externes par article courant avec les charges 1.21
- Tableau 4 — Revenus ministériels 1.22
- Tableau 4a — Récapitulation des revenus externes 1.27
- Tableau 4b — Ventes de biens et de services 1.29
- Tableau 5 — Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel 1.33
- Tableau 6 — Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel 1.39
- Tableau 7 — Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives) 1.42

Appendices —
- Appendice 1 — Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice 1.48
- Appendice 2 — Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits 1.70
- Appendice 3 — Autorisations disponibles des exercices antérieurs . 1.82
- Appendice 4 — Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice 1.90
- Appendice 5 — Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État 1.92

TABLEAU 1

État des revenus et charges

Le tableau 1 présente les revenus et les charges pour l'exercice financier 2003-2004. De plus, des informations détaillées apparaissent à la section 3 du volume I des *Comptes publics du Canada*.

(en milliers de dollars)

REVENUS	2003-2004
REVENUS FISCAUX—	
Impôt sur le revenu—	
Des particuliers	92 957 364
Des sociétés	27 430 778
Autres revenus d'impôt sur le revenu	3 142 187
	123 530 329
Autres taxes et droits—	
Taxe sur les produits et services	28 285 774
Taxes sur l'énergie—	
Taxe d'accise—Essence	3 989 943
Taxe d'accise—Essence d'aviation et combustible diesel	962 050
	4 951 993
Droits de douane à l'importation	2 887 025
Autres taxes et droits d'accise—	
Droits d'accise	4 085 587
Cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens	409 559
Diverses taxes et droits d'accise	744 734
	5 239 880
	41 364 672
TOTAL DES REVENUS FISCAUX	**164 895 001**
COTISATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	**17 545 840**
AUTRES REVENUS—	
Revenus des Sociétés d'État—	
Sociétés d'État consolidées	1 662 716
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques—	
Quote-part des bénéfices annuels	3 710 710
Intérêt et autres	547 366
	5 920 792
Revenus des autres programmes—	
Revenus de placements	571 272
Ventes de biens et de services	5 025 898
Revenus divers	2 498 403
	8 095 573
Revenus des opérations en devises—	
Compte du fonds des changes	2 432 156
Fonds monétaire international	(418 541)
Autres	75 888
	2 089 503
TOTAL DES AUTRES REVENUS	**16 105 868**
TOTAL DES REVENUS	**198 546 709**

CHARGES	2003-2004
Paiements de transfert—	
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	26 902 370
Autres paliers de gouvernement—	
Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	22 340 883
Accords fiscaux	9 409 237
Paiements de remplacement pour programmes permanents	(2 700 055)
Autres	342 000
	29 392 065
Prestations d'assurance-emploi	15 057 691
Prestation fiscale canadienne pour enfants	8 061 931
Autres paiements de transfert	22 963 629
Total des paiements de transfert	**102 377 686**
Autres charges de programmes—	
Charges des sociétés d'État	6 565 687
Affaires étrangères et Commerce international	1 697 491
Agence des douanes et du revenu du Canada	5 320 224
Agriculture et Agroalimentaire	1 354 178
Conseil du Trésor	1 560 167
Défense nationale	12 869 269
Développement des ressources humaines	2 904 985
Environnement	1 318 096
Industrie	2 117 583
Justice	1 028 140
Pêches et Océans	1 397 884
Santé	1 837 717
Solliciteur général	4 651 382
Travaux publics et Services gouvernementaux	2 348 294
Autres portefeuilles ministériels	4 346 394
Total des autres charges de programmes	**51 317 491**
Total des charges de programmes	**153 695 177**
Frais de la dette publique	**35 768 705**
TOTAL DES CHARGES	**189 463 882**
EXCÉDENT	**9 082 827**

TABLEAU 2

Dépenses ministérielles par catégorie

Le tableau 2 présente les dépenses nettes par catégorie pour chaque portefeuille ministériel. La colonne «Total des dépenses ministérielles nettes» présente le total des dépenses nettes rapporté pour chaque portefeuille ministériel aux sections ministérielles de ce volume.

Le tableau 2a concilie le total des dépenses ministérielles nettes avec les dépenses externes présentées tant sur une base brute que sur une base nette au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des résultats et du déficit accumulé à la section 2 du volume 1.

(en milliers de dollars)

		Paiements de transfert [1]								
Section	Ministère ou organisme	Prestations de sécurité de la vieillesse [2]	Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	Accords fiscaux	Paiements de remplacement pour programmes permanents	Autres	Total des paiements de transfert	Autres dépenses de programmes	Frais de la dette publique	Total des dépenses ministérielles nettes
2	**Affaires étrangères et Commerce international**									
	Ministère	...	...	...	...	469 285	469 285	1 276 846	...	1 746 131
	Corporation commerciale canadienne	...	...	...	...	...	...	16 274	...	16 274
	Agence canadienne de développement international	...	...	...	...	2 244 029	2 244 029	319 557	...	2 563 586
	Exportation et développement Canada	...	...	...	...	...	...	167 487	...	167 487
	Centre de recherches pour le développement international	...	...	...	...	...	...	110 278	...	110 278
	Commission mixte internationale	...	...	...	...	...	...	10 261	...	10 261
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	...	...	...	...	...	...	2 119	...	2 119
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 713 314**	**2 713 314**	**1 902 822**	**...**	**4 616 136**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**									
	Ministère	...	...	...	...	4 794 389	4 794 389	665 079	...	5 459 468
	Commission canadienne des affaires polaires	...	...	...	...	25	25	947	...	972
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**4 794 414**	**4 794 414**	**666 026**	**...**	**5 460 440**
4	**Agence de promotion économique du Canada atlantique**									
	Ministère	...	...	...	...	352 172	352 172	85 393	...	437 565
	Société d'expansion du Cap-Breton	...	...	...	...	...	...	28 295	...	28 295
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**352 172**	**352 172**	**113 688**	**...**	**465 860**
5	**Agence des douanes et du revenu du Canada**									
	Ministère	...	...	...	...	267 351	267 351	3 482 816	...	3 750 167
	Société canadienne des postes	...	...	...	...	...	...	222 210	...	222 210
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**267 351**	**267 351**	**3 705 026**	**...**	**3 972 377**

6	**Agriculture et Agroalimentaire**									
	Ministère	...	...	...	...	3 989 518	3 989 518	702 338	...	4 691 856
	Commission canadienne du lait	...	...	...	...	...	...	3 218	...	3 218
	Agence canadienne d'inspection des aliments	...	...	...	...	9 495	9 495	458 576	...	468 071
	Commission canadienne des grains	...	...	...	...	...	...	28 577	...	28 577
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 999 013**	**3 999 013**	**1 192 709**	**...**	**5 191 722**
7	**Anciens Combattants**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 786 185**	**1 786 185**	**796 739**	**...**	**2 582 924**
8	**Citoyenneté et Immigration**									
	Ministère	...	...	...	...	368 971	368 971	658 483	...	1 027 454
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	...	...	...	...	...	...	122 843	...	122 843
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**368 971**	**368 971**	**781 326**	**...**	**1 150 297**
9	**Conseil du Trésor**	**...**	**...**	**...**	**...**	**17 125**	**17 125**	**1 644 696**	**...**	**1 661 821**
10	**Conseil privé**									
	Ministère	...	...	...	...	7 786	7 786	130 431	...	138 217
	Centre canadien de gestion	...	...	...	...	168	168	34 298	...	34 466
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	...	...	...	...	...	...	5 261	...	5 261
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	...	...	...	...	...	...	32 057	...	32 057
	Directeur général des élections	...	...	...	...	22 248	22 248	87 504	...	109 752
	Commissaire aux langues officielles	...	...	...	...	...	...	18 212	...	18 212
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	...	...	...	...	...	...	4 888	...	4 888
	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	...	...	...	...	4 614	4 614	72 752	...	77 366
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	...	...	...	...	...	...	2 076	...	2 076
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**34 816**	**34 816**	**387 479**	**...**	**422 295**
11	**Défense nationale**									
	Ministère	...	...	...	...	290 219	290 219	12 895 396	...	13 185 615
	Comité des griefs des Forces canadiennes	...	...	...	...	...	...	6 513	...	6 513
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	...	...	...	...	...	...	3 566	...	3 566
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**290 219**	**290 219**	**12 905 475**	**...**	**13 195 694**
12	**Développement des ressources humaines**									
	Ministère	26 902 416	...	...	...	1 809 271	28 711 687	864 776	...	29 576 463
	Conseil canadien des relations industrielles	...	...	...	...	...	...	12 934	...	12 934
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	...	...	...	...	...	...	1 468	...	1 468

TABLEAU 2

Dépenses ministérielles par catégorie—*Suite*
(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Paiements de transfert [1]								
		Prestations de sécurité de la vieillesse [2]	Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	Accords fiscaux	Paiements de remplacement pour programmes permanents	Autres	Total des paiements de transfert	Autres dépenses de programmes	Frais de la dette publique	Total des dépenses ministérielles nettes
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	...	...	...	...	...	...	4 019	...	4 019
	Total du portefeuille ministériel	**26 902 416**	**...**	**...**	**...**	**1 809 271**	**28 711 687**	**883 197**	**...**	**29 594 884**
13	**Diversification de l'économie de l'Ouest canadien**	**...**	**...**	**...**	**...**	**270 224**	**270 224**	**45 505**	**...**	**315 729**
14	**Environnement**									
	Ministère	...	...	...	...	269 099	269 099	738 448	...	1 007 547
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	...	...	...	...	...	...	2 091 821	...	2 091 821
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	...	...	...	...	749	749	15 983	...	16 732
	Bureau de l'infrastructure du Canada	...	...	...	...	55 320	55 320	18 563	...	73 883
	Agence Parcs Canada	...	...	...	...	6 746	6 746	505 207	...	511 953
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**331 914**	**331 914**	**3 370 022**	**...**	**3 701 936**
15	**Finances**									
	Ministère	...	24 825 000	8 733 152	(2 700 055)	1 779 823	32 637 920	660 426	35 931 364	69 229 710
	Vérificateur général	...	...	...	...	379	379	71 383	...	71 762
	Tribunal canadien du commerce extérieur	...	...	...	...	...	...	9 324	...	9 324
	Agence de la consommation en matière financière du Canada	...	...	...	...	...	...	6 013	...	6 013
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	...	...	...	...	...	...	31 792	...	31 792
	Bureau du surintendant des institutions financières	...	...	...	...	...	...	4 498	...	4 498
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**24 825 000**	**8 733 152**	**(2 700 055)**	**1 780 202**	**32 638 299**	**783 436**	**35 931 364**	**69 353 099**
16	**Gouverneur général**	**...**	**...**	**...**	**...**	**280**	**280**	**19 052**	**...**	**19 332**
17	**Industrie**									
	Ministère	...	...	...	...	1 415 587	1 415 587	505 865	...	1 921 452
	Agence spatiale canadienne	...	...	...	...	57 147	57 147	223 506	...	280 653
	Commission canadienne du tourisme	...	...	...	...	...	...	100 300	...	100 300
	Tribunal de la concurrence	...	...	...	...	...	...	1 882	...	1 882

	Commission du droit d'auteur	...	...	...	...	...	...	2 440	...	2 440
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	...	...	...	...	338 786	338 786	46 537	...	385 323
	Conseil national de recherches du Canada	...	...	...	...	133 456	133 456	572 029	...	705 485
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	...	...	...	...	697 424	697 424	35 156	...	732 580
	Conseil de recherches en sciences humaines	...	...	...	...	436 377	436 377	20 735	...	457 112
	Conseil canadien des normes	...	...	...	...	...	...	7 041	...	7 041
	Statistique Canada	...	...	...	...	561	561	427 505	...	428 066
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 079 338**	**3 079 338**	**1 942 996**	**...**	**5 022 334**
18	**Justice**									
	Ministère	...	...	...	...	418 916	418 916	574 504	...	993 420
	Commission canadienne des droits de la personne	...	...	...	...	...	...	22 225	...	22 225
	Tribunal canadien des droits de la personne	...	...	...	...	...	...	4 314	...	4 314
	Commissaire à la magistrature fédérale	...	...	...	...	...	...	331 094	...	331 094
	Service administratif des tribunaux judiciaires	...	...	...	...	...	...	54 414	...	54 414
	Commission du droit du Canada	...	...	...	...	...	...	3 613	...	3 613
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	...	...	...	...	...	...	16 560	...	16 560
	Cour suprême du Canada	...	...	...	...	...	...	27 499	...	27 499
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**418 916**	**418 916**	**1 034 223**	**...**	**1 453 139**
19	**Parlement**									
	Sénat	...	...	...	...	818	818	71 373	...	72 191
	Chambre des communes	...	...	...	...	1 133	1 133	332 000	...	333 133
	Bibliothèque du Parlement	...	...	...	...	...	...	28 162	...	28 162
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 951**	**1 951**	**431 535**	**...**	**433 486**
20	**Patrimoine canadien**									
	Ministère	...	...	...	...	869 645	869 645	249 541	...	1 119 186
	Conseil des Arts du Canada	...	...	...	...	...	...	153 420	...	153 420
	Société Radio-Canada	...	...	...	...	...	...	1 066 311	...	1 066 311
	Musée canadien des civilisations	...	...	...	...	...	...	102 194	...	102 194
	Musée canadien de la nature	...	...	...	...	...	...	42 875	...	42 875
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	...	...	...	...	...	...	8 191	...	8 191
	Archives nationales du Canada	...	...	...	...	3 118	3 118	57 251	...	60 369
	Corporation du Centre national des Arts	...	...	...	...	...	...	31 032	...	31 032
	Commission des champs de bataille nationaux	...	...	...	...	...	...	8 911	...	8 911
	Commission de la capitale nationale	...	...	...	...	...	...	114 377	...	114 377
	Office national du film	...	...	...	...	297	297	67 016	...	67 313
	Musée des beaux-arts du Canada	...	...	...	...	...	...	44 982	...	44 982
	Bibliothèque nationale	...	...	...	...	32	32	41 917	...	41 949
	Musée national des sciences et de la technologie	...	...	...	...	...	...	36 280	...	36 280
	Commission de la fonction publique	...	...	...	...	...	...	140 293	...	140 293
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	...	...	...	...	...	...	7 406	...	7 406

TABLEAU 2

Dépenses ministérielles par catégorie—*Fin*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Paiements de transfert [1]								
		Prestations de sécurité de la vieillesse [2]	Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	Accords fiscaux	Paiements de remplacement pour programmes permanents	Autres	Total des paiements de transfert	Autres dépenses de programmes	Frais de la dette publique	Total des dépenses ministérielles nettes
	Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	...	...	...	...	11 109	11 109	12 728	...	23 837
	Téléfilm Canada	...	...	...	...	...	...	127 861	...	127 861
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**884 201**	**884 201**	**2 312 586**	**...**	**3 196 787**
21	**Pêches et Océans**	**...**	**...**	**...**	**...**	**79 681**	**79 681**	**1 345 858**	**...**	**1 425 539**
22	**Ressources naturelles**									
	Ministère	...	...	...	...	626 155	626 155	589 615	...	1 215 770
	Énergie atomique du Canada limitée	...	...	...	...	...	...	178 772	...	178 772
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	...	...	...	...	448	448	67 133	...	67 581
	Société de développement du Cap-Breton	...	...	...	...	...	...	62 800	...	62 800
	Office national de l'énergie	...	...	...	...	...	...	35 190	...	35 190
	Administration du pipe-line du Nord	...	...	...	...	...	...	204	...	204
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**626 603**	**626 603**	**933 714**	**...**	**1 560 317**
23	**Santé**									
	Ministère	...	...	...	...	2 317 725	2 317 725	1 775 978	.	4 093 703
	Instituts de recherche en santé du Canada	...	...	...	...	646 851	646 851	39 366	...	686 217
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	...	...	...	...	...	...	3 735	...	3 735
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	...	...	...	...	...	...	4 290	...	4 290
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 964 576**	**2 964 576**	**1 823 369**	**...**	**4 787 945**
24	**Solliciteur général**									
	Ministère	...	...	...	...	57 034	57 034	61 403	...	118 437
	Centre canadien des armes à feu	...	...	...	...	15 692	15 692	85 890	...	101 582
	Service canadien du renseignement de sécurité	...	...	...	...	...	...	268 145	...	268 145
	Service correctionnel	...	...	...	...	2 908	2 908	1 523 195	...	1 526 103
	Commission nationale des libérations conditionnelles	...	...	...	...	...	...	35 669	...	35 669
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	...	...	...	...	...	...	2 790	...	2 790
	Gendarmerie royale du Canada	...	...	...	...	56 338	56 338	1 838 015	...	1 894 353

	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	...	...	...	...	...	...	774	...	774
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	...	...	...	...	...	...	4 903	...	4 903
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**131 972**	**131 972**	**3 820 784**	**...**	**3 952 756**
25	**Transports**									
	Ministère	...	...	...	...	363 502	363 502	1 100 247	...	1 463 749
	Office des transports du Canada	...	...	...	...	...	...	27 367	...	27 367
	Tribunal d'appel des transports du Canada	...	...	...	...	...	...	1 362	...	1 362
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**363 502**	**363 502**	**1 128 976**	**...**	**1 492 478**
26	**Travaux publics et Services gouvernementaux**									
	Ministère	...	...	...	...	(558)	(558)	2 330 306	...	2 329 748
	Communication Canada	...	...	...	...	14 769	14 769	91 843	...	106 612
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**14 211**	**14 211**	**2 422 149**	**...**	**2 436 360**
	Total des dépenses ministérielles nettes	**26 902 416**	**24 825 000**	**8 733 152**	**(2 700 055)**	**27 380 422**	**85 140 935**	**46 393 388**	**35 931 364**	**167 465 687**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.
(1) Les paiements de transfert pour les prestations d'assurance-emploi et la prestation fiscale canadienne pour enfants sont présentés au tableau 2a.
(2) Comprend le supplément de revenu garanti et l'allocation au conjoint.

TABLEAU 2a

Récapitulation des charges externes par catégorie

Le tableau 2a concilie le total des dépenses ministérielles nettes (tableau 2) avec les charges externes rapportées au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des résultats et du déficit accumulé à la section 2 du volume I. Les éléments de conciliation comprennent les dépenses des comptes à fins déterminées consolidés, les revenus affectés aux charges, les redressements courus et autres, les charges des sociétés d'État consolidées et l'élimination des charges internes. La différence entre les charges externes totales et les charges externes nettes constitue les revenus affectés aux charges, les crédits et remboursements fiscaux, et les revenus des sociétés d'État consolidées.

(en milliers de dollars)

	Total des dépenses ministérielles nettes	Comptes à fins déterminées consolidés	Redressements courus et autres	Sociétés d'État consolidées	Charges internes	CHARGES EXTERNES NETTES	Revenus affectés aux charges	Crédits et remboursements fiscaux	Revenus des Sociétés d'État consolidées	CHARGES EXTERNES TOTALES
Paiements de transfert—										
Prestations de sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation au conjoint	26 902 416	...	(46)	...	...	26 902 370	...	...	...	26 902 370
Autres paliers de gouvernement —										
Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux	24 825 000	...	(2 484 117)	...	...	22 340 883	...	...	...	22 340 883
Accords fiscaux	8 733 152	...	676 085	...	...	9 409 237	...	...	...	9 409 237
Paiements de remplacement pour programmes permanents	(2 700 055)	...	...	...	...	(2 700 055)	...	...	...	(2 700 055)
Autres	...	...	342 000	...	...	342 000	...	...	...	342 000
Total des autres paliers de gouvernement	*30 858 097*	...	*(1 466 032)*	...	...	*29 392 065*	...	...	...	*29 392 065*
Prestations d'assurance-emploi	...	15 057 691	...	...	...	15 057 691	...	...	...	15 057 691
Prestation fiscale canadienne pour enfants	...	...	...	...	...	...	...	8 061 931	...	8 061 931
Autres paiements de transfert [1]	27 380 422	155 209	(4 572 002)	...	...	22 963 629	...	...	...	22 963 629
Total des paiements de transfert	***85 140 935***	***15 212 900***	***(6 038 080)***	...	...	***94 315 755***	...	***8 061 931***	...	***102 377 686***
Autres charges de programmes—										
Charges des sociétés d'État	...	...	...	4 902 971	...	4 902 971	...	...	1 662 716	6 565 687
Affaires étrangères et Commerce international	1 902 822	...	(277 535)	(103 500)	8 821	1 530 608	166 883	...	...	1 697 491
Agence des douanes et du revenu du Canada	3 705 026	...	1 774 493	(222 210)	(5 899)	5 251 410	68 814	...	...	5 320 224
Agriculture et Agroalimentaire	1 192 709	...	42 886	...	(13 554)	1 222 041	132 137	...	...	1 354 178
Conseil du Trésor	1 644 696	...	8 259	(84 469)	(8 319)	1 560 167	...	...	...	1 560 167
Défense nationale	12 905 475	(95 456)	(295 071)	...	(65 946)	12 449 002	420 267	...	...	12 869 269
Développement des ressources humaines	883 197	1 490 316	287 061	...	(79 721)	2 580 853	324 132	...	...	2 904 985
Environnement	3 370 022	6 939	7 919	(2 091 821)	(17 611)	1 275 448	42 648	...	...	1 318 096
Industrie	1 942 996	...	91 184	(107 341)	(4 686)	1 922 153	195 430	...	...	2 117 583
Justice	1 034 223	...	(1 197)	...	(5 120)	1 027 906	234	...	...	1 028 140
Pêches et Océans	1 345 858	198	38 444	...	(26 786)	1 357 714	40 170	...	...	1 397 884
Santé	1 823 369	8	(22 096)	...	(11 994)	1 789 287	48 430	...	...	1 837 717
Solliciteur général	3 820 784	...	(144 761)	...	(57 223)	3 618 800	1 032 582	...	...	4 651 382
Travaux publics et Services gouvernementaux	2 422 149	37 470	(223 180)	...	(80 399)	2 156 040	192 254	...	...	2 348 294
Autres portefeuilles ministériels [2]	8 400 062	(250 280)	(1 461 579)	(2 754 863)	851	3 934 191	412 203	...	...	4 346 394
Total des autres charges de programmes	***46 393 388***	***1 189 195***	***(175 173)***	***(461 233)***	***(367 586)***	***46 578 591***	***3 076 184***	...	***1 662 716***	***51 317 491***
Total des charges de programmes	**131 534 323**	**16 402 095**	**(6 213 253)**	**(461 233)**	**(367 586)**	**140 894 346**	**3 076 184**	**8 061 931**	**1 662 716**	**153 695 177**
Frais de la dette publique	**35 931 364**	**(1 108 456)**	**945 797**	...	...	**35 768 705**	...	...	...	**35 768 705**
TOTAL DES CHARGES	**167 465 687**	**15 293 639**	**(5 267 456)**	**(461 233)**	**(367 586)**	**176 663 051**	**3 076 184**	**8 061 931**	**1 662 716**	**189 463 882**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

(1) Le détail des autres paiements de transfert est présenté au tableau 2b.

(2) Le détail des autres charges de programmes des autres portefeuilles ministériels est présenté au tableau 2c.

TABLEAU 2b

Détail des autres paiements de transfert

Le tableau 2b présente le détail par portefeuille ministériel des autres paiements de transfert rapportés au tableau 2a.

(en milliers de dollars)

	Total des dépenses ministérielles nettes	Comptes à fins déterminées consolidés	Redressements courus et autres	Sociétés d'État consolidées	Charges internes	CHARGES EXTERNES NETTES	Revenus affectés aux charges	Crédits et rembour-sements fiscaux	Revenus des Sociétés d'État consolidées	CHARGES EXTERNES TOTALES
Affaires étrangères et Commerce international	2 713 314	...	(29 847)	...	...	2 683 467	...	...	...	2 683 467
Affaires indiennes et du Nord canadien	4 794 414	...	...	...	...	4 794 414	...	...	...	4 794 414
Agence de promotion économique du Canada atlantique	352 172	...	(53 430)	...	...	298 742	...	...	...	298 742
Agence des douanes et du revenu du Canada	267 351	...	...	...	...	267 351	...	...	...	267 351
Agriculture et Agroalimentaire	3 999 013	63 609	(142 563)	...	...	3 920 059	...	...	...	3 920 059
Anciens Combattants	1 786 185	...	(1 764 520)	...	...	21 665	...	...	...	21 665
Citoyenneté et Immigration	368 971	...	5 190	...	...	374 161	...	...	...	374 161
Conseil du Trésor	17 125	...	(539)	...	...	16 586	...	...	...	16 586
Conseil privé	34 816	...	(16 538)	...	...	18 278	...	...	...	18 278
Défense nationale	290 219	...	(11 453)	...	...	278 766	...	...	...	278 766
Développement des ressources humaines	1 809 271	91 600	131 175	...	...	2 032 046	...	...	...	2 032 046
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	270 224	...	(6 936)	...	...	263 288	...	...	...	263 288
Environnement	331 914	...	(113)	...	...	331 801	...	...	...	331 801
Finances	1 780 202	...	(1 499 915)	...	...	280 287	...	...	...	280 287
Gouverneur général	280	...	(280)	...	...	...	...	...	...	...
Industrie	3 079 338	...	(668 671)	...	...	2 410 667	...	...	...	2 410 667
Justice	418 916	...	(415)	...	...	418 501	...	...	...	418 501
Parlement	1 951	...	(171)	...	...	1 780	...	...	...	1 780
Patrimoine canadien	884 201	...	1 051	...	...	885 252	...	...	...	885 252
Pêches et Océans	79 681	...	...	...	...	79 681	...	...	...	79 681
Ressources naturelles	626 603	...	(6 494)	...	...	620 109	...	...	...	620 109
Santé	2 964 576	...	(500 762)	...	...	2 463 814	...	...	...	2 463 814
Solliciteur général	131 972	...	(6 239)	...	...	125 733	...	...	...	125 733
Transports	363 502	...	(51 922)	...	...	311 580	...	...	...	311 580
Travaux publics et Services gouvernementaux	14 211	...	690	...	...	14 901	...	...	...	14 901
Total partiel	27 380 422	155 209	(4 622 702)	...	...	22 912 929	...	...	...	22 912 929
Provision pour évaluation et autres éléments	...	...	50 700	...	...	50 700	...	...	...	50 700
Total des autres paiements de transfert	27 380 422	155 209	(4 572 002)	...	...	22 963 629	...	...	...	22 963 629

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

TABLEAU 2c

Détail des autres charges de programmes des autres portefeuilles ministériels

Le tableau 2c présente le détail des autres charges de programmes des autres portefeuilles ministériels rapportées au tableau 2a.

(en milliers de dollars)

	Total des dépenses ministérielles nettes	Comptes à fins déterminées consolidés	Redressements courus et autres	Sociétés d'État consolidées	Charges internes	CHARGES EXTERNES NETTES	Revenus affectés aux charges	Crédits et remboursements fiscaux	Revenus des Sociétés d'État consolidées	CHARGES EXTERNES TOTALES
Affaires indiennes et du Nord canadien	666 026	(138)	30 988	(33 542)	(8 760)	654 574	...	...	...	654 574
Agence de promotion économique du Canada atlantique	113 688	...	26 816	(28 295)	(1 509)	110 700	...	...	...	110 700
Anciens Combattants	796 739	...	(6 590)	...	17 804	807 953	...	...	...	807 953
Citoyenneté et Immigration	781 326	...	(65 023)	...	28 177	744 480	...	...	...	744 480
Conseil privé	387 479	...	(5 460)	...	(6 212)	375 807	...	...	...	375 807
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	45 505	...	(773)	...	1 136	45 868	...	...	...	45 868
Finances	783 436	...	(506 344)	...	(1 911)	275 181	67 261	...	...	342 442
Gouverneur général	19 052	...	278	...	45	19 375	...	...	...	19 375
Parlement	431 535	...	1 354	...	(842)	432 047	1 206	...	...	433 253
Patrimoine canadien	2 312 586	...	(7 551)	(1 739 965)	(7 067)	558 003	47 157	...	...	605 160
Ressources naturelles	933 714	788	1 459	(241 572)	(5 870)	688 519	32 947	...	...	721 466
Transports	1 128 976	8 133	135 391	(711 489)	(14 140)	546 871	263 632	...	...	810 503
Total partiel	8 400 062	8 783	(395 455)	(2 754 863)	851	5 259 378	412 203	...	...	5 671 581
Provision pour évaluation et autres éléments	...	(259 063)	(1 066 124)	...	...	(1 325 187)	...	...	...	(1 325 187)
Total des autres charges de programmes	8 400 062	(250 280)	(1 461 579)	(2 754 863)	851	3 934 191	412 203	...	...	4 346 394

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

TABLEAU 3

Dépenses ministérielles par article courant

Le tableau 3 présente les dépenses par article courant pour chaque portefeuille ministériel tant sur une base brute que sur une base nette. La différence entre les dépenses brutes et nettes constitue les revenus affectés aux dépenses. La présentation des dépenses par article courant est liée aux biens et services acquis, de même qu'aux paiements de transfert effectués par le gouvernement. La colonne «Total des dépenses brutes» représente le total des dépenses imputées aux articles courants 1 à 12 inclusivement. La colonne «Total des dépenses ministérielles nettes» représente le résultat du total des dépenses brutes duquel est soustrait le total des revenus affectés aux dépenses. La colonne «Total des dépenses ministérielles nettes» présente le total des dépenses rapporté pour chaque portefeuille ministériel aux sections ministérielles de ce volume.

Le tableau 3a concilie le total des dépenses ministérielles nettes avec les charges externes rapportées au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des résultats et du déficit accumulé à la section 2 du volume 1.

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux [11] (4)	Location (5)	Services de réparation et d'entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages [12] (8)	Acquisition de matériel et d'outillage [13] (9)	Paiements de transfert [14] (10)	Frais de la dette publique [15] (11)	Autres subventions et paiements (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : revenus affectés aux dépenses			Total des dépenses ministérielles nettes
															Revenus externes	Revenus internes	Total	
2	**Affaires étrangères et Commerce international**																	
	Ministère	715 855	144 569	12 080	189 941	141 859	49 708	52 160	36 373	94 045	469 285	...	14 765	1 920 640	166 883	7 626	174 509	1 746 131
	Corporation commerciale canadienne	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	16 274	16 274	...	...	...	16 274
	Agence canadienne de développement international	135 769	13 999	595	48 280	3 911	6 583	1 173	...	3 566	2 244 029	...	105 681	2 563 586	...	...	...	2 563 586
	Exportation et développement Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	167 487	167 487	...	...	...	167 487
	Centre de recherches pour le développement international	..	...	...	..	..	...	...	...	...	...	...	110 278	110 278	..	...	...	110 278
	Commission mixte internationale	3 855	836	145	4 729	357	21	106	..	212	...	...	...	10 261	...	..	...	10 261
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	937	145	8	866	53	12	33	...	57	...	...	8	2 119	...	...	...	2 119
	Total du portefeuille ministériel	**856 416**	**159 549**	**12 828**	**243 816**	**146 180**	**56 324**	**53 472**	**36 373**	**97 880**	**2 713 314**	**...**	**414 493**	**4 790 645**	**166 883**	**7 626**	**174 509**	**4 616 136**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**																	
	Ministère	293 415	44 478	6 522	145 675	10 335	9 046	15 812	6 486	20 411	4 794 389	...	112 899	5 459 468	...	...	...	5 459 468
	Commission canadienne des affaires polaires	414	132	52	150	101	4	10	...	71	25	...	13	972	...	...	...	972
	Total du portefeuille ministériel	**293 829**	**44 610**	**6 574**	**145 825**	**10 436**	**9 050**	**15 822**	**6 486**	**20 482**	**4 794 414**	**...**	**112 912**	**5 460 440**	**...**	**...**	**...**	**5 460 440**

TABLEAU 3

Dépenses ministérielles par article courant — *Suite*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux (4)	Location (5)	Services de réparation et d'entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages (8)	Acquisition de matériel et d'outillage (9)	Paiements de transfert (10)	Frais de la dette publique (11)	Autres subventions et paiements (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : revenus affectés aux dépenses			Total des dépenses ministérielles nettes
															Revenus externes	Revenus internes	Total	
4	**Agence de promotion économique du Canada atlantique**																	
	Ministère	52 867	7 307	2 285	17 294	1 498	1 692	955	...	1 997	352 172	...	(502)	437 565	...	...	...	437 565
	Société d'expansion du Cap-Breton	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	28 295	28 295	...	...	...	28 295
	Total du portefeuille ministériel	**52 867**	**7 307**	**2 285**	**17 294**	**1 498**	**1 692**	**955**	**...**	**1 997**	**352 172**	**...**	**27 793**	**465 860**	**...**	**...**	**...**	**465 860**
5	**Agence des douanes et du revenu du Canada**																	
	Ministère	3 003 438	174 313	6 297	168 694	10 866	84 598	49 492	10 142	111 273	267 351	...	10 450	3 896 914	68 814	77 933	146 747	3 750 167
	Société canadienne des postes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	222 210	222 210	...	...	...	222 210
	Total du portefeuille ministériel	**3 003 438**	**174 313**	**6 297**	**168 694**	**10 866**	**84 598**	**49 492**	**10 142**	**111 273**	**267 351**	**...**	**232 660**	**4 119 124**	**68 814**	**77 933**	**146 747**	**3 972 377**
6	**Agriculture et Agro-alimentaire**																	
	Ministère	440 145	37 204	6 288	108 561	8 034	21 663	41 658	4 648	66 076	3 989 518	...	7 090	4 730 885	39 029	...	39 029	4 691 856
	Commission canadienne du lait	4 637	445	60	682	348	14	44	...	219	...	...	(3 231)	3 218	...	...	...	3 218
	Agence canadienne d'inspection des aliments	384 662	29 408	1 435	55 378	2 762	9 785	16 583	77	17 503	9 495	...	548	527 636	58 961	604	59 565	468 071
	Commission canadienne des grains	48 896	3 482	275	2 113	3 734	533	777	...	2 685	...	...	229	62 724	34 147	...	34 147	28 577
	Total du portefeuille ministériel	**878 340**	**70 539**	**8 058**	**166 734**	**14 878**	**31 995**	**59 062**	**4 725**	**86 483**	**3 999 013**	**...**	**4 636**	**5 324 463**	**132 137**	**604**	**132 741**	**5 191 722**
7	**Anciens Combattants**	**234 890**	**30 850**	**1 769**	**289 329**	**8 831**	**10 160**	**204 335**	**6 385**	**5 267**	**1 786 185**	**...**	**4 923**	**2 582 924**	**...**	**...**	**...**	**2 582 924**
8	**Citoyenneté et Immigration**																	
	Ministère	375 389	39 131	5 837	171 055	4 144	8 842	10 231	1 834	26 939	368 971	...	15 081	1 027 454	...	...	...	1 027 454
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	91 100	3 983	260	18 444	918	1 857	1 235	...	5 093	...	...	(47)	122 843	...	...	...	122 843
	Total du portefeuille ministériel	**466 489**	**43 114**	**6 097**	**189 499**	**5 062**	**10 699**	**11 466**	**1 834**	**32 032**	**368 971**	**...**	**15 034**	**1 150 297**	**...**	**...**	**...**	**1 150 297**

9	**Conseil du Trésor**	**1 644 789**	**6 629**	**2 625**	**49 727**	**1 189**	**1 847**	**2 053**	**...**	**5 967**	**17 125**	**...**	**80 459**	**1 812 410**	**...**	**150 589**	**150 589**	**1 661 821**
10	**Conseil privé**																	
	Ministère	88 368	7 736	3 617	15 759	1 623	3 071	1 967	...	8 024	7 786	...	266	138 217	...	...	...	138 217
	Centre canadien de gestion	17 164	1 519	1 144	10 330	445	722	868	...	2 100	168	...	6	34 466	...	...	...	34 466
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	2 484	994	67	688	492	60	39	...	282	...	...	155	5 261	...	...	...	5 261
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	23 358	1 986	304	3 473	75	649	400	...	1 808	...	...	4	32 057	...	...	...	32 057
	Directeur général des élections	34 184	5 714	9 697	23 592	5 232	2 098	921	1 088	4 968	22 248	...	10	109 752	...	...	...	109 752
	Commissaire aux langues officielles	12 066	945	681	3 502	110	53	295	...	555	...	...	5	18 212	...	...	...	18 212
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	2 461	465	556	1 047	159	27	46	...	126	...	...	1	4 888	...	...	...	4 888
	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	25 177	2 498	1 540	22 956	773	571	297	...	1 625	4 614	...	17 315	77 366	...	...	...	77 366
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	1 345	204	73	307	16	51	28	...	52	...	...	...	2 076	...	...	...	2 076
	Total du portefeuille ministériel	**206 607**	**22 061**	**17 679**	**81 654**	**8 925**	**7 302**	**4 861**	**1 088**	**19 540**	**34 816**	**...**	**17 762**	**422 295**	**...**	**...**	**...**	**422 295**
11	**Défense nationale**																	
	Ministère	6 483 501	656 546	25 722	1 802 559	228 726	956 956	794 968	256 485	1 915 239	290 219	...	208 149	13 619 070	420 267	13 188	433 455	13 185 615
	Comité des griefs des Forces canadiennes	4 008	200	26	1 402	715	17	34	...	108	...	...	3	6 513	...	...	...	6 513
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	2 186	144	124	797	216	3	48	...	47	...	...	1	3 566	...	...	...	3 566
	Total du portefeuille ministériel	**6 489 695**	**656 890**	**25 872**	**1 804 758**	**229 657**	**956 976**	**795 050**	**256 485**	**1 915 394**	**290 219**	**...**	**208 153**	**13 629 149**	**420 267**	**13 188**	**433 455**	**13 195 694**
12	**Développement des ressources humaines**																	
	Ministère	1 595 722	120 794	29 504	402 330	201 581	23 464	11 975	...	50 932	28 711 687	...	106 983	31 254 972	320 951	1 357 558	1 678 509	29 576 463
	Conseil canadien des relations industrielles	9 338	1 208	34	1 573	287	135	165	...	188	...	...	6	12 934	...	...	...	12 934
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	939	75	47	327	18	8	29	...	25	...	...	...	1 468	...	...	...	1 468
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	5 803	183	262	991	20	147	191	...	209	...	...	1	7 807	3 182	606	3 788	4 019
	Total du portefeuille ministériel	**1 611 802**	**122 260**	**29 847**	**405 221**	**201 906**	**23 754**	**12 360**	**...**	**51 354**	**28 711 687**	**...**	**106 990**	**31 277 181**	**324 133**	**1 358 164**	**1 682 297**	**29 594 884**

TABLEAU 3

Dépenses ministérielles par article courant — *Suite*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux (4)	Location (5)	Services de réparation et d'entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages (8)	Acquisition de matériel et d'outillage (9)	Paiements de transfert (10)	Frais de la dette publique (11)	Autres subventions et paiements (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : revenus affectés aux dépenses — Revenus externes	Revenus internes	Total	Total des dépenses ministérielles nettes
13	**Diversification de l'économie de l'Ouest canadien**	**30 218**	**3 588**	**1 346**	**7 587**	**718**	**364**	**830**	...	**830**	**270 224**	...	**31**	**315 729**	...	...	...	**315 729**
14	**Environnement**																	
	Ministère	481 017	56 283	7 026	112 221	22 797	11 614	24 336	5 176	46 573	269 099	...	47 507	1 083 649	42 535	33 569	76 102	1 007 547
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2 091 821	2 091 821	...	...	...	2 091 821
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	10 433	1 178	411	3 225	265	4	231	...	327	749	...	175	16 998	115	151	266	16 732
	Bureau de l'infrastructure du Canada	7 478	747	433	8 539	141	89	185	116	834	55 320	...	1	73 883	...	...	...	73 883
	Agence Parcs Canada	264 062	24 252	8 805	69 541	24 477	26 546	30 245	16 024	21 219	6 746	...	20 036	511 953	...	...	...	511 953
	Total du portefeuille ministériel	**762 990**	**82 460**	**16 675**	**193 526**	**47 680**	**38 253**	**54 997**	**21 316**	**68 953**	**331 914**	...	**2 159 540**	**3 778 304**	**42 648**	**33 720**	**76 368**	**3 701 936**
15	**Finances**																	
	Ministère	75 044	7 810	1 468	13 776	827	1 150	49 177	...	4 542	32 637 920	35 931 364	518 674	69 241 752	31	12 011	12 042	69 229 710
	Vérificateur général	53 523	4 563	392	7 589	346	1 251	429	...	3 097	379	...	193	71 762	...	...	...	71 762
	Tribunal canadien du commerce extérieur	7 643	303	73	635	35	160	177	...	299	...	...	(1)	9 324	...	...	...	9 324
	Agence de la consommation en matière financière du Canada	3 178	177	230	1 630	511	41	38	7	66	...	...	135	6 013	...	...	...	6 013
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	17 254	2 018	246	4 789	2 628	1 744	444	...	2 080	...	...	589	31 792	...	...	...	31 792
	Bureau du surintendant des institutions financières	54 248	4 208	1 031	7 799	4 326	697	896	344	2 278	...	...	199	76 016	67 230	4 288	71 518	4 498
	Total du portefeuille ministériel	**210 890**	**19 079**	**3 440**	**36 218**	**8 673**	**5 043**	**51 151**	**351**	**12 362**	**32 638 299**	**35 931 364**	**519 789**	**69 436 659**	**67 261**	**16 299**	**83 560**	**69 353 099**
16	**Gouverneur général**	**12 413**	**1 493**	**629**	**2 067**	**228**	**63**	**1 314**	...	**861**	**280**	...	**(16)**	**19 332**	...	...	...	**19 332**
17	**Industrie**																	
	Ministère	468 901	45 210	8 179	99 966	10 068	10 073	10 261	1 615	19 840	1 415 587	...	(1 817)	2 087 883	159 740	6 691	166 431	1 921 452
	Agence spatiale canadienne	54 654	7 148	992	126 458	690	3 365	3 123	...	24 764	57 147	...	2 312	280 653	...	...	...	280 653
	Commission canadienne du tourisme	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	100 300	100 300	...	...	...	100 300

	Tribunal de la concurrence	988	95	11	645	5	2	41	...	(4)	...	...	99	1 882	...	...	...	1 882
	Commission du droit d'auteur	1 467	137	80	489	46	124	39	..	62	...	...	(4)	2 440	...	...	...	2 440
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	33 275	2 718	1 733	6 073	946	113	332	90	1 248	338 786	...	9	385 323	...	...	...	385 323
	Conseil national de recherches du Canada	339 864	24 229	5 222	51 540	4 225	13 043	42 748	37 948	68 507	133 456	...	(15 297)	705 485	...	..	..	705 485
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	21 776	3 475	1 450	5 597	342	572	569	...	1 730	697 424	...	(355)	732 580	...	...	...	732 580
	Conseil de recherches en sciences humaines	12 999	1 291	875	3 806	257	303	124	...	1 065	436 377	...	15	457 112	...	...	...	457 112
	Conseil canadien des normes	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	7 041	7 041	...	...	...	7 041
	Statistique Canada	446 124	20 677	2 234	31 144	2 962	10 892	12 862	..	4 200	561	...	75	531 731	35 690	67 975	103 665	428 066
	Total du portefeuille ministériel	**1 380 048**	**104 980**	**20 776**	**325 718**	**19 541**	**38 487**	**70 099**	**39 653**	**121 412**	**3 079 338**	**...**	**92 378**	**5 292 430**	**195 430**	**74 666**	**270 096**	**5 022 334**
18	**Justice**																	
	Ministère	442 477	21 638	6 427	72 607	6 779	1 696	6 082	352	9 688	418 916	...	6 758	993 420	...	...	...	993 420
	Commission canadienne des droits de la personne	17 454	1 084	221	2 575	196	189	244	20	239	...	...	3	22 225	...	...	...	22 225
	Tribunal canadien des droits de la personne	2 166	419	30	1 034	330	198	30	...	107	...	...	...	4 314	...	...	...	4 314
	Commissaire à la magistrature fédérale	298 115	22 932	132	4 244	77	77	179	...	357	...	...	5 215	331 328	234	...	234	331 094
	Service administratif des tribunaux judiciaires	37 602	2 845	415	8 510	603	1 314	1 865	...	1 126	...	...	134	54 414	..	...	...	54 414
	Commission du droit du Canada	1 403	235	452	1 074	80	24	21	305	19	..	...	...	3 613	...	...	...	3 613
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	12 910	600	289	1 660	130	340	164	...	497	...	...	(30)	16 560	...	...	...	16 560
	Cour suprême du Canada	16 713	1 263	347	5 531	147	509	1 373	...	1 470	..	...	146	27 499	...	...	...	27 499
	Total du portefeuille ministériel	**828 840**	**51 016**	**8 313**	**97 235**	**8 342**	**4 347**	**9 958**	**677**	**13 503**	**418 916**	**...**	**12 226**	**1 453 373**	**234**	**...**	**234**	**1 453 139**
19	**Parlement**																	
	Sénat	48 784	10 443	125	5 783	288	949	1 238	...	3 753	818	...	10	72 191	...	...	...	72 191
	Chambre des communes	242 430	40 137	5 760	15 274	8 234	3 848	6 925	...	10 187	1 133	...	218	334 146	1 002	11	1 013	333 133
	Bibliothèque du Parlement	22 635	460	208	1 961	263	326	1 728	.	783	..	...	1	28 365	203	...	203	28 162
	Total du portefeuille ministériel	**313 849**	**51 040**	**6 093**	**23 018**	**8 785**	**5 123**	**9 891**	**...**	**14 723**	**1 951**	**...**	**229**	**434 702**	**1 205**	**11**	**1 216**	**433 486**
20	**Patrimoine canadien**																	
	Ministère	159 829	18 622	10 041	44 198	3 085	1 971	6 123	.	8 670	869 645	...	635	1 122 819	3 440	193	3 633	1 119 186
	Conseil des Arts du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	..	...	153 420	153 420	...	...	...	153 420
	Société Radio-Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	..	..	1 066 311	1 066 311	...	...	...	1 066 311
	Musée canadien des civilisations	...	...	...	...	...	...	...	...	...	..	...	102 194	102 194	...	...	...	102 194
	Musée canadien de la nature	...	...	...	...	...	...	...	...	..	..	...	42 875	42 875	...	...	...	42 875

TABLEAU 3

Dépenses ministérielles par article courant—*Suite*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux (4)	Location (5)	Services de réparation et d'entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages (8)	Acquisition de matériel et d'outillage (9)	Paiements de transfert (10)	Frais de la dette publique (11)	Autres subventions et paiements (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : revenus affectés aux dépenses			Total des dépenses ministérielles nettes
															Revenus externes	Revenus internes	Total	
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	33 929	1 369	1 282	3 525	257	523	402	...	807	...	...	1 190	43 284	35 093	...	35 093	8 191
	Archives nationales du Canada	41 987	1 593	367	7 955	304	880	1 737	...	2 875	3 118	...	(124)	60 692	323	...	323	60 369
	Société du Centre national des Arts	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	31 032	31 032	...	...	...	31 032
	Commission des champs de bataille nationaux	2 927	85	160	799	20	386	626	194	79	...	...	3 635	8 911	...	...	...	8 911
	Commission de la capitale nationale	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	114 377	114 377	...	...	...	114 377
	Office national du film	37 702	4 285	1 589	16 479	9 252	928	1 616	...	2 627	297	...	1 882	76 657	8 077	1 267	9 344	67 313
	Musée des beaux-arts du Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	44 982	44 982	...	...	...	44 982
	Bibliothèque nationale	31 300	1 404	115	4 099	199	1 178	1 944	...	2 093	32	...	(415)	41 949	...	...	...	41 949
	Musée national des sciences et de la technologie	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	36 280	36 280	...	...	...	36 280
	Commission de la fonction publique	117 839	5 939	982	19 873	1 429	1 610	1 431	...	2 877	...	...	2 418	154 398	224	13 881	14 105	140 293
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	5 109	494	44	992	182	106	187	...	292	...	...	...	7 406	...	...	...	7 406
	Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	9 191	697	366	1 893	67	173	110	...	115	11 109	...	116	23 837	...	...	...	23 837
	Telefilm Canada	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	127 861	127 861	...	...	...	127 861
	Total du portefeuille ministériel	**439 813**	**34 488**	**14 946**	**99 813**	**14 795**	**7 755**	**14 176**	**194**	**20 435**	**884 201**	**...**	**1 728 669**	**3 259 285**	**47 157**	**15 341**	**62 498**	**3 196 787**
21	**Pêches et Océans**	**773 496**	**66 940**	**5 736**	**167 630**	**26 920**	**138 346**	**72 344**	**43 258**	**79 963**	**79 681**	**...**	**13 090**	**1 466 504**	**40 170**	**795**	**40 965**	**1 425 539**
22	**Ressources naturelles**																	
	Ministère	371 419	35 703	15 085	119 664	11 184	9 740	20 347	4 820	26 199	626 155	...	12 843	1 253 159	32 947	4 442	37 389	1 215 770
	Énergie atomique du Canada limitée	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	178 772	178 772	...	...	...	178 772
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	47 074	5 189	563	9 157	360	979	740	...	3 071	448	...	...	67 581	...	...	...	67 581
	Société de développement du Cap-Breton	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	62 800	62 800	...	...	...	62 800
	Office national de l'énergie	26 667	2 187	260	3 482	647	470	551	...	862	...	...	64	35 190	...	...	...	35 190

	Administration du pipe-line du Nord	100	19	2	62	10	...	...	...	11	...	...	...	204	...	...	...	204
	Total du portefeuille ministériel	**445 260**	**43 098**	**15 910**	**132 365**	**12 201**	**11 189**	**21 638**	**4 820**	**30 143**	**626 603**	**...**	**250 479**	**1 597 786**	**32 947**	**4 442**	**37 389**	**1 560 317**
23	**Santé**																	
	Ministère	741 163	166 790	31 775	398 365	19 808	39 543	351 139	2 841	72 530	2 317 725	...	5 514	4 147 193	48 430	5 060	53 490	4 093 703
	Instituts de recherche en santé du Canada	21 632	5 177	1 495	7 925	342	34	602	...	2 663	646 851	...	(504)	686 217	...	...	...	686 217
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	2 664	101	46	632	15	9	41	...	96	...	...	131	3 735	...	...	...	3 735
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	3 188	163	61	423	12	49	154	...	156	...	...	84	4 290	...	...	...	4 290
	Total du portefeuille ministériel	**768 647**	**172 231**	**33 377**	**407 345**	**20 177**	**39 635**	**351 936**	**2 841**	**75 445**	**2 964 576**	**...**	**5 225**	**4 841 435**	**48 430**	**5 060**	**53 490**	**4 787 945**
24	**Solliciteur général**																	
	Ministère	28 409	2 350	624	26 998	314	295	643	...	1 753	57 034	...	17	118 437	...	...	...	118 437
	Service canadien du renseignement de sécurité	149 417	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	118 728	268 145	...	...	...	268 145
	Centre canadien des armes à feu	24 804	5 360	466	50 984	1 165	2 047	332	11	606	15 692	...	115	101 582	...	...	...	101 582
	Service correctionnel	1 008 793	33 920	965	212 845	7 432	21 946	120 475	74 189	44 190	2 908	...	75 431	1 603 094	26 375	50 616	76 991	1 526 103
	Commission nationale des libérations conditionnelles	28 384	2 122	145	3 429	131	94	285	...	1 070	...	...	9	35 669	...	...	...	35 669
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 249	258	21	187	11	2	24	...	39	...	...	(1)	2 790	...	...	...	2 790
	Gendarmerie royale du Canada	1 936 401	158 096	1 981	222 732	69 186	79 111	89 831	55 463	187 221	56 338	...	66 097	2 922 457	1 006 207	21 897	1 028 104	1 894 353
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	599	17	33	104	8	...	10	...	3	...	...	...	774	...	...	...	774
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	3 577	140	110	833	40	19	79	...	105	...	...	...	4 903	...	...	...	4 903
	Total du portefeuille ministériel	**3 182 633**	**202 263**	**4 345**	**518 112**	**78 287**	**103 514**	**211 679**	**129 663**	**234 987**	**131 972**	**...**	**260 396**	**5 057 851**	**1 032 582**	**72 513**	**1 105 095**	**3 952 756**
25	**Transports**																	
	Ministère	397 357	38 738	5 368	138 598	4 873	24 043	15 901	8 369	35 285	363 502	...	727 665	1 759 699	263 632	32 318	295 950	1 463 749
	Office des transports du Canada	22 770	1 234	377	1 604	107	213	313	...	746	...	...	3	27 367	...	...	...	27 367
	Tribunal d'appel des transports du Canada	677	168	5	358	15	30	56	...	51	...	...	2	1 362	...	...	...	1 362
	Total du portefeuille ministériel	**420 804**	**40 140**	**5 750**	**140 560**	**4 995**	**24 286**	**16 270**	**8 369**	**36 082**	**363 502**	**...**	**727 670**	**1 788 428**	**263 632**	**32 318**	**295 950**	**1 492 478**

TABLEAU 3

Dépenses ministérielles par article courant —*Fin*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Personnel (1)	Transports et communications (2)	Information (3)	Services professionnels et spéciaux [1] (4)	Location (5)	Services de réparation et d'entretien (6)	Services publics, fournitures et approvisionnements (7)	Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages [2] (8)	Acquisition de matériel et d'outillage [3] (9)	Paiements de transfert [4] (10)	Frais de la dette publique [5] (11)	Autres subventions et paiements (12)	Total des dépenses brutes (1)-(12)	Moins : revenus affectés aux dépenses			Total des dépenses ministérielles nettes
															Revenus externes	Revenus internes	Total	
26	**Travaux publics et Services gouvernementaux**																	
	Ministère	1 011 516	237 127	8 285	839 434	722 248	759 264	184 845	219 142	104 591	(558)	...	344 052	4 429 946	188 333	1 911 865	2 100 198	2 329 748
	Communication Canada	39 836	8 102	23 358	24 615	1 367	1 285	3 231	....	2 026	14 769	....	141	118 730	3 921	8 197	12 118	106 612
	Total du portefeuille ministériel	**1 051 352**	**245 229**	**31 643**	**864 049**	**723 615**	**760 549**	**188 076**	**219 142**	**106 617**	**14 211**	**...**	**344 193**	**4 548 676**	**192 254**	**1 920 062**	**2 112 316**	**2 436 360**
	Total des dépenses ministérielles nettes	**26 360 408**	**2 455 267**	**288 910**	**6 577 794**	**1 614 385**	**2 371 351**	**2 283 287**	**793 802**	**3 163 985**	**85 140 935**	**35 931 364**	**7 343 714**	**174 325 202**	**3 076 184**	**3 783 331**	**6 859 515**	**167 465 687**

Notes : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

(1) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 4 du volume III.

(2) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 5 du volume III.

(3) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 6 du volume III.

(4) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 7 du volume III.

(5) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 8 du volume III.

TABLEAU 3a

Rapprochement des dépenses externes par article courant avec les charges

Le tableau 3a concilie le total des dépenses ministérielles nettes (tableau 3) avec le total des charges externes rapportées au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des résultats et du déficit accumulé à la section 2 du volume I. Les éléments de conciliation comprennent les dépenses des comptes à fins déterminées consolidés, les redressements courus et autres, les charges des sociétés d'État consolidées, les crédits et remboursements fiscaux et l'élimination des charges internes et des revenus internes affectés aux charges.

(en milliers de dollars)

	Total des dépenses ministérielles nettes	Comptes à fins déterminées consolidés	Redressements courus et autres	Sociétés d'État consolidées	Crédits et remboursements fiscaux	TOTAL DES CHARGES	Moins : Charges internes	Moins : Revenus internes affectés aux charges	TOTAL DES CHARGES EXTERNES
Paiements de transfert	85 140 935	15 212 900	(6 038 080)	...	8 061 931	102 377 686	...	...	102 377 686
Sociétés d'État	...	...	...	6 083 654	...	6 083 654	...	...	6 083 654
Personnel	26 360 408	(354 519)	(1 148 786)	...	...	24 857 103	...	...	24 857 103
Transports et communications	2 455 267	...	(15 170)	...	...	2 440 097	15 288	172 447	2 252 362
Information	288 910	...	(3 501)	...	...	285 409	1 547	17 449	266 413
Services professionnels et spéciaux	6 577 794	...	(260 903)	...	...	6 316 891	119 626	1 349 393	4 847 872
Location	1 614 385	...	(36 311)	...	...	1 578 074	37 443	422 363	1 118 268
Services de réparation et d'entretien	2 371 351	...	(512 314)	...	...	1 859 037	25 334	285 768	1 547 935
Services publics, fournitures et approvisionnements	2 283 287	...	(90 146)	...	...	2 193 141	5 818	65 625	2 121 698
Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages	793 802	...	(793 802)	...	...	...	...	...	...
Acquisition de matériel et d'outillage	3 163 985	...	(3 163 985)	...	...	...	...	...	...
Frais de la dette publique	35 931 364	(1 108 456)	945 797	...	...	35 768 705	...	...	35 768 705
Autres subventions et paiements	7 343 714	113 668	2 573 458	(5 364 204)	...	4 666 636	16 511	186 259	4 463 866
Charges d'amortissement	...	...	3 219 646	281 637	...	3 501 283	...	...	3 501 283
Perte sur cession d'actif	...	...	56 641	200 396	...	257 037	...	...	257 037
Total brut	174 325 202	13 863 593	(5 267 456)	1 201 483	8 061 931	192 184 753	221 567	2 499 304	189 463 882
Autres éléments :									
Compte d'assurance-emploi	...	1 430 046	...	...	...	1 430 046	146 019	1 284 027	...
Moins :									
Revenus affectés aux charges—									
Revenus externes	3 076 184	...	...	...	...	3 076 184	...	...	3 076 184
Revenus internes	3 783 331	...	...	...	...	3 783 331	...	3 783 331	...
Revenus des sociétés d'État consolidées	...	...	...	1 662 716	...	1 662 716	...	...	1 662 716
Crédits et remboursements fiscaux	...	...	...	...	8 061 931	8 061 931	...	...	8 061 931
	(6 859 515)	1 430 046	...	(1 662 716)	(8 061 931)	(15 154 116)	146 019	(2 499 304)	(12 800 831)
Total net	**167 465 687**	**15 293 639**	**(5 267 456)**	**(461 233)**	**...**	**177 030 637**	**367 586**	**...**	**176 663 051**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

TABLEAU 4

Revenus ministériels

Le tableau 4 présente les revenus pour chaque portefeuille ministériel.

La colonne «Total des revenus ministériels» représente les revenus provenant de toutes sources. Elle représente les revenus fiscaux et les autres revenus de sources externes et internes. Elle présente le total des revenus ministériels rapporté à l'état des «Revenus» dans chaque section ministérielle de ce volume.

Le tableau 4a concilie le total des revenus ministériels avec les revenus externes rapportés au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des résultats et du déficit accumulé à la section 2 du volume 1.

(en milliers de dollars)

			Autres revenus						
Section	Ministère ou organisme	Revenus fiscaux	Revenus de placements [1]	Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	Ventes de biens et de services [2]	Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	Divers [3]	Total des autres revenus	Total des revenus ministériels
2	**Affaires étrangères et Commerce international**								
	Ministère	...	500	11 420	228 042	2 505	55 216	297 683	297 683
	Agence canadienne de développement international	...	2 570	31 494	(33)	...	106 468	140 499	140 499
	Exportation et développement Canada	...	108 953	...	...	...	...	108 953	108 953
	Commission mixte internationale	...	...	28	...	...	543	571	571
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	...	...	1	...	...	112	113	113
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**112 023**	**42 943**	**228 009**	**2 505**	**162 339**	**547 819**	**547 819**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**	**...**	**109 526**	**17 666**	**74 913**	**104**	**10 417**	**212 626**	**212 626**
4	**Agence de promotion économique du Canada atlantique**	**...**	**75**	**5 880**	**5 182**	**5**	**60 540**	**71 682**	**71 682**
5	**Agence des douanes et du revenu du Canada**	**157 019 070**	**17 900**	**3 350**	**212 690**	**482**	**1 965 663**	**2 200 085**	**159 219 155**
6	**Agriculture et Agroalimentaire**								
	Ministère	...	588	148 706	47 887	2 371	3 983	203 535	203 535
	Agence canadienne d'inspection des aliments	...	...	...	53 821	426	633	54 880	54 880
	Commission canadienne des grains	...	...	...	34 058	56	...	34 114	34 114
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**588**	**148 706**	**135 766**	**2 853**	**4 616**	**292 529**	**292 529**

7	**Anciens Combattants**	...	**5**	**8 575**	**23 176**	**58**	**3 040**	**34 854**	**34 854**
8	**Citoyenneté et Immigration**								
	Ministère	...	899	4 010	475 036	22	2 542	482 509	482 509
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	...	...	98	...	7	...	105	105
	Total du portefeuille ministériel	...	**899**	**4 108**	**475 036**	**29**	**2 542**	**482 614**	**482 614**
9	**Conseil du Trésor**	...	...	**1 013**	**2 249**	**7**	**17 255**	**20 524**	**20 524**
10	**Conseil privé**								
	Ministère	...	...	472	...	36	24	532	532
	Centre canadien de gestion	...	...	48	12 715	14	5	12 782	12 782
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	...	...	1	...	...	1 110	1 111	1 111
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	...	...	37	2	101	4	144	144
	Directeur général des élections	...	...	42	...	4	12	58	58
	Commissaire aux langues officielles	...	...	8	...	2	...	10	10
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	...	...	...	8	...	...	8	8
	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	...	...	973	...	...	...	973	973
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	...	...	83	...	...	...	83	83
	Total du portefeuille ministériel	...	...	**1 664**	**12 725**	**157**	**1 155**	**15 701**	**15 701**
11	**Défense nationale**								
	Ministère	...	609	178 375	417 672	22 728	16 538	635 922	635 922
	Comité des griefs des Forces canadiennes	...	...	103	...	...	...	103	103
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	...	...	1	...	...	...	1	1
	Total du portefeuille ministériel	...	**609**	**178 479**	**417 672**	**22 728**	**16 538**	**636 026**	**636 026**
12	**Développement des ressources humaines**								
	Ministère	...	230 330	17 262	3	259	168 295	416 149	416 149
	Conseil canadien des relations industrielles	...	...	(6)	1	...	...	(5)	(5)
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	...	...	...	3 836	...	...	3 836	3 836
	Total du portefeuille ministériel	...	**230 330**	**17 256**	**3 840**	**259**	**168 295**	**419 980**	**419 980**
13	**Diversification de l'économie de l'Ouest canadien**	...	...	**2 828**	**14 660**	**8**	**19 488**	**36 984**	**36 984**

TABLEAU 4

Revenus ministériels—*Suite*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Revenus fiscaux	Autres revenus						Total des revenus ministériels
			Revenus de placements [1]	Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	Ventes de biens et de services [2]	Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	Divers [3]	Total des autres revenus	
14	**Environnement**								
	Ministère	...	...	1 119	83 046	337	587	85 089	85 089
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	...	481 586	...	...	...	31 440	513 026	513 026
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	...	...	1	266	...	...	267	267
	Bureau de l'infrastructure du Canada	...	...	90	...	...	...	90	90
	Agence Parcs Canada	...	...	...	...	...	84 342	84 342	84 342
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**481 586**	**1 210**	**83 312**	**337**	**116 369**	**682 814**	**682 814**
15	**Finances**								
	Ministère	...	4 661 579	1 020	12 073	1	251 987	4 926 660	4 926 660
	Vérificateur général	...	...	100	...	3	728	831	831
	Tribunal canadien du commerce extérieur	...	...	1	...	2	1	4	4
	Agence de la consommation en matière financière du Canada	...	...	...	6 231	...	...	6 231	6 231
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	...	...	20	...	8	...	28	28
	Bureau du surintendant des institutions financières	...	...	...	76 603	...	(2)	76 601	76 601
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**4 661 579**	**1 141**	**94 907**	**14**	**252 714**	**5 010 355**	**5 010 355**
16	**Gouverneur général**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1**	**131**	**132**	**132**
17	**Industrie**								
	Ministère	...	13 612	7 202	289 906	265	100 420	411 405	411 405
	Agence spatiale canadienne	...	...	250	3 984	18	26	4 278	4 278
	Tribunal de la concurrence	...	...	...	...	2	...	2	2
	Commission du droit d'auteur	...	..	4	...	...	...	4	4
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	...	...	1 960	19 481	10	31 299	52 750	52 750
	Conseil national de recherches du Canada	...	...	2 112	89 490	160	1 400	93 162	93 162
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	...	...	1 024	...	...	3	1 027	1 027
	Conseil de recherches en sciences humaines	...	...	710	...	2	3	715	715
	Statistique Canada	...	...	29	103 665	8	902	104 604	104 604
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**13 612**	**13 291**	**506 526**	**465**	**134 053**	**667 947**	**667 947**

18	**Justice**							
	Ministère	...	...	1 689	6 261	20	133 522	141 492	141 492
	Commission canadienne des droits de la personne	...	...	33	...	...	1	34	34
	Tribunal canadien des droits de la personne	...	...	7	...	...	...	7	7
	Commissaire à la magistrature fédérale	...	...	...	234	...	9 989	10 223	10 223
	Service administratif des tribunaux judiciaires	...	...	113	1 408	69	4 361	5 951	5 951
	Commission du droit du Canada	...	...	22	...	...	...	22	22
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	...	...	151	...	14	...	165	165
	Cour suprême du Canada	...	...	78	134	23	69	304	304
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**2 093**	**8 037**	**126**	**147 942**	**158 198**	**158 198**
19	**Parlement**							
	Sénat	...	...	296	...	...	38	334	334
	Chambre des communes	...	...	670	95	45	873	1 683	1 683
	Bibliothèque du Parlement	...	...	...	802	...	...	802	802
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**966**	**897**	**45**	**911**	**2 819**	**2 819**
20	**Patrimoine canadien**							
	Ministère	...	...	8 467	3 604	20	59 374	71 465	71 465
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	...	...	28	150 260	4	57	150 349	150 349
	Archives nationales du Canada	...	...	119	371	152	10	652	652
	Commission des champs de bataille nationaux	...	...	...	...	...	1 418	1 418	1 418
	Office national du film	...	...	...	8 586	...	...	8 586	8 586
	Bibliothèque nationale	...	...	131	...	68	51	250	250
	Commission de la fonction publique	...	...	322	14 301	6	310	14 939	14 939
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	...	...	2	...	...	...	2	2
	Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	...	...	11	...	...	...	11	11
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**9 080**	**177 122**	**250**	**61 220**	**247 672**	**247 672**
21	**Pêches et Océans**	**...**	**107**	**3 172**	**95 308**	**750**	**2 341**	**101 678**	**101 678**
22	**Ressources naturelles**							
	Ministère	...	153	4 197	161 677	210	8	166 245	166 245
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	...	...	129	42 133	2	6 461	48 725	48 725
	Office national de l'énergie	...	...	280	39 552	7	...	39 839	39 839
	Administration du pipe-line du Nord	...	...	...	654	...	...	654	654
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**153**	**4 606**	**244 016**	**219**	**6 469**	**255 463**	**255 463**

TABLEAU 4

Revenus ministériels—*Fin*

(en milliers de dollars)

Section	Ministère ou organisme	Revenus fiscaux	Autres revenus						Total des revenus ministériels
			Revenus de placements [1]	Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	Ventes de biens et de services [2]	Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	Divers [3]	Total des autres revenus	
23	**Santé**								
	Ministère	...	...	48 174	65 875	220	50	114 319	114 319
	Instituts de recherche en santé du Canada	...	...	3 039	...	...	2	3 041	3 041
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	...	...	...	481	...	...	481	481
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	...	...	11	7 835	...	...	7 846	7 846
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**51 224**	**74 191**	**220**	**52**	**125 687**	**125 687**
24	**Solliciteur général**								
	Ministère	...	...	7 167	...	...	31	7 198	7 198
	Centre canadien des armes à feu	...	...	16 360	54	...	3	16 417	16 417
	Service canadien du renseignement de sécurité	...	...	537	2 975	712	33	4 257	4 257
	Service correctionnel	...	...	2 631	84 334	736	667	88 368	88 368
	Commission nationale des libérations conditionnelles	...	...	26	728	9	1	764	764
	Gendarmerie royale du Canada	...	24	5 387	1 063 294	5 197	...	1 073 902	1 073 902
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**24**	**32 108**	**1 151 385**	**6 654**	**735**	**1 190 906**	**1 190 906**
25	**Transports**								
	Ministère	...	15 774	3 727	324 512	2 760	23 015	369 788	369 788
	Office des transports du Canada	...	...	60	13	...	13	86	86
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**15 774**	**3 787**	**324 525**	**2 760**	**23 028**	**369 874**	**369 874**
26	**Travaux publics et Services gouvernementaux**								
	Ministère	...	...	11 569	2 038 471	202	47 714	2 097 956	2 097 956
	Communication Canada	...	...	1 561	11 836	7	...	13 404	13 404
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**13 130**	**2 050 307**	**209**	**47 714**	**2 111 360**	**2 111 360**
	Total des revenus ministériels	**157 019 070**	**5 644 790**	**568 276**	**6 416 451**	**41 245**	**3 225 567**	**15 896 329**	**172 915 399**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucun revenu n'a été rapporté.

(1) Des renseignements additionnels sont fournis à la section 11 du volume III. Incluent les revenus de placements de 786 899 $, les revenus des sociétés d'État de 2 400 464 $, le compte du fonds des changes de 2 386 397 $ et le Fonds monétaire international de 71 030 $. Le montant total comprend 2 457 427 $ qui se rapporte aux comptes des opérations en devises (2 386 397 $ pour le compte du fonds des changes et 71 030 $ pour le Fonds monétaire international) et 2 400 464 $ pour les sociétés d'État entreprises qui ont été respectivement reclassifiés aux revenus des opérations en devises et aux revenus des sociétés d'État au tableau 4a de ce volume.

(2) Le détail des ventes de biens et de services est présenté au tableau 4b.

(3) Inclut les pièces de monnaie canadienne de 79 647 $ et le gain net de change de 121 681 $. Le montant de 121 681 $ a été reclassifié aux revenus des opérations en devises au tableau 4a de ce volume.

TABLEAU 4a

Récapitulation des revenus externes

Le tableau 4a concilie le total des revenus ministériels (tableau 4) avec les revenus externes rapportés au tableau 1 de cette section ainsi qu'à l'état des résultats et du déficit accumulé à la section 2 du volume I. Les éléments de conciliation comprennent les revenus des comptes à fins déterminées consolidés, des débiteurs courus et le redressement du Compte du fonds des changes afin de considérer les réserves internationales détenues dans le Compte, les autres revenus courus et reportés, l'élimination des revenus internes, les revenus des sociétés d'État et les crédits et remboursements fiscaux.

(en milliers de dollars)

	Total des revenus ministériels	Comptes à fins déterminées consolidés	Redressements courus et autres	Revenus internes [1]	Crédits et remboursements fiscaux	Sociétés d'État	TOTAL DES REVENUS EXTERNES
REVENUS FISCAUX—							
Impôt sur le revenu—							
Des particuliers	85 081 433	...	...	(186 000)	8 061 931	...	92 957 364
Des sociétés	27 430 778	...	...	...	...	...	27 430 778
Autres revenus d'impôt sur le revenu	3 142 187	...	...	...	...	...	3 142 187
	115 654 398	...	...	*(186 000)*	*8 061 931*	...	*123 530 329*
Autres taxes et droits—							
Taxe sur les produits et services	28 285 774	...	...	...	...	...	28 285 774
Taxes sur l'énergie—							
Taxe d'accise—Essence	3 989 943	...	...	...	...	...	3 989 943
Taxe d'accise—Essence d'aviation et combustible diesel	962 050	...	...	...	...	...	962 050
	4 951 993	...	...	...	...	...	*4 951 993*
Droits de douane à l'importation	2 887 025	...	...	...	...	...	2 887 025
Autres taxes et droits d'accise—							
Droits d'accise	4 085 587	...	...	...	...	...	4 085 587
Cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens	409 559	...	...	...	...	...	409 559
Diverses taxes et droits d'accise	744 734	...	...	...	...	...	744 734
	5 239 880	...	...	...	...	...	*5 239 880*
	41 364 672	...	...	...	...	...	*41 364 672*
TOTAL DES REVENUS FISCAUX	157 019 070	...	...	(186 000)	8 061 931	...	164 895 001
COTISATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	...	17 545 840	...	...	...	...	17 545 840

TABLEAU 4a

Récapitulation des revenus externes—*Fin*

(en milliers de dollars)

	Total des revenus ministériels	Comptes à fins déterminées consolidés	Redressements courus et autres	Revenus internes [1]	Crédits et remboursements fiscaux	Sociétés d'État	TOTAL DES REVENUS EXTERNES
AUTRES REVENUS—							
Revenus des Sociétés d'État—							
Sociétés d'État consolidées	...	...	...	...	...	1 662 716	1 662 716
Sociétés d'État entreprises et autres entreprises publiques—							
Quote-part des bénéfices annuels	1 753 889	...	...	...	...	1 956 821	3 710 710
Intérêts et autres	646 575	...	(10 567)	...	...	(88 642)	547 366
	2 400 464	...	*(10 567)*	...	...	*3 530 895*	*5 920 792*
Autres revenus de programmes—							
Revenus de placements	786 899	...	(196 989)	(18 638)	...	...	571 272
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	568 276	...	(543 869)	(24 407)	...	...	...
Ventes de biens et de services—							
Droits et privilèges	698 029	...	355 972	(39 994)	...	...	1 014 007
Location et utilisation de biens publics	737 826	...	133 073	(369 271)	...	...	501 628
Services de nature réglementaire	1 212 260	...	50 177	(317 102)	...	...	945 335
Services de nature non réglementaire	3 067 803	...	782 253	(1 679 365)	...	...	2 170 691
Ventes de biens et de produits d'information	341 885	...	(42 982)	(85 222)	...	...	213 681
Autres frais et droits	358 648	...	(148 904)	(29 188)	...	...	180 556
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	41 245	...	(39 710)	(1 535)	...	...	...
Revenus divers—							
Intérêt et pénalités	1 973 662	...	...	...	...	...	1 973 662
Autres	1 130 224	189 375	(492 690)	(302 168)	...	...	524 741
	10 916 757	*189 375*	*(143 669)*	*(2 866 890)*	...	...	*8 095 573*
Revenus des opérations en devises—							
Compte du fonds des changes	2 386 397	...	45 759	...	...	...	2 432 156
Fonds monétaire international	71 030	...	(489 571)	...	...	...	(418 541)
Autres	121 681	...	(45 793)	...	...	...	75 888
	2 579 108	...	*(489 605)*	...	...	...	*2 089 503*
TOTAL DES AUTRES REVENUS	15 896 329	189 375	(643 841)	(2 866 890)	...	3 530 895	16 105 868
TOTAL DES REVENUS	172 915 399	17 735 215	(643 841)	(3 052 890)	8 061 931	3 530 895	198 546 709

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucun revenu n'a été rapporté.

[1] Le montant total des revenus internes, qui réduit le total des autres revenus de 2 866 890 $, comprend 367 586 $ qui représente des dépenses internes, tel que détaillé dans le tableau 2a de ce volume et 2 499 304 $ de revenus pour être dépensés.

TABLEAU 4b

Ventes de biens et de services

Le tableau 4b présente le détail des revenus provenant de la vente de biens et de services pour chaque portefeuille ministériel. Ils comprennent ceux provenant des frais d'utilisation législatifs de sources internes et externes aussi bien que des revenus provenant des autorisations de dépenser restreintes des établissements publics.

(en milliers de dollars)

		Droits et privilèges	Location et utilisation de biens publics	Services de nature réglementaire	Services de nature non réglementaire	Ventes de biens et de produits d'information	Autres frais et droits	Total
2	**Affaires étrangères et Commerce international**							
	Ministère	158 071	8 208	56 066	8 718	...	(3 021)	228 042
	Agence canadienne de développement international	...	...	...	...	...	(33)	(33)
	Total du portefeuille ministériel	**158 071**	**8 208**	**56 066**	**8 718**	**...**	**(3 054)**	**228 009**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**							
	Ministère	74 852	...	...	61	...	...	74 913
	Total du portefeuille ministériel	**74 852**	**...**	**...**	**61**	**...**	**...**	**74 913**
4	**Agence de promotion économique du Canada atlantique**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 182**	**5 182**
5	**Agence des douanes et du revenu du Canada**	**2 475**	**560**	**151 352**	**28 831**	**25**	**29 447**	**212 690**
6	**Agriculture et Agroalimentaire**							
	Ministère	5 556	4 887	25 747	638	229	10 830	47 887
	Agence canadienne d'inspection des aliments	...	45	53 559	...	...	217	53 821
	Commission canadienne des grains	...	...	26 196	7 781	34	47	34 058
	Total du portefeuille ministériel	**5 556**	**4 932**	**105 502**	**8 419**	**263**	**11 094**	**135 766**
7	**Anciens Combattants**	**...**	**...**	**...**	**23 175**	**1**	**...**	**23 176**
8	**Citoyenneté et Immigration**							
	Ministère	170 826	...	302 191	...	61	1 958	475 036
	Total du portefeuille ministériel	**170 826**	**...**	**302 191**	**...**	**61**	**1 958**	**475 036**

TABLEAU 4b

Ventes de biens et de services—*Suite*
(en milliers de dollars)

		Droits et privilèges	Location et utilisation de biens publics	Services de nature réglementaire	Services de nature non réglementaire	Ventes de biens et de produits d'information	Autres frais et droits	Total
9	**Conseil du Trésor**	...	...	...	...	...	**2 249**	**2 249**
10	**Conseil privé**							
	Centre canadien de gestion	...	...	...	12 715	...	...	12 715
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	...	...	...	...	...	2	2
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	...	...	...	...	8	...	8
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	**12 715**	**8**	**2**	**12 725**
11	**Défense nationale**							
	Ministère	...	112 161	57	232 605	64 816	8 033	417 672
	Total du portefeuille ministériel	...	**112 161**	**57**	**232 605**	**64 816**	**8 033**	**417 672**
12	**Développement des ressources humaines**							
	Ministère	...	...	...	...	...	3	3
	Conseil canadien des relations industrielles	...	...	...	...	1	...	1
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	...	...	...	...	3 858	(22)	3 836
	Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...	**3 859**	**(19)**	**3 840**
13	**Diversification de l'économie de l'Ouest canadien**	...	...	**14 660**	...	...	...	**14 660**
14	**Environnement**							
	Ministère	...	1 632	5 643	26 691	46 480	2 600	83 046
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	...	...	...	265	1	...	266
	Total du portefeuille ministériel	...	**1 632**	**5 643**	**26 956**	**46 481**	**2 600**	**83 312**
15	**Finances**							
	Ministère	...	...	...	...	56	12 017	12 073
	Agence de la consommation en matière financière du Canada	...	...	6 177	36	...	18	6 231
	Bureau du surintendant des institutions financières	...	...	69 483	2 923	7	4 190	76 603
	Total du portefeuille ministériel	...	...	**75 660**	**2 959**	**63**	**16 225**	**94 907**

17	**Industrie**							
	Ministère	121 482	...	44 489	10 311	347	113 277	289 906
	Agence spatiale canadienne	3 307	...	...	677	...	...	3 984
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	...	...	...	...	...	19 481	19 481
	Conseil national de recherches du Canada	5 327	2 529	...	6 574	9 772	65 288	89 490
	Statistique Canada	...	...	...	...	103 665	...	103 665
	Total du portefeuille ministériel	**130 116**	**2 529**	**44 489**	**17 562**	**113 784**	**198 046**	**506 526**
18	**Justice**							
	Ministère	...	...	6 261	...	...	...	6 261
	Commissaire à la magistrature fédérale	...	...	...	234	...	...	234
	Cour fédérale du Canada	...	...	1 368	...	40	...	1 408
	Cour suprême du Canada	...	2	...	...	28	104	134
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**2**	**7 629**	**234**	**68**	**104**	**8 037**
19	**Parlement**							
	Chambre des communes	...	...	...	...	...	95	95
	Bibliothèque du Parlement	...	...	...	...	802	...	802
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**...**	**...**	**...**	**802**	**95**	**897**
20	**Patrimoine canadien**							
	Ministère	...	21	...	3 011	87	485	3 604
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	...	...	150 260	...	...	...	150 260
	Archives nationales du Canada	...	...	...	...	371	...	371
	Office national du film	3 313	...	...	...	5 336	(63)	8 586
	Commission de la fonction publique	...	...	...	14 301	...	...	14 301
	Total du portefeuille ministériel	**3 313**	**21**	**150 260**	**17 312**	**5 794**	**422**	**177 122**
21	**Pêches et Océans**	**49 985**	**...**	**...**	**42 987**	**2 336**	**...**	**95 308**
22	**Ressources naturelles**							
	Ministère	75 104	568	983	21 359	8 352	55 311	161 677
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	...	...	42 133	...	...	...	42 133
	Office national de l'énergie	1	...	39 551	...	...	...	39 552
	Administration du pipe-line du Nord	...	...	654	...	...	...	654
	Total du portefeuille ministériel	**75 105**	**568**	**83 321**	**21 359**	**8 352**	**55 311**	**244 016**

TABLEAU 4b

Ventes de biens et de services—*Fin*
(en milliers de dollars)

		Droits et privilèges	Location et utilisation de biens publics	Services de nature réglementaire	Services de nature non réglementaire	Ventes de biens et de produits d'information	Autres frais et droits	Total
23	**Santé**							
	Ministère	22 805	450	23 859	12 405	41	6 315	65 875
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	...	...	...	...	...	481	481
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	...	...	...	...	...	7 835	7 835
	Total du portefeuille ministériel	**22 805**	**450**	**23 859**	**12 405**	**41**	**14 631**	**74 191**
24	**Solliciteur général**							
	Centre canadien des armes à feu	...	...	54	...	...	...	54
	Service canadien du renseignement de sécurité	...	64	2 420	...	...	491	2 975
	Service correctionnel	...	611	...	20 649	57 011	6 063	84 334
	Commission nationale des libérations conditionnelles	...	...	...	728	...	...	728
	Gendarmerie royale du Canada	...	...	4	1 052 093	...	11 197	1 063 294
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**675**	**2 478**	**1 073 470**	**57 011**	**17 751**	**1 151 385**
25	**Transports**							
	Ministère	4 925	251 822	16 504	52 550	641	(1 930)	324 512
	Office des transports du Canada	...	...	...	...	2	11	13
	Total du portefeuille ministériel	**4 925**	**251 822**	**16 504**	**52 550**	**643**	**(1 919)**	**324 525**
26	**Travaux publics et Services gouvernementaux**							
	Ministère	...	354 266	172 589	1 485 485	25 632	499	2 038 471
	Communication Canada	...	...	...	...	11 845	(9)	11 836
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**354 266**	**172 589**	**1 485 485**	**37 477**	**490**	**2 050 307**
	Total des revenus ministériels	**698 029**	**737 826**	**1 212 260**	**3 067 803**	**341 885**	**358 648**	**6 416 451**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucun revenu n'a été rapporté.

TABLEAU 5

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel

Le tableau 5 présente la provenance et l'utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel. Les renseignements fournis pour ce qui est de la provenance et de l'utilisation des autorisations sont expliqués à l'Introduction de ce volume. De plus, des renseignements détaillés apparaissent à l'état du «Sommaire du portefeuille ministériel» dans chaque section ministérielle de ce volume.

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					2	**Affaires étrangères et Commerce international**					
15 059	1 741 343	140 134	(8 430)	1 888 106		Ministère	1 746 131	127 276	...	14 699	1 753 297
...	16 207	...	67	16 274		Corporation commerciale canadienne	16 274	...	...	...	16 631
...	2 083 283	414 264	92 137	2 589 684		Agence canadienne de développement international	2 563 586	26 098	...	...	2 310 032
...	70 000	...	97 487	167 487		Exportation et développement Canada	167 487	...	...	...	119 943
...	100 941	9 155	182	110 278		Centre de recherches pour le développement international	110 278	...	...	...	102 228
...	5 482	4 728	86	10 296		Commission mixte internationale	10 261	35	...	...	9 451
...	2 930	105	(6)	3 029		Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	2 119	910	...	...	2 085
...	1 355	...	(1 355)	...		Administration du pipe-line du Nord	...	...	...	...	...
15 059	**4 021 541**	**568 386**	**180 168**	**4 785 154**		**Total du portefeuille ministériel**	**4 616 136**	**154 319**	**...**	**14 699**	**4 313 667**
					3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**					
32 253	5 261 964	321 914	13 370	5 629 501		Ministère	5 459 468	137 891	...	32 142	5 368 593
...	963	38	(3)	998		Commission canadienne des affaires polaires	972	26	...	...	932
32 253	**5 262 927**	**321 952**	**13 367**	**5 630 499**		**Total du portefeuille ministériel**	**5 460 440**	**137 917**	**...**	**32 142**	**5 369 525**
					4	**Agence de promotion économique du Canada atlantique**					
...	...	...	446 394	446 394		Ministère	437 565	8 825	...	4	360 211
...	...	...	28 295	28 295		Société d'expansion du Cap-Breton	28 295	...	...	...	35 017
...	...	...	**474 689**	**474 689**		**Total du portefeuille ministériel**	**465 860**	**8 825**	**...**	**4**	**395 228**
					5	**Agence des douanes et du revenu du Canada**					
141 066	3 662 279	108 095	63 711	3 975 151		Ministère	3 750 167	7 359	...	217 625	3 824 904
...	...	...	222 210	222 210		Société canadienne des postes	222 210	...	...	...	237 210
141 066	**3 662 279**	**108 095**	**285 921**	**4 197 361**		**Total du portefeuille ministériel**	**3 972 377**	**7 359**	**...**	**217 625**	**4 062 114**

TABLEAU 5

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel—*Suite*

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
3 976	1 308 722	2 562 748	1 183 340	5 058 786	6	**Agriculture et Agroalimentaire**					
...	3 088	...	145	3 233		Ministère	4 691 856	363 259	...	3 671	2 692 294
25	423 145	78 721	3 066	504 957		Commission canadienne du lait	3 218	15	...	...	3 135
12 323	20 553	20 201	1 346	54 423		Agence canadienne d'inspection des aliments	468 071	36 861	...	25	476 160
						Commission canadienne des grains	28 577	4 442	...	21 404	33 474
16 324	**1 755 508**	**2 661 670**	**1 187 897**	**5 621 399**		**Total du portefeuille ministériel**	**5 191 722**	**404 577**	**...**	**25 100**	**3 205 063**
...	**2 498 115**	**148 165**	**8 642**	**2 654 922**	**7**	**Anciens Combattants**	**2 582 924**	**71 998**	**...**	**...**	**2 475 119**
62	1 029 748	32 724	21 985	1 084 519	**8**	**Citoyenneté et Immigration**					
...	135 335	...	150	135 485		Ministère	1 027 454	57 043	...	22	992 883
						Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	122 843	12 642	...	...	116 824
62	**1 165 083**	**32 724**	**22 135**	**1 220 004**		**Total du portefeuille ministériel**	**1 150 297**	**69 685**	**...**	**22**	**1 109 707**
...	**2 410 594**	**469 249**	**(250 218)**	**2 629 625**	**9**	**Conseil du Trésor**	**1 661 821**	**967 797**	**...**	**7**	**1 470 518**
7	114 466	28 155	1 837	144 465	**10**	**Conseil privé**					
...	27 366	5 532	5 893	38 791		Ministère	138 217	6 223	...	25	137 957
...	3 930	2 197	80	6 207		Centre canadien de gestion	34 466	4 311	...	14	32 518
22	25 713	4 889	2 505	33 129		Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	5 261	946	...	...	5 030
...	49 810	57 895	2 306	110 011		Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	32 057	1 047	...	25	31 277
...	18 270	560	(77)	18 753		Directeur général des élections	109 752	259	...	...	73 586
...	5 015	35	164	5 214		Commissaire aux langues officielles	18 212	539	...	2	16 685
...	...	...	88 970	88 970		Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	4 888	326	...	...	5 341
...	6 640	1 841	(8 481)	...		Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	77 366	11 604	...	...	55 784
...	2 338	...	59	2 397		Commission des relations de travail dans la fonction publique	...	...	...	...	...
						Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 076	321	...	...	2 098
29	**253 548**	**101 104**	**93 256**	**447 937**		**Total du portefeuille ministériel**	**422 295**	**25 576**	**...**	**66**	**360 276**

156	12 255 000	1 434 039	75 179	13 764 374	11	**Défense nationale**					
...	6 147	788	74	7 009		Ministère	13 185 615	573 621	...	5 138	12 415 337
...	4 021	...	106	4 127		Comité des griefs des Forces canadiennes	6 513	496	...	...	8 896
156	**12 265 168**	**1 434 827**	**75 359**	**13 775 510**		Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	3 566	561	...	...	3 642
						Total du portefeuille ministériel	**13 195 694**	**574 678**	**...**	**5 138**	**12 427 875**
152	29 200 361	569 135	(101 155)	29 668 493	12	**Développement des ressources humaines**					
...	12 470	840	32	13 342		Ministère	29 576 463	91 862	...	168	28 127 164
...	1 789	...	43	1 832		Conseil canadien des relations industrielles	12 934	408	...	...	13 351
...	4 024	96	53	4 173		Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1 468	364	...	...	1 566
152	**29 218 644**	**570 071**	**(101 027)**	**29 687 840**		Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	4 019	154	...	...	4 073
						Total du portefeuille ministériel	**29 594 884**	**92 788**	**...**	**168**	**28 146 154**
...	...	...	**402 196**	**402 196**	13	**Diversification de l'économie de l'Ouest canadien**	**315 729**	**86 467**	**...**	**...**	**246 828**
83	720 684	289 227	25 299	1 035 293	14	**Environnement**					
...	...	...	2 152 783	2 152 783		Ministère	1 007 547	27 632	...	114	757 234
...	12 741	5 078	367	18 186		Société canadienne d'hypothèques et de logement	2 091 821	60 962	...	...	1 978 802
...	...	...	145 215	145 215		Agence canadienne d'évaluation environnementale	16 732	1 454			
...	...	...	559 795	559 795		Bureau de l'infrastructure du Canada	73 883	71 332	...	...	13 368
83	**733 425**	**294 305**	**2 883 459**	**3 911 272**		Agence Parcs Canada	511 953	...	...	...	12 118
						Total du portefeuille ministériel	**3 701 936**	**161 380**	**...**	47 842	460 772
154 892	67 074 837	3 302 613	(653 353)	69 878 989	15	**Finances**				**47 956**	**3 222 294**
25	66 472	6 978	920	74 395		Ministère	69 229 710	559 665	(62 054)	151 668	66 998 296
...	9 534	380	(65)	9 849		Vérificateur général	71 762	2 630	...	3	71 735
...	...	...	6 013	6 013		Tribunal canadien du commerce extérieur	9 324	523	...	2	10 127
12	31 672	1 576	(14)	33 246		Agence de la consommation en matière financière du Canada	6 013	...	...	...	5 331
68 908	712	...	214	69 834		Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	31 792	1 446	...	8	40 846
223 837	**67 183 227**	**3 311 547**	**(646 285)**	**70 072 326**		Bureau du surintendant des institutions financières	4 498	204	...	65 132	7 509
						Total du portefeuille ministériel	**69 353 099**	**564 468**	**(62 054)**	**216 813**	**67 133 844**
1	**19 189**	**200**	**96**	**19 486**	**16**	**Gouverneur général**	**19 332**	**154**	**...**	**...**	**20 576**
62 658	1 407 258	262 303	584 142	2 316 361	17	**Industrie**					
	439 218	5 034	(444 252)	...		Ministère	1 921 452	305 332	...	89 577	1 298 718
16	318 694	...	1 408	320 118		Agence de promotion économique du Canada atlantique	...	...	...	...	...
...	83 800	16 500	22	100 322		Agence spatiale canadienne	280 653	39 447	...	18	328 910
						Commission canadienne du tourisme	100 300	22	...	...	86 296

TABLEAU 5

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel—*Suite*

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
...	1 614	239	114	1 967		Tribunal de la concurrence	1 882	82	...	3	1 724
...	2 471	143	(12)	2 602		Commission du droit d'auteur	2 440	162	...	...	2 357
3	447 311	77 100	(1 813)	522 601		Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	385 323	137 268	...	10	367 171
	28 258	...	(28 258)	...		Société d'expansion du Cap-Breton	...	...	...	...	...
8 618	645 854	43 015	48 384	745 871		Conseil national de recherches du Canada	705 485	13 688	...	26 698	718 877
...	708 142	49 981	510	758 633		Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	732 580	26 053	...	...	651 293
	23 896	121 285	(145 181)	...		Bureau de l'infrastructure du Canada	...	...	...	...	...
...	227 105	248 501	980	476 586		Conseil de recherches en sciences humaines	457 112	19 472	...	2	186 213
...	7 504	...	20	7 524		Conseil canadien des normes	7 041	483	...	...	6 580
...	382 965	37 898	16 937	437 800		Statistique Canada	428 066	9 734	...	...	422 736
...	320 443	84 063	(404 506)	...		Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	...	...	...	...	...
71 295	**5 044 533**	**946 062**	**(371 505)**	**5 690 385**		**Total du portefeuille ministériel**	**5 022 334**	**551 743**	**...**	**116 308**	**4 070 875**
					18	**Justice**					
1	885 081	228 839	(89 566)	1 024 355		Ministère	993 420	30 914	...	21	924 625
8	22 586	272	616	23 482		Commission canadienne des droits de la personne	22 225	1 257	...	...	23 640
...	4 202	903	71	5 176		Tribunal canadien des droits de la personne	4 314	862	...	...	3 778
...	322 509	3 828	5 247	331 584		Commissaire à la magistrature fédérale	331 094	490	...	...	315 623
...	...	5 722	51 776	57 498		Service administratif des tribunaux judiciaires	54 414	3 059	...	25	55 714
25	38 212	...	(38 237)	...		Cour fédérale du Canada	...	...	...	...	...
...	3 110	544	71	3 725		Commission du droit du Canada	3 613	112	...	...	3 122
1	16 295	1 147	...	17 443		Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	16 560	876	...	7	17 726
6	24 930	4 596	10	29 542		Cour suprême du Canada	27 499	2 021	...	22	22 387
...	12 960	...	(12 960)	...		Cour canadienne de l'impôt	...	...	...	...	...
41	**1 329 885**	**245 851**	**(82 972)**	**1 492 805**		**Total du portefeuille ministériel**	**1 453 139**	**39 591**	**...**	**75**	**1 366 615**
					19	**Parlement**					
...	67 032	3 575	1 872	72 479		Sénat	72 191	288	...	...	67 794
...	324 787	15 164	(1 201)	338 750		Chambre des communes	333 133	5 617	...	...	323 135
...	27 673	750	(260)	28 163		Bibliothèque du Parlement	28 162	1	...	...	27 668
...	**419 492**	**19 489**	**411**	**439 392**		**Total du portefeuille ministériel**	**433 486**	**5 906**	**...**	**...**	**418 597**

					20	**Patrimoine canadien**					
3	964 014	156 725	7 695	1 128 437		Ministère	1 119 186	9 245	...	6	1 119 330
...	151 284	2 090	46	153 420		Conseil des Arts du Canada	153 420	...	...	...	153 821
...	997 427	67 670	1 364	1 066 461		Société Radio-Canada	1 066 311	150	...	...	1 046 522
...	84 326	16 800	1 068	102 194		Musée canadien des civilisations	102 194	...	...	...	81 314
...	33 949	57 900	804	92 653		Musée canadien de la nature	42 875	49 778	...	...	28 389
						Conseil de la radiodiffusion et des					
...	7 895	...	1 111	9 006		télécommunications canadiennes	8 191	815	...	...	9 340
25	49 543	9 616	1 796	60 980		Archives nationales du Canada	60 369	586	...	25	59 920
...	26 334	4 675	23	31 032		Société du Centre national des Arts	31 032	...	...	...	26 649
						Commission des champs de bataille					
...	8 653	287	77	9 017		nationaux	8 911	106	...	...	8 847
...	98 801	31 123	1 203	131 127		Commission de la capitale nationale	114 377	16 750	...	...	124 669
1 378	63 245	4 359	1 846	70 828		Office national du film	67 313	196	...	3 319	66 263
...	41 312	3 120	550	44 982		Musée des beaux-arts du Canada	44 982	...	...	...	42 867
4	41 752	1 605	688	44 049		Bibliothèque nationale	41 949	2 095	...	5	45 285
						Musée national des sciences et de la					
...	35 343	...	937	36 280		technologie	36 280	...	...	...	27 870
62 055	400 369	77 403	(539 827)	...		Agence Parcs Canada	...	...	...	...	...
7 735	130 558	15 031	3 232	156 556		Commission de la fonction publique	140 293	6 538	...	9 725	145 743
						Commission des relations de travail dans					
...	...	...	8 565	8 565		la fonction publique	7 406	1 158	...	1	6 542
						Condition féminine—Bureau de la					
...	23 895	...	332	24 227		coordonnatrice	23 837	390	...	...	24 440
...	130 104	...	71	130 175		Téléfilm Canada	127 861	2 314	...	...	137 501
71 200	**3 288 804**	**448 404**	**(508 419)**	**3 299 989**		**Total du portefeuille ministériel**	**3 196 787**	**90 121**	**...**	**13 081**	**3 155 312**
1 216	**1 468 487**	**45 610**	**18 630**	**1 533 943**	**21**	**Pêches et Océans**	**1 425 539**	**107 831**	**...**	**573**	**1 521 958**
					22	**Ressources naturelles**					
8 355	812 130	501 345	93 022	1 414 852		Ministère	1 215 770	186 981	...	12 101	991 656
...	132 772	46 000	...	178 772		Énergie atomique du Canada limitée	178 772	...	...	...	144 572
8	60 070	9 297	1 232	70 607		Commission canadienne de sûreté nucléaire	67 581	3 026	...	...	63 802
...	68 800	...	5	68 805		Société de développement du Cap-Breton	62 800	6 005	...	...	46 536
3	35 030	1 594	151	36 778		Office national de l'énergie	35 190	1 581	...	7	35 446
...	...	...	1 268	1 268		Administration du pipe-line du Nord	204	1 064	...	...	312
8 366	**1 108 802**	**558 236**	**95 678**	**1 771 082**		**Total du portefeuille ministériel**	**1 560 317**	**198 657**	**...**	**12 108**	**1 282 324**
					23	**Santé**					
151	2 759 836	694 018	717 268	4 171 273		Ministère	4 093 703	77 419	...	151	2 717 883
...	669 159	58 596	1 166	728 921		Instituts de recherche en santé du Canada	686 217	42 704	...	...	621 425
						Conseil de contrôle des renseignements					
...	2 978	878	106	3 962		relatifs aux matières dangereuses	3 735	227	...	...	3 452
						Conseil d'examen du prix des médicaments					
...	4 738	424	(50)	5 112		brevetés	4 290	822	...	...	4 231
151	**3 436 711**	**753 916**	**718 490**	**4 909 268**		**Total du portefeuille ministériel**	**4 787 945**	**121 172**	**...**	**151**	**3 346 991**

TABLEAU 5

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel—*Fin*

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					24	**Solliciteur général**					
2	110 055	21 158	1 177	132 392		Ministère	118 437	13 955	...	...	132 178
...	...	10 000	104 467	114 467		Centre canadien des armes à feu	101 582	12 885	...	...	17 534
1	259 230	8 772	5 722	273 725		Service canadien du renseignement de sécurité	268 145	5 577	...	3	252 979
14 168	1 535 863	18 676	9 513	1 578 220		Service correctionnel	1 526 103	41 983	...	10 134	1 540 261
15	33 282	3 393	592	37 282		Commission nationale des libérations conditionnelles	35 669	1 607	...	6	36 475
...	2 922	112	10	3 044		Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 790	254	...	...	3 076
2 749	1 697 899	169 234	85 452	1 955 334		Gendarmerie royale du Canada	1 894 353	59 334	...	1 647	1 844 135
...	861	36	13	910		Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	774	136	...	...	822
...	4 677	436	162	5 275		Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	4 903	372	...	...	4 822
16 935	**3 644 789**	**231 817**	**207 108**	**4 100 649**		**Total du portefeuille ministériel**	**3 952 756**	**136 103**	**...**	**11 790**	**3 832 282**
					25	**Transports**					
2 052	1 580 058	178 350	31 974	1 792 434		Ministère	1 463 749	326 609	...	2 076	1 252 552
...	2 071 683	81 100	(2 152 783)	...		Société canadienne d'hypothèques et de logement	...	...	...	...	...
...	222 210	...	(222 210)	...		Société canadienne des postes	...	...	...	...	...
...	26 734	1 549	427	28 710		Office des transports du Canada	27 367	1 343	...	...	27 979
...	1 289	211	8	1 508		Tribunal d'appel des transports du Canada	1 362	146	...	...	1 113
2 052	**3 901 974**	**261 210**	**(2 342 584)**	**1 822 652**		**Total du portefeuille ministériel**	**1 492 478**	**328 098**	**...**	**2 076**	**1 281 644**
					26	**Travaux publics et Services gouvernementaux**					
373 949	2 268 963	274 261	102 019	3 019 192		Ministère	2 329 748	300 890	...	388 554	2 422 903
2	98 965	38 145	4 048	141 160		Communication Canada	106 612	34 541	...	7	126 420
...	56 553	32 263	(88 816)	...		Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	...	...	...	...	...
373 951	**2 424 481**	**344 669**	**17 251**	**3 160 352**		**Total du portefeuille ministériel**	**2 436 360**	**335 431**	**...**	**388 561**	**2 549 323**
974 229	**156 517 206**	**13 877 559**	**2 381 743**	**173 750 737**		**Total du gouvernement**	**167 465 687**	**5 242 641**	**(62 054)**	**1 104 463**	**156 784 709**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucune dépense n'a été rapportée.

TABLEAU 6

Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel

Le tableau 6 présente la provenance et l'utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel. Les renseignements fournis pour ce qui est de la provenance et de l'utilisation des autorisations sont expliqués à l'Introduction de ce volume. De plus, des renseignements détaillés apparaissent à l'état du «Sommaire du portefeuille ministériel» dans chaque section ministérielle de ce volume.

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					2	**Affaires étrangères et Commerce international**					
39 481	...	...	...	39 481		Ministère	(3 677)	...	...	43 158	(12 469)
10 000	...	...	...	10 000		Corporation commerciale canadienne	...	...	...	10 000	...
9 839 376	9 540	667	(773 445)	9 076 138		Agence canadienne de développement international	100 813	627	...	8 974 698	191 892
16 509 719	1 282 000	...	5 950 016	23 741 735		Exportation et développement Canada	565 699	...	...	23 176 036	71 465
26 398 576	**1 291 540**	**667**	**5 176 571**	**32 867 354**		**Total du portefeuille ministériel**	**662 835**	**627**	**...**	**32 203 892**	**250 888**
					3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**					
60 307	77 403	15 100	...	152 810		Ministère	63 613	28 877	...	60 320	58 126
60 307	**77 403**	**15 100**	**...**	**152 810**		**Total du portefeuille ministériel**	**63 613**	**28 877**	**...**	**60 320**	**58 126**
					5	**Agence des douanes et du revenu du Canada**					
...	...	...	500 000	500 000		Société canadienne des postes	...	...	...	500 000	...
...	...	...	75 000	75 000		Monnaie royale canadienne	...	...	...	75 000	...
...	**...**	**...**	**575 000**	**575 000**		**Total du portefeuille ministériel**	**...**	**...**	**...**	**575 000**	**...**
					6	**Agriculture et Agroalimentaire**					
300 000	...	...	...	300 000		Commission canadienne du lait	30 230	...	...	269 770	(55 441)
1 802 496	...	...	294 324	2 096 820		Financement agricole Canada	...	...	...	2 096 820	...
2 102 496	**...**	**...**	**294 324**	**2 396 820**		**Total du portefeuille ministériel**	**30 230**	**...**	**...**	**2 366 590**	**(55 441)**
604 863	**...**	**...**	**...**	**604 863**	**7**	**Anciens Combattants**	**(68)**	**...**	**...**	**604 931**	**(27)**

TABLEAU 6

Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel—*Fin*

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Section	Ministère ou organisme	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					8	**Citoyenneté et Immigration**					
66 474	...	...	...	66 474		Ministère	(1 031)	...	...	67 505	(3 693)
66 474	**...**	**...**	**...**	**66 474**		**Total du portefeuille ministériel**	**(1 031)**	**...**	**...**	**67 505**	**(3 693)**
					11	**Défense nationale**					
104 300	...	...	...	104 300		Ministère	2 679	...	...	101 621	(4 960)
104 300	**...**	**...**	**...**	**104 300**		**Total du portefeuille ministériel**	**2 679**	**...**	**...**	**101 621**	**(4 960)**
					12	**Développement des ressources humaines**					
...	1 526 100	(165 300)	13 286	1 374 086		Ministère	1 374 086	...	...	...	1 395 379
...	**1 526 100**	**(165 300)**	**13 286**	**1 374 086**		**Total du portefeuille ministériel**	**1 374 086**	**...**	**...**	**...**	**1 395 379**
					14	**Environnement**					
...	...	...	(218 800)	(218 800)		Société canadienne d'hypothèques et de logement	(219 091)	291	...	...	(217 711)
...	**...**	**...**	**(218 800)**	**(218 800)**		**Total du portefeuille ministériel**	**(219 091)**	**291**	**...**	**...**	**(217 711)**
					15	**Finances**					
1 770 416	205 041	...	(1 561 605)	413 852		Ministère	294 862	7	...	118 983	384 728
6 000 000	...	...	...	6 000 000		Société d'assurance-dépôts du Canada	...	...	...	6 000 000	...
7 770 416	**205 041**	**...**	**(1 561 605)**	**6 413 852**		**Total du portefeuille ministériel**	**294 862**	**7**	**...**	**6 118 983**	**384 728**
					17	**Industrie**					
1 950	800	...	...	2 750		Ministère	...	800	...	1 950	...
1 950	**800**	**...**	**...**	**2 750**		**Total du portefeuille ministériel**	**...**	**800**	**...**	**1 950**	**...**
					20	**Patrimoine canadien**					
...	10	...	...	10		Ministère	...	10	...	...	...
...	**10**	**...**	**...**	**10**		**Total du portefeuille ministériel**	**...**	**10**	**...**	**...**	**...**

					21	**Pêches et Océans**					
30 000	...	...	...	30 000		Office de commercialisation du poisson d'eau douce	...	...	...	30 000	...
30 000	**...**	**...**	**...**	**30 000**		**Total du portefeuille ministériel**	**...**	**...**	**...**	**30 000**	**...**
					22	**Ressources naturelles**					
50 000	...	...	...	50 000		Société de développement du Cap-Breton	...	...	...	50 000	...
50 000	**...**	**...**	**...**	**50 000**		**Total du portefeuille ministériel**	**...**	**...**	**...**	**50 000**	**...**
					24	**Solliciteur général**					
42	...	...	...	42		Service correctionnel	(1)	...	...	43	(5)
42	**...**	**...**	**...**	**42**		**Total du portefeuille ministériel**	**(1)**	**...**	**...**	**43**	**(5)**
					25	**Transports**					
...	(218 800)	...	218 800	...		Société canadienne d'hypothèques et de logement	...	...	...	...	...
500 000	...	...	(500 000)	...		Société canadienne des postes	...	...	...	...	...
75 000	...	...	(75 000)	...		Monnaie royale canadienne	...	...	...	...	...
575 000	**(218 800)**	**...**	**(356 200)**	**...**		**Total du portefeuille ministériel**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**
					26	**Travaux publics et Services gouvernementaux**					
43 832	...	...	...	43 832		Ministère	(11 910)	...	...	55 742	2 099
43 832	**...**	**...**	**...**	**43 832**		**Total du portefeuille ministériel**	**(11 910)**	**...**	**...**	**55 742**	**2 099**
37 808 256	**2 882 094**	**(149 533)**	**3 922 576**	**44 463 393**		**Total du gouvernement**	**2 196 204**	**30 612**	**...**	**42 236 577**	**1 809 383**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucun prêt, placement ou avance n'a été rapporté..

TABLEAU 7

Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives)

Le tableau 7 présente la provenance et l'utilisation des autorisations budgétaires et non budgétaires par portefeuille ministériel et par genre d'autorisations (votées et législatives). Les renseignements fournis pour ce qui est de la provenance et de l'utilisation des autorisations sont expliqués à l'Introduction de ce volume. De plus, des renseignements détaillés apparaissent à l'état du «Sommaire du portefeuille ministériel» dans chaque section ministérielle de ce volume.

Le gouvernement soumet ses propositions de dépenses au Parlement au moyen des Budgets des dépenses annuels. Au cours de l'exercice, le gouvernement peut demander des crédits additionnels. La demande initiale est intitulée le «Budget principal des dépenses», et les demandes additionnelles sont intitulées «Budget(s) supplémentaire(s) des dépenses». Dans ces Budgets des dépenses, le gouvernement demande l'autorisation pour cette portion des propositions de dépenses qui n'est pas déjà couverte par d'autres statuts. Les montants totalisant de telles propositions de dépenses sont autorisés dans les lois de crédits et sont, en général, référés comme des autorisations «annuelles» ou «votées». Le solde des dépenses prévues est effectué en vertu de l'autorisation d'autres statuts, lesquels autorisent des déboursés pour des fins spécifiques, et pour des montants et des périodes établis par ces lois. L'emploi prévu ou estimatif de presque toutes ces autorisations «législatives» pour l'exercice en cours est compris dans les Budgets des dépenses pour fins de renseignements seulement; cependant, il n'est pas compris dans des lois de crédits puisqu'il a déjà été autorisé par le Parlement.

Les autorisations votées, sauf pour quelques exceptions, s'annulent à la fin de l'exercice si elles ne sont pas employées. Les autorisations législatives, sauf pour quelques exceptions, sont reportées aux exercices futurs. Ces autorisations reportées aux exercices ultérieurs sont référées comme des autorisations qui «ne s'annulent pas».

Les crédits budgétaires prévoient des autorisations de dépenses pour ces opérations qui entrent dans le calcul du déficit ou de l'excédent annuel du gouvernement. Les crédits non budgétaires prévoient des autorisations de dépenser pour toutes les opérations qui résultent en l'acquisition ou la disposition de prêts, placements et avances. Les soldes des crédits reportés des exercices antérieurs sont disponibles pour être dépensés, de même que les augmentations courantes à ces autorisations.

Les totaux de ces autorisations sont réduits par le montant de l'emploi de l'exercice en cours, afin de déterminer les soldes qui s'annulent, qui sont dépensés en trop ou qui sont reportés aux exercices futurs, selon le genre d'autorisation. Lorsque les remboursements de prêts sont autorisés pour être dépensés, les déboursés non budgétaires sont inscrits sur une base nette, soit en soustrayant de tels remboursements.

(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations								Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans											
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements [1]	Total disponible pour emploi	Section	Portefeuille ministériel		Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					2	**Affaires étrangères et Commerce international**						
...	3 579 236	568 386	16 450	4 164 072		Budgétaires	Votées	4 009 753	154 319	...	...	3 777 172
15 059	442 305	...	163 718	621 082			Législatives	606 383	...	...	14 699	536 495
15 059	**4 021 541**	**568 386**	**180 168**	**4 785 154**				**4 616 136**	**154 319**	**...**	**14 699**	**4 313 667**
39 480	4 440	...	97 000	140 920		Non budgétaires	Votées	97 135	627	...	43 158	179 423
26 359 096	1 287 100	667	5 079 571	32 726 434			Législatives	565 700	...	...	32 160 734	71 465
26 398 576	**1 291 540**	**667**	**5 176 571**	**32 867 354**				**662 835**	**627**	**...**	**32 203 892**	**250 888**

					3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**					
...	5 069 735	321 952	8 695	5 400 382		Budgétaires—Votées	5 262 465	137 917	...	...	5 172 832
32 253	193 192	...	4 672	230 117		Législatives	197 975	...	...	32 142	196 693
32 253	**5 262 927**	**321 952**	**13 367**	**5 630 499**			**5 460 440**	**137 917**	**...**	**32 142**	**5 369 525**
60 307	**77 403**	**15 100**	**...**	**152 810**		Non budgétaires—Votées	**63 613**	**28 877**	**...**	**60 320**	**58 126**
					4	**Agence de promotion économique du Canada atlantique**					
...	...	...	460 829	460 829		Budgétaires—Votées	452 004	8 825	...	...	381 709
...	...	...	13 860	13 860		Législatives	13 856	...	...	4	13 519
...	**...**	**...**	**474 689**	**474 689**			**465 860**	**8 825**	**...**	**4**	**395 228**
					5	**Agence des douanes et du revenu du Canada**					
141 066	3 003 640	108 293	309 501	3 562 500		Budgétaires—Votées	3 337 516	7 359	...	217 625	3 380 632
...	658 639	(198)	(23 580)	634 861		Législatives	634 861	...	...	...	681 482
141 066	**3 662 279**	**108 095**	**285 921**	**4 197 361**			**3 972 377**	**7 359**	**...**	**217 625**	**4 062 114**
...	**...**	**...**	**575 000**	**575 000**		Non budgétaires—Législatives	**...**	**...**	**...**	**575 000**	**...**
					6	**Agriculture et Agroalimentaire**					
...	1 126 447	509 589	10 410	1 646 446		Budgétaires—Votées	1 241 967	404 479	...	...	1 900 058
16 324	629 061	2 152 081	1 177 487	3 974 953		Législatives	3 949 755	98	...	25 100	1 305 005
16 324	**1 755 508**	**2 661 670**	**1 187 897**	**5 621 399**			**5 191 722**	**404 577**	**...**	**25 100**	**3 205 063**
2 102 496	**...**	**...**	**294 324**	**2 396 820**		Non budgétaires—Législatives	**30 230**	**...**	**...**	**2 366 590**	**(55 441)**
					7	**Anciens Combattants**					
...	2 463 182	148 165	8 074	2 619 421		Budgétaires—Votées	2 547 423	71 998	...	...	2 435 092
...	34 933	...	568	35 501		Législatives	35 501	...	...	...	40 027
...	**2 498 115**	**148 165**	**8 642**	**2 654 922**			**2 582 924**	**71 998**	**...**	**...**	**2 475 119**
604 863	**...**	**...**	**...**	**604 863**		Non budgétaires—Législatives	**(68)**	**...**	**...**	**604 931**	**(27)**
					8	**Citoyenneté et Immigration**					
...	1 095 294	32 724	8 167	1 136 185		Budgétaires—Votées	1 066 538	69 647	...	...	1 025 405
62	69 789	...	13 968	83 819		Législatives	83 759	38	...	22	84 302
62	**1 165 083**	**32 724**	**22 135**	**1 220 004**			**1 150 297**	**69 685**	**...**	**22**	**1 109 707**
66 474	**...**	**...**	**...**	**66 474**		Non budgétaires—Législatives	**(1 031)**	**...**	**...**	**67 505**	**(3 693)**
					9	**Conseil du Trésor**					
...	2 391 900	469 249	(460 113)	2 401 036		Budgétaires—Votées	1 433 239	967 797	...	...	1 353 933
...	18 694	...	209 895	228 589		Législatives	228 582	...	...	7	116 585
...	**2 410 594**	**469 249**	**(250 218)**	**2 629 625**			**1 661 821**	**967 797**	**...**	**7**	**1 470 518**

TABLEAU 7

Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives)—*Suite*
(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations											Utilisation des autorisations
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements [1]	Total disponible pour emploi	Section	Portefeuille ministériel	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					10	**Conseil privé**					
...	195 632	43 476	83 916	322 124		Budgétaires—Votées	296 562	25 562	...	...	270 947
29	57 916	57 628	19 240	125 813		Législatives	125 733	14	...	66	89 329
29	**253 548**	**101 104**	**93 256**	**447 937**			**422 295**	**25 576**	**...**	**66**	**360 276**
					11	**Défense nationale**					
...	11 253 156	1 434 827	21 964	12 709 947		Budgétaires—Votées	12 135 269	574 678	...	...	11 404 978
156	1 012 012	...	53 395	1 065 563		Législatives	1 060 425	...	...	5 138	1 022 897
156	**12 265 168**	**1 434 827**	**75 359**	**13 775 510**			**13 195 694**	**574 678**	**...**	**5 138**	**12 427 875**
104 300	**...**	**...**	**...**	**104 300**		Non budgétaires—Votées	**2 679**	**...**	**...**	**101 621**	**(4 960)**
					12	**Développement des ressources humaines**					
...	1 352 803	277 571	12 282	1 642 656		Budgétaires—Votées	1 549 868	92 788	...	...	1 503 401
152	27 865 841	292 500	(113 309)	28 045 184		Législatives	28 045 016	...	...	168	26 642 753
152	**29 218 644**	**570 071**	**(101 027)**	**29 687 840**			**29 594 884**	**92 788**	**...**	**168**	**28 146 154**
...	**1 526 100**	**(165 300)**	**13 286**	**1 374 086**		Non budgétaires—Législatives	**1 374 086**	**...**	**...**	**...**	**1 395 379**
					13	**Diversification de l'économie de l'Ouest canadien**					
...	...	...	380 763	380 763		Budgétaires—Votées	294 296	86 467	...	...	220 397
...	...	...	21 433	21 433		Législatives	21 433	...	...	...	26 431
...	**...**	**...**	**402 196**	**402 196**			**315 729**	**86 467**	**...**	**...**	**246 828**
					14	**Environnement**					
...	667 542	119 305	2 748 464	3 535 311		Budgétaires—Votées	3 326 089	161 380	...	47 842	3 029 059
83	65 883	175 000	134 995	375 961		Législatives	375 847	...	...	114	193 235
83	**733 425**	**294 305**	**2 883 459**	**3 911 272**			**3 701 936**	**161 380**	**...**	**47 956**	**3 222 294**
...	**...**	**...**	**(218 800)**	**(218 800)**		Non budgétaires—Législatives	**(219 091)**	**291**	**...**	**...**	**(217 711)**

					15	**Finances**					
...	2 598 879	8 934	3 730	2 611 543		Budgétaires—Votées	2 109 154	564 443	(62 054)	...	2 408 253
223 837	64 584 348	3 302 613	(650 015)	67 460 783		Législatives	67 243 945	25	...	216 813	64 725 591
223 837	**67 183 227**	**3 311 547**	**(646 285)**	**70 072 326**			**69 353 099**	**564 468**	**(62 054)**	**216 813**	**67 133 844**
...	...	...	230 140	230 140		Non budgétaires—Votées	230 133	7	...	...	230 133
7 770 416	205 041	...	(1 791 745)	6 183 712		Législatives	64 729	...	...	6 118 983	154 595
7 770 416	**205 041**	**...**	**(1 561 605)**	**6 413 852**			**294 862**	**7**	**...**	**6 118 983**	**384 728**
					16	**Gouverneur général**					
...	16 853	200	163	17 216		Budgétaires—Votées	17 062	154	...	...	18 266
1	2 336	...	(67)	2 270		Législatives	2 270	...	...	...	2 310
1	**19 189**	**200**	**96**	**19 486**			**19 332**	**154**	**...**	**...**	**20 576**
					17	**Industrie**					
...	4 655 465	914 071	(928 266)	4 641 270		Budgétaires—Votées	4 089 531	551 739	...	...	3 671 626
71 295	389 068	31 991	556 761	1 049 115		Législatives	932 803	5	...	116 308	399 249
71 295	**5 044 533**	**946 062**	**(371 505)**	**5 690 385**			**5 022 334**	**551 744**	**...**	**116 308**	**4 070 875**
1 950	**800**	**...**	**...**	**2 750**		Non budgétaires—Votées	**...**	**800**	**...**	**1 950**	**...**
					18	**Justice**					
...	944 466	245 851	(100 507)	1 089 810		Budgétaires—Votées	1 050 234	39 576	...	...	969 461
41	385 419	...	17 535	402 995		Législatives	402 905	15	...	75	397 154
41	**1 329 885**	**245 851**	**(82 972)**	**1 492 805**			**1 453 139**	**39 591**	**...**	**75**	**1 366 615**
					19	**Parlement**					
...	271 090	6 405	70	277 565		Budgétaires—Votées	271 659	5 906	...	...	260 871
...	148 402	13 084	341	161 827		Législatives	161 827	...	...	...	157 726
...	**419 492**	**19 489**	**411**	**439 392**			**433 486**	**5 906**	**...**	**...**	**418 597**
					20	**Patrimoine canadien**					
62 055	3 120 239	448 404	(406 973)	3 223 725		Budgétaires—Votées	3 133 604	90 121	...	...	3 087 645
9 145	168 565	...	(101 446)	76 264		Législatives	63 183	...	...	13 081	67 667
71 200	**3 288 804**	**448 404**	**(508 419)**	**3 299 989**			**3 196 787**	**90 121**	**...**	**13 081**	**3 155 312**
...	**10**	**...**	**...**	**10**		Non budgétaires—Votées	**...**	**10**	**...**	**...**	**...**
					21	**Pêches et Océans**					
...	1 358 465	45 610	13 962	1 418 037		Budgétaires—Votées	1 310 206	107 831	...	...	1 401 677
1 216	110 022	...	4 668	115 906		Législatives	115 333	...	...	573	120 281
1 216	**1 468 487**	**45 610**	**18 630**	**1 533 943**			**1 425 539**	**107 831**	**...**	**573**	**1 521 958**
30 000	**...**	**...**	**...**	**30 000**		Non budgétaires—Votées	**...**	**...**	**...**	**30 000**	**...**

TABLEAU 7

Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives)—*Fin*
(en milliers de dollars)

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations				
	Indiquées dans										
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements [1]	Total disponible pour emploi	Section	Portefeuille ministériel	Employées au cours de l'exercice	Annulées	Dépassées	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
					22	**Ressources naturelles**					
...	994 534	183 410	13 366	1 191 310		Budgétaires—Votées	992 656	198 654	...	...	918 066
8 366	114 268	374 826	82 312	579 772		Législatives	567 661	3	...	12 108	364 258
8 366	**1 108 802**	**558 236**	**95 678**	**1 771 082**			**1 560 317**	**198 657**	**...**	**12 108**	**1 282 324**
50 000	**...**	**...**	**...**	**50 000**		Non budgétaires—Votées	**...**	**...**	**...**	**50 000**	**...**
					23	**Santé**					
...	3 331 104	753 916	13 779	4 098 799		Budgétaires—Votées	3 977 684	121 115	...	...	3 236 203
151	105 607	...	704 711	810 469		Législatives	810 261	57	...	151	110 788
151	**3 436 711**	**753 916**	**718 490**	**4 909 268**			**4 787 945**	**121 172**	**...**	**151**	**3 346 991**
					24	**Solliciteur général**					
...	3 192 783	231 817	157 226	3 581 826		Budgétaires—Votées	3 445 724	136 102	...	...	3 306 133
16 935	452 006	...	49 882	518 823		Législatives	507 032	1	...	11 790	526 149
16 935	**3 644 789**	**231 817**	**207 108**	**4 100 649**			**3 952 756**	**136 103**	**...**	**11 790**	**3 832 282**
42	**...**	**...**	**...**	**42**		Non budgétaires—Votées	**(1)**	**...**	**...**	**43**	**(5)**
					25	**Transports**					
...	3 784 254	261 210	(2 346 464)	1 699 000		Budgétaires—Votées	1 370 902	328 098	...	...	1 162 116
2 052	117 720	...	3 880	123 652		Législatives	121 576	...	...	2 076	119 528
2 052	**3 901 974**	**261 210**	**(2 342 584)**	**1 822 652**			**1 492 478**	**328 098**	**...**	**2 076**	**1 281 644**
575 000	**(218 800)**	**...**	**(356 200)**	**...**		Non budgétaires—Législatives	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**
					26	**Travaux publics et Services gouvernementaux**					
...	2 362 152	334 669	(59 190)	2 637 631		Budgétaires—Votées	2 315 631	322 000	...	...	2 475 271
373 951	62 329	10 000	76 441	522 721		Législatives	120 729	13 431	...	388 561	74 052
373 951	**2 424 481**	**344 669**	**17 251**	**3 160 352**			**2 436 360**	**335 431**	**...**	**388 561**	**2 549 323**
1 465	...	...	...	1 465		Non budgétaires—Votées	(286)	...	...	1 751	(68)
42 367	...	...	...	42 367		Législatives	(11 624)	...	...	53 991	2 167
43 832	**...**	**...**	**...**	**43 832**			**(11 910)**	**...**	**...**	**55 742**	**2 099**

					Total du gouvernement					
203 121	58 828 851	7 468 034	(30 602)	66 469 404	Budgétaires—Votées	61 037 036	5 228 955	(62 054)	265 467	58 771 203
771 108	97 688 355	6 409 525	2 412 345	107 281 333	Législatives	106 428 651	13 687	...	838 996	98 013 506
974 229	**156 517 206**	**13 877 559**	**2 381 743**	**173 750 737**		**167 465 687**	**5 242 642**	**(62 054)**	**1 104 463**	**156 784 709**
287 544	82 653	15 100	327 140	712 437	Non budgétaires—Votées	393 273	30 321	...	288 843	462 649
37 520 712	2 799 441	(164 633)	3 595 436	43 750 956	Législatives	1 802 931	291	...	41 947 734	1 346 734
37 808 256	**2 882 094**	**(149 533)**	**3 922 576**	**44 463 393**		**2 196 204**	**30 612**	**...**	**42 236 577**	**1 809 383**
490 665	58 911 504	7 483 134	296 538	67 181 841	Votées	61 430 309	5 259 276	(62 054)	554 310	59 233 852
38 291 820	100 487 796	6 244 892	6 007 781	151 032 289	Législatives	108 231 582	13 978	...	42 786 730	99 360 240
38 782 485	**159 399 300**	**13 728 026**	**6 304 319**	**218 214 130**	**Total du gouvernement**	**169 661 891**	**5 273 254**	**(62 054)**	**43 341 040**	**158 594 092**

Note : Si aucun montant n'est présenté, soit qu'il est inférieur à 500 $ ou aucun montant n'a été rapporté.

(1) Les redressements et virements comprennent des éléments tels que:

a) les affectations réservées établies afin de fournir l'autorité de paiement relative au surremploi de crédits de l'exercice précédent par suite des Créditeurs de l'exercice précédent;

b) les redressements aux éléments apparaissant dans les Budgets des dépenses pour fins de renseignements afin de démontrer les dépenses réelles, de même que les redressements à certaines autorisations reportées des exercices antérieurs pour refléter les autorisations disponibles; et,

c) les augmentations aux autorisations approuvées dans des lois autres que les lois de crédits.

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice

L'appendice 1 fournit les libellés complets de toutes les autorisations (budgétaires et non budgétaires) accordées dans les lois de crédits de l'exercice, par portefeuille ministériel.

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
2		**Affaires étrangères et Commerce international**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; autorisation au gouverneur en conseil de nommer et d'appointer des hauts-commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, membres des commissions internationales, le personnel de ces diplomates et d'autres personnes pour représenter le Canada dans un autre pays; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et personnes domiciliées au Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; programmes de relations culturelles et d'échanges universitaires avec d'autres pays; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les revenus perçus au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : la prestation de services aux Centres canadiens des affaires et aux Centres canadiens d'éducation; des services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; des services de développement des investissements; des services de télécommunication; des publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; des services consulaires spécialisés; des programmes internationaux d'échanges pour l'emploi des jeunes	1 065 239 000	31 322 759
	1a	Dépenses de fonctionnement		
	1b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 10 486 722 $ du crédit 5 (Affaires étrangères et Commerce international) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*		1
	5	Dépenses en capital	138 623 000	
	5a	Dépenses en capital		31 335 821
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas 50 000 000 $, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes; autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées; et autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en octobre 2002 à	434 094 709	
	10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		77 475 000
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1
		Corporation commerciale canadienne		
	15	Dépenses du programme	16 207 000	
		Agence canadienne de développement international		
	20	Dépenses de fonctionnement et autorisation : a) d'engager des personnes qui travailleront dans les pays en développement et dans les pays en transition;		

	b) de dispenser instruction ou formation à des personnes des pays en développement et des pays en transition, conformément au Règlement sur l'assistance technique, pris par le décret CP 1986-993 du 24 avril 1986, y compris ses modifications ou tout autre règlement que peut prendre le gouverneur en conseil en ce qui concerne : i) la rémunération payable aux personnes travaillant dans les pays en développement et dans les pays en transition, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, ii) le soutien de personnes des pays en développement et des pays en transition en période d'instruction ou de formation, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, iii) le remboursement des dépenses extraordinaires liées directement ou indirectement au travail des personnes dans les pays en développement et dans les pays en transition, ou à l'instruction ou à la formation de personnes des pays en développement et des pays en transition	191 243 000	
20a	Dépenses de fonctionnement		10 508 420
25	Subventions et contributions inscrites au Budget des dépenses et paiements aux institutions financières internationales conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à la condition que le montant des contributions puisse être augmenté ou diminué, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, aux fins d'aide au développement international et d'assistance humanitaire internationale et à d'autres fins précisées, sous forme de paiements comptants et de fourniture de biens, denrées ou services	1 623 977 000	
25a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		368 715 000
25b	Subventions et contributions inscrites au Budget des dépenses — Pour autoriser le virement au présent crédit de 2 510 000 $ du crédit 20 (Affaires étrangères et Commerce international) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004* et pour prévoir un montant supplémentaire de		35 040 000
L30	Émission et paiement de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 193 500 000 $, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales	1	
L30a	Émission et paiement de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser (193 500 000 $ - 96 500 000 $) 97 000 000 $, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales		1
L35	Paiement ne devant pas dépasser 2 827 383 $ US à la Banque africaine de développement, même si l'équivalent de cette somme en dollars canadiens, évalué à 4 440 000 $ le 30 septembre 2002 peut varier à la hausse, et émission et paiements de billets sur demande non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 985 100 $ CAN, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales	4 440 000	
L35b	Paiement ne devant pas dépasser 2 827 383 $ US à la Banque africaine de développement, même si l'équivalent de cette somme en dollars canadiens évalué à 4 440 000 $ le 30 septembre 2002 peut varier à la hausse, et émission et paiement de billets sur demande non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 1 110 100 $ CAN (985 100 $ + 125 000 $), conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales		1
	Centre de recherches pour le développement international		
40	Versements au Centre de recherches pour le développement international	100 941 000	
40a	Versements au Centre de recherches pour le développement international		9 155 000
	Commission mixte internationale		
45	Dépenses du programme — Traitements et dépenses de la section canadienne; dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié et dépenses faites par la Commission en vertu de l'accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs	4 930 000	
45a	Dépenses du programme		4 490 370
45b	Dépenses du programme		237 502
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
50	Dépenses du programme	2 729 000	
50b	Dépenses du programme		105 600
	Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**3 577 983 709**	**568 385 474**
	Non budgétaire	**4 440 001**	**2**

APPENDICE I

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
3		**Affaires indiennes et du Nord canadien**		
		Ministère		
		Programme d'administration		
	1	Dépenses du programme et contributions	96 540 000	
	1a	Dépenses du programme		19 598 846
	1b	Dépenses du programme — Pour autoriser le virement au présent crédit de 3 024 999 $ du crédit 15 (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*		1
		Programme des affaires indiennes et inuites		
	5	Dépenses de fonctionnement et a) dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel situés sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; b) dépenses recouvrables en vertu d'accords approuvés par le gouverneur en conseil et conclus avec les gouvernements provinciaux et les commissions scolaires locales en vue du versement de prestations sociales à des non-Indiens habitant des réserves indiennes et de l'instruction de non-Indiens fréquentant des écoles indiennes; c) autorisation au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de conclure des accords avec les gouvernements provinciaux, les commissions scolaires, les organismes de bienfaisance ou autres pour la prise en charge et l'entretien des enfants; d) autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer des services d'enseignement et d'orientation aux Indiens et aux Inuits, pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel, et pour l'achat des produits finis et la vente de ces derniers; e) autorisation de vendre l'électricité, le mazout et les services qui s'y rattachent, de même que les services municipaux, aux consommateurs particuliers qui vivent dans les centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, et de fournir les mêmes services et biens aux ministères et organismes fédéraux installés au Nouveau-Québec	307 079 000	
	5a	Dépenses de fonctionnement		110 661 348
	5b	Dépenses de fonctionnement — Pour autoriser le virement au présent crédit de 868 823 $ du crédit 15 (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*		1
	6b	Conformément à l'article 24.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autoriser une remise de certaines créances et obligations envers Sa Majesté du chef du Canada au montant de : a) 96 460 $, soit le capital de 2 comptes dus par 2 débiteurs découlant de prêts directs provenant des prêts à des revendicateurs autochtones établi par le crédit L22a (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la *Loi n° 4 de 1975 portant affectation de crédits*; b) 28 548 $, soit les montants dus par 5 débiteurs découlant de la gestion des fonds de fiducie conformément à la *Loi sur les Indiens*, L.R. (1985), ch. I-5; c) 1 000 $, soit le capital d'un compte dû par un débiteur découlant de prêts directs provenant du Compte d'aide au logement indien établi par le crédit L51a (Nord canadien et ressources nationales) de la *Loi des subsides n° 9 de 1966* — Pour autoriser le virement au présent crédit de 126 007 $ du crédit 15 (Affaires indiennes et Nord canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*		1
	10	Dépenses en capital et a) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral;		

		b) autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumée par les gouvernements provinciaux et les commissions scolaires locales pour des routes et ouvrages connexes, ainsi que pour l'éducation, y compris l'instruction de non-Indiens fréquentant les écoles indiennes; c) autorisation de construire et d'acquérir, pour les Indiens et les Inuits, des logements qui devront être occupés par des Indiens et des Inuits contre le versement, s'il y a lieu, de montants que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien peut fixer, et qu'ils achèteront ou loueront aux conditions et au prix, soit coûtant, soit réduit, approuvés par le gouverneur en conseil, et d'effectuer des paiements aux Indiens et aux bandes indiennes en vue de la construction de logements et d'autres bâtiments	12 919 000	
	15	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	4 513 028 000	
	15a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		138 915 000
	15b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1
	L20	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications	29 903 000	
	L20a	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications		15 100 000
	L25	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	47 500 000	
		Programme des affaires du Nord		
	30	Dépenses de fonctionnement et autorisation de consentir des avances recouvrables pour services rendus au nom des gouvernements des Territoires, y compris l'autorisation d'engager des dépenses et de consentir des avances recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral, et l'autorisation de contribuer aux travaux de construction exécutés par des autorités locales ou des groupes privés	59 968 000	
	30a	Dépenses de fonctionnement		37 739 000
	30b	Dépenses de fonctionnement — Pour autoriser le virement au présent crédit de 6 664 644 $ du crédit 15 (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*		1
	35	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	63 706 900	
	35b	Contributions — Pour autoriser le virement au présent crédit de 31 030 945 $ du crédit 15 (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*		1
	40	Paiements à la Société canadienne des postes conformément à l'entente entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société canadienne des postes dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis destinés au Nord	15 600 000	
	40a	Paiements à la Société canadienne des postes conformément à l'entente entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société canadienne des postes dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis destinés au Nord		15 000 000
	40b	Paiements à la Société canadienne des postes conformément à l'entente entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société canadienne des postes dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis destinés au Nord — Pour autoriser le virement au présent crédit de 2 999 999 $ du crédit 15 (Affaires indiennes et du Nord canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*		1
		Commission canadienne des affaires polaires		
	45	Dépenses du programme et contributions	894 000	
	45b	Dépenses du programme		38 072
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**5 069 734 000**	**321 952 273**
		Non budgétaire	**77 403 000**	**15 100 000**
4		**Agence de promotion économique du Canada atlantique** [1]		
	20	Dépenses de fonctionnement	72 074 000	
	20b	Dépenses de fonctionnement — Pour autoriser le virement au présent crédit de 3 639 725 $ du crédit 25 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004* et pour prévoir un montant supplémentaire de		4 209 471
	25	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	354 863 000	
		Société d'expansion du Cap-Breton [1]		
	70	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton en vertu de la *Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton*	28 258 000	
		Total du portefeuille ministériel — Budgétaire	**455 195 000**	**4 209 471**
		Non budgétaire	**...**	**...**

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
5		**Agence des douanes et du revenu du Canada**		
	1	Dépenses de fonctionnement et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* (loi) et de la *Loi sur l'assurance-emploi*	2 843 083 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		66 566 129
	1b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 6 400 000 $ du crédit 10 (Agence des douanes et du revenu du Canada) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004* et pour prévoir un montant supplémentaire de		41 726 993
	5	Dépenses en capital	23 349 000	
	10	Contributions	137 208 000	
		Société canadienne des postes [2]		
	50	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	222 210 000	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**3 225 850 000**	**108 293 122**
		Non budgétaire	...	...
6		**Agriculture et Agroalimentaire**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les revenus provenant des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, et de l'administration du Compte de stabilisation du revenu net pour compenser les dépenses engagées durant l'exercice	431 379 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		157 062 714
	1b	Dépenses de fonctionnement		34 810 187
	5	Dépenses en capital	37 271 000	
	5a	Dépenses en capital		20 360 000
	5b	Dépenses en capital		1 421 518
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	273 866 000	
	10a	Contributions		189 701 000
	10b	Contributions		13 310 532
	15	Aux termes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 700 000 000 $ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières	1	
	20	Aux termes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps la somme de 140 000 000 $ payable à l'égard des Accords de ligne de crédit à être engagés par la Société du crédit agricole pour les besoins du Programme national renouvelé (2001) sur l'éthanol de la biomasse	1	
		Commission canadienne du lait		
	25	Dépenses du programme	3 088 000	
		Agence canadienne d'inspection des aliments		
	30	Dépenses de fonctionnement et contributions	353 649 000	

	30a	Dépenses de fonctionnement		41 004 700
	30b	Dépenses de fonctionnement et contributions		21 074 770
	35	Dépenses en capital	9 360 000	
	35b	Dépenses en capital		10 641 432
		Commission canadienne des grains		
	40	Dépenses du programme	17 834 000	
	40a	Dépenses du programme		15 000 000
	40b	Dépenses du programme		5 201 700
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 126 447 002**	**509 588 553**
		Non budgétaire	...	...
7		**Anciens Combattants**		
		Ministère		
		Programme des anciens combattants		
	1	Dépenses de fonctionnement; entretien de propriétés, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, aux taxes, à l'assurance et au maintien des services publics; autorisation, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, d'effectuer des travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*, afin de corriger des défectuosités dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables ainsi que tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le directeur y possède	665 515 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		17 387 000
	1b	Dépenses de fonctionnement		84 678 367
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	1 788 868 000	
	5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		22 500 000
	5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		23 012 835
		Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)		
	10	Dépenses du programme	8 799 000	
	10b	Dépenses du programme		586 366
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 463 182 000**	**148 164 568**
		Non budgétaire	...	...
8		**Citoyenneté et Immigration**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement	586 778 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		32 723 992
	1b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 2 510 707 $ du crédit 5 (Citoyenneté et Immigration) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*		1
	2b	Aux termes du paragraphe 25(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, pour radier des comptes du Canada 2 390 dettes payables à Sa Majesté du chef du Canada, se chiffrant à 786 385 $ et relatives à des prêts aux immigrants consentis aux termes de l'article 88 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés*—Pour autoriser le virement au présent crédit de 786 384 $ du crédit 5 (Citoyenneté et Immigration) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*		1
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	388 297 577	
		Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada		
	10	Dépenses du programme	120 219 000	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 095 294 577**	**32 723 994**
		Non budgétaire	...	...

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
9		**Conseil du Trésor**		
		Secrétariat		
	1	Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les revenus produits durant l'exercice provenant des activités du Secrétariat du Conseil du Trésor	151 617 000	41 692 074
	1a	Dépenses de fonctionnement		10 086 850
	1b	Dépenses de fonctionnement	18 600 000	
	2	Contributions		
	5	Éventualités du gouvernement—Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits relativement à la feuille de paye et à d'autres besoins et pour payer diverses menues dépenses imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les primes attribuées en vertu de la *Loi sur les inventions des fonctionnaires*; autorisation de réemployer toutes les sommes affectées à des besoins autres que ceux de la feuille de paye, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit	750 000 000	
	10	Initiatives pangouvernementales—Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada	20 783 000	31 746 000
	10a	Initiatives pangouvernementales		
	10b	Initiatives pangouvernementales—Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada		417 550
	15a	Rajustements de la rémunération—Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits, qui peuvent nécessiter un financement partiel ou intégral, par suite de rajustements effectués aux modalités de service ou d'emploi de la fonction publique y compris les membres de la Gendarmerie royale du Canada et les Forces canadiennes		193 520 000
	15b	Rajustements de la rémunération—Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits, qui peuvent nécessiter un financement partiel ou intégral, par suite de rajustements effectués aux modalités de service ou d'emploi de la fonction publique y compris les membres de la Gendarmerie royale du Canada et les Forces canadiennes		107 265 000
	20	Assurances de la fonction publique—Paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou d'une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser tous revenus ou toutes autres sommes perçus à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la *Loi sur l'assurance-emploi*	1 450 900 000	
	20b	Assurances de la fonction publique—Paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou d'une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser tous revenus ou toutes autres sommes perçus à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la *Loi sur l'assurance-emploi*		38 000
	21b	Paiement à la Commission canadienne du blé aux termes du paragraphe 7(3) de la *Loi sur la Commission canadienne du blé* pour les pertes encourues par le régime de mise en commun pour 2002-2003		84 484 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 391 900 000**	**469 249 474**
		Non budgétaire	...	...

10		**Conseil privé**		
		Ministère		
	1	Dépenses du programme, y compris le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an; et la subvention inscrite au Budget des dépenses et contributions	102 156 000	
	1a	Dépenses du programme et contributions		26 285 562
	1b	Dépenses du programme		1 869 152
		Centre canadien de gestion		
	5	Dépenses du programme et contributions	25 894 000	
	5a	Dépenses du programme		2 488 000
	5b	Dépenses du programme		3 043 510
		Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
	10	Dépenses du programme	3 576 000	
	10a	Dépenses du programme		2 197 000
		Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
	15	Dépenses du programme	22 304 000	
	15b	Dépenses du programme		4 889 000
		Directeur général des élections		
	20	Dépenses du programme	12 868 000	
	20b	Dépenses du programme		267 472
		Commissaire aux langues officielles		
	25	Dépenses du programme	16 225 000	
	25b	Dépenses du programme		560 500
		Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
	30	Dépenses du programme	4 658 000	
	30b	Dépenses du programme		34 915
		Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones [1]		
	25	Dépenses du programme et contributions	52 870 000	
	25a	Dépenses du programme		32 263 000
		Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
	40	Dépenses du programme	2 111 000	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**242 662 000**	**73 898 111**
		Non budgétaire	...	...
11		**Défense nationale**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 18 916 322 000 $ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du ministère, quelle que soit l'exercice au cours duquel tombera le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 7 200 000 000 $ deviendra payable dans les exercices à venir); autorisation d'effectuer des paiements, imputables à l'un ou l'autre de ces crédits, aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction exécutés par ces administrations; autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables aux termes de l'un ou l'autre de ces crédits, à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations, et autorisation, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, de dépenser les revenus de l'exercice pour n'importe lequel de ces crédits	8 983 228 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		1 082 566 000
	1b	Dépenses de fonctionnement		77 888 325

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
	5	Dépenses en capital	1 888 962 000	
	5a	Dépenses en capital		232 000 000
	5b	Dépenses en capital		41 584 369
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions aux budgets militaires, au Programme d'infrastructure commun et au système aéroporté de détection lointaine et de contrôle aérien de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et, aux termes de l'article 3 de la *Loi de 1950 sur les crédits de défense*, transfert de matériel et d'équipement de défense, prestations de services et fourniture d'installations aux fins de défense	371 749 000	
		Comité des griefs des forces canadiennes		
	15	Dépenses du programme	5 555 000	
	15b	Dépenses du programme		788 300
		Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire		
	20	Dépenses du programme	3 662 000	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**11 253 156 000**	**1 434 826 994**
		Non budgétaire	...	...
12		**Développement des ressources humaines**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Compte du Régime de pensions du Canada et du Compte d'assurance-emploi	522 843 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		16 371 651
	1b	Dépenses de fonctionnement et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Compte du Régime de pensions du Canada et du Compte d'assurance-emploi	813 358 000	22 810 093
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		117 998 000
	5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		119 398 031
	5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		
	6b	Aux termes du paragraphe 25(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, pour radier des comptes du Canada 330 dettes à payer à Sa Majesté du chef du Canada se chiffrant à 57 663,63 $ et relatives à des paiements en trop tirés sur le Compte des rentes sur l'État		57 664
		Conseil canadien des relations industrielles		
	10	Dépenses du programme	10 945 000	
	10b	Dépenses du programme		839 533
		Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs		
	15	Dépenses du programme	1 633 000	
		Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail		
	20	Dépenses du programme	4 024 000	
	20b	Dépenses du programme		95 849
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 352 803 000**	**277 570 821**
		Non budgétaire	...	...

13		**Diversification de l'économie de l'Ouest canadien** [5]		
	130	Dépenses de fonctionnement	38 795 000	
	130b	Dépenses de fonctionnement		3 901 350
	135	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	258 933 000	
	135a	Contributions		46 700 000
	135b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		31 001 445
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**297 728 000**	**81 602 795**
		Non budgétaire	...	...
14		**Environnement**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et : a) dépenses recouvrables engagées à l'égard de la Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, de la Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle et de la Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean; b) autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions mentionnées à l'alinéa a) peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer; c) dépenses recouvrables engagées à l'égard des recherches sur la planification régionale des ressources en eau et des inventaires des ressources en eau; d) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais de la régularisation du niveau du lac des Bois et du lac Seul que doivent assumer les provinces du Manitoba et de l'Ontario; e) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais des levés hydrométriques que doivent assumer les organismes provinciaux et les organismes de l'extérieur; f) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser au cours du présent exercice les revenus de l'exercice générés par les activités du Ministère financées à même ce crédit	551 241 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		55 299 620
	1b	Dépenses de fonctionnement		19 161 840
	5	Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations; et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral	37 480 000	
	5a	Dépenses en capital		4 645 000
	5b	Dépenses en capital		2 756 384
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	67 413 000	
	10a	Contributions		1 700 000
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		30 664 909
		Société canadienne d'hypothèques et de logement [5]		
	45	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la *Loi nationale sur l'habitation* ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en vertu du pouvoir de toute loi du Parlement, autre que la *Loi nationale sur l'habitation*, conformément au pouvoir qui lui est conféré par la *Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement*	2 071 683 000	
	45a	Dépenses de fonctionnement		81 100 000
	46b	Porter de 250 000 000 000 $ à 300 000 000 000 $ le montant total supplémentaire de tous les prêts assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de l'alinéa 11b) de la *Loi nationale sur l'habitation*		1
		Agence canadienne d'évaluation environnementale		
	15	Dépenses du programme, contributions et autorisation de dépenser les revenus de l'exercice générés par la prestation de services d'évaluation environnementale, y compris les examens des commissions, les études approfondies, les médiations, la formation et les publications d'information par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale	11 408 000	
	15a	Dépenses du programme		4 381 000
	15b	Dépenses du programme		696 401

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans : Budget principal des dépenses	Indiquées dans : Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
		Bureau de l'infrastructure du Canada [16]		
	100	Dépenses de fonctionnement	17 468 000	
	100b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 114 999 $ du crédit 105 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*		1
	105	Contributions	5 191 000	
	105a	Contributions		121 285 000
		Agence Parcs Canada [17]		
	100	Dépenses du programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières	285 265 000	
	100a	Dépenses du programme, y compris les dépenses en capital et les subventions inscrites au Budget des dépenses		30 718 220
	100b	Dépenses du programme, y compris les dépenses en capital et contributions		43 384 930
	105	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires patrimoniales connexes aux fins énoncées à l'article 21 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	4 500 000	
	105b	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires patrimoniales connexes aux fins énoncées à l'article 21 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*		3 300 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**3 051 649 000**	**399 093 306**
		Non budgétaire	...	...
15		**Finances**		
		Ministère		
		Programme des politiques économiques, sociales et financières		
	1	Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les revenus de l'exercice	72 786 000	
	1b	Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les revenus de l'exercice—Pour autoriser le virement au présent crédit de 13 179 749 $ du crédit 5 (Finances) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*		1
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	700 000 000	
	L10	Conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, émission et paiement de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 230 140 000 $ en faveur de l'Association internationale de développement	1	
		Programme fédéral de transferts aux provinces		
	15	Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux—Paiements au gouvernement de chaque territoire calculés et rajustés, y compris les rajustements aux paiements afférents aux exercices précédents, conformément aux accords conclus par le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil, et le ministre des Finances du territoire concerné; et autorisation de paiements provisoires pour l'exercice en cours au gouvernement de chaque territoire avant la signature d'un tel accord, le montant total payable en vertu de l'accord devant être réduit du total des paiements provisoires au gouvernement territorial concerné pour l'exercice en cours	1 730 000 000	
	16b	Aux termes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, pour autoriser le ministre au nom de Sa Majesté du chef du Canada à garantir aux prêteurs hypothécaires assurés par la Compagnie d'assurance d'hypothèques du Canada et la société GE Capital Mortgage Insurance Canada le paiement d'au plus 90% de leurs réclamations nettes en cas d'insolvabilité ou de liquidation de la Compagnie d'assurance d'hypothèques du Canada et de la société GE Capital Mortgage Insurance Canada, le montant total du solde impayé du principal de toutes les hypothèques couvertes par la garantie ne devant, en aucun temps, dépasser 100 000 000 000 $, et pour abroger le crédit 26c (Finances) de la *Loi de crédits n° 3 pour 1994-1995*		1

		Vérificateur général		
	20	Dépenses du programme et contributions	58 220 000	
	20a	Dépenses du programme		3 299 000
	20b	Dépenses du programme		3 679 200
		Tribunal canadien du commerce extérieur		
	25	Dépenses du programme	8 185 000	
	25b	Dépenses du programme		380 000
		Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada		
	30	Dépenses du programme	28 976 000	
	30b	Dépenses du programme		1 575 383
		Bureau du surintendant des institutions financières		
	35	Dépenses du programme	712 000	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 598 879 000**	**8 933 585**
		Non budgétaire	**1**	...
16		**Gouverneur général**		
	1	Dépenses du programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et dépenses faites à l'égard des anciens gouverneurs généraux, y compris celles effectuées à l'égard de leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivant leur décès, relativement à l'accomplissement des activités qui leur sont échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général	16 853 000	
	1a	Dépenses du programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et dépenses faites à l'égard des anciens gouverneurs généraux, y compris celles effectuées à l'égard de leur conjoint, durant leur vie et pendant les douze mois suivant leur décès, relativement à l'accomplissement des activités qui leur sont échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général		1
	1b	Dépenses du programme		200 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**16 853 000**	**200 001**
		Non budgétaire	...	...
17		**Industrie**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les revenus, perçus au cours d'un exercice, qui ont trait à la recherche sur les communications, aux faillites et aux corporations et ceux qui découlent des services et des processus de réglementation, prévus en vertu de la *Loi sur la concurrence* : dépôt d'un avis préalable à une fusion, certificats de décisions préalables, avis consultatifs et photocopies	436 900 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		17 243 081
	1b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 35 649 854 $ du crédit 5 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*		1
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	847 203 000	
	5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		216 954 617
	5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		1
	L10	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	300 000	
	L15	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	500 000	
		Agence spatiale canadienne		
	30	Dépenses de fonctionnement	118 316 000	
	30b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 4 446 920 $ du crédit 35 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*		1
	35	Dépenses en capital	145 746 000	
	40	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	45 438 000	
	40b	Contributions—Pour autoriser le virement au présent crédit de 11 909 999 $ du crédit 35 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*		1

APPENDICE I

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans	
			Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
		Commission canadienne du tourisme		
	45	Dépenses du programme	83 800 000	
	45a	Dépenses du programme		12 500 000
	45b	Dépenses du programme		4 000 000
		Tribunal de la concurrence		
	50	Dépenses du programme	1 457 000	
	50b	Dépenses du programme		238 727
		Commission du droit d'auteur		
	55	Dépenses du programme	2 170 000	
	55b	Dépenses du programme		142 600
		Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		
	60	Dépenses de fonctionnement	41 572 000	
	60b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 215 749 $ du crédit 65 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*		1
	65	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	365 561 000	
	65a	Contributions		76 500 000
	65b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		1
		Conseil national de recherches du Canada		
	75	Dépenses de fonctionnement	332 147 000	
	75a	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 7 029 000 $ du crédit 85 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004* et pour prévoir un montant supplémentaire de		20 667 000
	75b	Dépenses de fonctionnement		8 294 461
	80	Dépenses en capital	67 661 000	
	80b	Dépenses en capital		3 650 089
	85	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	132 005 000	
	85b	Contributions		10 403 692
		Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
	90	Dépenses de fonctionnement	29 887 000	
	90a	Dépenses de fonctionnement		2 104 000
	90b	Dépenses de fonctionnement		626 338
	95	Subventions inscrites au Budget des dépenses	674 840 000	
	95a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		46 200 000
	95b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1 050 000
		Conseil de recherches en sciences humaines		
	110	Dépenses de fonctionnement	15 455 000	
	110a	Dépenses de fonctionnement		2 362 000
	110b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 257 464 $ du crédit 115 (Industrie) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*		1
	115	Subventions inscrites au Budget des dépenses	209 947 000	
	115a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		246 139 000

		Conseil canadien des normes		
	120	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la *Loi sur le Conseil canadien des normes*	7 504 000	
		Statistique Canada		
	125	Dépenses du programme, contributions et autorisation de dépenser les revenus de l'exercice	322 274 000	
	125a	Dépenses du programme		22 552 700
	125b	Dépenses du programme		15 345 899
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**3 879 883 000**	**706 974 211**
		Non budgétaire	**800 000**	...
18		**Justice**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement	433 972 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		11 188 302
	1b	Dépenses de fonctionnement		169 724 864
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	399 602 000	
	5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		43 592 378
	5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		4 334 136
		Commission canadienne des droits de la personne		
	10	Dépenses du programme	20 192 000	
	10b	Dépenses du programme		272 250
		Tribunal canadien des droits de la personne		
	15	Dépenses du programme	3 875 000	
	15b	Dépenses du programme		902 863
		Commissaire à la magistrature fédérale		
	20	Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et de la Cour de justice du Nunavut, non prévues dans la *Loi sur les juges*; et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les revenus de l'exercice générés par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire	5 194 000	
	20a	Dépenses de fonctionnement		2 554 000
	25	Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement	545 000	
	25a	Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement		1 274 000
		Service administratif des tribunaux judiciaires [5]		
	27a	Dépenses du programme—Pour autoriser le virement au présent crédit de 33 645 000 $ du crédit 30 (Justice) et de 11 725 000 $ du crédit 55 (Justice) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004* et pour prévoir un montant supplémentaire de		5 721 682
		Cour fédérale du Canada [5]		
	30	Dépenses du programme	33 645 000	
		Commission du droit du Canada		
	35	Dépenses du programme	2 943 000	
	35b	Dépenses du programme		543 804
		Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
		Programme du Commissariat à l'information du Canada		
	40	Dépenses du programme	4 398 000	
	40b	Dépenses du programme		525 995
		Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada		
	45	Dépenses du programme et contributions	9 817 000	
	45b	Dépenses du programme		621 000

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
		Cour suprême du Canada		
	50	Dépenses du programme	18 559 000	
	50a	Dépenses du programme		3 942 000
	50b	Dépenses du programme		653 500
		Cour canadienne de l'impôt [15]		
	55	Dépenses du programme	11 725 000	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**944 467 000**	**245 850 774**
		Non budgétaire	...	...
19		**Parlement**		
		Sénat		
	1	Dépenses du programme, y compris une indemnité de logement en remplacement d'une résidence pour le président du Sénat, versements à l'égard des coûts de fonctionnement des bureaux des sénateurs, contributions et subventions inscrites au Budget des dépenses et autorisation de dépenser au cours d'un exercice les revenus perçus, inhérents aux activités du Sénat, au cours de ce même exercice	41 705 950	
	1b	Dépenses du programme et contributions		2 746 900
		Chambre des communes		
	5	Dépenses du programme, y compris une indemnité de logement au lieu d'une résidence pour le président de la Chambre des communes et au lieu d'un appartement pour le vice-président, les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et l'autorisation de dépenser les revenus de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes	205 515 362	
	5b	Dépenses du programme		2 908 116
		Bibliothèque du Parlement		
	10	Dépenses du programme, y compris l'autorisation de dépenser les revenus produits durant l'exercice provenant des activités de la Bibliothèque du Parlement	23 869 000	
	10b	Dépenses du programme		750 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**271 090 312**	**6 405 016**
		Non budgétaire	...	...
20		**Patrimoine canadien**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les revenus produits au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, le Service de transport des expositions et le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	207 309 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		4 985 482
	1b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 15 749 578 $ du crédit 5 (Patrimoine canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004* et pour prévoir un montant supplémentaire de		683 608

5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	735 358 741	
5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		151 056 250
5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1
L10	Prêts à des établissements et à des administrations sis au Canada, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux fins prévues à l'article 35 de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*	10 000	
	Conseil des Arts du Canada		
15	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada*, devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi	151 284 000	
15b	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada*, devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi		2 090 000
	Société Radio-Canada		
20	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses de fonctionnement de son service de radiodiffusion	860 175 000	
20a	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses de fonctionnement de son service de radiodiffusion		50 000 000
20b	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses de fonctionnement de son service de radiodiffusion — Pour autoriser le virement au présent crédit de 3 636 000 $ du crédit 30 (Patrimoine canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004* et pour prévoir un montant supplémentaire de		17 670 000
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000 000	
30	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses en capital de son service de radiodiffusion	133 252 000	
	Musée canadien des civilisations		
35	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	84 326 000	
35a	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		15 600 000
35b	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		1 200 000
	Musée canadien de la nature		
40	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	33 949 000	
40b	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		57 900 000
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
45	Dépenses du programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser au cours de l'exercice des revenus provenant : a) de la fourniture de services de réglementation aux compagnies de télécommunications en vertu du Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication; b) des droits de radiodiffusion et des autres activités connexes, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor	2 276 000	
	Archives nationales du Canada		
50	Dépenses du programme, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les revenus produits pour compenser les dépenses connexes engagées durant l'exercice et attribuables à l'accès à du matériel archivistique et à sa reproduction	43 472 000	
50b	Dépenses du programme et contributions		9 615 955
	Société du Centre national des Arts		
55	Paiements à la Société du Centre national des Arts	26 334 000	
55b	Paiements à la Société du Centre national des Arts		4 675 000
	Commission des champs de bataille nationaux		
60	Dépenses du programme	6 860 000	
60b	Dépenses du programme		287 000
	Commission de la capitale nationale		
65	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	66 533 000	
65b	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement — Pour autoriser le virement au présent crédit de 199 999 $ du crédit 70 (Patrimoine canadien) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*		1
70	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	32 268 000	
70a	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital		31 122 885

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
		Office national du film		
	75	Fonds renouvelable de l'Office national du film—Déficit de fonctionnement, dépenses en capital, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	62 870 000	
	75a	Fonds renouvelable de l'Office national du film—Déficit de fonctionnement		2 520 000
	75b	Fonds renouvelable de l'Office national du film—Déficit de fonctionnement		1 839 129
		Musée des beaux-arts du Canada		
	80	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	35 312 000	
	80b	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital		1 120 000
	85	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	6 000 000	
	85b	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection		2 000 000
		Bibliothèque nationale		
	90	Dépenses du programme, subventions inscrites au Budget des dépenses	36 986 000	
	90b	Dépenses du programme		1 604 970
		Musée national des sciences et de la technologie		
	95	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	35 343 000	
		Commission de la fonction publique		
	110	Dépenses du programme	113 930 000	
	110a	Dépenses du programme		14 534 402
	110b	Dépenses du programme		496 261
		Commission des relations de travail dans la fonction publique [(b)]		
	35	Dépenses du programme	5 840 000	
	35a	Dépenses du programme		1 841 000
		Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice		
	115	Dépenses de fonctionnement	11 423 000	
	120	Subventions inscrites au Budget des dépenses	11 109 000	
		Téléfilm Canada		
	125	Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la *Loi sur Téléfilm Canada*	130 104 000	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 836 313 741**	**372 841 944**
		Non budgétaire	**10 000**	...
21		**Pêches et Océans**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et : a) participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés;		

		b) autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime;		
		c) autorisation de dépenser les revenus produits dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne	1 034 353 000	
	1b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 25 455 525 $ du crédit 10 (Pêches et Océans) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004* et pour prévoir un montant supplémentaire de		3 310 482
	5	Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités, à des autorités locales ou à des entrepreneurs privés à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale	154 018 000	
	5a	Dépenses en capital		42 300 000
	5b	Dépenses en capital—Pour autoriser le virement au présent crédit de 714 703 $ du crédit 10 (Pêches et Océans) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*		1
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	170 094 000	
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 358 465 000**	**45 610 484**
		Non budgétaire	...	...
22		**Ressources naturelles**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les revenus reçus pendant l'exercice par suite de la vente de biens et de la prestation de services dans le cadre des activités du Ministère	524 807 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		42 554 668
	5	Dépenses en capital	10 680 000	
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	173 840 000	
	10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		83 964 100
		Énergie atomique du Canada limitée		
	15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	132 772 000	
	15a	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		46 000 000
		Commission canadienne de sûreté nucléaire		
	20	Dépenses du programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	53 241 000	
	20a	Dépenses du programme		6 743 500
	20b	Dépenses du programme		2 553 472
		Société de développement du Cap-Breton		
	25	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	68 800 000	
		Office national de l'énergie		
	30	Dépenses du programme	30 394 000	
	30b	Dépenses du programme		1 593 700
		Administration du pipe-line du Nord [10]		
	55	Dépenses du programme	1 252 000	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**995 786 000**	**183 409 440**
		Non budgétaire	...	...

APPENDICE I

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
23		**Santé**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les revenus pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux	1 392 291 054	
	1a	Dépenses de fonctionnement		252 395 622
	1b	Dépenses de fonctionnement		82 330 139
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	1 266 073 000	
	5a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		36 849 500
	5b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		322 442 622
		Instituts de recherche en santé du Canada		
	10	Dépenses de fonctionnement	32 106 000	
	10a	Dépenses de fonctionnement		7 837 461
	10b	Dépenses de fonctionnement		1 109 150
	15	Subventions inscrites au Budget des dépenses	633 896 000	
	15a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		48 650 058
	15b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1 000 000
		Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses		
	20	Dépenses du programme	2 565 000	
	20b	Dépenses du programme		878 170
		Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		
	25	Dépenses du programme	4 173 000	
	25b	Dépenses du programme		424 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**3 331 104 054**	**753 916 722**
		Non budgétaire	...	...
24		**Solliciteur général**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement	35 949 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 200 000 $ du crédit 1 (Justice) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004* et pour prévoir un montant supplémentaire de		16 487 124
	1b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 923 000 $ du crédit 5 (Solliciteur général) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004* et pour prévoir un montant supplémentaire de		4 671 207
	5	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	69 723 000	
		Centre canadien des armes à feu		
	7a	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 84 840 694 $ du crédit 1 (Justice) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004* et pour prévoir un montant supplémentaire de		10 000 000
	8a	Contributions—Pour autoriser le virement au présent crédit de 16 500 000 $ du crédit 5 (Justice) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*		1

	Service canadien du renseignement de sécurité		
10	Dépenses du programme	259 230 000	
10b	Dépenses du programme		8 771 892
	Service correctionnel		
15	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et a) autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les revenus tirés, au cours de l'exercice, des activités des détenus financées par cette caisse; b) autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les revenus provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus; c) paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus élargis ou pour le compte des détenus élargis qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux; d) autorisation au Solliciteur général du Canada, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements	1 254 019 000	
15b	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 135 000 $ du crédit 20 (Solliciteur général) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004* et pour prévoir un montant supplémentaire de		18 675 684
20	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses en capital, y compris les paiements : a) aux collectivités autochtones, au sens de l'article 79 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, en ce qui concerne la prestation de services correctionnels en vertu de l'article 81 de cette loi; b) aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations	127 000 000	
	Commission nationale des libérations conditionnelles		
25	Dépenses du programme et contributions	28 539 000	
25b	Dépenses du programme		3 392 767
	Bureau de l'enquêteur correctionnel		
30	Dépenses du programme	2 563 000	
30b	Dépenses du programme		111 850
	Gendarmerie royale du Canada		
35	Application de la loi—Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les revenus de l'exercice	1 183 870 000	
35a	Application de la loi—Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 3 821 365 $ du crédit 1 (Justice) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004* et pour prévoir un montant supplémentaire de		21 495 721
35b	Application de la loi—Dépenses de fonctionnement		122 324 788
40	Application de la loi—Dépenses en capital	208 937 000	
40a	Application de la loi—Dépenses en capital		215 000
40b	Application de la loi—Dépenses en capital		7 395 676
45	Application de la loi—Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	18 024 880	
45b	Application de la loi—Subventions inscrites au Budget des dépenses		17 803 000
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada		
50	Dépenses du programme	767 000	
50b	Dépenses du programme		36 150
	Commission [illegible]s plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada		
55	Dépenses du programme	4 161 000	
55b	Dépenses du programme		436 428
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**3 192 782 880**	**231 817 288**
	Non budgétaire	...	...

APPENDICE 1

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice—*Fin*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
			$	$
25		**Transports**		
		Ministère		
	1	Dépenses de fonctionnement et a) autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique; b) autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de revenus conformément à la *Loi sur l'aéronautique*; c) autorisation de dépenser les revenus de l'exercice	193 798 000	
	1b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 15 500 000 $ du crédit 5 (Transports) et de 31 609 709 $ du crédit 10 (Transports) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004*		1
	5	Dépenses en capital, y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés	82 264 000	
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	401 548 000	
	10a	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		143 450 040
	10b	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1
	15	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les revenus de la Société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain et Mercier, d'une partie de l'autoroute Bonaventure, de l'estacade du Pont Champlain et du tunnel Melocheville à Montréal	33 345 000	
	20	Paiements à Marine Atlantique S.C.C. relativement : a) aux frais de la direction de cette Société; paiements à des fins d'immobilisations et paiements pour des activités de transport, y compris les services de transport maritime suivants conformément à des marchés conclus avec Sa Majesté : traversiers et terminus de Terre-Neuve; b) aux paiements à l'égard des frais engagés par la Société pour assurer des prestations de retraite anticipée, des prestations de cessation d'emploi et d'autres prestations à ses employés lorsque ces frais sont engagés par suite de la réduction du personnel ou de l'interruption ou de la diminution d'un service	25 095 000	
	20a	Paiements à Marine Atlantique S.C.C.		16 500 000
	25	Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette Société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa c)i) du crédit 52d (Transports) de la *Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits*	266 201 000	
	30	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	459 676 000	
	35	Paiements à la Queens Quay West Land Corporation pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, étant entendu le paiement d'une subvention de fonctionnement à Harbourfront Centre	4 000 000	
	40	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	1	
	40a	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.		18 400 000
		Office des transports du Canada		
	55	Dépenses du programme	23 272 000	
	55b	Dépenses du programme		1 549 336
		Tribunal d'appel des transports du Canada [(1)]		
	60	Dépenses du programme	1 162 000	
	60b	Dépenses du programme		210 350
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 490 361 001**	**180 109 728**
		Non budgétaire	...	...

26		**Travaux publics et Services gouvernementaux**		
		Ministère		
		Programme des services gouvernementaux		
	1	Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* (loi), de la *Loi sur l'assurance-emploi* et de la *Loi sur l'administration des biens saisis*, et autorisation de dépenser les revenus de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux	1 840 511 000	
	1a	Dépenses de fonctionnement		115 754 923
	1b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 56 587 781 $ du crédit 5 (Travaux publics et Services gouvernementaux) et de 5 670 000 $ du crédit 10 (Travaux publics et Services gouvernementaux) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004* et pour prévoir un montant supplémentaire de		148 506 339
	5	Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	368 684 000	
	10	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	6 111 002	
		Communication Canada		
	15	Dépenses de fonctionnement aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation de dépenser les revenus obtenus au cours d'un exercice afin de compenser les dépenses engagées pendant cette période pour la prestation de services de communication et d'édition	62 726 000	
	15a	Dépenses de fonctionnement		28 246 741
	15b	Dépenses de fonctionnement—Pour autoriser le virement au présent crédit de 1 680 000 $ du crédit 20 (Communication Canada) de la *Loi de crédits n° 2 pour 2003-2004* et pour prévoir un montant supplémentaire de		9 897 950
	20	Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	31 250 000	
	20a	Subventions inscrites au Budget des dépenses		1
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 309 282 002**	**302 405 954**
		Non budgétaire	...	...
		Total du gouvernement—Budgétaire	**58 828 852 178**	**7 468 034 103**
		Non budgétaire	**82 653 002**	**15 100 002**

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
(1) Le portefeuille ministériel d'Agence de promotion économique du Canada atlantique, créé au cours de l'exercice 2003-2004, et la Société d'expansion du Cap-Breton, étaient auparavant présentés comme organismes sous le portefeuille ministériel d'Industrie.
(2) Au cours de l'exercice, la Société canadienne des postes a été transférée de Transports.
(3) Au cours de l'exercice, le Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones a été transféré de Travaux publics et Services gouvernementaux.
(4) Le portefeuille ministériel de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, créé au cours de l'exercice 2003-2004, était auparavant présenté comme organisme sous le portefeuille ministériel d'Industrie.
(5) Au cours de l'exercice, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a été transférée de Transports.
(6) Au cours de l'exercice, le Bureau de l'infrastructure du Canada a été transféré d'Industrie.
(7) Au cours de l'exercice, l'Agence Parcs Canada a été transférée de Patrimoine canadien.
(8) Le Service administratif des tribunaux judiciaires est un nouvel organisme amalgamant la Cour fédérale du Canada et la Cour canadienne de l'impôt.
(9) Au cours de l'exercice, la Commission des relations de travail dans la fonction publique a été transférée du Conseil privé.
(10) Au cours de l'exercice, l'Administration du pipe-line du Nord a été transférée d'Affaires étrangères et Commerce international.
(11) Au cours de l'exercice, le Tribunal de l'aviation civile a été remplacé par le Tribunal d'appel des transports du Canada.

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]

L'appendice 2 fournit les libellés complets de toutes les autorisations (budgétaires et non budgétaires) lesquelles ont été accordées au cours de l'exercice par des lois autres que les lois de crédits, par portefeuille ministériel.

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
2	**Affaires étrangères et Commerce international**		
	Ministère		
	Ministre des Affaires étrangères—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Ministre du Commerce international—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension spéciale du service diplomatique*	250 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	108 298 000	
	Fonds renouvelable du Bureau des passeports (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(5 295 000)	
	Agence canadienne de développement international		
	Ministre de la Coopération internationale—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Paiements aux fonds d'institutions financières internationales (*Loi d'aide au développement international (institutions financières)*)	248 540 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	19 456 000	
	(L) Paiements aux institutions financières internationales—Souscriptions au capital (*Loi d'aide au développement international (institutions financières)*)	5 100 000	666 500
	Exportation et développement Canada		
	Versements à Exportation et développement Canada afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la *Loi sur le développement des exportations*	70 000 000	
	(L) Versements à Exportation et développement Canada afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la *Loi sur le développement des exportations*	1 282 000 000	
	Commission mixte internationale		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	552 000	
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	201 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**442 202 838**	**...**
	Non budgétaire	**1 287 100 000**	**666 500**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**		
	Ministère		
	Programme d'administration		
	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 007 000	
	Programme des affaires indiennes et inuites		
	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (*Loi sur le règlement des revendications des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (pollution par le mercure)*)	15 000	
	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique (*Loi sur les Indiens*)	2 000 000	
	Rentes versées aux Indiens—Paiements en vertu de traités (*Loi sur les Indiens*)	1 400 000	

	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	141 606 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	30 803 000	
	Programme des affaires du Nord		
	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources (Lois sur le règlement des revendications territoriales globales)	1 471 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 754 000	
	Commission canadienne des affaires polaires		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	69 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**193 191 946**	**...**
	Non budgétaire	...	...
4	**Agence de promotion économique du Canada atlantique** [2]		
	Ministère		
	Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	2 500 000	200 000
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	2 100 000	1 000 000
	Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*	400 000	(375 060)
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 281 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**12 281 000**	**824 940**
	Non budgétaire	...	...
5	**Agence des douanes et du revenu du Canada**		
	Ministère		
	Ministre du Revenu national—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Dépenses des revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*	34 076 000	(3 198 000)
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	477 496 000	
	Versements d'allocations spéciales pour enfants (*Loi sur les allocations spéciales pour enfants*)	147 000 000	3 000 000
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**658 638 946**	**(198 000)**
	Non budgétaire	...	...
6	**Agriculture et Agroalimentaire**		
	Ministère		
	Subventions aux offices établis conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*	200 000	
	Paiements relatifs à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	65 500 000	
	Prêts garantis en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*	4 000 000	
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme d'assurance-récolte	227 300 000	
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Compte de stabilisation du revenu net	212 600 000	
	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégiques pour l'agriculture		1 174 180 000
	Contributions à la transition aux programmes futurs de gestion des risques		598 884 000
	Contributions à l'appui du Programme de redressement de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)		361 577 100
	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programmes provinciaux		11 440 667
	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	56 539 000	
	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel (*Loi sur les fonds renouvelables*)	1	
	Agence canadienne d'inspection des aliments		
	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur la protection des végétaux* et autorisés en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*	1 500 000	6 000 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	58 636 000	

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]—*Suite*

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
	Commission canadienne des grains		
	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains (*Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995*)	(127 000)	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 846 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**629 060 947**	**2 152 081 767**
	Non budgétaire	...	...
7	**Anciens Combattants**		
	Ministère		
	Programme des anciens combattants		
	Ministre des Anciens Combattants—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8, et remboursements, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur les indemnités de service de guerre* de redressements de compensation effectués en conformité avec la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*	12 000	
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays (*Loi de l'assurance des soldats de retour*)	10 000	
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants (*Loi sur l'assurance des anciens combattants*)	175 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	33 053 000	
	Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 616 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**34 932 946**	...
	Non budgétaire	...	...
8	**Citoyenneté et Immigration**		
	Ministère		
	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	54 606 000	
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	15 116 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**69 788 946**	...
	Non budgétaire	...	...
9	**Conseil du Trésor**		
	Secrétariat		
	Président du Conseil du Trésor—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	18 602 000	
	Versements en vertu de la *Loi sur la mise au point des pensions du service public*	25 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**18 693 946**	...
	Non budgétaire	...	...

10	**Conseil privé**		
	Ministère		
	Premier ministre—Traitement et allocation pour automobile	137 172	
	Président du Conseil privé—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Leader du gouvernement au Sénat—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État—Allocation pour automobile	23 342	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 016 004	
	Centre canadien de gestion		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 472 000	
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	354 000	
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 409 000	
	Directeur général des élections		
	Traitement du directeur général des élections	209 491	
	Dépenses d'élections (*Loi électorale du Canada*, *Loi électorale des Territoires du Nord-Ouest*, *Loi constitutionnelle de 1982* et la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*)	34 149 000	57 628 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 583 000	
	Commissaire aux langues officielles		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 045 000	
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	20 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	337 000	
	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones [1]		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 683 000	
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	227 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**60 798 901**	**57 628 000**
	Non budgétaire	...	...
11	**Défense nationale**		
	Ministère		
	Ministre de la Défense nationale—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Versements en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*	11 500 000	
	Versements en vertu des parties I à IV de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*	2 500 000	
	Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (*Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits*)	100 000	
	Pensions et autres bénéfices pour les employés—Membres militaires	793 987 587	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	202 906 413	
	Comité des griefs des Forces canadiennes		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	592 000	
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	359 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 012 011 946**	...
	Non budgétaire	...	...

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]—*Suite*

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
12	**Développement des ressources humaines**		
	Ministère		
	Ministre du Développement des ressources humaines—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Ministre du Travail—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Paiements liés aux modalités de financement direct accordées en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	149 400 000	105 800 000
	Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	2 000 000	(1 700 000)
	Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	31 300 000	(700 000)
	Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	104 300 000	14 000 000
	Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants—Subventions canadiennes pour études	93 700 000	(15 500 000)
	Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études aux termes de la partie III.1 de la *Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines*	395 000 000	(15 000 000)
	Prestations de retraite supplémentaires—Pensions pour les agents des rentes sur l'État (*Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*)	35 000	
	Paiements de prestations d'adaptation pour les travailleurs (*Loi sur les prestations d'adaptation pour les travailleurs*)	22 000	
	Redressement du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145 000	
	Paiements d'indemnités à des agents de l'État (*Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*) et à des marins marchands (*Loi sur l'indemnisation des marins marchands*)	60 000 000	(8 000 000)
	Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	14 700 000	(1 400 000)
	Versements de la sécurité de la vieillesse (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	20 600 000 000	219 000 000
	Versements du supplément de revenu garanti (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	5 805 000 000	(21 000 000)
	Versements d'allocations (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	395 000 000	17 000 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	213 424 000	
	(L) Prêts consentis en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	1 526 100 000	(165 300 000)
	Conseil canadien des relations industrielles		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 525 000	
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	156 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**27 865 840 892**	**292 500 000**
	Non budgétaire	**1 526 100 000**	**(165 300 000)**
13	**Diversification de l'économie de l'Ouest canadien** [4]		
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	7 900 000	60 000
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	9 900 000	2 400 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 915 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**22 715 000**	**2 460 000**
	Non budgétaire	...	...

14	**Environnement**		
	Ministère		
	Ministre de l'Environnement—Traitement et allocation pour automobile	67 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	64 483 000	
	Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable		125 000 000
	Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère		50 000 000
	Société canadienne d'hypothèques et de logement [5]		
	(L) Avances consenties en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*	(218 800 000)	
	Agence canadienne d'évaluation environnementale		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 333 000	
	Bureau de l'infrastructure du Canada [6]		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 237 000	
	Agence Parcs Canada [7]		
	Dépenses qui équivalent aux revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	72 158 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	38 446 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**177 724 000**	**175 000 000**
	Non budgétaire	**(218 800 000)**	**...**
15	**Finances**		
	Ministère		
	Programme des politiques économiques, sociales et financières		
	Ministre des Finances—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Paiements à l'Association internationale de développement (*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*)	377 883 000	
	Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international (*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*)	12 500 000	(12 500 000)
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10 601 000	
	Achat de la monnaie canadienne (*Loi sur la Monnaie royale canadienne*)	52 000 000	(3 887 000)
	(L) Émission de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables dont le montant ne doit pas dépasser 7 287 199 $ US, nonobstant que le paiement peut dépasser l'équivalent en dollars canadiens estimé à 11 368 000 $ en date du 28 août 2002, conformément au paragraphe 6(2) de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* pour le compte de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement à titre de souscriptions d'actions	11 368 000	
	(L) Paiements et encaissement de billets délivrés à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, conformément au paragraphe 6(2) de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*—Souscriptions au capital	16 673 000	
	(L) Émission d'un prêt à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international (*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*)	177 000 000	
	Programme du service de la dette publique		
	Frais d'intérêt et autres coûts (*Loi sur la gestion des finances publiques*)	37 600 000 000	(1 400 000 000)
	Programme fédéral de transferts aux provinces		
	Subventions législatives (Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, et autres autorisations législatives)	31 000 000	
	Péréquation fiscale (Partie I—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	10 499 000 000	(694 000 000)
	Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	19 300 000 000	25 000 000
	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (*Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	(614 000 000)	73 000 000
	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	(2 697 000 000)	257 000 000
	Fiducie du supplément du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour les soins de santé 2003		2 500 000 000

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]—*Suite*

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
	Fiducie pour l'équipement diagnostique et médical		1 500 000 000
	Transfert visant la réforme des soins de santé (Partie V.1—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)		1 000 000 000
	Programme de paiements de garantie des revenus provinciaux au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers		58 000 000
	Vérificateur général		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 252 000	
	Tribunal canadien du commerce extérieur		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 349 000	
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 696 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**64 584 347 946**	**3 302 613 000**
	Non budgétaire	**205 041 000**	...
16	**Gouverneur général**		
	Traitement du gouverneur général (*Loi sur le gouverneur général*)	108 000	
	Pensions payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général*	354 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 874 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 336 000**	...
	Non budgétaire	...	...
17	**Industrie**		
	Ministère		
	Ministre de l'Industrie—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional (*Loi sur le développement industriel et régional*)	10 000 000	
	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(8 518 000)	
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	25 800 000	(12 800 000)
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	36 800 000	(1 750 000)
	Garanties d'emprunt en vertu de l'alinéa 14(1)b) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*		42 655 781
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	59 006 000	
	Agence spatiale canadienne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 194 000	
	Tribunal de la concurrence		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	157 000	
	Commission du droit d'auteur		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	301 000	

	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	13 400 000	(2 100 000)
	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	21 900 000	2 700 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 878 000	
	Conseil national de recherches du Canada		
	Dépenses des revenus conformément au paragraphe 5.1e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	75 954 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	38 087 000	
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 415 000	
	Conseil de recherches en sciences humaines		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 703 000	
	Statistique Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	60 691 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**352 834 946**	**28 705 781**
	Non budgétaire	...	...
18	**Justice**		
	Ministère		
	Ministre de la Justice—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	51 440 000	
	Commission canadienne des droits de la personne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 394 000	
	Tribunal canadien des droits de la personne		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	327 000	
	Commissaire à la magistrature fédérale		
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (*Loi sur les juges*)	316 076 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	694 000	
	Cour fédérale du Canada [8]		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 567 000	
	Commission du droit du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	167 000	
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
	Programme du Commissariat à l'information du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	666 000	
	Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 415 000	
	Cour suprême du Canada		
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (*Loi sur les juges*)	4 432 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 939 000	
	Cour canadienne de l'impôt [8]		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 235 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**385 418 946**	...
	Non budgétaire	...	...

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]—*Suite*

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
19	**Parlement**		
	Sénat		
	Dignitaires du Sénat et sénateurs—Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	20 425 100	827 700
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 901 000	
	Chambre des communes		
	Députés—Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	90 586 218	12 255 825
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	28 685 887	
	Bibliothèque du Parlement		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 804 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**148 402 205**	**13 083 525**
	Non budgétaire	...	...
20	**Patrimoine canadien**		
	Ministère		
	Traitements des lieutenants-gouverneurs (*Loi sur les traitements*)	930 000	
	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs*	580 000	
	Prestations de retraite supplémentaires—Anciens lieutenants-gouverneurs	182 000	
	Ministre du Patrimoine canadien—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	19 587 000	
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 619 000	
	Archives nationales du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 971 000	
	Commission des champs de bataille nationaux		
	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	1 400 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	393 000	
	Office national du film		
	Fonds renouvelable de l'Office national du film (*Loi sur les fonds renouvelables*)	375 000	
	Bibliothèque nationale		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 766 000	

	Commission de la fonction publique		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	16 758 000	
	Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(130 000)	
	Commission des relations de travail dans la fonction publique [9]		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	800 000	
	Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 363 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**58 760 946**	...
	Non budgétaire	...	...
21	**Pêches et Océans**		
	Ministère		
	Ministre des Pêches et Océans—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	109 955 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**110 021 946**	...
	Non budgétaire	...	...
22	**Ressources naturelles**		
	Ministère		
	Ministre des Ressources naturelles—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	52 157 000	
	Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse (*Loi sur l'Accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières*)	1 111 000	
	Fonds de développement Canada/Terre-Neuve (*Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*)	1 599 000	
	Office Canada/Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers (*Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*)	3 450 000	
	Office Canada/Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (*Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*)	2 175 000	
	Paiements au compte des revenus extracôtiers de la Nouvelle-Écosse (*Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*)	18 000 000	8 380 000
	Paiements au Fonds terre-neuvien des revenus provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers (*Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*)	26 600 000	17 808 420
	Fonds renouvelable de Géomatique Canada (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(2 356 000)	
	Paiements de péréquation compensatoires à Terre-Neuve		223 637 505
	Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable		125 000 000
	Commission canadienne de sûreté nucléaire		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 829 000	
	Office national de l'énergie		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 636 000	
	Administration du pipe-line du Nord [10]		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	103 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**114 370 946**	**374 825 925**
	Non budgétaire	...	...

APPENDICE 2

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits [1]—*Fin*

Section	Ministère ou organisme	Indiquées dans le Budget principal des dépenses	Indiquées dans les Budgets supplémentaires des dépenses
		$	$
23	**Santé**		
	Ministère		
	Ministre de la Santé—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	101 405 000	
	Instituts de recherche en santé du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 157 000	
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	413 000	
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	565 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**105 606 946**	...
	Non budgétaire	...	...
24	**Solliciteur général**		
	Ministère		
	Solliciteur général—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 316 000	
	Service correctionnel		
	Pensions et autres avantages sociaux des employés (*Loi sur la pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada*, paragraphe 27(1))	201 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	154 559 000	
	Fonds renouvelable CORCAN (*Loi sur les fonds renouvelables*)	84 000	
	Commission nationale des libérations conditionnelles		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 743 000	
	Bureau de l'enquêteur correctionnel		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	359 000	
	Gendarmerie royale du Canada		
	Pensions et autres prestations des employés—Membres de la Gendarmerie royale du Canada	224 363 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	39 704 000	
	Pensions aux termes de la *Loi sur continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*	23 000 000	
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	94 000	
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	516 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**452 005 946**	...
	Non budgétaire	...	...

25	**Transports**		
	Ministère		
	Ministre des Transports—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Le pont Victoria, Montréal—Versement à la suite de l'abolition des péages et pour la réfection de la voie de circulation routière du pont (crédit 107 (Transports), *Loi des subsides n° 5 de 1963*)	3 300 000	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	58 464 000	
	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la *Loi maritime du Canada*	1 900 000	
	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la *Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland*	50 400 000	
	Office des transports du Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 462 000	
	Tribunal d'appel des transports du Canada [11]		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	127 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**117 719 946**	...
	Non budgétaire	...	...
26	**Travaux publics et Services gouvernementaux**		
	Ministère		
	Programme des services gouvernementaux		
	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux—Traitement et allocation pour automobile	66 946	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	68 166 000	
	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(16 647 000)	
	Fonds renouvelable des services optionnels (*Loi : les fonds renouvelables*)	(129 000)	
	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada (*Loi sur les fonds renouvelables*)	(1 100 000)	
	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction (*Loi sur les fonds renouvelables*)	3 300 000	10 000 000
	Communication Canada		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 989 000	
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**58 645 946**	**10 000 000**
	Non budgétaire	...	...
	Total du gouvernement—Budgétaire	**97 688 354 919**	**6 409 524 938**
	Non budgétaire	**2 799 441 000**	**(164 633 500)**

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
(1) Le détail des autorisations législatives non présenté dans les Budgets des dépenses n'est pas inclus dans cet appendice.
(2) Le portefeuille ministériel de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique, créé au cours de l'exercice 2003-2004, était auparavant présenté comme organisme sous le portefeuille ministériel d'Industrie.
(3) Au cours de l'exercice, le Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones a été transféré de Travaux publics et Services gouvernementaux.
(4) Le portefeuille ministériel de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, créé au cours de l'exercice 2003-2004, était auparavant présenté comme organisme sous le portefeuille ministériel d'Industrie.
(5) Au cours de l'exercice, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a été transférée de Transports.
(6) Au cours de l'exercice, le Bureau de l'infrastructure du Canada a été transféré d'Industrie.
(7) Au cours de l'exercice, l'Agence Parcs Canada a été transférée de Patrimoine canadien.
(8) Le Service administratif des tribunaux judiciaires est un nouvel organisme amalgamant la Cour fédérale du Canada et la Cour canadienne de l'impôt.
(9) Au cours de l'exercice, la Commission des relations de travail dans la fonction publique a été transférée du Conseil privé.
(10) Au cours de l'exercice, l'Administration du pipe-line du Nord a été transférée d'Affaires étrangères et Commerce international.
(11) Au cours de l'exercice, le Tribunal de l'aviation civile a été remplacé par le Tribunal d'appel des transports du Canada.

APPENDICE 3

Autorisations disponibles des exercices antérieurs

L'appendice 3 fournit les libellés complets de la plupart des autorisations (budgétaires et non budgétaires) disponibles des exercices antérieurs, par portefeuille ministériel. Les autorisations budgétaires reliées à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État sont exclues de cet appendice. Le détail de ces autorisations est présenté à l'appendice 5.

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant
			$
2		**Affaires étrangères et Commerce international**	
		Ministère	
	(S)	Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 4 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 4 000 000 $ en aucun temps	14 264 086
	L11	*Loi n° 1 de 1971 portant affectation de crédits* Pour porter de 14 500 000 $ à 22 500 000 $ le montant de la réserve imputable en tout temps au compte d'avances de fonds de roulement des prêts et avances consentis aux employés en mission à l'étranger, établi par le crédit L12c de la *Loi n° 1 de 1971 portant affectation de crédits*, le crédit L11 de la *Loi de crédits n° 3 de 1989-1990* (Net)	9 847 370
	L12	*Loi des subsides n° 2 de 1954* Pour porter de 30 000 000 $ à 50 000 000 $ le montant de la réserve imputable en tout temps au compte d'avances de fonds de roulement relativement aux avances consenties aux employés en mission à l'étranger, établi par le crédit 630 (prêts, placements et avances) de la *Loi des subsides n° 2 de 1954*, le crédit L12 de la *Loi de crédits n° 3 de 1989-1990* (Net)	29 633 002
		Corporation commerciale canadienne	
	(S)	(L) *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*, article 11 Le ministre des Finances doit, à la requête du ministre, déposer de temps à autre, au crédit de la Corporation, à la Banque du Canada ou dans une banque à charte désignée par le ministre, un ou plusieurs montants n'excédant pas, dans l'ensemble, dix millions de dollars, versés à même les deniers non attribués du Trésor (Net)	10 000 000
		Agence canadienne de développement international	
	(S)	(L) *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*—Banque de développement des Caraïbes Autorisation de souscrire pour 8 124 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque de développement des Caraïbes conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut)	71 924 924
	(S)	(L) *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*—Banque africaine de développement Autorisation de souscrire pour 73 473 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque africaine de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut)	1 245 207 684
	(S)	(L) *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*—Banque asiatique de développement Autorisation de souscrire pour 172 125 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque asiatique de développement (Brut)	2 847 422 639
	(S)	(L) *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*—Banque interaméricaine de développement Autorisation de souscrire pour 320 490 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque interaméricaine de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut)	5 674 821 101

		Exportation et développement Canada	
	(S)	(L) *Loi sur l'expansion des exportations*, article 11 Paiements représentant la souscription, par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures tel qu'approuvé par le ministre des Finances, de capital-actions à la Société en vertu de l'article 11. Le capital autorisé de la Société est de 1 500 000 000 $ (Brut)	516 800 000
		Autorité selon les conditions prescrites aux articles 12, 13 et 14; L'article 14 prévoit que le total non remboursé des emprunts de la Société fait en application des articles 12 et 13 ne doit pas dépasser un montant égal à quinze fois le total obtenu en ajoutant : a) au capital payé de la Société, et b) le montant, le cas échéant, de ses bénéfices non répartis, établi selon ses derniers états de comptes pour un exercice financier qui ont été vérifiés par le vérificateur général du Canada (Net)	12 539 097 060
		Autorité selon les conditions prescrites à l'article 23, les comptes administrés pour le Canada, la responsabilité au titre de prêts et d'engagements tels que limités par l'article 24 ne doit jamais dépasser 13 000 000 000 $ (Net)	3 453 821 892
		(Conformément aux articles 10, 23 et 24 de la *Loi sur l'expansion des exportations*, l'autorisation maximale de 13 milliards de dollars consiste en des prêts en vue d'appuyer l'expansion des exportations. Au moment où l'autorisation a été accordée, ces prêts étaient comptabilisés sur une base non budgétaire. Le gouvernement a subséquemment modifié ses politiques comptables pour comptabiliser des prêts conditionnels sur une base budgétaire. Donc, cette autorisation est valide pour les opérations budgétaires et non budgétaires. Cependant, puisque cette autorisation consiste en des prêts, elle est démontrée comme étant non budgétaire pour fins de rapport).	
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**14 264 086**
		Non budgétaire	**26 398 575 672**
3		**Affaires indiennes et du Nord canadien**	
		Ministère	
		Programme des affaires indiennes et inuites	
	(S)	*Loi de crédits n° 4 de 1987-1988* (crédit 5c) Paiement du Trésor en vertu de prêts garantis émis du Compte de progrès économique des Indiens. L'autorisation maximale est de 60 000 000 $ moins l'autorisation employée jusqu'à la fin de 2002-2003 au montant de 27 840 319 $	32 159 681
	L20	*Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits* Prêts consentis, au cours du présent exercice financier et des exercices ultérieurs, en vue du progrès économique des Indiens, aux Indiens, à des groupes d'Indiens ou bandes indiennes ou à des particuliers, des associations ou des sociétés dont les activités contribuent ou peuvent contribuer à ce progrès; autorisation de garantir des prêts consentis à ces emprunteurs pour les mêmes motifs en vertu du Compte d'expansion économique des Indiens, établi par le crédit L53b de la *Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits*. Le montant de la réserve imputable en tout temps, telle que modifiée par le crédit 7b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1996-1997*, ne doit pas dépasser 48 550 835 $ (Net)	48 450 401
		Programme des affaires du Nord	
	L40	*Loi n° 3 de 1975 portant affectation de crédits* Prêts au gouvernement du Territoire du Yukon pendant l'exercice financier en cours et les exercices ultérieurs, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour consentir des prêts en deuxième hypothèque aux habitants du territoire pour l'achat ou la construction de maisons au Yukon, aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation*. Le solde non déboursé des prêts autorisés est de 320 000 $ (Brut)	305 503
	L55	*Loi des subsides n° 3 de 1953* Pour autoriser et ouvrir un compte spécial permanent reconnu comme le Fonds de prêts aux Esquimaux duquel des prêts ou placements peuvent être consentis à ou à l'égard de particuliers ou groupes d'Esquimaux afin de promouvoir les activités commerciales telles qu'établies par le crédit 546 de la *Loi des subsides n° 3 de 1953*. Le montant de la réserve imputable en tout temps, telle que modifiée par le crédit 37b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*, ne doit pas dépasser 6 633 697 $ (Net)	6 550 860
	L81a	*Loi n° 4 de 1969 portant affectation de crédits* Pour autoriser, à l'égard du présent exercice financier et des exercices ultérieurs, conformément aux modalités et conditions approuvées par le gouverneur en conseil, des prêts destinés à l'établissement ou à l'expansion des petites entreprises du Territoire du Yukon et pour établir un compte spécial connu sous le nom de Compte de prêts aux petites entreprises du Territoire du Yukon : a) auquel tous les emprunts et intérêts payables sur les emprunts contractés en vertu de la présente autorisation seront imputés, et b) auquel seront crédités les remboursements du principal des emprunts et de l'intérêt de ces emprunts. Le montant total exigible en vertu de la présente autorisation ne devant à aucun moment dépasser 5 000 000 $ (Net)	5 000 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**32 159 681**
		Non budgétaire	**60 306 764**

APPENDICE 3

Autorisations disponibles des exercices antérieurs—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant
			$
4		**Agence des douanes et du revenu du Canada**	
	1	Dépenses de fonctionnement; la partie non utilisée à la fin d'un exercice des crédits affectés par le Parlement à l'usage de l'Agence, après le rapprochement visé à l'article 37 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, est annulée à la fin de l'exercice suivant en vertu de l'article 60 (1) de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*	134 603 972
	10	Contributions; la partie non utilisée à la fin d'un exercice des crédits affectés par le Parlement à l'usage de l'Agence, après le rapprochement visé à l'article 37 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, est annulée à la fin de l'exercice suivant en vertu de l'article 60 (1) de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*	6 461 864
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**141 065 836**
		Non budgétaire	**...**
5		**Agriculture et Agroalimentaire**	
		Ministère	
	(S)	*Loi sur les offices des produits agricoles*, article 28 Subventions pour permettre à chaque office de faire face à ses dépenses initiales d'exploitation et à ses frais de premier établissement. L'autorisation maximale en vertu du paragraphe 28(2) de la loi est de 1 000 000 $ moins l'autorisation employée jusqu'à la fin de 1993-1994 au montant de 400 000 $	600 000
	(S)	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 2 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 2 000 000 $ en aucun temps	3 349 781
		Commission canadienne du lait	
	(S)	(L) *Loi sur la Commission canadienne du lait*, article 16 À la demande de la Commission, le ministre des Finances peut, sur le Trésor et selon les modalités qu'approuve le gouverneur en conseil, consentir des prêts à la Commission en vue de l'exercice de l'un quelconque des pouvoirs de la Commission mentionnés aux alinéas 9(1)a) et b) afin de faire le commerce de tout produit laitier, des paiements aux fins de stabiliser le prix, des recherches sur toute question relative à la production, au traitement ou à la commercialisation, d'aider à encourager la consommation et l'amélioration des produits laitiers et faire tous actes nécessaires ou accessoires aux pouvoirs ou fonctions de la Commission. Le montant total des prêts consentis à quelque moment que ce soit, tel que modifié par le crédit 50a de la *Loi n° 4 de 1975 portant affectation de crédits*, ne doit pas dépasser 300 000 000 $ (Net)	300 000 000
		Commission canadienne des grains	
	(S)	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995* Dépenser pour les besoins du fonds, tous les revenus que ce dernier générera; l'ensemble des dépenses faites pour les besoins du fonds ne devra jamais dépasser les revenus générés par le fonds de plus de 12 000 000 $	12 322 690
		Financement agricole Canada	
	(S)	(L) *Loi sur Financement agricole Canada* Paragraphe 11(1). Le ministre des Finances peut, à la demande de la Société et avec l'approbation du gouverneur en conseil, verser à la Société, sur le Trésor, des montants ne dépassant pas au total 1 175 000 000 $, et les montants ainsi versés constituent une partie de son capital (Brut)	6 667 000
		Paragraphe 12(3). La Société peut, avec l'approbation du ministre des Finances, contracter des emprunts, par quelque moyen que ce soit, et le ministre des Finances, peut, à la demande de la Société, consentir à celle-ci des prêts sur le Trésor, aux conditions agréées par le gouverneur en conseil. Le montant total non remboursé du principal des emprunts contractés par la Société et du principal des prêts visés aux paragraphes (1) et (2) respectivement, qui lui ont été consentis, ne doit jamais dépasser douze fois le capital de la Société (Net)	1 795 829 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**16 272 471**
		Non budgétaire	**2 102 496 000**

6		**Anciens Combattants**	
		Ministère	
		Programme des anciens combattants	
	(S)	(L) *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants* Il peut être avancé, sur le Trésor, les montants nécessaires pour l'application des parties I, II et III, pour la Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants. Le montant imputable en tout temps, tel que modifié par le crédit L55 de la *Loi n° 3 de 1970 portant affectation de crédits*, ne doit pas dépasser 605 000 000 $ (Net)	604 863 646
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	...
		Non budgétaire	**604 863 646**
7		**Citoyenneté et Immigration**	
		Ministère	
	(S)	(L) *Loi sur l'immigration*, article 119 Le ministre des Finances peut, sur le Trésor, avancer au ministre les sommes qu'il demande pour faire des prêts aux immigrants et aux catégories de personnes prescrites, en vue de leur permettre d'acquitter les frais d'admissibilité, de transport, ainsi que les frais raisonnables de leur séjour. Le montant total non remboursé, tel que modifié par CT814449 et en vertu de l'article 88 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* ne pourra à aucun moment dépasser 110 000 000 $ (Net)	66 474 327
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	...
		Non budgétaire	**66 474 327**
10		**Défense nationale**	
		Ministère	
	L11c	*Loi n° 1 de 1976 portant affectation de crédits*, établi par le crédit L20b Pour autoriser, conformément aux conditions approuvées par le Conseil du Trésor, l'exploitation d'un compte d'avance du fonds de roulement de la Défense nationale durant l'exercice financier en cours et les exercices ultérieurs, dans le but de financer des avances temporaires de fonds publics et des comptes d'avances de fonds publics, des avances permanentes, des avances et des prêts autorisés à l'intention des employés affectés à l'étranger et des avances recouvrables autorisées pour établir des mess militaires et des cantines, le montant de la réserve imputable en tout temps telle que modifiée par le crédit L16c, *Loi n° 4 de 1984 portant affectation de crédits*, le crédit L11c de 1991, et le crédit L11b, *Loi de crédits n° 4 pour 2002* ne devant pas dépasser 120 000 000 $ (Net)	90 325 571
	L15	*Loi spéciale des subsides, 1963* Prêts effectués lors de l'exercice financier en cours et des exercices ultérieurs à l'égard de la construction de projets de logement, conformément aux accords établis avec le ministre de la Défense nationale, pour occupation par des membres des Forces canadiennes; ces prêts sont soumis à des taux d'intérêt et aux conditions prescrites par le gouverneur en conseil. Le montant total autorisé est 37 000 000 $ (Net)	13 974 102
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	...
		Non budgétaire	**104 299 673**
13		**Finances**	
		Ministère	
		Programme des politiques économiques, sociales et financières	
	(S)	*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, paragraphe 8.1(2) Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international. Limite de 225 000 000 DTS	86 308 928
	(S)	*Loi sur l'indemnité aux déposants de certaines institutions financières*, article 16 Indemnité aux déposants de la Banque Commerciale du Canada, de la Compagnie de placements hypothécaires CCB et de la Norbanque relativement aux dépôts non assurés. Sont affectés à l'application de la présente loi 875 000 000 $ à prélever sur le Trésor au fur et à mesure des besoins	68 571 831

APPENDICE 3

Autorisations disponibles des exercices antérieurs—*Suite*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant
			$
	(S)	(L) *Loi sur l'aide financière à la Banque Commerciale du Canada*, article 3 Sont affectés à l'explication de l'article 2 (aide financière à la Banque Commerciale du Canada), des crédits de soixante-quinze millions de dollars à prélever sur le Trésor au fur et à mesure des besoins (Brut)	2 000 000
	(S)	(L) *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, paragraphe 8.1(1) Émission de prêts à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international. La limite a été augmenté de 500 000 000 DTS à 700 000 000 DTS (CP 2000-355) (Brut)	167 541 789
	(S)	(L) *Loi sur Petro-Canada Limitée*, telle que modifiée Article 22. Le gouverneur en conseil peut autoriser le ministre des Finances à consentir à la Corporation des avances a) sous forme d'emprunts aux conditions que le gouverneur en conseil peut déterminer, ou, b) sous forme d'achats d'actions privilégiées. Le montant non remboursé au titre des emprunts ou des actions privilégiées ne doit jamais dépasser la somme de 1 000 000 000 $ (Brut)	27 228 147
		Article 5. Le ministre souscrit les actions ordinaires de la Corporation. Le montant de chaque souscription est payé sur le Trésor aux dates qu'approuve le ministre des Finances à la demande de la Corporation, le montant global versé au titre de la souscription ne doit pas dépasser 4 900 000 000 $ (Brut)	1 573 645 679
		Société d'assurance-dépôts du Canada	
	(S)	(L) *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada*, paragraphe 10.1 Le gouverneur en conseil peut, à l'occasion, autoriser le ministre des Finances à avancer à la Société, sur les deniers non affectés du Trésor, des montants sous forme de prêts selon les modalités que peut fixer le gouverneur en conseil, mais l'ensemble de ces prêts en circulation ne doit à aucun moment excéder 6 000 000 000 $ (Net)	6 000 000 000
		Bureau du surintendant des institutions financières	
	(S)	*Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières*, articles 16 et 17 Le ministre peut prélever des fonds sur le Trésor pour le paiement des dépenses afférentes aux activités du Bureau. L'autorisation maximale dont le montant ne peut dépasser de plus de 40 000 000 $, le total des cotisations et revenus reçus et autorisés de dépenser lesquelles sont assujetties à l'approbation du Conseil du Trésor	68 907 164
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**223 787 923**
		Non budgétaire	**7 770 415 615**
15		**Industrie**	
		Ministère	
	(S)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994* (crédit 2b) Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, diminution de l'autorisation de 25 000 000 $ à 15 000 000 $ en vertu du crédit 21b, *Loi de crédits n° 4 pour 1996-1997*	62 514 169
	1.97b	*Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits* Autorisation de consentir des avances aux bureaux régionaux et aux employés affectés à l'étranger, y compris l'imputation au compte des avances consenties au personnel en service à l'étranger. Le solde du compte ne doit jamais dépasser 1 950 000 $ (Net)	1 950 000
		Conseil national de recherches du Canada	
	(S)	*Loi sur le Conseil national de recherches*, alinéa 5(1)e) Montant non dépensé rapporté de l'exercice précédent en vertu de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	8 599 314
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**71 113 483**
		Non budgétaire	**1 950 000**

18		**Patrimoine canadien**	
		Ministère	
		Office national du film	
	(S)	Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 12 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, de financement temporaire des coûts d'exploitation, d'acquisition d'immobilisations et pour permettre l'enregistrement de l'augmentation de la valeur nette comptable des immobilisations en vertu de cette autorité, qui prévoit que le montant cumulatif du fonds de roulement admissible et de la valeur nette comptable ne peut excéder 25 000 000 $ en aucun temps. Augmentation de l'autorisation en vertu du crédit 121d, *Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995*	1 378 247
		Agence Parcs Canada [1]	
	110	Dépenses du programme; la partie non utilisée des crédits affectés dans le cadre du paragraphe (1) aux dépenses de fonctionnement de l'Agence est annulée à la fin de l'exercice suivant celui au cours duquel ceux-ci ont été votés ou de tout exercice ultérieur précisé par la loi fédérale qui fait l'affectation, en vertu de l'article 19 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	62 055 326
		Commission de la fonction publique	
	(S)	Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 7 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 4 500 000 $ en aucun temps	7 735 449
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**71 169 022**
		Non budgétaire	...
19		**Pêches et Océans**	
		Office de commercialisation du poisson d'eau douce	
	L30b	L'Office de commercialisation du poisson d'eau douce a été constitué en vertu de la *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce*, 1968-1969, afin de réglementer le commerce interprovincial et le commerce d'exportation du poisson d'eau douce et créer l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce. Aux fins de permettre à l'Office de poursuivre ses opérations en vertu de la présente Loi, l'article 16 stipule que le gouverneur en conseil peut autoriser le ministre des Finances, selon les modalités à convenir entre eux : a) à garantir le remboursement de prêts consentis à l'Office par une banque et le paiement de l'intérêt sur ces prêts; et b) à consentir des prêts à l'Office Le crédit L30b, *Loi n° 1 de 1974 portant affectation de crédits*. L'ensemble des montants non remboursés, à tout moment, qui peuvent être empruntés à toute banque sur le crédit de l'Office de commercialisation du poisson d'eau douce et des montants prêtés par le ministre des Finances en vertu de l'article 16 de la *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce* ne doit pas dépasser 30 000 000 $ (Net)	30 000 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	...
		Non budgétaire	**30 000 000**
20		**Ressources naturelles**	
		Ministère	
	(S)	*Loi sur l'Accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières*, paragraphe 237(1) Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse—Paiements aux fins de la loi Autorisation maximale de 50 000 000 $ à chacun des exercices 1984-1985 à 1987-1988 inclusivement moins le montant éventuel imputé à une autre affectation afin de faire des paiements à Sa Majesté du chef de la Nouvelle-Écosse conformément à la partie V de la loi. Toute autorisation annuelle non utilisée doit être dépensée au cours des exercices ultérieurs. Le montant total des paiements pour les quatre exercices ne doit pas excéder 200 000 000 $	3 134 598
	(S)	*Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*, paragraphe 233(1) Fonds de développement Canada/Terre-Neuve—Pour tout paiement prélevé sur le Trésor, le montant total ne doit pas excéder 225 000 000 $	3 025 295
	(S)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994* Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 8 000 000 $ en aucun temps	2 083 052

APPENDICE 3

Autorisations disponibles des exercices antérieurs—*Fin*

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant
			$
		Société de développement du Cap-Breton	
	L40a	*Loi n° 4 de 1975 portant affectation de crédits* *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton*, paragraphe 19(3) Le ministre des Finances peut, sur demande de la Société et du ministre, autoriser, à l'occasion, sur le Trésor, des avances d'argent à la Société, selon les modalités dont on peut convenir, à titre de fonds de roulement pour la division des charbonnages. Le montant total des avances non remboursées à un moment quelconque, ne doit pas excéder 50 000 000 $ (Net)	50 000 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**8 242 945**
		Non budgétaire	**50 000 000**
22		**Solliciteur général**	
		Service correctionnel	
	(S)	Fonds renouvelable CORCAN—*Loi de crédits n° 4 pour 1991-1992* (crédit 11c) Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 45 000 000 $ en aucun temps	13 872 972
	L14b	*Loi n° 1 de 1969 portant affectation de crédits* Pour étendre la portée du Compte des prêts aux libérés conditionnels, établi par le crédit L103b (Solliciteur général) de la *Loi n° 1 de 1969 portant affectation de crédits* : a) pour autoriser des prêts à des personnes sous surveillance obligatoire; et b) pour porter de 10 000 $ à 50 000 $ le montant de la réserve imputable en tout temps à même ledit compte, telle que modifiée par le crédit L14b, *Loi n° 3 de 1982-1983 portant affectation de crédits* (Net)	42 048
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**13 872 972**
		Non budgétaire	**42 048**
23		**Transports**	
		Société canadienne des postes [2]	
	(S)	(L) *Loi sur la Société canadienne des postes*, articles 28, 29 et 30 Sur demande de la Société approuvée par le ministre, le ministre des Finances peut, aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, consentir des prêts à la Société sur le Trésor. Le principal global des prêts consentis à la Société mais non remboursés ne doit pas dépasser 500 000 000 $ (Net)	500 000 000
		Monnaie royale canadienne [2]	
	(S)	(L) *Loi sur la Monnaie royale canadienne*, paragraphe 20(1) Dans l'exécution de sa mission, la Monnaie peut procéder, auprès du Trésor ou d'autres sources, à des emprunts d'un montant global maximal de 75 000 000 $ ou d'un montant supérieur fixé par une loi de crédits (Net)	75 000 000
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**...**
		Non budgétaire	**575 000 000**
24		**Travaux publics et Services gouvernementaux**	
		Ministère	
		Programme des services gouvernementaux	
	(S)	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996* (crédit 2b) Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour l'aliénation des biens immobiliers, le montant total ne peut excéder 5 000 000 $ en aucun temps	5 906 323

(S)	Fonds renouvelable des services optionnels—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 8 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, le montant total ne peut excéder 200 000 000 $ en aucun temps, tel que modifié par le crédit 21d de la *Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995*	30 280 547
(S)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 8 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, diminution de l'autorisation de 30 000 000 $ à 25 100 163 $ en vertu de la *Loi de crédits n° 5 pour 1998-1999*	21 530 251
(S)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Loi de crédits n° 4 pour 1994-1995* Engager des dépenses sur le Trésor selon les modalités et conditions approuvées par le Conseil du Trésor, pour la prestation des services de traduction et de services connexes, et autoriser le ministre à dépenser aux fins du Fonds les revenus reçus à ces fins; la somme des dépenses effectuées pour les objectifs du Fonds ne doit en aucun temps dépasser 75 000 000 $ les revenus reçus en fonction des objectifs du Fonds; radier un montant de 13 606 000 $ représentant les pertes d'exploitation subies durant la période de transition de trois ans vers l'autosuffisance tel que modifié par le crédit 22b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*	29 275 807
(S)	Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 5 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, le montant total ne peut excéder 450 000 000 $ en aucun temps	150 000 000
(S)	Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique—*Loi sur les fonds renouvelables*, article 3 Pour effectuer des paiements sur le Trésor pour fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des besoins de fonctionnement, diminution de l'autorisation de 64 000 000 $ à 45 000 000 $, telle que modifiée par le crédit 6b, *Loi de crédits n° 4 pour 1999-2000*	36 737 563
(S)	Fonds renouvelable de la production de défense—*Loi sur la production de défense*, article 15 Pour effectuer des paiements sur le Trésor dans le but de financer l'accumulation de stocks de fournitures de défense ou de matériel stratégique et permettre des paiements anticipés au titre de livraison de fournitures, le montant total ne pouvant excéder en aucun temps 100 000 000 $ moins les prêts et avances du compte de prêts de la production de défense	100 000 000
L15b	*Loi de crédits n° 3 pour 1990-1991* Élargir les fins du crédit L29g (Finances) de la *Loi des subsides n° 2 de 1967* : a) remplacer les mots «des avances permanentes de voyage, des avances pour dépenses imprévues et des comptes de petite caisse ainsi que telles autres avances comptables» suivant immédiatement «ministères et organismes» par les mots suivants : « des caisses d'avances fixe, des avances à justifier et des avances recouvrables»; et b) accroître de 17 000 000 $ à 22 000 000 $ le montant qui peut être dû à n'importe quel moment aux fins du présent crédit (Net)	1 464 757
(S)	(L) *Loi sur l'administration des biens saisis* de 1993, article 12, paragraphes 1, 2, 3 et 4. Limite 50 000 000 $ (Net)	42 367 108
	Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**373 730 491**
	Non budgétaire	**43 831 865**
	Total du gouvernement—Budgétaire	**965 678 910**
	Non budgétaire	**37 808 255 610**

(S) Autorisation législative.
(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
(1) Au cours de l'exercice, l'Agence Parcs Canada a été transférée à Environnement.
(2) Au cours de l'exercice, la Société canadienne des postes et la Monnaie royale canadienne ont été transférées à l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

APPENDICE 4

Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice

L'appendice 4 fournit les libellés complets de la plupart des autorisations (budgétaires et non budgétaires) permanentes lesquelles ont été accordées/abrogées au cours de l'exercice, par portefeuille ministériel. Les autorisations budgétaires permanentes reliées à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État sont exclues de cet appendice. Le détail de ces autorisations est présenté à l'appendice 5.

Section	Crédit	Ministère ou organisme	Montant[1]
			$
5		**Agence des douanes et du revenu du Canada**	
		Ministère	
	1	Dépenses de fonctionnement et dépenses recouvrables au titre du *Régime de pensions du Canada* (loi) et de la *Loi sur l'assurance-emploi*; les crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004, peuvent être imputés à l'exercice suivant se terminant le 31 mars	188 350 999
	5	Dépenses en capital; les crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004, peuvent être imputés à l'exercice suivant se terminant le 31 mars	11 930 985
	10	Contributions; les crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004, peuvent être imputés à l'exercice suivant se terminant le 31 mars	17 342 888
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**217 624 872**
		Non budgétaire	...
14		**Environnement**	
		Agence Parcs Canada	
	100	Dépenses du programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières; les crédits pour l'exercice se terminant le 31 mars 2004, peuvent être imputés à l'exercice suivant se terminant le 31 mars	47 841 916
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**47 841 916**
		Non budgétaire	...
15		**Finances**	
		Ministère	
		Petro-Canada Limitée	
	(S)	(L) Avances pour emprunts ou achats d'actions privilégiées à Petro-Canada Limitée, en vertu de la *Loi sur Petro-Canada Limitée*, article 22	(2)
	(S)	(L) Souscriptions d'actions ordinaires de Petro-Canada Limitée en vertu de la *Loi sur Petro-Canada Limitée*, article 5	(2)
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	...
		Non budgétaire	...
17		**Industrie**	
		Ministère	
	(S)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada Augmentation de l'autorisation suite au virement du crédit 5 (Conseil du Trésor)	636 643
		Conseil national de recherches du Canada	
	(S)	Dépenses des revenus en vertu de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	79 498 255
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**80 134 898**
		Non budgétaire	...

20		**Patrimoine canadien**	
		Ministère	
		Office national du film	
	(S)	Fonds renouvelable de l'Office national du film	
		Diminution de la valeur nette comptable des immobilisations	(1 940 863)
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**(1 940 863)**
		Non budgétaire	...
26		**Travaux publics et Services gouvernementaux**	
		Ministère	
		Programme des services gouvernementaux	
	(S)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	
		Augmentation de l'autorisation suite au virement du crédit 5 (Conseil du Trésor)	226 349
	(S)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	
		Augmentation de l'autorisation suite au virement du crédit 5 (Conseil du Trésor)	29 475 451
		Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**29 701 800**
		Non budgétaire	...
		Total du gouvernement—Budgétaire	**373 362 623**
		Non budgétaire	...

(S) Autorisation législative.
(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).
(1) Ne comprend pas la plupart des redressements dus aux taux de change.
(2) Abrogé en vertu de la *Loi sur la participation publique au capital de Petro-Canada*. Articles 14 et 15.

APPENDICE 5

Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État

L'appendice 5 fournit le détail, par portefeuille ministériel, de la provenance et de l'utilisation des autorisations reliées à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État.

En vertu des articles 13(2) et 14 de la *Loi sur les biens de surplus de la Couronne*, les ministères tels que définis à l'annexe 2 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (excluant la Chambre des communes, le Sénat, la Bibliothèque du Parlement et la Commission mixte internationale) ont le pouvoir d'établir une autorisation de dépenser égale aux produits reçus de la vente de biens excédentaires de l'État. Les produits reçus dans un exercice qui n'ont pas été dépensés au cours de cet exercice sont reportés à l'exercice ultérieur pour emploi dans cet exercice seulement. Le montant reporté est toutefois sujet à une limite maximale.

		Provenance des autorisations			Utilisation des autorisations		
Section	Ministère ou organisme	Disponibles de l'exercice précédent	Produits reçus dans l'exercice courant	Total disponible pour emploi	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponible pour emploi dans l'exercice ultérieur
		$	$	$	$	$	$
2	**Affaires étrangères et Commerce international**						
	Ministère	795 194	2 505 146	3 300 340	2 505 140	...	795 200
	Agence canadienne de développement international	...	340	340	...	...	340
	Total du portefeuille ministériel	**795 194**	**2 505 486**	**3 300 680**	**2 505 140**	**...**	**795 540**
3	**Affaires indiennes et du Nord canadien**						
	Ministère	93 516	99 690	193 206	57 280	...	135 926
	Total du portefeuille ministériel	**93 516**	**99 690**	**193 206**	**57 280**	**...**	**135 926**
4	**Agence de promotion économique du Canada atlantique** [1]						
	Ministère	...	5 699	5 699	1 736	...	3 963
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**5 699**	**5 699**	**1 736**	**...**	**3 963**
5	**Agence des douanes et du revenu du Canada**						
	Ministère	...	482 417	482 417	482 417	...	...
	Total du portefeuille ministériel	**...**	**482 417**	**482 417**	**482 417**	**...**	**...**
6	**Agriculture et Agroalimentaire**						
	Ministère	26 278	2 494 277	2 520 555	2 491 936	...	28 619
	Agence canadienne d'inspection des aliments	25 000	425 783	450 783	358 531	67 252	25 000
	Commission canadienne des grains	...	55 730	55 730	...	30 730	25 000
	Total du portefeuille ministériel	**51 278**	**2 975 790**	**3 027 068**	**2 850 467**	**97 982**	**78 619**
7	**Anciens Combattants**	**...**	**57 968**	**57 968**	**57 968**	**...**	**...**

8	**Citoyenneté et Immigration**						
	Ministère	62 000	22 426	84 426	24 348	37 652	22 426
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié	...	6 867	6 867	6 867	...	...
	Total du portefeuille ministériel	**62 000**	**29 293**	**91 293**	**31 215**	**37 652**	**22 426**
9	**Conseil du Trésor**	**...**	**6 545**	**6 545**	**...**	**...**	**6 545**
10	**Conseil privé**						
	Ministère	6 638	36 023	42 661	6 638	11 023	25 000
	Centre canadien de gestion	100	14 032	14 132	...	100	14 032
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	20	...	20	...	20	...
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	21 794	101 464	123 258	95 750	2 508	25 000
	Directeur général des élections	...	3 598	3 598	3 598	...	...
	Commissaire aux langues officielles	326	1 929	2 255	...	326	1 929
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	116	...	116	116	...	...
	Total du portefeuille ministériel	**28 994**	**157 096**	**186 090**	**106 152**	**13 977**	**65 961**
11	**Défense nationale**						
	Ministère	155 868	22 728 131	22 883 999	17 746 011	...	5 137 988
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	...	320	320	...	...	320
	Total du portefeuille ministériel	**155 868**	**22 728 451**	**22 884 319**	**17 746 011**	**...**	**5 138 308**
12	**Développement des ressources humaines**						
	Ministère	151 859	258 988	410 847	243 289	...	167 558
	Conseil canadien des relations industrielles	139	...	139	...	139	...
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	25	...	25	25	...	...
	Total du portefeuille ministériel	**152 023**	**258 988**	**411 011**	**243 314**	**139**	**167 558**
13	**Diversification de l'économie de l'Ouest canadien** [2]	**...**	**7 535**	**7 535**	**7 535**	**...**	**...**
14	**Environnement**						
	Ministère	82 409	337 371	419 780	305 199	...	114 581
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	...	97	97	...	...	97
	Total du portefeuille ministériel	**82 409**	**337 468**	**419 877**	**305 199**	**...**	**114 678**
15	**Finances**						
	Ministère	11 454	613	12 067	...	11 454	613
	Vérificateur général	25 000	3 012	28 012	25 000	...	3 012
	Tribunal canadien du commerce extérieur	...	2 292	2 292	...	...	2 292
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	12 306	7 817	20 123	...	12 306	7 817
	Bureau du surintendant des institutions financières	586	377	963	...	586	377
	Total du portefeuille ministériel	**49 346**	**14 111**	**63 457**	**25 000**	**24 346**	**14 111**
16	**Gouverneur général**	**309**	**402**	**711**	**392**	**319**	**...**

APPENDICE 5

Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État—*Fin*

Section	Ministère ou organisme	Provenance des autorisations			Utilisation des autorisations		
		Disponibles de l'exercice précédent	Produits reçus dans l'exercice courant	Total disponible pour emploi	Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponible pour emploi dans l'exercice ultérieur
		$	$	$	$	$	$
17	**Industrie**						
	Ministère	143 834	264 453	408 287	199 749	...	208 538
	Agence de promotion économique du Canada atlantique [1]	36	(36)	...	...	...	...
	Agence spatiale canadienne	16 327	18 158	34 485	12 106	4 221	18 158
	Tribunal de la concurrence	...	2 456	2 456	...	...	2 456
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	2 751	10 627	13 378	2 751	...	10 627
	Conseil national de recherches du Canada	18 394	159 570	177 964	166 817	...	11 147
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	431	141	572	...	431	141
	Conseil de recherches en sciences humaines	...	1 827	1 827	...	...	1 827
	Statistique Canada	...	7 842	7 842	7 842	...	...
	Total du portefeuille ministériel	**181 773**	**465 038**	**646 811**	**389 265**	**4 652**	**252 894**
18	**Justice**						
	Ministère	1 402	20 679	22 081	1 401	1	20 679
	Commission canadienne des droits de la personne	8 279	38	8 317	8 279	...	38
	Tribunal canadien des droits de la personne	...	151	151	151	...	...
	Service administratif des tribunaux judiciaires [3]	...	93 912	93 912	60 513	8 399	25 000
	Cour fédérale du Canada [3]	25 000	(25 000)	...	...	...	...
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	525	13 625	14 150	6 825	525	6 800
	Cour suprême du Canada	6 021	22 545	28 566	...	6 021	22 545
	Cour canadienne de l'impôt [3]	17	(17)	...	...	...	...
	Total du portefeuille ministériel	**41 244**	**125 933**	**167 177**	**77 169**	**14 946**	**75 062**
20	**Patrimoine canadien**						
	Ministère	3 106	20 359	23 465	16 794	...	6 671
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	...	3 655	3 655	3 655	...	...
	Archives nationales du Canada	24 797	151 883	176 680	151 683	...	24 997
	Bibliothèque nationale	3 347	67 789	71 136	66 463	...	4 673
	Commission de la fonction publique	...	6 262	6 262	6 262	...	...
	Commission des relations de travail dans la fonction publique [4]	...	326	326	...	...	326
	Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	175	194	369	369	...	...
	Total du portefeuille ministériel	**31 425**	**250 468**	**281 893**	**245 226**	**...**	**36 667**
21	**Pêches et Océans**	**1 215 865**	**749 367**	**1 965 232**	**1 391 883**	**...**	**573 349**

22	**Ressources naturelles**						
	Ministère	112 439	209 731	322 170	204 599	...	117 571
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	7 966	2 019	9 985	9 981	...	4
	Office national de l'énergie	2 910	6 758	9 668	...	2 910	6 758
	Total du portefeuille ministériel	**123 315**	**218 508**	**341 823**	**214 580**	**2 910**	**124 333**
23	**Santé**						
	Ministère	151 000	219 399	370 399	162 408	56 991	151 000
	Instituts de recherche en santé du Canada	...	155	155	...	...	155
	Total du portefeuille ministériel	**151 000**	**219 554**	**370 554**	**162 408**	**56 991**	**151 155**
24	**Solliciteur général**						
	Ministère	1 556	...	1 556	...	1 556	...
	Service canadien du renseignement de sécurité	595	711 319	711 914	709 303	...	2 611
	Service correctionnel	295 200	736 100	1 031 300	801 637	...	229 663
	Commission nationale des libérations conditionnelles	15 440	9 456	24 896	19 199	...	5 697
	Gendarmerie royale du Canada	2 749 457	5 197 145	7 946 602	6 299 203	...	1 647 399
	Total du portefeuille ministériel	**3 062 248**	**6 654 020**	**9 716 268**	**7 829 342**	**1 556**	**1 885 370**
25	**Transports**						
	Ministère	2 051 926	2 759 521	4 811 447	2 735 000	...	2 076 447
	Total du portefeuille ministériel	**2 051 926**	**2 759 521**	**4 811 447**	**2 735 000**	**...**	**2 076 447**
26	**Travaux publics et Services gouvernementaux**						
	Ministère	218 384	202 150	420 534	116 318	102 066	202 150
	Communication Canada	1 988	7 228	9 216	...	1 988	7 228
	Total du portefeuille ministériel	**220 372**	**209 378**	**429 750**	**116 318**	**104 054**	**209 378**
	Total du gouvernement	**8 550 105**	**41 318 726**	**49 868 831**	**37 581 017**	**359 524**	**11 928 290**

(1) Le portefeuille ministériel d'Agence de promotion économique du Canada atlantique, créé au cours de l'exercice 2003-2004 était auparavant présenté comme organisme sous le portefeuille ministériel d'Industrie.
(2) Le portefeuille ministériel de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, créé au cours de l'exercice 2003-2004, était auparavant présenté comme organisme sous le portefeuille ministériel d'Industrie.
(3) Le Service administratif des tribunaux judiciaires est un nouvel organisme amalgamant la Cour fédérale du Canada et la Cour canadienne de l'impôt.
(4) Au cours de l'exercice, la Commission des relations de travail dans la fonction publique a été transférée du Conseil privé.

SECTION 2

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Affaires étrangères et Commerce international

Ministère

Corporation commerciale canadienne

Agence canadienne de développement international

Exportation et développement Canada

Centre de recherches pour le développement international

Commission mixte internationale

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	2.2
Sommaire du portefeuille ministériel	2.6
Programmes par secteur d'activité	2.13
Paiements de transfert	2.15
Détail des montants disponibles pour être dépensés	2.24
Revenus	2.25

Ministère

Objectifs

Agir au nom du Canada et de tous les Canadiens pour accroître la prospérité économique, l'emploi et la sécurité et travailler à la promotion de la paix dans le monde en diffusant la culture et les valeurs canadiennes.

Description des secteurs d'activité

Promotion du commerce international

Créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada en encourageant les entreprises canadiennes à exploiter tous les débouchés commerciaux à l'échelle internationale et en instaurant au pays un climat favorable aux investissements étrangers et aux échanges technologiques.

Politique commerciale et économique

Créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada grâce à la gestion efficace des relations commerciales du Canada avec les États-Unis et à la libéralisation du commerce et des mouvements de capitaux dans le monde, par l'adoption de règles claires et équitables.

Coopération et sécurité internationales

Instaurer un régime international pacifique, fondé sur le droit et reflétant les valeurs canadiennes, au sein duquel le Canada est à l'abri de menaces émanant de l'étranger.

Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)

Répondre aux besoins d'aide officielle des Canadiennes et des Canadiens voyageant ou habitant à l'étranger.

Diplomatie ouverte

Susciter de l'intérêt et de la confiance à l'égard du Canada à l'étranger et faire en sorte que l'opinion publique internationale soit favorable aux intérêts politiques et économiques du Canada et aux valeurs canadiennes.

Services ministériels

Permettre au Ministère d'accomplir sa mission et d'atteindre ses objectifs grâce à la prestation de services de soutien efficaces sur le plan des coûts.

Prestation de services aux autres ministères

Permettre aux autres ministères d'exécuter leurs programmes à l'étranger grâce à la prestation de services de soutien efficaces sur le plan des coûts.

Services de passeports

Délivrer des titres de voyage respectés à l'échelle internationale aux citoyens canadiens et autres résidents canadiens qui y ont droit.

Corporation commerciale canadienne

Objectifs

En vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*, le mandat de la Corporation commerciale canadienne (CCC) consiste à aider l'expansion du commerce extérieur du Canada. La loi lui confère un large éventail de pouvoirs, en particulier celui d'effectuer l'exportation de marchandises ou de denrées, en qualité de mandat ou de mandataire, selon les modalités et sans la mesure qu'elle juge utiles. À titre d'organisme de passation de contrats d'exportation du Canada, la mission de la CCC consiste à faire office d'intermédiaire efficace pour le commerce canadien, en réunissant les acheteurs étrangers et les vendeurs canadiens et en permettant de conclure de fructueux contrats d'exportation aux conditions les plus favorables possible.

Agence canadienne de développement international

Objectifs

Encourager les efforts des peuples des pays en développement et des pays en transition en vue d'un développement économique et social autonome compatible avec leurs besoins et leur environnement, en collaborant avec eux à la réalisation d'activités de développement et accorder une aide humanitaire pour favoriser les intérêts politiques et économiques du Canada à l'étranger grâce à la promotion de la justice sociale, de la stabilité internationale et des relations économiques à long terme, au profit de la communauté mondiale.

Description des secteurs d'activité

Programmes géographiques

Les programmes géographiques comportent des relations directes entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des pays en développement. Ils sont élaborés en consultation et en collaboration avec les partenaires de ces pays. Ils constituent le principal mécanisme de soutien qu'utilise le gouvernement pour investir à long terme dans des secteurs essentiels du développement durable. Les programmes géographiques représentent environ le tiers du budget de l'aide internationale.

Les projets financés tiennent compte des besoins des pays en développement et de la capacité du Canada de répondre à ces besoins. La valeur des projets, et celle des contrats et des accords de contribution nécessaires à leur exécution, va de milliers de dollars à des dizaines de millions. L'approche et l'objet des projets varient aussi considérablement. À de rares exceptions près, l'aide consentie dans le cadre des

programmes géographiques est versée en nature directement par les fournisseurs et agents d'exécution canadiens ou par l'entremise des achats effectués par les pays bénéficiaires, dans le cadre des politiques canadiennes d'aide liée (fonds alloués pour l'achat de biens et de services au Canada) et conformément aux exigences quant au contenu canadien.

Trois directions de programmes géographiques, à savoir les directions générales de l'Afrique et du Moyen-Orient, de l'Asie et des Amériques, se chargent de planifier et de fournir l'aide bilatérale canadienne aux pays admissibles. Les programmes mis en œuvre dans ces régions sont fondés sur l'objectif et les six volets prioritaires de l'aide publique au développement (APD).

Pays en transition

Le programme de l'Europe centrale et de l'Est (ECE) est conçu pour répondre aux initiatives et pour aider les pays de la région pendant la période critique de transition. Une petite part de l'aide fournie au moyen de ce programme relève de l'APD.

Le programme permet de transférer des connaissances et les compétences aux pays de la région grâce au perfectionnement des ressources humaines, au renforcement des institutions, à l'assistance humanitaire et multilatérale, et aux conseils en matière de politiques. Les activités sont mises en œuvre en collaboration avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG), les milieux universitaires, les communautés ethniques et tous les paliers de gouvernement au Canada. Ces partenariats servent de catalyseurs pour susciter, au niveau des projets, des contributions tant chez les partenaires canadiens que chez les partenaires des pays bénéficiaires.

Programmes multilatéraux

Dans le cadre des programmes multilatéraux, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) collabore avec une vaste gamme d'organisations et d'institutions internationales, dont les agences des Nations Unies (comme l'UNICEF), le Commonwealth et la Francophonie, et les banques de développement régionales pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes. La plus grande partie de l'aide humanitaire et des secours d'urgence fournis par l'ACDI est acheminée par l'intermédiaire des programmes multilatéraux.

L'ACDI emploie différents mécanismes pour obtenir des résultats dans les six secteurs prioritaires. De concert avec d'autres organismes donateurs, elle fournit un financement de base à des organisations et institutions multilatérales œuvrant dans ces secteurs. Elle cherche également à influer sur les pratiques et politiques de ces organisations afin de maximiser l'efficacité des programmes et des opérations. De plus, elle surveille et évalue le rendement des organisations et institutions internationales et fait rapport sur ce rendement.

La direction générale des programmes multilatéraux vise aussi à améliorer les politiques et pratiques des institutions multilatérales, plus particulièrement pour la coordination des initiatives au niveau des pays, et pour le suivi et l'évaluation des activités sur le terrain. L'accroissement de l'efficacité des organisations internationales est un élément important des programmes multilatéraux.

Partenariat canadien

Le programme de partenariat canadien verse des subventions et des contributions à des organisations canadiennes et internationales pour appuyer leurs activités dans les pays en développement. Il soutient les initiatives de ces organisations (à but lucratif et à but non lucratif) et vise l'établissement de partenariats durables entre le Canada et les pays en développement par l'entremise de projets à coûts partagés. En outre, le programme est responsable de la politique en matière de consultations et représente l'Agence dans les relations et les consultations avec les partenaires.

Le programme de partenariat canadien comporte trois sous-programmes principaux, à savoir le soutien au secteur bénévole, la coopération industrielle et les bourses. Le programme de coopération industrielle (PCI) encourage les initiatives de développement du secteur privé et favorise la croissance économique dans les pays en développement en appuyant l'établissement de liens à long terme et mutuellement avantageux entre le secteur privé canadien et les pays bénéficiaires.

Le programme de soutien au secteur bénévole est axé sur le développement communautaire et le renforcement de la capacité des organisations et institutions des pays en développement afin de promouvoir un développement durable dans des secteurs socio-économiques clés. Il favorise la création de liens entre les ONG au Canada et dans les pays en développement, et appuie les organisations et institutions canadiennes qui œuvrent aux niveaux de l'environnement, de la réforme du secteur public, des droits de la personne, de la démocratie et du bon gouvernement afin de promouvoir le transfert de technologie et le renforcement des capacités.

Le programme de bourses est chargé de gérer différents programmes, ainsi que les règlements et politiques régissant la sélection et le recrutement des coopérants et experts en assistance technique et des stagiaires au pays.

Politiques

La direction générale des politiques élabore et tient à jour les politiques de l'ACDI dans le cadre de l'objectif et des priorités de l'APD, ainsi que des intérêts et des objectifs de la politique étrangère du Canada. Elle fournit au ministre, à l'ACDI et à d'autres ministères des conseils et de l'information sur les questions de politiques et de stratégies, ainsi qu'une expertise scientifique et technique. Il arrive également qu'elle vérifie le respect des normes à l'ACDI, comme dans le cas des évaluations environnementales. La direction générale gère également les consultations sur les ques-

tions stratégiques avec des groupes d'intérêt et le grand public.

La direction générale gère l'enveloppe de l'aide internationale et les fonds alloués au nom de l'ACDI. Elle produit l'information générale requise pour la rédaction des rapports nationaux et internationaux sur les dépenses au titre de l'APD.

À l'échelle internationale, la direction générale des politiques veille à coordonner les politiques de développement du Canada et celles d'autres pays donateurs, par exemple, de concert avec le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Elle représente également les intérêts du Canada aux réunions internationales et veille à ce que les politiques en matière de développement tiennent compte des engagements internationaux pris par le Canada.

Communications

Conformément à la stratégie du gouvernement en matière de communications, la direction générale des communications aide le ministre, la présidente et les directions générales de l'ACDI à s'acquitter de leurs responsabilités à ce niveau. Elle fournit des conseils d'experts, procède à des recherches sur l'opinion publique et à l'analyse des reportages, et produit des documents imprimés et audiovisuels.

Par ses activités de communications, l'agence souhaite montrer à des publics choisis, dont les jeunes, les décideurs et les façonneurs de l'opinion, que l'ACDI est un organisme d'aide efficace. Elle veut sensibiliser davantage les Canadiens au développement international et à ses impacts et renforcer la collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux en matière de communications. La direction générale est responsable de l'application de la politique de l'ACDI en matière de communications.

Avec le programme d'information sur le développement, la direction des communications travaille en collaboration avec les particuliers, les organismes non gouvernementaux et le secteur privé afin d'informer les Canadiens des programmes et des questions connexes de développement, en mettant particulièrement l'accent sur l'importance du rôle et de la contribution que les Canadiens apportent dans les pays en développement.

Services généraux

Les Services généraux fournissent à l'Agence des services de soutien qui ne sont pas directement liés à un mécanisme d'exécution en particulier. Ces services sont assurés par les Services à la haute direction de l'Agence, ainsi que par la direction générale des ressources humaines et services corporatifs, la direction générale de l'information et de la technologie et la direction générale de l'examen du rendement. Leur coût est comptabilisé comme une dépense administrative indirecte plutôt que comme une dépense directe qui peut être facilement imputée à un mécanisme d'exécution.

Exportation et développement Canada

Objectifs

Soutenir et développer le commerce d'exportation du Canada et la capacité du pays de s'engager dans ce commerce.

Centre de recherches pour le développement international

Objectifs

Selon la définition de la loi promulguée par le Parlement, le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) a pour objectifs d'entreprendre, d'encourager, de soutenir et de poursuivre des recherches sur les problèmes des régions du monde en voie de développement et sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres au progrès économique et social de ces régions. Dans le cadre de la réalisation de ces objectifs, il :

- s'assure les services de scientifiques et de techniciens des sciences naturelles et sociales du Canada et de l'étranger;
- aide les régions en voie de développement à se livrer à la recherche scientifique, à acquérir les techniques innovatrices et à établir les institutions requises pour résoudre leurs problèmes;
- encourage en général la coordination de la recherche pour le développement international;
- promouvoit la coopération en matière de recherche portant sur les problèmes du développement entre les régions développées et les régions en voie de développement, à leur avantage réciproque.

Dans l'ensemble, le CRDI vise à aider les pays en développement à utiliser la science et les connaissances en vue de solutionner concrètement et à long terme les problèmes d'ordre social, économique et environnemental auxquels ils doivent faire face.

Commission mixte internationale

Objectifs

Mettre en application les responsabilités, fonctions et pouvoirs confiés à la Commission à la suite de traités et d'ententes internationaux; à la demande des gouvernements canadien et américain, étudier les questions ou les différends liés à la frontière commune, et formuler les recommandations appropriées. Étudier et, s'il y a lieu, approuver aux termes du Traité des eaux limitrophes de 1909, toute utilisation, dérivation ou obstruction des eaux limitrophes, d'un côté ou de l'autre de la frontière, susceptible de changer le niveau ou le cours naturel des eaux dans l'autre pays.

Description des secteurs d'activité

Opération et administration du bureau de la section canadienne

Commissaires et personnel; dépenses connexes de fonctionnement; part des dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés conjoints assumée par le Canada en vertu des demandes d'approbation et des renvois soumis aux termes du Traité des eaux limitrophes de 1909, y compris la coordination des travaux des comités d'enquête internationaux; surveillance du travail des comités de contrôle internationaux établis par la Commission; paiement des dépenses résiduelles des enquêtes et des relevés.

Opération et administration du bureau régional des Grands Lacs

Surveillance, contrôle, coordination et aide aux gouvernements pour l'application de l'Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs; personnel et fonctionnement du bureau régional selon les ententes à frais partagés conclues avec les États-Unis; aide requise par le Conseil de la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, le Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs, le Conseil des gestionnaires de la recherche des Grands Lacs et les groupes de travail traitant des questions liées à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Objectifs

L'objectif du programme de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA consiste à mettre en œuvre les dispositions de règlement des différends de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et de l'Accord de libre-échange Canada-Chili, en appuyant les groupes spéciaux institués en vertu de chacun des accords et en maintenant un greffe de type judiciaire où seront déposées les procédures des groupes spéciaux, des comités et des tribunaux établis aux termes de chacun des accords.

Description du secteur d'activité

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

Afin de régler les différends résultant de décisions finales sur le dumping, les droits compensateurs et le préjudice, on peut substituer à l'examen judiciaire la procédure de révision par groupe spécial prévue au chapitre 19 de l'ALÉNA. Les différends sur l'interprétation et l'application de l'ALÉNA (chapitre 20) peuvent être renvoyés à un groupe spécial de cinq membres. Les différends concernant les dispositions de l'ALÉNA sur l'investissement (chapitre 11) et sur les services financiers (chapitre 14) peuvent être soumis au mécanisme de règlement prévu par l'Accord.

La Section canadienne s'occupera de régler les différends aux termes des dispositions de règlement des différends du chapitre 8 de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et du chapitre N de l'Accord de libre-échange Canada-Chili.

Pour l'administration des dispositions sur le règlement des différends, la section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA fournit des services professionnels et consultatifs aux groupes spéciaux et aux comités, administre un greffe de type judiciaire et coordonne tous les aspects financiers du processus.

Le Secrétariat fournit aussi, au besoin, une aide aux Commissions et appuie les divers comités et groupes de travail non liés au règlement des différends.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	1 065 239 000	...	...	1 065 239 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	31 322 759	...	31 322 759	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1	...	1	1b	Virement de 10 486 722 $ du crédit 5 (Affaires étrangères et Commerce international)				
...	...	...	10 486 722	10 486 722		Virement du : crédit 5				
...	...	...	3 267 644	3 267 644		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	11 434 000	11 434 000		CT, crédit 15 [1]				
...	1 065 239 000	31 322 760	25 188 366	1 121 750 126		Total—Crédit 1	1 057 139 675	64 610 451	...	1 108 517 680
...	138 623 000	...	...	138 623 000	5	Dépenses en capital				
...	...	31 335 821	...	31 335 821	5a	Dépenses en capital				
...	...	...	(10 486 722)	(10 486 722)		Virement au crédit 1				
...	138 623 000	31 335 821	(10 486 722)	159 472 099		Total—Crédit 5	139 223 180	20 248 919	...	121 552 968
...	434 094 709	...	...	434 094 709	10	Subventions et contributions				
...	...	77 475 000	...	77 475 000	10a	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	10b	Subventions				
...	434 094 709	77 475 001	...	511 569 710		Total—Crédit 10	469 152 758	42 416 952	...	457 081 960
...	66 946	...	5 792	72 738	(S)	Ministre des Affaires étrangères—Traitement et allocation pour automobile	72 738	...	...	66 946
...	66 946	...	5 792	72 738	(S)	Ministre du Commerce international—Traitement et allocation pour automobile	72 738	...	...	66 946
...	250 000	...	(117 617)	132 383	(S)	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension spéciale du service diplomatique*	132 383	...	...	104 204
...	108 298 000	...	(41 761 756)	66 536 244	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	66 536 244	...	...	52 874 923
14 264 086	(5 295 000)	...	5 295 000	14 264 086	(S)	Fonds renouvelable du Bureau des passeports	360 553	...	13 903 533	(3 331 325)
...	...	...	5 098 315	5 098 315	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	5 098 315	...	...	4 172 670
...	...	...	20 746	20 746	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	20 746	...	...	36 418
795 194	...	...	2 505 146	3 300 340	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 505 140	...	795 200	2 504 477
...	...	...	5 816 408	5 816 408	(S)	Pertes d'opérations de change	5 816 408	...	...	9 649 466
15 059 280	1 741 343 601	140 133 582	(8 430 530)	1 888 105 933		Total budgétaire	1 746 130 878	127 276 322	14 698 733	1 753 297 333
9 847 370	...	...	...	9 847 370	L11	Avances de fonds de roulement relativement aux prêts et avances consentis aux employés en mission à l'étranger selon le crédit L12c de la *Loi n° 1 de 1971 portant affectation de crédits*. Limite 22 500 000 $ (Net)	109 456	...	9 737 914	1 628 827

					L12	Avances de fonds de roulement relativement aux avances consenties aux missions à l'étranger selon le crédit 630 de la *Loi des subsides n° 2 de 1954*, modifié par le crédit L12 de la *Loi de crédits n° 3 de 1989-1990*. Limite 50 000 000 $ (Net)	(3 786 892)	...	33 419 894	(14 098 158)
29 633 002	...	...	...	29 633 002						
39 480 372	...	...	...	39 480 372		Total non budgétaire	(3 677 436)	...	43 157 808	(12 469 331)
15 059 280	**1 741 343 601**	**140 133 582**	**(8 430 530)**	**1 888 105 933**		**Total du ministère—**				
39 480 372	**...**	**...**	**...**	**39 480 372**		**Budgétaire**	**1 746 130 878**	**127 276 322**	**14 698 733**	**1 753 297 333**
						Non budgétaire	**(3 677 436)**	**...**	**43 157 808**	**(12 469 331)**
						Corporation commerciale canadienne				
...	16 207 000	...	...	16 207 000	15	Dépenses du programme				
...	...	...	67 000	67 000		Virement du CT, crédit 15[1]				
...	16 207 000	...	67 000	16 274 000		Total—Crédit 15	16 274 000	...	...	16 631 000
...	16 207 000	...	67 000	16 274 000		Total budgétaire	16 274 000	...	...	16 631 000
					(S)	(L) Versements à la Corporation en vertu de la *Loi sur la Corporation commerciale canadienne*, article 11. Limite 10 000 000 $ (Net)	...	...	10 000 000	...
10 000 000	...	...	...	10 000 000						
...	**16 207 000**	**...**	**67 000**	**16 274 000**		**Total du programme—**				
10 000 000	**...**	**...**	**...**	**10 000 000**		**Budgétaire**	**16 274 000**	**...**	**...**	**16 631 000**
						Non budgétaire	**...**	**...**	**10 000 000**	**...**
						Agence canadienne de développement international				
...	191 243 000	...	...	191 243 000	20	Dépenses de fonctionnement				
...	...	10 508 420	...	10 508 420	20a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	756 130	756 130		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 872 000	1 872 000		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	(2 510 000)	(2 510 000)		Virement au crédit 25				
...	191 243 000	10 508 420	118 130	201 869 550		Total—Crédit 20	194 582 935	7 286 615	...	204 469 046
...	1 623 977 000	...	...	1 623 977 000	25	Subventions et contributions				
...	...	368 715 000	...	368 715 000	25a	Subventions				
...	...	35 040 000	...	35 040 000	25b	Virement de 2 510 000 $ du crédit 20 (Affaires étrangères et Commerce international)				
...	...	...	2 510 000	2 510 000		Virement du crédit 20				
...	1 623 977 000	403 755 000	2 510 000	2 030 242 000		Total—Crédit 25	2 011 431 414	18 810 586	...	1 755 853 547
...	66 946	...	1 984	68 930	(S)	Ministre de la Coopération internationale—Traitement et allocation pour automobile	68 930	...	...	66 946
...	248 540 000	...	(15 942 039)	232 597 961	(S)	Paiements (encaissement de billets) aux Fonds d'institutions financières internationales (*Loi d'aide au développement international (institutions financières)* et lois de crédits des exercices antérieurs)	232 597 961	...	...	242 747 273
...	19 456 000	...	140 764	19 596 764	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	19 596 764	...	...	20 778 876
...	...	...	340	340	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	340	8 883
...	...	...	105 299 474	105 299 474	(S)	Perte sur réévaluation à la fin de l'exercice	105 299 474	...	...	86 106 537

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
...	...	...	9 035	9 035	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	9 035	...	...	824
...	2 083 282 946	414 263 420	92 137 688	2 589 684 054		Total budgétaire	2 563 586 513	26 097 201	340	2 310 031 932
						Fonds d'institutions financières internationales				
					L30	Émission et paiement de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 193 500 000 $, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de contributions aux comptes du Fonds d'institutions financières internationales (Brut)				
...	1	...	193 499 999	193 500 000						
					L30a	Émission et paiement de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser (193 500 000 $ - 96 500 000 $) 97 000 000 $, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de contributions aux comptes du Fonds d'institutions financières internationales (Brut)				
...	...	1	(96 500 001)	(96 500 000)						
...	1	1	96 999 998	97 000 000		Total—Crédit L30	97 000 000	...	...	187 412 252
						Comptes d'investissements d'institutions financières internationales				
					L35	Paiement ne devant pas dépasser 2 827 383 $ US à la Banque africaine de développement, même si l'équivalent de cette somme en dollars canadiens évalué à 4 440 000 $ le 30 septembre 2002 peut varier à la hausse et émission et paiements de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 985 100 $ CAN, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales (Brut)				
...	4 440 000	...	(4 440 000)	...						
					L35b	Paiement ne devant pas dépasser 2 827 383 $ US à la Banque africaine de développement, même si l'équivalent de cette somme en dollars canadiens évalué à 4 440 000 $ le 30 septembre 2002 peut varier à la hausse, et émission et paiements de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 1 110 100 $ CAN (985 100 $ +125 000 $), conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de souscriptions au				

			capital des institutions financières internationales (Brut)	...	1	(1)	...	...	...
			Total—Crédit L35	...	1	(4 440 001)	...	...	...
(S)			(L) Paiements (encaissement de billets) aux institutions financières internationales—Souscriptions au capital (Brut)	...	666 500	(5 766 500)	...	5 100 000	...
			Banque de développement des Caraïbes						
(S)			(L) Autorisation de souscrire pour 8 124 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque de développement des Caraïbes conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut) :						
			Autorisation non employée au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date)	...	...	...	71 924 924	...	71 924 924
			Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice	...	...	(7 531 585)	...	...	(7 531 585)
			Total [2]	...	...	(7 531 585)	71 924 924	...	64 393 339
			Banque africaine de développement						
	L35		Paiement ne devant pas dépasser 2 827 383 $ US à la Banque africaine de développement, même si l'équivalent de cette somme en dollars canadiens, évalué à 4 440 000 $ le 21septembre 2001 (Brut)	3 812 443	627 557	...	4 479 988	...	4 440 000
	(S)		(L) Autorisation de souscrire pour 73 473 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque africaine de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut) :						
			Autorisation non employée au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date)	...	...	...	1 245 207 684	...	1 245 207 684
			Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice	...	...	(27 256 151)	...	...	(27 256 151)
			Total [2]	...	...	1 217 951 533	1 245 207 684	...	1 217 951 533
			Banque asiatique de développement						
	(S)		(L) Autorisation de souscrire pour 172 125 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque asiatique de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut) :						
			Autorisation non employée au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date)	...	...	...	2 847 422 639	...	2 847 422 639
			Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice	...	...	(235 654 459)	...	...	(235 654 459)
			Total [2]	...	...	2 611 768 180	2 847 422 639	...	2 611 768 180

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Banque interaméricaine de développement				
					(S)	(L) Autorisation de souscrire pour 320 490 actions remboursables sur demande supplémentaires de capital-actions de la Banque interaméricaine de développement conformément aux lois de crédits des exercices antérieurs (Brut) :				
5 674 821 101	...	...	...	5 674 821 101		Autorisation non employée au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date)				
...	...	...	(594 236 275)	(594 236 275)		Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice				
5 674 821 101	...	...	(594 236 275)	5 080 584 826		Total [2]	...	...	5 080 584 826	...
9 839 376 348	9 540 001	666 502	(773 444 973)	9 076 137 878		Total non budgétaire	100 812 443	627 557	8 974 697 878	191 892 240
						Total du programme—				
...	**2 083 282 946**	**414 263 420**	**92 137 688**	**2 589 684 054**		**Budgétaire**	**2 563 586 513**	**26 097 201**	**340**	**2 310 031 932**
9 839 376 348	**9 540 001**	**666 502**	**(773 444 973)**	**9 076 137 878**		**Non budgétaire**	**100 812 443**	**627 557**	**8 974 697 878**	**191 892 240**
						Exportation et développement Canada				
					(S)	Une partie de l'autorisation budgétaire autorisée en vertu de l'article 24 de la *Loi sur le développement des exportations* (voir ci-dessous) [3]				
...	70 000 000	...	(70 000 000)	...						
...	...	...	(23 051 630)	(23 051 630)		Virement de l'autorisation non budgétaire [3]				
...	70 000 000	...	(93 051 630)	(23 051 630)		Total de l'autorisation budgétaire reliée à l'article 24 [3]	(23 051 630)	...	...	(6 948 410)
...	...	...	10 220 000	10 220 000	(S)	Dépenses d'administration	10 220 000	...	...	9 824 248
...	...	...	180 318 399	180 318 399	(S)	Pertes d'opérations de change	180 318 399	...	...	117 066 781
...	70 000 000	...	97 486 769	167 486 769		Total budgétaire	167 486 769	...	...	119 942 619
					(S)	(L) Paiements pour souscription de capital-actions de la Société en vertu de la *Loi sur le développement des exportations*, article 11. Limite 1 500 000 000 $ (Brut)	...	...	516 800 000	...
516 800 000	...	...	...	516 800 000						
12 539 097 060	...	...	5 536 837 640	18 075 934 700		(L) Emprunt de la Société en vertu des articles 12, 13 et 14 de la Loi, limité par du capital payé et des bénéfices non répartis (Net)	...	...	18 075 934 700	...
					(S)	L'autorisation maximale de 13 000 000 000 $ en vertu de l'article 24 de la *Loi sur le développement des exportations* relatif aux prêts effectués conformément à l'article 23 [3]				
3 453 821 892	1 282 000 000	...	390 127 207	5 125 949 099						

...	...	...	23 051 630	23 051 630		Moins : partie budgétaire de l'autorisation (voir ci-dessus) [3]				
3 453 821 892	1 282 000 000	...	413 178 837	5 149 000 729		Total de l'autorisation non budgétaire reliée à l'article 24 (Net) [3]	565 699 729	...	4 583 301 000	71 464 510
16 509 718 952	1 282 000 000	...	5 950 016 477	23 741 735 429		Total non budgétaire	565 699 729	...	23 176 035 700	71 464 510
...	**70 000 000**	**...**	**97 486 769**	**167 486 769**		**Total du programme—**				
						Budgétaire	**167 486 769**	**...**	**...**	**119 942 619**
16 509 718 952	**1 282 000 000**	**...**	**5 950 016 477**	**23 741 735 429**		**Non budgétaire**	**565 699 729**	**...**	**23 176 035 700**	**71 464 510**
						Centre de recherches pour le développement international				
					40	Versements au Centre de recherches pour le développement international				
...	100 941 000	...	...	100 941 000						
					40a	Versements au Centre de recherches pour le développement international				
...	...	9 155 000	...	9 155 000						
...	...	...	182 000	182 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	100 941 000	9 155 000	182 000	110 278 000		Total—Crédit 40	110 278 000	...	...	102 228 000
...	**100 941 000**	**9 155 000**	**182 000**	**110 278 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**110 278 000**	**...**	**...**	**102 228 000**
						Commission mixte internationale				
...	4 930 000	...	...	4 930 000	45	Dépenses du programme				
...	...	4 490 370	...	4 490 370	45a	Dépenses du programme				
...	...	237 502	...	237 502	45b	Dépenses du programme				
...	...	...	75 000	75 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	4 930 000	4 727 872	75 000	9 732 872		Total—Crédit 45	9 697 522	35 350	...	8 971 865
...	552 000	...	11 497	563 497	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	563 497	...	...	479 359
...	**5 482 000**	**4 727 872**	**86 497**	**10 296 369**		**Total du programme—Budgétaire**	**10 261 019**	**35 350**	**...**	**9 451 224**
						Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne				
...	2 729 000	...	...	2 729 000	50	Dépenses du programme				
...	...	105 600	...	105 600	50b	Dépenses du programme				
...	...	...	25 000	25 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	24 000	24 000		CT, crédit 15 [1]				
...	2 729 000	105 600	49 000	2 883 600		Total—Crédit 50	1 973 214	910 386	...	1 866 070
...	201 000	...	(55 010)	145 990	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	145 990	...	...	146 989
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	71 686
...	**2 930 000**	**105 600**	**(6 010)**	**3 029 590**		**Total du programme—Budgétaire**	**2 119 204**	**910 386**	**...**	**2 084 745**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Administration du pipe-line du Nord [4]				
...	1 252 000	...	(1 252 000)	...	55	Dépenses du programme	...	...	...	...
...	103 000	...	(103 000)	...	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	...	...	...	...
...	**1 355 000**	**...**	**(1 355 000)**	**...**		**Total du programme—Budgétaire**	**...**	**...**	**...**	**...**
						Total du portefeuille ministériel—				
15 059 280	**4 021 541 547**	**568 385 474**	**180 168 414**	**4 785 154 715**		**Budgétaire**	**4 616 136 383**	**154 319 259**	**14 699 073**	**4 313 666 853** [4]
26 398 575 672	**1 291 540 001**	**666 502**	**5 176 571 504**	**32 867 353 679**		**Non budgétaire**	**662 834 736**	**627 557**	**32 203 891 386**	**250 887 419**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

(2) Comprend le montant équivalent en dollars canadiens du nombre total d'actions remboursables sur demande de toutes les ententes originales.

(3) Conformément aux articles 23 et 24 de la *Loi sur le développement des exportations*, l'autorisation maximale de 13 milliards de dollars consiste en des prêts en vue d'appuyer le développement des exportations. Cette autorisation est valide pour les opérations budgétaires et non budgétaires. Cependant, puisque cette autorisation consiste en des prêts, elle est démontrée comme étant non budgétaire pour fins de rapport.

(4) Au cours de l'exercice, l'Administration du pipe-line du Nord a été transférée aux Ressources naturelles. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 312 052 $.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Promotion du commerce international	243 552 800	228 782 568	5 165 900	4 546 880	14 960 000	14 895 276	3 050 000	1 112 655	...	...	260 628 700	247 112 069
Politique commerciale et économique	104 326 372	98 123 044	1 919 200	1 688 400	23 726 328	23 616 656	...	...	...	...	129 971 900	123 428 100
Coopération et sécurité internationales	233 159 203	220 769 291	7 414 615	6 843 200	446 048 882	403 885 108	...	...	...	...	686 622 700	631 497 599
Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)	63 167 350	60 029 845	1 723 250	1 499 700	80 000	80 000	2 450 000	2 520 644	...	...	62 520 600	59 088 901
Diplomatie ouverte	81 213 600	74 193 661	1 994 400	1 682 800	26 734 500	26 655 718	2 303 000	1 690 178	...	...	107 639 500	100 842 001
Services ministériels—												
Budgétaire	249 415 130	241 303 279	132 860 905	115 703 100	152 383	152 383	16 390 000	15 362 707	...	...	366 038 418	341 796 055
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	39 480 372	(3 677 436)	39 480 372	(3 677 436)
Prestation de services aux autres ministères	252 026 200	234 746 500	8 393 829	7 259 100	...	...	...	...	...	...	260 420 029	242 005 600
Services de passeports	148 678 332	137 818 476	16 321 605	16 321 605	...	...	150 735 851	153 779 528	...	...	14 264 086	360 553
Sous-total—												
Budgétaire	1 375 538 987	1 295 766 664	175 793 704	155 544 785	511 702 093	469 285 141	174 928 851	174 465 712	...	...	1 888 105 933	1 746 130 878
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	39 480 372	(3 677 436)	39 480 372	(3 677 436)
Revenus affectés aux dépenses	(174 928 851)	(174 465 712)	...	...	...	...	(174 928 851)	(174 465 712)	...	...	...	...
Total du ministère—												
Budgétaire	**1 200 610 136**	**1 121 300 952**	**175 793 704**	**155 544 785**	**511 702 093**	**469 285 141**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 888 105 933**	**1 746 130 878**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**39 480 372**	**(3 677 436)**	**39 480 372**	**(3 677 436)**
Corporation commerciale canadienne—												
Budgétaire	**16 274 000**	**16 274 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**16 274 000**	**16 274 000**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**10 000 000**	**...**	**10 000 000**	**...**
Agence canadienne de développement international												
Programmes géographiques	66 057 232	66 000 958	...	...	1 008 613 120	1 000 784 522	...	...	...	...	1 074 670 352	1 066 785 480
Pays en transition	10 111 134	9 995 154	...	...	104 883 772	103 098 874	...	...	...	...	114 994 906	113 094 028
Programmes multilatéraux—												
Budgétaire	113 657 324	113 657 324	...	...	844 564 336	844 162 433	...	...	...	...	958 221 660	957 819 757
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	9 076 137 878	100 812 443	9 076 137 878	100 812 443
Partenariat canadien	15 643 058	15 643 058	...	...	284 659 631	281 896 534	...	...	...	...	300 302 689	297 539 592
Politiques	16 240 291	16 240 291	...	...	15 486 102	10 217 172	...	...	...	...	31 726 393	26 457 463

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Communications	9 524 664	9 524 664	...	...	4 633 000	3 869 840	...	...	...	...	14 157 664	13 394 504
Services généraux	95 610 390	88 495 689	...	...	...	...	...	...	...	...	95 610 390	88 495 689
Total du programme—												
Budgétaire	**326 844 093**	**319 557 138**	**...**	**...**	**2 262 839 961**	**2 244 029 375**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 589 684 054**	**2 563 586 513**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**9 076 137 878**	**100 812 443**	**9 076 137 878**	**100 812 443**
Exportation et développement Canada—												
Budgétaire	**167 486 769**	**167 486 769**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**167 486 769**	**167 486 769**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**23 741 735 429**	**565 699 729**	**23 741 735 429**	**565 699 729**
Centre de recherches pour le développement international—												
Budgétaire	**110 278 000**	**110 278 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**110 278 000**	**110 278 000**
Commission mixte internationale												
Opération et administration du bureau de la section canadienne	8 094 269	8 060 844	...	...	...	...	...	...	...	...	8 094 269	8 060 844
Opération et administration du bureau régional des Grands Lacs	2 202 100	2 200 175	...	...	...	...	...	...	...	...	2 202 100	2 200 175
Total du programme—Budgétaire	**10 296 369**	**10 261 019**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**10 296 369**	**10 261 019**
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne—												
Budgétaire	**3 029 590**	**2 119 204**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 029 590**	**2 119 204**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**1 834 818 957**	**1 747 277 082**	**175 793 704**	**155 544 785**	**2 774 542 054**	**2 713 314 516**	**...**	**...**	**...**	**...**	**4 785 154 715**	**4 616 136 383**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**32 867 353 679**	**662 834 736**	**32 867 353 679**	**662 834 736**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Promotion du commerce international				
...	2 000 000	...	(1 635 000)	365 000	Subventions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	365 000	...	...	429 000
					Politique commerciale et économique				
...	3 000 000	...	...	3 000 000	Soutien à l'Association des produits forestiers du Canada	3 000 000	...	...	14 000 000
...	...	500 000	(100 000)	400 000	Subvention à l'appui de l'aide technique en matière de commerce	400 000	...	...	500 000
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	44 925 000
...	3 000 000	500 000	(100 000)	3 400 000		3 400 000	...	...	59 425 000
					Coopération et sécurité internationales				
...	60 000	...	...	60 000	Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	60 000	...	...	60 000
...	7 476 609	1 476 070	...	8 952 679	Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	8 952 679	...	...	10 090 701
...	4 873 100	...	4	4 873 104	Subvention au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	4 873 104	...	...	4 873 104
...	...	5 000 000	(2 355 536)	2 644 464	Subventions à l'appui des activités liées au déminage et aux débris de guerre explosifs	2 642 463	2 001	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	1 000 000
...	12 409 709	6 476 070	(2 355 532)	16 530 247		16 528 246	2 001	...	16 023 805
					Diplomatie ouverte				
...	12 700 000	1 750 000	...	14 450 000	Subventions dans le domaine des relations avec les universités	14 435 459	14 541	...	13 496 239
...	9 019 000	3 261 501	(1)	12 280 500	Subventions dans le domaine des relations culturelles	12 216 259	64 241	...	10 198 436
...	4 000	...	...	4 000	Office du baccalauréat international	4 000	...	...	4 000
...	21 723 000	5 011 501	(1)	26 734 500		26 655 718	78 782	...	23 698 675
					Services ministériels				
...	20 000	...	...	20 000	Association de la communauté du service extérieur	20 000	...	...	20 000
...	250 000	...	(117 617)	132 383	(S) Paiements en vertu de la *Loi sur la pension spéciale du service diplomatique*	132 383	...	...	104 204
...	270 000	...	(117 617)	152 383		152 383	...	...	124 204
...	**39 402 709**	**11 987 571**	**(4 208 150)**	**47 182 130**	**Total—Subventions**	**47 101 347**	**80 783**	**...**	**99 700 684**

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions				
					Promotion du commerce international				
...	390 000	...	...	390 000	Programme de science et technologie Horizon le monde	329 876	60 124	...	290 000
...	9 520 000	...	885 000	10 405 000	Contributions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	10 405 000	...	...	9 215 092
...	4 800 000	...	(1 000 000)	3 800 000	Contributions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation— Investissement	3 795 400	4 600	...	3 733 000
...	14 710 000	...	(115 000)	14 595 000		14 530 276	64 724	...	13 238 092
					Politique commerciale et économique				
...	32 000	...	3 116	35 116	Organisations internationales de produits de base (20 318 euro)	35 116	...	...	135 864
...	390 000	...	14 032	404 032	Organisation mondiale des douanes (248 786 euro)	403 932	100	...	383 602
...	927 000	...	...	927 000	Agence internationale de l'énergie (591 721 euro)	926 991	9	...	860 866
...	6 149 000	...	497 180	6 646 180	Organisation mondiale du commerce (5 863 172 francs suisses)	6 581 761	64 419	...	6 677 997
...	10 508 000	...	...	10 508 000	Organisation de coopération et de développement économiques (6 710 485 euro)	10 508 000	...	...	9 748 240
...	148 000	...	...	148 000	Organisation de coopération et de développement économiques— Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (94 304 euro)	148 000	...	...	128 557
...	414 000	...	130 000	544 000	Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (264 606 euro)	533 940	10 060	...	486 627
...	502 000	...	...	502 000	Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (478 516 francs suisses)	482 454	19 546	...	527 076
...	542 000	...	...	542 000	Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (348 900 $ US)	528 076	13 924	...	531 791
...	58 000	...	12 000	70 000	Entente de Wassenaar (36 966 euro)	68 386	1 614	...	62 144
...	19 670 000	...	656 328	20 326 328		20 216 656	109 672	...	19 542 764
					Coopération et sécurité internationales				
...	11 696 000	...	453 000	12 149 000	Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones (7 468 895 euro)	12 052 507	96 493	...	8 809 360
...	1 485 000	...	...	1 485 000	Fondation du Commonwealth (613 224 livres sterling)	1 400 075	84 925	...	1 407 277
...	5 415 000	...	...	5 415 000	Secrétariat du Commonwealth (2 235 380 livres sterling)	5 285 977	129 023	...	5 318 788
...	1 747 000	...	(193 000)	1 554 000	Programme du Commonwealth pour la jeunesse (721 127 livres sterling)	1 553 970	30	...	1 693 552
...	3 870 000	...	500 000	4 370 000	Contributions au Bureau canadien du mécanisme pour un développement propre et de l'application conjointe	4 370 000	...	...	3 605 425
...	13 599 000	...	(206 000)	13 393 000	Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (8 751 883 $ US)	13 068 321	324 679	...	12 969 069
...	1 758 000	...	(253 000)	1 505 000	Organisation de l'aviation civile internationale (1 131 200 $ US)	1 503 591	1 409	...	1 757 767
...	8 919 000	...	581 000	9 500 000	Organisation internationale du travail (5 740 070 $ US)	9 236 480	263 520	...	9 287 418
...	430 000	...	...	430 000	Organisation maritime internationale (177 480 livres sterling)	402 419	27 581	...	416 279
...	14 409 000	...	...	14 409 000	Organisation du traité de l'Atlantique Nord— Administration civile (9 202 000 euro)	14 309 518	99 482	...	12 282 042

...	2 094 000	...	...	2 094 000	Programmes scientifiques (1 337 500 euro)	1 756 167	337 833	...	1 875 936
...	542 000	...	(2 000)	540 000	Activités de la francophonie internationale	539 535	465	...	765 194
					Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (29 466 567 CFA)	82 859	141	...	64 500
...	70 000	...	13 000	83 000					
...	30 000	...	...	30 000	Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	30 000	...	...	30 000
					Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (9 631 219 $ US)	11 592 124	432 876	...	13 494 834
...	14 965 000	...	(2 940 000)	12 025 000					
...	68 383 000	...	(13 000)	68 370 000	Organisation des Nations Unies (44 010 392 $ US)	62 804 292	5 565 708	...	62 541 896
...	17 439 000	...	(4 439 000)	13 000 000	Organisation mondiale de la santé (11 223 519 $ US)	12 804 064	195 936	...	16 047 455
					Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (66 617 060 $ US)	77 774 318	25 823 345	...	77 125 230
...	103 508 000	...	89 663	103 597 663					
					Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie	7 500 000	...	...	7 563 932
...	7 525 000	(25 000)	...	7 500 000					
					Commission préparatoire de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (2 085 750 euro)	3 207 964	58 036	...	2 550 392
...	3 266 000	...	...	3 266 000					
					Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (11 993 080 euro)	21 059 363	220 637	...	13 161 787
...	18 780 000	...	2 500 000	21 280 000					
					Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (408 474 $ US)	738 366	4 634	...	34 679
...	635 000	...	108 000	743 000					
					Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (2 451 096 $ US)	3 016 438	674 557	...	2 820 200
...	3 809 000	...	(118 005)	3 690 995					
...	600 000	(100 000)	(110 593)	389 407	Soutien des intérêts du Canada à l'étranger	383 934	5 473	...	540 813
					Appui de la consultation, de la recherche et de l'information sur la politique étrangère	657 603	29 207	...	1 735 615
...	993 000	(100 000)	(206 190)	686 810					
...	925 000	...	...	925 000	Fonds volontaire des Nations Unies pour l'environnement	925 000	...	...	925 000
					Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (3 403 073 $ US)	4 541 818	741 182	...	5 032 844
...	5 283 000	...	...	5 283 000					
					Commission du parc international Roosevelt de Campobello (789 500 $ US)	1 076 547	150 453	...	1 180 923
...	1 227 000	...	...	1 227 000					
...	14 337 000	...	...	14 337 000	Organisation des états américains (9 227 100 $ US)	12 793 754	1 543 246	...	14 171 269
...	1 210 000	...	...	1 210 000	Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (772 650 euro)	980 569	229 431	...	1 111 524
...	31 000	...	59	31 059	Cour permanente d'arbitrage (20 024 euro)	31 059	...	...	25 943
...	16 000	...	9 950	25 950	Commission internationale d'établissement des faits (10 502 euro)	24 671	1 279	...	14 794
...	1 981 000	...	(25 000)	1 956 000	Contributions pour les mesures visant l'Asie-Pacifique	1 894 095	61 905	...	1 317 964
...	5 952 000	108 000	40 000	6 100 000	Programme de stages internationaux pour les jeunes	6 060 000	40 000	...	6 656 916
...	6 500 000	...	2 210 713	8 710 713	Programme de consolidation de la paix et de sécurité humaine	8 710 713	...	...	8 669 205
...	1 700 000	...	(700 000)	1 000 000	Volet nordique de la politique étrangère du Canada	999 938	62	...	916 422
...	1 788 000	700 000	(7 000)	2 481 000	Accords environnementaux internationaux	2 464 760	16 240	...	2 613 112
					Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues	1 464 070	...	...	1 500 000
...	1 500 000	...	(35 930)	1 464 070					
...	600 000	...	...	600 000	Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues	599 834	166	...	600 000
...	120 000	1 520 000	2 391 538	4 031 538	Fonds canadien sur les mines antipersonnel	4 031 508	30	...	5 015 552
...	20 000	...	...	20 000	Société royale du Commonwealth du Canada	20 000	...	...	20 000
...	10 069 000	...	(120 000)	9 949 000	Agence internationale de l'énergie atomique (6 480 000 $ US)	9 115 454	833 546	...	9 279 537
					Secrétariat permanent de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique	1 256 000	...	...	1 270 000
...	1 256 000	...	...	1 256 000					
					Catégorie de contributions à des organisations multilatérales ou internationales ou à d'autres gouvernements membres du G8 pour des initiatives liées à la destruction, la liquidation ou la sécurisation d'armes de destruction massive dans la Fédération de Russie et dans les autres pays de l'ancienne Union soviétique	57 455 000	4 159 430	...	...
...	...	61 614 430	...	61 614 430					
...	...	420 000	...	420 000	Centres d'éducation canadiens	420 000	...	...	753 700
...	...	1 350 000	3 871 000	5 221 000	Cour pénale internationale	5 212 187	8 813	...	2 767 703
...	...	...	150 000	150 000	Fondation canadienne pour les Amériques	150 000	...	...	200 000

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	1 182 776
...	360 482 000	65 487 436	3 549 205	429 518 635		387 356 862	42 161 773	...	323 124 624
...	80 000	...	...	80 000	Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires) Service social international Canada	80 000	...	...	80 000
...	...	...	...	...	Diplomatie ouverte Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	1 500 000
...	**394 942 000**	**65 487 430**	**4 090 533**	**464 519 963**	**Total—Contributions**	**422 183 794**	**42 336 169**	**...**	**357 485 480**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	16 710 000	...	(1 750 000)	14 960 000	Promotion du commerce international	14 895 276	64 724	...	13 667 092
...	22 670 000	500 000	556 328	23 726 328	Politique commerciale et économique	23 616 656	109 672	...	78 967 764
...	372 891 709	71 963 500	1 193 673	446 048 882	Coopération et sécurité internationales	403 885 108	42 163 774	...	339 148 429
...	80 000	...	...	80 000	Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)	80 000	...	...	80 000
...	21 723 000	5 011 501	(1)	26 734 500	Diplomatie ouverte	26 655 718	78 782	...	25 198 675
...	270 000	...	(117 617)	152 383	Services ministériels	152 383	...	...	124 204
...	**434 344 709**	**77 475 001**	**(117 617)**	**511 702 093**	**Total du ministère**	**469 285 141**	**42 416 952**	**...**	**457 186 164**
					Agence canadienne de développement international				
					Subventions				
					Programmes géographiques				
...	137 657 000	98 380 000	36 468 796	272 505 796	Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	272 505 796	...	...	135 865 511
...	5 000 000	10 450 000	(11 296 849)	4 153 151	Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des institutions internationales œuvrant dans les domaines du développement, de la recherche et de la nutrition, des organisations non gouvernementales canadiennes, internationales et locales, du Centre de recherches pour le développement international des pays en développement, ainsi que d'institutions, d'organisations et d'organismes de ces pays au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	2 700 000	1 453 151	...	...
...	3 000 000	...	12 450 000	15 450 000	Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels	15 450 000	...	...	6 000 000

				Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités				
...	...	20 000 000	(13 624 553)	6 375 447		...	6 375 447	...	500 000
...	145 657 000	128 830 000	23 997 394	298 484 394		290 655 796	7 828 598	...	142 365 511
					Pays en transition				
					Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales				
...	1 000 000	2 000 000	8 495 000	11 495 000		11 495 000	...	...	2 700 000
					Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels				
...	2 000 000	...	4 517 772	6 517 772		6 517 772	...	...	7 645 243
...	3 000 000	2 000 000	13 012 772	18 012 772		18 012 772	...	...	10 345 243
					Programmes multilatéraux				
					Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales				
...	163 998 000	43 200 000	(70 248 703)	136 949 297		136 949 297	...	...	194 388 450
					Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des institutions internationales œuvrant dans les domaines du développement, de la recherche et de la nutrition, des organisations non gouvernementales canadiennes, internationales et locales, du Centre de recherches pour le développement international des pays en développement, ainsi que d'institutions, d'organisations et d'organismes de ces pays au profit de bénéficiaires dans des pays en développement				
...	114 649 000	171 040 000	(96 438 357)	189 250 643		189 250 643	...	...	128 244 677
					Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activité et d'appels				
...	105 935 000	71 000 000	(21 541 891)	155 393 109		155 156 499	236 610	...	138 432 679
...	384 582 000	285 240 000	(188 228 951)	481 593 049		481 356 439	236 610	...	461 065 806
					Partenariat canadien				
					Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales				
...	400 000	...	475 000	875 000		875 000	...	...	400 000

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités				
...	77 788 000	...	(48 605 445)	29 182 555		29 182 555	...	...	38 126 066
...	8 248 000	...	...	8 248 000	Aide au développement pour l'éducation et la formation des particuliers	8 242 407	5 593	...	7 991 150
...	86 436 000	...	(48 130 445)	38 305 555		38 299 962	5 593	...	46 517 216
					Politiques				
					Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide à des institutions financières internationales				
...	7 500 000	...	...	7 500 000		2 231 070	5 268 930	...	...
					Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités				
...	...	...	3 009 360	3 009 360		3 009 360	...	...	...
...	7 500 000	...	3 009 360	10 509 360		5 240 430	5 268 930	...	...
...	**627 175 000**	**416 070 000**	**(196 339 870)**	**846 905 130**	**Total—Subventions**	**833 565 399**	**13 339 731**	**...**	**660 293 776**
					Contributions				
					Programmes géographiques				
					Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à tous les ordres de gouvernements des pays en développement et des territoires, y compris à leurs institutions, organisations et organismes ainsi que des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et d'autres pays donateurs, à des gouvernements provinciaux, à leurs institutions,				

					organisations et organismes, et à des entreprises privés, à l'appui de projets, de programmes et d'activités d'aide au développement visant des pays ou des régions donnés ainsi qu'à des personnes en mesure de réaliser des activités d'aide				
...	632 078 000		...	77 889 548	709 967 548	ou qui s'occupent activement de dossiers de développement	709 967 548	...	...	617 157 721
						Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations, de				
...	...		...	161 178	161 178	programmes, de projets, d'activité et d'appels	161 178	...	...	2 020 413
...	...		...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	1 000 000
...	632 078 000		...	78 050 726	710 128 726		710 128 726	...	...	620 178 134
						Pays en transition				
						Contributions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union				
...	99 186 000	(12 315 000)		...	86 871 000	soviétique	85 086 102	1 784 898	...	103 479 260
...	...	...		...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	1 074 360
...	99 186 000	(12 315 000)		...	86 871 000		85 086 102	1 784 898	...	104 553 620
						Programmes multilatéraux				
						Aide au développement à l'appui des activités, des programmes, des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales				
...	100 000		...	1 378 758	1 478 758		1 451 093	27 665	...	463 194
						Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des institutions internationales œuvrant dans les domaines du développement, de la recherche et de la nutrition, des organisations non gouvernementales canadiennes, internationales et locales, d'entreprises privées et de citoyens canadiens, du Centre de recherches pour le développement international, des pays en développement, ainsi que d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays au				
...	90 981 000		...	31 139 449	122 120 449	profit de bénéficiaires dans des pays en développement	122 120 449	...	...	63 664 123
...	1 300 000		...	...	1 300 000	Contribution à la Banque interaméricaine de développement	1 162 372	137 628	...	1 143 884
						Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, et d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations de programmes, de projets, d'activités et d'appels				
...	100 000		...	4 624 119	4 724 119		4 724 119	...	...	2 666 445
						Encouragements à des investisseurs, institutions et organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de coopération industrielle				
...	...		...	750 000	750 000		750 000	...	...	750 000
...	...		...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	41 585 267
...	92 481 000		...	37 892 326	130 373 326		130 208 033	165 293	...	110 272 913

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Partenariat canadien				
					Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités				
...	111 102 000	...	77 930 076	189 032 076		189 032 076	...	...	193 436 253
					Encouragements à des entreprises privées, des investisseurs, des institutions et des organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de coopération industrielle				
...	57 322 000	...	...	57 322 000		54 564 496	2 757 504	...	62 683 182
...	168 424 000	...	77 930 076	246 354 076		243 596 572	2 757 504	...	256 119 435
					Communications				
					Contributions à l'appui du programme d'information sur le développement versées aux organisations canadiennes ou internationales de communication, à d'autres ministères fédéraux ou aux administrations provinciales ou municipales, à des radiodiffuseurs et des producteurs et aux gouvernements, institutions, organisations, organismes et personnes d'autres pays donateurs en vue de la production et la diffusion d'information sur le développement et de matériel éducatif et de la réalisation d'activités connexes				
...	4 633 000	...	...	4 633 000		3 869 840	763 160	...	4 435 669
					Politiques				
					Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales				
...	...	...	1 475 200	1 475 200		1 475 200	...	...	...
					Contributions à l'appui du programme d'information sur le développement versées aux organisations canadiennes ou internationales de communication, à d'autres ministères fédéraux ou aux administrations provinciales ou municipales, à des radiodiffuseurs et des producteurs et aux gouvernements, institutions, organisations, organismes et personnes d'autres pays donateurs en vue de la production et la diffusion d'information sur le dé-				

					veloppement et de matériel éducatif et de la réalisation				
...	...	...	3 501 542	3 501 542	d'activités connexes	3 501 542	...	...	...
...	...	...	4 976 742	4 976 742		4 976 742	...	...	...
...	**996 802 000**	**(12 315 000)**	**198 849 870**	**1 183 336 870**	**Total—Contributions**	**1 177 866 015**	**5 470 855**	**...**	**1 095 559 771**
					Autres paiements de transfert				
					Programmes multilatéraux				
					(S) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*				
...	**248 540 000**	**...**	**(15 942 039)**	**232 597 961**		**232 597 961**	**...**	**...**	**242 747 273**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	777 735 000	128 830 000	102 048 120	1 008 613 120	Programmes géographiques	1 000 784 522	7 828 598	...	762 543 645
...	102 186 000	(10 315 000)	13 012 772	104 883 772	Pays en transition	103 098 874	1 784 898	...	114 898 863
...	725 603 000	285 240 000	(166 278 664)	844 564 336	Programmes multilatéraux	844 162 433	401 903	...	814 085 992
...	254 860 000	...	29 799 631	284 659 631	Partenariat canadien	281 896 534	2 763 097	...	302 636 651
...	7 500 000	...	7 986 102	15 486 102	Politiques	10 217 172	5 268 930	...	...
...	4 633 000	...	...	4 633 000	Communications	3 869 840	763 160	...	4 435 669
...	**1 872 517 000**	**403 755 000**	**(13 432 039)**	**2 262 839 961**	**Total du programme**	**2 244 029 375**	**18 810 586**	**...**	**1 998 600 820**
...	**2 306 861 709**	**481 230 001**	**(13 549 656)**	**2 774 542 054**	**Total du portefeuille ministériel**	**2 713 314 516**	**61 227 538**	**...**	**2 455 786 984**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Promotion du commerce international			
Centres canadiens des affaires	50 000	...	9 493
Foires commerciales et missions axées sur le commerce, la technologie et l'investissement	3 000 000	1 112 655	843 819
	3 050 000	1 112 655	853 312
Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)			
Droits consulaires spécialisés	2 450 000	2 520 644	2 371 568
Diplomatie ouverte			
Centres canadiens d'enseignement	1 103 000	420 000	553 700
Programme d'échanges internationaux visant la jeunesse	1 200 000	1 270 178	1 263 235
	2 303 000	1 690 178	1 816 935
Services ministériels			
Services internationaux de télécommunication	2 090 000	1 291 328	1 107 438
Services de formation par l'Institut canadien du service extérieur	5 000 000	4 581 622	4 582 797
Services immobiliers à l'étranger	9 300 000	9 489 757	8 927 156
	16 390 000	15 362 707	14 617 391
Services de passeports			
Frais de passeports	150 735 851	153 779 528	136 684 192
Total budgétaire	174 928 851	174 465 712	156 343 398
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Prêts et avances pour les employés affectés à l'étranger	...	8 915 822	9 539 814
Avances au financement des missions à l'étranger	...	693 917 206	838 357 949
Total non budgétaire	...	702 833 028	847 897 763
Total du ministère—			
Budgétaire	**174 928 851**	**174 465 712**	**156 343 398**
Non budgétaire	**...**	**702 833 028**	**847 897 763**

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Exportation et développement Canada			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Remboursements de prêts	218 000 000	115 346 869	215 184 616
Total du programme—Non budgétaire	**218 000 000**	**115 346 869**	**215 184 616**
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**174 928 851**	**174 465 712**	**156 343 398**
Non budgétaire	**218 000 000**	**818 179 897**	**1 063 082 379**

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Prêts, placements et avances aux gouvernements nationaux—		
Employés affectés à l'étranger	356 337	380 240
Autres	2 164	...
Autres comptes—		
Intérêt sur les comptes de banque des délégations	141 408	229 130
Autres sociétés d'État entreprises—		
Corporation commerciale canadienne	...	74 394
	499 909	683 764
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Autres subventions et contributions	5 981 632	5 223 056
Avances comptables	104 946	110 602
Capital	142 628	235 037
Fonctionnement	2 660 954	2 210 825
Divers	14 742	130 935
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	2 515 295	581 841
	11 420 197	8 492 296
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Ventes de passeports	*158 070 873*	*136 179 399*
Location et utilisation de biens publics—		
Co-location	*8 208 214*	*8 325 956*
Services de nature réglementaire—		
Autres permis d'importation/exportation	2 520 644	2 371 855
Droits consulaires—Achat de passeports	53 544 851	47 552 648
	56 065 495	*49 924 503*
Services de nature non réglementaire—		
Revenus tirés d'une activité de crédit net—		
Services divers	8 252 593	6 589 554
Revenus tirés d'une activité de crédit net—		
Services de télécommunications	465 796	1 108 606
	8 718 389	*7 698 160*
Autres frais et droits—		
Programme d'échanges internationaux visant la jeunesse	1 396 815	1 263 235
Revenus divers du Bureau des passeports	(4 418 123)	152 958
Dépôt et chèques non touchés	...	5 544
Revenus reportés—Frais de bois d'œuvre contingent	...	741
Divers	448	7 830
	(3 020 860)	*1 430 308*
	228 042 111	203 558 326
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 505 146	2 504 471
Revenus divers—		
Produits de la vente d'éléments d'actifs capitalisés—		
Biens immobiliers	6 091 781	24 688 211
Gain de change pour réévaluation en fin d'exercice	5 497 277	7 570 998
Amendes	168 500	8 600
Permis d'importation/exportation de bois d'œuvre	335 046	857 038
Intérêt sur les comptes débiteurs non fiscaux en souffrance	179 830	217 321
Autres frais et droits	807 837	9 721
Autres permis d'importation/exportation	15 987 072	16 152 688
Programme pour l'expansion et la commercialisation des exportations—Contributions	2 885 187	2 560 162
Revenus de locations	18 262 888	18 204 669
Vente de publications	1 645	3 375
Dépôts de garantie	...	19 144
Services rendus au Bureau des passeports	4 447 464	4 447 464
Frais de bois d'œuvre contingent	...	3 980
Divers	551 144	196 369
	55 215 671	74 939 740
Total du ministère	**297 683 034**	**290 178 597**
Agence canadienne de développement international		
Autres revenus—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Aide au développement international—Prêts aux pays en développement	2 569 685	1 604 497
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	28 720 416	8 313 676
Remboursement de prêts aux pays en développement	...	1 242 471
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	2 773 737	3 803 151
	31 494 153	13 359 298
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Frais de service et d'engagements financiers sur les prêts aux pays en développement	(32 679)	39 013
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	340	1 722

Revenus—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Revenus divers—		
Gain pour réévaluation à la fin de l'exercice	106 237 845	5 870 586
Divers	229 911	391 246
	106 467 756	**6 261 832**
Total du programme	**140 499 255**	**21 266 362**
Exportation et développement Canada		
Autres revenus—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Expansion du commerce d'exportation	108 952 920	99 981 543
Revenus divers	...	91 332
Total du programme	**108 952 920**	**100 072 875**
Commission mixte internationale		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	25 947	492 058
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 575	390
	27 522	492 448
Revenus divers—		
Quote-part des États-Unis aux dépenses du Bureau régional de Windsor	543 088	571 917
Divers	...	67
	543 088	571 984
Total du programme	**570 610**	**1 064 432**
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	979	...
Revenus divers	112 241	22 120
Total du programme	**113 220**	**22 120**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus		
Revenus de placements	112 022 514	102 269 804
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	42 942 851	22 344 042
Ventes de biens et de services	228 009 432	203 597 339
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 505 486	2 506 193
Revenus divers	162 338 756	81 887 008
Total du portefeuille ministériel	**547 819 039**	**412 604 386**[2]

(1) Intérêt sauf indication contraire.
(2) Au cours de l'exercice, l'Administration du pipe-line du Nord a été transférée aux Ressources naturelles. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 588 664 $.

SECTION 3

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère

Commission canadienne des affaires polaires

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	3.2
Sommaire du portefeuille ministériel	3.3
Programmes par secteur d'activité	3.8
Paiements de transfert	3.9
Détail des montants disponibles pour être dépensés	3.15
Revenus	3.15

Ministère

Programme d'administration

Objectifs

Donner une orientation générale et une saine gestion au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord ainsi qu'à l'efficacité et à l'efficience de la planification, de la comptabilité, du personnel, des communications et d'autres services de soutien administratif.

Description des secteurs d'activité

Administration

Fournit des directives en matière de politiques et assure le soutien administratif au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord grâce à la haute direction, aux politiques et à l'orientation stratégique, et aux services ministériels.

Programme des affaires indiennes et inuites

Objectifs

Aider les Indiens et les Inuits à répondre à leurs aspirations de même qu'à leurs besoins en ce qui a trait à l'autonomie gouvernementale, à l'économie, à la culture, à l'éducation, aux affaires sociales et au développement communautaire; régler les revendications indiennes reconnues au moyen de la négociation; et assurer le respect des obligations et des responsabilités constitutionnelles et législatives du Canada à l'égard des Indiens et des Inuits.

Description des secteurs d'activité

Revendications

Régler les revendications globales reconnues; faire en sorte que le gouvernement respecte, en réglant des revendications particulières, les obligations exposées dans la *Loi sur les Indiens* et les traités et surveiller les ententes de mise en œuvre; fournir du financement de recherche pour le compte des bandes indiennes revendicatrices; et soutenir le ministère de la Justice au sujet des litiges liés aux Premières nations.

Services aux Indiens et Inuits

Aider les Indiens et les Inuits à répondre à leurs aspirations de même qu'à leurs besoins en ce qui a trait à l'autonomie gouvernementale, à l'économie, à l'éducation, à la culture, aux affaires sociales et au développement communautaire; et assurer le respect des obligations et des responsabilités constitutionnelles et législatives du Canada à l'égard des Indiens et des Inuits.

Programme des affaires du Nord

Objectifs

Promouvoir le développement politique, économique, scientifique et social du Nord du Canada; aider les résidents du Nord, y compris les groupes autochtones, à mettre sur pied les institutions politiques et économiques qui leur permettront d'assumer des responsabilités croissantes au sein de la fédération canadienne; gérer et réglementer efficacement le développement durable des ressources naturelles du Nord en préparation du transfert des responsabilités aux gouvernements territoriaux; préserver, maintenir, protéger et restaurer l'environnement nordique et gérer les intérêts fédéraux, y compris la politique sur le Nord, les relations fédérales-territoriales et le processus de mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales, à l'autonomie gouvernementale et aux activités circumpolaires.

Description des secteurs d'activité

Services aux affaires du Nord

Ce secteur d'activité élabore et met en œuvre les politiques et les programmes relatifs au développement politique, économique, social et durable du Nord canadien; gère les volets constitutionnels des relations entre le ministère et les gouvernements territoriaux; négocie et met en œuvre les ententes de transfert de ressources aux gouvernements nordiques; assure la coordination et l'orientation continues de la gestion des intérêts fédéraux dans le Nord; gère les ressources naturelles du Nord et favorise la protection et l'assainissement de l'environnement arctique à l'échelle nationale et internationale; coordonne la mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales dans le Nord et met en valeur les intérêts des Autochtones dans le développement du Nord et dans l'industrie de la fourrure partout au Canada; fait la promotion de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes à caractère scientifique et technologique à l'échelle nationale et internationale.

Commission canadienne des affaires polaires

Objectifs

Favoriser le développement et la diffusion des connaissances relatives aux régions polaires.

Description des secteurs d'activité

Commission canadienne des affaires polaires

Pour s'acquitter de son mandat, la Commission organisera, parrainera et financera des conférences, des ateliers et des réunions; aidera à mettre en place un réseau d'information polaire qui sera le principal outil pour diffuser de l'information concernant les régions polaires; appuiera et effectuera des études spéciales relatives aux questions polaires; reconnaîtra et soulignera les réalisations et les contributions dans les domaines liés à son mandat; et déposera un rapport annuel au Parlement.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
						Programme d'administration				
...	96 540 000	...	...	96 540 000	1	Dépenses du programme				
...	...	19 598 846	...	19 598 846	1a	Dépenses du programme				
					1b	Virement de 3 024 999 $ du crédit 15 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
...	...	1	...	1						
...	...	...	3 024 999	3 024 999		Virement du : crédit 15				
...	...	...	987 198	987 198		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 390 000	1 390 000		CT, crédit 15 [1]				
...	96 540 000	19 598 847	5 402 197	121 541 044		Total—Crédit 1	108 297 156	13 243 888	...	116 320 341
					(S)	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien—Traitement et allocation pour automobile	68 930	...	...	66 946
...	66 946	...	1 984	68 930						
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 314 844	...	...	9 742 915
...	10 007 000	...	(692 156)	9 314 844						
					(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	1 521	...	...	24 389
...	...	...	1 521	1 521						
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 999	...	...	...
...	...	...	3 999	3 999						
...	**106 613 946**	**19 598 847**	**4 717 545**	**130 930 338**		**Total du programme—Budgétaire**	**117 686 450**	**13 243 888**	**...**	**126 154 591**
						Programme des affaires indiennes et inuites				
...	307 079 000	...	...	307 079 000	5	Dépenses de fonctionnement				
...	...	110 661 348	...	110 661 348	5a	Dépenses de fonctionnement				
					5b	Virement de 868 823 $ du crédit 15 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
...	...	1	...	1						
...	...	...	868 823	868 823		Virement du : crédit 15				
...	...	...	348 000	348 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 565 000	1 565 000		CT, crédit 15 [1]				
...	307 079 000	110 661 349	2 781 823	420 522 172		Total—Crédit 5	363 216 838	57 305 334	...	363 044 908
					6b	Autoriser une remise de certaines créances et obligations envers Sa Majesté du chef du Canada au montant de : a) 96 460 $, soit le capital de 2 comptes dus par 2 débiteurs; b) 28 548 $, soit les montants dus par 5 débiteurs; et				

Sommaire du portefeuille ministériel — *Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						c) 1 000 $, soit le capital d'un compte dû par un débiteur — Virement de 126 007 $ du crédit 15 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
...	...	1	...	1						
...	...	...	126 007	126 007		Virement du crédit 15				
...	...	1	126 007	126 008		Total — Crédit 6b	125 986	22	...	641 638
...	12 919 000	...	...	12 919 000	10	Dépenses en capital	6 485 692	6 433 308	...	7 449 912
...	4 513 028 000	...	...	4 513 028 000	15	Subventions et contributions				
...	...	138 915 000	...	138 915 000	15a	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	15b	Subventions				
...	...	...	(3 024 999)	(3 024 999)		Virement au : crédit 1				
...	...	...	(868 823)	(868 823)		crédit 5				
...	...	...	(126 007)	(126 007)		crédit 6b				
...	...	...	(6 664 644)	(6 664 644)		crédit 30				
...	...	...	(31 030 945)	(31 030 945)		crédit 35				
...	...	...	(2 999 999)	(2 999 999)		crédit 40				
...	4 513 028 000	138 915 001	(44 715 417)	4 607 227 584		Total — Crédit 15	4 555 343 742	51 883 842	...	4 424 462 776
					(S)	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (*Loi sur le règlement des revendications des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington (pollution par le mercure)*)	...	...	...	...
...	15 000	...	(15 000)	...						
...	2 000 000	...	(886 117)	1 113 883	(S)	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique (*Loi sur les Indiens*)	1 113 883	...	...	88 027
...	1 400 000	...	453 474	1 853 474	(S)	Rentes versées aux Indiens (*Loi sur les Indiens*)	1 853 474	...	...	1 820 395
...	141 606 000	...	1 469 783	143 075 783	(S)	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	143 075 783	...	...	142 408 970
...	30 803 000	...	(1 317 709)	29 485 291	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	29 485 291	...	...	30 361 819
32 159 681	...	...	...	32 159 681	(S)	Paiement sur le Trésor en vertu de prêts garantis émis du Compte d'expansion économique des Indiens (limite autorisée 60 000 000 $)	153 654	...	32 006 027	276 358
...	...	...	2 500 598	2 500 598	(S)	Montants adjugés par une cour	2 500 598	...	...	2 150 840

93 516	...	...	85 971	179 487	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	43 561	...	135 926	177 871
...	...	...	1 568 481	1 568 481	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	1 568 481	...	...	29 441
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	29 156 735
32 253 197	5 008 850 000	249 576 351	(37 948 106)	5 252 731 442		Total budgétaire	5 104 966 983	115 622 506	32 141 953	5 002 069 690
48 450 401	...	...	...	48 450 401	L.20	Prêts et garanties de prêts en vertu du Compte d'expansion économique des Indiens. Tel que modifié par le crédit 7b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1996-1997*. Limite 48 550 835 $ (Net)	(13 314)	...	48 463 715	(438 058)
...	29 903 000	...	...	29 903 000	L.20	Prêts à des revendicateurs autochtones (Brut)				
...	...	15 100 000	...	15 100 000	L.20a	Prêts à des revendicateurs autochtones (Brut)			...	
...	29 903 000	15 100 000	...	45 003 000		Total – Crédit L.20	36 023 311	8 979 689	...	31 815 924
...	47 500 000	...	...	47 500 000	L.25	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer aux processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique (Brut)	27 602 704	19 897 296	...	26 748 149
48 450 401	77 403 000	15 100 000	...	140 953 401		Total non budgétaire	63 612 701	28 876 985	48 463 715	58 126 015
32 253 197	**5 008 850 000**	**249 576 351**	**(37 948 106)**	**5 252 731 442**		**Total du programme—**				
48 450 401	**77 403 000**	**15 100 000**	**...**	**140 953 401**		**Budgétaire**	**5 104 966 983**	**115 622 506**	**32 141 953**	**5 002 069 690**
						Non budgétaire	**63 612 701**	**28 876 985**	**48 463 715**	**58 126 015**
						Programme des affaires du Nord				
...	59 968 000	...	...	59 968 000	30	Dépenses de fonctionnement				
...	...	37 739 000	...	37 739 000	30a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1	...	1	30b	Virement de 6 664 644 $ du crédit 15 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
...	...	...	6 664 644	6 664 644		Virement du : crédit 15				
...	...	...	3 922 000	3 922 000		CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	29 000	29 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	451 000	451 000		CT, crédit 15 [1]				
...	59 968 000	37 739 001	11 066 644	108 773 645		Total – Crédit 30	100 886 793	7 886 852	...	123 442 108
...	63 706 900	...	...	63 706 900	35	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	35b	Virement de 31 030 945 $ du crédit 15 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
...	...	...	31 030 945	31 030 945		Virement du crédit 15				
...	63 706 900	1	31 030 945	94 737 846		Total – Crédit 35	93 658 071	1 079 775	...	79 938 523
...	15 600 000	...	...	15 600 000	40	Paiements à la Société canadienne des postes				
...	...	15 000 000	...	15 000 000	40a	Paiements à la Société canadienne des postes				
...	...	1	...	1	40b	Virement de 2 999 999 $ du crédit 15 (Affaires indiennes et du Nord canadien)				
...	...	...	2 999 999	2 999 999		Virement du crédit 15				
...	15 600 000	15 000 001	2 999 999	33 600 000		Total – Crédit 40	33 542 046	57 954	...	27 517 406

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans: Budget principal des dépenses	Indiquées dans: Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources	2 583 562	...	...	1 511 781
...	1 471 000	...	1 112 562	2 583 562	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 019 982	...	...	7 572 398
...	5 754 000	...	(734 018)	5 019 982	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	1 110 359	...	...	386 618
...	...	...	1 110 359	1 110 359	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	13 719	...	...	...
...	...	...	13 719	13 719						
...	146 499 900	52 739 003	46 600 210	245 839 113		Total budgétaire	236 814 532	9 024 581	...	240 368 834
305 503	...	...	...	305 503	L40	Prêts au gouvernement du Territoire du Yukon pour consentir des prêts en deuxième hypothèque aux habitants du territoire aux termes de la *Loi nationale sur l'habitation* et de la *Loi n° 3 de 1975 portant affectation de crédits*. Limite 320 000 $ (Brut)	...	...	305 503	...
6 550 860	...	...	...	6 550 860	L55	Provision à la Caisse de prêts aux Inuits pour les prêts consentis aux Inuits afin de promouvoir les activités commerciales telles qu'établies par le crédit 546 de la *Loi des subsides n° 3 de 1953* et telle que modifiée par le crédit 37b de la *Loi de crédits n° 4 pour 1995-1996*. Limite 6 633 697 $ (Net)	...	...	6 550 860	...
5 000 000	...	...	...	5 000 000	L81a	Prêts destinés à l'établissement ou à l'expansion des petites entreprises du Territoire du Yukon en vertu du Compte de prêts aux petites entreprises du Territoire du Yukon. Limite 5 000 000 $ (*Loi n° 4 de 1969 portant affectation de crédits*) (Net)	...	...	5 000 000	...
11 856 363	...	...	...	11 856 363		Total non budgétaire	...	...	11 856 363	...
						Total du programme—				
...	**146 499 900**	**52 739 003**	**46 600 210**	**245 839 113**		**Budgétaire**	**236 814 532**	**9 024 581**	...	**240 368 834**
11 856 363	...	...	...	**11 856 363**		**Non budgétaire**	...	...	**11 856 363**	...
						Total du ministère—				
32 253 197	**5 261 963 846**	**321 914 201**	**13 369 649**	**5 629 500 893**		**Budgétaire**	**5 459 467 965**	**137 890 975**	**32 141 953**	**5 368 593 115**
60 306 764	**77 403 000**	**15 100 000**	...	**152 809 764**		**Non budgétaire**	**63 612 701**	**28 876 985**	**60 320 078**	**58 126 015**

						Commission canadienne des affaires polaires				
...	894 000	...	...	894 000	45	Dépenses du programme				
...	...	38 072	...	38 072	45b	Dépenses du programme				
...	...	...	3 000	3 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	894 000	38 072	3 000	935 072		Total—Crédit 45	908 641	26 431	...	857 892
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	69 000	...	(5 787)	63 213		employés	63 213	...	...	74 107
...	**963 000**	**38 072**	**(2 787)**	**998 285**		**Total du programme—Budgétaire**	**971 854**	**26 431**	**...**	**931 999**
						Total du portefeuille ministériel—				
32 253 197	**5 262 926 846**	**321 952 273**	**13 366 862**	**5 630 499 178**		**Budgétaire**	**5 460 439 819**	**137 917 406**	**32 141 953**	**5 369 525 114**
60 306 764	**77 403 000**	**15 100 000**	**...**	**152 809 764**		**Non budgétaire**	**63 612 701**	**28 876 985**	**60 320 078**	**58 126 015**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Programme d'administration—												
Budgétaire	**125 391 143**	**112 147 255**	**5 081 195**	**5 081 195**	**458 000**	**458 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**130 930 338**	**117 686 450**
Programme des affaires indiennes et inuites												
Revendications—												
Budgétaire	195 089 020	156 332 308	5 480 275	5 480 275	543 141 707	501 264 988	...	...	...	...	743 711 002	663 077 571
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	140 953 401	63 612 701	140 953 401	63 612 701
Services aux Indiens et Inuits	287 206 792	230 082 887	12 798 514	12 798 514	4 209 015 134	4 199 008 011	...	...	...	...	4 509 020 440	4 441 889 412
Total du programme—												
Budgétaire	**482 295 812**	**386 415 195**	**18 278 789**	**18 278 789**	**4 752 156 841**	**4 700 272 999**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 252 731 442**	**5 104 966 983**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**140 953 401**	**63 612 701**	**140 953 401**	**63 612 701**
Programme des affaires du Nord												
Services aux affaires du Nord—												
Budgétaire	147 564 559	139 619 753	3 536 708	3 536 708	94 737 846	93 658 071	...	...	...	...	245 839 113	236 814 532
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	11 856 363	...	11 856 363	...
Total du programme—												
Budgétaire	**147 564 559**	**139 619 753**	**3 536 708**	**3 536 708**	**94 737 846**	**93 658 071**	**...**	**...**	**...**	**...**	**245 839 113**	**236 814 532**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**11 856 363**	**...**	**11 856 363**	**...**
Total du ministère—												
Budgétaire	**755 251 514**	**638 182 203**	**26 896 692**	**26 896 692**	**4 847 352 687**	**4 794 389 070**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 629 500 893**	**5 459 467 965**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**152 809 764**	**63 612 701**	**152 809 764**	**63 612 701**
Commission canadienne des affaires polaires—												
Budgétaire	**973 435**	**947 004**	**...**	**...**	**24 850**	**24 850**	**...**	**...**	**...**	**...**	**998 285**	**971 854**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**756 224 949**	**639 129 207**	**26 896 692**	**26 896 692**	**4 847 377 537**	**4 794 413 920**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 630 499 178**	**5 460 439 819**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**152 809 764**	**63 612 701**	**152 809 764**	**63 612 701**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Programme d'administration				
					Contributions				
...	458 000	...	...	458 000	Contributions à la Fondation de l'art inuit pour aider les artistes et les artisans inuits des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Nouveau-Québec et du Labrador à perfectionner leurs capacités professionnelles et à commercialiser leur art	458 000	...	...	458 000
...	**458 000**	**...**	**...**	**458 000**	**Total du programme**	**458 000**	**...**	**...**	**458 000**
					Programme des affaires indiennes et inuites				
					Subventions				
					Revendications				
...	51 753 000	3 550 000	(458 062)	54 844 938	Subvention aux Cris de la Baie James, aux Cris Oujé-Bougoumou et aux Naskapis du Québec	54 844 938	...	...	49 101 088
...	11 588 000	5 000 000	(302 300)	16 285 700	Subventions en capital aux bandes cries et naskapies du Québec	16 285 700	...	...	11 259 998
...	336 000	...	(92)	335 908	Subvention à la Société Makivik dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	335 908	...	...	318 000
...	173 495 000	23 400 000	...	196 895 000	Subventions à des bandes indiennes pour le règlement de revendications particulières	173 495 000	23 400 000	...	146 071 990
...	33 253 000	1	(1 274 068)	31 978 933	Subventions aux bénéficiaires et aux organismes de mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales ou des règlements de revendications territoriales globales	18 732 989	13 245 944	...	15 425 447
...	141 606 000	...	1 469 783	143 075 783	(S) Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	143 075 783	...	...	142 408 970
...	23 775 000	...	(319)	23 774 681	Subventions aux bandes visées par le règlement de revendications territoriales portant sur des droits fonciers issus des traités des provinces de la Saskatchewan et du Manitoba	21 981 681	1 793 000	...	21 981 681
...	1 000 000	2 000 000	(1 547 275)	1 452 725	Subvention à l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan pour le paiement aux municipalités rurales d'une indemnité ayant trait à la perte de leur assiette fiscale par suite du règlement de revendications relatives à des droits fonciers issus des traités en Saskatchewan	1 452 725	...	...	957 190
...	1 000 000	2 000 000	(1 009 274)	1 990 726	Subvention à la province de la Saskatchewan pour le paiement aux districts scolaires d'une indemnité ayant trait à la perte de leur assiette fiscale par suite du règlement de revendications relatives à des droits fonciers issus des traités en Saskatchewan	1 990 726	...	...	1 134 198

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans		Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses							
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	6 150 000	...	...	6 150 000	Versements à la Nation de Piikani pour la mise en œuvre des éléments de développement économique suite à l'Entente de règlement entre la Nation de Piikani, le Canada et l'Alberta	6 150 000	...	...	8 000 000
...	...	1 560 000	...	1 560 000	Subvention aux Chippewas de Kettle Point et de Stony Point conformément à l'entente relative aux paiements anticipés d'une compensation aux personnes âgées	...	1 560 000	...	...
...	...	1 000 000	(75 168)	924 832	Paiement au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour faciliter la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales	924 832	...	...	...
...	...	16 640	...	16 640	Paiement à la province de la Colombie-Britannique pour faciliter l'entente de règlement entre Leonard Jack Solonas, le Canada et la province de la Colombie-Britannique	16 640	...	...	...
...	...	153 611	...	153 611	Paiement à Leonard Jack Solonas pour le règlement de la revendication d'une terre accordée en propriété libre découlant de l'entente portant règlement conclue entre la Première nation McLeod Lake, le Canada et la province de la Colombie-Britannique	153 611	...	...	...
...	...	3 201 985	...	3 201 985	Subvention à la nation crie d'Eastmain pour les coûts associés à un centre communautaire	3 201 985	...	...	...
...	443 956 000	41 882 237	(3 196 775)	482 641 462		442 642 518	39 998 944	...	396 658 562
					Services aux Indiens et Inuits				
...	1 400 000	...	453 474	1 853 474	(S) Rentes versées aux Indiens—Paiements en vertu de traités	1 853 474	...	...	1 820 395
...	300 000	...	...	300 000	Subventions aux bandes indiennes de la Colombie-Britannique tenant lieu d'une rente par habitant	300 000	...	...	300 000
...	400 000	...	(393 918)	6 082	Subventions accordées aux Indiens et aux Inuits pour offrir des services d'aide à l'éducation primaire et secondaire	6 082	...	...	9 085
...	4 500 000	...	(2 482 089)	2 017 911	Subventions accordées aux Indiens et aux Inuits pour favoriser l'essor de leur régime d'éducation postsecondaire	2 017 911	...	...	2 251 888
...	45 000	...	...	45 000	Subventions accordées aux Inuits pour favoriser leur essor culturel	44 999	1	...	44 459
...	11 000 000	...	(7 135 147)	3 864 853	Subventions accordées à titre d'aide sociale aux Indiens démunis qui habitent dans les réserves	3 864 853	...	...	3 123 816
...	5 621 000	...	(1 248 914)	4 372 086	Subventions pour offrir des services, culturellement adaptés, de prévention d'abus et de protection aux enfants Indiens qui habitent dans des réserves	4 372 086	...	...	4 381 713
...	136 000	...	(129 383)	6 617	Subventions aux étudiants et à leurs chaperons pour promouvoir la sensibilisation à la protection contre les incendies dans les écoles dont les bandes et le gouvernement fédéral assurent le fonctionnement	6 617	...	...	10 999
...	205 446 000	...	(81 308 182)	124 137 818	Subventions aux bandes indiennes, à leurs conseils de district et aux collectivités inuites pour soutenir leur administration	124 137 818	...	...	124 094 722
...	30 503 000	...	(1 679 383)	28 823 617	Paiements aux Premières nations du Yukon en vertu des ententes individuelles d'autonomie gouvernementale	28 823 617	...	...	26 313 778

					Subventions à la bande indienne sechelte en vertu de la *Loi sur l'autonomie gouvernementale de la bande indienne sechelte*	3 920 170	...	...	3 822 566
...	3 921 000	...	(830)	3 920 170					
					Subvention à la bande indienne Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	8 383 600	...	...	8 220 000
...	8 384 000	...	(400)	8 383 600					
					Subventions à des organismes indiens représentatifs pour appuyer leur administration	5 587 471	...	...	5 154 911
...	5 608 000	...	(20 529)	5 587 471					
					Subvention à la Fondation nationale des réalisations autochtones	1 307 495	...	...	1 278 000
...	1 308 000	...	(505)	1 307 495					
					Paiements aux organisations autochtones autonomes en vertu des ententes sur les revendications territoriales globales, sur l'autonomie gouvernementale ou en vertu d'une loi liée à un traité	38 072 353	...	...	36 410 680
...	38 036 000	766 353	(730 000)	38 072 353					
					Subvention pour l'éducation des Mi'kmaqs de la Nouvelle-Écosse	27 086 000	...	...	26 863 838
...	27 086 000	...	...	27 086 000					
					Élément non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	1 509 750
...	...	...	...	...					
...	343 694 000	766 353	(94 675 806)	249 784 547		249 784 546	1	...	245 610 600
...	**787 650 000**	**42 648 590**	**(97 872 581)**	**732 426 009**	**Total—Subventions**	**692 427 064**	**39 998 945**	**...**	**642 269 162**
					Contributions				
					Revendications				
					Contributions aux requérants autochtones pour la préparation et la présentation de leurs revendications	10 467 545	...	...	11 963 043
...	8 229 000	...	2 238 545	10 467 545					
					Contribution à la Commission des Cris et des Naskapis pour la surveillance de la mise en œuvre de la *Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec*	747 242	...	...	650 745
...	395 000	...	352 242	747 242					
					Contributions aux bénéficiaires et à divers organismes de mise en œuvre des règlements de revendications territoriales globales	26 373 741	...	...	24 754 768
...	35 725 000	...	(9 351 259)	26 373 741					
					Contributions à des particuliers, des bandes et des associations indiennes pour le financement de causes types	645 339	...	...	1 039 097
...	550 000	...	95 339	645 339					
					Contributions à des particuliers (y compris des non-Indiens) ou à des groupes de particuliers, des organisations et des bandes au titre de causes types concernant le projet de loi C-31	150 910	...	...	223 592
...	200 000	...	(49 090)	150 910					
					Contribution fédérale à la Commission des traités de la Colombie-Britannique pour les coûts de fonctionnement	1 198 983	310 064	...	1 318 983
...	3 136 000	...	(1 626 953)	1 509 047					
					Financement s'adressant aux entités ou aux organisations des revendicateurs autochtones pour développer la capacité de négocier	12 974 203	...	...	11 460 658
...	16 700 000	...	(3 725 797)	12 974 203					
					Contributions aux commissaires de la Commission des traités de la Colombie-Britannique dans le but de favoriser la participation des Premières nations au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	4 224 000	1 567 711	...	4 020 000
...	6 585 000	...	(793 289)	5 791 711					
					Paiements à des groupes de requérants pour l'exécution des activités relatives à l'inscription et à la ratification touchant les ententes sur les revendications avant la ratification d'ententes définitives	895 345	...	...	200 000
...	250 000	...	645 345	895 345					
					Contribution aux Premières nations engagées dans le processus de négociation des traités en Colombie-Britannique, leurs organismes, à la province de la Colombie-Britannique, et aux tiers pour des mesures liées aux traités	895 162	...	...	1 411 993
...	1 500 000	...	(604 838)	895 162					
					Centre de règlement des revendications—Consultation et élaboration des politiques	50 000	...	...	...
...	...	...	50 000	50 000					
...	73 270 000	...	(12 769 755)	60 500 245		58 622 470	1 877 775	...	57 042 879

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Services aux Indiens et Inuits				
...	3 405 000	...	(3 405 000)	...	Contributions aux bandes indiennes pour la sélection des terres	...	...	...	...
...	11 586 000	...	12 776 379	24 362 379	Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	24 362 379	...	...	21 495 352
...	5 822 000	...	(566 675)	5 255 325	Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription	5 255 325	...	...	6 339 730
...	7 999 000	...	1 974 076	9 973 076	Contributions aux provinces, à des sociétés, à des administrations locales, à des Indiens, aux bandes indiennes et à d'autres organismes pour assurer des services de lutte contre les incendies de forêt sur les terres des réserves	9 973 076	...	...	8 402 648
...	10 500 000	...	(7 153 889)	3 346 111	Financement du Programme des partenariats indiens pour l'environnement	3 346 111	...	...	3 831 651
...	6 544 000	...	(1 170 461)	5 373 539	Contributions destinées à la mise en valeur des ressources	5 373 539	...	...	14 696 570
...	12 522 000	...	...	12 522 000	Contributions à la province de Terre-Neuve-et-Labrador pour la prestation de programmes et de services aux Autochtones de Terre-Neuve-et-Labrador	12 522 000	...	...	14 798 800
					Paiements aux Indiens, Inuits et Innus, totalisant 3 590 562 000 $ devant servir à fournir des services publics dans les domaines du développement économique, de l'éducation, du développement social, des immobilisations et de l'entretien, et du soutien aux administrations indiennes :				
...	143 131 000	...	(13 156 728)	129 974 272	Développement économique	129 974 272	...	...	119 182 374
...	1 287 429 000	39 105 411	(115 579 512)	1 210 954 899	Éducation	1 210 954 899	...	...	1 219 460 655
...	1 175 161 000	...	(26 213 664)	1 148 947 336	Développement social	1 148 947 336	...	...	1 135 503 780
...	870 952 000	57 161 000	17 445 040	945 558 040	Immobilisations et entretien	935 916 975	9 641 065	...	963 412 677
...	113 889 000	...	83 039 394	196 928 394	Soutien aux administrations indiennes	196 928 394	...	...	182 091 354
...	14 700 000	...	2 580 700	17 280 700	Contributions destinées aux collectivités indiennes, inuites et Innus, aux bandes et aux groupements de bandes visés par la *Loi sur les Indiens* pour faciliter leur participation aux négociations sur le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale	17 280 700	...	...	16 979 102
...	83 200 000	...	3 331 897	86 531 897	Contribution à la province de Québec, en matière d'éducation crie et inuite, selon les dispositions de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	86 531 897	...	...	80 759 426
...	15 524 000	...	21 331 249	36 855 249	Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	36 855 249	...	...	34 625 748
...	32 000 000	...	976 670	32 976 670	Contributions pour appuyer l'établissement de systèmes de gouvernement, d'administration et de responsabilisation solides	32 976 670	...	...	29 149 860
...	750 000	...	703 900	1 453 900	Contributions à l'intention des commissions des traités provinciales et/ou régionales	1 453 900	...	...	1 286 793

...	...	...	90 936 800	90 936 800	Contribution du Programme d'éducation spéciale à l'intention des élèves qui vivent dans les réserves	90 570 743	366 057	...	17 363 580
...	3 795 114 000	96 266 411	67 850 176	3 959 230 587		3 949 223 465	10 007 122	...	3 869 380 100
...	**3 868 384 000**	**96 266 411**	**55 080 421**	**4 019 730 832**	**Total—Contributions**	**4 007 845 935**	**11 884 897**	**...**	**3 926 422 979**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	517 226 000	41 882 237	(15 966 530)	543 141 707	Revendications	501 264 988	41 876 719	...	453 701 441
...	4 138 808 000	97 032 764	(26 825 630)	4 209 015 134	Services aux Indiens et Inuits	4 199 008 011	10 007 123	...	4 114 990 700
...	**4 656 034 000**	**138 915 001**	**(42 792 160)**	**4 752 156 841**	**Total du programme**	**4 700 272 999**	**51 883 842**	**...**	**4 568 692 141**
					Programme des affaires du Nord				
					Subventions				
					Services aux affaires du Nord				
...	636 000	...	...	636 000	Subventions aux universités et instituts canadiens pour la formation en matière de recherche scientifique sur le Nord	636 000	...	...	636 000
...	76 000	...	...	76 000	Subvention à l'Association universitaire canadienne d'études nordiques aux fins de la coordination des activités scientifiques sur le Nord entreprises par les universités canadiennes	76 000	...	...	76 000
...	5 000	...	...	5 000	Subventions aux particuliers et aux organisations au titre de la promotion du développement, de l'utilisation et de la conservation sécuritaires des ressources naturelles du Nord	...	5 000	...	...
...	4 500	...	...	4 500	Subvention sous forme de prix accordé à une personne considérée comme ayant apporté une contribution remarquable au domaine des sciences nordiques	4 500	...	...	4 500
...	100 000	...	(61 000)	39 000	Subventions au gouvernement territorial du Yukon pour les coûts de transition précisés dans l'accord de transfert au Yukon d'attributions relevant du Programme des affaires du Nord	38 879	121	...	1 348 000
...	**821 500**	**...**	**(61 000)**	**760 500**	**Total—Subventions**	**755 379**	**5 121**	**...**	**2 064 500**
					Contributions				
					Services aux affaires du Nord				
...	42 026 000	...	...	42 026 000	Contributions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	42 025 997	3	...	41 202 000
...	4 910 000	...	...	4 910 000	Contributions aux gouvernements territoriaux et aux organisations autochtones aux fins de la mise en application de la Convention finale des Inuvialuits	4 826 040	83 960	...	5 539 734
...	3 558 300	1	2 815 258	6 373 559	Contributions aux particuliers, aux organisations et autres ordres de gouvernement au titre des initiatives de consultation, de recherche, de formation, de création d'emplois et autres, liées à la promotion des intérêts dans le développement politique, social, économique et culturel du Nord	5 543 868	829 691	...	5 937 439
...	80 000	...	...	80 000	Contributions au titre des services de consultation fournis aux Inuits dans le Sud	80 000	...	...	80 000
...	4 925 000	...	(2 851 000)	2 074 000	Contributions aux gouvernements des Territoires dans le cadre de projets de développement et d'infrastructure régionaux	2 013 000	61 000	...	3 433 294

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions aux particuliers, aux organisations et autres ordres de gouvernement au titre de la promotion du développement, de l'utilisation, de la conservation et de la protection sécuritaires des ressources naturelles du Nord				
...	7 286 100	...	31 127 687	38 413 787		38 413 787	...	...	21 681 556
					Contributions au gouvernement du Yukon pour payer la part du gouvernement du Canada des coûts extraordinaires de suppression des incendies de forêt au Yukon				
...	100 000	...	...	100 000		...	100 000	...	...
...	**62 885 400**	**1**	**31 091 945**	**93 977 346**	**Total—Contributions**	**92 902 692**	**1 074 654**	**...**	**77 874 023**
...	**63 706 900**	**1**	**31 030 945**	**94 737 846**	**Total du programme**	**93 658 071**	**1 079 775**	**...**	**79 938 523**
...	**4 720 198 900**	**138 915 002**	**(11 761 215)**	**4 847 352 687**	**Total du ministère**	**4 794 389 070**	**52 963 617**	**...**	**4 649 088 664**
					Commission canadienne des affaires polaires				
					Contributions				
					Contributions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et des activités qui ont trait aux régions polaires				
...	8 000	...	16 850	24 850		24 850	...	...	27 200
...	**8 000**	**...**	**16 850**	**24 850**	**Total du programme**	**24 850**	**...**	**...**	**27 200**
...	**4 720 206 900**	**138 915 002**	**(11 744 365)**	**4 847 377 537**	**Total du portefeuille ministériel**	**4 794 413 920**	**52 963 617**	**...**	**4 649 115 864**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Programme des affaires indiennes et inuites			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Revendications			
Développement économique des Indiens	...	13 314	439 492
Total du programme—Non budgétaire	**...**	**13 314**	**439 492**
Total du portefeuille ministériel—Non budgétaire	**...**	**13 314**	**439 492**

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Programme d'administration		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement de frais de fonctionnement et d'entretien	91 621	192 369
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent—		
Fonctionnement et entretien	587 771	...
	679 392	192 369
Revenus divers	25 249	32 275
Total du programme	**704 641**	**224 644**
Programme des affaires indiennes et inuites		
Autres revenus—		
Revenus de placements—[1]		
Prêts, placements et avances—		
Fonds du développement économique des Indiens	488 697	497 522
Conseil des Indiens du Yukon	650 956	856 215
Revendicateurs autochtones	4 032 140	4 813 879
Premières nations de la Colombie-Britannique	2 879 336	2 835 148
Autres comptes—		
Fonds d'aide domiciliaire aux Indiens—		
Logement sur réserve—Intérêt sur prêts garantis	903 912	993 472
Prêt perpétuel de la bande Stoney	11 688	11 689
	8 966 729	10 007 925
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement de frais de fonctionnement et d'entretien	13 748 463	12 195 569
Remboursement de salaires de l'exercice précédent	...	22 276
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent—		
Fonctionnement et entretien	2 005 863	1 499 196
	15 754 326	13 717 041
Ventes de biens et de services—		
Services de nature non réglementaire	44 525	29 025
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	93 702	78 132
Revenus divers—		
Droits fonciers issus de traités en Saskatchewan	5 500 000	5 500 000
Divers	659 026	2 126 188
	6 159 026	7 626 188
Total du programme	**31 018 308**	**31 458 311**

Revenus—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Programme des affaires du Nord		
Autres revenus—		
Revenus de placements —[1]		
Prêts, placements et avances—		
Gouvernement du Territoire du Yukon	984	1 907
Caisse de prêts aux Inuits	7 218	8 076
Société d'énergie du Yukon	1 196 440	550 823
Autres comptes—		
Esso Ltd—Projet Norman Wells—Bénéfices	99 355 033	90 241 767
	100 559 675	90 802 573
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement de frais de fonctionnement et d'entretien	887 130	1 870 334
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent—		
Fonctionnement et entretien	344 853	378 440
	1 231 983	2 248 774
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Exploitation minière du Canada—		
Permis	1 946 497	1 188 194
Redevances	61 897 285	25 066 055
Forêts	...	69 884
Locations de terres, bâtiments et matériel	159 774	207 376
Redevances pétrolières et gazières	10 662 846	13 478 698
Redevances—Carrières	185 680	172 758
	74 852 082	*40 182 965*
Services de nature non réglementaire	*16 117*	*53 299*
	74 868 199	40 236 264
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	9 986	...
Revenus divers—		
Revenus reportés	862	198 347
Divers	4 231 877	8 298 013
	4 232 739	8 496 360
Total du programme	**180 902 582**	**141 783 971**
Total du portefeuille ministériel	**212 625 531**	**173 466 926**

(1) Intérêt sauf indication contraire.

SECTION 4

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Agence de promotion économique du Canada atlantique

Ministère

Société d'expansion du Cap-Breton

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	4.2
Sommaire du portefeuille ministériel	4.3
Programmes par secteur d'activité	4.5
Paiements de transfert	4.6
Revenus	4.7

Ministère

Objectifs

Soutenir et favoriser de nouvelles possibilités de développement économique dans la région de l'Atlantique, en mettant particulièrement l'accent sur les petites et moyennes entreprises, par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets, et par la défense des intérêts de la région de l'Atlantique au moment de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets économiques d'envergure nationale.

Description des secteurs d'activité

Développement

Ce secteur d'activité comporte les éléments d'orientation, de planification et d'exécution des programmes de l'Agence qui sont liés directement au mandat de l'organisme. Il se divise en six sous-activités, soit action/développement des entreprises, coopération, défense des intérêts et coordination, programmes spéciaux, développement panatlantique et administration des programmes. Ces sous-activités reflètent clairement la nature des activités de l'Agence.

Administration générale

Ce secteur d'activité comprend le cabinet du Ministre et le bureau du président; les services du personnel, des finances et des systèmes et les autres services de soutien administratif dispensés au siège social et dans les bureaux régionaux; les activités de vérification interne; les services juridiques; les activités de communication du siège social qui ne sont pas rattachées à des programmes particuliers.

Société d'expansion du Cap-Breton

Objectifs

Promouvoir et encourager le financement et le développement industriel de l'Île du Cap-Breton et élargir la base économique de l'Île.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère [12]				
...	...	...	72 074 000	72 074 000	20	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	4 209 471	4 209 471	20b	Virement de 3 639 725 $ du crédit 25 (Industrie)				
...	...	...	3 639 725	3 639 725		Virement du crédit 25				
...	...	...	890 205	890 205		CT, crédit 10 [13]				
...	...	...	498 000	498 000		CT, crédit 15 [13]				
...	...	...	81 311 401	81 311 401		Total—Crédit 20	77 485 995	3 825 406	...	78 416 374
...	...	...	354 863 000	354 863 000	25	Subventions et contributions				
...	...	...	(3 639 725)	(3 639 725)		Virement au crédit 20				
...	...	...	351 223 275	351 223 275		Total—Crédit 25	346 223 275	5 000 000	...	268 276 005
					(S)	Ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique—Traitement et allocation pour automobile				
...	...	...	20 936	20 936			20 936	...	...	...
					(S)	Obligations contractées dans la région de l'Atlantique				
...	...	...	2 170 294	2 170 294		en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	2 170 294	...	...	3 148 551
					(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*				
...	...	...	3 753 391	3 753 391			3 753 391	...	...	2 261 779
					(S)	Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*				
...	...	...	24 940	24 940			24 940	...	...	...
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés				
...	...	...	7 876 291	7 876 291			7 876 291	...	...	8 044 603
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État				
...	...	...	5 699	5 699			1 736	...	3 963	29 498
					(S)	Remboursements de montants portés aux revenus				
...	...	...	8 326	8 326		d'exercices antérieurs	8 326	...	...	33 942
...	...	...	**446 394 553**	**446 394 553**		**Total du ministère—Budgétaire**	**437 565 184**	**8 825 406**	**3 963**	**360 210 752**

Sommaire du portefeuille ministériel — *Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Société d'expansion du Cap-Breton [2]				
...	...	...	28 258 000	28 258 000	70	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton				
...	...	...	37 000	37 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	28 295 000	28 295 000		Total—Crédit 70	28 295 000	...	...	35 017 000
...	...	...	**28 295 000**	**28 295 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**28 295 000**	...	...	**35 017 000**
...	...	...	**474 689 553**	**474 689 553**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**465 860 184**	**8 825 406**	**3 963**	**395 227 752**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(1) Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

(2) Le portefeuille ministériel d'Agence de promotion économique du Canada atlantique, créé au cours de l'exercice 2003-2004, et la Société d'expansion du Cap-Breton, étaient auparavant présentés comme organismes sous le portefeuille ministériel d'Industrie.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère [1]												
Développement	64 400 652	60 961 458	...	...	357 171 900	352 171 900	...	...	...	...	421 572 552	413 133 358
Administration générale	24 822 001	24 431 826	...	...	...	...	...	...	...	...	24 822 001	24 431 826
Total du ministère—Budgétaire	**89 222 653**	**85 393 284**	**...**	**...**	**357 171 900**	**352 171 900**	**...**	**...**	**...**	**...**	**446 394 553**	**437 565 184**
Société d'expansion du Cap-Breton— [1]												
Budgétaire	**28 295 000**	**28 295 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**28 295 000**	**28 295 000**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**117 517 653**	**113 688 284**	**...**	**...**	**357 171 900**	**352 171 900**	**...**	**...**	**...**	**...**	**474 689 553**	**465 860 184**

[1] Le portefeuille ministériel d'Agence de promotion économique du Canada atlantique, créé au cours de l'exercice 2003-2004, et la Société d'expansion du Cap-Breton, étaient auparavant présentés comme organismes sous le portefeuille ministériel d'Industrie.

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère [1]				
					Subventions				
					Développement				
...	...	...	**1 468 153**	**1 468 153**	Subventions à des organismes sans but lucratif pour promouvoir la collaboration et le développement économique	**1 468 153**	...	...	**2 000 000**
					Contributions				
					Développement				
...	...	...	153 281 981	153 281 981	Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	153 281 981	...	...	128 963 427
...	...	...	17 765 119	17 765 119	Contributions en vertu du Programme de coopération fédéral-provincial	17 765 119	...	...	27 568 238
...	...	...	307 118	307 118	Contributions en vertu des mesures de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique	307 118	...	...	665 376
...	...	...	22 588 836	22 588 836	Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	22 588 836	...	...	7 755 159
...	...	...	39 530 762	39 530 762	Contribution pour le Fonds d'innovation de l'Atlantique	34 530 762	5 000 000	...	24 890 987
...	...	...	55 620 491	55 620 491	Contribution pour le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités	55 620 491	...	...	17 083 394
...	...	...	17 891 554	17 891 554	Contribution pour les secteurs du commerce, de l'investissement, de l'entrepreneurship et du perfectionnement des compétences en affaires	17 891 554	...	...	5 639 498
...	...	...	1 987 891	1 987 891	Contributions en vertu du Programme d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes	1 987 891	...	...	14 347 433
...	...	...	39 745 870	39 745 870	Contributions aux provinces de l'Atlantique en vertu du Programme Infrastructures Canada	39 745 870	...	...	39 362 493
...	...		1 035 500	1 035 500	Contributions pour la mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John	1 035 500	...	...	...
...	...		2 170 294	2 170 294	(S) Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	2 170 294	...	...	3 148 551
...	...	...	3 753 391	3 753 391	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	3 753 391	...	...	2 261 779
...	...	...	24 940	24 940	(S) Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*	24 940	...	...	...
...	...	...	**355 703 747**	**355 703 747**	**Total—Contributions**	**350 703 747**	**5 000 000**	...	**271 686 335**
...	...	...	**357 171 900**	**357 171 900**	**Total du portefeuille ministériel**	**352 171 900**	**5 000 000**	...	**273 686 335**

(S) Paiement de transfert législatif.
(1) Le portefeuille ministériel d'Agence de promotion économique du Canada atlantique, créé au cours de l'exercice 2003-2004, était auparavant présenté comme organisme sous le portefeuille ministériel d'Industrie.

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère [1]		
Autres revenus—		
Revenus de placements—[2]		
Prêts, placements et avances—		
Accord sur les zones spéciales et les autoroutes	...	59 271
Entente-cadre sur le plan de développement	74 884	155 648
	74 884	214 919
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	5 879 699	877 967
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits	5 181 720	5 482 058
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	5 663	4 534
Revenus divers—		
Recouvrements de contribution (prêts et investissements et comptes débiteurs)	56 427 820	55 306 834
Reconnaissance de revenus sur comptes débiteurs	390 265	1 727 173
Frais d'intérêts et charges diverses imputés aux clients	428 447	415 653
Divers	3 293 529	602 729
	60 540 061	58 052 389
Total du portefeuille ministériel	**71 682 027**	**64 631 867**

(1) Le portefeuille ministériel d'Agence de promotion économique du Canada atlantique, créé au cours de l'exercice 2003-2004, était auparavant présenté comme organisme sous le portefeuille ministériel d'Industrie.
(2) Intérêt sauf indication contraire.

SECTION 5

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Agence des douanes et du revenu du Canada

Ministère

Société canadienne des postes

Monnaie royale canadienne

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	5.2
Sommaire du portefeuille ministériel	5.4
Programmes par secteur d'activité	5.6
Paiements de transfert	5.7
Détail des montants disponibles pour être dépensés	5.8
Revenus	5.8

Ministère

Objectifs

Percevoir les revenus et appliquer les lois fiscales pour le compte du gouvernement fédéral ainsi que pour le compte de certaines provinces et de certains territoires; assurer les services frontaliers et appliquer les dispositions législatives régissant le commerce international et les voyageurs; mettre en œuvre au profit des Canadiens, par le biais du régime fiscal, certains programmes de prestations socio-économiques.

Description des secteurs d'activité

Services fiscaux

Activités qui informent les clients de leurs droits et prestations, et qui les aident à respecter leurs obligations; enregistrement, traitement des déclarations des clients et établissement des cotisations; recherche à l'appui des services fiscaux dont : élaboration de politiques, évaluation des risques, modification législative, application de la technologie et nouvelles occasions d'affaires; maintien d'un service efficace de gestion de la dette, qui comprend des comptes clients et des retenues à la source; activités déterminant les causes sous-jacentes de la non-observation et de la mise en œuvre des mesures correctives; enquête et, au besoin, poursuite lorsqu'on soupçonne un cas d'inobservation frauduleuse.

Programmes de prestations et autres services

Administre et exécute les programmes de soutien fédéraux pour les personnes en fonction de leurs revenus; administre et exécute les programmes de soutien provinciaux pour les personnes en fonction de leurs revenus; et offre des services liés à la fiscalité ou aux douanes à d'autres ordres de gouvernement ou à des organismes du secteur public.

Appels

Offre aux clients un examen équitable et impartial de leur désaccord avec les décisions de l'Agence touchant la fiscalité, les douanes, l'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada et des questions d'administration des politiques commerciales; gère (en collaboration avec Justice Canada) le règlement des cas lorsque les clients en appellent au tribunal des décisions de la Direction générale; gère le programme qui permet aux clients de corriger volontairement tout écart lorsqu'ils s'acquittent de leurs obligations envers l'Agence pour ce qui est des taxes, de l'impôt, des droits et des taux tarifaires; et coordonne des projets qui appuient et renforcent l'équité des programmes de l'Agence.

Service des douanes

Facilite la circulation des marchandises et des voyageurs tout en protégeant la société et les entreprises canadiennes au moyen du contrôle de l'immigration et d'examens visant à trouver des marchandises de contrebande et d'autres examens qui sont fonction de l'évaluation des risques et du ciblage; vérifications de l'observation sur place et autres examens une fois que les marchandises sont entrées dans le pays, y compris des vérifications de l'origine des exportateurs; éducation du client, extension des services et services promotionnels, y compris l'élaboration et la mise en œuvre de normes de service; protège les industries canadiennes contre des pratiques commerciales injustes et des dommages causés par le dumping ou subvention venant de marchandises importées au Canada; administre et influence l'élaboration des lois canadiennes qui régissent le commerce international et les voyages; administre les ententes en matière de commerce international et contribue à leur élaboration; partage les meilleures pratiques et harmonise les processus avec les administrations douanières des autres pays.

Geston et orientation organisationnelles

Fait preuve d'un solide leadership au moyen de la création et du maintien d'un régime progressif et moderne de ressources humaines, y compris l'utilisation de technologies de fine pointe, d'une approche intégrée de la planification d'activités et axée sur les compétences, d'une nouvelle approche de règlement des différends et d'une norme de classification faite sur mesure; fait preuve d'un solide leadership en ce qui concerne les nouvelles responsabilités financières et administratives liées à la création de l'Agence tout en orientant la prestation des services existants des finances et de la gestion des ressources, l'utilisation des ressources, les systèmes de bureautique, la sécurité et les services de laboratoire; gère et encourage une approche cohérente à la technologie de l'information afin d'améliorer le service à la clientèle et l'accessibilité aux clients tout en contribuant à réduire les coûts en intégrant les procédures nouvelles ainsi que les procédures actuelles et en les appliquant aux secteurs d'activité; encourage et fortifie les relations avec les provinces, les territoires, les autres ministères du gouvernement et les organismes internationaux tout en étudiant des occasions d'établir de nouveaux partenariats et alliances; maintient et renforce notre cadre de gestion y compris la fonction de contrôleur moderne, les méthodes de planification, de prise de décision, d'examen et de responsabilisation. Mène et dirige les efforts visant à améliorer l'efficacité de nos systèmes et processus de gestion et la qualité de l'information organisationnelle qui viennent tous appuyer la gestion transparente axée sur les résultats.

Société canadienne des postes

Objectifs

L'objectif de la Société est de mettre sur pied et d'exploiter un service postal.

Monnaie royale canadienne

Objectifs

- Fabriquer des pièces de monnaie du Canada et prendre des mesures pour en assurer la fabrication et l'approvisionnement;
- fabriquer des pièces de monnaie de pays étrangers;
- fondre, essayer, affiner, acheter et vendre de l'or, de l'argent et d'autres métaux pour le compte du Canada; et
- fabriquer des médailles, plaques et autres choses qui contribuent aux pouvoirs de la Monnaie.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
134 603 972	2 843 083 000	...	...	2 977 686 972	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	66 566 129	...	66 566 129	1a	Dépenses de fonctionnement				
					1b	Virement de 6 400 000 $ du crédit 10 (Agence des douanes et du revenu du Canada)				
...	...	41 726 993	...	41 726 993						
...	...	...	6 400 000	6 400 000		Virement du : crédit 10				
...	...	...	46 803 805	46 803 805		CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	652 200	652 200		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	39 835 000	39 835 000		CT, crédit 15 [1]				
134 603 972	2 843 083 000	108 293 122	93 691 005	3 179 671 099		Total—Crédit 1	2 983 961 066	7 359 034	188 350 999	3 010 274 617
...	23 349 000	...	...	23 349 000	5	Dépenses en capital	11 418 015	...	11 930 985	23 840 039
6 461 864	137 208 000	...	...	143 669 864	10	Contributions				
...	...	...	(6 400 000)	(6 400 000)		Virement au crédit 1				
6 461 864	137 208 000	...	(6 400 000)	137 269 864		Total—Crédit 10	119 926 976	...	17 342 888	109 306 924
...	66 946	...	1 984	68 930	(S)	Ministre du Revenu national—Traitement et allocation pour automobile	68 930	...	...	66 946
...	34 076 000	(3 198 000)	72 900	30 950 900	(S)	Dépense des revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*	30 950 900	...	...	37 366 090
...	477 496 000	...	(23 019 991)	454 476 009	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	454 476 009	...	...	501 775 153
...	147 000 000	3 000 000	(2 575 832)	147 424 168	(S)	Versements d'allocations spéciales pour enfants (*Loi sur les allocations spéciales pour enfants*)	147 424 168	...	...	134 497 586
...	...	...	482 417	482 417	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	482 417	...	...	587 716
...	...	...	1 458 792	1 458 792	(S)	Montants adjugés par une cour	1 458 792	...	...	1 274 941
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	5 913 717
141 065 836	**3 662 278 946**	**108 095 122**	**63 711 275**	**3 975 151 179**		**Total du ministère—Budgétaire**	**3 750 167 273**	**7 359 034**	**217 624 872**	**3 824 903 729**
						Société canadienne des postes [2]				
...	...	...	222 210 000	222 210 000	50	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	222 210 000	...	...	237 210 000
...	...	...	500 000 000	500 000 000	(S)	(L) Prêts à la Société en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, articles 28, 29 et 30. Limite globale 500 000 000 $ (Net)	...	...	500 000 000	...
						Total du programme—				
...	...	...	**222 210 000**	**222 210 000**		**Budgétaire**	**222 210 000**	...	...	**237 210 000**
...	...	...	**500 000 000**	**500 000 000**		**Non budgétaire**	...	...	**500 000 000**	...

					Monnaie royale canadienne [2]					
					(S) (L) Prêts à la Monnaie en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* : Paragraphe 20(1) soit le montant global maximal de 75 000 000 $, le 11 mars 1999 (Net)					
...	...	...	75 000 000	75 000 000		...	...	75 000 000		...
...	**...**	**...**	**75 000 000**	**75 000 000**	**Total du programme—Non budgétaire**	**...**	**...**	**75 000 000**		**...**
					Total du portefeuille ministériel—					
141 065 836	**3 662 278 946**	**108 095 122**	**285 921 275**	**4 197 361 179**	**Budgétaire**	**3 972 377 273**	**7 359 034**	**217 624 872**	**4 062 113 729**	[2]
...	**...**	**...**	**575 000 000**	**575 000 000**	**Non budgétaire**	**...**	**...**	**575 000 000**	**...**	[2]

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

[2] Au cours de l'exercice, la Société canadienne des postes (SCP) et la Monnaie royale canadienne ont été transférées de Transports. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 237 210 000 $ (SCP).

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Services fiscaux	1 995 788 344	1 946 824 062	...	...	137 269 864	119 926 976	109 310 000	109 310 000	...	...	2 023 748 208	1 957 441 038
Programmes de prestations et autres services	98 451 778	96 353 138	...	...	147 424 168	147 424 168	380 000	380 000	...	...	245 495 946	243 397 306
Appels	99 754 026	96 337 735	...	...	...	...	6 912 000	6 912 000	...	...	92 842 026	89 425 735
Services des douanes	699 447 257	608 988 796	23 349 000	11 418 015	...	...	...	...	...	...	722 796 257	620 406 811
Gestion et orientation organisationnelles	920 413 742	869 641 383	...	...	...	...	30 145 000	30 145 000	...	...	890 268 742	839 496 383
Sous-total	3 813 855 147	3 618 145 114	23 349 000	11 418 015	284 694 032	267 351 144	146 747 000	146 747 000	...	...	3 975 151 179	3 750 167 273
Revenus affectés aux dépenses	(146 747 000)	(146 747 000)	...	...	...	...	(146 747 000)	(146 747 000)	...	...	...	...
Total du ministère—Budgétaire	**3 667 108 147**	**3 471 398 114**	**23 349 000**	**11 418 015**	**284 694 032**	**267 351 144**	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 975 151 179**	**3 750 167 273**
Société canadienne des postes— [1]												
Budgétaire	**222 210 000**	**222 210 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**222 210 000**	**222 210 000**
Non budgétaire	**500 000 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**500 000 000**	**...**
Monnaie royale canadienne— [1]												
Non budgétaire	**75 000 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**75 000 000**	**...**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**3 889 318 147**	**3 693 608 114**	**23 349 000**	**11 418 015**	**284 694 032**	**267 351 144**	**...**	**...**	**...**	**...**	**4 197 361 179**	**3 972 377 273**
Non budgétaire	**575 000 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**575 000 000**	**...**

(1) Au cours de l'exercice, la Société canadienne des postes et la Monnaie royale canadienne ont été transférées de Transports.

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Programmes de prestations et autres services				
...	**147 000 000**	**3 000 000**	**(2 575 832)**	**147 424 168**	(S) Versements d'allocations spéciales pour enfants	**147 424 168**	...	...	**134 497 586**
					Contributions				
					Services fiscaux				
6 402 781	137 026 000	...	(6 400 000)	137 028 781	Contributions à la province de Québec pour les frais de l'administration commune des taxes de vente fédérale et provinciale	119 855 303	...	17 173 478	108 825 897
59 083	182 000	...	...	241 083	Contribution versée à l'Association canadienne des constructeurs d'habitations visant à appuyer la campagne d'information «Par écrit SVP!» auprès des consommateurs	71 673	...	169 410	481 027
6 461 864	**137 208 000**	**...**	**(6 400 000)**	**137 269 864**	**Total—Contributions**	**119 926 976**	**...**	**17 342 888**	**109 306 924**
					Sommaire du portefeuille ministériel par secteur d'activité				
6 461 864	137 208 000	...	(6 400 000)	137 269 864	Services fiscaux	119 926 976	...	17 342 888	109 306 924
...	147 000 000	3 000 000	(2 575 832)	147 424 168	Programmes de prestations et autres services	147 424 168	...	...	134 497 586
6 461 864	**284 208 000**	**3 000 000**	**(8 975 832)**	**284 694 032**	**Total du portefeuille ministériel**	**267 351 144**	**...**	**17 342 888**	**243 804 510**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Régime de pensions du Canada	68 814 000	68 814 000	64 929 000
Assurance-emploi	77 933 000	77 933 000	77 933 000
Total du portefeuille ministériel— Budgétaire	**146 747 000**	**146 747 000**	**142 862 000**

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Revenus fiscaux—		
Impôt sur le revenu—		
Des particuliers	85 081 432 849	81 782 986 658
Des sociétés	27 430 778 748	22 130 645 050
Des non résidents	3 142 186 757	3 291 112 550
	115 654 398 354	107 204 744 258
Taxe sur les produits et services (TPS)/Taxe de vente harmonisée (TVH)	32 492 122 417	32 480 931 111
Moins : décret de remise de la taxe gouvernementale	1 043 508 613	1 150 678 173
crédit aux particuliers	3 162 839 845	3 081 695 895
	28 285 773 959	28 248 557 043
Taxe d'accise—Carburant moteur—Essence	3 989 943 388	3 921 589 441
Taxe d'accise—Essence d'aviation et combustible diesel—		
Essence d'aviation et carboréacteur	82 873 887	80 240 830
Combustible diesel	879 175 760	933 433 866
	962 049 647	1 013 674 696
Droits de douane à l'importation	2 887 025 223	3 278 185 297
Droits d'accise—		
Spiritueux parvenus à maturité	451 022 392	386 809 310
Spiritueux non parvenus à maturité	619 387	4 294 697
Bière	622 670 995	519 717 137
Spiritueux rafraîchissants	12 952 245	16 565 094
Vin	133 988 448	...
Cigarettes	2 630 038 654	989 370 933
Cigares	25 459 749	214 977
Tabac manufacturé	208 832 388	107 037 449
Tabac naturel canadien en feuilles	6 043	25 634
Licences	(3 274)	71 658
	4 085 587 027	2 024 106 889
Cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens	409 558 546	421 005 616
Autres taxes et droits d'accise—		
Taxes à la fabrication—		
Cigarettes	438 161 207	1 756 638 347
Cigares	1 064 649	34 251 916
Tabac	46 315 398	223 515 135
Bijoux	83 248 834	87 046 667
Automobiles	6 482 889	10 921 492

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Climatiseurs pour automobiles	142 422 910	169 130 385
Vins	43 781 769	161 818 098
Primes d'assurance	8 092 853	...
Divers	(24 836 597)	7 475 477
	744 733 912	2 450 797 517
Total des revenus fiscaux	**157 019 070 056**	**148 562 660 757**
Autres revenus—		
Revenus de placements—		
Prêts, placements et avances—		
Société canadienne des postes—Dividendes	17 900 000	16 700 000
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 433 724	5 857 306
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 916 106	3 864 769
	3 349 830	9 722 075
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Boutiques hors taxe	401	825 772
Licences de courtiers en douane	363 600	384 000
Frais d'entrepôt de douane	1 094 482	1 175 570
Divers	1 016 284	677 671
	2 474 767	*3 063 013*
Location et utilisation de biens publics	*560 348*	*637 242*
Services de nature réglementaire—		
Frais de perception d'assurance-emploi et du Régime de pensions du Canada	146 747 000	142 862 000
Frais d'entente anticipée en matière de prix	1 945 959	1 667 193
Programmes à la frontière Canada/États-Unis	1 716 321	1 791 335
Divers	942 996	1 329 692
	151 352 276	*147 650 220*
Services de nature non réglementaire—		
Frais administratifs des programmes provinciaux	24 643 399	22 201 733
Frais de services spéciaux	2 424 820	1 856 417
Divers	1 762 389	2 016 778
	28 830 608	*26 074 928*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Vente d'articles non réclamés, sceaux, etc.	*25 000*	...
Autres frais et droits—		
Recouvrement d'avantages des employés	25 921 000	24 056 400
Revenus reportés	(80 840)	87 614
Divers	3 606 508	423 667
	29 446 668	*24 567 681*
	212 689 667	201 993 084
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	482 417	587 716
Revenus divers—		
Intérêts et pénalités—		
Impôt sur le revenu des particuliers	1 842 402 378	1 594 805 979
Impôt sur le revenu des sociétés	826 133 135	734 632 129
Taxe sur les produits et services (TPS)/Taxe de vente harmonisée (TVH), droits de douane à l'importation, taxe d'accise et cotisation de sécurité sociale pour passagers aériens	213 998 141	415 811 422
	2 882 533 654	*2 745 249 530*
Intérêts payés sur les remboursements—		
Impôt sur le revenu des particuliers	(85 558 641)	(111 651 630)
Impôt sur le revenu des sociétés	(804 433 439)	(846 019 364)
Taxe sur les produits et services (TPS)/Taxe de vente harmonisée (TVH), droits de douane à l'importation et taxe d'accise	(49 239 126)	(28 178 835)
	(939 231 206)	*(985 849 829)*
Divers—		
Amendes imposées par le tribunal	9 431 738	9 340 334
Saisies (douanes)	5 907 385	(684 244)
Saisies (enquêtes)	2 202 513	6 221 880
Saisies (ports)	4 033 247	9 151 639
Frais d'administration pour titres non payés	2 952 181	2 721 159
Intérêts sur les autres revenus—Autres	17 367	11 325
Divers	(2 184 125)	(191 682)
Dons à l'État	...	2 811
Autres	...	40 729
	22 360 306	*26 613 951*
	1 965 662 754	1 786 013 652
Total des autres revenus	**2 200 084 668**	**2 015 016 527**
Total du portefeuille ministériel	**159 219 154 724**	**150 577 677 284**[1][2]

(1) Modifié l'énoncé des comptes publics de l'exercice précédent.
(2) Au cours de l'exercice, la Société canadienne des postes a été transférée de Transports. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 16 700 000 $.

SECTION 6

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Agriculture et Agroalimentaire

Ministère

Commission canadienne du lait

Agence canadienne d'inspection des aliments

Commission canadienne des grains

Financement agricole Canada

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	6.2
Sommaire du portefeuille ministériel	6.4
Programmes par secteur d'activité	6.8
Paiements de transfert	6.9
Détail des montants disponibles pour être dépensés	6.13
Revenus	6.13

Ministère

Objectifs

Notre objectif consiste à dispenser de l'information, faire de la recherche, mettre au point des technologies et appliquer des politiques et des programmes qui permettront au secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire d'innover et d'être concurrentiel.

Description des secteurs d'activité

Sécurité du système alimentaire

Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) vise à faire du Canada le chef de file mondial en ce qui touche la production, la transformation et la distribution d'aliments sains et fiables pour répondre aux besoins et aux préférences des consommateurs. Le Ministère travaille à la réalisation de cet objectif par les moyens suivants :

- renforcer la compétitivité du secteur, de concert avec ses partenaires, de manière à mieux gérer les risques par la mise au point et la promotion de mécanismes améliorés de protection du revenu et d'autres outils de gestion des risques;
- améliorer l'efficience des activités commerciales sur les marchés intérieur et international en négociant des règles équitables, en réglant les différends commerciaux, en éliminant les obstacles au comerce et en préservant les débouchés pour le secteur canadien de l'agriculture et de l'agro-alimentaire;
- prévoir et comprendre les perceptions et les préférences des consommateurs pour intégrer celles-ci aux politiques et aux programmes et rehausser la confiance du consommateur.

Santé de l'environnement

AAC vise à faire du Canada un chef de file mondial en matière d'utilisation des ressources de l'environnement de façon à en préserver la qualité et la disponibilité pour les générations d'aujourd'hui et de demain. Le Ministère travaille à la réalisation de cet objectif en accomplissant ce qui suit :

- fournir de l'information juste et pertinente sur l'environnement, de manière à encourager un dialogue ouvert et éclairé qui aidera les citoyens, le gouvernement, les agriculteurs et le secteur agroalimentaire à prendre des décisions saines dans l'intérêt des générations d'aujourd'hui et de demain;
- tirer profit de l'environnement et réduire les risques en dirigeant l'élaboration et l'adoption de meilleures pratiques de gestion économiquement viables par l'industrie de l'agroalimentaire, le gouvernement et le grand public, dans un climat d'affaires favorable.

Innovations propices à la croissance

AAC vise à faire du Canada un chef de file mondial au chapitre de l'innovation en créant des produits alimentaires et d'autres produits et services agricoles qui permettent de saisir les débouchés sur les marchés diversifiés de chez nous et de l'étranger. Le Ministère travaille à la réalisation de cet objectif en accomplissant ce qui suit :

- encourager le Canada à développer et à adopter des produits, des procédés et des pratiques nouveaux et non traditionnels qui lui fourniront un avantage concurrentiel accru en investissant dans la création d'un environnement propice à la découverte et à l'innovation et en suscitant des possibilités de diversification;
- attirer des gens et des investissements par la création d'un climat commercial dynamique en encourageant activement le développement des connaissances, l'entreprenariat et la mise au point d'une infrastructure qui permette de saisir les débouchés sur le marché intérieur et sur le marché mondial;
- encourager la saisie de débouchés commerciaux de produits et services canadiens novateurs, pour favoriser la croissance économique et promouvoir le Canada comme chef de file sur la scène mondiale en ce qui a trait à la salubrité et à la qualité des aliments et à l'environnement.

Commission canadienne du lait

Objectifs

Offrir aux producteurs de lait et de crème qui sont efficaces l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement, et assurer aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de bonne qualité.

Agence canadienne d'inspection des aliments

Objectifs

L'objectif de l'Agence canadienne d'inspection des aliments est de renforcer le système d'assurance de la salubrité des aliments, d'encourager l'équité dans l'étiquetage et de contribuer à la santé des animaux et à la protection des ressources végétales fondamentales.

Description des secteurs d'activité

Salubrité des aliments

Grâce au secteur d'activité, Salubrité des aliments, nous réglementons les aliments et les produits alimentaires qui traversent les frontières internationales et interprovinciales, au moyen de toute une gamme d'outils réglementaires, y compris l'enregistrement des établissements, l'inspection des

établissements et des produits, la certification des produits, l'octroi de permis aux particuliers ou aux personnes morales et les activités d'application de la loi. Nous appliquons les dispositions des lois concernant la salubrité et la qualité nutritionnelle des aliments vendus au Canada; menons des enquêtes sur la salubrité des aliments, dont certaines se traduisent par un rappel des aliments; exécutons des projets sur l'innocuité des aliments qui ciblent les enjeux ou les produits à risque élevé; favorisons et facilitons la mise en œuvre de systèmes d'assurance de la salubrité des aliments reconnus à l'échelle internationale par les établissements agréés au fédéral; sensibilisons les consommateurs aux enjeux en matière de salubrité des aliments et en favorisons la connaissance auprès de ces derniers; et administrons et appliquons la législation régissant l'équité dans l'étiquetage et les pratiques trompeuses concernant les aliments.

Santé des animaux

Le secteur d'activité, Santé des animaux, nous permet d'exécuter des programmes visant à protéger la santé des animaux et à prévenir la transmission des maladies animales aux humains grâce à la surveillance, aux analyses et aux mesures de quarantaine; de satisfaire aux normes de santé et de sécurité internationales et nationales s'appliquant aux animaux, aux produits animaux, aux embryons, à la semence et aux aliments du bétail; de délivrer des certificats d'exportation précisant les exigences s'appliquant aux analyses, aux diagnostics, aux installations et à la quarantaine; d'octroyer des permis et d'inspecter les produits biologiques vétérinaires pour en vérifier la pureté et l'innocuité et contrôler la fraude en matière d'étiquetage; de réglementer le transport des animaux pour qu'il se fasse sans cruauté; de réglementer les aliments du bétail à des fins d'innocuité et d'efficacité; et de vérifier que les étiquettes sur les aliments du bétail sont conformes aux exigences sur l'étiquetage et la composition.

Protection des végétaux

Grâce au secteur d'activité, Protection des végétaux, nous pouvons contrôler l'importation et le déplacement national des végétaux, des produits végétaux, y compris les produits forestiers, des engrais et des semences réglementés; empêcher l'introduction au Canada de ravageurs et de maladies faisant l'objet de règlements; et contrôler et/ou éradiquer ceux décelés au Canada; satisfaire aux exigences internationales en matière de contrôle des végétaux et certifier les végétaux et les produits végétaux aux fins du commerce national et de l'exportation; mener des enquêtes sur les insectes qui permettent à l'Agence de détecter de nouvelles populations de ravageurs ou celles qui commencent à s'installer et de réagir rapidement pour empêcher ces derniers de se propager; poursuivre nos activités de renseignements internationales concernant les maladies, négocier avec les pays exportateurs les exigences en matière de santé à l'importation, et maintenir une capacité d'intervention d'urgence; certifier les semences et enregistrer les variétés des grandes cultures; accorder la protection des obtentions végétales aux cultures agricoles et horticoles; réglementer les engrais et les suppléments aux fins de la salubrité et de l'efficacité; et effectuer des évaluations environnementales afin d'approuver la mise en circulation de produits issus de la biotechnologie, y compris les semences, les végétaux et les produits microbiens.

Commission canadienne des grains

Objectifs

Offrir un régime d'assurance-qualité qui valorise la commercialisation du grain au bénéfice des producteurs.

Description des secteurs d'activité

Commission canadienne des grains

Le secteur d'activité et l'objectif principal de la Commission canadienne des grains (CCG) se résument en un régime d'assurance-qualité qui valorise la commercialisation du grain au bénéfice des producteurs.

La CCG assure ses fonctions et l'exécution de ses programmes dans le but de :

- favoriser la mise en marché du grain, en garantissant que les expéditions de grain répondent régulièrement aux stipulations de contrats visant la qualité et la quantité et qu'elles sont salubres et conformes aux tolérances en matière de contaminants;
- mieux comprendre les qualités recherchées par les transformateurs des grains et la façon dont ces qualités peuvent être évaluées, et de s'adapter aux nouvelles technologies et aux aléas du marché;
- maintenir la qualité du grain lorsque celui-ci est acheminé par les réseaux de commercialisation, et veiller au traitement équitable des producteurs de grain, ainsi qu'à l'honnêteté des opérations sur le grain; et
- répondre aux besoins des producteurs et des autres membres de l'industrie du grain de la façon la plus efficace et efficiente possible.

Financement agricole Canada

Objectifs

La mission de Financement agricole Canada consiste à mettre en valeur le secteur rural canadien par la prestation de services financiers spécialisés aux exploitations agricoles, notamment aux fermes familiales ainsi qu'aux petites et moyennes agri-entreprises, en mettant l'accent sur le service personnalisé.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	431 379 000	...	...	431 379 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	157 062 714	...	157 062 714	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	34 810 187	...	34 810 187	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	1 141 815	1 141 815		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	5 675 000	5 675 000		CT, crédit 15 [1]				
...	431 379 000	191 872 901	6 816 815	630 068 716		Total—Crédit 1	593 068 480	37 000 236	...	508 100 030
...	37 271 000	...	...	37 271 000	5	Dépenses en capital				
...	...	20 360 000	...	20 360 000	5a	Dépenses en capital				
...	...	1 421 518	...	1 421 518	5b	Dépenses en capital				
...	37 271 000	21 781 518	...	59 052 518		Total—Crédit 5	38 692 147	20 360 371	...	44 358 922
...	273 866 000	...	...	273 866 000	10	Subventions et contributions				
...	...	189 701 000	...	189 701 000	10a	Contributions				
...	...	13 310 532	...	13 310 532	10b	Contributions				
...	273 866 000	203 011 532	...	476 877 532		Total—Crédit 10	170 978 450	305 899 082	...	903 772 405
					15	Aux terrmes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 700 000 000 $ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières				
...	1	...	...	1			...	1	...	...
					20	Aux terrmes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 140 000 000 $ payable à l'égard des accords de ligne de crédit à être engagés par Financement agricole Canada pour les besoins du Programme national renouvelé (2001) sur l'éthanol de la biomasse				
...	1	...	...	1			...	1	...	...
					(S)	Subventions aux offices établis conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*				
600 000	200 000	...	(200 000)	600 000			...	...	600 000	...

					(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	12 061 055	...	...	17 793 097
...	65 500 000	...	(53 438 945)	12 061 055						
					(S)	Prêts garantis en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*	2 232 859	...	...	2 792 336
...	4 000 000	...	(1 767 141)	2 232 859						
					(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme d'assurance-récolte	...	...	...	255 282 053
...	227 300 000	...	(227 300 000)	...						
					(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Compte de stabilisation du revenu net	376 149 283	...	...	278 704 541
...	212 600 000	...	163 549 283	376 149 283						
					(S)	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire—Traitement et allocation pour automobile	82 101	...	...	66 946
...	66 946	...	15 155	82 101						
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	67 510 690	...	...	71 464 410
...	56 539 000	...	10 971 690	67 510 690						
					(S)	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	307 777	...	3 042 004	(286 764)
3 349 781	1	...	(1)	3 349 781						
					(S)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture	1 299 014 090	...	...	...
...	...	1 174 180 000	124 834 090	1 299 014 090						
					(S)	Contributions à la transition aux programmes futurs de gestion des risques	598 931 691	...	...	597 515 969
...	...	598 884 000	47 691	598 931 691						
					(S)	Contributions à l'appui du Programme de redressement de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)	402 935 305	...	...	...
...	...	361 577 100	41 358 205	402 935 305						
					(S)	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programmes provinciaux	128 005 620	...	...	...
...	...	11 440 667	116 564 953	128 005 620						
					(S)	Subventions pour le Programme d'aide transitoire à l'industrie *(Loi sur la protection du revenu agricole)*	842 810 000	...	...	...
...	...	...	842 810 000	842 810 000						
					(S)	Contributions pour le Programme d'aide transitoire à l'industrie *(Loi sur la protection du revenu agricole)*	85 190 000	...	...	...
...	...	...	85 190 000	85 190 000						
					(S)	Contributions pour le Programme canadien du revenu agricole *(Loi sur la protection du revenu agricole)*	65 000 000	...	...	...
...	...	...	65 000 000	65 000 000						
					(S)	Dépenses en vertu de la section 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* aux termes des garanties du Programme des avances de crédit printanières	6 209 217	...	...	9 000 000
...	...	...	6 209 217	6 209 217						
...	...	...	185 335	185 335	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	185 335	...	...	180 000
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 491 936	...	28 619	3 550 235
26 278	...	...	2 494 277	2 520 555						
3 976 059	**1 308 721 949**	**2 562 747 718**	**1 183 340 624**	**5 058 786 350**		**Total du ministère—Budgétaire**	**4 691 856 036**	**363 259 691**	**3 670 623**	**2 692 294 180**
						Commission canadienne du lait				
...	3 088 000	...	...	3 088 000	25	Dépenses du programme				
...	...	...	145 000	145 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	3 088 000	...	145 000	3 233 000		Total—Crédit 25	3 218 484	14 516	...	3 134 879
...	3 088 000	...	145 000	3 233 000		Total budgétaire	3 218 484	14 516	...	3 134 879
					(S)	(L) Prêts en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne du lait*, article 16 tel que modifié par le crédit 50a de la *Loi n° 4 de 1975 portant affectation de crédits*. Limite 300 000 000 $ (Net)	30 230 000	...	269 770 000	(55 441 000)
300 000 000	...	...	...	300 000 000						
						Total du programme—				
...	**3 088 000**	...	**145 000**	**3 233 000**		**Budgétaire**	**3 218 484**	**14 516**	...	**3 134 879**
300 000 000	...	...	...	**300 000 000**		**Non budgétaire**	**30 230 000**	...	**269 770 000**	**(55 441 000)**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Agence canadienne d'inspection des aliments				
...	353 649 000	...	...	353 649 000	30	Dépenses de fonctionnement et contributions				
...	...	41 004 700	...	41 004 700	30a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	21 074 770	...	21 074 770	30b	Dépenses de fonctionnement et contributions				
...	...	...	384 935	384 935		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 901 000	1 901 000		CT, crédit 15 [1]				
...	353 649 000	62 079 470	2 285 935	418 014 405		Total—Crédit 30	394 616 539	23 397 866	...	404 392 099
...	9 360 000	...	...	9 360 000	35	Dépenses en capital				
...	...	10 641 432	...	10 641 432	35b	Dépenses en capital				
...	9 360 000	10 641 432	...	20 001 432		Total—Crédit 35	6 605 972	13 395 460	...	6 253 775
					(S)	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur la protection des végétaux* et autorisés en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*	8 920 549	...	...	4 648 799
...	1 500 000	6 000 000	1 420 549	8 920 549						
...	58 636 000	...	(1 077 186)	57 558 814	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	57 558 814	...	...	60 479 719
25 000	...	...	425 783	450 783	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	358 531	67 252	25 000	367 855
...	...	...	1 943	1 943	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	1 943	...	...	6 773
...	...	...	8 581	8 581	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	8 581	...	...	11 278
25 000	**423 145 000**	**78 720 902**	**3 065 605**	**504 956 507**		**Total du programme—Budgétaire**	**468 070 929**	**36 860 578**	**25 000**	**476 160 298**
						Commission canadienne des grains				
...	17 834 000	...	...	17 834 000	40	Dépenses du programme				
...	...	15 000 000	...	15 000 000	40a	Dépenses du programme				
...	...	5 201 700	...	5 201 700	40b	Dépenses du programme				
...	...	...	264 913	264 913		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	898 000	898 000		CT, crédit 15 [1]				
...	17 834 000	20 201 700	1 162 913	39 198 613		Total—Crédit 40	34 787 100	4 411 513	...	30 046 073
12 322 690	(127 000)	...	127 000	12 322 690	(S)	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	(9 056 411)	...	21 379 101	581 696
...	2 846 000	...	...	2 846 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 846 000	...	...	2 846 000

...	...	...	55 730	55 730	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	30 730	25 000	...
12 322 690	**20 553 000**	**20 201 700**	**1 345 643**	**54 423 033**		**Total du programme—Budgétaire**	**28 576 689**	**4 442 243**	**21 404 101**	**33 473 769**
						Financement agricole Canada				
					(S)	*Loi sur Financement agricole Canada*				
6 667 000	...	...	...	6 667 000		(L) Paiements de capital en vertu de la *Loi sur Financement agricole Canada*, paragraphe 11(1). Limite 1 175 000 000 $ (Net)	...	...	6 667 000	...
1 795 829 000	...	...	294 324 000	2 090 153 000		(L) Prêts à la Société en vertu de la *Loi sur Financement agricole Canada*, paragraphe 12(3). Le total ne doit pas dépasser douze fois le capital de la Société (Net)	...	...	2 090 153 000	...
1 802 496 000	**...**	**...**	**294 324 000**	**2 096 820 000**		**Total du programme—Non budgétaire**	**...**	**...**	**2 096 820 000**	**...**
						Total du portefeuille ministériel—				
16 323 749	**1 755 507 949**	**2 661 670 320**	**1 187 896 872**	**5 621 398 890**		**Budgétaire**	**5 191 722 138**	**404 577 028**	**25 099 724**	**3 205 063 126**
2 102 496 000	**...**	**...**	**294 324 000**	**2 396 820 000**		**Non budgétaire**	**30 230 000**	**...**	**2 366 590 000**	**(55 441 000)**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Sécurité du système alimentaire	231 329 459	200 658 463	20 638 618	611 153	4 122 174 035	3 886 702 170	24 180 000	24 558 651	...	...	4 349 962 112	4 063 413 135
Santé de l'environnement	195 047 567	188 373 986	5 340 000	5 038 323	89 206 106	24 431 429	14 500 000	14 470 430	...	...	275 093 673	203 373 308
Innovations propices à la croissance	315 495 053	313 117 850	33 599 000	33 567 772	84 636 512	78 383 971	...	...	...	...	433 730 565	425 069 593
Sous-total	741 872 079	702 150 299	59 577 618	39 217 248	4 296 016 653	3 989 517 570	38 680 000	39 029 081	...	...	5 058 786 350	4 691 856 036
Revenus affectés aux dépenses	(38 680 000)	(39 029 081)	...	...	...	...	(38 680 000)	(39 029 081)	...	...	...	...
Total du ministère—Budgétaire	**703 192 079**	**663 121 218**	**59 577 618**	**39 217 248**	**4 296 016 653**	**3 989 517 570**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 058 786 350**	**4 691 856 036**
Commission canadienne du lait—												
Budgétaire	**3 233 000**	**3 218 484**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 233 000**	**3 218 484**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**300 000 000**	**30 230 000**	**300 000 000**	**30 230 000**
Agence canadienne d'inspection des aliments												
Salubrité des aliments	346 384 540	381 053 911	11 552 760	6 605 472	552 301	552 301	41 025 795	41 025 795	...	...	317 463 806	347 185 889
Santé des animaux	113 214 214	66 540 533	5 774 664	500	8 663 420	8 663 420	8 764 556	8 764 556	...	...	118 887 742	66 439 897
Protection des végétaux	75 425 768	63 939 960	2 674 008	...	279 578	279 578	9 774 395	9 774 395	...	...	68 604 959	54 445 143
Sous-total	535 024 522	511 534 404	20 001 432	6 605 972	9 495 299	9 495 299	59 564 746	59 564 746	...	...	504 956 507	468 070 929
Revenus affectés aux dépenses	(59 564 746)	(59 564 746)	...	...	...	...	(59 564 746)	(59 564 746)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**475 459 776**	**451 969 658**	**20 001 432**	**6 605 972**	**9 495 299**	**9 495 299**	**...**	**...**	**...**	**...**	**504 956 507**	**468 070 929**
Commission canadienne des grains												
Commission canadienne des grains	96 105 033	62 723 572	...	...	...	...	41 682 000	34 146 883	...	...	54 423 033	28 576 689
Revenus affectés aux dépenses	(41 682 000)	(34 146 883)	...	...	...	...	(41 682 000)	(34 146 883)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**54 423 033**	**28 576 689**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**54 423 033**	**28 576 689**
Financement agricole Canada—												
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 096 820 000**	**...**	**2 096 820 000**	**...**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**1 236 307 888**	**1 146 886 049**	**79 579 050**	**45 823 220**	**4 305 511 952**	**3 999 012 869**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 621 398 890**	**5 191 722 138**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 396 820 000**	**30 230 000**	**2 396 820 000**	**30 230 000**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Sécurité du système alimentaire				
600 000	133 333	...	(133 333)	600 000	(S) Subventions aux offices établis conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*	...	...	600 000	...
...	5 339 400	...	(1 196 358)	4 143 042	Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	3 993 085	149 957	...	4 613 860
...	...	...	842 810 000	842 810 000	(S) Subventions pour le Programme d'aide transitoire à l'industrie	842 810 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	113 000 000
600 000	5 472 733	...	841 480 309	847 553 042		846 803 085	149 957	600 000	117 613 860
					Santé de l'environnement				
...	10 296 700	...	(4 400 393)	5 896 307	Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	5 896 307	...	...	12 321 190
...	38 000	...	...	38 000	Subventions aux organisations dont les activités appuient l'aménagement et la conservation des sols et de l'eau	38 000	...	...	38 000
...	10 334 700	...	(4 400 393)	5 934 307		5 934 307	...	...	12 359 190
					Innovations propices à la croissance				
...	66 667	...	(66 667)	...	(S) Subventions aux offices établis conformément à la *Loi sur les offices des produits agricoles*	...	...	...	...
...	16 763 900	...	(1 503 249)	15 260 651	Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	15 085 174	175 477	...	14 724 886
...	999 000	...	...	999 000	Recherches agricoles dans les universités et dans d'autres organisations scientifiques au Canada	999 000	...	...	846 932
...	17 829 567	...	(1 569 916)	16 259 651		16 084 174	175 477	...	15 571 818
600 000	**33 637 000**	**...**	**835 510 000**	**869 747 000**	**Total—Subventions**	**868 821 566**	**325 434**	**600 000**	**145 544 868**
					Contributions				
					Sécurité du système alimentaire				
...	65 500 000	...	(53 438 945)	12 061 055	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur les programmes de commercialisation agricole*	12 061 055	...	...	17 793 097
...	4 000 000	...	(1 767 141)	2 232 859	(S) Prêts garantis en vertu de la *Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative*	2 232 859	...	...	2 792 336
...	227 300 000	...	(227 300 000)	...	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programme d'assurance-récolte	...	...	...	255 282 053

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	212 600 000	...	163 549 283	376 149 283	(S) Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Compte de stabilisation du revenu net	376 149 283	...	...	278 704 541
...	...	11 761 090	10 466 315	22 227 405	Contributions pour la gestion des risques agricoles—Programme canadien du revenu agricole	22 227 405	...	...	481 633 760
...	9 054 700	...	865 322	9 920 022	Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire	9 920 022	...	...	3 874 285
...	...	11 440 667	116 564 953	128 005 620	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*—Programmes complémentaires de sécurité du revenu	128 005 620	...	...	57 343 435
...	148 169 000	...	...	148 169 000	Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*	...	148 169 000	...	...
...	8 000	...	...	8 000	Contribution au Conseil canadien de la sécurité à l'appui de la Semaine nationale de la sécurité à la ferme	...	8 000	...	1 000
...	5 864 000	...	...	5 864 000	Contributions pour le contrôle du virus de la sharka du prunier	5 747 500	116 500	...	5 152 060
...	4 494 400	...	(4 494 400)	...	Contributions au titre du Programme de commerce agro-alimentaire	...	...	...	16 781 811
...	...	598 884 000	47 691	598 931 691	(S) Contributions à la transition aux programmes futurs de gestion des risques	598 931 691	...	...	597 515 969
...	...	...	6 209 217	6 209 217	(S) Dépenses en vertu de la section 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* aux termes des garanties du Programme des avances de crédit printanières	6 209 217	...	...	9 000 000
...	...	...	26 713	26 713	Contributions dans le cadre du Programme d'aide à l'industrie agroalimentaire	26 713	...	...	1 484 158
...	...	50 171 000	3 618 425	53 789 425	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques non liée à l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture	11 263 973	42 525 452	...	...
...	...	57 232 000	...	57 232 000	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture—Programme des avances de crédit printanières	14 567 572	42 664 428	...	13 069 092
...	...	1 174 180 000	124 834 090	1 299 014 090	(S) Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture	1 299 014 090	...	...	...
...	...	1 100 000	...	1 100 000	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture	...	1 100 000	...	...
...	...	361 577 100	41 358 205	402 935 305	(S) Contributions à l'appui du Programme de redressement de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)	402 935 305	...	...	...
...	...	...	65 000 000	65 000 000	(S) Contributions à la gestion des risques en agriculture—Programme canadien du revenu agricole	65 000 000	...	...	...
...	...	...	85 190 000	85 190 000	(S) Contributions pour le Programme d'aide transitoire à l'industrie	85 190 000	...	...	...
...	...	555 308	...	555 308	Stratégie emploi jeunesse—Programme Objectif carrière	416 780	138 528	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	110 000 000
...	676 990 100	2 266 901 165	330 729 728	3 274 620 993		3 039 899 085	234 721 908	...	1 850 427 597

					Santé de l'environnement				
					Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire	1 340 871	982 429	...	1 602 287
...	2 323 300	...	...	2 323 300					
					Contributions aux agriculteurs et éleveurs véritables, aux groupements d'agriculteurs et aux petites collectivités du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la région de la Rivière-de-la-Paix en Colombie-Britannique pour la mise en place de sources d'approvisionnement fiables en eau	5 382 000	...	...	13 720 243
...	5 382 000	...	...	5 382 000					
					Contributions pour la mise en œuvre du Plan d'action 2000 pour le changement climatique	4 458 913	87	...	1 334 879
...	4 498 000	...	(39 000)	4 459 000					
					Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques non liés à l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture	6 859 839	63 792 161	...	...
...	...	68 552 000	2 100 000	70 652 000					
					Contributions dans le cadre du Programme d'aide à l'industrie agroalimentaire	455 499	...	...	167 297
...	...	...	455 499	455 499					
...	12 203 300	68 552 000	2 516 499	83 271 799		18 497 122	64 774 677	...	16 824 706
					Innovations propices à la croissance				
					Contributions au titre du Programme de commerce agro-alimentaire	...	...	...	...
...	8 346 600	...	(8 346 600)	...					
					Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agro-alimentaire	10 497 083	538 015	...	7 603 854
...	5 446 000	994 134	4 594 964	11 035 098					
					Contribution à la Société de l'usine-pilote de protéines, d'huile et d'amidon (PHA)	1 710 000	...	...	1 710 000
...	1 710 000	...	...	1 710 000					
					Contributions à l'appui du Canada rural et du développement dans le secteur des coopératives	1 296 370	4 649 630	...	4 620 978
...	...	5 946 000	...	5 946 000					
					Contributions à l'appui des organisations participant à la recherche et au développement agricoles	858 000	...	...	881 778
...	673 000	...	185 000	858 000					
					Contributions en vertu du Programme des routes du grain des Prairies	33 145 184	1	...	36 307 944
...	43 583 000	...	(10 437 815)	33 145 185					
					Contributions dans le cadre du Programme d'aide à l'industrie agroalimentaire	317 126	17 852	...	731 934
...	576 000	...	(241 022)	334 978					
					Contributions dans le cadre d'une politique pour le développement de Coopératives dans les collectivités à faible revenu	300 507	493	...	206 742
...	301 000	...	...	301 000					
					Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques non liés à l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture	14 175 527	871 073	...	...
...	...	6 700 000	8 346 600	15 046 600					
...	60 635 600	13 640 134	(5 898 873)	68 376 861		62 299 797	6 077 064	...	52 063 230
...	**749 829 000**	**2 349 093 299**	**327 347 354**	**3 426 269 653**	**Total—Contributions**	**3 126 696 004**	**305 573 649**	**...**	**1 919 315 533**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
600 000	682 462 833	2 266 901 165	1 172 210 037	4 122 174 035	Sécurité du système alimentaire	3 886 702 170	234 871 865	600 000	1 968 041 457
...	22 538 000	68 552 000	(1 883 894)	89 206 106	Santé de l'environnement	24 431 429	64 774 677	...	29 183 896
...	78 465 167	13 640 134	(7 468 789)	84 636 512	Innovations propices à la croissance	78 383 971	6 252 541	...	67 635 048
600 000	**783 466 000**	**2 349 093 299**	**1 162 857 354**	**4 296 016 653**	**Total du ministère**	**3 989 517 570**	**305 899 083**	**600 000**	**2 064 860 401**

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Agence canadienne d'inspection des aliments				
					Contributions				
					Salubrité des aliments				
...	122 000	...	430 301	552 301	Contributions à l'appui des initiatives qui contribuent à améliorer, à faire avancer et à promouvoir le système fédéral d'inspection	552 301	...	...	1 908 253
					Santé des animaux				
...	115 000	...	(108 551)	6 449	Versement aux provinces conformément aux règlements édictés par le gouverneur en conseil sur l'indemnisation des victimes de la rage, de montants ne dépassant pas les deux cinquièmes des montants payés par les provinces aux propriétaires d'animaux morts de la rage	6 449	...	...	4 800
...	7 000	...	9 000	16 000	Indemnités versées, conformément aux dispositions approuvées par le gouverneur en conseil, aux propriétaires d'animaux morts des suites de la fièvre charbonneuse	16 000	...	...	...
...	1 343 000	6 000 000	1 297 971	8 640 971	(S) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur la protection des végétaux* et autorisés en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*	8 640 971	...	...	4 258 296
...	1 465 000	6 000 000	1 198 420	8 663 420		8 663 420	...	...	4 263 096
					Protection des végétaux				
...	157 000	...	122 578	279 578	(S) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la *Loi sur la santé des animaux* et de la *Loi sur la protection des végétaux* et autorisés en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*	279 578	...	...	390 503
...	**1 744 000**	**6 000 000**	**1 751 299**	**9 495 299**	**Total du programme**	**9 495 299**	**...**	**...**	**6 561 852**
600 000	**785 210 000**	**2 355 093 299**	**1 164 608 653**	**4 305 511 952**	**Total du portefeuille ministériel**	**3 999 012 869**	**305 899 083**	**600 000**	**2 071 422 253**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Sécurité du système alimentaire	24 180 000	24 558 651	24 344 180
Santé de l'environnement	14 500 000	14 470 430	13 649 993
Total du ministère—Budgétaire	**38 680 000**	**39 029 081**	**37 994 173**
Commission canadienne du lait			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Commission canadienne du lait			
Remboursement de prêts	300 000 000	117 119 500	154 903 000
Total du programme—Non budgétaire	**300 000 000**	**117 119 500**	**154 903 000**
Agence canadienne d'inspection des aliments			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Salubrité des aliments	41 025 795	41 025 795	34 890 254
Santé des animaux	8 764 556	8 764 556	7 988 438
Protection des végétaux	9 774 395	9 774 395	7 894 065
Total du programme—Budgétaire	**59 564 746**	**59 564 746**	**50 772 757**
Commission canadienne des grains			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Commission canadienne des grains			
Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	41 682 000	34 146 883	26 688 246
Total du programme—Budgétaire	**41 682 000**	**34 146 883**	**26 688 246**
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**139 926 746**	**132 740 710**	**115 455 176**
Non budgétaire	**300 000 000**	**117 119 500**	**154 903 000**

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus—		
Revenus de placements—[11]		
Prêts, placements et avances—		
Financement agricole Canada	...	754 000
Commission canadienne du lait	584 758	1 215 912
Centres de services agricoles	...	10 563
Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples	2 723	9 131
	587 481	1 989 606
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	83 387 789	117 428 207
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	65 318 512	13 426 035
	148 706 301	130 854 242
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges	5 555 462	4 579 120
Location et utilisation de biens publics	4 886 354	4 267 466
Services de nature réglementaire	25 747 883	25 958 882
Services de nature non réglementaire	637 834	785 715
Ventes de biens et de produits d'information	229 314	254 487
Autres frais et droits	10 830 301	11 107 394
	47 887 148	46 953 064
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 371 214	3 563 091
Revenus divers	3 982 547	7 510 756
Total du ministère	**203 534 691**	**190 870 759**
Agence canadienne du lait		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	12 372
Total du programme	**...**	**12 372**

Revenus—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Agence canadienne d'inspection des aliments		
Autres revenus—		
Ventes de biens et de services—		
Location et utilisation de biens publics	45 110	15 609
Services de nature réglementaire	53 558 727	56 579 287
Autres frais et droits	216 745	83 270
	53 820 582	56 678 166
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	425 783	403 466
Revenus divers	633 843	623 894
Total du programme	**54 880 208**	**57 705 526**
Commission canadienne des grains		
Autres revenus—		
Ventes de biens et de services—		
Services de nature réglementaire	*26 195 802*	*20 260 442*
Services de nature non réglementaire	*7 780 880*	*5 678 856*
Ventes de biens et de produits d'information	*34 106*	*31 631*
Autres frais et droits—		
Intérêt sur débiteurs en souffrance	4 820	...
Évaluation sur gain de change	587	1 932
Revenus reportés	41 677	(5 958)
Mauvaises créances	...	(110 000)
	47 084	*(114 026)*
	34 057 872	25 856 903
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	55 730	...
Total du programme	**34 113 602**	**25 856 903**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus—		
Revenus de placements	587 481	1 989 606
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	148 706 301	130 866 614
Ventes de biens et de services	135 765 602	129 488 133
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 852 727	3 966 557
Revenus divers	4 616 390	8 134 650
Total du portefeuille ministériel	**292 528 501**	**274 445 560**

(1) Intérêt sauf indication contraire.

SECTION 7

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Anciens Combattants

Ministère

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	7.2
Sommaire du portefeuille ministériel	7.3
Programmes par secteur d'activité	7.5
Paiements de transfert	7.6
Détail des montants disponibles pour être dépensés	7.8
Revenus	7.8

Ministère

Programme des anciens combattants

Objectifs

Contribuer au bien-être financier, physique et social des anciens combattants et d'autres personnes admissibles, en reconnaissance des sacrifices qu'ils ont consentis au service de leur pays; et garder le souvenir de ces sacrifices à la mémoire de tous les Canadiens.

Description des secteurs d'activité

Prestations et services

Le secteur d'activité, Prestations et services, comprend quatre secteurs de services constitutifs : pensions et allocations, services juridiques des pensions, soins de santé et commémoration. Ces secteurs de services permettent d'offrir, de façon équitable et rapide, une compensation pour les souffrances associées à l'invalidité et à la perte de possibilités d'enrichissement; de l'aide de conseillers juridiques professionnels; l'exécution de programmes de soins de santé et sociaux novateurs et de programmes visant à reconnaître davantage les exploits et les sacrifices consentis par les groupes de clients du portefeuille, et de les honorer.

Administration ministérielle

Le secteur d'activité, Administration ministérielle, comprend les fonctions ministérielles suivantes : bureaux du ministre, du sous-ministre, de la sous-ministre déléguée, du sous-ministre adjoint des Services ministériels, du règlement des conflits et d'accès à l'information et protection des renseignements personnels; ainsi que des services de secrétariat exécutif (y compris les lois et les règlements); communications; planification ministérielle; finances; ressources humaines; gestion de l'information; services de soutien de la gestion; vérification et évaluation; services de sécurité; et gestion de l'immobilier. Ces fonctions fournissent la gestion ministérielle et le soutien administratif qui habiliteront le portefeuille à déterminer l'orientation, à gérer le changement et à évaluer le rendement.

Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Objectifs

Donner aux clients la possibilité d'obtenir une audience de révision et d'appel pour assurer l'équité dans le processus de décision en matière de pensions d'invalidité et d'allocations aux anciens combattants.

Description des secteurs d'activité

Tribunal des anciens combattants (révision et appel)

Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) est un organisme quasi judiciaire indépendant qui rend des décisions en matière de révision et d'appel des pensions, et qui se prononce sur les appels interjetés dans des dossiers d'allocations aux anciens combattants.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
						Programme des anciens combattants				
...	665 515 000	...	...	665 515 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	17 387 000	...	17 387 000	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	84 678 367	...	84 678 367	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	4 096 000	4 096 000		Virement au : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	1 016 170	1 016 170		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	2 766 000	2 766 000		CT, crédit 15 [1]				
...	665 515 000	102 065 367	7 878 170	775 458 537		Total—Crédit 1	751 963 146	23 495 391	...	717 427 474
...	1 788 868 000	...	...	1 788 868 000	5	Subventions et contributions				
...	...	22 500 000	...	22 500 000	5a	Subventions				
...	...	23 012 835	...	23 012 835	5b	Subventions et contributions				
...	1 788 868 000	45 512 835	...	1 834 380 835		Total—Crédit 5	1 786 017 832	48 363 003	...	1 703 456 334
...	66 946	...	1 984	68 930	(S)	Ministre des Anciens Combattants—Traitement et allocation pour automobile	68 930	...	...	66 946
...	12 000	...	(12 000)	...	(S)	Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8, et remboursements, en vertu de l'article 15 de la *Loi sur les indemnités de service de guerre*, de redressements de compensation effectués en conformité avec la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*	...	...	...	...
...	10 000	...	(10 000)	...	(S)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays (*Loi de l'assurance des soldats de retour*)	...	...	...	...
...	175 000	...	(7 658)	167 342	(S)	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants (*Loi sur l'assurance des anciens combattants*)	167 342	...	...	224 717
...	33 053 000	...	460 087	33 513 087	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	33 513 087	...	...	36 395 307
...	...	...	57 968	57 968	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	57 968	...	...	78 578
...	...	...	50 809	50 809	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	50 809	...	...	82 138
...	...	...	4 000	4 000	(S)	Montants adjugés par une cour	4 000	...	...	1 109 344
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	4 767 160
...	2 487 699 946	147 578 202	8 423 360	2 643 701 508		Total budgétaire	2 571 843 114	71 858 394	...	2 463 607 998

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	(L) Prêts à la Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants en vertu de la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*, parties I, II et III telle que modifiée par le crédit L55 de la *Loi n° 3 de 1970 portant affectation de crédits*. Limite 605 000 000 $ (Net)				
604 863 646	...	...	...	604 863 646			(67 585)	...	604 931 231	(26 673)
						Total du programme—				
...	**2 487 699 946**	**147 578 202**	**8 423 360**	**2 643 701 508**		**Budgétaire**	**2 571 843 114**	**71 858 394**	**...**	**2 463 607 998**
604 863 646	**...**	**...**	**...**	**604 863 646**		**Non budgétaire**	**(67 585)**	**...**	**604 931 231**	**(26 673)**
						Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)				
...	8 799 000	...	...	8 799 000	10	Dépenses du programme				
...	...	586 366	...	586 366	10b	Dépenses du programme				
...	...	...	52 500	52 500		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	144 000	144 000		CT, crédit 15 [1]				
...	8 799 000	586 366	196 500	9 581 866		Total—Crédit 10	9 442 732	139 134	...	9 440 639
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 638 494	...	...	2 070 163
...	1 616 000	...	22 494	1 638 494						
...	**10 415 000**	**586 366**	**218 994**	**11 220 360**		**Total du programme—Budgétaire**	**11 081 226**	**139 134**	**...**	**11 510 802**
						Total du portefeuille ministériel—				
...	**2 498 114 946**	**148 164 568**	**8 642 354**	**2 654 921 868**		**Budgétaire**	**2 582 924 340**	**71 997 528**	**...**	**2 475 118 800**
604 863 646	**...**	**...**	**...**	**604 863 646**		**Non budgétaire**	**(67 585)**	**...**	**604 931 231**	**(26 673)**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Programme des anciens combattants												
Prestations et services	731 026 780	709 482 897	9 000 000	8 780 354	1 834 548 177	1 786 185 173	...	...	...	...	2 574 574 957	2 504 448 424
Administration ministérielle—												
Budgétaire	68 126 551	67 032 737	1 000 000	361 953	...	...	...	...	...	...	69 126 551	67 394 690
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	604 863 646	(67 585)	604 863 646	(67 585)
Total du programme—												
Budgétaire	**799 153 331**	**776 515 634**	**10 000 000**	**9 142 307**	**1 834 548 177**	**1 786 185 173**	...	...	...	...	**2 643 701 508**	**2 571 843 114**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**604 863 646**	**(67 585)**	**604 863 646**	**(67 585)**
Programme du Tribunal des anciens combattants (révision et appel)—												
Budgétaire	**11 220 360**	**11 081 226**	...	...	...	...	...	...	...	...	**11 220 360**	**11 081 226**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**810 373 691**	**787 596 860**	**10 000 000**	**9 142 307**	**1 834 548 177**	**1 786 185 173**	...	...	...	...	**2 654 921 868**	**2 582 924 340**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**604 863 646**	**(67 585)**	**604 863 646**	**(67 585)**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Programme des anciens combattants				
					Subventions				
					Prestations et services				
...	1 300 000	300 000	...	1 600 000	Traitement et indemnités connexes	1 428 948	171 052	...	1 253 647
...	1 540 000 000	22 500 000	(8 503 165)	1 553 996 835	Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, CP45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la *Loi sur les pensions*; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la *Loi sur les pensions*; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	1 533 265 716	20 731 119	...	1 465 216 376
...	750 000	...	...	750 000	Paiements effectués en vertu du règlement sur l'indemnisation en cas d'accidents d'aviation	620 670	129 330	...	626 068
...	71 000	...	...	71 000	Paiements de prestations pour bravoure	42 304	28 696	...	41 378
...	27 000 000	...	(300 000)	26 700 000	Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	25 415 537	1 284 463	...	28 043 754
...	1 525 000	...	...	1 525 000	Assistance accordée en conformité avec les dispositions du règlement sur le Fonds de secours	693 310	831 690	...	771 000
...	1 000	...	...	1 000	Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni	1 000	...	...	...
					Autres prestations :				
...	7 648 000	700 000	...	8 348 000	Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	8 313 434	34 566	...	7 894 462
...	350 000	291 000	...	641 000	Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	493 110	147 890	...	58 116
...	5 000	...	...	5 000	Formation universitaire et professionnelle	...	5 000	...	...
...	700 000	...	...	700 000	Aide aux anciens combattants canadiens—District d'outre-mer	548 083	151 917	...	621 834
...	2 000	...	...	2 000	Remboursement, en vertu du paragraphe 10(3) de la *Loi sur la réadaptation des anciens combattants*	...	2 000	...	...
...	16 319 000	...	(700 000)	15 619 000	Fonds du Souvenir	11 874 552	3 744 448	...	12 100 000
...	70 000	...	...	70 000	Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	14 056	55 944	...	...
...	10 000	...	(10 000)	...	(S) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	...	...	...	...
...	175 000	...	(7 658)	167 342	(S) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	167 342	...	...	224 717
...	1 595 926 000	23 791 000	(9 520 823)	1 610 196 177		1 582 878 062	27 318 115	...	1 516 851 352

					Administration ministérielle				
					Paiements en vertu de la *Loi sur les indemnités de service de guerre* :				
...	2 000	...	(2 000)	...	(S) Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8	...	...	...	...
...	10 000	...	(10 000)	...	(S) Remboursement, en vertu de l'article 15, de redressements de compensation effectués en conformité avec la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*	...	...	...	...
...	12 000	...	(12 000)	...		...	...	...	...
...	**1 595 938 000**	**23 791 000**	**(9 532 823)**	**1 610 196 177**	**Total—Subventions**	**1 582 878 062**	**27 318 115**	**...**	**1 516 851 352**
					Contributions				
					Prestations et services				
					Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux				
...	193 100 000	19 946 835	9 009 729	222 056 564		201 028 675	21 027 889	...	185 583 053
					Contributions aux provinces respectives, conformément aux accords relatifs à la cession des hôpitaux du ministère				
...	17 000	...	...	17 000		...	17 000	...	...
					Contributions, en vertu du Programme des contributions aux partenaires, aux organisations, institutions et autres ordres de gouvernement, à l'appui des projets afférents à la santé et au mieux-être des anciens combattants, et des activités et événements commémoratifs				
...	10 000	1 775 000	493 436	2 278 436		2 278 436	...	...	1 246 646
...	**193 127 000**	**21 721 835**	**9 503 165**	**224 352 000**	**Total—Contributions**	**203 307 111**	**21 044 889**	**...**	**186 829 699**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	1 789 053 000	45 512 835	(17 658)	1 834 548 177	Prestations et services	1 786 185 173	48 363 004	...	1 703 681 051
...	12 000	...	(12 000)	...	Administration ministérielle	...	...	...	...
...	**1 789 065 000**	**45 512 835**	**(29 658)**	**1 834 548 177**	**Total du programme**	**1 786 185 173**	**48 363 004**	**...**	**1 703 681 051**
...	**1 789 065 000**	**45 512 835**	**(29 658)**	**1 834 548 177**	**Total du portefeuille ministériel**	**1 786 185 173**	**48 363 004**	**...**	**1 703 681 051**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Programme des anciens combattants			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Avances			
Remboursement de prêts	...	67 585	26 673
Total du portefeuille ministériel—Non budgétaire	**...**	**67 585**	**26 673**

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Programme des anciens combattants		
Autres revenus—		
Revenus de placements—		
Prêts, placements et avances—		
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Avances—Intérêt	5 555	216 756
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Allocations aux anciens combattants	151 971	587 232
Pensions	4 164 726	3 366 040
Autres subventions et contributions	203 867	283 187
Recouvrements des fonds d'exploitation et d'entretien	4 031 344	1 482 131
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	22 757	...
	8 574 665	5 718 590
Ventes de biens et de services—		
Services de nature non réglementaire—		
Régimes provinciaux d'assurance-hospitalisation pour services aux malades hospitalisés	16 214 263	18 282 983
Autres services aux malades hospitalisés	6 603 770	5 251 352
Services médicaux	9 856	4 480
Repas	346 914	336 723
	23 174 803	*23 875 538*
Ventes de biens et de produits d'information	*772*	*745*
	23 175 575	23 876 283
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	57 968	75 304
Revenus divers—		
Recouvrement de pensions de gouvernements étrangers	2 732 173	4 086 298
Location d'espace dans les hôpitaux	80 492	79 406
Dons à la Couronne	38 705	50
Gain de change pour réévaluation en fin d'exercice	2 718	1 530
Divers	186 074	131 396
	3 040 162	4 298 680
Total du portefeuille ministériel	**34 853 925**	**34 185 613**

SECTION 8

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Citoyenneté et Immigration

Ministère

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	8.2
Sommaire du portefeuille ministériel	8.4
Programmes par secteur d'activité	8.6
Paiements de transfert	8.7
Détail des montants disponibles pour être dépensés	8.8
Revenus	8.8

Ministère

Objectifs

Les objectifs du programme sont de faire en sorte que les personnes qui entrent au Canada et qui font ensuite partie de la société canadienne contribuent aux intérêts économiques et sociaux du Canada, tout en s'assurant que la santé et la sécurité des Canadiens soient préservées. Les politiques et les programmes de Citoyenneté et Immigration doivent être gérés en fonction des besoins et des capacités du Canada ainsi que de ses responsabilités et engagements internationaux.

Description des secteurs d'activité

Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales

Le secteur d'activité, Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales, élabore des politiques et des programmes pour la sélection des immigrants et l'évaluation des visiteurs; recommande au ministre le nombre prévu d'immigrants qui seront admis au Canada annuellement; évalue les qualités des personnes souhaitant s'établir de façon permanente au Canada à la lumière des critères s'appliquant aux immigrants; évalue les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires éventuels à la lumière des critères pertinents; et évalue le risque que les immigrants, les visiteurs, les travailleurs temporaires et les étudiants étrangers éventuels présentent pour la santé des Canadiens et la durabilité du système de santé canadien.

Maintenir la tradition humanitaire du Canada

Le secteur d'activité, Maintenir la tradition humanitaire du Canada, assure un leadership international pour ce qui est de trouver des solutions durables aux problèmes liés aux réfugiés, notamment au moyen du rapatriement volontaire, de l'intégration locale, de la réinstallation dans un autre pays, ou de l'adoption d'approches régionales à l'égard du partage des responsabilités; élabore et met en œuvre des politiques et des programmes de nature à aider le Canada à respecter ses engagements ainsi que ses obligations en matière de protection, sur les plans national et international; sélectionne à l'étranger des réfugiés parrainés par le gouvernement et le secteur privé, conformément aux niveaux présentés annuellement au Parlement; offre des services de santé essentiels et d'urgence aux revendicateurs du statut de réfugié et aux réfugiés au sens de la Convention qui sont dans le besoin et qui ne sont pas couverts par un régime d'assurance-maladie provincial (programme fédéral de santé intérimaire); dans le cadre du programme de prêts aux immigrants et du programme d'aide à la réinstallation, offre une aide financière aux réfugiés dont la demande de réinstallation a été acceptée; et aide la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) à prendre des décisions éclairées et en temps opportun en lui fournissant, relativement aux problèmes concernant les réfugiés, de l'information portant sur des cas et des pays en particulier, dans le cadre d'un protocole d'entente conclu entre le CIC et la CISR.

Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants

Le secteur d'activité, Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants, élabore des politiques et des programmes qui assurent la promotion de l'intégration et de la citoyenneté; offre une aide de base aux nouveaux arrivants dès leur entrée au Canada; s'assure que le gouvernement fédéral s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des immigrants auxquels il accorde la résidence permanente; informe les nouveaux Canadiens éventuels sur les droits et les responsabilités attachés à la citoyenneté canadienne; assure la promotion de la valeur de la citoyenneté canadienne auprès des nouveaux arrivants; et applique et interprète la *Loi sur la citoyenneté.*

Gérer l'accès au Canada

Le secteur d'activité, Gérer l'accès au Canada, élabore des politiques et des programmes afin d'empêcher qu'on recoure abusivement aux programmes du Canada concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés, et d'assurer la protection des Canadiens ainsi que la sécurité du Canada; contribue à la gestion des migrations et des déplacements internationaux en luttant contre les migrations clandestines, y compris le trafic des personnes, tout en facilitant le mouvement des voyageurs légitimes; admet au Canada les personnes respectant les dispositions de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et ses règlements; refuse l'admission aux personnes ne respectant pas ces dispositions, y compris les criminels et les terroristes; détecte les cas où l'on recourt abusivement aux programmes concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés; gère les cas soumis à la CISR, à la Cour fédérale et à d'autres tribunaux; détient les personnes qui posent un risque grave pour les Canadiens ou qui refusent de comparaître aux fins de poursuites judiciaires en matière d'immigration; et renvoie les personnes n'ayant pas légalement le droit de demeurer au Canada.

Offrir des services ministériels

Le secteur d'activité, Offrir des services ministériels, coordonne les processus de planification et d'examen de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC); gère la façon dont les deniers publics sont dépensés et utilisés; développe et supervise des activités de recouvrement des coûts/de production de revenus; offre des services administratifs, financiers et du personnel au ministère, ainsi qu'une orientation fonctionnelle aux directeurs généraux des secteurs de service et de l'exécution des programmes; gère, coordonne et maintient l'infrastructure des technologies de l'information afin d'aider à la prise de décisions et à la mesure du rendement, et d'améliorer la prestation des services; mène des recherches sur des questions liées à la citoyenneté et à l'immi-

gration, et diffuse les résultats de ces recherches; coordonne l'élaboration d'une politique de citoyenneté et d'immigration et positionne le ministère au sein du programme socio-économique du gouvernement; conçoit et diffuse de l'information sur les objectifs, les politiques, les programmes et les activités de CIC; influence l'environnement opérationnel du programme pour en favoriser le succès, notamment en favorisant la participation des nouveaux arrivants à la vie de la société canadienne; répond aux demandes de renseignements sur les cas et aux autres demandes d'information; et coordonne les relations du ministère avec les gouvernements provinciaux, les organismes non gouvernementaux, les organisations internationales et d'autres ministères et organismes gouvernementaux.

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

Objectifs

L'objectif de la Commission est de satisfaire aux obligations définies dans la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* dont le Canada doit s'acquitter en matière d'immigration et de détermination du statut de réfugié à titre de signataire de la Convention de 1951 des Nations Unies relative au statut des réfugiés et du Protocole de 1967 s'y rapportant. À cette fin, la Commission statue sur les revendications du statut de réfugié présentées par des personnes au Canada; entend les appels de citoyens canadiens et de résidents permanents dont des parents se sont vu refuser le statut de résident permanent au Canada; entend les appels de certaines personnes qui se sont vu refuser l'admission au Canada ou dont on a ordonné le renvoi du Canada; entend les appels de la ministre contre la décision d'un arbitre; procède à des enquêtes sur des personnes qui ne seraient pas admissibles au Canada ou qui pourraient en être renvoyées; et révise les motifs de détention de personnes mises sous garde pour des raisons liées à l'immigration.

Description des secteurs d'activité

Détermination du statut de réfugié

L'objectif du secteur d'activité Détermination du statut de réfugié est de permettre au Canada de remplir ses obligations en tant que signataire de la Convention de 1951 des Nations Unies relative au statut des réfugiés et du Protocole de 1967 s'y rapportant, soit de protéger les personnes qui craignent avec raison d'être persécutées dans leur pays d'origine du fait de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un groupe social ou de leurs opinions politiques. À cette fin, la Section du statut de réfugié statue sur les revendications du statut de réfugié présentées par des personnes qui se trouvent déjà au Canada. La détermination du statut de réfugié à la Commission de l'immigration et du statut de réfugié s'applique exclusivement aux revendications du statut de réfugié présentées par des personnes qui sont arrivées au Canada et dont le cas a été déféré à la CISR par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC).

Appels en matière d'immigration

L'objectif du secteur d'activité Appels en matière d'immigration est de permettre aux citoyens canadiens et aux résidents permanents dont des parents se sont vu refuser le droit d'établissement au Canada ainsi qu'à des personnes qui se sont vu refuser l'admission au pays ou qui ont été frappées d'une mesure d'expulsion du Canada d'être entendus par un tribunal quasi judiciaire. Ainsi, la Section d'appel entend les appels interjetés contre le rejet de demandes de résidence permanente parrainées, contre des mesures de renvoi visant des résidents permanents, des réfugiés au sens de la Convention ou des personnes munies d'un visa en cours de validité ainsi que les appels interjetés par la ministre contre la décision d'un arbitre d'accorder l'admission ou de ne pas prendre une mesure de renvoi.

Enquêtes et examens des motifs de détention

L'objectif du secteur d'activité Enquêtes et examens des motifs de détention consiste à garantir la sécurité de la société canadienne et, à cette fin, à procéder à des enquêtes sur des personnes qui demandent l'admission à un point d'entrée au Canada et qui sont considérées comme étant non admissibles ou des personnes au Canada considérées comme étant susceptibles d'être renvoyées; et à procéder à l'examen des motifs de détention des personnes détenues à des fins d'interrogatoire, d'enquête ou de renvoi.

Gestion et services généraux

Le secteur d'activité Gestion et services généraux fournit un soutien aux trois autres secteurs. Il fournit des processus de gestion et des services administratifs efficaces tout en faisant la promotion de l'efficacité organisationnelle et en soutenant l'adaptation de la CISR à l'évolution de la situation. Ce secteur d'activité coordonne la planification et l'élaboration des politiques de la CISR, fournit des services administratifs et des services de gestion des ressources financières et humaines, notamment pour ce qui est de l'embauche, de la classification, des promotions, de la formation et des relations avec les employés. Elle gère l'infrastructure de la technologie de l'information destinée à soutenir le processus décisionnel et l'appréciation du rendement. Y sont également inclus les services qui appuient directement les opérations courantes des trois principaux secteurs d'activité, dont un système de gestion des cas et les services de traduction. Ce secteur d'activité voit également à soutenir les initiatives pangouvernementales.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	586 778 000	...	...	586 778 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	32 723 992	...	32 723 992	1a	Dépenses de fonctionnement				
					1b	Virement de 2 510 707 $ du crédit 5 (Citoyenneté et Immigration)				
...	...	1	...	1		Virement du : crédit 5				
...	...	...	2 510 707	2 510 707		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	788 533	788 533		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	5 791 000	5 791 000						
...	586 778 000	32 723 993	9 090 240	628 592 233		Total—Crédit 1	587 624 655	40 967 578	...	548 188 679
					2b	Radier des comptes du Canada 2 390 dettes payables à Sa Majesté du chef du Canada, se chiffrant à 786 385 $—Virement de 786 384 $ du crédit 5 (Citoyenneté et Immigration)				
...	...	1	...	1		Virement du crédit 5				
...	...	...	786 384	786 384						
...	...	1	786 384	786 385		Total—Crédit 2b	777 911	8 474	...	664 273
...	388 297 577	...	...	388 297 577	5	Subventions et contributions				
...	...	...	(2 510 707)	(2 510 707)		Virement au : crédit 1				
...	...	...	(786 384)	(786 384)		crédit 2b				
...	388 297 577	...	(3 297 091)	385 000 486		Total—Crédit 5	368 970 944	16 029 542	...	374 047 123
...	66 946	...	(760)	66 186	(S)	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration—Traitement et allocation pour automobile	66 186	...	...	66 946
...	54 606 000	...	1 233 295	55 839 295	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	55 839 295	...	...	56 995 566
62 000	...	...	22 426	84 426	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	24 348	37 652	22 426	19 081
...	...	...	13 849 911	13 849 911	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	13 849 911	...	...	12 606 119
...	...	...	105 304	105 304	(S)	Paiements aux agences de recouvrement privées, selon l'article 17.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	105 304	...	...	208 893
...	...	...	195 090	195 090	(S)	Montants adjugés par une cour	195 090	...	...	85 888
62 000	1 029 748 523	32 723 994	21 984 799	1 084 519 316		Total budgétaire	1 027 453 644	57 043 246	22 426	992 882 568

					(S)	(L) Prêts aux termes de l'article 88 de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (LIPR)*. Limite 110 000 000 $ (Net)					
66 474 327	...	...	...	66 474 327			(1 031 394)	...	67 505 721	(3 692 733)
62 000	**1 029 748 523**	**32 723 994**	**21 984 799**	**1 084 519 316**		**Total du ministère—**				
						Budgétaire	**1 027 453 644**	**57 043 246**	**22 426**	**992 882 568**
66 474 327	**...**	**...**	**...**	**66 474 327**		**Non budgétaire**	**(1 031 394)**	**...**	**67 505 721**	**(3 692 733)**
						Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada				
...	120 219 000	...	...	120 219 000	10	Dépenses du programme				
...	...	...	108 846	108 846		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 478 000	1 478 000		CT, crédit 15 [1]				
...	120 219 000	...	1 586 846	121 805 846		Total—Crédit 10	109 164 285	12 641 561	...	102 504 479
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	15 116 000	...	(1 443 849)	13 672 151		employés	13 672 151	...	...	14 319 888
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excéden-				
...	...	...	6 867	6 867		taires de l'État	6 867	...	...	...
...	**135 335 000**	**...**	**149 864**	**135 484 864**		**Total du programme—Budgétaire**	**122 843 303**	**12 641 561**	**...**	**116 824 367**
						Total du portefeuille ministériel—				
62 000	**1 165 083 523**	**32 723 994**	**22 134 663**	**1 220 004 180**		**Budgétaire**	**1 150 296 947**	**69 684 807**	**22 426**	**1 109 706 935**
66 474 327	**...**	**...**	**...**	**66 474 327**		**Non budgétaire**	**(1 031 394)**	**...**	**67 505 721**	**(3 692 733)**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales	141 308 629	140 472 112	...	...	1 004 000	946 524	...	...	...	...	142 312 629	141 418 636
Maintenir la tradition humanitaire du Canada	72 101 485	67 753 778	...	...	42 930 000	41 488 326	...	...	...	...	115 031 485	109 242 104
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants—												
Budgétaire	40 316 681	38 901 920	...	...	341 066 486	326 536 094	...	...	...	...	381 383 167	365 438 014
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	66 474 327	(1 031 394)	66 474 327	(1 031 394)
Gérer l'accès au Canada	247 787 706	227 786 595	...	...	...	...	...	...	...	...	247 787 706	227 786 595
Offrir des services ministériels	198 004 329	183 568 295	...	...	...	...	...	...	...	...	198 004 329	183 568 295
Total du ministère—												
Budgétaire	**699 518 830**	**658 482 700**	**...**	**...**	**385 000 486**	**368 970 944**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 084 519 316**	**1 027 453 644**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**66 474 327**	**(1 031 394)**	**66 474 327**	**(1 031 394)**
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada												
Détermination du statut de réfugié	88 428 000	82 739 243	...	...	...	...	...	...	...	...	88 428 000	82 739 243
Appels en matière d'immigration	8 738 000	7 893 565	...	...	...	...	...	...	...	...	8 738 000	7 893 565
Enquêtes et examens des motifs de détention	9 735 000	7 456 379	...	...	...	...	...	...	...	...	9 735 000	7 456 379
Gestion et services généraux	28 583 864	24 754 116	...	...	...	...	...	...	...	...	28 583 864	24 754 116
Total du programme—Budgétaire	**135 484 864**	**122 843 303**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**135 484 864**	**122 843 303**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**835 003 694**	**781 326 003**	**...**	**...**	**385 000 486**	**368 970 944**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 220 004 180**	**1 150 296 947**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**66 474 327**	**(1 031 394)**	**66 474 327**	**(1 031 394)**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants				
...	**164 100 000**	...	**(627 499)**	**163 472 501**	Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	**149 903 000**	**13 569 501**	...	**157 380 000**
					Contributions				
					Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales				
...	...	...	304 000	304 000	Élaboration de politiques en matière de migration	246 524	57 476	...	351 360
...	...	...	700 000	700 000	Société canadienne des consultants en immigration	700 000	...	...	...
...	...	...	1 004 000	1 004 000		946 524	57 476	...	351 360
					Maintenir la tradition humanitaire du Canada				
...	47 190 000	...	(5 388 000)	41 802 000	Aide à la réinstallation	40 368 208	1 433 792	..	41 036 273
...	2 000 000	...	(872 000)	1 128 000	Organisation internationale pour les migrations	1 120 118	7 882	...	1 150 850
...	49 190 000	...	(6 260 000)	42 930 000		41 488 326	1 441 674	...	42 187 123
					Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants				
...	26 785 406	...	10 611 579	37 396 985	Établissement et adaptation des immigrants	36 748 160	648 825	...	33 228 473
...	100 368 000	...	(7 422 000)	92 946 000	Cours de langue pour les immigrants au Canada	92 691 375	254 625	...	91 733 569
...	2 800 000	...	135 000	2 935 000	Programme d'accueil	2 877 620	57 380	...	2 718 974
...	45 054 171	...	(738 171)	44 316 000	Contributions aux provinces	44 315 939	61	...	46 447 624
...	175 007 577	...	2 586 408	177 593 985		176 633 094	960 891	...	174 128 640
...	**224 197 577**	...	**(2 669 592)**	**221 527 985**	**Total—Contributions**	**219 067 944**	**2 460 041**	...	**216 667 123**
					Sommaire du portefeuille ministériel par secteur d'activité				
...	...	...	1 004 000	1 004 000	Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales	946 524	57 476	...	351 360
...	49 190 000	...	(6 260 000)	42 930 000	Maintenir la tradition humanitaire du Canada	41 488 326	1 441 674	...	42 187 123
...	339 107 577	...	1 958 909	341 066 486	Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants	326 536 094	14 530 392	...	331 508 640
...	**388 297 577**	...	**(3 297 091)**	**385 000 486**	**Total du portefeuille ministériel**	**368 970 944**	**16 029 542**	...	**374 047 123**

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants			
Remboursements de prêts—Article 119	...	14 919 380	15 218 702
Total du portefeuille ministériel—Non budgétaire	**...**	**14 919 380**	**15 218 702**

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus—		
Revenus de placements—		
Prêts, placements et avances—		
Intérêt sur les prêts d'aide et de transport	898 486	875 958
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrement de mauvaises créances	173 299	293 328
Recouvrement—Programme de rétablissement	231 974	538 029
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	348 887	1 068 759
Frais d'expulsion et de détention	729 494	684 648
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	2 526 883	10 813 890
	4 010 537	13 398 654
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Droits d'établissement	...	43 960 875
Droits de résidence permanente	150 346 348	99 230 664
Droits exigibles pour l'octroi à la citoyenneté	20 479 440	17 595 981
	170 825 788	*160 787 520*
Services de nature réglementaire—		
Changement au statut de citoyenneté	25 064 052	20 380 423
Document relatif au statut de citoyennete	4 745 488	4 638 841
Frais d'application de résidence permanente—		
Résidence permanente (avant LIPR)	1 046 323	45 951 219
Requérant de la catégorie des gens d'affaires (avant LIPR)	...	1 573 880
Personne à charge de moins de 19 ans (avant LIPR)	47 812	2 630 784
Décret en conseil (avant LIPR)	...	6 275
Affaires familiales (avant LIPR)	...	31 600
Regroupement familial (incluant parrainage)	36 995 712	22 935 706
Travailleurs qualifiés	56 164 666	30 406 818
Investisseurs—Entrepreneurs—Travailleurs autonomes	4 372 231	2 749 184
Autres catégories	19 677 304	8 675 940
Demande de séjour à titre de résident permanent	75 475	22 609
Carte de résident permanent	33 111 863	10 574 560
Visa de résident temporaire—		
Entrée unique et prolongation du statut au Canada	41 269 411	48 962 923
Entrée multiple	21 782 344	23 277 772
Maximum par famille	2 520 170	2 814 515
Permis de travail	26 442 467	22 929 000
Permis de travail—Groupe d'artistes	447 581	668 526
Permis d'études	21 076 524	20 058 901
Attestation et remplacement d'un document d'immigration—		
Sauf CRP	518 269	604 412
Infraction mineure à la *Loi sur l'immigration* (avant LIPR)	...	1 146 064
Permis de séjour temporaire	2 685 236	2 248 633

Revenus—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Rétablissement du status de résident temporaire	1 705 389	1 341 505
Réadaptation—Criminalité	330 242	228 634
Réadaptation—Grande criminalité	109 611	125 215
Autorisation de retour au Canada en vertu du L52(1)	288 060	280 838
Contrôle après les heures de bureau	804	300
Modes alternatifs de contrôle—PPFRE	394 527	372 630
Données statistiques sur l'immigration	34 101	166 604
Document de voyage	1 133 385	165 914
Remboursement des frais entraînés par le renvoi—		
États-Unis/St-Pierre	28 236	42 954
Autres destinations	158 039	146 449
Frais d'administration de l'immigration—Compagnies de transport	...	1 942 945
Décret de remise	...	(1 923 950)
Remise—Offre d'emploi relative aux entreprises familiales	(800)	(44 800)
Remise—Permis de retour pour résident permanent	(865)	(7 805)
Remise—Enfant à charge	(32 736)	(80 294)
	302 190 921	*276 045 724*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Accès à l'information	*61 002*	*52 853*
Autres frais et droits—		
Frais d'administration de l'immigration—Compagnies de transport	1 797 512	...
Frais d'administration	22 119	21 613
Divers	138 096	11 442
	1 957 727	*33 055*
	475 035 438	436 919 152
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	22 426	123 163
Revenus divers—		
Autres produits des ventes	...	552
Intérêts sur les comptes clients en souffrance	101 434	98 470
Gains sur dépôt bancaire de monnaie étrangère	3 927	107 331
Loi sur l'immigration—		
Pénalités—Compagnies de transport	5 000	8 000
Amendes	48 393	45 977
Confiscations	2 370 698	2 587 078
Autres FGI	...	429 864
Divers	12 389	5 057
	2 541 841	3 282 329
Total du ministère	**482 508 728**	**454 599 256**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	31 352	453
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	66 556	245 537
	97 908	245 990
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	6 867	...
Revenus divers	525	2 235
Total du programme	**105 300**	**248 225**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus—		
Revenus de placements	898 486	875 958
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	4 108 445	13 644 644
Ventes de biens et de services	475 035 438	436 919 152
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	29 293	123 163
Revenus divers	2 542 366	3 284 564
Total du portefeuille ministériel	**482 614 028**	**454 847 481**

SECTION 9

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Conseil du Trésor

Secrétariat

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	9.2
Sommaire du portefeuille ministériel	9.3
Programmes par secteur d'activité	9.5
Paiements de transfert	9.6
Détail des montants disponibles pour être dépensés	9.8
Revenus	9.8

Secrétariat

Objectifs

Appuyer le Conseil du Trésor dans son rôle de conseil de gestion du gouvernement en partenariat avec les ministères, les organismes, les sociétés d'État et les autres organismes centraux, en vue d'offrir un excellent service au gouvernement, au Parlement et à la population canadienne.

Description des secteurs d'activité

Gestion et planification des dépenses

Le Secrétariat appuie le Conseil du Trésor en lui fournissant des analyses et des conseils au sujet de l'affectation et de la gestion des dépenses de programme directes dans les deux secteurs suivants :

- les budgets de fonctionnement et d'immobilisations des ministères et organismes fédéraux; et
- les paiements de transfert aux organisations, aux particuliers et aux entreprises.

Le ministère des Finances Canada s'occupe de la gestion des autres dépenses principales se rattachant aux programmes législatifs.

Fonction de contrôleur

Le rôle de ce secteur d'activité consiste à fournir un leadership stratégique aux ministères fédéraux, aux autres organismes centraux et au Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) pour tout ce qui a trait à la fonction de contrôleur, notamment : la gestion financière, les achats et la gestion des biens, la vérification interne, l'évaluation des programmes, la gestion des risques, la gestion fondée sur les résultats et la présentation de rapports au Parlement (Budget des dépenses, projets de loi de crédits et Comptes publics).

Gestion de l'information et des technologies de l'information

Ce secteur d'activité a comme but de fournir une orientation et un leadership stratégiques en ce qui concerne le recours à la gestion de l'information et des technologies de l'information pour améliorer l'accès du public aux services de l'État et atteindre les objectifs relatifs au renouvellement de la fonction publique.

Gestion des ressources humaines

Il incombe au SCT de donner une orientation stratégique à la gestion des ressources humaines dans la fonction publique, de remplir le rôle d'employeur du Conseil du Trésor, d'exercer certaines responsabilités et d'exécuter certains programmes et initiatives qui touchent l'ensemble de la fonction publique, et de collaborer avec les ministères en vue d'améliorer la qualité de la gestion des ressources humaines et de mesurer les progrès.

Administration des services ministériels du SCT

L'Administration des services ministériels du SCT englobe les cabinets de la présidente, du secrétaire et contrôleur général et du sous-secrétaire; elle fournit des services d'orientation et de conseil aux niveaux exécutif et ministériel, ainsi que des services juridiques, financiers et administratifs et des services d'affaires publiques et de gestion des ressources humaines.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Secrétariat				
...	151 617 000	...	...	151 617 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	41 692 074	...	41 692 074	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	10 086 850	...	10 086 850	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	381 334	381 334		Virement du : crédit 10				
...	...	...	1 909 000	1 909 000		crédit 15				
...	151 617 000	51 778 924	2 290 334	205 686 258		Total—Crédit 1	177 442 816	28 243 442	...	170 142 469
...	18 600 000	...	...	18 600 000	2	Contributions	16 585 797	2 014 203	...	17 116 677
...	750 000 000	...	...	750 000 000	5	Éventualités du gouvernement				
...	...	...	(119 668 178)	(119 668 178)		Virements à d'autres portefeuilles ministériels				
...	750 000 000	...	(119 668 178)	630 331 822		Total—Crédit 5	...	630 331 822	...	...
...	20 783 000	...	...	20 783 000	10	Initiatives pangouvernementales				
...	...	31 746 000	...	31 746 000	10a	Initiatives pangouvernementales				
...	...	417 550	...	417 550	10b	Initiatives pangouvernementales				
...	...	...	(41 950 396)	(41 950 396)		Virements à ce portefeuille ministériel et à d'autres portefeuilles ministériels				
...	20 783 000	32 163 550	(41 950 396)	10 996 154		Total—Crédit 10	...	10 996 154	...	...
...	...	193 520 000	...	193 520 000	15a	Rajustements de la rémunération				
...	...	107 265 000	...	107 265 000	15b	Rajustements de la rémunération				
...	...	...	(300 785 000)	(300 785 000)		Virements à ce portefeuille ministériel et à d'autres portefeuilles ministériels				
...	...	300 785 000	(300 785 000)	...		Total—Crédit 15	...	...	...	...
...	1 450 900 000	...	...	1 450 900 000	20	Assurances de la fonction publique				
...	...	38 000	...	38 000	20b	Assurances de la fonction publique				
...	1 450 900 000	38 000	...	1 450 938 000		Total—Crédit 20	1 154 742 127	296 195 873	...	1 166 673 421
...	...	84 484 000	...	84 484 000	21b	Paiement à la Commission canadienne du blé aux termes du paragraphe 7(3) de la *Loi sur la Commission canadienne du blé* pour les pertes encourues par le régime de mise en commun pour 2002-2003	84 468 711	15 289	...	...
...	66 946	...	(54)	66 892	(S)	Président du Conseil du Trésor—Traitement et allocation pour automobile	66 892	...	...	69 521
...	18 602 000	...	1 738 659	20 340 659	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	20 340 659	...	...	16 713 103
...	25 000	...	6 972	31 972	(S)	Versements en vertu de la *Loi sur la mise au point des pensions du service public*	31 972	...	...	12 786

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
...	...	...	708 076	708 076	(S)	Paiements au titre de l'entente sur la parité salariale conformément à l'article 30 de la *Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif*	708 076	...	...	16 020 242
...	...	...	207 394 415	207 394 415	(S)	Contributions de l'employeur non réparties en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et d'autres lois sur la pension de retraite et de la *Loi sur l'assurance-emploi*	207 394 415	...	...	83 752 688
...	...	...	40 000	40 000	(S)	Montants adjugés par une cour	40 000	...	...	...
...	...	...	6 545	6 545	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	6 545	...
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	17 159
...	**2 410 593 946**	**469 249 474**	**(250 218 627)**	**2 629 624 793**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**1 661 821 465**	**967 796 783**	**6 545**	**1 470 518 066**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Secrétariat												
Gestion et planification des dépenses	665 719 759	28 793 623	...	877 786	15 000	13 368	...	...	...	...	665 734 759	29 684 777
Fonction de contrôleur	20 772 267	18 811 282	...	145 192	...	...	...	...	...	...	20 772 267	18 956 474
Gestion de l'information et des technologies de l'information	38 638 555	35 223 736	...	488 274	300 000	300 000	...	...	...	...	38 938 555	36 012 010
Gestion des ressources humaines	1 679 375 518	1 374 946 029	...	1 315 951	18 776 657	16 764 086	149 104 000	150 589 178	...	...	1 549 048 175	1 242 436 888
Administration des services ministériels du SCT	355 083 537	331 544 053	...	3 139 763	47 500	47 500	...	...	...	...	355 131 037	334 731 316
Sous-total	2 759 589 636	1 789 318 723	...	5 966 966	19 139 157	17 124 954	149 104 000	150 589 178	...	...	2 629 624 793	1 661 821 465
Revenus affectés aux dépenses	(149 104 000)	(150 589 178)	...	...	...	...	(149 104 000)	(150 589 178)	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**2 610 485 636**	**1 638 729 545**	**...**	**5 966 966**	**19 139 157**	**17 124 954**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 629 624 793**	**1 661 821 465**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Secrétariat				
					Subventions				
					Gestion et planification des dépenses				
...	...	...	15 000	15 000	Subvention au projet de réaffectation de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE)	13 368	1 632	...	20 000
					Gestion des ressources humaines				
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	250 000
...	**...**	**...**	**15 000**	**15 000**	**Total—Subventions**	**13 368**	**1 632**	**...**	**270 000**
					Contributions				
					Gestion de l'information et des technologies de l'information				
...	...	...	300 000	300 000	L'appui du soutien d'initiatives stratégiques et de recherche	300 000	...	...	...
					Gestion des ressources humaines				
...	18 600 000	...	(412 500)	18 187 500	Programme de stages pour les jeunes	16 174 929	2 012 571	...	16 846 678
...	...	...	50 000	50 000	L'appui du soutien d'initiatives stratégiques et de recherche	50 000	...	...	...
...	18 600 000	...	(362 500)	18 237 500		16 224 929	2 012 571	...	16 846 678
					Administration des services ministériels du SCT				
...	...	...	47 500	47 500	L'appui du soutien d'initiatives stratégiques et de recherche	47 500	...	...	...
...	**18 600 000**	**...**	**(15 000)**	**18 585 000**	**Total—Contributions**	**16 572 429**	**2 012 571**	**...**	**16 846 678**
					Autres paiements de transfert				
					Gestion des ressources humaines				
...	498 000	...	5 653	503 653	Paiements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	503 653	...	...	299 328
...	2 000	...	1 532	3 532	Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	3 532	...	...	3 427
...	25 000	...	6 972	31 972	(S) Versements en vertu de la *Loi sur la mise au point des pensions du service public*	31 972	...	...	12 786
...	**525 000**	**...**	**14 157**	**539 157**	**Total—Autres paiements de transfert**	**539 157**	**...**	**...**	**315 541**

Sommaire du portefeuille ministériel par secteur d'activité

...	...	...	15 000	15 000	Gestion et planification des dépenses	13 368	1 632	...	20 000
...	...	...	300 000	300 000	Gestion de l'information et des technologies de l'information	300 000	...	...	...
...	19 125 000	...	(348 343)	18 776 657	Gestion des ressources humaines	16 764 086	2 012 571	...	17 412 219
...	...	...	47 500	47 500	Administration des services ministériels du SCT	47 500	...	...	...
...	**19 125 000**	**...**	**14 157**	**19 139 157**	**Total du portefeuille ministériel**	**17 124 954**	**2 014 203**	**...**	**17 432 219**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Secrétariat			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Gestion des ressources humaines	149 104 000	150 589 178	137 588 425
Total du portefeuille ministériel— Budgétaire	**149 104 000**	**150 589 178**	**137 588 425**

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Secrétariat		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de traitements, biens et services	182 169	259 361
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	831 109	...
	1 013 278	259 361
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Demandes d'accès à l'information	1 022	1 512
Divers	2 248 387	2 029 280
	2 249 409	2 030 792
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	6 545	...
Revenus divers—		
Frais de stationnement	10 216 033	9 577 437
Remboursements d'avantages sociaux des employés	368 061	281 095
Pénalités disciplinaires	43 674	19 238
Divers	6 626 762	5 603 110
	17 254 530	15 480 880
Total du portefeuille ministériel	**20 523 762**	**17 771 033**

SECTION 10

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Conseil privé

Ministère

Centre canadien de gestion

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Directeur général des élections

Commissaire aux langues officielles

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

SOMMAIRE

Page

Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité 10.2
Sommaire du portefeuille ministériel 10.7
Programmes par secteur d'activité 10.11
Paiements de transfert 10.13
Revenus 10.15

Ministère

Objectifs

L'objectif stratégique du Bureau du Conseil privé consiste à assurer le fonctionnement du mécanisme central de prise de décisions du gouvernement et à le soutenir.

Description des secteurs d'activité

Cabinet du Premier ministre

Le secteur d'activité, Cabinet du Premier ministre, donne des conseils, communique des renseignements et dispense des services spéciaux afin d'appuyer le Premier ministre en tant que chef du gouvernement et président du Cabinet; cela comprend notamment les services de liaison avec d'autres ministres, la gestion ponctuelle, les communications gouvernementales, la planification et la mise en pratique des activités de représentation du Canada sur la scène internationale, et le soutien relatif à certaines responsabilités politiques dont les relations avec le Caucus. Les coûts de fonctionnement des résidences officielles du Premier ministre relèvent aussi de ce secteur d'activité. Toutefois, la Commission de la capitale nationale se charge de l'ameublement, de l'entretien, du chauffage et de la réparation de ces résidences.

Cabinets de ministres

Le secteur d'activité, Cabinets de ministres, comprend : le Cabinet du vice-premier ministre, qui assume des fonctions particulières déléguées par le Premier ministre, y compris celle d'agir comme Premier ministre en l'absence de ce dernier; le Cabinet du président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales, qui est chargé de la gestion des relations fédérales-provinciales; le Cabinet du leader du gouvernement au Sénat, qui est responsable de la gestion du programme législatif du gouvernement au Sénat, et le Cabinet du leader du gouvernement à la Chambre des communes, qui assume la responsabilité du programme législatif à la Chambre des communes.

Ce secteur d'activité s'occupe de l'administration des cabinets en offrant des services de soutien et des conseils à ces ministres et en leur communiquant les renseignements pertinents. Un adjoint exécutif se charge de la gestion de chacun des cabinets susmentionnés.

En outre, sont reliés à ce secteur d'activité les salaires et allocations pour automobile des secrétaires d'État qui aident les ministres du Cabinet à assumer leurs responsabilités. Les budgets de fonctionnement des cabinets de ces secrétaires d'État sont inclus dans le budget des ministères concernés.

Bureau du Conseil privé

Le secteur d'activité, Bureau du Conseil privé, réunit la Direction de la planification et de la consultation, la Direction des opérations, la Direction de la sécurité et du renseignement, la Direction du sous-greffier et conseiller juridique, le Secrétariat des priorités de gestion et du personnel supérieur, le Secrétariat de la politique étrangère et de la défense et la Direction des affaires intergouvernementales.

Les responsabilités globales du Bureau du Conseil privé peuvent se résumer de la façon suivante :

- assurer la prestation de services de soutien et de conseils au Premier ministre en ce qui concerne son rôle de chef du gouvernement et de conseiller de la Couronne;
- coordonner la préparation et la diffusion du matériel dont ont besoin le Premier ministre ainsi que les présidents et les membres des comités pour les réunions du Cabinet et des comités du Cabinet;
- servir de liaison avec les ministères et organismes gouvernementaux afin de leur communiquer les questions dont doit se saisir le Cabinet et d'autres sujets importants pour le Premier ministre et le gouvernement;
- assurer la prestation de services de soutien et de conseils au Premier ministre au sujet de ses prérogatives et de ses responsabilités à l'égard de l'organisation du gouvernement du Canada, d'une part, et des recommandations qu'il doit faire au gouverneur en conseil sur les nominations de haut niveau, d'autre part;
- donner des conseils au Premier ministre sur les questions concernant la sécurité nationale et le renseignement de sécurité.

Le Bureau du Conseil privé doit aussi appuyer le Premier ministre et le ministre des Affaires intergouvernementales à l'égard des aspects fédéraux-provinciaux des politiques fédérales. Il donne aussi son appui au leader du gouvernement à la Chambre des communes et au leader du gouvernement au Sénat en ce qui concerne la coordination et la gestion du programme parlementaire du gouvernement et il donne des conseils stratégiques liés aux questions parlementaires et électorales. Plus particulièrement, il assume les fonctions suivantes :

- formuler des orientations pertinentes à long terme en ce qui concerne les affaires fédérales-provinciales et le développement constitutionnel;
- assurer l'inclusion d'une perspective fédérale-provinciale à l'élaboration des politiques et programmes fédéraux et constituer une source d'information et d'analyses lorsqu'émergent des questions intergouvernementales qui demandent l'établissement d'une politique;
- promouvoir et faciliter la coopération et la consultation fédérales-provinciales et coordonner les activités fédérales entreprises à la suite d'engagements ou de projets provenant des premiers ministres provinciaux;

- coordonner la préparation des conférences et réunions des premiers ministres ainsi que des réunions bilatérales et multilatérales du Premier ministre avec ses homologues provinciaux et assurer un soutien administratif lors de ces occasions;

- donner des conseils concernant les affaires autochtones et entretenir des relations efficaces avec les représentants des peuples autochtones, des gouvernements provinciaux et territoriaux et des ministères fédéraux pour traiter les questions autochtones, y compris les affaires constitutionnelles autochtones.

Le Bureau du Conseil privé appuie également le ministre désigné comme interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits.

Bien que les fonctions susmentionnées soient susceptibles de demeurer stables durant la période de référence actuelle, les priorités du Bureau du Conseil privé peuvent être profondément et subitement modifiées par une décision du gouvernement de changer ses priorités, politiques ou orientations établies pour répondre à des pressions extérieures ou tout simplement de poursuivre d'autres objectifs politiques.

Commissions d'enquête, groupes de travail et autres

Le secteur d'activité, Commissions d'enquête, groupes de travail et autres, se rapporte au financement, au besoin, de commissions d'enquête nommées pour faire des recommandations sur des sujets donnés et de groupes de travail et autres personnes ou organismes qui doivent exercer leurs activités de façon indépendante du Bureau du Conseil privé, tout en recevant tout de même le niveau approprié de services administratifs du Ministère.

En raison de leur caractère indépendant et aux fins de l'administration, les commissions d'enquête établies en vertu de la *Loi sur les enquêtes* font partie du programme du Conseil privé.

Services ministériels

Le secteur d'activité, Services ministériels, faisant partie du programme du Conseil privé se rapporte à la prestation régulière et permanente de services administratifs et aussi de services spécialisés que l'on n'offre pas dans d'autres ministères. Les services communs sont offerts au Cabinet du Premier ministre, au président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales, à d'autres cabinets de ministres liés au programme ainsi qu'au Bureau du Conseil privé. Ils portent notamment sur la gestion financière, administrative et de l'information, l'informatique, les services techniques, la traduction et les ressources humaines ainsi que les demandes d'accès à l'information soumises dans le cadre de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Les services spécialisés comprennent les coûts du fonctionnement du standard téléphonique du Premier ministre, une unité de correspondance chargée de la correspondance non politique et non personnelle adressée au Premier ministre, et s'il y a lieu, à d'autres ministres du portefeuille, ainsi que le soutien technique associé aux déplacements des membres du Cabinet du Premier ministre. En outre, le secteur d'activité comporte certains services administratifs rendus aux commissions d'enquête et aux groupes de travail.

Les Services ministériels sont assurés par les divisions suivantes : Bureau du sous-ministre adjoint (Services ministériels), services financiers, administration, informatique et services techniques, services d'information, bureau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, services de la correspondance de la haute direction et services des ressources humaines.

Centre canadien de gestion

Objectifs

L'objectif du Centre canadien de gestion (CCG) consiste à accroître le capital intellectuel de la fonction publique dans des domaines comme la gouvernance, la gestion du secteur public, l'apprentissage et le leadership, et à transmettre ces connaissances aux gestionnaires de la fonction publique de façon à améliorer le potentiel de la collectivité des gestionnaires et à répondre à leurs besoins d'apprentissage particuliers.

Description des secteurs d'activité

Centre canadien de gestion

Le CCG vise à enrichir le programme d'apprentissage de la fonction publique et à faciliter la transition de la fonction publique vers une organisation apprenante vouée à l'apprentissage continu. Il regroupe des gestionnaires de la fonction publique, des universitaires et des grands penseurs pour étudier, pour échanger et pour mener des recherches-actions et des recherches à long terme sur les dossiers actuels et les nouveaux enjeux liés à la gouvernance, à la gestion du secteur public, à l'apprentissage et au leadership. Il fait valoir les pratiques exemplaires en vigueur au Canada et dans divers coins du monde, il offre un guichet unique aux pays et aux organisations internationales désireuses de puiser aux connaissances et au savoir-faire du secteur public canadien. Il offre des cours de formation qui aident les gestionnaires de la fonction publique à acquérir les talents de leadership, les connaissances et le savoir-faire requis pour bien servir en cette ère du savoir. Il propose aussi des programmes de formation en perfectionnement professionnel et en développement communautaire, et il crée des événements d'apprentissage qui permettent aux gestionnaires d'échanger en temps réel pour mieux saisir les grands enjeux de l'heure. Le Centre mise sur

l'apprentissage assisté par ordinateur pour appuyer l'auto-apprentissage, le partage des connaissances et les réseaux d'apprentissage. Le CCG opère sur le modèle d'un centre de services à travers lequel les gestionnaires de la fonction publique peuvent devenir une collectivité vivante et engagée.

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Objectifs

Exceller en matière de planification et d'organisation de conférences intergouvernementales aux niveaux les plus élevés ainsi qu'au chapitre de la prestation de services à de telles réunions en vue de soulager les ministères clients, dans pratiquement tous les secteurs d'activité gouvernementale, des nombreuses tâches techniques et administratives associées à la planification et à la tenue de telles conférences, et de leur permettre de se concentrer sur les questions fondamentales.

Description des secteurs d'activité

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes est un petit organisme qui n'a qu'un seul programme et qu'un seul secteur d'activité consistant à fournir des services administratifs pour la planification et l'organisation de conférences intergouvernementales de niveau supérieur qu'il est appelé à servir dans pratiquement tous les secteurs de l'activité gouvernementale.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

Objectifs

Promouvoir la sécurité des transports.

Description des secteurs d'activité

Promotion de la sécurité des transports

Exécution d'enquêtes indépendantes, d'analyses, d'études et de rapports publics portant sur des accidents de transport, des incidents ou des conditions et situations dangereuses liés au fonctionnement d'un aéronef, d'un navire, de matériel ferroviaire ou de pipelines dans les éléments réglementés par le gouvernement fédéral des systèmes canadiens de transport aérien, maritime, ferroviaire et de pipelines, dans le but d'en déterminer les causes et les facteurs contributifs, d'identifier les manquements à la sécurité et de formuler des recommandations visant à éliminer ou à réduire ces manquements à la sécurité des transports.

Directeur général des élections

Objectifs

Assurer à l'électorat canadien l'exercice de son droit de suffrage aux élections des députés de la Chambre des communes, en conformité avec la *Loi électorale du Canada*; assurer le respect et l'application de toutes les dispositions de la *Loi électorale du Canada*; calculer le nombre de députés de la Chambre des communes à attribuer à chacune des provinces, aux termes de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* et conformément aux dispositions des lois constitutionnelles, pour chaque exercice de révision des limites des circonscriptions électorales; et fournir l'aide technique, administrative et financière aux 10 commissions de délimitation des circonscriptions électorales, une pour chaque province, établies en conformité avec la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*.

Description des secteurs d'activité

Élections

- *Loi électorale du Canada*—Direction et surveillance générales de la conduite administrative des élections, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'approvisionnement en matériel d'élection à transmettre aux directeurs du scrutin lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux candidats, aux partis politiques et aux tiers, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers d'élection, aux vérificateurs, aux partis politiques et aux candidats dans les cas précisés par la Loi.
- *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*—Assigner par province le nombre de députés à la Chambre des communes et transmettre ces renseignements à ces 10 commissions de délimitation des circonscriptions électorales. Fournir aux 10 commissions des données statistiques, des cartes géographiques et de la documentation. Fournir la compétence financière et taxer tout compte relatif aux salaires ou à d'autres dépenses soumis par les 10 commissions afin d'être payés à même le Trésor.

- *Loi référendaire*—Direction et surveillance générales de la conduite administrative d'un référendum, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'approvisionnement en matériel de référendum à transmettre aux directeurs du scrutin. Lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux comités référendaires, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers référendaires, dans les cas précisés par la Loi.

Administration

La gestion des opérations de l'administration centrale et des fonctions légales assignées au Directeur général des élections en dehors d'une période électorale. Celles-ci incluent l'examen et l'étude des mécanismes électoraux et des dispositions de la Loi relatives aux dépenses d'élection, la compilation et la préparation de rapports réglementaires et statistiques et de manuels d'instructions à l'intention du personnel électoral, des candidats et des partis politiques et le paiement des dépenses administratives et réglementaires.

Commissaire aux langues officielles

Objectifs

Prendre les mesures visant à :

- assurer la reconnaissance du statut de chacune des langues officielles;
- faire respecter l'esprit de la Loi et l'intention du législateur en ce qui touche l'administration des affaires des institutions fédérales, et notamment la promotion du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Description des secteurs d'activité

Enquêtes

Effectuer des enquêtes, réaliser des études spéciales, formuler des recommandations visant à favoriser une meilleure réception de la *Loi sur les langues officielles* et à en améliorer sa mise en œuvre.

Communications, recherches et analyses

Définir les orientations stratégiques pour le Commissariat. Assurer la liaison avec les divers organismes gouvernementaux et les différentes associations œuvrant dans le secteur des langues officielles. Informer les parlementaires et le public des dispositions et de la portée de la Loi et du rôle de la Commissaire.

Services corporatifs

Fournir conseils, services et produits dans les domaines suivants : gestion financière, gestion des ressources humaines, gestion de l'information et des technologies, et services administratifs.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

Objectifs

Tenir le rôle de catalyseur pour déterminer, expliquer et promouvoir les principes et les pratiques du développement durable dans tous les secteurs de la société canadienne et dans toutes les régions du Canada.

Description des secteurs d'activité

Fournir des opinions et des informations objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (TRNEE) est un organisme multilatéral composé d'un président et d'un maximum de 24 membres qui sont des leaders d'opinion issus de différentes régions et divers secteurs de la société canadienne, dont le monde des affaires, les syndicats, l'enseignement, les organismes de protection de l'environnement et les Premières nations. La TRNEE préconise fortement la méthode multilatérale et la formule de la table ronde pour analyser les problèmes de développement durable, et elle sert de forum où tous les points de vue peuvent être librement exprimés et débattus. Les membres et les participants de la TRNEE qui sont engagés dans ses programmes s'efforcent de définir le rapport entre l'environnement et l'économie, aux fins de déterminer les points sur lesquels il y a entente quant aux solutions à adopter, et de signaler tout obstacle au consensus. Ces informations sont ensuite rassemblées, évaluées et communiquées aux intervenants, aux décideurs intéressés et aux médias.

La TRNEE répartit ses activités entre plusieurs programmes. Le thème d'un programme éventuel est délimité et défini, et un groupe de travail est chargé de superviser les activités qui s'y rattachent. Les problèmes nouveaux sont soumis à un examen constant et, s'ils sont considérés comme une priorité, ils donnent naissance à un nouveau programme lorsque les fonds nécessaires sont disponibles.

Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones

Objectifs

Gestion des réclamations sur le règlement des questions des pensionnats autochtones.

Description des secteurs d'activité

Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones

Pour remplir son mandat, le Bureau gérera les réclamations sur le règlement des questions des pensionnats autochtones de façon à :

- S'entendre avec les Églises sur la responsabilité de chaque partie;
- Développer et instaurer des modes extrajudiciaires de règlement des différents;
- Mettre en œuvre des stratégies axées sur le règlement des litiges.

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Objectifs

Assurer une surveillance externe de la façon dont le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) exerce ses fonctions; et examiner les plaintes déposées par des particuliers ou les rapports présentés par des ministres relativement à des habilitations de sécurité ou à la sécurité nationale du Canada.

Description des secteurs d'activité

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) assure deux types de services différents et distincts : il effectue un examen indépendant du SCRS et il étudie les plaintes de particuliers ou les rapports de ministres concernant les habilitations de sécurité, l'immigration, la citoyenneté et d'autres questions touchant les enquêtes du SCRS.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	102 156 000	...	...	102 156 000	1	Dépenses du programme				
...	...	26 285 562	...	26 285 562	1a	Dépenses du programme				
...	...	1 869 152	...	1 869 152	1b	Dépenses du programme				
...	...	...	212 194	212 194		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	864 000	864 000		CT, crédit 15 [1]				
...	102 156 000	28 154 714	1 076 194	131 386 908		Total—Crédit 1	125 175 444	6 211 464	...	125 560 410
...	137 172	...	4 150	141 322	(S)	Premier ministre—Traitement et allocation pour automobile	141 322	...	...	137 172
...	66 946	...	1 972	68 918	(S)	Président du Conseil privé—Traitement et allocation pour automobile	68 918	...	...	66 946
...	66 946	...	1 992	68 938	(S)	Leader du gouvernement au Sénat—Traitement et allocation pour automobile	68 938	...	...	66 946
...	23 342	...	1 606	24 948	(S)	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État—Allocation pour automobile	24 948	...	...	25 891
...	12 016 004	...	714 981	12 730 985	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 730 985	...	...	12 094 323
6 638	...	...	36 023	42 661	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	6 638	11 023	25 000	5 028
6 638	**114 466 410**	**28 154 714**	**1 836 918**	**144 464 680**		**Total du ministère—Budgétaire**	**138 217 193**	**6 222 487**	**25 000**	**137 956 716**
						Centre canadien de gestion				
...	25 894 000	...	...	25 894 000	5	Dépenses du programme				
...	...	2 488 000	...	2 488 000	5a	Dépenses du programme				
...	...	3 043 510	...	3 043 510	5b	Dépenses du programme				
...	...	...	856 759	856 759		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	254 000	254 000		CT, crédit 15 [1]				
...	25 894 000	5 531 510	1 110 759	32 536 269		Total—Crédit 5	28 225 953	4 310 316	...	25 866 883
...	1 472 000	...	1 064 262	2 536 262	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 536 262	...	...	2 408 200
100	...	...	14 032	14 132	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	100	14 032	...
...	...	...	3 703 926	3 703 926	(S)	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	3 703 926	...	...	4 243 463
100	**27 366 000**	**5 531 510**	**5 892 979**	**38 790 589**		**Total du programme—Budgétaire**	**34 466 141**	**4 310 416**	**14 032**	**32 518 546**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes				
...	3 576 000	...	...	3 576 000	10	Dépenses du programme				
...	...	2 197 000	...	2 197 000	10a	Dépenses du programme				
...	...	...	35 000	35 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	*29 000*	*29 000*		CT, crédit 15 [1]				
...	3 576 000	2 197 000	64 000	5 837 000		Total—Crédit 10	4 890 949	946 051	...	4 759 475
...	354 000	...	15 791	369 791	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	369 791	...	...	270 230
20	...	...	...	20	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	20	...	...
20	**3 930 000**	**2 197 000**	**79 791**	**6 206 811**		**Total du programme—Budgétaire**	**5 260 740**	**946 071**	**...**	**5 029 705**
						Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports				
...	22 304 000	...	...	22 304 000	15	Dépenses du programme				
...	...	4 889 000	...	4 889 000	15b	Dépenses du programme				
...	...	...	163 282	163 282		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	2 139 000	2 139 000		CT, crédit 15 [1]				
...	22 304 000	4 889 000	2 302 282	29 495 282		Total—Crédit 15	28 450 294	1 044 988	...	28 117 406
...	3 409 000	...	101 651	3 510 651	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 510 651	...	...	3 098 162
21 794	...	...	101 464	123 258	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	95 750	2 508	25 000	38 940
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	22 192
21 794	**25 713 000**	**4 889 000**	**2 505 397**	**33 129 191**		**Total du programme—Budgétaire**	**32 056 695**	**1 047 496**	**25 000**	**31 276 700**
						Directeur général des élections				
...	12 868 000	...	...	12 868 000	20	Dépenses du programme				
...	...	267 472	...	267 472	20b	Dépenses du programme				
...	...	...	159 064	159 064		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	365 000	365 000		CT, crédit 15 [1]				
...	12 868 000	267 472	524 064	13 659 536		Total—Crédit 20	13 400 745	258 791	...	12 528 143
...	209 491	...	8 039	217 530	(S)	Traitement du directeur général des élections	217 530	...	...	210 297
...	34 149 000	57 628 000	(383 054)	91 393 946	(S)	Dépenses d'élections (*Loi électorale du Canada*, *Loi électorale des Territoires du Nord-Ouest* et la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*)	91 393 946	...	...	55 672 281

					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 735 606	...	...	5 173 597
...	2 583 000	...	2 152 606	4 735 606						
...	...	...	90	90	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	90	...	...	15
...	...	...	3 598	3 598	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 598	...	...	1 680
...	**49 809 491**	**57 895 472**	**2 305 343**	**110 010 306**		**Total du programme—Budgétaire**	**109 751 515**	**258 791**	**...**	**73 586 013**
						Commissaire aux langues officielles				
...	16 225 000	...	...	16 225 000	25	Dépenses du programme				
...	...	560 500	...	560 500	25b	Dépenses du programme				
...	...	...	103 000	103 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	105 000	105 000		CT, crédit 15 [1]				
...	16 225 000	560 500	208 000	16 993 500		Total—Crédit 25	16 454 641	538 859	...	15 102 830
...	2 045 000	...	(287 283)	1 757 717	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 757 717	...	...	1 582 176
326	...	...	1 929	2 255	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	326	1 929	...
326	**18 270 000**	**560 500**	**(77 354)**	**18 753 472**		**Total du programme—Budgétaire**	**18 212 358**	**539 185**	**1 929**	**16 685 006**
						Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie				
...	4 658 000	...	...	4 658 000	30	Dépenses du programme				
...	...	34 915	...	34 915	30b	Dépenses du programme				
...	...	...	143 000	143 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	19 000	19 000		CT, crédit 15 [1]				
...	4 658 000	34 915	162 000	4 854 915		Total—Crédit 30	4 528 943	325 972	...	4 984 093
...	20 000	...	(12 524)	7 476	(S)	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	7 476	...	...	3 857
...	337 000	...	14 670	351 670	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	351 670	..	...	352 861
...	...	...	50	50	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	50	...	...	...
...	**5 015 000**	**34 915**	**164 196**	**5 214 111**		**Total du programme—Budgétaire**	**4 888 139**	**325 972**	**...**	**5 340 811**
						Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones [2]				
...	...	...	52 870 000	52 870 000	25	Dépenses du programme				
...	...	...	32 263 000	32 263 000	25a	Dépenses du programme				
...	...	...	21 000	21 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	85 154 000	85 154 000		Total—Crédit 25	73 550 006	11 603 994	...	52 156 185
...	...	...	3 604 816	3 604 816	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 604 816	...	...	3 332 247
...	...	...	200 000	200 000	(S)	Montants adjugés par une cour	200 000	...	...	295 664
...	...	...	11 306	11 306	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	11 306	...	...	...
...	**...**	**...**	**88 970 122**	**88 970 122**		**Total du programme—Budgétaire**	**77 366 128**	**11 603 994**	**...**	**55 784 096**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Commission des relations de travail dans la fonction publique [3]				
...	5 840 000	...	(5 840 000)	...	35	Dépenses du programme				
...	...	1 841 000	(1 841 000)	...	35a	Dépenses du programme				
...	5 840 000	1 841 000	(7 681 000)	...		Total—Crédit 35	...	...	...	...
...	800 000	...	(800 000)	...	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	...	...	...	...
...	**6 640 000**	**1 841 000**	**(8 481 000)**	**...**		**Total du programme—Budgétaire**	**...**	**...**	**...**	**...**
						Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité				
...	2 111 000	...	...	2 111 000	40	Dépenses du programme				
...	...	...	95 000	95 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	2 111 000	...	95 000	2 206 000		Total—Crédit 40	1 885 056	320 944	...	1 871 236
...	227 000	...	(35 698)	191 302	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	191 302	...	...	227 000
116	...	...	...	116	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	116	...	...	360
116	**2 338 000**	**...**	**59 302**	**2 397 418**		**Total du programme—Budgétaire**	**2 076 474**	**320 944**	**...**	**2 098 596**
28 994	**253 547 901**	**101 104 111**	**93 255 694**	**447 936 700**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**422 295 383**	**25 575 356**	**65 961**	**360 276 189** [2&3]

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

[1] Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

[2] Au cours de l'exercice, le Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones a été transféré de Travaux publics et Services gouvernementaux. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 55 784 096 $.

[3] Au cours de l'exercice, la Commission des relations de travail dans la fonction publique a été transférée à Patrimoine canadien. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 6 542 020 $.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Cabinet du Premier ministre	8 863 181	7 936 515	...	1 320	...	...	...	...	...	...	8 863 181	7 937 835
Cabinets de ministres	8 225 672	6 490 580	...	27 742	...	...	...	...	...	...	8 225 672	6 518 322
Bureau du Conseil privé	55 575 539	53 226 380	7 000	261 887	8 747 000	7 785 379	...	...	...	...	64 329 539	61 273 646
Commissions d'enquête, groupes de travail et autres	11 322 695	11 387 576	50 000	424 187	...	...	...	...	...	...	11 372 695	11 811 763
Services ministériels	47 104 230	43 367 126	4 569 363	7 308 501	...	...	...	...	...	...	51 673 593	50 675 627
Total du ministère—Budgétaire	**131 091 317**	**122 408 177**	**4 626 363**	**8 023 637**	**8 747 000**	**7 785 379**	**...**	**...**	**...**	**...**	**144 464 680**	**138 217 193**
Centre canadien de gestion—Budgétaire	**38 615 589**	**34 297 870**	**...**	**...**	**175 000**	**168 271**	**...**	**...**	**...**	**...**	**38 790 589**	**34 466 141**
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes—Budgétaire	**6 206 811**	**5 260 740**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**6 206 811**	**5 260 740**
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports												
Promotion de la sécurité des transports	31 598 905	30 698 867	1 530 286	1 357 828	...	...	...	...	...	...	33 129 191	32 056 695
Total du programme—Budgétaire	**31 598 905**	**30 698 867**	**1 530 286**	**1 357 828**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**33 129 191**	**32 056 695**
Directeur général des élections												
Élections	69 149 287	69 149 287	...	...	22 248 347	22 248 347	...	...	...	...	91 397 634	91 397 634
Administration	18 612 672	18 353 881	...	...	...	...	...	...	...	...	18 612 672	18 353 881
Total du programme—Budgétaire	**87 761 959**	**87 503 168**	**...**	**...**	**22 248 347**	**22 248 347**	**...**	**...**	**...**	**...**	**110 010 306**	**109 751 515**
Commissaire aux langues officielles												
Enquêtes	5 290 006	6 392 835	...	...	...	...	...	...	...	...	5 290 006	6 392 835
Communications, recherches et analyses	5 773 021	5 880 182	...	...	...	...	...	...	...	...	5 773 021	5 880 182
Services corporatifs	7 690 445	5 939 341	...	...	...	...	...	...	...	...	7 690 445	5 939 341
Total du programme—Budgétaire	**18 753 472**	**18 212 358**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**18 753 472**	**18 212 358**

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie												
Fournir des opinions et des informations objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie	5 214 111	4 888 139	...	...	...	...	...	...	...	...	5 214 111	4 888 139
Total du programme—Budgétaire	**5 214 111**	**4 888 139**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 214 111**	**4 888 139**
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones— [1]												
Budgétaire	**84 356 341**	**72 095 152**	**...**	**657 195**	**4 613 781**	**4 613 781**	**...**	**...**	**...**	**...**	**88 970 122**	**77 366 128**
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité—												
Budgétaire	**2 397 418**	**2 024 393**	**...**	**52 081**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 397 418**	**2 076 474**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**405 995 923**	**377 388 864**	**6 156 649**	**10 090 741**	**35 784 128**	**34 815 778**	**...**	**...**	**...**	**...**	**447 936 700**	**422 295 383**

(1) Au cours de l'exercice, le Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones a été transféré de Travaux publics et Services gouvernementaux.

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Bureau du Conseil privé				
...	**53 000**	...	...	**53 000**	Institut des relations intergouvernementales, Université Queen's	**53 000**	...	...	**53 000**
					Contributions				
					Bureau du Conseil privé				
...	2 594 000	2 909 800	...	5 503 800	Programme de contributions de l'interlocuteur fédéral	5 597 692	(93 892)	...	4 443 850
...	...	6 740 200	(3 550 000)	3 190 200	Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain	2 134 687	1 055 513	...	...
...	**2 594 000**	**9 650 000**	**(3 550 000)**	**8 694 000**	**Total—Contributions**	**7 732 379**	**961 621**	...	**4 443 850**
...	**2 647 000**	**9 650 000**	**(3 550 000)**	**8 747 000**	**Total du ministère**	**7 785 379**	**961 621**	...	**4 496 850**
					Centre canadien de gestion				
					Contributions				
...	175 000	...	...	175 000	Contribuer à la recherche ou autres activités liées à la théorie et à la pratique de la gestion dans le secteur public	168 271	6 729	...	170 000
...	**175 000**	...	...	**175 000**	**Total du programme**	**168 271**	**6 729**	...	**170 000**
					Directeur général des élections				
					Autres paiements de transfert				
					Élections				
...	...	21 993 000	218	21 993 218	(S) Allocation aux partis politiques enregistrés admissibles (nouvelle disposition politique et financière de la *Loi électorale du Canada*)	21 993 218	...	...	...
...	...	264 000	(8 871)	255 129	(S) Remboursement des dépenses électorales admissibles aux candidats aux élections partielles de mai et de juin 2003	255 129	...	...	647 320
...	...	**22 257 000**	**(8 653)**	**22 248 347**	**Total du programme**	**22 248 347**	...	...	**647 320**

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones [1]				
					Contributions				
...	...	...	4 613 781	4 613 781	Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	4 613 781	...	...	927 161
...	...	...	**4 613 781**	**4 613 781**	**Total du programme**	**4 613 781**	...	...	**927 161**
...	**2 822 000**	**31 907 000**	**1 055 128**	**35 784 128**	**Total du portefeuille ministériel**	**34 815 778**	**968 350**	...	**6 241 331** [1]

(S) Paiement de transfert législatif.

[1] Au cours de l'exercice, le Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones a été transféré de Travaux publics et Services gouvernementaux. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 927 161 $.

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Traitements	10 975	26 887
Achat de biens et services	286 229	137 339
Paiements de transfert	43 289	94 875
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	131 474	238 419
	471 967	497 520
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	36 023	6 638
Revenus divers—		
Vente de textes réglementaires en vertu de la *Loi sur les textes réglementaires*	1 043	909
Produits des ventes	16 096	23 145
Revenus en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*	3 259	2 422
Projet de recherche sur les politiques (PRP)—Revenus de conférences	...	440 854
Divers	3 604	1 074
	24 002	468 404
Total du ministère	**531 992**	**972 562**
Centre canadien de gestion		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	47 746	665
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	4 680
	47 746	5 345
Ventes de biens et de services—		
Services de nature non réglementaire—		
Article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*—		
Frais de cours et autres revenus relatifs à ces cours	3 703 926	4 243 463
Revenus différés, reçus mais non gagnés	...	7 378
Revenus gagnés et non collectés	11 281	1 075 116
Revenus non disponibles à être dépensés de nouveau	9 000 000	7 500 000
	12 715 207	12 825 957
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	14 032	100
Revenus divers	4 997	250
Total du programme	**12 781 982**	**12 831 652**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	836	1 481
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	20
Revenus divers—		
Contributions au gouvernement provincial	1 110 000	916 800
Divers	275	321
	1 110 275	917 121
Total du programme	**1 111 111**	**918 622**
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	7 724	...
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	28 995	8 680
	36 719	8 680
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Programme d'accès à l'information—Frais	2 401	682
Article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*—		
Remboursement par des provinces pour diverses enquêtes	...	25 693
	2 401	26 375
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	101 464	38 930
Revenus divers	3 816	84 676
Total du programme	**144 400**	**158 661**
Directeur général des élections		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	42 686	...
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 598	1 680
Revenus divers	11 828	137 958
Total du programme	**58 112**	**139 638**

Revenus—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commissaire aux langues officielles		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	2 589	...
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	5 000	...
	7 589	...
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 929	326
Total du programme	**9 518**	**326**
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
Autres revenus—		
Ventes de biens et de services—		
Ventes de biens et de produits d'information—		
Article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*—		
Produits de la vente de publications	7 476	3 857
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	50	...
Total du programme	**7 526**	**3 857**
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones [1]		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	703 851	31 141
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	268 807	...
	972 658	31 141
Revenus divers	298	8 674
Total du programme	**972 956**	**39 815**
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Achat de biens et services	2 925	4 221
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	80 288	...
	83 213	4 221
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	116
Revenus divers—		
Revenus en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* et de la *Loi sur la protection des renseignements personnels*	35	10
Total du programme	**83 248**	**4 347**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 663 414	548 388
Ventes de biens et de services	12 725 084	12 856 189
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	157 096	47 810
Revenus divers	1 155 251	1 617 093
Total du portefeuille ministériel	**15 700 845**	**15 069 480** [1] [2]

(1) Au cours de l'exercice, le Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones a été transféré de Travaux publics et Services gouvernementaux. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 39 815 $.

(2) Au cours de l'exercice, la Commission des relations de travail dans la fonction publique a été transférée à Patrimoine canadien. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 798 $.

SECTION 11

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Défense nationale

Ministère

Comité des griefs des Forces canadiennes

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	11.2
Sommaire du portefeuille ministériel	11.4
Programmes par secteur d'activité	11.6
Paiements de transfert	11.7
Détail des montants disponibles pour être dépensés	11.9
Revenus	11.10

Ministère

Objectifs

Défendre les intérêts et les valeurs du Canada et de sa population, tout en contribuant à la paix et à la sécurité.

Description des secteurs d'activité

Commandement et contrôle

Le Ministère acquerra et conservera la capacité de recueillir, d'analyser et de communiquer des renseignements, de planifier et de coordonner des opérations, et de fournir les moyens nécessaires pour diriger des forces de manière à remplir les missions.

Ce programme descripteur présente la gamme des fonctions (résultats) que le Ministère doit remplir pour exercer avec efficacité et efficience le commandement et le contrôle sur les Forces canadiennes. Cela comprend un éventail de fonctions de soutien des services d'information et du processus décisionnel, par exemple la transmission des données et les communications vocales, et la collecte et l'analyse des renseignements. Les fonctions en questions sont remplies par diverses unités de soutien et unités opérationnelles, notamment : des éléments de commandement opérationnels et tactiques; des moyens de communication fixes et déployables et des dispositifs spéciaux de surveillance; des éléments nationaux de collecte et d'analyse de l'information; des éléments canadiens, américains et de l'OTAN de contrôle aérospatial et d'alerte.

Exécution des opérations

Le Ministère offrira la capacité d'employer la gamme des ressources militaires nécessaires pour remplir les missions, au moment et à l'endroit indiqués.

Ce programme descripteur expose la série de résultats auxquels le Ministère affecte l'essentiel de ses forces militaires opérationnelles. Ces résultats se rapportent surtout à des missions et à des fonctions militaires particulières confiées aux Forces canadiennes, conformément au Livre blanc; ils concernent des éléments de capacité pure et des éléments désignés et employés régulièrement dans le cadre de missions continues. Les forces opérationnelles comprennent : les forces maritimes, terrestres et aériennes de première ligne prêtes au combat; les éléments déployables du génie et de secours aux sinistrés et d'autres éléments spécialisés.

Soutien aux forces

Le Ministère réparera et entretiendra le matériel, logera et soutiendra le personnel, et créera l'infrastructure et les capacités nécessaires pour appuyer les opérations militaires.

Ce programme descripteur expose la série de résultats que le Ministère doit obtenir pour exécuter les activités militaires avec efficacité et efficience. Ces résultats diffèrent de ceux que suppose le développement des forces, en ce sens qu'ils se rapportent surtout au soutien de l'emploi des forces militaires du Canada plutôt qu'à la création de ces forces. Les éléments de soutien comprennent un éventail d'unités opérationnelles et déployables auxquelles font complément des installations fixes et des fournisseurs de services tels que : les bases, escadres, dépôts d'approvisionnement et autres éléments d'infrastructure de la Défense; des éléments de maintenance, de génie et d'entretien du matériel; des équipements de transport et des moyens logistiques pour les mouvements et le soutien; des services médicaux, dentaires et juridiques et d'autres services de soutien du personnel; des attachés militaires et du personnel de liaison avec les forces étrangères.

Développement des forces

Le Ministère recrutera et formera du personnel, examinera, mettra à l'essai et acquerra du matériel, et concevra une structure des forces pour doter le pays d'unités militaires polyvalentes prêtes au combat.

Ce programme descripteur regroupe la gamme de résultats que le Ministère doit obtenir pour fournir au gouvernement des forces militaires polyvalentes prêtes au combat. Cela suppose tout un éventail de capacités générales de soutien qui procurent au Ministère le personnel, le matériel et les structures organisationnelles nécessaires pour créer des forces capables d'exécuter des opérations militaires avec efficacité. L'instruction et l'emploi de la Réserve et les activités de mobilisation constituent des éléments importants du développement des forces. Ce sont surtout des éléments nationaux fixes qui fournissent les ressources propres à ce développement : les écoles, collèges et centres d'instruction militaire; les bureaux de projet et les unités d'essai et d'évaluation; les centres de recrutement; les centres de recherche, les instituts et les unités d'essai et d'évaluation; les éléments d'instruction et d'emploi de la Réserve.

Politiques et stratégies du ministère

Le Ministère formulera et mettra en œuvre les politiques et les stratégies nécessaires pour gérer ses activités, réaliser les grands objectifs du gouvernement et fournir des conseils en matière de défense et de sécurité.

Ce programme descripteur comprend la série de résultats que le Ministère doit obtenir afin de se conformer aux exigences législatives et administratives et aux obligations en matière de gestion. Ce sont surtout des résultats axés sur les activités du Ministère, mais ils se rapportent aussi à la nécessité pour lui de mener ses

affaires d'une façon transparente et humaine, en prenant conscience des besoins de la société, de manière à refléter et à réaffirmer les valeurs et les attentes de son personnel et de toute la population canadienne. À cet égard, le Ministère obtient presque entièrement ses ressources auprès de fournisseurs de services canadiens, notamment : le personnel ministériel au niveau national; les éléments d'information publique et de représentation de la Défense; les éléments s'occupant des programmes des cadets et militant en faveur des forces armées avec l'appui de la Défense.

Comité des griefs des Forces canadiennes

Objectifs

La création du Comité résulte de la volonté du gouvernement de moderniser le système de justice militaire dans les Forces canadiennes et de le rendre plus efficace, transparent et humain pour contribuer à l'amélioration des relations de travail pour ses membres. Plus particulièrement, son objectif peut s'articuler comme suit : agir à titre de tribunal administratif indépendant et assurer l'examen juste et impartial des griefs qui doivent lui être soumis selon la *Loi sur la défense nationale*.

Le Comité a comme tâche d'enquêter, d'analyser, d'examiner, de réviser et d'entendre les griefs qui lui sont référés par le chef d'état-major de la Défense (CEMD) et selon la législation pertinente, et de fournir ses constatations et recommandations au CEMD et au plaignant. Le CEMD rend des décisions finales.

Description des secteures d'activité

Comité des griefs des Forces canadiennes

Le Comité des griefs des Forces canadiennes n'a qu'un seul secteur d'activité désigné comme étant « L'examen de griefs des membres des Forces canadiennes référés par le chef d'état-major de la Défense » conformément à la Loi et aux règlements s'y afférents.

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Objectifs

Traiter avec toute la célérité possible les plaintes d'ingérence reçues des policiers militaires, examiner la façon dont le Grand prévôt traite les plaintes pour inconduite des policiers militaires et réviser la façon dont le Grand prévôt traite de certaines plaintes d'inconduite à la demande d'un plaignant.

Description des secteurs d'activité

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

Effectuer le traitement des plaintes concernant la police militaire.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	8 983 228 000	...	...	8 983 228 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1 082 566 000	...	1 082 566 000	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	77 888 325	...	77 888 325	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	396 642	396 642		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	21 336 000	21 336 000		CT, crédit 15 [1]				
...	8 983 228 000	1 160 454 325	21 732 642	10 165 414 967		Total—Crédit 1	9 902 637 478	262 777 489	...	9 319 677 424
...	1 888 962 000	...	...	1 888 962 000	5	Dépenses en capital				
...	...	232 000 000	...	232 000 000	5a	Dépenses en capital				
...	...	41 584 369	...	41 584 369	5b	Dépenses en capital				
...	1 888 962 000	273 584 369	...	2 162 546 369		Total—Crédit 5	1 944 202 974	218 343 395	...	1 914 303 806
...	371 749 000	...	...	371 749 000	10	Subventions et contributions	279 248 548	92 500 452	...	159 355 177
...	66 946	...	20 882	87 828	(S)	Ministre de la Défense nationale—Traitement et allocation pour automobile	87 828	...	...	66 308
...	11 500 000	...	(2 691 717)	8 808 283	(S)	Versements en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*	8 808 283	...	...	9 709 387
...	2 500 000	...	(425 620)	2 074 380	(S)	Versements en vertu des parties I à IV de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*	2 074 380	...	...	2 327 096
...	100 000	...	(12 391)	87 609	(S)	Versements aux ayants droits de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique (*Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits*)	87 609	...	...	87 851
...	793 987 587	...	29 189 852	823 177 439	(S)	Pensions et autres bénéfices pour les employés—Membres militaires	823 177 439	...	...	780 493 450
...	202 906 413	...	4 600 258	207 506 671	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	207 506 671	...	...	212 963 134
...	...	...	37 490	37 490	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	37 490	...	...	7 740
155 868	...	...	22 728 131	22 883 999	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	17 746 011	...	5 137 988	16 346 030
155 868	12 254 999 946	1 434 038 694	75 179 527	13 764 374 035		Total budgétaire	13 185 614 711	573 621 336	5 137 988	12 415 337 403
90 325 571	...	...	...	90 325 571	L11c	Autorisation d'un compte d'avance du fonds de roulement prescrite par le crédit L20b, *Loi n° 1 de 1976 portant affectation de crédits*. Limite 120 000 000 $ (Net)	2 595 295	...	87 730 276	(4 071 996)

13 974 102	...	...	...	13 974 102		L15	Prêts à l'égard de projets de logement. *Loi spéciale des subsides, 1963*. Limite 37 000 000 $ (Net)	83 467	...	13 890 635	(887 885)
104 299 673	...	...	...	104 299 673			Total non budgétaire	2 678 762	...	101 620 911	(4 959 881)
155 868	**12 254 999 946**	**1 434 038 694**	**75 179 527**	**13 764 374 035**			**Total du ministère—**				
							Budgétaire	**13 185 614 711**	**573 621 336**	**5 137 988**	**12 415 337 403**
104 299 673	**...**	**...**	**...**	**104 299 673**			**Non budgétaire**	**2 678 762**	**...**	**101 620 911**	**(4 959 881)**
							Comité des griefs des Forces canadiennes				
...	5 555 000	...	...	5 555 000		15	Dépenses du programme				
...	...	788 300	...	788 300		15b	Dépenses du programme				
...	...	...	60 000	60 000			Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	41 000	41 000			CT, crédit 15 [1]				
...	5 555 000	788 300	101 000	6 444 300			Total—Crédit 15	5 948 196	496 104	...	8 331 858
...	592 000	...	(27 222)	564 778		(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	564 778	...	...	564 017
...	**6 147 000**	**788 300**	**73 778**	**7 009 078**			**Total du programme—Budgétaire**	**6 512 974**	**496 104**	**...**	**8 895 875**
							Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire				
...	3 662 000	...	...	3 662 000		20	Dépenses du programme				
...	...	...	130 000	130 000			Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	3 662 000	...	130 000	3 792 000			Total—Crédit 20	3 231 847	560 153	...	3 310 111
...	359 000	...	(24 581)	334 419		(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	334 419	...	...	332 190
...	...	...	320	320		(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	320	...
...	**4 021 000**	**...**	**105 739**	**4 126 739**			**Total du programme—Budgétaire**	**3 566 266**	**560 153**	**320**	**3 642 301**
155 868	**12 265 167 946**	**1 434 826 994**	**75 359 044**	**13 775 509 852**			**Total du portefeuille ministériel—**				
							Budgétaire	**13 195 693 951**	**574 677 593**	**5 138 308**	**12 427 875 579**
104 299 673	**...**	**...**	**...**	**104 299 673**			**Non budgétaire**	**2 678 762**	**...**	**101 620 911**	**(4 959 881)**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Commandement et contrôle	1 128 918 144	1 122 758 976	354 543 488	318 654 868	...	...	6 703 917	346 764	...	...	1 476 757 715	1 441 067 080
Exécution des opérations	3 841 597 595	3 668 690 977	1 086 432 492	968 796 341	203 994 545	120 666 783	10 850 013	1 517 093	...	...	5 121 174 619	4 756 637 008
Soutien aux forces	4 534 635 406	4 470 747 662	557 868 948	494 605 237	16 420 272	10 995 947	193 978 610	179 927 220	...	...	4 914 946 016	4 796 421 626
Développement des forces	1 870 959 941	1 824 637 675	136 169 188	122 095 947	6 147 375	6 147 375	242 601 601	245 812 398	...	...	1 770 674 903	1 707 068 599
Politiques et stratégies du ministère—												
Budgétaire	294 518 309	297 812 746	50 416 252	40 050 581	156 157 080	152 408 715	20 270 859	5 851 644	...	...	480 820 782	484 420 398
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	104 299 673	2 678 762	104 299 673	2 678 762
Sous-total—												
Budgétaire	11 670 629 395	11 384 648 036	2 185 430 368	1 944 202 974	382 719 272	290 218 820	474 405 000	433 455 119	...	...	13 764 374 035	13 185 614 711
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	104 299 673	2 678 762	104 299 673	2 678 762
Revenus affectés aux dépenses	(474 405 000)	(433 455 119)	...	...	...	...	(474 405 000)	(433 455 119)	...	...	...	...
Total du ministère—												
Budgétaire	**11 196 224 395**	**10 951 192 917**	**2 185 430 368**	**1 944 202 974**	**382 719 272**	**290 218 820**	**...**	**...**	**...**	**...**	**13 764 374 035**	**13 185 614 711**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**104 299 673**	**2 678 762**	**104 299 673**	**2 678 762**
Comité des griefs des Forces canadiennes—												
Budgétaire	**7 009 078**	**6 512 974**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**7 009 078**	**6 512 974**
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire—												
Budgétaire	**4 126 739**	**3 566 266**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**4 126 739**	**3 566 266**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**11 207 360 212**	**10 961 272 157**	**2 185 430 368**	**1 944 202 974**	**382 719 272**	**290 218 820**	**...**	**...**	**...**	**...**	**13 775 509 852**	**13 195 693 951**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**104 299 673**	**2 678 762**	**104 299 673**	**2 678 762**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Soutien aux forces				
					(S) Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique	87 609	...	...	87 851
...	100 000	...	(12 391)	87 609					
					Développement des forces				
...	1 125 000	...	...	1 125 000	Institut pour la surveillance environnementale et la recherche	1 125 000	...	...	1 125 000
...	12 090	...	...	12 090	Caisse de bienfaisance de l'Aviation royale du Canada	12 090	...	...	12 090
...	10 285	...	...	10 285	Caisse de bienfaisance de la Marine royale du Canada	10 285	...	...	10 285
...	1 147 375	...	...	1 147 375		1 147 375	...	...	1 147 375
					Politiques et stratégies du ministère				
...	250 000	...	...	250 000	Ligue des cadets de l'air du Canada	250 000	...	...	250 000
...	250 000	...	...	250 000	Ligue des cadets de l'armée du Canada	250 000	...	...	250 000
...	250 000	...	...	250 000	Ligue navale du Canada	250 000	...	...	250 000
...	40 000	...	...	40 000	Institut canadien des affaires internationales	40 000	...	...	40 000
...	89 250	...	...	89 250	Institut canadien d'études stratégiques	89 250	...	...	89 250
...	60 000	...	...	60 000	Centre d'étude sur les conflits	60 000	...	...	60 000
...	15 000	...	...	15 000	Pensions et rentes versées à des civils : M R P Thompson	11 924	3 076	...	14 173
...	75 000	...	...	75 000	Congrès des associations de la Défense	50 000	25 000	...	75 000
...	54 000	...	...	54 000	Bourses de recherches—Planification d'urgence	40 500	13 500	...	159 000
...	2 000 000	...	...	2 000 000	Forum sur la sécurité et la défense	1 826 447	173 553	...	1 913 139
...	3 083 250	...	...	3 083 250		2 868 121	215 129	...	3 100 562
...	**4 330 625**	**...**	**(12 391)**	**4 318 234**	**Total—Subventions**	**4 103 105**	**215 129**	**...**	**4 335 788**
					Contributions				
					Exécution des opérations				
...	1 000 000	...	(1 000 000)	...	Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens—Fonds de nouvelles initiatives	...	...	...	...
...	200 000 000	...	...	200 000 000	Contributions aux provinces pour l'aide financière en cas de catastrophes naturelles	116 672 238	83 327 762	...	4 815 518
...	2 316 022	...	(6 931)	2 309 091	Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens	2 309 091	...	...	2 158 875
...	215 000	...	3 951	218 951	Contribution à l'Organisation internationale de surveillance maritime par satellite	218 951	...	...	225 387

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	...	...	1 466 503	1 466 503	Projets provinciaux/territoriaux—Fonds de nouvelles initiatives	1 466 503	...	...	761 897
...	203 531 022	...	463 523	203 994 545		120 666 783	83 327 762	...	7 961 677
					Soutien aux forces				
...	5 450 000	...	...	5 450 000	Contributions aux provinces et aux municipalités pour des projets d'aide économique	25 675	5 424 325	...	1 590 055
...	2 500 000	...	(425 620)	2 074 380	(S) Versements en vertu des parties I à IV de la *Loi sur la continuation de la pension des services de défense*	2 074 380	...	...	2 327 096
...	11 500 000	...	(2 691 717)	8 808 283	(S) Versements en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*	8 808 283	...	...	9 709 387
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	200 000
...	19 450 000	...	(3 117 337)	16 332 663		10 908 338	5 424 325	...	13 826 538
					Développement des forces				
...	5 000 000	...	...	5 000 000	Centre canadien d'entraînement au maintien de la paix internationale	5 000 000	...	...	5 000 000
					Politiques et stratégies du ministère				
...	100 000	...	...	100 000	Comité de revue de la défense biologique et chimique	100 000	...	...	100 000
...	...	...	50 000	50 000	Contribution au Centre des études militaire et stratégique	50 000	...	...	...
...	9 890 967	...	...	9 890 967	Contributions aux provinces et aux municipalités en vertu de la *Loi sur la protection civile*	9 260 559	630 408	...	10 530 714
...	3 308 189	...	...	3 308 189	Programme d'aide à l'entraînement militaire	1 836 126	1 472 063	...	2 495 037
...	2 626 000	...	(1 017 345)	1 608 655	OTAN—Aide mutuelle	551 281	1 057 374	...	2 156 864
...	112 000	...	...	112 000	Commandement allié de l'OTAN, Quartier général du corps d'intervention rapide	103 021	8 979	...	141 075
...	42 170 000	...	4 638 005	46 808 005	Infrastructure de l'OTAN—Dépenses en capital	46 555 634	252 371	...	39 905 507
...	95 205 197	...	(4 139 866)	91 065 331	Budgets militaires et organismes de l'OTAN	90 958 300	107 031	...	84 895 100
...	48 000	...	...	48 000	État-major de l'Air—Force de réponse	42 990	5 010	...	51 177
...	77 000	...	5 683	82 683	Brigade d'intensité élevée de la force d'alerte des Nations Unies	82 683	...	...	80 034
...	153 537 353	...	(463 523)	153 073 830		149 540 594	3 533 236	...	140 355 508
...	**381 518 375**	**...**	**(3 117 337)**	**378 401 038**	**Total—Contributions**	**286 115 715**	**92 285 323**	**...**	**167 143 723**
					Sommaire du portefeuille ministériel par secteur d'activité				
...	203 531 022	...	463 523	203 994 545	Exécution des opérations	120 666 783	83 327 762	...	7 961 677
...	19 550 000	...	(3 129 728)	16 420 272	Soutien aux forces	10 995 947	5 424 325	...	13 914 389
...	6 147 375	...	...	6 147 375	Développement des forces	6 147 375	...	...	6 147 375
...	156 620 603	...	(463 523)	156 157 080	Politiques et stratégies du ministère	152 408 715	3 748 365	...	143 456 070
...	**385 849 000**	**...**	**(3 129 728)**	**382 719 272**	**Total du portefeuille ministériel**	**290 218 820**	**92 500 452**	**...**	**171 479 511**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Commandement et contrôle			
Recouvrements d'autres gouvernements/ ONU/OTAN	5 486 917	...	3 639 048
Autres recouvrements	1 217 000	346 764	1 299 940
	6 703 917	346 764	4 938 988
Exécution des opérations			
Recouvrements d'autres gouvernements/ ONU/OTAN	10 850 013	1 517 093	3 244 237
Soutien aux forces			
Recouvrements des membres	123 710 770	131 170 268	126 248 124
Recouvrements des autres ministères du gouvernement (AMG)	17 020 086	12 896 097	12 839 268
Recouvrements d'autres gouvernements/ ONU/OTAN	16 523 311	14 340 781	27 556 705
Autres recouvrements	36 724 443	21 520 074	39 001 811
	193 978 610	179 927 220	205 645 908
Développement des forces			
Recouvrements des membres	1 396 908	1 235 601	1 342 895
Recouvrements des autres ministères du gouvernement (AMG)	227 741	281 679	198 104
Recouvrements d'autres gouvernements/ ONU/OTAN	196 667 295	234 979 767	250 696 430
Autres recouvrements	44 309 657	9 315 351	13 257 395
	242 601 601	245 812 398	265 494 824
Politiques et stratégies du ministère			
Recouvrements d'autres gouvernements/ ONU/OTAN	...	25	...
Autres recouvrements	20 270 859	5 851 619	4 890 567
	20 270 859	5 851 644	4 890 567
Total budgétaire	474 405 000	433 455 119	484 214 524
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Avance de fonds de roulement	...	21 020 250	417 967 564
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**474 405 000**	**433 455 119**	**484 214 524**
Non budgétaire	**...**	**21 020 250**	**417 967 564**

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus—		
Revenus de placements—		
Autres comptes—		
Intérêt sur prêts aux employés affectés à l'étranger	520 453	576 251
Intérêt gagné sur les fonds en dépôt avec les fournisseurs	88 629	60 584
	609 082	636 835
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursements reçus après vérification comptable ou redressement de contrats et remboursements des paiements anticipés sur les contrats	178 374 823	37 224 800
Ventes de biens et de services—		
Location et utilisation de biens publics	*112 160 707*	*113 443 068*
Services de nature réglementaire	*56 962*	*77 812*
Services de nature non-réglementaire	*232 605 477*	*266 665 273*
Ventes de biens et de produits d'information	*64 816 241*	*73 932 490*
Autres frais et droits—		
Revenus provenant d'amendes	426 099	339 656
Divers	7 606 511	28 345 387
	8 032 610	*28 685 043*
	417 671 997	482 803 686
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	22 728 131	15 516 291
Revenus divers—		
Comprend les paiements reçus des Nations Unies en ce qui concerne le maintien de la paix et des administrations provinciales pour l'aide humanitaire fournie	16 537 531	9 371 277
Total du ministère	**635 921 564**	**545 552 889**
Comité des griefs des Forces canadiennes		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	103 381	25 960
Revenus divers	15	75
Total du programme	**103 396**	**26 035**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	400	305
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	63 627
	400	63 932
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	320	...
Total du programme	**720**	**63 932**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus—		
Revenus de placements	609 082	636 835
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	178 478 604	37 314 692
Ventes de biens et de services	417 671 997	482 803 686
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	22 728 451	15 516 291
Revenus divers	16 537 546	9 371 352
Total du portefeuille ministériel	**636 025 680**	**545 642 856**

SECTION 12

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Développement des ressources humaines

Ministère

Conseil canadien des relations industrielles

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	12.2
Sommaire du portefeuille ministériel	12.5
Programmes par secteur d'activité	12.8
Paiements de transfert	12.9
Détail des montants disponibles pour être dépensés	12.13
Revenus	12.14

Ministère

Objectifs

L'objectif de Développement des ressources humaines Canada est de permettre aux Canadiennes et aux Canadiens de contribuer pleinement à leur milieu de travail et à leur collectivité.

Description des secteurs d'activité

Sécurité du revenu

Le secteur d'activité comprend deux programmes importants de la sécurité du revenu, le Régime de pensions du Canada (RPC) et la sécurité de la vieillesse (SV). Les prestations du RPC comprennent les pensions de retraite, les prestations d'invalidité, les prestations d'enfant et les prestations de conjoint survivant. Les prestations de la SV comprennent la pension de base de la SV, le supplément de revenu garanti et l'allocation. Le secteur d'activité négocie et administre également des accords internationaux en matière de sécurité sociale dans le but d'assurer que les migrants à destination et en provenance du Canada puissent exercer au maximum leurs droits en matière de sécurité sociale acquis dans les deux pays.

L'administration du programme d'invalidité du RPC comprend l'évaluation des demandes initiales et un palier d'appel administratif, la réévaluation de l'admissibilité continue et la coordination de la réadaptation professionnelle. Le personnel prépare les dossiers pour le Tribunal de révision et la Commission d'appel des pensions qui traitent les appels subséquents et qui fonctionnent indépendamment du Ministère sur le plan du traitement.

Afin d'améliorer l'administration des programmes, nous aiderons les Canadiens à mieux comprendre les pensions publiques dans le contexte du système de revenu de retraite global et comment ils peuvent prendre les mesures nécessaires pour atteindre leurs objectifs en matière de retraite. Ceci inclut l'envoi par la poste des états de compte du RPC à plus de 12 millions de cotisants chaque année et le travail avec nos partenaires au sein du système canadien de revenu de retraite, y compris les gouvernements provinciaux et les organisations non gouvernementales.

Prestations de revenu d'assurance-emploi

Ce secteur d'activité est axé sur :

- l'administration du programme de l'assurance-emploi, y compris le traitement des appels;
- l'émission de numéros d'assurance sociale et l'administration du registre d'assurance sociale;
- le versement de rentes gouvernementales.

Investissement dans les ressources humaines

Ce secteur d'activité cherche à répondre aux besoins sociaux et économiques prioritaires des Canadiens, en :

- encourageant la transition, la réinsertion et la réintégration au marché du travail;
- rendant les secteurs communautaires, privés et bénévoles plus à même de promouvoir le développement humain;
- favorisant l'apprentissage et l'acquisition de compétences;
- facilitant la réinsertion sociale pour permettre à tous de participer au monde du travail et à la vie sociale, en accordant une importance spéciale aux enfants, aux jeunes à risque, aux sans-abri, aux Autochtones, aux personnes handicapées et aux personnes âgées.

C'est en adoptant une approche intégrée et horizontale du développement humain que nous pourrons accomplir ces principaux objectifs. Les programmes d'investissement dans les ressources humaines (IRH) touchent les Canadiens de tout âge et à tous les stades de leur vie ainsi que des groupes qui ont des besoins particuliers, tels que les Autochtones, les personnes handicapées et les sans-abri. La direction de l'IRH poursuivra nos buts en privilégiant des mesures préventives comme les programmes pour les jeunes à risque ainsi que la création et la consolidation de partenariats entre DRHC et les secteurs privé, bénévole et à but non lucratif ainsi que les autres ordres de gouvernement.

Les secteurs d'activité d'IRH incluent la communication d'une information très diversifiée, des services de coordination et de consultation, des programmes de subventions, de contributions et de prêts ainsi que des programmes statutaires. Ils offrent aussi l'accès à des occasions d'apprentissage, d'acquisition de compétences et d'emploi, de même qu'à des possibilités de création d'emplois. Ces services peuvent être fournis par DRHC ou dans le cadre de partenariats avec les provinces et les territoires, les secteurs privés, à but non lucratif et bénévole aussi bien qu'avec les Autochtones et les organismes sectoriels ou communautaires.

Travail

Ce secteur d'activité comprend quatre gammes de service :

Le service des relations industrielles aide à régler les conflits touchant les employeurs, les syndicats et les travailleurs relevant de la compétence fédérale, à appuyer et à financer les initiatives patronales-syndicales en matière de collaboration sur les questions touchant le milieu de travail et à effectuer des recherches sur les priorités actuelles et nouvelles des relations industrielles. Ce service élabore également des politiques, des lois et des règlements qui répondent aux nouveaux besoins dans les milieux de travail en consultation avec les travailleurs et les employeurs.

Le service des opérations du travail encourage le client à une sensibilisation et acceptation des programmes obligatoires et législatifs du fédéral conçus pour instaurer un milieu de travail juste, sans danger, sain et équitable, et il réagit aux cas de non-conformité à de

tels programmes. Ce service élabore des politiques, des lois et des règlements qui répondent aux nouveaux besoins dans les milieux de travail en consultation avec les travailleurs et les employeurs.

Le service de l'indemnisation fédérale des accidentés, par des ententes administratives conclues avec les autorités provinciales en matière d'indemnisation des accidents de travail, assure aux personnes admissibles l'octroi des prestations prévues par la loi pour des blessures subies au travail.

Le service de la législation, la politique, la recherche et la gestion élabore des politiques qui répondent à la nouvelle nature du milieu de travail et de la société en évolution constante; assure le respect des normes du travail et la collaboration sur des questions en matière de travail avec les syndicats, les entreprises et les gouvernements au Canada et à l'échelle internationale; effectue des recherches sur le milieu de travail et les meilleures pratiques en milieu de travail, puis, fournit et favorise l'accès à ces renseignements.

Soutien à la prestation de services

Ce secteur d'activité comprend :

- la gestion et les activités appuyant la prestation des services et les versements à nos clients;
- les services de conseils et d'orientation par l'élaboration de politiques et de procédures appuyant une exécution conjointe des programmes à l'échelle locale, sectorielle et régionale;
- les services directs à la clientèle, comme la réception et l'orientation des clients soit en personne, soit par téléphone aux centres locaux des ressources humaines du Canada;
- la coordination et le leadership au niveau national concernant les principes et projets reliés à la prestation de services.

Services ministériels

Ce secteur d'activité comprend quatre gammes de services :

- La Direction ministérielle est responsable de donner des conseils aux Ministres et de l'administration globale du Ministère, ce qui comprend la gestion des activités, la coordination des réseaux de prestation des services et un processus de gestion intégrée;
- Le secteur Politique et communications élabore et évalue les politiques et les programmes, coordonne les affaires internationales, et fournit des conseils et des services structurés et stratégiques en matière de communication visant à permettre au Ministère d'atteindre ses objectifs généraux et ceux relatifs aux secteurs d'activité;
- Le secteur Services financiers et administratifs fournit des services administratifs et financiers pour appuyer les clients du Ministère et leur permettre d'atteindre les objectifs de leurs secteurs d'activité, conformément aux politiques gouvernementales générales;
- Le secteur Ressources humaines fournit des services en matière de ressources humaines, en plus de favoriser et de faciliter l'utilisation de pratiques exemplaires de gestion des ressources humaines pour permettre au Ministère d'atteindre ses objectifs opérationnels et d'assurer le bien-être de ses employés.

Conseil canadien des relations industrielles

Objectifs

Contribuer au développement de relations industrielles efficaces et les promouvoir dans toute entreprise, toute affaire ou tout travail relevant du Parlement du Canada.

Description des secteurs d'activité

Conseil canadien des relations industrielles

Exercer des pouvoirs légaux au chapitre des droits de négociation et de leur structuration; faire des enquêtes et régler, par voie de médiation et d'arbitrage, les plaintes alléguant qu'il y a eu violation des dispositions du *Code canadien du travail* (loi); interpréter les dispositions portant sur les changements technologiques qui influent sur les conditions de travail et la sécurité des employés et ordonner les mesures de redressement qui s'imposent; exercer le pouvoir de rendre des ordonnances de ne pas faire de grèves ou de lock-out illégaux; réviser, lorsqu'il en est saisi, les décisions qui portent sur la sécurité; régler les modalités d'une première convention collective; donner des conseils et faire des recommandations en ce qui concerne les pouvoirs légaux du Conseil; et se pourvoir des services administratifs nécessaires à ces activités.

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

Objectifs

Contribuer au mieux-être de la communauté culturelle canadienne en favorisant de bonnes relations professionnelles entre les artistes, comme entrepreneurs indépendants, et les producteurs relevant de la compétence fédérale.

Description des secteurs d'activité

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

Mise en œuvre des dispositions de la *Loi sur le statut de l'artiste* afférentes aux relations professionnelles entre les entrepreneurs indépendants du milieu culturel et les producteurs relevant de la compétence fédérale. Ceci consiste notamment à définir les secteurs

appropriés aux fins de la négociation d'accords-cadres dans le milieu culturel; accréditer les associations d'artistes pour représenter ces secteurs; enquêter et statuer sur les plaintes alléguant une violation des dispositions de la *Loi sur le statut de l'artiste*, et exercer des pouvoirs de redressement accessoires; aviser et faire des recommandations ayant trait à la compétence législative et aux pouvoirs du Tribunal; et dispenser les services administratifs nécessaires.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Objectifs

Fournir aux Canadiens des renseignements sur les questions d'hygiène et de sécurité au travail. Cette information doit être complète, intelligible et fiable. L'information facilite les prises de décisions, favorise les changements sur les lieux de travail, sensibilise le public à la nécessité de jouir d'un environnement de travail sain et sécuritaire, et soutient l'éducation et la formation.

Description des secteurs d'activité

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est l'institut national du Canada chargé de promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail salubre et sécuritaire. Le CCHST est indépendant des autres ministères fédéraux et provinciaux. Il maintient un conseil d'administration tripartite (travailleurs, employeurs, gouvernements) pour assurer la prestation aux Canadiens, dans leurs lieux de travail, d'une information compréhensible et impartiale. La prestation de cette information est assurée d'une part au moyen d'une ligne téléphonique sans frais pour répondre aux demandes de renseignements, et d'autre part au moyen d'un service payant qui fait appel à la plus récente technologie électronique et sur papier. L'information est fournie par de nombreux organismes canadiens et mondiaux voués à l'hygiène et à la sécurité au travail, ce qui met à la disposition des Canadiens l'information la plus détaillée, la plus actuelle et la plus fiable qui soit. Cette information est diffusée partout au Canada et dans plus de 50 pays.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans		Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses								
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	522 843 000	...	...	522 843 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	16 371 651	...	16 371 651	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	22 810 093	...	22 810 093	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	6 138 925	6 138 925		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	5 841 000	5 841 000		CT, crédit 15 [1]				
...	522 843 000	39 181 744	11 979 925	574 004 669		Total—Crédit 1	528 351 212	45 653 457	...	520 293 088
...	813 358 000	...	...	813 358 000	5	Subventions et contributions				
...	...	117 998 000	...	117 998 000	5a	Subventions et contributions				
...	...	119 398 031	...	119 398 031	5b	Subventions et contributions				
...	813 358 000	237 396 031	...	1 050 754 031		Total—Crédit 5	1 004 545 342	46 208 689	...	965 874 334
...	...	57 664	...	57 664	6b	Conformément à l'article 25 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, rembourser le Compte des rentes sur l'État à l'égard de 330 paiements en trop tirés sur le Compte ainsi que les intérêts, pour un montant total de 57 663,63 $	57 664	...	...	...
...	66 946	...	9 749	76 695	(S)	Ministre du Développement des ressources humaines—Traitement et allocation pour automobile	76 695	...	...	66 946
...	66 946	...	1 984	68 930	(S)	Ministre du Travail—Traitement et allocation pour automobile	68 930	...	...	66 946
...	149 400 000	105 800 000	61 888 187	317 088 187	(S)	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	317 088 187	...	...	132 486 363
...	2 000 000	(1 700 000)	(106 138)	193 862	(S)	Paiements d'intérêts en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	193 862	...	...	465 655
...	31 300 000	(700 000)	(58 643 278)	(28 043 278)	(S)	Obligations en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	(28 043 278)	...	...	(31 552 694)
...	104 300 000	14 000 000	(13 118 946)	105 181 054	(S)	Paiements d'intérêts et autres obligations en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	105 181 054	...	...	139 593 889
...	93 700 000	(15 500 000)	(11 418 344)	66 781 656	(S)	*Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*—Subventions canadiennes pour études	66 781 656	...	...	54 535 758
...	395 000 000	(15 000 000)	14 061 283	394 061 283	(S)	Subventions aux fiduciaires de Régimes enregistrés d'épargne-études aux termes de la partie III.1 de la *Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines*	394 061 283	...	...	342 869 752
...	35 000	...	(17 918)	17 082	(S)	Prestations de retraite supplémentaires—Pensions pour les agents des rentes sur l'État	17 082	...	...	17 506
...	22 000	...	27 612	49 612	(S)	Paiements de prestations d'adaptation pour les travailleurs (*Loi sur les prestations d'adaptation pour les travailleurs*)	49 612	...	...	297 643

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans: Budget principal des dépenses	Indiquées dans: Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
...	145 000	...	44 354	189 354	(S)	Redressement du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	189 354	...	...	146 408
...	60 000 000	(8 000 000)	(4 712 573)	47 287 427	(S)	Paiements d'indemnités à des agents de l'État (*Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*) et à des marins marchands (*Loi sur l'indemnisation des marins marchands*)	47 287 427	...	...	47 938 252
...	14 700 000	(1 400 000)	1 012 519	14 312 519	(S)	Paiements aux agences privées de recouvrement aux termes de l'article 17.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	14 312 519	...	...	12 824 791
...	20 600 000 000	219 000 000	(122 232 003)	20 696 767 997	(S)	Versements de la sécurité de la vieillesse (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	20 696 767 997[2]	...	...	19 822 560 342[2]
...	5 805 000 000	(21 000 000)	8 021 255	5 792 021 255	(S)	Versements du supplément de revenu garanti (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	5 792 021 255[2]	...	...	5 470 623 124[2]
...	395 000 000	17 000 000	1 626 604	413 626 604	(S)	Versements d'allocations (*Loi sur la sécurité de la vieillesse*)	413 626 604[2]	...	...	399 211 429[2]
...	213 424 000	...	10 142 078	223 566 078	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	223 566 078	...	...	248 567 639
151 859	...	...	258 988	410 847	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	243 289	...	167 558	262 501
...	...	...	19 521	19 521	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	19 521	...	...	14 218
151 859	29 200 360 892	569 135 439	(101 155 141)	29 668 493 049		Total budgétaire	29 576 463 345	91 862 146	167 558	28 127 163 890
...	1 526 100 000	(165 300 000)	13 286 001	1 374 086 001	(S)	(L) Prêts consentis en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants* (Brut)	1 374 086 001	...	...	1 395 378 776
151 859	**29 200 360 892**	**569 135 439**	**(101 155 141)**	**29 668 493 049**		**Total du ministère—Budgétaire**	**29 576 463 345**	**91 862 146**	**167 558**	**28 127 163 890**
...	**1 526 100 000**	**(165 300 000)**	**13 286 001**	**1 374 086 001**		**Non budgétaire**	**1 374 086 001**	**...**	**...**	**1 395 378 776**
						Conseil canadien des relations industrielles				
...	10 945 000	...	...	10 945 000	10	Dépenses du programme				
...	...	839 533	...	839 533	10b	Dépenses du programme				
...	...	...	37 500	37 500		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	154 000	154 000		CT, crédit 15 [1]				
...	10 945 000	839 533	191 500	11 976 033		Total—Crédit 10	11 568 416	407 617	...	11 754 025
...	1 525 000	...	(159 037)	1 365 963	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 365 963	...	...	1 597 241
139	...	...	...	139	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	139	...	...
139	**12 470 000**	**839 533**	**32 463**	**13 342 135**		**Total du programme—Budgétaire**	**12 934 379**	**407 756**	**...**	**13 351 266**

						Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs				
...	1 633 000	...	...	1 633 000	15	Dépenses du programme				
...	...	...	25 000	25 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	32 000	32 000		CT, crédit 15 [1]				
...	1 633 000	...	57 000	1 690 000		Total—Crédit 15	1 326 448	363 552	...	1 407 254
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	156 000	...	(14 620)	141 380		employés	141 380	...	...	158 635
...	**1 789 000**	**...**	**42 380**	**1 831 380**		**Total du programme—Budgétaire**	**1 467 828**	**363 552**	**...**	**1 565 889**
						Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail				
...	4 024 000	...	...	4 024 000	20	Dépenses du programme				
...	...	95 849	...	95 849	20b	Dépenses du programme				
...	...	...	45 000	45 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	8 000	8 000		CT, crédit 15 [1]				
...	4 024 000	95 849	53 000	4 172 849		Total—Crédit 20	4 018 412	154 437	...	4 072 919
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excéden-				
25	...	...	...	25		taires de l'État	25	...	...	...
25	**4 024 000**	**95 849**	**53 000**	**4 172 874**		**Total du programme—Budgétaire**	**4 018 437**	**154 437**	**...**	**4 072 919**
						Total du portefeuille ministériel—				
152 023	**29 218 643 892**	**570 070 821**	**(101 027 298)**	**29 687 839 438**		**Budgétaire**	**29 594 883 989**	**92 787 891**	**167 558**	**28 146 153 964**
...	**1 526 100 000**	**(165 300 000)**	**13 286 001**	**1 374 086 001**		**Non budgétaire**	**1 374 086 001**	**...**	**...**	**1 395 378 776**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

[2] La répartition des prestations versées en vertu de la *Loi sur la sécurité de la vieillesse* comme sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation sont des prévisions. Néanmoins, le total de ces trois sommes représente les dépenses réelles.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Sécurité du revenu	275 753 754	267 364 635	1 600 000	1 578 311	26 902 415 856	26 902 415 856	157 085 202	153 355 859	...	...	27 022 684 408	27 018 002 943
Prestations de revenu d'assurance-emploi	573 969 460	567 585 088	1 000 000	999 215	189 354	189 354	495 157 000	492 257 000	...	...	80 001 814	76 516 657
Investissement dans les ressources humaines—												
Budgétaire	427 853 555	417 295 640	2 200 000	2 158 538	4 027 191 880	3 823 297 175	205 433 000	198 933 000	...	...	4 251 812 435	4 043 818 353
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	1 374 086 001	1 374 086 001	1 374 086 001	1 374 086 001
Travail	177 964 588	177 486 641	250 000	241 247	3 257 065	1 962 470	73 670 303	73 670 303	...	...	107 801 350	106 020 055
Soutien à la prestation de services	560 629 757	516 160 493	38 800 000	38 777 834	...	...	439 775 000	418 475 000	...	...	159 654 757	136 463 327
Services ministériels	566 871 768	546 460 796	7 200 000	7 177 086	1 431 517	1 431 517	352 375 000	341 818 000	...	...	223 128 285	213 251 399
Prestations d'emploi et mesures de soutien autorisées en vertu de la partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi*	...	...	...	...	(2 176 590 000)	(2 017 609 389)	...	...	...	...	(2 176 590 000)	(2 017 609 389)
Sous-total—												
Budgétaire	2 583 042 882	2 492 353 293	51 050 000	50 932 231	28 757 895 672	28 711 686 983	1 723 495 505	1 678 509 162	...	...	29 668 493 049	29 576 463 345
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	1 374 086 001	1 374 086 001	1 374 086 001	1 374 086 001
Revenus affectés aux dépenses	(1 683 595 505)	(1 638 664 162)	(39 900 000)	(39 845 000)	...	...	(1 723 495 505)	(1 678 509 162)	...	...	...	...
Total du ministère—												
Budgétaire	**899 447 377**	**853 689 131**	**11 150 000**	**11 087 231**	**28 757 895 672**	**28 711 686 983**	**...**	**...**	**...**	**...**	**29 668 493 049**	**29 576 463 345**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 374 086 001**	**1 374 086 001**	**1 374 086 001**	**1 374 086 001**
Conseil canadien des relations industrielles—												
Budgétaire	**13 342 135**	**12 934 379**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**13 342 135**	**12 934 379**
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs—												
Budgétaire	**1 831 380**	**1 467 828**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 831 380**	**1 467 828**
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail												
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	8 472 874	7 805 829	...	...	...	...	4 300 000	3 787 392	...	...	4 172 874	4 018 437
Revenus affectés aux dépenses	(4 300 000)	(3 787 392)	...	...	...	...	(4 300 000)	(3 787 392)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**4 172 874**	**4 018 437**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**4 172 874**	**4 018 437**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**918 793 766**	**872 109 775**	**11 150 000**	**11 087 231**	**28 757 895 672**	**28 711 686 983**	**...**	**...**	**...**	**...**	**29 687 839 438**	**29 594 883 989**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 374 086 001**	**1 374 086 001**	**1 374 086 001**	**1 374 086 001**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations					Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans							
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Sécurité du revenu				
...	20 600 000 000	219 000 000	(122 232 003)	20 696 767 997	(S) Versements de la sécurité de la vieillesse	20 696 767 997[1]	...	...	19 822 560 342[1]
...	5 805 000 000	(21 000 000)	8 021 255	5 792 021 255	(S) Versements du supplément de revenu garanti	5 792 021 255[1]	...	...	5 470 623 124[1]
...	395 000 000	17 000 000	1 626 604	413 626 604	(S) Versements d'allocations	413 626 604[1]	...	...	399 211 429[1]
...	26 800 000 000	215 000 000	(112 584 144)	26 902 415 856		26 902 415 856	...	...	25 692 394 895
					Prestations de revenu d'assurance-emploi				
...	145 000	...	44 354	189 354	(S) Redressement du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	189 354	...	...	146 408
					Investissement dans les ressources humaines				
...	8 167 000	...	...	8 167 000	Subventions aux particuliers, aux organisations et aux sociétés en vue d'aider les particuliers à améliorer leur aptitude au travail et de promouvoir les possibilités d'emploi en favorisant la création d'entreprises à l'échelle locale	131 610	8 035 390	...	401 664
...	28 150 000	...	...	28 150 000	Subventions à des organismes bénévoles, à des professionnels, à des universités, à des institutions d'enseignement postsecondaire ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'alphabétisation	27 962 644	187 356	...	27 280 214
...	7 045 000	...	...	7 045 000	Subventions aux organisations sans but lucratif pour les activités admissibles à l'aide financière du Programme de partenariats pour le développement social	7 044 894	106	...	6 786 472
...	395 000 000	(15 000 000)	14 061 283	394 061 283	(S) Subventions aux fiduciaires de Régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au profit des bénéficiaires nommés par ces REEE, selon les termes du règlement de la subvention canadienne pour l'épargne-études de la *Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines*	394 061 283	...	...	342 869 752
...	93 700 000	(15 500 000)	(11 418 344)	66 781 656	(S) Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes du règlement de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	66 781 656	...	...	54 535 758
...	22 000	...	27 612	49 612	(S) Paiements de prestations d'aide à l'adaptation, conformément aux conditions prescrites par le gouverneur en conseil, en vue d'aider les travailleurs qui ont été mis à pied en raison de la concurrence des importations, de la restructuration d'une industrie, de graves perturbations économiques au niveau d'un secteur d'activité ou d'une région	49 612	...	...	297 643

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Subventions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abri				
...	...	500 000	...	500 000		175 418	324 582	...	...
...	...	23 118 000	(14 932 000)	8 186 000	Programme temporaire de revenu dans les pêches	7 952 779	233 221	...	...
...	...	1 500 000	(555 771)	944 229	Subvention relative au Syndrome respiratoire aigu sévère	563 200	381 029	...	...
...	...	100 000 000	...	100 000 000	Subvention au Conseil canadien sur l'apprentissage	85 000 000	15 000 000	...	...
...	...	...	300 000	300 000	Subventions désignées à l'Organisation de coopération et de développement économiques	89 000	211 000	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	59 277 695
...	532 084 000	94 618 000	(12 517 220)	614 184 780		589 812 096	24 372 684	...	491 449 198
					Travail				
					Comité canadien conjoint de publicité relative à la prévention des incendies				
...	7 000	...	...	7 000		7 000	...	...	7 000
...	19 000	...	...	19 000	Prévention des incendies du Canada	19 000	...	...	19 000
					Appui aux activités qui contribuent aux objectifs du Programme de sécurité et de santé au travail				
...	15 000	...	...	15 000		15 000	...	...	15 000
...	12 000	...	...	12 000	Appui aux organismes responsables de l'élaboration des normes	9 720	2 280	...	9 720
					(S) Indemnisation des marins marchands—Indemnités supplémentaires versées à certaines veuves de marins marchands				
...	6 000	...	(1 935)	4 065		4 065	...	...	4 835
					Subventions à des organismes nationaux et internationaux pour de l'assistance technique et la coopération internationale dans le domaine du travail				
...	...	...	75 000	75 000		75 000	...	...	...
...	59 000	...	73 065	132 065		129 785	2 280	...	55 555
...	**27 332 288 000**	**309 618 000**	**(124 983 945)**	**27 516 922 055**	**Total—Subventions**	**27 492 547 091**	**24 374 964**	**...**	**26 184 046 056**
					Contributions				
					Investissement dans les ressources humaines				
					Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien				
...	543 120 000	6 580 000	8 549 268	558 249 268		546 258 004	11 991 264	...	526 521 190

					Aide à l'employabilité des personnes handicapées—Versements aux gouvernements provinciaux et territoriaux, selon les ententes bilatérales, afin de pourvoir au financement de différentes mesures qui faciliteront l'intégration des adultes handicapés au marché du travail en les aidant à se préparer, à trouver un emploi et à le garder	189 159 000	...	...	189 159 000
...	192 000 000	...	(2 841 000)	189 159 000					
					Contributions aux organisations, aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux établissements d'enseignement postsecondaire et aux particuliers afin d'encourager et d'appuyer les initiatives qui contribueront à l'élaboration d'un système d'apprentissage davantage axé sur les résultats et plus accessible, pertinent et responsable	3 370 791	639 209	...	3 511 138
...	3 400 000	...	610 000	4 010 000					
					Contributions aux organismes, aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux établissements d'enseignement postsecondaire et aux particuliers afin d'encourager et d'appuyer des initiatives liées à l'élaboration, à l'application, à l'utilisation et à la diffusion de nouvelles techniques d'acquisition du savoir et de formation (Bureau des technologies d'apprentissage)	1 831 515	571 685	...	2 055 345
...	2 800 000	...	(396 800)	2 403 200					
					Sans-abri—Contributions aux provinces, aux territoires, aux municipalités et autres organismes publics, de même qu'à des organisations, des groupes communautaires, des employeurs et des particuliers à l'appui d'activités visant à atténuer et à prévenir le problème des sans-abri au Canada	119 626 780	...	...	148 578 664
...	25 423 000	...	94 203 780	119 626 780					
					(S) Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	266 308 177	...	...	76 005 426
...	56 700 000	127 500 000	82 108 177	266 308 177					
					(S) Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	193 862	...	...	465 655
...	2 000 000	(1 700 000)	(106 138)	193 862					
					(S) Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la *Loi fédérale sur les prêts aux étudiants*	(28 043 278)	...	...	(31 552 694)
...	31 300 000	(700 000)	(58 643 278)	(28 043 278)					
					(S) Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*	105 181 054	...	...	139 593 889
...	104 300 000	14 000 000	(13 118 946)	105 181 054					
					Contributions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour appuyer les activités visant à atténuer et à prévenir le problème des sans-abri au Canada et pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abri	10 064 976	7 152 370	...	...
...	...	105 698 031	(88 480 685)	17 217 346					
					Contributions à des organismes bénévoles, à des professionnels, à des universités, à des institutions post-secondaires ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'alphabétisation	1 924 809	186 882	...	654 297
...	...	...	2 111 691	2 111 691					
...	961 043 000	251 378 031	23 996 069	1 236 417 100		1 215 875 690	20 541 410	...	1 054 991 910

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Travail				
...	1 600 000	...	...	1 600 000	Programme de partenariat syndical-patronal	1 044 645	555 355	...	498 935
...	1 600 000	...	(75 000)	1 525 000	Commission du travail	788 040	736 960	...	1 099 000
...	3 200 000	...	(75 000)	3 125 000		1 832 685	1 292 315	...	1 597 935
					Services ministériels				
					Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien				
...	...	...	1 431 517	1 431 517		1 431 517	...	...	...
...	**964 243 000**	**251 378 031**	**25 352 586**	**1 240 973 617**	**Total—Contributions**	**1 219 139 892**	**21 833 725**	**...**	**1 056 589 845**
					Sommaire du portefeuille ministériel par secteur d'activité				
...	26 800 000 000	215 000 000	(112 584 144)	26 902 415 856	Sécurité du revenu	26 902 415 856	...	...	25 692 394 895
...	145 000	...	44 354	189 354	Prestations de revenu d'assurance-emploi	189 354	...	...	146 408
...	1 493 127 000	345 996 031	11 478 849	1 850 601 880	Investissement dans les ressources humaines	1 805 687 786	44 914 094	...	1 546 441 108
...	3 259 000	...	(1 935)	3 257 065	Travail	1 962 470	1 294 595	...	1 653 490
...	...	...	1 431 517	1 431 517	Services ministériels	1 431 517	...	...	...
...	**28 296 531 000**	**560 996 031**	**(99 631 359)**	**28 757 895 672**	**Total du portefeuille ministériel**	**28 711 686 983**	**46 208 689**	**...**	**27 240 635 901**

(S) Paiement de transfert législatif.

(1) La répartition des prestations versées en vertu de la *Loi sur la sécurité de la vieillesse* comme sécurité de la vieillesse, supplément de revenu garanti et allocation sont des prévisions. Néanmoins, le total de ces trois sommes représente les dépenses réelles.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Sécurité du revenu			
Dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada	157 085 202	153 355 859	168 871 990
Prestations de revenu d'assurance-emploi			
Dépenses recouvrables du Compte d'assurance-emploi	495 157 000	492 257 000	488 193 000
Investissement dans les ressources humaines			
Dépenses recouvrables du Compte d'assurance-emploi	205 433 000	198 933 000	228 790 000
Travail			
Sommes à recouvrer des organismes de l'État et des autres ministères pour le paiement des indemnités aux accidenté(e)s du travail	73 670 303	73 670 303	70 158 670
Soutien à la prestation de services			
Dépenses recouvrables du Compte d'assurance-emploi	367 646 000	346 346 000	329 780 000
Dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada	72 129 000	72 129 000	52 514 000
	439 775 000	418 475 000	382 294 000
Services ministériels			
Dépenses recouvrables du Compte d'assurance-emploi	306 868 000	296 311 000	270 314 000
Dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada	45 507 000	45 507 000	53 954 000
	352 375 000	341 818 000	324 268 000
Total du ministère—Budgétaire	**1 723 495 505**	**1 678 589 162**	**1 662 575 660**
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
DisqueCCINFO	4 300 000	3 787 392	4 202 762
Total du programme—Budgétaire	**4 300 000**	**3 787 392**	**4 202 762**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 727 795 505**	**1 682 296 554**	**1 666 778 422**

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus—		
Revenus de placements—		
Encaisse et débiteurs—		
Intérêt des dépôts bancaires	68 352	606 432
Autres comptes—		
Intérêt sur prêts fédéraux aux étudiants	230 262 016	152 139 370
	230 330 368	152 745 802
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	10 708 377	9 961 297
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	6 553 387	8 461 261
	17 261 764	18 422 558
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Accès à l'information	3 455	8 025
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État—		
Produits de la vente d'immobilisations	126 408	106 373
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	132 580	119 360
	258 988	225 733
Revenus divers—		
Droits et privilèges	153	159
Bâtiments appartenant à l'État	95 981	93 953
Recouvrement des coûts relativement aux avantages sociaux—		
Assurance-emploi	132 741 748	147 992 000
Régime de pension du Canada	28 574 813	34 155 750
Recouvrement des coûts d'administration—		
Loi sur l'indemnisation des agents de l'État	1 913 152	2 040 085
Loi sur l'indemnisation des marins marchands	19 923	17 714
Autres services de nature non réglementaire	156 412	251 667
Autres frais et droits	...	28 609
Intérêts sur comptes débiteurs	185 363	43 388
Amendes en vertu de la *Loi sur l'assurance-emploi*	553 184	706 909
Amendes et pénalités en vertu du *Code canadien du travail* (loi)	40 000	200 000
Amendes en vertu du *Régime de pension du Canada*	26 000	...
Amendes en vertu de la *Loi sur les prêts aux étudiants*	100	...
Revenus divers des retenues salariales—		
Frais de stationnement	23 758	23 816
Compte de rentes—Surplus actuariel	2 531 818	3 308 540
Frais légaux	587 499	534 264
Petits soldes des comptes créditeurs	411 533	93 438
Gain provenant des opérations de change	5	60
Divers	433 168	161 996
	168 294 610	189 652 348
Total du ministère	**416 149 185**	**361 054 466**
Conseil canadien des relations industrielles		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	4 323	17 872
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	(10 324)	18 467
	(6 001)	36 339
Ventes de biens et de services—		
Ventes de biens et de produits d'information	1 233	2 457
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	139
Total du programme	**(4 768)**	**38 935**
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail		
Autres revenus		
Ventes de biens et de services—		
Ventes de biens et de produits d'information	3 857 919	4 185 041
Autres frais et droits—		
Revenus reportés	(22 082)	...
	3 835 837	4 185 041
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	25
Total du programme	**3 835 837**	**4 185 066**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus—		
Revenus de placements	230 330 368	152 745 802
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	17 255 763	18 458 897
Ventes de biens et de services	3 840 525	4 195 523
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	258 988	225 897
Revenus divers	168 294 610	189 652 348
Total du portefeuille ministériel	**419 980 254**	**365 278 467**

SECTION 13

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	13.2
Sommaire du portefeuille ministériel	13.3
Programmes par secteur d'activité	13.4
Paiements de transfert	13.5
Revenus	13.6

Objectifs

Promouvoir la diversification économique de l'Ouest du Canada de manière à permettre à cette région d'exercer une plus grande influence sur la politique nationale et la prise de décisions, d'améliorer les services à la clientèle dans l'Ouest et de favoriser la coordination fédérale-provinciale.

Description des secteurs d'activité

Diversification de l'économie de l'Ouest

Orienter plus efficacement, en étroite collaboration avec les parties intéressées de l'Ouest, les politiques, les règlements et les ressources du gouvernement fédéral afin d'en faire des mécanismes plus constructifs de croissance et de diversification de l'économie de l'Ouest.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
...	...	...	38 795 000	38 795 000	130	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	3 901 350	3 901 350	130b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	1 081 332	1 081 332		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	351 000	351 000		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	44 128 682	44 128 682		Total—Crédit 130	40 966 412	3 162 270	...	41 101 602
...	...	...	258 933 000	258 933 000	135	Subventions et contributions				
...	...	...	46 700 000	46 700 000	135a	Contributions				
...	...	...	31 001 445	31 001 445	135b	Subventions et contributions				
...	...	...	336 634 445	336 634 445		Total—Crédit 135	253 329 261	83 305 184	...	179 295 196
...	...	...	22 974	22 974	(S)	Ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien—Traitement et allocation pour automobile	22 974	...	...	...
...	...	...	6 332 889	6 332 889	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	6 332 889	...	...	10 119 197
...	...	...	10 561 903	10 561 903	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	10 561 903	...	...	9 094 223
...	...	...	4 478 032	4 478 032	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 478 032	...	...	4 154 183
...	...	...	7 535	7 535	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	7 535	...	...	19 011
...	...	...	27 054	27 054	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	27 054	...	...	3 020 563
...	...	...	2 607	2 607	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	2 607	...	...	23 959
...	...	...	**402 196 121**	**402 196 121**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire** [2]	**315 728 667**	**86 467 454**	...	**246 827 934**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

[1] Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

[2] Le portefeuille ministériel de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, créé au cours de l'exercice 2003-2004, était auparavant présenté comme organisme sous le portefeuille ministériel d'Industrie.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien— [1]												
Budgétaire	**47 837 114**	**44 674 844**	**829 770**	**829 770**	**353 529 237**	**270 224 053**	...	...	...	...	**402 196 121**	**315 728 667**

[1] Le portefeuille ministériel de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, créé au cours de l'exercice 2003-2004, était auparavant présenté comme organisme sous le portefeuille ministériel d'Industrie.

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Subventions				
...	...	...	**27 000 000**	**27 000 000**	Subvention aux Amis du Musée canadien des droits de la personne	**27 000 000**	...	...	...
					Contributions				
...	...	...	123 695 995	123 695 995	Contributions prévues dans des programmes ou pour des projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	118 596 982	5 099 013	...	111 715 944
...	...	...	13 075 372	13 075 372	Les contributions versées au titre du Programme d'investissement en innovation et dans les communautés serviront à financer des activités qui appuient l'innovation ou aident les communautés à participer à l'économie fondée sur le savoir	13 075 372	...	...	13 406 579
...	...	...	4 346 891	4 346 891	Contributions aux petites et moyennes entreprises de l'Ouest œuvrant dans des industries stratégiques en établissant des fonds d'emprunt et d'investissement spécialisés, selon une formule commerciale, de concert avec des fournisseurs de prêt et de capital-risque des secteurs privé et public	4 346 891	...	...	3 348 194
...	...	...	167 462 000	167 462 000	Contributions aux provinces de l'Ouest du Canada en vertu du Programme Infrastructures Canada	89 255 829	78 206 171	...	47 799 619
...	...	...	6 332 889	6 332 889	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	6 332 889	...	...	10 119 197
...	...	...	10 561 903	10 561 903	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	10 561 903	...	...	9 094 223
...	...	...	1 054 187	1 054 187	Contributions au Programme de protection contre les inondations de la rivière Rouge	1 054 187	...	...	2 724 860
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	300 000
...	...	...	**326 529 237**	**326 529 237**	**Total—Contributions**	**243 224 053**	**83 305 184**	...	**198 508 616**
...	...	...	**353 529 237**	**353 529 237**	**Total du portefeuille ministériel** [1]	**270 224 053**	**83 305 184**	...	**198 508 616**

(S) Paiement de transfert législatif.
(1) Le portefeuille ministériel de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, créé au cours de l'exercice 2003-2004, était auparavant présenté comme organisme sous le portefeuille ministériel d'Industrie.

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrement de pertes—*Loi sur les prêts aux petites entreprises*	39 108	...
Recouvrement de pertes—*Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	301 852	...
Recouvrements—Fonctionnement	106 363	150 643
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	2 380 812	3 209 160
	2 828 135	3 359 803
Ventes de biens et de services—		
Services de nature réglementaire—		
Frais de services—		
Loi sur les prêts aux petites entreprises	1 743 766	4 879 178
Loi sur le financement des petites entreprises du Canada	12 916 228	14 493 177
	14 659 994	19 372 355
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	7 535	14 165
Revenus divers—		
Intérêt sur contributions remboursables	2 075 025	2 638 665
Rééchelonnement—Paiements compensatoires des contributions remboursables	168 748	454 298
Contributions remboursables	17 187 875	11 067 825
Recouvrement de contributions	15 057	34 127
Divers	41 405	26 899
	19 488 110	14 221 814
Total du portefeuille ministériel [1]	**36 983 774**	**36 968 137**

(1) Le portefeuille ministériel de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, créé au cours de l'exercice 2003-2004, était auparavant présenté comme organisme sous le portefeuille ministériel d'Industrie.

SECTION 14

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Environnement

Ministère

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Agence canadienne d'évaluation environnementale

Bureau de l'infrastructure du Canada

Agence Parcs Canada

SOMMAIRE

Page

Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité 14.2
Sommaire du portefeuille ministériel 14.5
Programmes par secteur d'activité 14.8
Paiements de transfert 14.10
Détail des montants disponibles pour être dépensés ... 14.14
Revenus 14.15

Ministère

Objectifs

Le programme de l'environnement a pour but de concrétiser l'idée du développement durable au Canada, en aidant les Canadiens à vivre et à prospérer dans un environnement qu'il y a lieu de respecter, de protéger et de conserver.

Description des secteurs d'activité

Un environnement sain

Les Canadiens sont touchés par des polluants de sources et de formes diverses. L'objectif du secteur d'activité, Environnement sain, est de protéger les Canadiens des sources de pollution intérieures et mondiales. Les activités que mène Environnement Canada, en collaboration avec les provinces et d'autres partenaires, sont les suivantes : définir les menaces liées aux polluants, ainsi que leurs sources et les méthodes permettant de les contrôler par le recours à des connaissances scientifiques fiables; élaborer des normes, des directives et des codes de pratiques pour garantir des niveaux adéquats de protection de la qualité de l'environnement; choisir et mettre en œuvre des stratégies appropriées de prévention ou de réduction de la pollution; administrer et appliquer les règlements pour la prévention et le contrôle de la pollution dans les sphères de compétence fédérale; surveiller les niveaux de contaminants dans l'air, l'eau et les sols; représenter les intérêts du Canada dans l'élaboration d'ententes et d'accords internationaux pour la réduction de la pollution; fournir des conseils et des outils permettant de prévenir la pollution et d'appuyer le développement et la diffusion des technologies vertes.

Nature

Les écosystèmes sont précieux pour les Canadiens en ce qu'ils leur fournissent un grand nombre de ressources et de services, qu'il s'agisse de l'oxygène nécessaire à notre existence ou de loisirs de toutes sortes. L'objectif du secteur d'activité, Nature, est de préserver la diversité biologique dans les écosystèmes sains. Les activités que mène Environnement Canada, en collaboration avec les provinces et d'autres partenaires, sont les suivantes : développer les connaissances et les outils scientifiques nécessaires pour comprendre et atténuer les effets de l'activité humaine sur les écosystèmes; contrôler les oiseaux migrateurs et les habitats d'oiseaux migrateurs d'importance nationale; élaborer et mettre en œuvre des plans de rétablissement des espèces en péril; faire preuve de leadership dans la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique; mettre en pratique une approche intégrée de la conservation et de la restauration d'écosystèmes importants et fournir des outils pour développer la capacité des intervenants locaux à poursuivre ce travail; défendre les intérêts du Canada dans les instances internationales concernant la faune, la santé des écosystèmes et la biodiversité; assurer le leadership fédéral dans la conservation et la protection des ressources en eau du Canada.

Prévisions météorologiques et environnementales

Les Canadiens sont touchés par les conditions environnementales à diverses échelles dans le temps et l'espace; qu'il s'agisse de minutes ou de siècles, de villes ou de continents. L'objectif du secteur d'activité, Prévisions météorologiques et environnementales, est d'aider les Canadiens à s'adapter à leur environnement de manière à sauvegarder leur santé et leur sécurité, à optimiser l'activité économique et à améliorer la qualité de l'environnement. Les activités que mène Environnement Canada sont les suivantes : surveiller l'état de l'atmosphère (conditions météorologiques, climat, qualité de l'air et rayonnements ultraviolets), de l'hydrosphère (l'eau) et de la cryosphère (la glace et la neige); fournir de l'information sur les états passé, présent et futur de l'environnement physique; émettre des avertissements de conditions météorologiques et de risques environnementaux extrêmes; s'engager dans la recherche scientifique sur les causes des phénomènes atmosphériques extrêmes, sur les mécanismes de transport des produits chimiques et des conditions climatiques dans l'atmosphère et dans le monde et, enfin, sur l'incidence de l'activité humaine sur l'environnement atmosphérique; formuler des avis sur l'adaptation aux changements météorologiques et climatiques.

Gestion, administration et politique

Pour répondre à des questions complexes et de portée générale, le Ministère doit maintenir une forte capacité à formuler des politiques et une aptitude à fournir des services efficients et novateurs. L'objectif du secteur d'activité, Gestion, administration et politique, est d'assurer une gestion ministérielle stratégique et efficace permettant la réalisation de résultats sur le plan environnemental. En particulier, ce secteur d'activité est chargé des aspects suivants : leadership ministériel; conseils stratégiques en matière d'orientation; analyses socio-économiques; coordination des activités internationales du Ministère; leadership et coordination dans la mise en place de partenariats avec l'industrie, les organismes non gouvernementaux, les peuples autochtones, les provinces et d'autres ministères; communications et services de sensibilisation du public; services de soutien en ce qui concerne les prises de décisions, la gestion et les responsabilités, y compris les systèmes et les services de planification et de finances, la technologie de l'information, les dossiers et les fonds de renseignements, les ressources humaines, la sécurité et la gestion de l'actif et des locaux ainsi que les systèmes de gestion environnementale.

Société canadienne d'hypothèques et de logement

Objectifs

Accroître les choix en matière d'habitation et rendre les logements plus abordables pour les Canadiens; améliorer les conditions de logement et de vie des Canadiens; favoriser la concurrence, la création d'emplois et la prospérité du secteur de l'habitation; et être un organisme progressiste et capable d'adaptation.

Agence canadienne d'évaluation environnementale

Objectifs

Fournir des évaluations environnementales de haute qualité qui contribuent à une prise de décision éclairée au profit du développement durable.

Description des secteurs d'activité

Agence canadienne d'évaluation environnementale

L'Agence est chargée de fournir des conseils et des recommandations aux décideurs qui respectent les valeurs exprimées par la population et les principes du développement durable. L'Agence facilite également la coordination et l'harmonisation des approches en évaluation environnementale à tous les ordres de gouvernement et avec d'autres instances, y compris avec les régimes autochtones, grâce à de meilleurs partenariats. L'Agence améliore continuellement l'efficacité, l'efficience, la prévisibilité et la cohérence du processus d'évaluation environnementale, tout en maintenant les normes de qualité les plus élevées. De plus, l'Agence fournit des cours et de la formation aux ministères fédéraux en vue d'améliorer leur compréhension de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, leur conformité à la Loi et de la directive du Cabinet de 1999 sur l'évaluation des projets de politiques. Enfin, l'Agence représente les intérêts du Canada en matière d'évaluation environnementale aux forums internationaux.

Bureau de l'infrastructure du Canada

Objectifs

Les objectifs d'Infrastructure Canada sont de favoriser des projets d'infrastructure qui contribuent à la qualité de vie, à la croissance économique, à la création de collectivités durables et au commerce international au Canada ainsi que de fournir des conseils stratégiques, assurer la défense des intérêts et veiller à la qualité des communications et des pratiques de gestion pour assurer une bonne gouvernance de l'infrastructure publique et la prise de décisions judicieuses concernant celle-ci.

Description des secteurs d'activité

Investissement dans l'infrastructure et information sur celle-ci

Ce secteur d'activité appuie l'investissement dans des projets d'infrastructure matérielle à travers tout le Canada, par la gestion et l'administration de programmes de financement de base.

Politiques, administration et communications liées à l'infrastructure

Ce secteur d'activité consiste à assurer la planification stratégique, à formuler des conseils stratégiques et à assurer des services généraux et la gestion des communications afin que les programmes d'infrastructure soient dispensés de la manière la plus efficace et en assurant la collaboration la plus étroite possible.

Agence Parcs Canada

Objectifs

Protéger et présenter des aspects représentatifs du patrimoine culturel et naturel du Canada afin d'en favoriser la compréhension, l'appréciation et la jouissance par le public, de manière à en assurer à long terme l'intégrité commémorative et écologique pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Description des secteurs d'activité

Gérance des endroits du patrimoine national

- Identifier et établir des endroits du patrimoine national.
- Gérer et protéger les ressources naturelles et culturelles des endroits du patrimoine national, tout en respectant les obligations liées aux traités conclus avec les Autochtones et les ententes de création de nouveaux parcs.
- Collaborer avec les intervenants nationaux et internationaux pour encourager et défendre la protection et la mise en valeur du patrimoine.
- Transmettre les messages clés d'importance nationale en offrant des possibilités d'apprentissage.

Utilisation et appréciation par les Canadiens

- Offrir des possibilités de loisirs, des produits et des services de qualité.
- Utiliser des pratiques commerciales appropriées et établir des relations mutuellement profitables avec les principaux groupes-clients.
- Établir des relations de coopération étroites avec les clients et les intervenants.
- Inciter les Canadiens à participer aux activités et à s'engager comme bénévoles et partisans actifs.
- Créer des possibilités de gérance partagée des endroits du patrimoine national.

- Faire mieux connaître les valeurs et les avantages liés à l'écologie et à la commémoration.

Services généraux

- Élaborer et mettre en œuvre des méthodes, des systèmes, des outils et des pratiques de gestion novatrices dans les domaines des finances et de la gestion du personnel, afin de permettre une gestion efficiente et efficace de l'Agence Parcs Canada.
- Préparer des analyses et des rapports pour appuyer la prise de décisions.
- Préparer des présentations et des documents destinés aux organismes centraux et au Parlement.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	551 241 000	...	...	551 241 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	55 299 620	...	55 299 620	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	19 161 840	...	19 161 840	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	471 565	471 565		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	16 079 000	16 079 000		CT, crédit 15 [1]				
...	551 241 000	74 461 460	16 550 565	642 253 025		Total—Crédit 1	622 392 588	19 860 437	...	565 965 960
...	37 480 000	...	...	37 480 000	5	Dépenses en capital				
...	...	4 645 000	...	4 645 000	5a	Dépenses en capital				
...	...	2 756 384	...	2 756 384	5b	Dépenses en capital				
...	37 480 000	7 401 384	...	44 881 384		Total—Crédit 5	42 788 543	2 092 841	...	46 709 317
...	67 413 000	...	...	67 413 000	10	Subventions et contributions				
...	...	1 700 000	...	1 700 000	10a	Contributions				
...	...	30 664 909	...	30 664 909	10b	Subventions et contributions				
...	67 413 000	32 364 909	...	99 777 909		Total—Crédit 10	94 099 106	5 678 803	...	71 600 117
...	67 000	...	1 930	68 930	(S)	Ministre de l'Environnement—Traitement et allocation pour automobile	68 930	...	...	66 946
...	64 483 000	...	8 408 662	72 891 662	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	72 891 662	...	...	72 660 189
...	...	125 000 000	...	125 000 000	(S)	Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable	125 000 000	...	...	...
...	...	50 000 000	...	50 000 000	(S)	Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère	50 000 000	...	...	...
...	...	...	46	46	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	46	...	...	133
...	...	...	929	929	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	929	...	...	25 375
82 409	...	...	337 371	419 780	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	305 199	...	114 581	206 432
82 409	**720 684 000**	**289 227 753**	**25 299 503**	**1 035 293 665**		**Total du ministère—Budgétaire**	**1 007 547 003**	**27 632 081**	**114 581**	**757 234 469**
						Société canadienne d'hypothèques et de logement [2]				
...	...	...	2 071 683 000	2 071 683 000	45	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	81 100 000	81 100 000	45a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	2 152 783 000	2 152 783 000		Total—Crédit 45	2 091 820 816	60 962 184	...	1 978 801 550

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					46b	Porter de 250 000 000 000 $ à 300 000 000 000 $ le montant total supplémentaire de tous les prêts assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de l'alinéa 11(b) de la *Loi nationale sur l'habitation*				
...	...	...	1	1			...	1	...	...
...	...	...	2 152 783 001	2 152 783 001		Total budgétaire	2 091 820 816	60 962 185	...	1 978 801 550
					(S)	(L) Avances consenties en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Brut)				
...	...	...	(218 800 000)	(218 800 000)			(219 090 872)	290 872	...	(217 711 372)
						Total du programme—				
...	...	...	**2 152 783 001**	**2 152 783 001**		**Budgétaire**	**2 091 820 816**	**60 962 185**	...	**1 978 801 550**
...	...	...	**(218 800 000)**	**(218 800 000)**		**Non budgétaire**	**(219 090 872)**	**290 872**	...	**(217 711 372)**
						Agence canadienne d'évaluation environnementale				
...	11 408 000	...	...	11 408 000	15	Dépenses du programme				
...	...	4 381 000	...	4 381 000	15a	Dépenses du programme				
...	...	696 401	...	696 401	15b	Dépenses du programme				
...	...	...	106 389	106 389		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	85 000	85 000		CT, crédit 15 [1]				
...	11 408 000	5 077 401	191 389	16 676 790		Total—Crédit 15	15 222 590	1 454 200	...	11 940 314
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés				
...	1 333 000	...	175 998	1 508 998			1 508 998	...	...	1 428 004
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État				
...	...	...	97	97			...	...	97	...
...	**12 741 000**	**5 077 401**	**367 484**	**18 185 885**		**Total du programme—Budgétaire**	**16 731 588**	**1 454 200**	**97**	**13 368 318**
						Bureau de l'infrastructure du Canada [2]				
...	...	...	17 468 000	17 468 000	100	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	1	1	100b	Virement de 1 114 999 $ du crédit 105 (Industrie)				
...	...	...	1 114 999	1 114 999		Virement du : crédit 105				
...	...	...	213 244	213 244		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	2 000	2 000		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	18 798 244	18 798 244		Total—Crédit 100	17 507 966	1 290 278	...	9 033 056
...	...	...	5 191 000	5 191 000	105	Contributions				
...	...	...	121 285 000	121 285 000	105a	Contributions				
...	...	...	(1 114 999)	(1 114 999)		Virement au crédit 100				
...	...	...	125 361 001	125 361 001		Total—Crédit 105	55 319 773	70 041 228	...	2 759 720

...	...	...	1 055 450	1 055 450	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 055 450	...	...	325 213
...	**...**	**...**	**145 214 695**	**145 214 695**		**Total du programme—Budgétaire**	**73 883 189**	**71 331 506**	**...**	**12 117 989**
						Agence Parcs Canada [4]				
...	...	...	347 320 326	347 320 326	100	Dépenses du programme				
...	...	...	30 718 220	30 718 220	100a	Dépenses du programme				
...	...	...	43 384 930	43 384 930	100b	Dépenses du programme				
...	...	...	3 556 927	3 556 927		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	298 651	298 651		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 700 000	1 700 000		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	426 979 054	426 979 054		Total—Crédit 100	379 137 138	...	47 841 916	338 340 834
...	...	...	4 500 000	4 500 000	105	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques				
...	...	...	3 300 000	3 300 000	105b	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques				
...	...	...	7 800 000	7 800 000		Total—Crédit 105	7 800 000	...	...	3 908 000
...	...	...	85 588 883	85 588 883	(S)	Dépenses qui équivalent aux revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	85 588 883	...	...	78 038 396
...	...	...	39 425 495	39 425 495	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	39 425 495	...	...	40 483 015
...	...	...	1 128	1 128	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	1 128	...	...	1 750
...	**...**	**...**	**559 794 560**	**559 794 560**		**Total du programme—Budgétaire**	**511 952 644**	**...**	**47 841 916**	**460 771 995**
82 409	**733 425 000**	**294 305 154**	**2 883 459 243**	**3 911 271 806**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**3 701 935 240**	**161 379 972**	**47 956 594**	**3 222 294 321** [2][3][4]
...	**...**	**...**	**(218 800 000)**	**(218 800 000)**		**Non budgétaire**	**(219 090 872)**	**290 872**	**...**	**(217 711 372)**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

[2] Au cours de l'exercice, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a été transférée de Transports. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 1 978 801 550 $ (budgétaire) et (217 711 372) $ (non budgétaire).

[3] Au cours de l'exercice, le Bureau de l'infrastructure du Canada a été transféré d'Industrie. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 12 117 989 $.

[4] Au cours de l'exercice, l'Agence Parcs Canada a été transférée de Patrimoine canadien. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 460 771 995 $.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Un environnement sain	223 677 129	208 307 491	17 315 159	17 152 612	158 529 813	153 629 380	11 258 200	9 307 793	...	...	388 263 901	369 781 690
Nature	168 137 868	161 692 717	3 468 149	3 318 994	56 102 933	55 606 098	7 651 700	6 841 278	...	...	220 057 250	213 776 531
Prévisions météorologiques et environnementales	237 874 166	233 878 090	22 828 184	20 905 158	56 673 154	56 547 026	62 817 500	59 285 361	...	...	254 558 004	252 044 913
Gestion, administration et politique	168 429 209	167 883 636	1 269 892	1 411 779	3 472 009	3 316 602	756 600	668 148	...	...	172 414 510	171 943 869
Sous-total	798 118 372	771 761 934	44 881 384	42 788 543	274 777 909	269 099 106	82 484 000	76 102 580	...	...	1 035 293 665	1 007 547 003
Revenus affectés aux dépenses	(82 484 000)	(76 102 580)	...	...	...	...	(82 484 000)	(76 102 580)	...	...	...	...
Total du ministère—Budgétaire	**715 634 372**	**695 659 354**	**44 881 384**	**42 788 543**	**274 777 909**	**269 099 106**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 035 293 665**	**1 007 547 003**
Société canadienne d'hypothèques et de logement— [1]												
Budgétaire	**2 152 783 001**	**2 091 820 816**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 152 783 001**	**2 091 820 816**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**(218 800 000)**	**(219 090 872)**	**(218 800 000)**	**(219 090 872)**
Agence canadienne d'évaluation environnementale												
Agence canadienne d'évaluation environnementale	20 212 885	16 248 715	...	...	1 474 000	749 366	3 501 000	266 493	...	...	18 185 885	16 731 588
Revenus affectés aux dépenses	(3 501 000)	(266 493)	...	...	...	...	(3 501 000)	(266 493)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**16 711 885**	**15 982 222**	**...**	**...**	**1 474 000**	**749 366**	**...**	**...**	**...**	**...**	**18 185 885**	**16 731 588**
Bureau de l'infrastructure du Canada [2]												
Investissement dans l'infrastructure et information sur celle-ci	10 079 000	9 887 808	...	...	125 361 001	55 319 773	...	...	...	...	135 440 001	65 207 581
Politiques, administrations et communications liées à l'infrastructure	9 774 694	8 675 608	...	...	...	...	...	...	...	...	9 774 694	8 675 608
Total du programme—Budgétaire	**19 853 694**	**18 563 416**	**...**	**...**	**125 361 001**	**55 319 773**	**...**	**...**	**...**	**...**	**145 214 695**	**73 883 189**

Agence Parcs Canada [3]												
Gérance des endroits du patrimoine national	259 842 174	244 591 962	2 072 000	2 014 985	7 471 400	6 706 030	...	...	...	...	269 385 574	253 312 977
Utilisation et appréciation par les Canadiens	224 049 759	192 828 733	13 570 000	13 542 815	39 600	39 600	...	...	...	...	237 659 359	206 411 148
Services généraux	52 249 627	51 761 983	500 000	466 536	...	...	...	...	...	...	52 749 627	52 228 519
Sous-total	536 141 560	489 182 678	16 142 000	16 024 336	7 511 000	6 745 630	...	...	...	...	559 794 560	511 952 644
Revenus affectés aux dépenses	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**536 141 560**	**489 182 678**	**16 142 000**	**16 024 336**	**7 511 000**	**6 745 630**	**...**	**...**	**...**	**...**	**559 794 560**	**511 952 644**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**3 441 124 512**	**3 311 208 486**	**61 023 384**	**58 812 879**	**409 123 910**	**331 913 875**	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 911 271 806**	**3 701 935 240**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**(218 800 000)**	**(219 090 872)**	**(218 800 000)**	**(219 090 872)**

(1) Au cours de l'exercice, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a été transférée de Transports.
(2) Au cours de l'exercice, le Bureau de l'infrastructure du Canada a été transféré d'Industrie.
(3) Au cours de l'exercice, l'Agence Parcs Canada a été transférée de Patrimoine Canadien.

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Un environnement sain				
					Subventions pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone				
...	2 000 000	...	(715 244)	1 284 756		1 284 756	...	...	894 488
					(S) Subvention à l'appui de la Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable				
...	...	125 000 000	...	125 000 000		125 000 000	...	...	...
...	2 000 000	125 000 000	(715 244)	126 284 756		126 284 756	...	...	894 488
					Nature				
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	340 000
					Prévisions météorologiques et environnementales				
					Subventions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement				
...	42 000	213 000	...	255 000		255 000	...	...	28 050
					(S) Subventions à l'appui de la Fondation canadienne pour les sciences du climat et de l'atmosphère				
...	...	50 000 000	...	50 000 000		50 000 000	...	...	...
...	42 000	50 213 000	...	50 255 000		50 255 000	...	...	28 050
...	**2 042 000**	**175 213 000**	**(715 244)**	**176 539 756**	**Total—Subventions**	**176 539 756**	**...**	**...**	**1 262 538**
					Contributions				
					Un environnement sain				
					Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement				
...	1 097 000	275 000	934 713	2 306 713		2 118 920	187 793	...	1 629 646
					Contributions à l'appui des engagements internationaux				
...	2 078 000	425 000	(1 141 229)	1 361 771	du Canada	1 330 339	31 432	...	2 590 662
...	2 522 000	...	143 023	2 665 023	ÉcoAction 2000—Initiative de financement communautaire	2 577 917	87 106	...	2 381 081
					Contribution du Canada au Budget de la Commission de				
...	4 200 000	...	306 075	4 506 075	coopération environnementale	4 497 075	9 000	...	4 689 675
...	12 700 000	...	(6 773 318)	5 926 682	Fonds d'action pour le changement climatique (FACC)	5 732 634	194 048	...	3 472 083
					Contributions relatives à l'assainissement des étangs de goudron de Sydney et des sites de fours à coke situés				
...	8 000 000	700 000	(325 621)	8 374 379	dans le bassin hydrographique du Ruisseau Muggah	4 126 379	4 248 000	...	11 116 932
					Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement				
...	2 045 100	...	3 098 107	5 143 207	durable	5 010 983	132 224	...	3 682 333
					Changement climatique : Programme de l'enveloppe				
...	...	1 000 000	(1 000 000)	...	des nouvelles possibilités	...	...	...	...
					Contributions à l'appui des projets liés à l'environnement				
...	...	...	1 257 843	1 257 843	et au développement durable	1 247 013	10 830	...	544 992

...	...	...	703 364	703 364	Contribution—Fonds multilatéral du Protocole de Montréal	703 364	...	...	1 065 595
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	207 269
...	32 642 100	2 400 000	(2 797 043)	32 245 057		27 344 624	4 900 433	...	31 380 268
					Nature				
...	977 000	...	937 550	1 914 550	Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	1 914 550	...	...	1 438 540
...	18 250 800	...	(377 500)	17 873 300	Contributions à l'appui des projets liés à l'environnement et au développement durable	17 748 285	125 015	...	18 010 938
...	1 146 100	710 306	17 845	1 874 251	Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement durable	1 874 251	...	...	2 653 089
...	337 300	1 041 603	...	1 378 903	Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	1 362 269	16 634	...	1 091 846
...	3 898 000	...	(1 036 071)	2 861 929	ÉcoAction 2000—Initiative de financement communautaire	2 792 582	69 347	...	3 070 862
...	2 200 000	...	...	2 200 000	Contribution à la Fondation Habitat faunique Canada	1 914 161	285 839	...	1 455 131
...	...	28 000 000	...	28 000 000	Contribution pour l'acquisition de la tourbière Burns afin de protéger les terres écosensibles	28 000 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	512 500
...	26 809 200	29 751 909	(458 176)	56 102 933		55 606 098	496 835	...	28 232 906
					Prévisions météorologiques et environnementales				
...	600 000	...	867 729	1 467 729	Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	1 467 696	33	...	2 143 508
...	17 000	...	387 315	404 315	Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement durable	278 315	126 000	...	287 000
...	1 693 000	...	55 522	1 748 522	Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	1 748 447	75	...	1 772 948
...	200 000	...	(200 000)	...	Contribution à la province de Québec—Accord sur les relevés hydrométriques	...	...	...	...
...	1 355 000	...	1 187 588	2 542 588	Fonds d'action pour le changement climatique (FACC)	2 542 568	20	...	1 959 479
...	...	...	255 000	255 000	Contributions à l'appui des projets liés à l'environnement et au développement durable	255 000	...	...	263 390
...	3 865 000	...	2 553 154	6 418 154		6 292 026	126 128	...	6 426 325
					Gestion, administration et politique				
...	1 090 700	...	538 817	1 629 517	Contributions pour mieux faire connaître et comprendre les enjeux liés à l'environnement et au développement durable	1 476 942	152 575	...	2 726 002
...	162 000	...	266 147	428 147	Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	427 315	832	...	439 900
...	50 000	...	(23 000)	27 000	ÉcoAction 2000—Initiative d'engagement public	25 000	2 000	...	67 338
...	752 000	...	(204 155)	547 845	Contribution au Conseil canadien des ministres de l'Environnement, équivalente au tiers de son budget de fonctionnement	547 845	...	...	547 845
...	...	...	815 000	815 000	Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	815 000	...	...	25 000

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	...	...	24 500	24 500	Contributions à l'appui des projets liés à l'environnement et au développement durable	24 500	...	...	491 995
...	2 054 700	...	1 417 309	3 472 009		3 316 602	155 407	...	4 298 080
...	**65 371 000**	**32 151 909**	**715 244**	**98 238 153**	**Total—Contributions**	**92 559 350**	**5 678 803**	**...**	**70 337 579**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	34 642 100	127 400 000	(3 512 287)	158 529 813	Un environnement sain	153 629 380	4 900 433	...	32 274 756
...	26 809 200	29 751 909	(458 176)	56 102 933	Nature	55 606 098	496 835	...	28 572 906
...	3 907 000	50 213 000	2 553 154	56 673 154	Prévisions météorologiques et environnementales	56 547 026	126 128	...	6 454 375
...	2 054 700	...	1 417 309	3 472 009	Gestion, administration et politique	3 316 602	155 407	...	4 298 080
...	**67 413 000**	**207 364 909**	**...**	**274 777 909**	**Total du ministère**	**269 099 106**	**5 678 803**	**...**	**71 600 117**
					Agence canadienne d'évaluation environnementale				
					Contributions				
...	173 500	...	...	173 500	Contribution à la province de Québec—Convention de la Baie James et du Nord québécois	173 500	...	...	173 500
...	300 500	...	98 953	399 453	Contributions à l'appui de la promotion de la recherche-développement en matière d'évaluation environnementale	399 453	...	...	338 183
...	1 000 000	...	(98 953)	901 047	Contributions à l'appui de la participation du public au processus d'examen d'évaluation environnementale—Fonds d'aide financière aux participants	176 413	724 634	...	76 269
...	**1 474 000**	...	...	**1 474 000**	**Total du programme**	**749 366**	**724 634**	...	**587 952**
					Bureau de l'infrastructure du Canada [11]				
					Contributions				
					Investissement dans l'infrastructure et information sur celle-ci				
...	...	...	5 191 000	5 191 000	Fédération canadienne des municipalités pour l'élaboration du Guide national pour des infrastructures municipales durables	2 945 083	2 245 917	...	2 759 720
...	...	...	105 170 001	105 170 001	Contributions en vertu du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	52 374 690	52 795 311	...	...
...	...	...	15 000 000	15 000 000	Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure frontalière	...	15 000 000	...	...
...	...	...	**125 361 001**	**125 361 001**	**Total du programme**	**55 319 773**	**70 041 228**	**...**	**2 759 720**

					Agence Parcs Canada [2]				
					Subventions				
					Gérance des endroits du patrimoine national				
...	...	...	22 700	22 700	Subventions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	22 700	...	...	22 700
...	...	...	3 000 000	3 000 000	Subvention à la Kivalliq Inuit Association pour la création du Fonds pour les initiatives communautaires	3 000 000	...	...	...
...	...	...	400 000	400 000	Subvention à la Kivalliq Inuit Association pour la création du Fonds fiduciaire de bourses d'études des parc nationaux de Kivalliq	400 000	...	...	...
...	**...**	**...**	**3 422 700**	**3 422 700**	**Total—Subventions**	**3 422 700**	**...**	**...**	**22 700**
					Contributions				
					Gérance des endroits du patrimoine national				
...	...	...	765 370	765 370	Contributions à l'appui du Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales	...	...	765 370	...
...	...	...	3 283 330	3 283 330	Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	3 283 330	...	...	2 105 014
...	...	...	4 048 700	4 048 700		3 283 330	...	765 370	2 105 014
					Utilisation et appréciation par les Canadiens				
...	...	...	39 600	39 600	Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	39 600	...	...	180 140
					Services généraux				
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	31 864
...	**...**	**...**	**4 088 300**	**4 088 300**	**Total—Contributions**	**3 322 930**	**...**	**765 370**	**2 317 018**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	...	...	7 471 400	7 471 400	Gérance des endroits du patrimoine national	6 706 030	...	765 370	2 127 714
...	...	...	39 600	39 600	Utilisation et appréciation par les Canadiens	39 600	...	...	180 140
...	...	...	...	...	Services généraux	...	...	...	31 864
...	**...**	**...**	**7 511 000**	**7 511 000**	**Total du programme**	**6 745 630**	**...**	**765 370**	**2 339 718**
...	**68 887 000**	**207 364 909**	**132 872 001**	**409 123 910**	**Total du portefeuille ministériel**	**331 913 875**	**76 444 665**	**765 370**	**77 287 507** [1][2]

(S) Paiement de transfert législatif.
(1) Au cours de l'exercice, le Bureau de l'infrastructure du Canada a été transféré d'Industrie. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 2 759 720 $.
(2) Au cours de l'exercice, l'Agence Parcs Canada a été transférée de Patrimoine canadien. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 2 339 718 $.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Un environnement sain			
Revenus provenant d'autres ministères :			
Produits			
Extraction de données	4 248	4 248	...
Publications	5 109	5 109	9 828
Produits	22 864	22 864	5 365
Immobilier	23 399	23 399	15 289
Services			
Recherche et analyse	6 574 160	5 521 095	5 464 064
Services de consultation	371 650	371 650	42 677
Formation	3 570	3 570	1 290
Services de règlementation	263 000	136 958	222 405
Revenus externes :			
Produits			
Extraction de données	900	900	869
Publications	27 735	27 735	43 082
Produits	31 784	31 784	43 442
Immobilier	185 555	185 555	97 698
Services			
Recherche et analyse	1 986 007	1 343 182	1 669 550
Hydrométrique	900	900	...
Services de consultation	92 137	92 137	116 078
Évaluation environnementale	...	...	869
Formation	75 170	75 170	94 657
Services de règlementation	1 588 000	1 459 525	1 457 108
Divers	2 012	2 012	...
	11 258 200	9 307 793	9 284 271
Nature			
Revenus provenant d'autres ministères :			
Produits			
Extraction de données	77 202	77 202	79 136
Publications	18	18	15 000
Immobilier	102 867	102 867	104 447
Produits	189 632	189 632	199 929
Services			
Recherche et analyse	2 815 228	1 950 011	1 701 947
Services de consultation	766 053	766 053	934 418
Formation	...	...	58 000
Revenus externes :			
Produits			
Extraction de données	22 648	22 648	21 487
Publications	9 931	9 931	13 893
Produits	10 843	10 843	53 312
Immobilier	384 959	384 959	410 321
Services			
Recherche et analyse	2 756 621	2 811 416	2 492 310
Hydrométrique	112 759	112 759	143 358
Services de consultation	42 959	42 959	12 752
Formation	6 195	6 195	21 580
Études et enquêtes sur la faune	64 342	64 342	75 255
Services de règlementation	289 443	289 443	230 627
	7 651 700	6 841 278	6 567 772
Prévisions météorologiques et environnementales			
Revenus provenant d'autres ministères :			
Produits			
Extraction de données	843 835	843 835	930 769
Publications	7 332	7 332	7 579
Produits	15 856 535	15 856 535	15 120 094
Immobilier	69 279	69 279	39 780
Services			
Recherche et analyse	2 952 895	2 952 895	2 655 410
Télécommunications	137 982	137 982	136 499
Services de consultation	1 222 874	2 704 296	2 689 209
Formation	637 577	637 577	698 827
Évaluation environnementale	10 659	10 659	889 391
Divers	577 032	577 032	478 600
Revenus externes :			
Produits			
Extraction de données	5 763 905	5 763 905	7 261 288
Publications	258 849	258 849	401 042
Produits	28 299 076	23 285 515	20 885 378
Commandites et publicités	13 189	13 189	16 087
Immobilier	176 967	176 967	181 554
Services			
Recherche et analyse	687 145	687 145	302 029
Hydrométrique	3 637 240	3 637 240	3 982 793
Télécommunications	953 127	953 127	1 157 977
Services de consultation	362 202	362 202	475 467
Formation	222 079	222 079	190 636
Évaluation environnementale	108 931	108 931	185 462
Divers	18 790	18 790	11 642
	62 817 500	59 285 361	58 697 513

Détail des montants disponibles pour être dépensés—*Fin*

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Gestion, administration et politique			
Revenus provenant d'autres ministères :			
Produits	...	...	127 606
Immobilier	...	565 000	560 000
Services			
Recherche et analyse	15 000	23 000	30 619
Services de consultation	...	26 425	13 350
Revenus externes :			
Produits			
Extraction de données	...	145	...
Produits	...	400	4 401
Immobilier	741 600	...	42 447
Services			
Recherche et analyse	...	835	963
Télécommunications	...	30 000	33 000
Services de consultation	...	...	49 893
Formation	...	22 343	...
	756 600	668 148	862 279
Total du ministère—Budgétaire	**82 484 000**	**76 102 580**	**75 411 835**
Agence canadienne d'évaluation environnementale			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Revenus provenant d'autres ministères :			
Formation, information et publications	30 000	152 502	220 546
Revenus externes :			
Formation, information et publications	30 000	113 991	131 685
Services d'évaluation environnementale	3 441 000	...	...
Total du programme—Budgétaire	**3 501 000**	**266 493**	**352 231**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**85 985 000**	**76 369 073**	**75 764 066**

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de paiements de transfert	56 435	101 251
Remboursement de dépenses de fonctionnement et d'entretien	301 302	396 695
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	760 685	120 005
	1 118 422	617 951
Ventes de biens et de services—		
Location et utilisation de biens publics	*1 631 577*	*1 589 573*
Services de nature réglementaire—		
Licences—Taxidermiste et aviculteur	20 305	22 506
Permis de chasse d'oiseaux	3 753 093	3 014 581
Amendes diverses	1 869 807	1 919 821
	5 643 205	*4 956 908*
Services de nature non réglementaire—		
Recouvrements—Relevés hydrométriques	99 800	205 705
Autres recouvrements relatifs à l'eau	223 407	615 366
Divers	26 367 765	26 152 854
	26 690 972	*26 973 925*
Ventes de biens et de produits d'information	*46 480 313*	*45 018 125*
Autres frais et droits	*2 599 608*	*2 730 525*
	83 045 675	81 269 056
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	337 371	280 913
Revenus divers—		
Dons à la Couronne	20	...
Divers	587 311	843 626
	587 331	843 626
Total du ministère	**85 088 799**	**83 011 546**
Société canadienne d'hypothèques et de logement [1]		
Autres revenus—		
Revenus de placements—		
Prêts, placements et avances—		
Société canadienne d'hypothèques et de logement—Intérêt	481 586 111	502 422 581

Revenus—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Revenus divers—		
Bénéfices nets en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*	24 772 000	40 295 540
Autres recouvrements de tiers	3 933 941	6 629 984
Revenus reportés	2 734 200	4 528 919
	31 440 141	51 454 443
Total du programme	**513 026 252**	**553 877 024**
Agence canadienne d'évaluation environnementale		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	802	10 850
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	111	11 099
	913	21 949
Ventes de biens et de services—		
Services de nature non réglementaire	264 839	347 025
Ventes de biens et de produits d'information	1 349	1 795
	266 188	348 820
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	97	...
Revenus divers	85	60
Total du programme	**267 283**	**370 829**
Bureau de l'infrastructure du Canada [2]		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de traitements, biens et services	1 430	4 315
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent—		
Traitements et salaires	66 540	...
Dépenses de fonctionnement	22 197	...
	90 167	4 315
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits	95	...
Total du programme	**90 262**	**4 315**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Agence Parcs Canada [3]		
Autres revenus—		
Ventes de biens et de services—		
Location et utilisation de biens publics	...	*15 605 010*
Services de nature non réglementaire	...	*59 155 887*
Ventes de biens et de produits d'information	...	*452 141*
Autres frais et droits—		
Revenus reportés - Train Jasper	...	851
Intérêt sur débiteurs en souffrance	...	28 290
Gain sur disposition	...	365 222
Divers	...	2 954 773
	...	*3 349 136*
	...	78 562 169
Revenus divers—		
Article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	84 329 387	78 038 396
Divers	12 393	37 146
	84 341 780	78 075 542
Total du programme	**84 341 780**	**156 637 711**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus—		
Revenus de placements	481 586 111	502 422 581
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 209 502	644 215
Ventes de biens et de services	83 311 958	160 180 045
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	337 468	280 913
Revenus divers	116 369 337	130 373 671
Total du portefeuille ministériel	**682 814 376**	**793 901 425** [1][2][3]

(1) Au cours de l'exercice, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a été transférée de Transports. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 553 877 024 $.

(2) Au cours de l'exercice, le Bureau de l'infrastructure du Canada a été transféré d'Industrie. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 4 315 $.

(3) Au cours de l'exercice, l'Agence Parcs Canada a été transférée de Patrimoine canadien. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 156 637 711 $.

SECTION 15

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Finances

Ministère

Vérificateur général

Société d'assurance-dépôts du Canada

Tribunal canadien du commerce extérieur

Agence de la consommation en matière financière du Canada

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Bureau du surintendant des institutions financières

SOMMAIRE

Page

Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité 15.2
Sommaire du portefeuille ministériel 15.5
Programmes par secteur d'activité 15.11
Paiements de transfert 15.13
Détail des montants disponibles pour être dépensés ... 15.15
Revenus 15.15

Ministère

Programme des politiques économiques, sociales et financières

Objectifs

Élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action du gouvernement; administrer de façon responsable les obligations et souscriptions financières internationales; financer de manière économique le programme de la monnaie canadienne; financer de manière responsable les projets spéciaux et assurer de manière efficace et efficiente l'administration du Ministère.

Description des secteurs d'activité

Politiques et conseils

Élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action du gouvernement;

- Politique économique et financière : la situation et les perspectives économiques et financières intérieures et internationales, le cadre budgétaire global du gouvernement, le plan de dépenses, l'affectation des ressources et le cadre global de politique économique du gouvernement;
- Commerce et finances internationaux : plus particulièrement dans le contexte des droits à l'importation, des recours commerciaux, des investissements directs étrangers, de la coopération économique, de la politique et des dépenses dans le domaine de la défense, de l'aide au développement international et des relations financières internationales;
- L'élaboration et l'évaluation de politiques et de lois fiscales fédérales à l'égard du revenu, des ventes et des taxes d'accise;
- Politique du secteur financier : la gestion de la dette, de l'encaisse et des réserves du gouvernement, la législation applicable aux institutions financières réglementées au niveau fédéral, ainsi que les questions de finance, d'investissement et d'emprunt des sociétés d'État, des ministères et des organismes ainsi que les politiques d'investissement à l'égard des régimes de pension du gouvernement;
- Relations fédérales-provinciales et politique sociale : les relations économiques et financières fédérales-provinciales de même que les politiques et programmes sociaux canadiens;
- Développement économique et finances intégrées : les conséquences économiques, fiscales et financières des politiques et programmes microéconomiques du gouvernement, y compris les prêts, placements et garanties de l'État, les propositions d'aide à de grands projets ou à des initiatives de restructuration de sociétés émanant du secteur privé, ainsi que la gestion et, le cas échéant, la privatisation de sociétés d'État et d'autres participations.

Organismes financiers internationaux

Administrer de façon responsable les souscriptions du Canada aux organismes financiers internationaux et les obligations qui s'y rattachent.

Monnaie canadienne

Paiement des coûts de production et de distribution des pièces de monnaie canadienne en circulation.

Administration générale

Assurer une bonne gestion du Ministère; fournir des conseils stratégiques en matière de communication; fournir un appui convenable en matière d'affaires publiques; fournir des conseils juridiques judicieux; et gérer de manière efficace et efficiente les ressources financières et humaines, les technologies de l'information, les systèmes de sécurité et d'administration, et offrir l'expertise voulue dans ces domaines.

Programme du service de la dette publique

Objectifs

Assurer le paiement des intérêts et des frais de service de la dette publique, de même que des coûts de nouveaux emprunts, au besoin.

Description des secteurs d'activité

Frais d'intérêt et autres coûts

Gestion du programme d'emprunt du gouvernement.

Placements Épargne Canada

À titre d'organisme de service spécial au sein du ministère des Finances, élaboration et commercialisation de titres de détail tels que les Obligations d'épargne du Canada et les Obligations à prime du Canada, entre autres produits, directement auprès des Canadiens et Canadiennes, par l'entremise de leurs employeurs et en collaboration avec les institutions financières.

Programme fédéral de transferts aux provinces

Objectifs

Procéder aux paiements de transfert prévus par les lois relatives au transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, de péréquation et d'autres transferts, et conformément aux accords régissant le financement global des territoires.

Description des secteurs d'activité

Paiements de transfert

- Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux : versement des transferts aux provinces, en espèces et sous forme de points d'impôt, conformément à la législation;

- Péréquation fiscale : paiements aux provinces effectués conformément à des formules précises, inscrites dans la loi et les règlements;
- Formule de financement des territoires : paiements aux gouvernements des Territoires effectués selon des formules inscrites dans les accords fédéraux-territoriaux;
- Autres paiements de transfert : les fonds sont versés aux gouvernements provinciaux ou récupérés conformément à divers pouvoirs législatifs.

Vérificateur général

Objectifs

Transmettre des données de vérification et d'autres données pertinentes à la Chambre des communes aux fins de son examen minutieux des programmes, des activités financières et des questions environnementales et de développement durable du gouvernement.

Description des secteurs d'activité

Vérification législative

Les activités du Bureau du vérificateur général consistent en la vérification des comptes du Canada, de certaines sociétés d'État et d'autres entités et en des examens et enquêtes portant sur l'environnement et le développement durable, de façon à faire rapport selon les exigences de la *Loi sur le vérificateur général*. La vérificatrice générale émet des opinions de vérification sur les États financiers du gouvernement du Canada, de certaines sociétés d'État et d'autres entités et signale à la Chambre des communes tout sujet qui, à son avis, doit être porté à la connaissance de la Chambre. La commissaire à l'environnement et au développement durable établit, au nom de la vérificatrice générale et à l'intention de la Chambre des communes, un rapport annuel sur toute question environnementale ou autre relative au développement durable qui est jugée importante.

Société d'assurance-dépôts du Canada

Objectifs

Fournir, au profit des personnes qui possèdent des dépôts avec des institutions membres, de l'assurance sur les dépôts en prévision des pertes de la totalité ou d'une partie des dépôts en raison de l'insolvabilité de l'institution membre.

Tribunal canadien du commerce extérieur

Objectifs

Dans un contexte économique et juridique rationnel, faire des études, mener des enquêtes, rendre des conclusions, faire des recommandations, comme il est prescrit, sur les questions touchant le commerce au Canada et le commerce extérieur, et rendre des décisions sur les appels des contribuables interjetés à l'égard de cotisations et de déterminations du gouvernement en matière de douanes et d'accise.

Description des secteurs d'activité

Tribunal canadien du commerce extérieur

Le Tribunal effectue des recherches et mène des enquêtes, reçoit des éléments de preuve et tient des audiences publiques afin de pouvoir rendre des décisions, des conclusions ou des déterminations ou faire des recommandations à la suite :

- d'enquêtes menées aux termes de la *Loi sur les mesures spéciales d'importation (LMSI)*, dans le but d'établir si le dumping ou le subventionnement constatés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada causent un dommage sensible à la production nationale;
- d'enquêtes menées en vertu de la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur (Loi sur le TCCE)*, à la suite de plaintes déposées par des producteurs de biens canadiens au sujet d'un dommage grave causé par les importations;
- d'appels de décisions rendues par le ministre du Revenu national ou le commissaire de l'Agence des douanes et du revenu du Canada aux termes de la *Loi sur les douanes*, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la *LMSI*, y compris les nouveaux appels interjetés aux termes de la *Loi sur les douanes*, découlant des nouvelles attributions conférées au Tribunal en vertu de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain*;
- de demandes présentées par des producteurs nationaux qui souhaitent obtenir des allégements tarifaires sur les intrants textiles importés aux fins de production;
- de plaintes reçues de fournisseurs potentiels portant sur n'importe quel aspect de la procédure d'adjudication des marchés publics, aux termes de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI) et de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);
- de saisines, aux termes de la Loi sur le TCCE, par le gouverneur en conseil, sur toute question économique ou commerciale, y compris la question de préjudice causé aux producteurs de produits et de services canadiens, ou par le ministre des Finances, sur toute question tarifaire;
- de questions soulevées aux termes d'autres lois du Parlement ou de règlements connexes, y compris les opinions sur la question de l'intérêt public, les réexamens et les décisions portant sur l'identité de l'importateur aux termes de la *LMSI*.

Agence de la consommation en matière financière du Canada

Objectifs

Les cinq objectifs de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC) sont les suivants :

- surveiller les institutions financières pour s'assurer qu'elles appliquent les dispositions relatives aux consommateurs des lois fédérales qui s'appliquent à elles;
- inciter les institutions financières à se doter de politiques et de procédures pour mettre en œuvre les dispositions visant les consommateurs qui s'appliquent à elles;
- vérifier que les institutions financières respectent les codes de conduite volontaires et tout autre engagement public qu'elles ont pris pour protéger les intérêts des consommateurs;
- promouvoir la sensibilisation aux obligations des institutions financières;
- favoriser la compréhension des services financiers et des questions qui s'y rapportent.

Description des secteurs d'activité

Agence de la consommation en matière financière du Canada

Nous renseignons les consommateurs et encadrons les institutions financières afin de nous assurer qu'elles appliquent les mesures fédérales en matière de protection des consommateurs.

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

Objectifs

Le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada a été mis sur pied à titre d'organisme indépendant ayant le mandat de recueillir, d'analyser, d'évaluer et de divulguer des renseignements, le but étant la détection, la prévention et la dissuasion des opérations de recyclage des produits de la criminalité. En vertu de ce mandat, le Centre doit assurer notamment le respect des exigences de tenue de livres et de rapport énoncées dans la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité* et le règlement, et mieux faire connaître les questions du recyclage des produits de la criminalité. De plus, le Centre doit veiller à ce que l'information personnelle dont il a le contrôle soit protégée contre toute divulgation non autorisée.

Description des secteurs d'activité

Détection et dissuasion des activités de recyclage des produits de la criminalité

- Mettre sur pied un établissement de technologie de l'information de pointe chargé de recevoir et d'analyser les rapports d'opérations;
- Après avoir effectué des analyses et lorsque c'est approprié, divulguer l'information désignée aux organismes d'exécution de la Loi afin de faciliter les enquêtes ou les poursuites relatives à des infractions de recyclage de produits de la criminalité;
- Communiquer avec les entités déclarantes au sujet de leurs obligations et surveiller l'observation de la Loi;
- Élaborer des lignes directrices visant à aider les entités déclarantes à repérer les opérations douteuses;
- Assurer la liaison avec des organisations nationales, étrangères et internationales afin d'échanger de l'information au sujet des tendances émergentes et rencontrer ces organisations;
- Conclure des ententes avec des institutions et des organismes d'États étrangers ayant des pouvoirs et des devoirs semblables à ceux du Centre en vue d'échanger de l'information qui serait utile au titre des enquêtes ou des poursuites relatives à des infractions de recyclage de produits de la criminalité;
- Planifier et mettre en œuvre une stratégie de communication visant à accroître la sensibilisation et la compréhension relativement au recyclage de produits de la criminalité.

Bureau du surintendant des institutions financières

Objectifs

Le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF) est le principal organisme de réglementation des institutions financières et des régimes de retraite régis par le gouvernement fédéral. Notre mission consiste à protéger les souscripteurs, les déposants et les participants des régimes de retraite contre toute perte indue. Nous promouvons et administrons un cadre de réglementation qui permet au public d'avoir foi en un système financier concurrentiel. Nous fournissons aussi des services et des conseils actuariels au gouvernement du Canada. Nous nous engageons à maintenir un niveau élevé de professionnalisme, de qualité et d'efficience.

Description des secteurs d'activité

Surveillance des institutions financières et des régimes de retraite

Le BSIF surveille environ 500 institutions financières et 1 100 régimes de retraite. Ces derniers ont été mis sur pied par des employeurs et sont assujettis à la *Loi de 1985 sur les normes de prestation de pension*. En outre, moyennant le recouvrement des coûts, le BSIF examine la situation de certaines institutions provinciales en vertu d'ententes fédérales-provinciales ou en sa qualité de mandataire de la Société d'assurance-dépôts du Canada.

Services actuariels et autres au gouvernement du Canada

Le BSIF établit des rapports actuariels en application de la *Loi sur les rapports relatifs aux pensions publiques* et du Régime de pensions du Canada, de même que divers autres rapports prévus par la loi sur les régimes gouvernementaux de retraite et d'assurance.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
						Programme des politiques économiques, sociales et financières				
...	72 786 000	...	...	72 786 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1	...	1	1b	Virement de 13 179 749 $ du crédit 5 (Finances)				
...	...	...	13 179 749	13 179 749		Virement du : crédit 5				
...	...	...	120 000	120 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 672 000	1 672 000		CT, crédit 15 [1]				
...	72 786 000	1	14 971 749	87 757 750		Total—Crédit 1	82 845 049	4 912 701	...	83 794 020
...	700 000 000	...	...	700 000 000	5	Subventions et contributions				
...	...	...	(13 179 749)	(13 179 749)		Virement au crédit 1				
...	700 000 000	...	(13 179 749)	686 820 251		Total—Crédit 5	132 079 791	554 740 460	...	569 701 206
					16b	Aux termes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, pour autoriser le ministre au nom de Sa Majesté du chef du Canada à garantir aux prêteurs hypothécaires assurés par la Compagnie d'assurance d'hypothèques du Canada et la société GE Capital Mortgage Insurance Canada le paiement d'au plus 90% de leurs réclamations nettes en cas d'insolvabilité ou de liquidation de la Compagnie d'assurance d'hypothèques du Canada et de la société GE Capital Mortgage Insurance Canada, le montant total du solde impayé du principal de toutes les hypothèques couvertes par la garantie ne devant, en aucun temps, dépasser 100 000 000 000 $, et pour abroger le crédit 26c de la *Loi de crédits n°3 pour 1994-1995*				
...	...	1	...	1			...	1	...	...
...	66 946	...	3 959	70 905	(S)	Ministre des Finances—Traitement et allocation pour automobile	70 905	...	...	67 318
...	377 883 000	...	(230 140 000)	147 743 000	(S)	Paiements (encaissement de billets) à l'Association internationale de développement (*Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* et les lois de crédits des exercices antérieurs)	147 743 000	...	...	430 944 000
...	12 500 000	(12 500 000)	...	...	(S)	Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, paragraphe 8.1(2). Limite de 225 000 000 DTS				

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
86 308 928	...	...	...	86 308 928		Autorisation non employée de 42 802 414 DTS au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date)				
...	...	...	(3 212 749)	(3 212 749)		Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice				
86 308 928	12 500 000	(12 500 000)	(3 212 749)	83 096 179		Total	...	...	83 096 179	11 665 866
...	10 601 000	...	1 251 439	11 852 439	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 852 439	...	...	14 445 617
...	52 000 000	(3 887 000)	(373 936)	47 739 064	(S)	Achat de la monnaie canadienne	47 739 064	...	...	59 708 979
...	...	...	34 746	34 746	(S)	Paiements conformément à la *Loi sur la prise en charge des prestations de la Commission de secours d'Halifax*	34 746	...	...	52 543
68 571 831	...	...	...	68 571 831	(S)	Paiements aux déposants de la Banque Commerciale du Canada, de la Compagnie de placements hypothécaires CCB et de la Norbanque conformément à la *Loi sur l'indemnité aux déposants de certaines institutions financières*	...	...	68 571 831	...
...	...	...	1 031 284	1 031 284	(S)	Paiement d'éléments de passif virés aux revenus	1 031 284	...	...	7 051 356
11 454	...	...	613	12 067	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	11 454	613	...
...	...	...	220 306	220 306	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	220 306	...	...	636 096
...	...	...	18 092	18 092	(S)	Montants adjugés par une cour	18 092	...	...	...
...	...	...	516 613 867	516 613 867	(S)	Perte nette de change	516 613 867	...	...	204 276 889
154 892 213	1 225 836 946	(16 386 998)	287 239 621	1 651 581 782		Total budgétaire	940 248 543	559 664 616	151 668 623	1 382 343 890
2 000 000	...	...	(2 000 000)	...	(S)	(L) Paiement à la Banque Commerciale du Canada conformément à la *Loi sur l'aide financière à la Banque Commerciale du Canada*. Limite 75 000 000 $ (Brut)	...	...	...	...
...	...	...	6 000 000	6 000 000	(S)	(L) Avances aux termes de l'article 13.1 de la *Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada* (Brut)	6 000 000	...	...	4 050 000
						Association internationale de développement				
...	1	...	230 139 999	230 140 000	L10	Émission et paiement de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 230 140 000 $ en faveur de l'Association internationale de développement conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes* (Brut)	230 133 000	7 000	...	230 133 000

					Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)					
					(S) (L) Émission de billets sur demande, non productifs d'intérêts et non négociables dont le montant ne doit pas dépasser 7 287 199 $ US nonobstant que le paiement peut dépasser l'équivalent en dollars canadiens estimé à 11 368 000 $ en date du 28 août 2002, conformément au paragraphe 6(2) de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* pour le compte de la Banque européenne pour la reconstruction et le développpement à titre de souscriptions d'actions (Brut)	7 085 586	...	...	7 717 629
...	11 368 000	...	(4 282 414)	7 085 586						
					(S) (L) Paiements et encaissement de billets délivrés à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, conformément au paragraphe 6(2) de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement*—Souscriptions au capital (Brut)	9 846 463	...	...	11 576 444
...	16 673 000	...	(6 826 537)	9 846 463						
					Fonds monétaire international—Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance					
					(S) (L) Émission d'un prêt à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, paragraphe 8.1(1). Limite 700 000 000 DTS (Brut)					
...	177 000 000	...	(177 000 000)	...						
167 541 789	...	...	...	167 541 789	Autorisation non employée de 83 087 500 DTS au début de l'exercice (convertie en $ CAN à cette date)					
...	...	...	(6 762 157)	(6 762 157)	Redressement de change à l'autorisation non employée à la fin de l'exercice					
167 541 789	177 000 000	...	(183 762 157)	160 779 632	Total	41 796 692	...	118 982 940	131 251 096	
					Petro-Canada Limitée					
					(S) (L) Avances pour emprunts ou achats d'actions privilégiées à Petro-Canada Limitée, en vertu de la *Loi sur Petro-Canada Limitée*, article 22. Limite 1 000 000 000 $ (Brut)	...	...	...	...	
27 228 147	...	...	(27 228 147)	...						
					(S) (L) Souscriptions d'actions ordinaires de Petro-Canada Limitée en vertu de la *Loi sur Petro-Canada Limitée*, article 5. Limite 4 900 000 000 $ (Brut)	...	...	...	...	
1 573 645 679	...	...	(1 573 645 679)	...						
1 770 415 615	205 041 001	...	(1 561 604 935)	413 851 681	Total non budgétaire	294 861 741	7 000	118 982 940	384 728 169	
154 892 213	**1 225 836 946**	**(16 386 998)**	**287 239 621**	**1 651 581 782**	**Total du programme—**					
1 770 415 615	**205 041 001**	**...**	**(1 561 604 935)**	**413 851 681**	**Budgétaire**	**940 248 543**	**559 664 616**	**151 668 623**	**1 382 343 890**	
					Non budgétaire	**294 861 741**	**7 000**	**118 982 940**	**384 728 169**	
					Programme du service de la dette publique					
					(S) Frais d'intérêt et autres coûts (*Loi sur la gestion des finances publiques*)	35 931 363 760	...	...	37 619 479 271	
...	37 600 000 000	(1 400 000 000)	(268 636 240)	35 931 363 760						
...	**37 600 000 000**	**(1 400 000 000)**	**(268 636 240)**	**35 931 363 760**	**Total du programme—Budgétaire**	**35 931 363 760**	**...**	**...**	**37 619 479 271**	

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Programme fédéral de transferts aux provinces				
...	1 730 000 000	...	...	1 730 000 000	15	Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux	1 792 054 029	(62 054 029)	...	1 503 849 117
...	31 000 000	...	734 134	31 734 134	(S)	Subventions législatives (Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, et autres autorisations législatives)	31 734 134	...	...	31 140 703
...	10 499 000 000	(694 000 000)	(2 359 424 000)	7 445 576 000	(S)	Péréquation fiscale (Partie I—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	7 445 576 000	...	...	10 560 152 000
...	19 300 000 000	25 000 000	...	19 325 000 000	(S)	Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	19 325 000 000	...	...	18 600 000 000
...	(614 000 000)	73 000 000	(53 514 899)	(594 514 899)	(S)	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes (*Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	(594 514 899)	...	...	(517 816 833)
...	(2 697 000 000)	257 000 000	(260 055 000)	(2 700 055 000)	(S)	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	(2 700 055 000)	...	...	(2 320 852 000)
...	...	2 500 000 000	2 000 000 000	4 500 000 000	(S)	Paiement à la Fiducie du supplément du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour les soins de santé 2003 (*Loi d'exécution du budget de 2003*)	4 500 000 000	...	...	...
...	...	1 500 000 000	...	1 500 000 000	(S)	Paiement à la Fiducie pour l'équipement diagnostique et médical (*Loi d'exécution du budget de 2003*)	1 500 000 000	...	...	...
...	...	1 000 000 000	...	1 000 000 000	(S)	Transfert visant la réforme des soins de santé (Partie V.1—*Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*)	1 000 000 000	...	...	...
...	...	58 000 000	303 000	58 303 000	(S)	Programme de paiements de garantie des revenus provinciaux au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers	58 303 000	...	...	...
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	140 000 000
...	**28 249 000 000**	**4 719 000 000**	**(671 956 765)**	**32 296 043 235**		**Total du programme—Budgétaire**	**32 358 097 264**	**(62 054 029)**	**...**	**27 996 472 987**
						Total du ministère—				
154 892 213	**67 074 836 946**	**3 302 613 002**	**(653 353 384)**	**69 878 988 777**		**Budgétaire**	**69 229 709 567**	**497 610 587**	**151 668 623**	**66 998 296 148**
1 770 415 615	**205 041 001**	**...**	**(1 561 604 935)**	**413 851 681**		**Non budgétaire**	**294 861 741**	**7 000**	**118 982 940**	**384 728 169**
						Vérificateur général				
...	58 220 000	...	...	58 220 000	20	Dépenses du programme				
...	...	3 299 000	...	3 299 000	20a	Dépenses du programme				
...	...	3 679 200	...	3 679 200	20b	Dépenses du programme				
...	...	...	1 388 000	1 388 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	58 220 000	6 978 200	1 388 000	66 586 200		Total—Vote 20	63 956 176	2 630 024	...	62 951 703

...	8 252 000	...	(470 675)	7 781 325	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 781 325	...	...	8 748 270
25 000	...	...	3 012	28 012	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	25 000	...	3 012	35 377
25 000	**66 472 000**	**6 978 200**	**920 337**	**74 395 537**		**Total du programme—Budgétaire**	**71 762 501**	**2 630 024**	**3 012**	**71 735 350**
						Société d'assurance-dépôts du Canada				
6 000 000 000	...	...	...	6 000 000 000	(S)	(L) Prêts en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada*, paragraphe 10.1. Limite 6 000 000 000 $ (Net)	...	...	6 000 000 000	...
6 000 000 000	**...**	**...**	**...**	**6 000 000 000**		**Total du programme—Non budgétaire**	**...**	**...**	**6 000 000 000**	**...**
						Tribunal canadien du commerce extérieur				
...	8 185 000	...	...	8 185 000	25	Dépenses du programme				
...	...	380 000	...	380 000	25b	Dépenses du programme				
...	...	...	163 000	163 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	8 185 000	380 000	163 000	8 728 000		Total—Crédit 25	8 204 719	523 281	...	8 779 243
...	1 349 000	...	(229 917)	1 119 083	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 119 083	...	...	1 347 356
...	...	...	2 292	2 292	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	2 292	...
...	**9 534 000**	**380 000**	**(64 625)**	**9 849 375**		**Total du programme—Budgétaire**	**9 323 802**	**523 281**	**2 292**	**10 126 599**
						Agence de la consommation en matière financière du Canada				
...	...	...	6 012 566	6 012 566	(S)	Paiements en vertu de l'article 13 de la *Loi sur l'Agence de la consommation en matière financière du Canada*	6 012 566	...	...	5 330 737
...	**...**	**...**	**6 012 566**	**6 012 566**		**Total du programme—Budgétaire**	**6 012 566**	**...**	**...**	**5 330 737**
						Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada				
...	28 976 000	...	...	28 976 000	30	Dépenses du programme				
...	...	1 575 383	...	1 575 383	30b	Dépenses du programme				
...	...	...	165 882	165 882		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	8 000	8 000		CT, crédit 15 [1]				
...	28 976 000	1 575 383	173 882	30 725 265		Total—Crédit 30	29 291 626	1 433 639	...	38 471 159
...	2 696 000	...	(195 643)	2 500 357	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 500 357	...	...	2 374 573
12 306	...	...	7 817	20 123	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	12 306	7 817	...
12 306	**31 672 000**	**1 575 383**	**(13 944)**	**33 245 745**		**Total du programme—Budgétaire**	**31 791 983**	**1 445 945**	**7 817**	**40 845 732**
						Bureau du surintendant des institutions financières				
...	712 000	...	...	712 000	35	Dépenses du programme				
...	...	...	213 500	213 500		Virement du CT, crédit 10 [1]				
...	712 000	...	213 500	925 500		Total—Crédit 35	722 137	203 363	...	707 000

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	Paiements des dépenses afférentes aux activités du Bureau en vertu des articles 16 et 17 de la *Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières*				
68 907 164	...	...	...	68 907 164		Autorisation maximale dont le montant ne peut, sans l'approbation du Conseil du Trésor, dépasser de plus de 40 000 000 $ le total des cotisations et revenus reçus et autorisés de dépenser par la Loi	3 776 239	...	65 130 925	6 802 250
586	...	...	377	963	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	586	377	...
68 907 750	**712 000**	**...**	**213 877**	**69 833 627**		**Total du programme—Budgétaire**	**4 498 376**	**203 949**	**65 131 302**	**7 509 250**
						Total du portefeuille ministériel—				
223 837 269	**67 183 226 946**	**3 311 546 585**	**(646 285 173)**	**70 072 325 627**		**Budgétaire**	**69 353 098 795**	**502 413 786**	**216 813 046**	**67 133 843 816**
7 770 415 615	**205 041 001**	**...**	**(1 561 604 935)**	**6 413 851 681**		**Non budgétaire**	**294 861 741**	**7 000**	**6 118 982 940**	**384 728 169**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Programme des politiques économiques, sociales et financières												
Politiques et conseils	60 499 999	52 781 826	...	246 353	7 000	6 667	620 000	346 328	...	...	59 886 999	52 688 518
Organismes financiers internationaux—												
Budgétaire	...	277 232	...	311	917 627 430	279 791 124	...	...	...	...	917 627 430	280 068 667
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	407 851 681	288 861 741	407 851 681	288 861 741
Monnaie canadienne	47 739 064	47 739 064	...	...	...	...	...	...	...	...	47 739 064	47 739 064
Administration générale	574 492 778	566 893 002	...	4 295 418	25 000	25 000	16 996 000	11 695 805	...	...	557 521 778	559 517 615
Projets spéciaux—												
Budgétaire	68 571 832	...	...	...	...	...	...	...	...	...	68 571 832	...
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	6 000 000	6 000 000	6 000 000	6 000 000
Sous-total—												
Budgétaire	751 303 673	667 691 124	...	4 542 082	917 659 430	279 822 791	17 616 000	12 042 133	...	...	1 651 347 103	940 013 864
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	413 851 681	294 861 741	413 851 681	294 861 741
Revenus affectés aux dépenses	(17 616 000)	(12 042 133)	...	...	...	...	(17 616 000)	(12 042 133)	...	...	...	...
Total du programme—												
Budgétaire	**733 687 673**	**655 648 991**	**...**	**4 542 082**	**917 659 430**	**279 822 791**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 651 347 103**	**940 013 864**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**413 851 681**	**294 861 741**	**413 851 681**	**294 861 741**
Programme du service de la dette publique												
Frais d'intérêt et autres coûts	35 822 435 303	35 822 435 303	...	...	...	...	...	...	...	...	35 822 435 303	35 822 435 303
Placements Épargne Canada	109 163 136	109 163 136	...	...	...	...	...	...	...	...	109 163 136	109 163 136
Total du programme—Budgétaire	**35 931 598 439**	**35 931 598 439**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**35 931 598 439**	**35 931 598 439**
Programme fédéral de transferts aux provinces												
Paiements de transfert	...	...	...	...	32 296 043 235	32 358 097 264	...	...	...	...	32 296 043 235	32 358 097 264
Total du programme—Budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**32 296 043 235**	**32 358 097 264**	**...**	**...**	**...**	**...**	**32 296 043 235**	**32 358 097 264**
Total du ministère—												
Budgétaire	**36 665 286 112**	**36 587 247 430**	**...**	**4 542 082**	**33 213 702 665**	**32 637 920 055**	**...**	**...**	**...**	**...**	**69 878 988 777**	**69 229 709 567**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**413 851 681**	**294 861 741**	**413 851 681**	**294 861 741**
Vérificateur général												
Vérification législative	74 015 537	71 383 577	...	...	380 000	378 924	...	...	...	...	74 395 537	71 762 501
Total du programme—Budgétaire	**74 015 537**	**71 383 577**	**...**	**...**	**380 000**	**378 924**	**...**	**...**	**...**	**...**	**74 395 537**	**71 762 501**

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Société d'assurance-dépôts du Canada—												
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**6 000 000 000**	...	**6 000 000 000**	...
Tribunal canadien du commerce extérieur—												
Budgétaire	**9 849 375**	**9 323 802**	...	...	...	...	...	...	...	...	**9 849 375**	**9 323 802**
Agence de la consommation en matière financière du Canada—												
Budgétaire	**5 947 172**	**5 947 172**	**65 394**	**65 394**	...	...	...	...	...	...	**6 012 566**	**6 012 566**
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada												
Détection et dissuasion des activités de recyclage des produits de la criminalité	33 245 745	31 791 983	...	...	...	...	...	...	...	...	33 245 745	31 791 983
Total du programme—Budgétaire	**33 245 745**	**31 791 983**	...	...	...	...	...	...	...	...	**33 245 745**	**31 791 983**
Bureau du surintendant des institutions financières												
Surveillance des institutions financières et des régimes de retraite	133 792 689	70 098 606	825 000	2 138 446	...	...	65 496 062	68 416 882	...	...	69 121 627	3 820 170
Services actuariels et autres au gouvernement du Canada	5 306 920	3 775 818	...	3 249	...	...	4 594 920	3 100 861	...	...	712 000	678 206
Sous-total	139 099 609	73 874 424	825 000	2 141 695	...	...	70 090 982	71 517 743	...	...	69 833 627	4 498 376
Revenus affectés aux dépenses	(70 090 982)	(71 517 743)	...	...	...	...	(70 090 982)	(71 517 743)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**69 008 627**	**2 356 681**	**825 000**	**2 141 695**	...	...	...	...	...	...	**69 833 627**	**4 498 376**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**36 857 352 568**	**36 708 050 645**	**890 394**	**6 749 171**	**33 214 082 665**	**32 638 298 979**	...	...	...	...	**70 072 325 627**	**69 353 098 795**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**6 413 851 681**	**294 861 741**	**6 413 851 681**	**294 861 741**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Programme des politiques économiques, sociales et financières				
					Subventions				
					Organismes financiers internationaux				
...	565 000 000	...	(13 179 749)	551 820 251	Respecter les engagements que le Canada a pris en vertu des ententes multilatérales de réduction de la dette	59 000 924	492 819 327	...	406 030 120
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	75 000 000
...	**565 000 000**	**...**	**(13 179 749)**	**551 820 251**	**Tot.'—Subventions**	**59 000 924**	**492 819 327**	**...**	**481 030 120**
					Contributions				
					Politiques et conseils				
...	...	...	7 000	7 000	L'appui du soutien d'initiatives stratégiques et de recherche	6 667	333	...	...
					Organismes financiers internationaux				
...	**135 000 000**	**...**	**(32 000)**	**134 968 000**	Respecter les engagements que le Canada a pris en vertu des ententes multilatérales de réduction du service de la dette	**73 047 200**	**61 920 800**	**...**	**88 671 086**
...	**135 000 000**	**...**	**(25 000)**	**134 975 000**	**Total—Contributions**	**73 053 867**	**61 921 133**	**...**	**88 671 086**
					Autres paiements de transfert				
					Organismes financiers internationaux				
...	377 883 000	...	(230 140 000)	147 743 000	(S) Encaissement de billets sur demande par l'Association internationale de développement conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*	147 743 000	...	...	430 944 000
86 308 928	12 500 000	(12 500 000)	(3 212 749)	83 096 179	(S) Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	...	...	83 096 179	11 665 866
86 308 928	390 383 000	(12 500 000)	(233 352 749)	230 839 179		147 743 000	...	83 096 179	442 609 866
					Administration générale				
...	...	...	25 000	25 000	L'appui du soutien d'initiatives stratégiques et de recherche	25 000	...	...	...
86 308 928	**390 383 000**	**(12 500 000)**	**(233 327 749)**	**230 864 179**	**Total—Autres paiements de transfert**	**147 768 000**	**...**	**83 096 179**	**442 609 866**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	...	...	7 000	7 000	Politiques et conseils	6 667	333	...	...
86 308 928	1 090 383 000	(12 500 000)	(246 564 498)	917 627 430	Organismes financiers internationaux	279 791 124	554 740 127	83 096 179	1 012 311 072
...	...	...	25 000	25 000	Administration générale	25 000	...	...	...
86 308 928	**1 090 383 000**	**(12 500 000)**	**(246 532 498)**	**917 659 430**	**Total du programme**	**279 822 791**	**554 740 460**	**83 096 179**	**1 012 311 072**

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Programme fédéral de transferts aux provinces				
					Autres paiements de transfert				
					Paiements de transfert				
...	1 730 000 000	...	...	1 730 000 000	Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux	1 792 054 029	(62 054 029)	...	1 503 849 117
...	31 000 000	...	734 134	31 734 134	(S) Subventions législatives	31 734 134	...	...	31 140 703
...	10 499 000 000	(694 000 000)	(2 359 424 000)	7 445 576 000	(S) Péréquation fiscale	7 445 576 000	...	...	10 560 152 000
...	19 300 000 000	25 000 000	...	19 325 000 000	(S) Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	19 325 000 000	...	...	18 600 000 000
...	(614 000 000)	73 000 000	(53 514 899)	(594 514 899)	(S) Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes	(594 514 899)	...	...	(517 816 833)
...	(2 697 000 000)	257 000 000	(260 055 000)	(2 700 055 000)	(S) Paiements de remplacement au titre des programmes permanents	(2 700 055 000)	...	...	(2 320 852 000)
...	...	2 500 000 000	...	2 500 000 000	(S) Paiement à la Fiducie du supplément du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux pour les soins de santé 2003	2 500 000 000	...	...	...
...	...	...	2 000 000 000	2 000 000 000	(S) Paiement à la Fiducie du supplément du Transfert canadien en matière de santé	2 000 000 000	...	...	...
...	...	1 500 000 000	...	1 500 000 000	(S) Paiement à la Fiducie pour l'équipement diagnostique et médical	1 500 000 000	...	...	...
...	...	1 000 000 000	...	1 000 000 000	(S) Transfert visant la réforme des soins de santé	1 000 000 000	...	...	...
...	...	58 000 000	303 000	58 303 000	(S) Programme de paiements de garantie des revenus provinciaux au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers	58 303 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	140 000 000
...	**28 249 000 000**	**4 719 000 000**	**(671 956 765)**	**32 296 043 235**	**Total du programme**	**32 358 097 264**	**(62 054 029)**	**...**	**27 996 472 987**
86 308 928	**29 339 383 000**	**4 706 500 000**	**(918 489 263)**	**33 213 702 665**	**Total du ministère**	**32 637 920 055**	**492 686 431**	**83 096 179**	**29 008 784 059**
					Vérificateur général				
					Contributions				
					Vérification législative				
...	380 000	...	...	380 000	Fondation canadienne pour la vérification intégrée	378 924	1 076	...	378 036
...	**380 000**	**...**	**...**	**380 000**	**Total du programme**	**378 924**	**1 076**	**...**	**378 036**
86 308 928	**29 339 763 000**	**4 706 500 000**	**(918 489 263)**	**33 214 082 665**	**Total du portefeuille ministériel**	**32 638 298 979**	**492 687 507**	**83 096 179**	**29 009 162 095**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Programme des politiques économiques, sociales et financières			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Politiques et conseils	620 000	346 328	324 966
Administration générale	16 996 000	11 695 805	11 427 710
Total du ministère—Budgétaire	**17 616 000**	**12 042 133**	**11 752 676**
Bureau du surintendant des institutions financières			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Surveillance des institutions financières et des régimes de retraite			
Évaluations de :			
Surveillance des institutions financières	53 122 982	58 198 350	51 056 095
Surveillance des régimes de pension	4 055 000	4 256 226	3 043 374
	57 177 982	62 454 576	54 099 469
Frais de service	8 318 080	5 796 783	5 548 499
Services offerts à la Société d'assurance-dépôts du Canada	...	165 523	35 201
Autres revenus	...	...	142 779
	65 496 062	68 416 882	59 825 948
Services actuariels et autres au gouvernement du Canada			
Services offerts au Régime de pensions du Canada	1 639 442	1 140 984	992 649
Services offerts au Programme canadien de prêts aux étudiants	696 788	543 961	434 076
Autres revenus	2 258 690	1 415 916	1 481 019
	4 594 920	3 100 861	2 907 744
Total du programme—Budgétaire	**70 090 982**	**71 517 743**	**62 733 692**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**87 706 982**	**83 559 876**	**74 486 368**

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Programme des politiques économiques, sociales et financières		
Autres revenus—		
Revenus de placements—[1]		
Encaisse et débiteurs—Caisse—		
Banques à charte	17 296 738	12 742 821
Dépôts à court terme	227 549 877	165 218 657
Solde du compte du receveur général à la Banque du Canada	38 791 712	...
Comptes d'opérations de change—		
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes—Virement des bénéfices	2 386 397 117	3 231 166 261
Fonds monétaire international—Souscriptions—Virement des bénéfices	71 029 745	93 090 522
Prêts, placements et avances—		
Banque du Canada—Virement des bénéfices	1 753 889 122	1 807 548 090
Corporation de développement des investissements du Canada—Dividendes	119 000 000	40 000 000
Petro-Canada—Dividendes	22 225 547	19 756 042
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	58 944	58 944
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	470 475	666 111
Royaume-Uni—Loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni (1946)—		
Intérêt différé	2 521 483	3 275 688
Fonds monétaire international—Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance	21 615 815	30 930 434
Association récréative de la fonction publique d'Ottawa	749	1 917
Agence de la consommation en matière financière du Canada	130 761	158 303
Prêt pour aide financière à la Thaïlande	382 813	7 447 714
Autres comptes—		
Ressources naturelles—		
Fonds renouvelables de Ressources naturelles	217 878	...
Travaux publics et Services gouvernementaux—		
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	...	188 000
Solliciteur général—Service correctionnel—		
Fonds renouvelable CORCAN	...	3 175 155
	4 661 578 776	5 415 424 659
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrement de rémunérations, biens et services	164 470	490 090
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	855 592	...
	1 020 062	490 090

Revenus—*Suite*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ventes de biens et de services—		
Ventes de biens et de produits d'information—		
Vente d'autres publications	*56 485*	*153 172*
Autres frais et droits—		
Frais—Accès à l'information	6 017	9 707
Divers	12 011 173	11 629 032
	12 017 190	*11 638 739*
	12 073 675	11 791 911
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	613	11 454
Revenus divers—		
Pièces de monnaie canadienne	79 646 751	162 709 677
Gain net de change	121 680 971	193 908 806
Vente de propriété immobilière à la Société immobilière du Canada	3 853 275	8 185 466
Virement des comptes suivants, de montants non réclamés ou impayés depuis dix ans ou plus—Compte d'avance fixe en circulation—		
Chèques non réclamés	33 186 973	41 392 349
Soldes non réclamés reçus par la Banque du Canada en ce qui concerne les banques à charte	3 759 282	4 272 472
Dons à la Couronne	25	...
Bénéfices—Intérêt sur hypothèques	5 194 432	3 653 445
Divers	129 440	237 343
	247 451 149	414 359 558
Total du programme	**4 922 124 275**	**5 842 077 672**
Programme du service de la dette publique		
Autres revenus—		
Revenus divers—		
Virement—Dette échue en circulation	4 536 128	2 588 061
Total du programme	**4 536 128**	**2 588 061**
Total du ministère	**4 926 660 403**	**5 844 665 733**
Vérificateur général		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	49 390	53 198
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	50 180	358 691
	99 570	411 889
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 012	50 990
Revenus divers	727 972	809 181
Total du programme	**830 554**	**1 272 060**
Tribunal canadien du commerce extérieur		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	111	...
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 059	8 406
	1 170	8 406
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 292	...
Revenus divers	348	2 296
Total du programme	**3 810**	**10 702**
Agence de la consommation en matière financière du Canada		
Autres revenus—		
Ventes de biens et de services—		
Services de nature réglementaire	*6 176 587*	*5 380 358*
Services de nature non réglementaire	*36 000*	...
Autres frais et droits—		
Revenus provenant d'amendes	17 000	2 000
Divers	985	1 094
	17 985	*3 094*
Total du programme	**6 230 572**	**5 383 452**
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	20 264	...
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	1 145
	20 264	1 145
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	7 817	12 306
Total du programme	**28 081**	**13 451**

Revenus—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Bureau du surintendant des institutions financières		
Autres revenus—		
Ventes de biens et de services—		
Services de nature réglementaire	*69 483 749*	*65 296 811*
Services de nature non réglementaire	*2 923 457*	*2 641 302*
Ventes de biens et de produits d'information	*6 262*	*9 212*
Autres frais et droits—		
Revenus provenant d'amendes	210 504	709 900
Divers	3 978 911	2 153 699
	4 189 415	*2 863 599*
	76 602 883	70 810 924
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	377	586
Revenus divers—		
Intérêts sur débiteurs en souffrance	(1 937)	...
Total du programme	**76 601 323**	**70 811 510**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus—		
Revenus de placements	4 661 578 776	5 415 424 659
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 141 066	911 530
Ventes de biens et de services	94 907 130	87 986 287
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	14 111	75 336
Revenus divers	252 713 660	417 759 096
Total du portefeuille ministériel	**5 010 354 743**	**5 922 156 908**

(1) Intérêt sauf indication contraire.

SECTION 16

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Gouverneur général

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	16.2
Sommaire du portefeuille ministériel	16.3
Programmes par secteur d'activité	16.4
Paiements de transfert	16.5
Revenus	16.5

Objectifs

Permettre au gouverneur général du Canada d'exercer ses fonctions constitutionnelles et traditionnelles, et assurer la remise des distinctions honorifiques.

Description des secteurs d'activité

Gouverneur général

Traitement du gouverneur général et dépenses à l'égard du programme annuel du gouverneur général, y compris les frais de déplacement au Canada ainsi que les frais de représentation à l'étranger, le programme d'accès et les services aux visiteurs à Rideau Hall, de même que les dépenses de fonctionnement du cabinet et des résidences.

Distinctions honorifiques

Administrer le régime national de distinctions honorifiques, notamment l'Ordre du Canada, l'Ordre du mérite militaire, les décorations canadiennes pour actes de bravoure, les médailles pour services distingués, la Croix du service méritoire, les médailles du service spécial, les médailles commémoratives et autres; assurer le financement des médailles académiques et le Prix du gouverneur général pour l'entraide. Administrer également l'Autorité héraldique du Canada.

Anciens gouverneurs généraux

Dépenses à l'égard des activités accomplies par les anciens gouverneurs généraux, lesquelles leur incombent en raison de leurs anciennes fonctions de gouverneur général et les pensions aux anciens gouverneurs généraux ou à leurs conjoints.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans		Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses								
$	$	$	$	$			$	$	$	$
...	16 853 000	...	...	16 853 000	1	Dépenses du programme				
					1a	Dépenses du programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et dépenses faites à l'égard des anciens gouverneurs généraux, y compris celles effectuées à l'égard de leur conjoint, durant leur vie et pendant les douze mois suivant leur décès, relativement à l'accomplissement des activités qui leur sont échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général				
...	...	1	...	1						
...	...	200 000	...	200 000	1b	Dépenses du programme				
...	...	...	65 000	65 000		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	98 000	98 000		CT, crédit 15 [1]				
...	16 853 000	200 001	163 000	17 216 001		Total—Crédit 1	17 062 782	153 219	...	18 265 356
...	108 000	...	2 126	110 126	(S)	Traitement du gouverneur général (*Loi sur le gouverneur général*)	110 126	...	...	108 100
...	354 000	...	(73 741)	280 259	(S)	Pensions payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général*	280 259	...	...	315 721
...	1 874 000	...	4 500	1 878 500	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 878 500	...	...	1 880 523
309	...	...	402	711	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	392	319	...	6 000
309	**19 189 000**	**200 001**	**96 287**	**19 485 597**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**19 332 059**	**153 538**	**...**	**20 575 700**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

[1] Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Gouverneur général	14 907 471	15 049 625	...	...	...	...	...	...	...	...	14 907 471	15 049 625
Distinctions honorifiques	3 735 867	3 509 209	...	...	...	...	...	...	...	...	3 735 867	3 509 209
Anciens gouverneurs généraux	562 000	492 966	...	...	280 259	280 259	...	...	...	...	842 259	773 225
Total du portefeuille ministériel— Budgétaire	**19 205 338**	**19 051 800**	**...**	**...**	**280 259**	**280 259**	**...**	**...**	**...**	**...**	**19 485 597**	**19 332 059**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Subventions				
					Anciens gouverneurs généraux				
...	11 000	...	(11 000)	...	Subventions versées aux conjoints survivants d'anciens gouverneurs généraux afin de couvrir les dépenses engagées pour l'accomplissement de fonctions officielles	...	...	...	...
...	354 000	...	(73 741)	280 259	(S) Pensions payables en vertu de la *Loi sur le gouverneur général*	280 259	...	...	315 721
...	**365 000**	**...**	**(84 741)**	**280 259**	**Total du portefeuille ministériel**	**280 259**	**...**	**...**	**315 721**

(S) Paiement de transfert législatif.

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	2 000
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	402	6 000
Revenus divers	131 276	127 323
Total du portefeuille ministériel	**131 678**	**135 323**

SECTION 17

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Industrie

Ministère

Agence spatiale canadienne

Commission canadienne du tourisme

Tribunal de la concurrence

Commission du droit d'auteur

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Conseil national de recherches du Canada

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Conseil de recherches en sciences humaines

Conseil canadien des normes

Statistique Canada

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	17.2
Sommaire du portefeuille ministériel	17.7
Programmes par secteur d'activité	17.14
Paiements de transfert	17.16
Détail des montants disponibles pour être dépensés	17.24
Revenus	17.24

Ministère

Objectifs

Encourager la compétitivité internationale et l'excellence dans l'industrie, les sciences et la technologie dans toutes les régions du Canada, favoriser le développement économique régional en Ontario, faciliter l'essor des entreprises autochtones, veiller au fonctionnement équitable et efficace du marché au Canada, et établir des règles du marché et faire en sorte qu'elles soient efficacement mises en application.

Description des secteurs d'activité

Politique microéconomique

Ce secteur d'activité définit les priorités et l'orientation d'ensemble du programme microéconomique du Ministère dans les quatre « volets » – climat du marché, commerce, technologie et infrastructure – présentés dans le document cadre du gouvernement « L'Innovation : la clé de l'économie moderne (ICEM) » conformément aux priorités énoncées dans le discours du Trône. Les principales difficultés à surmonter dans l'élaboration de la politique microéconomique consisteront à reconnaître les grandes tendances qui se manifestent, à réunir les indices analytiques permettant d'y réagir au moyen d'initiatives politiques appropriées et d'obtenir l'engagement d'un groupe divers de ministères et d'organismes faisant partie ou non du portefeuille de l'Industrie afin de les mettre en œuvre. Il faudra également intégrer une stratégie et des concepts de développement durable dans les activités du Ministère.

Règlements et services axés sur le marché

Le secteur d'activité ministériel, Règlements et services axés sur le marché, s'occupe d'une importante partie des mécanismes d'intervention du gouvernement destinés à maintenir l'efficacité et l'équité du marché, ce qui rehausse l'attrait du Canada aux yeux des investisseurs. Une vingtaine de lois délimitent le cadre décisionnel et législatif afférent au marché, notamment en ce qui touche à la concurrence, aux corporations et à la régie d'entreprises, à la propriété intellectuelle, aux faillites, à l'inspection et à l'approbation des appareils de mesure, à l'inspection des produits de consommation, aux codes de pratique volontaires ainsi qu'à la délivrance de licences pour l'utilisation des fréquences radioélectriques et à la surveillance du spectre.

C'est par l'intermédiaire de ce secteur d'activité qu'Industrie Canada élabore, évalue et révise les règles, règlements et normes régissant le fonctionnement équitable, efficace et concurrentiel du marché canadien. Ces règles permettent de soutenir et d'interpréter les lois régissant le marché qui sont élaborées dans le cadre de la gamme de services rattachée à la promotion d'un climat du marché sain dans le secteur d'activité que constitue la politique microéconomique.

Dans le cadre des Règlements et services axés sur le marché, le Ministère cherche en outre à maintenir la confiance des consommateurs et des entreprises en administrant efficacement les lois, règles, règlements et normes du marché et en veillant à les faire respecter. Il fait également la promotion à l'échelle internationale de ces normes régissant le marché, afin d'aider les Canadiens à être plus concurrentiels sur les marchés mondiaux.

Les organismes qui jouent un rôle dans ce secteur d'activité aident également les entreprises et les consommateurs à contribuer et à profiter pleinement des règles régissant le marché et à mieux s'adapter à l'évolution de la conjoncture en offrant un vaste éventail d'informations et de services visant le marché.

Développement sectoriel de l'industrie

Le secteur d'activité ministérielle, Développement sectoriel de l'industrie, assure leadership et soutien à l'industrie canadienne pour l'aider à s'adapter aux nouveaux défis et aux nouvelles possibilités de l'économie mondiale. À cette fin, le secteur élabore et met en œuvre des stratégies, de concert avec les principaux partenaires et intervenants, pour la promotion du commerce, de l'investissement, de la technologie, des possibilités pour la jeunesse, des technologies de l'information et des télécommunications et le perfectionnement des ressources humaines. La création de produits et services d'information de calibre mondial est destinée à répondre aux besoins de l'industrie canadiennne. L'élaboration de politiques, de règlements et de recherches favorisera l'industrie canadienne des technologies de l'information et des télécommunications et l'octroi d'une aide financière stimulera l'investissement et les technologies de pointe.

Services ministériels et de gestion

Ce secteur d'activité est chargé de la prestation des services ministériels, y compris les services consultatifs de gestion et les produits et services stratégiques de communication, les services de ressources humaines et de développement de l'organisation ainsi que les services financiers, administratifs et communs, et est responsable des fonctions du conseiller en éthique.

Agence spatiale canadienne

Objectifs

Les objectifs prioritaires du programme spatial canadien peuvent se résumer ainsi :

- le développement et la mise en application des sciences et des technologies spatiales pour satisfaire les besoins des Canadiens; et
- la mise sur pied d'une industrie spatiale canadienne concurrentielle à l'échelle internationale.

Description des secteurs d'activité

Connaissance de l'espace, applications et développement industriel

L'Agence spatiale canadienne travaille avec d'autres ministères et organismes du gouvernement, les industries, le milieu universitaire, ainsi qu'avec des partenaires internationaux en vue de contribuer au perfectionnement des connaissances spatiales, à la mise au point de nouveaux processus et de nouvelles technologies et applications, de même qu'à l'exploitation et à l'application des sciences et des technologies spatiales. Ces activités mènent à la création d'un secteur canadien axé sur le matériel et les services spatiaux, orienté vers les exportations et concurrentiel à l'échelle internationale. Seule ou en collaboration avec d'autres organismes publics, l'Agence spatiale canadienne contribue au développement durable du Canada en améliorant la gestion de notre environnement et de nos ressources naturelles et en essayant de comprendre comment les phénomènes se produisant dans l'espace peuvent influencer la vie sur terre.

Ce secteur d'activité permet une meilleure sensibilisation des Canadiens à l'importance des technologies spatiales dans toutes les régions du pays et favorise la coopération et l'établissement de liens avec les organismes œuvrant dans le domaine spatial à travers le monde. Il englobe également toutes les initiatives permettant à l'Agence d'assumer son rôle de leader du programme spatial canadien.

Commission canadienne du tourisme

Objectifs

Faire la promotion du Canada en tant que destination touristique attrayante et fournir à l'industrie touristique une information exacte et actuelle pouvant l'aider à prendre des décisions judicieuses.

Tribunal de la concurrence

Objectifs

L'objectif du Tribunal est de tenir lieu de cour d'archives appelée à entendre et à trancher toutes les demandes formulées en application des parties VII.I et VIII de la *Loi sur la concurrence* de façon aussi informelle et expéditive que possible, compte tenu des circonstances et de son obligation d'équité.

Description des secteurs d'activité

Tribunal de la concurrence

Au moyen des règles du Tribunal de la concurrence, qui régissent sa pratique et sa procédure, le Tribunal établit les paramètres de procédure informelle et expéditive tout en conservant la souplesse voulue pour tenir compte d'une gamme étendue de variables qui ont une incidence sur le déroulement d'une affaire et sur son obligation d'équité.

Commission du droit d'auteur

Objectif

Fixer des redevances qui soient justes et équitables tant pour les titulaires de droits que pour les utilisateurs d'œuvres protégées par le droit d'auteur et délivrer des licences non exclusives qui permettent d'utiliser des œuvres dont les titulaires de droits d'auteur sont introuvables.

Description des secteurs d'activité

Commission du droit d'auteur

Créée le 1er février 1989, la Commission du droit d'auteur a succédé à la Commission d'appel du droit d'auteur. En vertu de la *Loi sur le droit d'auteur*, voici les responsabilités qui lui sont confiées :

- établir les tarifs pour l'exécution publique et la communication au public, par télécommunication, d'œuvres musicales et d'enregistrements sonores (articles 67 à 69);
- établir les tarifs, à l'option des sociétés de gestion visées à l'article 70.1, pour l'accomplissement de tout acte protégé mentionné aux articles 3, 15, 18 et 21 de la Loi (articles 70.1 à 70.191);
- fixer les redevances payables par un utilisateur à une société de gestion s'il y a mésentente sur les redevances ou sur les modalités afférentes (articles 70.2 à 70.4);
- établir les tarifs pour la retransmission de signaux éloignés de télévision et de radio ou pour la reproduction et l'exécution publique par des établissements d'enseignement, à des fins pédagogiques, d'émissions ou de commentaires d'actualité et toute autre émission de télévision et de radio (articles 71 à 76);
- établir les tarifs pour la copie pour usage privé d'œuvres musicales enregistrées (articles 79 à 88);
- se prononcer sur des demandes de licences non exclusives pour utiliser une œuvre publiée, la fixation d'une prestation, un enregistrement sonore publié ou la fixation d'un signal de communication dont le titulaire du droit d'auteur est introuvable (article 77);
- examiner, à la demande du commissaire de la concurrence nommé au titre de la *Loi sur la concurrence*, les ententes conclues entre une société de gestion et un utilisateur et déposées auprès de la Commission lorsque le commissaire estime que l'entente est contraire à l'intérêt public (articles 70.5 et 70.6);
- fixer l'indemnité à verser, dans certaines circonstances, à l'égard d'actes protégés à la suite de l'adhésion d'un pays à la Convention de Berne, à la

Convention universelle ou à l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce, mais qui ne l'étaient pas au moment où ils ont été accomplis (article 78).

Par ailleurs, le ministre de l'Industrie peut enjoindre la Commission d'entreprendre toute étude touchant ses attributions (article 66.8).

Enfin, toute partie à une entente visant l'octroi d'une licence par une société de gestion peut déposer l'entente auprès de la Commission dans les 15 jours de sa conclusion, échappant ainsi à certaines dispositions de la *Loi sur la concurrence* (article 70.5).

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

Objectifs

En vertu de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*, le ministre chargé de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec doit poursuivre les objectifs suivants :

a) promouvoir le développement économique des régions du Québec à faibles revenus et à croissance économique lente ou n'ayant pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs;

b) mettre l'accent sur le développement économique à long terme et sur la création d'emplois et de revenus durables;

c) concentrer les efforts sur les petites et moyennes entreprises et sur la valorisation de l'entrepreneuriat.

Description des secteurs d'activité

Promotion du développement économique des régions du Québec

En matière de développement économique des régions du Québec, cette activité comprend notamment :

- Conception et mise en œuvre de la politique et de la programmation du gouvernement du Canada.
- Participation à la mise en œuvre de priorités nationales de développement économique, notamment en tant que membre du portefeuille de l'Industrie, afin d'en maximiser les retombées dans chaque région du Québec.
- Concertation d'interventions fédérales en assurant une gestion intégrée des enjeux de développement économique au Québec qui interpellent le gouvernement du Canada. Concevoir et réaliser des stratégies et plans d'action multisectoriels fédéraux pour le développement économique des régions du Québec. Concevoir également des mesures d'ajustement économique pour pouvoir adapter aux régions l'application de certaines politiques nationales.
- Établissement de relations de collaboration avec d'autres intervenants socio-économiques publics et privés, notamment les sociétés d'aide au développement des collectivités, pour mieux servir les régions et les PME québécoises.
- Représentation au sein de l'appareil gouvernemental canadien, à partir d'analyses des enjeux de développement économique afin d'optimiser l'impact des politiques et programmes nationaux sur le développement de l'économie des régions québécoises.
- Promotion des programmes et services fédéraux renseignant, par l'entremise du réseau de bureaux d'affaires de l'Agence, les PME et les intervenants en développement économique sur les programmes et services des ministères et organismes fédéraux qui leur sont destinés.
- Développement de connaissances et diffusion d'information en développant et diffusant des connaissances sur les enjeux du développement économique des régions et des PME. Informer les résidents des régions du Québec sur les politiques, stratégies et initiatives du gouvernement du Canada qui ont un impact sur le développement économique des régions.
- Conception et mise en œuvre de mandats spéciaux de développement économique et de création d'emplois au Québec, au nom du gouvernement du Canada, pour répondre à des enjeux spécifiques, souvent ponctuels, de nature économique.

Conseil national de recherches du Canada

Objectifs

Améliorer les compétences nationales et promouvoir l'investissement dans la recherche et le développement, dans l'intérêt économique et social du Canada.

Description des secteurs d'activité

Recherche et innovation technologique

Le secteur d'activité, Recherche et innovation technologique, englobe les programmes de recherche du Conseil national de recherches du Canada, ses initiatives de développement technologique, la gestion des installations scientifiques et d'ingénierie nationales ainsi que les projets de recherche et de technologie menés en collaboration avec des entreprises, des universités et des établissements publics. Ces efforts convergent tous vers des secteurs technologiques et industriels cruciaux pour l'économie canadienne où le Conseil national de recherches du Canada est appelé à jouer un rôle et à assumer des responsabilités particulières et où son action est susceptible d'avoir un effet favorable.

Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale

Le secteur d'activité, Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique

nationale, consolide le rôle que joue le Conseil national de recherches du Canada en tant qu'intervenant majeur dans la recherche et le développement au sein de l'infrastructure scientifique et technologique globale du Canada. Relèvent notamment de ce secteur d'activité, la diffusion d'information scientifique et technique et la prestation de services d'aide à l'innovation dans le secteur de la recherche industrielle. Le Conseil national de recherches du Canada assure aussi le fonctionnement d'installations clés dans les secteurs de l'ingénierie et de la technologie afin de prêter assistance à certains secteurs industriels particuliers.

Administration du programme

Le secteur d'activité, Administration du programme, offre toute une gamme de services de gestion et de services administratifs conçus pour appuyer le Conseil national de recherches du Canada dans ses efforts en vue d'offrir le rendement d'une organisation dynamique et entrepreneuriale qui exploite au maximum les possibilités de transfert des connaissances et de technologie.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

Objectifs

Rehausser l'économie du pays et améliorer la qualité de vie des Canadiens par l'application des connaissances à des fins productives, soit appuyer une base de recherche fondamentale diversifiée de haute qualité dans les universités canadiennes, et favoriser et faciliter l'établissement de liens entre les universités et le secteur privé.

Description des secteurs d'activité

Appui à la recherche et à l'érudition

Subventions de recherche aux professeurs des universités canadiennes et partenariats pour appuyer la recherche fondamentale et les projets de recherche en sciences naturelles et en génie, les bourses d'études et de recherche aux étudiants et stagiaires postdoctoraux et le soutien administratif qui y est relié.

Conseil de recherches en sciences humaines

Objectifs

Appuyer la recherche et la formation de grande qualité dans des disciplines qui nous aident à mieux comprendre la nature changeante de notre société, à mieux relever les nouveaux défis auxquels nous devons faire face et à mieux profiter des occasions qui s'offrent à nous; et contribuer à la mise en valeur des avantages de la recherche en encourageant le transfert des connaissances entre les chercheurs, leurs partenaires, les responsables de l'élaboration de politiques et d'autres groupes intéressés au sein de la société canadienne.

Description des secteurs d'activité

Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition

Subventions de recherche à des chercheurs travaillant individuellement ou en équipe ou aux universités pour appuyer la recherche fondamentale en sciences humaines et la recherche concertée et ciblée sur des questions d'intérêt national, bourses à des diplômés effectuant des recherches postdoctorales et à des étudiants inscrits à des programmes de doctorat, bourses pour appuyer la diffusion de la recherche et le soutien administratif qui y est relié.

Conseil canadien des normes

Objectifs

Encourager une normalisation volontaire, à la fois efficiente et efficace, au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative en vue de faire progresser l'économie nationale, de contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur, et de développer la coopération internationale en matière de normalisation.

Statistique Canada

Objectifs

Produire des renseignements et des analyses statistiques sur la structure économique et sociale et sur le fonctionnement de la société canadienne comme base pour l'élaboration, l'application et l'évaluation des politiques et programmes publics et pour la prise de décisions dans les secteurs public et privé, de même que dans l'intérêt général de tous les Canadiens; promouvoir la qualité, la cohérence et la comparabilité sur le plan international du système statistique canadien en collaborant avec d'autres ministères et organismes fédéraux ainsi qu'avec les provinces et territoires, et en se conformant aux normes et pratiques scientifiques reconnues.

Description des secteurs d'activité

Statistique économique et sociale

La composante statistique économique de ce secteur d'activité fournit de l'information et des analyses sur la gamme complète des activités économiques du Canada, tant du point de vue national qu'international, par l'entremise d'un ensemble de statistiques macroéconomiques. La classification des statistiques économiques repose en grande partie sur l'infrastructure du Système des comptes nationaux du Canada. Ce système permet de mesurer la performance actuelle et la structure de l'économie canadienne selon le genre de transaction économique et le secteur. Il fournit des renseignements à jour et structuraux sur l'économie canadienne qui servent à étayer la formulation et le rajustement de politiques économiques budgétaires,

monétaires et en matière de ressources humaines, de même que la formulation et le rajustement de politiques économiques industrielles et internationales. Le Système des comptes nationaux sert également de cadre de comparaison entre des séries statistiques particulières, afin d'en mesurer la fiabilité, et d'outil d'analyse permettant de cerner des changements quant à l'importance économique de divers secteurs.

Une autre composante de ce secteur d'activité porte sur les secteurs des entreprises, du commerce et du tourisme de l'économie canadienne. Il fournit notamment une mesure de la valeur de la production, des structures de coûts, des marchandises produites et consommées, des flux et des stocks de capital fixe utilisés dans l'économie, du degré d'utilisation de la capacité, des estimations des dépenses annuelles en capital prévues pour les entreprises et les administrations publiques, ainsi qu'une mesure de la fluctuation des prix des marchandises industrielles, des dépenses en capital et de la construction.

La composante statistique des ménages de ce secteur d'activité fournit de l'information sur les caractéristiques économiques et sociales des particuliers, des familles et des ménages au Canada, ainsi que sur les principaux facteurs qui contribuent à leur bien-être. Elle comprend la mesure des revenus et des dépenses des ménages, la mesure de l'emploi, du chômage, ainsi que des coûts et des avantages qui y sont reliés, de même que la mesure du revenu du travail et des facteurs qui influent sur la disponibilité de la main-d'œuvre. Elle fournit en outre de l'information sur des sujets d'intérêt donnés relativement à la politique sociale.

La composante statistique des institutions de ce secteur d'activité fournit de l'information et des analyses portant sur les installations, les organismes et les systèmes que subventionne l'État afin de répondre aux besoins socioéconomiques et physiques des Canadiens ainsi que sur les retombées des services qu'ils offrent. Elle englobe les systèmes de justice, de soins de santé et d'éducation, de même que les institutions et les industries culturelles. L'information qu'elle fournit porte sur la nature et l'étendue de leurs services et de leurs activités, et sur les caractéristiques des Canadiens et des familles à qui ils dispensent des services de même que sur l'influence qu'ils exercent sur la société canadienne. L'organisme tente de plus en plus d'aller au-delà de l'orientation institutionnelle de cette composante et d'illustrer comment les systèmes de soins de santé, d'éducation et de justice influent sur les Canadiens.

Statistique du recensement de la population

Ce secteur d'activité fournit des renseignements statistiques provenant du recensement quinquennal de la population. Ce dernier fournit des données repères sur la structure de la population canadienne et sur ses conditions démographiques, sociales et économiques. Il fournit les renseignements détaillés dont on a besoin sur les sous-populations et sur les petites régions géographiques, renseignements qui ne peuvent être fournis au moyen d'enquêtes par sondage. Les estimations de la taille de la population et de sa structure démographique intercensitaire ainsi que les projections démographiques s'appuient sur des données tirées du recensement.

Les chiffres de population et les estimations de la population permettent d'établir les limites des circonscriptions électorales, la distribution des paiements de transfert fédéraux et le transfert et la répartition des fonds entre les administrations régionales et municipales, les conseils scolaires et autres organismes locaux des provinces.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	436 900 000	...	...	436 900 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	17 243 081	...	17 243 081	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1	...	1	1b	Virement de 35 649 854 $ du crédit 5 (Industrie)				
...	...	...	35 649 854	35 649 854		Virement du : crédit 5				
...	...	...	3 902 451	3 902 451		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	6 415 000	6 415 000		CT, crédit 15 [1]				
...	436 900 000	17 243 082	45 967 305	500 110 387		Total—Crédit 1	469 885 404	30 224 983	...	502 131 171
...	847 203 000	...	...	847 203 000	5	Subventions et contributions				
...	...	216 954 617	...	216 954 617	5a	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	5b	Subventions et contributions				
...	...	...	(35 649 854)	(35 649 854)		Virement au crédit 1				
...	847 203 000	216 954 618	(35 649 854)	1 028 507 764		Total—Crédit 5	753 400 281	275 107 483	...	673 858 232
...	66 946	...	4 022	70 968	(S)	Ministre de l'Industrie—Traitement et allocation pour automobile	70 968	...	...	66 946
...	10 000 000	...	(10 000 000)	...	(S)	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	...	...	...	...
62 514 169	(8 518 000)	...	8 518 000	62 514 169	(S)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada				
...	...	...	636 643	636 643		Virement du CT, crédit 5 [1]				
62 514 169	(8 518 000)	...	9 154 643	63 150 812		Total	(26 217 932)	...	89 368 744	(6 668 521)
...	25 800 000	(12 800 000)	(2 686 784)	10 313 216	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	10 313 216	...	...	28 919 741
...	36 800 000	(1 750 000)	(831 880)	34 218 120	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	34 218 120	...	...	34 910 205
...	59 006 000	...	2 699 743	61 705 743	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	61 705 743	...	...	64 638 705
...	...	...	500 000 000	500 000 000	(S)	Subvention à la Fondation canadienne pour l'innovation	500 000 000	...	...	...
...	...	...	75 000 000	75 000 000	(S)	Subvention à Genome Canada	75 000 000	...	...	...
...	...	42 655 781	...	42 655 781	(S)	Obligations contractées pour des paiements législatifs de garanties d'emprunt en vertu de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	42 655 781	...	...	...
143 834	...	...	264 453	408 287	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	199 749	...	208 538	663 000

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
					(S)	Remboursements de montants portés aux revenus				
...	...	...	220 419	220 419		d'exercices antérieurs	220 419	...	...	196 928
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	1 500
62 658 003	1 407 257 946	262 303 481	584 142 067	2 316 361 497		Total budgétaire	1 921 451 749	305 332 466	89 577 282	1 298 717 907
					L10	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie* (Brut)				
...	300 000	...	...	300 000			...	300 000	...	...
					L15	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la *Loi sur le ministère de l'Industrie* (Brut)				
...	500 000	...	...	500 000			...	500 000	...	...
					L97b	Avances aux bureaux régionaux et aux employés affectés à l'étranger. *Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits*. Limite 1 950 000 $ (Net)				
1 950 000	...	...	...	1 950 000			...	...	1 950 000	...
1 950 000	800 000	...	...	2 750 000		Total non budgétaire	...	800 000	1 950 000	...
						Total du ministère—				
62 658 003	**1 407 257 946**	**262 303 481**	**584 142 067**	**2 316 361 497**		**Budgétaire**	**1 921 451 749**	**305 332 466**	**89 577 282**	**1 298 717 907**
1 950 000	**800 000**	**...**	**...**	**2 750 000**		**Non budgétaire**	**...**	**800 000**	**1 950 000**	**...**
						Agence de promotion économique du Canada atlantique [2]				
...	72 074 000	...	(72 074 000)	...	20	Dépenses de fonctionnement				
...	...	4 209 471	(4 209 471)	...	20b	Virement de 3 639 725 $ du crédit 25 (Industrie)				
...	72 074 000	4 209 471	(76 283 471)	...		Total—Crédit 20	...	...	...	...
...	354 863 000	...	(354 863 000)	...	25	Subventions et contributions	...	...	...	...
					(S)	Obligations contractées dans la région de l'Atlantique				
...	2 500 000	200 000	(2 700 000)	...		en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	...	...	...	...
					(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*				
...	2 100 000	1 000 000	(3 100 000)	...			...	...	...	...
					(S)	Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*				
...	400 000	(375 060)	(24 940)	...			...	...	...	...
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	7 281 000	...	(7 281 000)	...		employés	...	...	...	...
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excéden-				
36	...	...	(36)	...		taires de l'État	...	...	...	...
36	**439 218 000**	**5 034 411**	**(444 252 447)**	**...**		**Total du programme—Budgétaire**	**...**	**...**	**...**	**...**

						Agence spatiale canadienne				
...	118 316 000	...	...	118 316 000	30	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1	...	1	30b	Virement de 4 446 920 $ du crédit 35 (Industrie)				
...	...	...	4 446 920	4 446 920		Virement du : crédit 35				
...	...	...	194 483	194 483		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	2 299 000	2 299 000		CT, crédit 15 [1]				
...	118 316 000	1	6 940 403	125 256 404		Total—Crédit 30	115 200 231	10 056 173	...	114 144 352
...	145 746 000	...	...	145 746 000	35	Dépenses en capital				
...	...	...	(4 446 920)	(4 446 920)		Virement au : crédit 30				
...	...	...	(11 909 999)	(11 909 999)		crédit 40				
...	145 746 000	...	(16 356 919)	129 389 081		Total—Crédit 35	100 202 751	29 186 330	...	155 683 631
...	45 438 000	...	...	45 438 000	40	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	40b	Virement de 11 909 999 $ du crédit 35 (Industrie)				
...	...	...	11 909 999	11 909 999		Virement du crédit 35				
...	45 438 000	1	11 909 999	57 348 000		Total—Crédit 40	57 147 401	200 599	...	52 011 222
...	9 194 000	...	(1 103 825)	8 090 175	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 090 175	...	...	7 067 014
16 327	...	...	18 158	34 485	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	12 106	4 221	18 158	4 210
16 327	**318 694 000**	**2**	**1 407 816**	**320 118 145**		**Total du programme—Budgétaire**	**280 652 664**	**39 447 323**	**18 158**	**328 910 429**
						Commission canadienne du tourisme				
...	83 800 000	...	...	83 800 000	45	Dépenses du programme				
...	...	12 500 000	...	12 500 000	45a	Dépenses du programme				
...	...	4 000 000	...	4 000 000	45b	Dépenses du programme				
...	...	...	22 000	22 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	83 800 000	16 500 000	22 000	100 322 000		Total—Crédit 45	100 300 000	22 000	...	86 296 000
...	**83 800 000**	**16 500 000**	**22 000**	**100 322 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**100 300 000**	**22 000**	**...**	**86 296 000**
						Tribunal de la concurrence				
...	1 457 000	...	...	1 457 000	50	Dépenses du programme				
...	...	238 727	...	238 727	50b	Dépenses du programme				
...	...	...	110 000	110 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	20 000	20 000		CT, crédit 15 [1]				
...	1 457 000	238 727	130 000	1 825 727		Total—Crédit 50	1 743 464	82 263	...	1 588 620
...	157 000	...	(18 454)	138 546	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	138 546	...	...	135 616
...	...	...	2 456	2 456	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	2 456	...
...	**1 614 000**	**238 727**	**114 002**	**1 966 729**		**Total du programme—Budgétaire**	**1 882 010**	**82 263**	**2 456**	**1 724 236**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Commission du droit d'auteur				
...	2 170 000	...	...	2 170 000	55	Dépenses du programme				
...	...	142 600	...	142 600	55b	Dépenses du programme				
...	...	...	25 000	25 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	39 000	39 000		CT, crédit 15 [1]				
...	2 170 000	142 600	64 000	2 376 600		Total—Crédit 55	2 214 520	162 080	...	2 134 994
...	301 000	...	(75 573)	225 427	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	225 427	...	...	221 577
...	**2 471 000**	**142 600**	**(11 573)**	**2 602 027**		**Total du programme—Budgétaire**	**2 439 947**	**162 080**	**...**	**2 356 571**
						Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
...	41 572 000	...	...	41 572 000	60	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1	...	1	60b	Virement de 1 215 749 $ du crédit 65 (Industrie)				
...	...	...	1 215 749	1 215 749		Virement du : crédit 65				
...	...	...	476 409	476 409		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	249 000	249 000		CT, crédit 15 [1]				
...	41 572 000	1	1 941 158	43 513 159		Total—Crédit 60	41 550 005	1 963 154	...	42 391 603
...	365 561 000	...	...	365 561 000	65	Subventions et contributions				
...	...	76 500 000	...	76 500 000	65a	Contributions				
...	...	1	...	1	65b	Subventions et contributions				
...	...	...	(1 215 749)	(1 215 749)		Virement au crédit 60				
...	365 561 000	76 500 001	(1 215 749)	440 845 252		Total—Crédit 65	305 540 930	135 304 322	...	277 769 702
...	13 400 000	(2 100 000)	(3 541 253)	7 758 747	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	7 758 747	...	...	19 948 343
...	21 900 000	2 700 000	886 105	25 486 105	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	25 486 105	...	...	21 805 392
...	4 878 000	...	106 302	4 984 302	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 984 302	...	...	5 245 361
2 751	...	...	10 627	13 378	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 751	...	10 627	10 996
2 751	**447 311 000**	**77 100 002**	**(1 812 810)**	**522 600 943**		**Total du programme—Budgétaire**	**385 322 840**	**137 267 476**	**10 627**	**367 171 397**
						Société d'expansion du Cap-Breton [2]				
...	28 258 000	...	(28 258 000)	...	70	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	...	...	...	...
...	**28 258 000**	**...**	**(28 258 000)**	**...**		**Total du programme—Budgétaire**	**...**	**...**	**...**	**...**

						Conseil national de recherches du Canada				
...	332 147 000	...	...	332 147 000	75	Dépenses de fonctionnement				
...	...	20 667 000	...	20 667 000	75a	Virement de 7 029 000 $ du crédit 85 (Industrie)				
...	...	8 294 461	...	8 294 461	75b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	7 029 000	7 029 000		Virement du : crédit 85				
...	...	...	723 332	723 332		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	29 453 000	29 453 000		CT, crédit 15 [1]				
...	332 147 000	28 961 461	37 205 332	398 313 793		Total—Crédit 75	386 550 484	11 763 309	...	332 500 451
...	67 661 000	...	...	67 661 000	80	Dépenses en capital				
...	...	3 650 089	...	3 650 089	80b	Dépenses en capital				
...	67 661 000	3 650 089	...	71 311 089		Total—Crédit 80	71 310 224	865	...	98 377 591
...	132 005 000	...	...	132 005 000	85	Subventions et contributions				
...	...	10 403 692	...	10 403 692	85b	Contributions				
...	...	...	(7 029 000)	(7 029 000)		Virement au crédit 75				
...	132 005 000	10 403 692	(7 029 000)	135 379 692		Total—Crédit 85	133 455 646	1 924 046	...	147 188 414
					(S)	Dépenses des revenus conformément à l'alinéa 5(1)e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches* :				
8 599 314	...	...	...	8 599 314		Montant non dépensé au début de l'exercice				
...	75 954 000	...	3 544 255	79 498 255		Montant reçu au cours de l'exercice				
8 599 314	75 954 000	...	3 544 255	88 097 569		Total	61 411 301	...	26 686 268	91 304 326
...	38 087 000	...	14 503 659	52 590 659	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	52 590 659	...	...	48 776 172
18 394	...	...	159 570	177 964	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	166 817	...	11 147	729 782
8 617 708	**645 854 000**	**43 015 242**	**48 383 816**	**745 870 766**		**Total du programme—Budgétaire**	**705 485 131**	**13 688 220**	**26 697 415**	**718 876 736**
						Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie				
...	29 887 000	...	...	29 887 000	90	Dépenses de fonctionnement				
...	...	2 104 000	...	2 104 000	90a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	626 338	...	626 338	90b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	402 921	402 921		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	329 000	329 000		CT, crédit 15 [1]				
...	29 887 000	2 730 338	731 921	33 349 259		Total—Crédit 90	31 962 738	1 386 521	...	31 888 114
...	674 840 000	...	...	674 840 000	95	Subventions				
...	...	46 200 000	...	46 200 000	95a	Subventions				
...	...	1 050 000	...	1 050 000	95b	Subventions				
...	674 840 000	47 250 000	...	722 090 000		Total—Crédit 95	697 423 757	24 666 243	...	616 025 999
...	3 415 000	...	(222 030)	3 192 970	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 192 970	...	...	3 372 541
431	...	...	141	572	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	431	141	5 659
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	908
431	**708 142 000**	**49 980 338**	**510 032**	**758 632 801**		**Total du programme—Budgétaire**	**732 579 465**	**26 053 195**	**141**	**651 293 221**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Bureau de l'infrastructure du Canada [3]				
...	17 468 000	...	(17 468 000)	...	100	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1	(1)	...	100b	Virement de 1 114 999 $ du crédit 105 (Industrie)				
...	17 468 000	1	(17 468 001)	...		Total—Crédit 100	...	...	...	...
...	5 191 000	...	(5 191 000)	...	105	Contributions				
...	...	121 285 000	(121 285 000)	...	105a	Contributions				
...	5 191 000	121 285 000	(126 476 000)	...		Total—Crédit 105	...	...	...	...
...	1 237 000	...	(1 237 000)	...	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	...	...	...	...
...	**23 896 000**	**121 285 001**	**(145 181 001)**	**...**		**Total du programme—Budgétaire**	**...**	**...**	**...**	**...**
						Conseil de recherches en sciences humaines				
...	15 455 000	...	...	15 455 000	110	Dépenses de fonctionnement				
...	...	2 362 000	...	2 362 000	110a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1	...	1	110b	Virement de 1 257 464 $ du crédit 115 (Industrie)				
...	...	...	1 257 464	1 257 464		Virement du : crédit 115				
...	...	...	333 783	333 783		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	431 000	431 000		CT, crédit 15 [1]				
...	15 455 000	2 362 001	2 022 247	19 839 248		Total—Crédit 110	18 818 904	1 020 344	...	16 715 386
...	209 947 000	...	...	209 947 000	115	Subventions				
...	...	246 139 000	...	246 139 000	115a	Subventions				
...	...	...	(1 257 464)	(1 257 464)		Virement au crédit 110				
...	209 947 000	246 139 000	(1 257 464)	454 828 536		Total—Crédit 115	436 376 934	18 451 602	...	167 491 666
...	1 703 000	...	206 361	1 909 361	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 909 361	...	...	2 003 620
...	...	...	6 894	6 894	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	6 894	...	...	1 933
...	...	...	1 827	1 827	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	1 827	...
...	**227 105 000**	**248 501 001**	**979 865**	**476 585 866**		**Total du programme—Budgétaire**	**457 112 093**	**19 471 946**	**1 827**	**186 212 605**

						Conseil canadien des normes				
...	7 504 000	...	...	7 504 000	120	Paiements au Conseil canadien des normes				
...	...	...	20 000	20 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	7 504 000	...	20 000	7 524 000		Total—Crédit 120	7 041 200	482 800	...	6 579 600
...	**7 504 000**	**...**	**20 000**	**7 524 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**7 041 200**	**482 800**	**...**	**6 579 600**
						Statistique Canada				
...	322 274 000	...	...	322 274 000	125	Dépenses du programme				
...	...	22 552 700	...	22 552 700	125a	Dépenses du programme				
...	...	15 345 899	...	15 345 899	125b	Dépenses du programme				
...	...	...	169 000	169 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	8 799 000	8 799 000		CT, crédit 15 [1]				
...	322 274 000	37 898 599	8 968 000	369 140 599		Total—Crédit 125	359 406 412	9 734 187	...	346 849 130
...	60 691 000	...	7 961 242	68 652 242	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	68 652 242	...	...	75 874 066
...	...	...	7 842	7 842	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	7 842	...	...	13 224
...	**382 965 000**	**37 898 599**	**16 937 084**	**437 800 683**		**Total du programme—Budgétaire**	**428 066 496**	**9 734 187**	**...**	**422 736 420**
						Diversification de l'économie de l'Ouest canadien [4]				
...	38 795 000	...	(38 795 000)	...	130	Dépenses de fonctionnement				
...	...	3 901 350	(3 901 350)	...	130b	Dépenses de fonctionnement				
...	38 795 000	3 901 350	(42 696 350)	...		Total—Crédit 130	...	...	...	...
...	258 933 000	...	(258 933 000)	...	135	Subventions et contributions				
...	...	46 700 000	(46 700 000)	...	135a	Contributions				
...	...	31 001 445	(31 001 445)	...	135b	Subventions et contributions				
...	258 933 000	77 701 445	(336 634 445)	...		Total—Crédit 135	...	...	...	...
...	7 900 000	60 000	(7 960 000)	...	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	...	...	...	...
...	9 900 000	2 400 000	(12 300 000)	...	(S)	Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	...	...	...	...
...	4 915 000	...	(4 915 000)	...	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	...	...	...	...
...	**320 443 000**	**84 062 795**	**(404 505 795)**	**...**		**Total du programme—Budgétaire**	**...**	**...**	**...**	**...**
						Total du portefeuille ministériel—				
71 295 256	**5 044 532 946**	**946 062 199**	**(371 504 944)**	**5 690 385 457**		**Budgétaire**	**5 022 333 595**	**551 743 956**	**116 307 906**	**4 070 875 122** [2][3][4]
1 950 000	**800 000**	**...**	**...**	**2 750 000**		**Non budgétaire**	**...**	**800 000**	**1 950 000**	**...**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

[2] Au cours de l'exercice, le portefeuille ministériel d'Agence de promotion économique du Canada atlantique a été créé et la Société d'expansion du Cap-Breton a été transférée à ce portefeuille ministériel. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 360 210 752 $ et 35 017 000 $, respectivement.

[3] Au cours de l'exercice, le Bureau de l'infrastructure du Canada a été transféré à Environnement. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 12 117 989 $.

[4] Au cours de l'exercice, le portefeuille ministériel de Diversification de l'économie de l'Ouest canadien a été créé. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 246 827 934 $.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Politique microéconomique	37 901 040	38 718 193	...	...	518 458 000	517 999 037	...	...	...	...	556 359 040	556 717 230
Règlements et services axés sur le marché	350 634 042	266 466 803	...	...	1 935 000	1 876 891	148 050 000	158 826 358	...	...	204 519 042	109 517 336
Développement sectoriel de l'industrie—												
Budgétaire	270 135 035	247 217 702	...	...	1 170 301 881	895 711 470	9 669 000	7 604 514	...	...	1 430 767 916	1 135 324 658
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	2 750 000	...	2 750 000	...
Services ministériels et de gestion	124 715 499	119 892 525	...	...	...	...	...	...	...	...	124 715 499	119 892 525
Sous-total—												
Budgétaire	783 385 616	672 295 223	...	...	1 690 694 881	1 415 587 398	157 719 000	166 430 872	...	...	2 316 361 497	1 921 451 749
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	2 750 000	...	2 750 000	...
Revenus affectés aux dépenses	(157 719 000)	(166 430 872)	...	...	...	...	(157 719 000)	(166 430 872)	...	...	...	...
Total du ministère—												
Budgétaire	**625 666 616**	**505 864 351**	**...**	**...**	**1 690 694 881**	**1 415 587 398**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 316 361 497**	**1 921 451 749**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 750 000**	**...**	**2 750 000**	**...**
Agence spatiale canadienne												
Connaissance de l'espace, applications et développement industriel	132 671 262	122 615 089	130 098 883	100 890 174	57 348 000	57 147 401	...	...	...	...	320 118 145	280 652 664
Total du programme—Budgétaire	**132 671 262**	**122 615 089**	**130 098 883**	**100 890 174**	**57 348 000**	**57 147 401**	**...**	**...**	**...**	**...**	**320 118 145**	**280 652 664**
Commission canadienne du tourisme— Budgétaire	**100 322 000**	**100 300 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**100 322 000**	**100 300 000**
Tribunal de la concurrence— Budgétaire	**1 966 729**	**1 882 010**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 966 729**	**1 882 010**
Commission du droit d'auteur— Budgétaire	**2 602 027**	**2 439 947**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 602 027**	**2 439 947**
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec												
Promotion du développement économique des régions du Québec	48 510 839	46 537 058	...	...	474 090 104	338 785 782	...	...	...	...	522 600 943	385 322 840
Total du programme—Budgétaire	**48 510 839**	**46 537 058**	**...**	**...**	**474 090 104**	**338 785 782**	**...**	**...**	**...**	**...**	**522 600 943**	**385 322 840**

Conseil national de recherches du Canada												
Recherche et innovation technologique	342 862 116	300 071 585	70 335 009	75 692 353	50 286 000	50 121 457	...	...	...	...	463 483 125	425 885 395
Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale	117 617 248	101 628 732	339 000	343 488	83 797 692	82 038 675	...	...	...	...	201 753 940	184 010 895
Administration du programme	71 743 138	92 400 461	7 594 563	1 892 866	1 296 000	1 295 514	...	...	...	...	80 633 701	95 588 841
Total du programme—Budgétaire	**532 222 502**	**494 100 778**	**78 268 572**	**77 928 707**	**135 379 692**	**133 455 646**	**...**	**...**	**...**	**...**	**745 870 766**	**705 485 131**
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie												
Appui à la recherche et à l'érudition	36 542 801	35 155 708	...	...	722 090 000	697 423 757	...	...	...	...	758 632 801	732 579 465
Total du programme—Budgétaire	**36 542 801**	**35 155 708**	**...**	**...**	**722 090 000**	**697 423 757**	**...**	**...**	**...**	**...**	**758 632 801**	**732 579 465**
Conseil de recherches en sciences humaines												
Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition	21 757 330	20 735 159	...	...	454 828 536	436 376 934	...	...	...	...	476 585 866	457 112 093
Total du programme—Budgétaire	**21 757 330**	**20 735 159**	**...**	**...**	**454 828 536**	**436 376 934**	**...**	**...**	**...**	**...**	**476 585 866**	**457 112 093**
Conseil canadien des normes—Budgétaire	**7 524 000**	**7 041 200**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**7 524 000**	**7 041 200**
Statistique Canada												
Statistique économique et sociale	485 434 145	448 329 076	...	...	561 000	560 800	117 410 000	87 330 747	...	...	368 585 145	361 559 129
Statistique du recensement de la population	81 805 538	82 841 505	...	..	...	...	12 590 000	16 334 138	...	...	69 215 538	66 507 367
Sous-total	567 239 683	531 170 581	...	...	561 000	560 800	130 000 000	103 664 885	...	...	437 800 683	428 066 496
Revenus affectés aux dépenses	(130 000 000)	(103 664 885)	...	...	...	...	(130 000 000)	(103 664 885)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**437 239 683**	**427 505 696**	**...**	**...**	**561 000**	**560 800**	**...**	**...**	**...**	**...**	**437 800 683**	**428 066 496**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 947 025 789**	**1 764 176 996**	**208 367 455**	**178 818 881**	**3 534 992 213**	**3 079 337 718**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 690 385 457**	**5 022 333 595**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 750 000**	**...**	**2 750 000**	**...**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Politique microéconomique				
...	1 000 000	...	...	1 000 000	Subvention à la Fondation Canada-Israël pour la recherche et le développement industriels	1 000 000	...	...	1 000 000
...	6 808 000	1	99 999	6 908 000	Subvention à l'Union internationale des télécommunications (UIT), Genève, Suisse	6 757 017	150 983	...	1 285 643
...	...	10 000 000	...	10 000 000	Subvention au Medical and Retaled Sciences Discovery District	10 000 000	...	...	...
...	...	...	500 000 000	500 000 000	(S) Subvention à la Fondation canadienne pour l'innovation	500 000 000	...	...	...
...	7 808 000	10 000 001	500 099 999	517 908 000		517 757 017	150 983	...	2 285 643
					Règlements et services axés sur le marché				
...	60 000	...	...	60 000	Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	60 000	...	...	60 000
					Développement sectoriel de l'industrie				
...	...	10 000 000	...	10 000 000	Subvention à Toront03 Tourism Recovery Alliance	10 000 000	...	...	...
...	...	3 500 000	...	3 500 000	Subvention à la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto	3 500 000	...	...	...
...	...	...	75 000 000	75 000 000	(S) Subvention à Genome Canada	75 000 000	...	...	...
...	...	13 500 000	75 000 000	88 500 000		88 500 000	...	...	...
...	**7 868 000**	**23 500 001**	**575 099 999**	**606 468 000**	**Total—Subventions**	**606 317 017**	**150 983**	**...**	**2 345 643**
					Contributions				
					Politique microéconomique				
...	550 000	...	...	550 000	Contribution au Secrétariat du commerce intérieur	242 020	307 980	...	376 934
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	6 390 152
...	550 000	...	...	550 000		242 020	307 980	...	6 767 086
					Règlements et services axés sur le marché				
...	1 875 000	...	...	1 875 000	Contributions à divers organismes œuvrant dans l'intérêt du consommateur	1 816 891	58 109	...	2 092 304
					Développement sectoriel de l'industrie				
...	36 497 000	...	(1 000 000)	35 497 000	Contribution au Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement	33 716 851	1 780 149	...	22 620 515
...	20 160 000	...	4 962 655	25 122 655	Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	25 122 655	...	...	20 490 720

...	150 000	...	...	150 000	Contributions en vertu du Projet pilote de gestion de la chaîne d'approvisionnement	34 327	115 673	...	71 440
...	10 000 000	...	(10 000 000)	...	(S) Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	...	...	...	...
...	30 200 000	7 050 000	2 600 000	39 850 000	Contributions en vertu du Programme d'entreprise autochtone Canada	39 480 950	369 050	...	34 525 593
...	27 900 000	8 802 617	4 624 715	41 327 332	Contributions dans le cadre du Fonds spécial pour le développement du nord de l'Ontario	41 327 332	...	...	47 319 267
...	25 800 000	(12 800 000)	(2 686 784)	10 313 216	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	10 313 216	...	...	28 919 741
...	36 800 000	(1 750 000)	(831 880)	34 218 120	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	34 218 120	...	...	34 910 205
...	339 592 000	...	(16 601 983)	322 990 017	Contributions en vertu du Programme de partenariat technologique Canada	311 817 866	11 172 151	...	327 770 211
...	3 900 000	49 990 000	(39 042 840)	14 847 160	Contributions en vertu du Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord	5 009 740	9 837 420	...	1 041 151
...	26 588 000	12 525 000	4 095 209	43 208 209	Contributions en vertu du Programme de Rescol	42 776 337	431 872	...	42 216 044
...	30 473 000	15 000 000	(4 822 849)	40 650 151	Contributions en vertu du Programme d'accès communautaires	39 169 102	1 481 049	...	18 370 036
...	16 800 000	...	(200 000)	16 600 000	Contributions en vertu du Programme collectivités ingénieuses	13 656 307	2 943 693	...	18 120 000
...	478 000	...	(33 400)	444 600	Contribution à l'Institut de recherche et de développement industriels	374 441	70 159	...	474 024
...	255 172 000	...	(90 000)	255 082 000	Contributions en vertu du Programme Infrastructures Canada	134 547 829	120 534 171	...	127 513 888
...	49 000 000	...	(20 400 000)	28 600 000	Contributions en vertu du Mécanisme de financement structuré	3 270 451	25 329 549	...	1 033 950
...	...	100 087 000	...	100 087 000	Contributions en vertu de l'Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre	24 415 385	75 671 615	...	100 000
...	...	42 655 781	...	42 655 781	(S) Obligations contractées pour des paiements législatifs de garanties d'emprunt en vertu de la *Loi sur le ministère de l'Industrie*	42 655 781	...	...	...
...	...	...	333 640	333 640	Contributions en vertu du Programme camps de l'inforoute, des sciences et de l'entrepreneurship	317 648	15 992	...	322 840
...	...	...	4 725 000	4 725 000	Contributions en vertu du Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement	4 633 736	91 264	...	...
...	...	...	400 000	400 000	Contributions en vertu de l'Initiative des industries de la langue	353 396	46 604	...	...
...	...	...	24 700 000	24 700 000	Contributions en vertu du Programme des adhérents pionniers	...	24 700 000	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	663 520
...	909 510 000	221 560 398	(49 268 517)	1 081 801 881		807 211 470	274 590 411	...	726 483 145
...	**911 935 000**	**221 560 398**	**(49 268 517)**	**1 084 226 881**	**Total—Contributions**	**809 270 381**	**274 956 500**	**...**	**735 342 535**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	8 358 000	10 000 001	500 099 999	518 458 000	Politique microéconomique	517 999 037	458 963	...	9 052 729
...	1 935 000	...	...	1 935 000	Règlements et services axés sur le marché	1 876 891	58 109	...	2 152 304
...	909 510 000	235 060 398	25 731 483	1 170 301 881	Développement sectoriel de l'industrie	895 711 470	274 590 411	...	726 483 145
...	**919 803 000**	**245 060 399**	**525 831 482**	**1 690 694 881**	**Total du ministère**	**1 415 587 398**	**275 107 483**	**...**	**737 688 178**

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Agence de promotion économique du Canada atlantique [1]				
					Subventions				
					Développement				
...	**2 000 000**	...	**(2 000 000)**	...	Subventions à des organismes sans but lucratif pour promouvoir la collaboration et le développement économique	...	...	...	...
					Contributions				
					Développement				
...	125 888 000	...	(125 888 000)	...	Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	...	...	...	...
...	24 747 000	...	(24 747 000)	...	Contributions en vertu du Programme de coopération fédéral-provincial	...	...	...	...
...	600 000	...	(600 000)	...	Contributions en vertu des mesures de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique	...	...	...	...
...	10 800 000	...	(10 800 000)	...	Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	...	...	...	...
...	86 000 000	...	(86 000 000)	...	Contribution pour le Fonds d'innovation de l'Atlantique	...	...	...	...
...	35 000 000	...	(35 000 000)	...	Contribution pour le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités	...	...	...	...
...	24 000 000	...	(24 000 000)	...	Contribution pour les secteurs du commerce, de l'investissement, de l'entrepreneurship et du perfectionnement des compétences en affaires	...	...	...	...
...	3 709 000	...	(3 709 000)	...	Contributions en vertu du Programme d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes	...	...	...	...
...	42 119 000	...	(42 119 060)	...	Contributions aux provinces de l'Atlantique en vertu du Programme Infrastructures Canada	...	...	...	...
...	2 500 000	200 000	(2 700 000)	...	(S) Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	...	...	...	...
...	2 100 000	1 000 000	(3 100 000)	...	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	...	...	...	...
...	400 000	(375 060)	(24 940)	...	(S) Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la *Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique*	...	...	...	...
...	**357 863 000**	**824 940**	**(358 687 940)**	...	**Total—Contributions**	...	...	...	...
...	**359 863 000**	**824 940**	**(360 687 940)**	...	**Total du programme**	...	...	...	...

					Agence spatiale canadienne				
					Subventions				
					Connaissance de l'espace, applications et développement industriel				
...	**1 985 000**	...	**(728 000)**	**1 257 000**	Programme global de subventions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	**1 212 982**	**44 018**	...	**365 000**
					Contributions				
					Connaissance de l'espace, applications et développement industriel				
...	22 275 000	1	7 227 999	29 503 000	Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne (ASE)	29 346 419	156 581	...	29 587 139
...	696 000	...	(500 000)	196 000	Programme global de contributions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	196 000	...	...	...
...	20 482 000	...	(150 000)	20 332 000	Contributions au Programme de démonstration des charges utiles spatiales	20 332 000	...	...	21 668 000
...	...	...	6 060 000	6 060 000	Contributions pour la démonstration Cascade/petit satellite-sonde de mesure de l'écoulement du plasma dans le vent polaire (Mission CASSIOPE)	6 060 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	391 083
...	**43 453 000**	**1**	**12 637 999**	**56 091 000**	**Total—Contributions**	**55 934 419**	**156 581**	**...**	**51 646 222**
...	**45 438 000**	**1**	**11 909 999**	**57 348 000**	**Total du programme**	**57 147 401**	**200 599**	**...**	**52 011 222**
					Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
					Subventions				
					Promotion du développement économique des régions du Québec				
...	300 000	...	...	300 000	Subventions au Programme Innovation développement de l'entrepreneurship et exportations (IDÉE) destiné aux petites et moyennes entreprises	59 000	241 000	...	55 000
...	...	1	5 999 999	6 000 000	Subvention à Grand Prix F1 du Canada inc. pour assurer la tenue du Grand Prix du Canada à Montréal en 2004, 2005 et 2006	6 000 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	3 280 000
...	**300 000**	**1**	**5 999 999**	**6 300 000**	**Total—Subventions**	**6 059 000**	**241 000**	**...**	**3 335 000**
					Contributions				
					Promotion du développement économique des régions du Québec				
...	12 056 000	...	(10 000 000)	2 056 000	Contributions à la province de Québec aux termes de l'Entente travaux d'infrastructure Canada	63 000	1 993 000	...	228 105
...	13 400 000	(2 100 000)	(3 541 253)	7 758 747	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	7 758 747	...	...	19 948 343
...	46 150 000	39 000 000	(9 867 777)	75 282 223	Contributions au Programme Innovation développement de l'entrepreneurship et exportations (IDÉE) destiné aux petites et moyennes entreprises	72 195 221	3 087 002	...	59 088 227
...	24 000 000	...	2 634 334	26 634 334	Contributions au Programme de développement des collectivités	26 634 334	...	...	25 682 782

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	75 000 000	37 500 000	7 545 213	120 045 213	Contributions au Programme initiatives régionales stratégiques	98 545 213	21 500 000	...	122 465 776
...	21 900 000	2 700 000	886 105	25 486 105	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	25 486 105	...	...	21 805 392
...	57 000 000	...	(4 867 637)	52 132 363	Contributions au Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	30 888 902	21 243 461	...	26 979 101
...	151 055 000	...	6 907 000	157 962 000	Contributions à la province de Québec en vertu du Programme Infrastructures Canada	70 722 141	87 239 859	...	37 930 830
...	...	...	433 119	433 119	Fonds spécial de développement et d'adaptation économique des communautés de pêche du Québec	433 119	...	...	2 059 881
...	**400 561 000**	**77 100 000**	**(9 870 896)**	**467 790 104**	**Total—Contributions**	**332 726 782**	**135 063 322**	**...**	**316 188 437**
...	**400 861 000**	**77 100 001**	**(3 870 897)**	**474 090 104**	**Total du programme**	**338 785 782**	**135 304 322**	**...**	**319 523 437**
					Conseil national de recherches du Canada				
					Subventions				
					Recherche et innovation technologique				
...	340 000	...	(340 000)	...	Programme pour accroître la capacité scientifique et technologique du Canada	...	...	...	142 250
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	550 871
...	340 000	...	(340 000)	...		...	...	...	693 121
					Administration du programme				
...	...	...	340 000	340 000	Programme pour accroître la capacité scientifique et technologique du Canada	339 783	217	...	...
...	956 000	...	...	956 000	Affiliations internationales	955 731	269	...	403 811
...	956 000	...	340 000	1 296 000		1 295 514	486	...	403 811
...	**1 296 000**	**...**	**...**	**1 296 000**	**Total—Subventions**	**1 295 514**	**486**	**...**	**1 096 932**
					Contributions				
					Recherche et innovation technologique				
...	3 268 000	...	457 578	3 725 578	Quote-part canadienne des frais de la Corporation du téléscope Canada-France-Hawaï	3 716 503	9 075	...	4 771 501
...	40 000 000	...	...	40 000 000	Contribution à l'Université de l'Alberta, à l'Université de la Colombie-Britannique, à l'Université Simon Fraser et à l'Université de Victoria pour la réalisation du projet TRIUMF	40 000 000	...	...	29 000 000

					Particle Physics and Astronomy Research Council du Royaume-Uni pour la réalisation du télescope James Clerk Maxwell	1 088 772	146 650	...	1 187 329
...	1 200 000	...	4 125 000	5 325 000	National Science Foundation des États-Unis pour appuyer la construction et l'exploitation des télescopes Gemini	5 316 182	8 818	...	4 487 793
...	45 711 000	...	4 575 000	50 286 000		50 121 457	164 543	...	39 446 623
					Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale				
...	68 998 000	10 403 692	(11 263 821)	68 137 871	Contributions à des entreprises canadiennes pour développer, adapter et exploiter des innovations technologiques	67 215 716	922 155	...	66 922 115
...	16 000 000	...	(340 179)	15 659 821	Contributions à des organismes pour fournir à l'industrie canadienne une aide à la recherche et à la technologie	14 822 959	836 862	...	27 722 744
...	84 998 000	10 403 692	(11 604 000)	83 797 692		82 038 675	1 759 017	...	94 644 859
					Administration du programme				
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	12 000 000
...	**130 709 000**	**10 403 692**	**(7 029 000)**	**134 083 692**	**Total—Contributions**	**132 160 132**	**1 923 560**	**...**	**146 091 482**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	46 051 000	...	4 235 000	50 286 000	Recherche et innovation technologique	50 121 457	164 543	...	40 139 744
...	84 998 000	10 403 692	(11 604 000)	83 797 692	Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale	82 038 675	1 759 017	...	94 644 859
...	956 000	...	340 000	1 296 000	Administration du programme	1 295 514	486	...	12 403 811
...	**132 005 000**	**10 403 692**	**(7 029 000)**	**135 379 692**	**Total du programme**	**133 455 646**	**1 924 046**	**...**	**147 188 414**
					Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie				
					Subventions				
					Appui à la recherche et à l'érudition				
...	674 840 000	40 050 000	(5 000 000)	709 890 000	Subventions et bourses	685 232 091	24 657 909	...	611 025 999
...	...	7 200 000	...	7 200 000	Bourses d'études supérieures du Canada	7 191 666	8 334	...	...
...	...	...	5 000 000	5 000 000	Subvention à l'Institut Perimeter de physique théorique	5 000 000	...	...	5 000 000
...	**674 840 000**	**47 250 000**	**...**	**722 090 000**	**Total du programme**	**697 423 757**	**24 666 243**	**...**	**616 025 999**
					Bureau de l'infrastructure du Canada [2]				
					Contributions				
					Investissement dans l'infrastructure et information sur celle-ci				
...	5 191 000	...	(5 191 000)	...	Fédération canadienne des municipalités pour l'élaboration du Guide national pour des infrastructures municipales durables	...	...	...	...
...	...	106 285 000	(106 285 000)	...	Contributions en vertu du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	...	...	...	...
...	...	15 000 000	(15 000 000)	...	Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure frontalière	...	...	...	...
...	**5 191 000**	**121 285 000**	**(126 476 000)**	**...**	**Total du programme**	**...**	**...**	**...**	**...**

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Conseil de recherches en sciences humaines				
					Subventions				
					Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition				
...	209 947 000	7 500 000	(1 257 464)	216 189 536	Subventions et bourses	197 984 083	18 205 453	...	167 491 666
...	...	224 411 000	...	224 411 000	Coûts indirects des recherches	224 182 351	228 649	...	...
...	...	14 228 000	...	14 228 000	Bourses d'études supérieures du Canada	14 210 500	17 500	...	...
...	**209 947 000**	**246 139 000**	**(1 257 464)**	**454 828 536**	**Total du programme**	**436 376 934**	**18 451 602**	**...**	**167 491 666**
					Statistique Canada				
					Contributions				
					Statistique économique et sociale				
...	561 000	...	...	561 000	Contribution en vertu du Programme d'information sur la santé	560 800	200	...	560 800
...	**561 000**	**...**	**...**	**561 000**	**Total du programme**	**560 800**	**200**	**...**	**560 800**
					Diversification de l'économie de l'Ouest canadien [3]				
					Subventions				
...	5 000 000	...	(5 000 000)	...	Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	...	...	...	...
...	...	27 000 000	(27 000 000)	...	Subvention aux Amis du Musée canadien des droits de la personne	...	...	...	...
...	**5 000 000**	**27 000 000**	**(32 000 000)**	**...**	**Total—Subventions**	**...**	**...**	**...**	**...**
					Contributions				
...	71 896 240	50 701 445	(122 597 685)	...	Contributions prévues dans des programmes ou pour des projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	...	...	...	...
...	10 774 760	...	(10 774 760)	...	Les contributions versées au titre du Programme d'investissement en innovation et dans les communautés serviront à financer des activités qui appuient l'innovation ou aident les communautés à participer à l'économie fondée sur le savoir	...	...	...	...

...	3 800 000	...	(3 800 000)	...	Contributions aux petites et moyennes entreprises de l'Ouest œuvrant dans des industries stratégiques en établissant des fonds d'emprunt et d'investissement spécialisés, selon une formule commerciale, de concert avec des fournisseurs de prêt et de capital-risque des secteurs privé et public	...	...	...	...
...	167 462 000	...	(167 462 000)	...	Contributions aux provinces de l'Ouest du Canada en vertu du Programme Infrastructures Canada	...	...	...	...
...	7 900 000	60 000	(7 960 000)	...	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	...	...	...	...
...	9 900 000	2 400 000	(12 300 000)	...	(S) Obligations contractées en vertu de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	...	...	...	...
...	**271 733 000**	**53 161 445**	**(324 894 445)**	**...**	**Total—Contributions**	**...**	**...**	**...**	**...**
...	**276 733 000**	**80 161 445**	**(356 894 445)**	**...**	**Total du programme**	**...**	**...**	**...**	**...**
...	**3 025 242 000**	**828 224 478**	**(318 474 265)**	**3 534 992 213**	**Total du portefeuille ministériel**	**3 079 337 718**	**455 654 495**	**...**	**2 040 489 716**[1][2][3]

(S) Paiement de transfert législatif.
(1) Au cours de l'exercice, le portefeuille ministériel d'Agence de promotion économique du Canada atlantique a été créé. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 273 686 335 $.
(2) Au cours de l'exercice, le Bureau de l'infrastructure du Canada a été transféré à Environnement. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 2 759 720 $.
(3) Au cours de l'exercice, le portefeuille ministériel de Diversification de l'économie de l'Ouest canadien a été créé. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 198 508 616 $.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Règlements et services axés sur le marché			
Règlements et services axés sur le marché	47 150 000	46 004 558	40 242 065
Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	100 900 000	112 821 800	91 179 562
	148 050 000	158 826 358	131 421 627
Développement sectoriel de l'industrie	9 669 000	7 604 514	7 191 809
Total du ministère—Budgétaire	**157 719 000**	**166 430 872**	**138 613 436**
Statistique Canada			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Statistique économique et sociale	117 410 000	87 330 747	98 239 554
Statistique du recensement de la population	12 590 000	16 334 138	12 039 147
Total du programme—Budgétaire	**130 000 000**	**103 664 885**	**110 278 701**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**287 719 000**	**270 095 757**	**248 892 137**

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus—		
Revenus de placements[111]		
Prêts, placements et avances—		
Banque de développement du Canada—Dividendes	11 787 796	17 509 664
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	20 308	22 744
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	1 803 945	2 586 769
Autres comptes—		
Autres dividendes	...	3 833
	13 612 049	20 123 010
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 210 462	966 779
Contributions remboursables	1 370 478	959 141
Divers	1 994 002	12 808
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	2 627 102	10 805 626
	7 202 044	12 744 354
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Frais d'enregistrement des marques de commerce, des brevets et des droits d'auteur	95 747 716	...
Redevances	1 146 827	1 330 895
Pénalités	...	4 372
Droits de permis	24 587 556	344 290 370
	121 482 099	*345 625 637*
Services de nature réglementaire—		
Droits d'inspection	1 764 699	2 299 654
Autres services	42 724 277	38 361 713
	44 488 976	*40 661 367*
Services de nature non réglementaire	*10 310 716*	*9 637 631*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Ventes de produits d'information	345 245	237 760
Ventes d'autres biens	2 037	16 128
	347 282	*253 888*
Autres frais et droits—		
Frais provenant de la *Loi sur les prêts aux petites entreprises*	2 022 856	11 082 187
Frais provenant de la *Loi sur le financement des petites entreprises du Canada*	16 531 985	18 437 750

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Frais provenant du projet pilote de location-acquisition	211 870	85 736
Frais d'utilisation	2 840 636	4 492 921
Revenus reportés	89 608 585	(23 576 152)
Divers	2 061 092	2 177 577
	113 277 024	*12 700 019*
	289 906 097	408 878 542
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	264 453	565 234
Revenus divers—		
Amendes—*Loi sur la concurrence* et produits pour consommateur (diverses lois)	11 103 410	4 098 538
Prêts	24 811 815	18 488 842
Paiements de transfert éventuellement recouvrables	56 844 964	71 194 357
Intérêts provenant de comptes débiteurs échus	1 536 690	1 331 780
Revenus reportés	(5 977)	24 990
Divers	6 129 249	5 014 843
	100 420 151	100 153 350
Total du ministère	**411 404 794**	**542 464 490**
Agence spatiale canadienne		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	192 501	152 902
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	56 816	2 809 204
	249 317	2 962 106
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Revenus de royautés	3 307 100	2 644 463
Services de nature non réglementaire	676 912	866 429
	3 984 012	3 510 892
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	18 158	20 507
Revenus divers	26 053	184 900
Total du programme	**4 277 540**	**6 678 405**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Tribunal de la concurrence		
Autres revenus—		
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 456	...
Total du programme	**2 456**	**...**
Commission du droit d'auteur		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	230
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	4 210	...
	4 210	230
Total du programme	**4 210**	**230**
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	51 582	16 539
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 908 286	1 574 985
	1 959 868	1 591 524
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Garantie de prêts	19 480 529	20 577 489
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	10 627	3 878
Revenus divers—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	2 786 504	1 737 532
Remboursement de contributions recouvrables	28 277 073	26 425 086
Autres remboursements	235 021	209 660
	31 298 598	28 372 278
Total du programme	**52 749 622**	**50 545 169**

Revenus—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Conseil national de recherches du Canada		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement pour marchandises et services non fournis et divers autres remboursements	792 100	97 974
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 319 710	1 474 771
	2 111 810	1 572 745
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Conformément à l'alinéa 5(1)e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	*5 327 315*	*7 852 970*
Location et utilisation de biens publics—		
Conformément à l'alinéa 5(1)e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	*2 529 325*	*2 089 812*
Services de nature non réglementaire—		
Conformément à l'alinéa 5(1)e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	*6 574 143*	*5 493 835*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Conformément à l'alinéa 5(1)e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	*9 771 745*	*10 836 413*
Autres frais et droits—		
Conformément à l'alinéa 5(1)e) de la *Loi sur le Conseil national de recherches*	55 295 727	51 554 359
Divers	9 992 161	12 330 748
	65 287 888	*63 885 107*
	89 490 416	90 158 137
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	159 570	734 360
Revenus divers	1 400 000	...
Total du programme	**93 161 796**	**92 465 242**
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 484	...
Remboursement de subventions et de bourses d'études	576 812	782 732
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	445 765	249 291
	1 024 061	1 032 023
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits	130	90
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	141	431
Revenus divers	2 430	1 560
Total du programme	**1 026 762**	**1 034 104**
Conseil de recherches en sciences humaines		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements—Paiements de transfert	574 742	430 004
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	135 627	157 613
	710 369	587 617
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits	150	135
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 827	...
Revenus divers	2 948	3 240
Total du programme	**715 294**	**590 992**
Statistique Canada		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	29 035	76 416
Ventes de biens et de services—		
Ventes de biens et de produits d'information	103 664 885	867 150
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	7 842	13 224
Revenus divers	902 393	167 257
Total du programme	**104 604 155**	**1 124 047**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus—		
Revenus de placements	13 612 049	20 123 010
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	13 290 714	20 567 015
Ventes de biens et de services	506 526 219	523 992 435
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	465 074	1 337 634
Revenus divers	134 052 573	128 882 585
Total du portefeuille ministériel	**667 946 629**	**694 902 679**[2]

(1) Intérêt sauf indication contraire.

(2) Au cours de l'exercice, le portefeuille ministériel d'Agence de promotion économique du Canada atlantique et le portefeuille ministériel de Diversification de l'économie de l'Ouest canadien ont été créés, et le Bureau de l'infrastructure du Canada été transféré à Environnement. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 64 631 867 $, 36 968 137 $ et 4 315 $, respectivement.

SECTION 18

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Justice

Ministère

Commission canadienne des droits de la personne

Tribunal canadien des droits de la personne

Commissaire à la magistrature fédérale

Service administratif des tribunaux judiciaires

Commission du droit du Canada

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Cour suprême du Canada

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	18.2
Sommaire du portefeuille ministériel	18.5
Programmes par secteur d'activité	18.10
Paiements de transfert	18.12
Détail des montants disponibles pour être dépensés	18.14
Revenus	18.14

Ministère

Objectifs

Fournir au gouvernement du Canada ainsi qu'aux ministères et organismes fédéraux d'excellents services juridiques, superviser toutes les affaires liées à l'administration de la justice au Canada qui ne sont pas de compétence provinciale ou territoriale et proposer, dans ce contexte, des initiatives de politique et de programme afin de veiller à ce que le Canada soit une société juste et respectueuse de la loi dotée d'un système de justice accessible, efficace, efficient et équitable.

Description des secteurs d'activité

Services gouvernementaux au client

Répondre aux besoins du gouvernement du Canada, de ses ministères et de ses organismes en matière de services juridiques ou législatifs de qualité, de la manière la plus efficace et la plus rentable possible et en conformité avec la loi et la politique gouvernementale.

Droit et orientation

Garantir un système national de justice souple, équitable, efficient et accessible en gérant l'élaboration, la mise à l'essai, la promotion et la mise en œuvre de la politique de justice touchant le droit pénal et le droit de la famille et des jeunes, d'une part, et assurer une administration publique équitable, efficace et responsable en gérant le cadre juridique du gouvernement de manière à respecter le droit administratif, le droit constitutionnel, le droit international, le droit des Autochtones, les droits de la personne et le droit d'accès à l'information, d'autre part.

Administration

Veiller à la gestion stratégique efficace du programme de l'administration de la justice en établissant des cadres et des services administratifs et de gestion intégrée qui permettent la gestion interne optimale du Ministère et de ses ressources.

Commission canadienne des droits de la personne

Objectifs

Promouvoir le principe selon lequel chacun doit avoir une chance égale de participer à toutes les sphères de la vie canadienne dans la mesure où cela est compatible avec ses devoirs et ses obligations au sein de la société.

Description des secteurs d'activité

Commission canadienne des droits de la personne

La Commission vise à faire cesser et à réduire les pratiques discriminatoires en traitant les plaintes de discrimination pour des motifs de distinction illicite énoncés dans la *Loi canadienne sur les droits de la personne*; en procédant, aux termes de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, à des vérifications de l'application de la Loi auprès des ministères et organismes fédéraux et des entreprises du secteur privé assujetties à la réglementation fédérale; en faisant de la recherche et mettant en œuvre des programmes de sensibilisation publique; et en promouvant les principes des droits de la personne, et ce, en collaboration étroite avec les autres ordres de gouvernement, les employeurs, les fournisseurs de services et les organismes communautaires.

Tribunal canadien des droits de la personne

Objectifs

Assurer l'application juste de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, en tenant des audiences équitables et efficientes.

Description des secteurs d'activité

Audiences publiques

Le secteur d'activité, Audiences publiques, examine des plaintes de discrimination et détermine s'il y a eu violation des lois. Le greffe crée le meilleur environnement possible pour que les membres du Tribunal puissent tenir des audiences à différents endroits au Canada en leur assurant le soutien administratif continuel qui est nécessaire. Le greffe planifie et organise les audiences et assure aux membres l'environnement propice à leur tenue.

Commissaire à la magistrature fédérale

Objectifs

Fournir le soutien administratif nécessaire pour aider une magistrature indépendante à s'adapter à l'ère de l'informatisation et administrer avec probité et prudence les dépenses autorisées par la partie I de la *Loi sur les juges*.

Description des secteurs d'activité

Magistrature fédérale

Le Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale offre divers services à la magistrature par l'intermédiaire des secteurs de services suivants : l'administration; le Conseil canadien de la magistrature; et les sommes à verser conformément à la *Loi sur les juges*.

- Administration — Ce secteur de services fournit à la magistrature fédérale des conseils sur l'interprétation de la partie I de la *Loi sur les juges*, communique au Ministre une liste à jour des candidats approuvés au poste de juge et fournit un soutien à la magistrature dans le domaine des finances, du personnel, de l'administration, de la formation, de l'édition et de l'informatique.

- Conseil canadien de la magistrature — Ce secteur de services s'occupe de l'administration du Conseil canadien de la magistrature en conformité avec la *Loi sur les juges*.

- Sommes à verser conformément à la *Loi sur les juges* —Ce secteur de services s'occupe du paiement des traitements, des indemnités et de la pension des juges et de leurs survivants en conformité avec la *Loi sur les juges*.

Service administratif des tribunaux judiciaires

Objectifs

Le public a accès, de façon efficace et équitable, au processus judiciaire de la Cour d'appel fédérale, de la Cour fédérale, de la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et de la Cour canadienne de l'impôt en temps opportun, dans l'une ou l'autre des langues officielles et de façon conforme aux lois pertinentes.

Description des secteurs d'activité

Services administratifs des tribunaux judiciaires

Ce secteur d'activité fournit aux Canadiens les services nécessaires pour assurer la responsabilité à l'égard de l'utilisation des fonds publics dédiés à l'administration de la Cour d'appel fédérale, de la Cour fédérale, de la Cour d'appel de la cour martiale du Canada et de la Cour canadienne de l'impôt, tout en assurant que l'accès du public à ces tribunaux est conforme au résultat stratégique du Service administratif des tribunaux judiciaires et en garantissant le principe de l'indépendance judiciaire. Ces services peuvent être divisés en trois secteurs de services, soit les opérations de greffe, les services de gestion et le soutien judiciaire. Ces trois secteurs de services ont trois extrants, soit l'amélioration de l'accès aux tribunaux judiciaires, la promotion de l'indépendance judiciaire et l'amélioration de la prestation des services. Ces trois extrants permettront à leur tour au secteur d'activité des services administratifs des tribunaux judiciaires d'atteindre son résultat stratégique.

Commission du droit du Canada

Objectifs

L'objectif de la Commission est de donner des conseils de façon indépendante sur l'amélioration, la modernisation et la réforme du droit canadien, de ses institutions et de ses procédures pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins changeants des Canadiens et de la société canadienne.

Description des secteurs d'activité

Commission du droit du Canada

La Commission du droit du Canada réalise son mandat en favorisant des recherches pertinentes qui incitent directement les Canadiens à renouveler le droit. La Commission élabore et met en œuvre des programmes de recherche qui aideront à comprendre le rôle que le droit peut et doit jouer dans la société canadienne.

La Commission utilise diverses formules pour consulter les juristes et les Canadiens et Canadiennes en général. En plus de publier et de distribuer des rapports, la Commission utilise d'autres médias et tribunes, notamment en diffusant les résultats de ses études par des moyens électroniques, en parrainant des congrès et des colloques, en organisant des conférences de presse et des assemblées publiques.

Les résultats des recherches et des consultations de la Commission sont résumés dans des documents publics qui font connaître ses conclusions et ses propositions. Occasionnellement, celles-ci peuvent prendre la forme de recommandations présentées au Parlement.

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

Programme du Commissariat à l'information du Canada

Objectifs

Persuader les institutions fédérales d'adopter des pratiques en matière d'information conformes à la *Loi sur l'accès à l'information*; porter les questions d'interprétation appropriées de la *Loi sur l'accès à l'information* devant le tribunal fédéral; mener rapidement des enquêtes approfondies et équitables concernant les plaintes déposées par des particuliers contre le gouvernement; favoriser la transparence au sein de la fonction publique fédérale; s'assurer que le Parlement connaît les activités du Commissariat, la situation générale du droit d'accès et tout autre question traitée dans la Loi qui nécessite une réforme; s'assurer que des fonctions auxiliaires internes sont en place pour appuyer les décisions et la responsabilisation de la direction du programme sur l'accès à l'information.

Description des secteurs d'activité

Accès à l'information du gouvernement

Enquêter sur les plaintes, revoir les propositions visant à modifier la législation sur l'accès à l'information, répondre aux demandes écrites ou téléphoniques, examiner jusqu'à quel point la Loi n'est pas respectée, régler les plaintes ou porter les causes devant le tribunal lorsqu'elles ne sont pas réglées et finalement favoriser l'adoption de politiques propres à un gouvernement transparent dans l'ensemble du système fédéral.

Services généraux

Prestation de services de soutien administratifs tels que les finances, le personnel, la technologie de l'information et l'administration générale.

Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada

Objectifs

S'assurer que les droits des plaignants aux termes de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* sont respectés et que la vie privée des particuliers, relativement aux renseignements personnels les concernant, et qui sont détenus par une institution fédérale, sont protégés; inciter les institutions gouvernementales à adopter davantage de pratiques équitables en matière d'information; promouvoir l'adoption de pratiques compatibles avec les principes exposés dans le code type de l'Association canadienne de normalisation en ce qui concerne la protection des renseignements personnels; s'assurer du respect des droits des personnes qui déposent une plainte auprès du Commissariat en vertu de la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et les documents électroniques; et s'assurer que des fonctions auxiliaires internes sont en place pour appuyer les décisions et la responsabilisation de la direction du Programme sur la protection de la vie privée.

Description des secteurs d'activité

Protection des renseignements personnels (secteur public fédéral)

Enquêter sur les plaintes, examiner et vérifier les résultats obtenus par le Ministère quant à la protection de la vie privée, répondre aux demandes écrites ou téléphoniques, évaluer l'incidence sur la vie privée des nouvelles technologies qui sont mises en application par les organismes d'État ou celles dont on étudie l'utilisation possible, vérifier le respect de la législation, conseiller le Parlement, les ministères et les organismes fédéraux et enquêter sur les questions qui auront une incidence sur la vie privée des Canadiens.

Protection des renseignements personnels (secteur privé)

Effectuer et promouvoir des recherches concernant les questions et les pratiques relatives à la protection des renseignements personnels; promouvoir de saines pratiques de gestion à cet égard; renseigner les clients sur leurs droits et leurs responsabilités en ce qui concerne la divulgation, la collecte et l'utilisation des renseignements obtenus; s'occuper des plaintes sur le traitement des renseignements personnels; chercher des solutions grâce à la négociation, à la médiation ou à la conciliation et, s'il y a lieu, recourir aux tribunaux; enquêter sur les pratiques d'un organisme en matière de traitement des renseignements personnels et compléter le travail des provinces qui s'efforcent de protéger les renseignements personnels divulgés dans les activités commerciales.

Services généraux

Prestation de services de soutien administratifs tels que les finances, le personnel, la technologie de l'information et l'administration générale.

Cour suprême du Canada

Objectifs

Fournir une cour générale d'appel pour le Canada.

Description des secteurs d'activité

Bureau du registraire

Le Bureau du registraire fournit une gamme de services à la Cour, y compris le traitement de tous les documents déposés par les plaideurs et la préparation des affaires pour l'audition et le jugement; la publication et la diffusion des arrêts de la Cour; le maintien de la base d'information nécessaire à la Cour; la communication de renseignements sur la Cour ainsi que la tenue et la conservation des documents et archives de la Cour. Le Bureau administre également les paiements législatifs suivants : les traitements, les indemnités et les pensions des juges; les pensions aux conjoints et aux enfants des juges; et les montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	433 972 000	...	...	433 972 000	1	Dépenses de fonctionnement				
					1a	Dépenses de fonctionnement—Virement de 1 500 000 $ du crédit 5 (Justice)				
...	...	11 188 302	...	11 188 302						
...	...	169 724 864	...	169 724 864	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	1 500 000	1 500 000		Virement du : crédit 5				
...	...	...	437 172	437 172		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	2 965 000	2 965 000		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	(200 000)	(200 000)		Virement au : crédit 1 (Solliciteur général)				
...	...	...	(84 840 694)	(84 840 694)		crédit 7a (Solliciteur général)				
...	...	...	(3 821 365)	(3 821 365)		crédit 35a (Solliciteur général)				
...	433 972 000	180 913 166	(83 959 887)	530 925 279		Total—Crédit 1	510 623 362	20 301 917	...	444 812 484
...	399 602 000	...	...	399 602 000	5	Subventions et contributions				
...	...	43 592 378	...	43 592 378	5a	Subventions et contributions				
...	...	4 334 136	...	4 334 136	5b	Subventions et contributions				
...	...	...	(1 500 000)	(1 500 000)		Virement au : crédit 1				
...	...	...	(16 500 000)	(16 500 000)		crédit 8a (Solliciteur général)				
...	399 602 000	47 926 514	(18 000 000)	429 528 514		Total—Crédit 5	418 915 694	10 612 820	...	407 105 125
...	66 946	...	1 984	68 930	(S)	Ministre de la Justice—Traitement et allocation pour automobile	68 930	...	...	66 870
...	51 440 000	...	12 370 561	63 810 561	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	63 810 561	...	...	71 823 668
...	...	...	50	50	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	50	...	...	797 899
1 402	...	...	20 679	22 081	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 401	1	20 679	19 053
1 402	**885 080 946**	**228 839 680**	**(89 566 613)**	**1 024 355 415**		**Total du ministère—Budgétaire**	**993 419 998**	**30 914 738**	**20 679**	**924 625 099** [2]
						Commission canadienne des droits de la personne				
...	20 192 000	...	...	20 192 000	10	Dépenses du programme				
...	...	272 250	...	272 250	10b	Dépenses du programme				
...	...	...	194 909	194 909		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	144 000	144 000		CT, crédit 15 [1]				
...	20 192 000	272 250	338 909	20 803 159		Total—Crédit 10	19 546 174	1 256 985	...	20 747 627
...	2 394 000	...	276 475	2 670 475	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 670 475	...	...	2 892 491

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
8 279	...	...	38	8 317	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	8 279	...	38	...
8 279	**22 586 000**	**272 250**	**615 422**	**23 481 951**		**Total du programme—Budgétaire**	**22 224 928**	**1 256 985**	**38**	**23 640 118**
						Tribunal canadien des droits de la personne				
...	3 875 000	...	...	3 875 000	15	Dépenses du programme				
...	...	902 863	...	902 863	15b	Dépenses du programme				
...	...	...	30 000	30 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	39 000	39 000		CT, crédit 15 [1]				
...	3 875 000	902 863	69 000	4 846 863		Total—Crédit 15	3 984 683	862 180	...	3 442 164
...	327 000	...	1 725	328 725	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	328 725	...	...	335 573
...	...	...	151	151	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	151	...	...	145
...	**4 202 000**	**902 863**	**70 876**	**5 175 739**		**Total du programme—Budgétaire**	**4 313 559**	**862 180**	**...**	**3 777 882**
						Commissaire à la magistrature fédérale				
...	5 194 000	...	...	5 194 000	20	Dépenses de fonctionnement				
...	...	2 554 000	...	2 554 000	20a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	60 000	60 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	93 000	93 000		CT, crédit 15 [1]				
...	5 194 000	2 554 000	153 000	7 901 000		Total—Crédit 20	7 478 402	422 598	...	8 511 436
...	545 000	...	...	545 000	25	Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement				
...	...	1 274 000	...	1 274 000	25a	Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement				
...	545 000	1 274 000	...	1 819 000		Total—Crédit 25	1 751 342	67 658	...	1 129 116
...	316 076 000	...	5 119 166	321 195 166	(S)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	321 195 166	...	...	305 118 901
...	694 000	...	(24 459)	669 541	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	669 541	...	...	863 576
...	**322 509 000**	**3 828 000**	**5 247 707**	**331 584 707**		**Total du programme—Budgétaire**	**331 094 451**	**490 256**	**...**	**315 623 029**

						Service administratif des tribunaux judiciaires [3]				
					27a	Virement de 33 645 000 $ du crédit 30 (Justice) et de 11 725 000 $ du crédit 55 (Justice)				
...	...	5 721 682	...	5 721 682		Virement du : crédit 30				
...	...	...	33 645 000	33 645 000		crédit 55				
...	...	...	11 725 000	11 725 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	190 000	190 000		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	318 000	318 000						
...	...	5 721 682	45 878 000	51 599 682		Total—Crédit 27	48 549 674	3 050 008	...	49 142 750
...	...	...	5 679 129	5 679 129	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 679 129	...	...	6 544 366
...	...	...	125 000	125 000	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	125 000	...	...	...
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État :				
...	...	...	25 017	25 017		Produits non utilisés de l'exercice précédent (Cour fédérale du Canada et Cour canadienne de l'impôt)				
...	...	...	68 895	68 895		Produits reçus au cours de l'exercice				
...	...	...	93 912	93 912		Total	60 513	8 399	25 000	26 967
...	**...**	**5 721 682**	**51 776 041**	**57 497 723**		**Total du programme—Budgétaire**	**54 414 316**	**3 058 407**	**25 000**	**55 714 083**
						Cour fédérale du Canada [3]				
...	33 645 000	...	...	33 645 000	30	Dépenses du programme				
...	...	...	(33 645 000)	(33 645 000)		Virement au crédit 27a				
...	33 645 000	...	(33 645 000)	...		Total—Crédit 30	...	...	...	...
...	4 567 000	...	(4 567 000)	...	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	...	...	...	...
25 000	...	...	(25 000)	...	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	...	...
25 000	**38 212 000**	**...**	**(38 237 000)**	**...**		**Total du programme—Budgétaire**	**...**	**...**	**...**	**...**
						Commission du droit du Canada				
...	2 943 000	...	...	2 943 000	35	Dépenses du programme				
...	...	543 804	...	543 804	35b	Dépenses du programme				
...	...	...	11 100	11 100		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	23 000	23 000		CT, crédit 15 [1]				
...	2 943 000	543 804	34 100	3 520 904		Total—Crédit 35	3 408 644	112 260	...	2 906 408
...	167 000	...	37 262	204 262	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	204 262	...	...	215 233
...	**3 110 000**	**543 804**	**71 362**	**3 725 166**		**Total du programme—Budgétaire**	**3 612 906**	**112 260**	**...**	**3 121 641**
						Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada				
						Programme du Commissariat à l'information du Canada				
...	4 398 000	...	...	4 398 000	40	Dépenses du programme				
...	...	525 995	...	525 995	40b	Dépenses du programme				
...	...	...	(30 601)	(30 601)		Redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*				

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
...	...	...	10 276	10 276		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	86 000	86 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	48 000	48 000		CT, crédit 15 [1]				
...	4 398 000	525 995	113 675	5 037 670		Total—Crédit 40	4 799 708	237 962	...	4 923 417
...	666 000	...	(5 027)	660 973	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	660 973	...	...	642 117
...	...	...	13 625	13 625	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	6 825	...	6 800	...
...	**5 064 000**	**525 995**	**122 273**	**5 712 268**		**Total du programme—Budgétaire**	**5 467 506**	**237 962**	**6 800**	**5 565 534**
						Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada				
...	9 816 000	...	...	9 816 000	45	Dépenses du programme				
...	...	621 000	...	621 000	45b	Dépenses du programme				
...	...	...	(233 673)	(233 673)		Redressements selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*				
...	...	...	162 388	162 388		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	60 000	60 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	66 000	66 000		CT, crédit 15 [1]				
...	9 816 000	621 000	54 715	10 491 715		Total—Crédit 45	9 854 473	637 242	...	10 665 779
...	1 415 000	...	(177 182)	1 237 818	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 237 818	...	...	1 483 928
525	...	...	...	525	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	525	...	10 783
525	**11 231 000**	**621 000**	**(122 467)**	**11 730 058**		**Total du programme—Budgétaire**	**11 092 291**	**637 767**	**...**	**12 160 490**
525	**16 295 000**	**1 146 995**	**(194)**	**17 442 326**		**Total Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada—Budgétaire**	**16 559 797**	**875 729**	**6 800**	**17 726 024**
						Cour suprême du Canada				
...	18 559 000	...	...	18 559 000	50	Dépenses du programme				
...	...	3 942 000	...	3 942 000	50a	Dépenses du programme				
...	...	653 500	...	653 500	50b	Dépenses du programme				
...	...	...	65 000	65 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	116 000	116 000		CT, crédit 15 [1]				
...	18 559 000	4 595 500	181 000	23 335 500		Total—Crédit 50	21 321 065	2 014 435	...	16 075 134
...	4 432 000	...	(188 579)	4 243 421	(S)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	4 243 421	...	...	4 050 490

...	1 939 000	...	(4 950)	1 934 050	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 934 050	...	...	2 260 903
6 021	...	...	22 545	28 566	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	6 021	22 545	475
6 021	**24 930 000**	**4 595 500**	**10 016**	**29 541 537**		**Total du programme—Budgétaire**	**27 498 536**	**2 020 456**	**22 545**	**22 387 002**
						Cour canadienne de l'impôt[3]				
...	11 725 000	...	...	11 725 000	55	Dépenses du programme				
...	...	...	(11 725 000)	(11 725 000)		Virement au crédit 27a				
...	11 725 000	...	(11 725 000)	...		Total—Crédit 55	...	...	...	...
...	1 235 000	...	(1 235 000)	...	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	...	...	...	...
17	...	...	(17)	...	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	...	...
17	**12 960 000**	**...**	**(12 960 017)**	**...**		**Total du programme—Budgétaire**	**...**	**...**	**...**	**...**
41 244	**1 329 884 946**	**245 850 774**	**(82 972 400)**	**1 492 804 564**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**1 453 138 491**	**39 591 011**	**75 062**	**1 366 614 878**[2]

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

(2) Au cours de l'exercice, le Centre canadien des armes à feu a été transféré au Solliciteur général. De ce fait, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 17 533 720 $.

(3) Le Service administratif des tribunaux judiciaires est un nouvel organisme amalgamant la Cour fédérale du Canada et la Cour canadienne de l'impôt.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Services gouvernementaux au client	441 277 083	440 109 130	...	...	...	...	...	...	...	...	441 277 083	440 109 130
Droit et orientation	81 352 234	64 450 292	...	...	429 528 514	418 915 694	...	...	...	...	510 880 748	483 365 986
Administration	72 197 584	69 944 882	...	...	...	...	...	...	...	...	72 197 584	69 944 882
Total du ministère—Budgétaire	**594 826 901**	**574 504 304**	**...**	**...**	**429 528 514**	**418 915 694**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 024 355 415**	**993 419 998**
Commission canadienne des droits de la personne—Budgétaire	**23 481 951**	**22 224 928**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**23 481 951**	**22 224 928**
Tribunal canadien des droits de la personne												
Audiences publiques	5 175 739	4 313 559	...	...	...	...	...	...	...	...	5 175 739	4 313 559
Total du programme—Budgétaire	**5 175 739**	**4 313 559**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 175 739**	**4 313 559**
Commissaire à la magistrature fédérale												
Magistrature fédérale	331 859 707	331 328 728	...	...	...	...	275 000	234 277	...	...	331 584 707	331 094 451
Revenus affectés aux dépenses	(275 000)	(234 277)	...	...	...	...	(275 000)	(234 277)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**331 584 707**	**331 094 451**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**331 584 707**	**331 094 451**
Service administratif des tribunaux judiciaires— [1]												
Budgétaire	**56 417 530**	**53 348 639**	**1 080 193**	**1 065 677**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**57 497 723**	**54 414 316**
Commission du droit du Canada—Budgétaire	**3 725 166**	**3 612 906**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 725 166**	**3 612 906**
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada												
Programme du Commissariat à l'information du Canada												
Accès à l'information du gouvernement	4 411 951	4 297 984	...	...	...	...	...	...	...	...	4 411 951	4 297 984
Services généraux	1 300 317	1 169 522	...	...	...	...	...	...	...	...	1 300 317	1 169 522
Total du programme—Budgétaire	**5 712 268**	**5 467 506**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 712 268**	**5 467 506**

Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada												
Protection des renseignements personnels (secteur public fédéral)	3 744 097	4 194 523	...	...	...	...	...	...	...	...	3 744 097	4 194 523
Protection des renseignements personnels (secteur privé)	5 892 379	4 768 650	...	...	198 000	...	...	...	...	...	6 090 379	4 768 650
Services généraux	1 895 582	2 129 118	...	...	...	...	...	...	...	...	1 895 582	2 129 118
Total du programme—Budgétaire	**11 532 058**	**11 092 291**	**...**	**...**	**198 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**11 730 058**	**11 092 291**
Total Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada—Budgétaire	**17 244 326**	**16 559 797**	**...**	**...**	**198 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**17 442 326**	**16 559 797**
Cour suprême du Canada												
Bureau du registraire	29 541 537	27 498 536	...	...	...	...	...	...	...	...	29 541 537	27 498 536
Total du programme—Budgétaire	**29 541 537**	**27 498 536**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**29 541 537**	**27 498 536**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 061 997 857**	**1 033 157 120**	**1 080 193**	**1 065 677**	**429 726 514**	**418 915 694**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 492 804 564**	**1 453 138 491**

(1) Le Service administratif des tribunaux judiciaires est un nouvel organisme amalgamant la Cour fédérale du Canada et la Cour canadienne de l'impôt.

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Droit et orientation				
...	18 170	...	...	18 170	Conférence sur l'uniformisation des lois du Canada—Subvention d'administration	18 170	...	...	18 170
...	1 140	...	...	1 140	Institut international de droit d'expression française (IDEF)	1 140	...	...	1 140
...	12 274	...	...	12 274	Association canadienne des chefs de police destinée au Comité sur les modifications de la loi	12 274	...	...	12 274
...	7 220	...	(1 725)	5 495	British Institute of International and Comparative Law	5 495	...	...	7 220
...	8 620	...	(2 000)	6 620	Académie de droit international de La Haye	6 620	...	...	8 620
...	26 600	...	...	26 600	Fondation canadienne des droits de la personne	26 600	...	...	26 600
...	268 345	...	...	268 345	Institut national de la magistrature	268 345	...	...	268 345
...	38 600	...	...	38 600	Société canadienne des sciences judiciaires	38 600	...	...	38 600
...	100 000	...	...	100 000	Association canadienne des juges des cours provinciales	100 000	...	...	100 000
...	510 631	...	(292 869)	217 762	Subventions appuyant le Fonds juridique de partenariats et d'innovation	217 762	...	...	308 580
...	150 000	...	(150 000)	...	Subventions à l'appui de la Stratégie sur la justice applicable aux Autochtones	...	...	...	120 655
...	46 168 061	...	(14 700 000)	31 468 061	Subvention pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	31 396 733	71 328	...	30 373 204
...	2 968 657	...	...	2 968 657	Subventions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	2 626 752	341 905	...	3 259 132
...	500 000	...	(362 000)	138 000	Subventions accordées à des particuliers, des organismes professionnels sans but lucratif, et d'autres sociétés ou associations sans but lucratif et à des institutions dont les activités contribuent à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	134 716	3 284	...	213 940
...	...	200 000	...	200 000	Subventions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	...	200 000	...	...
...	...	50 000	(50 000)	...	Subventions à l'appui du Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant	...	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	46 151
...	**50 778 318**	**250 000**	**(15 558 594)**	**35 469 724**	**Total—Subventions**	**34 853 207**	**616 517**	**...**	**34 802 631**
					Contributions				
					Droit et orientation				
...	82 327 507	39 767 000	(7 153 000)	114 941 507	Contribution aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique	114 941 507	...	...	109 827 507
...	200 599 696	...	(4 897 100)	195 702 596	Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes	195 702 596	...	...	197 990 059
...	...	...	4 897 100	4 897 100	Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes—Placement et surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation	1 520 100	3 377 000	...	...

...	3 997 500	...	731 848	4 729 348	Contributions aux provinces en vertu du Fonds pour le Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones	4 729 348	...	...	4 833 240
...	18 000 000	...	(18 000 000)	...	Contributions aux provinces et aux territoires pour le Programme canadien de contrôle des armes à feu	...	...	...	...
...	2 101 592	...	205 247	2 306 839	Contributions versées en vertu du Fonds juridique de partenariats et d'innovation	2 286 219	20 620	...	3 579 848
...	7 400 000	...	(350 000)	7 050 000	Contributions versées en vertu du Fonds de la stratégie sur la justice applicable aux Autochtones	6 873 209	176 791	...	6 859 764
...	11 207 531	...	...	11 207 531	Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	10 929 323	278 208	...	10 687 259
...	3 270 456	1 400 000	72 137	4 742 593	Contributions aux Territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	4 742 593	...	...	3 859 716
...	14 694 400	...	(1 000 000)	13 694 400	Contributions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	9 392 121	4 302 279	...	13 109 848
...	1 425 000	...	112 000	1 537 000	Contributions à l'appui de l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	1 522 640	14 360	...	1 257 054
...	3 800 000	4 334 136	1 275 000	9 409 136	Contribution à la Colombie-Britannique pour le procès lié à l'écrasement d'Air India	9 409 136	...	...	8 750 812
...	...	575 000	624 948	1 199 948	Contributions à l'appui de projets pilotes d'aide juridique	1 199 948	...	...	...
...	...	1 650 378	(425 326)	1 225 052	Contributions à l'appui des avocats désignés par le tribunal dans les poursuites fédérales	756 493	468 559	...	...
...	...	(50 000)	15 209 000	15 159 000	Contributions en vertu du Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant	15 140 001	18 999	...	15 859 887
...	...	...	3 476 067	3 476 067	Contributions versées à l'appui des obligations de la *Loi sur les contraventions* relatives aux langues officielles	3 200 000	276 067	...	2 185 000
...	...	...	2 780 673	2 780 673	Contributions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	1 717 253	1 063 420	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	2 502 500
...	**348 823 682**	**47 676 514**	**(2 441 406)**	**394 058 790**	**Total—Contributions**	**384 062 487**	**9 996 303**	**...**	**372 302 494**
...	**399 602 000**	**47 926 514**	**(18 000 000)**	**429 528 514**	**Total du ministère**	**418 915 694**	**10 612 820**	**...**	**407 105 125**[1]
					Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada				
					Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada				
					Contributions				
					Protection des renseignements personnels (secteur privé)				
...	198 000	...	...	198 000	Contributions à l'appui d'activités de recherche et de promotion liées à la protection des renseignements personnels	...	198 000	...	...
...	**198 000**	**...**	**...**	**198 000**	**Total du programme**	**...**	**198 000**	**...**	**...**
...	**198 000**	**...**	**...**	**198 000**	**Total Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada**	**...**	**198 000**	**...**	**...**
...	**399 800 000**	**47 926 514**	**(18 000 000)**	**429 726 514**	**Total du portefeuille ministériel**	**418 915 694**	**10 810 820**	**...**	**407 105 125**[1]

[1] Au cours de l'exercice, le Centre canadien des armes à feu a été transféré au Soliciteur général. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 17 533 720 $.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Commissaire à la magistrature fédérale			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Magistrature fédérale			
Formation Judicom	100 000	100 230	85 848
Frais de service du Bureau du juge-arbitre	50 000	50 000	50 000
Entente administrative avec l'Agence canadienne de développement international	125 000	84 047	100 397
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**275 000**	**234 277**	**236 245**

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Autres ministères	12 128	17 506
Divers	900 642	796 671
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	775 791	4 104 040
	1 688 561	4 918 217
Ventes de biens et de services—		
Services de nature règlementaire—		
Programme canadien de contrôle des armes à feu—Frais	...	15 613 776
Enregistrement de divorces	668 039	715 404
Services d'aide à l'exécution des ordonnances et des ententes familiales	5 592 737	5 082 561
	6 260 776	21 411 741
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	20 679	6 025
Revenus divers—		
Amendes—Territoires du Nord-Ouest	134 442	300
Amendes et confiscations	884 983	1 121 755
Location de résidences et services publics	335 117	269 850
Société d'État facturé	366 766	333 002
Brevets et redevances	67 499	57 021
Services de nature non réglementaire	131 580 439	...
Divers	153 045	72 477
	133 522 291	1 854 405
Total du ministère	**141 492 307**	**28 190 388**
Commission canadienne des droits de la personne		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	21 115	19 640
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	12 089	114 095
	33 204	133 735
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	38	8 279
Revenus divers	480	357
Total du programme	**33 722**	**142 371**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Tribunal canadien des droits de la personne		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 719	3 595
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	4 977	...
	6 696	3 595
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	151	145
Revenus divers	25	1 014
Total du programme	**6 872**	**4 754**
Commissaire à la magistrature fédérale		
Autres revenus—		
Ventes de biens et de services—		
Services de nature non réglementaire	234 277	236 245
Revenus divers—		
Retenues au Compte de pension de retraite de la fonction publique—Juges	9 989 084	9 958 441
Total du programme	**10 223 361**	**10 194 686**
Service administratif des tribunaux judiciaires[1]		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	29 865	63 751
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	82 817	74 368
	112 682	138 119
Ventes de biens et de services—		
Services de nature réglementaire—		
Frais de la Cour fédérale	1 332 897	1 168 159
Dépenses de la Cour	35 550	21 150
	1 368 447	*1 189 309*
Ventes de biens et de produits d'information	*39 495*	...
Autres frais et droits	*120*	...
	1 408 062	1 189 309
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	68 895	35 236
Revenus divers—		
Amendes de la Cour	1 960 000	5 343 500
Divers	2 401 212	3 005 250
	4 361 212	8 348 750
Total du programme	**5 950 851**	**9 711 414**
Commission du droit du Canada		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	17 636	3 277
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	4 089	59 657
Total du programme	**21 725**	**62 934**
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
Programme du Commissariat à l'information du Canada		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	4 880	73
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	3 600	...
	8 480	73
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	13 625	...
Total du programme	**22 105**	**73**
Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	142 951	2 324
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	92 763
	142 951	95 087
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	10 767
Total du programme	**142 951**	**105 854**
Total Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	**165 056**	**105 927**

Revenus—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Cour suprême du Canada		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	5 786	13 373
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	72 534	39 885
	78 320	53 258
Ventes de biens et de services—		
Location et utilisation de biens publics	*1 299*	*1 429*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Vente de communiqués de la Cour suprême	8 890	9 800
Ventes de raisons d'arrêt	19 422	14 799
	28 312	*24 599*
Autres frais et droits—		
Photocopies	26 090	23 968
Frais d'enregistrement	57 993	49 926
Divers	20 014	16 281
	104 097	*90 175*
	133 708	116 203
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	22 545	6 021
Revenus divers—		
Contributions des juges pour des rentes	69 606	66 903
Total du programme	**304 179**	**242 385**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	2 092 619	5 405 018
Ventes de biens et de services	8 036 823	22 953 498
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	125 933	66 473
Revenus divers	147 942 698	20 229 870
Total du portefeuille ministériel	**158 198 073**	**48 654 859**

(1) Le Service administratif des tribunaux judiciaires est un nouvel organisme amalgamant la Cour fédérale du Canada et la Cour canadienne de l'impôt.

SECTION 19

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Parlement

Sénat

Chambre des communes

Bibliothèque du Parlement

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	19.2
Sommaire du portefeuille ministériel	19.5
Programmes par secteur d'activité	19.7
Paiements de transfert	19.8
Détail des montants disponibles pour être dépensés	19.9
Revenus	19.10

Sénat

Objectifs

Permettre au Sénat d'exercer son rôle constitutionnel et de gérer son propre fonctionnement.

Le Sénat exerce quatre grandes fonctions : représenter les intérêts des régions, des provinces et des minorités; faire enquête sur des dossiers d'intérêt national; délibérer; légiférer.

Les sénateurs exercent ces fonctions soit individuellement par l'entremise de leurs bureaux, ou collectivement par l'intermédiaire des délibérations à la Chambre et aux comités du Sénat. L'administration du Sénat assure les services de soutien nécessaires aux sénateurs pour exécuter leurs fonctions parlementaires.

Description des secteurs d'activité

Sénateurs et bureaux des sénateurs

Prestation aux sénateurs des services prévus par la loi, comme l'autorisent la *Loi sur le Parlement du Canada* et la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*. Les dépenses de fonctionnement des bureaux des sénateurs sont payées conformément aux politiques et aux lignes directrices établies.

Les dépenses comprises dans ces deux catégories sont les suivantes : indemnités de session et de fonction des sénateurs, et cotisations aux régimes de retraite; allocations de retraite; frais de déplacement et de communication; dépenses de recherche et de bureau des sénateurs, y compris les dépenses de personnel et le coût du matériel et des services nécessaires au fonctionnement de leurs bureaux respectifs; fonds de recherche pour les caucus.

Fonctionnement de la Chambre

Prestation du soutien et des services nécessaires aux sénateurs pour leur travail à la Chambre du Sénat, c'est-à-dire délibérer et approuver des projets de loi, présenter des pétitions, discuter des rapports des comités et participer à des cérémonies. Ces fonctions sont exercées conformément au Règlement du Sénat, à la procédure parlementaire, aux règles de préséance et aux décisions du Président.

Les dépenses liées à ce secteur d'activité sont les suivantes : rémunération additionnelle des hauts fonctionnaires du Sénat; dépenses de personnel et dépenses relatives au fonctionnement des bureaux des hauts fonctionnaires du Sénat; traitements et autres dépenses de fonctionnement relatives au greffier du Sénat, au sous-greffier, au légiste et au huissier du bâton noir; journaux, compte rendu des débats et publications dans les deux langues officielles; programme des pages du Sénat; échanges parlementaires.

Comités et associations

Soutien aux sénateurs qui font partie de comités permanents, de comités spéciaux et de comités mixtes. Les comités sont chargés d'étudier à fond les projets de loi et d'approuver des projets de loi modificatifs en se fondant sur les témoignages d'experts et sur les conseils juridiques d'experts en droit. Ils examinent des sujets d'intérêt public, font des recommandations et étudient les propositions de dépenses du gouvernement.

Les sénateurs participent aussi aux activités des associations parlementaires et des groupes d'amitié. Ils représentent le Canada dans des forums internationaux où l'on discute de dossiers importants pour la population canadienne.

Les dépenses liées à ce secteur d'activité sont les suivantes : comités et associations parlementaires; compte rendu des débats et service de publication; télédiffusion des délibérations des comités.

Soutien administratif

Soutien nécessaire à la prestation efficace, efficiente et économique des programmes décrits sous les trois autres rubriques de fonctions du Sénat. Fourniture des locaux et de l'équipement, des outils, de l'information, du matériel et des services, et des conseils spécialisés sur tous les aspects des activités.

Les dépenses comprises dans ce secteur d'activité sont les suivantes : services financiers et gestion du matériel; ressources humaines; services de sécurité; services de communication et d'information; gestion de la technologie de l'information; aménagement et entretien des locaux; services de poste, de messagerie et d'imprimerie; réparations, métiers et transports.

Chambre des communes

Objectifs

L'administration de la Chambre des communes soutient les activités que les députés exercent individuellement et collectivement à titre de représentants de 301 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.

Description des secteurs d'activité

Circonscription

Il s'agit ici des ressources servant à appuyer le rôle des représentants élus de 301 circonscriptions. À ce titre, les députés s'acquittent de leurs responsabilités de la même manière qu'ils le feraient pour l'exploitation de 301 petites entreprises. Ils reçoivent des services et du soutien conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*, aux règlements du Bureau de régie interne, au Règlement de la Chambre et aux décisions du Président. Les autres services qui soutiennent le travail des députés dans les circonscriptions sont également fournis conformément aux lignes directrices et aux normes établies par le Bureau. Les coûts sont répartis de la façon suivante :

- Traitements et allocations des députés, y compris la contribution au régime de pension des députés;
- Budget des bureaux des députés, y compris la rémunération du personnel, les dépenses de bureau et les déplacements dans la circonscription;
- Communication avec les commettants, y compris les frais de déplacement et de communications;
- Biens et services fournis par la Chambre;
- Autres frais relatifs au personnel;
- Coûts d'administration de l'institution attribuables au soutien de cette activité.

Chambre

Il s'agit ici des ressources servant à appuyer le rôle des représentants élus de la Chambre où ils exercent un droit de vote à titre de députés ou de membres du comité plénier. À la Chambre, les députés doivent se conformer au Règlement de la Chambre, à la procédure parlementaire, à la jurisprudence et aux décisions du Président qui sont sans appel. Dans l'exercice de ces fonctions, les députés ont besoin de toute une gamme de services, dont les suivants :

- Service des comptes rendus des débats, service de l'index et des références, service des publications;
- Services de sécurité;
- Services postaux, de distribution et de messagerie;
- Télédiffusion parlementaire;
- Services d'entretien;
- Services de l'expansion du commerce et de transport;
- Recherche et échanges parlementaires;
- Programme des pages;
- Journaux;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

Comité

Ce secteur d'activité assure le financement des activités exercées par les députés au sein des comités permanents, des comités spéciaux ou mixtes et du Bureau de régie interne. Ce rôle est essentiel, car la Chambre des communes confie à ses comités l'étude approfondie de projets de loi ainsi que l'examen minutieux des programmes et politiques du gouvernement. Les députés font également partie d'associations parlementaires et de groupes d'amitié et se joignent à des délégations qui participent à des échanges parlementaires. Des conseils professionnels leurs sont proposés sur des questions de fond qui touchent le travail de ces associations et les échanges, et des juristes leur prodiguent des avis et conseils concernant la formulation d'amendements aux projets de loi du gouvernement. Voici la liste des services soutenant ce secteur d'activité :

- Comités et associations parlementaires;
- Recherche et échanges parlementaires;
- Service des comptes rendus des comités, service de l'index et des références, service des publications;
- Télédiffusion parlementaire;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

Caucus

La Chambre soutient les députés dans leurs rencontres avec divers groupes ainsi que dans leurs relations avec les membres de leur caucus. Ce domaine englobe le soutien offert aux bureaux de recherches des partis et aux agents supérieurs de la Chambre (président, vice-président, leaders à la Chambre, whips et leurs adjoints respectifs). Le statut de chaque député est conféré par la Constitution et la *Loi sur le Parlement du Canada*. Les règlements du Bureau de régie interne définissent avec plus de précision la latitude laissée aux députés dans divers domaines. Les composantes de ce secteur d'activité sont les suivantes :

- Rémunération additionnelle des agents supérieurs de la Chambre;
- Budget des bureaux de recherches, des chefs de parti et des autres bureaux des agents supérieurs de la Chambre, y compris les frais de personnel et les frais de fonctionnement;
- Autres frais relatifs au personnel;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

Institution

Ce secteur d'activité fournit les ressources pour le personnel administratif de la Chambre des communes. Les employés de la Chambre sont chargés de fournir des services aux députés élus pour une législature et, de plus, sont en permanence au service de la Chambre en tant qu'institution. Le programme d'orientation destiné aux nouveaux députés permet de faire connaître aux nouveaux venus les règlements administratifs du Bureau de régie interne, les politiques administratives ainsi que les règles de procédure et les précédents établis par les législatures antérieures et qui serviront d'appui aux législatures futures. Le personnel de la Chambre s'efforce de toujours bien représenter l'institution et de soutenir le travail des députés dans leur rôle de représentants des 301 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus. Les fonds sont affectés à ce qui suit :

- Politique et gestion (bureaux du greffier, du greffier adjoint, du sous-greffier et du sergent d'armes);
- Services financiers;

- Ressources humaines;
- Services de l'information;
- Services de sécurité;
- Tribune de la presse canadienne;
- Services des immeubles;
- Services de logistique;
- Services des télécommunications;
- Services postaux, de distribution et de messagerie;
- Coûts administratifs pour l'appui à ce secteur d'activité.

Bibliothèque du Parlement

Objectifs

Offrir au Parlement, en temps opportun, des services complets et fiables d'information, de documentation, de recherche et d'analyse, ainsi que des collections riches et pertinentes pour appuyer les fonctions de législation et de représentation, et fournir au grand public de l'information sur le Parlement du Canada.

Description des secteurs d'activité

Services aux parlementaires

En tant que clients principaux de la Bibliothèque, les parlementaires et les membres de leur personnel se voient offrir une vaste gamme de services et de produits pour leur travail individuel ou collectif en Chambre, en comité et dans les circonscriptions ou les régions. Les services de recherche et d'analyse sont offerts exclusivement aux parlementaires.

Services aux clients autorisés

Les autres clients autorisés se voient offrir des services d'information et de référence personnalisés et une aide de nature variée, conforme aux lignes directrices relatives au niveau de service. Comme elle le fait pour les parlementaires, la Bibliothèque doit continuellement revoir les services et les produits offerts à ces clients afin de satisfaire à leurs besoins changeants.

Mettre des collections à la disposition du Parlement

La Bibliothèque veille à l'enrichissement et au maintien de ses collections grâce à une acquisition judicieuse et au catalogage attentif des livres et des documents, ainsi qu'à l'analyse des nouveaux médias en vue de leur inclusion possible. Par la préservation des collections historiques, la Bibliothèque fait en sorte que le patrimoine culturel et politique du Canada demeure accessible aux générations actuelles et futures.

Services au public

La Bibliothèque du Parlement fournit un large éventail de services et des programmes au public, dont des visites guidées, des programmes d'animation théâtrale, un centre téléphonique de renseignements, le forum des enseignantes et des enseignants sur la démocratie parlementaire canadienne et une boutique de souvenirs.

Services liés à l'infrastructure

Une vaste gamme de services de soutien permet à la Bibliothèque de fonctionner efficacement et d'atteindre ses objectifs.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Sénat				
...	41 705 950	...	...	41 705 950	1	Dépenses du programme				
...	...	2 746 900	...	2 746 900	1b	Dépenses du programme				
...	41 705 950	2 746 900	...	44 452 850		Total—Crédit 1	44 165 170	287 680	...	41 223 187
					(S)	Dignitaires du Sénat et sénateurs—Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada*; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires				
...	20 425 100	827 700	1 658 111	22 910 911			22 910 911	...	...	21 173 511
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	4 901 000	...	204 792	5 105 792		employés	5 105 792	...	...	5 396 940
					(S)	Remboursements de montants portés aux revenus				
...	...	...	8 710	8 710		d'exercices antérieurs	8 710	...	...	...
...	**67 032 050**	**3 574 600**	**1 871 613**	**72 478 263**		**Total du programme—Budgétaire**	**72 190 583**	**287 680**	**...**	**67 793 638**
						Chambre des communes				
...	205 515 362	...	...	205 515 362	5	Dépenses du programme				
...	...	2 908 116	...	2 908 116	5b	Dépenses du programme				
...	205 515 362	2 908 116	...	208 423 478		Total—Crédit 5	202 806 652	5 616 826	...	195 661 784
					(S)	Députés—Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite				
...	90 586 218	12 255 825	1 702 633	104 544 676		des parlementaires	104 544 676	...	...	100 310 073
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	28 685 887	...	(2 903 723)	25 782 164		employés	25 782 164	...	...	27 162 968
...	**324 787 467**	**15 163 941**	**(1 201 090)**	**338 750 318**		**Total du programme—Budgétaire**	**333 133 492**	**5 616 826**	**...**	**323 134 825**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Bibliothèque du Parlement				
...	23 869 000	...	...	23 869 000	10	Dépenses du programme				
...	...	750 000	...	750 000	10b	Dépenses du programme				
...	...	...	70 000	70 000		Virement du CT, crédit 10 [1]				
...	23 869 000	750 000	70 000	24 689 000		Total—Crédit 10	24 687 793	1 207	...	23 986 135
...	3 804 000	...	(329 477)	3 474 523	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 474 523	...	...	3 682 494
...	**27 673 000**	**750 000**	**(259 477)**	**28 163 523**		**Total du programme—Budgétaire**	**28 162 316**	**1 207**	**...**	**27 668 629**
...	**419 492 517**	**19 488 541**	**411 046**	**439 392 104**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**433 486 391**	**5 905 713**	**...**	**418 597 092**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(1) Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Sénat												
Sénateurs et bureaux des sénateurs	36 682 490	35 595 163	...	...	172 970	172 970	...	...	...	...	36 855 460	35 768 133
Fonctionnement de la Chambre	5 630 299	5 282 528	17 906	17 906	...	...	...	...	...	...	5 648 205	5 300 434
Comités et associations	7 428 667	6 606 427	8 463	8 463	645 515	645 515	...	...	...	...	8 082 645	7 260 405
Soutien administratif	19 844 616	21 814 274	2 047 337	2 047 337	...	...	...	...	...	...	21 891 953	23 861 611
Total du programme—Budgétaire	**69 586 072**	**69 298 392**	**2 073 706**	**2 073 706**	**818 485**	**818 485**	**...**	**...**	**...**	**...**	**72 478 263**	**72 190 583**
Chambre des communes												
Circonscription	218 364 643	211 651 061	4 658 996	4 329 522	...	...	213 359	238 231	...	...	222 810 280	215 742 352
Chambre	18 366 226	17 138 221	356 816	756 742	...	...	20 742	21 718	...	...	18 702 300	17 873 245
Comité	18 637 638	17 715 659	345 248	504 237	1 132 610	1 132 610	39 376	59 858	...	...	20 076 120	19 292 648
Caucus	24 415 507	24 471 038	732 378	532 186	...	...	54 980	74 859	...	...	25 092 905	24 928 365
Institution	51 734 915	51 850 943	878 581	4 064 188	...	...	544 783	618 249	...	...	52 068 713	55 296 882
Sous-total	331 518 929	322 826 922	6 972 019	10 186 875	1 132 610	1 132 610	873 240	1 012 915	...	...	338 750 318	333 133 492
Revenus affectés aux dépenses	(873 240)	(1 012 915)	...	...	...	...	(873 240)	(1 012 915)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**330 645 689**	**321 814 007**	**6 972 019**	**10 186 875**	**1 132 610**	**1 132 610**	**...**	**...**	**...**	**...**	**338 750 318**	**333 133 492**
Bibliothèque du Parlement												
Services aux parlementaires	10 752 230	10 256 546	...	...	...	...	...	...	...	...	10 752 230	10 256 546
Services aux clients autorisés	711 784	680 841	...	...	...	...	...	...	...	...	711 784	680 841
Mettre des collections à la disposition du Parlement	4 254 782	3 920 434	...	...	...	...	...	...	...	...	4 254 782	3 920 434
Services au public	2 254 924	2 510 245	...	...	...	...	203 000	202 914	...	...	2 051 924	2 307 331
Services liés à l'infrastructure	10 392 803	10 997 164	...	...	...	...	...	...	...	...	10 392 803	10 997 164
Sous-total	28 366 523	28 365 230	...	...	...	...	203 000	202 914	...	...	28 163 523	28 162 316
Revenus affectés aux dépenses	(203 000)	(202 914)	...	...	...	...	(203 000)	(202 914)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**28 163 523**	**28 162 316**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**28 163 523**	**28 162 316**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**428 395 284**	**419 274 715**	**9 045 725**	**12 260 581**	**1 951 095**	**1 951 095**	**...**	**...**	**...**	**...**	**439 392 104**	**433 486 391**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Sénat				
					Subventions				
					Sénateurs et bureaux des sénateurs				
...	**167 000**	...	**5 970**	**172 970**	(S) Pensions aux sénateurs à la retraite	**172 970**	...	...	**98 565**
					Contributions				
					Comités et associations				
...	**289 600**	**330 000**	**25 915**	**645 515**	Contributions aux associations parlementaires	**645 515**	...	...	**115 314**
...	**456 600**	**330 000**	**31 885**	**818 485**	**Total du programme**	**818 485**	...	...	**213 879**
					Chambre des communes				
					Contributions				
					Comité				
...	749 210	...	383 400	1 132 610	Contributions aux associations parlementaires et de procédure	1 132 610	...	...	873 743
...	**749 210**	...	**383 400**	**1 132 610**	**Total du programme**	**1 132 610**	...	...	**873 743**
...	**1 205 810**	**330 000**	**415 285**	**1 951 095**	**Total du portefeuille ministériel**	**1 951 095**	...	...	**1 087 622**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Chambre des communes			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Circonscription			
Frais pour la location de divers locaux pour des fonctions non parlementaires	11 992	13 390	14 760
Produits de la vente de biens	2 460	2 747	27 353
Virements provenant du restaurant parlementaire	193 226	215 751	126 280
Droits d'affiliation au Gymnasium	2 602	2 905	3 528
Produits provenant de papier recyclé	2 642	2 950	4 762
Autres recouvrements	437	488	628
	213 359	238 231	177 311
Chambre			
Frais pour la location de divers locaux pour des fonctions non parlementaires	6 180	6 471	6 401
Produits de la vente de biens	148	155	9 291
Virements provenant du restaurant parlementaire	11 679	12 229	12 102
Droits d'affiliation au Gymnasium	1 248	1 307	1 579
Produits provenant de papier recyclé	1 268	1 327	2 132
Autres recouvrements	219	229	279
	20 742	21 718	31 784
Comité			
Droits d'affiliation à des associations parlementaires	13 679	20 794	22 420
Frais pour la location de divers locaux pour des fonctions non parlementaires	2 987	4 540	5 835
Produits de la vente de biens	249	378	18 232
Virements provenant du restaurant parlementaire	19 536	29 698	24 922
Droits d'affiliation au Gymnasium	639	972	1 195
Produits provenant de papier recyclé	649	987	1 612
Autres recouvrements	1 637	2 489	1 812
	39 376	59 858	76 028
Caucus			
Frais pour la location de divers locaux pour des fonctions non parlementaires	2 953	4 021	4 814
Produits de la vente de biens	10 550	14 365	2 192
Virements provenant du restaurant parlementaire	39 775	54 156	54 302
Droits d'affiliation au Gymnasium	785	1 069	1 329
Produits provenant de papier recyclé	798	1 086	1 793
Autres recouvrements	119	162	227
	54 980	74 859	64 657
Institution			
Frais pour la location de divers locaux pour des fonctions non parlementaires	17 187	19 505	21 338
Produits de la vente de biens	23 962	27 193	35 093
Virements provenant du restaurant parlementaire	494 909	561 650	578 610
Droits d'affiliation au Gymnasium	4 007	4 547	5 369
Produits provenant de papier recyclé	4 069	4 618	7 246
Autres recouvrements	649	736	941
	544 783	618 249	648 597
Total du programme—Budgétaire	**873 240**	**1 012 915**	**998 377**
Bibliothèque du Parlement			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Services aux parlementaires	...	...	43 743
Services au public	203 000	202 914	160 037
Total du programme—Budgétaire	**203 000**	**202 914**	**203 780**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 076 240**	**1 215 829**	**1 202 157**

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sénat		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	7 848	88 569
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	288 544	(34 337)
	296 392	54 232
Revenus divers—		
Cotisation des sénateurs au Trésor en vertu de l'article 25 de la *Loi sur les allocations de retraite des parlementaires*	37 335	(21 608)
Total du programme	**333 727**	**32 624**
Chambre des communes		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	343 096	207 470
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	327 288	...
	670 384	207 470
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits—		
Frais d'utilisation pouvant être dépensés de nouveau	94 592	110 000
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	44 839	224 390
Revenus divers	873 484	796 217
Total du programme	**1 683 299**	**1 338 077**
Bibliothèque du Parlement		
Autres revenus—		
Ventes de biens et de services—		
Ventes de biens et de produits d'information	802 270	746 288
Total du programme	**802 270**	**746 288** [1]
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	966 776	261 702
Ventes de biens et de services	896 862	856 288
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	44 839	224 390
Revenus divers	910 819	774 609
Total du portefeuille ministériel	**2 819 296**	**2 116 989** [1]

(1) Modifié l'énoncé des comptes publics de l'exercice précédent.

SECTION 20

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Patrimoine canadien

Ministère
Conseil des Arts du Canada
Société Radio-Canada
Musée canadien des civilisations
Musée canadien de la nature
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
Archives nationales du Canada
Société du Centre national des Arts
Commission des champs de bataille nationaux
Commission de la capitale nationale
Office national du film
Musée des beaux-arts du Canada
Bibliothèque nationale
Musée national des sciences et de la technologie
Commission de la fonction publique
Commission des relations de travail dans la fonction publique
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice
Téléfilm Canada

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	20.2
Sommaire du portefeuille ministériel	20.8
Programmes par secteur d'activité	20.15
Paiements de transfert	20.18
Détail des montants disponibles pour être dépensés	20.24
Revenus	20.25

Ministère

Objectifs

Bâtir une société forte où les Canadiens et les Canadiennes expriment leurs valeurs, participent et sont fiers de leur patrimoine.

Description des secteurs d'activité

Développement culturel et patrimoine

Développement culturel et patrimoine aide à créer un environnement où le patrimoine du Canada est préservé et rendu accessible, où l'expression artistique peut s'épanouir, où les marchés culturels peuvent se développer, assurant ainsi la disponibilité et l'accessibilité des arts, du patrimoine, et des produits et services de la radiodiffusion. Il y parvient grâce à une combinaison d'activités et de programmes variés, grâce aussi à des instruments et des institutions, notamment, des accords internationaux, des organismes culturels, des organismes de services spéciaux, des lois et des règlements.

Identité canadienne

Les Canadiens et les Canadiennes partagent une identité fondée sur des valeurs et des caractéristiques communes. Forts de la diversité de leurs langues, de leur patrimoine culturel, de leur origine ethnique et de leurs liens régionaux, ils ont une vision du Canada où chacun aide à bâtir une société fière et unie.

Identité canadienne favorise la connaissance et l'appréciation des institutions et des réalisations canadiennes, des symboles et des valeurs qu'ils représentent, de la dualité linguistique, du caractère multiculturel du Canada et de la contribution des Autochtones. Il favorise la participation des citoyens et le bénévolat, la justice sociale, la compréhension réciproque, les droits de la personne, l'apprentissage des deux langues officielles, l'excellence dans le sport et la reconnaissance des athlètes et la commémoration d'événements nationaux comme moyens de participer à l'édification d'un Canada fier et fort de son patrimoine.

Gestion intégrée

La Gestion intégrée fournit des avis, des services et des produits stratégiques associés à la planification stratégique et à la coordination des politiques; à la gestion financière; à la gestion des ressources humaines; à la gestion de l'information; aux communications et aux affaires publiques; aux examens ministériels; au soutien administratif et au soutien de l'exécution régionale des programmes. En outre, elle fait la promotion des activités de Patrimoine canadien grâce à la coordination avec les organismes du portefeuille, à des échanges actifs avec les organismes centraux, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires et la communauté internationale. Elle coordonne aussi la participation du Canada aux expositions internationales.

Conseil des Arts du Canada

Objectifs

Encourager et promouvoir l'étude et la production d'œuvres d'art et leur appréciation et coordonner les activités de l'UNESCO au Canada et la participation du Canada aux programmes de l'UNESCO à l'étranger.

Société Radio-Canada

Objectif

Exploiter un service national de radio et de télévision dont le contenu et le caractère sont principalement canadiens et l'offrir, dans les deux langues officielles, à tous les Canadiens.

Musée canadien des civilisations

Objectifs

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, le respect et la compréhension critique de même que la connaissance et le degré d'appréciation par tous des réalisations culturelles et des comportements de l'humanité, par la constitution, l'entretien et le développement aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets à valeur historique ou culturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de ces réalisations et comportements, et des enseignements et de la compréhension qu'ils génèrent.

Musée canadien de la nature

Objectifs

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

Objectifs

Assurer à l'ensemble de la population canadienne l'accessibilité à des services de communication intégrés, et à fortiori, aux avantages économiques, sociaux et culturels qui en découlent, par la réglementation équilibrée, la surveillance et le dialogue avec le public,

conformément à la *Loi sur la radiodiffusion*, la *Loi sur les télécommunications* et les lois connexes.

Description des secteurs d'activité

La réglementation des communications dans l'intérêt public

Le CRTC réglemente les entreprises de radiodiffusion, les fournisseurs de services et les entreprises de télécommunications et traite des questions assujetties à la *Loi sur la radiodiffusion*, à la *Loi sur les télécommunications* et à des lois connexes, dans les secteurs de communication de compétence fédérale.

Le CRTC, entre autres :

- élabore des stratégies pour assurer la présence de contenu canadien et l'accès à un large choix de services de communication analogiques et numériques;
- garantit que la population canadienne a accès à une gamme de services de communication de haute qualité, à des prix raisonnables;
- facilite la transition vers une concurrence juste et durable dans le secteur des communications;
- réglemente lorsque l'intérêt public n'est pas servi dans un contexte concurrentiel.

Pour ce faire, le CRTC :

- évalue, analyse et traite les demandes des entreprises de radiodiffusion, et des compagnies de télécommunications;
- favorise la participation de la population canadienne dans sa prise de décisions, par la conduite de processus publics;
- entend des plaintes des consommateurs et mène des enquêtes;
- a recours aux règlements des différends pour régler des questions mettant en cause une compagnie de communication et d'autres parties;
- surveille les systèmes canadiens de radiodiffusion et de télécommunications;
- assure la conformité avec les lois, les règlements et les conditions de licence;
- examine les transferts de propriété et de contrôle des entreprises;
- élabore des règlements, prend des décisions sur toute question ayant trait aux demandes d'entreprises et aux cadres réglementaires;
- identifie les questions importantes touchant la réglementation de la radiodiffusion et des télécommunications.

Archives nationales du Canada

Objectifs

Préserver la mémoire collective de la nation et du gouvernement canadien et contribuer à la protection des droits et à l'enrichissement du sentiment d'identité nationale :

- en acquérant, conservant et fournissant l'accès aux documents privés et publics d'importance nationale, et en étant le dépositaire permanent des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- en facilitant la gestion des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- en prenant l'initiative, avec d'autres intervenants, d'appuyer les milieux canadien et international des archives et de contribuer à leur développement.

Description des secteurs d'activité

Acquisition et gestion des fonds d'archives

Acquérir, contrôler et préserver les documents de l'administration fédérale ayant une valeur historique à long terme et les documents du secteur privé qui témoignent du développement du Canada et qui ont une valeur archivistique.

Gestion de l'information gouvernementale

Examiner, évaluer, superviser et mettre à exécution les calendriers des délais de conservation et d'élimination des documents des institutions fédérales; aider ces institutions à gérer leur information; et entreposer, récupérer et disposer des documents qui demeurent sous le contrôle des institutions gouvernementales.

Services, sensibilisation et appui

Faciliter l'accès aux fonds des Archives nationales, renseigner les Canadiens sur les Archives nationales, sur ses fonds d'archives et ses services, apporter son soutien aux services d'archives, aux activités archivistiques et au milieu archivistique canadien.

Services généraux

Fournir aux Archives nationales des services de planification stratégique, de coordination et d'examen des politiques; fournir des services de gestion des ressources humaines et financières, de gestion des installations et du matériel et des services de sécurité aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale du Canada, y compris la fourniture de nouvelles installations pour les Archives nationales; fournir aux Archives nationales des services de gestion de l'information et de technologie.

Société du Centre national des Arts

Objectifs

Promouvoir le développement des arts d'interprétation et assurer le fonctionnement ainsi que les services de soutien du Centre.

Commission des champs de bataille nationaux

Objectifs

Conserver et mettre en valeur les parcs historiques et urbains que constituent les champs de bataille nationaux de Québec et ses environs.

Description des secteurs d'activité

Conservation et mise en valeur

Les actions de la Commission sont regroupées en un seul secteur d'activité « Conservation et mise en valeur » qui se subdivise en trois secteurs de services :

- la conservation, regroupant les services suivants :
  - l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son ameublement, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou prévenir les dommages;
  - l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;
  - la surveillance et la sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que des règlements relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;
- la mise en valeur, regroupant les services suivants :
  - l'accueil et l'information qui voient à l'accueil des visiteurs, des usagers du parc et des organismes tenant des activités sur le site et s'occupent de l'information au public et des réservations;
  - l'animation pédagogique qui s'occupe des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, des terrains de jeux et du grand public;
  - la communication qui voit à la promotion des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;
- l'administration, comprenant la direction et les services administratifs et financiers.

Commission de la capitale nationale

Objectifs

Promouvoir la fierté et l'unité canadiennes par l'entremise de la capitale nationale. Cet objectif est atteint en utilisant la capitale pour faire connaître le Canada aux Canadiens; en faisant de la capitale un lieu de rencontre unique au Canada; et en sauvegardant et préservant la capitale pour les générations à venir.

Office national du film

Objectifs

Produire des œuvres audiovisuelles qui reflètent les réalités et les perspectives canadiennes tout en innovant dans divers aspects de la cinématographie, et distribuer et rendre accessible ces œuvres audiovisuelles.

Description des secteurs d'activité

Opérations de l'Office national du film

L'ONF est un organisme culturel qui relève du ministre du Patrimoine canadien et qui est géré par un conseil d'administration nommé par le gouverneur général en conseil et présidé par le commissaire à la cinématographie canadienne.

L'ONF est un organisme intégré de production et de distribution de films et autres produits multimédias : les films y sont développés, scénarisés, tournés, traités, publicisés, mis en marché, vendus et distribués. Son centre principal de production et de distribution est à Montréal mais il possède aussi des bureaux à Halifax, Moncton, Toronto, Winnipeg, Edmonton et Vancouver. Il compte également des bureaux à Paris et New York pour la mise en marché internationale de ses productions. Pour rendre son programme d'activités, il compte sur son propre personnel, mais il a également recours à des pigistes et s'associe au besoin à des partenaires des secteurs public et privé de la producion et de la distribution.

Bien qu'il soit autonome et que, par tradition, il œuvre à distance du gouvernement, cet organisme cinématographique public contribue à plusieurs égards aux objectifs de la politique culturelle canadienne en offrant des films socialement et culturellement pertinents, en fournissant du matériel audiovisuel canadien aux milieux éducatifs, en appuyant directement diverses initiatives du gouvernement canadien ici et sur la scène internationale, en conservant et en facilitant l'accès à un riche patrimoine audiovisuel canadien, en soutenant le cinéma de la relève, en favorisant le développement du cinéma régional et celui des groupes de la diversité, en établissant des alliances stratégiques avec les secteurs privé et public, en favorisant la promotion de la culture canadienne à l'étranger et en encourageant la recherche et l'expérimentation dans les technologies des communications.

Musée des beaux-arts du Canada

Objectifs

Constituer, entretenir et faire connaître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes et contemporaines principalement axée sur le Canada, et amener tous les Canadiens et

Canadiennes à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général.

Bibliothèque nationale

Objectifs

Permettre aux Canadiens de se connaître et de connaître leur pays par l'entremise du patrimoine de l'édition et fournir une passerelle efficiente vers les sources nationales et internationales d'information.

Description des secteurs d'activité

Collections Canadiana et Services d'accès

Compile et conserve une vaste collection de documents canadiens publiés afin de servir de ressource culturelle et d'information, à l'intention des Canadiens, dans l'immédiat comme dans l'avenir; constitue une base de données bibliographiques dans le but de répertorier les publications canadiennes, de faciliter l'accès à la collection et d'aider les bibliothèques, les agences de publication commerciale et d'autres fournisseurs d'information à identifier les documents aptes à faire partie de la collection, d'en faire l'acquisition ou de les rendre disponibles; offre des services de référence, de recherche et de renvoi aux Canadiens et aux bibliothèques canadiennes qui sont fondées sur la collection Canadiana de la Bibliothèque nationale, plusieurs collections de plus grande envergure qui soutiennent des études canadiennes et l'expertise du personnel de la Bibliothèque nationale, tous à l'appui d'un vaste éventail de services offerts à la clientèle et qui font partie du soutien que la Bibliothèque nationale offre pour l'étude du Canada; commandite des expositions, des séances de lecture, des conférences, des concerts et d'autres activités afin de donner aux Canadiens l'occasion de connaître, comprendre et apprécier leur patrimoine culturel.

Réseautage de bibliothèques

Facilite l'accès de l'information au public quant à ses propres fonds documentaires et ceux des autres bibliothèques au Canada; collabore avec d'autres bibliothèques dans tout le pays dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des prodécures, des normes, des produits et des systèmes appropriés devant servir à la mise en commun des ressources entre bibliothèques; coordonne des services de bibliothèque coopératifs entre les ministères et les organismes du gouvernement fédéral et fournit la politique stratégique et les compétences nécessaires au développement et à la coordination des bibliothèques, au Canada et au niveau international.

Administration de la Bibliothèque et des directions

Comprend des services de soutien au cabinet de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, à l'élaboration de politiques et à la planification stratégique, à la vérification interne, au programme d'évaluation, à la gestion des ressources d'information, aux systèmes de bureau, et aux communications de la Bibliothèque et à l'administration des directions. Les services administratifs, les services d'aménagement de locaux et les services financiers et de ressources humaines sont mis en commun pour la Bibliothèque nationale et les Archives nationales du Canada.

Musée national des sciences et de la technologie

Objectifs

Promouvoir la culture scientifique et technique des Canadiens par la conservation et la mise en valeur du patrimoine scientifique et technologique du Canada.

Commission de la fonction publique

Objectifs

Les objectifs stratégiques de la Commission de la fonction publique (CFP) visent, dans le cadre de son mandat législatif, à contribuer à assurer aux Canadiens :

- une fonction publique hautement compétente, non partisane, professionnelle dont les membres sont nommés au mérite;
- une fonction publique représentative;
- une fonction publique qui comprend et sait appliquer des valeurs démocratiques, éthiques et professionnelles;
- une fonction publique qui accroît ses compétences par le perfectionnement et l'apprentissage continu;
- la reconnaissance et le maintien d'une fonction publique non partisane en tant que pierre angulaire du système de gouvernance;
- une CFP qui, au nom de l'intérêt public, agit comme chef de file et gardien indépendant des principes d'une fonction publique professionnelle.

Description des secteurs d'activité

Renouvellement du personnel

Le secteur du Renouvellement du personnel comprend des activités qui appuient la dotation déléguée et non déléguée, c'est-à-dire l'élaboration de programmes, l'administration de la délégation de la dotation, l'élaboration de tests et de normes de sélection, l'administration des priorités de dotation, le recrutement et l'avancement, et les initiatives en matière de diversité et d'équité en emploi. Il comprend aussi les programmes de renouvellement, d'échange et de perfectionnement du groupe des cadres de la direction.

Ce secteur est également responsable des initiatives d'équité en emploi et des programmes de perfectionnement pour le compte du Conseil du Trésor.

Apprentissage

Ce secteur regroupe deux gammes de service principales : la formation linguistique et le perfectionnement professionnel à l'intention du personnel non cadre.

Le secteur de la formation linguistique évalue le potentiel de réussite des employés admissibles à la formation linguistique. Il offre la formation linguistique statutaire et facultative dans les deux langues officielles et l'orientation associée, de même que des services de formation linguistique. Il est responsable de la conception et de l'élaboration des cours de langue seconde et des outils qui permettent de satisfaire aux exigences linguistiques des postes des ministères, et de la prestation d'une vaste gamme de services consultatifs, d'information et de coordination dans le domaine de la formation linguistique.

La CFP propose une gamme variée de services et de produits d'apprentissage à différents groupes cibles, dont les analystes de politiques, les superviseurs, les spécialistes des ressources humaines, les responsables de la fonction de contrôleur, les analystes en communication et d'autres. L'accent est mis sur les messages généraux reliés à l'apprentissage (comme l'appareil gouvernemental, les valeurs et l'éthique) ainsi que sur les produits propres à l'apprentissage au sein du gouvernement, et non sur la formation propre au travail, dont la responsabilité revient aux ministères. La CFP offre des services de formation dans les deux langues officielles aux fonctionnaires fédéraux de tout le Canada pour satisfaire aux politiques du Conseil du Trésor et aux besoins des ministères.

Au fur et à mesure de son remaniement, la CFP mettra d'avantage l'accent sur une utilisation stratégique des ressources pour se concentrer sur la conception et l'élaboration de nouveaux services et produits d'apprentissage qui reflètent l'orientation stratégique du Comité consultatif du Secrétariat du Conseil du Trésor (CCSCT).

Recours

Ce secteur entend les appels que les fonctionnaires interjettent au sujet d'allégations d'infractions à la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* et de son Règlement, sur des questions telles que les nominations et l'avancement. Il doit également enquêter sur les plaintes concernant des irrégularités touchant le processus de renouvellement du personnel qui ne sont pas sujettes à un appel, enquêter sur des plaintes de harcèlement en milieu de travail, et parvenir à un règlement dans les cas où les plaintes sont fondées. Il fournit aussi de la formation, des conseils et de l'aide aux ministères, aux syndicats, à d'autres organismes et aux particuliers.

Politiques, recherche et relations externes

Ce secteur d'activité assure une capacité de mesurer, de faire rapport, de conseiller et d'élaborer des politiques dans les domaines relevant de la CFP.

Ce secteur d'activité appuie le repositionnement à moyen et à long termes de la CFP au moyen de recherches et d'analyses stratégiques, d'analyses de l'environnement et de liaisons avec les intervenants, principalement en ce qui concerne les questions liées au rôle de la CFP en tant que promotrice et gardienne d'une fonction publique professionnelle, non partisane et représentative, et des valeurs fondamentales de l'administration publique.

Ce secteur d'activité se charge en outre de renforcer et de coordonner le tronc commun des connaissances de la CFP. Il fournit des données stratégiques à la CFP et, en bout de ligne, au Parlement (par le rapport annuel de la CFP), provenant de la surveillance, de l'évaluation et de l'examen des politiques et des programmes de la CFP, ainsi que de la surveillance de la santé de la fonction publique dans les domaines reliés au mandat de la CFP.

Ce secteur d'activité s'acquitte des fonctions associées aux relations externes, comme le rapport au Parlement, au gouvernement et aux conseillers des organismes centraux sur les questions stratégiques intéressant la CFP, la liaison et l'échange d'information entre les responsables des politiques à l'échelle fédérale, provinciale et internationale, dans des domaines liés au mandat et aux responsabilités déléguées de la CFP.

Services ministériels

Les Services ministériels regroupent les activités du président et des commissaires, la planification des activités ministérielles, les politiques et systèmes de gestion, les finances, la gestion des ressources humaines, l'informatique, la vérification interne, ainsi que d'autres services administratifs et de soutien.

Commission des relations de travail dans la fonction publique

Objectifs

Établissement d'une jurisprudence au moyen des décisions de la Commission et de la mise en œuvre d'une série de procédures intégrées qui permettent aux employeurs, aux agents négociateurs et aux fonctionnaires qu'ils représentent et à d'autres d'exercer leurs droits aux termes de la Loi.

Description des secteurs d'activité

Relations de travail dans la fonction publique

La Commission des relations de travail dans la fonction publique administre un régime dans le cadre duquel les droits et responsabilités des parties aux négociations collectives dans la fonction publique doivent s'exercer.

La Commission rend des décisions motivées en temps opportun et vient en aide aux parties, et contribue ainsi aux objectifs suivants :

- favoriser des relations de travail harmonieuses au sein du lieu de travail;
- réduire au minimum les possibilités de conflits de travail susceptibles de perturber la mise en œuvre des programmes gouvernementaux.

Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice

Objectifs

Favoriser l'égalité des femmes dans toutes les sphères d'activité de la vie canadienne.

Description des secteurs d'activité

Promotion de l'égalité entre les sexes

Promouvoir l'égalité entre les sexes et assurer la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays; promouvoir la condition féminine en collaboration avec les ministères et les organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les administrations municipales, les organisations non gouvernementales, l'industrie et les responsables de l'éducation et de la santé; fournir des subventions pour appuyer des initiatives des organisations de femmes et d'autres organisations bénévoles qui œuvrent pour l'égalité des femmes; fournir des renseignements et un appui technique au grand public, aux groupes clients et aux organisations pour accroître la sensibilisation à des questions liées à l'égalité des femmes, et faciliter des mesures collectives à l'échelle locale, régionale et nationale pour promouvoir l'égalité des femmes; financer la recherche autonome sur des politiques gouvernementales qui influent sur les femmes et leurs progrès vers l'égalité, et collaborer avec d'autres pays et des organisations multinationales pour promouvoir les politiques officielles sur l'égalité entre les sexes.

Téléfilm Canada

Objectif

Favoriser et encourager le développement des industries du long métrage et de la télévision au Canada.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	207 309 000	...	...	207 309 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	4 985 482	...	4 985 482	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	683 608	...	683 608	1b	Virement de 15 749 578 $ du crédit 5 (Patrimoine canadien)				
...	...	...	15 749 578	15 749 578		Virement du : crédit 5				
...	...	...	1 661 816	1 661 816		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	1 752 000	1 752 000		CT, crédit 15 [1]				
...	207 309 000	5 669 090	19 163 394	232 141 484		Total—Crédit 1	224 705 518	7 435 966	...	232 058 349
...	735 358 741	...	...	735 358 741	5	Subventions et contributions				
...	...	151 056 250	...	151 056 250	5a	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	5b	Subventions				
...	...	...	(15 749 578)	(15 749 578)		Virement au crédit 1				
...	735 358 741	151 056 251	(15 749 578)	870 665 414		Total—Crédit 5	868 856 320	1 809 094	...	860 230 077
...	930 000	...	113 000	1 043 000	(S)	Traitements des lieutenants-gouverneurs (*Loi sur les traitements*)	1 043 000	...	...	1 028 129
...	580 000	...	74 862	654 862	(S)	Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs*	654 862	...	...	636 685
...	182 000	...	(48 473)	133 527	(S)	Prestations de retraite supplémentaires—Anciens lieutenants-gouverneurs	133 527	...	...	142 508
...	66 946	...	1 984	68 930	(S)	Ministre du Patrimoine canadien—Traitement et allocation pour automobile	68 930	...	...	72 348
...	19 587 000	...	4 110 584	23 697 584	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	23 697 584	...	...	25 157 926
3 106	...	...	20 359	23 465	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	16 794	...	6 671	4 455
...	...	...	8 940	8 940	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	8 940	...	...	...
3 106	964 013 687	156 725 341	7 695 072	1 128 437 206		Total budgétaire	1 119 185 475	9 245 060	6 671	1 119 330 477
...	10 000	...	...	10 000	L10	Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*, article 35 (Brut)	...	10 000	...	...
3 106	**964 013 687**	**156 725 341**	**7 695 072**	**1 128 437 206**		**Total du ministère—Budgétaire**	**1 119 185 475**	**9 245 060**	**6 671**	**1 119 330 477**
...	**10 000**	**...**	**...**	**10 000**		**Non budgétaire**	**...**	**10 000**	**...**	**...**

						Conseil des Arts du Canada				
...	151 284 000	...	...	151 284 000	15	Paiements au Conseil des Arts du Canada				
...	...	2 090 000	...	2 090 000	15b	Paiements au Conseil des Arts du Canada				
...	...	...	46 000	46 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	151 284 000	2 090 000	46 000	153 420 000		Total—Crédit 15	153 420 000	...	...	153 821 250
...	**151 284 000**	**2 090 000**	**46 000**	**153 420 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**153 420 000**	**...**	**...**	**153 821 250**
						Société Radio-Canada				
...	860 175 000	...	...	860 175 000	20	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement				
...	...	50 000 000	...	50 000 000	20a	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement				
...	...	17 670 000	...	17 670 000	20b	Virement de 3 636 000 $ du crédit 30 (Patrimoine canadien)				
...	...	...	3 636 000	3 636 000		Virement du : crédit 30				
...	...	...	1 364 000	1 364 000		CT, crédit 15 [1]				
...	860 175 000	67 670 000	5 000 000	932 845 000		Total—Crédit 20	932 695 000	150 000	...	937 432 000
...	4 000 000	...	...	4 000 000	25	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000 000	...	...	4 000 000
...	133 252 000	...	...	133 252 000	30	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital				
...	...	...	(3 636 000)	(3 636 000)		Virement au crédit 20				
...	133 252 000	...	(3 636 000)	129 616 000		Total—Crédit 30	129 616 000	...	...	105 090 000
...	**997 427 000**	**67 670 000**	**1 364 000**	**1 066 461 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**1 066 311 000**	**150 000**	**...**	**1 046 522 000**
						Musée canadien des civilisations				
...	84 326 000	...	...	84 326 000	35	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	...	15 600 000	...	15 600 000	35a	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	...	1 200 000	...	1 200 000	35b	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	...	...	186 802	186 802		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	881 000	881 000		CT, crédit 15 [1]				
...	84 326 000	16 800 000	1 067 802	102 193 802		Total—Crédit 35	102 193 802	...	...	81 314 259
...	**84 326 000**	**16 800 000**	**1 067 802**	**102 193 802**		**Total du programme—Budgétaire**	**102 193 802**	**...**	**...**	**81 314 259**
						Musée canadien de la nature				
...	33 949 000	...	...	33 949 000	40	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	...	57 900 000	...	57 900 000	40b	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	...	...	804 000	804 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	33 949 000	57 900 000	804 000	92 653 000		Total—Crédit 40	42 875 228	49 777 772	...	28 388 701
...	**33 949 000**	**57 900 000**	**804 000**	**92 653 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**42 875 228**	**49 777 772**	**...**	**28 388 701**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes				
...	2 276 000	...	...	2 276 000	45	Dépenses du programme				
...	...	...	167 000	167 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	315 000	315 000		CT, crédit 15 [1]				
...	2 276 000	...	482 000	2 758 000		Total—Crédit 45	1 943 280	814 720	...	3 653 346
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés				
...	5 619 000	...	(563 210)	5 055 790			5 055 790	...	...	5 684 628
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État				
...	...	...	3 655	3 655			3 655	...	...	2 253
					(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs				
...	...	...	1 188 696	1 188 696			1 188 696	...	...	...
...	**7 895 000**	**...**	**1 111 141**	**9 006 141**		**Total du programme—Budgétaire**	**8 191 421**	**814 720**	**...**	**9 340 227**
						Archives nationales du Canada				
...	43 472 000	...	...	43 472 000	50	Dépenses du programme				
...	...	9 615 955	...	9 615 955	50b	Dépenses du programme				
...	...	...	702 226	702 226		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	365 000	365 000		CT, crédit 15 [1]				
...	43 472 000	9 615 955	1 067 226	54 155 181		Total—Crédit 50	53 569 549	585 632	...	53 154 730
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés				
...	6 071 000	...	576 861	6 647 861			6 647 861	...	...	6 622 279
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État				
24 797	...	...	151 883	176 680			151 683	...	24 997	142 859
24 797	**49 543 000**	**9 615 955**	**1 795 970**	**60 979 722**		**Total du programme—Budgétaire**	**60 369 093**	**585 632**	**24 997**	**59 919 868**
						Société du Centre national des Arts				
...	26 334 000	...	...	26 334 000	55	Paiements à la Société du Centre national des Arts				
...	...	4 675 000	...	4 675 000	55b	Paiements à la Société du Centre national des Arts				
...	...	...	23 000	23 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	26 334 000	4 675 000	23 000	31 032 000		Total—Crédit 55	31 032 000	...	...	26 649 000
...	**26 334 000**	**4 675 000**	**23 000**	**31 032 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**31 032 000**	**...**	**...**	**26 649 000**

						Commission des champs de bataille nationaux				
...	6 860 000	...	...	6 860 000	60	Dépenses du programme				
...	...	287 000	...	287 000	60b	Dépenses du programme				
...	...	...	37 000	37 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	2 000	2 000		CT, crédit 15 [1]				
...	6 860 000	287 000	39 000	7 186 000		Total—Crédit 60	7 079 752	106 248	...	6 976 837
...	1 400 000	...	18 199	1 418 199	(S)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	1 418 199	...	...	1 423 881
...	393 000	...	20 360	413 360	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	413 360	...	...	446 401
...	**8 653 000**	**287 000**	**77 559**	**9 017 559**		**Total du programme—Budgétaire**	**8 911 311**	**106 248**	**...**	**8 847 119**
						Commission de la capitale nationale				
...	66 533 000	...	...	66 533 000	65	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement				
...	...	1	...	1	65b	Virement de 199 999 $ du crédit 70 (Patrimoine canadien)				
...	...	...	199 999	199 999		Virement du : crédit 70				
...	...	...	880 000	880 000		CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	323 000	323 000		CT, crédit 15 [1]				
...	66 533 000	1	1 402 999	67 936 000		Total—Crédit 65	67 936 000	...	...	66 374 000
...	32 268 000	...	...	32 268 000	70	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital				
...	...	31 122 885	...	31 122 885	70a	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital				
...	...	...	(199 999)	(199 999)		Virement au crédit 65				
...	32 268 000	31 122 885	(199 999)	63 190 886		Total—Crédit 70	46 440 885	16 750 001	...	58 295 000
...	**98 801 000**	**31 122 886**	**1 203 000**	**131 126 886**		**Total du programme—Budgétaire**	**114 376 885**	**16 750 001**	**...**	**124 669 000**
						Office national du film				
...	62 870 000	...	...	62 870 000	75	Fonds renouvelable de l'Office national du film—Déficit de fonctionnement				
...	...	2 520 000	...	2 520 000	75a	Fonds renouvelable de l'Office national du film—Déficit de fonctionnement				
...	...	1 839 129	...	1 839 129	75b	Fonds renouvelable de l'Office national du film—Déficit de fonctionnement				
...	...	...	198 003	198 003		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	82 000	82 000		CT, crédit 15 [1]				
...	62 870 000	4 359 129	280 003	67 509 132		Total—Crédit 75	67 312 734	196 398	...	66 262 607
1 378 247	375 000	...	(375 000)	1 378 247	(S)	Fonds renouvelable de l'Office national du film				
...	...	...	1 940 863	1 940 863		Diminution de la valeur nette comptable des immobilisations				
1 378 247	375 000	...	1 565 863	3 319 110		Total	...	...	3 319 110	...
1 378 247	**63 245 000**	**4 359 129**	**1 845 866**	**70 828 242**		**Total du programme—Budgétaire**	**67 312 734**	**196 398**	**3 319 110**	**66 262 607**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Suite*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Musée des beaux-arts du Canada				
					80	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	35 312 000	...	...	35 312 000						
					80b	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	...	1 120 000	...	1 120 000						
...	...	...	350 050	350 050		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	200 000	200 000		CT, crédit 15 [1]				
...	35 312 000	1 120 000	550 050	36 982 050		Total—Crédit 80	36 982 050	...	...	36 866 527
					85	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la Collection				
...	6 000 000	...	...	6 000 000						
					85b	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la Collection				
...	...	2 000 000	...	2 000 000						
...	6 000 000	2 000 000	...	8 000 000		Total—Crédit 85	8 000 000	...	...	6 000 000
...	**41 312 000**	**3 120 000**	**550 050**	**44 982 050**		**Total du programme—Budgétaire**	**44 982 050**	**...**	**...**	**42 866 527**
						Bibliothèque nationale				
...	36 986 000	...	...	36 986 000	90	Dépenses du programme				
...	...	1 604 970	...	1 604 970	90b	Dépenses du programme				
...	...	...	529 000	529 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	36 986 000	1 604 970	529 000	39 119 970		Total—Crédit 90	37 025 263	2 094 707	...	39 943 343
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 857 671	...	...	5 341 485
...	4 766 000	...	91 671	4 857 671						
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	66 463	...	4 673	...
3 347	...	...	67 789	71 136						
3 347	**41 752 000**	**1 604 970**	**688 460**	**44 048 777**		**Total du programme—Budgétaire**	**41 949 397**	**2 094 707**	**4 673**	**45 284 828**
						Musée national des sciences et de la technologie				
					95	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital				
...	35 343 000	...	...	35 343 000						
...	...	...	502 599	502 599		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	434 000	434 000		CT, crédit 15 [1]				
...	35 343 000	...	936 599	36 279 599		Total—Crédit 95	36 279 599	...	...	27 869 759
...	**35 343 000**	**...**	**936 599**	**36 279 599**		**Total du programme—Budgétaire**	**36 279 599**	**...**	**...**	**27 869 759**

					Agence Parcs Canada [2]					
62 055 326	285 265 000	...	(347 320 326)	...	100 Dépenses du programme					
...	...	30 718 220	(30 718 220)	...	100a Dépenses du programme					
...	...	43 384 930	(43 384 930)	...	100b Dépenses du programme					
62 055 326	285 265 000	74 103 150	(421 423 476)	...	Total—Crédit 100	...	...	...	...	
...	4 500 000	...	(4 500 000)	...	105 Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques					
...	...	3 300 000	(3 300 000)	...	105b Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques					
...	4 500 000	3 300 000	(7 800 000)	...	Total—Crédit 105	...	...	...	...	
...	72 158 000	...	(72 158 000)	...	(S) Dépenses qui équivalent aux revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	...	...	...	...	
...	38 446 000	...	(38 446 000)	...	(S) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	...	...	...	...	
62 055 326	**400 369 000**	**77 403 150**	**(539 827 476)**	**...**	**Total du programme—Budgétaire**	**...**	**...**	**...**	**...**	
					Commission de la fonction publique					
...	113 930 000	...	...	113 930 000	110 Dépenses du programme					
...	...	14 534 402	...	14 534 402	110a Dépenses du programme					
...	...	496 261	...	496 261	110b Dépenses du programme					
...	...	...	152 159	152 159	Virement du : CT, crédit 10 [1]					
...	...	...	2 011 000	2 011 000	CT, crédit 15 [1]					
...	113 930 000	15 030 663	2 163 159	131 123 822	Total—Crédit 110	124 585 785	6 538 037	...	126 965 400	
...	16 758 000	...	932 120	17 690 120	(S) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	17 690 120	...	...	19 580 026	
7 735 449	(130 000)	...	130 000	7 735 449	(S) Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel	(1 989 572)	...	9 725 021	(809 691)	
...	...	...	6 262	6 262	(S) Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	6 262	...	...	7 105	
7 735 449	**130 558 000**	**15 030 663**	**3 231 541**	**156 555 653**	**Total du programme—Budgétaire**	**140 292 595**	**6 538 037**	**9 725 021**	**145 742 840**	
					Commission des relations de travail dans la fonction publique [3]					
...	...	...	5 840 000	5 840 000	35 Dépenses du programme					
...	...	...	1 841 000	1 841 000	35a Dépenses du programme					
...	...	...	27 081	27 081	Virement du : CT, crédit 10 [1]					
...	...	...	127 000	127 000	CT, crédit 15 [1]					
...	...	...	7 835 081	7 835 081	Total—Crédit 35	6 676 605	1 158 476	...	5 758 796	
...	...	...	729 877	729 877	(S) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	729 877	...	...	783 224	
...	...	...	326	326	(S) Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	326	...	
...	**...**	**...**	**8 565 284**	**8 565 284**	**Total du programme—Budgétaire**	**7 406 482**	**1 158 476**	**326**	**6 542 020**	

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice				
...	11 423 000	...	...	11 423 000	115	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	292 473	292 473		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	83 000	83 000		CT, crédit 15 [1]				
...	11 423 000	...	375 473	11 798 473		Total—Crédit 115	11 409 048	389 425	...	11 848 189
...	11 109 000	...	...	11 109 000	120	Subventions	11 109 000	...	...	11 191 620
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés				
...	1 363 000	...	(44 020)	1 318 980			1 318 980	...	...	1 399 619
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État				
175	...	...	194	369			369	...	...	778
175	**23 895 000**	**...**	**331 647**	**24 226 822**		**Total du programme—Budgétaire**	**23 837 397**	**389 425**	**...**	**24 440 206**
						Téléfilm Canada				
					125	Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la *Loi sur Téléfilm Canada*				
...	130 104 000	...	...	130 104 000						
...	...	...	71 000	71 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	130 104 000	...	71 000	130 175 000		Total—Crédit 125	127 860 500	2 314 500	...	137 501 500
...	**130 104 000**	**...**	**71 000**	**130 175 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**127 860 500**	**2 314 500**	**...**	**137 501 500**
						Total du portefeuille ministériel—				
71 200 447	**3 288 803 687**	**448 404 094**	**(508 419 485)**	**3 299 988 743**		**Budgétaire**	**3 196 786 969**	**90 120 976**	**13 080 798**	**3 155 312 188** [2][3]
...	**10 000**	**...**	**...**	**10 000**		**Non budgétaire**	**...**	**10 000**	**...**	**...**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

[2] Au cours de l'exercice, l'Agence Parcs Canada a été transférée à Environnement. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 460 771 995 $.

[3] Au cours de l'exercice, la Commission des relations de travail dans la fonction publique a été transférée du Conseil privé. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 6 542 020 $.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Développement culturel et patrimoine—												
Budgétaire	88 384 696	86 007 583	...	...	360 543 716	359 129 198	4 710 000	3 633 288	...	...	444 218 412	441 503 493
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	10 000	...	10 000	...
Identité canadienne	61 595 790	60 953 044	...	...	510 910 087	510 515 511	...	...	...	...	572 505 877	571 468 555
Gestion intégrée	111 712 917	106 213 427	...	...	...	...	...	...	...	...	111 712 917	106 213 427
Sous-total—												
Budgétaire	261 693 403	253 174 054	...	...	871 453 803	869 644 709	4 710 000	3 633 288	...	...	1 128 437 206	1 119 185 475
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	10 000	...	10 000	...
Revenus affectés aux dépenses	(4 710 000)	(3 633 288)	...	...	...	...	(4 710 000)	(3 633 288)	...	...	...	...
Total du ministère—												
Budgétaire	**256 983 403**	**249 540 766**	...	...	**871 453 803**	**869 644 709**	...	...	...	...	**1 128 437 206**	**1 119 185 475**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**10 000**	...	**10 000**	...
Conseil des Arts du Canada—												
Budgétaire	**153 420 000**	**153 420 000**	...	...	...	...	...	...	...	...	**153 420 000**	**153 420 000**
Société Radio-Canada—												
Budgétaire	**932 845 000**	**932 695 000**	**133 616 000**	**133 616 000**	...	...	...	...	...	...	**1 066 461 000**	**1 066 311 000**
Musée canadien des civilisations—												
Budgétaire	**102 193 802**	**102 193 802**	...	...	...	...	...	...	...	...	**102 193 802**	**102 193 802**
Musée canadien de la nature—												
Budgétaire	**92 653 000**	**42 875 228**	...	...	...	...	...	...	...	...	**92 653 000**	**42 875 228**
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes												
La réglementation des communications dans l'intérêt public	44 099 141	43 284 421	...	...	...	...	35 093 000	35 093 000	...	...	9 006 141	8 191 421
Revenus affectés aux dépenses	(35 093 000)	(35 093 000)	...	...	...	...	(35 093 000)	(35 093 000)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**9 006 141**	**8 191 421**	...	...	...	...	...	...	...	...	**9 006 141**	**8 191 421**

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Archives nationales du Canada												
Acquisition et gestion des fonds d'archives	17 255 025	17 356 103	...	...	...	...	...	...	...	...	17 255 025	17 356 103
Gestion de l'information gouvernementale	9 167 041	8 609 558	...	...	...	...	...	...	...	...	9 167 041	8 609 558
Services, sensibilisation et appui	13 122 690	13 036 284	...	...	3 117 736	3 117 736	494 000	323 023	...	...	15 746 426	15 830 997
Services généraux	18 811 230	18 572 435	...	...	...	...	...	...	...	...	18 811 230	18 572 435
Sous-total	58 355 986	57 574 380	...	...	3 117 736	3 117 736	494 000	323 023	...	...	60 979 722	60 369 093
Revenus affectés aux dépenses	(494 000)	(323 023)	...	...	...	...	(494 000)	(323 023)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**57 861 986**	**57 251 357**	...	...	**3 117 736**	**3 117 736**	...	...	...	...	**60 979 722**	**60 369 093**
Société du Centre national des Arts—Budgétaire	**31 032 000**	**31 032 000**	...	...	...	...	...	...	...	...	**31 032 000**	**31 032 000**
Commission des champs de bataille nationaux												
Conservation et mise en valeur	9 017 559	8 911 311	...	...	...	...	...	...	...	...	9 017 559	8 911 311
Total du programme—Budgétaire	**9 017 559**	**8 911 311**	...	...	...	...	...	...	...	...	**9 017 559**	**8 911 311**
Commission de la capitale nationale—Budgétaire	**67 936 000**	**67 936 000**	**63 190 886**	**46 440 885**	...	...	...	...	...	...	**131 126 886**	**114 376 885**
Office national du film												
Opérations de l'Office national du film	79 478 242	75 601 315	...	...	250 000	297 507	8 900 000	8 586 088	...	...	70 828 242	67 312 734
Revenus affectés aux dépenses	(8 900 000)	(8 586 088)	...	...	...	...	(8 900 000)	(8 586 088)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**70 578 242**	**67 015 227**	...	...	**250 000**	**297 507**	...	...	...	...	**70 828 242**	**67 312 734**
Musée des beaux-arts du Canada—Budgétaire	**44 982 050**	**44 982 050**	...	...	...	...	...	...	...	...	**44 982 050**	**44 982 050**
Bibliothèque nationale												
Collections Canadiana et Services d'accès	21 215 406	20 737 589	...	...	21 342	21 342	...	...	...	...	21 236 748	20 758 931
Réseautage de bibliothèques	15 431 738	15 547 623	...	...	...	...	...	...	...	...	15 431 738	15 547 623
Administration de la Bibliothèque et des directions	7 369 291	5 631 843	...	...	11 000	11 000	...	...	...	...	7 380 291	5 642 843
Total du programme—Budgétaire	**44 016 435**	**41 917 055**	...	...	**32 342**	**32 342**	...	...	...	...	**44 048 777**	**41 949 397**

Musée national des sciences et de la technologie—												
Budgétaire	**36 279 599**	**36 279 599**	...	...	...	...	...	...	...	...	**36 279 599**	**36 279 599**
Commission de la fonction publique												
Renouvellement du personnel	72 180 381	65 037 846	...	...	...	...	...	...	...	...	72 180 381	65 037 846
Apprentissage	52 347 511	41 562 351	...	...	...	...	13 689 000	14 105 777	...	...	38 658 511	27 456 574
Recours	7 119 212	6 745 372	...	...	...	...	...	...	...	...	7 119 212	6 745 372
Politiques, recherche et relations externes	14 703 432	14 795 606	...	...	...	...	...	...	...	...	14 703 432	14 795 606
Services ministériels	23 894 117	26 257 197	...	...	...	...	...	...	...	...	23 894 117	26 257 197
Sous-total	170 244 653	154 398 372	...	...	...	...	13 689 000	14 105 777	...	...	156 555 653	140 292 595
Revenus affectés aux dépenses	(13 689 000)	(14 105 777)	...	...	...	...	(13 689 000)	(14 105 777)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**156 555 653**	**140 292 595**	...	...	...	...	...	...	...	...	**156 555 653**	**140 292 595**
Commission des relations de travail dans la fonction publique— [1]												
Budgétaire	**8 565 284**	**7 406 482**	...	...	...	...	...	...	...	...	**8 565 284**	**7 406 482**
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice												
Promotion de l'égalité entre les sexes	13 117 822	12 728 397	...	...	11 109 000	11 109 000	...	...	...	...	24 226 822	23 837 397
Total du programme—Budgétaire	**13 117 822**	**12 728 397**	...	...	**11 109 000**	**11 109 000**	...	...	...	...	**24 226 822**	**23 837 397**
Téléfilm Canada—												
Budgétaire	**130 175 000**	**127 860 500**	...	...	...	...	...	...	...	...	**130 175 000**	**127 860 500**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**2 217 218 976**	**2 132 528 790**	**196 806 886**	**180 056 885**	**885 962 881**	**884 201 294**	...	...	...	...	**3 299 988 743**	**3 196 786 969**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**10 000**	...	**10 000**	...

[1] Au cours de l'exercice, la Commission des relations de travail dans la fonction publique a été transférée du Conseil privé.

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Développement culturel et patrimoine				
					Subventions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales et à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :				
					Subventions à des établissements et à des administrations publiques sis au Canada conformément à l'article 35 de la *Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels*				
...	1 163 680	...	(490 843)	672 837		672 837	...	...	619 959
					Subventions aux musées et autres organisations du Canada aux fins de leur fonctionnement, de projets spéciaux, de la formation, d'enregistrement, de l'achat de matériel et de la construction d'installations				
...	8 400 000	...	(4 006 587)	4 393 413		4 393 413	...	...	3 935 347
					Subventions aux éditeurs canadiens de périodiques admissibles servant à assumer une partie des coûts postaux				
...	46 400 000	1	1 099 999	47 500 000		47 500 000	...	...	46 400 000
...	6 728 430	...	(4 113 430)	2 615 000	Subventions aux fonds de stabilisation	2 615 000	...	...	1 680 000
					Subventions aux organisations artistiques pour des fins de dotation				
...	13 278 161	...	(4 688 220)	8 589 941		8 070 579	519 362	...	8 279 710
...	2 500 000	...	(2 500 000)	...	Subventions au Fonds des nouveaux médias d'apprentissage	...	...	...	1 500 000
...	...	15 000 000	...	15 000 000	Subvention à la Fondation du Sentier transcanadien	15 000 000	...	...	...
...	78 470 271	15 000 001	(14 699 081)	78 771 191		78 251 829	519 362	...	62 415 016
					Identité canadienne				
					Subventions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, aux administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles				
...	46 083 842	...	(40 150 656)	5 933 186		5 933 186	...	...	5 975 246
					Subventions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres ordres de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et les activités du *Canada en fête!*				
...	2 059 880	...	(482 599)	1 577 281		1 576 812	469	...	2 667 357
					Subventions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers pour promouvoir le multiculturalisme				
...	7 000 000	...	(5 751 699)	1 248 301		1 248 301	...	...	542 141
...	17 900 000	...	(2 700 000)	15 200 000	Subventions au Programme d'aide aux athlètes	15 199 569	431	...	15 108 514
					Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnité de voyage et d'accueil pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions dans leur capitale provinciale :				
...	21 950	...	23 650	45 600	Terre-Neuve-et-Labrador	45 600	...	...	28 800
...	14 999	...	12 361	27 360	Île-du-Prince-Édouard	27 360	...	...	19 680

...	16 158	...	14 242	30 400	Nouvelle-Écosse	30 400	...	...	21 200
...	16 158	...	14 242	30 400	Nouveau-Brunswick	30 400	...	...	21 200
...	21 950	...	23 650	45 600	Québec	45 600	...	...	28 800
...	21 950	...	23 650	45 600	Ontario	45 600	...	...	28 800
...	19 055	...	18 945	38 000	Manitoba	38 000	...	...	25 000
...	19 055	...	18 945	38 000	Saskatchewan	38 000	...	...	25 000
...	19 055	...	18 945	38 000	Alberta	38 000	...	...	25 000
...	21 950	...	23 650	45 600	Colombie-Britannique	45 600	...	...	28 800
...	2 850 780	...	(2 647 147)	203 633	Subventions à des centres d'amitié autochtones, à des associations représentant expressément les centres d'amitié autochtones, à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communications autochtones	203 633	...	...	125 440
...	580 000	...	74 862	654 862	(S) Paiements en vertu de la *Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs*	654 862	...	...	636 685
...	182 000	...	(48 473)	133 527	(S) Prestations de retraite supplémentaires—Anciens lieutenants-gouverneurs	133 527	...	...	142 508
...	100 000	...	(80 000)	20 000	Subventions à l'appui de projets Échange-Jeunesse innovateurs	20 000	...	...	...
...	...	12 000 000	...	12 000 000	Subvention à la Fondation nationale des réalisations autochtones	12 000 000	...	...	...
...	...	3 500 000	(3 500 000)	...	Subventions à des organismes, associations et institutions pour promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage des langues officielles dans la société canadienne dans le cadre du programme Mise en valeur des langues officielles	...	...	...	...
...	...	900 000	(900 000)	...	Subventions à des organismes, associations et institutions pour favoriser l'épanouissement et le développement à long terme des communautés minoritaires de langue officielle dans le cadre du programme Développement des communautés de langue officielle	...	...	...	...
...	76 948 782	16 400 000	(55 993 432)	37 355 350		37 354 450	900	...	25 450 171
...	**155 419 053**	**31 400 001**	**(70 692 513)**	**116 126 541**	**Total—Subventions**	**115 606 279**	**520 262**	...	**87 865 187**
					Contributions				
					Développement culturel et patrimoine				
					Contributions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales de même qu'à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :				
...	2 442 350	...	4 752 483	7 194 833	Contributions aux musées canadiens pour appuyer leurs activités destinées au public	6 884 153	310 680	...	7 050 733
...	314 250	...	245 750	560 000	Contribution à l'Association des musées canadiens	560 000	...	...	560 000
...	200 000	...	(200 000)	...	Contribution en vertu des modalités de l'entente Canada-France dans le domaine des musées	...	...	...	...
					Contributions à des organismes culturels à but non lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel :				
...	...	...	748 435	748 435	Contributions à des institutions et organismes culturels canadiens sans but lucratif pour les arts et la technologie, l'amélioration de la gestion, l'achat de matériel technologique de communications	748 435	...	...	6 993 717
...	1 205 000	...	295 000	1 500 000	Contribution à la fiducie des Édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î-P-É)	1 500 000	...	...	1 500 000

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions pour appuyer les organismes de publication, d'enregistrement sonore et de multimédia afin d'améliorer leur développement et leur distribution :				
...	39 266 742	...	(3 960 889)	35 305 853	Contributions au Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	35 305 853	...	...	38 862 238
...	35 000 000	...	(19 630 826)	15 369 174	Contributions à l'industrie canadienne de l'édition de magazines	15 310 019	59 155	...	31 911 322
...	2 750 000	...	7 261 347	10 011 347	Contributions au Fonds des nouveaux médias du Canada	9 656 190	355 157	...	11 000 000
					Contributions pour la création de fonds de réserve pour pertes sur prêts pour appuyer les industries culturelles	...	...	...	...
...	1 250 000	...	(1 250 000)	...	Contributions à l'appui de la distribution de la radiodiffusion	8 000 000	...	...	10 644 114
...	8 100 000	...	(100 000)	8 000 000	Contributions à l'appui de la politique cinématographique canadienne	1 699 943	57	...	1 950 000
...	1 950 000	...	(250 000)	1 700 000	Contributions à l'appui du Programme national de formation dans le secteur du film et de la vidéo	2 550 000	...	...	2 800 000
...	2 800 000	...	(250 000)	2 550 000	Contributions à l'appui du service international offert par la SRC au moyen de Radio Canada International	...	...	...	15 520 000
...	15 520 000	...	(15 520 000)	...	Contributions au Programme des arts, de la culture et de la diversité	839 557	...	...	834 925
...	390 000	...	449 557	839 557	Contributions au Programme national de formation dans le secteur des arts	14 915 562	...	...	13 810 347
...	15 216 200	...	(300 638)	14 915 562	Contributions pour le Programme de culture canadienne en direct	5 924 681	2	...	3 649 573
...	7 750 000	...	(1 825 317)	5 924 683	Contributions à l'appui du Programme de recherche appliquée en nouveaux médias	540 072	...	...	1 000 000
...	1 000 000	...	(459 928)	540 072	Contributions pour les routes commerciales : Programme canadien des débouchés commerciaux	1 927 532	7 843	...	1 969 957
...	2 000 000	...	(64 625)	1 935 375	Contributions pour le Programme présentation des arts Canada	21 026 857	83 552	...	14 278 880
...	25 707 278	...	(4 596 869)	21 110 409	Contributions à l'appui d'Espaces culturels Canada	17 809 958	52 591	...	31 189 580
...	28 201 000	...	(10 338 451)	17 862 549	Contributions aux organismes des arts et du patrimoine pour des projets de mise en valeur du potentiel	8 713 175	5 442	...	3 192 376
...	11 516 014	...	(2 797 397)	8 718 617	Contributions aux collectivités culturelles canadiennes	1 584 370	...	...	236 000
...	3 784 895	...	(2 200 525)	1 584 370	Aide restreinte versée aux organismes voués aux arts menacés de disparaître	500 000	...	...	...
...	...	...	500 000	500 000	Contributions au Programme de nouvelles œuvres musicales	10 446 974	...	...	10 446 974
...	5 054 223	...	5 392 751	10 446 974	Contributions au Programme des entrepreneurs de la musique	9 560 000	...	...	5 740 000
...	10 000 000	...	(440 000)	9 560 000	Contributions au Programme d'aide aux créateurs	906 561	...	...	906 561
...	906 561	...	...	906 561	Contributions au Programme d'aide aux associations sectorielles	571 955	...	...	525 000
...	558 148	...	13 807	571 955	Contributions au Programme de souvenirs de musique canadienne	175 000	...	...	181 312
...	186 455	...	(11 455)	175 000	Contributions au Programme d'initiatives collectives	1 955 563	...	...	1 987 563
...	1 830 563	...	125 000	1 955 563	Contributions au Fonds des partenariats	6 167 182	...	...	5 144 323
...	7 500 000	...	(1 332 818)	6 167 182	Contributions au Fonds du droit d'auteur électronique	1 658 812	...	...	2 746 530
...	1 500 000	...	158 812	1 658 812	Contributions à Téléfilm Canada (secteur des nouveaux médias)	...	...	...	...
...	5 400 000	...	(5 400 000)	...	Contributions aux Fonds canadien de télévision	87 106 250	...	...	97 100 000
...	...	87 106 250	...	87 106 250	Contributions à l'appui du Fonds de l'Initiative des endroits historiques	4 882 451	1	...	189 400
...	...	...	4 882 452	4 882 452					

...	...	...	1 470 940	1 470 940	Contributions effectuées sous autorité spéciale	1 450 264	20 676	...	1 677 998
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	260 432
...	239 299 679	87 106 250	(44 633 404)	281 772 525		280 877 369	895 156	...	325 859 855
					Identité canadienne				
...	197 841 716	...	(7 698 294)	190 143 422	Contributions à l'égard de programmes relatifs à l'emploi des langues officielles dans des domaines de compétence provinciale et territoriale, y compris les programmes de bourses pour les cours d'été de langue seconde et les programmes d'aide aux écoles indépendantes et aux associations d'écoles indépendantes	190 143 422	...	...	209 077 420
...	14 137 320	...	54 049 882	68 187 202	Contributions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, à des administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles	68 180 951	6 251	...	52 422 032
...	2 777 500	...	7 575 795	10 353 295	Contributions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres ordres de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et les activités du *Canada en fête!*	10 352 795	500	...	21 321 460
...	...	...	4 150 000	4 150 000	Contributions à l'appui du Programme information et recherche sur le Canada	4 150 000	...	...	4 002 030
...	7 929 082	...	2 114 372	10 043 454	Contributions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers afin de promouvoir le multiculturalisme	9 960 654	82 800	...	6 658 017
...	8 102 105	...	(373 065)	7 729 040	Contributions à l'appui du Programme des partenariats communautaires	7 729 040	...	...	5 947 594
...	31 354 166	25 500 000	6 500 626	63 354 792	Contributions à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communications autochtones, à des centres d'amitié autochtones et à des associations représentant expressément des centres d'amitié autochtones	63 334 790	20 002	...	64 586 077
...	20 087 120	...	12 680 694	32 767 814	Contributions à l'appui de l'Initiative Échanges Canada	32 529 814	238 000	...	18 550 579
...	48 208 000	...	8 519 318	56 727 318	Contributions pour le Programme de soutien au sport	56 683 288	44 030	...	48 312 320
...	10 965 000	...	18 705 750	29 670 750	Contributions pour le Programme d'accueil des Jeux	29 670 750	...	...	16 095 666
...	...	...	427 650	427 650	Contributions effectuées sous autorité spéciale	425 557	2 093	...	311 033
...	...	3 955 600	(3 955 600)	...	Contributions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	...	...	...	...
...	...	3 094 400	(3 094 400)	...	Contributions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	...	...	...	...
...	341 402 009	32 550 000	99 602 728	473 554 737		473 161 061	393 676	...	447 284 228
...	**580 701 688**	**119 656 250**	**54 969 324**	**755 327 262**	**Total—Contributions**	**754 038 430**	**1 288 832**	**...**	**773 144 083**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	317 769 950	102 106 251	(59 332 485)	360 543 716	Développement culturel et patrimoine	359 129 198	1 414 518	...	388 274 871
...	418 350 791	48 950 000	43 609 296	510 910 087	Identité canadienne	510 515 511	394 576	...	472 734 399
...	**736 120 741**	**151 056 251**	**(15 723 189)**	**871 453 803**	**Total du ministère**	**869 644 709**	**1 809 094**	**...**	**861 009 270**
					Archives nationales du Canada				
					Subventions				
...	600 000	...	...	600 000	Services, sensibilisation et appui Conseil canadien des archives	600 000	...	...	600 000

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
...	25 000	.	(25 000)	...	Alliance pour le patrimoine audiovisuel canadien	...	...	...	25 000
...	**625 000**	**...**	**(25 000)**	**600 000**	**Total—Subventions**	**600 000**	**...**	**...**	**625 000**
					Contributions				
					Services, sensibilisation et appui				
...	640 000	1 471 813	(94 077)	2 017 736	La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets archivistiques qui mèneront à la mise sur pied d'un réseau national d'établissements canadiens d'archives, de fonds d'archives, d'activités et de services	2 017 736	...	...	2 354 651
...	500 000	...	...	500 000	La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets relatifs à la conservation des documents d'archives, à la recherche en conservation et à la formation et l'information en matière de conservation	500 000	...	...	485 349
...	**1 140 000**	**1 471 813**	**(94 077)**	**2 517 736**	**Total—Contributions**	**2 517 736**	**...**	**...**	**2 840 000**
...	**1 765 000**	**1 471 813**	**(119 077)**	**3 117 736**	**Total du programme**	**3 117 736**	**...**	**...**	**3 465 000**
					Office national du film				
					Subventions				
					Opérations de l'Office national du film				
...	**10 000**	**...**	**...**	**10 000**	Subventions pour aider à payer le coût de certains événements cinématographiques d'importance, qui ont lieu au Canada et qui sont d'intérêt national ou international, selon l'avis du conseil d'administration	**10 000**	**...**	**...**	**10 000**
					Contributions				
					Opérations de l'Office national du film				
...	**240 000**	**...**	**...**	**240 000**	Pour aider des organismes sans but lucratif offrant des programmes de formation cinématographique et participer à la promotion de la cinématographie canadienne	**287 507**	**(47 507)**	**...**	**260 315**
...	**250 000**	**...**	**...**	**250 000**	**Total du programme**	**297 507**	**(47 507)**	**...**	**270 315**
					Bibliothèque nationale				
					Subventions				
					Collections Canadiana et Services d'accès				
...	25 000	...	(3 658)	21 342	Système international de données sur les publications en série	21 342	...	...	20 175

					Administration de la Bibliothèque et des directions				
					Fédération internationale des associations de bibliothécaires				
...	11 000	...	...	11 000	et des bibliothèques	11 000	...	...	11 000
...	**36 000**	**...**	**(3 658)**	**32 342**	**Total du programme**	**32 342**	**...**	**...**	**31 175**
					Agence Parcs Canada [1]				
					Subventions				
					Gérance des endroits du patrimoine national				
					Subventions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux				
...	22 707	...	(22 707)	...	lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	...	...	...	...
					Subvention à la Kivalliq Inuit Association pour la création du Fonds				
...	...	3 000 000	(3 000 000)	...	pour les initiatives communautaires	...	...	...	...
					Subvention à la Kivalliq Inuit Association pour la création du Fonds				
...	...	400 000	(400 000)	...	fiduciaire de bourses d'études des parc nationaux de Kivalliq	...	...	...	...
...	**22 707**	**3 400 000**	**(3 422 707)**	**...**	**Total—Subventions**	**...**	**...**	**...**	**...**
					Contributions				
					Gérance des endroits du patrimoine national				
					Contributions à l'appui du Fonds pour favoriser les propriétés				
...	...	2 252 000	(2 252 000)	...	patrimoniales commerciales	...	...	...	...
					Utilisation et appréciation par les Canadiens				
					Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux				
...	189 226	...	(189 226)	...	lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	...	...	...	...
...	**189 226**	**2 252 000**	**(2 441 226)**	**...**	**Total—Contributions**	**...**	**...**	**...**	**...**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	22 707	5 652 000	(5 674 707)	...	Gérance des endroits du patrimoine national	...	...	...	...
...	189 226	...	(189 226)	...	Utilisation et appréciation par les Canadiens	...	...	...	...
...	**211 933**	**5 652 000**	**(5 863 933)**	**...**	**Total du programme**	**...**	**...**	**...**	**...**
					Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice				
					Subventions				
					Promotion de l'égalité entre les sexes				
					Programme de promotion de la femme—Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à				
...	11 109 000	...	...	11 109 000	la société canadienne	11 109 000	...	...	11 191 620
...	**11 109 000**	**...**	**...**	**11 109 000**	**Total du programme**	**11 109 000**	**...**	**...**	**11 191 620**
...	**749 492 674**	**158 180 064**	**(21 709 857)**	**885 962 881**	**Total du portefeuille ministériel**	**884 201 294**	**1 761 587**	**...**	**875 967 380** [1]

(S) Paiement de transfert législatif.

(1) Au cours de l'exercice, l'Agence Parcs Canada a été transférée à Environnement. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 2 339 718 $.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensées)			
Développement culturel et patrimoine	4 710 000	3 633 288	3 655 269
Total du ministère—Budgétaire	**4 710 000**	**3 633 288**	**3 655 269**
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensées)			
La réglementation des communications dans l'intérêt public	35 093 000	35 093 000	32 965 000
Total du programme—Budgétaire	**35 093 000**	**35 093 000**	**32 965 000**
Archives nationales du Canada			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensées)			
Services, sensibilisation et appui			
Accès et reproductions de matériaux archivés	494 000	323 023	214 802
Total du programme—Budgétaire	**494 000**	**323 023**	**214 802**
Office national du film			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensées)			
Opérations de l'Office national du film			
Production de films	1 650 000	2 270 728	779 667
Ventes de copies	2 500 000	2 221 761	2 214 222
Location, redevances et divers	4 750 000	2 861 928	2 037 069
Services de distribution	...	1 231 671	2 000 004
Total du programme—Budgétaire	**8 900 000**	**8 586 088**	**7 030 962**
Commission de la fonction publique			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensées)			
Apprentissage			
Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel			
Recouvrements et frais de services	10 891 000	11 419 771	10 546 951
Subventions	2 798 000	2 686 006	2 726 500
Total du programme—Budgétaire	**13 689 000**	**14 105 777**	**13 273 451**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**62 886 000**	**61 741 176**	**57 139 484**

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	2 855 106	4 284 467
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	5 611 578	6 071 086
	8 466 684	10 355 553
Ventes de biens et de services—		
Location et utilisation de biens publics	20 633	40 298
Services de nature non réglementaire	3 011 453	3 157 925
Ventes de biens et de produits d'information	86 375	122 519
Autres frais et droits	485 395	459 882
	3 603 856	3 780 624
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	20 359	5 364
Revenus divers—		
Autres frais et droits	...	1 692
Produits des loteries fédérales/provinciales	59 267 337	57 666 332
Divers	107 107	292 152
	59 374 444	57 960 176
Total du ministère	**71 465 343**	**72 101 717**
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	26 421	31 039
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 698	27 250
	28 119	58 289
Ventes de biens et de services—		
Services de nature réglementaire—		
Frais de licences en radiodiffusion	127 425 701	115 743 440
Frais de télécommunications	22 834 100	20 667 748
	150 259 801	136 411 188
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	3 655	2 253
Revenus divers	56 797	57 924
Total du programme	**150 348 372**	**136 529 654**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Archives nationales du Canada		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	5 012	9 548
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	113 772	27 186
	118 784	36 734
Ventes de biens et de services—		
Ventes de biens et de produits d'information	371 157	...
Autres frais et droits—		
Reçus des services de photoduplication	...	242 382
	371 157	242 382
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	151 883	142 656
Revenus divers	10 483	9 943
Total du programme	**652 307**	**431 715**
Commission des champs de bataille nationaux		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	13	...
Revenus divers—		
Article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	1 418 199	1 423 881
Total du programme	**1 418 212**	**1 423 881**
Office national du film		
Autres revenus—		
Ventes de biens et de services—		
Droits et priviléges	3 312 773	2 214 222
Ventes de biens et de produits d'information	5 336 420	4 842 213
Autres frais et droits	(63 105)	(25 473)
	8 586 088	7 030 962
Total du programme	**8 586 088**	**7 030 962**[1]
Bibliothèque nationale		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	11 839	13 255
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	119 773	8 364
	131 612	21 619

Revenus—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	67 789	3 347
Revenus divers	50 432	55 739
Total du programme	**249 833**	**80 705**
Commission de la fonction publique		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	77 794	103 879
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	244 813	423 186
	322 607	527 065
Ventes de biens et de services—		
Services de nature non réglementaire		
Revenus de formation et développement	14 300 726	...
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	6 262	7 105
Revenus divers	309 698	293 534
Total du programme	**14 939 293**	**827 704**
Commission des relations de travail dans la fonction publique [2]		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de traitements	1 839	64
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	326	...
Revenus divers—		
Accès à l'information	20	734
Total du programme	**2 185**	**798**
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Dépenses de services	10 351	40 352
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	194	778
Total du programme	**10 545**	**41 130**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	9 080 009	11 039 676
Ventes de biens et de services	177 121 628	147 465 156
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	250 468	161 503
Revenus divers	61 220 073	59 801 931
Total du portefeuille ministériel	**247 672 178**	**218 468 266** [1][2][3]

(1) Modifié l'énoncé des Comptes publics de l'exercice précédent.
(2) Au cours de l'exercice, la Commission des relations de travail dans la fonction publique a été transférée du Conseil privé. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 798 $.
(3) Au cours de l'exercice, l'Agence Parcs Canada a été transférée à Environnement. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 156 637 711 $.

SECTION 21

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Pêches et Océans

Ministère

Office de commercialisation du poisson d'eau douce

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	21.2
Sommaire du portefeuille ministériel	21.4
Programmes par secteur d'activité	21.6
Paiements de transfert	21.7
Détail des montants disponibles pour être dépensés	21.10
Revenus	21.10

Ministère

Objectifs

L'objectif du programme est de mettre en œuvre des politiques et des programmes qui soutiennent les intérêts économiques, écologiques et scientifiques du Canada concernant les eaux marines et les eaux intérieures; de voir à la conservation, au développement et à l'utilisation économique durable des ressources halieutiques du Canada dans les eaux marines et intérieures, au profit de ceux qui vivent ou bénéficient de ces ressources; de fournir un service maritime sécuritaire, efficace et respectueux de l'environnement qui répond aux besoins des Canadiens dans une économie mondiale; et de coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada qui touchent les océans.

Description des secteurs d'activité

Services à la navigation maritime

Les Services à la navigation maritime assurent la prestation, l'exploitation et l'entretien des aides à la navigation, l'aménagement et l'entretien des voies navigables, la protection du droit public à la navigation et la sauvegarde de l'environnement.

Services de communications et de trafic maritimes

Les Services de communications et de trafic maritimes assurent les communications et la coordination concernant les urgences et la sécurité, le filtrage des navires pour empêcher l'entrée de bâtiments non sécuritaires dans les eaux canadiennes, la réglementation du trafic maritime et la gestion d'un système intégré d'information maritime et de services de correspondance publique. En plus d'assurer la sécurité de la navigation maritime, les Services de communications et de trafic maritimes appuient les activités économiques par une gestion optimale du trafic et de l'efficacité portuaire et par la facilitation de la liaison navire-terre au profit de l'industrie. Toutes ces fonctions sont régies par un cadre réglementaire qui est inspiré essentiellement de la *Loi sur la marine marchande du Canada* et de la Convention sur la sauvegarde de la vie humaine en mer.

Opérations de déglaçage

Les Opérations de déglaçage sont des services d'escorte de brise-glace, d'entretien des chenaux, de lutte contre les inondations, d'ouverture des ports et de conseils et d'information à l'intention du grand public et des navigateurs traversant ou contournant des eaux envahies par les glaces.

Sauvetage, sécurité et intervention environnementale

Le secteur d'activité, Sauvetage, sécurité et intervention environnementale, se compose des grands domaines de programme suivants : opérations de recherche et de sauvetage en mer; intervention environnementale et protection civile nationale ministérielle; promotion de la sécurité de la navigation auprès du public maritime par la prévention et la réglementation.

Sciences halieutiques et océaniques

Les écosystèmes marins sont surveillés et évalués au moyen de navires de recherche océanographique, de programmes de contrôle des pêches et de programmes en collaboration avec les pêcheurs. La mesure des paramètres océanographiques, tels que la température, la salinité, les niveaux d'eau et l'amplitude des vagues, se fait par divers intervenants tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Ministère. Les scientifiques travaillent en équipes interdisciplinaires de concert avec des pêcheurs et des chercheurs universitaires pour évaluer les populations de poissons dans un contexte écosystémique et environnemental plus vaste. Les études climatiques sont surtout axées sur les effets des changements climatiques dans l'océan sur des espèces de poissons comme la morue et le saumon et sur le rôle des océans dans le système climatique planétaire.

La science aquacole vise à rendre viables les nouvelles espèces de poissons d'élevage au Canada et à améliorer l'efficacité de l'élevage des espèces existantes. Les maladies qui frappent les poissons et qui se répandent dans les populations sont combattues par des règlements sur la protection de la santé des poissons, obligeant les installations de production de poissons à obtenir un certificat pour importer des poissons au Canada ou les transporter d'une province à l'autre.

Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement

Le secteur d'activité est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de plans et de programmes ainsi que de l'administration des lois et règlements ayant trait à la protection et à la conservation des habitats aquatiques et de l'environnement. Cette activité englobe également l'étude et la surveillance des conditions chimiques et physiques qui ont un effet sur la qualité de l'environnement aquatique, de même que la collecte, l'analyse et l'interprétation des données à l'appui d'une exploitation économique durable des ressources aquatiques renouvelables du Canada et à l'appui de l'évaluation, de l'approbation et du contrôle des activités qui influent qualitativement et quantitativement sur l'habitat du poisson.

Hydrographie

Les relevés hydrographiques mesurent les paramètres qui sont nécessaires à la description de la nature exacte et de la configuration du fond marin et du lit des voies navigables intérieures, de leurs relations avec la masse continentale ainsi que des caractéristiques et de la dynamique de ces eaux. Les paramètres mesurés sont notamment la profondeur d'eau, le type de fond, les

courants près de la surface, les marées et les niveaux d'eau. Les données réunies servent à la production de cartes de navigation et d'autres publications telles que les annuaires des courants et marées, les instructions nautiques, les guides pour petits bateaux et les bulletins sur les niveaux d'eau. L'information hydrographique sert également à la détermination des limites des eaux nationales et des frontières maritimes.

Gestion des pêches

La Gestion des pêches est chargée des fonctions de gestion des ressources halieutiques dans toutes les provinces et dans les territoires du Canada, de même qu'à l'intérieur et à proximité des zones de pêche de 200 milles du Canada. Ces zones comprennent les réseaux fluviaux intérieurs et les lacs de toutes les provinces, sauf aux endroits où les pouvoirs en matière de gestion des pêches intérieures ont été délégués à la province ou au territoire. Il s'agit notamment de la gestion des parties canadiennes des cours d'eau transfrontaliers, de la gestion commune des pêches d'interception dans les eaux internationales et de la gestion des pêches autochtones, récréatives et commerciales dans les eaux côtières canadiennes. Il s'agit également de la négociation des ententes internationales pour promouvoir la conservation des ressources halieutiques du Canada, de concert avec d'autres ministères, ainsi que de la négociation et de l'administration des traités et accords internationaux touchant les relations bilatérales et multilatérales dans le domaine des pêches.

La réalisation des objectifs de la Gestion des pêches est appuyée par des programmes de réduction de la capacité tels que le Plan d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes (PARPC), la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (SPFA) et le Programme d'adaptation et de redressement de la pêche de la morue du Nord (PARPMN). Ces programmes spéciaux répondent à des besoins particuliers et sont limités dans le temps.

Ports

L'exploitation et l'entretien d'un réseau national de ports de pêche et de plaisance supposent la construction et l'entretien de brise-lames et d'installations d'amarrage et de mise à l'eau, ainsi que le dragage, aux profondeurs requises, des chenaux et des bassins. Les activités additionnelles comprennent la fourniture et l'entretien d'aires et de matériel de service pour la manutention du poisson et des engins de pêche, de même que divers services à terre. La gestion du programme, y compris les services de génie et techniques, est assurée au niveau régional dans le cadre de politiques nationales, tandis que les services courants de gestion et d'administration, s'il y a lieu, sont locaux.

Gestion de la flotte

La Gestion de la flotte comprend l'acquisition, l'entretien et l'ordonnancement des flottes navales et aériennes du Ministère à l'appui des secteurs de programme suivants : les Services à la navigation maritime, les Services de communications et de trafic maritimes, les Opérations de déglaçage, le secteur Sauvetage, sécurité et intervention environnementale, la Gestion des pêches;les Sciences halieutiques et océaniques; et l'Hydrographie. Les fonds nécessaires pour payer les équipages et l'administration des flottes sont fournis par ces secteurs de programme. La Gestion de la flotte prend aussi en charge les besoins d'augmentation de capacité en concluant des ententes avec les autres ministères et le secteur privé pour qu'ils apportent un soutien maritime et aérien supplémentaire aux programmes.

Politiques et services internes

Les responsabilités des Politiques et services internes comprennent l'orientation administrative du programme, les services de gestion intégrés et régionaux, la prestation des services administratifs, la coordination des politiques et des programmes ministériels, l'élaboration et la promulgation des règlements du Ministère qui sont appliqués à l'échelle nationale.

Office de commercialisation du poisson d'eau douce

Objectifs

Réglementer le commerce interprovincial et le commerce d'exportation du poisson d'eau douce.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	1 034 353 000	...	...	1 034 353 000	1	Dépenses de fonctionnement				
					1b	Virement de 25 455 525 $ du crédit 10 (Pêches et Océans)				
...	...	3 310 482	...	3 310 482						
...	...	...	25 455 525	25 455 525		Virement du : crédit 10				
...	...	...	682 247	682 247		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	13 279 000	13 279 000		CT, crédit 15 [1]				
...	1 034 353 000	3 310 482	39 416 772	1 077 080 254		Total—Crédit 1	1 034 716 122	42 364 132	...	1 123 427 987
...	154 018 000	...	...	154 018 000	5	Dépenses en capital				
...	...	42 300 000	...	42 300 000	5a	Dépenses en capital				
					5b	Virement de 714 703 $ du crédit 10 (Pêches et Océans)				
...	...	1	...	1						
...	...	...	714 703	714 703		Virement du crédit 10				
...	154 018 000	42 300 001	714 703	197 032 704		Total—Crédit 5	195 809 189	1 223 515	...	156 050 799
...	170 094 000	...	...	170 094 000	10	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	10b	Subventions				
...	...	...	(25 455 525)	(25 455 525)		Virement au : crédit 1				
...	...	...	(714 703)	(714 703)		crédit 5				
...	170 094 000	1	(26 170 228)	143 923 773		Total—Crédit 10	79 680 597	64 243 176	...	122 198 042
...	66 946	...	3 268	70 214	(S)	Ministre des Pêches et Océans—Traitement et allocation pour automobile	70 214	...	...	70 306
...	109 955 000	...	3 731 600	113 686 600	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	113 686 600	...	...	118 240 152
1 215 865	...	...	749 367	1 965 232	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	1 391 883	...	573 349	1 941 994
...	...	...	184 616	184 616	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	184 616	...	...	24 835
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	3 761
1 215 865	**1 468 486 946**	**45 610 484**	**18 630 098**	**1 533 943 393**		**Total du ministère—Budgétaire**	**1 425 539 221**	**107 830 823**	**573 349**	**1 521 957 876**

					Office de commercialisation du poisson d'eau douce				
					L30b Prêts à l'Office et garanties de prêts en vertu de la *Loi sur la commercialisation du poisson d'eau douce*. Le total de tous montants empruntés par l'Office en vertu de l'autorisation de l'article 16 est limité à 30 000 000 $ (Net)	...	...	30 000 000	...
30 000 000	...	...	...	30 000 000					
30 000 000	...	...	...	**30 000 000**	**Total du programme—Non budgétaire**	...	...	**30 000 000**	...
					Total du portefeuille ministériel—				
1 215 865	**1 468 486 946**	**45 610 484**	**18 630 098**	**1 533 943 393**	**Budgétaire**	**1 425 539 221**	**107 830 823**	**573 349**	**1 521 957 876**
30 000 000	...	...	...	**30 000 000**	**Non budgétaire**	...	...	**30 000 000**	...

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Services à la navigation maritime	119 454 243	107 384 674	9 135 000	9 178 700	150 000	150 000	29 458 000	32 187 854	...	...	99 281 243	84 525 520
Services de communications et de trafic maritimes	64 586 887	67 346 888	22 820 000	12 671 844	...	...	...	210 526	...	...	87 406 887	79 808 206
Opérations de déglaçage	57 879 525	49 791 698	...	116 908	...	...	13 824 000	4 493 823	...	...	44 055 525	45 414 783
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale	114 333 409	108 533 568	...	...	4 717 000	4 716 273	182 000	479 452	...	...	118 868 409	112 770 389
Sciences halieutiques et océaniques	168 217 670	170 455 165	500 000	1 502 592	1 962 500	1 928 222	...	...	...	...	170 680 170	173 885 979
Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement	88 304 431	92 221 672	...	...	519 920	494 883	...	...	...	...	88 824 351	92 716 555
Hydrographie	31 848 212	33 569 714	500 000	465 865	75 000	74 533	...	...	...	...	32 423 212	34 110 112
Gestion des pêches	221 998 871	207 907 004	2 345 000	1 171 460	135 243 663	71 063 774	...	...	...	...	359 587 534	280 142 238
Ports	63 963 570	62 757 170	27 000 000	34 079 648	926 600	926 569	...	...	...	...	91 890 170	97 763 387
Gestion de la flotte	80 980 632	61 897 360	71 115 000	82 803 207	...	...	...	...	...	...	152 095 632	144 700 567
Politiques et services internes	228 583 466	229 149 756	63 617 704	53 818 965	329 090	326 343	3 700 000	3 593 579	...	...	288 830 260	279 701 485
Sous-total	1 240 150 916	1 191 014 669	197 032 704	195 809 189	143 923 773	79 680 597	47 164 000	40 965 234	...	...	1 533 943 393	1 425 539 221
Revenus affectés aux dépenses	(47 164 000)	(40 965 234)	...	...	...	...	(47 164 000)	(40 965 234)	...	...	...	...
Total du ministère—Budgétaire	**1 192 986 916**	**1 150 049 435**	**197 032 704**	**195 809 189**	**143 923 773**	**79 680 597**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 533 943 393**	**1 425 539 221**
Office de commercialisation du poisson d'eau douce—Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**30 000 000**	...	**30 000 000**	...
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 192 986 916**	**1 150 049 435**	**197 032 704**	**195 809 189**	**143 923 773**	**79 680 597**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 533 943 393**	**1 425 539 221**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**30 000 000**	...	**30 000 000**	...

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Sciences halieutiques et océaniques				
...	15 500	...	200 000	215 500	Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	215 500	...	...	615 180
					Hydrographie				
...	46 000	...	29 000	75 000	Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	74 533	467	...	65 627
					Gestion des pêches				
...	...	1	5 000	5 001	Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	5 000	1	...	12 500
					Ports				
...	500 000	...	3 000	503 000	Programme de subvention globale pour la disposition de ports pour petits bateaux	503 000	...	...	495 500
					Gestion de la flotte				
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	10 000
					Politiques et services internes				
...	152 500	...	(152 500)	...	Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	...	...	...	...
...	**714 000**	**1**	**84 500**	**798 501**	**Total—Subventions**	**798 033**	**468**	**...**	**1 198 807**
					Contributions				
					Services à la navigation maritime				
...	...	...	150 000	150 000	Contribution à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	150 000	...	...	200 000
					Sauvetage, sécurité et intervention environnementale				
...	...	...	25 000	25 000	Contribution à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	25 000	...	...	40 000

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ententes de contributions avec la Garde côtière auxiliaire canadienne pour assurer des services bénévoles de recherche et de sauvetage et pour promouvoir la sécurité nautique grâce à des programmes de prévention des accidents et d'éducation	4 499 273	727	...	4 499 983
...	4 500 000	...	...	4 500 000					
...	192 000	...	...	192 000	Contribution à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour son Programme de sécurité nautique	192 000	...	...	192 000
...	4 692 000	...	25 000	4 717 000		4 716 273	727	...	4 731 983
					Sciences halieutiques et océaniques				
					Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	824 500	...	...	1 093 233
...	5 800	...	818 700	824 500					
...	925 000	...	(2 500)	922 500	Contributions à l'Initiative d'emploi pour les jeunes	888 222	34 278	...	785 412
...	930 800	...	816 200	1 747 000		1 712 722	34 278	...	1 878 645
					Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement				
					Contribution à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	494 883	25 037	...	744 622
...	100 000	...	419 920	519 920					
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	5 302 458
...	100 000	...	419 920	519 920		494 883	25 037	...	6 047 080
					Hydrographie				
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	36 000
					Gestion des pêches				
...	962 000	...	...	962 000	Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	417 500	544 500	...	429 818
					Contributions aux pêcheurs de poisson de fond âgés qui satisfont aux modalités du Programme de retraite anticipée de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique	1 183 840	71 160	...	1 590 386
...	1 255 000	...	...	1 255 000					
					Contribution au sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon, en vue de mettre en œuvre les responsabilités qui se rapportent aux règlements des revendications territoriales globales	...	...	...	...
...	193 100	...	(193 100)	...					
					Contributions à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations liées aux ententes de pêches des Autochtones	33 205 760	51 112	...	34 476 624
...	34 311 000	...	(1 054 128)	33 256 872					
...	126 248 700	...	(27 131 600)	99 117 100	Contributions en vertu du Programme d'accès aux pêches	35 603 984	63 513 116	...	68 339 739

					Contributions en vertu de la convention définitive des Inuvialuits pour la protection de l'exploitation de la faune aux titres des propriétés sur les terres, de la gestion des ressources et du développement économique et social			
...	458 200	...	...	458 200		458 200	...	...	449 900
					Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans			
...	...	...	189 490	189 490		189 490	...	...	430 400
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	707 065
...	163 428 000	...	(28 189 338)	135 238 662		71 058 774	64 179 888	...	106 423 932
					Ports				
					Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans			
...	...	...	423 600	423 600		423 569	31	...	987 127
					Politiques et services internes				
					Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans			
...	229 200	...	99 890	329 090		326 343	2 747	...	694 468
...	**169 380 000**	**...**	**(26 254 728)**	**143 125 272**	**Total—Contributions**	**78 882 564**	**64 242 708**	**...**	**120 999 235**
					Sommaire du portefeuille ministériel par secteur d'activité				
...	...	...	150 000	150 000	Services à la navigation maritime	150 000	...	...	200 000
...	4 692 000	...	25 000	4 717 000	Sauvetage, sécurité et intervention environnementale	4 716 273	727	...	4 731 983
...	946 300	...	1 016 200	1 962 500	Sciences halieutiques et océaniques	1 928 222	34 278	...	2 493 825
...	100 000	...	419 920	519 920	Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement	494 883	25 037	...	6 047 080
...	46 000	...	29 000	75 000	Hydrographie	74 533	467	...	101 627
...	163 428 000	1	(28 184 338)	135 243 663	Gestion des pêches	71 063 774	64 179 889	...	106 436 432
...	500 000	...	426 600	926 600	Ports	926 569	31	...	1 482 627
...	...	...	...	...	Gestion de la flotte	...	...	...	10 000
...	381 700	...	(52 610)	329 090	Politiques et services internes	326 343	2 747	...	694 468
...	**170 094 000**	**1**	**(26 170 228)**	**143 923 773**	**Total du portefeuille ministériel**	**79 680 597**	**64 243 176**	**...**	**122 198 042**

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensées)			
Services à la navigation maritime			
Droits des services maritimes	27 743 000	28 390 540	27 740 573
Droits pour les services de dragage d'entretien basé sur la jauge	1 500 000	3 554 919	3 568 400
Déductions des employés pour la location de logements	192 000	...	...
Activités des ateliers de Prescott	21 000	189	...
Revenus provenant de locations et de concessions	...	2 747	6 948
Divers	2 000	239 459	232 297
	29 458 000	32 187 854	31 548 218
Services de communications et de trafic maritimes			
Radiotéléphonie de la Garde côtière	...	68 521	95 105
Déductions des employés pour la location de logements	...	102 702	89 745
Revenus provenant de locations et de concessions	...	18 183	13 854
Divers	...	21 120	99 360
	...	210 526	298 064
Opérations de déglaçage			
Transport maritime dans l'Est de l'Arctique	...	...	801
Droits des services maritimes	13 824 000	4 493 823	4 533 016
	13 824 000	4 493 823	4 533 817
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale			
Règlement sur les petits bâtiments pour les plaques de capacité et décalques de normes de construction	182 000	212 120	145 635
Divers	...	267 332	316 447
	182 000	479 452	462 082
Gestion de la flotte	...	...	162 311
Politiques et services internes			
Collège de la Garde côtière canadienne	3 700 000	3 593 579	4 499 057
Total du portefeuille ministériel— Budgétaire	**47 164 000**	**40 965 234**	**41 503 549**

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus—		
Revenus de placements—		
Prêts consentis aux pêcheurs d'aiglefin—Intérêt	106 821	106 820
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 979 567	1 629 928
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 192 574	2 984 593
	3 172 141	4 614 521
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Frais	1 001	1 300
Licences	47 047 541	45 925 333
Baux huîtriers	185 758	1 067
Boette	13 654	19 210
Enregistrements des vaisseaux et des pêcheurs	1 019 258	1 032 045
Ports pour petites embarcations—		
Postes, amarrage et baux	1 665 144	1 660 756
Licences	48 021	22 383
Autres revenus d'amarrage	5 074	16 045
	49 985 451	*48 678 139*
Services de nature non réglementaire—		
Location de terrains, bâtiments, véhicules et machines	314 922	302 188
Divers	753 363	934 745
Revenus pouvant être dépensés—		
Revenus tirés d'une activité de crédit net—Facture—		
Collège de la Garde côtière canadienne	2 968 712	4 700 819
Logements pour les employés	104 514	98 563
Services de déglaçage	5 127 090	4 057 839
Droits des services maritimes	28 908 095	27 527 517
Droits pour les services de dragage d'entretien basé sur la jauge	3 945 894	3 568 400
Location de terrains, bâtiments, véhicules et machines	20 133	78 671
Règlement sur les petits bâtiments	219 735	154 788
Télécommunications	210 050	211 133
Divers	414 370	786 827
	42 986 878	*42 421 490*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Produits des ventes de publications	2 324 701	2 527 859
Divers	11 156	11 091
	2 335 857	*2 538 950*
	95 308 186	93 638 579
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	749 367	2 690 306

Revenus—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Revenus divers—		
Saisies et confiscations	169 866	475 913
Amendes	1 563 885	1 708 109
Divers	607 515	1 231 816
	2 341 266	3 415 838
Total du portefeuille ministériel	**101 677 781**	**104 466 064**

SECTION 22

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Ressources naturelles

Ministère

Énergie atomique du Canada limitée

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Société de développement du Cap-Breton

Office national de l'énergie

Administration du pipe-line du Nord

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	22.2
Sommaire du portefeuille ministériel	22.6
Programmes par secteur d'activité	22.9
Paiements de transfert	22.11
Détail des montants disponibles pour être dépensés	22.17
Revenus	22.17

Ministère

Objectifs

Contribuer à l'essor économique du Canada en fournissant aux Canadiens et aux Canadiennes des connaissances scientifiques et économiques d'experts, et en favorisant le développement durable et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles du Canada ainsi que la compétitivité des industries de l'énergie, des forêts, des minéraux, des métaux et de la géomatique.

Description des secteurs d'activité

Diffusion de l'information et établissement d'un consensus

Il importe d'investir dans le savoir et l'innovation des systèmes afin de créer des données intégrées et aisément accessibles. Ressources naturelles Canada (RNCan) le reconnaît et s'emploie à le faire en constituant et en tenant à jour l'infrastructure de connaissances (ResSources) et les bases de données, comme GéoConnexions, nécessaires pour apporter aux Canadiens et aux Canadiennes des données géographiques et scientifiques sur l'état de la masse continentale du Canada et des conseils économiques et environnementaux judicieux concernant des questions liées au développement et à l'utilisation durables des ressources naturelles canadiennes, à la santé et à la sécurité du public; en recueillant, partageant, diffusant et analysant des données et en préparant des rapports statistiques sur la productivité et la compétitivité de l'industrie canadienne des ressources naturelles. L'information est utilisée pour établir des prévisions et faire rapport sur l'évolution de la demande du marché.

La conservation des avantages tirés des ressources et la création de nouvelles possibilités dans le cadre de l'économie fondée sur le savoir passent par la stimulation d'une coopération et d'un consensus nationaux et internationaux plus efficaces en matière de mise en valeur durable des ressources. À cette fin, le Ministère cogère le processus fédéral d'élaboration d'une stratégie nationale de mise en œuvre de mesures d'atténuation des impacts environnementaux de l'exploitation des ressources et d'adaptation au changement climatique. RNCan met en œuvre des plans d'action, applique des moyens et procède à des essais à l'appui de pratiques de gestion des ressources forestières nouvelles et novatrices. Dans le cadre d'ententes bilatérales et multilatérales, le Ministère s'emploie à inculquer la mise en valeur et l'utilisation responsables des minéraux et des métaux et déploie des activités de recherche et développement pour stimuler l'essor de l'industrie canadienne de la géomatique. Le Ministère offre des conseils et des services coordonnés de logistique pour appuyer ses programmes de recherche scientifique et transfère ses technologies issues de la science-technologie (S-T) et ses pratiques et techniques de gestion durables des ressources aux intervenants et aux utilisateurs.

RNCan fournit aux Canadiens l'information la plus pertinente possible en matière de fiscalité et de réglementation pour leur permettre de prendre des décisions éclairées. À cette fin, le Ministère définit des stratégies, des politiques, des règlements et des mécanismes d'action volontaire nationaux et internationaux à l'appui de la mise en valeur durable des ressources.

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada relève également de ce secteur d'activité. Ce Fonds a été établi en vertu de la *Loi de crédits n° 3 pour 1993-1994*. Le Fonds permet à Géomatique Canada de transférer les coûts des biens et services des contribuables en général aux utilisateurs particuliers qui en bénéficient directement. Ce mécanisme de production de recettes donne à Géomatique Canada la possibilité de recouvrer intégralement les coûts de ses clients canadiens et la latitude d'exiger les prix du marché de ses clients internationaux. Il donne l'occasion de fournir un volume croissant de produits et de services répondant aux besoins des clients canadiens tout en appuyant l'industrie canadienne de la géomatique au moyen des connaissances et de l'expertise nécessaires pour soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.

Avantages économiques et sociaux

À l'heure de la mondialisation du marché, sciences et technologie de pointe, conseils d'expert stratégiques et innovation sont indispensables pour permettre au Canada de conserver et d'étendre sa part du marché. À cette fin, le Ministère repère les débouchés commerciaux pour vendre nos produits, connaissances, technologies et services axés sur les ressources. Il collabore avec les intervenants pour établir une conjoncture commerciale qui favorise la compétivitité du secteur des ressources naturelles (p. ex. l'administration du régime fiscal du secteur canadien des mines). Le Ministère organise des ateliers pour intéresser les investisseurs à la mise en valeur des ressources canadiennes et il se penche sur les préoccupations environnementales et commerciales d'envergure internationale qui concernent le secteur des ressources naturelles. RNCan collabore également avec les gouvernements et l'industrie pour mieux comprendre la géologie du pays et stimuler l'exploration.

RNCan exerce son influence à l'échelle internationale pour faciliter l'exportation des produits et services canadiens tirés des ressources et pour favoriser le transfert des technologies et le partage des connaissances à l'appui de la mise en valeur et de l'utilisation durables des ressources naturelles. En collaboration avec le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international, il entretient de saines relations avec ses homologues d'autres pays tout en recherchant les possibilités de mise en valeur qui s'offrent à l'étranger. Le Ministère facilite l'accès du secteur privé aux marchés internationaux des produits, des pratiques de gestion et des services liés aux ressources naturelles. Il appuie l'industrie canadienne de la géomatique et des sciences de la Terre dans sa participation à des projets internationaux d'importance majeure, dans l'élaboration des normes, l'échange d'information, la recherche et développement, la formation et l'échange de personnel et dans l'application des politiques et programmes gouvernementaux. Le Ministère contribue aussi à faire en sorte que le Canada demeure compétitif et qu'il s'acquitte de ses obligations commerciales. Entre autres, il agit de manière à favoriser l'harmonisation

des normes et des codes internationaux, participe à des forums multilatéraux, dispense des conseils pour faciliter les négociations concernant les cadres des relations commerciales ainsi que le règlement des questions qui se posent à l'étranger en matière de commerce et de politique. Parallèlement, et dans le cadre de relations bilatérales, le Ministère est en mesure de mener un échange d'information qui favorise l'harmonisation des réglementations et des politiques et de fournir d idées et des points de vue sur la mise en œuvre des mesures actuelles et envisagées en matière d'efficacité énergétique et de gestion des forêts.

En collaboration avec Affaires indiennes et du Nord Canada, RNCan assure la gestion de programmes qui visent à procurer de l'emploi aux Autochtones dans l'industrie des ressources naturelles. Le Ministère finance des activités autochtones viables et renforce la capacité de gestion de ces collectivités. De plus, il souscrit à des initiatives et à des règlements qui ont pour but de procurer de l'emploi, de favoriser la diversification économique et la prise de décisions éclairées en matière de mise en valeur durable des terres et des ressources dans les collectivités rurales, autochtones et nordiques.

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada relève également de ce secteur d'activité.

Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux

RNCan exerce un rôle de premier plan pour ce qui est de définir les moyens que le Canada doit opposer au changement climatique et qui s'inscrivent dans la stratégie que le Canada doit mettre en œuvre pour atténuer les répercussions sur l'environnement de l'exploitation des ressources, s'adapter au changement climatique et modifier en conséquence son économie de l'énergie. En collaboration avec ses partenaires, le Ministère : i) définit une Stratégie nationale de lutte contre le changement climatique, ii) définit et fait progresser les intérêts canadiens à remplir les engagements de Kyoto et iii) participe au déploiement du volet canadien du programme international de lutte contre le changement climatique.

Le Ministère gère le Programme de recherche et d'exploitation énergétiques, développe et promouvoit l'utilisation des technologies novatrices et prometteuses d'exploitation durable des ressources ainsi que des sources d'énergie de remplacement, et élabore et met en œuvre des programmes et des technologies qui favorisent un meilleur rendement énergétique dans les immeubles, l'industrie et les maisons. En partenariat avec ses clients et les intervenants, le Ministère effectue également des recherches en foresterie et le transfert de technologies et de techniques qui contribuent à préserver la santé et la durabilité des forêts, prévoit et gère l'incidence de l'interaction de l'activité humaine et de la nature avec les écosystèmes forestiers, et mène des recherches sur la production sylvicole pour assurer la pérennité des essences d'arbres à croissance difficile et menacée. RNCan met aussi au point et transfère des technologies susceptibles de déboucher sur des processus industriels plus efficaces, sur la production de nouveaux produits à base de minéraux et de métaux qui sont plus performants et favorise la productivité des activités d'extraction et de traitement du minerai. Le Ministère effectue des recherches dans le but d'atténuer les répercussions des effluents et du drainage acide qui résultent des opérations d'extraction et de traitement, fournit un soutien technique à l'exploitation des mines canadiennes en matière de contrôle des toits de mines, d'évaluation des environnements souterrains, de ventilation et de réduction des coups de toit et apporte des améliorations aux procédés de transformation.

En collaboration avec ses partenaires, le Ministère met au point et en œuvre des politiques et pratiques destinées à contrer les risques associés à la mise en valeur et à l'utilisation des ressources naturelles. Il recommande des stratégies de gestion à long terme des déchets radioactifs et du combustible nucléaire épuisé. RNCan met également au point des technologies pour accroître la fiabilité structurale de l'infrastructure des gazoducs canadiens.

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada relève également de ce secteur d'activité.

Sûreté et sécurité des Canadiens

RNCan joue un rôle de premier plan dans la prestation d'information et d'expertise aux Canadiens en ce qui a trait aux risques naturels. Les experts scientifiques de RNCan fournissent les conseils et les recommandations en matière de recherches permettant de minimiser les risques associés aux risques naturels comme les séismes. De plus, le Ministère fournit des cartes topographiques et des images transmises par satellite afin de répondre aux urgences causées par ces risques et de fournir de l'information sur les types de sol, les régions à risque et les processus d'érosion qui permettent de comprendre la cause des désastres.

Le Ministère fournit un système fiable de levés, des cartes topographiques, des cartes et des publications aéronautiques, des données de télédétection et de l'information géoréférencée couvrant tout le territoire canadien, afin d'appuyer la souveraineté nationale, la défense, la protection de l'environnement, le développement socio-économique et la conduite des affaires du Canada. De concert avec ses homologues, RNCan entretient également la frontière qui sépare le Canada des États-Unis et y effectue des travaux de levé et d'inspection.

RNCan constitue la principale source d'expertise du gouvernement en matière de réglementation et de technologie des explosifs. Le Ministère produit des technologies et mène des inspections relativement à la fabrication, à l'utilisation, à l'entreposage et au transport des explosifs et des pièces pyrotechniques. De concert avec Justice Canada, RNCan œuvre à rendre l'industrie des explosifs plus sécuritaire en reformulant la réglementation des explosifs dans une langue plus simple et en apportant son concours à la formulation d'ententes internationales à ce sujet.

RNCan définit le cadre stratégique des mesures canadiennes de sûreté et de sécurité qui s'appliquent aux activités du secteur de l'énergie et plus particulièrement

au transport de l'énergie, à la mise en valeur des ressources extracôtières et de l'industrie canadienne de l'uranium et de l'énergie nucléaire. Il formule des recommandations au Ministre sur les questions qui intéressent l'Office national de l'énergie, Énergie atomique du Canada limitée, la Commission canadienne de sûreté nucléaire et les Offices des hydrocarbures extracôtiers de Terre-Neuve et de la Nouvelle-Écosse. RNCan promulgue des règlements en matière de santé et de sécurité pour assurer l'intégrité des dispositifs de survie et d'évacuation pour l'exploration et la mise en valeur du pétrole et du gaz des régions pionnières.

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada relève également de ce secteur d'activité.

Saine gestion ministérielle

Ce domaine d'activité concerne le fonctionnement interne du Ministère. Il crée une orientation stratégique permettant d'aligner les objectifs ministériels sur les priorités du Ministre et du gouvernement, de fixer des objectifs et de surveiller les résultats, ainsi que de gérer efficacement les ressources attribuées, par les moyens suivants : planification stratégique ministérielle, coordination de la politique à l'échelle du Ministère et gestion au cas par cas; liaison avec le Cabinet et le Parlement; direction et services dans les domaines des finances, de l'administration, des biens immobiliers, des ressources humaines, de la gestion de l'information et de la technologie de l'information; stratégie de communication, conseils et services; administration de la politique environnementale et des activités d'évaluation; appui au conseiller scientifique en chef; vérifications internes et évaluations des programmes.

Énergie atomique du Canada limitée

Objectifs

Promouvoir l'application de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

Commission canadienne de sûreté nucléaire

Objectifs

Limiter, à un niveau raisonnable et d'une façon conforme aux obligations internationales du Canada, les risques que comportent, pour la sécurité nationale, la santé et la sécurité des personnes ainsi que pour l'environnement, le développement, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire ainsi que la production, la possession et l'utilisation des substances nucléaires, de l'équipement et de l'information réglementés.

Appliquer les mesures que le Canada s'est engagé à prendre en matière de contrôle international du développement, de la production et de l'utilisation de l'énergie nucléaire, ce qui englobe la non-prolifération des armements nucléaires et des explosifs nucléaires et le soutien aux efforts internationaux pour élaborer, maintenir et renforcer le régime de non-prolifération nucléaire et le système de garanties.

Description des secteurs d'activité

Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) réglemente le développement, la production, la possession et l'utilisation de l'énergie nucléaire, de même que des substances, de l'équipement et de l'information nucléaires réglementés au moyen d'un régime complet de permis. Ce régime est conçu pour réduire la probabilité que les travailleurs du nucléaire, le public et l'environnement soient exposés à des niveaux inacceptables de rayonnement et aux substances radioactives ou dangereuses associées à la technologie nucléaire. La CCSN réglemente des activités et installations nucléaires tels que les accélérateurs, les réacteurs nucléaires non producteurs de puissance, les installations de combustible nucléaire, les établissements de recherche et d'essais nucléaires, les emballages pour le transport des susbtances nucléaires, les irradiateurs de type piscine, les réacteurs nucléaires, les radioisotopes, les installations de production de radioisotopes, les installations d'extraction minière et de traitement de l'uranium et les installations de gestion des déchets nucléaires.

Non-prolifération et garanties

La CCSN réglemente la non-prolifération et les garanties par la mise en œuvre des accords de garanties conclus entre le Canada et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), et l'application des dispositions des accords de coopération du Canada concernant la non-prolifération nucléaire et la maintenance à la fois d'un système complet pour comptabiliser et vérifier les matières et les activités nucléaires et d'un régime de permis d'exportation et d'importation. En plus, la CCSN participe aux initiatives multilatérales de non-prolifération nucléaire, de garanties et de sécurité pour renforcer le régime international de non-prolifération et procure des conseils aux hauts fonctionnaires sur l'élaboration et l'application de la politique canadienne de non-prolifération nucléaire et du système de garanties de l'AIEA, ainsi que sur les dossiers internationaux touchant la sécurité des matières et des installations nucléaires.

Société de développement du Cap-Breton

Objectifs

Assurer la gestion et le financement de la fermeture des opérations minières ainsi que des programmes de réduction des effectifs qui s'y rapportent.

Office national de l'énergie

Objectifs

Réglementer, dans l'intérêt public, les aspects des industries du pétrole, du gaz et de l'électricité concernant :

- la construction et l'exploitation de pipelines;

- la construction et l'exploitation des lignes internationales de transport d'électricité et des lignes interprovinciales désignées;
- le transport, les droits et les tarifs des compagnies pipelinières;
- les exportations de pétrole, de gaz et d'électricité, ainsi que les importations de gaz et de pétrole;
- les activités pétrolières et gazières sur les terres pionnières qui ne sont pas assujetties à un accord fédéral-provincial.

Offrir des conseils au ministre de Ressources naturelles Canada concernant la mise en valeur et l'utilisation des ressources énergétiques.

Description des secteurs d'activité

Conseil et réglementation en matière d'énergie

Les compagnies réglementées par l'Office accroissent la richesse des Canadiens grâce au transport du pétrole, du gaz naturel et des liquides du gaz naturel, ainsi qu'à l'exportation d'hydrocarbures et d'électricité. En sa qualité d'organisme de réglementation, l'Office a pour rôle d'aider à créer un cadre qui favorise ces activités économiques, dans la mesure où elles sont conformes à l'intérêt public.

Administration du pipe-line du Nord

Objectifs

Faciliter la planification et la construction expéditives et efficientes du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz au mieux des intérêts du Canada, tel que décrit dans la *Loi sur le pipe-line du Nord*.

Description du secteur d'activité

Règlement concernant la construction du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel

Donner effet à l'Accord entre le Canada et les États-Unis en date du 20 septembre 1977; faciliter la planification et la construction expéditives et efficientes du pipe-line, en tenant compte des intérêts locaux, régionaux et nationaux, y compris ceux des peuples autochtones, et satisfaire aux obligations du gouvernement fédéral à l'égard du pipe-line; faciliter les consultations avec les gouvernements des provinces et des territoires et assurer avec eux une meilleure coordination des activités; maximiser les avantages sociaux et économiques tout en minimisant toutes les répercussions fâcheuses sur le milieu social et sur l'environnement; promouvoir les intérêts économiques et énergétiques nationaux et assurer la plus grande participation possible des Canadiens à tous les aspects de la planification du pipe-line, de sa construction et des fournitures nécessaires tout en veillant à ce que la fourniture des biens et services se fasse sur une base généralement concurrentielle.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	524 807 000	...	...	524 807 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	42 554 668	...	42 554 668	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	783 000	783 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	9 486 000	9 486 000		CT, crédit 15 [1]				
...	524 807 000	42 554 668	10 269 000	577 630 668		Total—Crédit 1	530 863 990	46 766 678	...	518 493 669
...	10 680 000	...	...	10 680 000	5	Dépenses en capital	6 932 292	3 747 708	...	17 240 895
...	173 840 000	...	...	173 840 000	10	Subventions et contributions				
...	...	83 964 100	...	83 964 100	10a	Subventions et contributions				
...	173 840 000	83 964 100	...	257 804 100		Total—Crédit 10	121 337 761	136 466 339	...	102 821 969
					(S)	Ministre des Ressources naturelles—Traitement et allocation pour automobile	68 954	...	...	66 946
...	66 946	...	2 008	68 954	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	55 983 611	...	...	59 703 183
...	52 157 000	...	3 826 611	55 983 611	(S)	Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse (*Loi sur l'Accord entre le Canada et la Nouvelle-Écosse sur la gestion des ressources pétrolières et gazières*)—Autorisation maximale de 200 000 000 $ moins le montant total des paiements imputés au Fonds de développement en vue d'effectuer des paiements à Sa Majesté du chef de la province conformément au paragraphe 237(1) de la Loi	...	...	3 134 598	468 416
3 134 598	1 111 000	...	(1 111 000)	3 134 598	(S)	Fonds de développement Canada/Terre-Neuve (*Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*)	797 610	...	2 227 685	1 273 986
3 025 295	1 599 000	...	(1 599 000)	3 025 295	(S)	Office Canada/Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers (*Loi de mise en œuvre de l'Accord atlantique Canada—Terre-Neuve*)	2 696 287	...	...	1 761 514
...	3 450 000	...	(753 713)	2 696 287	(S)	Office Canada/Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers (*Loi de mise en œuvre de l'Accord Canada-Nouvelle-Écosse sur les hydrocarbures extracôtiers*)	1 624 421	...	...	1 534 636
...	2 175 000	...	(550 579)	1 624 421	(S)	Paiements au compte des revenus extracôtiers de la Nouvelle-Écosse	45 274 504	...	...	21 620 233
...	18 000 000	8 380 000	18 894 504	45 274 504	(S)	Paiements au Fonds terre-neuvien des revenus provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	124 241 671	...	...	55 982 123
...	26 600 000	17 808 420	79 833 251	124 241 671	(S)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	(4 538 172)	...	6 621 224	2 092 709
2 083 052	(2 356 000)	...	2 356 000	2 083 052	(S)	Paiements de péréquation compensatoires à Terre-Neuve	205 183 000	...	...	208 134 000
...	...	223 637 505	(18 454 505)	205 183 000						

...	...	125 000 000	...	125 000 000	(S)	Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable	125 000 000	...	...	...
...	...	...	87 578	87 578	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	87 578	...	...	205 597
112 439	...	...	209 731	322 170	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	204 599	...	117 571	243 717
...	...	...	12 280	12 280	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	12 280	...	...	12 000
8 355 384	**812 129 946**	**501 344 693**	**93 022 166**	**1 414 852 189**		**Total du ministère—Budgétaire**	**1 215 770 386**	**186 980 725**	**12 101 078**	**991 655 593**
						Énergie atomique du Canada limitée				
...	132 772 000	...	...	132 772 000	15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital				
...	...	46 000 000	...	46 000 000	15a	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital				
...	132 772 000	46 000 000	...	178 772 000		Total—Crédit 15	178 772 000	...	...	144 572 000
...	**132 772 000**	**46 000 000**	**...**	**178 772 000**		**Total du programme—Budgétaire**	**178 772 000**	**...**	**...**	**144 572 000**
						Commission canadienne de sûreté nucléaire				
...	53 241 000	...	...	53 241 000	20	Dépenses du programme				
...	...	6 743 500	...	6 743 500	20a	Dépenses du programme				
...	...	2 553 472	...	2 553 472	20b	Dépenses du programme				
...	...	...	120 000	120 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	940 000	940 000		CT, crédit 15 [1]				
...	53 241 000	9 296 972	1 060 000	63 597 972		Total—Crédit 20	60 571 796	3 026 176	...	56 881 286
...	6 829 000	...	170 325	6 999 325	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 999 325	...	...	6 896 440
7 966	...	...	2 019	9 985	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	9 981	...	4	23 808
7 966	**60 070 000**	**9 296 972**	**1 232 344**	**70 607 282**		**Total du programme—Budgétaire**	**67 581 102**	**3 026 176**	**4**	**63 801 534**
						Société de développement du Cap-Breton				
...	68 800 000	...	...	68 800 000	25	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital				
...	...	...	5 000	5 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	68 800 000	...	5 000	68 805 000		Total—Crédit 25	62 800 000	6 005 000	...	46 536 000
...	68 800 000	...	5 000	68 805 000		Total budgétaire	62 800 000	6 005 000	...	46 536 000
50 000 000	...	...	...	50 000 000	L40a	Avances à la Société en vertu de la *Loi sur la Société de développement du Cap-Breton*, paragraphe 19(3). Limite 50 000 000 $ (Net)	...	...	50 000 000	...
						Total du programme—				
...	**68 800 000**	**...**	**5 000**	**68 805 000**		**Budgétaire**	**62 800 000**	**6 005 000**	**...**	**46 536 000**
50 000 000	**...**	**...**	**...**	**50 000 000**		**Non budgétaire**	**...**	**...**	**50 000 000**	**...**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Office national de l'énergie				
...	30 394 000	...	...	30 394 000	30	Dépenses du programme				
...	...	1 593 700	...	1 593 700	30b	Dépenses du programme				
...	...	...	204 450	204 450		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	576 000	576 000		CT, crédit 15 [1]				
...	30 394 000	1 593 700	780 450	32 768 150		Total—Crédit 30	31 189 463	1 578 687	...	31 232 389
...	4 636 000	...	(635 915)	4 000 085	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 000 085	...	...	4 214 134
2 910	...	...	6 758	9 668	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	2 910	6 758	...
2 910	**35 030 000**	**1 593 700**	**151 293**	**36 777 903**		**Total du programme—Budgétaire**	**35 189 548**	**1 581 597**	**6 758**	**35 446 523**
						Administration du pipe-line du Nord [2]				
...	...	...	1 252 000	1 252 000	55	Dépenses du programme	188 454	1 063 546	...	288 007
...	...	...	15 237	15 237	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	15 237	...	...	24 045
...	...	...	**1 267 237**	**1 267 237**		**Total du programme—Budgétaire**	**203 691**	**1 063 546**	...	**312 052**
						Total du portefeuille ministériel—				
8 366 260	**1 108 801 946**	**558 235 365**	**95 678 040**	**1 771 081 611**		**Budgétaire**	**1 560 316 727**	**198 657 044**	**12 107 840**	**1 282 323 702** [2]
50 000 000	...	...	...	**50 000 000**		**Non budgétaire**	...	...	**50 000 000**	...

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section I de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 10— Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

[2] Au cours de l'exercice, l'Administration du pipe-line du Nord a été transférée d'Affaires étrangères et Commerce international. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 312 052 $.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus	191 465 164	190 086 409	3 307 000	2 054 840	16 081 234	15 473 013	19 267 745	19 267 745	...	...	191 585 653	188 346 517
Avantages économiques et sociaux	141 034 538	127 471 599	3 231 000	1 709 197	474 669 029	415 713 083	9 722 816	9 722 816	...	...	609 211 751	535 171 063
Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux	240 051 938	203 802 298	2 708 000	2 437 119	272 608 082	190 345 729	3 949 509	3 949 509	...	...	511 418 511	392 635 637
Sûreté et sécurité des Canadiens	33 077 722	31 817 040	1 123 000	426 496	3 901 531	3 899 679	4 448 479	4 448 479	...	...	33 653 774	31 694 736
Saine gestion ministérielle	67 947 500	66 894 043	311 000	304 640	724 000	723 750	...	...	...	...	68 982 500	67 922 433
Sous-total	673 576 862	620 071 389	10 680 000	6 932 292	767 983 876	626 155 254	37 388 549	37 388 549	...	...	1 414 852 189	1 215 770 386
Revenus affectés aux dépenses	(37 388 549)	(37 388 549)	...	...	...	...	(37 388 549)	(37 388 549)	...	...	...	...
Total du ministère—Budgétaire	**636 188 313**	**582 682 840**	**10 680 000**	**6 932 292**	**767 983 876**	**626 155 254**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 414 852 189**	**1 215 770 386**
Énergie atomique du Canada limitée—												
Budgétaire	**178 772 000**	**178 772 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**178 772 000**	**178 772 000**
Commission canadienne de sûreté nucléaire												
Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale	64 216 854	61 384 458	537 679	537 679	147 616	138 616	...	...	...	...	64 902 149	62 060 753
Non-prolifération et garanties	5 177 216	5 177 216	33 533	33 533	494 384	309 600	...	...	...	...	5 705 133	5 520 349
Total du programme—Budgétaire	**69 394 070**	**66 561 674**	**571 212**	**571 212**	**642 000**	**448 216**	**...**	**...**	**...**	**...**	**70 607 282**	**67 581 102**
Société de développement du Cap-Breton—												
Budgétaire	**68 805 000**	**62 800 000**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**68 805 000**	**62 800 000**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**50 000 000**	**...**	**50 000 000**	**...**
Office national de l'énergie												
Conseil et réglementation en matière d'énergie	36 777 903	35 189 548	...	...	...	...	...	...	...	...	36 777 903	35 189 548
Total du programme—Budgétaire	**36 777 903**	**35 189 548**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**36 777 903**	**35 189 548**

Programmes par secteur d'activité—*Fin*

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Administration du pipe-line du Nord [1]												
Règlement concernant la construction du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel	1 267 237	203 691	...	...	...	...	...	...	...	...	1 267 237	203 691
Total du programme—Budgétaire	**1 267 237**	**203 691**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 267 237**	**203 691**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**991 204 523**	**926 209 753**	**11 251 212**	**7 503 504**	**768 625 876**	**626 603 470**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 771 081 611**	**1 560 316 727**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**50 000 000**	...	**50 000 000**	...

[1] Au cours de l'exercice, l'Administration du pipe-line du Nord a été transférée d'Affaires étrangères et Commerce international.

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Diffusion de l'information et établissement d'un consensus				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	168 230	13 816	...	597 390
...	145 000	...	37 046	182 046	Subvention au Conseil de la recherche forestière du Québec	25 000	...	...	25 000
...	25 000	...	...	25 000	Subvention au Congrès forestier mondial 2003 World Forestry Congress	499 100	...	...	250 000
...	500 000	...	(900)	499 100	Subvention à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	399 887	13	...	429 985
...	470 000	...	(70 100)	399 900					
...	1 140 000	...	(33 954)	1 106 046		1 092 217	13 829	...	1 302 375
					Avantages économiques et sociaux				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	11 750	250	...	40 987
...	331 000	...	(319 000)	12 000	Subvention à l'appui de nettoyage des déchets faiblement radioactifs de la région de Port Hope	...	20 000	...	2 873
...	...	...	20 000	20 000					
...	331 000	...	(299 000)	32 000		11 750	20 250	...	43 860
					Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	38 713	1 287	...	29 858
...	33 000	...	7 000	40 000	Subventions à l'appui du Programme de protection d'évaluation des propriétés et du Programme de protection contre la perte de revenus découlant de taxes municipales associés au nettoyage des déchets de faible radioactivité dans la région de Port Hope	...	...	...	...
...	250 000	...	(250 000)	...	Encouragement écoénergétique pour EnerGuide pour les maisons	1 213 887	16 113	...	...
...	...	4 910 000	(3 680 000)	1 230 000	(S) Fondation du Canada pour l'appui technologique au développement durable	125 000 000	...	...	...
...	...	125 000 000	...	125 000 000					
...	283 000	129 910 000	(3 923 000)	126 270 000		126 252 600	17 400	...	29 858
					Sûreté et sécurité des Canadiens				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	1 380	620	...	11 587
...	26 000	...	(24 000)	2 000					

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Saine gestion ministérielle				
					Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	15 000	...	...	102 000
...	100 000	...	(85 000)	15 000					
...	**1 880 000**	**129 910 000**	**(4 364 954)**	**127 425 046**	**Total—Subventions**	**127 372 947**	**52 099**	**...**	**1 489 680**
					Contributions				
					Diffusion de l'information et établissement d'un consensus				
					Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	1 940 371	1 895	...	2 601 885
...	210 000	...	1 732 266	1 942 266	Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	62 060	...	...	195 185
...	511 000	...	(448 940)	62 060	Programme du Fonds de mise en œuvre de GéoConnections	2 593 263	6 737	...	1 177 949
...	4 800 000	...	(2 200 000)	2 600 000	Programme de sondage des fonds marins	450 000	...	...	220 500
...	236 000	...	214 000	450 000	Association forestière du Canada	73 000	...	...	100 000
...	40 000	...	33 000	73 000	Programme des forêts modèles	4 099 588	1 492	...	4 276 397
...	7 030 000	...	(2 928 920)	4 101 080	Fonds d'action sur le changement climatique	2 025 264	4 736	...	493 422
...	...	...	2 030 000	2 030 000	Contribution à l'appui du Plan d'action 2000 sur le changement climatique	374 934	...	...	314 800
...	...	...	374 934	374 934	Contribution à l'appui des nouvelles mesures élargies en vertu du Programme d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	565 000	...	...	655 000
...	...	...	565 000	565 000	Centre forestier de Saskatchewan	464 035	...	...	370 965
...	...	...	464 035	464 035	Contribution au Programme forestier des Premières nations	124 400	5 600	...	124 400
...	...	...	130 000	130 000	Contribution à l'Agence internationale de l'énergie	5 583	...	...	1 403
...	...	...	5 583	5 583	Programme d'assistance pour la tempête de verglas—Asbestos	250 000	...	...	250 000
...	...	...	250 000	250 000	Contributions à l'appui du Programme d'expansion de l'éthanol, une composante de l'initiative changement climatique : Train de mesures pour la réduction des émissions	618 864	81 436	...	...
...	...	...	700 300	700 300	Forêt 2020/verdir le Canada	734 434	492 496	...	...
...	...	...	1 226 930	1 226 930	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	3 847 629
...	...	...	...	...					
...	12 827 000	...	2 148 188	14 975 188		14 380 796	594 392	...	14 629 535
					Avantages économiques et sociaux				
					Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	718 770	30	...	934 330
...	1 101 000	...	(382 200)	718 800	Programme de sondage des fonds marins	...	...	...	121 500
...	123 000	...	(123 000)	...	Assistance pour les intérêts d'Hibernia	2 878 097	34 773 590	...	11 004 366
...	39 100 000	...	(1 448 313)	37 651 687	Institut canadien de recherches en génie forestier	1 805 000	...	...	1 750 000
...	1 675 000	...	130 000	1 805 000	Contribution à Forintek Canada Corporation	3 062 200	...	...	3 283 200
...	3 053 000	...	9 200	3 062 200					

...	1 000 000	...	(376 279)	623 721	Contribution au Programme forestier des Premières nations	596 177	27 544	...	642 653
...	1 550 000	...	(1 550 000)	...	Initiative Canada-Chine concernant les produits du bois	...	...	...	...
...	1 000 000	...	(100 000)	900 000	Contribution à la Fondation nationale communautaire de l'arbre	900 000	...	...	1 000 000
...	33 700 000	...	405 101	34 105 101	Aide au secteur canadien du bois d'œuvre	22 305 101	11 800 000	...	11 846 002
...	125 000	...	(125 000)	...	Contribution à l'Institut de l'amiante	...	...	...	...
3 134 598	1 111 000	...	(1 111 000)	3 134 598	(S) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	...	...	3 134 598	468 416
3 025 295	1 599 000	...	(1 599 000)	3 025 295	(S) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de Terre-Neuve	797 610	...	2 227 685	846 664
...	18 000 000	8 380 000	18 894 504	45 274 504	(S) Paiements au compte des revenus extracôtiers de la Nouvelle-Écosse	45 274 504	...	...	21 620 233
...	26 600 000	17 808 420	79 833 251	124 241 671	(S) Paiements au Fonds terre-neuvien des revenus provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	124 241 671	...	...	55 982 123
...	...	223 637 505	(18 454 505)	205 183 000	(S) Paiements de péréquation compensatoires à Terre-Neuve	205 183 000	...	...	208 134 000
...	...	...	699 379	699 379	(S) Contribution à l'Office Canada/Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	699 379	...	...	...
...	...	...	1 000 000	1 000 000	Centre de recherches sur la technologie pétrolière	1 000 000	...	...	1 150 000
...	...	...	1 717 073	1 717 073	Programme du Fonds de mise en œuvre de GéoConnections	1 689 826	27 247	...	1 373 620
...	...	...	10 235	10 235	Contribution à l'Agence internationale de l'énergie	10 235	...	...	4 676
...	...	...	620 000	620 000	Programme des forêts modèles	620 000	...	...	621 041
...	...	...	8 397 182	8 397 182	Dendroctone du pin des montagnes	1 452 181	6 945 001	...	25 000
...	...	...	137 220	137 220	Contribution à l'Agence internationale de l'énergie pour l'Accord sur l'énergie forestière	137 220	...	...	95 141
...	...	...	1 683 334	1 683 334	Contribution au Projet de l'Agence internationale de l'énergie pour la surveillance du CO_2 à Weyburn	1 683 334	...	...	1 583 333
...	...	...	100 700	100 700	Contribution à l'appui du Plan d'action 2000 sur le changement climatique	100 699	1	...	130 000
...	...	...	87 350	87 350	Forêt 2020/verdir le Canada	87 350	...	...	...
...	...	...	378 979	378 979	Contribution à l'appui des consultations autochtones	378 979	...	...	...
...	...	...	80 000	80 000	Contributions à l'appui du changement climatique : Initiatives de technologie et d'innovation—SaskPower	80 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	545 000
6 159 893	129 737 000	249 825 925	88 914 211	474 637 029		415 701 333	53 573 413	5 362 283	323 161 298
					Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux				
...	679 000	...	(279 761)	399 239	Contribution à l'Agence internationale de l'énergie	399 239	...	...	497 149
...	110 000	...	(110 000)	...	Contribution à l'Agence internationale de l'énergie pour l'Accord sur l'énergie forestière	...	...	...	118 202
...	854 000	...	(220 000)	634 000	Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	633 948	52	...	581 272
...	32 297 000	...	(24 771 410)	7 525 590	Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	7 525 589	1	...	7 802 622
...	3 616 000	...	(2 227 317)	1 388 683	Contributions à l'appui des programmes de recherche et de développement de l'énergie industrielle pour faire de la recherche et augmenter l'efficacité de l'utilisation de l'énergie	1 388 683	...	...	2 107 402
...	46 000	...	(46 000)	...	Programme de sondage des fonds marins	...	...	...	49 500
...	14 400 000	...	(2 493 924)	11 906 076	Fonds d'action sur le changement climatique	9 663 047	2 243 029	...	13 686 125
...	1 791 000	...	(399 725)	1 391 275	Contribution à la Saskatchewan Power/Maritime Electric Company	1 391 275	...	...	1 373 715

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contribution à la ville de Calgary à l'appui de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables	177 488	...	...	312 122
...	400 000	...	(222 512)	177 488	Contributions à l'appui des distributeurs d'électricité dans le but de promouvoir la vente d'électricité de nouvelles sources d'énergie renouvelables	45 000	167 397	...	...
...	6 755 000	...	(6 542 603)	212 397	Contribution au Projet de l'Agence internationale de l'énergie pour la surveillance du CO_2 à Weyburn	...	...	...	...
...	1 483 000	...	(1 483 000)	...	Contributions à l'appui des organismes associés aux recherches sur l'impact et l'adaptation ayant trait au changement climatique	...	...	...	...
...	7 155 000	...	(7 155 000)	...	Plan d'action 2000 sur le changement climatique—Mesure de boisement	...	...	...	...
...	1 729 000	...	(1 729 000)	...	Encouragement à la production d'énergie éolienne	2 914 997	1 955 003	...	185 063
...	4 528 000	...	342 000	4 870 000	Contributions à l'appui du Programme d'expansion de l'éthanol, une composante de l'initiative changement climatique : Train de mesures pour la réduction des émissions	...	56 600 000	...	...
...	...	59 600 000	(3 000 000)	56 600 000	Contributions à l'appui du changement climatique : Train de mesures pour la réduction des émissions—Mesures d'efficacité énergétique et d'utilisation d'énergies de remplacement	8 198 120	10 083 880	...	...
...	...	15 271 000	3 011 000	18 282 000	Contributions à l'appui du changement climatique : Initiatives de technologie et d'innovation	891 014	6 469 986	...	...
...	...	4 183 100	3 177 900	7 361 000	Contribution à l'appui du Plan d'action 2000 sur le changement climatique—SaskPower	410 000	...	...	400 000
...	...	...	410 000	410 000	Contribution à l'appui du Plan d'action 2000 sur le changement climatique	21 209 927	4 712 405	...	12 349 809
...	...	...	25 922 332	25 922 332	Programme des forêts modèles	2 087 700	...	...	1 772 313
...	...	...	2 087 700	2 087 700	Contribution à l'appui des nouvelles mesures élargies en vertu du Programme d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	7 157 102	13 200	...	7 869 474
...	...	...	7 170 302	7 170 302	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	140 000
...	...	...	...	...					
...	75 843 000	79 054 100	(8 559 018)	146 338 082		64 093 129	82 244 953	...	49 244 768
					Sûreté et sécurité des Canadiens				
					Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	158 768	1 232	...	205 406
...	48 000	...	112 000	160 000	Contribution au Centre interservices des feux de forêt du Canada	118 202	...	...	...
...	112 000	...	6 202	118 202	Programme de sondage des fonds marins	...	...	...	58 500
...	45 000	...	(45 000)	...	(S) Contribution à l'Office Canada/Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	1 996 908	...	...	1 761 514
...	3 450 000	...	(1 453 092)	1 996 908	(S) Contribution à l'Office Canada/Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	1 624 421	...	...	1 534 636
...	2 175 000	...	(550 579)	1 624 421	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	627 322
...	...	...	...	...					
...	5 830 000	...	(1 930 469)	3 899 531		3 898 299	1 232	...	4 187 378

					Saine gestion ministérielle				
					Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du ministère	151 000	...	...	302 606
...	100 000	...	51 000	151 000					
...	558 000	...	...	558 000	Stratégie emploi jeunesse	557 750	250	...	581 612
...	658 000	...	51 000	709 000		708 750	250	...	884 218
6 159 893	**224 895 000**	**328 880 025**	**80 623 912**	**640 558 830**	**Total—Contributions**	**498 782 307**	**136 414 240**	**5 362 283**	**392 107 197**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	13 967 000	...	2 114 234	16 081 234	Diffusion de l'information et établissement d'un consensus	15 473 013	608 221	...	15 931 910
6 159 893	130 068 000	249 825 925	88 615 211	474 669 029	Avantages économiques et sociaux	415 713 083	53 593 663	5 362 283	323 205 158
...	76 126 000	208 964 100	(12 482 018)	272 608 082	Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux	190 345 729	82 262 353	...	49 274 626
...	5 856 000	...	(1 954 469)	3 901 531	Sûreté et sécurité des Canadiens	3 899 679	1 852	...	4 198 965
...	758 000	...	(34 000)	724 000	Saine gestion ministérielle	723 750	250	...	986 218
6 159 893	**226 775 000**	**458 790 025**	**76 258 958**	**767 983 876**	**Total du ministère**	**626 155 254**	**136 466 339**	**5 362 283**	**393 596 877**
					Commission canadienne de sûreté nucléaire				
					Subventions				
					Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale				
...	**20 000**	**...**	**...**	**20 000**	Subventions à l'appui d'organismes sans but lucratif qui perfectionnent les normes de sécurité nucléaire	**11 000**	**9 000**	**...**	**11 000**
					Contributions				
					Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale				
...	22 000	...	13 000	35 000	Contributions à l'appui d'organismes sans but lucratif, les établissements d'enseignement, les agences gouvernementales nationales et internationales, les provinces, les territoires, ainsi que les municipalités et les gouvernements régionaux dont les activités contribuent à l'atteinte des objectifs du Programme de contribution par catégories	35 000	...	...	25 000
...	...	...	19 316	19 316	Contribution à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour le projet international d'échange sur les défaillances de causes communes (IEDCC)	19 316	...	...	17 480
...	...	...	13 300	13 300	Contribution à l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) pour le projet d'échange de données sur les défaillances de canalisation (OPDE)	13 300	...	...	19 625
...	...	...	30 000	30 000	Contribution à l'Université de l'Illinois, à Urbana-Champaign, à l'appui du Système d'information sur l'exposition professionnelle (ISOE)	30 000	...	...	15 000
...	...	...	30 000	30 000	Contribution à l'Université McMaster pour le projet Réseau d'excellence universitaire en génie nucléaire (UNENE)	30 000	...	...	60 000
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	44 141
...	22 000	...	105 616	127 616		127 616	...	...	181 246
					Non-prolifération et garanties				
...	600 000	...	(105 616)	494 384	Contributions pour le Programme d'aide en main-d'œuvre à titre gracieux et pour obtenir les biens et services nécessaires à l'exécution du Programme d'appui canadien à l'Agence internationale de l'énergie atomique	309 600	184 784	...	586 100
...	**622 000**	**...**	**...**	**622 000**	**Total—Contributions**	**437 216**	**184 784**	**...**	**767 346**

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	42 000	...	105 616	147 616	Santé, sûreté, sécurité matérielle et protection environnementale	138 616	9 000	...	192 246
...	600 000	...	(105 616)	494 384	Non-prolifération et garanties	309 600	184 784	...	586 100
...	**642 000**	**...**	**...**	**642 000**	**Total du programme**	**448 216**	**193 784**	**...**	**778 346**
6 159 893	**227 417 000**	**458 790 025**	**76 258 958**	**768 625 876**	**Total du portefeuille ministériel**	**626 603 470**	**136 660 123**	**5 362 283**	**394 375 223**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Diffusion de l'information et établissement d'un consensus			
Ventes de biens et de services	19 267 745	18 409 971	11 124 224
Autres revenus	...	857 774	923 323
	19 267 745	19 267 745	12 047 547
Avantages économiques et sociaux			
Ventes de biens et de services	9 722 816	9 044 073	11 224 237
Autres revenus	...	678 743	342 734
	9 722 816	9 722 816	11 566 971
Protection de l'environnement et atténuation des impacts environnementaux			
Ventes de biens et de services	3 949 509	3 439 957	5 495 922
Autres revenus	...	509 552	538 217
	3 949 509	3 949 509	6 034 139
Sûreté et sécurité des Canadiens			
Ventes de biens et de services	4 448 479	4 178 907	7 278 334
Autres revenus	...	269 572	173 301
	4 448 479	4 448 479	7 451 635
Saine gestion ministérielle			
Ventes de biens et de services	...	...	58 240
Autres revenus	...	...	20 019
	...	...	78 259
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**37 388 549**	**37 388 549**	**37 178 551**

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus—		
Revenus de placements—		
Comptes consolidés—		
Énergie atomique du Canada limitée—Intérêt	153 403	181 361
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses—Achat de biens et de services	747 210	1 001 595
Recouvrements de dépenses—Achat en capital	1 015	11 327
Recouvrements de paiements de transfert—Subventions et assistance en capital	784 612	127 197
Recouvrements d'autres paiements de transfert	609 919	1 483 194
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent—		
Redressements se rapportant aux biens et services	2 054 037	2 330 990
	4 196 793	4 954 303
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Redevances sur les licences, permis et droits d'auteur	72 597 709	29 673 271
Licences et permis	2 506 182	2 769 154
	75 103 891	*32 442 425*
Location et utilisation de biens publics	*568 372*	*469 958*
Services de nature réglementaire	*982 679*	*944 545*
Services de nature non réglementaire	*21 359 215*	*22 004 534*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Graphiques, cartes et plans	*8 352 054*	*15 619 290*
Autres frais et droits	*55 310 755*	*33 248 972*
	161 676 966	104 729 724
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	209 731	302 985
Revenus divers—		
Intérêt sur arriérés de débiteurs	7 915	49 876
Total du ministère	**166 244 808**	**110 218 249**
Commission canadienne de sûreté nucléaire		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	9 654	38 645
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	119 194	17 039
	128 848	55 684

Revenus—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ventes de biens et de services—		
Services de nature réglementaire—		
Recouvrement de frais	42 132 986	38 209 416
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 019	14 395
Revenus divers—		
Revenus reportés des services de nature réglementaire	6 445 602	10 210 591
Accès à l'information	1 424	1 119
Divers	13 928	133 345
	6 460 954	10 345 055
Total du programme	**48 724 807**	**48 624 550**
Office national de l'énergie		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	16 034	35 828
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	263 945	50 233
	279 979	86 061
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges	800	1 000
Services de nature réglementaire	39 551 358	35 727 708
Autres frais et droits	507	146 028
	39 552 665	35 874 736
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	6 758	2 910
Total du programme	**39 839 402**	**35 963 707**
Administration du pipe-line du Nord [1]		
Autres revenus—		
Ventes de biens et de services—		
Services de nature réglementaire	653 781	588 599
Autres frais et droits	...	65
Total du programme	**653 781**	**588 664**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus—		
Revenus de placements	153 403	181 361
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	4 605 620	5 096 048
Ventes de biens et de services	244 016 398	179 402 540
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	218 508	320 290
Revenus divers	6 468 869	10 394 931
Total du portefeuille ministériel	**255 462 798**	**195 395 170**[1]

[1] Au cours de l'exercice, l'Administration du pipe-line du Nord a été transférée d'Affaires étrangères et Commerce international. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 588 664 $.

SECTION 23

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Santé

Ministère

Instituts de recherche en santé du Canada

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	23.2
Sommaire du portefeuille ministériel	23.5
Programmes par secteur d'activité	23.7
Paiements de transfert	23.8
Détail des montants disponibles pour être dépensés	23.13
Revenus	23.13

Ministère

Objectifs

Le Ministère a pour mission d'aider les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur état de santé.

Description des secteurs d'activité

Politique en matière de soins de santé

Ce secteur d'activité alimente l'élaboration des politiques, l'analyse et les communications relatives au leadership dans tous les domaines du système de santé du Canada; il met nettement l'accent sur le fait d'assurer la viabilité et l'accessibilité de l'assurance-maladie et sur les efforts déployés en collaboration avec les provinces, les territoires et d'autres parties prenantes, pour renforcer, moderniser et soutenir le système de santé canadien.

Promotion et protection de la santé

Ce secteur d'activité voit à la mise au point d'une approche globale cohérente, stable et horizontale à l'égard de ses activités de gestion des risques et des avantages pour la santé des Canadiens et des Canadiennes. Il obtient les résultats recherchés par l'élaboration de politiques et de programmes qui favorisent la prévention des affections, des maladies et des blessures et la promotion de la santé. Ce secteur d'activité appuie des mesures pour promouvoir la santé en traitant les déterminants qui se trouvent à la fois à l'intérieur et à l'extérieur du secteur de la santé durant tout le cycle de la vie humaine. La réalisation de l'approche de la santé de la population, et ses activités de prévention et de promotion, attestent de l'importance de la santé pendant tout le cycle de la vie humaine, lequel se déroule dans un cadre de travail fondé sur les trois stades de la vie, à savoir l'enfance et la jeunesse, le début de la vie adulte et la force de l'âge, puis le troisième âge, sans oublier la reconnaissance particulière de l'investissement fait dans la tendre enfance comme moyen de jouir d'une meilleure santé sa vie durant.

Ce secteur d'activité fait aussi la promotion d'environnements de travail et de loisirs sains et sécuritaires en favorisant l'anticipation, la prévention et la responsabilisation à l'égard des risques pour la santé posés par des aliments, l'eau, les dangers relatifs au travail et à l'environnement, les maladies, les produits chimiques et de consommation, l'alcool et les substances réglementées, le tabac, les produits de la lutte antiparasitaire et les désastres en temps de paix. On veille à ce que les médicaments, les instruments médicaux et d'autres produits thérapeutiques accessibles aux Canadiens et aux Canadiennes soient sécuritaires, efficaces et de grande qualité.

Santé des Premières nations et des Inuits

Ce secteur d'activité exécute son mandat :

- par l'exécution de programmes communautaires de promotion de la santé et de prévention, au sein de la réserve même et des collectivités inuites;
- par la prestation de services de santé non assurés aux populations des Premières nations et inuites, quel que soit leur lieu de résidence au Canada;
- par des soins de première ligne et des services d'urgence dispensés au sein des réserves dans les régions éloignées et isolées où il n'existe pas de services provinciaux.

Santé Canada appuie également la transition vers le contrôle et la gestion de ces services de santé en fonction de rapports renouvelés avec les Premières nations et les Inuits et d'un rôle fédéral repensé. Santé Canada participe à l'élaboration de politiques gouvernementales en matière autochtone.

Gestion de l'information et du savoir

La responsabilité de ce secteur d'activité est d'améliorer la base des faits (à la fois l'information et l'analyse) aux fins de la prise de décisions et de la responsabilisation à l'égard du public, d'actualiser le cadre de travail et les politiques stratégiques à long terme qui servent à établir, à orienter et à réorienter la participation du gouvernement fédéral à l'égard de la politique en matière de recherche en santé, de favoriser l'utilisation créatrice des technologies actuelles de l'information et des communications (notamment l'autoroute de l'information) dans le secteur de la santé, et, en collaboration avec les provinces et les territoires, le secteur privé et les partenaires internationaux, d'offrir conseils, expertise et aide face à la gestion de l'information et des technologies de l'information, à la planification et aux activités.

Gestion et administration ministérielles

La responsabilité de ce secteur d'activité est d'assurer les services administratifs au Ministère.

Instituts de recherche en santé du Canada

Objectifs

Exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances, et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé au Canada.

Descrition des secteurs d'activité

Création et application de nouveaux savoirs pour améliorer la santé

Créer de nouveaux savoirs et en assurer l'application pour améliorer la santé des Canadiens, offrir de

meilleurs services et produits de santé, et renforcer le système de santé. Les Instituts de recherche en santé du Canada établiront des instituts et des mécanismes de financement ou d'autres structures afin de créer et de renforcer une capacité nationale étendue et souple de recherche, et de rendre possibles des initiatives de recherche stratégiques pour donner suite aux priorités canadiennes. Les instituts seront constitués de telle manière à maximiser la participation des chercheurs, des utilisateurs, des professionnels de la santé, des stratèges du gouvernement, du secteur privé et d'autres partenaires à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies et de politiques de recherche en santé et à la transformation des résultats de la recherche en bienfaits pour la santé des Canadiens et l'économie du pays.

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

Objectifs

Permettre aux fournisseurs ou aux employeurs de matières industrielles dangereuses de protéger les renseignements commerciaux confidentiels (RCC) relatifs à leurs produits et, en même temps, assurer aux travailleurs l'accès à des renseignements exacts relativement aux incidences de ces produits sur la santé et la sécurité.

Description des secteurs d'activité

Conformité des fiches signalétiques

En assurant la conformité des fiches signalétiques et des étiquettes aux exigences du Sytème d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), ce secteur d'activité contribue à renseigner les travailleurs sur les dangers que peut entraîner pour la santé et la sécurité l'exposition aux substances chimiques entrant dans la composition de produits qui font l'objet d'une demande de dérogation. Cela inclut l'évaluation des données scientifiques relatives à chaque ingrédient entrant dans la fabricaiton du produit, de même que les avis sur les dangers des produits pour la santé et la sécurité selon les critères de la *Loi sur les produits dangereux*, le *Code canadien du travail* (loi) et les lois provinciales et territoriales en matière de santé et de sécurité au travail. En cas de non-conformité, une ordonnance officielle est émise afin de corriger la fiche signalétique et de la rendre conforme aux exigences réglementaires.

Cette activité continuera de contribuer directement à réduire les maladies et les blessures relatives aux lieux de travail, ce qui, en retour, aidera à soulager les tensions économiques attribuables aux demandes d'indemnisation et aux coûts des services de santé.

Services à la clientèle

Les responsabilités dans ce secteur incluent l'enregistrement officiel des demandes d'exemption, l'émission de numéros d'enregistrement, la protection des RCC et l'émission d'une décision sur la validité de la demande conformément aux prescriptions de la *Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses*. En outre, les Services à la clientèle fournissent des avis et des renseignements aux demandeurs d'exemption et assurent le suivi en matière de satisfaction de la clientèle.

Règlement des différends

Ce secteur d'activité comprend la constitution de commissions tripartites indépendantes pour entendre les appels ou régler les différends des demandeurs d'exemption ou des parties concernées, afin de régler la question ou les différends aussi rapidement et efficacement que possible.

Un appel peut avoir trait à la conformité d'une fiche signalétique, au rejet d'une demande ou à une demande de divulgation, à titre confidentiel, de renseignements commerciaux à une partie concernée pour des motifs de santé et de sécurité au travail.

Des options rentables et justes de règlement de différends, telles que la médiation ou la discussion dirigée, seront offertes à toutes les parties concernées.

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Objectifs

Protéger les intérêts des consommateurs et contribuer aux soins de santé de la population canadienne en s'assurant que les prix fixés par les fabricants des médicaments brevetés ne sont pas excessifs.

Description des secteurs d'activité

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) reçoit de l'information sur les prix fixés au Canada par les fabricants des médicaments brevetés, analyse ces données et, s'il y a lieu, prend des mesures en vue d'obtenir une réduction des prix qui, de l'avis du Conseil, sont excessifs. Les réductions de prix sont obtenues par :

- des mesures prises volontairement par les brevetés;
- au moyen d'engagements de conformité volontaire (ECV) entraînant la réduction des prix et le remboursement des revenus excessifs; ou
- par des ordonnances correctives rendues à la suite d'une audience publique au cours de laquelle les prix ont été jugés excessifs.

Le CEPMB applique, dans la mesure du possible, le principe de la conformité volontaire parce qu'il est plus efficace, fait gagner du temps et coûte moins cher pour toutes les parties. Il est plus facile pour les titulaires de brevet de se conformer volontairement aux exigences grâce aux lignes directrices publiées pour aider les compagnies à fixer des prix qui ne sont pas excessifs.

En vertu de la *Loi sur les brevets*, le Conseil est tenu d'examiner le prix des médicaments dans d'autres pays, le prix d'autres médicaments dans une même classe thérapeutique, les changements de l'indice des prix à la consommation (IPC) ainsi que d'autres facteurs pour déterminer si le prix d'un médicament est excessif. La Loi autorise le ministre de la Santé, en consultation avec les ministres de la Santé provinciaux et d'autres ministres, à prendre des dispositions, par règlement, concernant d'autres facteurs dont le Conseil devra tenir compte pour déterminer si un prix est excessif; ces modifications autorisent de plus le Ministre à attribuer d'autres fonctions et d'autres pouvoirs au CEPMB. De plus, le ministre de la Santé peut charger le Conseil de mener des enquêtes sur certaines questions.

Le CEPMB adresse également un rapport au Parlement sur les tendances des prix et sur les dépenses de recherche-développement faites par l'ensemble de l'industrie des produits pharmaceutiques brevetés et par chacun des titulaires de brevet au Canada.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	1 392 291 054	...	...	1 392 291 054	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	252 395 622	...	252 395 622	1a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	82 330 139	...	82 330 139	1b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	389 240	389 240		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	12 034 000	12 034 000		CT, crédit 15 [1]				
...	1 392 291 054	334 725 761	12 423 240	1 739 440 055		Total—Crédit 1	1 664 583 678	74 856 377	...	1 578 657 516
...	1 266 073 000	...	...	1 266 073 000	5	Subventions et contributions				
...	...	36 849 500	...	36 849 500	5a	Subventions et contributions				
...	...	322 442 622	...	322 442 622	5b	Subventions				
...	1 266 073 000	359 292 122	...	1 625 365 122		Total—Crédit 5	1 622 859 455	2 505 667	...	1 032 035 032
...	66 946	...	1 984	68 930	(S)	Ministre de la Santé—Traitement et allocation pour automobile	68 930	...	...	66 946
...	101 405 000	...	9 462 734	110 867 734	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	110 867 734	...	...	106 838 005
...	...	...	(133 894)	(133 894)	(S)	Versements à l'égard des services de santé assurés et des services complémentaires de santé	(133 894)	...	...	(15 662)
...	...	...	600 000 000	600 000 000	(S)	Inforoute Santé du Canada Inc.	600 000 000	...	...	...
...	...	...	25 000 000	25 000 000	(S)	Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé	25 000 000	...	...	...
...	...	...	70 000 000	70 000 000	(S)	Institut canadien d'information sur la santé	70 000 000	...	...	...
151 000	...	...	219 399	370 399	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	162 408	56 991	151 000	283 116
...	...	...	235 399	235 399	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	235 399	...	...	...
...	...	...	59 119	59 119	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	59 119	...	...	16 086
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	2 500
151 000	**2 759 836 000**	**694 017 883**	**717 267 981**	**4 171 272 864**		**Total du ministère—Budgétaire**	**4 093 702 829**	**77 419 035**	**151 000**	**2 717 883 539**
						Instituts de recherche en santé du Canada				
...	32 106 000	...	...	32 106 000	10	Dépenses de fonctionnement				
...	...	7 837 461	...	7 837 461	10a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	1 109 150	...	1 109 150	10b	Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	664 728	664 728		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	520 000	520 000		CT, crédit 15 [1]				
...	32 106 000	8 946 611	1 184 728	42 237 339		Total—Crédit 10	36 228 142	6 009 197	...	31 870 855

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
...	633 896 000	...	...	633 896 000	15	Subventions				
...	...	48 650 058	...	48 650 058	15a	Subventions				
...	...	1 000 000	...	1 000 000	15b	Subventions				
...	633 896 000	49 650 058	...	683 546 058		Total—Crédit 15	646 850 893	36 695 165	...	586 826 186
...	3 157 000	...	(18 766)	3 138 234	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 138 234	...	...	2 727 584
...	...	...	155	155	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	...	155	...
...	**669 159 000**	**58 596 669**	**1 166 117**	**728 921 786**		**Total du programme—Budgétaire**	**686 217 269**	**42 704 362**	**155**	**621 424 625**
						Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses				
...	2 565 000	...	...	2 565 000	20	Dépenses du programme				
...	...	878 170	...	878 170	20b	Dépenses du programme				
...	...	...	63 642	63 642		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	57 000	57 000		CT, crédit 15 [1]				
...	2 565 000	878 170	120 642	3 563 812		Total—Crédit 20	3 336 912	226 900	...	3 044 610
...	413 000	...	(14 813)	398 187	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	398 187	...	...	407 000
...	**2 978 000**	**878 170**	**105 829**	**3 961 999**		**Total du programme—Budgétaire**	**3 735 099**	**226 900**	**...**	**3 451 610**
						Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés				
...	4 173 000	...	...	4 173 000	25	Dépenses du programme				
...	...	424 000	...	424 000	25b	Dépenses du programme				
...	...	...	50 000	50 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	4 173 000	424 000	50 000	4 647 000		Total—Crédit 25	3 825 341	821 659	...	3 769 172
...	565 000	...	(100 076)	464 924	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	464 924	...	...	462 099
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	73
...	**4 738 000**	**424 000**	**(50 076)**	**5 111 924**		**Total du programme—Budgétaire**	**4 290 265**	**821 659**	**...**	**4 231 344**
151 000	**3 436 711 000**	**753 916 722**	**718 489 851**	**4 909 268 573**		**Total du portefeuille ministériel—Budgétaire**	**4 787 945 462**	**121 171 956**	**151 155**	**3 346 991 118**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

[1] Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Politique en matière de soins de santé	80 907 457	76 407 457	...	...	248 954 381	247 954 381	...	...	...	...	329 861 838	324 361 838
Promotion et protection de la santé	657 323 766	616 220 814	785 718	785 718	606 429 183	606 429 183	57 569 000	49 466 048	...	...	1 206 969 667	1 173 969 667
Santé des Premières nations et des Inuits	874 612 091	855 168 880	...	...	703 679 051	702 173 384	5 450 000	3 506 789	...	...	1 572 841 142	1 553 835 475
Gestion de l'information et du savoir	80 403 531	76 703 531	...	...	690 432 442	690 432 442	...	...	...	...	770 835 973	767 135 973
Gestion et administration ministérielles	216 629 931	200 101 039	4 080 142	4 080 142	70 736 171	70 736 171	682 000	517 476	...	...	290 764 244	274 399 876
Sous-total	1 909 876 776	1 824 601 721	4 865 860	4 865 860	2 320 231 228	2 317 725 561	63 701 000	53 490 313	...	...	4 171 272 864	4 093 702 829
Revenus affectés aux dépenses	(63 701 000)	(53 490 313)	...	...	...	...	(63 701 000)	(53 490 313)	...	...	...	...
Total du ministère—Budgétaire	**1 846 175 776**	**1 771 111 408**	**4 865 860**	**4 865 860**	**2 320 231 228**	**2 317 725 561**	**...**	**...**	**...**	**...**	**4 171 272 864**	**4 093 702 829**
Instituts de recherche en santé du Canada												
Création et application de nouveaux savoirs pour améliorer la santé	45 375 728	39 366 376	...	...	683 546 058	646 850 893	...	...	...	...	728 921 786	686 217 269
Total du programme—Budgétaire	**45 375 728**	**39 366 376**	**...**	**...**	**683 546 058**	**646 850 893**	**...**	**...**	**...**	**...**	**728 921 786**	**686 217 269**
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses												
Conformité des fiches signalétiques	2 805 095	2 816 549	...	...	...	...	...	...	...	...	2 805 095	2 816 549
Services à la clientèle	705 236	743 218	...	...	...	...	...	...	...	...	705 236	743 218
Règlement des différends	451 668	175 332	...	...	...	...	...	...	...	...	451 668	175 332
Total du programme—Budgétaire	**3 961 999**	**3 735 099**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 961 999**	**3 735 099**
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés—Budgétaire	**5 111 924**	**4 290 265**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 111 924**	**4 290 265**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 900 625 427**	**1 818 503 148**	**4 865 860**	**4 865 860**	**3 003 777 286**	**2 964 576 454**	**...**	**...**	**...**	**...**	**4 909 268 573**	**4 787 945 462**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Politique en matière de soins de santé				
...	1 360 000	...	(151 375)	1 208 625	Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	1 208 625	...	...	1 335 588
...	...	...	6 666 666	6 666 666	Subvention pour le Supplément de santé du Yukon à l'Accord de 2003 des premiers ministres	6 666 666	...	...	...
...	...	...	6 666 666	6 666 666	Subvention pour le Supplément de santé des Territoires du Nord-Ouest à l'Accord de 2003 des premiers ministres	6 666 666	...	...	...
...	...	...	6 666 666	6 666 666	Subvention pour le Supplément de santé du Nunavut à l'Accord de 2003 des premiers ministres	6 666 666	...	...	...
...	2 000 000	8 500 000	(1 021 033)	9 478 967	Programme de subventions en partenariat avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans le cadre des politiques et des stratégies en matière de soins de santé	8 478 967	1 000 000	...	2 179 714
...	...	...	2 200 000	2 200 000	Subvention à l'Institut canadien sur la sécurité des patients	2 200 000	...	...	...
...	3 360 000	8 500 000	21 027 590	32 887 590		31 887 590	1 000 000	...	3 515 302
					Promotion et protection de la santé				
...	100 000	...	5 000	105 000	Organisation mondiale de la santé	105 000	...	...	100 000
...	5 000	...	(5 000)	...	Commission internationale de protection contre les radiations	...	...	...	5 000
...	5 000 000	...	...	5 000 000	Subvention à la Société canadienne du sang : recherche et développement sur la sûreté du sang et l'efficacité de l'approvisionnement en sang	5 000 000	...	...	5 000 000
...	26 253 000	...	(20 254 618)	5 998 382	Subventions à des personnes et à des organismes pour entreprendre des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances, et de la recherche	5 998 382	...	...	11 167 546
...	3 000 000	...	...	3 000 000	Subvention à l'Institut national du cancer du Canada pour l'Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer du sein	3 000 000	...	...	3 000 000
...	8 010 000	...	(7 714 954)	295 046	Subventions pour la Stratégie canadienne sur le VIH/Sida	295 046	...	...	653 150
...	500 000	...	...	500 000	Subvention à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	500 000	...	...	500 000
...	400 000	...	...	400 000	Subvention de recherche sur les produits de santé naturels	400 000	...	...	...
...	1 000 000	...	...	1 000 000	Subvention à l'Institut national du cancer du Canada pour l'Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer de la prostate	1 000 000	...	...	...
...	2 000 000	...	...	2 000 000	Subvention au Vancouver Hospital and Health Sciences Centre et à la British Columbia Cancer Agency pour le Vancouver Centre of Excellence pour la recherche sur le cancer de la prostate	2 000 000	...	...	...

					Subventions au Programme de recherche sur l'usage de la marijuana à des fins médicales	486 457	...	...	106 310
...	1 700 000	...	(1 213 543)	486 457					
...	...	322 442 622	7 557 378	330 000 000	Subvention à la province de l'Ontario—SRAS	330 000 000	...	...	...
...	47 968 000	322 442 622	(21 625 737)	348 784 885		348 784 885	...	...	20 532 006
					Santé des Premières nations et des Inuits				
					Subvention pour le Supplément de santé du Yukon à l'Accord de 2003 des premiers ministres	...	...	...	...
...	...	6 666 000	(6 666 000)	...					
					Subvention pour le Supplément de santé des Territoires du Nord-Ouest à l'Accord de 2003 des premiers ministres	...	...	...	...
...	...	6 667 000	(6 667 000)	...					
					Subvention pour le Supplément de santé du Nunavut à l'Accord de 2003 des premiers ministres	...	...	...	...
...	...	6 667 000	(6 667 000)	...					
...	...	20 000 000	(20 000 000)	...		...	...	...	...
					Gestion de l'information et du savoir				
					(S) Subvention octroyée à l'Institut canadien d'information sur la santé en vue de mettre en œuvre l'Initiative du Carnet de route de l'information sur la santé	70 000 000	...	...	...
...	...	...	70 000 000	70 000 000					
					(S) Subvention au profit de Inforoute Santé du Canada Inc. dans le but d'accélérer le développement des télédossiers de santé et l'élaboration de normes communes de télématique dans l'ensemble du Canada, ainsi que de perfectionner les applications de télésanté	600 000 000	...	...	...
...	...	...	600 000 000	600 000 000					
...	...	...	670 000 000	670 000 000		670 000 000	...	...	...
					Gestion et administration ministérielles				
					Programme de bourses postdoctorales de Santé Canada	...	...	...	...
...	...	640 000	(640 000)	...					
					(S) Subvention à la Fondation canadienne de la recherche sur les services de santé pour le Programme de formation des cadres en matière d'application de la recherche	25 000 000	...	...	...
...	...	...	25 000 000	25 000 000					
...	...	640 000	24 360 000	25 000 000		25 000 000	...	...	...
...	**51 328 000**	**351 582 622**	**673 761 853**	**1 076 672 475**	**Total—Subventions**	**1 075 672 475**	**1 000 000**	**...**	**24 047 308**
					Contributions				
					Politique en matière de soins de santé				
					Programme de contributions pour la santé des femmes	2 732 543	...	...	2 859 904
...	3 150 000	...	(417 457)	2 732 543					
					Contributions pour le Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires	209 133 662	...	...	48 164 000
...	220 150 000	...	(11 016 338)	209 133 662					
					Programme de contributions dans le cadre des politiques et des stratégies en matière de soins de santé	4 334 480	...	...	...
...	2 000 000	...	2 334 480	4 334 480					
					(S) Versements à l'égard des services de santé assurés et des services complémentaires de santé	(133 894)	...	...	(15 662)
...	...	...	(133 894)	(133 894)					
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	120 000
...	225 300 000	...	(9 233 209)	216 066 791		216 066 791	...	...	51 128 242
					Promotion et protection de la santé				
					Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des activités d'intérêt national visant à améliorer les services de santé et à l'appui de recherches et de projets témoins en hygiène publique	650 200	...	...	525 117
...	93 000	...	557 200	650 200					

Paiements de transfert—*Suite*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions à la Société canadienne du sang ou à d'autres organismes de transfusion ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables				
...	1 902 000	...	(135 000)	1 767 000		1 767 000	...	...	1 892 750
					Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances, et de la recherche				
...	41 346 000	...	12 315 906	53 661 906		53 661 906	...	...	39 097 720
					Paiements aux provinces, aux territoires et aux organisations nationales à but non lucratif pour le soutien du développement des programmes de réadaptation innovateurs en matière d'alcoolisme et de toxicomanie				
...	14 500 000	...	2 666 193	17 166 193		17 166 193	...	...	15 556 039
					Contributions à des organismes communautaires à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada				
...	82 088 000	...	(2 249 879)	79 838 121		79 838 121	...	...	80 484 118
...	10 829 000	...	6 238 961	17 067 961	Contribution pour la Stratégie canadienne sur le VIH/Sida	17 067 961	...	...	16 848 132
					Contributions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles				
...	29 134 000	...	(1 154 311)	27 979 689		27 979 689	...	...	25 796 617
					Contributions à l'appui de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme				
...	11 120 000	...	4 443 228	15 563 228		15 563 228	...	...	9 057 260
					Contribution destinée à renforcer le système de don et de transplantation de tissus et d'organes au Canada				
...	2 150 000	...	(2 150 000)	...		...	...	...	...
...	400 000	...	(400 000)	...	Contribution à la recherche sur les produits de santé naturels	...	...	...	...
...	193 562 000	...	20 132 298	213 694 298		213 694 298	...	...	189 257 753
					Santé des Premières nations et des Inuits				
					Contributions pour les services intégrés de soins de santé communautaire aux collectivités indiennes et inuites				
...	305 941 000	...	(4 398 755)	301 542 245		301 542 245	...	...	291 291 260
					Paiement à des bandes indiennes, à des associations ou aux groupes indiens pour le contrôle et la prestation des services de santé				
...	193 968 000	...	(1 140 731)	192 827 269		192 827 269	...	...	190 925 524
					Contributions pour le soutien des projets pilotes en vue d'évaluer les options pour le transfert du Programme des services de santé non assurés aux Premières nations et aux Inuits				
...	12 000 000	...	(1 363 305)	10 636 695		10 636 695	...	...	6 892 563
					Contributions à des bandes indiennes, à des associations ou à des groupes indiens et inuits ou aux administrations locales et territoriales pour la prestation de services de santé non assurés				
...	102 324 000	...	25 944 210	128 268 210		128 268 210	...	...	124 403 194

...	5 000 000	...	...	5 000 000	Paiements versés à l'Institut sur la santé autochtone/Centre pour l'avancement de la santé des peuples autochtones	5 000 000	...	...	5 000 000
...	45 437 000	...	(26 674 125)	18 762 875	Contributions pour des projets de promotion et de prévention liés à la santé des Premières nations et des Inuits et pour des projets de développement favorisant la prise en charge des services de santé par les Premières nations et les Inuits	18 762 875	...	...	17 713 324
...	2 992 000	...	(355 606)	2 636 394	Contributions à des universités, à des collèges et à d'autres organismes afin d'accroître la participation d'étudiants indiens et inuits à des programmes d'études débouchant sur des carrières professionnelles dans le domaine de la santé	2 636 394	...	...	2 813 211
...	583 000	...	120 962	703 962	Contributions au gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador pour le coût de la prestation des soins de santé aux collectivités indiennes et inuites	703 962	...	...	582 939
...	979 000	...	4 219 967	5 198 967	Contributions à des associations ou à des groupes indiens et inuits pour les consultations au sujet de la santé des Indiens et des Inuits	5 198 967	...	...	4 711 796
...	11 413 000	...	(6 703 178)	4 709 822	Contributions au nom des Indiens et des Inuits, ou à leur égard, pour le coût de la construction, de l'agrandissement ou de la rénovation d'hôpitaux, d'installations de soins de santé et d'autres établissements ainsi que pour l'acquisition de matériel de soins de santé et de matériel connexe	3 204 155	1 505 667	...	763 058
...	27 766 000	...	5 363 407	33 129 407	Contribution pour le Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves	33 129 407	...	...	32 821 141
...	...	7 709 500	(7 709 500)	...	Contributions pour dépenses en capital au titre des établissements sanitaires non administrés par le ministère pour les besoins des Premières nations et des Inuits	...	...	...	...
...	...	...	263 205	263 205	Programme de contributions pour le support de la santé mentale des pensionnats indiens	263 205	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	5 000
...	708 403 000	7 709 500	(12 433 449)	703 679 051		702 173 384	1 505 667	...	677 923 010
					Gestion de l'information et du savoir				
...	2 230 000	...	...	2 230 000	Contribution à l'Institut canadien d'information en matière de santé	2 230 000	...	...	2 230 008
...	11 200 000	...	(3 620 581)	7 579 419	Programme de partenariat pour l'infostructure canadienne de la santé	7 579 419	...	...	26 326 545
...	2 000 000	...	(1 865 517)	134 483	Programme d'acquisition et d'échange de connaissances	134 483	...	...	972 455
...	2 750 000	...	(658 677)	2 091 323	Programme de recherche sur les politiques en matière de santé	2 091 323	...	...	2 136 500
...	...	...	8 037 221	8 037 221	Programme de contribution pour l'amélioration de l'accès aux services de santé pour les communautés de langue officielle en situation minoritaire	8 037 221	...	...	...
...	524 000	...	(164 004)	359 996	Contributions pour des projets de promotion et de prévention liés à la santé des Premières nations et des Inuits et pour des projets de développement favorisant la prise en charge des services de santé par les Premières nations et les Inuits	359 996	...	...	144 050
...	18 704 000	...	1 728 442	20 432 442		20 432 442	...	...	31 809 558
					Gestion et administration ministérielles				
...	3 351 000	...	643 537	3 994 537	Contributions pour les services intégrés de soins de santé communautaire aux collectivités indiennes et inuites	3 994 537	...	...	2 797 536
...	21 475 000	...	20 116 634	41 591 634	Contributions au nom des Indiens et des Inuits, ou à leur égard, pour le coût de la construction, de l'agrandissement ou de la rénovation d'hôpitaux, d'installations de soins de santé et d'autres établissements ainsi que pour l'acquisition de matériel de soins de santé et de matériel connexe	41 591 634	...	...	31 664 025

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des activités d'intérêt national visant à améliorer les services de santé et à l'appui de recherches et de projets témoins en hygiène publique				
...	...	...	150 000	150 000		150 000	...	...	2 241 938
...	24 826 000	...	20 910 171	45 736 171		45 736 171	...	...	36 703 499
...	**1 170 795 000**	**7 709 500**	**21 104 253**	**1 199 608 753**	**Total—Contributions**	**1 198 103 086**	**1 505 667**	**...**	**986 822 062**
					Autres paiements de transfert				
					Promotion et protection de la santé				
					Paiements aux provinces et aux territoires afin d'améliorer l'accès aux services de santé et aux traitements pour les personnes qui ont contracté l'hépatite C par transfusion sanguine				
...	**43 950 000**	...	...	**43 950 000**		**43 950 000**	...	...	**21 150 000**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	228 660 000	8 500 000	11 794 381	248 954 381	Politique en matière de soins de santé	247 954 381	1 000 000	...	54 643 544
...	285 480 000	322 442 622	(1 493 439)	606 429 183	Promotion et protection de la santé	606 429 183	...	...	230 939 759
...	708 403 000	27 709 500	(32 433 449)	703 679 051	Santé des Premières nations et des Inuits	702 173 384	1 505 667	...	677 923 010
...	18 704 000	...	671 728 442	690 432 442	Gestion de l'information et du savoir	690 432 442	...	...	31 809 558
...	24 826 000	640 000	45 270 171	70 736 171	Gestion et administration ministérielles	70 736 171	...	...	36 703 499
...	**1 266 073 000**	**359 292 122**	**694 866 106**	**2 320 231 228**	**Total du ministère**	**2 317 725 561**	**2 505 667**	**...**	**1 032 019 370**
					Instituts de recherche en santé du Canada				
					Subventions				
					Création et application de nouveaux savoirs pour améliorer la santé				
...	620 896 000	46 691 958	...	667 587 958	Subventions pour les projets de recherche et le soutien au personnel	631 380 393	36 207 565	...	573 826 186
...	13 000 000	578 100	...	13 578 100	Subventions aux instituts	13 578 000	100	...	13 000 000
...	...	2 380 000	...	2 380 000	Bourses d'études supérieures du Canada	1 892 500	487 500	...	...
...	**633 896 000**	**49 650 058**	**...**	**683 546 058**	**Total du programme**	**646 850 893**	**36 695 165**	**...**	**586 826 186**
...	**1 899 969 000**	**408 942 180**	**694 866 106**	**3 003 777 286**	**Total du portefeuille ministériel**	**2 964 576 454**	**39 200 832**	**...**	**1 618 845 556**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Promotion et protection de la santé	57 569 000	49 466 048	46 606 868
Santé des Premières nations et des Inuits	5 450 000	3 506 789	5 871 817
Gestion et administration ministérielles	682 000	517 476	467 232
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**63 701 000**	**53 490 313**	**52 945 917**

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements des achats de biens et de services	5 102 373	5 667 594
Recouvrements des dépenses en capital	5 211	23 455
Recouvrements des paiements de transfert	12 741 625	3 796 696
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	30 325 629	23 975 831
	48 174 838	33 463 576
Ventes de biens et de services—		
Droits et priviléges—		
Règlement sur le prix à payer pour vendre des drogues	3 770 157	...
Revenus provenant de la vente de drogue	6 287 752	...
Matériel médical	5 740 365	...
Réglementation de la lutte antiparasitaire—Entretien	4 437 146	...
Redevances	29 803	...
Divers	2 540 111	21 840 333
	22 805 334	*21 840 333*
Location et utilisation de biens publics	*449 510*	*406 784*
Services de nature réglementaire—		
Revenus de dosimétrie	2 498 683	...
Revenus provenant de la vente de drogue	16 431 182	...
Réglementation de la lutte antiparasitaire	3 746 249	...
Divers	1 182 969	19 768 764
	23 859 083	*19 768 764*
Services de nature non réglementaire—		
Services d'hospitalisation	3 336 772	...
Autres services de santé	2 210 321	...
Programme d'aide aux employés	4 663 408	...
Revenus d'inspection	243 929	...
Revenus provenant de la vente de drogue	955 516	...
Divers	994 715	11 993 920
	12 404 661	*11 993 920*
Ventes de biens et de produits d'information	*40 835*	...
Autres frais et droits—		
Revenus provenant d'amendes	3 054 489	3 604 160
Revenus des biens saisis	118	...
Intérêts sur débiteurs en souffrance	333 798	262 496
Gains provenant de la réévaluation des devises	...	76
Autres frais et droits	254 965	299 620
Divers	2 672 025	3 350 123
	6 315 395	*7 516 475*
	65 874 818	61 526 276

Revenus—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	219 399	291 345
Revenus divers	50 000	...
Total du ministère	**114 319 055**	**95 281 197**
Instituts de recherche en santé du Canada		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de bourses d'exercices antérieurs	2 797 365	1 620 222
Recouvrements de services à des tiers d'exercices antérieurs	17 269	20 319
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	224 257	129 472
	3 038 891	1 770 013
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	155	...
Revenus divers	1 741	602
Total du programme	**3 040 787**	**1 770 615**
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses		
Autres revenus—		
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits	481 375	354 791
Total du programme	**481 375**	**354 791**
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	2 318
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	11 065	(102 790)
	11 065	(100 472)
Ventes de biens et de services—		
Autres frais et droits	7 834 771	27 075
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	73
Total du programme	**7 845 836**	**(73 324)**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	51 224 794	35 133 117
Ventes de biens et de services	74 190 964	61 908 142
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	219 554	291 418
Revenus divers	51 741	602
Total du portefeuille ministériel	**125 687 053**	**97 333 279**

SECTION 24

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Solliciteur général

Ministère

Centre canadien des armes à feu

Service canadien du renseignement de sécurité

Service correctionnel

Commission nationale des libérations conditionnelles

Bureau de l'enquêteur correctionnel

Gendarmerie royale du Canada

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	24.2
Sommaire du portefeuille ministériel	24.6
Programmes par secteur d'activité	24.10
Paiements de transfert	24.12
Détail des montants disponibles pour être dépensés	24.16
Revenus	24.16

Ministère

Objectifs

Assurer la direction de la politique d'ensemble pour les programmes du portefeuille et exercer des fonctions d'examen ayant rapport aux organismes du portefeuille.

Description des secteurs d'activité

Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques

Le Ministère élabore, fournit et coordonne des avis opportuns, adaptés à la situation, complets et détaillés sur les politiques afin d'aider le Ministre à assumer ses fonctions :

a) d'orienter les organismes du portefeuille et d'en répondre devant le Parlement,
b) d'accroître la cohérence des politiques et leur coordination au sein du portefeuille, et
c) d'exercer un leadership national dans les domaines de la police et de l'application de la loi, de la sécurité nationale, des services correctionnels et de la mise en liberté sous condition.

Programme de services de police des Premières nations

La mise en œuvre de la politique sur la police des Premières nations offre des moyens pratiques pour améliorer l'administration de la justice dans les Premières nations grâce à la création et au maintien de services de police professionnels, efficaces et adaptés aux besoins particuliers des collectivités des Premières nations et des Inuits.

La direction générale de la police des Autochtones est chargée de mettre en œuvre, de maintenir et d'étendre le Programme de services de police des Premières nations, dans le cadre de la politique sur la police des Premières nations.

Bureau de l'inspecteur général, SCRS

Le Bureau de l'inspecteur général du SCRS existe en vertu de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*. L'inspecteur général a droit d'accès aux renseignements du SCRS et joue le rôle de vérificateur interne des activités de cet organisme pour le Solliciteur général. Le Bureau de l'inspecteur général vérifie régulièrement si le Service respecte ses politiques opérationnelles. Il vérifie également si les activités du SCRS sont conformes aux lois, aux pouvoirs, aux contrôles et aux normes qui régissent de telles activités. Il présente au Ministre, sur ces sujets, des rapports classifiés dans lesquels sont incorporés les conseils de l'inspecteur général ainsi qu'un certificat exigé par la Loi. Le Ministre et le Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité (CSARS) peuvent ordonner la tenue d'un examen spécial, ou l'inspecteur général peut entreprendre un tel examen de sa propre initiative.

Services exécutifs et services ministériels

Ce secteur d'activité comprend la division des services exécutifs, le groupe des communications, la direction générale des services ministériels et la division des services juridiques.

Centre canadien des armes à feu

Objectifs

Prendre des mesures rigoureuses en vue de contribuer à réduire le nombre de tragédies, de blessures ou de décès accidentels causés par balle ainsi que le nombre de crimes violents perpétrés avec une arme à feu en renforçant le contrôle des armes à feu.

Description des secteurs d'activité

Administration du Programme canadien de contrôle des armes à feu

Gérer le Programme canadien de contrôle des armes à feu au moyen d'initiatives stratégiques, telles que la délivrance des permis et l'enregistrement des armes à feu, l'éducation et la sensibilisation du public ainsi que la gestion du programme de facon à réduire le nombre de tragédies, de blessures ou de décès accidentels causés par balle ainsi que le nombre de crimes violents perpétrés avec une arme à feu.

Service canadien du renseignement de sécurité

Objectifs

Fournir au gouvernement du Canada des renseignements pour la sécurité.

Description des secteurs d'activité

Service canadien du renseignement de sécurité

Recueille, analyse et conserve des informations et des renseignements sur les activités susceptibles de menacer la sécurité du Canada, fait rapport et donne des conseils au gouvernement du Canada au sujet de ces menaces, et fournit des évaluations de la sécurité.

Service correctionnel

Objectifs

Contribuer, en tant que composante du système de justice pénale et dans le respect de la règle de droit, à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

Description des secteurs d'activité

Prise en charge

Prestation de services liés aux besoins des délinquants, notamment des services de santé physique et mentale, des services alimentaires et vestimentaires ainsi que d'autres services aux délinquants incarcérés.

Garde

Prestation de services relatifs à la surveillance, au contrôle et à l'administration de la peine des délinquants. Construction et entretien des installations servant à loger les délinquants.

Réinsertion sociale

Prestation de services et mise en œuvre de programmes à l'intérieur et à l'extérieur des établissements pour favoriser la réinsertion sociale des délinquants, notamment la gestion des cas, les services des psychologues et des aumôniers, les services résidentiels, la formation générale et professionnelle, les emplois et le perfectionnement professionnel, l'acquisition des compétences psychosociales, les traitements contre la toxicomanie, les programmes de perfectionnement personnel et les autres programmes destinés à répondre aux besoins culturels, sociaux, spirituels et personnels des délinquants.

Gestion générale

Prestation de services de gestion générale pour faire en sorte que les ressources allouées soient utilisées de manière efficace, ainsi que pour appuyer la prise de décision et améliorer la responsabilité de gestion et le contrôle opérationnel.

Commission nationale des libérations conditionnelles

Objectifs

L'objectif premier de la Commission nationale des libérations conditionnelles est de contribuer à la protection de la société à long terme. En s'acquittant de son mandat, la Commission : continuera de rendre des décisions des plus judicieuses, toujours déterminées en priorité par le souci de protéger la société; tiendra compte des besoins des délinquants, des victimes et de leurs familles; renforcera ses liens avec ses partenaires; reconnaîtra la capacité des délinquants de s'amender; réglera les cas touchant la mise en liberté de la manière la moins restrictive qui soit sans pour autant compromettre la sécurité du public; agira de manière professionnelle, transparente et responsable, notamment sur le plan financier. La direction et le personnel de la Commission favoriseront un climat de confiance, de respect et de transparence, de même que la communication des renseignements.

Description des secteurs d'activité

Mise en liberté sous condition

Les responsabilités de la Commission en matière de mise en liberté sous condition consistent à examiner les cas de délinquants, à rendre des décisions judicieuses relativement à leur mise en liberté sous condition et à fournir le soutien nécessaire à la prise de ces décisions. La Commission doit également donner une formation approfondie axée sur l'évaluation des risques afin d'aider les membres de la Commission dans le processus de prise de décisions; élaborer et interpréter la politique sur la mise en liberté sous condition, coordonner l'exécution du programme en son sein et de concert avec le Service correctionnel du Canada et d'autres partenaires importants, communiquer des renseignements aux victimes et à d'autres intéressés dans la collectivité, fournir de l'information au public au sujet de la mise en liberté sous condition, et, enfin effectuer des évaluations et mesurer le rendement.

Clémence et réhabilitation

Les responsabilités de la Commission dans le domaine de la clémence et de la réhabilitation consistent à examiner les demandes et à rendre des décisions relatives à la réhabilitation ou à délivrer des réhabilitations ainsi qu'à formuler des recommandations concernant l'exercice de la prérogative royale de clémence. Elle doit aussi fournir l'information et le soutien nécessaires à la prise de décisions, donner la formation qui aidera les commissaires à faire preuve de professionnalisme dans les prises de décisions, élaborer et interpréter la politique en matière de réhabilitation et de clémence. Il incombe à la Commission, enfin, de coordonner l'exécution du programme en son sein et avec la GRC et d'autres partenaires clés, et de fournir de l'information au public au sujet de la réhabilitation et de la clémence.

Gestion générale

Les responsabilités de la Commission sur le plan de la gestion générale consistent à assurer un soutien aux principaux secteurs d'activité de la Commission (mise en liberté sous condition, clémence et réhabilitation), notamment par l'élaboration d'un cadre de planification et de responsabilisation; un vaste éventail de services ministériels dans les domaines des finances, des ressources humaines, de l'administration, de la sécurité et de la technologie de l'information.

Bureau de l'enquêteur correctionnel

Objectifs

Agir en tant qu'ombudsman au nom des contrevenants en examinant à fond et de façon objective un large

éventail d'activités administratives et en présentant ses conclusions et ses recommandations à un grand nombre de décideurs, y compris le Parlement.

Description des secteurs d'activité

Bureau de l'enquêteur correctionnel

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel a seulement un secteur d'activité qui, comme détaillé à l'article 167 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, est chargé d'enquêter sur les problèmes des délinquants liés aux décisions, recommandations ou omissions ou les deux qui proviennent du Commissaire du Service correctionnel du Canada ou d'une personne sous son autorité ou exerçant des fonctions en son nom qui affectent les délinquants individuellement ou en groupe.

Gendarmerie royale du Canada

Objectifs

Appliquer la loi, prévenir le crime, maintenir la paix, l'ordre et la sécurité. La GRC a pour objectif premier d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités partout au Canada, et pour objectifs secondaires, de susciter un sentiment de sécurité, de répondre aux besoins des victimes de crimes, de favoriser activement la prévention du crime et de trouver des solutions de rechange au système de justice pénale traditionnel.

Description des secteurs d'activité

Services de police fédérale

L'objectif des Services de police fédérale est d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités en fournissant au gouvernement fédéral, à ses ministères et organismes, ainsi qu'à tous les citoyens canadiens des services de maintien de l'ordre, d'application de la loi, d'enquête et de prévention. Ils assurent la protection des citoyens, de l'environnement, du commerce, des revenus du gouvernement ainsi que la sécurité nationale.

Services de police contractuelle

L'objectif des Services de police contractuelle est d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités en offrant des services de police à diverses collectivités dans huit provinces (exception faite du Québec et de l'Ontario) et dans trois territoires, par le truchement d'ententes de partage des coûts entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, et les administrations municipales et autochtones.

Services nationaux de police

Les Services nationaux de police visent à assurer la sécurité des foyers et des collectivités en fournissant aux Canadiens et aux Canadiennes des outils d'enquête et des renseignements en matière d'application de la loi. Ces services sont utilisés par les policiers, les ministères fédéraux et les organismes d'application des lois et règlements au Canada, ainsi que par certaines organisations policières étrangères, dont l'Interpol. Ces services sont également utilisés par les secteurs d'activités de police fédérale et de police contractuelle de la GRC et, dans une moindre mesure, par le secteur d'activité des Services de maintien de la paix.

Les services techniques spécialisés de la GRC fournis à la communauté policière comprennent les laboratoires judiciaires (analyse de l'ADN), l'identité (empreintes digitales), les données policières informatisées (casiers judiciaires, communications), le renseignement (crime organisé) et les services de formation supérieure offerts aux policiers canadiens et étrangers et à certains organismes ministériels d'application de la loi.

Services de maintien de la paix

Les Services de maintien de la paix ont pour objectif de gérer la participation efficace et opportune de la police civile canadienne aux activités internationales de maintien de la paix. La prestation de ces services respecte les conditions de la politique étrangère du Canada et le principe du recouvrement intégral des coûts avec d'autres organismes gouvernementaux comme l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).

Services de police de protection

Les Services de police de protection visent à assurer la protection des dignitaires canadiens et étrangers ainsi que leurs résidences officielles, de même que la protection des personnes jouissant d'une protection internationale, en offrant un service opportun par des membres possédant toute la compétence et la formation nécessaires et en s'appuyant sur une technologie de pointe.

Structure organisationnelle

La Structure organisationnelle a pour objectif d'appuyer la gestion interne de l'organisation.

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

Objectifs

À titre d'organisme indépendant, examiner les appels portant sur des mesures disciplinaires graves ou sur des décisions de renvoi ou de rétrogradation, ainsi que certains types de griefs présentés par la Gendarmerie royale du Canada.

Description des secteurs d'activité

Examen des cas

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, qui soumet un rapport annuel au Parlement, est un tiers chargé d'examiner de façon indépendante et impartiale les cas de relations de travail que lui soumet la GRC. Le Comité peut tenir des audiences, assigner des témoins, faire prêter serment, et recevoir et accepter des preuves ou autres informations s'il le juge bon. Les conclusions et les recommandations du président ou du Comité sont envoyées aux parties intéressées et au Commissaire de la GRC.

Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

Objectifs

Permettre au public de déposer des plaintes au sujet de la conduite de membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions et de faire réviser la façon dont la GRC règle ces plaintes par un organisme indépendant et impartial.

Description des secteurs d'activité

Recevoir et réviser les plaintes du public

La Commission des plaintes du public contre la GRC est un organisme gouvernemental impartial et indépendant. Elle reçoit les plaintes du public et les envoie à la GRC pour enquête. Elle peut également réviser le règlement de la plainte fait par la GRC si le plaignant n'est pas satisfait. En outre, la Commission peut mener des enquêtes, convoquer des audiences publiques, assigner des témoins, faire prêter serment à des témoins, accepter les éléments de preuve qu'elle juge pertinents et formuler des conclusions et des recommandations à l'intention du commissaire de la GRC et du Solliciteur général du Canada. La présidente de la Commission peut déposer des plaintes. Également, elle doit soumettre un rapport annuel au Solliciteur général dans lequel elle résume les activités de la Commission au cours de l'exercice et formule ses recommandations pour dépôt aux deux chambres du Parlement.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	35 949 000	...	...	35 949 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	16 487 124	...	16 487 124	1a	Virement de 200 000 $ du crédit 1 (Justice)				
...	...	4 671 207	...	4 671 207	1b	Virement de 1 923 000 $ du crédit 5 (Solliciteur général)				
...	...	...	200 000	200 000		Virement du : crédit 1 (Justice)				
...	...	...	1 923 000	1 923 000		crédit 5				
...	...	...	610 000	610 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	344 000	344 000		CT, crédit 15 [1]				
...	35 949 000	21 158 331	3 077 000	60 184 331		Total—Crédit 1	56 997 247	3 187 084	..	75 063 504
...	69 723 000	...	...	69 723 000	5	Subventions et contributions				
...	...	...	(1 923 000)	(1 923 000)		Virement au crédit 1				
...	69 723 000	...	(1 923 000)	67 800 000		Total—Crédit 5	57 033 793	10 766 207	...	52 816 595
...	66 946	...	...	66 946	(S)	Solliciteur général—Traitement et allocation pour automobile	66 946	...	...	67 126
...	4 316 000	...	23 026	4 339 026	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 339 026	...	...	4 231 084
1 556	...	...	...	1 556	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	1 556	...	...
1 556	**110 054 946**	**21 158 331**	**1 177 026**	**132 391 859**		**Total du ministère—Budgétaire**	**118 437 012**	**13 954 847**	**...**	**132 178 309**
						Centre canadien des armes à feu [2]				
					7a	Dépenses de fonctionnement—Virement de 84 840 694 $ du crédit 1 (Justice)				
...	...	10 000 000	...	10 000 000						
...	...	...	84 840 694	84 840 694		Virement du : crédit 1 (Justice)				
...	...	...	110 000	110 000		CT, crédit 15 [1]				
...	...	10 000 000	84 950 694	94 950 694		Total—Crédit 7a	82 873 908	12 076 786	...	...
					8a	Contributions—Virement de 16 500 000 $ du crédit 5 (Justice)				
...	...	1	...	1						
...	...	...	16 500 000	16 500 000		Virement du crédit 5 (Justice)				
...	...	1	16 500 000	16 500 001		Total—Crédit 8a	15 691 600	808 401	...	17 533 720
...	...	...	2 908 851	2 908 851	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 908 851	...	...	...
...	...	...	107 728	107 728	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	107 728	...	...	...
...	**...**	**10 000 001**	**104 467 273**	**114 467 274**		**Total du programme—Budgétaire**	**101 582 087**	**12 885 187**	**...**	**17 533 720** [2]

						Service canadien du renseignement de sécurité				
...	259 230 000	...	...	259 230 000	10	Dépenses du programme				
...	...	8 771 892	...	8 771 892	10b	Dépenses du programme				
...	...	...	222 004	222 004		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	4 789 000	4 789 000		CT, crédit 15 [1]				
...	259 230 000	8 771 892	5 011 004	273 012 896		Total—Crédit 10	267 435 454	5 577 442	...	252 091 360
595	...	...	711 319	711 914	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	709 303	...	2 611	887 315
595	**259 230 000**	**8 771 892**	**5 722 323**	**273 724 810**		**Total du programme—Budgétaire**	**268 144 757**	**5 577 442**	**2 611**	**252 978 675**
						Service correctionnel				
...	1 254 019 000	...	...	1 254 019 000	15	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement				
...	...	18 675 684	...	18 675 684	15b	Virement de 135 000 $ du crédit 20 (Solliciteur général)				
...	...	...	135 000	135 000		Virement du : crédit 20				
...	...	...	10 000 000	10 000 000		CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	757 583	757 583		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	6 251 000	6 251 000		CT, crédit 15 [1]				
...	1 254 019 000	18 675 684	17 143 583	1 289 838 267		Total—Crédit 15	1 264 648 814	25 189 453	...	1 258 807 943
...	127 000 000	...	...	127 000 000	20	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses en capital				
...	...	...	(135 000)	(135 000)		Virement au crédit 15				
...	127 000 000	...	(135 000)	126 865 000		Total—Crédit 20	110 071 122	16 793 878	...	125 954 960
...	201 000	...	(201 000)	...	(S)	Pensions et autres avantages sociaux des employés	...	...	...	...
...	154 559 000	...	(7 829 572)	146 729 428	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	146 729 428	...	...	153 156 487
13 872 972	84 000	...	(226 385) [3]	13 730 587	(S)	Fonds renouvelable CORCAN	3 826 617	...	9 903 970	1 851 315
295 200	...	...	736 100	1 031 300	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	801 637	...	229 663	456 738
...	...	...	25 088	25 088	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	25 088	...	...	27 232
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	6 768
14 168 172	1 535 863 000	18 675 684	9 512 814	1 578 219 670		Total budgétaire	1 526 102 706	41 983 331	10 133 633	1 540 261 443
42 048	...	...	...	42 048	L14b	Prêts à des personnes sous surveillance obligatoire et aux libérés conditionnels en vertu du Compte des prêts aux libérés conditionnels, *Loi n° 3 de 1982-1983 portant affectation de crédits*. Limite 50 000 $ (Net)	(558)	...	42 606	(4 665)
14 168 172	**1 535 863 000**	**18 675 684**	**9 512 814**	**1 578 219 670**		**Total du programme—Budgétaire**	**1 526 102 706**	**41 983 331**	**10 133 633**	**1 540 261 443**
42 048	**...**	**...**	**...**	**42 048**		**Non budgétaire**	**(558)**	**...**	**42 606**	**(4 665)**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Commission nationale des libérations conditionnelles				
...	28 539 000	...	...	28 539 000	25	Dépenses du programme				
...	...	3 392 767	...	3 392 767	25b	Dépenses du programme				
...	...	...	448 000	448 000		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	110 000	110 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	498 000	498 000		CT, crédit 15 [1]				
...	28 539 000	3 392 767	1 056 000	32 987 767		Total—Crédit 25	31 380 998	1 606 769	...	31 659 030
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	4 743 000	...	(480 055)	4 262 945		employés	4 262 945	...	...	4 803 243
					(S)	Remboursements de montants portés aux revenus				
...	...	...	6 150	6 150		d'exercices antérieurs	6 150	...	...	6 600
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excéden-				
15 440	...	...	9 456	24 896		taires de l'État	19 199	...	5 697	6 393
15 440	**33 282 000**	**3 392 767**	**591 551**	**37 281 758**		**Total du programme—Budgétaire**	**35 669 292**	**1 606 769**	**5 697**	**36 475 266**
						Bureau de l'enquêteur correctionnel				
...	2 563 000	...	...	2 563 000	30	Dépenses du programme				
...	...	111 850	...	111 850	30b	Dépenses du programme				
...	...	...	10 000	10 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	2 563 000	111 850	10 000	2 684 850		Total—Crédit 30	2 431 262	253 588	...	2 731 615
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des				
...	359 000	...	...	359 000		employés	359 000	...	...	344 000
...	**2 922 000**	**111 850**	**10 000**	**3 043 850**		**Total du programme—Budgétaire**	**2 790 262**	**253 588**	**...**	**3 075 615**
						Gendarmerie royale du Canada				
...	1 183 870 000	...	...	1 183 870 000	35	Application de la loi—Dépenses de fonctionnement				
...	...	21 495 721	...	21 495 721	35a	Virement de 3 821 365 $ du crédit 1 (Justice)				
...	...	122 324 788	...	122 324 788	35b	Application de la loi—Dépenses de fonctionnement				
...	...	...	3 821 365	3 821 365		Virement du : crédit 1 (Justice)				
...	...	...	18 120 749	18 120 749		CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	354 822	354 822		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	9 064 000	9 064 000		CT, crédit 15 [1]				
...	1 183 870 000	143 820 509	31 360 936	1 359 051 445		Total—Crédit 35	1 311 490 599	47 560 846	...	1 292 215 013
...	208 937 000	...	...	208 937 000	40	Application de la loi—Dépenses en capital				
...	...	215 000	...	215 000	40a	Application de la loi—Dépenses en capital				
...	...	7 395 676	...	7 395 676	40b	Application de la loi—Dépenses en capital				
...	208 937 000	7 610 676	...	216 547 676		Total—Crédit 40	206 892 135	9 655 541	...	192 181 882

...	18 024 880	...	...	18 024 880	45	Application de la loi—Subventions et contributions				
...	...	17 803 000	...	17 803 000	45b	Application de la loi—Subventions				
...	18 024 880	17 803 000	...	35 827 880		Total—Crédit 45	33 710 930	2 116 950	...	...
...	224 363 000	...	34 576 685	258 939 685	(S)	Pensions et autres prestations des employés—Membres de la Gendarmerie royale du Canada	258 939 685	...	...	255 200 129
...	39 704 000	...	5 208 780	44 912 780	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	44 912 780	...	...	44 056 579
...	23 000 000	...	9 108 076	32 108 076	(S)	Pensions en vertu de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*	32 108 076	...	...	25 468 684
2 749 457	...	...	5 197 145	7 946 602	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	6 299 203	...	1 647 399	6 180 000
...	...	...	...	...		Crédits non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	28 832 370
2 749 457	**1 697 898 880**	**169 234 185**	**85 451 622**	**1 955 334 144**		**Total du programme—Budgétaire**	**1 894 353 408**	**59 333 337**	**1 647 399**	**1 844 134 657**
						Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada				
...	767 000	...	...	767 000	50	Dépenses du programme				
...	...	36 150	...	36 150	50b	Dépenses du programme				
...	...	...	13 000	13 000		Virement du CT, crédit 15 [1]				
...	767 000	36 150	13 000	816 150		Total—Crédit 50	679 756	136 394	...	733 147
...	94 000	...	...	94 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	94 000	...	...	89 000
...	**861 000**	**36 150**	**13 000**	**910 150**		**Total du programme—Budgétaire**	**773 756**	**136 394**	**...**	**822 147**
						Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada				
...	4 161 000	...	...	4 161 000	55	Dépenses du programme				
...	...	436 428	...	436 428	55b	Dépenses du programme				
...	...	...	66 075	66 075		Virement du : CT, crédit 5 [1]				
...	...	...	80 000	80 000		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	16 000	16 000		CT, crédit 15 [1]				
...	4 161 000	436 428	162 075	4 759 503		Total—Crédit 55	4 387 093	372 410	...	4 343 686
...	516 000	...	...	516 000	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	516 000	...	...	478 000
...	**4 677 000**	**436 428**	**162 075**	**5 275 503**		**Total du programme—Budgétaire**	**4 903 093**	**372 410**	**...**	**4 821 686**
16 935 220	**3 644 788 826**	**231 817 288**	**207 107 684**	**4 100 649 018**		**Total du portefeuille ministériel—** **Budgétaire**	**3 952 756 373**	**136 103 305**	**11 789 340**	**3 832 281 518** [2]
42 048	**...**	**...**	**...**	**42 048**		**Non budgétaire**	**(558)**	**...**	**42 606**	**(4 665)**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

(2) Au cours de l'exercice, l'organisme Centre canadien des armes à feu a été créé et transféré de Justice. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 17 533 720 $.

(3) Un ajustement de 142 385 $ a été demandé par CORCAN afin de présenter leur situation financière actuelle.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques	18 414 346	18 475 904	175 544	175 544	3 957 000	3 138 148	...	...	...	...	22 546 890	21 789 596
Programme de services de police des Premières nations	26 657 997	25 607 780	80 062	80 062	63 843 000	53 895 645	...	...	...	...	90 581 059	79 583 487
Bureau de l'inspecteur général, SCRS	827 035	813 345	6 165	6 165	...	...	...	...	...	...	833 200	819 510
Services exécutifs et services ministériels	18 037 293	15 851 002	393 417	393 417	...	...	...	...	...	...	18 430 710	16 244 419
Total du ministère—Budgétaire	**63 936 671**	**60 748 031**	**655 188**	**655 188**	**67 800 000**	**57 033 793**	**...**	**...**	**...**	**...**	**132 391 859**	**118 437 012**
Centre canadien des armes à feu [1]												
Administration du Programme canadien de contrôle des armes à feu	97 967 273	85 890 487	...	...	16 500 001	15 691 600	...	...	...	...	114 467 274	101 582 087
Total du programme—Budgétaire	**97 967 273**	**85 890 487**	**...**	**...**	**16 500 001**	**15 691 600**	**...**	**...**	**...**	**...**	**114 467 274**	**101 582 087**
Service canadien du renseignement de sécurité—Budgétaire	**273 724 810**	**268 144 757**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**273 724 810**	**268 144 757**
Service correctionnel												
Prise en charge	221 096 230	224 013 736	1 200 000	78 257	1 127 981	1 127 981	...	...	...	...	223 424 211	225 219 974
Garde	543 116 002	534 222 471	120 665 000	94 103 655	...	...	...	...	...	...	663 781 002	628 326 126
Réinsertion sociale—												
Budgétaire	481 606 670	469 316 659	5 000 000	16 171 769	1 190 058	1 190 058	...	...	...	...	487 796 728	486 678 486
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	42 048	(558)	42 048	(558)
Gestion générale	188 897 392	181 285 769	...	175 984	589 750	589 750	...	...	...	...	189 487 142	182 051 503
CORCAN	88 047 587	79 208 031	1 900 000	1 609 690	...	...	76 217 000	76 991 104	...	...	13 730 587	3 826 617
Sous-total—												
Budgétaire	1 522 763 881	1 488 046 666	128 765 000	112 139 355	2 907 789	2 907 789	76 217 000	76 991 104	...	...	1 578 219 670	1 526 102 706
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	42 048	(558)	42 048	(558)
Revenus affectés aux dépenses	(76 217 000)	(76 991 104)	...	...	...	...	(76 217 000)	(76 991 104)	...	...	...	...
Total du programme—												
Budgétaire	**1 446 546 881**	**1 411 055 562**	**128 765 000**	**112 139 355**	**2 907 789**	**2 907 789**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 578 219 670**	**1 526 102 706**
Non budgétaire	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**42 048**	**(558)**	**42 048**	**(558)**

Commission nationale des libérations conditionnelles												
Mise en liberté sous condition	29 725 215	28 881 232	...	...	...	...	...	...	...	...	29 725 215	28 881 232
Clémence et réhabilitation	2 781 771	2 543 175	...	...	...	...	...	...	...	...	2 781 771	2 543 175
Gestion générale	4 774 772	4 244 885	...	...	...	...	...	...	...	...	4 774 772	4 244 885
Total du programme—Budgétaire	**37 281 758**	**35 669 292**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**37 281 758**	**35 669 292**
Bureau de l'enquêteur correctionnel—												
Budgétaire	**3 012 571**	**2 758 983**	**31 279**	**31 279**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**3 043 850**	**2 790 262**
Gendarmerie royale du Canada												
Services de police fédérale	562 434 799	559 379 807	29 144 252	24 196 678	...	...	...	...	...	...	591 579 051	583 576 485
Services de police contractuelle	1 460 930 112	1 461 915 271	74 921 450	88 366 850	...	...	1 003 180 622	986 865 105	...	...	532 670 940	563 417 016
Services nationaux de police	320 248 603	316 790 396	98 193 356	85 445 989	386 080	336 694	9 444 000	9 705 748	...	...	409 384 039	392 867 331
Services de maintien de la paix	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Services de police de protection	162 906 042	91 688 335	5 054 000	1 159 644	...	...	...	...	...	...	167 960 042	92 847 979
Structure organisationnelle	248 612 662	229 452 740	9 234 618	7 722 974	58 069 446	56 001 882	62 176 654	31 532 999	...	...	253 740 072	261 644 597
Sous-total	2 755 132 218	2 659 226 549	216 547 676	206 892 135	58 455 526	56 338 576	1 074 801 276	1 028 103 852	...	...	1 955 334 144	1 894 353 408
Revenus affectés aux dépenses	(1 074 801 276)	(1 028 103 852)	...	...	...	...	(1 074 801 276)	(1 028 103 852)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**1 680 330 942**	**1 631 122 697**	**216 547 676**	**206 892 135**	**58 455 526**	**56 338 576**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 955 334 144**	**1 894 353 408**
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada												
Examen des cas	907 998	771 604	2 152	2 152	...	...	...	...	...	...	910 150	773 756
Total du programme—Budgétaire	**907 998**	**771 604**	**2 152**	**2 152**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**910 150**	**773 756**
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada												
Recevoir et réviser les plaintes du public	5 199 484	4 827 074	76 019	76 019	...	...	...	...	...	...	5 275 503	4 903 093
Total du programme—Budgétaire	**5 199 484**	**4 827 074**	**76 019**	**76 019**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**5 275 503**	**4 903 093**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**3 608 908 388**	**3 500 988 487**	**346 077 314**	**319 796 128**	**145 663 316**	**131 971 758**	**...**	**...**	**...**	**...**	**4 100 649 018**	**3 952 756 373**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**42 048**	**(558)**	**42 048**	**(558)**

(1) Au cours de l'exercice, l'organisme Centre canadien des armes à feu a été créé.

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques				
...	509 795	...	...	509 795	Société John Howard	509 795	...	...	509 795
...	451 807	...	...	451 807	Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry	451 807	...	...	451 807
...	834 542	...	...	834 542	Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale	834 542	...	...	834 542
...	**1 796 144**	**...**	**...**	**1 796 144**	**Total—Subventions**	**1 796 144**	**...**	**...**	**1 796 144**
					Contributions				
					Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques				
...	2 295 856	...	(135 000)	2 160 856	Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du Solliciteur général	1 342 004	818 852	...	3 602 628
					Programme de services de police des Premières nations				
...	65 631 000	...	(1 788 000)	63 843 000	Paiements aux provinces, territoires, municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de l'État et aux groupes inuits conformément au Programme de services de police des Premières nations	53 895 645	9 947 355	...	47 417 823
...	**67 926 856**	**...**	**(1 923 000)**	**66 003 856**	**Total—Contributions**	**55 237 649**	**10 766 207**	**...**	**51 020 451**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	4 092 000	...	(135 000)	3 957 000	Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques	3 138 148	818 852	...	5 398 772
...	65 631 000	...	(1 788 000)	63 843 000	Programme de services de police des Premières nations	53 895 645	9 947 355	...	47 417 823
...	**69 723 000**	**...**	**(1 923 000)**	**67 800 000**	**Total du ministère**	**57 033 793**	**10 766 207**	**...**	**52 816 595**

					Centre canadien des armes à feu [1]				
					Contributions				
					Administration du Programme canadien de contrôle des armes à feu				
...	...	1	16 500 000	16 500 001	Contributions aux provinces et aux territoires pour le Programme canadien de contrôle des armes à feu	15 691 600	808 401	...	17 533 720
...	**...**	**1**	**16 500 000**	**16 500 001**	**Total du programme**	**15 691 600**	**808 401**	**...**	**17 533 720** [1]
					Service correctionnel				
					Subventions				
					Prise en charge				
...	122 000	...	(3 197)	118 803	Subvention au département de psychologie de l'Université de la Saskatchewan pour une chaire de psychologie judiciaire	118 803	...	...	...
...	60 000	...	(60 000)	...	Subvention au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan pour l'obtention d'une place en psychiatrie	...	...	...	...
...	182 000	...	(63 197)	118 803		118 803	...	...	...
					Réinsertion sociale				
...	200 000	...	(200 000)	...	Subvention aux collectivités autochtones pour des services et des programmes correctionnels pour Autochtones	...	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	117 957
...	200 000	...	(200 000)	...		...	...	...	117 957
					Gestion générale				
...	100 000	...	24 629	124 629	Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas d'accidents	124 629	...	...	236 665
...	201 000	...	(201 000)	...	(S) Pensions et autres avantages sociaux des employés	...	...	...	...
...	301 000	...	(176 371)	124 629		124 629	...	...	236 665
...	**683 000**	**...**	**(439 568)**	**243 432**	**Total—Subventions**	**243 432**	**...**	**...**	**354 622**
					Contributions				
					Prise en charge				
...	...	...	1 009 178	1 009 178	Contributions en vue de fournir des soins de santé physique et mentale pour la communauté carcérale	1 009 178	...	...	1 017 374
					Garde				
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	16 140
					Réinsertion sociale				
...	716 000	...	(519 458)	196 542	Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires	196 542	...	...	897 343
...	1 135 000	...	(533 613)	601 387	Paiements aux collectivités autochtones pour l'exécution de programmes et la prestation de services correctionnels	601 387	...	...	742 052
...	...	...	392 129	392 129	Paiements aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations	392 129	...	...	...
...	1 851 000	...	(660 942)	1 190 058		1 190 058	...	...	1 639 395

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Gestion générale				
					Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires				
...	...	...	465 121	465 121		465 121	...	...	701 651
...	**1 851 000**	...	**813 357**	**2 664 357**	**Total—Contributions**	**2 664 357**	...	...	**3 374 560**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	182 000	...	945 981	1 127 981	Prise en charge	1 127 981	...	...	1 017 374
...	...	...	...	...	Garde	...	...	...	16 140
...	2 051 000	...	(860 942)	1 190 058	Réinsertion sociale	1 190 058	...	...	1 757 352
...	301 000	...	288 750	589 750	Gestion générale	589 750	...	...	938 316
...	**2 534 000**	...	**373 789**	**2 907 789**	**Total du programme**	**2 907 789**	...	...	**3 729 182**
					Commission nationale des libérations conditionnelles				
					Contributions				
					Mise en liberté sous condition				
					Paiements à des organismes sans but lucratif, à des groupes communautaires ou à des organismes privés qui appuient la mission et les priorités stratégiques de la Commission nationale des libérations conditionnelles				
...	35 000	...	(35 000)	...		...	...	...	24 000
...	**35 000**	...	**(35 000)**	...	**Total du programme**	...	...	...	**24 000**
					Gendarmerie royale du Canada				
					Subventions				
					Structure organisationnelle				
					Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions				
...	16 000 000	17 538 000	...	33 538 000		31 817 374	1 720 626	...	28 771 846
					Paiements, sous forme d'indemnités pour accidents du travail, versés aux survivants de membres de la Gendarmerie royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions				
...	1 535 000	265 000	...	1 800 000		1 491 197	308 803	...	1 370 016
					Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie royale du Canada qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions				
...	100 000	...	...	100 000		62 025	37 975	...	60 524
...	1 900	...	...	1 900	Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada	1 900	...	...	1 900

...	1 900	...	...	1 900	Association internationale des chefs de police	1 740	160	...	1 900
...	23 000 000	...	(372 354)	22 627 646	(S) Pensions en vertu de la *Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada*	22 627 646	...	...	23 044 444
...	**40 638 800**	**17 803 000**	**(372 354)**	**58 069 446**	**Total—Subventions**	**56 001 882**	**2 067 564**	**...**	**53 250 630**
					Contributions				
...	**386 080**	**...**	**...**	**386 080**	Services nationaux de police Contributions aux élèves qui ne sont pas membres de la Gendarmerie royale du Canada et qui suivent des cours au Collège canadien de police	**336 694**	**49 386**	**...**	**364 913**
					Sommaire du programme par secteur d'activité				
...	386 080	...	...	386 080	Services nationaux de police	336 694	49 386	...	364 913
...	40 638 800	17 803 000	(372 354)	58 069 446	Structure organisationnelle	56 001 882	2 067 564	...	53 250 630
...	**41 024 880**	**17 803 000**	**(372 354)**	**58 455 526**	**Total du programme**	**56 338 576**	**2 116 950**	**...**	**53 615 543**
...	**113 316 880**	**17 803 001**	**14 543 435**	**145 663 316**	**Total du portefeuille ministériel**	**131 971 758**	**13 691 558**	**...**	**127 719 040**[1]

(S) Paiement de transfert législatif.
(1) Au cours de l'exercice, l'organisme Centre canadien des armes à feu a été créé et transféré de Justice. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 17 533 720 $.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Service correctionnel			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Réinsertion sociale			
CORCAN	76 217 000	76 991 104	87 366 920
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Compte des prêts aux libérés conditionnels	...	6 309	12 315
Total du programme—			
Budgétaire	**76 217 000**	**76 991 104**	**87 366 920**
Non budgétaire	**...**	**6 309**	**12 315**
Gendarmerie royale du Canada			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Services de police contractuelle	1 003 180 622	986 865 105	969 603 767
Services nationaux de police	9 444 000	9 705 748	10 471 651
Services de police de protection	...	...	21 371 971
Structure organisationnelle	62 176 654	31 532 999	13 578 262
Total du programme—Budgétaire	**1 074 801 276**	**1 028 103 852**	**1 015 025 651**
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**1 151 018 276**	**1 105 094 956**	**1 102 392 571**
Non budgétaire	**...**	**6 309**	**12 315**

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	105 802	226 256
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	7 061 197	1 177 338
	7 166 999	1 403 594
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	1 556
Revenus divers	31 380	(82 440)
Total du ministère	**7 198 379**	**1 322 710**
Centre canadien des armes à feu [1]		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	16 360 023	...
Ventes de biens et de services—		
Services de nature réglementaire	54 430	...
Revenus divers	2 515	...
Total du programme	**16 416 968**	**...**
Service canadien du renseignement de sécurité		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	110 958	122 395
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	426 811	260 843
	537 769	383 238
Ventes de biens et de services—		
Location et utilisation de biens publics	64 350	64 350
Services de nature réglementaire	2 419 360	1 492 305
Autres frais et droits	491 698	387 308
	2 975 408	1 943 963
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	711 319	862 910
Revenus divers—		
Revenus de placements	...	26 592
Divers	32 470	27 283
	32 470	53 875
Total du programme	**4 256 966**	**3 243 986**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Service correctionnel		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	1 052 617	759 425
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 578 450	1 328 059
	2 631 067	2 087 484
Ventes de biens et de services—		
Location et utilisation de biens publics—		
Locations	58 919	28 242
Chambre et pension—Détenus	552 377	589 733
	611 296	*617 975*
Services de nature non réglementaire—		
Vente de repas	29 544	14 753
Services psychiatriques—Contrat	1 216 736	879 987
Entretien des détenus—Contrat (accords fédéraux-provinciaux)	1 111 208	1 483 683
Service de blanchisserie	1 030	1 050
Frais d'accès à l'information	2 358	1 797
Vente CORCAN—		
Frais de formation	18 287 782	...
	20 648 658	*2 381 270*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Vente de produits manufacturés	9 072 167	9 130 032
Vente CORCAN—		
Vente de produits manufacturés	47 939 267	84 562 674
	57 011 434	*93 692 706*
Autres frais et droits	*6 062 509*	*647 923*
	84 333 897	97 339 874
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	736 100	748 722
Revenus divers—		
Amendes et confiscations	160 821	189 905
Commissions sur la perception de la taxe de vente provinciale	2 159	1 831
Commandes téléphoniques	135 535	99 821
Réclamations de l'État	175 936	43 462
Divers	192 841	440 130
	667 292	775 149
Total du programme	**88 368 356**	**100 951 229**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Commission nationale des libérations conditionnelles		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	592	13 725
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	25 308	17 134
	25 900	30 859
Ventes de biens et de services—		
Services de nature non réglementaire	727 640	704 063
Ventes de biens et de produits d'information	356	760
	727 996	704 823
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	9 456	21 558
Revenus divers	918	2 027
Total du programme	**764 270**	**759 267**
Gendarmerie royale du Canada		
Autres revenus—		
Revenus de placements—		
Autres comptes—		
Prêts et avances à des personnes affectées à l'étranger—		
Intérêt	10 148	8 103
Virement des bénéfices	13 999	170 130
	24 147	178 233
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Remboursement pour services rendus à d'autres ministères	...	175 485
Remboursement des dépenses de fonctionnement de biens ou services	4 292 325	2 314 618
Récupération des pertes monétaires de l'exercice précédent	1 693	1 343
Remboursement pour réparation à des véhicules automobiles	306 123	...
Divers	119 428	...
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	666 988	6 068 486
	5 386 557	8 559 932

Revenus—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ventes de biens et de services—		
Services de nature réglementaire—		
Accès à l'information	*3 978*	*6 309*
Services de nature non réglementaire—		
Services de police aux gouvernements locaux	(1 600 797)	(1 196 219)
Services de police aux gouvernements provinciaux et territoriaux	621 919 462	617 301 511
Recouvrements des coûts autres que ceux des biens immobiliers des sociétés d'État	385 847 486	364 691 123
Autres frais	29 630 177	36 009 459
Autres revenus provenant de droits et redevances	708 580	400 695
Frais de licence	2 016	3 696
Stationnement payé	59 630	80 945
Location de bâtiments résidentiels	6 174 928	5 987 523
Location de bâtiments non résidentiels	11 919	10 460
Vente de vêtements et d'équipements légers aux membres	306 531	295 031
Ventes de produits d'information	63 631	88 487
Ventes d'autres biens	3 507 373	3 453 224
Divers	5 462 374	6 209 063
	1 052 093 310	*1 033 334 998*
Autres frais et droits—		
Services de police aux gouvernements provinciaux et territoriaux	...	605 535
Revenus reportés	4 398 716	4 446 344
Divers	6 797 654	6 417 104
	11 196 370	*11 468 983*
	1 063 293 658	1 044 810 290
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	5 197 145	7 041 987
Total du programme	**1 073 901 507**	**1 060 590 442**
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	37 439
Total du programme	...	**37 439**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus—		
Revenus de placements	24 147	178 233
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	32 108 315	12 502 546
Ventes de biens et de services	1 151 385 389	1 144 798 950
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	6 654 020	8 676 733
Revenus divers	734 575	748 611
Total du portefeuille ministériel	**1 190 906 446**	**1 166 905 073**

(1) Au cours de l'exercice, l'organisme Centre canadien des armes à feu a été créé.

SECTION 25

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Transports

Ministère

Office des transports du Canada

Tribunal d'appel des transports du Canada

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	25.2
Sommaire du portefeuille ministériel	25.4
Programmes par secteur d'activité	25.7
Paiements de transfert	25.8
Détail des montants disponibles pour être dépensés	25.12
Revenus	25.13

Ministère

Objectifs

Établir des normes rigoureuses pour assurer un réseau de transport sécuritaire et sûr.

Contribuer à la croissance économique et au développement social du Canada.

Protéger l'environnement physique.

Description des secteurs d'activité

Politiques

Le secteur d'activité, Politiques, englobe l'élaboration de politiques de transport et de changements législatifs qui contribuent à l'efficacité et à l'efficience du réseau de transport du Canada. Il comprend aussi la surveillance et l'analyse de ce réseau de transport, la préparation de rapports annuels (*Loi sur les transports au Canada*), les études économiques, et l'évaluation des programmes. Le financement et l'analyse liés aux sociétés d'État sont également fournis.

Programmes et cessions

Le secteur d'activité, Programmes et cessions, est chargé de négocier la cession des havres, des ports et des aéroports à des intérêts locaux; d'exploiter les aéroports, les havres et les ports jusqu'à leur cession; d'exploiter les aéroports, les havres et ports éloignés appartenant au gouvernement fédéral; d'administrer les programmes de subvention pour les aéroports, les ports, les routes et les ponts; de remplir des fonctions de propriétaire et de surveillance pour le Ministère, y compris pour les havres, les ports et les aéroports et les sites du système de navigation aérienne; d'administrer un programme de gérance de l'environnement visant les avoirs du fédéral liés au transport.

Sécurité et sûreté

Le secteur d'activité, Sécurité et sûreté, élabore des lois, des normes et des règlements nationaux et met en œuvre des programmes de surveillance, de mise à l'essai, d'inspection, d'éducation, de recherche et développement et de subventions afin de promouvoir la sécurité et la sûreté dans les modes de transport aérien, maritime, ferroviaire et routier et fournit des services d'aéronefs au gouvernement et à d'autres organismes de transport.

Administration du ministère

Le secteur d'activité, Administration du ministère, fournit au Ministère des services financiers, administratifs, informatiques, de ressources humaines, de communications internes et externes, juridiques et exécutifs.

Office des transports du Canada

Objectifs

Contribuer à la mise en place d'un réseau de transport national à la fois efficient et accessible, qui répond aux besoins des expéditeurs, des transporteurs, des voyageurs et des autres utilisateurs.

Description des secteurs d'activité

Office des transports du Canada

Le programme de l'Office des transports du Canada a pour but de traiter les questions assujetties à la *Loi sur les transports au Canada* et à des lois connexes, dans les secteurs ferroviaires, aériens et maritimes de compétence fédérale. L'Office examine des demandes, entend des plaintes et mène des enquêtes. Il applique diverses dispositions sur l'accès concurrentiel et le règlement des différends pour régler des questions mettant en cause une compagnie de chemin de fer et d'autres parties (expéditeurs, municipalités, entreprises de services publics, propriétaires fonciers, autres transporteurs ferroviaires). L'Office établit annuellement les montants respectifs de revenu admissible maximal du CN et du CP pour le transport du grain de l'Ouest et détermine s'ils ont ou non dépassé ce plafond. Aux termes de la Loi, il procède également à l'établissement des coûts. L'Office défend les intérêts des consommateurs et des transporteurs en s'assurant que les transporteurs aériens exploitant des services à destination, en provenance et à l'intérieur du Canada remplissent certaines exigences minimales sur le plan économique. Pour ce faire, il administre un système de délivrance de licences de transport aérien, des ententes internationales et des tarifs internationaux. Les intérêts des consommateurs sont aussi protégés par l'entremise d'un programme de traitement des plaintes relatives au transport aérien et d'un programme de délivrance de certificats d'aptitude pour les compagnies de chemin de fer. Enfin, l'Office a pour tâche de supprimer des services et installations de transport de compétence fédérale tout obstacle abusif qui nuit à la circulation des personnes handicapées.

Tribunal d'appel des transports du Canada

Objectifs

Pourvoir le milieu de l'aviation d'un processus indépendant permettant la révision des décisions relatives à l'application des règlements ou de la délivrance des permis prises par le ministre des Transports.

Description des secteurs d'activité

Révisions et appels

Assure le fonctionnement d'un Tribunal de l'aviation civile indépendant chargé de répondre aux demandes provenant du milieu de l'aviation concernant la révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis prises par le ministre des Transports aux termes de la *Loi sur l'aéronautique*; et tenir des audiences pour les appels. À la suite d'une audience, le Tribunal peut, selon le cas, confirmer la décision du Ministre, y substituer sa propre décision, ou encore renvoyer l'affaire au Ministre pour réexamen.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
Disponibles des exercices antérieurs	Indiquées dans Budget principal des dépenses	Indiquées dans Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
...	193 798 000	...	...	193 798 000	1	Dépenses de fonctionnement				
					1b	Virement de 15 500 000 $ du crédit 5 (Transports) et de 31 609 709 $ du crédit 10 (Transports)				
...	...	1	...	1		Virement du : crédit 5				
...	...	...	15 500 000	15 500 000		crédit 10				
...	...	...	31 609 709	31 609 709		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	354 742	354 742		CT, crédit 15 [1]				
...	...	...	27 659 000	27 659 000						
...	193 798 000	1	75 123 451	268 921 452		Total—Crédit 1	262 210 233	6 711 219	...	154 351 625
...	82 264 000	...	...	82 264 000	5	Dépenses en capital				
...	...	...	(15 500 000)	(15 500 000)		Virement au crédit 1				
...	82 264 000	...	(15 500 000)	66 764 000		Total—Crédit 5	61 727 100	5 036 900	...	54 152 447
...	401 548 000	...	...	401 548 000	10	Subventions et contributions				
...	...	143 450 040	...	143 450 040	10a	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	10b	Subventions				
...	...	...	(31 609 709)	(31 609 709)		Virement au crédit 1				
...	401 548 000	143 450 041	(31 609 709)	513 388 332		Total—Crédit 10	309 109 824	204 278 508	...	264 392 751
...	33 345 000	...	...	33 345 000	15	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	33 024 052	320 948	...	80 134 692
...	25 095 000	...	...	25 095 000	20	Paiements à Marine Atlantique S.C.C.				
...	...	16 500 000	...	16 500 000	20a	Paiements à Marine Atlantique S.C.C.				
...	25 095 000	16 500 000	...	41 595 000		Total—Crédit 20	41 595 000	...	...	46 381 000
...	266 201 000	...	...	266 201 000	25	Paiements à VIA Rail Canada Inc.	264 200 700	2 000 300	...	255 701 000
...	459 676 000	...	...	459 676 000	30	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	351 414 854	108 261 146	...	259 477 000
...	4 000 000	...	...	4 000 000	35	Paiements à Queens Quay West Land Corporation	4 000 000	...	...	4 000 000
...	1	...	...	1	40	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.				
...	...	18 400 000	...	18 400 000	40a	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.				
...	1	18 400 000	...	18 400 001		Total—Crédit 40	18 400 000	1	...	18 400 000
...	66 946	...	1 984	68 930	(S)	Ministre des Transports—Traitement et allocation pour automobile	68 930	...	...	66 946
...	3 300 000	...	(55 611)	3 244 389	(S)	Le pont Victoria, Montréal—Abolition des péages et réfection de la voie de circulation routière du pont (Crédit 107, *Loi des subsides n° 5 de 1963*)	3 244 389	...	...	3 299 855
...	58 464 000	...	1 027 895	59 491 895	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	59 491 895	...	...	58 364 653

					(S)	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent	982 820	...	...	1 741 718
...	1 900 000	...	(917 180)	982 820						
					(S)	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	51 147 330	...	...	48 956 379
...	50 400 000	...	747 330	51 147 330						
					(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 735 000	...	2 076 447	3 092 450
2 051 926	...	...	2 759 521	4 811 447						
					(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	396 646	...	...	39 556
...	...	...	396 646	396 646						
2 051 926	**1 580 057 947**	**178 350 042**	**31 974 327**	**1 792 434 242**		**Total du ministère—Budgétaire**	**1 463 748 773**	**326 609 022**	**2 076 447**	**1 252 552 072**
						Société canadienne d'hypothèques et de logement [2]				
...	2 071 683 000	...	(2 071 683 000)	...	45	Dépenses de fonctionnement				
...	...	81 100 000	(81 100 000)	...	45a	Dépenses de fonctionnement				
...	2 071 683 000	81 100 000	(2 152 783 000)	...		Total—Crédit 45	...	...	...	...
					46b	Porter de 250 000 000 000 $ à 300 000 000 000 $ le montant total supplémentaire de tous les prêts assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de l'alinéa 11(b) de la *Loi nationale sur l'habitation*				
...	...	1	(1)	...			...	...	...	...
...	2 071 683 000	81 100 001	(2 152 783 001)	...		Total budgétaire	...	...	...	...
					(S)	(L) Avances consenties en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* (Brut)				
...	(218 800 000)	...	218 800 000	...			...	...	...	...
...	**2 071 683 000**	**81 100 001**	**(2 152 783 001)**	**...**		**Total du programme—Budgétaire**	...	...	...	...
...	**(218 800 000)**	**...**	**218 800 000**	**...**		**Non budgétaire**	...	...	...	...
						Société canadienne des postes [3]				
...	222 210 000	...	(222 210 000)	...	50	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	...	...	...	...
					(S)	(L) Prêts à la Société en vertu de la *Loi sur la Société canadienne des postes*, articles 28, 29 et 30.				
500 000 000	...	...	(500 000 000)	...		Limite globale 500 000 000 $ (Net)	...	...	...	...
...	**222 210 000**	**...**	**(222 210 000)**	**...**		**Total du programme—Budgétaire**	...	...	...	...
500 000 000	**...**	**...**	**(500 000 000)**	**...**		**Non budgétaire**	...	...	...	...
						Office des transports du Canada				
...	23 272 000	...	...	23 272 000	55	Dépenses du programme				
...	...	1 549 336	...	1 549 336	55b	Dépenses du programme				
...	...	...	161 000	161 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	318 000	318 000		CT, crédit 15 [1]				
...	23 272 000	1 549 336	479 000	25 300 336		Total—Crédit 55	23 956 678	1 343 658	...	24 128 128
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés				
...	3 462 000	...	(52 088)	3 409 912			3 409 912	...	...	3 850 369
...	**26 734 000**	**1 549 336**	**426 912**	**28 710 248**		**Total du programme—Budgétaire**	**27 366 590**	**1 343 658**	**...**	**27 978 497**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Monnaie royale canadienne [3]				
					(S)	(L) Prêts à la Monnaie en vertu de la *Loi sur la Monnaie royale canadienne* : Paragraphe 20(1) soit le montant global maximal de 75 000 000 $, le 11 mars 1999 (Net)				
75 000 000	...	...	(75 000 000)	...			...	...	...	...
75 000 000	...	...	**(75 000 000)**	...		**Total du programme—Non budgétaire**	...	...	...	...
						Tribunal d'appel des transports du Canada [4]				
...	1 162 000	...	...	1 162 000	60	Dépenses du programme				
...	...	210 350	...	210 350	60b	Dépenses du programme				
...	...	...	25 000	25 000		Virement du : CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	11 000	11 000		CT, crédit 15 [1]				
...	1 162 000	210 350	36 000	1 408 350		Total—Crédit 60	1 262 917	145 433	...	997 555
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	99 243	...	...	115 932
...	127 000	...	(27 757)	99 243						
...	**1 289 000**	**210 350**	**8 243**	**1 507 593**		**Total du programme—Budgétaire**	**1 362 160**	**145 433**	**...**	**1 113 487**
						Total du portefeuille ministériel—				
2 051 926	**3 901 973 947**	**261 209 729**	**(2 342 583 519)**	**1 822 652 083**		**Budgétaire**	**1 492 477 523**	**328 098 113**	**2 076 447**	**1 281 644 056** [2&3]
575 000 000	**(218 800 000)**	**...**	**(356 200 000)**	**...**		**Non budgétaire**	**...**	**...**	**...**	**...** [2&3]

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

[1] Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

[2] Au cours de l'exercice, la Société canadienne d'hypothèques et de logement a été transférée à Environnement. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 1 978 801 550 $ (budgétaire) et (217 711 372) $ (non budgétaire).

[3] Au cours de l'exercice, la Société canadienne des postes (SCP) et la Monnaie royale canadienne ont été transférées à l'Agence des douanes et du revenu du Canada. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 237 210 000 $ (SCP).

[4] Au cours de l'exercice, le Tribunal de l'aviation civile a été remplacé par le Tribunal d'appel des transports du Canada.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Politiques	353 276 509	350 928 735	8 339 300	8 259 279	187 127 255	133 175 848	676 000	764 377	...	...	548 067 064	491 599 485
Programmes et cessions	163 418 578	117 390 849	35 388 900	34 514 776	359 842 872	212 104 077	285 627 350	238 484 575	...	...	273 023 000	125 525 127
Sécurité et sûreté	842 476 831	732 200 782	11 949 300	11 294 302	20 809 924	18 221 618	51 889 400	55 587 453	...	...	823 346 655	706 129 249
Administration du ministère	133 183 826	131 214 856	15 897 947	10 393 743	...	...	1 084 250	1 113 687	...	...	147 997 523	140 494 912
Sous-total	1 492 355 744	1 331 735 222	71 575 447	64 462 100	567 780 051	363 501 543	339 277 000	295 950 092	...	...	1 792 434 242	1 463 748 773
Revenus affectés aux dépenses	(339 277 000)	(295 950 092)	...	...	...	...	(339 277 000)	(295 950 092)	...	...	...	...
Total du ministère—Budgétaire	**1 153 078 744**	**1 035 785 130**	**71 575 447**	**64 462 100**	**567 780 051**	**363 501 543**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 792 434 242**	**1 463 748 773**
Office des transports du Canada—Budgétaire	**27 335 248**	**26 469 215**	**1 375 000**	**897 375**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**28 710 248**	**27 366 590**
Tribunal d'appel des transports du Canada— [1]												
Révisions et appels	1 507 593	1 362 160	...	...	...	...	...	...	...	...	1 507 593	1 362 160
Total du programme—Budgétaire	**1 507 593**	**1 362 160**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 507 593**	**1 362 160**
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**1 181 921 585**	**1 063 616 505**	**72 950 447**	**65 359 475**	**567 780 051**	**363 501 543**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 822 652 083**	**1 492 477 523**

[1] Au cours de l'exercice, le Tribunal de l'aviation civile a été remplacé par le Tribunal d'appel des transports du Canada.

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Subventions				
					Politiques				
					Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour				
...	23 986 547	...	...	23 986 547	marchandises et voyageurs	23 975 262	11 285	...	23 377 120
					Sécurité et sûreté				
...	...	...	100 000	100 000	Subvention pour la fermeture de passages à niveau	60 000	40 000	...	...
					Subvention à l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) pour le Programme universel de vérification de la				
...	...	...	42 000	42 000	sûreté de l'OACI	42 000	...	...	...
					Subvention à l'Aéroport international d'Ottawa Macdonald-				
...	...	1	999 999	1 000 000	Cartier pour l'amélioration de la sûreté	1 000 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	100 000
...	...	1	1 141 999	1 142 000		1 102 000	40 000	...	100 000
...	**23 986 547**	**1**	**1 141 999**	**25 128 547**	**Total—Subventions**	**25 077 262**	**51 285**	**...**	**23 477 120**
					Contributions				
					Politiques				
					Contributions liées aux services ferroviaires voyageurs autres que ceux de VIA :				
...	525 000	...	1 575 000	2 100 000	Algoma Central Railway Inc.	2 100 000	...	...	2 100 000
...	...	...	2 333 333	2 333 333	Chemin de fer Québec North Shore & Labrador	2 333 333	...	...	2 000 000
...	...	...	150 000	150 000	Chemin de fer Québec North Shore & Labrador—Capital	150 000	...	...	173 298
...	...	...	2 500 000	2 500 000	Commission de transport Ontario Northland	2 500 000	...	...	2 500 000
					Contributions à la prestation de services de traversier et de				
...	8 036 334	...	...	8 036 334	cabotage pour marchandises et voyageurs	8 036 000	334	...	8 027 000
					Paiement à la Commission canadienne du blé pour l'acquisition et la location à bail de wagons-trémies afin de trans-				
...	17 495 000	...	(3 643 999)	13 851 001	porter du grain dans l'Ouest canadien	12 912 901	938 100	...	16 045 043
					Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de				
...	987 000	...	(95 000)	892 000	Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	891 172	828	...	963 574
...	188 000	...	...	188 000	Association du transport du Canada	113 398	74 602	...	91 201
					Contribution aux Chemins de fer nationaux du Canada pour				
...	600 000	...	...	600 000	le Programme de remise en état du pont de Québec	600 000	...	...	600 000
...	4 400 000	...	(3 777 902)	622 098	Projet de revitalisation du secteur riverain de Toronto	622 098	...	...	5 200 000
					Programme stratégique d'infrastructure routière :				
...	...	...	900 000	900 000	Composante routière	308 213	591 787	...	...
...	4 000 000	...	(440 000)	3 560 000	Points de passage frontaliers—Planification et intégration	959 100	2 600 900	...	329 979
...	10 500 000	...	...	10 500 000	Systèmes de transport intelligents	1 092 032	9 407 968	...	1 264 512

...	...	77 000 000	...	77 000 000	Paiement à Ridley Terminals Incorporated pour le remboursement de prêts impayés	64 000 000	13 000 000	...	...
...	...	21 400 000	(1 122 098)	20 277 902	Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto à l'appui des initiatives de revitalisation du secteur riverain de Toronto	5 555 267	14 722 635	...	...
...	...	20 050 040	(600 000)	19 450 040	Contribution à l'Autorité aéroportuaire du Grand Toronto pour la liaison air-rail	6 862 675	12 587 365	...	...
...	...	...	102 000	102 000	Systèmes de transport intelligents—Plan de déploiement et d'intégration	89 106	12 894	...	758 038
...	...	...	8 000	8 000	Contribution à la Société de développement économique du Saint-Laurent	5 291	2 709	...	...
...	...	...	50 000	50 000	Contribution à l'université de Colombie-Britannique pour un programme de recherche en transport	50 000	...	...	...
...	...	...	20 000	20 000	Contribution à l'Organisation de l'aviation civile internationale pour l'établissement du Registre international	20 000	...	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	1 008 026
...	46 731 334	118 450 040	(2 040 666)	163 140 708		109 200 586	53 940 122	...	41 060 671
					Programmes et cessions				
					Contributions à l'exploitation d'aéroports municipaux ou autres aéroports :				
...	1 590 900	...	1 287 000	2 877 900	Programme initial	2 877 138	762	...	1 752 136
...	44 000 000	...	(4 887 338)	39 112 662	Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	32 209 545	6 903 117	...	32 386 330
...	39 452 571	...	(1 563 191)	37 889 380	Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme : Nouveau-Brunswick	37 889 380	...	...	38 382 239
...	2 571 290	...	2 558 000	5 129 290	Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais	5 129 146	144	...	2 301 787
...	3 956 677	...	1 511 881	5 468 558	Accord sur l'autoroute transcanadienne—Terre-Neuve-et-Labrador	5 371 879	96 679	...	16 302 612
...	3 300 000	...	(55 611)	3 244 389	(S) Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont	3 244 389	...	...	3 299 855
...	50 400 000	...	747 330	51 147 330	(S) Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	51 147 330	...	...	48 956 379
...	230 000	...	...	230 000	Contribution à la province de l'Île-du-Prince-Édouard pour services de maintien de l'ordre à l'égard du pont de la Confédération	230 000	...	...	230 000
...	2 092 800	...	(1 792 800)	300 000	Contribution à l'administration aéroportuaire régionale de Thompson au titre des coûts de remise en état de la piste 05/23 de l'aéroport de Thompson	68 544	231 456	...	299 645
...	870 000	...	...	870 000	Contribution à la Airport Community Development Corporation de Sudbury au titre des coûts d'amélioration/expansion de la gare aérienne de Sudbury	870 000	...	...	166 000
...	...	...	50 000	50 000	Contributions à l'appui de la cession des aéroports ne faisant pas partie du Réseau national des aéroports	50 000	...	...	...
...	...	...	320 000	320 000	Contribution à la «Ville de Rimouski» pour des projets d'infrastructures à l'aéroport de Rimouski	156 280	163 720	...	...
...	...	...	1 900 000	1 900 000	Contribution à la Comox Valley Airport Commission pour la construction d'infrastructures de remplacement côté piste	1 235 163	664 837	...	...

Paiements de transfert—*Fin*

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Contribution à l'administration aéroportuaire de Montréal au titre des coûts de changement de nom à l'Aéroport international Pierre-Elliot-Trudeau	50 000	...	...	...
...	...	...	50 000	50 000	Programme stratégique d'infrastructure routière :				
...	188 193 241	...	(33 185 022)	155 008 219	Composante routière	57 011 440	97 996 779	...	25 801 915
...	14 200 000	...	...	14 200 000	Points de passage frontaliers	7 547 502	6 652 498	...	7 666 426
					Plan d'action 2000 sur le changement climatique :				
...	12 950 000	...	(34 000)	12 916 000	Programme de démonstration en transport urbain	384 981	12 531 019	...	...
...	1 500 000	...	(1 240 000)	260 000	Initiatives liées au transport des marchandises	220 782	39 218	...	40 440
...	700 000	...	(185 000)	515 000	Sur la route du transport durable	489 880	25 120	...	95 000
					Terre-Neuve-et-Labrador—Construction de pistes et d'installations connexes au Labrador (Davis Inlet, Charlottetown Square Island, Black Tickle, Paradise River, Fogo Island, Fox Harbour, Cartwright, Makkovik, Mary's Harbour, Nain, Rigolet, Port Hope Simpson, Postville, Hopedale et Williams Harbour)	932 603	67 397	...	587 516
...	...	...	1 000 000	1 000 000	Contribution à la province de l'Île-du-Prince-Édouard pour l'amélioration de la route Greenwich	26 054	36 542	...	1 100 000
...	...	...	62 596	62 596	Fonds de cession des ports	1 696 793	22 294 755	...	22 102 034
...	...	25 000 000	(1 008 452)	23 991 548	Terre-Neuve-et-Labrador—Routes régionales	3 265 248	34 752	...	9 829 172
...	...	...	3 300 000	3 300 000	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	1 088 196
...	...	...	...	...					
...	366 007 479	25 000 000	(31 164 607)	359 842 872		212 104 077	147 738 795	...	212 387 682
					Sécurité et sûreté				
					Paiements à l'appui des améliorations apportées aux croisements, approuvées en vertu de la *Loi sur la sécurité ferroviaire*	7 440 000	...	...	7 494 991
...	7 495 000	...	(55 000)	7 440 000	Contributions à l'Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du Programme Opération Gareautrain	200 000	...	...	200 000
...	200 000	...	...	200 000	Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	...	...	...	...
...	384 700	...	(384 700)	...	Contribution aux compagnies aériennes pour améliorer la sûreté des postes de pilotage	3 452 178	2 547 822	...	25 368 760
...	6 000 000	...	...	6 000 000	Code canadien de sécurité :				
...	180 860	...	60 287	241 147	Terre-Neuve-et-Labrador	241 147	...	...	241 147
...	151 460	...	50 487	201 947	Île-du-Prince-Édouard	201 947	...	...	201 947
...	310 220	...	103 407	413 627	Nouvelle-Écosse	413 627	...	...	413 627
...	222 020	...	74 007	296 027	Nouveau-Brunswick	296 027	...	...	296 027
...	739 460	...	246 487	985 947	Québec	985 947	...	...	985 947
...	1 115 780	...	371 927	1 487 707	Ontario	1 487 707	...	...	1 487 707
...	274 940	...	91 647	366 587	Manitoba	366 587	...	...	733 173

...	289 640	...	96 547	386 187	Saskatchewan	386 187	...	...	386 187
...	510 140	...	170 047	680 187	Alberta	680 187	...	...	680 187
...	386 660	...	128 887	515 547	Colombie-Britannique	515 547	...	...	515 547
...	130 880	...	43 627	174 507	Territoires du Nord-Ouest	174 507	...	...	174 507
...	130 880	...	43 627	174 507	Yukon	174 507	...	...	174 507
...	...	...	104 000	104 000	Contribution à l'Aéroport international d'Ottawa Macdonald-Cartier pour des modifications de la sûreté	103 516	484	...	...
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	269 250
...	18 522 640	...	1 145 284	19 667 924		17 119 618	2 548 306	...	39 623 511
					Administration du ministère				
...	...	...	...	...	Contribution à la Société du 100ième anniversaire de vol	...	...	...	100 000
...	**431 261 453**	**143 450 040**	**(32 059 989)**	**542 651 504**	**Total—Contributions**	**338 424 281**	**204 227 223**	**...**	**293 171 864**
					Sommaire du portefeuille ministériel par secteur d'activité				
...	70 717 881	118 450 040	(2 040 666)	187 127 255	Politiques	133 175 848	53 951 407	...	64 437 791
...	366 007 479	25 000 000	(31 164 607)	359 842 872	Programmes et cessions	212 104 077	147 738 795	...	212 387 682
...	18 522 640	1	2 287 283	20 809 924	Sécurité et sûreté	18 221 618	2 588 306	...	39 723 511
...	...	...	...	...	Administration du ministère	...	...	...	100 000
...	**455 248 000**	**143 450 041**	**(30 917 990)**	**567 780 051**	**Total du portefeuille ministériel**	**363 501 543**	**204 278 508**	**...**	**316 648 984**

(S) Paiement de transfert législatif.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Politiques			
Recouvrement des coûts—Inspections réglementaires	...	64	...
Location	118 000	122 590	111 340
Prévisions des services de l'air	160 000	225 022	274 132
Divers	398 000	416 701	348 535
	676 000	764 377	734 007
Programmes et cessions			
Ventes	208 000	120 406	92 720
Formation	...	...	347
Recouvrement des coûts—Inspections réglementaires	...	...	428
Droits d'atterrissage	2 733 000	2 902 366	5 181 092
Location	6 813 000	7 915 273	8 603 127
Location/Permis	62 000	63 353	89 287
Concessions	796 000	860 629	1 841 091
Quayage	2 738 000	3 508 392	4 898 392
Frais de service aux aéroports	...	66 428	19 666
Frais de stationnements des aéronefs	8 000	43 752	56 552
Frais d'entreposage aux ports publics	331 000	747 756	1 172 373
Mouillage	836 000	884 443	1 016 853
Droits de port	3 478 000	4 383 223	3 851 121
Droits de services publics dans les ports	29 000	176 273	70 945
Redevances générales d'aérogare	2 394 000	2 193 053	3 700 218
Paiements des autorités des aéroports	261 895 350	213 143 220	296 370 083
Paiements reliés aux biens meubles des autorités des aéroports	3 180 000	1 297 825	3 180 863
Frais de règlements de l'aviation canadiens	...	140	...
Divers	126 000	178 043	166 032
	285 627 350	238 484 575	330 311 190
Sécurité et sûreté			
Ventes	859 000	247 626	250 932
Formation	...	137 866	117 487
Recouvrement des coûts—Inspections réglementaires	769 400	1 975 520	2 216 230
Entretien d'aéronefs	13 728 000	17 136 427	15 458 864
Instruction en vol	1 975 000	2 029 813	2 123 531
Frais d'inspections sur rail	90 000	207 538	111 734
Location	...	5 614	5 649
Gendarmerie royale du Canada	...	80 374	85 332
Services de pilotages	10 945 000	9 614 421	8 050 067
Recherche et développement	5 326 000	3 870 253	3 756 750
Droits réglementaires de sécurité maritime	7 744 000	9 371 032	8 463 750
Concessions	...	2 545	2 138
Frais de services aux aéroports	...	50	...
Paiements des autorités des aéroports	...	...	199
Centre d'essais des véhicules automobiles	280 000	194 544	...
Frais de règlements de l'aviation canadiens	9 611 000	7 962 329	9 197 762
Programme d'immatriculation des véhicules importés	475 000	1 526 149	...
Divers	87 000	1 225 352	2 638 546
	51 889 400	55 587 453	52 478 971
Administration du ministère			
Ventes	...	2 158	542 047
Formation	...	...	26 169
Recouvrement des coûts—Inspections réglementaires	...	...	2 240
Location	748 000	914 500	956 612
Gendarmerie royale du Canada	170 000	2 651	3 101
Concessions	14 000	15 801	15 135
Divers	152 250	178 577	219 842
	1 084 250	1 113 687	1 765 146
Total du portefeuille ministériel—Budgétaire	**339 277 000**	**295 950 092**	**385 289 314**

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Autres revenus—		
Revenus de placements—[11]		
Prêts, placements et avances—		
Société immobilière du Canada limitée—Dividendes	4 999 990	4 599 990
Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent	58 157	110 027
Administration portuaire de Saint John	236 421	229 571
Administration portuaire de Prince Rupert	83 252	100 600
Administration portuaire de St. John's	87 106	78 160
Administration portuaire de Halifax	976 547	536 996
Administration portuaire de Trois-Rivières	103 976	100 650
Administration portuaire de Vancouver	4 020 788	3 852 842
Administration portuaire de Port Alberni	56 710	59 284
Administration portuaire de Toronto	175 565	53 946
Administration portuaire de Sept-Îles	170 028	156 753
Administration portuaire de Québec	355 697	318 428
Administration portuaire de Montréal	3 354 354	3 184 674
Administration portuaire de Thunder Bay	26 985	71 404
Administration portuaire de Windsor	27 171	28 556
Administration portuaire de Hamilton	366 281	388 500
Administration portuaire de Nanaimo	102 999	98 865
Administration portuaire de North Fraser	54 916	55 900
Administration portuaire de Fraser River	353 189	292 096
Administration portuaire de Belledune	124 502	122 330
Administration portuaire de Saguenay	39 317	35 813
	15 773 951	14 475 385
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	853 086	1 056 515
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—Ponts Jacques-Cartier et Champlain	1 145 632	...
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 728 870	5 323 267
	3 727 588	6 379 782
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges—		
Permis de transport d'explosif	5 220 381	59 629
Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent	(294 854)	4 855 925
	4 925 527	*4 915 554*
Location et utilisation de biens publics—		
Frais d'utilisation imposés et perçus en vertu de diverses lois et pouvant être dépensés de nouveau	857 188	1 738 232
Frais d'utilisation imposés en vertu des règlements établis par le Conseil du Trésor ou le gouverneur en conseil conformément à l'article 19 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	8 892 447	9 136 052
Frais d'utilisation imposés et perçus en vertu de diverses lois et pouvant être dépensés de nouveau	242 072 455	249 091 504
	251 822 090	*259 965 788*
Services de nature réglementaire—		
Frais d'utilisation imposés en vertu des lois habilitantes des ministères—Frais d'utilisation imposés en vertu des lois propres à des programmes des ministères	*16 503 896*	*16 407 827*
Services de nature non réglementaire—		
Frais d'utilisation imposés en vertu des lois habilitantes des ministères—Frais d'utilisation imposés en vertu des lois propres à des programmes des ministères	18 226 503	23 258 058
Frais d'utilisation imposés en vertu des règlements établis par le Conseil du Trésor ou le gouverneur en conseil conformément à l'article 19 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	228 889	239 447
Frais d'utilisation imposés et perçus en vertu de diverses lois et pouvant être dépensés de nouveau	34 094 845	39 180 967
	52 550 237	*62 678 472*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Frais d'utilisation imposés en vertu des lois habilitantes des ministères—Frais d'utilisation imposés en vertu des lois propres à des programmes des ministères	139 012	101 423
Frais d'utilisation imposés en vertu des règlements établis par le Conseil du Trésor ou le gouverneur en conseil conformément à l'article 19 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	501 626	901 571
	640 638	*1 002 994*
Autres frais et droits—		
Frais d'utilisation imposés en vertu des règlements établis par le Conseil du Trésor ou le gouverneur en conseil conformément à l'article 19 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	(1 942 018)	590 217
Frais d'utilisation imposés et perçus en vertu de diverses lois et pouvant être dépensés de nouveau	12 013	1 430 428
	(1 930 005)	*2 020 645*
	324 512 383	346 991 280
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 759 521	4 108 045
Revenus divers—		
Amendes	973 513	1 062 899
CTMA Traversier Ltée	39	832 671
Location à bail de wagons-trémies—CN	8 548 515	5 670 760
Location à bail de wagons-trémies—CP	8 145 533	9 083 351
Revenus pour les règlements des dommages aux wagons-trémies du CN	1 097 435	286 813

Revenus—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Revenus pour les frais de surestarie reliés aux wagons-trémies du CN	595 260	391 161
Revenus pour les règlements des dommages aux wagons-trémies du CP	278 330	...
Vieux-Port de Montréal	2 404 426	2 314 699
Compensation pour la guerre du golfe contre l'Irak	...	419 949
Revenus de redevances	150 134	...
Great West Life—Remboursement Ports Canada	...	95 202
Produits de cession des ventes de biens immobiliers	548 175	796 305
Divers	273 139	1 256 187
	23 014 499	22 209 997
Total du ministère	**369 787 942**	**394 164 489**[3]
Office des transports du Canada		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	10 547	12 423
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	49 532	88 246
	60 079	100 669
Ventes de biens et de services—		
Droits et privilèges	*27*	*33*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Produits des ventes des ordres et décisions	*2 203*	*3 063*
Autres frais et droits—		
Frais pour services rendus à des compagnies	10 658	76
Divers	...	10 000
	10 658	*10 076*
	12 888	13 172
Revenus divers	13 459	2 501
Total du programme	**86 426**	**116 342**

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Tribunal d'appel des transports du Canada[4]		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	...	3 009
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	...	4 298
	...	7 307
Total du programme	**...**	**7 307**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus—		
Revenus de placements	15 773 951	14 475 385
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	3 787 667	6 487 758
Ventes de biens et de services	324 525 271	347 004 452
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	2 759 521	4 108 045
Revenus divers	23 027 958	22 212 498
Total du portefeuille ministériel	**369 874 368**	**394 288 138**[2][3]

(1) Intérêt sauf indication contraire.
(2) Au cours de l'exercice, la Société immobilière du Canada Limitée a été transférée à Environnement. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 553 877 024 $.
(3) Au cours de l'exercice, la Société canadienne des postes a été transférée à l'Agence des douanes et du revenu du Canada. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 16 700 000 $.
(4) Au cours de l'exercice, le Tribunal de l'aviation civile a été remplacé par le Tribunal d'appel des transports du Canada.

SECTION 26

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Travaux publics et Services gouvernementaux

Ministère

Communication Canada

SOMMAIRE

	Page
Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité	26.2
Sommaire du portefeuille ministériel	26.4
Programmes par secteur d'activité	26.7
Paiements de transfert	26.8
Détail des montants disponibles pour être dépensés	26.10
Revenus	26.10

Ministère

Programme des services gouvernementaux

Objectifs

Le Programme des services gouvernementaux (PSG) fournit une vaste gamme de services pour aider les ministères et organismes clients à atteindre leurs objectifs. Le PSG offre la meilleure valeur pour le gouvernement dans le contexte des politiques gouvernementales en accordant toute l'importance voulue aux principes de circonspection, de probité et de transparence.

Description des secteurs d'activité

Services immobiliers

- Fournir des environnements de travail productifs pour quelque 189 000 employés fédéraux dans une centaine de ministères et d'organismes et gérer un parc immobilier de 6,6 millions de mètres carrés de superficie.
- Exercer un leadership dans l'immobilier et assurer la régie comme gardien des immeubles à bureaux et installations à vocation commune du gouvernement fédéral, de même que de différents ouvrages publics de génie (par exemple des ponts et des barrages), notamment des trésors nationaux comme la Cité parlementaire et d'autres à caractère patrimonial partout au Canada.
- Fournir des conseils stratégiques et spécialisés, des services professionnels et techniques (notamment l'architecture et le génie, l'immobilier et la gestion des biens et installations) aux autres ministères et organismes. La fonction des services comprend aussi l'administration, pour le gouvernement fédéral, des paiements en remplacement des impôts et du Fonds renouvelable pour l'aliénation des biens immobiliers, qui permet d'aliéner les biens immobiliers excédentaires par rapport aux besoins du gouvernement.

Service des approvisionnements

- Acquérir des biens et des services au nom du gouvernement fédéral.
- Gérer le processus d'approvisionnement en aidant les clients dans la définition des besoins, dans les appels d'offres et l'évaluation des propositions, ainsi que dans la négociation et l'administration des contrats.
- Gérer tous les aspects des grands projets (plus de 100 millions de dollars) se rapportant aux achats.
- Fournir des services spécialisés aux ministères clients, par exemple : les services d'inspection maritime et les services techniques connexes, les services de sécurité industrielle et d'enquêtes de sécurité sur le personnel, la gestion des biens saisis, la gestion des voyages, les normes adoptées par consensus et les services d'évaluation de la conformité.
- Assurer des services d'aliénation pour les ministères clients.

Receveur général

- Gérer les opérations du Trésor fédéral et appuyer la prestation de fonds aux Canadiens et Canadiennes, notamment en émettant les paiements du receveur général pour les principaux programmes du gouvernement.
- Administrer l'encaissement, le transfert, la détention, le débours, la concordance et la surveillance des fonds publics.
- Mettre à jour les Comptes du Canada, établir des rapports à ce sujet et produire les états financiers.

Rémunération de la fonction publique

- Administrer les processus de la paye, des pensions et de l'assurance-maladie et l'assurance-invalidité pour les employés fédéraux et les pensionnés.
- Fournir des services de gestion des pensions au ministère de la Défense nationale et aux participants au régime de la Gendarmerie royale du Canada (GRC).

Services communs de télécommunications et d'informatique

- Fournir des services de gestion de l'information et de technologie de l'information (GI-TI), sur demande, à tous les ministères et organismes fédéraux.
- Jouer le rôle d'un principal mandataire dans la fourniture des systèmes de GI-TI et de télécommunications du gouvernement du Canada, conformément au modèle d'infrastructure électronique commun établi en partenariat avec les autres ministères.
- Exercer un leadership en appuyant les initiatives pangouvernementales pour résoudre les problèmes essentiels de GI-TI, par exemple l'élaboration d'une infrastructure stratégique commune et le renouvellement des collectivités.
- Offrir les types suivants de services au nom du gouvernement, aux ministères et aux organismes :
  - services consultatifs stratégiques;
  - services de gestion de l'infrastructure commune;
  - services de télécommunications;
  - services opérationnels d'informatique et de réseau;
  - services de gestion et de développement des applications;
  - services de formation et d'enseignement professionnels.

Conseils et Vérification Canada

- Fournir, à titre optionnel et moyennant des honoraires de services, des services d'expertise-conseil et de vérification aux ministères et aux organismes du gouvernement fédéral partout au Canada et, sur demande, aux administrations étrangères et aux organismes internationaux.
- Aider les clients à mieux servir le grand public, en améliorant la gestion, l'exploitation et l'administration du secteur public tout en respectant les priorités et les besoins du gouvernement.
- Mettre l'accent sur l'excellence dans le service à la clientèle, en partageant les compétences du secteur public et en s'occupant des secteurs particulièrement pertinents pour le gouvernement fédéral.
- Adapter les services pour répondre aux besoins des gestionnaires de la fonction publique et pour respecter les priorités du gouvernement.
- Offrir des services en partenariat avec le secteur privé grâce à la sous-traitance.

Bureau de la traduction

- Fournir des services et des produits de traduction, d'interprétation et de terminologie au Parlement du Canada, à la magistrature et aux ministères et organismes fédéraux dans les deux langues officielles et dans d'autres langues au besoin.
- Sur demande, fournir ces services aux autres gouvernements au Canada et aux organismes internationaux.
- Normaliser la terminologie du gouvernement fédéral.
- Équilibrer les dépenses opérationnelles avec le revenu global résultant du recouvrement des fonds auprès des clients et des crédits.

Soutien opérationnel

- Apporter un soutien aux cabinets du ministre et de la sous-ministre.
- Fournir des services de GI-TI aux secteurs d'activité de TPSGC et des services de sécurité des technologies de l'information pour les secteurs, les opérations et la plate-forme électronique du Ministère, en plus des services communs de GI-TI.
- Fournir des services ministériels à l'échelle nationale dans le domaine des finances, des communications, de la vérification et de l'examen, du bureau de l'élaboration de l'éthique, des ressources humaines, de la gestion du matériel, de la sécurité, du règlement des réclamations contractuelles, de la politique et de la planification ministérielles, de la gestion des portefeuilles, de leur fonction de secrétariat ministériel et des services juridiques.

Communication Canada

Objectifs

L'objectif de Communication Canada est de fournir aux citoyens des produits de communication et des services du gouvernement du Canada, et d'offrir aux ministères clients et aux organismes centraux un soutien efficace en matière de communication.

Communication Canada adopte une approche corporative envers les communications et la prestation de services; il utilise la technologie et fait de la recherche sur les besoins des citoyens afin de répondre à leurs désirs en matière d'information. Ses activités sont réalisées au nom et pour le gouvernement du Canada dans son ensemble. Cette perspective d'ensemble complète les services et les produits de communication offerts par les ministères et les organismes tout en leur fournissant contexte et soutien.

Description des secteurs d'activité

Communications corporatives

Fournir aux citoyens de multiples voies d'accès aux services et aux renseignements du gouvernement du Canada par l'entremise : du site Web du Canada; du numéro sans frais 1 800 O-Canada; des Éditions du gouvernement du Canada; de la Gazette du Canada; du Programme des services de dépôt; des campagnes d'information (à la télévision, dans les journaux, à la radio), des activités et des produits d'information nationaux et régionaux; des commandites; de la participation du gouvernement du Canada à des foires et des expositions; de l'organisation de tournées ministérielles et d'autres activités axées sur les communautés.

Fournir des conseils en matière de communication aux ministères et aux organismes centraux en leur apportant un soutien administratif par l'entremise : de la coordination de la publicité, de la recherche sur l'opinion publique et l'organisation des communications régionales; des produits de recherche; des outils électroniques; de suivi et de l'analyse de l'information diffusée par les médias électroniques; des calendriers d'événements et de la gestion de projets de communication.

Sommaire du portefeuille ministériel

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Ministère				
						Programme des services gouvernementaux				
...	1 840 511 000	...	...	1 840 511 000	1	Dépenses de fonctionnement				
...	...	115 754 923	...	115 754 923	1a	Dépenses de fonctionnement				
					1b	Virement de 56 587 781 $ du crédit 5 (Travaux publics et Services gouvernementaux) et de 5 670 000 $ du crédit 10 (Travaux publics et Services gouvernementaux)				
...	...	148 506 339	...	148 506 339						
...	...	...	56 587 781	56 587 781		Virement du : crédit 5				
...	...	...	5 670 000	5 670 000		crédit 10				
...	...	...	884 918	884 918		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	22 036 000	22 036 000		CT, crédit 15 [1]				
...	1 840 511 000	264 261 262	85 178 699	2 189 950 961		Total—Crédit 1	1 935 417 437	254 533 524	...	1 915 656 406
...	368 684 000	...	...	368 684 000	5	Dépenses en capital				
...	...	...	(56 587 781)	(56 587 781)		Virement au crédit 1				
...	368 684 000	...	(56 587 781)	312 096 219		Total—Crédit 5	279 246 131	32 850 088	...	434 018 046
...	6 111 002	...	...	6 111 002	10	Subventions et contributions				
...	...	...	(5 670 000)	(5 670 000)		Virement au crédit 1				
...	6 111 002	...	(5 670 000)	441 002		Total—Crédit 10	363 495	77 507	...	4 633 817
...	66 946	...	(54)	66 892	(S)	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux—Traitement et allocation pour automobile	66 892	...	...	66 946
...	68 166 000	...	42 842 188	111 008 188	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	111 008 188	...	...	76 391 422
5 906 323	(16 647 000)	...	16 647 000	5 906 323	(S)	Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	(14 907 063)	13 326 777 [2]	7 486 609	(12 269 346)
30 280 547	(129 000)	...	129 000	30 280 547	(S)	Fonds renouvelable des services optionnels	(5 046 142)	...	35 326 689	1 148 049
21 530 251	(1 100 000)	...	1 100 000	21 530 251	(S)	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada				
...	...	...	226 349	226 349		Virement du CT, crédit 5 [1]				
21 530 251	(1 100 000)	...	1 326 349	21 756 600		Total	(3 772 800)	...	25 529 400	(348 528)
29 275 807	3 300 000	10 000 000	(13 300 000)	29 275 807	(S)	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction				
...	...	...	29 475 451	29 475 451		Virement du CT, crédit 5 [1]				
29 275 807	3 300 000	10 000 000	16 175 451	58 751 258		Total	30 587 091	...	28 164 167	(2 000 846)

150 000 000	...	...	...	150 000 000	(S)	Fonds renouvelable des Services immobiliers	...	...	150 000 000	...
36 737 563	...	...	...	36 737 563	(S)	Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique	(5 106 708)	...	41 844 271	(982 899)
100 000 000	...	...	...	100 000 000	(S)	Fonds renouvelable de la production de défense	...	...	100 000 000	...
...	...	...	2 650 537	2 650 537	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	2 650 537	...	...	4 396 480
218 384	...	...	202 150	420 534	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	116 318	102 066	202 150	216 692
...	...	...	38 822	38 822	(S)	Montants adjugés par une cour	38 822	...	...	6 545
...	...	...	7 948	7 948	(S)	Honoraires—Agence de recouvrement	7 948	...	...	831
...	...	...	434 968 564	434 968 564	(S)	Paiement en remplacement d'impôts fonciers versées aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	434 968 564	...	...	428 741 292
...	...	...	(435 890 355)	(435 890 355)	(S)	Recouvrements des ministères responsables	(435 890 355)	...	...	(426 771 800)
373 948 875	2 268 962 948	274 261 262	102 018 518	3 019 191 603		Total budgétaire	2 329 748 355	300 889 962	388 553 286	2 422 903 107
1 464 757	...	...	...	1 464 757	L15b	Caisses d'avance fixe, avances à justifier et avances recouvrables. Limite 22 000 000 $ (Net)	(286 333)	...	1 751 090	(68 224)
42 367 108	...	...	...	42 367 108	(S)	(L) *Loi sur l'administration des biens saisis* de 1993, article 12, paragraphes 1, 2, 3 et 4. Limite 50 000 000 $ (Net)	(11 623 605)	...	53 990 713	2 167 390
43 831 865	...	...	...	43 831 865		Total non budgétaire	(11 909 938)	...	55 741 803	2 099 166
373 948 875	**2 268 962 948**	**274 261 262**	**102 018 518**	**3 019 191 603**		**Total du ministère—**				
43 831 865	**...**	**...**	**...**	**43 831 865**		**Budgétaire**	**2 329 748 355**	**300 889 962**	**388 553 286**	**2 422 903 107**
						Non budgétaire	**(11 909 938)**	**...**	**55 741 803**	**2 099 166**
						Communication Canada				
...	62 726 000	...	...	62 726 000	15	Dépenses de fonctionnement				
...	...	28 246 741	...	28 246 741	15a	Dépenses de fonctionnement				
...	...	9 897 950	...	9 897 950	15b	Virement de 1 680 000 $ du crédit 20 (Travaux publics et Services gouvernementaux)				
...	...	...	1 680 000	1 680 000		Virement du : crédit 20				
...	...	...	2 722 414	2 722 414		CT, crédit 10 [1]				
...	...	...	300 000	300 000		CT, crédit 15 [1]				
...	62 726 000	38 144 691	4 702 414	105 573 105		Total—Crédit 15	85 834 252	19 738 853	...	118 659 446
...	31 250 000	...	...	31 250 000	20	Subventions et contributions				
...	...	1	...	1	20a	Subventions				
...	...	...	(1 680 000)	(1 680 000)		Virement au crédit 15				
...	31 250 000	1	(1 680 000)	29 570 001		Total—Crédit 20	14 769 660	14 800 341	...	2 303 000
...	4 989 000	...	1 018 839	6 007 839	(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 007 839	...	...	5 454 547
1 988	...	...	7 228	9 216	(S)	Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	...	1 988	7 228	...
...	...	...	83	83	(S)	Remboursements de montants portés aux revenus d'exercices antérieurs	83	...	...	3 117
1 988	**98 965 000**	**38 144 692**	**4 048 564**	**141 160 244**		**Total du programme—Budgétaire**	**106 611 834**	**34 541 182**	**7 228**	**126 420 110**

Sommaire du portefeuille ministériel—*Fin*

Provenance des autorisations							Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans									
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi	Crédit		Employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$			$	$	$	$
						Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones [3]				
...	52 870 000	...	(52 870 000)	...	25	Dépenses du programme				
...	...	32 263 000	(32 263 000)	...	25a	Dépenses du programme				
...	52 870 000	32 263 000	(85 133 000)	...		Total—Crédit 25	...	...	...	...
					(S)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	...	...	...	...
...	**56 553 000**	**32 263 000**	**(88 816 000)**	**...**		**Total du programme—Budgétaire**	**...**	**...**	**...**	**...**
						Total du portefeuille ministériel—				
373 950 863	**2 424 480 948**	**344 668 954**	**17 251 082**	**3 160 351 847**		**Budgétaire**	**2 436 360 189**	**335 431 144**	**388 560 514**	**2 549 323 217** [3]
43 831 865	...	...	...	**43 831 865**		**Non budgétaire**	**(11 909 938)**	**...**	**55 741 803**	**2 099 166**

Note : Les libellés complets de toutes les autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, de toutes les autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, de toutes les autorisations permanentes accordées / abrogées au cours de l'exercice, ainsi que de toutes les autorisations disponibles des exercices antérieurs sont présentés à la section 1 de ce volume.

(S) Autorisation législative.

(L) Autorisation non budgétaire (prêt, placement ou avance).

(1) Conseil du Trésor, crédit 5—Éventualités du gouvernement.
Conseil du Trésor, crédit 10—Initiatives pangouvernementales.
Conseil du Trésor, crédit 15—Rajustements de la rémunération.

(2) Le 19 janvier 1995, la décision du Conseil du Trésor a été rendue, étant entendu que l'excédent de 5 000 000 $ accumulé à la fin de l'exercice sera versé au Trésor.

(3) Au cours de l'exercice, le Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones a été transféré au Conseil privé. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 55 784 096 $.

Programmes par secteur d'activité

	Fonctionnement		Capital		Paiements de transfert		Revenus affectés aux dépenses		Non budgétaire		Total	
	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice	Total des autorisations disponibles pour emploi	Autorisations employées au cours de l'exercice
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Ministère												
Programme des services gouvernementaux												
Services immobiliers	3 070 193 488	2 581 707 443	312 096 219	279 246 131	(480 789)	(558 296)	1 347 898 480	1 251 120 991	...	...	2 033 910 438	1 609 274 287
Service des approvisionnements	321 485 774	272 573 500	...	...	...	...	154 642 241	131 475 909	...	...	166 843 533	141 097 591
Receveur général	121 152 248	117 194 177	...	...	...	...	22 056 831	22 055 907	...	...	99 095 417	95 138 270
Rémunération de la fonction publique	73 406 750	74 013 660	...	...	...	...	42 768 383	42 768 383	...	...	30 638 367	31 245 277
Services communs de télécommunications et d'informatique	361 884 100	319 733 545	...	...	...	...	172 241 663	176 240 285	...	...	189 642 437	143 493 260
Conseils et Vérification Canada	121 258 639	125 469 960	...	...	...	...	99 500 000	129 242 760	...	...	21 758 639	(3 772 800)
Bureau de la traduction	302 793 397	279 888 014	...	...	...	...	193 200 000	198 459 463	...	...	109 593 397	81 428 551
Soutien opérationnel	413 957 232	378 027 722	...	...	...	...	146 247 857	146 183 803	...	...	267 709 375	231 843 919
Fonds renouvelable de la production de défense	100 000 000	...	...	...	...	...	...	...	...	...	100 000 000	...
Étendre la portée du crédit L29g de Finances	...	...	...	...	...	...	...	...	1 464 757	(286 333)	1 464 757	(286 333)
Administration des biens saisis	...	...	...	...	...	...	...	...	42 367 108	(11 623 605)	42 367 108	(11 623 605)
Sous-total—												
Budgétaire	4 886 131 628	4 148 608 021	312 096 219	279 246 131	(480 789)	(558 296)	2 178 555 455	2 097 547 501	...	...	3 019 191 603	2 329 748 355
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	43 831 865	(11 909 938)	43 831 865	(11 909 938)
Revenus affectés aux dépenses	(2 178 555 455)	(2 097 547 501)	...	...	...	...	(2 178 555 455)	(2 097 547 501)	...	...	...	...
Total du programme—												
Budgétaire	**2 707 576 173**	**2 051 060 520**	**312 096 219**	**279 246 131**	**(480 789)**	**(558 296)**	...	...	...	...	**3 019 191 603**	**2 329 748 355**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**43 831 865**	**(11 909 938)**	**43 831 865**	**(11 909 938)**
Total du ministère—												
Budgétaire	**2 707 576 173**	**2 051 060 520**	**312 096 219**	**279 246 131**	**(480 789)**	**(558 296)**	...	...	...	...	**3 019 191 603**	**2 329 748 355**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**43 831 865**	**(11 909 938)**	**43 831 865**	**(11 909 938)**
Communication Canada												
Communications corporatives	132 940 243	103 960 040	...	...	29 570 001	14 769 660	21 350 000	12 117 866	...	...	141 160 244	106 611 834
Revenus affectés aux dépenses	(21 350 000)	(12 117 866)	...	...	...	...	(21 350 000)	(12 117 866)	...	...	...	...
Total du programme—Budgétaire	**111 590 243**	**91 842 174**	...	...	**29 570 001**	**14 769 660**	...	...	...	...	**141 160 244**	**106 611 834**
Total du portefeuille ministériel—												
Budgétaire	**2 819 166 416**	**2 142 902 694**	**312 096 219**	**279 246 131**	**29 089 212**	**14 211 364**	...	...	...	...	**3 160 351 847**	**2 436 360 189**
Non budgétaire	...	...	...	...	...	...	...	...	**43 831 865**	**(11 909 938)**	**43 831 865**	**(11 909 938)**

Paiements de transfert

Provenance des autorisations						Utilisation des autorisations			
	Indiquées dans								
Disponibles des exercices antérieurs	Budget principal des dépenses	Budgets supplémentaires des dépenses	Redressements et virements	Total disponible pour emploi		Employées au cours de l'exercice	Écart	Disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Employées au cours de l'exercice précédent
$	$	$	$	$		$	$	$	$
					Ministère				
					Programme des services gouvernementaux				
					Subventions				
					Services immobiliers				
...	79 002	...	...	79 002	Subvention non financière à la Société Royale du Canada	79 002	...	...	79 002
...	422 377 230	...	12 591 334	434 968 564	(S) Paiement en remplacement d'impôts fonciers versées aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	434 968 564	...	...	428 741 292
...	(422 377 230)	...	(13 513 125)	(435 890 355)	(S) Recouvrement auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers	(435 890 355)	...	...	(426 771 800)
...	79 002	...	(921 791)	(842 789)		(842 789)	...	...	2 048 494
					Soutien opérationnel				
...	...	...	...	...	Éléments non requis pour l'exercice en cours	...	...	...	3 174 000
...	**79 002**	**...**	**(921 791)**	**(842 789)**	**Total—Subventions**	**(842 789)**	**...**	**...**	**5 222 494**
					Contributions				
					Services immobiliers				
...	12 000	...	...	12 000	Association canadienne de normalisation	12 000	...	...	12 000
...	6 020 000	...	(5 670 000)	350 000	Contributions à Argentia Management Authority	272 493	77 507	...	1 368 815
...	**6 032 000**	**...**	**(5 670 000)**	**362 000**	**Total—Contributions**	**284 493**	**77 507**	**...**	**1 380 815**
					Sommaire du ministère par secteur d'activité				
...	6 111 002	...	(6 591 791)	(480 789)	Services immobiliers	(558 296)	77 507	...	3 429 309
...	...	...	...	...	Soutien opérationnel	...	...	...	3 174 000
...	**6 111 002**	**...**	**(6 591 791)**	**(480 789)**	**Total du ministère**	**(558 296)**	**77 507**	**...**	**6 603 309**
					Communication Canada				
					Subventions				
					Communications corporatives				
...	**1 000 000**	**1**	**1 320 000**	**2 320 001**	Subventions à l'appui d'activités et de projets visant à favoriser la compréhension et l'appréciation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	**1 294 397**	**1 025 604**	**...**	**2 059 000**

					Contributions				
					Communications corporatives				
...	**30 250 000**	...	**(3 000 000)**	**27 250 000**	Contributions à l'appui d'activités et de projets visant à favoriser la compréhension et l'appréciation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	**13 475 263**	**13 774 737**	...	**244 000**
...	**31 250 000**	**1**	**(1 680 000)**	**29 570 001**	**Total du programme**	**14 769 660**	**14 800 341**	...	**2 303 000**
					Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones [1]				
					Contributions				
...	1 800 000	...	(1 800 000)	...	Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	...	...	...	...
...	**1 800 000**	...	**(1 800 000)**	...	**Total du programme**	...	...	...	...
...	**39 161 002**	**1**	**(10 071 791)**	**29 089 212**	**Total du portefeuille ministériel**	**14 211 364**	**14 877 848**	...	**8 906 309** [1]

(S) Paiement de transfert législatif.
[1] Au cours de l'exercice, le Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones a été transféré au Conseil privé. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 927 161 $.

Détail des montants disponibles pour être dépensés

	Autorisations disponibles pour emploi dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice courant	Autorisations employées dans l'exercice précédent
	$	$	$
Ministère			
Programme des services gouvernementaux			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Services immobiliers	1 347 898 480	1 251 120 991	1 276 892 706
Service des approvisionnements	154 642 241	131 475 909	143 331 101
Receveur général	22 056 831	22 055 907	20 919 199
Rémunération de la fonction publique	42 768 383	42 768 383	41 765 096
Services communs de télécommunications et d'informatique	172 241 663	176 240 285	158 052 747
Conseils et Vérification Canada	99 500 000	129 242 760	119 473 155
Bureau de la traduction	193 200 000	198 459 463	198 548 606
Soutien opérationnel	146 247 857	146 183 803	134 059 530
Total budgétaire	2 178 555 455	2 097 547 501	2 093 042 140
Non budgétaires (rentrées disponibles pour être dépensées)			
Recouvrement—Caisse d'avance fixe	1 464 757	286 333	68 224
Recouvrement—Biens saisis	...	46 431 533	25 046 729
Total non budgétaire	1 464 757	46 717 866	25 114 953
Total du ministère—			
Budgétaire	**2 178 555 455**	**2 097 547 501**	**2 093 042 140**
Non budgétaire	**1 464 757**	**46 717 866**	**25 114 953**
Communication Canada			
Budgétaires (revenus disponibles pour être dépensés)			
Communications corporatives	21 350 000	12 117 866	14 459 619
Total du programme—Budgétaire	**21 350 000**	**12 117 866**	**14 459 619**
Total du portefeuille ministériel—			
Budgétaire	**2 199 905 455**	**2 109 665 367**	**2 107 501 759**
Non budgétaire	**1 464 757**	**46 717 866**	**25 114 953**

Revenus

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ministère		
Programme des services gouvernementaux		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	5 824 219	12 040 953
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	5 744 885	19 822 465
	11 569 104	31 863 418
Ventes de biens et de services—		
Location et utilisation de biens publics	*354 266 110*	*(661 516)*
Services de nature réglementaire—		
Bénéfices de bassins de radoub	3 887 990	...
Divers	168 700 597	5 293 349
	172 588 587	*5 293 349*
Services de nature non réglementaire—		
Location, licences et permis	*1 485 485 291*	*48 644 054*
Ventes de biens et de produits d'information—		
Ventes de biens et de produits d'information	25 631 563	9 414 454
Vente d'immeubles	...	48 110
	25 631 563	*9 462 564*
Autres frais et droits	*499 327*	*(729 182)*
	2 038 470 878	62 009 269
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	202 150	218 384
Revenus divers—		
Dons à l'État	72 962	71 782
Gain sur change de monnaie étrangère	427 045	...
Immeuble saisie	17 496 327	...
Divers	29 717 883	30 187 961
	47 714 217	30 259 743
Total du ministère	**2 097 956 349**	**124 350 814**
Communication Canada		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	269 038	124 750
Redressements des créditeurs de l'exercice précédent	1 291 614	...
	1 560 652	124 750

Revenus—*Fin*

	Exercice en cours	Exercice précédent
	$	$
Ventes de biens et de services—		
Ventes de biens et de produits d'information—		
Publications	10 088 802	12 127 514
Articles promotionnels	1 756 424	2 129 549
	11 845 226	*14 257 063*
Autres frais et droits	*(9 295)*	*230 919*
	11 835 931	14 487 982
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	7 228	1 988
Revenus divers	200	308 739
Total du programme	**13 404 011**	**14 923 459**
Sommaire du portefeuille ministériel		
Autres revenus—		
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	13 129 756	31 988 168
Ventes de biens et de services	2 050 306 809	76 497 251
Produits de la vente de biens excédentaires de l'État	209 378	220 372
Revenus divers	47 714 417	30 568 482
Total du portefeuille ministériel	**2 111 360 360**	**139 274 273** [1]

[1] Au cours de l'exercice, le Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones a été transféré au Conseil privé. Donc, les montants de l'exercice précédent ont été redressés de 39 815 $.

SECTION 27

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Index

A

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE, *voir volume III, section 6*

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES, *voir volume III, section 5*

ACTIFS NON FINANCIERS, *voir volume I, section 10*

Administration, Programme d', (Affaires indiennes et du Nord canadien), 3

Administration du pipe-line du Nord, 22

Affaires du Nord, Programme des, 3

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL, 2

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN, 3

Affaires indiennes et inuites, Programme des, 3

Agence canadienne d'évaluation environnementale, 14

Agence canadienne d'inspection des aliments, 6

Agence canadienne de développement international, 2

Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, 17

Agence de la consommation en matière financière du Canada, 15

AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE, 4

AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA, 5

Agence Parcs Canada, 14

Agence spatiale canadienne, 17

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE, 6

ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS, *voir volume I, section 1*

ANCIENS COMBATTANTS, 7

Anciens combattants, Programme des, 7

Archives nationales du Canada, 20

Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, 1.48

A—*Fin*

Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, 1.70

Autorisations disponibles des exercices antérieurs, 1.82

Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice, 1.90

Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État, 1.92

AUTRES INFORMATIONS DIVERSES, *voir volume III, section 12*

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT, *voir volume III, section 11*

AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS, *voir volume I, section 11*

B

Bibliothèque du Parlement, 19

Bibliothèque nationale, 20

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, 10

Bureau de l'enquêteur correctionnel, 24

Bureau de l'infrastructure du Canada, 14

Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones, 10

Bureau du surintendant des institutions financières, 15

C

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 12

Centre canadien de gestion, 10

Centre canadien des armes à feu, 24

Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, 15

Centre de recherches pour le développement international, 2

Chambre des communes, 19

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION, 8

Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, 10

C—*Suite*

Comité des griefs des Forces canadiennes, 11

Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, 24

Commissaire à la magistrature fédérale, 18

Commissaire aux langues officielles, 10

Commissariat à l'information du Canada, Programme du, 18

Commissariat à la protection de la vie privée du Canada, Programme du, 18

Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada, 18

Commission canadienne de sûreté nucléaire, 22

Commission canadienne des affaires polaires, 3

Commission canadienne des droits de la personne, 18

Commission canadienne des grains, 6

Commission canadienne du lait, 6

Commission canadienne du tourisme, 17

Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, 11

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 8

Commission de la capitale nationale, 20

Commission de la fonction publique, 20

Commission des champs de bataille nationaux, 20

Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada, 24

Commission des relations de travail dans la fonction publique, 20

Commission du droit d'auteur, 17

Commission du droit du Canada, 18

Commission mixte internationale, 2

Commission nationale des libérations conditionnelles, 24

Communication Canada, 26

COMPTES CONSOLIDÉS, *voir volume I, section 4*

COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE, *voir volume I, section 8*

C—*Fin*

Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice, 20

Conseil canadien des normes, 17

Conseil canadien des relations industrielles, 12

Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, 23

Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, 23

Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 20

Conseil de recherches en sciences humaines, 17

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, 17

Conseil des Arts du Canada, 20

CONSEIL DU TRÉSOR, 9

Conseil national de recherches du Canada, 17

CONSEIL PRIVÉ, 10

Corporation commerciale canadienne, 2

Cour suprême du Canada, 18

CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER, *voir volume I, section 5*

D

DÉFENSE NATIONALE, 11

Dépenses ministérielles par article courant, 1.13

Dépenses ministérielles par catégorie, 1.4

Description des secteurs d'activité, Objectifs des programmes et—*Voir section ministérielle appropriée*

Détail des autres charges de programmes des autres portefeuilles ministériels, 1.12

Détail des autres paiements de transfert, 1.11

Détail des montants disponibles pour être dépensés—*Voir section ministérielle appropriée*

DETTE PORTANT INTÉRÊT, *voir volume I, section 6*

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, 12

Directeur général des élections, 10

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN, 13

E

ENCAISSE ET DÉBITEURS, *voir volume I, section 7*

Énergie atomique du Canada limitée, 22

ENVIRONNEMENT, 14

État des revenus et charges, 1.3

ÉTATS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX, *voir volume I, section 11*

ÉTATS FINANCIERS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, *voir volume III, section 2*

ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUVELABLES, *voir volume III, section 1*

ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA ET RAPPORT ET OBSERVATIONS DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE, *voir volume I, section 2*

Exportation et développement Canada, 2

F

Financement agricole Canada, 6

FINANCES, 15

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE, *voir volume III, section 8*

G

Gendarmerie royale du Canada, 24

GOUVERNEUR GÉNÉRAL, 16

I

INDUSTRIE, 17

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*, *voir volume III, section 3*

Instituts de recherche en santé du Canada, 23

J

JUSTICE, 18

M

Monnaie royale canadienne, 5

Musée canadien de la nature, 20

Musée canadien des civilisations, 20

Musée des beaux-arts du Canada, 20

Musée national des sciences et de la technologie, 20

O

Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité—*Voir section ministérielle appropriée*

Office de commercialisation du poisson d'eau douce, 21

Office des transports du Canada, 25

Office national de l'énergie, 22

Office national du film, 20

P

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR, *voir volume III, section 9*

Paiements de transfert—*Voir section ministérielle appropriée*

PAIEMENTS DE TRANSFERT, *voir volume III, section 7*

PARLEMENT, 19

PATRIMOINE CANADIEN, 20

PÊCHES ET OCÉANS, 21

Politiques économiques, sociales et financières, Programme des, 15

PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES, *voir volume I, section 9*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS, *voir volume III, section 10*

Programmes par secteur d'activité—*Voir section ministérielle appropriée*

Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel, 1.33

Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel, 1.39

Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives), 1.42

R

Rapprochement des dépenses externes par article courant avec les charges, 1.21

Récapitulation des charges externes par catégorie, 1.10

Récapitulation des revenus externes, 1.27

Revenus—*Voir section ministérielle appropriée*

Revenus ministérielles, 1.22

RESSOURCES NATURELLES, 22

REVENUS, CHARGES ET DÉFICIT ACCUMULÉ, *voir volume I, section 3*

S

SANTÉ, 23

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne, 2

Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes, 10

Sénat, 19

Service administratif des tribunaux judiciaires, 18

Service canadien du renseignement de sécurité, 24

Service correctionnel, 24

Service de la dette publique, Programme du, 15

S —*Fin*

Services gouvernementaux, Programme des, 26

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX, *voir volume III, section 4*

Société canadienne d'hypothèques et de logement, 14

Société canadienne des postes, 5

Société d'assurance-dépôts du Canada, 15

Société d'expansion du Cap-Breton, 4

Société de développement du Cap-Breton, 22

Société du Centre national des Arts, 20

Société Radio-Canada, 20

SOLLICITEUR GÉNÉRAL, 24

Sommaire du portefeuille ministériel (de la provenance et de l'utilisation des autorisations)—*Voir section ministérielle appropriée*

Statistique Canada, 17

T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 10

TABLEAUX SOMMAIRES, 1

Téléfilm Canada, 20

T —*Fin*

Transferts aux provinces, Programme fédéral de, 15

TRANSPORTS, 25

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX, 26

Tribunal canadien des droits de la personne, 18

Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs, 12

Tribunal canadien du commerce extérieur, 15

Tribunal d'appel des transports du Canada, 25

Tribunal de la concurrence, 17

Tribunal des anciens combattants (révision et appel), Programme du, 7

V

Ventes de biens et de services, 1.29

Vérificateur général, 15

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Établis par le
Receveur général du Canada

Comptes publics du Canada

2004

Volume III

Informations et analyses supplémentaires

Canada

Gouvernement du Canada | Government of Canada

Établis par le
Receveur général du Canada

Comptes publics du Canada

2004

Volume III

Informations et analyses supplémentaires

Canada

© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2004

En vente au Canada chez
votre libraire local
ou par la poste auprès de
Éditions et Services de dépôt
TPSGC
Ottawa, Canada K1A 0S5
Internet: http://publications.gc.ca
Téléphone: 1-613-941-5995 ou 1-800-635-7943
N de catalogue P51-1/2004-3F
ISBN 0-660-96920-3

VOLUME III

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Table des matières

Section

Introduction

1. États financiers des fonds renouvelables
2. États financiers des établissements publics
3. Informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques*
4. Services professionnels et spéciaux
5. Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages
6. Acquisition de matériel et d'outillage
7. Paiements de transfert
8. Frais de la dette publique
9. Paiements de réclamations contre l'État, paiements à titre gracieux et montants adjugés par une cour
10. Programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés
11. Autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement
12. Autres informations diverses
13. Index

INTRODUCTION AUX *COMPTES PUBLICS DU CANADA*

Nature des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* constituent le rapport du gouvernement du Canada préparé à chaque exercice par le receveur général, comme l'exige l'article 64 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le rapport couvre l'exercice du gouvernement se terminant le 31 mars et est préparé à partir de données contenues dans les comptes du Canada et de registres plus détaillés tenus par les ministères et organismes. Les comptes du Canada constituent le registre centralisé des opérations financières du gouvernement, tenu par le receveur général, et qui résume les opérations de tous les ministères et organismes. Chaque ministère et organisme est responsable de la conciliation de ses comptes avec les comptes de contrôle du receveur général, et tient des registres détaillés des opérations qui y sont portées.

Le rapport englobe les opérations financières du gouvernement au cours de l'exercice. Dans certains cas, l'autorisation du Parlement pour effectuer des opérations a été prévue par voie de législation approuvée au cours des exercices antérieurs.

Présentation des *Comptes publics du Canada*

Les *Comptes publics du Canada* sont publiés en trois volumes.

Le volume I présente une analyse sommaire des opérations financières du gouvernement.

Le volume II présente, par portefeuille ministériel, les opérations financières du gouvernement tandis que le volume III présente des informations et analyses supplémentaires. Le contenu du volume III se résume comme suit :

- états financiers des fonds renouvelables (section 1);
- états financiers des établissements publics (section 2);
- informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques* (section 3);
- services professionnels et spéciaux (section 4);
- acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages (section 5);
- acquisition de matériel et d'outillage (section 6);
- paiements de transfert (section 7);
- frais de la dette publique (section 8);
- paiements de réclamations contre l'État, paiements à titre gracieux et montants adjugés par une cour (section 9);
- programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés (section 10);
- autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement (section 11); et,
- autres informations diverses (section 12).

SECTION 1

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

États financiers des fonds renouvelables

SOMMAIRE

	Page
Agence canadienne du pari mutuel	1.2
Aliénation des biens immobiliers	1.6
Bureau de la traduction	1.10
Bureau des passeports	1.16
Commission canadienne des grains	1.22
Conseils et Vérification Canada	1.29
CORCAN	1.34
Géomatique Canada	1.41
Office de la propriété intellectuelle du Canada	1.48
Office national du film	1.54
Perfectionnement et de la formation du personnel	1.62
Production de défense	1.68
Services communs de télécommunications et d'informatique	1.70
Services immobiliers	1.76
Services optionnels	1.82

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les principales conventions comptables établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers incombe à la gestion du Fonds. Afin d'assurer l'objectivité et l'impartialité des renseignements financiers contenus dans ces états financiers, l'équipe des finances du ministère a vérifié ces états financiers. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs estimations et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Fonds maintient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La gestion des services financiers du Fonds élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité et émet des directives spécifiques assurant le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont approuvées, exécutées selon des règlements applicables et comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes en regard des fonds publics et de protéger les actifs confiés à la gestion du Fonds. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne.

Le Fonds s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales soient compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Directrice exécutive
Agence canadienne du pari mutuel
ÉLIZABETH MASSEY

Agent financier supérieur à temps plein
JAMES ROBERGE

Agent financier supérieur
BRUCE DEACON

le 15 juin 2004

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette)		(609)		606
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	150	131	150	145
Fonds provenant (employés) de l'exploitation	150	(478)	150	751
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations	150	23	150	475
Autres éléments nets d'actifs et de passifs		(193)		(11)
Autorisation fournie (employée)		(308)		287

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(1 874)	(2 949)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	824	1 590
Moins : ajustement d'autorisation non employée à l'exercice précédent	(8)	(9)
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(1 042)	(1 350)
Limite de l'autorisation	2 000	2 000
Autorisation non employée reportée	3 042	3 350

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Tiers	560	719
Avance à justifier consentie aux employés	4	2
Frais payés d'avance	63	89
	627	810
Immobilisations (note 3)		
Au coût	1 785	1 769
Moins : amortissement cumulé	941	799
	844	970
	1 471	1 780

	2004	2003
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Tiers		
Créditeurs	824	1 590
Indemnités de congé	234	225
	1 058	1 815
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	521	539
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(1 874)	(2 949)
Surplus accumulé	1 766	2 375
	(108)	(574)
	1 471	1 780

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Revenus		
Prélèvements sur les paris mutuels	14 485	14 778
Autres		1
Bénéfice brut	14 485	14 779
Frais d'exploitation		
Personnel		
Traitements et salaires	4 077	3 936
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 100	984
Provision pour prestations de cessation d'emploi	(18)	38
Transport et communications	939	799
Information	20	10
Services professionnels et spéciaux		
Contrôle des stupéfiants	2 393	2 364
Contrôle des courses	2 253	2 275
Service photographique d'arrivée	586	590
Recherche sur les stupéfiants	1 066	1 082
Autres services professionnels et spéciaux	1 698	1 327
Locations	508	270
Achat de services de réparation et d'entretien	50	40
Services publics, matériaux et fournitures	273	351
Amortissement	149	107
Total des dépenses	15 094	14 173
Bénéfice net (perte nette)	(609)	606

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	2 375	1 769
Bénéfice net (perte nette)	(609)	606
Solde à la fin de l'exercice	1 766	2 375

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Suite*

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net (perte nette) avant éléments extraordinaires	(609)	606
Plus :		
Amortissement	149	107
Provision pour prestations de cessation d'emploi	(18)	38
	(478)	751
Variation de l'actif et du passif à court terme	(574)	(205)
Ressources financières nettes fournies (employées) par les activités d'exploitation	(1 052)	546
Activités d'investissement :		
Immobilisations achetées	(23)	(475)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(23)	(475)
Ressources financières nettes fournies (employées) et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	(1 075)	71
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	2 949	2 878
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	1 874	2 949

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel a été établi en vertu de la *Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits*, laquelle autorisait l'exploitation du Fonds pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs selon les termes et les conditions énoncés par le Conseil du Trésor pour la prestation d'un service de surveillance des hippodromes au Canada. La *Loi n° 1 de 1970 portant affectation de crédits* a été annulée et remplacée en 1985 par l'article 2 de la Loi sur les fonds renouvelables.

Le Fonds dispose d'une autorisation permanente conférée par le Parlement pour effectuer des paiements à même le Trésor au titre du fonds de roulement, de l'achat de biens immobilisés et du financement temporaire des déficits d'exploitation accumulés, le total ne devant jamais dépasser 2 000 000 $.

Les imputations au Fonds doivent inclure les frais d'administration de la surveillance des hippodromes de même que les coûts de la recherche sur les stupéfiants destinés aux équidés et aux techniques de surveillance des courses, y compris les coûts associés à la publication, à la distribution et à la vente des résultats de ces recherches. Tous les revenus provenant des activités approuvées par le Conseil du Trésor doivent être crédités au Fonds.

L'utilisation de l'autorisation du Fonds est contrôlée à travers l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds. Le solde de cette dernière, qui représente la situation financière du Fonds renouvelable, est présenté à l'état de la situation financière sous « Avoir du Canada ». Il se compose du total des opérations au comptant nettes du Trésor, des éléments d'actif nets originaux transférés au Fonds au tout début et de toutes les radiations ultérieures du déficit ou surplus. Au cours de l'exercice, la variation de celle-ci représente les ressources financières nettes employées ou fournies par le Fonds.

2. Principales conventions comptables

a) Immobilisations

Les immobilisations acquises avant le 1er avril 1970 à même les crédits parlementaires sont enregistrées au Fonds à une valeur déterminée à cette date par les agents du ministère, conformément à la circulaire 1970-7 du Conseil du Trésor. Les acquisitions ultérieures sont enregistrées au prix coûtant et sont amorties selon la méthode de la modalité linéaire à partir de l'exercice de leur acquisition jusqu'à la fin de leur vie utile estimative, à savoir :

Ameublement et équipement	10 ans
Équipement de traitement électronique de données	5 ans
Véhicules motorisés	3 ans
Bâtiments	25 ans

b) Régime de retraite

Les employés de l'Agence canadienne du pari mutuel affectés à l'exploitation du Fonds renouvelable sont soumis aux dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La contribution du gouvernement canadien au régime de pension est incluse dans l'imputation au Fonds des avantages sociaux. Les prestations sont tirées des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

c) Indemnités de vacances

La charge à payer figurant à l'état de la situation financière représente le montant des crédits d'indemnités de vacances en circulation à la fin de l'exercice.

Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

d) Prestations de cessation d'emploi

Les employés quittant la fonction publique touchent généralement une prestation de cessation d'emploi correspondant à une semaine de paye pour chaque année complète de service continu, jusqu'à concurrence d'une paye de vingt-huit semaines. Toutefois, advenant une démission, cette prestation n'est généralement payable qu'aux employés ayant dix ans ou plus de service continu et le montant auquel ils ont droit correspond à une demi-semaine de paye pour chaque année de service continu, jusqu'à concurrence d'une paye de treize semaines.

La provision à la fin de l'exercice représente une demi-semaine de paye selon les échelles de traitement courantes pour chaque année de service jusqu'à concurrence de treize semaines.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Ameublement et équipement	820	11		831
Équipement de traitement électronique de données	223		7	216
Véhicules motorisés	52	12		64
Bâtiments	575			575
Terrains	99			99
	1 769	23	7	1 785

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Ameublement et équipement	108	77		185
Équipement de traitement électronique de données	94	66	7	153
Véhicules motorisés	22	6		28
Bâtiments	575			575
	799	149	7	941
	970			844

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer une opinion sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjointe
Direction générale des finances,
de la comptabilité, de la gestion bancaire,
et de la rémunération et Agent financier principal
LYSANNE GAUVIN

le 13 juillet 2004

Sous-ministre adjoint,
Direction générale des biens immobiliers
ALPHONSE CORMIER

le 9 juillet 2004

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net	11 888	13 327	16 600	11 224
Moins: élément nécessitant l'utilisation de fonds		(1 580)		(1 045)
Autorisation fournie	11 888	14 907	16 600	12 269

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde créditeur (débiteur) de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 049)	1 147
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars		574
Dépôts sur aliénations	218	208
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	656	2 835
Autorisation nette fournie, à la fin de l'exercice	(2 487)	(906)
Limite de l'autorisation (note 1)	5 000	5 000
Autorisation non employée reportée	7 487	5 906

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉTHIQUE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers au 31 mars 2004, ainsi que les états des résultats, du surplus accumulé, et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'article 4 de la Politique du Conseil du Trésor du Canada sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers au 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 9 juin 2004

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2004	2003
ACTIF		
À court terme		
Fonds en transit		159
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	656	2 534
Tiers		142
Travaux en cours	2 513	4 094
	3 169	6 929

	2004	2003
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada		574
Dépôts sur aliénations	218	208
	218	782
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 049)	1 147
Surplus accumulé	5 000	5 000
	2 951	6 147
	3 169	6 929

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Revenus	15 881	14 558
Frais d'exploitation		
Honoraires payés	1 253	1 377
Déboursés	1 301	1 957
	2 554	3 334
Bénéfice net	13 327	11 224

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	5 000	5 000
Bénéfice net	13 327	11 224
Transfert en partie du surplus accumulé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1)	(13 327)	(11 224)
Solde à la fin de l'exercice	5 000	5 000

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	13 327	11 224
Variation du fonds de roulement (note 3)	3 196	(1 357)
Ressources financières nettes fournies par les activités d'exploitation	16 523	9 867
Activités de financement		
Transfert en partie du surplus accumulé à l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 1)	(13 327)	(11 224)
Ressources financières nettes employées par les activités de financement	(13 327)	(11 224)
Augmentation (diminution) nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	3 196	(1 357)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(1 147)	210
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	2 049	(1 147)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers a été établi en 1996 en vertu de l'article 5.1 de la *Loi sur les fonds renouvelables* afin d'offrir un mécanisme à l'intérieur du Programme des services pour financer les services d'aliénation des biens immobiliers fédéraux. Tous les produits de la vente, moins les coûts et les dépenses liés à l'aliénation, sont déposés au Trésor. Tout surplus accumulé à la fin de l'année dans le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, en sus de 5 000 000 $, est déposé au Trésor, et le ministère soumet des rapports annuels au Conseil du Trésor au moment de l'établissement du Budget principal des dépenses. Ceci est conforme aux modalités approuvées dans la décision #822056 du Conseil du Trésor le 19 janvier 1995.

Le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor pour financer un fonds de roulement suffisant. Le total de ce financement ne peut excéder en aucun temps la somme de 5 000 000 $.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que:

- les services obtenus sans frais d'autres ministères gouvernementaux ne sont pas déclarés comme une charge.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Revenus et dépenses

Les revenus sont reconnus dans la période comptable au cours de laquelle les deux éléments suivants existent; le titre est transféré à l'acheteur et le paiement complet est reçu par l'État. Les dépenses sont comptabilisées sur la base de la comptabilité d'exercice.

b) Travaux en cours

Les travaux en cours comprennent les coûts de la main-d'oeuvre et les déboursés encourus pour les services rendus ou les biens livrés pour les aliénations ou transferts non finalisés à la fin de l'exercice.

Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

c) Dépôts sur aliénations

Les dépôts sur les aliénations des biens immobiliers constituent des recettes sur des aliénations futures qui ne sont pas finalisées à la fin de l'exercice financier.

d) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Variation du fonds de roulement

	2004	2003	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	3 169	6 929	3 760
Passifs à court terme	218	782	(564)
			3 196

4. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

5. Instruments financiers

Les instruments financiers du Fonds renouvelable comprennent des débiteurs, des créditeurs et des charges à payer. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. À moins d'indications spécifiques, la direction estime que le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit significatif provenant de ces instruments financiers.

6. Utilisation d'estimations

Les états financiers dressés conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada comprennent des estimations et des hypothèses de la direction qui touchent les montants d'actif et de passif en date des états financiers et pour les montants de revenus et de frais présentés au cours des exercices indiqués. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer une opinion sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjointe,
Direction générale des finances, de la comptabilité, de la gestion bancaire et de la rémunération et Agent financier principal
LYSANNE GAUVIN

le 13 juillet 2004

Présidente-directrice générale,
Bureau de la traduction
FRANCINE KENNEDY

le 8 juillet 2004

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette)	(15 600)	402	(5 800)	644
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	1 518	(25 355)	2 800	2 824
Fonds provenant (employés) de l'exploitation	(14 082)	(24 953)	(3 000)	3 468
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations	251	5 677	1 000	1 511
Autres éléments nets d'actifs et de passifs	(1 033)	(43)		(44)
Autorisation fournie (employée)	(13 300)	(30 587)	(4 000)	2 001

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(4 255)	(14 745)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	34 182	17 206
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	18 616	21 114
Virement du Conseil du Trésor— Éventualités régulières	1 149	623
Virement du Conseil du Trésor— Éventualités recouvrement de l'entente de la convention collective	28 326	
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(18 164)	(19 276)
Limite de l'autorisation (note 1)	10 000	10 000
Autorisation non employée reportée	28 164	29 276

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉTHIQUE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction au 31 mars 2004 et les états des résultats, du surplus accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'article 4 de la politique du Conseil du Trésor du Canada sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction au 31 mars 2004, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Ernst and Young, s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 7 juin 2004

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	120	166
Débiteurs		
Gouvernement du Canada (note 3)	46 634	17 526
Tiers	646	556
Autres actifs (note 4)	304	3 585
	47 704	21 833
Frais reportés pour prestations de cessation d'emploi	14 051	14 674
Immobilisations (note 5)	8 865	4 406
	70 620	40 913

	2004	2003
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada (note 3)	5 280	2 940
Tiers (note 3)	29 286	14 632
Autres passifs	4 046	4 390
	38 612	21 962
Provision pour prestations de cessation d'emploi	29 626	27 461
	68 238	49 423
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(4 255)	(14 745)
Surplus accumulé	6 637	6 235
	2 382	(8 510)
	70 620	40 913

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Revenus (note 7)	226 882	198 585
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	153 167	120 231
Services professionnels et spéciaux	40 644	43 624
Services ministériels et administratifs	8 222	8 282
Coûts d'occupation	8 193	7 070
Services publics, fournitures et approvisionnements	5 347	9 372
Transports et télécommunications	3 867	4 839
Prestations de cessation d'emploi	3 872	2 337
Achat de services de réparation et d'entretien	1 416	776
Amortissement	1 218	861
Information	315	329
Location	193	196
Mauvaises créances	3	
Autres dépenses	23	24
	226 480	197 941
Bénéfice net	402	644

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	6 235	5 591
Bénéfice net	402	644
Solde à la fin de l'exercice	6 637	6 235

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net	402	644
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds:		
Amortissement	1 218	861
Provision pour prestations de cessation d'emploi	3 872	2 337
	5 492	3 842
Variation du fonds de roulement (note 8)	(9 221)	2 376
Variation des autres éléments d'actifs et passifs:		
Encaissement des frais reportés pour prestations de cessation d'emploi	623	492
Paiements de la provision pour cessation d'emploi	(1 707)	(876)
	(1 084)	(384)
Ressources financières nettes fournies (employées) par les activités d'exploitation	(4 813)	5 834
Activités d'investissement :		
Immobilisations—Acquisitions	(5 677)	(1 511)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(5 677)	(1 511)
Augmentation (diminution) nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(10 490)	4 323
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	14 745	10 422
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	4 255	14 745

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Bureau de la traduction a été créé en 1934 à la suite de l'adoption de la *Loi sur le Bureau de la traduction*. En avril 1993, le Conseil du Trésor a approuvé la constitution du Bureau en organisme de service spécial entrant en vigueur le 1er avril 1995. Cette décision a été confirmée dans le budget de dépenses supplémentaire (D) de 1994-1995.

Le Fonds renouvelable a été créé le 1er avril 1995 et est responsable de la prestation des services de traduction, d'interprétation et de terminologie. Conformément à l'article 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor et de dépenser, pour les fins du Fonds, tous les revenus perçus pour ces fins. Le dépassement maximum des dépenses sur les revenus, effectué aux fins du Fonds, ne peut excéder en aucun temps la somme de 75 millions de dollars.

La décision du Conseil du Trésor (CT) #822560 du 22 février 1995, ainsi que celles du 10 juillet 1996 (décision #824299) et du 11 décembre 1997 (décision #825830) autorisaient la radiation des pertes de fonctionnement du Fonds du Bureau de la traduction pour les six premiers exercices d'exploitation du Fonds renouvelable. Aucun montant n'a été radié en 2000-2001 et en 1999-2000 puisque le Fonds renouvelable est en situation de surplus.

En vertu de l'article 29.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002 (décision du Conseil du Trésor #829357 en date du 8 novembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du Fonds a été réduite de 75 000 000 $ à 10 000 000 $.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que :

- les services obtenus sans frais d'autres ministères gouvernementaux ne sont pas déclarés comme une charge;
- les charges et le passif pour les prestations de cessation d'emploi ne comprennent pas la partie non financée par le Fonds; les passifs de prestations de cessation d'emploi sont basés sur des estimations de la gestion plutôt que sur des évaluations actuarielles; aussi les congés annuels et les congés compensatoires sont basés sur des estimations de la gestion; et
- les contributions au régime de retraite sont basées sur les taux établis par le Conseil du Trésor représentant une estimation des coûts du gouvernement dans l'année à venir; aussi les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas comptabilisés dans le Fonds.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les coûts afférents aux contrats sont comptabilisés selon la méthode de l'avancement des travaux basé sur les dépenses encourues. Les revenus sont reconnus dans l'année courante de la facturation. Les dépenses sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

b) Immobilisations

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les actifs composés de matériel et outillage, matériel informatique et logiciels informatiques sont comptabilisés au coût et amortis selon la méthode linéaire sur leur durée économique à partir du mois suivant leur acquisition.

Catégorie	Durée économique estimative
Matériel et outillage	10-15 ans
Matériel informatique	3-5 ans
Logiciels informatiques	3-5 ans

c) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

d) Prestations de cessation d'emploi, congés annuels et congés compensatoires

Les prestations de cessation d'emploi s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont imputés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Une provision est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1er avril 1995. Le compte « Frais reportés pour prestations de cessation d'emploi » est utilisé pour comptabiliser les prestations réalisées avant le 1er avril 1995. Le compte est réduit à mesure que les avantages sociaux sont payés aux employés affectés et deviennent recouvrables du Conseil du Trésor. Le Conseil du Trésor continuera de rembourser les prestations de cessation d'emploi payées par le Bureau, pour les services antérieurs au 1er avril 1995, jusqu'au 31 mars 2010. Après le 31 mars 2010, le Conseil du Trésor n'a plus l'obligation de rembourser pour les services payés.

Le passif pour les congés annuels et les congés compensatoires est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice pour tous les crédits de congés annuels et compensatoires non utilisés accumulés par les employés.

e) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Recouvrement de l'entente de la convention collective

Le Fonds a reçu une autorisation du crédit 5 du Conseil du Trésor après le 31 mars 2004 de 28 326 000 $ (25 920 000 $ d'équité salariale; 2 406 000 $ pour l'entente de la convention) suite à la signature de la convention collective du groupe des traducteurs datée le 23 février 2004. Un débiteur de 28 326 000 $ et un créditeur de 22 328 800 $ représentant des montants des années précédentes d'équité salariale et de l'entente de la convention qui ont été payés après le 31 mars 2004 ont été comptabilisés dans l'année financière 2003-2004 dans l'état de la situation financière et présentés dans les comptes ci-bas. Le solde de 5 997 200 $ a été payé au cours de l'exercice courant.

	(en milliers de dollars)
Débiteurs—Gouvernement du Canada	
Régulier	18 308
Recouvrement de l'entente de la convention collective	28 326
	46 634
Créditeurs et charges à payer—	
Tiers	
Régulier	11 787
Recouvrement de l'entente de la convention collective	17 499
	29 286
Créditeurs et charges à payer—	
Gouvernement du Canada	
Régulier	450
Recouvrement de l'entente de la convention collective	4 830
	5 280

4. Autres actifs

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Avances remboursables de la taxe sur les produits et services	282	3 528
Autres avances	22	57
	304	3 585

Fonds renouvelable du Bureau de la traduction—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

5. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel et outillage	51	63		114
Matériel informatique	1 137	189		1 326
Logiciels informatiques	4 623	1 912		6 535
Améliorations locatives		3 513		3 513
	5 811	5 677		11 488

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel et outillage	21	10		31
Matériel informatique	576	201		777
Logiciels informatiques	808	1 007		1 815
	1 405	1 218		2 623
Net	4 406			8 865

6. Engagements contractuels

Le Fonds loue ses locaux en vertu d'un bail d'exploitation. Les paiements de location à venir sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2004-2005	9 219
2005-2006	8 234
2006-2007	6 261
2007-2008	5 228
2008-2009	2 455
	31 397

7. Revenus

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Services de traduction	194 139	193 700
Recouvrement de l'entente de la convention collective	28 326	
Services d'interprètes	3 113	3 989
Ventes de Termium	857	770
Autres	447	126
	226 882	198 585

8. Variation du fonds de roulement

	2004	2003	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	47 704	21 833	(25 871)
Passifs à court terme	38 612	21 962	16 650
			(9 221)

9. Instruments financiers

Les instruments financiers du Fonds renouvelable comprennent des débiteurs, des créditeurs et des charges à payer. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. À moins d'indications spécifiques, la direction estime que le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit significatif provenant de ces instruments financiers.

10. Utilisation d'estimations

Les états financiers dressés conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada comprennent des estimations et des hypothèses de la direction qui touchent les montants d'actif et de passif en date des états financiers et pour les montants de revenus et de frais présentés au cours des exercices indiqués. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports

RAPPORT DE GESTION

Les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du Bureau des passeports ont été préparés tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, incombe à la gestion du Fonds.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La Direction des finances et de l'administration du Fonds renouvelable du Bureau des passeports se conforme aux conventions comptables et de gestion financière du ministère, développe les politiques relatives au Fonds et publie les manuels et les directives qui décrivent ces politiques et les procédures afférentes. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui permettent aux gestionnaires de s'assurer, de façon raisonnable, que les opérations sont inscrites et effectuées selon les autorisations accordées et que l'actif du Fonds est protégé.

Approuvé par :

Directeur général,
Direction générale des finances,
de la planification et des systèmes ministériels
CLAUDE CARON

Sous-ministre adjoint,
Services ministériels,
Passeport et Affaires consulaires
KATHRYN McCALLION

le 14 juin 2004

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette)	10 406	8 992	6 322	(2 005)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	21 392	10 301	24 404	22 082
Fonds provenant de l'exploitation	31 798	19 293	30 726	20 077
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Remboursement du prêt de AEC	4 500	4 500		
Acquisitions nettes d'immobilisations	13 566	16 322	14 580	14 953
Autres éléments nets d'actifs et de passifs	13 732	(1 168)	9 565	1 793
Autorisation fournie (employée)		(361)	6 581	3 331

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(20 063)	(16 278)
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	10 356	9 020
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	196	3 006
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(9 903)	(10 264)
Limite de l'autorisation	4 000	4 000
Autorisation non employée reportée	13 903	14 264

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU SOUS-MINISTRE ADJOINT, SERVICES MINISTÉRIELS, PASSEPORT ET AFFAIRES CONSULAIRES

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable du Bureau des passeports au 31 mars 2004 et les états des résultats, du surplus accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire la *Loi sur les Fonds renouvelables*. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable du Bureau des passeports. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable du Bureau des passeports au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les règles comptables s'appliquant aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada décrites à la note 2.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par le Sous-ministre adjoint, Services ministériels, Passeport et Affaires consulaires afin de satisfaire la *Loi sur les Fonds renouvelables*. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

ERNST & YOUNG s.r.l
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 21 mai 2004

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada (note 8)	196	3 005
Tiers	191	257
Inventaire	5 918	5 450
Charges payées d'avance	275	433
	6 580	9 145
À long terme		
Immobilisations (note 3)		
Au coût	92 976	93 085
Moins : amortissement cumulé	54 479	62 048
	38 497	31 037
	45 077	40 182

	2004	2003
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada (note 8)	4 385	1 661
Tiers		
Créditeurs	7 156	6 986
Indemnités de vacances	2 371	2 100
Retenues sur paiements aux entrepreneurs	101	370
Avantage incitatif différé (note 4)		253
Tranche à court terme de la provision pour prestations de cessation d'emploi	188	355
Tranche à court terme du prêt (note 5)	4 477	4 500
	18 678	16 225
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	9 541	8 060
Prêt (note 5)		4 246
	9 541	12 306
Engagements contractuels (note 7)		
AVOIR DU CANADA (note 6)		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(20 063)	(16 278)
Surplus accumulé	36 921	27 929
	16 858	11 651
	45 077	40 182

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Revenus		
Droits gagnés	158 103	136 197
Revenus divers	267	566
	158 370	136 763
Frais d'exploitation		
Traitements et avantages sociaux	84 414	69 394
Provision pour prestations de cessation d'emploi	1 461	786
Matériel de passeports et formulaires de demande	12 498	9 663
Fret, messageries et camionnage	9 229	5 998
Amortissement d'immobilisations	8 862	20 932
Locaux	7 692	6 657
Services professionnels et spéciaux	7 642	6 027
Services de passeports dans les missions à l'étranger (note 8)	4 447	4 447
Imprimerie, papeterie et approvisionnements	3 094	4 697
Entretien et réparations	2 630	1 710
Télécommunications	1 961	1 840
Renseignements	1 774	1 832
Voyages et déménagements	1 589	1 976
Services postaux et affranchissements	1 448	1 803
Location	276	259
Intérêts	243	467
Dépenses diverses	118	280
	149 378	138 768
Bénéfice net (perte nette)	8 992	(2 005)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	27 929	29 934
Bénéfice net (perte nette)	8 992	(2 005)
Solde à la fin de l'exercice	36 921	27 929

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net (perte nette)	8 992	(2 005)
Plus : Provision pour prestation de cessation d'emploi	1 461	786
Amortissement d'immobilisations	8 862	20 932
Avantage incitatif différé	(253)	(85)
Intérêt couru sur le prêt	231	449
	19 293	20 077
Variation des actifs et des passifs à court terme	5 461	(7 329)
Paiements de prestations de cessation d'emploi	(147)	(270)
	24 607	12 478
Activités d'investissement :		
Immobilisations acquises	(16 322)	(14 953)
Activités de financement :		
Remboursement du prêt	(4 500)	
Ressources financières nettes employées et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	3 785	(2 475)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	16 278	18 753
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	20 063	16 278

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable du Bureau des passeports a été établi en 1969 pour assurer la délivrance des documents de voyage à des citoyens canadiens et à certains résidents permanents au Canada qui ne peuvent obtenir de passeport valide de leur pays d'origine. La *Loi sur les fonds renouvelables* a autorisé le fonctionnement du Fonds.

Une autorisation permanente continue du Parlement autorise le Fonds à effectuer des paiements à partir du Trésor jusqu'à un total de 4 000 000 $ à des fins de fonds de roulement, d'acquisition d'immobilisations et de financement temporaire des déficits de fonctionnement accumulés. Un montant de 746 000 $, représentant l'actif net pris en charge par le Fonds et les actifs contribués au Fonds, a été imputé à cette autorisation lorsque le Fonds est devenu budgétaire en 1981. Le Fonds renouvelable du Bureau des passeports n'a pas à payer d'impôts sur le revenu.

2. Principales conventions comptables

a) Concepts de comptabilité

Ces états financiers ont été préparés selon les principales conventions comptables décrites ci-dessous afin de satisfaire aux exigences prescrites par la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada en vertu de la *Loi sur les Fonds renouvelables*. Les règles comptables utilisées pour l'établissement des états financiers s'écartent sensiblement des principes comptables généralement reconnus au Canada pour les raisons suivantes :

— une estimation des montants courus est faite pour les indemnités de vacances et les prestations de cessation d'emploi au lieu d'obtenir une évaluation actuarielle;

— il n'y a pas de provisions actuarielles du régime de retraite et en conséquence, les états financiers ne démontrent pas si les actifs sont suffisants pour satisfaire aux obligations du régime de retraite;

— la radiation du surplus accumulé requiert seulement l'approbation du Conseil du Trésor; et

— les droits de passeport sont reconnus comme revenus au moment de la demande et de la réception du paiement au lieu d'être constatés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les dépenses connexes sont engagées.

b) Reconnaissance des revenus

Les droits de passeport sont reconnus comme revenus au moment de la demande et de la réception du paiement.

c) Utilisation d'estimations comptables

La préparation d'états financiers exige la gestion à établir des estimations et hypothèses comptables affectant les montants d'actif, de passif, de revenu et de dépenses rapportés durant la période, ainsi que la divulgation d'éventualités reliées aux actifs et passifs à la date des états financiers. Les estimations comptables sont utilisées principalement pour la provision de prestation de cessation d'emploi et les charges à payer courues. Les résultats réels pourraient différer des estimés comptables et le cas échéant des corrections seront apportées à l'exercice financier en cours à ce moment-là.

d) Inventaire

Le stock de fournitures et d'approvisionnements est inscrit au prix coûtant utilisant la méthode du coût moyen.

e) Immobilisations

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur la période des baux. Les autres immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, depuis l'exercice d'acquisition, sur leur durée économique prévue, comme suit :

Actif	Années
Améliorations locatives	Terme du bail
Ameublement	10 ans
Équipement de traitement électronique des données (TED)	3-5 ans
Autres pièces d'équipement	5 ans

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Depuis le 1er avril 1994, le Bureau des passeports capitalise tous les coûts imputés au Plan de perfectionnement de la technologie (PPT). Les coûts du projet ont été séparés en quatre catégories et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée de vie estimée de chacune des catégories, comme suit :

Actif	Années
Plan de perfectionnement de la technologie (PPT)	
Machine et équipement	10 ans
Système	4 ans
Ameublement	10 ans
Équipement de traitement électronique des données (TED)	4 ans

Tous les coûts pour les autres projets sont amortis selon la méthode linéaire sur leur durée économique prévue.

f) Assurance

Le Fonds renouvelable du Bureau des passeports n'assure pas ses biens conformément à la pratique adoptée dans le cadre de la politique gouvernementale d'auto-assurance.

g) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au gouvernement du Canada, conformément aux conventions collectives et aux conditions d'emploi. Le coût de ces prestations est inscrit dans les comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

h) Régime de retraite

Les employés du Bureau des passeports participent au *Régime de pension de retraite de la fonction publique* administré par le gouvernement du Canada. En vertu de la présente loi, les contributions versées au Régime par le Bureau des passeports sont limitées à un montant égal aux contributions de l'employé compte tenu de son service courant. Ces contributions représentent les obligations totales de pension du Bureau des passeports et sont imputées aux opérations sur une base courante. Le Bureau des passeports n'est pas tenu, dans le cadre de la loi actuelle, de verser des contributions pour pallier aux insuffisances du Compte de pension de retraite de la fonction publique ni les frais au Trésor pour les paiements d'indexation en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*.

i) Instruments financiers

La juste valeur des instruments financiers du Fonds incluant les créditeurs, les débiteurs, les charges à payer et le prêt se rapproche de leur valeur comptable.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Plan de perfectionnement de la technologie	33 877			33 877
Autres projets d'immobilisation	41 227	15 443	7 195	49 475
Ameublement	2 360			2 360
Équipement TED	12 814	873	6 726	6 961
Autres machines et équipements	2 807	6	2 510	303
	93 085	16 322	16 431	92 976

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Plan de perfectionnement de la technologie	32 403	658		33 061
Autres projets d'immobilisation	16 808	6 713	7 136	16 385
Ameublement	1 919	194		2 113
Équipement TED	8 217	1 305	6 785	2 737
Autres machines et équipements	2 701	(8)	2 510	183
	62 048	8 862	16 431	54 479

La catégorie des autres projets d'immobilisation inclut les améliorations locatives.

4. Avantage incitatif différé

Dans le cadre de la signature d'un contrat de location à long terme, le Bureau des passeports a profité d'une réduction pour des améliorations locatives provenant du bailleur. Ce montant sera réparti sur la durée du bail et servira à réduire les dépenses de logement. Au cours de l'exercice 2004, 253 228 $ (2003—85 000 $) a été reconnu comme réduction des dépenses de locaux puisque le bail est terminé.

Fonds renouvelable du Bureau des passeports—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

5. Prêt

Suite à la décision du Conseil du Trésor # 828716 datée du 8 février 2001, le Bureau des passeports a reçu un montant de 7 800 000 $ à titre de prêt du Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international portant intérêt à un taux annuel de 5.42 pour cent. Le montant initial et les intérêts au montant de 1 177 000 $ sont remboursables de la façon suivante:

	$
2003-2004	4 500 000
2004-2005	4 477 000

6. Avoir du Canada

a) Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable

L'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable représente la position de trésorerie tenue par le gouvernement pour le Fonds renouvelable.

b) Surplus accumulé

Le surplus accumulé est une accumulation des surplus de chaque exercice incluant la prise en charge de l'actif net de 746 000 $ au moment de l'établissement du Fonds.

7. Engagements

Le Fonds renouvelable du Bureau des passeports loue ses locaux et autres équipements de bureau en vertu d'un contrat de location-exploitation venant à terme en 2010. Les paiements de location futurs par année sont approximativement comme suit :

	(en milliers de dollars)
2005	9 943
2006	7 453
2007	6 235
2008	5 669
2009 et après	3 782
	33 082

Le Fonds renouvelable du Bureau des passeports a signé un contrat pour l'approvisionnement en matériel de passeport venant à terme en mai 2008. Les paiements futurs par année sont approximativement comme suit :

	(en milliers de dollars)
2005	6 991
2006	6 924
2007	6 923
2008	6 923
2009	1 154
	28 915

8. Opérations entre apparentés

Le Bureau des passeports est apparenté, à titre de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement fédéral. Les paiements reliés au service de passeport dans les missions à l'étranger, au logement et aux services légaux furent effectués entre apparentés dans le cours normal des opérations. Toutes les opérations entre apparentés sont comptabilisées au montant de la valeur d'échange, lequel est représentatif de l'entente entre les deux parties. Une des fonctions du Bureau des passeports qui est un organisme du ministère des Affaires étrangères Canada (AEC) est de collecter les frais consulaires pour le bénéfice de la division des affaires consulaires du AEC. Ces frais consulaires ne font pas partie des revenus dans l'état de l'exploitation. Pour l'exercice 2004, le Fonds a collecté et remis au AEC 51 594 200 $ (2003—45 587 385 $).

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds selon les principales conventions comptables établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers incombe à la gestion du Fonds. Les renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs estimations et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Fonds maintient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

Les services financiers de la Commission canadienne des grains élaborent et diffusent les politiques de gestion financière et de comptabilité et émet des directives spécifiques assurant le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ils sont conçus pour fournir une certitude raisonnable que les opérations sont approuvées, exécutées selon des règlements applicables, et comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes en regard des fonds publics et de protéger les actifs confiés à la gestion du Fonds. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Fonds s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales soient compris dans toute l'organisation.

Dans le but d'assurer l'objectivité et l'impartialité maximales, ces états financiers ont été examinés par des vérificateurs externes. Les vérificateurs doivent exprimer une opinion indépendante qui révèle si les états financiers présentent de façon juste la situation financière du Fonds au 31 mars 2004, et les résultats d'exploitation et le changement à la situation financière pour l'exercice écoulé, conformément aux principes comptables des fonds renouvelables du Gouvernement du Canada. Cette opinion est annexée aux états financiers. Le comité de vérification du Fonds a approuvé l'émission des états financiers.

Le modèle de prévision des coûts est en place depuis trois ans et aidera à établir les coûts en vue de se conformer aux exigences du projet de loi C212.

Approuvé par :

CHRIS HAMBLIN
Commissaire en chef

SHARON McSHANE
Chef de la direction financière

le 12 juillet 2004

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette)	(265)	7 784	(193)	(1,082)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	1 458	2 678	1,423	2,719
Fonds provenant (employés) de l'exploitation	1 193	10 462	1,230	1,637
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations	1 066	1 451	1,103	1,847
Autres éléments nets d'actifs et de passifs		(45)		(792)
Autorisation fournie (employée)	127	9 056	127	582

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(16 780)	(9 802)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	(2 472)	(394)
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	127	127
Autorisation nette fournie	(19 379)	(10 323)
Limite de l'autorisation	2 000	2 000
Autorisation non employée reportée	21 379	12 323

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU COMMISSAIRE EN CHEF ET AUX COMMISSIONNAIRES DU FONDS RENOUVELABLE DE LA COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains au 31 mars 2004 et les états des résultats, du surplus accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable au 31 mars 2004 ainsi que de ses résultats de fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada s'appliquant aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, énoncés à la note 2 afférente aux états financiers.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par le commissaire en chef, les commissaires du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains, les Travaux publics et le vérificateur général. Les états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 14 mai 2004

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
ACTIF		
À court terme		
Comptes débiteurs		
Gouvernement du Canada	931	837
Tiers	3 706	2 173
Autres éléments d'actif	237	105
	4 874	3 115
Immobilisations, au coût (note 3)	18 723	17 419
Moins : amortissement cumulé	14 122	12 263
	4 601	5 156
	9 475	8 271

	2004	2003
PASSIF		
À court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	88	358
Tiers	314	1 172
Salaires	1 586	497
Congés annuels et heures supplémentaires	2 013	2 175
Revenus reportés	115	73
	4 116	4 275
À long terme		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	4 556	3 999
	8 672	8 274
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport	4 941	4 941
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds (note 6)	(16 780)	(9 802)
Surplus accumulé	12 642	4 858
	803	(3)
	9 475	8 271

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par:

Commissaire en chef
CHRIS HAMBLIN

Chef de la direction financière
SHARON McSHANE

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Revenus		
Honoraires de services	31 531	23 863
Crédits spéciaux (note 4)	31 426	26 966
Crédits parlementaires (note 5)	6 080	6 080
Revenus de contrats	2 109	2 127
Droits exigés pour des licences	375	287
	71 521	59 323
Charges		
Salaires et charges sociales	48 605	47 304
Loyers	3 734	3 725
Réparations, fournitures et charges diverses	2 687	1 984
Déplacements et déménagements	2 806	2 100
Amortissement	2 052	2 040
Services professionnels et spéciaux	1 736	1 285
Communications	987	997
Indemnités de cessation d'emploi	672	679
Affranchissement et fret	389	416
Créances douteuses (recouvrement)	115	(125)
Gain à la cession de biens immobiliers et équipement	(46)	
	63 737	60 405
Bénéfice net (perte nette)	7 784	(1 082)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités de fonctionnement :		
Bénéfice net (perte nette)	7 784	(1 082)
Éléments hors trésorerie		
Amortissement	2 052	2 040
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	672	679
Gain à la cession de biens immobiliers et équipement	(46)	
	10 462	1 637
Variation des autres éléments d'actif et de passif	(2 033)	857
Ressources financières nettes liées aux activités de fonctionnement	8 429	2 494
Activités d'investissement :		
Achats d'immobilisations	(1 506)	(1 847)
Produit de la cession de biens immobiliers et d'équipement	55	
Ressources financières nettes liées aux activités d'investissement	(1 451)	(1 847)
Ressources financières nettes affectées et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au cours de l'exercice	6 978	647
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	9 802	9 155
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	16 780	9 802

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Surplus accumulé au début de l'exercice	4 858	5 940
Bénéfice net (perte nette)	7 784	(1 082)
Surplus accumulé à la fin de l'exercice	12 642	4 858

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Mandat et pouvoir

La Commission canadienne des grains a été constituée en 1912 en vertu de la *Loi sur les grains du Canada*. La Commission canadienne des grains a pour objectif d'établir et de maintenir des normes de qualité pour les céréales canadiennes et de réglementer la manutention des céréales au pays afin de garantir une denrée fiable sur le marché intérieur et le marché d'exportation dans l'intérêt des producteurs.

La Commission canadienne des grains est un département ministériel distinct financé au moyen de crédits continus, de crédits spéciaux, d'une autorisation à dépenser les droits recouvrés et d'une marge de crédit renouvelable de 2 000 000 $. Dans l'attente d'un règlement de la question du financement prévu à la fin de l'automne 2004, la marge de crédit renouvelable fait présentement l'objet d'un gel.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux exigences établies par le receveur général relativement aux fonds renouvelables. La méthode de comptabilisation utilisée dans ces états financiers pour les immobilisations prises en charge le 1er avril 1995 et pour les coûts du régime de retraite est sensiblement différente des principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables ayant servi à la préparation de ces états financiers sont les suivantes :

Provision pour créances douteuses

Des provisions sont constituées à l'égard de comptes individuels dont le remboursement d'intérêts ou de capital est en souffrance depuis 90 jours.

Constatations des revenus et des charges

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ils sont gagnés par suite de la prestation de biens ou de services ou lorsqu'il se produit un événement donnant lieu à une créance. Sauf indication contraire, les charges sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires continus reçus pour les dépenses liées à la nomination des commissaires adjoints par le gouverneur en conseil et les charges du Laboratoire de recherches sur les grains ont été inscrits comme revenus du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains (le « Fonds renouvelable »).

Les crédits parlementaires se rapportant aux prestations de cessation d'emploi accumulées avant le 1er avril 1995 et versées par la Commission canadienne des grains ont été inscrits dans les comptes débiteurs, sous Conseil du Trésor.

Immobilisations

Certaines immobilisations qui étaient auparavant détenues par le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada ont été prises en charge par le Fonds renouvelable le 1er avril 1995. Ces immobilisations ont été considérées comme un capital d'apport et comptabilisées selon la valeur comptable nette estimée par l'État. Les immobilisations acquises après le 1er avril 1995 sont inscrites au coût.

Le produit de la cession des éléments d'actif pris en charge par le Fonds renouvelable retourne au Trésor. Le produit de la cession d'autres immobilisations est retenu par le Fonds renouvelable.

Les éléments d'actif sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée d'utilisation prévue, à compter du mois suivant l'acquisition, comme suit :

Matériel scientifique	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 ans
Matériel opérationnel	5-10 ans
Matériel informatique et logiciels	3 ans
Améliorations locatives	5 ans
Actifs incorporels	5 ans

Prestations de cessation d'emploi

Les employés cumulent des prestations de cessation d'emploi au cours de leurs années de service au gouvernement du Canada, tel qu'il est stipulé dans leurs conventions de travail. La Commission canadienne des grains comptabilise les prestations de cessation d'emploi que les employés ont accumulées après le 31 mars 1995. Ces états financiers ne contiennent aucune provision à l'égard des prestations de cessation d'emploi cumulées par les employés jusqu'en date du 31 mars 1995. Ces prestations représentent une obligation de la Commission canadienne des grains qui sera financée par le Conseil du Trésor.

Congés annuels

Les congés annuels sont constatés dans les comptes du Fonds renouvelable à la fin de l'exercice, d'après les dossiers des employés.

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Régime de retraite

Les employés de la Commission canadienne des grains sont protégés en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime de retraite est comprise dans le montant imputé au Fonds renouvelable à titre d'avantages sociaux des employés. Les prestations de retraite sont versées à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires.

Intérêts sur prélèvements

Des intérêts sont imputés au Fonds renouvelable à un taux fixé par le Conseil du Trésor. Les intérêts débiteurs sont calculés tous les mois sur le solde de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds. Le Conseil du Trésor ne paie pas d'intérêts lorsque survient un excédent qui n'entraîne aucun prélèvement sur l'autorisation.

3. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations, au coût	Solde au 1er avril 2003	Acquisitions	Cessions	Solde au 31 mars 2004
	(en milliers de dollars)			
Matériel scientifique	5 516	712	102	6 126
Matériel et mobilier de bureau	998		1	997
Matériel opérationnel	627	6	2	631
Matériel informatique et logiciels	6 529	544	72	7 001
Améliorations locatives	3 724	244		3 968
Actifs incorporels	25		25	
	17 419	1 506	202	18 723

Amortissement cumulé	Solde au 1er avril 2003	Amortissement	Diminution	Solde au 31 mars 2004
	(en milliers de dollars)			
Matériel scientifique	3 619	588	102	4 105
Matériel de bureau	818	71	1	888
Matériel opérationnel	316	54	2	368
Matériel informatique	4 755	949	73	5 631
Améliorations locatives	2 745	385		3 130
Actifs incorporels	10	5	15	
	12 263	2 052	193	14 122

4. Crédits spéciaux

Selon les modalités de financement convenues entre le gouvernement fédéral la Commission canadienne des grains, des crédits parlementaires intermédiaires totalisant 83 M$ pour les exercises compris dans la période terminée ont été accordés le 31 mars 2004. Des crédits supplémentaires ont également été accordés comme suit :

	(en milliers de dollars)
2000	20 000
2001	14 000
2002	15 000
2003	19 300
2004	14 700

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004, la Commission canadienne des grains a reçu des crédits spéciaux supplémentaires totalisant environ 1,8 M$.

Le gouvernement fédéral a annoncé des modifications aux modalités de financement de la Commission canadienne des grains, soit des crédits parlementaires spéciaux supplémentaires de 30 M$ sur deux ans. Pour l'exercice 2003-2004, une première tranche de 15 M$ a été constatée alors que la deuxième tranche sera constatée en 2004-2005.

5. Crédits parlementaires

Laboratoire de recherches sur les grains

Une partie des charges engagées par le Fonds renouvelable pour le Laboratoire de recherches sur les grains sont couvertes par des crédits parlementaires. Ces sommes sont incluses dans les états financiers et s'établissent comme suit :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Salaires et charges sociales	3 477	3 501
Loyers	571	552
Réparations, fournitures et charges diverses	702	643
Déplacements et déménagements	118	97
Services professionnels et spéciaux	81	130
Communications	91	58
Indemnités de cessation d'emploi	39	55
Affranchissement et fret	37	39
Revenus provenant de crédits parlementaires du Laboratoire de recherches sur les grains	5 116	5 075
Revenus provenant de crédits parlementaires pour les dépenses liées aux nominations	964	1 005
Total du revenu provenant de crédits parlementaires	6 080	6 080

Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

Nominations

Les charges liées à la nomination des commissaires adjoints par le gouverneur en conseil sont couvertes par des crédits parlementaires. Ces montants figurent dans les états financiers et s'établissent comme suit :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Salaires et charges sociales	752	780
Loyers	31	35
Réparations, fournitures et charges diverses	15	13
Déplacements et déménagements	93	102
Services professionnels et spéciaux	16	22
Communications	43	37
Indemnités de cessation d'emploi	11	12
Affranchissement et fret	3	4
Revenus provenant de crédits parlementaires pour les charges liées aux nominations	964	1 005

6. Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds

L'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds renouvelable est incluse dans les montants qui suivent :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Somme détenue en fiducie aux fins de faillite		950
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	4 556	3 999
Ressources relatives à l'INASAF liées aux activités de fonctionnement	12 224	4 853
Total de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	16 780	9 802

7. Engagements en vertu de contrats de location

Des engagements en vertu de contrats de location-exploitation pour des bureaux ont été conclus principalement avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Au cours des quatre prochains exercices, les versements minimaux futurs exigibles en vertu de ces contrats sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2005	3 456
2006	2 833
2007	2 744
2008	164

8. Éventualité

Les employés ont le droit d'accumuler des jours de congés de maladie. Toutefois, ces congés ne sont pas acquis et ne sont accordés qu'en cas de maladie. Il est donc impossible d'établir de manière raisonnable le nombre de jours de congés de maladie qui devront être accordés dans les exercices futurs. En conséquence, aucune provision n'a été constituée dans les états financiers à cet égard. Les paiements de congés de maladie sont comptabilisés dans les activités de fonctionnement à mesure qu'ils sont versés.

9. Assurance

Conformément à la politique du gouvernement sur l'autoassurance, la Commission canadienne des grains ne détient pas de police d'assurance.

10. Impôt sur le revenu

La Commission canadienne des grains n'est pas assujettie à l'impôt sur le revenu.

11. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été retraités selon la présentation adoptée pour l'exercice écoulé.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer une opinion sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjointe,
Direction générale des finances,
de la comptabilité, de la gestion bancaire
et de la rémunération et Agent financier principal

LYSANNE GAUVIN

le 13 juillet 2004

Président-directeur général pi,
Conseils et Vérification Canada

LOUIS VADEBONCOEUR

le 8 juillet 2004

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette)	610	3 957	600	(179)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	440	150	400	879
Fonds provenant de l'exploitation	1 050	4 107	1 000	700
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations	100	281	100	634
Autres éléments nets d'actifs et de passifs	(150)	53	(200)	(283)
Autorisation fournie	1 100	3 773	1 100	349

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde créditeur (débiteur) de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 995)	3 982
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	15 945	16 737
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	18 254	22 029
Virement du Conseil du Trésor—Éventualités	226	220
Autorisation nette fournie, à la fin de l'exercice	(5 530)	(1 530)
Limite de l'autorisation (note 1)	20 000	20 000
Autorisation non employée reportée	25 530	21 530

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉTHIQUE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada au 31 mars 2004, ainsi que les états des résultats, du surplus accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers on été établis pour satisfaire à l'article 4 de la Politique du Conseil du Trésor du Canada sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada au 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 31 mai 2004

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	108	226
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	17 714	16 932
Tiers	1 190	744
Autres actifs (note 3)	772	5 340
	19 784	23 242
Immobilisations (note 4)	761	715
	20 545	23 957

	2004	2003
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	919	1 386
Tiers	15 105	15 521
Autres passifs	2 623	2 465
	18 647	19 372
Provision pour prestations de cessation d'emploi	4 189	3 856
	22 836	23 228
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(2 995)	3 982
Surplus (déficit) accumulé	704	(3 253)
	(2 291)	729
	20 545	23 957

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Revenus (note 5)	130 006	119 129
Coûts directs	83 438	77 591
Bénéfice brut	46 568	41 538
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	34 243	33 206
Prestations de cessation d'emploi	515	803
Coûts d'occupation	2 324	1 912
Services professionnels et spéciaux	1 761	1 969
Transports et télécommunications	1 356	1 117
Services ministériels et administratifs	1 110	1 469
Services publics, fournitures et approvisionnements	713	845
Amortissement	235	139
Location	128	71
Intérêts sur les prélèvements du fonds	79	63
Achat de services de réparation et d'entretien	36	57
Mauvaises créances	35	
Information	34	48
Autres dépenses	42	18
	42 611	41 717
Bénéfice net (perte nette)	3 957	(179)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation		
Bénéfice net (perte nette)	3 957	(179)
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	235	139
Provision pour prestations de cessation d'emploi	515	803
	4 707	763
Variation du fonds de roulement (note 7)	2 733	(5 460)
Paiements de la provision pour prestations de cessation d'emploi	(182)	(174)
Ressources financières nettes fournies (employées) par les activités d'exploitation	7 258	(4 871)
Activités d'investissement		
Immobilisations		
Acquisitions	(281)	(634)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(281)	(634)
Augmentation (diminution) nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	6 977	(5 505)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(3 982)	1 523
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	2 995	(3 982)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	(3 253)	(3 074)
Bénéfice net (perte nette)	3 957	(179)
Solde à la fin de l'exercice	704	(3 253)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Conseils et Vérification Canada (CVC) est un organisme de service spécial qui fournit, contre rémunération, des services optionnels de consultation et de vérification aux ministères et aux organismes fédéraux partout au Canada. Les services peuvent être également mis à la disposition des gouvernements étrangers et des organismes internationaux.

Depuis le 1er avril 1992, les activités de CVC sont financées à même le Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada. Conformément à l'alinéa 55.5.4(3) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux*, ce Fonds consiste en une marge de crédit dont le maximum a été fixé à 30 000 000 $ et qui sert à financer les activités de l'organisme. Cette limite a, par la suite, été réduite de 4 899 387 $ à 25 100 613 $ par le Conseil du Trésor (décision #826332 du C.T. en date du 5 novembre 1998) pour refléter un ajustement dans l'autorisation de dépenser.

En 2001-2002, en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, et par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002 (C.T. #829420 en date du 6 décembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du fonds a été réduite de 25 100 613 $ à 20 000 000 $.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que:

- les services obtenus sans frais d'autres ministères gouvernementaux ne sont pas déclarés comme une charge;
- les charges et le passif pour les prestations de cessation d'emploi ne comprennent pas la partie non financée par le Fonds; les passifs de prestations de cessation d'emploi sont basés sur des estimations de la gestion plutôt que sur des évaluations actuarielles; aussi les congés annuels et les congés compensatoires sont basés sur des estimations de la gestion; et
- les contributions au régime de retraite sont basées sur les taux établis par le Conseil du Trésor représentant une estimation des coûts du gouvernement dans l'année à venir; aussi les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas comptabilisés dans le Fonds.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

b) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties à partir du mois suivant leur acquisition selon la méthode linéaire sur l'estimation de leur durée de vie économique :

Catégorie	Durée de vie économique estimative
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	3 ans
Améliorations locatives	5 ans

c) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur les pensions de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés de CVC. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le débit imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

d) Prestations de cessation d'emploi, congés annuels et congés compensatoires

Les prestations de cessation d'emploi s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont imputés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Aucune provision n'est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant au service antérieur au 1er avril 1992. Les prestations gagnées avant le 1er avril 1992 dont la valeur est estimée à 2 990 350 $ (2002-2003—3 143 000 $) représentent une obligation de CVC qui sera assumée par le Conseil du Trésor.

Le passif pour les congés annuels et les congés compensatoires est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice pour tous les crédits de congés annuels et compensatoires non utilisés accumulés par les employés.

Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

e) Assurance

CVC a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément avec la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Autres actifs

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Avances remboursables de la taxe sur les produits et services	769	5 318
Autres avances	3	22
	772	5 340

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel informatique	306	96		402
Logiciels informatiques	167	95		262
Améliorations locatives	593	90		683
	1 066	281		1 347

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel informatique	232	66		298
Logiciels informatiques	60	50		110
Améliorations locatives	59	119		178
	351	235		586
Net	715			761

5. Revenus

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Revenus de consultation et de vérification	110 370	100 509
Recouvrement—Coûts du centre d'appui des systèmes partagés	19 636	18 620
	130 006	119 129

6. Engagements

CVC loue ses locaux et ses équipements en vertu de baux d'exploitation. Le bail du siège social est renouvelé annuellement. Les versements futurs prévus en vertu des baux existants se chiffrent à :

	(en milliers de dollars)
2004-2005	2 249
2005-2006	1 564
2006-2007	841
2007-2008	652
2008-2009	163
	5 469

7. Variation du fonds de roulement

	2004	2003	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	19 784	23 242	3 458
Passifs à court terme	18 647	19 372	(725)
			2 733

8. Instruments financiers

Les instruments financiers du fonds renouvelable comprennent les fonds en transit, des débiteurs, des créditeurs et des charges à payer. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. À moins d'indications spécifiques, la direction estime que le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit significatif provenant de ces instruments financiers.

9. Utilisation d'estimations

Les états financiers dressés conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada comprennent des estimations et des hypothèses de la direction qui touchent les montants d'actif et de passif en date des états financiers et pour les montants de revenus et de frais présentés au cours des exercices indiqués. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Fonds renouvelable CORCAN

RAPPORT DE LA GESTION

Les états financiers suivants du Fonds renouvelable de CORCAN ont été établis conformément à la politique du Conseil du Trésor sur les fonds renouvelables et aux exigences et normes du receveur général du Canada en ce qui a trait aux rapports. Ces états financiers ont été préparés par les gestionnaires du Fonds selon les principales conventions comptables établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Les différences entre les montants relatifs et les montants présentés dans les états financiers pour l'année qui s'est terminée le 31 mars 2004 sont seulement les résultats des reclassements à des fins de comparaison.

La responsabilité principale de l'intégrité et de l'objectivité des données présentées dans les états financiers incombe à la direction du Fonds. Certains renseignements présentés dans les états financiers sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Par rapport à ses obligations au chapitre de la présentation de rapports, la direction tient des comptes pour l'enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. Les renseignements financiers contenus dans les déclarations ministérielles et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concordent avec les renseignements contenus dans ces états financiers, sauf indication contraire.

La direction des services financiers du Fonds élabore et diffuse des politiques de gestion financière et de reddition de comptes et émet des directives précises qui permettent de conserver des normes quant à la reddition de comptes et à la gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont approuvées par le Parlement, exécutées selon des règlements applicables et comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes en regard des fonds publics et de protéger les actifs confiés à la gestion du Fonds. Des examens internes permettent d'améliorer les systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Fonds s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

La gestion a présenté les états financiers au vérificateur externe du Fonds, Ersnt & Young, qui les a vérifiés et a fourni une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Approuvé par :

Directrice exécutive
CORINNE HAGERMAN
le 15 juin 2004

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) (NON VÉRIFIÉ) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette)	(100)	2 280	(100)	1 455
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	3 000	1 860	3 000	2 812
Fonds provenant de l'exploitation	2 900	4 140	2 900	4 267
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations	500	1 605	500	1 400
Autres éléments nets d'actifs et de passifs	2 500	6 362	2 600	4 717
Autorisation fournie (employée)	(100)	(3 827)	(200)	(1 850)

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE (NON VÉRIFIÉ) AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(7 082)	(8 731)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	7 674	
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	5 496	
Moins : virement du CT- crédit 5		142
Autorisation nette fournie, à la fin de l'exercice	(4 904)	(8 873)
Limite de l'autorisation	5 000	5 000
Autorisation non employée reportée	9 904	13 873

Fonds renouvelable CORCAN—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU COMITÉ CONSULTATIF DU FONDS RENOUVELABLE DE CORCAN

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable de CORCAN au 31 mars 2004, ainsi que les états des résultats, du déficit accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'article 4 de la Politique du Conseil du Trésor du Canada sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable au 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Ernst & Young s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 8 juin 2004

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2004	2003
ACTIF		
À court terme		
Comptes débiteurs (note 4)	8 176	7 522
Stocks (note 5)	8 639	10 147
Autres	34	18
	16 849	17 687
Immobilisations (note 6)	6 837	6 614
	23 686	24 301

	2004	2003
PASSIF		
À court terme		
Comptes créditeurs (note 7)	7 125	12 094
Salaire et vacances à payer	1 675	1 381
Portion actuelle des obligations en vertu des contrats de location-acquisition (note 8)	18	16
	8 818	13 491
À long terme		
Indemnités de cessation d'emploi (note 9)	2 773	2 626
Obligations en vertu des contrats de location-acquisition (note 8)	24	42
	11 615	16 159
Engagements et éventualités (notes 10 et 13)		
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport (note 14)	30 542	30 542
Montant de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(7 082)	(8 731)
Déficit accumulé	(11 389)	(13 669)
	12 071	8 142
	23 686	24 301

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable CORCAN—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Revenus (notes 11)	49 984	62 685
Coût des produits vendus (note 11)	57 078	68 105
Marge bénéficiaire brute	(7 094)	(5 420)
Autres revenus		
Frais de formation et frais correctionnels (note 3)	21 824	21 716
Divers	560	843
	22 384	22 559
Dépenses		
Exploitation	5 937	5 522
Administration	5 357	8 210
Vente et commercialisation	1 716	1 952
	13 010	15 684
Bénéfice net	2 280	1 455

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	(13 669)	(15 124)
Bénéfice net	2 280	1 455
Solde à la fin de l'exercice	(11 389)	(13 669)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net	2 280	1 455
Ajustements pour les postes hors caisse:		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	478	472
Amortissement	1 407	2 548
Autres	(25)	282
	4 140	4 757
Changements aux fonds de roulement hors caisse:		
Comptes débiteurs	(654)	2 370
Stocks	1 508	2 055
Autres	(16)	(5)
Indemnités de cessation d'emploi	(331)	(276)
Comptes créditeurs	(4 969)	(8 637)
Produits reportés		(641)
Salaire et vacances à payer	294	62
Ressources financières nettes employées par les activités d'exploitation	(28)	(315)
Activités d'investissement :		
Achat d'immobilisations	(1 795)	(1 400)
Produits de cession d'immobilisations	190	21
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(1 605)	(1 379)
Activités de financement:		
Obligations en vertu du contrat de location-acquisition	(16)	(156)
Ressources financières nettes employées par les activités de financement	(16)	(156)
Diminution nette du montant de l'imputation nette accumulée sur le solde de l'autorisation du Fonds	(1 649)	(1 850)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, début de l'exercice	8 731	10 581
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, fin de l'exercice	7 082	8 731

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable CORCAN—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

CORCAN est un organisme du Service correctionnel du Canada qui est financé au moyen d'un fonds renouvelable. Le Fonds renouvelable de CORCAN [le "Fonds"] a été établi en vertu de *la Loi de crédits no 4 de 1991-1992*, qui autorisait l'exploitation du Fonds à compter du 1er avril 1992 pour l'exercice en cours et les exercices ultérieurs selon les modalités établies par le Conseil du Trésor. Le but du Fonds renouvelable de CORCAN est de favoriser la réinsertion sociale en toute sécurité des délinquants dans la société canadienne en fournissant des occasions d'emploi et de formation aux délinquants incarcérés dans des établissements correctionnels fédéraux et, pour de courtes périodes de temps, aux délinquants remis en liberté dans la collectivité. Une autorisation permanente continue du Parlement autorise le Fonds à effectuer des paiements à partir du Trésor pour subvenir aux besoins du fonds de roulement, d'acquisitions d'immobilisations et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation, jusqu'à concurrence d'un montant global accumulé de 5 000 000 $. Un montant de 15 218 000 $ a été imputé à l'autorité de ce Fonds et représente les actifs nets cédés au Fonds au début de l'exploitation en date du 1er avril 1992.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables prévus par le Conseil du Trésor. Étant donné que la détermination précise des éléments d'actif et de passif dépend d'événements futurs, l'établissement des états financiers d'une période donnée exige de recourir à des estimations et à des chiffres approximatifs établis avec prudence. Les présents états financiers font état des éléments d'actif et de passif ainsi que des résultats des opérations relatives au Fonds et ont été établis en tenant compte de limites raisonnables en ce qui concerne l'importance relative et les conventions comptables décrites dans les paragraphes suivants. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que les services obtenus sans frais de Services correctionnel du Canada ne sont pas déclarés comme une dépense; le passif pour les indemnités de cessation d'emploi ne comprend pas la partie non financée par le Fonds [note 9]; une estimation des montants courus est faite pour les indemnités de cessation d'emploi au lieu d'obtenir une évaluation actuarielle.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Constatation des revenus et des dépenses

À l'exception des éléments décrits plus bas, les revenus sont comptabilisés lorsque les biens sont vendus ou lorsque les services sont rendus.

La méthode du pourcentage des travaux réalisés est utilisée pour les contrats de construction de plus de 100 000 $ s'étendant sur plusieurs années. La détermination du degré d'achèvement des travaux se fait en comparant les coûts directs engagés jusqu'à présent et les coûts directs totaux prévus pour l'ensemble du contrat. L'effet des changements relatifs au revenu total prévu pour chaque contrat est comptabilisé dans la période pour laquelle la détermination a eu lieu et les pertes, le cas échéant, sont comptabilisées en entier lorsque prévues. Les profits réalisés sur les contrats de construction de 100 000 $ ou moins sont comptabilisés une fois que le contrat est quasi achevé.

Les dépenses sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles ont été engagées.

Stocks

Les matières premières sont évaluées au prix coûtant et les autres stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et sont amorties selon la méthode linéaire à partir du mois suivant le mois de leur acquisition pour la durée de leur vie utile estimative.

Équipement	10 ans
Mobilier de bureau et équipement	10 ans
Matériel informatique	3 ans
Parc de véhicules	5 ans
Bétails	3-5 ans

Régime de retraite

Les employés du Fonds renouvelable de CORCAN sont couverts par la *Loi sur la pension de la fonction publique* et par la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La portion du coût des pensions du gouvernement du Canada est comprise dans les avantages sociaux établis en fonction du Fonds. Le paiement des pensions en tant que tel est effectué à partir du compte de pension de retraite de la fonction publique et du compte de prestations de retraite supplémentaires. Les dépenses liées au régime de retraite sont reconnues lorsqu'elles sont payées.

Avantages sociaux futurs des employés

Les employés du Fonds renouvelable de CORCAN ont droit à des indemnités de cessation d'emploi établies en fonction des niveaux de rémunération en vigueur au moment de la cessation d'emploi conformément aux dispositions des conventions collectives et des conditions

Fonds renouvelable CORCAN—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

d'emploi. Toutes indemnités de cessation d'emploi acquises par un employé avant le 1er avril 1992 sont considérées un élément de passif du Conseil du Trésor et, à ce titre, n'ont pas été portées aux comptes. Les états financiers du fonds renouvelable de CORCAN comprennent les indemnités de cessation d'emploi acquises par les employés de CORCAN depuis la création du Fonds. Les indemnités futures des employés sont constatées au moment de leur acquisition.

Congés de maladie

Les employés ont le droit d'accumuler les congés de maladie non utilisés. Les congés accumulés ne peuvent toutefois être utilisés qu'en cas de maladie. Conformément à la pratique gouvernementale courante, les congés de maladie accumulés par un employé au moment de sa cessation d'emploi ne lui sont pas payables. Ainsi, aucun montant n'a été inscrit dans les présents états financiers.

Provision des garanties

Les frais de garantie éventuels liés aux produits sont constatés au moment de la vente des produits.

Instruments financiers

Sauf indication contraire, la juste valeur marchande des instruments financiers représente une valeur approximative des coûts. Les instruments financiers du Fonds sont composés des comptes débiteurs, des comptes créditeurs, des charges à payer et de la dette à long terme. La direction est d'avis que ces instruments ne font pas courir de risques significatifs au Fonds en ce qui concerne les intérêts, la monnaie ou le crédit.

3. Opérations entre apparentées

Le Fonds renouvelable de CORCAN a conclu les opérations suivantes avec le Service correctionnel du Canada [«SCC»], son organisme parrain :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Revenus d'exploitation	8 967	12 390
Formation, services correctionnels et autres frais	21 824	21 716
	30 791	34 106

Au 31 mars 2004, le Fonds renouvelable de CORCAN a un compte à recevoir de 1 054 000 $ [2003—1 052 000 $] du SCC.

Le Service correctionnel du Canada permet et continuera de permettre au Fonds renouvelable de CORCAN d'utiliser l'infrastructure existante, y compris les immeubles, les ateliers et les fermes, et d'assurer l'entretien de ces dites installations, gratuitement.

4. Comptes débiteurs

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Gouvernement du Canada	5 520	5 424
Tiers	3 299	2 813
Moins : provision pour créances douteuses	(643)	(715)
	8 176	7 522

5. Stocks

Les stocks comprennent les éléments suivants:

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Matières premières	3 850	3 898
Travaux en cours	183	252
Produits finis	4 004	4 664
Inventaire d'agroentreprise	1 440	2 167
	9 477	10 981
Provision pour stock périmé	(838)	(834)
	8 639	10 147

6. Immobilisations et amortissement cumulé

Les immobilisations comprennent les éléments suivants :

	2004		2003	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
	(en milliers de dollars)			
Équipment	21 545	15 958	20 175	15 032
Mobilier et équipement de bureau	134	134	1 055	740
Matériel informatique	346	331	346	324
Parc de véhicules	937	601	808	545
Bétails	1 160	336	1 075	291
Usine et équipement en contrat de location-acquisition	111	36	113	26
	24 233	17 396	23 572	16 958
Amortissement cumulé	(17 396)		(16 958)	
Valeur comptable nette	6 837		6 614	

7. Comptes débiteurs

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Gouvernement du Canada	1 088	1 988
Tiers	6 037	10 106
	7 125	12 094

Fonds renouvelable CORCAN—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

8. Obligations relatives aux contrats de location-acquisition

Les montants minimums des paiements futurs relatifs aux obligations de contrats de location-acquisition sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2005	21
2006	21
2007	4
	46
Frais de financement inclus au taux de 10.95 pour cent	(4)
	42
Portion actuelle	(18)
Portion à long terme	24

9. Avantages sociaux futurs des employés

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi acquises par les employés avant la création de CORCAN sont réputées constituer un élément de passif du Conseil du Trésor et, à ce titre, n'ont pas été portées aux comptes. En date du 31 mars 2004, l'élément de passif du Conseil du Trésor au titre des indemnités de cessation d'emploi acquises par les employés de CORCAN avant le 1er avril 1992 s'élevait à 1 362 000 $ [2003—1 515 000 $]. Le Conseil du Trésor financera le versement de ces indemnités pendant une période maximale de 15 ans après la création du Fonds renouvelable de CORCAN. Par conséquent, ces indemnités seront portées aux comptes de CORCAN d'ici trois ans. Les indemnités acquises après le 1er avril 1992 sont inscrites, dans les comptes, au passif du poste des indemnités acquises par les employés. En date du 31 mars 2004, CORCAN avait un passif de 2 773 000 $ [2003—2 626 000 $].

En 2003-2004, CORCAN a enregistré aux dépenses un montant de 478 000 $ relatif aux indemnités de cessation d'emploi.

Régime de retraite

Au cours de l'exercice, CORCAN a porté un montant de 3 908 000 $ [2003—3 832 000 $] aux dépenses pour les avantages sociaux des employés incluant un montant de 2 783 000 $ [2003—2 694 000 $] en contribution aux régimes de pension des employés de la fonction publique.

10. Engagements

Le Fonds renouvelable de CORCAN comporte des engagements en vertu des dispositions de différents contrats de location, incluant un montant de 1 000 000 $ pour les années 2004 à 2007 pour la location de l'entrepôt à Kingston. Le contrat a été renouvelé en 2003 pour se terminer le 30 septembre 2006.

Les paiements annuels minimums pour les cinq prochaines années sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2005	443
2006	426
2007	208
2008	2
2009	2
	1 081

11. Revenus et coûts des produits vendus

Exercice se terminant le 31 mars 2004	Revenus	Coût des produits vendus	Marge bénéficiaire brute
	(en milliers de dollars)		
Agroentreprise et foresterie	7 370	10 315	(2 945)
Services	5 126	4 647	479
Textile	3 145	4 338	(1 193)
Fabrication	19 477	24 059	(4 582)
Construction	14 866	13 719	1 147
Total	49 984	57 078	(7 094)

Exercice se terminant le 31 mars 2003	Revenus	Coût des produits vendus	Marge bénéficiaire brute
	(en milliers de dollars)		
Agroentreprise et foresterie	10 172	13 037	(2 865)
Services	4 859	4 962	(103)
Textile	5 770	6 510	(740)
Fabrication	28 515	29 439	(924)
Construction	13 369	14 157	(788)
Total	62 685	68 105	(5 420)

12. Autres éléments de l'état des résultats

Les éléments suivants sont compris dans les dépenses :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Amortissement des immobilisations (y compris les contrats de location-acquisition)	1 407	2 548
Amortissement des charges de développement reportées		206
Intérêt sur les obligations relatives aux contrats de location-acquisition	5	37

Fonds renouvelable CORCAN—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

13. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités d'exploitation, CORCAN fait l'objet de différentes réclamations ou poursuites judicaires. Bien que la direction ne puisse prédire avec certitude l'issue de celles qui sont en suspens le 31 mars 2004, elle est d'avis que leur résolution n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière et les résultats d'exploitation de CORCAN. Une provision pour ces dépenses a été établie en fonction des estimations les plus plausibles de la direction.

14. Capital d'apport

En 2001-2002, le Conseil du Trésor et les responsables du Fonds renouvelable de CORCAN ont négocié un nouveau niveau de fonds renouvelable, afin de faire passer de 45 000 000 $ à 5 000 000 $ le montant de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds. Dans le cadre de l'entente, le Conseil du Trésor a radié le montant de l'imputation nette accumulée de 20 456 000 $ de CORCAN sur le solde de l'autorisation du Fonds, augmentant ainsi le capital d'apport de CORCAN.

15. Montants comparatifs

Les montants correspondants de la période précédente ont été reclassifiés pour qu'ils soient conformes à la présentation utilisée pour l'exercice en cours.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada

RAPPORT DE GESTION

Les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de Géomatique Canada ont été préparés conformément à la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et selon les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été dressés selon les principales conventions comptables énoncées à la note 2.

La responsabilité première, concernant l'intégrité et l'objectivité des données présentées ici revient aux gestionnaires du Fonds. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugement de la gestion, tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds tient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds et bénéficie également de conseils judicieux que lui apportent le personnel comptable du Secteur des services intégrés (SSI). À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

Le SSI développe et propage les conventions de comptabilité et de gestion financière et émet des directives particulières conformes aux normes dans ces domaines. Les opérations sont exécutées selon des règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires, et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont maintenus à un coût raisonnable et sont appuyés par les programmes de vérification interne. La gestion recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la formation et le perfectionnement d'un personnel qualifié, par l'établissement de dispositions organisationnelles permettant un juste partage des responsabilités et par le maintien de programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations seront compris dans toute l'organisation.

Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'éliminer les préjudices, les renseignements que renferment ces états financiers ont été vérifiés par un vérificateur externe, dont le rôle est d'exprimer un jugement avisé sur le fait que les états financiers du Fonds, pris dans leur ensemble, présentent fidèlement la situation financière et les opérations du Fonds selon les principales conventions comptables établies. Ce jugement est fondé sur les procédures décrites dans l'opinion du vérificateur qui est jointe aux états financiers.

Approuvé par :

Directeur général, Finances
(Agent financier principal à plein temps)
BRUCE HIRST

le 7 septembre 2004

Sous-ministre adjoint par intérim,
Services intégrés
(Agent financier principal)
RICHARD TOBIN

le 7 septembre 2004

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette)	500	2 063	1 600	(1 950)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	600	813	14	1 746
Fonds provenant (employés) de l'exploitation	1 100	2 876	1 614	(204)
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations	200	157	300	216
Autres éléments nets d'actifs et de passifs	(1 500)	(1 819)	(700)	1 673
Autorisation fournie (employée)	2 400	4 538	2 014	(2 093)

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde créditeur (débiteur) de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(4 172)	(1 122)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	2 668	4 775
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	117	736
Autorisation nette employée, à la fin de l'exercice	(1 621)	2 917
Limite de l'autorisation (note 1)	5 000	5 000
Autorisation non employée reportée	6 621	2 083

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL,
DIRECTION DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉVALUATION
RESSOURCES NATURELLES CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable de Géomatique Canada au 31 mars 2004 et les états des résultats, du surplus (déficit) accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de Géomatique Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de Géomatique Canada au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables s'appliquant aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tel qu'il est décrit à la note 2.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Les chiffres correspondants au 31 mars 2003 ont été vérifiés par un autre cabinet de comptables agréés.

KPMG s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 28 juillet 2004

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	425	609
Tiers (note 4)	2 633	4 412
Stocks (note 5)	1 204	2 026
Charges payées d'avance		9
	4 262	7 056
Immobilisations (note 6)		
Au coût	3 636	4 806
Moins : amortissement cumulé	2 792	3 595
	844	1 211
	5 106	8 267

	2004	2003
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	4 936	6 559
Tiers		
Créditeurs	294	646
Indemnités de congé	92	107
Revenus reportés		199
	5 322	7 511
À long terme		
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	180	165
AVOIR DU CANADA		
Capital d'apport	1 438	1 438
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(4 172)	(1 122)
Réserve pour le remplacement des presses d'imprimerie (note 8)	1 600	1 600
Surplus (déficit) accumulé	738	(1 325)
	(396)	591
	5 106	8 267

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Revenus		
Produits	12 518	11 602
Services	3 370	3 028
Consultation	573	1 736
	16 461	16 366
Coûts des produits vendus	3 502	3 163
Revenus avant coûts directs et indirects	12 959	13 203
Coûts directs		
Traitements	3 810	5 748
Avantages sociaux	1 052	1 234
Transport et communications	201	375
Information	15	27
Services professionnels et spéciaux	2 285	3 199
Location	230	322
Services de réparation et d'entretien	510	314
Services publics, fournitures et approvisionnements	307	480
Autres dépenses	30	3
	8 440	11 702
Coûts indirects		
Services du secteur	600	655
Services du ministère	661	584
Frais d'occupation	437	483
Amortissement des immobilisations (note 6)	394	498
Créances irrécouvrables	9	90
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	6	11
Dévaluation des stocks pour désuétude	280	1 019
Intérêts	69	111
	2 456	3 451
Coûts totaux	10 896	15 153
Bénéfice net (perte nette)	2 063	(1 950)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	(1 325)	625
Bénéfice net (perte nette)	2 063	(1 950)
Solde à la fin de l'exercice	738	(1 325)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités de l'exploitation :		
Bénéfice net (perte nette)	2 063	(1 950)
Éléments ne nécessitant aucune utilsation de fonds		
Amortissement des immobilisations	524	637
Dévaluation des stocks pour désuétude	280	1 019
Créances irrécouvrables	9	90
	2 876	(204)
Variations d'éléments du fonds de roulement (note 3)	316	1 762
Variation dans la provision pour indemnités de cessation d'emploi	15	19
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	3 207	1 577
Activités d'investissement :		
Acquisitions d'immobilisations (note 6)	(157)	(216)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(157)	(216)
Augmentation nette des espèces et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	3 050	1 361
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	1 122	(239)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	4 172	1 122

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada (le Fonds) a été établi en vertu de la *Loi de crédits n° 3 de 1993-1994*. À ce moment, il portait le nom de « Fonds renouvelable pour le Secteur des levés, de la cartographie et de la télédétection » et certaines conditions étaient rattachées à l'autorisation. Le but du Fonds était de transférer les coûts reliés à la production de biens et à l'offre de services, des contribuables vers les utilisateurs qui bénéficient directement de ces biens et services. Par la suite, dans le procès-verbal du Conseil du Trésor 822 296, du 8 décembre 1994, le « Fonds renouvelable pour le Secteur des levés, de la cartographie et de la télédétection » était renommé « Fonds renouvelable de Géomatique Canada ». Après avoir satisfait aux conditions spécifiques, l'autorisation permanente de maintenir le Fonds a été obtenue et est inscrite au procès-verbal du Conseil du Trésor 822 393, du 9 février 1995.

Le Fonds dispose d'une autorisation permanente conférée par le Parlement pour effectuer des paiements à même le Trésor pour le fonds de roulement, pour l'acquisition d'immobilisations et pour le financement temporaire des déficits d'exploitation accumulés, le total ne devant jamais dépasser 5 000 000 $.

2. Principales conventions comptables

a) Principes comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que : les services obtenus sans frais d'autres ministères gouvernementaux ne sont pas déclarés comme une charge; les charges et le passif pour les prestations de cessation d'emploi ne comprennent pas la partie non financée par le Fonds; et le passif éventuel est divulgué plutôt qu'enregistré.

b) Utilisation d'estimation

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction formule des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les actifs et les passifs déclarés, à la date des états financiers et sur le montant des produits et des charges déclarés durant la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

c) Constatation des revenus

Les revenus sont constatés lorsque les biens sont vendus et les services rendus. Pour les contrats de consultation et de service s'échelonnant sur plusieurs exercices, la méthode de l'avancement des travaux est utilisée. Le degré d'achèvement est déterminé en comparant les coûts directs encourus aux coûts directs anticipés pour tout le contrat. Les changements aux estimations de revenus pour chaque contrat sont reflétés dans la période où ils sont déterminés et les pertes, s'il y a lieu, sont comptabilisées dès qu'il est possible de les déterminer.

d) Stocks

Les cartes sont évaluées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen d'impression de chaque titre. L'inventaire du matériel est évalué au moindre du coût ou de la valeur de remplacement.

e) Immobilisations

Les immobilisations acquises par le Fonds depuis le 1er avril 1994 sont comptabilisées au coût.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire en fonction de leur durée probable d'utilisation dès le mois suivant leur acquisition. La durée probable d'utilisation des immobilisations est comme suit :

Équipement informatique	2 à 5 ans
Ameublement	10 ans
Instruments	10 ans
Équipement mécanique	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Véhicules	5 ans
Équipement d'impression	8 ans
Équipement scientifique	10 ans

f) Régime de retraite

Les employés de Ressources Naturelles Canada dont les salaires et les autres avantages sociaux sont payés par le Fonds sont soumis à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et à la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime est comprise dans le montant imputé au Fonds à titre d'avantages sociaux. Le paiement de la pension est pris à même le compte de pension de retraite de la fonction publique et le compte de prestations de retraite supplémentaires.

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

g) Indemnités de cessation d'emploi

Les employés du Fonds ont droit à des prestations de cessation d'emploi, selon les niveaux de salaire en vigueur au moment de la cessation d'emploi tel que le prévoient les conventions collectives et les conditions d'emploi. Les indemnités de cessation d'emploi gagnées avant le 1er avril 1994 sont la responsabilité du Conseil du Trésor et, par conséquent, ne sont pas enregistrées dans les comptes. Le coût des indemnités gagnées depuis le 1er avril 1994 est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

h) Frais généraux ministériels et sectoriels

Les frais généraux ministériels et sectoriels comprennent le coût des services administratifs, de gestion et les autres coûts encourus lors de la livraison de services directs au Fonds. L'allocation est fondée sur des taux préétablis en fonction du nombre d'employés (salaire) ou du nombre d'unités d'affaires (composantes sectorielles ou ministérielles).

i) Intérêts

Les intérêts sont imputés au Fonds au taux fixé par le Conseil du Trésor. Les frais d'intérêt sont calculés mensuellement sur le solde de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds.

3. Information incluse dans l'état des flux de trésorerie

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	184	(456)
Tiers	1 770	(2 766)
Stocks	542	1 235
Travaux en cours		3
Charges payées d'avance	9	44
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	(1 623)	3 734
Tiers	(367)	(100)
Revenus reportés	(199)	68
Total	316	1 762

4. Débiteurs

Les débiteurs provenant des tiers se détaillent de la façon suivante :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs	2 994	4 763
Provision pour créances douteuses	(361)	(351)
Total	2 633	4 412

5. Stocks

Les stocks de cartes en main comprennent uniquement celles imprimées mais non vendues depuis la création du Fonds. Le Fonds détient également en consignation les cartes qui ont été imprimées avant la création du Fonds. Elles ne font pas partie de l'inventaire mais elles sont considérées dans le coût des marchandises vendues lorsqu'elles sont vendues. L'inventaire du matériel comprend uniquement le matériel en main pour l'unité d'impression au 31 mars.

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Cartes		
Cartes topographiques	1 002	1 632
Cartes aéronautiques	33	168
Cartes géographiques	29	33
	1 064	1 833
Matériel		
Papier	129	161
Plaques	2	10
Encre	9	22
	140	193
Total	1 204	2 026

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

6. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement informatique	2 783	157	(1 023)	1 917
Ameublement	213		(178)	35
Instruments	3		(3)	
Équipement mécanique	442		(35)	407
Matériel de bureau	84		(76)	8
Véhicules	12		(12)	
Équipement d'impression	988			988
Équipement scientifique	281			281
Total	4 806	157	(1 327)	3 636

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement[1]	Aliénations	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement informatique	2 246	329	(1 023)	1 552
Ameublement	190	9	(178)	21
Instruments	3		(3)	
Équipement mécanique	166	33	(35)	164
Matériel de bureau	83	1	(76)	8
Véhicules	12		(12)	
Équipement d'impression	754	124		878
Équipement scientifique	141	28		169
Total	3 595	524	(1 327)	2 792

[1] Un montant de 130 $ est inclus dans le coût des produits vendus à titre de dépense d'amortissement (139 $ en 2003).

7. Renseignements par secteur d'activité

	2004			
	Produits	Services	Consultation	Total
	(en milliers de dollars)			
Revenus				
Ministères d'État	3 838	851	302	4 991
Tiers	8 680	2 519	271	11 470
Revenus totaux	12 518	3 370	573	16 461
Coûts des produits vendus	2 792	710		3 502
Revenus avant coûts directs et indirects	9 726	2 660	573	12 959
Coûts directs	5 780	2 271	389	8 440
Coûts indirects	2 086	309	61	2 456
Coûts totaux	7 866	2 580	450	10 896
Bénéfice net	1 860	80	123	2 063
Éléments d'actif				
Actifs financiers	3 541	722	(1)	4 262
Immobilisations (nettes)	253	531	60	844
Dépenses en capital	85	20	52	157
Amortissement des immobilisations	306	217	1	524

	2003			
	Produits	Services	Consultation	Total
	(en milliers de dollars)			
Revenus				
Ministères d'État	4 382	741	939	6 062
Tiers	7 220	2 287	797	10 304
Revenus totaux	11 602	3 028	1 736	16 366
Coûts des produits vendus	2 524	639		3 163
Revenus avant coûts directs et indirects	9 078	2 389	1 736	13 203
Coûts directs	7 896	2 116	1 690	11 702
Coûts indirects	3 058	297	96	3 451
Coûts totaux	10 954	2 413	1 786	15 153
Perte nette	(1 876)	(24)	(50)	(1 950)
Éléments d'actif				
Actifs financiers	5 320	1 022	714	7 056
Immobilisations (nettes)	474	728	9	1 211
Dépenses en capital	191	21	4	216
Amortissement des immobilisations	396	234	7	637

Fonds renouvelable de Géomatique Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

8. Réserve pour le remplacement des presses d'imprimerie

   Afin d'assurer la viabilité des opérations d'impression des cartes, la direction du Fonds a créé une réserve pour le remplacement des presses. Depuis le 31 mars 1998, une somme annuelle de 800 000 $ a été affectée à la réserve pour cette fin. Aucune somme supplémentaire n'a été affectée depuis l'exercice se terminant le 31 mars 2000 et le solde de la réserve a, par conséquent, été maintenu à 1 600 000 $.

9. Transactions entre apparentés

   Puisque le Fonds fait partie intégrante du gouvernement du Canada, il est apparenté à tous les ministères, agences et sociétés d'État. Le Fonds conclut des transactions avec ces entités dans le cours normal des affaires et ces transactions sont inscrites à la valeur d'échange.

10. Chiffres correspondants

    Certains chiffres correspondants de l'exercice 2003 ont été reclassés pour les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'exercice 2004.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (le « Fonds ») tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada. Ces états financiers ont été préparés par la direction du Fonds selon les principales conventions comptables établies et énoncées à la note 2 des états financiers, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers, incombe à la gestion du Fonds. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs estimations et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Fonds maintient une série de comptes qui représentent un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La gestion des services financiers du Fonds élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité et émet des directives spécifiques assurant le respect de normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont approuvées par le Parlement, exécutées selon les règlements applicables et comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition des comptes en regard des fonds publics et de protéger les actifs confiés à la gestion du Fonds. Le Fonds s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données contenues dans ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs d'un personnel qualifié, par des arrangements organisationnels permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales soient correctement appliqués au sein de l'organisation.

À la demande du Fonds, les états financiers ont été examinés par des vérificateurs externes, leurs rôles consistant à exprimer une opinion concernant la présentation fidèle de la situation financière du Fonds au 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables des fonds renouvelables du gouvernement du Canada énoncés à la note 2 des états financiers.

Approuvé par :

Commissaire aux brevets, registraire des marques de commerce et Président
DAVID TOBIN

Gestionnaire, Finance et Administration
ANDRÉ ROUSSEAU, CGA

le 28 mai 2004

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) (NON-VÉRIFIÉ) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net	6 504	1 888	6 821	3 880
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	17 085	15 544	15 134	12 582
Fonds provenant de l'exploitation	23 589	17 432	21 955	16 462
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations	8 750	2 523	10 754	8 584
Autres éléments nets d'actifs et de passifs	6 322	(1 740)	7 922	1 209
Autres éléments *		(9 569)		
Autorisation fournie (employée)	8 517	26 218	3 279	6 669

* L'autorisation fournie de 26,2 millions de dollars est surévaluée de 9,6 millions de dollars et sera corrigée en 2004-2005.

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE (NON-VÉRIFIÉ) AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(71 980)	(58 340)
Virement du Conseil du Trésor crédit 5	(637)	(165)
	(72 617)	(58 505)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	5 673	2 456
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	1 289	1 465
Autres éléments *	16 136	
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(84 369)	(57 514)
Limite de l'autorisation	5 000	5 000
Autorisation non employée reportée	89 369	62 514

* Les autres éléments sont surévalués de 9,6 millions de dollars et seront corrigés en 2004-2005.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU SOUS-MINISTRE D'INDUSTRIE CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada au 31 mars 2004 et les états des résultats, du surplus accumulé et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'article 4 de la Politique du Conseil du Trésor du Canada sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants a l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière du Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada au 31 mars 2004 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables s'appliquant aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada, tel qu'il est décrit à la note 2 des états financiers.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

KPMG s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 28 mai 2004

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
ACTIF		
À court terme		
Petite caisse	2	2
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	1 139	623
Tiers	1 333	1 227
Revenus non facturés	8 524	7 112
Charges payées d'avance	76	26
	11 074	8 990
Immobilisations (note 3)	46 902	59 404
Revenus non facturés	436	318
	58 412	68 712

	2004	2003
PASSIF		
À court terme		
Comptes de dépôts	1 178	1 085
Créditeurs		
Gouvernement du Canada	3 651	3 991
Tiers	6 050	6 141
Revenus reportés	17 791	16 176
	28 670	27 393
Prestations de cessation d'emploi et de congés annuels des employés	5 116	4 445
Revenus reportés	31 662	25 773
	36 778	30 218
Assistance d'immobilisation reportée (note 4)	20 750	27 135
Engagements (note 6)		
Éventualités (note 10)		
AVOIR DU CANADA (note 5)		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(71 980)	(58 340)
Surplus accumulé	44 194	42 306
	(27 786)	(16 034)
	58 412	68 712

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Revenus	95 748	86 945
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	62 435	54 159
Services professionnels	11 884	12 227
Amortissement des immobilisations	15 025	12 559
Logement	5 878	5 509
Matériels et fournitures	1 566	1 727
Information	299	257
Communications	721	808
Voyages	423	423
Fret et courrier	331	367
Entretien et réparations	1 106	936
Formation	406	331
Location	171	124
	100 245	89 427
Bénéfice net avant l'amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée, la réduction de la valeur d'élément d'actif et la perte sur disposition d'actifs	(4 497)	(2 482)
Amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée	6 385	6 385
Bénéfice net avant disposition d'actifs et la réduction de la valeur d'élément d'actif	1 888	3 903
Perte sur disposition d'actifs et la réduction de la valeur d'élément d'actif		(23)
Bénéfice net	1 888	3 880

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net	1 888	3 880
Plus : amortissement des immobilisations	15 025	12 559
Plus : perte sur disposition des actifs et la réduction de valeur d'élément d'actif		23
Moins : amortissement de l'assistance d'immobilisation reportée	6 385	6 385
	10 528	10 077
Variation du fonds de roulement (note 7)	(807)	985
Variation des autres éléments d'actif et de passif		
Revenus non facturés	(118)	(213)
Prestations de cessation d'emploi et de congés annuels des employés	671	637
Revenus reportés	5 889	1 333
	6 442	1 757
Ressources financières nettes provenant des activités d'exploitation	16 163	12 819
Activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	(2 523)	(8 584)
Ressources financières nettes provenant des activités d'investissement et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	13 640	4 235
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	58 340	54 105
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice (note 5)	71 980	58 340

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	42 306	38 426
Bénéfice net	1 888	3 880
Solde à la fin de l'exercice (note 5)	44 194	42 306

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. But et autorisation

Le Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada (le « Fonds ») octroie ou enregistre les droits exclusifs de propriété intellectuelle au Canada. En échange, le Fonds acquiert des renseignements sur la propriété intellectuelle et des technologies de pointe qu'il diffuse auprès des entreprises, des industries et des citoyens canadiens pour améliorer leur rendement économique et leur compétitivité et pour inciter de nouvelles inventions et innovations.

Le Fonds a été établi le 1er avril 1994. L'autorisation de dépenser à même les sommes du Trésor fut octroyée le 22 février 1994 pour une somme maximale de 15 000 000 $. Au courant de l'exercice terminé le 31 mars 2002, la somme maximale de l'autorisation de dépenser à même les sommes du Trésor a été réduite à 5 000 000 $. Le Parlement a accordé au Fonds l'autorisation permanente de puiser dans le Trésor pour effectuer des paiements aux titres du fonds de roulement, de l'acquisition d'immobilisations et du financement temporaire du déficit d'exploitation accumulé. Le Fonds peut retenir les surplus afin de poursuivre l'automatisation des opérations.

2. Principales conventions comptables

Base de présentation

Les états financiers ont été établis conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que: les services obtenus sans frais d'autres ministères gouvernementaux ne sont pas déclarés comme une charge; les charges et le passif pour les prestations de cessation d'emploi ne comprennent pas la partie non financée par le Fonds; et le passif éventuel est divulgué plutôt qu'enregistré. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

Constatation des revenus

Les revenus sont calculés en utilisant la méthode de pourcentage d'achèvement, au fur et à mesure que les demandes de brevets, de marques de commerce et de dessins industriels sont traitées. Les frais reçus avant que le travail soit complété sont présentés comme revenus reportés. Lorsque le travail est complété avant que les frais soient reçus, les montants sont présentés comme revenus non facturés. Les frais de maintien et les autres revenus sont reconnus lors de la réception des sommes. Les droits sont prescrits par divers décrets en conseil.

Immobilisations et amortissement

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire, commençant au cours du mois suivant l'acquisition et s'échelonnant sur leurs durées de vie utiles estimatives, comme suit :

Logiciels	3 ans
Matériel informatique	3-5 ans
Ameublement	10 ans
Équipement	10 ans
Améliorations locatives	5 ans
Systèmes	durée de vie utile estimative, commençant dans l'exercice au cours duquel le système deviendra opérationnel

Assistance d'immobilisation reportée

Le Fonds a reçu 63 848 000 $ de l'État pour le développement du projet d'automatisation TechSource qui a été mis en place en 1997-1998. L'assistance d'immobilisation reportée est amortie en utilisant la méthode linéaire pour la durée de vie du système TechSource.

Prestations de cessation d'emploi

Les employés du Fonds ont droit à des prestations de cessation d'emploi calculées sur le niveau du salaire au moment de la cessation d'emploi tel que prévu dans leurs conventions collectives et leurs conditions d'emploi. Les prestations de cessation d'emploi gagnées par un employé précédent son embauche au sein du Fonds représentent une obligation du Conseil du Trésor et, donc, ne sont pas inscrites aux comptes. Au 31 mars 2004, le passif du Conseil du Trésor pour les employés du Fonds est de 4.4 millions de dollars (2003—4.1 millions). L'obligation des prestations gagnées après l'embauche des employés à l'OPIC est inscrite aux comptes comme indemnité à payer aux employés.

Régime de retraite

Les employés du Fonds sont protégés par le Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. En vertu de la présente Loi, les contributions versées au Régime par le Fonds sont limitées à un montant égal aux contributions de l'employé compte tenu de son service courant. Ces contributions représentent les obligations totales de pension du Fonds et sont imputées aux opérations sur une base courante. Le Fonds n'est pas tenu, dans le cadre de la Loi actuelle, de verser des contributions pour pallier les insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique ni les frais au Trésor pour les paiements d'indexation en vertu de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*.

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Utilisation d'estimations comptables

La préparation d'états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus exige la gestion à établir des estimations et hypothèses comptables affectant les montants d'actif, de passif, de revenus et de dépenses rapportés durant la période, ainsi que la divulgation d'éventualités reliées aux actifs et passifs à la date des états financiers. Les résultats réels pourraient différer des estimés comptables. L'utilisation d'estimations comptables concerne principalement les immobilisations, les revenus et les obligations salariales. Ces estimations sont revues annuellement et, si des ajustements sont nécessaires, ils sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils sont connus.

3. Immobilisations et amortissement accumulé

	Coût au 31 mars 2003	Acquisitions	Coût au 31 mars 2004	Amortissement accumulé	Valeur comptable nette
			(en milliers de dollars)		
Améliorations locatives	16 081	394	16 475	11 175	5 300
Logiciels	1 248	878	2 126	951	1 175
Matériel informatique	2 367	117	2 484	1 156	1 328
Systèmes					
Intrepid	3 735		3 735	3 379	356
TechSource	85 535		85 535	56 726	28 809
Autres	9 490	117	9 607	6 337	3 270
Systèmes en développement	5 647	1 017	6 664		6 664
Total	124 103	2 523	126 626	79 724	46 902

4. Assistance d'immobilisation reportée

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Contribution d'assistance d'immobilisation reportée	63 848	63 848
Moins : amortissement accumulé	43 098	36 713
Valeur comptable nette	20 750	27 135

5. Avoir du Canada

Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds

L'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds représente la position de trésorerie tenue par le gouvernement pour le Fonds renouvelable.

Surplus accumulé

Le surplus accumulé est une accumulation des surplus de chaque exercice incluant l'imputation du déficit d'ouverture de 9 448 000 $ au moment de l'établissement du Fonds.

6. Engagements

TechSource

Le Fonds a paraphé un engagement contractuel avec Les services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique afin d'offrir des services d'entretien au système TechSource. Les fonds engagés sont comme suit :

	(en milliers de dollars)
2005	4 521
2006	496
	5 017

Le Fonds loue ses locaux en vertu d'un contrat de location-exploitation avec TPSGC. Les paiements futurs de location sont comme suit :

	(en milliers de dollars)
2005	5 984
	5 984

Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

7. Variations du fonds de roulement

Les composantes des variations de l'actif et du passif à court terme comprennent :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Comptes débiteurs	(622)	(277)
Revenus non facturés (court terme)	(1 412)	(1 719)
Charges payées d'avance	(50)	(26)
Comptes de dépôts	93	252
Comptes créditeurs	(431)	(147)
Revenus reportés (court terme)	1 615	2 902
	(807)	985

8. Opérations entre apparentés

Le Fonds est apparenté, à titre de propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État créés par le gouvernement fédéral. Les paiements reliés au logement, à la traduction, au contentieux, aux rénumérations et avantages sociaux, aux services de courrier et de sécurité ainsi qu'aux services informatiques pour l'ordinateur central furent effectués avec les parties concernées pendant le cours normal des opérations.

9. Assurance

Le Fonds n'assure pas ses biens conformément à la pratique adoptée dans le cadre de la politique gouvernementale d'auto-assurance.

10. Éventualités

Congés de maladie

Les employés peuvent accumuler les congés de maladie non utilisés. Toutefois, ces congés ne sont pas dévolus et ne peuvent être utilisés qu'en cas de maladie. Le montant des indemnités à payer en congés de maladie au cours des prochains exercices ne peut être raisonnablement déterminé et ne figure donc pas dans les présents états financiers. Le paiement des indemnités de congés de maladie est inclus dans les opérations en cours au moment où il est encouru.

11. Impôts

Le Fonds n'a pas à payer l'impôt sur le revenu.

Fonds renouvelable de l'Office national du film

RAPPORT DE LA DIRECTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de l'Office national du film. Ces états financiers ont été préparés par la gestion du Fonds en conformité avec les normes comptables du Conseil du Trésor du Canada fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été redressés et reclassifiés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des données de ces états financiers revient à la gestion du Fonds. Afin d'assurer le maximum d'objectivité et d'éliminer les préjudices, les renseignements financiers renfermés dans ces états financiers ont été revus par le Comité de vérification et des finances et présentés au Conseil d'administration de l'Office. Les renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion en tenant compte de leur importance relative. Pour s'acquitter des responsabilités de comptabilité et de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers présentés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans les états financiers.

La Directrice, Administration, développe et propage les conventions comptables et de gestion financière et émet des directives particulières qui sont conformes aux normes de comptabilité et de gestion financière. Le Fonds maintient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne tout en tenant compte des coûts, bénéfices et risques. Ils sont conçus afin de fournir une certitude raisonnable que les opérations sont correctement approuvées, sont exécutées selon des règlements prescrits, et sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif sous l'autorité du Fonds. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont appuyés par le biais de programmes de vérification interne. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par le choix, la formation et le développement judicieux d'un personnel qualifié, par des dispositions organisationnelles permettant un partage juste des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorisations directoriales soient compris dans toute l'organisation.

La gestion présente les états financiers à la vérificatrice générale, qui les vérifie et y fournit une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Approuvé par :

Chef, Opérations financières
(Agente financière supérieure à plein temps)
LUISA FRATE

Directrice, Administration
(Agente financière supérieure)
MARYSE CHARBONNEAU

le 31 mai 2004

ÉTAT DE L'AUTORISATION EMPLOYÉE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Coût de l'exploitation	(67 509)	(69 296)	(67 096)	(66 571)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds		3 576		4 036
Fonds employés pour l'exploitation	(67 509)	(65 720)	(67 096)	(62 535)
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations		1 593		3 728
Autres éléments nets d'actifs et de passifs	375		375	
Autorisation employée	(67 884)	(67 313)	(67 471)	(66 263)

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	6 325	8 327
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	5 356	5 295
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	11 681	13 622
Limite de l'autorisation	15 000	15 000
Autorisation non employée reportée	3 319	1 378

Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

J'ai vérifié l'état de la situation financière de l'Office national du film au 31 mars 2004 et les états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Office. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Office au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

De plus, à mon avis, les opérations de l'Office dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la *Loi sur le cinéma* et aux règlements administratifs de l'Office.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Nancy Cheng, FCA
vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada
le 31 mai 2004

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003 (Redressé note 3)
ACTIF		
Actif financier		
Encaisse	274	238
Somme à recevoir du Trésor	1 383	1 282
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	125	1 637
Tiers	3 964	2 504
Stocks	500	446
Dépôts	464	457
	6 670	6 564
Actif non financier		
Frais payés d'avance	579	981
Immobilisations (note 6)	9 849	10 142
	10 428	11 123
	17 098	17 687

	2004	2003 (Redressé note 3)
PASSIF		
Créditeurs		
Gouvernement du Canada	981	790
Tiers	5 112	5 818
Vacances et salaires à payer	825	584
Revenus reportés	383	410
Indemnités de cessation d'emploi (note 7)	6 269	6 221
Obligation découlant de contrats de location-acquisition (note 9)	2 181	534
	15 751	14 357
Actif net	1 347	3 330
Engagements et éventualités (notes 12 et 13)		
	17 098	17 687

Les notes complémentaires font partie intégrante des états finamciers.

Approuvé par la direction :

Directrice, Administration
MARYSE CHARBONNEAU

Commissaire du gouvernement à la cinématographie
JACQUES BENSIMON

Approuvé par le conseil d'administration :

Membre
CHERRY E. KARPYSHIN

Membre
ANDRÉ H. CARON

Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003 (Redressé note 3)
Dépenses (note 8)		
Programmation anglaise		
Production de films et autres formes de présentations visuelles		
Programme de l'Office	25 931	26 130
Production commanditée	1 046	444
Mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles	1 484	870
	28 461	27 444
Programmation française		
Production de films et autres formes de présentations visuelles		
Programme de l'Office	17 703	17 191
Production commanditée	915	166
Mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles	1 317	963
	19 935	18 320
Distribution	7 941	8 157
Communications et développement des réseaux	9 844	8 933
Développement et applications numériques	2 577	2 365
Direction et services administratifs	9 124	8 383
Coût d'exploitation	77 882	73 602
Revenus		
Programmation		
Production et mise en marché de films et autres formes de présentations visuelles		
Programmation anglaise	1 046	444
Programmation française	915	166
Distribution		
Copies de films, locations et redevances	5 211	4 340
Autres activités		
Services et divers	1 414	2 081
	8 586	7 031
Coût d'exploitation net	(69 296)	(66 571)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Actif net au début de l'exercice	3 330	3 638
Coût d'exploitation net	(69 296)	(66 571)
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	67 251	65 585
Variation du montant à recevoir du Trésor	62	678
Actif net à la fin de l'exercice	1 347	3 330

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003 (Redressé note 3)
Activités d'exploitation :		
Coût d'exploitation net	(69 296)	(66 571)
Éléments n'affectant pas les sorties (entrées) de fonds:		
Amortissement des immobilisations	3 591	3 460
Perte (gain) sur l'aliénation d'immobilisations	(57)	387
Variation de l'obligation pour vacances à payer	(5)	9
Variation nette pour indemnités de cessation d'emploi	47	180
Autres variations dans l'actif et le passif	62	678
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	(65 658)	(61 857)
Activités de financement :		
Paiements d'obligation découlant de contrats de location-acquisition	(782)	(586)
Besoins de trésorerie pour les activités de financement	(782)	(586)
Activités d'investissement :		
Acquisition des immobilisations	(966)	(3 288)
Produits de l'aliénation des immobilisations	155	146
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement	(811)	(3 142)
Liquidités nettes fournies par le gouvernement du Canada	(67 251)	(65 585)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Statut et objectifs

L'Office national du film a été fondé en 1939 en vertu de la *Loi sur le cinéma* et est l'organisme chargé d'administrer cette loi.

Relevant du ministre du Patrimoine canadien, l'Office national du film (Office) est un organisme culturel mentionné à l'annexe I.1 de la *Loi sur le gestion des finances publiques*. Il est dirigé par un conseil d'administration dont les membres sont nommés par le gouverneur en conseil et dont le président est le Commissaire du gouvernement à la cinématographie.

Le mandat de l'Office est de susciter et promouvoir la production et la distribution de films dans l'intérêt national, et notamment, de :

- produire et distribuer des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations, et pour promouvoir la production et la distribution de tels films;
- représenter le gouvernement du Canada dans ses relations avec des personnes exerçant une activité cinématographique commerciale quant à des films cinématographiques pour le gouvernement ou l'un quelconque de ses ministères;
- faire des recherches sur les activités cinématographiques et en mettre les résultats à la disposition des personnes s'adonnant à la production de films;
- émettre des avis au gouverneur en conseil à l'égard d'activités cinématographiques; et
- remplir, dans les activités cinématographiques, les autres fonctions que le gouverneur en conseil peut lui ordonner d'entreprendre.

2. Conventions comptables importantes

Les présents états financiers ont été préparés en conformité avec les normes comptables du Conseil du Trésor du Canada fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada. Les conventions les plus importantes sont les suivantes :

Crédit parlementaire

Le financement des activités provient d'une autorisation permanente du Parlement (Fonds renouvelable) et d'un crédit parlementaire voté annuellement.

Le Fonds renouvelable permet à l'Office de puiser dans le Trésor pour effectuer des paiements relatifs au fonds de roulement, au financement temporaire des coûts d'exploitation et l'acquisition des immobilisations. Cette autorisation stipule que le montant cumulatif du fonds de roulement admissible et de la valeur comptable nette des immobilisations ne doit pas excéder 15 millions de dollars.

L'Office est aussi financé en partie par un crédit parlementaire du gouvernement du Canada. Ce crédit est voté annuellement pour renflouer le Fonds renouvelable des coûts d'exploitation admissibles et des acquisitions nettes des immobilisations. La base sur laquelle le crédit est consenti à l'Office ne correspond pas aux principes comptables utilisés dans la préparation des états financiers, car ce crédit est principalement fondé sur les besoins de trésorerie. En conséquence, les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par le crédit parlementaire. Le rapprochement des deux méthodes comptables est fait à la note 5.

Liquidités nettes fournies par le gouvernement du Canada

L'Office paie ses frais d'exploitation à même le Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont versées au Trésor et les charges payées à même le Trésor. Les liquidités nettes fournies par le gouvernement du Canada équivalent à la différence entre la totalité des rentrées de fonds et la totalité des débours incluant les transactions avec les divers ministères et organismes gouvernementaux.

Montant à recevoir du Trésor

L'élément « Montant à recevoir du Trésor » représente le montant que l'Office est autorisé à prélever du Trésor, sans crédits supplémentaires, afin de s'acquitter de ses obligations.

Constatation des charges

Toutes les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

Production de films et autres formes de présentations visuelles

Tous les coûts de production sont imputés aux dépenses de l'exercice au cours duquel ils sont engagés et sont présentés à l'état des résultats comme suit :

Programme de l'Office

Tous les coûts engagés pour des productions non commanditées, la part de l'Office dans les coproductions et l'excédent du coût des productions partiellement commanditées sur les montants commandités.

Production commanditée

Tous les coûts engagés pour des productions entièrement commanditées et la portion commanditée du coût des productions partiellement commanditées.

Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Revenus

Les revenus de production de films et autres formes de présentations visuelles sont comptabilisés au montant équivalent aux coûts de production commanditée dans l'exercice au cours duquel ces coûts sont engagés. Tout profit est reconnu dans l'exercice où le produit est terminé.

Les revenus de redevances sont reconnus une fois que toutes les obligations de l'Office sont exécutées et que les dépenses qui y sont reliées sont comptabilisées, quelles que soient les dates d'utilisation de l'acquéreur.

Débiteurs

Les débiteurs sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs de tiers dont le recouvrement est incertain.

Stocks

Les fournitures et approvisionnements sont évalués au coût.

Les copies de films et autres formes de présentations visuelles destinées à la vente sont évaluées au moindre du coût de production et de la valeur nette de réalisation. Le coût des autres copies est imputé aux dépenses de l'exercice.

Immobilisations

Les immobilisations sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

— Équipement technique	de 4 à 10 ans
— Logiciels et équipement informatique	de 5 à 10 ans
— Mobilier et équipement de bureau	de 5 à 10 ans
— Matériel roulant	5 ans
— Biens acquis par contrat de location-acquisition ou d'améliorations locatives	durée des baux

L'Office détient une collection de près de 20 000 œuvres audiovisuelles produites depuis 1895. Cette collection inestimable d'une valeur indéterminée n'est pas destinée à la vente. Cependant, une valeur symbolique de 1 $ lui a été attribuée dans les états financiers. Elle est inscrite à l'état de la situation financière comme immobilisation pour assurer que le lecteur soit conscient de son existence.

L'Office passe des contrats de location-exploitation pour l'acquisition de droits exclusifs d'utilisation des immobilisations. Il comptabilise les loyers qui en découlent aux résultats de l'exercice au cours duquel ils s'appliquent. L'Office passe aussi des contrats de location-acquisition par lesquels sont transférés pratiquement tous les avantages et risques inhérents à la propriété du bien. Il les comptabilise comme une acquisition d'actif et une prise en charge d'obligations correspondant à la valeur actualisée du prix d'acquisition de l'actif. Les actifs sont amortis selon la même méthode et les mêmes taux que les autres immobilisations et les obligations sont amorties sur la durée des baux.

Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

Les salariés participent au régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Autant les salariés que l'Office contribuent au régime. Les cotisations de l'Office sont comptablilisées selon la méthode de la comptablilité d'exercice pour la période au cours de laquelle les salariés ont effectué du service. L'Office n'est pas tenu de verser des cotisations pour combler les insuffisances ou excédents actuariels du compte de pension de retraite de la fonction publique.

Indemnités de cessation d'emploi

Les employés ont droit aux indemnités de cessation d'emploi prévues à leurs conditions d'emploi. L'Office reconnaît le coût des éventuelles indemnités de cessation d'emploi pour les exercices au cours desquels les salariés effectueront du service pour l'entité, et le passif correspondant est imputé aux comptes au fur et à mesure que les indemnités sont cumulées par les employés.

Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigeur à la date des opérations. Les actifs et les passifs monétaires en devises sont convertis selon les taux de change en vigeur au 31 mars.

Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. La durée de vie des immobilisations, les provisions pour créances douteuses et l'obligation relative aux indemnités de cessation d'emploi sont les principaux éléments pour lesquels des estimations ont été utilisées. Ces estimations sont révisées périodiquement et les ajustements, lorsque requis, sont comptablilisés dans les résultats d'exploitation nets pour l'exercice au cours duquel ils ont été identifiés.

Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

3. Modifications aux conventions comptables

Dans le passé, l'Office se conformait aux principes comptables des Fonds renouvelables du gouvernement du Canada. L'Office a maintenant modifié sa présentation pour se conformer aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada. L'Office a apporté les modifications suivantes :

Les états financiers de l'Office comprenaient auparavant un bilan, un état des résultats et du déficit cumulé, un état des flux de trésorerie et des notes aux états financiers. Les états financiers de l'Office pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 comprennent un état de la situation financière, un état des résultats, un état de l'actif net, un état des flux de trésorerie et des notes aux états financiers.

L'Office rapporte maintenant les liquidités nettes fournies par le Gouvernement du Canada dans l'état de l'actif net et dans l'état des flux de trésorerie. Auparavant, le crédit parlementaire reçu du Gouvernement du Canada était présenté dans l'état des résultats et du déficit accumulé. L'actif net ne représente plus «l'Imputation nette accumulé sur l'autorisation du Fonds renouvelable» (INASAF). L'INASAF regroupait deux éléments : «Montant à recevoir du Trésor» et «Financement net du coût des immobilisations». Au lieu de les regrouper dans l'actif net, le «Financement net du coût des immobilisations» est maintenant présenté dans l'état de l'actif net et le «Montant à recevoir du Trésor» est présenté dans l'actif financier.

Les changements dans la présentation des états financiers n'ont aucun impact sur le coût d'exploitation net du présent exercice (2003—aucun). Les modifications dans les conventions comptables ont été appliquées rétroactivement; par conséquent, certains renseignements comparatifs ont été reclassés pour refléter la présentation adoptée en 2004.

4. Participation permanente

Au cours de l'exercice 2004, l'Office a maintenu sa participation dans la chaîne de télévision spécialisée "The Documentary Channel". Cette participation s'élève à 14 pour cent (14 unités de 1 $ chacune). L'entente de participation stipule que les obligations de l'Office à l'égard des dettes, des passifs et autres obligations se limitent au capital investi. De plus, l'Office a convenu de fournir annuellement un nombre déterminé d'heures de programmation de documentaires à un prix fixe, dont 50 pour cent est recouvrable à court terme comme débiteur et 50 pour cent converti sous forme de prêt à long terme portant intérêt et remboursable sous certaines conditions. Le prêt sera comptabilisé lorsque ces conditions auront été remplies.

5. Crédit parlementaire

L'Office est financé au moyen d'un crédit parlementaire.

a) Rapprochement du coût d'expoitation net et du crédit parlementaire utilisé :

	2004	2003
	$	$
Coût d'exploitation net	69 295 748	66 570 901
Acquisition des immobilisations	966 006	3 288 094
Paiements en vertu de contrats de location-acquisition	781 874	585 543
Gain (perte) sur aliénation des immobilisations	57 232	(387 096)
Variation de l'obligation pour vacances à payer	5 184	(8 761)
Variation nette pour indemnités de cessation d'emploi	(47 335)	(179 977)
Produits de l'aliénation des immobilisations	(154 875)	(145 923)
Amortissement des immobilisations	(3 591 100)	(3 460 174)
Total du crédit parlementaire utilisé	67 312 734	66 262 607

b) Rapprochement du crédit parlementaire voté et du crédit parlementaire utilisé :

	2004	2003
	$	$
Selon le Budget principal—Crédit 75	62 870 000	60 783 000
Budget supplémentaire des dépenses	4 639 132	6 312 533
Report de fonds autorisé	(196 398)	(832 926)
Total du crédit parlementaire utilisé	67 312 734	66 262 607

c) Rapprochement des liquidités nettes fournies par le gouvernement du Canada et du crédit parlementaire utilisé :

	2004	2003
	$	$
Liquidités nettes fournies par le gouvernement du Canada	67 251 238	65 584 269
Autres variations dans l'actif et le passif	61 496	678 338
Total du crédit parlementaire utilisé	67 312 734	66 262 607

Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

6. Immobilisations

	Équipement technique informatique	Logiciels et équipement de bureau	Mobilier et équipement	Matériel roulant	Collection	Améliorations locatives	Total
	$	$	$	$	$	$	$
Début de l'exercice (1er avril 2003)							
Coût	23 124 016	12 350 666	1 064 840	31 755	1	3 644 950	40 216 228
Moins: Amortissement cumulé	19 741 019	7 861 655	859 724	31 755		1 579 697	30 073 850
Valeur comptable	3 382 997	4 489 011	205 116		1	2 065 253	10 142 378
Opérations de l'exercice							
Aquisitions	2 051 801	1 145 334	26 888			171 036	3 395 059
Aliénations et radiations nettes	(89 047)	(6 585)	(2 011)				(97 643)
Amortissement	(1 265 321)	(1 432 223)	(34 988)			(858 568)	(3 591 100)
Fin de l'exercice (31 mars 2004)							
Coût	20 121 737	12 450 895	1 049 773	31 755	1	3 815 986	37 470 147
Moins: Amortissement cumulé	16 041 307	8 255 358	854 768	31 755		2 438 265	27 621 453
Valeur comptable	4 080 430	4 195 537	195 005		1	1 377 721	9 848 694

Les biens susmentionnés comprennent des équipements acquis en vertu de contrats de location-acquisition d'une valeur brute de 3 542 642 $ (2003—1 752 767 $) moins l'amortissement cumulé de 1 406 440 $ (2003—1 462 860 $). L'amortissement de l'exercice pour les biens en location-acquisition est de 792 364 $ (2003—425 926 $). Les acquisitions des immobilisations louées en vertu de contrats de location-acquisition s'élevaient à 2 429 053 $ (2003—291 956 $).

7. Avantages sociaux

Régime de retraite

Le Régime de pensions de retraite de la fonction publique a exigé que l'Office verse des cotisations égales à 2,14 fois (2003—2,14 fois) les cotisations des salariés. Les cotisations de l'Office au cours du présent exercice sont de l'ordre de 3 378 698 $ (2003—3 158 984 $).

Indemnités de cessation d'emploi

L'Office offre des avantages post-emploi à ses salariés par le biais des indemnités pour cessation d'emploi. Le régime d'avantages sociaux n'est pas provisionné et, par conséquent, ne détient aucun actif.

	2004	2003
	$	$
Obligation pour indemnités de cessation d'emploi, début de l'exercice	6 221 308	6 041 331
Dépenses de l'exercice	653 597	931 890
Indemnités payées durant l'exercice	(606 262)	(751 913)
Obligation pour indemnités de cessation d'emploi, fin de l'exercice	6 268 643	6 221 308

8. Dépenses

	2004	2003
	$	$
Salaires et avantages sociaux	37 744 608	35 970 867
Services professionnels et spéciaux	10 232 226	8 884 589
Location	9 252 309	8 615 536
Transport et communication	4 971 562	4 725 046
Participation en espèces dans les coproductions	4 277 244	4 143 702
Amortissement des immobilisations	3 591 100	3 460 174
Matériel et fournitures	2 602 900	2 479 058
Sous-traitance pour production de films et développement en laboratoire	1 588 519	1 615 720
Information	1 580 661	1 249 257
Réparations et entretien	771 209	643 791
Redevances	732 535	998 763
Divers	594 195	428 264
Perte (gain) sur l'aliénation d'immobilisations	(57 232)	387 096
	77 881 836	73 601 863

9. Obligation découlant de contrats de location-acquisition

L'Office a signé des ententes pour la location d'équipement technique, informatique et de bureau en vertu de contrats de location-acquisition. Les actifs ont été capitalisés en utilisant des taux d'intérêt implicites de 7 pour cent à 14 pour cent. Les obligations correspondantes sont remboursées pendant la durée des baux de 3 à 5 ans. Les paiements minimums exigibles en vertu des baux pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 totalisent 781 874 $ (2003—paiements de 585 543 $ et ajustement de 66 199 $). Des intérêts de 40 021 $ (2003—90 418 $) sont imputés aux résultats.

Fonds renouvelable de l'Office national du film—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

L'obligation découlant de contrats de location-acquisition comprend les éléments suivants :

	$
Paiements futurs exigibles en vertu des baux:	
2005	811 023
2006	716 415
2007	650 904
2008	647 135
2009	83 800
	2 909 277
Moins : intérêts	728 052
	2 181 225

10. Opérations entre entités apparentées

L'Office est relié en termes de propriété commune à tous les ministères, organismes et autres sociétés d'État créés par le gouvernement du Canada. L'Office effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2004, l'Office a effectué les transactions suivantes avec des tiers apparentés :

a) l'Office a loué des locaux du Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) pour un montant de 6 857 932 $ (2003—6 603 922 $);

b) l'Office a reçu à titre gracieux un site Web d'une société d'État.

11. Juste valeur des instruments financiers

Les débiteurs, les dépôts, les créditeurs et l'obligation découlant de contrats de location-acquisition sont encourus dans le cours normal des affaires. La valeur aux livres de chacun de ces postes se rapproche de leur juste valeur étant donné leur échéance respective à court terme. Il n'y a pas de concentration des débiteurs et, par conséquent, il n'y a pas de risque de crédit important.

12. Engagements

L'Office a des baux à long terme pour la location de locaux et d'équipement. Le plus important de ces baux a été conclu avec TPSGC pour les locaux et est en vigueur jusqu'en 2016. Les montants futurs minimums à verser en loyers pour les cinq prochaines années sont les suivants :

	Locaux	Équipement	Total
	$	$	$
2005	6 854 000	598 000	7 452 000
2006	6 558 000	221 000	6 779 000
2007	6 080 000	16 000	6 096 000
2008	5 290 000		5 290 000
2009	5 192 000		5 192 000
2010-2016	32 157 000		32 157 000
	62 131 000	835 000	62 966 000

Du montant de 62 131 000 $ pour la location de locaux, des ententes totalisant 408 000 $ ont été signées avec des tiers et 61 723 000 $ avec TPSGC.

13. Éventualités

Dans le cours normal des affaires, l'Office est défendeur dans des poursuites en justice ou des demandes de règlement en suspens. La direction estime que ces poursuites et ces demandes de règlement n'auront pas pour effet d'engager de façon importante la responsabilité financière de l'Office.

14. Renseignements comparatifs

Certains renseignements comparatifs ont été reclassés afin de refléter la présentation adoptée en 2004.

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel, que nous avons dressés conformément à la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables ainsi qu'aux exigences et aux normes établies par le receveur général du Canada concernant la production des rapports. Les gestionnaires du Fonds sont les premiers responsables de l'exactitude et de l'objectivité des données figurant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables établies et appliquées de la même façon que pour l'exercice précédent. Quelques-unes de ces politiques sont expliquées plus loin dans les notes faisant partie de ces états financiers. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant lieu de leur importance. En vue de la production des rapports, le Fonds contient un ensemble de comptes qui constituent un dossier centralisé de toutes ses transactions financières. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers contenus dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes avec l'information présentée dans ces états financiers.

La Direction des finances et de l'administration et les agents de gestion financière du Fonds qui, sur le plan fonctionnel, relèvent de l'agent financier supérieur à plein temps, développent et propagent des politiques de comptabilité et de gestion financière et émettent les directives particulières favorisant l'application des normes de comptabilité et de gestion financière et de contrôle interne.

Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont maintenus à un coût raisonnable. Les opérations sont exécutées selon les règles établies et conformément aux autorisations émanant du Parlement. Elles sont enregistrées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif du Fonds. Les activités des systèmes de gestion et de contrôle interne sont complétées par celles de la vérification interne et de la vérification permanente exercée par les agents de gestion financière du Fonds, les agents financiers et la Direction des finances et de l'administration.

En outre, pour assurer l'objectivité et l'intégrité des données figurant dans ces états financiers, le Fonds sélectionne soigneusement des employés qualifiés, voit à leur formation et à leur perfectionnement, prend les mesures organisationnelles nécessaires à la répartition équitable des responsabilités et applique des programmes de communication de sorte que ses règlements, ses politiques, ses normes et ses directives en matière de gestion soient bien compris dans toute l'organisation.

La gestion a présenté les états financiers aux vérificateurs externes qui les ont vérifiés et ont fourni une opinion indépendante qui est annexée à ces états financiers.

Approuvé par :

Directeur général, Direction des finances et de l'administration (Agent financier supérieur à plein temps)
GILLES J. CHARRON
le 17 juin 2004

l/Directeur, Division des opérations comptables
JOSE FERNANDEZ, CMA
le 17 juin 2004

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette)	1 093	2 138	47	701
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	214	48	105	244
Fonds provenant de l'exploitation	1 307	2 186	152	945
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations			50	112
Autres éléments nets d'actifs et de passifs		196		24
Autorisation fournie (employée)	1 307	1 990	102	809

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(8 494)	(7 425)
Plus : imputations des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	1 304	2 264
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	535	574
Autorisation nette fournie à la fin de l'exercice	(7 725)	(5 735)
Limite de l'autorisation	2 000	2 000
Autorisation non employée reportée	9 725	7 735

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, FINANCE ET ADMINISTRATION
GESTION MINISTÉRIELLE, COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

Nous avons vérifié l'état de la situation financière de la Commission de la fonction publique—Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel («Fonds renouvelable») au 31 mars 2004, ainsi que les états des résultats, du surplus accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'article 4 de la Politique du Conseil du Trésor du Canada sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel au 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Ernst & Young s.r.l
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 11 juin 2004

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
ACTIF (note 1)		
À court terme		
Débiteurs nets		
Gouvernement du Canada	1 156	1 118
Tiers	191	87
Charges payées d'avance	116	99
	1 463	1 304
Immobilisations (note 6)		
Au coût	319	319
Moins : amortissement cumulé	197	180
	122	139
	1 585	1 443

	2004	2003
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	232	141
Tiers		
Créditeurs	1 070	2 122
Charges à payer	1	
Vacances accumulées	301	299
	1 604	2 562
À long terme		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	1 523	1 492
	3 127	4 054
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(8 494)	(7 425)
Surplus accumulé	6 686	4 548
Immobilisations fournies (note 6)	266	266
	(1 542)	(2 611)
	1 585	1 443

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Revenus		
Frais de cours et services	11 615	10 546
Subventions (note 3)	2 686	2 727
	14 301	13 273
Frais d'exploitation		
Traitements et avantages sociaux	5 756	5 278
Services professionnels et spéciaux	4 075	3 708
Location	961	963
Voyages et communications	298	302
Fournitures et approvisionnements	608	1 589
Services financiers et administratifs	219	219
Information	177	155
Provision pour prestations de cessation d'emploi	31	224
Amortissement	17	11
Perte sur cession des biens		9
Autres	21	114
	12 163	12 572
Bénéfice net	2 138	701

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	4 548	3 847
Bénéfice net	2 138	701
Solde à la fin de l'exercice	6 686	4 548

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités de fonctionnement :		
Bénéfice net	2 138	701
Paiements de prestations de cessation d'emploi	(46)	(40)
Plus : Provision pour prestations de cessation d'emploi	77	264
Amortissement	17	11
Perte sur cession d'immobilisations		9
	2 186	945
Variations du fonds de roulement	(1 117)	551
Ressources financières nettes fournies par les activités de fonctionnement	1 069	1 496
Activités d'investissement :		
Achats d'immobilisations		(112)
Ressources financières nettes fournies et variation de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au cours de l'exercice	1 069	1 384
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	7 425	6 041
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	8 494	7 425

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel a été établi en vertu du crédit L120 de la *Loi nº 3 de 1971 portant affectation de crédits* en vue d'assurer la formation et le perfectionnement des fonctionnaires fédéraux.

La *Loi sur la régularisation des comptes*, S.C., 1980, c.17, accorde au Fonds renouvelable une autorisation permanente continue d'effectuer des versements à même le Trésor pour fins de fonds de roulement et de financement temporaire des déficits accumulés d'exploitation dont le total ne doit jamais excéder 2 000 000 $. La *Loi sur la régularisation des comptes* a été abrogée et remplacée par l'article 7 de la *Loi sur les fonds renouvelables*.

En date du 1er avril, 2004, Formation et Perfectionnement Canada a reçu l'autorisation de discontinuer le Fonds. Cela a été communiqué dans la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*. Le Centre canadien de gestion, Formation et perfectionnement Canada et Formation linguistique Canada seront fusionnés pour former l'École de la fonction publique du Canada. Tous les actifs, passifs et engagements seront transférés à la nouvelle école de la fonction publique du Canada le 1er avril 2004.

2. Principales conventions comptables

a) Méthode de comptabilité

Les états financiers ont été établis conformément aux principales conventions comptables définies ci-après afin d'être conformes avec les exigences comptables prescrites dans la politique du Conseil du Trésor sur les fonds renouvelables ainsi que les obligations de rendre compte et standards du receveur général du Canada pour les états financiers préparés sous la *Loi sur les fonds renouvelables*. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que :

— les vacances à payer et les indemnités de cessation d'emploi sont fondées sur les meilleures estimations de la gestion plutôt que sur une évaluation actuarielle;

— cela exclut les passifs actuariels reliés au fonds de pension et, conséquemment, les états financiers ne démontrent pas adéquatement dans les actifs pour couvrir les engagements reliés à la pension; et

— la radiation du surplus accumulé est possible et nécessite seulement l'approbation du Conseil du Trésor.

b) Utilisation d'estimés

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations et la provision pour prestations de cessation d'emploi sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations ont dû être utilisées.

c) Régime de retraite

Les employés du ministère dont les salaires et les autres avantages sont payés par le Fonds renouvelable sont soumis à la *Loi sur la pension de la fonction publique* et à la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires*. La participation du gouvernement du Canada au coût du régime est comprise dans le montant imputé au Fonds renouvelable à titre d'avantages sociaux. Les charges à payer pour le paiement de la pension sont prises à même le Compte de pension de retraite de la fonction publique et le Compte de prestations de retraite supplémentaires. Le montant de la contribution en 2003-2004 enregistrée à l'État des résultats est de 592,636 $.

d) Prestations de cessation d'emploi

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec leurs années de service au gouvernement du Canada, tel que prévu dans leurs conventions collectives. Le coût de ces prestations est inscrit aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

e) Immobilisations et amortissement

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur l'estimation suivante de leur durée économique :

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Catégorie	Durée économique estimative
Mobilier de bureau et de salle de classe	17 ans
Équipement de bureau et de salle de classe	10 ans
Équipement de traitement de données (TED)	3-5 ans
Améliorations locatives	durée de l'accord pour un maximum de 10 ans

f) Charges payées d'avance

L'imputation de ces frais aux opérations du Fonds renouvelable correspond aux services fournis. Les charges payées d'avance incluent les inventaires de matériels de cours et de fournitures.

g) Instruments financiers

Les instruments financiers du Fonds renouvelable incluent les comptes à recevoir, les comptes à payer et les frais courus à payer. La valeur aux livres des instruments financiers du Fonds renouvelable inclus dans les actifs à court terme et les passifs à court terme représente approximativement leur valeur marchande réelle, en raison de leur échéance à court terme.

3. Opérations subventionnées

En 2003-2004, des montants à même les crédits de 2 686 006 $ (2 726 500 $ en 2002-2003) ont été enregistrés dans le Fonds renouvelable pour financer les activités requises afin d'assumer les rôles et les responsabilités attribués à la Commission qui ne peuvent être financés par les frais des usagers.

4. Avoir du Canada

a) Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds :

L'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds correspond aux ressources financières, conservée par le gouvernement au nom du Fonds.

b) Surplus accumulé :

Le surplus accumulé correspond à l'accumulation des bénéfices nets annuels et inclus le solde des actifs nets lors de l'ouverture du Fonds.

5. Opérations entre apparentés

Le Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel a conclu les opérations suivantes avec la Commission de la fonction publique, son organisme parrain :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Revenus des frais de cours et services	396	323
Revenus de subventions	2 686	2 727
Dépense de services corporatifs	219	219
Total	3 301	3 269

Au 31 mars 2004, le Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel a un compte à recevoir de 101 565 $ (2003—13 980 $) et aucun compte payable avec la Commission de la fonction publique.

6. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Dispositions	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement	165			165
Équipement TED	43			43
Amélioration locative	111			111
	319			319

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Équipement	149			149
Équipement TED	31	6		37
Amélioration locative		11		11
	180	17		197

Suite à la relocalisation des opérations du Fonds renouvelable au centre Asticou en 1993, TPSGC a donné des biens mobiliers au Fonds renouvelable. Un montant de 265 608 $ représentant la valeur de ce transfert au Fonds renouvelable est présenté à l'état de la situation financière sous la rubrique des immobilisations fournies.

Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

7. Débiteurs

Les débiteurs provenant de tiers externe au gouvernement fédéral se détaillent de la façon suivante :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs	197	87
Provision pour créances douteuses	(6)	
Total	191	87

8. Engagements

Formation et Perfectionnement Canada occupe des locaux et ont des accords d'occupations de longue durée. Un estimé des paiements minimums futurs se détaille de la façon suivante :

	2005	2006	2007	2008	2009
	(en milliers de dollars)				
Accord d'occupation - Halifax	54	54	54	42	
Accord d'occupation - Moncton	54	22			
Accord d'occupation - Edmonton	16				
Accord d'occupation - Québec	13				
Accord d'occupation - Vancouver	52	52	52	52	52

Fonds renouvelable de la production de défense

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable de la production de défense tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables, la *Loi sur la production de défense* et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Il n'y a eu aucune opération pour le Fonds renouvelable de la production de défense pour l'exercice financier 2003-2004.

Approuvé par :

Sous-ministre adjointe,
Direction générale des finances,
de la comptabilité, de la gestion bancaire
et de la rémunération et Agent financier principal

LYSANNE GAUVIN

le 13 juillet 2004

Sous-ministre adjointe,
Direction générale des approvisionnements

JOHN HOLINSKY pour J.S. BILLINGS

le 9 juillet 2004

FONDS RENOUVELABLE DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2004	2003
Limite conjointe d'autorisation (note 1)	100 000 [1]	100 000 [1]
Autorisation nette disponible pour l'autorisation du Fonds	100 000	100 000
Autorisation non employée reportée	100 000	100 000

[1] La limite conjointe d'autorisation continue pour le Fonds renouvelable de la production de défense et le Compte de prêts de la production de défense est de 100 000 000 $ telle qu'indiquée à la note 1.

COMPTE DE PRÊTS DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2004	2003
Limite conjointe d'autorisation (note 1)	100 000 [1]	100 000 [1]
Moins : autorisation imputée au Fonds renouvelable de la production de défense	100 000	100 000
Autorisation non employée reportée		

[1] La limite conjointe d'autorisation continue pour le Fonds renouvelable de la production de défense et le Compte de prêts de la production de défense est de 100 000 000 $ telle qu'indiquée à la note 1.

Fonds renouvelable de la production de défense—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable de la production de défense a été autorisé en vertu de l'article 15 de la *Loi sur la production de défense*. Il a été établi en 1951 dans le but :

a) de financer le stockage de fournitures de défense ou de matériel stratégique;

b) d'octroyer des prêts ou avances afin de faciliter les achats concernant la défense, tel que des prêts de fonds de roulement qui serviront à faire des paiements anticipés sur contrat; toutefois les prêts ou paiements anticipés ne peuvent être utilisés à titre de dépense en capital; et

c) de permettre des paiements initiaux au titre de fournitures de défense qui peuvent être rapidement facturés à un ministère, un organisme gouvernemental ou un gouvernement associé avant la livraison effective des biens.

La *Loi sur la régularisation des comptes* (S.C. 1980, C.17) a eu pour effet de créer un Compte de prêts pour la production de défense séparé pour les prêts ou les avances autorisés en vertu de la *Loi sur la production de défense*, article b) ci-dessus.

Le Fonds et le Compte de prêts de la production de défense ont une autorisation permanente et continue aux termes de la *Loi sur la régularisation des comptes*, d'effectuer des paiements sur le Fonds du revenu consolidé. En tout temps, le total de l'ensemble des montants reçus dans ces deux comptes ne doit jamais excéder 100 millions de dollars.

Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer une opinion sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjointe,
Direction générale des finances,
de la comptabilité, de la gestion bancaire
et de la rémunération et Agent financier principal
LYSANNE GAUVIN

le 13 juillet 2004

Président-directeur général,
Direction générale des services d'infotechnologie
KEN COCHRANE

le 9 juillet 2004

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net		4 723		709
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	150	544	200	487
Fonds provenant de l'exploitation	150	5 267	200	1 196
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations	150	174	200	416
Autres éléments nets d'actifs et de passifs		(14)		(203)
Autorisation fournie		5 107		983

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde débiteur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(22 065)	(10 373)
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	9 247	9 652
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	9 026	16 017
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice	(21 844)	(16 738)
Limite de l'autorisation (note 1)	20 000	20 000
Autorisation non employée reportée	41 844	36 738

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique— *Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉTHIQUE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique au 31 mars 2004, ainsi que les états des résultats, du surplus accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'article 4 de la Politique du Conseil du Trésor du Canada sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis, et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique au 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

PricewaterhouseCoopers LLP
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 31 mai 2004

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
ACTIF		
À court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	8 351	9 467
Tiers	1 192	719
Autres actifs (note 3)	660	6 550
	10 203	16 736
Immobilisations (note 4)	385	433
	10 588	17 169

	2004	2003
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	348	257
Tiers	8 677	8 861
Autres passifs	805	731
	9 830	9 849
Provision pour prestations de cessation d'emploi	3 280	2 873
	13 110	12 722
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(22 065)	(10 373)
Surplus accumulé	19 543	14 820
	(2 522)	4 447
	10 588	17 169

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Revenus	127 014	115 450
Coûts des ventes	91 840	84 134
Coûts des ventes—Amortissement	138	89
Bénéfice brut	35 036	31 227
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	16 177	14 444
Prestations de cessation d'emploi	499	241
Services professionels et spéciaux	10 733	12 414
Services ministériels et administratifs	1 035	1 027
Coûts d'occupation	762	858
Transports et communications	486	630
Services publics, fournitures et approvisionnements	315	640
Achat de services de réparation et d'entretien	140	58
Amortissement	84	78
Location	41	66
Information	22	34
Autres dépenses	19	28
	30 313	30 518
Bénéfice net	4 723	709

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation		
Bénéfice net	4 723	709
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	222	167
Provision pour prestations de cessation d'emploi	499	241
	5 444	1 117
Variation du fonds de roulement (note 6)	6 514	(4 369)
Paiements de la provision pour cessation d'emploi	(92)	(122)
Ressources financières nettes fournies (employées) par les activités d'exploitation	11 866	(3 374)
Activités d'investissement		
Immobilisations—Acquisitions	(174)	(434)
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement	(174)	(434)
Augmentation (diminution) nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	11 692	(3 808)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	10 373	14 181
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	22 065	10 373

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	14 820	14 111
Bénéfice net	4 723	709
Solde à la fin de l'exercice	19 543	14 820

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique— *Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable de l'Agence des télécommunications gouvernementales (ATG) a été établi en 1963 pour organiser et pourvoir des services de télécommunications aux ministères et agences du gouvernement fédéral qui en font la demande. L'article 5.2 de la *Loi sur les fonds renouvelables* permet au ministre d'effectuer des paiements à même le Trésor au titre de fonds de roulement, d'acquisition d'équipement et de financement temporaire des besoins de fonctionnement, le montant total ne devant pas excéder 8 000 000 $ en aucun temps. Au cours des dernières années, l'autorisation a été augmentée par intermittence. En 1991-1992, l'augmentation a été de 34 000 000 $ ce qui apporte l'autorisation à 64 000 000 $ en vertu de la *Loi de crédits n° 4 pour 1991-1992* qui a été annulée et remplacée en 1996 par la section 5.5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. Le 1er avril 1999, selon la décision du Conseil du Trésor #827175, l'autorisation de prélever du Fonds SGTI a diminué de 64 000 000 $ à 45 000 000 $ et le surplus accumulé a été réduit de 20 000 000 $.

En 2001-2002, en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, et par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002 (décision du Conseil du Trésor #829420 en date du 6 décembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du fond a été réduite de 45 000 000 $ à 20 000 000 $.

Lors de la restructuration annoncée le 25 juin 1993, l'ATG a été intégrée avec le groupe d'informatique formé par Approvisionnements et Services Canada (ASC) et Travaux publics Canada (TPC) pour devenir ce qui se nommait Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique (SGTI). À partir du 1er avril 1994, tous les soldes dans le Fonds renouvelable de l'ATG ont été transférés au Fonds renouvelable des SGTI. Dans l'exercice de la Structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) de 1998-1999, le soutien interne à TPSGC a été transféré du Fonds renouvelable des SGTI au crédit, en vigueur le 1er avril 1998.

En 2002-2003, le Fonds renouvelable a changé de nom pour Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que:

- les services obtenus sans frais d'autres ministères gouvernementaux ne sont pas déclarés comme une charge;
- les passifs de prestations de cessation d'emploi sont basés sur des estimations de la gestion plutôt que sur des évaluations actuarielles; aussi les congés annuels et les congés compensatoires sont basés sur des estimations de la gestion; et
- les contributions au régime de retraite sont basées sur les taux établis par le Conseil du Trésor représentant une estimation des coûts du gouvernement dans l'année à venir; aussi les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas comptabilisés dans le Fonds.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés selon la comptabilité d'exercice.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur de réalisation nette et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

c) Immobilisations

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur l'estimation suivante de leur durée de vie économique :

Catégorie	Durée de vie économique estimative
Matériel informatique	3 ans
Logiciels informatiques	3 ans

Les immobilisations sont amorties à compter du mois suivant l'acquisition.

d) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

e) Prestations de cessation d'emploi, congés annuels et congés compensatoires

Les prestations de cessation d'emploi s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont imputés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Une provision est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1er avril 1994. Cette provision représente un passif net assumé par le Fonds et est donc imputée au compte « Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds ».

Le passif pour les congés annuels et les congés compensatoires est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice pour tous les crédits de congés annuels et compensatoires non utilisés accumulés par les employés.

f) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément avec la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Autres actifs

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Avances remboursables de la taxe sur les produits et services	654	6 528
Charges payées d'avance	6	22
	660	6 550

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel informatique	1 219	126		1 345
Logiciels informatiques	98	48		146
	1 317	174		1 491

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement de l'exercice courant	Aliénations et ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel informatique	857	172		1 029
Logiciels informatiques	27	50		77
	884	222		1 106
Net	433			385

5. Engagements contractuels

Le Fonds est lié en vertu de contrats à des fournisseurs de télécommunication. Les paiements futurs sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2004-2005	91 451
2005-2006	11 077
2006-2007	44
	102 572

6. Variations du fonds de roulement

	2004	2003	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	10 203	16 736	6 533
Passifs à court terme	9 830	9 849	(19)
			6 514

7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

8. Instruments financiers

Les instruments financiers du Fonds renouvelable comprennent des débiteurs, des créditeurs et des charges à payer. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. À moins d'indications spécifiques, la direction estime que le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit significatif provenant de ces instruments financiers.

9. Utilisation d'estimations

Les états financiers dressés conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada comprennent des estimations et des hypothèses de la direction qui touchent les montants d'actif et de passif en date des états financiers et pour les montants de revenus et de frais présentés au cours des exercices indiqués. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Fonds renouvelable des Services immobiliers

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des Services immobiliers tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer une opinion sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du gouvernement du Canada.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjointe,
Direction générale des finances,
de la comptabilité, de la gestion bancaire
et de la rémunération et Agent financier principal
LYSANNE GAUVIN

le 13 juillet 2004

Sous-ministre adjoint,
Direction générale des biens immobiliers
ALPHONSE CORMIER

le 9 juillet 2004

Sous-ministre adjoint,
Direction générale de l'intégration des services
JOHN SHEARER

le 9 juillet 2004

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Perte nette	(10 220)	(2 866)
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	1 493	(3 440)
Fonds employés pour l'exploitation	(8 727)	(6 306)
Plus: recouvrement au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée (note 1)	12 503	6 528
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds		
Autres éléments nets d'actifs et de passifs	3 776	222
Autorisation fournie		

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde créditeur de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	18 838	71 467
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	149 641	161 405
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	168 479	232 872
Autorisation nette employée à la fin de l'exercice		
Limite de l'autorisation (note 1)	150 000	150 000
Autorisation non employée reportée	150 000	150 000

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉTHIQUE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable des Services immobiliers au 31 mars 2004, ainsi que les états des résultats, du déficit accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'article 4 de la politique du Conseil du Trésor du Canada sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des Services immobiliers. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des Services immobiliers au 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

PricewaterhouseCoopers s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 14 juin 2004

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
ACTIF		
À court terme		
Fonds en transit	169	2 134
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	161 487	226 426
Tiers	17 139	12 705
Autres actifs (note 3)	6 572	4 853
	185 367	246 118

	2004	2003
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	11 183	8 746
Tiers	138 214	155 921
Fonds de responsabilité professionnelle	2 355	2 320
Autres passifs	6 819	5 705
	158 571	172 692
Provision pour prestations de cessation d'emploi	22 056	18 340
	180 627	191 032
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	18 838	71 467
Déficit accumulé	(14 098)	(16 381)
	4 740	55 086
	185 367	246 118

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Revenus bruts (note 6)	749 865	836 328
Débours recouvrables effectués au nom des clients	592 867	681 641
Revenus nets	156 998	154 687
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	105 709	96 995
Prestations de cessation d'emploi	5 409	1 198
Frais généraux refacturés	34 265	30 721
Services ministériels et administratifs	16 639	19 201
Coûts d'occupation	3 340	3 914
Provision pour réclamations et autres dépenses	1 856	5 524
	167 218	157 553
Perte nette	(10 220)	(2 866)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	(16 381)	(20 043)
Perte nette	(10 220)	(2 866)
Recouvrement au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée (note 1)	12 503	6 528
Solde à la fin de l'exercice	(14 098)	(16 381)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation :		
Perte nette	(10 220)	(2 866)
Élément n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Provision pour prestations de cessation d'emploi	5 409	1 199
	(4 811)	(1 667)
Variation du fonds de roulement (note 5)	46 630	(24 137)
Paiements de la provision pour prestations de cessation d'emploi	(1 693)	(1 468)
Ressources financières nettes fournies (employées) par les activités d'exploitation	40 126	(27 272)
Activités de financement :		
Recouvrement au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée (note 1)	12 503	6 528
Ressources financières nettes fournies par les activités de financement	12 503	6 528
Augmentation (diminution) nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	52 629	(20 744)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds au début de l'exercice	(71 467)	(50 723)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds à la fin de l'exercice	(18 838)	(71 467)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et but

Le Fonds renouvelable des Services immobiliers (FRSI), antérieurement le Fonds renouvelable des Travaux publics, a été établi par la *Loi sur la régularisation des comptes*, (Loi C-22 datée du 22 juillet 1980), qui a été annulée et remplacée en 1985 par la section 5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. Cette Loi permet au ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) d'encourir des dépenses pour les démarches entreprises par son ministère pour le compte d'autres ministères et organismes, d'autres gouvernements ainsi que pour les locataires du secteur privé de propriétés louées ou appartenant à l'État. Depuis le 1er avril 1996, le Fonds renouvelable des services d'architecture, de génie et de l'immobilier opère sous le nom Fonds renouvelable des Services immobiliers. Le Fonds comprend les activités de génie et d'architecture, de gestion immobilière, de logement et de dessaisissement, et de services de soutien.

Le Fonds renouvelable a reçu du Parlement une autorisation permanente et continue en vue d'effectuer des paiements au moyen du Trésor pour financer un fonds de roulement suffisant et pour couvrir ses dépenses de fonctionnement et en capital.

Conformément à l'ancien article 33 de la *Loi sur la régularisation des comptes* et par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) 1983-1984, l'autorisation du Fonds a été modifiée pour inclure des frais pour le compte d'autres programmes ministériels de Travaux publics et pour élargir l'autorisation financière de 55 000 000 $ à 150 000 000 $. Le Budget supplémentaire des dépenses (C) 1984-1985 a augmenté l'autorisation de 150 000 000 $ à 300 000 000 $. Par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (E) 1987-1988, l'autorisation a été augmentée de nouveau, cette fois de 300 000 000 $ à 450 000 000 $.

Du 1er avril 1985 au 31 mars 1988, le Programme des services a été financé par un Fonds renouvelable selon le principe du recouvrement des coûts directs, auquel s'est ajouté un crédit de paiement pour couvrir les dépenses de fonctionnement non récupérables auprès des clients, de même qu'un crédit pour couvrir les acquisitions d'immobilisations du programme. Depuis le 1er avril 1988, selon les termes et conditions révisés de la décision du Conseil du Trésor #805839 approuvée et datée le 25 juin 1987, le Fonds renouvelable des Services immobiliers (auparavant Travaux publics) a comme but d'opérer en tant qu'entité financière autonome en imputant des honoraires calculés selon les prix du marché, conformément au barème approuvé par le Conseil du Trésor, pour les services fournis aux clients.

De plus, le Fonds renouvelable a reçu des fonds d'un crédit distinct, afin de couvrir les dépenses de fonctionnement pour les activités à l'appui des objectifs généraux du gouvernement non recouvrées par les revenus. Le montant reçu s'est élevé à 2 589 000 $ en 1997-1998 ainsi qu'en 1996-1997.

Dans le cours de la Mise à Jour Annuelle des Niveaux de Référence 2000-2001 (MJANR), approuvée le 9 décembre 1999 par la décision #827730 du Conseil du Trésor, le Fonds renouvelable a présenté une révision de son cadre financier. En vertu de ce nouveau cadre financier, le Fonds ne sera plus utilisé comme une entité d'affaires pour gérer les coûts engagés dans le cadre de la gamme des services de gestion des Locaux et avoirs fédéraux. Depuis le 1er avril 1999, le Fonds est utilisé exclusivement à la prestation de services aux autres ministères et aux tierces parties.

En vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables* L.R.C. (1985) ch.R-8, pour modifier le paragraphe 5(3) de la Loi, par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002—Crédit 7b et 13b (décision du Conseil du Trésor #829420 datée le 6 décembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du Fonds a été réduite de 450 000 000 $ à 150 000 000 $ en plus de la radiation de 88 227 114 $ au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée en date du 31 mars 2002.

Finalement, le Fonds renouvelable a reçu des fonds par un crédit distinct afin de couvrir l'autorisation de prélèvement utilisée afin de se conformer à la politique sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. Le montant reçu en 2003-2004 totalise 12 503 000 $ (2002-2003 : 6 528 000 $).

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que :

- les services obtenus sans frais d'autres ministères gouvernementaux ne sont pas déclarés comme une charge;
- les passifs de prestations de cessation d'emploi sont basés sur les estimations de la gestion plutôt que sur les évaluations actuarielles; aussi les congés annuels et les congés compensatoires sont basés sur des estimations de la gestion; et

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

- les contributions au régime de retraite sont basées sur les taux établis par le Conseil du Trésor représentant une estimation des coûts du gouvernement dans l'année à venir; aussi les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas comptabilisés dans le Fonds.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'exercice. Les frais généraux refacturés et les services ministériels et administratifs sont basés sur les dépenses budgétisées calculées en fonction d'un pourcentage des revenus nets budgétés.

b) Stocks

Les stocks sont évalués au coût et ils sont comptabilisés selon la méthode de l'épuisement successif.

c) Travaux en cours

Les travaux en cours comprennent les coûts de la main-d'œuvre et les déboursés encourus pour les services rendus ou les biens livrés. Tous les montants facturés sur les travaux en cours sont portés en diminution de ceux-ci.

d) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

e) Prestations de cessation d'emploi, congés annuels et congés compensatoires

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Un couru a été enregistré au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1er avril 1988. Ce couru représentait un passif net assumé par le Fonds et fut donc imputé au compte « Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds » tel que décrit dans l'annexe de la lettre de décision du Conseil du Trésor #805839 datée le 25 juin 1987.

Le passif pour les congés annuels et les congés compensatoires est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice pour tous les crédits de congés annuels et compensatoires non utilisés accumulés par les employés.

f) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Autres actifs

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Avances remboursables de la taxe sur les produits et services	6 219	4 312
Charges payées d'avance	1	16
Stocks et travaux en cours	352	525
	6 572	4 853

4. Engagements contractuels

Le Fonds est lié en vertu d'engagements contractuels pour des services immobiliers. Les paiements futurs sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2004-2005	150 562
2005-2006	22 582
2006-2007	19 765
2007-2008	18 685
2008-2009 et exercices suivants	140 713
	352 307

5. Variation du fonds de roulement

	2004	2003	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	185 367	246 118	60 751
Passifs à court terme	158 571	172 692	(14 121)
			46 630

6. Revenus bruts

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Débours recouvrables effectués au nom des clients	592 867	681 641
Revenus de projets	122 888	117 579
Recouvrement de salaires	25 604	24 784
Honoraires de gestion d'actifs	7 403	7 879
Autres revenus	1 103	4 445
	749 865	836 328

Fonds renouvelable des Services immobiliers—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

7. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

8. Instruments financiers

Les instruments financiers du Fonds renouvelable comprennent les fonds en transit, des débiteurs, des créditeurs et des charges à payer. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. À moins d'indications spécifiques, la direction estime que le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit significatif provenant de ces instruments financiers.

9. Utilisation d'estimations

Les états financiers dressés conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada comprennent des estimations et des hypothèses de la direction qui touchent les montants d'actif et de passif en date des états financiers et pour les montants de revenus et de frais présentés au cours des exercices indiqués. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

Fonds renouvelable des services optionnels

RAPPORT DE GESTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints du Fonds renouvelable des services optionnels tels qu'exigés par et selon la politique du Conseil du Trésor concernant les fonds renouvelables et les normes et exigences de rapport du receveur général du Canada.

Ces états financiers ont été préparés selon les conventions comptables importantes établies et énoncées à la note 2, sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains renseignements inclus dans ces états financiers sont fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion tout en tenant compte de leur importance. Pour s'acquitter de cette responsabilité de rapport, le Fonds maintient une série de comptes représentant un enregistrement centralisé des opérations financières du Fonds. À moins d'avis contraire, les renseignements financiers figurant dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes aux renseignements apparaissant dans ces états financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par des vérificateurs externes, leur rôle étant d'exprimer une opinion sur le fait que les états financiers présentent fidèlement la situation financière du Fonds en date du 31 mars 2004, ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables applicables aux fonds renouvelables du Gouvernement du Canada.

La responsabilité première de ces états financiers, en regard de l'intégrité et de l'objectivité des données, revient à la gestion du Fonds. Cette tâche échoit en particulier au secteur des finances qui élabore et distribue les politiques de gestion financière et de comptabilité, et émet les directives spécifiques nécessaires pour maintenir les normes de comptabilité et de gestion financière.

En outre, le Fonds exerce des contrôles internes conçus pour déterminer les responsabilités respectives, fournir l'assurance que les biens sont protégés et que l'on tient des registres financiers fiables. Le Fonds recherche aussi l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection, la formation et le développement attentifs de personnel comptable qualifié, par des arrangements organisationnels fournissant un partage juste de responsabilités et par un niveau élevé de communication interne visant à assurer que ses règlements, conventions, procédures et autorités directoriales sont compris dans toute l'organisation.

Approuvé par :

Sous-ministre adjointe
Direction générale des finances,
de la comptabilité, de la gestion bancaire
et de la rémunération et Agent financier principal
LYSANNE GAUVIN

le 13 juillet 2004

Sous-ministre adjointe,
Direction générale des approvisionnements
JOHN HOLINSKY pour J.S. BILLINGS

le 9 juillet 2004

ÉTAT DE L'AUTORISATION FOURNIE (EMPLOYÉE) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2004		2003	
	Prévisions	Chiffres réels	Prévisions	Chiffres réels
Bénéfice net (perte nette)	(99)	3 429		637
Plus : éléments ne nécessitant aucune utilisation de fonds	99	(331)	100	(988)
Fonds provenant (employés) de l'exploitation		3 098	100	(351)
Plus: accès à l'autorisation de prélèvement pour déficits opérationnels		1 948		
Moins: éléments nécessitant l'utilisation de fonds				
Acquisitions nettes d'immobilisations				797
Autorisation fournie (employée)		5 046	100	(1 148)

RAPPROCHEMENT DE L'AUTORISATION NON EMPLOYÉE AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde créditeur (débiteur) de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(5 245)	3 543
Plus : imputation des CAFE sur le compte du crédit après le 31 mars	8 142	9 071
Moins : montants crédités au compte du crédit après le 31 mars	3 224	7 895
Autorisation nette employée (fournie) à la fin de l'exercice	(327)	4 719
Limite de l'autorisation (note 1)	35 000	35 000
Autorisation non employée reportée	35 327	30 281

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Suite*

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL, DIRECTION GÉNÉRALE DE LA VÉRIFICATION ET DE L'ÉTHIQUE TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX CANADA

Nous avons vérifié l'état de la situation financière du Fonds renouvelable des services optionnels au 31 mars 2004, ainsi que les états des résultats, du surplus accumulé et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. Ces états financiers ont été établis pour satisfaire à l'article 4 de la Politique du Conseil du Trésor du Canada sur les autorisations spéciales de dépenser les recettes. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Fonds renouvelable des services optionnels. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière du Fonds renouvelable des services optionnels au 31 mars 2004 ainsi que les résultats de son exploitation et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables présentés dans la note 2.

Ces états financiers, qui n'ont pas été établis, et qui n'avaient pas à être établis, selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, sont fournis uniquement à titre d'information et pour être utilisés par la direction du Fonds renouvelable et le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada afin de communiquer l'utilisation de l'autorisation du Fonds renouvelable. Ces états financiers ne sont pas destinés à être utilisés, et ne doivent pas l'être, par des personnes autres que les utilisateurs déterminés, ni à aucune autre fin que la ou les fins auxquelles ils ont été établis.

Pricewaterhouse Coopers s.r.l.
Comptables agréés

Ottawa, Canada
le 14 juin 2004

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2004	2003
ACTIF		
À court terme		
Fonds en transit	1 028	
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	2 017	4 607
Tiers	3 585	2 507
Autres actifs (note 3)	65	3 139
	6 695	10 253
Immobilisations (note 4)	1 717	2 112
	8 412	12 365

	2004	2003
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Gouvernement du Canada	766	1 559
Tiers	7 376	5 441
Autres passifs	311	215
	8 453	7 215
Provision pour prestations de cessation d'emploi	1 633	1 465
	10 086	8 680
AVOIR DU CANADA		
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	(5 245)	3 543
Surplus accumulé	3 571	142
	(1 674)	3 685
	8 412	12 365

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2004	2003
Revenus (note 6)	98 939	100 228
Coûts des ventes	83 760	88 881
Bénéfice brut	15 179	11 347
Frais d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	6 356	5 924
Prestations de cessation d'emploi	357	(26)
Services professionnels et spéciaux	2 240	2 396
Coûts d'occupation	874	574
Services ministériels et administratifs	587	652
Amortissement	395	34
Transports et télécommunications	362	322
Services publics, fournitures et approvisionnements	176	141
Intérêts sur les prélèvements du Fonds	125	88
Achat de services de réparation et d'entretien	116	101
Information	36	49
Location	34	44
Autres dépenses	92	411
	11 750	10 710
Bénéfice net	3 429	637

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation :		
Bénéfice net	3 429	637
Éléments n'affectant pas l'utilisation de fonds		
Amortissement	395	34
Provision pour prestations de cessation d'emploi	357	(27)
	4 181	644
Variation du fonds de roulement (note 7)	4 796	(11 797)
Paiements de la provision pour prestations de cessation d'emploi	(189)	(2)
Ressources financières nettes fournies (employées) par les activités d'exploitation	8 788	(11 155)
Activités d'investissement :		
Immobilisations		
Acquisitions		(797)
Dispositions		20
Ressources financières nettes employées par les activités d'investissement		(777)
Augmentation (diminution) nette de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds	8 788	(11 932)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, au début de l'exercice	(3 543)	9 445
Transfert des activités		(1 056)
Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds, à la fin de l'exercice	5 245	(3 543)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU SURPLUS ACCUMULÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	142	1 157
Bénéfice net	3 429	637
Transfert des activités		(1 652)
Solde à la fin de l'exercice	3 571	142

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisation et buts

Le Fonds renouvelable des services optionnels (FRSO) a été constitué en vertu de la *Loi de crédits n°4 de 1991-1992* qui a été annulée et remplacée en 1996 par la section 5.5 de la *Loi sur les fonds renouvelables*. L'opération du Fonds a pour fin de remplir les objectifs cités à l'alinéa 6(a) de la *Loi sur le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux* qui ont trait à l'acquisition et à la fourniture d'articles, d'approvisionnements, d'outillage, d'équipements et autre matériel; et l'alinéa 6(b) qui ont trait à l'acquisition et la fourniture de services d'imprimerie et d'édition. Les programmes suivants ont été approuvés par le Conseil du Trésor comme partie intégrante du mandat du FRSO : les programmes de courtage en matière de logiciels et d'évaluation des performances des systèmes; le programme d'inoculation; le service des voyages du gouvernement; et de l'enregistrement des coûts de produit de la gestion du transport et du Programme d'achat de matériel informatique pour location. De plus, l'opération du Fonds a pour fin de remplir les objectifs cités à l'article 6 de la *Loi sur les biens de surplus de la Couronne* pour la distribution et la disposition des biens de surplus de la Couronne, incluant : l'autorisation pour le ministre de dépenser aux fins du Fonds les recettes reçues à ces fins; et la somme des dépenses effectuées pour les objectifs du Fonds ne doit en aucun temps dépasser de plus de 200 000 000 $ les recettes reçues en fonction des objectifs du Fonds.

En 2001-2002, en vertu de l'article 12 de la *Loi sur les fonds renouvelables*, et par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (A) de 2001-2002 (Conseil du Trésor #829023-1 en date du 25 octobre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du Fonds a été réduite de 200 000 000 $ à 75 000 000 $ et par la suite par l'entremise du Budget supplémentaire des dépenses (B) de 2001-2002 (Conseil du Trésor #829420 en date du 6 décembre 2001), l'autorisation de prélèvement nette du Fonds a été réduite de 75 000 000 $ à 35 000 000 $. La décision du Conseil du Trésor #829420 a aussi autorisé la radiation de 22 700 000 $ au titre de l'autorisation de prélèvement nette utilisée en date du 31 mars 2002.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été établis conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada. La méthode de comptabilité utilisée dans ces états financiers diffère des principes comptables généralement reconnus au Canada parce que :

- les services obtenus sans frais d'autres ministères gouvernementaux ne sont pas déclarés comme une charge;
- les passifs de prestations de cessation d'emploi sont basés sur des estimations de la gestion plutôt que sur des évaluations actuarielles; aussi les congés annuels et les congés compensatoires sont basés sur des estimations de la gestion; et
- les contributions au régime de retraite sont basées sur les taux établis par le Conseil du Trésor représentant une estimation des coûts du gouvernement dans l'année à venir; aussi les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas comptabilisés dans le Fonds.

Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Revenus et dépenses

Les revenus et les dépenses sont comptabilisés sur la base de la comptabilité d'exercice.

b) Immobilisations

Seules les immobilisations dont le coût excède 10 000 $ sont capitalisées. Les actifs sont évalués au coût et sont amortis selon la méthode linéaire sur l'estimation suivante de leur durée de vie économique :

Catégorie	Durée de vie économique estimative
Matériel informatique	3 à 5 ans
Logiciels informatiques	3 à 5 ans

Les immobilisations sont amorties à compter du mois suivant l'acquisition.

c) Régime de retraite

Les dispositions de la *Loi sur la pension de la fonction publique* et de la *Loi sur les prestations de retraite supplémentaires* s'appliquent aux employés. La part du régime de retraite assumée par le gouvernement du Canada est incluse dans le montant imputé au Fonds au titre des avantages sociaux. Les paiements réels de pension sont tirés des comptes de pension de la fonction publique et de prestations de retraite supplémentaires.

d) Prestations de cessation d'emploi, congés annuels et congés compensatoires

Les prestations de cessation d'emploi des employés s'accumulent avec les années de service au gouvernement du Canada tel que prévu dans les conventions collectives. Les coûts estimés de ces prestations sont enregistrés aux comptes au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Une provision est prévue au titre des prestations de cessation d'emploi se rapportant aux services antérieurs au 1er avril 1992. Cette provision représente un passif net assumé par le Fonds et est donc imputée au compte « Imputation nette accumulée sur l'autorisation du Fonds ».

Le passif pour les congés annuels et les congés compensatoires est calculé aux niveaux de rénumération en vigueur à la fin de l'exercice pour tous les crédits de congés annuels et compensatoires non utilisés accumulés par les employés.

e) Assurance

Le Fonds renouvelable a pour politique de ne pas assurer ses biens conformément à la politique gouvernementale d'auto-assurance.

3. Autres actifs

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Avances remboursables de la taxe sur les produits et services	63	3 143
Autres avances	2	(4)
	65	3 139

4. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde au début de l'exercice	Acquisitions	Aliénations ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel informatique	129			129
Logiciels informatiques	2 070			2 070
	2 199			2 199

Amortissement cumulé	Solde au début de l'exercice	Amortissement	Aliénations ajustements	Solde à la fin de l'exercice
	(en milliers de dollars)			
Matériel informatique	87	7		94
Logiciels informatiques		388		388
	87	395		482
Net	2 112			1 717

5. Engagements contractuels

Le Fonds est lié en vertu d'engagements contractuels pour des services optionnels. Les paiements futurs sont les suivants :

	(en milliers de dollars)
2004-2005	833 297
2005-2006	670 644
2006-2007	539 440
2007-2008	459 450
2008-2009	75 363
	2 578 194

6. Revenus

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Recouvrements de la gestion du transport	42 265	45 607
Recouvrements du programme d'inoculation	34 224	33 541
Recouvrements du programme de courtage de logiciels	8 515	4 515
Ventes des centres de services de soutien partagés localement	6 932	7 154
Ventes des centres de distribution des biens de l'État	4 800	4 685
Recouvrements de communication, d'impression et d'audio-visuel	2 203	4 726
	98 939	100 228

7. Variation du fonds de roulement

	2004	2003	Variations
	(en milliers de dollars)		
Actifs à court terme	6 695	10 253	3 558
Passifs à court terme	8 453	7 215	1 238
			4 796

8. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de l'exercice courant.

9. Instruments financiers

Les instruments financiers du Fonds renouvelable comprennent les fonds en transit, des débiteurs, des créditeurs et des charges à payer. Leur juste valeur se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme. À moins d'indications spécifiques, la direction estime que le Fonds n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit significatif provenant de ces instruments financiers.

Fonds renouvelable des services optionnels—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

10. Utilisation d'estimations

Les états financiers dressés conformément aux obligations de rendre compte pour les fonds renouvelables définis par le receveur général du Canada comprennent des estimations et des hypothèses de la direction qui touchent les montants d'actif et de passif en date des états financiers et pour les montants de revenus et de frais présentés au cours des exercices indiqués. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

SECTION 2

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

États financiers des établissements publics

SOMMAIRE

	Page
Agence canadienne d'inspection des aliments	2.2
Agence des douanes et du revenu du Canada	2.10
Agence Parcs Canada	2.32
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	2.41
Centre canadien de gestion	2.48
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	2.54
Commission canadienne de sûreté nucléaire	2.61
Commission canadienne des affaires polaires	2.71
Commission de l'assurance-emploi du Canada	2.77
Commission des champs de bataille nationaux	2.78
Commision du droit du Canada	2.84
Conseil de recherches en sciences humaines	2.88
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	2.97
Conseil national de recherches du Canada	2.105
Instituts de recherche en santé du Canada	2.115
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	2.124

Agence canadienne d'inspection des aliments

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction de l'Agence canadienne d'inspection des aliments («l'Agence») est chargée de préparer toute l'information faisant partie de ces états financiers et de son rapport annuel. Ces rapports sont obligatoires au sens de l'article 23 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*. Les états financiers présentés ci-joints ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada tel que stipulé à l'article 31 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*. Les principales conventions comptables sont identifiées à la note 2.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de l'information contenue dans ces états financiers. Une partie de cette information est fondée sur les meilleurs jugements et estimations de la direction et elle tient compte, comme il se doit, de l'importance relative. Afin de satisfaire à ses obligations de rendre compte, la direction tient à jour un ensemble de comptes qui permet l'enregistrement centralisé des opérations financières de l'Agence. L'information financière et de gestion contenues dans les états ministériels, et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada*, concordent avec celles des présents états financiers.

La direction tient à jour un système de gestion financière et de contrôle interne destiné à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable, que les actifs sont protégés, que les opérations sont exécutées conformément à la réglementation en vigueur, dans les limites des autorisations parlementaires, et que ces opérations sont enregistrées comme il convient pour pouvoir rendre compte de l'usage des fonds publics. La direction tente également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des données de ses états financiers en choisissant avec soin la formation et le perfectionnement d'un personnel qualifié, en négociant des arrangements qui assurent une répartition adéquate des responsabilités, en adoptant des programmes de communication visant à garantir que les règlements, politiques, normes et pouvoirs directoriaux sont compris à tous les paliers de l'Agence.

La vérificatrice générale du Canada procède à une vérification indépendante et exprime son opinion sur les états financiers produits en annexe.

Approuvé par :

Le président,
RICHARD B. FADDEN

Le vice-président,
services intégrés
GORDON R. WHITE

le 27 août 2004

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU PRÉSIDENT DE L'AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS ET AU MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE

J'ai vérifié l'état de la situation financière de l'Agence canadienne d'inspection des aliments au 31 mars 2004 et les états des résultats d'exploitation, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Agence au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La vérificatrice générale du Canada
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 27 août 2004

Agence canadienne d'inspection des aliments— *Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003		2004	2003
ACTIF			PASSIF ET AVOIR DU CANADA		
À court terme			À court terme		
Droits en argent	53 999	62 288	Créditeurs et charges à payer	66 467	62 445
Débiteurs	8 324	7 383	Indemnités de vacances	24 195	22 635
Fournitures	934	981	Produits reportés (note 5)	1 673	1 924
	63 257	70 652	Indemnités de cessation d'emploi échéant à moins d'un an	5 002	5 170
Immobilisations (note 4)	180 340	189 307		97 337	92 174
			Indemnités de cessation d'emploi	58 794	56 284
			Avoir du Canada	87 466	111 501
	243 597	259 959		243 597	259 959

Engagements et éventualités (note 10).
Événement postérieur à la fin d'exercice (note 11).
Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par :

Le président,
RICHARD B. FADDEN

Le vice-président, services intégrés
GORDON R. WHITE

Agence canadienne d'inspection des aliments—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Produits		
Droits, permis et certificats		
Frais d'inspection	41 041	42 366
Enregistrements, permis, certificats	7 940	8 634
Droits et services divers	4 510	5 107
Droits de permis d'établissement	1 952	1 854
Classement	228	244
Autres		
Sanctions administratives pécuniaires	577	562
Intérêts sur les comptes en souffrance	30	67
Gain sur l'aliénation d'immobilisations		423
Total des produits	56 278	59 257
Charges		
Fonctionnement et administration		
Salaires et avantages sociaux (note 6)	424 363	407 590
Services professionnels et spéciaux	56 560	40 900
Déplacements et réinstallations	21 918	21 665
Amortissement des immobilisations	21 195	19 372
Locaux	20 183	18 033
Services publics, matériaux et fournitures	17 397	16 958
Mobilier et équipement	10 968	13 408
Communication	7 286	7 526
Réparations	7 084	9 282
Location d'équipement	2 595	1 977
Information	1 432	1 249
Perte sur l'aliénation d'immobilisations	1 308	
Divers	915	1 046
	593 204	559 006
Subventions et contributions		
Paiements d'indemnités (note 8)	8 920	4 649
Autres	575	1 913
	9 495	6 562
Total des charges	602 699	565 568
Coût net d'exploitation	(546 421)	(506 311)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Avoir du Canada, solde d'ouverture	111 501	104 066
Coût net d'exploitation	(546 421)	(506 311)
Crédits parlementaires affectés aux (note 3) :		
Dépenses de fonctionnement	466 965	464 407
Dépenses en capital	6 606	6 253
	473 571	470 660
Services fournis sans frais par d'autres ministères (note 9)	48 815	43 086
Avoir du Canada, solde de clôture (note 7)	87 466	111 501

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux)		
Activités de fonctionnement		
Coût net d'exploitation	(546 421)	(506 311)
Éléments hors caisse:		
Amortissement des immobilisations	21 195	19 372
Services fournis sans frais par d'autres ministères	48 815	43 086
Perte (gain) sur l'aliénation d'immobilisations	1 308	(423)
Changement net du fonds de roulement hors caisse	4 437	8 326
Augmentation des indemnités de cessation d'emploi	2 342	8 174
	(468 324)	(427 776)
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(14 114)	(26 490)
Produits provenant de l'aliénation d'immobilisations	578	1 043
	(13 536)	(25 447)
Activités de financement		
Crédits parlementaires—Fonctionnement	466 965	464 407
Crédits parlementaires—Capital	6 606	6 253
	473 571	470 660
Augmentation (diminution) des droits en argent au cours de l'exercice	(8 289)	17 437
Droits en argent, début de l'exercice	62 288	44 851
Droits en argent, fin de l'exercice	53 999	62 288

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Agence canadienne d'inspection des aliments— *Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorité et objet

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (« l'Agence ») a été créée le 1er avril 1997 en vertu de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*. La Loi regroupe sous une seule Agence tous les services fédéraux d'inspection des aliments et du poisson et d'autres activités fédérales en matière de santé des animaux et de la protection des végétaux.

L'Agence est un établissement public mentionné à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*; elle rend des comptes au Parlement par l'intermédiaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire.

Le mandat de l'Agence consiste à améliorer l'efficacité et l'efficience du système d'inspection fédéral et des services connexes aux aliments ainsi que la santé des animaux et la protection des végétaux. Les objectifs de l'Agence sont de contribuer à un approvisionnement sécuritaire en aliments et à une information exacte sur les produits, de contribuer au maintien de la santé des animaux et de la protection des végétaux et de faciliter le commerce des aliments, des animaux et des végétaux ainsi que de leurs produits.

L'Agence est chargée d'assurer et de contrôler l'application des lois suivantes: *Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire, Loi sur les produits agricoles au Canada, Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments, Loi relative aux aliments du bétail, Loi sur les engrais, Loi sur l'inspection du poisson, Loi sur la santé des animaux, Loi sur l'inspection des viandes, Loi sur la protection des obtentions végétales, Loi sur la protection des végétaux*, et la *Loi sur les semences*.

De plus l'Agence est responsable de l'application de la *Loi sur l'emballage et l'étiquetage des produits de consommation* et de la *Loi sur les aliments et drogues* en ce qui a trait aux aliments, à l'exception des dispositions qui portent sur la santé du public, la sécurité ou la nutrition.

Le ministre de la Santé conserve la responsabilité d'établir les politiques et normes qui touchent la salubrité et la valeur nutritive des aliments vendus au Canada. Le ministre de la Santé est en outre responsable d'évaluer l'efficacité des activités de l'Agence, à l'égard de la salubrité des aliments.

Les dépenses de fonctionnement et en capital sont financées par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations budgétaires annuelles. Les paiements d'indemnités en vertu de la *Loi sur la santé des animaux* et la *Loi sur la protection des végétaux* sont autorisés au moyen d'autorisations législatives distinctes. Les produits que génère la conduite des affaires de l'Agence sont déposés dans le Trésor et l'Agence peut les utiliser.

Les opérations financières de l'Agence sont effectuées par l'entremise du Trésor. L'Agence ne possède pas de compte bancaire distinct. Ainsi, l'élément «droits en argent» de l'Agence représente une somme du Trésor dont l'Agence peut disposer, sans restriction, pour s'acquitter de ses dettes.

2. Principales conventions comptables

Les états financiers sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, comme l'exige l'article 31 de la *Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments*. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires

L'Agence est principalement financée par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits octroyés et employés pour les dépenses de fonctionnement, tout comme les crédits employés pour les dépenses en capital sont comptabilisés directement à l'avoir du Canada.

b) Constatation des produits

Les produits générés par les frais exigés, les permis et les certificats sont comptabilisés dans les comptes de l'Agence dans l'exercice au cours duquel le service est rendu.

Les fonds reçus de tiers à des fins déterminées sont comptabilisés à titre de produits reportés au moment de leur réception et sont constatés comme produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

c) Fournitures

Les fournitures sont inscrites au prix coûtant. Ces fournitures consistent en du matériel de laboratoire, des fournitures diverses et du bétail. Le coût des fournitures est imputé aux opérations au cours de l'exercice où les articles sont consommés.

d) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût historique ou à la valeur historique estimative que lui donne la direction, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire étalé sur le nombre estimatif d'années de vie utile des actifs, de la façon suivante :

Actifs	Vie utile
Immeubles	20-30 ans
Machinerie et équipement	5-20 ans
Équipement informatique et logiciels	3-10 ans
Véhicules	7-10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail

Agence canadienne d'inspection des aliments—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

Les montants inclus dans la catégorie actifs en construction sont transférés dans la classe d'immobilisations appropriée lorsqu'ils sont terminés et utilisés. Ces montants sont alors amortis selon les conventions comptables établies par l'Agence.

e) Indemnités de cessation d'emploi

L'Agence constate son obligation relativement au plan des indemnités de cessation d'emploi et des coûts reliés, en fonction des droits acquis par les employés. Le passif au titre des indemnités de cessation d'emploi est calculé selon les données provenant des résultats de l'évaluation actuarielle de l'obligation du gouvernement dans son ensemble en matière d'indemnités de cessation d'emploi.

Le passif au titre des indemnités de cessation d'emploi est une obligation de l'Agence qui est normalement financée par des crédits parlementaires lorsque des indemnités sont versées.

f) Indemnités de vacances

Les vacances du personnel sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives.

Le passif au titre des indemnités de vacances est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice, pour tous les crédits de vacances non utilisés accumulés par les employés.

Le passif au titre des indemnités de vacances à la cessation d'emploi est une obligation de l'Agence qui est normalement financée par des crédits parlementaires lorsque des indemnités sont versées.

g) Services fournis sans frais par d'autres ministères

Les estimations de montants relatifs aux avantages sociaux, aux locaux et autres services fournis sans frais par d'autres ministères sont comptabilisées par l'Agence en tant que charges de fonctionnement et d'administration. Un montant correspondant est crédité directement à l'avoir du Canada.

h) Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

Les employés de l'Agence qui y sont admissibles participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique qu'administre le gouvernement du Canada. Les employés et l'Agence contribuent tous deux au coût du Régime. Les cotisations versées par l'Agence sont passées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées.

En vertu des dispositions législatives actuelles, l'Agence n'est pas tenue de verser des cotisations pour combler le déficit actuariel du Régime de pensions de retraite de la fonction publique.

i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle établisse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants de l'actif et du passif déclarés à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de l'exercice. Les indemnités de cessation d'emploi, les éventualités et l'évaluation des immobilisations sont les éléments les plus importants lorsqu'il s'agit de faire des estimations. Les montants réels pourraient être différents des estimations courantes. Ces estimations sont revues annuellement et à mesure que des rajustements s'imposent, ils sont constatés dans les états financiers au cours de l'exercice où ils deviennent connus.

3. Crédits parlementaires

La plus grande partie du financement de l'Agence provient de crédits parlementaires qui sont principalement fondés sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de l'avoir du Canada au cours d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires au cours d'exercices antérieurs et postérieurs. En conséquence, les résultats nets d'exploitation de l'Agence sont différents, pour l'exercice, selon qu'ils soient fondés sur le financement du gouvernement ou sur les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Agence canadienne d'inspection des aliments—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

a) Rapprochement entre le coût net d'exploitation et le total des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Coût net d'exploitation	546 421	506 311
Moins: les charges n'exigeant pas l'utilisation de crédits :		
Amortissement des immobilisations	(21 195)	(19 372)
Services fournis sans frais par d'autres ministères	(48 815)	(43 086)
(Perte) gain sur l'aliénation d'immobilisations	(1 308)	423
	475 103	444 276
Produits provenant de l'aliénation d'immobilisations	(578)	(1 043)
Changements nets dans les besoins futurs de financement (note 7)	(15 068)	937
Acquisitions d'immobilisations financées par le crédit de fonctionnement	7 508	20 237
Montant financé par le crédit de fonctionnement	466 965	464 407
Acquisitions d'immobilisations financées par le crédit en capital	6 606	6 253
Total des crédits parlementaires utilisés	473 571	470 660

b) Rapprochement entre les crédits parlementaires approuvés et les crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Crédits parlementaires approuvés:		
Crédit 30—Dépenses de fonctionnement	423 976	415 092
Cotisations législatives aux régimes d'avantages sociaux et paiements d'indemnités législatives	66 479	65 129
	490 455	480 221
Crédit 35—Dépenses en capital	20 001	16 845
	510 456	497 066
Moins:		
Crédit non utilisé—Fonctionnement	(23 490)	(15 814)
Crédit non utilisé—Capital	(13 395)	(10 592)
	(36 885)	(26 406)
Total des crédits parlementaires utilisés	473 571	470 660

4. Immobilisations

	2004			2003		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	(en milliers de dollars)					
Terrains	3 331		3 331	3 334		3 334
Immeubles	242 616	124 485	118 131	243 142	118 480	124 662
Machinerie et équipement	50 210	21 706	28 504	48 389	20 255	28 134
Équipement informatique et logiciels	35 759	24 167	11 592	33 091	17 821	15 270
Véhicules	23 165	12 480	10 685	22 999	12 065	10 934
Actifs en construction	5 503		5 503	4 514		4 514
Améliorations locatives	5 063	2 469	2 594	3 910	1 451	2 459
	365 647	185 307	180 340	359 379	170 072	189 307

Pour l'exercice 2004, le coût total des acquisitions net en immobilisations est de l'ordre de 6 268 000 $ (2003—22 705 000 $). Ce montant représente 14 114 000 $ (2003—26 490 000 $) en acquisitions moins des aliénations de 7 846 000 $ (2002—3 785 000 $).

Agence canadienne d'inspection des aliments—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

5. Produits reportés

L'Agence réalise des projets conjoints avec des organisations externes, en ce qui concerne l'inspection des aliments, la santé des animaux et la protection des végétaux. Les fonds reçus des organisations externes sont administrés au moyen de comptes à fins déterminées.

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Solde, début de l'exercice	1 924	1 905
Plus: les sommes reçues d'organisations externes	865	2 624
Moins: les produits constatés au cours de l'exercice	(1 116)	(2 605)
Solde, fin de l'exercice	1 673	1 924

6. Avantages sociaux

Les salaires et avantages sociaux comprennent les dépenses payées par l'Agence en vertu du Régime de pensions de retraite de la fonction publique et des indemnités de cessation d'emploi :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique	43 244	39 349
Indemnités de cessation d'emploi	3 857	2 438

La part de l'employeur à la contribution des employés envers le Régime de pensions de retraite de la fonction publique est de 2.6:1 (2003—2.6:1).

7. Avoir du Canada

Le solde de l'avoir du Canada de l'ordre de 87 466 000 $ (2003—111 501 000 $) au 31 mars a été établi après la déduction d'un montant de 92 874 000 $ (2003—77 806 000 $) qui représente des opérations pour lesquelles l'Agence a rendu des services et dont elle n'a pas reçu le financement. Ces montants se composent principalement des passifs reliés aux indemnités de cessation d'emploi et de vacances. Ils seront financés dans les années futures par l'entremise de crédits parlementaires, au fur et à mesure que les sommes seront versées.

8. Paiements d'indemnités

La *Loi sur la santé des animaux* et la *Loi sur la protection des végétaux* autorisent le ministre, par l'entremise de l'Agence, à indemniser les propriétaires pour les animaux et les végétaux détruits en conformité avec les lois. Au cours de l'exercice, les indemnisations engagées en conformité avec la *Loi sur la santé des animaux* se sont élevées à 8 920 000 $ (2003—4 649 000 $).

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Encéphalopathie spongiforme bovine	4 033	98
Influenza aviaire	2 400	
Tremblante du mouton	1 511	1 137
Maladie débilitante chronique des cervidés	217	1 677
Autres	759	1 737
	8 920	4 649

9. Opérations entre apparentés

L'Agence est liée par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Agence réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses affaires, selon les conditions commerciales normales qui s'appliquent à tous les individus et les entreprises. En outre, l'Agence a plusieurs ententes avec Agriculture et Agroalimentaire Canada liées à l'exploitation de ses systèmes financiers et administratifs et certaines activités administratives, et avec Santé Canada, relativement aux activités d'exploitation et d'entretien du laboratoire de Winnipeg.

De plus, au cours de l'exercice, l'Agence a bénéficié de services publics, autres services et de locaux qui ont été obtenus sans frais auprès d'autres ministères et organismes fédéraux; l'ensemble de ces services se sont élevés à environ 48 815 000$ (2003—43 086 000$).

La valeur totale de ces transactions entre apparentés, incluant les services fournis sans frais par d'autres ministères, s'élève à 104 160 000 $ (2003—89 946 000 $). Elles sont incluses dans les dépenses présentées à l'état des résultats d'exploitation. Ces transactions ont été transigées avec les ministères et organismes fédéraux suivants :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	41 182	42 256
Conseil du Trésor	32 408	25 877
Agriculture et Agroalimentaire Canada	10 763	6 636
Santé Canada	5 422	5 153
Défense nationale	4 681	
Agence du Revenu du Canada	3 658	3 450
Ministère de la Justice	2 673	3 218
Autres	3 373	3 356
	104 160	89 946

Les créditeurs et charges à payer incluent un montant de 5 107 000 $ (2003—10 578 000 $) représentant les sommes dues à des ministères et organismes fédéraux pour services rendus. Les montants à recevoir des apparentés s'élèvent à 2 343 000 $ (2003—1 042 000 $) et sont inclus dans les débiteurs.

Agence canadienne d'inspection des aliments—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

10. Engagements et éventualités

a) En date du 31 mars 2004, l'Agence avait conclu des marchés portant sur des projets en immobilisations, des activités de location-exploitation et diverses autres activités. Tous les marchés ont été conclus dans le cours normal des affaires. Les paiements minimums futurs s'établissent comme suit :

	2005	2006	2007	2008	2009 et après	Total
	(en milliers de dollars)					
Projets en immobilisations	300					300
Location d'immeubles	12	12	12	12	347	395
Autres engagements	2 018	19	19	11		2 067
Total	2 330	31	31	23	347	2 762

b) L'Agence est défenderesse dans certains dossiers de litiges en cours et de menaces de litiges qui surviennent dans le cours normal des opérations. Le montant total déterminable est estimé à 258 millions de dollars (2003—194 millions de dollars). La meilleure estimation à ce jour du montant à payer au titre de ces réclamations et réclamations potentielles a été enregistrée. La direction croit que le règlement final de ces réclamations n'aura pas d'effet négatif sur la situation financière ou les résultats d'exploitation de l'Agence.

c) Au cours de l'exercice, l'Agence a élargi ses évaluations environnementales aux sites potentiellement contaminés qui sont sous sa responsabilité. Le nombre de sites se chiffre à douze à travers le pays. La phase I est complétée pour tous les sites et des actions ont été entreprises où elles étaient nécessaires. Les coûts de restauration engendrés durant l'année sont de 80 000$. Le montant a été enregistré comme une charge à l'état des résultats d'exploitation.

Des études supplémentaires ont été recommandées pour le laboratoire de Lethbridge et de deux stations de quarantaine (St-Bernard de Lacolle, Québec, et Mirabel, Québec) pour 2005. Ces évaluations sont nécessaires afin d'identifier les contaminants et les coûts de restauration qui pourraient s'y rattacher. Cependant, la direction croit que les montants ne seront pas significatifs.

d) L'Agence n'a pas d'assurance sur ses biens. Cette pratique est conforme à la politique du gouvernement en matière d'autoassurance.

11. Événement postérieur à la fin d'exercice :

Le 5 avril 2004, le ministre responsable de l'Agence a annoncé l'abattage intégral de plus de 19 millions d'oiseaux en Colombie-Britannique à cause de la présence de l'influenza aviaire. Les coûts reliés aux paiements d'indemnités sont estimés à 63 millions de dollars. Ces coûts seront enregistrés en 2005.

Agence des douanes et du revenu du Canada

ÉNONCÉ DE RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION

Nous avons préparé les états financiers ci-joints de l'Agence des douanes et du revenu du Canada conformément aux principes comptables utilisés pour préparer les états financiers du gouvernement du Canada. Les principales conventions comptables sont énoncées à la note 2 des états financiers.

Les membres de la direction de l'Agence sont chargés d'assurer l'intégrité et l'objectivité des données présentées dans les états financiers. De plus, le comité des finances de l'Agence approuve les états financiers au nom du conseil de direction afin d'assurer l'objectivité et l'impartialité. Le comité des finances est indépendant de la direction et tient des réunions à intervalles réguliers avec cette dernière de même qu'avec les vérificateurs internes et la vérificatrice générale du Canada. Les vérificateurs ont libre accès au comité des finances.

Certains renseignements présentés dans les états financiers, comme les comptes de régularisation et la provision pour créances douteuses, sont fondés sur les meilleures estimations et le jugement de la direction, compte tenu de l'importance relative des postes en question. Pour s'acquitter de ses obligations au chapitre de la comptabilité et de la présentation de rapports, la direction tient des comptes pour l'enregistrement des opérations financières de l'Agence. Les renseignements financiers soumis aux *Comptes publics du Canada* et inclus dans le rapport annuel de l'Agence concordent avec les états financiers ci-joints.

L'Agence exploite des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ces systèmes sont conçus pour donner une assurance raisonnable que les opérations respectent les autorisations du Parlement et des autres parties telles que les provinces et les territoires, qu'elles sont exécutées en conformité avec les règlements, et qu'elles sont enregistrées de manière à rendre compte de l'utilisation des fonds et à assurer la protection des actifs. Les systèmes de gestion financière et de contrôle interne sont appuyés par des programmes de vérification interne. L'Agence veille également à l'objectivité et à l'intégrité des données de ses états financiers par la sélection soignée, la formation et le perfectionnement d'employés qualifiés, par des dispositions assurant une répartition appropriée des responsabilités et par des programmes de communication visant à assurer la compréhension des règlements, des politiques, des normes et des responsabilités de gestion dans toute l'organisation.

La vérificatrice générale du Canada effectue une vérification indépendante et exprime des opinions sur les états financiers ci-joints.

Approuvé par :

Le commissaire,
ALAN NYMARK

L'administrateur supérieur des affaires financières et sous-commissaire, Finances et administration,
JAMES RALSTON

le 7 septembre 2004

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE DIRECTION DE L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA ET AU MINISTRE DU REVENU NATIONAL

J'ai vérifié l'état de la situation financière de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (activités de l'Agence) au 31 mars 2004 et les états des résultats, du passif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (activités de l'Agence) au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La vérificatrice générale du Canada
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 7 septembre 2004

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE—ACTIVITÉS DE L'AGENCE AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
ACTIF		
Actif financier		
Encaisse	318	315
Somme à recevoir du Trésor	214 353	266 225
Débiteurs (note 6)	38 051	25 497
	252 722	292 037
Actif non financier		
Charges payées d'avance	7 427	9 217
Stocks de fournitures	9 043	9 537
Immobilisations (note 8)	469 440	329 963
	485 910	348 717
TOTAL	738 632	640 754

	2004	2003
PASSIF		
Salaires et avantages sociaux à payer aux employés	87 232	56 497
Créditeurs et charges à payer	144 663	209 371
Congés annuels et congés compensatoires	106 929	148 030
Obligations à l'égard des contrats de location-acquisition (note 12)	3 281	5 968
Indemnités de cessation d'emploi	454 267	441 915
Autres passifs	1 783	1 038
	798 155	862 819
Passif net (note 7)	(59 523)	(222 065)
TOTAL	738 632	640 754

Passif éventuel (note 11) et engagements (note 13).
Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par :

Le commissaire,
ALAN NYMARK

Le président du Conseil de direction,
MICHAEL L. TURCOTTE

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
EXPLOITATION PERMANENTE		
Revenus non fiscaux (note 4)		
Services fiscaux	145 581	132 944
Programmes de prestations et autres services	6 534	4 941
Appels	11 559	7 728
Gestion et orientation organisationnelles	37 410	43 373
Total des revenus non fiscaux	201 084	188 986
Charges (note 5)		
Services fiscaux	2 293 399	2 296 096
Programmes de prestations et autres services	91 690	69 955
Appels	102 179	107 114
Gestion et orientation organisationnelles	773 419	895 426
Total des charges	3 260 687	3 368 591
Résultats d'exploitation permanente nets	3 059 603	3 179 605
EXPLOITATION TRANSFÉRÉE (note 15)		
Revenus non fiscaux des services frontaliers (note 4)	12 930	7 622
Charges des services frontaliers (note 5)	881 456	922 098
Résultats d'exploitation transférées nets	868 526	914 476
RÉSULTATS D'EXPLOITATION NETS	3 928 129	4 094 081

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE—ACTIVITÉS DE L'AGENCE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation		
Résultats d'exploitation nets	3 928 129	4 094 081
Ajustements des éléments hors caisse		
État des résultats		
Amortissement des immobilisations (note 8)	(37 850)	(27 419)
Perte nette sur l'aliénation et la radiation d'immobilisations	(4 409)	(15 567)
Services fournis sans frais par d'autres ministères (note 10)	(545 262)	(506 613)
État de la situation financière		
Variation des actifs financiers autres que somme à recevoir du Trésor	12 557	3 094
Variation des actifs non financiers autres que immobilisations	(2 284)	(1 787)
Variation du passif autre que obligations à l'égard des contrats location-acquisition	61 977	(4 521)
Fonds affectés aux activités d'exploitation	3 412 858	3 541 268
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	181 996	139 904
Variation des obligations au titre de contrats de location-acquisition	2 687	836
Produit de l'aliénation d'immobilisations	(260)	(363)
Fonds affectés aux activités d'investissement	184 423	140 377
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	3 597 281	3 681 645

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTAT DU PASSIF NET—ACTIVITÉS DE L'AGENCE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Passif net au début de l'exercice	(222 065)	(246 204)
Résultats d'exploitation nets	(3 928 129)	(4 094 081)
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	3 597 281	3 681 645
Services fournis sans frais par d'autres ministères (note 10)	545 262	506 613
Variation de la somme à recevoir du Trésor (note 2h))	(51 872)	(70 038)
Passif net à la fin de l'exercice (note 7)	(59 523)	(222 065)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE

1. Autorisation et objectif

L'Agence des douanes et du revenu du Canada (appelée ici « l'Agence ») a été créée le 1er novembre 1999 en vertu de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada* pour soutenir à l'origine, l'évolution de l'administration fiscale et des services douaniers au Canada. Suite à l'établissement de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), ce rôle a changé en ce qui a trait aux services douaniers.

Le 12 décembre 2003, le gouvernement a annoncé une restructuration qui s'est traduite par la création de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Avant cette annonce, l'ADRC, avait été identifiée comme étant responsable des crédits parlementaires établis par le Budget principal et les budgets supplémentaires des dépenses de 2003-2004. Ainsi, les activités de l'Agence comprennent la portion des dépenses, des revenus, des actifs et des passifs relatif à l'ASFC en date du 31 mars 2004 (note 15).

L'Agence est un établissement public figurant à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Revenu national. Les dépenses de l'Agence sont financées à même les crédits parlementaires du gouvernement du Canada.

L'Agence administre, pour le compte d'autres entités, les impôts et les taxes de vente, les cotisations au Régime de pensions du Canada (RPC), les cotisations d'assurance-emploi (AE) et les montants perçus pour d'autres groupes ou organisations. Elle est chargée de l'application et de l'exécution des lois suivantes ou de certaines parties de ces lois et d'autres lois en vertu desquelles le ministre du Revenu national joue un rôle autorisé incluant: la *Loi sur l'accise*, la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, la *Loi sur les allocations spéciales pour enfants*, la Partie V.1de la *Loi sur les douanes*, la *Loi sur l'accise 2001*, la *Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien*, la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la *Loi sur la taxe d'accise* (y compris la TPS/TVH) et d'autres lois. Suite à la création de l'ASFC, les lois qui étaient précédemment administrées par l'ADRC tel que le *Tarif des douanes* ainsi que les parties de la *Loi sur les douanes* autres que la Partie V.1 sont administrées par l'ASFC.

La mission de l'Agence est de fournir appui, conseils et services, notamment :

a) appuyer l'administration ainsi que l'application des lois et règlements relatifs aux programmes;

b) mettre en oeuvre toute entente conclue entre elle ou le gouvernement fédéral et le gouvernement d'une province ou un organisme public remplissant des fonctions gouvernementales au Canada et portant sur l'exercice d'une activité, l'administration d'une taxe ou d'un impôt ou l'application d'un programme;

c) mettre en oeuvre toute entente ou tout accord conclu entre elle et un ministère ou organisme fédéral portant sur l'exercice d'une activité ou l'application d'un programme;

d) mettre en oeuvre toute entente conclue entre le gouvernement fédéral et des gouvernements autochtones portant sur l'administration d'une taxe ou d'un impôt.

Dans l'exécution de sa mission, l'Agence opère sous les secteurs d'activités suivants:

a) Services fiscaux : évalue et perçoit des impôts au nom du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux (sauf le Québec) et des territoires et promeut l'observation des lois canadiennes dans le domaine de la fiscalité.

b) Programmes de prestations et autres services : exécute divers programmes de prestations aux personnes en fonction de leur revenu, crédits et autres services aux Canadiens à revenu faible et modeste au nom du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux (sauf le Québec) et des territoires.

c) Appels : offre aux clients un processus équitable d'examen des différends avec l'ADRC par rapport aux décisions sur l'impôt, les douanes, l'assurance-emploi, le Régime de pensions du Canada et les questions des différends commerciaux. Il administre le Programme des divulgations volontaires et coordonne les initiatives concernant l'équité à l'égard des programmes de l'Agence.

d) Gestion et orientation organisationnelles : offre les services internes suivants : finances, administration, technologie de l'information, ressources humaines, communications, services juridiques, vérification interne et évaluations de programme.

e) Services des douanes : facilite les échanges commerciaux et les déplacements légitimes tout en protégeant les frontières canadiennes contre les menaces externes. Le Service des douanes cherche à protéger également l'industrie canadienne des pratiques commerciales déloyales et des préjudices que peuvent leur causer le dumping et le subventionnement des produits importés au Canada.

Le ministre du Revenu national est responsable de l'Agence et demeure responsable devant le Parlement de l'administration et de l'exécution des lois régissant les divers programmes fiscaux et douaniers.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Suite*

2. Sommaire des principales conventions comptables

Aux fins des rapports financiers, les activités de l'Agence ont été réparties en deux jeux d'états financiers : les activités de l'Agence et les activités administrées. Les états financiers—Activités de l'Agence comprennent les revenus et les charges d'exploitation contrôlés par l'Agence et qui servent à la gestion de l'organisation. Les états financiers—Activités administrées comprennent les revenus et les charges contrôlés par des tiers, tels le gouvernement fédéral, une province, un territoire ou tout autre groupe ou organisation, et administrés par l'Agence en leur nom. La séparation des activités de l'Agence et des activités administrées a pour but de faciliter, entre autres choses, l'évaluation du rendement de l'Agence sur le plan administratif dans l'exécution de son mandat.

Aux termes de l'alinéa 88(2) a) de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, les états financiers—Activités de l'Agence ont été préparés en conformité avec des principes comptables compatibles avec ceux utilisés dans l'établissement des états financiers du gouvernement du Canada. Ces principes comptables sont fondés sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Le but de ces états financiers est de présenter les revenus non fiscaux et les charges de même que les actifs et les passifs contrôlés par l'Agence et qui servent à la gestion de l'organisation. Voici un sommaire des principales conventions comptables :

a) Crédits parlementaires

L'Agence est financée par le gouvernement du Canada par le biais de fonds approuvés annuellement par le Parlement. Ces fonds, désignés en tant que crédits, sont fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Les états financiers sont établis en conformité, selon les principes comptables compatibles, avec ceux utilisés dans l'établissement des états financiers du gouvernement du Canada. Par conséquent, les postes consignés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes, ou sur la même base, que ceux pourvus par les crédits parlementaires. L'état des résultats n'inclut pas l'information budgétaire.

b) Constatation des charges

Toutes les charges sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

c) Constatation des revenus

Les revenus non fiscaux présentés à l'état ne comprennent pas les revenus administrés qui sont perçus aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, de la *Loi sur les douanes*, de la *Loi sur l'accise*, de la *Loi sur la taxe d'accise* et d'autres lois similaires. Les revenus non fiscaux sont enregistrées selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

d) Stocks de fournitures

Les stocks de fournitures sont constitués de formulaires, de publications et d'uniformes. Ces actifs sont inscrits au plus bas du coût (déterminé en utilisant la méthode du coût moyen pondéré) ou de la valeur de réalisation nette. Le coût des fournitures renouvelables est imputé aux résultats dans l'exercice au cours duquel les articles en cause sont utilisés.

e) Immobilisations

Les frais de 10 000 $ et plus engagés dans l'achat et le développement des terrains, d'immeubles, d'équipements et autres immobilisations (dont les améliorations locatives) sont comptabilisés à titre d'immobilisations corporelles et amortis en fonction de la vie utile des biens. Les éléments semblables en dessous de 10 000 $ sont présentés à l'état des résultats et comme achats de matériel à la note 5. Les logiciels et améliorations locatives ont été inscrits de façon prospective à compter du 1er avril 2001. Les immobilisations n'incluent pas les biens incorporels, les œuvres d'art, les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, ni les collections des musées. Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur leur durée de vie utile estimative, comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Infrastructure douanières (routes, égouts et ouvrages)	40 ans
Bâtiments	30 ans
Matériel, outillage et ameublement	10 ans
Logiciels développés à l'interne	7 ans
Véhicules et autres moyens de transport	5 ans
Matériel lié aux technologies de l'information	5 ans
Logiciels commerciaux	3 ans
Contrats de location-acquisition et améliorations locatives	Durée des baux

Les immobilisations en cours de construction/développement ne sont pas amorties jusqu'au moment où elles sont achevées et mises en service (note 8).

f) Services fournis sans frais par d'autres ministères

Les charges comprennent les valeurs estimatives des services reçus gratuitement d'autres ministères. Ces services sont les suivants :

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Suite*

— locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada;

— cotisations de l'employeur au régime d'assurance-maladie et au régime d'avantages sociaux des employés fournis par le Conseil du Trésor;

— services juridiques fournis par Justice Canada;

— services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada;

— indemnités pour accidents du travail versées par Ressources humaines et développement des compétences Canada; et

— services de la paye fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

g) Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada

L'Agence utilise le Trésor pour cadre de fonctionnement. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées au Trésor et toutes les sorties de fonds sont faites à même le Trésor. L'encaisse nette fournie par le gouvernement fédéral correspond à l'écart entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, incluant les opérations inter-agences et interministérielles.

h) Somme à recevoir du Trésor

La somme à recevoir du Trésor représente le montant en espèces que l'Agence des douanes et du revenu du Canada est autorisée à retirer à même le Trésor sans crédit parlementaire afin d'acquitter ses passifs. Ces montants ont été imputés aux crédits parlementaires de l'exercice en cours ou des exercices antérieurs mais seront payés dans le futur. Ils comprennent des éléments comme les salaires à payer aux employés, les créditeurs et autres passifs.

i) Indemnités de cessation d'emploi, de congés annuels et compensatoires accumulés

Les indemnités de départ, de congés annuels et compensatoires sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives. Le passif au titre des indemnités de départ est estimé en utilisant les caractéristiques et hypothèses démographiques de la population du gouvernement du Canada. En ce qui concerne les indemnités de congés annuels et compensatoires, le passif est calculé aux niveaux de rémunération en vigueur à la fin de l'exercice, pour tous les crédits de congés annuels et compensatoires non utilisés accumulés par les employés. Le passif au titre des indemnités de départ et de congés annuels payables à la cessation d'emploi est une obligation de l'Agence qui est normalement financée par les crédits des exercices futurs.

j) Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

La plupart des employés de l'Agence participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et l'Agence contribuent au coût du régime. Les cotisations de l'Agence sont imputées comme charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de l'Agence découlant du régime de retraite. En vertu des dispositions en vigueur, l'Agence n'est pas tenue de verser des cotisations pour l'insuffisance actuarielle du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

k) Régime d'avantages sociaux des employés

L'Agence participe au régime d'avantages sociaux des employés (santé et dentaire) qui est parrainé par le Gouvernement fédéral. Les contributions de l'Agence sont enregistrées au coût et sont incluses dans les charges en personnel dans l'exercice où elles sont engagées et représentent l'obligation totale de l'Agence à l'endroit de ce régime. En vertu des dispositions en vigueur, l'Agence n'est pas tenue de verser des cotisations pour l'insuffisance de tout passif relié à ce régime.

l) Incertitude relative à la mesure

L'établissement de ces états financiers selon les principes comptables utilisés pour préparer les états financiers du gouvernement du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés des actifs et des passifs à la date des états financiers ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de l'exercice à l'étude. Les indemnités de cessation d'emploi, les éventualités et la durée de vie utile des immobilisations sont les principaux éléments pour lesquels des estimations sont faites. Les résultats réels pourraient différer des estimations actuelles. Ces estimations sont revues régulièrement et lorsqu'il devient nécessaire de les redresser, les redressements sont inscrits dans les résultats d'exploitation nets de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

3. Crédits parlementaires

L'Agence reçoit la plus grande partie de son financement par le biais de crédits parlementaires. Les éléments constatés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière d'un exercice peuvent être financés au moyen de crédits parlementaires qui ont été autorisés

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Suite*

dans des exercices précédents, l'exercice courant ou qui le seront dans des exercices futurs. En conséquence, les résultats d'exploitation nets de l'Agence, pour l'exercice, diffèrent selon qu'ils sont présentés sur la base du financement par le gouvernement ou selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les tableaux qui suivent présentent le rapprochement des écarts.

a) Rapprochement des résultats d'exploitation nets et des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Résultats d'exploitation nets	3 928 129	4 094 081
Charges n'exigeant pas l'utilisation de crédits de l'exercice en cours:		
Amortissement des immobilisations	(37 850)	(27 419)
Ajustement aux charges des exercices précédents	3 350	9 722
Stocks de fournitures	(494)	(3 172)
Perte sur aliénation ou radiation d'immobilisations	(4 652)	(15 888)
Services fournis sans frais par d'autres ministères (note 10)	(545 262)	(506 613)
Autres	10 056	(128)
	(574 852)	(543 498)
Variation nette des besoins de financement futurs:		
Indemnités de cessation d'emploi	(12 352)	(60 163)
Indemnités de congés annuels et de congés compensatoires	41 101	(14 041)
Autres	(886)	(266)
	27 863	(74 470)
Acquisitions d'actifs financées au moyen de crédits de l'exercice en cours:		
Immobilisations	149 014	140 740
Charges payées d'avance	(1 790)	1 340
	147 224	142 080
Revenus non fiscaux (note 4)		
Revenus non fiscaux réutilisables	30 921	31 886
Autres revenus non fiscaux	36 346	21 860
Ajustement aux revenus des exercices précédents		5 914
	67 267	59 660
Total des crédits parlementaires utilisés	3 595 631	3 677 853

b) Rapprochement de l'encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada et les crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Encaisse nette fournie par le gouvernement du Canada	3 597 281	3 681 645
Variation nette des passifs financés		
Créditeurs et charges à payer	(64 708)	24 165
Salaires et avantages sociaux à payer aux employés	30 735	(94 128)
Autres passifs	745	280
	(33 228)	(69 683)
Variation nette des actifs financiers financés		
Encaisse	(3)	(6)
Débiteurs (note 6)	(12 554)	(3 088)
	(12 557)	(3 094)
Revenus non fiscaux (note 4)		
Revenus non fiscaux réutilisables	30 921	31 886
Autres revenus non fiscaux	36 346	21 860
Ajustement aux revenus des exercices précédents		5 914
	67 267	59 660
Ajustement aux charges des exercices précédents	3 350	9 722
Autres ajustements	(26 482)	(397)
Total des crédits parlementaires utilisés	3 595 631	3 677 853

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Suite*

c) Rapprochement des crédits votés par le Parlement et des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Crédits parlementaires votés :		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement de l'ADRC	3 179 671	3 144 878
Moins: allocation des frais de chauffage[1]	(7 788)	(20 341)
Crédit 5—Dépenses en capital de l'ADRC	23 349	23 840
Crédit 10—Paiements de transfert de l'ADRC	137 270	115 769
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux	454 476	501 775
Montants réutilisables en vertu de l'article 60 de la *Loi sur l'ADRC*	30 951	37 366
Utilisation du produit de la vente de biens excédentaires de l'État	482	588
Autres dépenses législatives	1 528	7 256
	3 819 939	3 811 131
Moins:		
Crédits disponibles pour l'emploi dans l'exercice ultérieur:[2]		
Fonctionnement	(187 675)	(126 816)
Capital	(11 931)	
Paiements de transfert	(17 343)	(6 462)
Crédit annulé[2]	(7 359)	
	(224 308)	(133 278)
Total des crédits parlementaires utilisés	3 595 631	3 677 853

[1] Conformément à la répartition des activités dans les états financiers comme décrite à la note 2, l'allocation pour frais de chauffage allouée à titre gracieux, qui a été autorisée en vertu du crédit 1—ADRC (dépenses de fonctionnement), est déclarée sous la rubrique charges administrées au nom du gouvernement fédéral dans l'état des charges administrées.

[2] En vertu de l'alinéa 60(1) de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, la partie non utilisée à la fin d'un exercice des crédits affectés par le Parlement à l'usage de l'Agence est annulée à la fin de l'exercice suivant.

4. Revenus non fiscaux

Le tableau suivant contient les chiffres sur les revenus non fiscaux:

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Revenus non fiscaux affectés au crédit 1—ADRC (dépenses de fonctionnement)		
Frais de perception des cotisations de l'assurance-emploi (de RHDCC)	77 933	77 933
Frais de perception des contributions au Régime de pensions du Canada (de RHDCC)	68 814	64 929
	146 747	142 862
Revenus non fiscaux réutilisables		
Frais d'administration—Provinces et territoires	22 574	21 304
Frais de services	1 949	3 416
Droits relatifs aux décisions anticipées	1 946	1 667
Programmes à la frontière Canada-États-Unis	952	1 588
Autres revenus réutilisables	3 500	3 911
	30 921	31 886
Revenus non fiscaux non réutilisables		
Recouvrement des coûts des régimes d'avantages sociaux aux employés imputés aux activités de perception (de RHDCC)	25 921	24 057
Boutiques hors taxes[1]		(3 830)
Frais d'administration—Provinces et territoires[2]	2 094	
Frais de services[2]	1 934	
Programmes à la frontière Canada-États-Unis[2]	764	
Location et utilisation de biens publics	560	637
Autres revenus non fiscaux	5 073	996
	36 346	21 860
TOTAL DES REVENUS NON FISCAUX	214 014	196 608
Revenus non fiscaux selon l'état des résultats		
Revenus non fiscaux provenant de l'exploitation permanente	201 084	188 986
Revenus non fiscaux provenant de l'exploitation transférée	12 930	7 622
TOTAL DES REVENUS NON FISCAUX	214 014	196 608

[1] En raison d'un changement rétroactif de réglementation, une partie des revenus de 2001-2002 provenant des droits d'agrément des boutiques hors taxes a été remboursée en 2002-2003.

[2] Depuis le 12 décembre 2003, les revenus non fiscaux des services des douanes ne sont plus réutilisables.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Suite*

5. Charges

Le tableau suivant contient les chiffres sur les charges par catégorie:

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Personnel		
Salaires	2 193 264	2 208 492
Autres avantages et indemnités (incluant les avantages sociaux futurs tels que décrits dans la note 16)	918 694	1 009 550
	3 111 958	3 218 042
Locaux	250 080	241 016
Services professionnels et spéciaux	183 545	199 596
Transports et communications	173 691	192 857
Paiements de transfert (note 14)	119 927	109 307
Services de réparation et d'entretien	89 233	83 339
Fournitures et approvisionnements	49 209	57 453
Achats de matériel	46 605	81 696
Autres services	38 380	39 760
Amortissement des immobilisations (note 8)	37 850	27 419
Location de matériel et autres	10 838	14 189
Services de réclame, d'imprimerie et services connexes	6 280	6 051
Perte sur aliénations d'actifs	4 652	15 888
Services publics	610	510
Autres charges	19 285	3 566
Total des charges	4 142 143	4 290 689
Charges selon l'état des résultats		
Charges provenant de l'exploitation permanente	3 260 687	3 368 591
Charges provenant de l'exploitation transférée	881 456	922 098
Total des charges	4 142 143	4 290 689

6. Débiteurs

Le tableau suivant contient les chiffres sur les débiteurs:

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs—Ministères et organismes du gouvernement	30 705	18 925
Débiteurs—Tiers	1 810	1 254
Avances aux employés	2 365	2 218
Trop payés—Salaires	3 259	3 228
Autres	39	34
	38 178	25 659
Moins: provision pour créances douteuses	(127)	(162)
	38 051	25 497

7. Passif net

Le passif net représente l'écart entre les passifs qui sont en relation avec les activités de l'Agence et ses actifs.

Le passif inclut un montant de 562 615 000 $ (2003—590 478 000 $) qui représente des opérations pour lesquelles l'Agence a rendu des services et dont elle n'a pas reçu le financement. Les besoins en financement futur se composent principalement des passifs reliés aux indemnités de cessation d'emploi, de congés annuels et de congés compensatoires. Cette somme sera financée par les crédits dans les exercices futurs, à mesure que la somme sera versée.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Suite*

8. Immobilisations

Le tableau suivant contient les chiffres sur les immobilisations :

	Catégorie de biens					
	Terrains, bâtiments (possédés et en construction), routes, égouts, ouvrages et infrastructures	Matériel, outillage et ameublement	Véhicules et autres moyens de transport	Logiciels (commerciaux, développés et/ou en développement à l'interne)	Matériel informatique incluant contrats de location-acquisition (note 12)	Total
	(en milliers de dollars)					
Ouverture (1er avril 2003)						
Coût	147 214	49 362	17 390	126 106	143 430	483 502
Amortissement cumulé	(28 628)	(19 792)	(8 551)	(2 262)	(94 306)	(153 539)
Valeur comptable	118 586	29 570	8 839	123 844	49 124	329 963
Opérations de l'exercice						
Ajouts	6 492	18 221	1 515	136 047	19 721	181 996
Aliénations et radiations	(1 030)	(2 787)	(26)	(754)	(72)	(4 669)
Amortissement	(3 871)	(4 555)	(2 633)	(8 537)	(18 254)	(37 850)
Clôture (31 mars 2004)						
Coût	152 678	63 531	17 337	262 015	158 842	654 403
Amortissement cumulé	(32 501)	(23 082)	(9 642)	(11 415)	(108 323)	(184 963)
Valeur comptable	120 177	40 449	7 695	250 600	50 519	469 440

Certains montants du tableau ci-dessus sont présentés au net. Le coût des immobilisations en construction ou en développement, qui n'est pas amorti, au 31 mars 2004, est : 23 586 000 $ pour les bâtiments ouvrages et infrastructures, 1 284 000 $ pour le matériel, 98 625 000 $ pour les logiciels et 1 277 000 $ pour le matériel informatique (50 310 000 $,1 350 000 $, 87 826 000 $ et 599 000 $ respectivement au 31 mars 2003).

9. Conseil de direction

Conformément à la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, un Conseil de direction est chargé de la supervision de la structure organisationnelle et de l'administration de l'Ag..ce et de la gestion de ses ressources, de ses services, de ses biens, de son personnel et de ses marchés. Les charges de l'exercice reliées aux activités du Conseil de direction s'élèvent à 811 000 $ (2003—937 000 $) et sont incluses dans les résultats d'exploitation nets. Ce montant comprend les paiements au Conseil de direction, les charges liées au personnel du secrétariat, les charges de déplacements et les autres charges.

10. Opérations entre apparentés

En vertu du principe de propriété commune, l'Agence est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. L'Agence conclut des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses affaires et aux conditions commerciales normales s'appliquant aux particuliers et entreprises. De plus, au cours de l'exercice, l'Agence a bénéficié de services obtenus sans frais de la part d'autres ministères tels que présentés dans la partie a). Les opérations faites avec les sociétés d'État et autres entreprises commerciales du gouvernement, qui sont indépendantes de ce dernier pour le financement de leurs activités, ne sont pas considérées comme opérations entre apparentés.

a) Services fournis gratuitement par d'autres ministères

Au cours de l'exercice, l'Agence a reçu gratuitement, d'autres ministères et organismes, des locaux et des services professionnels. Elle a également reçu d'autres ministères, gratuitement, des contributions d'employeur au régime d'assurance-maladie, régime d'avantages sociaux des employés et des indemnités pour accidents du travail. Les services importants qui ont été fournis gratuitement à l'Agence figurent comme suit dans l'état des résultats :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Locaux	250 080	241 016
Contributions de l'employeur au régime d'assurance-maladie et régime d'avantages sociaux des employés	216 794	187 134
Services juridiques	69 461	69 362
Services de vérification	4 700	4 089
Indemnités pour accidents de travail	2 327	2 940
Services de la paye	1 900	2 072
	545 262	506 613

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Suite*

b) Les soldes des comptes créditeurs et débiteurs à la fin de l'exercice entre apparentés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Débiteurs—Autres ministères et organismes	30 705	18 925
Créditeurs—Autres ministères et organismes	16 125	87 244

11. Passif éventuel

Dans le cadre de ses activités, l'Agence est la partie défenderesse dans certaines causes en litige et a un passif éventuel pour des sites contaminés. On estime qu'au 31 mars 2004, le montant du passif éventuel émanant de réclamations et de sites contaminés s'élève à 10 millions de dollars (6 millions de dollars au 31 mars 2003). Un passif éventuel sera comptabilisé en tant que passif réel, avec une imputation correspondante aux charges, lorsqu'il devient probable qu'un paiement sera effectué et que le montant de ce paiement peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et fiable.

12. Obligations à l'égard des contrats de location acquisition

L'Agence a mis sous contrats de location-acquisition du matériel informatique dont la valeur s'élève à 9 690 000 $ au 31 mars 2004 et dont l'amortissement cumulé s'élève à 6 599 000 $ (12 214 000 $ et 6 424 000 $ respectivement au 31 mars 2003) (note 8). Les obligations pour les exercices à venir incluent :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Année 1	2 906	3 231
Année 2	480	2 594
Année 3		480
Année 4		
Année 5		
Total des versements minimaux de location-acquisition	3 386	6 305
Moins: intérêts théoriques (2.36 pour cent - 6.17 pour cent)	105	337
Solde des obligations à l'égard des contrats de location-acquisition	3 281	5 968

13. Engagements

De par leur nature, les activités de l'Agence peuvent donner lieu à des marchés et obligations importants en vertu desquels l'Agence s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens. Voici les principaux engagements pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite :

	2005	2006	2007	2008	2009 et exercices ultérieurs	Total
	(en milliers de dollars)					
Contrats de location-acquisition (note 12)	2 906	480				3 386
Contrats de location-exploitation	1 235	1 115	940	703	117	4 110
Total	4 141	1 595	940	703	117	7 496

14. Paiements de transfert

Le tableau suivant contient les chiffres sur les paiements de transfert figurant à la note 5 :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Contributions à la province de Québec pour les frais de l'administration commune des taxes de vente fédérale et provinciale	119 855	108 826
Contribution versée à l'Association canadienne des constructeurs d'habitations visant à appuyer la campagne d'information «Par écrit SVP!» auprès des consommateurs	72	481
	119 927	109 307

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS DE L'AGENCE—*Fin*

15. Exploitation transférée

Le 12 décembre 2003, le gouvernement a annoncé une restructuration qui s'est traduite par la création de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC). Suite à ce changement, les services frontaliers administrés par l'Agence des douanes et du revenu du Canada ont été transférés à la nouvelle Agence des services frontaliers du Canada à cette date. Les services frontaliers transférés ont été inclus dans ces états financiers afin d'être compatible avec les autorités établies par le Budget principal et les budgets supplémentaires des dépenses de 2003-2004. Les charges des services frontaliers incluent une affectation des coûts reliés à la gestion et l'orientation organisationnelles. Le tableau suivant contient les revenus et charges :

	1 avril au 11 déc. 2003	12 déc. au 31 mars 2004	Total
	(en milliers de dollars)		
Revenus non fiscaux des services frontaliers (note 4)	4 973	7 957	12 930
Charges des services frontaliers (note 5)	644 778	236 678	881 456
Résultats d'exploitation transférée nets	639 805	228 721	868 526

L'information requise afin de séparer les actifs et passifs des services frontaliers n'était pas disponible à la date du rapport.

16. Avantages sociaux futurs

Les charges pour avantages sociaux futurs de l'Agence qui sont incluses dans l'état des résultats et à la note 5 sous autres avantages et indemnités.

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique	340 015	352 748
Indemnités de cessation d'emploi	12 352	60 163
	352 367	412 911

17. Montants comparatifs

Certains montants comparatifs ont été reclassifiés afin de les rendre conformes avec la présentation utilisée pour l'exercice courant.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE DIRECTION DE L'AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA ET AU MINISTRE DU REVENU NATIONAL

J'ai vérifié l'état des actifs et des passifs administrés de l'Agence des douanes et du revenu du Canada au 31 mars 2004 et les états des revenus administrés, des charges et recouvrements administrés et des flux de trésorerie administrés de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces informations financières incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces informations financières en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les informations financières sont exemptes d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les informations financières. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des informations financières.

À mon avis, ces états donnent, à tous les égards importants, une image fidèle des actifs et des passifs administrés de l'Agence des douanes et du revenu du Canada au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie administrés pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées dans la note 2 afférente aux états.

La vérificatrice générale du Canada
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 7 septembre 2004

ÉTAT DES ACTIFS ET DES PASSIFS ADMINISTRÉS AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003		2004	2003
ACTIFS ADMINISTRÉS			PASSIFS ADMINISTRÉS		
Encaisse	6 136 765	5 609 498	Montants à payer aux contribuables (note 4)	33 039 710	33 570 536
Montants à recevoir des contribuables (après déduction de la provision pour créances douteuses de 7 597 960 $ en 2004 et 7 174 162 $ en 2003) (note 3)	47 953 395	43 597 037	Montants à payer aux provinces (note 5)	87 742	161 321
			Comptes de dépôts (note 6)	38 172	28 133
				33 165 624	33 759 990
			Montant net dû au Trésor au nom du gouvernement du Canada et de tiers (note 7)	20 924 536	15 446 545
TOTAL DES ACTIFS	54 090 160	49 206 535	TOTAL DES PASSIFS	54 090 160	49 206 535

Passifs éventuels (note 8).
Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par :

Le commissaire,
ALAN NYMARK

Le président du Conseil de direction,
MICHAEL L. TURCOTTE

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

ÉTAT DES REVENUS ADMINISTRÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Gouvernement fédéral		
Impôt sur le revenu		
Particuliers et fiducies	93 143 364	89 575 641
Sociétés	27 430 779	22 221 626
Non-résidents	3 142 187	3 291 113
	123 716 330	115 088 380
Autres taxes et droits		
Taxe sur les produits et services (TPS) (note 9)	29 329 282	29 456 893
Taxes sur l'énergie	4 951 993	4 935 264
Autres droits et taxes d'accise	4 830 321	4 474 920
Droits de douane à l'importation	2 887 025	3 220 527
Droits pour la sécurité des passagers du transport aérien	409 559	421 006
	42 408 180	42 508 610
Total des revenus fiscaux	166 124 510	157 596 990
Cotisations d'assurance-emploi	17 900 359	18 243 025
Intérêts, pénalités et autres revenus (note 10)	2 918 738	2 771 809
Revenus bruts administrés au nom du gouvernement du Canada	186 943 607	178 611 824
Provision pour créances irrécouvrables	(1 887 386)	(2 060 604)
Charges d'intérêts	(939 231)	(985 850)
Revenus nets administrés au nom du gouvernement du Canada	184 116 990	175 565 370
Gouvernements provinciaux, territoriaux et des Premières nations		
Impôt sur le revenu		
Particuliers et fiducies	34 954 094	32 994 104
Sociétés	2 755 684	1 833 294
	37 709 778	34 827 398
Taxe de vente harmonisée (TVH)	2 369 266	2 192 014
Autres revenus (note 11)	237 100	217 078
Revenus administrés au nom des gouvernements provinciaux, territoriaux et des Premières nations	40 316 144	37 236 490
Revenus nets administrés au nom du Régime de pensions du Canada (note 12)	28 028 399	25 203 787
Total des revenus nets administrés	252 461 533	238 005 647

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTAT DES CHARGES ET RECOUVREMENTS ADMINISTRÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Charges administrées au nom du gouvernement fédéral		
Prestations fiscales pour enfants	8 061 931	7 822 688
Allocations spéciales pour enfants	147 424	134 498
Allocation pour frais de chauffage	6 855	(1 117)
Recouvrements administrés au nom du gouvernement fédéral		
Prestations de la sécurité de la vieillesse	(718 107)	(641 631)
Prestations d'assurance-emploi	(114 374)	(101 747)
Charges nettes administrées au nom du gouvernement fédéral	7 383 729	7 212 691
Charges administrées au nom des gouvernements provinciaux et territoriaux		
Programmes de prestations familiales	263 468	302 055
Programme du remboursement aux contribuables de la Nouvelle-Écosse	72 703	
Crédits sur la taxe de ventes	38 074	37 659
Remboursements de taxes sur l'énergie	(2)	(1 219)
Charges nettes administrées au nom des provinces et des territoires	374 243	338 495
Total des charges nettes administrées	7 757 972	7 551 186

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE ADMINISTRÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Total des revenus nets administrés	252 461 533	238 005 647
Moins les revenus provinciaux payés directement aux provinces :		
Revenus administrés au titre de l'indemnisation des accidentés du travail de la Nouvelle-Écosse	(181 586)	(172 649)
Taxes de vente provinciales sur le tabac et l'alcool	(51 472)	(40 680)
Moins le total des charges nettes administrées	(7 757 972)	(7 551 186)
Variation des actifs et des passifs administrés :		
Augmentation de l'encaisse	(527 267)	(1 652 012)
(Augmentation) diminution des montants à recevoir des contribuables (après déduction de la provision pour créances douteuses)	(4 356 358)	2 007 869
Diminution des montants à payer aux contribuables	(530 826)	(844 575)
(Diminution) augmentation des montants à payer aux provinces	(73 579)	88 910
Augmentation des comptes de dépôts	10 039	11 417
Montant net des fonds déposés au Trésor du gouvernement du Canada	238 992 512	229 852 741
Composé des sommes suivantes :		
Dépôts en espèces au Trésor	313 303 719	305 495 615
Remboursements/paiements effectués à même le Trésor	(74 311 207)	(75 642 874)
Montant net des fonds déposés au Trésor du gouvernement du Canada	238 992 512	229 852 741

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES

1. Autorisation et objectif

L'Agence des douanes et du revenu du Canada (« l'Agence ») a été créée le 1er novembre 1999 en vertu de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada* pour soutenir à l'origine, l'évolution de l'administration fiscale et des services douaniers au Canada. Suite à l'établissement de l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), ce rôle a changé en ce qui a trait aux services douaniers.

Le 12 décembre 2003, le gouvernement a annoncé une restructuration qui a résulté dans l'établissement de l'Agence des services frontaliers du Canada. Bien que la responsabilité de la gestion de la *Loi sur les douanes* ait été transférée en grande partie à l'ASFC, la responsabilité pour la perception des montants dus ou à payer selon la Partie V.1 de la *Loi sur les douanes* n'a pas été transférée à l'ASFC. Ces états financiers reflètent ces montants et tous autres revenus, charges, actifs et passifs reliés au programme des douanes.

L'Agence est un établissement public figurant à l'Annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre du Revenu national. Les charges de l'Agence sont financées à même les crédits parlementaires du gouvernement du Canada.

L'Agence administre, pour le compte d'autres entités, les impôts et les taxes de vente, les cotisations au Régime de pensions du Canada (RPC), les cotisations d'assurance-emploi (AE) et les montants perçus pour d'autres groupes ou organisations. Elle est chargée de l'application et de l'exécution des lois suivantes ou de certaines parties de ces lois et d'autres lois en vertu desquelles le ministre du Revenu national joue un rôle autorisé incluant: la *Loi sur l'accise*, la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, la *Loi sur les allocations spéciales pour enfants*, la Partie V.1 de la *Loi sur les douanes*, la *Loi sur l'accise 2001*, la *Loi sur le droit pour la sécurité des passagers du transport aérien*, la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la *Loi sur la taxe d'accise* (y compris la TPS/TVH) et d'autres lois. Suite à la création de l'ASFC, les lois qui étaient précédemment administrées par l'ADRC tel que le *Tarif des douanes* ainsi que les parties de la *Loi sur les douanes* autres que la Partie V.1 sont administrées par l'ASFC.

Le mandat de l'Agence est de fournir appui, conseils et services, notamment :

a) appuyer l'administration ainsi que l'application des lois et règlements relatifs aux programmes;

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Suite*

b) mettre en oeuvre toute entente conclue entre elle ou le gouvernement fédéral et le gouvernement d'une province ou un organisme public remplissant des fonctions gouvernementales au Canada et portant sur l'exercice d'une activité ou l'administration d'une taxe, d'un impôt ou d'un programme;

c) mettre en oeuvre toute entente ou tout accord conclu entre elle et un ministère ou organisme fédéral portant sur l'exercice d'une activité ou l'administration d'un programme;

d) mettre en oeuvre toute entente conclue entre le gouvernement fédéral et des gouvernements autochtones portant sur l'administration d'une taxe ou d'un impôt.

Dans l'exécution de son mandat, l'Agence :

— perçoit des revenus et administre des lois fiscales et autres pour le compte du gouvernement fédéral, de certaines provinces et territoires et d'autres instances, y compris les Premières nations; et

— exécute certains programmes de prestations sociales et de soutien financier des gouvernements fédéral et provinciaux prévus par le régime fiscal pour la population canadienne.

Le ministre du Revenu national est responsable de l'Agence et est responsable devant le Parlement de l'administration et de l'exécution des lois régissant les divers programmes fiscaux.

Au Québec, le ministère du Revenu du Québec (MRQ) intervient au nom de l'Agence pour l'administration de la TPS. L'Agence supervise les transferts de fonds du MRQ, comptabilise les revenus de la TPS administrés en son nom, autorise les remboursements de TPS et transfère les fonds nécessaires du Trésor au MRQ en vue de l'émission des remboursements de TPS.

2. Résumé des principales conventions comptables

Aux fins des rapports financiers, les activités de l'Agence ont été réparties entre deux jeux d'états financiers, qui portent sur les activités administrées et les activités de l'Agence. Les états financiers—Activités administrées comprennent les revenus et les charges contrôlés par une personne morale autre que l'Agence, comme le gouvernement fédéral, une province ou un territoire ou tout autre groupe ou organisation, et administrés par l'Agence en leur nom. Les états financiers—Activités de l'Agence incluent les revenus et les charges de fonctionnement contrôlés par l'Agence et qui servent à la gestion de l'organisation. La séparation des activités de l'Agence et des activités administrées a pour but de faciliter, entre autres, l'évaluation du rendement de l'Agence sur le plan administratif dans l'exécution de son mandat.

Aux termes de l'alinéa 88(2)a) de la *Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada*, les états financiers de l'Agence ont été préparés en conformité avec des principes comptables conformes à ceux qui sont appliqués dans l'établissement des états financiers du gouvernement du Canada. Le but de ces états financiers est de présenter les revenus et les charges fiscaux ainsi que les actifs et les passifs que l'Agence administre au nom du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et d'autres organisations gouvernementales. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Constatation des revenus

Les revenus sont constatés dans l'exercice où a lieu l'événement qui les génèrent. Pour chacune des sources spécifiques de revenus, les conventions suivantes s'appliquent :

i) Impôt sur le revenu, cotisations au Régime de pensions du Canada et cotisations d'assurance-emploi :

Pour l'impôt sur le revenu, le revenu est constaté au moment où le contribuable gagne et reçoit le revenu productif d'impôt. Ceci est effectué en déterminant le revenu gagné après déductions et crédits autorisés en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, y compris l'impôt remboursable de l'exercice courant. Pour les contributions au Régime de pensions du Canada (RPC), le revenu est constaté au moment où l'employé ou le travailleur autonome gagne le revenu ouvrant droit à pension. Pour les cotisations d'assurance-emploi (AE), le revenu est constaté au moment où l'employé réalise les gains assurables.

Les revenus de l'exercice sont calculés d'après les montants faisant l'objet d'un avis de cotisation ou d'un nouvel avis de cotisation à la date de la préparation des états financiers et les montants estimatifs pour l'impôt sur le revenu, les cotisations au RPC et les cotisations d'AE qui n'ont pas encore fait l'objet d'un avis de cotisation ou d'un nouvel avis de cotisation. La très grande majorité de ces montants estimatifs sont établis à partir des paiements reçus à la date de la préparation des états financiers qui se rapportent à l'exercice terminé le 31 mars qui n'ont pas fait l'objet d'un avis de cotisation ou d'un nouvel avis de cotisation. Le montant réel pourrait être différent de ces montants estimatifs de façon significative. L'écart sera comptabilisé dans l'exercice au cours duquel la cotisation sera établie. Aucun autre estimé pour des nouvelles cotisations n'est effectué.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Suite*

Les nouvelles cotisations comprennent les changements apportés aux revenus nets déjà cotisés à la demande des contribuables, par exemple pour demander un report rétrospectif d'une perte, ou sont amorcées par l'Agence en raison de l'application des procédures de conformité des déclarations, par exemple dans le cadre des vérifications auprès des contribuables.

ii) TPS, TVH, accise et douanes :

Ces revenus sont fondés sur les taxes et les droits cotisés et les estimations de montants non cotisés qui se rapportent à l'exercice terminé le 31 mars. Ces montants estimatifs sont établis à partir des paiements reçus à la date de la préparation des états financiers qui se rapportent à l'exercice terminé le 31 mars qui n'ont pas fait l'objet d'un avis de cotisation.

Pour la taxe sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente harmonisée (TVH) sur les biens et les services nationaux, le revenu est comptabilisé au moment de la vente des biens ou de la fourniture des services. Le revenu est établi après déduction des crédits de taxe sur les intrants (CTI), des remboursements de TPS et du crédit trimestriel de TPS. Les CTI représentent le recouvrement de TPS ou de TVH versée ou exigible sur les achats liés aux activités commerciales des contribuables. Le crédit trimestriel de TPS est comptabilisé dans l'exercice auquel il se rapporte. Il vise à compenser la charge fiscale des particuliers et des familles à faible revenu.

Pour les droits d'accise, le revenu est constaté au moment où le contribuable fabrique les marchandises imposables en vertu de la *Loi sur l'accise*. Pour les taxes d'accise, le revenu est constaté au moment où le contribuable vend les marchandises imposables en vertu de la *Loi sur l'accise*. Pour la TPS/TVH sur les importations et les droits de douane, le revenu est constaté au moment où l'Agence autorise l'entrée des marchandises au Canada.

iii) Constatation des autres revenus :

Les autres revenus sont comptabilisés dans l'exercice auquel ils se rapportent. Les revenus d'intérêts et de pénalités sont comptabilisés comme revenus administrés pour le gouvernement fédéral selon les conditions des accords de perception fiscale avec les provinces et les territoires. Les intérêts et les pénalités sont comptabilisés après déduction des sommes auxquelles l'Agence renonce en vertu des différentes lois fiscales.

iv) Définition du terme « cotisation » :

La cotisation (ou la nouvelle cotisation) d'impôt ou de taxe désigne l'ensemble des décisions prises et mesures entreprises par la ministre du Revenu national et les agents de l'ADRC en vertu des lois ou des articles de lois fédérales, provinciales et territoriales administrées par l'Agence pour établir le montant de l'impôt à payer par les contribuables. Dans le cadre de la vérification des déclarations des contribuables, l'Agence utilise les dispositions applicables des différentes lois fiscales qu'elle administre, ainsi que d'autres critères élaborés à l'interne et visant à respecter essentiellement les dispositions des lois fiscales.

v) Intégralité des revenus fiscaux :

Le régime fiscal canadien est basé sur un système d'autocotisation qui requiert que les contribuables connaissent les lois fiscales et qu'ils s'y conforment. Ceci a une incidence sur l'intégralité des revenus fiscaux lorsque les contribuables ne se conforment pas aux lois, par exemple, lorsqu'ils ne déclarent pas la totalité de leurs revenus. L'Agence a institué des systèmes et des contrôles visant à détecter et à redresser les situations où les contribuables ne se conforment pas aux diverses lois qu'elle administre, dont la vérification des documents des contribuables lorsque l'Agence le juge nécessaire. Ces procédures ne sont pas conçues de manière à trouver toutes les sources de revenus non déclarées ou d'autres cas d'inobservation des lois fiscales. L'Agence n'estime pas les impôts et taxes non déclarés. Toutefois, ceux-ci sont inclus dans les revenus lorsqu'ils sont cotisés.

b) Charges

i) Charges d'intérêts :

L'Agence engage des charges d'intérêts lorsqu'il y a retard dans le versement des remboursements, en particulier dans le cas des dossiers d'impôt des sociétés pour lesquels il y a eu appel et que la décision prise est en faveur du contribuable. Le remboursement comprend les intérêts courus à compter de la date de paiement des montants d'impôt contestés. Les intérêts courus sont constatés au moment où le passif lié au dossier d'impôt est constaté. Il est impossible, pour l'Agence, d'estimer ces montants à l'avance.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Suite*

ii) Charges administrées :

Les charges relatives aux crédits d'impôts pour enfants, aux allocations spéciales pour enfants et aux charges administrées pour les provinces et les territoires sont comptabilisées dans l'exercice auquel elles se rapportent.

iii) Recouvrements administrés :

Les recouvrements au titre des paiements de la sécurité de la vieillesse et des prestations d'assurance-emploi sont constatés lorsqu'ils sont cotisés, y compris une estimation des montants non cotisés. Seuls les recouvrements cotisés dans le cadre du régime fiscal des particuliers sont comptabilisés par l'Agence. Les recouvrements établis par d'autres ministères fédéraux ne sont pas comptabilisés dans ces états financiers.

c) Encaisse

L'encaisse comprend les montants reçus dans les bureaux de l'ADRC ou par des agents de l'ADRC au 31 mars, mais non encore déposés au crédit du Trésor du gouvernement du Canada.

d) Montants à recevoir des contribuables

Les montants à recevoir représentent les revenus fiscaux et les autres revenus cotisés ou estimés par l'Agence, mais non encore perçus. Une part importante du solde des montants à recevoir s'explique par la comptabilisation des montants se rapportant à l'exercice en cours, mais dont le paiement n'est pas exigible avant l'exercice suivant.

e) Provision pour créances douteuses

La provision pour créances douteuses représente la meilleure estimation de la direction de la possibilité de recouvrer les montants cotisés, mais non encore versés. La provision pour créances douteuses comprend deux éléments. Un taux général de provision est calculé après l'examen périodique d'un échantillon de comptes débiteurs dont le solde est inférieur à 10 millions de dollars. Une provision particulière est calculée après l'examen annuel de tous les comptes de plus de 10 millions de dollars.

On ajoute à la provision pour créances douteuses une provision annuelle pour les créances irrécouvrables et on en soustrait les montants radiés en cours d'exercice parce qu'ils sont irrécouvrables. La provision pour créances irrécouvrables est présentée dans l'état des revenus administrés parce qu'elle est associée à l'administration des revenus fiscaux et non fiscaux et qu'elle n'est liée à aucune charge de programme. Elle est passée entièrement contre les revenus administrés pour le gouvernement fédéral parce que ce dernier assume tous les risques liés au recouvrement, conformément aux accords de perception fiscale conclus avec les provinces et les territoires.

f) Montants à payer aux contribuables

Les montants à payer aux contribuables représentent les impôts, les taxes et les intérêts cotisés, ou estimés par l'Agence, mais non versés au 31 mars. Une part importante des montants à payer s'explique par la comptabilisation des montants se rapportant à l'exercice écoulé, mais dont le paiement n'est pas exigible avant l'exercice financier suivant. Elle comprend notamment les remboursements découlant des cotisations effectuées après le 31 mars et l'estimation des remboursements des impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés non encore cotisés.

g) Passifs éventuels

Les passifs éventuels sont des obligations possibles qui découlent, par exemple, d'impôts déjà cotisés et comptabilisés dans les revenus et qui peuvent devenir des obligations réelles, selon que certains événements futurs se produisent ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque de se produire ou de ne pas se produire, et si l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, on comptabilise un passif. Si la probabilité de l'événement ne peut être déterminée ou qu'il est impossible de faire une estimation raisonnable du montant, l'éventualité est indiquée dans les notes afférentes aux états financiers.

h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les revenus et les charges comptabilisés dans les états financiers. On a recours à des estimations pour comptabiliser les revenus fiscaux et les comptes débiteurs et créditeurs connexes. Les résultats réels pourraient différer des montants estimés. L'effet sur les états financiers des changements apportés aux estimations et aux hypothèses pour les exercices ultérieurs pourrait être important. Au moment de la préparation de ces états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Suite*

3. Montants à recevoir des contribuables

Pour les besoins de la présente note, les montants à recevoir d'impôt sur le revenu comprennent les montants du Régime de pensions du Canada, de l'assurance-emploi, ainsi que des intérêts et des pénalités connexes. L'Agence a créé la provision pour créances douteuses suivante liée aux montants à recevoir :

	2004			2003
	Brut	Provision pour créances douteuses	Net	Net
	(en milliers de dollars)			
Impôts à recevoir				
Particuliers	26 511 937	(3 766 617)	22 745 320	20 969 211
Employeurs	11 311 718	(474 539)	10 837 179	9 558 738
Sociétés	6 397 297	(1 215 631)	5 181 666	4 169 379
Non-résidents	842 328	(162 004)	680 324	491 889
TPS à recevoir	9 637 739	(1 883 190)	7 754 549	7 836 701
Droits et taxes d'accise à recevoir	693 111	(59 442)	633 669	482 753
Droits de douane à recevoir	157 225	(36 537)	120 688	88 366
Total	55 551 355	(7 597 960)	47 953 395	43 597 037

Le tableau ci-joint renferme les détails sur la provision pour créances douteuses :

	Provision pour créances douteuses 1er avril 2003	Provision pour créances irrécouvrables	Radiations	Provision pour créances douteuses 31 mars 2004
	(en milliers de dollars)			
Particuliers, employeurs et non-résidents	(4 288 335)	(999 172)	884 347	(4 403 160)
Sociétés	(1 073 723)	(349 071)	207 163	(1 215 631)
TPS, droits et taxes d'accise et droits de douane	(1 812 104)	(558 526)	391 461	(1 979 169)
Total	(7 174 162)	(1 906 769)	1 482 971	(7 597 960)

Le montant de la provision pour créances irrécouvrables de 1 906 million de dollars présenté ci-haut comprend un montant de 1 887 million de dollars imputé aux revenus administrés pour le gouvernement fédéral (voir note 2 e)) et un montant de 19 millions de dollars imputé aux revenus administrés au nom du Régime de pensions du Canada (voir note 12).

4. Montants à payer aux contribuables

Les montants à payer aux contribuables s'établissent comme suit :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Impôt sur le revenu des particuliers	18 646 295	18 754 192
Impôt sur le revenu des sociétés	8 238 969	8 258 328
TPS	5 988 113	6 484 487
Droits et taxes d'accise et droits de douane	166 333	73 529
Total	33 039 710	33 570 536

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Suite*

5. Montants à payer aux provinces

Il s'agit de montants sous la responsabilité administrative de l'Agence qui sont directement payables aux provinces et consistent principalement de montants à payer au Québec. Les montants à verser aux provinces, aux territoires et aux autres organismes et qui sont réglés par d'autres ministères, par exemple le ministère des Finances pour les impôts des provinces, des territoires et des Premières nations, ne sont pas comptabilisés dans ces états financiers, puisqu'ils ne relèvent pas de la compétence de l'Agence.

6. Comptes de dépôts

L'Agence reçoit des dépôts remboursables pour assurer le respect de divers règlements. Les dépôts en main au 31 mars s'établissent comme suit :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Dépôts de garantie		
Solde au début de l'exercice	32 519	19 475
Opérations nettes durant l'exercice	6 012	13 044
Solde à la fin de l'exercice	38 531	32 519
Dépôts temporaires reçus des importateurs		
Solde au début de l'exercice	698	305
Opérations nettes durant l'exercice	(113)	393
Solde à la fin de l'exercice	585	698
Total des comptes de dépôts	39 116	33 217
Moins: titres détenus en fiducie	(944)	(5 084)
Comptes de dépôts nets	38 172	28 133

Le compte de dépôts de garantie a été établi afin de comptabiliser les sommes en espèces et les garanties exigées pour acquitter les droits de douanes et les taxes d'accise prévus sur les biens importés ainsi que les taxes de vente et d'accise à payer par les détenteurs de licence en vertu de la *Loi sur les douanes* et de la *Loi sur la taxe d'accise*.

Le compte des dépôts temporaires reçus des importateurs a été établi afin de comptabiliser les dépôts de garantie provisoires reçus des importateurs pour assurer la conformité aux divers règlements des douanes et de l'accise en ce qui concerne l'entrée temporaire de marchandises au pays.

Les titres détenus en fiducie par l'Agence sont des espèces et des obligations du gouvernement du Canada.

7. Montant net dû au Trésor au nom du gouvernement du Canada et de tiers

Le montant net déposé au Trésor du gouvernement du Canada comprend tous les montants perçus par l'Agence et déposés pendant l'exercice au Trésor au nom du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux, des territoires et d'autres organisations moins les remboursements et les déboursés émis par le Trésor au cours de l'exercice.

Le montant net dû au Trésor au nom du gouvernement du Canada et de tiers est constitué de l'écart entre les actifs administrés (impôts non encore perçus et/ou déposés au Trésor) et les autres passifs administrés que l'Agence doit payer à même le Trésor. L'évolution du montant net dû au Trésor pendant l'exercice est présentée ci-après :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Montant net dû au Trésor au nom du gouvernement du Canada et de tiers au début de l'exercice	15 446 545	15 058 154
Total des revenus nets administrés	252 461 533	238 005 647
Moins les revenus provinciaux versés directement aux provinces:		
Revenus administrés au titre de l'indemnisation des accidentés du travail de la Nouvelle-Écosse	(181 586)	(172 649)
Taxes de vente provinciales sur le tabac et l'alcool	(51 472)	(40 680)
Total des charges nettes administrées	(7 757 972)	(7 551 186)
Montant net des fonds déposés au Trésor du gouvernement du Canada	(238 992 512)	(229 852 741)
Montant net dû au Trésor au nom du gouvernement du Canada et de tiers à la fin de l'exercice	20 924 536	15 446 545

8. Passifs éventuels

Les passifs éventuels comprennent les impôts qui ont déjà fait l'objet de cotisations, mais pour lesquels il y a opposition ou appel devant la Cour canadienne de l'impôt, la Cour fédérale du Canada ou la Cour suprême du Canada. Au 31 mars 2004, le montant contesté au niveau de l'Agence s'élevait à 7 615 millions de dollars (7 641 millions de dollars pour 2003) et un montant de 986 millions de dollars faisait l'objet d'appels devant les tribunaux (1 419 millions de dollars pour 2003). L'Agence a comptabilisé une provision de 53 millions de dollars pour 2004 (aucun montant pour 2003) afin de tenir compte des montants estimatifs faisant l'objet d'oppositions ou d'appels qui pourraient être perdus et qu'il est possible d'évaluer avec suffisamment de certitude.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Suite*

9. Revenu de TPS administré pour le gouvernement fédéral

Le tableau ci-dessous renferme des détails sur le revenu au titre de la taxe sur les produits et services (TPS) administré pour le gouvernement fédéral et présenté dans l'état des revenus administrés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
TPS nette des crédits de taxe sur les intrants et des remboursements	32 492 122	32 538 589
Crédits de taxes trimestriels de TPS	(3 162 840)	(3 081 696)
Revenu net de TPS	29 329 282	29 456 893

10. Intérêts, pénalités et autres revenus

L'Agence peut, dans certains cas, par exemple lorsqu'elle accuse des retards dans le traitement des opérations, en cas de difficultés financières des contribuables ou dans d'autres circonstances exceptionnelles, renoncer aux intérêts et aux pénalités réclamés ou qui seraient normalement réclamés. En vertu des différentes lois fiscales, les intérêts et les pénalités peuvent être annulés même s'ils ont déjà été réclamés des contribuables ou il est possible de prévoir une dispense s'ils n'ont pas encore été réclamés des contribuables. Les autres revenus comprennent des charges et des frais divers tels que des amendes imposées par un tribunal, des saisies et des frais d'administration pour des titres non payés. Voici le montant des intérêts et des pénalités auxquels l'Agence a renoncé en vertu des pouvoirs qui lui sont conférés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Intérêts et pénalités bruts	3 372 932	3 065 761
Moins les intérêts et pénalités annulés ou renoncés en vertu des pouvoirs conférés par la		
Loi de l'impôt sur le revenu	(415 776)	(292 985)
Loi sur la taxe d'accise	(58 396)	(24 116)
Loi sur les douanes	(420)	(3 410)
Intérêts et pénalités annulés ou renoncés	(474 592)	(320 511)
Intérêts et pénalités nets	2 898 340	2 745 250
Autres revenus	20 398	26 559
Intérêts, pénalités et autres revenus	2 918 738	2 771 809

11. Autres revenus administrés pour les gouvernements provinciaux et territoriaux et les Premières nations

Le tableau ci-après renferme des détails sur les autres revenus administrés pour les gouvernements provinciaux et territoriaux et les Premières nations et présentés dans l'état des revenus administrés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Taxes de vente des Premières nations	4 042	3 749
Indemnisation des travailleurs accidentés de la Nouvelle-Écosse	181 586	172 649
Taxes de vente sur le tabac et l'alcool	51 472	40 680
Total	237 100	217 078

12. Revenus nets administrés au nom du Régime de pensions du Canada

Le tableau ci-après renferme des détails sur les revenus administrés pour le Régime de pensions du Canada et présentés dans l'état des revenus administrés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Cotisations au RPC	27 921 241	25 166 344
Revenus d'intérêts et de pénalités	126 541	100 975
Provision pour mauvaises créances	(19 383)	(63 532)
Revenus nets du RPC	28 028 399	25 203 787

13. Opérations internes conclues avec le gouvernement fédéral

Le ministère des Finances verse, pour des revenus comme les impôts et les taxes des provinces, des territoires et des Premières nations, des paiements aux provinces, aux territoires et à d'autres organisations pour lesquelles l'Agence administre la perception des revenus. Les cotisations au Régime de pensions du Canada et à l'assurance-emploi, après déduction des paiements en trop remboursés par l'Agence et du recouvrement de prestations de sécurité de la vieillesse, sont déposées au Trésor par l'Agence et sont ensuite créditées au compte de Développement des ressources humaines Canada (DRHC), qui administre ces programmes par l'entremise du compte d'assurance-emploi et du compte du Régime de pensions du Canada.

L'Agence verse au Trésor toutes les sommes perçues pour l'impôt provincial, les cotisations au Régime de pensions du Canada et les cotisations d'assurance-emploi; par conséquent, ces états financiers ne comprennent pas les soldes des comptes interministériels connexes.

Agence des douanes et du revenu du Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—ACTIVITÉS ADMINISTRÉES—*Fin*

Les cotisations d'assurance-emploi administrées au nom du gouvernement fédéral comprennent la quote-part de l'employeur payée par le gouvernement fédéral. La TPS déclarée à l'Agence comprend la TPS payée par le gouvernement fédéral à ses fournisseurs. La TPS perçue par d'autres ministères est déposée au Trésor et déclarée à l'Agence et est donc comprise dans les revenus de TPS. Voici les montants en question :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Quote-part de l'employeur au titre des cotisations d'AE payée par le gouvernement fédéral	355 000	373 000
TPS payée par le gouvernement fédéral à ses fournisseurs	1 043 509	1 150 678
TPS cotisée sur les revenus d'autres ministères fédéraux	57 688	70 941

14. Données comparatives

Certaines données comparatives ont été reclassées afin d'assurer la conformité à la présentation utilisée pour l'exercice en cours.

Agence Parcs Canada

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers ci-joints de l'Agence Parcs Canada sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par les membres du Conseil exécutif de l'Agence suivant la recommandation du Comité de vérification et d'évaluation.

Ils ont été établis par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et comprennent, lorsqu'il y a lieu, des estimations que la direction a faites au meilleur de son jugement. Lorsqu'il y avait différentes méthodes comptables, la direction a choisi celles qu'elle jugeait les plus appropriées dans les circonstances. La direction a préparé l'information financière qui figure dans le présent rapport annuel et a veillé à ce qu'elle concorde avec celle qui figure dans les états financiers.

La direction a établi et tient à jour des registres comptables, des dossiers, des contrôles financiers et de gestion ainsi que des systèmes d'information conçus pour garantir dans une mesure raisonnable que les biens de l'Agence sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de l'Agence, et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements afférents, à la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* et aux politiques internes de l'Agence. Des vérifications internes sont effectuées pour évaluer l'efficacité des contrôles et des pratiques de gestion.

Le vérificateur externe de l'Agence, soit la vérificatrice générale du Canada, a vérifié les états financiers et en a fait rapport au directeur général de l'Agence et au ministre de l'Environnement.

Approuvé par :

Le directeur général
ALAN LATOURELLE

Le dirigeant principal administratif
MIKE FAY

le 3 septembre 2004

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE PARCS CANADA ET AU MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT

J'ai vérifié le bilan de l'Agence Parcs Canada au 31 mars 2004 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Agence. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Agence au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La vérificatrice générale du Canada,
Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 3 septembre 2004

Agence Parcs Canada—*Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
ACTIF		
À court terme		
Droits en argent (note 3)		
Compte des activités générales	54 159	57 593
Comptes à fins déterminées	633	487
	54 792	58 080
Débiteurs	4 041	4 952
Stock de fournitures renouvelables (note 4)	5 761	4 912
	64 594	67 944
Immobilisations (note 5)	1 448 927	1 458 509
Collections et sites archéologiques (note 6)	1	1
	1 513 522	1 526 454

	2004	2003
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer		
Ministères et organismes fédéraux	7 406	12 898
Autres	55 105	54 100
	62 511	66 998
Produits reportés (note 7)	8 978	6 779
	71 489	73 777
Avantages sociaux futurs (note 8)	41 812	39 856
Provision pour nettoyage environnemental (note 9)	22 320	21 809
	135 621	135 442
AVOIR DU CANADA	1 377 901	1 391 012
	1 513 522	1 526 454

Éventualités et engagements (notes 9 et 14).
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :

Le directeur général
ALAN LATOURELLE

Le dirigeant principal administratif
MIKE FAY

Agence Parcs Canada—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Charges (note 10)		
Intendance des endroits du patrimoine national		
Création de lieux du patrimoine national	16 665	14 137
Protection des ressources patrimoniales	164 335	130 244
Mise en valeur du patrimoine	56 814	51 691
	237 814	196 072
Utilisation et appréciation par les Canadiens		
Services aux visiteurs	150 450	154 566
Périmètres urbains	7 915	7 998
Routes de transit	24 044	25 503
	182 409	188 067
Services ministériels		
Gestion de Parcs Canada	49 659	46 623
Gestion des ressources humaines	14 924	12 842
	64 583	59 465
Amortissement des immobilisations	79 899	77 818
Perte nette sur aliénation d'immobilisations		10 083
Total des charges	564 705	531 505
Produits (note 11)	83 085	78 030
Frais d'exploitation nets (note 12)	481 620	453 475

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation		
Frais d'exploitation nets	481 620	453 475
Éléments sans incidence sur l'encaisse:		
Amortissement des immobilisations	(79 899)	(77 818)
Gain net (perte nette) sur l'aliénation d'immobilisations	1 347	(10 083)
Services fournis gratuitement par des ministères	(43 630)	(39 703)
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	2 226	12 524
Augmentation des avantages sociaux futurs	(1 956)	(4 578)
Augmentation de la provision pour nettoyage environnemental	(511)	(725)
Encaisse utilisée pour les activités d'exploitation	359 197	333 092
Activités d'investissement		
Acquisitions et améliorations d'immobilisations	71 622	47 485
Produit de l'aliénation d'immobilisations	(2 652)	(731)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement	68 970	46 754
Encaisse nette fournie par le gouvernement	428 167	379 846

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS (en milliers de dollars)

	2004	2003
Solde au début de l'exercice	1 391 012	1 440 270
Frais d'exploitation nets	(481 620)	(453 475)
Services fournis gratuitement par des ministères (note 13)	43 630	39 703
Encaisse nette fournie par le gouvernement	428 167	379 846
Variation—Droits en argent	(3 288)	(15 332)
Solde à la fin de l'exercice	1 377 901	1 391 012

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Agence Parcs Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
(tableaux en milliers de dollars)

1. Pouvoirs et objectifs

L'Agence Parcs Canada a été créée en décembre 1998 en vertu de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* à titre d'établissement public. Elle exerce ses activités au nom de Sa Majesté du Canada. L'Agence Parcs Canada est une entité distincte qui figure à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et rend des comptes au ministre de l'Environnement. L'Agence n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Le mandat de l'Agence consiste à protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel et en favoriser chez le public la connaissance, pour les générations présentes et à venir. Pour réaliser son mandat, l'Agence exécute le programme prévu dans ses lois et pouvoirs.

Les pouvoirs relatifs aux programmes dont Parcs Canada est responsable découlent de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, de la *Loi sur les parcs nationaux*, de la *Loi sur les monuments et lieux historiques*, de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*, de la *Loi sur le ministère des Transports* et de la *Loi sur la protection des gares ferroviaires patrimoniales*.

2. Conventions comptables importantes

Les états financiers de l'Agence sont établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada.

a) Crédits parlementaires

L'Agence est financée en majeure partie par le gouvernement du Canada sous forme de crédits parlementaires. Les crédits consentis à l'Agence ne correspondent pas à la présentation établie selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'état de l'avoir du Canada ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux fournis par les crédits parlementaires. La note 12 présente de l'information au sujet de la source et de l'utilisation des crédits et établit un rapprochement général entre les frais d'exploitation nets et les crédits utilisés.

b) Produits reportés

Les produits reportés comprennent ceux qui sont reçus avant que les services ne soient rendus ainsi que les fonds reçus de tiers à des fins déterminées. Les produits reportés sont constatés à titre de produits d'exploitation lorsque les services sont rendus.

c) Stock de fournitures renouvelables

Les fournitures renouvelables sont comptabilisées au coût moyen.

d) Immobilisations

Les immobilisations, sauf les terrains, qui ont été transférées à l'Agence le 1er avril 1999 sont comptabilisées à leur coût historique estimatif, moins l'amortissement cumulé. Le coût historique estimatif des immobilisations a été établi en ajustant le coût de remplacement actuel à celui de l'année d'acquisition ou de construction au moyen de facteurs fondés sur les changements des indices des prix au fil du temps. Cette approche tient également compte de l'état général des immobilisations et du coût des améliorations et des réparations importantes depuis l'acquisition ou la construction de l'immobilisation.

Les immobilisations, sauf les terrains, acquises après le 1er avril 1999 sont comptabilisées au prix coûtant. Les immobilisations, sauf les terrains, acquises contre une somme nominale ou par voie de don, sont comptabilisées à leur valeur marchande au moment de l'acquisition et un montant correspondant est crédité directement à l'avoir du Canada. Les améliorations qui prolongent la vie utile ou le potentiel de service sont comptabilisées au prix coûtant.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de taux fondés sur la durée d'utilisation prévue des biens, comme suit :

Catégorie de biens	Vie utile
Édifices	25-50 ans
Fortifications	50-100 ans
Améliorations locatives	2-10 ans
Terrains aménagés	10-40 ans
Routes	40 ans
Ponts	25-50 ans
Canaux et installations maritimes	25-80 ans
Services publics	20-40 ans
Véhicules et matériel	3-15 ans
Expositions	5-10 ans

Les terrains acquis sont comptabilisés au coût historique. Les terres publiques acquises dans le cadre de la Confédération ou de l'entrée ultérieure d'une province ou d'un territoire sont comptabilisés à une valeur symbolique. Les terrains acquis par voie de don sont comptabilisés à leur juste valeur marchande estimative à la date de l'acquisition et un montant correspondant est crédité directement à l'avoir du Canada.

e) Collections et sites archéologiques

Les collections et les sites archéologiques sont comptabilisés à une valeur nominale.

Agence Parcs Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*
(tableaux en milliers de dollars)

f) Avantages sociaux futurs

(i) Indemnités de cessation d'emploi

L'Agence constate son obligation relativement au régime des indemnités de cessation d'emploi et des coûts reliés, en fonction des droits acquis par les employés. Le passif au titre des indemnités de cessation d'emploi est calculé selon les données provenant des résultats de l'évaluation actuarielle de l'obligation du gouvernement dans son ensemble en matière d'indemnités de cessation d'emploi. Les indemnités payables à la cessation de l'emploi représentent des obligations de l'Agence qui sont habituellement financées par les crédits parlementaires d'exercices suivants.

(ii) Régime de retraite

Les employés de l'Agence cotisent au Régime de pension de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Le coût du régime est payé par les employés et par l'Agence. Les cotisations au régime sont enregistrées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées. L'Agence n'est pas tenue en vertu de la loi actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

g) Services fournis gratuitement par des ministères

Les services fournis gratuitement par des ministères sont comptabilisés par l'Agence à titre de frais d'exploitation à leur juste valeur estimative. Un montant correspondant est crédité directement à l'avoir du Canada.

h) Provision pour nettoyage environnemental

L'Agence comptabilise une provision pour nettoyage environnemental lorsqu'elle est tenue ou le sera vraisemblablement d'engager des coûts liés à la décontamination et à l'enlèvement de matières contaminées provenant de sites pollués et lorsque les coûts peuvent être raisonnablement estimés suite à une évaluation environnementale détaillée.

i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif et du passif à la date des états financiers et sur les produits et les charges déclarés pendant l'exercice visé. Le passif relié aux employés, la durée de vie utile estimative des immobilisations, le passif relié à l'environnement et les éventualités sont les éléments les plus importants qui font l'objet d'estimations. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

3. Droits en argent

L'Agence exerce ses activités à même les fonds du Trésor qui est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de l'Agence sont déposées dans le Trésor et tous les débours faits par l'Agence proviennent du Trésor.

Les droits en argent comprennent ce qui suit :

a) Compte des activités générales

Le droit en argent pour les activités générales représente le montant d'argent que l'Agence peut retirer du Trésor du gouvernement, sans autres crédits. Au 31 mars 2004, le compte des activités générales a un solde de 54,2 millions de dollars (57,6 millions de dollars en 2003).

b) Comptes à fins déterminées

Le droit en argent pour comptes à fins déterminées représente l'argent reçu d'organisations externes qui doit être utilisé aux fins prévues. Au 31 mars 2004, l'Agence a un solde de 0,6 million de dollars (0,5 million de dollars en 2003) pour les comptes à fins déterminées.

4. Stock de fournitures renouvelables

Le stock de fournitures renouvelables au 31 mars est le suivant :

	2004	2003
Terre, sable, gravier et autres matériaux bruts	1 242	624
Matériel, approvisionnements et fournitures	876	691
Matériaux et fournitures de construction	790	712
Diverses autres fournitures	586	639
Combustible et autres produits pétroliers	550	512
Produits ouvrés en bois et en métal	539	530
Livres, publications et cartes	535	551
Matériel de sécurité	339	318
Uniformes et vêtements protecteurs	304	335
	5 761	4 912

Agence Parcs Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*
(tableaux en milliers de dollars)

5. Immobilisations

	Coût historique de fermeture au 31 mars 2003	Acquisitions nettes de l'exercice terminé le 31 mars 2004[1]	Coût historique de fermeture au 31 mars 2004	Amortissement cumulé au 31 mars 2004	Valeur comptable nette au 31 mars 2004	Valeur comptable nette au 31 mars 2003
Édifices, fortifications et améliorations locatives	695 045	18 641	713 686	412 240	301 446	299 990
Terrains aménagés	557 319	7 440	564 759	425 454	139 305	154 204
Routes	917 524	9 000	926 524	546 414	380 110	387 752
Ponts	142 437	1 042	143 479	73 672	69 807	71 425
Canaux et installations maritimes	510 566	9 800	520 366	242 092	278 274	275 973
Services publics	144 877	9 693	154 570	81 008	73 562	67 337
Véhicules et matériel	118 968	4 385	123 353	89 091	34 262	33 003
Expositions	94 373	7 833	102 206	75 371	26 835	23 907
	3 181 109	67 834	3 248 943	1 945 342	1 303 601	1 313 591
Terrains (note 2d))						
Terrains acquis	125 025	408	125 433		125 433	125 025
Terres publiques	1		1		1	1
Terrains reçus par voie de don	19 892		19 892		19 892	19 892
	144 918	408	145 326		145 326	144 918
Total—Immobilisations	3 326 027	68 242	3 394 269	1 945 342	1 448 927	1 458 509

[1] Inclus toutes les acquisitions, dispositions et radiations pour l'exercice.

L'Agence est propriétaire de plus de 27 millions d'hectares de terre, dont la majeure partie se trouvent dans les 41 parcs nationaux et réserves de parc national qui représentent 27 des 39 régions naturelles du Canada. Au cours de l'exercice, l'Agence a dépensé 0,9 million de dollars (0,3 million de dollars en 2003) pour l'acquisition de terrains. Le coût total des immobilisations inclut 79,9 millions de dollars (66,3 millions de dollars en 2003) de travaux en cours.

6. Collections et sites archéologiques

La gestion des collections et des sites archéologiques est au cœur du mandat de l'Agence qui consiste à protéger et à mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine culturel du Canada. Même s'ils ne sont pas capitalisés au même titre que d'autres biens culturels comme les édifices ou les fortifications, ces trésors ont une valeur culturelle inestimable.

a) Collections

L'Agence gère des collections d'objets archéologiques et historiques.

La collection d'objets archéologiques comprend des spécimens et documents qui constituent un échantillon représentatif des habitations et des activités de l'être humain. Ces collections renferment un éventail d'artefacts qui témoignent de l'activité tant domestique qu'industrielle et vont des outils et de l'équipement de navire aux échantillons de sol et échantillons botaniques.

La collection d'objets historiques s'étend du X[e] siècle à aujourd'hui. Il s'agit d'objets ethnographiques, civils et militaires et d'articles témoignant du commerce des fourrures, de meubles et d'objects mobiliers, d'outils et de documents.

En outre, l'Agence gère une collection de reproductions comprenant des costumes d'époque, des outils et des meubles fabriqués à partir d'originaux ou de données historiques.

b) Sites archéologiques

Un site archéologique englobe les vestiges en surface, souterrains ou submergés d'une activité humaine. Les archéologues définissent un site en précisant les différentes activités qui se sont déroulées dans un secteur. Des milliers de sites archéologiques ont été délimités dans les 149 lieux historiques nationaux, les 41 parcs nationaux et les 2 aires marines de conservation du Canada. Ces sites comprennent des villages autochtones, des camps de chasse, des aires d'observation et des lieux de transformation des animaux, des postes de traite des fourrures établis par des Européens, des postes militaires, des champs de bataille, des épaves, des homesteads, des endroits associés aux transports ainsi que des industries.

Agence Parcs Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*
(tableaux en milliers de dollars)

7. Produits reportés

Les produits reportés, qui s'élèvent à 9,0 millions de dollars (6,8 millions de dollars en 2003), comprennent un montant de 8,4 millions de dollars (6,3 millions de dollars en 2003) représentant le solde, à la fin de l'exercice, pour les droits d'entrée, les droits récréatifs et les droits de location et de concession prélevés à l'avance.

La somme de 0,6 million de dollars (0,5 million de dollars en 2003) qui reste dans les produits reportés représente l'argent reçu d'organisations externes qui doit être utilisé aux fins prévues.

8. Avantages sociaux futurs

a) Indemnités de cessation d'emploi

L'Agence utilise le ratio actuariel établi à l'échelle gouvernementale afin de calculer le passif pour les indemnités de cessation d'emploi. Le passif pour les indemnités de cessation d'emploi, y compris la portion à court terme, est établi à 44,6 millions de dollars (41,4 millions de dollars en 2003). Le montant constaté à titre de salaires et avantages sociaux pour l'exercice est de 4,9 millions de dollars (6,8 millions de dollars en 2003).

b) Régime de pensions de retraite

Les cotisations de l'Agence au Régime de pensions de retraite de la fonction publique de 29,5 millions de dollars (26,3 millions de dollars en 2003) et celles des employés de 12,3 millions de dollars (11,0 millions de dollars en 2003) sont constatées à titre de charges de salaires et avantages sociaux au cours de l'exercice où elles sont engagées et représentent la contribution totale au régime de retraite.

9. Éventualités

a) Réclamations

Dans le cours normal de ses activités, l'Agence a fait l'objet de réclamations s'élevant à environ 29,6 millions de dollars, excluant les intérêts, à titre de dommages présumés et d'autres facteurs. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations, elles ne sont pas comptabilisées. Toutefois, de l'avis de la direction, la position de l'Agence est défendable dans tous les cas. Ces réclamations seront imputés à l'exercice au cours duquel la responsabilité probable sera établie et les coûts pourront être estimés de façon raisonnable.

b) Provision pour nettoyage environnemental

L'Agence possède 327 sites qui sont connus ou soupçonnés de contamination. D'après les informations disponibles et les études détaillées faites à ce jour sur 267 de ces sites, l'Agence a établi la provision à 22,3 millions de dollars (21,8 millions de dollars en 2003) et l'éventualité pour nettoyage environnemental à 135,0 millions de dollars (119,5 millions de dollars en 2003).

L'Agence a comptabilisé une provision pour le nettoyage environnemental en prévision des cas où elle devra sans doute procéder à la décontamination et au nettoyage de sites contaminés. La provision est déterminée en fonction des recommandations venant des rapports d'ingénieurs et sur l'expérience locale. Le coût des activités futures est estimé en dollars courants. L'obligation finale peut être plus grande que le montant actuel estimé, étant donné que les coûts de restauration ne sont pas tous connus.

L'éventualité correspond aux coûts présumés ou aux coûts supplémentaires éventuels rattachés aux situations où l'obligation de l'Agence n'est pas clairement établie ou à celles où il est peu probable qu'elle paie le plein montant des mesures correctives.

10. Sommaire des charges par grande classification

	2004	2003
Salaires et avantages sociaux	288 315	275 806
Amortissement	79 899	77 818
Services professionnels et spéciaux	53 999	48 205
Services publics, matériaux et fournitures	41 899	40 837
Transport et communication	25 187	23 321
Locations	23 996	10 939
Locaux fournis gratuitement	14 422	13 890
Paiements tenant lieu d'impôts	10 932	10 697
Réparations et entretien	10 637	9 461
Subventions et contributions	7 363	3 721
Information	6 610	5 466
Autres charges diverses	935	536
Nettoyage environnemental	511	725
Perte nette sur l'aliénation d'immobilisations [1]		10 083
	564 705	531 505

[1] En 2002-2003, le Conseil du Trésor a approuvé, en vertu du paragraphe 8c) de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, le transfert des immobilisations au coût de 26,7 millions de dollars à la Municipalité de Jasper. Ce transfert s'est traduit par une perte sur aliénation d'actifs de 9,8 millions de dollars. Le solde résiduel de la perte nette provenait de l'aliénation d'autres immobilisations.

Agence Parcs Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*
(tableaux en milliers de dollars)

11. Sommaire des produits par grande classification

	2004	2003
Droits d'entrée	37 750	35 169
Droits récréatifs	20 719	18 749
Locations et concessions	14 483	14 815
Autres produits d'exploitation	4 341	4 647
Logement du personnel	2 410	2 403
Produits des périmètres urbains	2 035	2 247
Gain net sur l'aliénation d'immobilisations	1 347	
	83 085	78 030

12. Crédits parlementaires

a) Crédits utilisés :

	2004	2003
Crédits approuvés :		
Crédit 110—Dépenses du programme	426 980	381 366
Crédit 105—Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	7 800	3 908
Crédits législatifs :		
Dépenses correspondant aux produits reçus en vertu de l'article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	85 589	78 038
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	39 425	40 484
Total des crédits approuvés	559 794	503 796
Moins:		
Montant disponible pour l'exercice ultérieur	47 842	62 753
Crédits utilisés	511 952	441 043

b) Rapprochement au financement public :

	2004	2003
Frais d'exploitation nets	481 620	453 475
Dépenses correspondant aux produits reçus en vertu de l'article 20 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*	85 589	78 038
Éléments sans incidence sur le financement:		
Amortissement des immobilisations	(79 899)	(77 818)
Services fournis gratuitement par des ministères (note 13)	(43 630)	(39 703)
Gain net (perte nette) sur l'aliénation d'immobilisations	1 347	(10 083)
	(122 182)	(127 604)
Variation des comptes n'ayant pas d'incidence sur les besoins de financement de l'exercice:		
Compte des nouveaux parcs et lieux historiques (note 12c))	3 710	(1 509)
Débiteurs	(910)	239
Stock de fournitures renouvelables	849	(914)
Avantages sociaux futurs	(1 956)	(4 578)
Créditeurs et charges à payer	(1 122)	(2 133)
Produits reportés	(2 200)	
Provision pour nettoyage environnemental	(511)	(725)
Autres ajustements	95	
	(2 045)	(9 620)
Immobilisations financées par crédits parlementaires	71 622	47 485
Produit de l'aliénation d'immobilisations	(2 652)	(731)
	68 970	46 754
Crédits utilisés	511 952	441 043

c) Compte des nouveaux parcs et lieux historiques

Le gouvernement du Canada inclut dans ses recettes et charges les opérations de certains comptes consolidés établis pour des fins déterminées. La législation exige que les recettes des comptes à fins déterminées soient affectées à des fins particulières et que les paiements et charges connexes soient imputés à ces recettes. Les opérations ne représentent pas un passif à des tierces parties mais elles sont grevées de restrictions internes à des fins déterminées.

Agence Parcs Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*
(tableaux en milliers de dollars)

Le Compte des nouveaux parcs et lieux historiques est alimenté par des crédits parlementaires, le produit de la vente de terrains et d'édifices excédentaires et tous les dons généraux. De plus, le ministre des Finances peut, sur demande du ministre de l'Environnement, autoriser l'octroi d'avances jusqu'à 10 millions de dollars au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques. Tous les montants reçus sont détenus dans ce compte jusqu'à ce que des charges admissibles soient engagées pour l'établissement ou la mise en valeur de nouveaux parcs, lieux historiques ou endroits patrimoniaux, conformément aux conditions établies dans la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* et aux directives connexes du Conseil du Trésor.

Voici le détail des activités pour l'exercice terminé le 31 mars :

	2004	2003
Montant disponible au début de l'exercice	11 851	13 128
Recettes		
Crédit parlementaire	7 800	3 908
Produit de la vente de terrains et d'immobilisations	2 426	661
Dons		401
	10 226	4 970
Charges		
Dépenses en capital	6 131	4 866
Contributions	617	1 381
	6 748	6 247
Montant disponible à la fin de l'exercice	15 329	11 851

13. Opérations entre apparentés

a) Opérations dans le cours normal de ses activités

En ce qui a trait à la propriété, l'Agence est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement fédéral. Elle effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon l'usage commercial habituel qui s'appliquerait à toutes les personnes et entreprises. L'Agence a effectué des opérations entre apparentés pour des services s'élevant à 32,0 millions de dollars (27,4 millions de dollars en 2003) fournis par des ministères, y compris des services d'architecture et de génie s'élevant à 23,1 millions de dollars (20,7 millions de dollars en 2003) fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

b) Services reçus gratuitement

Au cours de l'exercice, l'Agence a reçu gratuitement des services qui sont comptabilisés dans les états financiers à leur juste valeur comme suit :

	2004	2003
Cotisations couvrant la part de l'employeur des primes et des frais d'assurance des employés payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	19 022	16 999
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	14 422	13 890
Services fournis par le ministère du Patrimoine canadien pour la gestion de l'information, la technologie de l'information, les finances, les ressources humaines et le soutien administratif	7 510	7 510
Salaire et coûts connexes des services juridiques fournis par Justice Canada	2 030	829
Autres services reçus gratuitement	646	475
	43 630	39 703

14. Engagements

a) L'Agence a signé des baux de location de matériel et de location-exploitation pour des locaux totalisant 11,7 millions de dollars (13,4 millions de dollars en 2003). Les baux prennent fin à différentes dates, le dernier expirant en 2021. Les paiements annuels minimum en vertu de ces baux pour les cinq prochains exercices sont approximativement les suivants :

2004-2005	1 389
2005-2006	1 063
2006-2007	963
2007-2008	853
2008-2009	7 432

b) L'Agence a conclu des marchés pour des charges d'exploitation et des dépenses en capital qui s'élèvent à environ 19,6 millions de dollars (19,2 millions de dollars en 2003). Les paiements aux termes de ces marchés devraient se faire au cours des trois prochains exercices.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports (BCEATST).

Nous avons préparé ces états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada, en se fondant sur les meilleures estimations possibles de la direction et en faisant preuve de jugement éclairé, le cas échéant. Les présents états financiers devraient être consultés en se référant aux principales conventions comptables décrites dans les notes.

La direction a établi et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les éléments d'actif du Bureau sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente aux fins de la réalisation des objectifs de l'organisme et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements et aux autres politiques gouvernementales et exigences législatives pertinentes.

Les opérations et les états financiers du BCEATST ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, le vérificateur indépendant nommé pour le Bureau.

Approuvé par :

Le président intérimaire
CHARLES H. SIMPSON

L'agent financier supérieur
JEAN L. LAPORTE, CGA

Gatineau, Canada
le 26 mai 2004

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU PRÉSIDENT DU BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS ET AU PRÉSIDENT DU CONSEIL PRIVÉ DE LA REINE POUR LE CANADA

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports au 31 mars 2004 et les états des résultats et de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Bureau. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Bureau au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Sylvain Ricard, CA
directeur principal

Ottawa, Canada
le 26 mai 2004

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
ACTIF		
Actif financier		
Somme à recevoir du Trésor	2 775	3 152
Débiteurs et avances (note 4)	96	765
Total de l'actif financier	2 871	3 917
Actif non financier		
Charges payées d'avance	32	69
Stocks non destinés à la revente	115	130
Immobilisations corporelles (note 5)	4 312	4 122
Total de l'actif non financier	4 459	4 321
Total de l'actif	7 330	8 238

	2004	2003
PASSIF		
Créditeurs et charges à payer	2 786	3 317
Congés et temps supplémentaire accumulés par les employés	960	910
Indemnités de départ	3 402	3 242
Total du passif	7 148	7 469
ACTIF NET	182	769
Total du passif et de l'actif net	7 330	8 238

Éventualités et engagements (note 9 et note 10 respectivement).
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :

Le président intérimaire
CHARLES H. SIMPSON

L'agent financier supérieur
JEAN L. LAPORTE, CGA

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Produits		
Vente de biens et services	15	27
Autres produits non fiscaux	11	86
Total des produits	26	113
Charges		
Salaires	19 897	17 924
Avantages sociaux	4 982	4 489
Services professionnels et spéciaux	3 505	4 384
Transport et communications	2 011	1 892
Locaux	1 745	1 700
Amortissement	1 104	1 050
Services publics, fournitures et approvisionnements	622	654
Achat de services de réparation et d'entretien	600	541
Information	304	1 481
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	197	43
Locations	75	112
Construction et/ou acquisition de machines et de matériel	70	184
Autres charges	18	30
Total des charges	35 130	34 484
Résultats nets d'exploitation	(35 104)	(34 371)
Autres revenus (note 6)	196	326
Autres charges (note 6)	196	326
Résultats nets	(35 104)	(34 371)
Actif net, début d'exercice	769	505
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c)	31 789	31 211
Variation - Somme à recevoir du Trésor	(377)	416
Services reçus gratuitement (note 8)	3 105	3 008
Actif net, fin d'exercice	182	769

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation		
Résultats nets	35 104	34 371
Éléments sans effet sur l'encaisse inclus dans les résultats nets:		
Services reçus gratuitement (note 8)	3 105	3 008
Amortissement des immobilisations corporelles	1 104	1 050
Indemnités de départ	160	143
Perte sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	197	41
Produits en provenance d'autres ministères		38
	4 566	4 280
Variations provenant de l'état de la situation financière:		
Variation du passif	(481)	671
Variation des liquidités, des débiteurs et avances, frais et charges payées d'avance et des stocks non destinés à la revente	807	(656)
	326	15
Liquidités utilisées dans les activités d'exploitation	30 212	30 076
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 577	1 135
Liquidités utilisées dans les activités d'investissement	1 577	1 135
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c)	31 789	31 211

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Autorisations et objectifs

Le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports (BCEATST) a été constitué en 1990 en vertu de la *Loi sur le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports*, et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Dans ses activités quotidiennes, le BCEATST est mieux connu sous le nom de Bureau de la sécurité des transports du Canada, ou tout simplement le BST. La mission du Bureau est de promouvoir la sécurité des transports. Le Bureau cherche à constater les manquements à la sécurité dans les accidents de transport et à faire des recommandations en vue de les éliminer ou de les réduire. De plus, le Bureau peut mener, outre des enquêtes indépendantes incluant des enquêtes publiques sur des accidents sélectionnés, des études sur des questions plus générales liées à la sécurité des transports. Le Bureau a le pouvoir exclusif, lorsqu'il fait enquête, d'émettre des conclusions sur les causes et les facteurs contributifs. Les charges du Bureau sont financées par une autorisation budgétaire annuelle alors que les cotisations aux régimes d'avantages sociaux des employés sont financées par des autorisations législatives.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada.

a) Crédits parlementaires—le BCEATST est surtout financé par des crédits parlementaires du gouvernement du Canada. Les crédits consentis au BCEATST ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers prévus par les principes comptables généralement reconnus du Canada, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments consignés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 3a) présente de l'information au sujet de la provenance et de l'utilisation des crédits. La note 3b) établit un rapprochement général entre les deux types de rapports financiers. La note 3c) présente le rapprochement aux liquidités nettes fournies par le gouvernement.

b) Somme à recevoir du Trésor—en tant qu'établissement public, le BCEATST exerce ses activités à même les fonds du Trésor. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées dans le Trésor et tous les débours faits par le BCEATST proviennent du Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le BCEATST a le droit de tirer du Trésor, sans crédits budgétaires additionnels, afin de s'acquitter de ses obligations.

c) Produits—ceux-ci sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

d) Indemnités de départ des employés—sont calculées en utilisant des renseignements dérivés des résultats des calculs actuariels pour les indemnités de départ des employés à l'échelle du gouvernement. Les indemnités de départ des employés lors de la cessation d'emploi représentent des obligations du BCEATST qui sont normalement financées dans les exercices futurs lorsque les paiements sont effectués.

e) Congés annuels et heures supplémentaires—sont passés en charges dans l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.

f) Cotisations aux régimes de retraite—sont constatées dans l'exercice où ces cotisations sont versées. Les cotisations sont calculées en se fondant sur une moyenne gouvernementale rajustée annuellement. Les excédents ou les déficits actuariels ne sont pas inscrits dans les livres du BCEATST mais sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.

g) Services reçus gratuitement des autres ministères—sont consignés comme des charges d'exploitation. La note 8 présente une estimation des principaux types de services fournis gratuitement au BCEATST.

h) Débiteurs—les comptes débiteurs sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour tous les débiteurs où le recouvrement est incertain.

i) Stocks non destinés à la revente—ces éléments comprennent des pièces de rechange et des fournitures détenues aux fins de la prestation future des programmes et ne sont pas destinés à la revente. Les stocks sont évalués au prix coûtant. Lorsqu'ils n'ont plus de potentiel d'utilisation, ils sont évalués au moindre du prix coûtant ou de la valeur de réalisation nette.

j) Immobilisations corporelles—tous les éléments d'actif ainsi que les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 2 000 $ sont comptabilisés selon leur coût d'achat. Les immobilisations corporelles sont amorties selon une méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation comme suit :

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS— *Suite*

Catégorie d'actif	Période d'amortissement
Immeubles	30 ans
Ameublement	10 ans
Matériel de bureau	5 ans
Matériel de laboratoire	10 ans
Matériel informatique	4 ans
Logiciels	3 ans
Véhicules automobiles	7 ans
Autres véhicules	15 ans
Améliorations locatives	moindre de la durée de vie utile ou de la durée du bail

k) Opérations en devises—les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de l'opération. L'actif et le passif monétaire en devises sont convertis selon les taux en vigueur à la fin de l'exercice.

l) Incertitude relative à la mesure—la préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif, du passif, des produits et des charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. La durée de vie utile des immobilisations corporelles, les indemnités de départ des employés, les cotisations aux régimes de retraite et l'évaluation des passifs éventuels sont les éléments les plus importants qui font l'objet d'estimations.

3. Crédits parlementaires

a) Rapprochement entre les crédits parlementaires votés et les autorisations utilisées

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Crédits parlementaires votés:		
Charges d'exploitation du BCEATST—Crédit 15	22 304	21 510
Budget supplémentaire—Crédit 15a		3 995
Budget supplémentaire—Crédit 15b	4 889	1 353
Virement du Conseil du Trésor—Crédit 10	163	406
Virement du Conseil du Trésor—Crédit 15	2 139	1 415
Cotisations aux régimes d'avantages sociaux	3 511	3 098
Total des crédits parlementaires votés	33 006	31 777
Moins: autorisations non utilisées	1 045	562
Total des crédits votés utilisés	31 961	31 215
Autorisations législatives:		
Dépense du produit de l'aliénation de biens excédentaires de l'État	96	39
Dépense des produits perçus en vertu de l'article 29.1 de la *LGFP*		22
Total des autoristations législatives utilisées	96	61
Total des autorisations utilisées	32 057	31 276

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS— *Suite*

b) Rapprochement entre les résultats nets et l'utilisation des crédits

	2004	2003
	(en milliers de dollars) (Note 11)	
Résultats nets	35 104	34 371
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les crédits:		
Moins:		
Services reçus gratuitement	3 105	3 008
Amortissement	1 104	1 050
Indemnités de départ	160	143
Pertes sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	197	43
Congés payés	50	96
Stocks utilisés	43	81
Charges payées d'avance	37	
Services juridiques de Justice Canada	14	
Dépense des frais recouvrés		22
	4 710	4 443
Plus:		
Gain sur l'aliénation d'immobilisations corporelles		2
Ajustement CAFE		9
Produits non fiscaux	49	85
Remboursements des charges d'exercices antérieurs	9	7
	58	103
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les crédits:		
Plus:		
Acquisition d'immobilisations corporelles	1 577	1 121
Charges payées d'avance		43
Acquisition de stocks	28	45
Améliorations locatives		14
	1 605	1 223
Moins:		
Produit de l'aliénation de biens excédentaires de l'État	96	39
	96	39
Total des crédits votés utilisés	31 961	31 215

c) Rapprochement aux liquidités nettes fournies par le gouvernement

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	31 789	31 211
Produits	26	113
Variation nette du fonds de roulement hors caisse imputée au crédit	146	(109)
Total des crédits utilisés	31 961	31 215

4. Débiteurs et avances

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
TPS remboursable	76	554
Autres ministères	12	165
Avances aux employés	8	8
Entités externes		38
Total	96	765

La variation dans le solde de TPS remboursable est dû à un écart temporaire.

5. Immobilisations corporelles

Catégorie d'immobilisations	Coût historique 31 mars 2003	Ajouts	Aliénations	Amortissement cumulé 31 mars 2004	Valeur comptable nette 31 mars 2004	Valeur comptable nette 31 mars 2003
	(en milliers de dollars)					
Immeubles	2 715			1 820	895	1 007
Ameublement	1 069	84	102	666	385	363
Matériel de bureau	405	6	75	278	58	87
Matériel de laboratoire	3 701	658	1 940	1 670	749	415
Matériel informatique	5 108	579	1 853	2 520	1 314	1 320
Logiciels	372	89		219	242	286
Véhicules automobiles	873	125	160	285	553	547
Autres véhicules	113	36		47	102	72
Améliorations locatives	34			20	14	26
Total	14 390	1 577	4 130	7 525	4 312	4 123

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS— *Fin*

6. Autres produits et charges

Le BCEATST est responsable de coordonner la gestion financière des fonds pour les réseaux des petits organismes fédéraux. Les produits sont constitués des contributions au partage des coûts par l'ensemble des organismes. Les charges sont les déboursés effectués au nom du groupe. Chaque ministère fera rapport de sa quote-part respective des charges dans ses états financiers.

7. Charges liées à l'enquête sur l'écrasement du vol 111 de Swissair

Le 2 septembre 1998, le vol 111 de Swissair s'est abîmé dans l'océan Atlantique à environ 5 milles marins de Peggy's Cove, en Nouvelle-Écosse. Selon la législation canadienne et les conventions internationales, le BCEATST a la responsabilité de faire une enquête approfondie sur cet accident. L'enquête est maintenant complétée à un coût total de 58 millions de dollars. Les charges de l'exercice reliées à cette enquête s'élèvent à 516 000 dollars et sont incluses dans l'état des résultats. Il n'y a aucun coût significatif prévu dans le futur.

8. Opérations entre entités apparentées

Le BCEATST est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères, établissements publics et sociétés d'État. Le BCEATST effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises, sauf que certains services sont offerts gratuitement tel qu'indiqué à la note 2 g).

SERVICES REÇUS GRATUITEMENT	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada—		
Locaux, modifications de locaux et autres services	1 745	1 700
Conseil du Trésor du Canada—		
Cotisations de l'employeur aux régimes d'assurance santé	1 295	1 221
Bureau de la vérificatrice générale du Canada—		
Vérification externe	49	60
Développement des ressources humaines Canada—		
Administration de l'indemnisation pour accidents au travail	16	27
Total	3 105	3 008

9. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, le BCEATST est visé par diverses actions en justice. Certains passifs éventuels peuvent devenir des obligations réelles, selon que certains événements se réaliseront ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque fort de se produire ou de ne pas se produire, et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif est constaté et une charge enregistrée dans les états financiers du Bureau.

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2004, il y a diverses poursuites civiles intentées contre le BCEATST. Aucun passif n'a été enregistré aux états financiers puisque la direction du BCEATST considère improbable que les poursuites ne lui soient défavorables.

10. Engagements

Les activités du BCEATST donnent lieu à certains marchés et obligations importants en vertu desquels le BCEATST s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs exercices, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens. Présentement, ces types d'engagement s'appliquent uniquement au prochain exercice. Les principaux engagements pour lesquels une estimation raisonnable peut être effectuée sont comme suit:

	2005	Total
	(en milliers de dollars)	
Achat de biens et services	2 623	2 623

11. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants de l'exercice 2003 qui se trouvent dans la note 3 ont été reclassés de façon à être conformes à la présentation du présent exercice.

Centre canadien de gestion

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Ministère.

La direction a préparé les états financiers conformément aux Normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus, en se fondant sur les meilleures estimations possibles et en faisant preuve de jugement éclairé, le cas échéant. Une mise en garde s'impose toutefois: les états financiers ne sont pas forcément complets, car certains actifs, obligations et dépenses ne sont consignés, à ce moment, qu'à l'échelle de toute l'administration fédérale. Les présents états financiers devraient aussi être consultés en se référant aux conventions comptables décrites dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les éléments d'actif du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficace aux fins de la réalisation des objectifs ministériels et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques et exigences législatives du Centre. La direction est également appuyée et assistée par un programme de services de la vérification interne.

Approuvé par :

Présidente
JANICE COCHRANE

Agent financier supérieur
BILL DOERING

le 15 juin 2004

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON VÉRIFIÉ) AU 31 MARS

	2004	2003
	$	$
ACTIF		
Actif financier		
Liquidités	7 040	
Comptes débiteurs (tableau 1)	400 709	1 729 396
Prêts et avances (tableau 2)	23 737	4 289
Total de l'actif financier	431 486	1 733 685
Actif non financier		
Charges payées d'avance		17 787
Immobilisations (tableau 3)	1 846 040	946 867
Total de l'actif non financier	1 846 040	964 654
Total de l'actif	2 277 526	2 698 339

	2004	2003
	$	$
PASSIF		
Créditeurs et passif éventuel		
Ministères et organismes du gouvernement fédéral	1 616 026	1 466 876
Autres	5 346 847	3 334 588
Provisions pour avantages sociaux	1 243 449	1 036 042
Revenus comptabilisés d'avance (tableau 4)	3 838	7 378
Comptes d'attente	21 303	1 869
Autres comptes à des fins déterminées et autres comptes de passif	13 787	13 787
Total du passif	8 245 250	5 860 540
Actif / passif net (tableau 5)	(5 967 724)	(3 162 201)

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.
Les montants peuvent ne pas concorder à cause de l'arrondissement.

Centre canadien de gestion—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS (NON VÉRIFIÉ) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	$	$
Revenus		
Vente de cours, formation	12 715 227	11 766 199
Autres	19 009	335
Total des revenus	12 734 236	11 766 534
Charges		
Charges opérationnelles (tableau 6)	35 858 596	33 857 405
Paiements de transfert	168 271	170 000
Amortissement	187 294	94 260
Autres	2 282	5 611
Total des charges	36 216 443	34 127 276
Résultats nets pour l'exercice	(23 482 207)	(22 360 742)
Passif net, au début de l'exercice	(3 162 200)	(4 771 387)
Encaissement net du gouvernement	18 199 214	21 953 828
Services obtenus sans frais	2 477 468	2 016 100
Passif net, à la fin de l'exercice	(5 967 725)	(3 162 201)

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.
Les montants peuvent ne pas concorder à cause de l'arrondissement.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON VÉRIFIÉ) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	$	$
Activités de fonctionnement		
Résultats nets	23 482 207	22 360 742
Éléments sans effet sur la trésorerie inclus dans les résultats nets:		
Amortissement des immobilisations	(187 294)	(94 260)
Allocations pour créances douteuses		(150)
Services obtenus sans frais	(2 477 468)	(2 016 100)
	(2 664 762)	(2 110 510)
Rajustements provenant de l'état de la situation financière:		
Variation du passif	(2 384 711)	(536 905)
Variation des liquidités, sommes à recevoir et charges payées d'avance	(1 337 235)	1 476 069
	(3 721 946)	939 164
Besoins de trésorerie pour les activités de fonctionnement	17 095 499	21 189 396
Activités de placement		
Achat d'immobilisations (tableau 3)	1 086 467	747 652
Variation des prêts, placements et avances	17 248	16 780
Liquidités utilisées dans des activités de placement	1 103 715	764 432
Encaissement net du gouvernement	18 199 214	21 953 828

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.
Les montants peuvent ne pas concorder à cause de l'arrondissement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)

1. Autorisation et objectifs

Le Centre canadien de gestion a été constitué en 1991 en vertu de la *Loi sur le Centre canadien de gestion* et est un établissement public mentionné à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Le Centre canadien de gestion est voué à l'excellence dans l'apprentissage et la recherche dans le domaine de la gestion du secteur public, et vise à rehausser les capacités des gestionnaires du secteur public et à favoriser une forte culture d'apprentissage au sein de l'administration publique fédérale. Le Centre vise à orienter, former et perfectionner les cadres de l'administration fédérale. Il dispose d'une capacité pour effectuer de la recherche en gestion et élaborer des cas d'enseignement qui rehaussent et élargissent la gamme des cours de gestion offerts par l'administration fédérale. Le Centre dispose d'une autorisation budgétaire annuelle afin de financer ses dépenses de fonctionnement et de contributions. Le Centre a aussi l'autorisation de dépenser de nouveau les revenus gagnés en vertu de l'article 29.1 (1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le 1er avril 2004, on adoptait des modifications à la *Loi sur le Centre canadien de gestion*. Ces modifications changeaient notamment le nom de l'organisation, pour devenir l'École de la fonction publique du Canada (EFPC). En vertu de la Loi modifiée, qui porte désormais le titre de *Loi sur l'École de la fonction publique du Canada*, l'École constitue une reconduction de l'ancienne organisation, dotée d'un mandat élargi.

L'EFPC est issue de la fusion du Centre canadien de gestion, de Formation et perfectionnement Canada et de Formation linguistique Canada. L'EFPC jouera un rôle de premier plan en aidant l'employeur à mettre en œuvre les volets de l'apprentissage qui formeront la pierre angulaire d'une fonction publique moderne et en élaborant une approche mieux harmonisée aux besoins communs de formation et de perfectionnement de l'ensemble de la fonction publique fédérale.

2. Sommaire des principales conventions comptables

a) Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux Normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada. La source principale de ces principes comptables réside dans les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). À ces principes s'ajoutent les recommandations du Conseil des normes comptables de l'ICCA pour les situations non décrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. Cependant, les

Centre canadien de gestion—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)—*Suite*

lecteurs sont priés de noter que l'introduction de la comptabilité d'exercice à l'échelle ministérielle est un processus évolutif et que l'on ne présente pas à l'heure actuelle l'intégralité de l'actif, du passif et des dépenses à l'échelle des ministères. Vus sous cet angle, les états financiers ne sont pas nécessairement complets. Les notes complémentaires présentent plus de détails et devraient être lues attentivement. Tous les éléments d'actif, de passif et de dépenses sont consolidés à l'échelle gouvernementale dans les états financiers du gouvernement du Canada.

b) Crédits parlementaires—Le Centre canadien de gestion est financé par le biais de crédits parlementaires du gouvernement du Canada et en partie par les revenus qu'il génère à travers ses activités. Les crédits consentis au Centre canadien de gestion ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers prévus dans les principes comptables généralement reconnus, étant donnés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments consignés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux prévus par les crédits parlementaires. Le tableau 8 présente de l'information au sujet de la source et de l'utilisation des crédits et des revenus disponibles, tandis que le tableau 9 établit un rapprochement général entre les deux types de rapports financiers.

c) Entité comptable—L'entité comptable est le Centre canadien de gestion.

d) Tous les ministères, les organismes et les établissements publics ont le Trésor pour cadre de fonctionnement. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées au Trésor et toutes les sorties de fonds des ministères sont payées à même le Trésor. L'encaissement net du gouvernement correspond à la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations interministérielles.

e) Méthode des rapports financiers—Les opérations relatives aux revenus et aux charges ainsi que tous les comptes d'actif ou de passif connexes entre les sous-entités du Centre canadien de gestion ont été éliminés.

f) Revenus—Ceux-ci sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents sont survenus. Les revenus qui ont été reçus mais pas encore gagnés sont divulgués dans le tableau 4—Revenus comptabilisés d'avance.

g) Charges—Les charges sont consignées dans l'exercice où sont survenus les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes :

- Les contributions sont constatées dans l'exercice au cours duquel le récipiendaire a satisfait aux critères d'admissibilité.
- Les indemnités de départ des employés sont portées aux charges du Centre à mesure qu'elles sont versées. Aucune somme estimative n'est constatée à l'échelle de l'organisme. La comptabilisation de ces avantages a lieu dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
- Les congés annuels et les heures supplémentaires sont portés aux dépenses dans l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.
- Les cotisations aux régimes de pensions sont constatées dans l'exercice où ces cotisations sont versées. Les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas inscrits dans les livres de l'organisme mais sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
- Le passif environnemental éventuel n'est pas constaté dans les livres de l'organisme mais plutôt dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
- Les services reçus gratuitement des autres ministères sont consignés comme des charges de fonctionnement. Parmi les plus importants services de ce genre, on trouve les services de locaux et les services bancaires offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (1 733 100 $); la part de l'employeur des primes et des coûts d'assurance des employés assumée par le Secrétariat du Conseil du Trésor (744 368 $).
- Les paiements aux Sociétés d'État sont consignés au titre des autres charges. Ces paiements se rapportent à des éléments autres que les prêts, placements et avances, lorsque le Centre fait office d'intermédiaire dans le versement d'un paiement à une société d'État. Le Centre n'a effectué aucun paiement à une société d'État.

h) Débiteurs—Les comptes débiteurs sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour tous les débiteurs où le recouvrement est incertain.

i) Provisions pour prêts, placements et avances—Sauf pour les prêts se rapportant à des contributions remboursables, les provisions relatives à la recouvrabilité, aux conditions très avantageuses et au risque de perte ne sont pas comptabilisées dans les états financiers ministériels. Elles sont plutôt consignées centralement par le Secrétariat du Conseil du Trésor aux fins de leur inclusion dans les états financiers de l'ensemble du gouvernement.

Centre canadien de gestion—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)—*Suite*

j) Immobilisations—Tous les éléments d'actif considérés comme des immobilisations suivant les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public ainsi que les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 10 000 $ sont comptabilisés selon leur coût d'achat. La capitalisation des logiciels et des améliorations locatives a été effectuée selon une méthode prospective au 1er avril 2001. Tous les coûts encourus après cette date ont été dépensés. Les immobilisations n'incluent pas les biens incorporels, les oeuvres d'art, les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, les éléments d'actif se trouvant dans des réserves indiennes, ni les collections des musées. Les immobilisations sont amorties selon une méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative de l'immobilisation, comme suit:

Catégorie d'élément d'actif	Période d'amortissement
Équipement et matériel	5 ans
Matériel informatique	5 ans
Logiciels	7 ans
Véhicules automobiles	4 ans
Améliorations locatives	20 ans

k) Opérations en devises étrangères—Les opérations en devises étrangères sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs en devises étrangères sont convertis selon les taux en vigueur le 31 mars.

3. Changements apportés aux conventions comptables

Aucun changement important n'a été apporté aux conventions comptables.

4. Passif éventuel

Dans le cours normal de ses activités, le Ministère est touché par différentes mesures fondées en droit. Certaines obligations éventuelles peuvent devenir des obligations réelles, selon que certains événements se réaliseront ou non. Dans la mesure où l'événement futur risque fort de se produire ou de ne pas se produire, et que l'on peut établir une estimation raisonnable de la perte, un passif estimatif est constaté et une charge enregistrée dans les états financiers consolidés du gouvernement. Le passif estimatif n'est pas porté aux états financiers de l'organisme jusqu'à ce que son montant soit établi avec certitude. Il n'y a pas de passif éventuel.

5. Incertitude de l'évaluation

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les revenus et les charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations est l'élément le plus important pour lequel on a eu recours à des estimations.

6. Opérations entre entités apparentées

L'organisme est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d'État. L'organisme effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises, exception faite de certains services déjà énumérés et qui sont offerts gratuitement.

TABLEAU 1—COMPTES DÉBITEURS (MOINS PROVISIONS)

	2004	2003
	$	$
Autres ministères	381 599	1 683 563
Entités externes	19 110	45 834
Total	400 709	1 729 397

(Comptes débiteurs de l'exercice précédent—Autres ministères ont été augmentés de 128 882 $ afin d'inclure le solde remboursable de la TPS).

TABLEAU 2—PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES (MOINS PROVISIONS)

	2004	2003
	$	$
Autres gouvernements et organismes		
Autres	23 737	4 289
Total	23 737	4 289

(Prêts, placements et avances de l'exercice précédent—Autres gouvernements et organismes ont été diminués de 128 882 $ afin d'exclure le solde remboursable de la TPS).

Centre canadien de gestion—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)—*Suite*

TABLEAU 3—IMMOBILISATIONS

	Matériel informatique	Achat de matériel informatique et création de logiciel	Autres équipements	Véhicules automobiles	2004 Total	2003 Total
	$	$	$	$	$	$
Coût-début	419 350	708 103	179 449	24 101	1 331 003	583 351
Ajout	236 007	809 355	17 200	23 905	1 086 467	747 652
Cessions				(24 101)	(24 101)	
Solde de clôture	655 357	1 517 458	196 649	23 905	2 393 369	1 331 003
Amortissement cumulé-début	(271 857)		(92 697)	(19 582)	(384 136)	(289 876)
Disposition				24 101	24 101	
Amortissement de l'exercice	(56 597)	(101 158)	(23 526)	(6 013)	(187 294)	(94 260)
Amortissement cumulé-fin	(328 454)	(101 158)	(116 223)	(1 494)	(547 329)	(384 136)
Valeur comptable nette	326 903	1 416 300	80 426	22 411	1 846 040	946 867

TABLEAU 4—REVENUS COMPTABILISÉS D'AVANCE

	2004	2003
	$	$
Les paiements en avance pour les cours seront présentés au prochain exercice	3 838	7 378

TABLEAU 5—ACTIF/PASSIF NET

Le gouvernement inclut dans ses revenus et charges les opérations de certains comptes consolidés établis à des fins déterminées. Les lois habilitantes exigent que les revenus de ces comptes soient réservées et que tout paiement ou charge connexe soit imputé à ces revenus. Les opérations ne représentent pas un passif auprès de tiers mais font l'objet de restrictions internes selon les fins déterminées.

	2004	2003
	$	$
Restrictions internes—		
Comptes à des fins déterminées	13 787	13 787
Total du passif net des restrictions internes	13 787	13 787
Passif net non restreint	5 953 938	3 148 414
Total de l'actif net	5 967 725	3 162 201

TABLEAU 6—CHARGES

	2004	2003
	$	$
Fonctionnement		
Personnel	17 370 908	15 643 586
Fonctionnement et entretien	18 487 688	18 213 819
Total	35 858 596	33 857 405

TABLEAU 7—ENGAGEMENTS

De par leur nature, les activités de l'organisme donnent lieu à certains marchés et obligations importants en vertu desquels l'organisme s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens. L'organisme n'a aucun engagement majeur pour les cinq prochaines années qui pourra être estimé d'une façon raisonnable.

TABLEAU 8—PROVENANCE ET UTILISATION DES AUTORISATIONS (CRÉDITS PARLEMENTAIRES)

	2004	2003
	$	$
Des comptes publics		
Total disponible pour l'utilisation	38 790 589	35 384 152
Utilisé durant l'exercice	34 466 141	32 518 546
Annulées ou (dépassées)	4 324 448	2 865 606

Centre canadien de gestion—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)—*Fin*

TABLEAU 9—RAPPROCHEMENT ENTRE LES RÉSULTATS NETS ET L'UTILISATION DES CRÉDITS

	2004	2003
	$	$
Résultats nets	23 482 207	22 360 742
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les crédits:		
Moins: les éléments comptabilisés comme charges sans incidence sur les crédits		
Amortissement	187 294	94 260
Allocation pour mauvaises créances		150
Congés payés	218 364	235 610
Allocations pour repos compensatoires	(10 957)	22 308
Remboursement des charges d'exercises antérieurs	(47 746)	(665)
Ajustement des créditeurs d'exercises antérieurs		(4 680)
Remboursement des charges du programme		(14 530)
Passif accru par autres montants non votés	17 789	15 525
Services obtenus sans frais	2 477 468	2 016 100
	2 842 212	2 364 078
	20 639 995	19 996 664
Plus: les éléments comptabilisés comme revenus sans incidence sur les crédits	12 734 236	11 766 534
	33 374 231	31 763 198
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les crédits:		
Plus: dépenses		
Achat d'immobilisations	1 086 467	747 652
Stocks acquis et charges payées d'avance		5 607
Prêts, placements et avances	5 442	2 089
	1 091 909	755 348
Total des crédits utilisés (tableau 8) — Provenance et utilisations des autorisations	34 466 140	32 518 546

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité concernant l'intégrité et l'objectivité des états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 et toute information contenue dans le présent rapport incombe à la direction du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST).

La direction a préparé les états ci-joints selon les normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada, et selon ses meilleurs estimations et son jugement éclairé, le cas échéant. Ces états doivent être lus dans le contexte des principales conventions comptables énoncées à la note 2 des états financiers.

La direction a créé des livres, des dossiers, des contrôles internes et des méthodes de gestion et les tient à jour de manière à fournir l'assurance raisonnable que les actifs du CCHST sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de manière économique et efficiente dans l'atteinte des objectifs ministériels, et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à son règlement d'application, ainsi qu'aux politiques ministérielles et aux obligations légales.

Un comité de vérification nommé par le conseil des gouverneurs de CCHST a revu ces états financiers de concert avec la direction et les vérificateurs. Ce comité a fait rapport au Conseil des gouverneurs qui a approuvé les états financiers.

Les opérations et les états financiers du CCHST ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, qui est aussi la vérificatrice indépendante du CCHST.

Approuvé par :

Le président et administrateur en chef
S. LEN HONG

La contrôleuse/Agente financière principale
BONNIE EASTERBROOK, CGA

le 11 juin 2004

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DES GOUVERNEURS DU CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL ET À LA MINISTRE DU TRAVAIL

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail au 31 mars 2004 et les états des résultats et du passif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Alain Boucher, CA
Directeur principal

Ottawa, Canada
le 11 juin 2004

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

	2004	2003
	$	$
ACTIF		
Actif financier		
Montant à recevoir du Trésor	479 140	1 148 518
Stocks aux fins de revente	79 507	100 117
Débiteurs (note 6)	340 515	253 564
	899 162	1 502 199
Actif non financier		
Immobilisations (note 5)	722 529	854 197
	1 621 691	2 356 396

	2004	2003
	$	$
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	500 255	1 003 138
Produits reportés	61 206	83 288
Paie de vacances	336 364	314 684
	897 825	1 401 110
Prestations de cessation d'emploi (note 11)	652 862	594 574
Comptes en fiducie		
Fonds pour le programme de subventions (note 9)	72 409	130 536
Dons (note 10)	89 927	89 877
Contributions reçues d'avance pour le Service des demandes de renseignements	60 000	110 000
	222 336	330 413
	1 773 023	2 326 097
ACTIF (PASSIF) NET	(151 332)	30 299
	1 621 691	2 356 396

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par :

Le président du Conseil
JOHN MCKENNIREY

Le président et administrateur en chef
S. LEN HONG

La contrôleuse/Agente financière principale
BONNIE EASTERBROOK, CGA

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU PASSIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	$	$
Produits (note 3)		
Produits des ventes	2 419 253	2 611 005
Projets et ententes de collaboration	1 490 847	1 574 061
Total des produits	3 910 100	4 185 066
Charges		
Exploitation		
Traitements et avantages sociaux	5 559 640	5 311 078
Prestations de cessation d'emploi	58 288	57 180
Services professionnels et spéciaux	1 063 179	1 215 222
Locaux	673 086	555 893
Information	258 072	300 801
Services publics, fournitures et approvisionnements	217 018	233 033
Transport et communications	152 427	191 298
Services de réparation et d'entretien	147 185	177 243
Location	19 778	18 159
	8 148 673	8 059 907
Administration		
Traitements et avantages sociaux	242 934	250 946
Gouverneurs et comités	13 719	11 653
Déplacements	30 632	25 487
Services professionnels et spéciaux	5 826	4 207
Services publics, fournitures et approvisionnements	514	156
	293 625	292 449
Autres charges		
Amortissement des immobilisations	335 669	227 885
Perte sur la cession d'immobilisations	5 185	865
	340 854	228 750
Total des charges	8 783 152	8 581 106
Coût d'exploitation net	(4 873 052)	(4 396 040)
Actif (passif) net au début de l'exercice	30 299	(168 247)
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 8)	709 086	597 975
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 651 713	3 614 404
Variation du montant à recevoir du Trésor	(669 378)	382 207
Actif (passif) net à la fin de l'exercice	(151 332)	30 299

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	$	$
Activités d'exploitation		
Coût d'exploitation net	(4 873 052)	(4 396 040)
Ajustements pour les éléments sans incidence sur l'encaisse:		
Amortissement des immobilisations (note 5)	335 669	227 885
Perte sur la cession d'immobilisations	5 185	865
Services reçus gratuitement d'autres ministères (note 8)	709 086	597 975
	(3 823 112)	(3 569 315)
Variations à l'état de la situation financière		
(Diminution) augmentation des créditeurs et produits reportés	(524 965)	405 173
Augmentation du passif pour la paie de vacances	21 680	46 507
Augmentation du passif pour les prestations de cessation d'emploi	58 288	44 675
(Augmentation) diminution des débiteurs	(86 951)	19 160
Stocks utilisés	20 610	12 001
(Diminution) augmentation des comptes en fiducie	(108 077)	58 743
	(619 415)	586 259
Encaisse utilisée pour les opérations d'exploitation	(4 442 527)	(2 983 056)
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations (note 5)	(209 186)	(631 348)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	(4 651 713)	(3 614 404)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et objectifs

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) qui a été établi en 1978 en vertu de la *Loi sur le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*, est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Les objectifs du CCHST sont de promouvoir le droit des Canadiens à travailler dans des conditions saines et sûres et d'améliorer la santé physique et mentale des travailleurs. Les charges d'exploitation du CCHST sont financées en partie par ses produits d'exploitation et par un crédit budgétaire annuel.

2. Principales conventions comptables

Les présents états financiers ont été préparés selon la comptabilité d'exercice conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, qui sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les pricipales conventions sont les suivantes:

a) Crédits parlementaires

Le CCHST est en partie financé par des crédits parlementaires attribués par le gouvernement du Canada. Ces crédits accordés au CCHST ne sont pas soumis à une présentation de l'information financière selon les principes comptables généralement reconnus, puisqu'ils sont en majeure partie fondés sur les besoins en trésorerie. Ainsi, les éléments consignés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux qui bénéficient de crédits parlementaires. La note 4 informe sur la source et l'affectation de ces pouvoirs et établit un rapprochement général entre les deux types de rapports financiers.

b) Montant à recevoir du Trésor et encaisse nette fournie par le gouvernement

L'exploitation du CCHST est financé par le Trésor qui est administré par le receveur général du Canada. Tout argent que le CCHST reçoit est déposé au Trésor et tout débours est éffectué à même le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor représente le montant d'argent que le CCHST a le droit de puiser dans le Trésor, sans crédits supplémentaires, dans le but de payer ses dettes. L'encaisse nette fournie par le gouvernement représente l'écart entre les recettes et les débours, ce qui inclut les opérations effectuées avec les ministères du gouvernement fédéral; un montant correspondant est crédité à l'actif (passif) net.

c) Produits

Les produits comptabilisés sont ceux qui ont été réalisés au cours de l'exercice où ont eu lieu les opérations ou les activités ayant mené à ces produits. Les produits déjà encaissés mais non réalisés sont les produits reportés; ces derniers sont les sommes versées d'avance pour une marchandise non encore livrée. L'argent que le CCHST reçoit provient en grande partie des abonnements, ce type de marchandise étant livrée au cours des exercices ultérieurs.

d) Constatation des charges

Toutes les charges sont comptabilisées selon la comptabilité d'exercice.

e) Prestations de cessation d'emploi

Elles sont comptabilisées à mesure que les employés les gagnent. Les prestations de cessation d'emploi versées au moment du départ d'un employé sont des obligations du CCHST qui sont normalement financées grâce aux crédits des exercices ultérieurs.

f) Régime de retraite

Les employés du CCHST bénéficient du Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et le CCHST contribuent au financement de ce régime. La cotisation de l'employeur représente la totalité des obligations du CCHST et elle est constatée dans les comptes au cours de l'exercice où elle est faite.

g) Services reçus gratuitement d'autres ministères

Ces services sont comptabilisés comme charges d'exploitation à leurs coût estimatif et un montant correspondant est crédité directement à l'actif (passif) net.

h) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change applicables à la date de l'opération. Le passif et l'actif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change applicables le 31 mars.

i) Stocks aux fins de revente

La valeur des stocks est établie selon son coût ou sa valeur de réalisation nette, la valeur la moins élevée étant retenue.

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

j) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour tous les débiteurs des tiers dont le recouvrement est incertain. Cette provision n'existe pas pour les sommes dues par les autres ministères.

k) Immobilisations

Toutes les immobilisations dont le coût initial est d'au moins 1 000 $ sont comptabilisées selon leur coût d'achat. La capitalisation des logiciels s'est faite de façon prospective depuis le 1er avril 2001. L'amortissement des immobilisations est calculé selon la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative de la façon suivante :

Catégorie d'actif	Période d'amortissement
Matériel informatique	3 ans
Mobilier et matériel	5 ans
Logiciels	1-5 ans
Matériel de mesure	5 ans
Améliorations locatives	5 ans

l) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif, du passif, des produits et des charges indiqués qui y figure. Au moment de préparer ces états, la direction pense que ces estimations et ces hypothèses sont raisonnables. Les estimations les plus importantes sont celles qui portent sur la provision pour les prestations de cessation d'emploi et la durée de vie utile estimative des immobilisations.

3. Produits

	2004	2003
	$	$
Produits des ventes		
Abonnements au disque CCINFO	702 251	856 029
Abonnements aux disques spéciaux	402 288	485 341
CCINFOWeb	672 980	669 802
Produits spéciaux sur Internet	516 418	445 531
Publications à exemplaire unique	111 479	137 395
Autres	13 837	16 907
	2 419 253	2 611 005
Projets et ententes de collaboration		
Projets en collaboration	1 070 275	1 088 228
Contributions au Service des demandes de renseignements	410 000	654 000
Recouvrement des frais de déplacement	10 572	31 833
	1 490 847	1 574 061
	3 910 100	4 185 066

Le CCHST applique, pour son programme de recouvrement des coût, la Politique sur les frais d'utilisation externe du Conseil du Trésor.

4. Crédits parlementaires

Les activités du Centre sont financées par des crédits parlementaires et le recouvrement des coûts. Les crédits utilisés sont comptabilisés et tout montant inutilisé devient périmé. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un autre exercice. Par conséquent, les résultats d'exploitation annuels du CCHST calculés selon les principes de financement du gouvernement sont différents de ceux établis selon la comptabilité d'exercice. Ces écarts sont rapprochés ci-dessous :

a) Rapprochement du coût d'exploitation net et du montant total des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	$	$
Coût d'exploitation net	4 873 052	4 396 040
Éléments n'exigeant pas l'utilisation de crédits:		
Moins:		
Amortissement des immobilisations (note 5)	335 669	227 885
Services reçus gratuitement d'autres ministères	709 086	597 975
Perte sur la cession d'immobilisations	5 185	865
Créances irrécouvrables et autres radiations	5 492	8 875
	3 817 620	3 560 440
Variations dans les comptes sans incidence sur l'utilisation des crédits		
Moins:		
Stocks utilisés	20 610	12 001
Prestations de cessation d'emploi	58 288	44 675
Paie de vacances	21 680	46 507
Débiteurs — Tiers	(70 102)	41 760
	3 787 144	3 415 497
Ajustements pour les éléments qui ont une incidence sur les crédits		
Plus:		
Produits reportés	22 082	26 074
Acquisition d'immobilisations	209 186	631 348
Total des crédits parlementaires utilisés	4 018 412	4 072 919

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

b) Rapprochement des crédits parlementaires approuvés et des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	$	$
Développement des ressources humaines Canada—Crédit 20	4 024 000	1 899 000
Développement des ressources humaines Canada—Crédit 20a		2 114 763
Développement des ressources humaines Canada—Crédit 20b	95 849	71 000
Conseil du Trésor—Crédit 15—Conventions collectives	8 000	
Conseil du Trésor— Crédit 15b—Conventions collectives		12 000
Conseil du Trésor—Crédit 10—Initiaves fédérales	45 000	59 500
	4 172 849	4 156 263
Moins:		
Crédits périmés—Exploitation	154 437	83 344
Crédits parlementaires utilisés	4 018 412	4 072 919

5. Immobilisations

	2004					2003
Catégorie d'immobilisation	Solde d'ouverture	Acquisitions nettes de l'exercice	Aliénations de l'exercice	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	$	$	$	$	$	$
Matériel informatique	1 999 693	109 001	250 045	1 414 348	444 301	485 917
Mobilier et matériel	957 582	36 257	312 777	543 559	137 503	160 144
Améliorations locatives	632 719	33 534	632 719	2 794	30 740	
Logiciels	373 094	30 394		293 503	109 985	208 136
Matériel de mesure	2 673			2 673		
	3 965 761	209 186	1 195 541	2 256 877	722 529	854 197

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 était de 335 669 $ (2003—227 885 $).

6. Débiteurs

Les débiteurs étaient comme suit :

	31 mars 2004	31 mars 2003
	$	$
Tiers	218 595	160 319
Autres ministères	121 920	93 245
	340 515	253 564

7. Créditeurs et charges à payer

Les créditeurs étaient comme suit :

	31 mars 2004	31 mars 2003
	$	$
Tiers	463 193	960 302
Autres ministères	37 062	42 836
	500 255	1 003 138

8. Opérations entre parties apparentées

Le CCHST est lié par propriété commune à tous les autres ministères et organismes du gouvernement du Canada, ainsi qu'aux sociétés d'État fédérales. Le CCHST effectue des opérations avec ces organismes dans le cours normal de ses activités. Les produits comprennent 642 130 $ (2003—698 177 $) provenant d'opérations effectuées avec divers ministères fédéraux. Les opérations avec des parties apparentées sont effectuées selon des modalités semblables à celles qui s'appliquent aux opérations avec des tiers.

En plus des opérations précédemment divulguées, au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2004 :

a) Le CCHST a reçu gratuitement des services de locaux de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada pour un montant de 673 086 $ (2003—555 893 $);

Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

b) Le Centre a reçu gratuitement des services de vérification du Bureau du vérificateur général du Canada, dont la valeur s'élevait à 36 000 $ (2003—42 082 $).

9. Fonds pour le programme de subventions

Le CCHST administre le Programme de subventions pour la recherche et le développement panasiatique pour le compte du Centre de recherches pour le développement international (CRDI). Le CCHST accordera diverses subventions pour l'aide à la recherche et aux projets de recherche et de développement portant sur les applications de réseau, les technologies et la règlementation en Asie et dans la région du Pacifique. Ces projets tenteront de régler les problèmes économiques, sociaux et environnementaux de la région.

Les frais d'administration perçus par le CCHST pour l'administration de ces fonds sont comptabilisés à titre de produits sous la rubrique projets et ententes de collaboration. Rien d'autre (activité, opération ou solde) ne figure aux états financiers du CCHST.

	31 mars 2004	31 mars 2003
	$	$
Solde du fonds au début de l'exercice	130 536	123 923
Fonds reçus pour les projets	33 527	159 000
Subventions versées aux bénéficiaires	(51 654)	(152 387)
Frais d'administration du CCHST	(40 000)	
Solde à la fin de l'exercice	72 409	130 536

10. Dons

Conformément au paragraphe 6(3) de la loi qui le régit, le CCHST peut recevoir de l'argent ou d'autres biens à titre de don ou autrement et il peut utiliser ces biens ou en disposer conformément aux modalités de leur acquisition, le cas échéant. Le CCHST a reçu 50 $ en don au cours de l'exercice 2003-2004, pour un total de dons accumulés de 89 927 $ à la fin de mars 2004 (2003—89 877 $). Ces fonds sont comptabilisés dans un compte spécial du Trésor.

11. Avantages sociaux futurs

Les employés du CCHST ont droit à des avantages bien définis en cas de cessation d'emploi ou de mise à la retraite, avantages prévus par les conventions collectives ou les conditions d'emploi.

a) Prestations de retraite

La cotisation du CCHST au Compte de pension de retraite de la fonction publique était de 311 026 $ (2003—323 301 $).

b) Prestations de cessation d'emploi

Le passif au titre des prestations de cessation d'emploi représente ce que les employés recevraient lorsqu'ils démissionnaient du CCHST. Les employés qui ont 10 ans ou plus de service continu ont droit à ces prestations qui sont calculées de la façon suivante : une demi-semaine de paie par année de service continu complète jusqu'à concurrence de 26 ans.

Le CCHST accorde des prestations de cessation d'emploi à ses employés. La charge entraînée par le régime de prestations de cessation d'emploi du CCHST pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 était de 58 288 $ (2003—57 180 $). Ce régime n'est pas capitalisé et n'affiche donc aucun actif. Résultat : un déficit équivalent au passif au titre des prestations de cessation d'emploi. Le passif inscrit au bilan au titre de ce régime de prestations au 31 mars 2004 s'élève à 652 862 $ (2003—594 574 $).

12. Passif éventuel

Le CCHST est impliqué dans un litige découlant du cours normal des affaires. Selon la direction, ce litige n'aura pas d'effet négatif important sur la situation financière du CCHST.

13. Données correspondantes

Certains chiffres correspondants ont été redressés pour les rendre conformes à la présentation du présent exercice. Les charges d'exploitation pour services professionnels et spéciaux pour 2003 ont été augmentées de 42 082 $ pour qu'ils comprennent les services de vérification fournis gratuitement par le Bureau du vérificateur général du Canada.

Commission canadienne de sûreté nucléaire

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) est responsable de la préparation de ses états financiers pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 et de tous les renseignements figurant dans son rapport annuel.

Les présents états financiers ont été dressés conformément aux normes comptables généralement reconnues du Canada et comprennent des estimations fondées sur le meilleur jugement de la direction, le cas échéant. Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le présent rapport annuel concordent avec ceux fournis dans les états financiers.

La direction a également élaboré et tient des livres et des registres comptables et gère des systèmes de contrôle de gestion financière et d'information visant à fournir une assurance raisonnable que les actifs du gouvernement sont contrôlés et protégés, que la gestion des ressources pour atteindre les objectifs de la Commission est économique et efficiente et que les opérations se font conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et aux règlements connexes ainsi qu'aux politiques de la CCSN et aux exigences législatives comme le *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*.

Le vérificateur externe de la Commission, soit la vérificatrice générale du Canada, a effectué une vérification des états financiers et, à la demande expresse de la Commission, de la conformité au *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*. Elle a présenté son rapport sur la vérification et la conformité à la Commission et au ministre des Ressources naturelles.

Approuvé par :

La présidente et première dirigeante
LINDA J. KEEN

La vice-présidente, Services de gestion
GINETTE BERGERON

le 4 juin 2004

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE ET AU MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Commission canadienne de sûreté nucléaire au 31 mars 2004 et les états des résultats, du déficit et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

De plus, à mon avis, la Commission canadienne de sûreté nucléaire s'est conformée, à tous les égards importants, au *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la Commission canadienne de sûreté nucléaire*, en vertu de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Crystal Pace, CA
Directrice principale

Ottawa, Canada
le 4 juin 2004

Commission canadienne de sûreté nucléaire—
Suite

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS

	2004	2003
	$	$
ACTIF		
À court terme :		
Montant à recevoir du Trésor	5 141 024	3 821 985
Débiteurs (note 4)	2 630 536	2 727 582
Charges payées d'avance	269 569	171 192
	8 041 129	6 720 759
À long terme :		
Immobilisations (note 5)	1 395 878	1 234 493
Total de l'actif	9 437 007	7 955 252

	2004	2003
	$	$
PASSIF ET DÉFICIT		
À court terme :		
Créditeurs et charges à payer	5 141 024	5 045 703
Indemnités de vacances	3 136 267	2 803 198
Produits reportés (note 6)	6 445 602	10 210 591
Indemnités de cessation d'emploi (note 12)	468 705	680 182
	15 191 598	18 739 674
À long terme :		
Indemnités de cessation d'emploi (note 12)	7 264 144	6 245 057
	22 455 742	24 984 731
Déficit	(13 018 735)	(17 029 479)
Total du passif et du déficit	9 437 007	7 955 252

Engagements et éventualités (note 11)
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :

La présidente et première dirigeante
LINDA J. KEEN

La vice-présidente, Services de gestion
GINETTE BERGERON

Commission canadienne de sûreté nucléaire— *Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	$	$
Produits		
Droits de permis	38 010 204	37 477 003
Projets spéciaux	4 122 783	732 413
Autres	16 336	148 859
Total des produits (note 7)	42 149 323	38 358 275
Charges		
Traitements et avantages sociaux	51 330 580	47 403 567
Services professionnels et spéciaux	9 818 998	8 860 960
Locaux	4 288 523	4 014 977
Déplacements et réinstallations	4 084 327	3 692 544
Mobilier, réparation et location de matériel	3 699 189	2 683 118
Communications et information	1 574 955	1 666 110
Services publics, fournitures et approvisionnements	742 353	735 869
Subventions et contributions	448 976	779 038
Autres	486 072	382 436
Total des charges (note 7)	76 473 973	70 218 619
Coût d'exploitation net	34 324 650	31 860 344

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU DÉFICIT POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	$	$
Solde au début de l'exercice	(17 029 479)	(26 120 256)
Coût d'exploitation net	(34 324 650)	(31 860 344)
Services fournis sans frais (note 9)	7 783 155	6 959 820
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c))	29 233 200	34 121 974
Variation du montant à recevoir du Trésor	1 319 039	(130 673)
Solde à la fin de l'exercice	(13 018 735)	(17 029 479)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	$	$
Activités d'exploitation		
Coût d'exploitation net	34 324 650	31 860 344
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations (note 5)	(408 792)	(352 829)
Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement (note 9)	(7 783 155)	(6 959 820)
Gain net sur l'aliénation de biens excédentaires	984	14 394
Variation nette du fonds de roulement hors caisse	3 549 407	9 756 973
Variation des indemnités de cessation d'emploi à long terme	(1 019 087)	(598 703)
Encaisse utilisée pour les activités d'exploitation	28 664 007	33 720 359
Activités d'investissement		
Acquisitions et améliorations d'immobilisations	571 212	416 009
Produit provenant de l'aliénation de biens excédentaires	(2 019)	(14 394)
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement	569 193	401 615
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c))	29 233 200	34 121 974

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission canadienne de sûreté nucléaire— *Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et objectifs

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) a été constituée en 1946 en vertu de la *Loi sur le contrôle de l'énergie atomique*. Avant le 31 mai 2000, c'est-à-dire avant l'entrée en vigueur de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* (« la Loi »), la CCSN était connue sous le nom de Commission de contrôle de l'énergie atomique (CCEA). La CCSN constitue un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et rend compte au Parlement par l'entremise du ministre des Ressources naturelles.

La *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires* confère à la CCSN des pouvoirs étendus pour établir et voir à l'application des normes nationales dans les domaines de la santé, de la sûreté et de l'environnement en ce qui concerne l'utilisation de l'énergie nucléaire. Elle jette les bases nécessaires pour assurer la mise en œuvre de la politique canadienne et le respect des obligations du Canada à l'égard de la non-prolifération des armes nucléaires. La Loi donne aux inspecteurs de la CCSN des pouvoirs plus clairs et plus complets et adapte les sanctions pour les infractions aux pratiques législatives courantes. La CCSN est autorisée à demander des garanties financières, à ordonner des mesures correctives dans des situations dangereuses et à exiger des parties responsables d'assumer les coûts de la décontamination et d'autres mesures correctives.

La CCSN a pour mission :

- de réglementer le développement, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire ainsi que la production, la possession et l'utilisation de substances nucléaires, de pièces d'équipement réglementées et de renseignements réglementés afin que : a) le niveau de risque inhérent à ces activités tant pour la santé et la sécurité des personnes, pour l'environnement que pour la sécurité nationale demeure acceptable; b) ces activités soient exercées en conformité avec les mesures de contrôle et les obligations internationales que le Canada a assumées;
- d'informer le public – sur les plans scientifique, technique ou en ce qui concerne la réglementation du domaine de l'énergie nucléaire – sur : a) ses activités; b) le développement, la production, la possession, le transport et l'utilisation de l'énergie et des substances nucléaires; c) les conséquences de l'utilisation de l'énergie et des substances nucléaires pour la santé et la sécurité des personnes et pour l'environnement.

De plus, la CCSN administre la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, y compris la désignation des installations nucléaires, la prescription des montants d'assurance de base que doivent souscrire les exploitants des installations nucléaires, et l'administration des primes d'assurance supplémentaire pour ces installations nucléaires. Les montants d'assurance de base et d'assurance supplémentaire s'élèvent à 75 millions de dollars pour chaque installation (note 13). Une assurance est requise pour 14 installations (2003—14).

Les charges de la CCSN sont financées par une autorisation budgétaire annuelle. Les cotisations de l'employeur à l'égard des avantages sociaux font l'objet d'une autorisation législative.

La CCSN a établi un programme de recouvrement des coûts. Aux termes de la Loi, l'objectif général du programme est de permettre à la CCSN de recouvrer ses charges liées aux activités de réglementation auprès des titulaires de permis délivrés en vertu de la Loi. Ces charges incluent l'évaluation technique des demandes de permis, les inspections effectuées pour vérifier si les titulaires de permis se conforment aux conditions de leurs permis et l'élaboration des normes liées aux permis. Le 1er juillet 2003, le nouveau *Règlement sur les droits pour le recouvrement des coûts de la Commission canadienne de sûreté nucléaire* a remplacé l'ancien *Règlement de 1996 sur les droits pour le recouvrement des coûts de la CCEA*. Les nouveaux droits seront introduits progressivement sur une période de trois ans par une réduction des droits de 15 pour cent la première année, 10 pour cent la deuxième année et 5 pour cent la troisième année.

2. Conventions comptables importantes

a) Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires sont fonction dans une large mesure des besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments de l'état du déficit et de l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels on pourvoit grâce aux crédits parlementaires. La note 3 établit le rapprochement du coût d'exploitation net, des crédits approuvés et des liquidités nettes fournies par le gouvernement d'une part, et des crédits utilisés d'autre part.

b) Montant à recevoir du Trésor

Le fonctionnement de la CCSN est financé par le Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de la CCSN sont versées au Trésor et tous ses décaissements sont prélevés du Trésor. Le montant à recevoir du Trésor représente la somme d'argent que la CCSN a le droit de retirer du Trésor, sans avoir besoin de crédits supplémentaires, pour s'acquitter de ses obligations.

c) Produits

Les droits de permis sont inscrits comme produits selon une méthode de répartition linéaire pour la durée du permis (de trois mois à un an en général). Tous les

Commission canadienne de sûreté nucléaire—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

autres produits sont constatés au cours de l'exercice où l'opération ou l'activité donne lieu au produit. Les droits de permis reçus pour des périodes d'autorisation des exercices futurs sont inscrits aux produits reportés. Les produits découlant des droits de permis, des projets de contrat et d'autres sources sont versés au Trésor, et la CCSN ne peut s'en servir. Une autorisation législative permet de réaffecter les produits tirés de l'aliénation des biens excédentaires.

d) Indemnités de vacances

Les indemnités de vacances sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives et sont établies en fonction des taux de rémunération en fin d'exercice. Le passif au titre des indemnités de vacances à la cessation d'emploi est une obligation de la CCSN qui est normalement financée par crédit au moment du versement des indemnités.

e) Régime de retraite

Les employés admissibles de la CCSN participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et la CCSN contribuent aux coûts du régime. Les contributions de la CCSN sont passées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées et elles représentent l'obligation totale de la CCSN au titre du régime. En vertu des dispositions législatives actuelles, la CCSN n'est pas tenue de verser des cotisations pour combler le déficit actuariel du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

f) Indemnités de cessation d'emploi

Le passif de la CCSN pour les indemnités de cessation d'emploi est calculé selon les données provenant de l'évaluation actuarielle de l'obligation du gouvernement dans son ensemble en matière d'indemnités de cessation d'emploi. Le passif au titre des indemnités de cessation d'emploi est une obligation de la CCSN qui est normalement financée par crédit au moment du versement des indemnités.

g) Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement

Les services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés par la CCSN à leur juste valeur estimative en tant que charges d'exploitation. Ces services comprennent les locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, la quote-part au titre des cotisations de l'employeur pour les régimes d'assurance des employés payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor, les salaires et autres frais légaux connexes pour les services fournis par Justice Canada, les services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général, ainsi que les prestations d'accident du travail versées par Développement des ressources humaines Canada. Un montant correspondant est crédité directement au déficit.

h) Subventions et contributions

Les subventions sont constatées au cours de l'exercice où le droit du bénéficiaire a été établi, tandis que les contributions sont constatées au cours de l'exercice où les conditions de paiement sont remplies.

i) Immobilisations

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est de 10 000 $ ou plus sont inscrites à leur coût, moins l'amortissement cumulé. L'amortissement commence le premier jour du mois suivant le mois d'acquisition et est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire suivante sur la durée de vie utile :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Logiciels et matériel informatique	2 à 5 ans
Véhicules motorisés	4 ans
Mobilier et matériel	5 à 20 ans

j) Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire

La CCSN administre le Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire au nom du gouvernement fédéral. Elle reçoit les primes d'assurance supplémentaires payées par les exploitants des installations nucléaires, qui sont créditées au Compte de réassurance de responsabilité nucléaire du Trésor. La CCSN n'inclut pas les activités financières connexes ou les éventualités dans ses états financiers, parce qu'elle n'est pas assujettie aux risques et récompenses de propriété ni à l'obligation d'en rendre compte. Cependant, des renseignements sur ce Compte sont mentionnés à la note 13 des présents états financiers.

k) Utilisation d'estimations

Les présents états financiers sont dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Pour les préparer sur une comptabilité d'exercice, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui touchent les montants déclarés au titre de l'actif, du passif, des produits, des charges et des éventualités pendant la période visée par les états financiers. Les résultats réels peuvent différer des estimations. Les éléments les plus importants ou des estimations sont utilisées comprennent les indemnités de cessation d'emploi et l'amortissement des immobilisations.

Commission canadienne de sûreté nucléaire—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

3. Crédits parlementaires

La CCSN reçoit son financement sous la forme de crédits parlementaires qui sont essentiellement fondés sur les besoins de trésorerie. Les éléments constatés dans l'état des résultats et l'état du déficit au cours d'un exercice peuvent être financés par crédits parlementaires dans des exercices antérieures ou ultérieurs. Par conséquent, les résultats d'exploitation annuels de la CCSN calculés selon les principes de financement du gouvernement sont différents des résultats établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ces écarts font l'objet des rapprochements ci-dessous.

a) Rapprochement du coût d'exploitation net et du total des crédits parlementaires utilisés

	2004	2003
	$	$
Coût d'exploitation net	34 324 650	31 860 344
Éléments qui ne modifient pas le crédit :		
Amortissement d'immobilisations	(408 792)	(352 829)
Somme accumulée pour indemnités de vacances	(333 069)	(225 466)
Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement	(7 783 155)	(6 959 820)
Produits (non disponibles)	42 149 323	38 358 275
Variation des indemnités de cessation d'emploi	(807 610)	524 348
Autres charges	(394 164)	19 276
	32 422 533	31 363 784
Éléments qui modifient le crédit		
Achats d'immobilisations	571 212	416 009
Charges payées d'avance (sauf les avances à justifier)	262 707	161 397
	833 919	577 406
Total des crédits parlementaires utilisés	67 581 102	63 801 534

b) Rapprochement des crédits parlementaires approuvés et du total des crédits utilisés

	2004	2003
	$	$
Crédits parlementaires approuvés :		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement de la CCSN	53 241 000	52 580 000
Crédit supplémentaire 20a	6 743 500	4 977 837
Crédit supplémentaire 20b	2 553 472	
Transfert du crédit 10 du Conseil du Trésor	120 000	180 000
Transfert du crédit 15 du Conseil du Trésor	940 000	1 013 000
	63 597 972	58 750 837
Moins : crédit non utilisé	3 026 176	1 869 551
	60 571 796	56 881 286
Prévues par la loi :		
Dépense des produits provenant de l'aliénation de biens excédentaires	9 981	23 808
Cotisations au régime de retraite et à d'autres régimes d'avantages sociaux	6 999 325	6 896 440
Total des crédits parlementaires utilisés	67 581 102	63 801 534

c) Rapprochement des liquidités nettes fournies par le gouvernement et du total des crédits utilisés

	2004	2003
	$	$
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	29 233 200	34 121 974
Produits (non disponibles)	42 149 323	38 358 275
Variation nette du fonds de roulement hors caisse imputée aux crédits	(3 920 615)	(8 695 754)
Remboursement des charges des exercices antérieurs	119 194	17 039
Total des crédits parlementaires utilisés	67 581 102	63 801 534

4. Débiteurs

	2004	2003
	$	$
Droits de permis	2 218 096	1 844 474
Projet de contrat	377 630	2 513
Autres	34 810	1 104 666
Débiteurs—Montant brut	2 630 536	2 951 653
Provision pour créances douteuses		224 071
Débiteurs—Montant net	2 630 536	2 727 582

La CCSN a supprimé des débiteurs une dette de 224 071 $ (2003—aucune). Cette dette de 1994 a été déclarée irrécouvrable en 1995.

Commission canadienne de sûreté nucléaire—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

5. Immobilisations

Immobilisations	2004 Solde d'ouverture	2004 Ajouts / aliénations pour l'exercice	2004 Amortissement cumulé	2004 Valeur comptable nette	2003 Valeur comptable nette
	$	$	$	$	$
Logiciels et matériel informatique	848 212	(130 940)	329 049	388 223	363 851
Véhicules motorisés	427 657	29 935	337 894	119 698	138 957
Mobilier et matériel	1 044 973	370 821	527 837	887 957	731 685
Total	2 320 842	269 816	1 194 780	1 395 878	1 234 493

Pour l'exercice, l'amortissement s'élève à 408 792 $ (2003—352 829 $) et est compris dans les autres dépenses sur l'état des résultats.

6. Produits reportés

Généralement, les droits de permis sont payés avant le début de la période d'autorisation. Comme les produits sont constatés pendant la période d'autorisation, les droits reçus pour les périodes d'autorisation des exercices futurs sont comptabilisés comme produits reportés.

	2004	2003
	$	$
Solde d'ouverture	10 210 591	19 210 186
Moins : produits comptabilisés dans les droits de permis de l'exercice	(9 163 830)	(17 406 524)
Plus : droits reçus pendant l'exercice pour les périodes d'autorisation des exercices futurs	5 398 841	8 406 929
Solde de clôture	6 445 602	10 210 591

Commission canadienne de sûreté nucléaire— *Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

7. Résumé des charges et produits par catégorie de droits de recouvrement des coûts

	Produits	Permis exempts de droits (note 10)	Valeur totale des permis et autres produits en 2004	Valeur totale des permis et autres produits en 2003	Coût d'exploitation en 2004	Coût d'exploitation en 2003
	$	$	$	$	$	$
Permis, homologations et conformité						
Droits des activités du plan de réglementation						
Centrales nucléaires	26 428 275		26 428 275	26 815 433	32 148 743	30 574 401
Réacteurs non producteurs de puissance	900 147	242 501	1 142 648	946 112	1 415 411	1 741 702
Établissement de recherche et d'essais nucléaires	1 580 560		1 580 560	1 496 932	1 937 790	2 468 127
Accélérateurs de particules	25 006	202 696	227 702	100 300	385 724	305 872
Usines de traitement de l'uranium	923 614		923 614	863 083	1 113 162	1 096 460
Installations de traitement de substances nucléaires	430 034		430 034	239 999	581 857	461 594
Usines d'eau lourde	133 426		133 426	247 677	112 698	52 777
Installations de stockage des déchets radioactifs	896 937		896 937	428 405	1 251 051	1 217 980
Installations de fusion	9 387		9 387	65 737	10 366	82 342
Mine et usines de concentration d'uranium	3 136 572		3 136 572	2 679 345	3 914 313	2 942 959
Permis pour déchets de substances nucléaires	187 098	240 567	427 665	430 138	489 984	458 923
Total des droits des activités du plan de réglementation	34 651 056	685 764	35 336 820	34 313 161	43 361 099	41 403 137
Droits calculés à l'aide de formules						
Substances nucléaires	2 767 263	3 157 244	5 924 507	4 447 108	7 321 967	7 539 156
Installations nucléaires de catégorie II	90 303	1 646 008	1 736 311	826 852	2 070 465	1 029 770
Services de dosimétrie	78 789	12 048	90 837	182 138	537 046	439 698
Total des droits calculés à l'aide de formules	2 936 355	4 815 300	7 751 655	5 456 098	9 929 478	9 008 624
Droits fixes						
Permis de transport et homologations d'emballage	291 585	3 048	294 633	213 534	692 018	806 597
Homologations d'appareils de rayonnement et équipement réglementé	92 108	76 208	168 316	31 470	167 756	761 024
Accréditations d'opérateurs d'appareils d'exposition	39 100		39 100		138 198	90 015
Total des droits fixes	422 793	79 256	502 049	245 004	997 972	1 657 636
Total des activités liées aux permis, aux homologations et à la conformité	38 010 204	5 580 320	43 590 524	40 014 263	54 288 549	52 069 397
Activités générales						
Projets de coopération					11 162 148	10 693 194
Relations avec les parties intéressées					6 051 862	5 135 254
Cadre de réglementation					894 826	1 293 012
Projets spéciaux, autres produits et charges connexes	4 139 119		4 139 119	881 272	4 076 588	1 027 762
Total des activités générales	4 139 119		4 139 119	881 272	22 185 424	18 149 222
Total	42 149 323	5 580 320	47 729 643	40 895 535	76 473 973	70 218 619

8. Opérations entre entités apparentées

La CCSN est liée par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces opérations sont réalisées selon les conditions commerciales normales qui s'appliquent à tous les individus et entreprises, tandis que d'autres sont des services fournis sans frais à la CCSN. Toutes les opérations importantes entre entités apparentées sont divulguées ci-dessous.

Au cours de l'exercice, la CCSN a dépensé 17 025 131 $ (2003—16 106 893 $), ce qui comprend des services fournis sans frais de 7 783 155 $ (2003—6 959 820 $) qui sont décrits dans la note 9. La CCSN a constaté des produits de 7 508 925 $ (2003—3 394 994 $) qui comprennent des débiteurs de 745 842 $ (2003—344 353 $).

Commission canadienne de sûreté nucléaire—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

9. Services fournis sans frais

Au cours de l'exercice, la CCSN a obtenu des services sans frais des autres ministères et organismes du gouvernement. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur dans les états financiers comme suit :

	2004	2003
	$	$
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	4 149 585	3 741 909
Cotisations au régime d'avantages sociaux fourni par le Secrétariat du Conseil du Trésor	3 232 418	2 870 657
Traitements et frais connexes des services juridiques fournis par Justice Canada	207 996	223 000
Services de vérification fournis par le Bureau de la vérificatrice générale du Canada	106 221	56 000
Autres	86 935	68 254
	7 783 155	6 959 820

10. Permis délivrés sans frais par la CCSN

La CCSN délivre des permis sans frais aux établissements d'enseignement, aux institutions de recherche sans but lucratif qui appartiennent entièrement aux établissements d'enseignement, aux établissements de santé subventionnés par l'État, aux organismes d'intervention d'urgence sans but lucratif et aux ministères fédéraux. La valeur totale de ces permis s'est élevée à 5 580 320 $ (2003—2 537 260 $).

11. Engagements et éventualités

a) Engagements

Les engagements de la CCSN pour la location de matériel s'élèvent à 419 919 $ (2003—246 924 $) pour les prochains exercices.

b) Éventualités

La CCSN reçoit, dans le cours normal de ses activités, des réclamations. Les poursuites judiciaires engagées contre la CCSN dans le cadre de ces réclamations totalisent environ 55 250 000 $ (2003—55 250 000 $) et étaient toujours en instance le 31 mars 2004. Comme il est impossible à l'heure actuelle d'en déterminer l'issue finale, aucune provision n'a été comptabilisée pour ces éventualités. Le versement de tout montant qui serait accordé par suite d'un règlement serait passé en charge de l'exercice au cours duquel le litige est susceptible de se régler et peut être estimé raisonnablement.

12. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

La CCSN et ses employés admissibles cotisent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. La cotisation de la CCSN repose actuellement sur un multiple de la cotisation obligatoire des employés et pourrait changer avec le temps. Ces cotisations représentent l'obligation totale de la CCSN au titre du régime et sont constatées dans l'exercice. La cotisation de la Commission s'élevait à 4 983 519 $ (2003—4 844 416 $).

b) Indemnités de cessation d'emploi

La CCSN offre des avantages postérieurs à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi dans le cadre d'un régime de cessation d'emploi. Ces régimes ne sont pas pré-capitalisés et, par conséquent, n'ont pas d'actifs.

	2004	2003
	$	$
Indemnités de cessation d'emploi, au début de l'exercice	6 925 239	7 449 587
Charges de l'exercice	1 254 449	1 193 521
Indemnités payées pendant l'exercice	(446 839)	(1 717 869)
Indemnités de cessation d'emploi, à la fin de l'exercice	7 732 849	6 925 239

13. Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire

Conformément à la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, les exploitants d'installations nucléaires désignées doivent souscrire des montants d'assurance de base et/ou d'assurance supplémentaire de 75 millions de dollars par installation pour des responsabilités particulières. Le gouvernement fédéral a désigné la Nuclear Insurance Association of Canada (NIAC) comme le seul fournisseur d'assurance de responsabilité civile et d'assurance des biens de l'industrie nucléaire du Canada. La NIAC fournit de l'assurance à ces exploitants selon les termes d'une police standard.

Cette police compte deux types de couvertures : la couverture A et la couverture B. La couverture A inclut seulement les risques acceptés par l'assureur, soit les blessures corporelles et les dégâts matériels. La couverture B comprend les blessures non corporelles, notamment les blessures psychologiques, les dommages causés par des émissions normales et les dommages causés par des actes de terrorisme. À compter de 2003, le gouvernement fédéral a convenu de fournir une couverture pour les dommages causés par les actes de terrorisme qui étaient couverts auparavant par la couverture A.

Commission canadienne de sûreté nucléaire—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

La NIAC reçoit les primes des exploitants pour les deux couvertures, mais les primes pour les risques de la couverture B sont remises au gouvernement fédéral, qui réassure ces risques en vertu de l'entente de réassurance qu'il a conclue avec la NIAC. Dans le cadre de cette entente, le gouvernement paie également l'écart (assurance supplémentaire) entre le montant d'assurance de base établi par la CCSN et les 75 millions de dollars de l'assurance responsabilité imposée par la *Loi sur la responsabilité nucléaire*. Le 31 mars 2004, la couverture de l'assurance supplémentaire atteignait 584 500 000 $ (2003—584 500 000 $).

Toutes les primes d'assurance supplémentaire payées par les exploitants d'installations nucléaires sont créditées au Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire du Trésor. Les primes reçues pour la couverture des dommages causés par des actes de terrorisme s'élèvent à 134 055 $ (2003—aucun). Les réclamations sur le régime d'assurance supplémentaire sont prélevées du Trésor et imputées au Compte. Il n'y a pas eu de réclamation ni de paiement depuis la création du Compte.

Tel que l'explique la note 2 j), la CCSN administre le Compte de réassurance de la responsabilité nucléaire au nom du gouvernement du Canada au moyen d'un compte spécial consolidé dans les *Comptes publics du Canada*. Au cours de l'exercice, les activités suivantes ont été enregistrées dans le compte:

	2004	2003
	$	$
Solde d'ouverture	554 921	553 421
Recettes déposées	135 555	1 500
Solde de clôture	690 476	554 921

14. Données correspondantes

Certaines données correspondantes ont été réagencées par souci de conformité à la présentation adoptée aux fins du présent exercice.

Commission canadienne des affaires polaires

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Nous avons préparé les états financiers ci-joints de la Commission canadienne des affaires polaires selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et en fonction des meilleurs jugements et estimations de la direction.

La responsabilité pour l'intégrité et l'objectivité des données fournies dans ces états financiers incombe à la direction et au Conseil d'administration de la Commission. Pour s'acquitter de la responsabilité de comptabiliser et de rendre compte, la Commission tient une série de comptes représentant un registre centralisé de ses opérations financières.

La Commission établit et diffuse les conventions comptables et les politiques de gestion financière, et émet des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Elle tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte des coûts, des avantages et des risques. Ces systèmes visent à fournir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement et sont exécutées conformément aux règlements et qu'elles sont comptabilisées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs de la Commission.

La direction présente ces états financiers à la vérificatrice générale du Canada qui les vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est jointe aux états financiers.

Approuvé par :

le président du Conseil d'administration
PETER JOHNSON

le directeur exécutif
STEVEN C. BIGRAS

le 25 juin 2004

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
COMMISSION CANADIENNE DES AFFAIRES POLAIRES
ET AU MINISTRE DES AFFAIRES INDIENNES
ET DU NORD CANADIEN

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Commission canadienne des affaires polaires au 31 mars 2004 et les états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Crystal Pace, CA
directrice principale

Ottawa, Canada
le 25 juin 2004

Commission canadienne des affaires polaires—*Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

	2004	2003
	$	$
ACTIF		
Actif financier		
Montant à recevoir du Trésor	49 442	15 964
Débiteurs	26 391	14 590
Charges payées d'avance	8 562	
Petite caisse	600	600
	84 995	31 154
Actif non financier		
Immobilisations (note 4)	109 601	64 824
	194 596	95 978

	2004	2003
	$	$
PASSIF ET ACTIF NET		
Passif		
Créditeurs et charges à payer	70 963	30 554
Indemnités de vacances à payer	26 842	22 960
Financement d'immobilisations reporté	24 370	
Indemnités de cessation d'emploi (note 7b)	72 343	71 125
	194 518	124 639
ACTIF (PASSIF) NET	78	(28 661)
	194 596	95 978

Engagements (note 8)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Approuvé par :

le président du Conseil d'administration
PETER JOHNSON

membre du Conseil
MICHAEL P. ROBINSON

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	$	$
Produits		
Contributions pour un atelier	36 808	
Amortissement du financement en capital reporté	630	
	37 438	
Charges		
Traitements et avantages sociaux	419 113	427 437
Services professionnels et spéciaux	222 499	193 097
Déplacements et déménagements	125 302	139 195
Locaux	86 853	80 352
Impression et publication	52 125	52 596
Contributions	24 850	27 200
Amortissement des immobilisations	23 875	21 864
Honoraires des membres du Conseil	22 890	19 950
Téléphone et télécommunications	11 539	10 407
Frais et matériel de bureau	10 327	9 681
Fournitures et approvisionnements	9 594	6 020
Frais postaux et services de messagerie	9 091	12 005
Mauvaises créances		3 159
	1 018 058	1 002 963
Coût d'exploitation net	980 620	1 002 963

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

ÉTAT DE L'ACTIF (PASSIF) NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	$	$
Actif net au début de l'exercice	(28 661)	20 370
Coût d'exploitation net	(980 620)	(1 002 963)
Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement (note 6)	44 704	43 603
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c)	938 763	931 092
Variation du montant à recevoir du Trésor	33 478	(13 177)
Amortissement du rabais pour les locaux	(7 586)	(7 586)
Actif (passif) net à la fin de l'exercice	78	(28 661)

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Commission canadienne des affaires polaires—*Suite*

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	$	$
Activités d'exploitation		
Coût d'exploitation net	980 620	1 002 963
Éléments hors trésorerie:		
Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement	(44 704)	(43 603)
Amortissement des immobilisations	(23 875)	(21 864)
Amortissement du fonds d'immobilisations reporté	630	
Augmentation des indemnités de cessation d'emploi	(1 218)	(7 652)
Amortissement du rabais pour les locaux	7 586	7 586
Variation nette du fonds de roulement hors caisse	(23 928)	(9 921)
Encaisse utilisée pour les activités d'exploitation	895 111	927 509
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	68 652	3 583
Contributions reçues pour l'acquisition d'immobilisations	(25 000)	
Encaisse utilisée pour les activités d'investissement	43 652	3 583
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c)	938 763	931 092

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et but

La Commission canadienne des affaires polaires a été constituée le 1er février 1991 en vertu de la *Loi sur la Commission canadienne des affaires polaires* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Commission a commencé ses activités le 9 septembre 1991. Elle a été créée dans le but de promouvoir et de favoriser le développement et la diffusion des connaissances sur les régions polaires, de surveiller l'évolution de ces connaissances au Canada et ailleurs dans le monde, d'affirmer le Canada comme nation polaire sur la scène internationale et de fournir aux Canadiens et Canadiennes ainsi qu'aux organisations, institutions et associations canadiennes de l'information sur les recherches liées aux régions polaires. Ses dépenses d'exploitation sont financées par une autorisation budgétaire annuelle.

2. Conventions comptables importantes

Les présents états financiers ont été établis selon la comptabilité d'exercice et les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables suivent.

a) Crédits parlementaires

Les crédits parlementaires sont fonction dans une large mesure des besoins de trésorerie. Par conséquent, les éléments de l'état de la situation financière et de l'état des résultats ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels on pourvoit grâce aux crédits parlementaires. La note 3 montre le rapprochement entre les crédits utilisés pour le coût d'exploitation net, les crédits approuvés et les liquidités fournies par le gouvernement.

b) Montant à recevoir du Trésor

Les activités de la Commission canadienne des affaires polaires sont financées par le Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de la Commission canadienne des affaires polaires sont versées au Trésor et tous ses décaissements sont prélevés sur le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor est la somme que la Commission canadienne des affaires polaires a le droit de retirer du Trésor sans avoir besoin de crédits supplémentaires, pour s'acquitter de ses obligations.

c) Indemnités de vacances

Les indemnités de vacances sont passées en charges au fur et à mesure que les employés en acquièrent le droit en vertu de leurs conditions d'emploi respectives. Elles sont établies en fonction des taux de rémunération en fin d'exercice.

d) Régime de retraite

Les employés admissibles participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les employés et la Commission contribuent aux coûts du régime. Les cotisations de la Commission sont passées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées. En vertu des dispositions législatives actuelles, la Commission n'est pas tenue de verser des cotisations pour combler le déficit actuariel du Compte de pension de retraite de la fonction publique.

e) Indemnités de cessation d'emploi

Le passif de la Commission pour les indemnités de cessation d'emploi est calculé selon les données provenant de l'évaluation actuarielle pour le gouvernement dans son ensemble. Les indemnités de cessation d'emploi constituent une obligation de la Commission qui est habituellement financée par crédits parlementaires futurs.

Commission canadienne des affaires polaires—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

f) Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement

Les services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés à leur juste valeur en tant que charges d'exploitation. Un montant correspondant est crédité directement à l'actif (passif) net.

g) Contributions

Les contributions sont constatées au cours de l'exercice où les conditions de versements sont remplies.

h) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites à leur coût moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire pour la durée de vie estimative des immobilisations, comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Période d'amortissement
Matériel informatique et logiciels	5 ans

i) Fonds d'immobilisations reporté

Les contributions pour l'achat des immobilisations sont reportées et amorties selon la même méthode que celle des immobilisations connexes.

j) Rabais pour les locaux

La valeur de tout rabais pour les locaux est amortie sur la durée de l'entente de location.

k) Incertitude relative à la mesure

Pour préparer les états financiers, la direction doit faire des estimations et poser des hypothèses qui influent sur les montants de l'actif, du passif, des produits et des dépenses déclarés dans les états financiers. La direction estime que, lorsqu'elle a préparé ces états financiers, les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. Les éléments les plus importants pour lesquels les montants ont été estimés sont les indemnités de cessation d'emploi et l'amortissement des immobilisations. Les chiffres réels pourraient différer de ces estimations.

3. Crédits parlementaires

a) Rapprochement du coût d'exploitation net et des crédits parlementaires utilisés

	2004	2003
	$	$
Coût d'exploitation net	980 620	1 002 963
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les crédits:		
Services fournis sans frais par d'autres ministères et organismes du gouvernement	(44 704)	(43 603)
Contributions reçues pour immobilisations	(25 000)	
Variation des indemnités de vacances à payer	(3 882)	(5 857)
Variation des indemnités de cessation d'emploi	(1 218)	(7 652)
Amortissement des immobilisations	(23 875)	(21 864)
Amortissement du rabais pour les locaux	7 586	7 586
Amortissement du financement d'immobilisations reporté	630	
Autres rajustements	3 045	(3 157)
	893 202	928 416
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les crédits:		
Achats d'immobilisations	68 652	3 583
Dépense salariale ayant une incidence sur les crédits dans les exercices à venir	10 000	
Total des crédits parlementaires utilisés	971 854	931 999

b) Rapprochement des crédits parlementaires votés et des crédits parlementaires utilisés

	2004	2003
	$	$
Affaires indiennes et du Nord canadien—Crédit 45	894 000	893 000
Crédit supplémentaire 45b	38 072	
Transfert du crédit 15 du Conseil du Trésor pour rajustement des salaires	3 000	2 000
	935 072	895 000
Moins: crédits non utilisés	26 431	37 108
	908 641	857 892
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux	63 213	74 107
Total des crédits parlementaires utilisés	971 854	931 999

Commission canadienne des affaires polaires—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

c) Rapprochement des liquidités nettes fournies par le gouvernement et des crédits parlementaires utilisés

	2004	2003
	$	$
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	938 763	931 092
Variation nette du fonds de roulement hors caisse imputée aux crédits	23 928	9 921
Rajustements pour les indemnités de vacances à payer	(3 882)	(5 857)
Autres rajustements	3 045	(3 157)
Dépense salariale ayant une incidence sur les crédits dans les exercices à venir	10 000	
Total des crédits parlementaires utilisés	971 854	931 999

4. Immobilisations

Immobilisations	Solde d'ouverture	Acquisitions	Solde de clôture
	$	$	$
Matériel informatique et logiciels	112 089	68 652	180 741

Amortissement cumulé	Solde d'ouverture	Amortissement de l'exercice	Solde de clôture
	$	$	$
Matériel informatique et logiciels	47 265	23 875	71 140
Immobilisations—Montant net	64 824		109 601

5. Opérations entre entités apparentées

La Commission canadienne des affaires polaires est liée par propriété commune à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Elle réalise des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités. Certaines de ces opérations sont réalisées selon les conditions commerciales normales qui s'appliquent à toutes les personnes et à toutes les entreprises, mais certains services, indiqués ci-dessous, sont fournis sans frais. Au cours de l'exercice, la Commission canadienne des affaires polaires a enregistré des charges de 177 187 $ (2003—187 715 $) imputables aux opérations réalisées dans le cours normal de ses activités avec d'autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement. Ces charges concernent, entre autres, des services fournis sans frais évalués à 44 704 $ (2003—43 605 $) et décrits dans la note 6. En outre, la Commission a des sommes de 26 391 $ (2003—14 590 $) à recevoir d'autres ministères, organismes et sociétés d'État.

6. Services fournis sans frais

Au cours de l'exercice, la Commission a reçu des services sans frais d'autres ministères et organismes du gouvernement. Ces services sont comptabilisés à leur juste valeur estimative dans les états financiers, comme suit :

	2004	2003
	$	$
Coûts salariaux et frais connexes de gestion des ressources humaines couverts par les ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien	4 000	4 000
Services de vérification fournis par le Bureau vérificateur général	15 000	15 000
Cotisations aux régimes d'assurance-maladie et de soins dentaires de la fonction publique payées par le Conseil du Trésor	25 704	24 603
	44 704	43 603

7. Avantages sociaux futurs

a) Régime de retraite

La Commission canadienne des affaires polaires et ses employés admissibles cotisent au Régime de pensions de retraite géré par le gouvernement du Canada. Le montant de la cotisation de la Commission est actuellement fondé sur un multiple des cotisations que doivent verser les employés; ce montant peut changer au fil du temps. Ces cotisations représentent l'obligation totale de la Commission canadienne des affaires polaires et elles sont portées aux comptes de l'exercice. La cotisation de la Commission s'élève à 45 008 $ pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 (2003—52 098 $).

b) Indemnités de cessation d'emploi

La Commission canadienne des affaires polaires offre des avantages postérieurs à la retraite et des avantages postérieurs à l'emploi dans le cadre d'un régime de cessation d'emploi. La charge nette de la Commission pour les indemnités de cessation d'emploi pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 s'élève à 1 218 $ (2003—7 652 $).

Ce régime n'est pas pré-capitalisé et, par conséquent, n'a pas d'actifs. Le passif constaté dans l'état de la situation financière au 31 mars 2004 s'élève à 72 343 $ (2003—71 125 $).

Commission canadienne des affaires polaires—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

8. Engagements

La Commission canadienne des affaires polaires a pris des engagements concernant la location de locaux et de matériel, engagements qui représentent 121 819 $ pour les exercices ultérieurs.

Les versements minimums futurs en vertu de ces engagements sont les suivants :

	$
2004-2005	98 597
2005-2006	21 282
2006-2007	1 940
Total	121 819

9. Don d'un oeuvre d'art

Un modèle de navire évalué à environ 24 000 $ a été donné à la Commission canadienne des affaires polaires comme article de décoration de ses bureaux. Les dons d'oeuvres d'art à la Commission ne sont pas enregistrés dans ses livres.

Commission de l'assurance-emploi du Canada

La Commission de l'assurance-emploi du Canada est un établissement public mentionné à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle fait partie de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) de 1993 jusqu'au 12 décembre 2003, alors que la responsabilité a été transférée au ministre des Ressources humaines du Développement des compétences (RHDCC). Elle se conforme à toutes les directives qui lui sont données par le ministre de RHDCC au sujet de l'exercice de ses pouvoirs et de l'exécution de ses tâches.

La Commission est formée du sous-ministre de RHDCC (président), du sous-ministre associé (vice-président) et de deux autres Commissaires, l'un représentant les employés et l'autre les employeurs. Elle est financée par RHDCC qui gère aussi les opérations journalières du programme d'assurance-emploi en vertu des directives de la Commission. Elle prend des règlements concernant la définition des gains assurables et effectue un rapport annuel de contrôle et d'évaluation.

Le Compte d'assurance-emploi, consolidé aux états financiers du Gouvernement du Canada, publie ses propres états financiers vérifiés par le vérificateur général du Canada. Ces états financiers, reproduits à la section 4 du volume 1 des *Comptes publics du Canada*, présentent un compte-rendu complet des activités financières du programme d'assurance-emploi que gère la Commission.

Commission des champs de bataille nationaux

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Nous avons préparé l'état financier ci-joint de la Commission des champs de bataille nationaux selon les normes et exigences de compte rendu du receveur général du Canada. Cet état financier a été préparé selon les conventions comptables écrites à la note 2 sur une base comparable à celle de l'exercice précédent. Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassifiés afin d'être conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours.

La Direction répond de l'intégrité et de l'objectivité de l'information donnée dans l'état financier du présent rapport. Les commissaires ont pour rôle de veiller à ce que la Direction remplisse ses fonctions en matière d'information financière et de contrôle interne. Certains renseignements inclus dans l'état financier sont, tout en tenant compte de leur importance, fondés sur les meilleurs prévisions et jugements de la gestion. Pour assumer sa responsabilité de rendre compte, la Direction maintient un système de contrôle interne qui vise à assurer dans une mesure raisonnable, la fiabilité de l'information financière et la protection des biens. Les opérations sont exécutées selon des règlements prescrits, dans les limites des autorisations parlementaires et sont comptabilisées correctement afin de maintenir l'imputabilité des fonds gouvernementaux et de sauvegarder les éléments d'actif de l'établissement. Les renseignements financiers renfermés dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* sont conformes à ceux apparaissant dans cet état financier à moins d'indication contraire. L'établissement vise également à assurer l'objectivité et l'intégrité des données de cet état financier grâce à la sélection, la formation et le développement attentif d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à assurer que ses règlements, conventions, normes et autorités administratives sont compris dans toute l'organisation.

Le vérificateur général du Canada a effectué, en toute indépendance et en conformité avec les normes de vérification généralement reconnues, la vérification de l'état financier de la Commission des champs de bataille nationaux.

L'opinion du vérificateur général est ci-jointe.

Approuvé par:

Le président
ANDRÉ JUNEAU

Le secrétaire
MICHEL LEULLIER

le 2 juillet 2004

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA MINISTRE DU PATRIMOINE CANADIEN

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Commission des champs de bataille nationaux au 31 mars 2004 et les états des résultats et de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans ces états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Micheline Éthier Massicotte, CA
directrice principale

Montréal, Canada
le 18 juin 2004

Commission des champs de bataille nationaux—*Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

	2004	2003
	$	$
ACTIF		
Actif financier		
À recevoir du Trésor	378 240	566 529
Comptes à recevoir d'autres ministères	8 592	
	386 832	566 529
Actif non financier		
Immobilisations (note 4)	13 465 131	14 237 023
Frais reportés	184 514	
	13 649 645	14 237 023
	14 036 477	14 803 552

	2004	2003
	$	$
PASSIF		
Créditeurs et charges à payer	311 744	442 110
Créditeurs et charges à payer à d'autres ministères	33 742	91 039
Indemnités de départ (note 7)	462 246	418 877
Salaires et vacances à payer	107 774	95 074
	915 506	1 047 100
Actif net	13 120 971	13 756 452
	14 036 477	14 803 552

Engagement (note 8) et éventualités (note 9)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par la direction :

le secrétaire
MICHEL LEULLIER

Approuvé par la Commission :

le président
ANDRÉ JUNEAU

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	$	$
Activités de fonctionnement		
Résultats nets	8 175 504	7 985 341
Éléments sans effet sur la trésorerie inclus dans les résultats nets:		
Amortissement des immobilisations	(783 530)	(775 459)
Amortissement des frais reportés	(9 711)	
Services offerts gratuitement	(60 000)	(58 000)
Rajustement provenant de l'état de la situation financière:		
Variation nette des postes hors caisse du fonds de roulement	188 289	562 844
Variation des provisions pour indemnités de départ, vacances et heures supplémentaires	(48 103)	(40 304)
Frais reportés	194 225	
Besoin de trésorerie pour les activités de fonctionnement	7 656 674	7 674 422
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	11 638	291 837
Besoin de trésorerie pour les activités d'investissement	11 638	291 837
Encaisse fournie par le gouvernement	7 668 312	7 966 259

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	$	$
Charges d'exploitation (note 6)		
Subvention tenant lieu de taxes	3 635 992	3 606 493
Conservation et aménagement des Plaines	2 242 742	2 229 212
Service corporatif	1 921 708	1 525 782
Mise en valeur des Plaines	1 013 094	1 292 098
Amortissement des immobilisations	783 530	775 459
Amortissement des frais reportés	9 711	
	9 606 777	9 429 044
Produits		
Stationnements	855 532	942 398
Activité pédagogique et accueil	307 524	249 114
Loyers	196 854	178 982
Autres revenus	58 289	53 387
	1 418 199	1 423 881
Charges d'exploitation nettes	8 188 578	8 005 163
Revenus totaux provenant de la fiducie (note 5)	(13 074)	(19 822)
Résultats nets	8 175 504	7 985 341
Actif net au début de l'exercice	13 756 452	14 367 878
Résultats nets	(8 175 504)	(7 985 341)
Encaisse fournie par le gouvernement	7 668 312	7 966 259
Variation— À recevoir du Trésor	(188 289)	(650 344)
Services offerts gratuitement par d'autres ministères	60 000	58 000
Actif net à la fin de l'exercice	13 120 971	13 756 452

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Commission des champs de bataille nationaux—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Statut et objectifs

La Commission a été constituée en 1908 en vertu de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*.

La Commission est un établissement public inscrit à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

La mission de la Commission est de s'assurer que toutes les richesses culturelles, récréatives, naturelles et scientifiques du parc soient développées dans le meilleur intérêt des Canadiens et Canadiennes et que l'image du gouvernement canadien soit renforcée sans compromettre le caractère historique du site. Pour se faire, elle doit acquérir, préserver et aménager les grands champs de bataille historiques de Québec.

Le territoire administré par la Commission comprend :

- Les Plaines d'Abraham, site de bataille de 1759 opposant Wolfe et Montcalm;
- Le Parc des Braves, témoin de la bataille de Sainte-Foy en 1760;
- Le Parc St-Denis à l'est de la Citadelle de Québec surplombant le Cap-aux-Diamants;
- La maison de la découverte des Plaines d'Abraham sise sur l'avenue Wilfrid Laurier;
- La Maison Louis St-Laurent sise au 201-203 Grande-Allée Est à Québec;
- Les voies de circulation limitrophes, deux tours Martello sur le site même et une tour dans la Ville de Québec.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada. Les conventions comptables les plus importantes sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada finance la Commission au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis à la Commission ne correspondent pas exactement à la présentation des états financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils sont plutôt fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments constatés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 3 établit un rapprochement de haut niveau entre les deux méthodes de présentation.

b) À recevoir du Trésor

La Commission exerce ses activités à même les fonds du Trésor. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les sommes reçues sont déposées dans le Trésor et tous les montants déboursés par la Commission proviennent du Trésor. Le solde à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que la Commission a le droit de tirer du Trésor, sans d'autres crédits parlementaires, afin de s'acquitter de ses obligations.

c) Produits

Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où le service a été rendu.

d) Vacances et heures supplémentaires

Le coût des vacances à payer et des heures supplémentaires est passé en charge dans l'exercice au cours duquel les employés acquièrent ces droits.

e) Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

Les cotisations versées par la Commission sont comptabilisées sur base d'exercice dans l'exercice où les services correspondants sont rendus par les employés. En vertu de la loi actuelle, la Commission n'est pas tenue de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime.

f) Indemnités de départ

Les indemnités de départ sont passées en charges au fur et à mesure qu'elles sont gagnées par les employés selon leurs conditions d'emploi et le salaire de l'employé à la fin de l'exercice. Les indemnités de départ sont calculées à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour l'ensemble du gouvernement. Le montant inscrit au passif représente l'obligation de la Commission qui sera financée par crédits parlementaires au moment de la cessation d'emploi.

g) Services offerts gratuitement par d'autres ministères

Les services offerts gratuitement des autres ministères sont comptabilisés comme charges de fonctionnement par la Commission à leur coût estimatif. Un montant correspondant est crédité directement à l'actif net.

h) Comptes à recevoir

Les comptes à recevoir sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour tous les comptes à recevoir où le recouvrement est incertain.

Commission des champs de bataille nationaux—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

i) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur la durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire :

Catégories d'immobilisation	Période d'amortissement
Bâtiments	15 à 35 ans
Ouvrages et infrastructure	5 à 40 ans
Matériel et outillage	3 à 15 ans
Véhicules automobiles et autres	5 à 15 ans

j) Frais reportés

Les frais de réfection relatifs à des actifs non détenus par la Commission sont comptabilisées au coût et amortis linéairement sur la durée du contrat d'exploitation.

k) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés en date des états financiers ainsi que sur les montants des produits et des charges d'exploitation comptabilisés durant l'exercice. L'obligation pour les indemnités de départ et la durée de vie utile des immobilisations sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations et des hypothèses ont été faites.

3. Crédits parlementaires

La Commission est financée par crédits parlementaires annuels. Ces crédits sont comptabilisés lorsqu'ils sont utilisés et les crédits inutilisés ne peuvent être reportés. Les éléments constatés dans l'état des résultats au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un exercice différent. Par conséquent, les charges d'exploitation nettes de l'exercice fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada sont différentes du total des crédits parlementaires utilisés au cours de l'exercice. En voici le rapprochement :

a) Rapprochement des résultats nets et des crédits parlementaires utilisés

	2004	2003
	$	$
Résultats nets	8 175 504	7 985 341
Rajustement pour les éléments sans incidence sur les crédits:		
Moins:		
Amortissement des immobilisations	783 530	775 459
Amortissement des frais reportés	9 711	
Services offerts gratuitement par d'autres ministères	60 000	58 000
Augmentation des provisions pour indemnités de départ, vacances et heures supplémentaires	48 103	40 304
Plus:		
Produits non fiscaux	1 418 199	1 423 881
Produits relatifs au compte en fiducie des champs de bataille nationaux	13 074	19 822
	8 705 433	8 555 281
Rajustement pour les éléments ayant une incidence sur les crédits:		
Plus:		
Acquisitions d'immobilisations financées par les crédits parlementaires	11 638	291 837
Frais reportés financés par les crédits parlementaires	194 225	
Total des crédits parlementaires utilisés	8 911 296	8 847 118

b) Rapprochement des crédits parlementaires votés et des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	$	$
Crédits parlementaires votés:		
Patrimoine canadien		
Dépenses d'opération et de capital	7 186 000	7 285 825
Crédits parlementaires périmés	(106 263)	(308 989)
	7 079 737	6 976 836
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	413 360	446 401
Charges en vertu de l'article 29.1(1) de la LGFP	1 418 199	1 423 881
Total des crédits parlementaires utilisés	8 911 296	8 847 118

Commission des champs de bataille nationaux—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

4. Immobilisations

Le coût des immobilisations sous la responsabilité de la Commission se ventile comme suit :

Catégorie d'immobilisation	2004				2003
	Solde du début	Acquisitions nettes de l'exercice	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	$	$	$	$	$
Terrains	724 710			724 710	724 710
Bâtiments	11 697 422		3 249 781	8 447 641	8 886 697
Ouvrages et infrastructure	5 577 776		1 796 753	3 781 023	3 966 125
Matériel et outillage	992 509	5 330	825 254	172 585	235 028
Véhicules automobiles et autres	919 510	6 308	586 646	339 172	424 463
	19 911 927	11 638	6 458 434	13 465 131	14 237 023

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 s'élève à 783 530 $ (775 459 $ en 2003).

5. Compte en fiducie des champs de bataille nationaux

Dès la création de la Commission des champs de bataille nationaux, un compte en fiducie a été établi pour recevoir les fonds d'individus, de corporations municipales, de gouvernements provinciaux et autres dans le but d'acquérir et de conserver les grands champs de bataille historiques de Québec. Depuis septembre 1984, le compte en fiducie est régi conformément aux dispositions de l'article 9.1 de la *Loi concernant les champs de bataille nationaux de Québec*, lequel prévoit son utilisation aux fins pour lesquelles les sommes reçues ont été mises à la disposition de la Commission. Les produits et les charges sont inclus dans l'état des résultats de la Commission et se détaillent comme suit :

	2004	2003
	$	$
Produits		
Dons		8 691
Intérêts	13 074	11 131
	13 074	19 822
Revenus totaux	(13 074)	(19 822)
Solde au début de l'exercice	516 864	497 042
Solde à la fin de l'exercice, déposé au receveur général du Canada	529 938	516 864

6. Information sur les charges d'exploitation

Les activités de la Commission sont regroupées en trois secteurs qui sont reliés à son mandat.

La conservation des Plaines regroupe les services suivants :

- Les services d'entretien qui voient à la maintenance du site, de son mobilier, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou à prévenir les dommages sur le site;
- Les services d'aménagement qui s'occupent du paysage, de l'horticulture et de l'arboriculture;
- Les services de surveillance et de sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que ceux relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et des propriétés de la Commission.

La mise en valeur regroupe les services suivants :

- Le service à la clientèle qui offre l'accueil des visiteurs et usagers du parc, la diffusion d'information au public et la réservation des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire et le grand public;
- Le service de communication voit à la promotion et à la publicité des activités et des services de la Commission et assure la visibilité de celle-ci et du gouvernement du Canada.

Le service corporatif regroupe la direction, les services administratifs et les services financiers.

Commission des champs de bataille nationaux—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

RÉSUMÉ DES CHARGES D'EXPLOITATION VENTILÉES PAR TYPE

	2004	2003
	$	$
Subvention tenant lieu de taxes	3 635 992	3 606 493
Salaires et avantages sociaux	2 975 036	2 911 067
Fournitures et équipements	710 447	719 331
Services professionnels	782 620	726 489
Entretien et réparation	385 549	394 190
Publicité	159 669	132 090
Transport et communication	84 643	80 090
Location	19 580	25 835
Services offerts gratuitement	60 000	58 000
Amortissement des immobilisations	783 530	775 459
Amortissement des frais reportés	9 711	
	9 606 777	9 429 044

7. Avantages sociaux futurs

Les employés de la Commission ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi et au cours de périodes postérieures à l'emploi ou à la retraite, telles que le prévoient leurs conventions collectives ou conditions d'emploi.

a) Régime de retraite

Le taux de cotisation de la Commission au Régime de pensions de retraite de la fonction publique a été de 2,14 fois celui des employés (2,14 en 2003). Les cotisations de la Commission au Régime durant l'exercice étaient de 294 313 $ (313 820 $ en 2003).

b) Indemnités de départ

La Commission paie des indemnités de départ à ses employés. Ce régime n'est pas capitalisé et présente un déficit égal à l'obligation au titre des indemnités constituées. Les opérations se détaillent comme suit :

	2004	2003
	$	$
Obligation au titre des indemnités constituées au début de l'exercice	418 877	388 054
Dépense de l'exercice	51 360	53 381
Indemnités payées au cours de l'exercice	(7 991)	(22 558)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	462 246	418 877

8. Engagement

La Commission s'est engagée, en vertu d'un bail, à fournir des services horticoles, d'exploitation et de sécurité en contrepartie d'un local servant à son centre d'interprétation au Musée du Québec. La valeur initiale du loyer de base, sujet à révision annuelle, a été établie à 87 522 $. Le terme du bail est de quinze ans, commencé le 1er avril 1991.

9. Éventualités

Des réclamations de 396 959 $ ont été déposées contre la Commission à titre de dommages présumés principalement dû à l'éboulement du Cap-aux-Diamants en 2000. Comme il est impossible de prévoir l'issue de ces réclamations, elles ne sont pas comptabilisées. Toutefois, de l'avis de la direction, la position de la Commission est défendable. Les règlements éventuels de ces réclamations seront imputés à l'exercice au cours duquel ils seront déterminés.

10. Opérations entre apparentés

La Commission est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d'État. Celle-ci effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises à l'exception des services reçus gratuitement. Parmi les plus importants services de ce genre, on retrouve les services bancaires offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada; la part de l'employeur pour les primes et les coûts d'assurance des employés, défrayée par le Secrétariat du Conseil du Trésor; la protection assurée par les lois sur les accidents du travail, défrayée par Développement des ressources humaines Canada; les frais salariaux et les coûts connexes des services juridiques dispensés par le ministère de la Justice et les services de vérification du Bureau du vérificateur général.

11. Chiffres correspondants

Certains chiffres des états financiers de 2003 ont été reclassés afin de se conformer à la présentation de 2004.

Commission du droit du Canada

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction de la Commission du droit du Canada.

La direction a préparé les états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus, en se fondant sur les meilleures estimations possibles et en faisant preuve de jugement éclairé, le cas échéant. Une mise en garde s'impose toutefois: les états financiers ne sont pas forcément complets, car certains actifs, obligations et dépenses ne sont consignés, à ce moment, qu'à l'échelle de toute l'administration fédérale. Les présents états financiers devraient aussi être consultés en se référant aux conventions comptables décrites dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les éléments d'actif du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficace aux fins de la réalisation des objectifs ministériels et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques et exigences législatives de la Commission.

Les transactions et les états financiers de la Commission n'ont pas été vérifiés.

Approuvé par :

Directeur exécutif
DENNIS COOLEY

Agent financier supérieur à temps plein
DENIS PELCHAT

le 11 juin 2004

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON VÉRIFIÉ) AU 31 MARS

	2004	2003
	$	$
ACTIF		
Actif financier		
Comptes à recevoir		
Autres ministères	7 896	78 613
Entités externes		3 297
Avances	1 000	1 000
Total d'actif financier	8 896	82 910
Actif non financier		
Immobilisations	271 058	
Total de l'actif	279 954	82 910

	2004	2003
	$	$
PASSIF		
Comptes à payer et frais courus	359 843	540 722
Provision pour vacances et heures supplémentaires cumulés	84 900	92 200
Total du passif	444 743	632 922
ACTIF NET		
Actif net, début de l'exercice	(550 012)	(389 117)
Coût des opérations	(3 476 623)	(3 182 008)
Encaissement net provenant du gouvernement	3 698 046	2 893 113
Services reçus gratuitement (note 6)	163 800	128 000
Total de l'actif net	(164 789)	(550 012)
Total du passif et de l'actif net	279 954	82 910

Engagements (Note 7)
Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Commission du droit du Canada—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS (NON VÉRIFIÉ) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	$	$
Dépenses		
Salaires et avantages sociaux	1 445 893	1 335 697
Services professionnels	1 051 816	935 402
Information	452 307	319 237
Déplacements	173 675	209 563
Location	160 859	137 046
Communication	61 346	59 959
Amortissement des immobilisations	33 882	
Vacances et heures supplémentaires cumulés	32 807	4 553
Réparations	24 035	36 986
Approvisionnement et fournitures	20 951	39 961
Dépenses d'équipement	18 769	103 552
Divers	283	52
Coût des opérations	3 476 623	3 182 008

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON VÉRIFIÉ) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	$	$
Activités d'exploitation		
Coût des opérations	(3 476 623)	(3 182 008)
Éléments sans effet sur l'encaisse inclus dans le coût des opérations:		
Amortissement des immobilisations	33 882	
Services reçus gratuitement	163 800	128 000
Rajustements provenant de l'état de la situation financière:		
Variation de l'actif financier	74 014	(33 023)
Variation du passif	(188 179)	193 918
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	(3 393 106)	(2 893 113)
Activités d'investissement en immobilisations		
Immobilisations		
Acquisitions	(304 940)	
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement en immobilisations	(304 940)	
Encaissement en provenant du gouvernement	(3 698 046)	(2 893 113)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)

1. Autorisations et objectifs

La Commission du droit du Canada tire son mandat de la *Loi sur la Commission du droit du Canada*, qui est entrée en vigueur en 1997. Les dépenses de la Commission sont financées au moyen d'un crédit parlementaire annuel.

Le mandat de la Commission du droit du Canada est d'engager les Canadiens et Canadiennes dans la réforme du droit, afin d'assurer qu'il soit pertinent, dynamique, efficace, juste et également accessible à tous et à toutes.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Les états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux Normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada. La source principale de ces principes comptables réside dans les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). À ces principes s'ajoutent les recommandations du Conseil des normes comptables de l'ICCA pour les situations non décrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. Cependant, les lecteurs sont priés de noter que l'introduction de la comptabilité d'exercice à l'échelle de la Commission est un processus évolutif et que l'on ne présente pas à l'heure actuelle l'intégralité de l'actif, du passif et des dépenses à l'échelle de la Commission. Vus sous cet angle, les états financiers ne sont pas nécessairement complets. Tous les éléments d'actif, de passif et de dépenses sont consolidés à l'échelle gouvernementale dans les états financiers du gouvernement du Canada. Les notes afférentes présentent plus de détails et devraient être lues attentivement.

Les principales conventions comptables comprennent :

a) Crédits parlementaires

La Commission est financée par le biais de crédits parlementaires du gouvernement du Canada. Les crédits consentis à la Commission ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers prévus dans les principes comptables généralement reconnus, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments consignés dans l'État des résultats et dans l'État de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels il est pourvu par les crédits parlementaires. La note 8 présente de l'information sur la source et l'utilisation des crédits.

Commission du droit du Canada—*Suite*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)—*Suite*

b) Encaissement net provenant du gouvernement

Tous les ministères, les organismes et les établissements publics ont le Trésor pour cadre de fonctionnement. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées au Trésor et toutes les sorties de fonds des ministères sont payées à même le Trésor. L'encaissement net provenant du gouvernement correspond à la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations entre ministères et agences.

c) Charges

Les charges sont consignées dans l'exercice où surviennent les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes :

— Les indemnités de départ des employés sont portées aux charges de la Commission à mesure qu'elles sont versées. Aucune somme estimative n'est constatée à l'échelle de la Commission. La comptabilisation de ces avantages a lieu dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.

— Les congés annuels et les heures supplémentaires sont portés aux dépenses dans l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.

— Les cotisations aux régimes de retraite sont constatées dans l'exercice où ces cotisations sont versées. Les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas inscrits dans les livres de la Commission mais sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.

— Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes sont inscrits à titre de charges d'exploitation à leur coût estimatif et un montant correspondant est porté directement au crédit de l'actif net.

d) Comptes à recevoir

Les comptes à recevoir sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour tous les comptes à recevoir dont le recouvrement est incertain.

e) Immobilisations

Les améliorations locatives dont le coût initial est supérieur à 5 000 $ sont comptabilisés selon leur coût d'achat et sont amortis selon la méthode linéaire sur la durée restante du bail. L'amortissement des immobilisations débute le mois suivant leur mise en service.

f) Opérations en devises étrangères

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

3. Incertitude de l'évaluation

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. Les créditeurs à la fin de l'exercice (CAFE) est l'élément le plus important pour lequel on a eu recours à des estimations.

4. Opérations entre entités apparentées

La Commission est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les autres ministères et les sociétés d'état. La Commission effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises, sauf que que certains services sont offerts gratuitement (note 6).

5. Immobilisations et amortissement cumulé

Immobilisations	Solde d'ouverture	Acquisitions	Aliénations/ rajustements	Solde de clôture
	$	$	$	$
Améliorations locatives		304 940		304 940

Amortissement cumulé	Solde d'ouverture	Amortissement de l'exercice	Aliénations/ rajustements	Solde de clôture
	$	$	$	$
Améliorations locatives		33 882		33 882
Valeur comptable nette		271 058		271 058

Commission du droit du Canada—*Fin*

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)—*Fin*

6. Services reçus gratuitement

Au cours de l'exercice, la Commission a bénéficié de services qui ont été obtenus sans frais auprès d'autres ministères et organismes fédéraux. Ces montants sont reflétés en tant que charges de fonctionnement dans l'État des résultats.

	2004	2003
	$	$
Locaux fournis par TPSGC	80 900	67 600
Contributions couvrant les quotes-parts de l'employeur aux régimes d'avantages sociaux des employés payées par le SCT	82 900	60 400
	163 800	128 000

7. Engagements

La Commission a conclu des contrats de location pluriannuels pour lesquels elle s'engage à effectuer des paiements futurs lorsque les services seront rendus. Les engagements des exercices futurs s'établissent comme suit :

	$
2004-2005	89 600
2005-5006	89 600
2006-2007	59 100

8. Crédits parlementaires

	2004	2003
	$	$
Dépenses du programme - Crédit 35	2 943 000	2 915 000
Budget supplémentaire - Crédit 35a		47 896
Budget supplémentaire - Crédit 35b	543 804	
Virement du CT - Crédit 10	11 100	
Virement du CT - Crédit 15	23 000	36 000
	3 520 904	2 998 896
Annulés	112 260	92 487
	3 408 644	2 906 409
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	204 262	215 233
Utilisation des crédits	3 612 906	3 121 642

9. Rapprochement entre le coût des opérations et l'utilisation des crédits parlementaires

	2004	2003
	$	$
Coût des opérations	3 476 623	3 182 008
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les résultats nets mais sans incidence sur les crédits:		
Services reçus gratuitement	(163 800)	(128 000)
Redressements des dépenses de l'exercice antérieur	21 725	62 934
Variation de la provision pour vacances et heures supplémentaires cumulés	7 300	4 700
Amortissement	(33 882)	
	(168 657)	(60 366)
Rajustement pous les éléments sans incidence sur les résultants nets mais ayant une incidence sur les crédits:		
Acquisitions d'immobilisations	304 940	
Utilisation des crédits	3 612 906	3 121 642

Conseil de recherches en sciences humaines

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints du Conseil de recherches en sciences humaines pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Conseil.

Nous avons préparé ces états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada, en nous fondant sur les meilleures estimations possibles et sur le jugement éclairé de la direction, le cas échéant. Les présents états financiers devraient être consultés en se référant aux principales conventions comptables décrites dans la note 2 aux états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Conseil tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. L'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans les présents états financiers.

La Direction des services administratifs communs du Conseil établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Conseil tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées conformément à *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les règlements applicables, et sont comptabilisées et contrôlées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Conseil. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Conseil s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et de l'intégrité des données contenues dans ses états financiers grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à s'assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

Le système comptable et les états financiers du Conseil ont évolué au fil des ans pour tenir compte des changements dans la structure des programmes de subventions et bourses et pour améliorer le contrôle des dépenses et les rapports s'y rattachant.

La direction présente les états financiers à la vérificatrice générale du Canada qui les vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est jointe aux états financiers.

Approuvé par :

le directeur des finances
(Agent financier supérieur à plein temps)
GERMAIN TREMBLAY

le directeur général
Direction des services administratifs communs
(Agent financier supérieur)
MICHEL CAVALLIN

le 4 juin 2004

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES ET À LA MINISTRE DE L'INDUSTRIE

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Conseil de recherches en sciences humaines au 31 mars 2004 et les états des résultats, du passif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Nancy Cheng, FCA
vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada
le 4 juin 2004

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
ACTIF		
Actif financier		
Montant à recevoir du Trésor	3 419	1 878
Débiteurs (note 4)	553	376
Avances	4	322
Total de l'actif financier	3 976	2 576
Actif non financier		
Charges payées d'avance	48	31
Immobilisations (note 5)	1 500	1 275
Total de l'actif non financier	1 548	1 306
	5 524	3 882

	2004	2003
PASSIF		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	3 428	1 938
Vacances et congés compensatoires	760	663
Produits reportés (note 7)	464	458
Indemnités de cessation d'emploi (note 8)	1 741	1 663
Total du passif	6 393	4 722
PASIF NET (note 9)	(869)	(840)
	5 524	3 882

Éventualités (note 12)
Engagements (note 13)
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :

Le président
MARC RENAUD

Le directeur général,
Direction des services administratifs communs
MICHEL CAVALLIN

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Produits		
Dons de recherche	40	10
Intérêts sur débiteurs en souffrance	3	3
Gain sur l'aliénation d'immobilisations excédentaires	2	
Total des produits	45	13
Charges		
Subventions et bourses — Sciences humaines		
Subventions de recherche	77 459	69 121
Bourses de formation	48 678	32 283
Stratégiques	30 324	27 035
Chaires de recherche du Canada	32 167	21 042
Initiative de la nouvelle économie	17 469	12 484
Diffusion de la recherche	6 097	5 527
Dons pour la recherche	40	10
	212 234	167 502
Subventions — Programme des coûts indirects de recherche (note 14)	224 182	
Exploitation (note 10)		
Salaires et avantages sociaux	14 165	13 237
Services professionnels et spéciaux	3 884	3 309
Logement et locations	1 915	1 387
Transport et communications	1 297	1 320
Information	875	719
Amortissement des immobilisations	552	503
Services publics, fournitures et approvisionnements	329	223
Réparation et entretien	303	240
Perte sur aliénation d'immobilisations	23	
	23 343	20 938
Total des charges	459 759	188 440
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs	(711)	(598)
Coût d'exploitation net	459 003	187 829

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DU PASSIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Passif net, en début d'exercice	(840)	(693)
Coût d'exploitation net	(459 003)	(187 829)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10)	2 557	2 004
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c)	454 876	184 587
Variation du montant à recevoir du Trésor	1 541	1 091
Passif net, en fin d'exercice	(869)	(840)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation		
Coût d'exploitation net	459 003	187 829
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation net:		
Charges pour mauvaises créances		(11)
Amortissement des immobilisations (note 5)	(552)	(503)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 10)	(2 557)	(2 004)
Perte sur aliénation d'immobilisations	(23)	
Variations à l'état de la situation financière:		
Débiteurs liés à l'exploitation	133	(909)
Avances	(318)	263
Charges payées d'avance	17	11
Créditeurs et charges à payer	(1 490)	(366)
Vacances et congés compensatoires	(97)	(33)
Produits reportés	(6)	(15)
Indemnités de cessation d'emploi	(78)	(160)
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	454 032	184 102
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations (note 5)	844	485
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement	844	485
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	454 876	184 587

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et objectif

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) a été constitué en 1977 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences humaines* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'objectif du Conseil est de promouvoir et de soutenir la recherche et l'érudition dans le domaine des sciences humaines.

Les programmes du Conseil apportent un appui au moyen de subventions et de bourses pour la recherche fondamentale (effectuée par des chercheurs individuels et par des équipes de recherche), la recherche ciblée (effectuée par des équipes multidisciplinaires et des réseaux de recherche), la formation avancée en recherche (au niveau doctoral et postdoctoral) et la diffusion de la recherche.

Les subventions, les bourses et les charges d'exploitation du Conseil sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont les suivantes:

a) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada finance le Conseil par des crédits parlementaires. Les crédits consentis au Conseil ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus. Ils sont plutôt fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 3 présente de l'information au sujet de la source et de l'utilisation de ces crédits et établit un rapprochement général entre ces deux méthodes de présentation.

b) Montant à recevoir du Trésor et liquidités nettes fournies par le gouvernement

Le Conseil opère à l'intérieur du cadre de fonctionnement du Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds du Conseil sont déposées au Trésor et toutes ses sorties de fonds sont payées à même le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le Conseil a le droit de tirer du Trésor, sans crédits supplémentaires, afin de s'acquitter de ses obligations. Les liquidités nettes fournies par le gouvernement correspondent à l'ensemble des sorties de fonds, nettes des rentrées de fonds, y compris les opérations interministérielles du gouvernement fédéral. Un montant correspondant est comptabilisé directement au passif net.

c) Produits

Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent. Les fonds reçus de tiers à des fins déterminées sont comptabilisés à titre de produits reportés. Les produits reportés sont constatés comme produits d'exploitation de l'exercice au cours duquel les fins déterminées surviennent.

d) Charges

Les charges sont comptabilisées dans l'exercice où surviennent les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes:

- Subventions et bourses

Les subventions et les bourses sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel le droit du bénéficiaire a été établi et qu'il est devenu admissible selon les critères d'éligibilité et, l'engagement a été approuvé pour paiement avant la fin de l'exercice.

- Indemnités de cessation d'emploi

Le Conseil offre à ses employés des prestations à la retraite et des prestations postérieures à l'emploi dans le cadre d'un régime d'indemnités de cessation d'emploi. Ce régime d'avantages sociaux n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif. Le Conseil calcule un passif et une charge pour les indemnités de cessation d'emploi à l'aide de renseignements tirés du passif actuariel déterminé pour les indemnités de cessation d'emploi de l'ensemble du gouvernement. Les indemnités de cessation d'emploi des employés représentent des obligations du Conseil qui sont normalement financées par les crédits parlementaires des années futures.

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

- Vacances et congés compensatoires

  Les congés annuels pour vacances et congés compensatoires sont passés en charges de l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.

- Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

  Les employés cotisent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Selon la loi actuelle, la cotisation versée par le Conseil au régime s'élève à 2,14 fois celle versée par l'employé pour les services rendus au cours de l'exercice. Les cotisations sont imputées à l'exercice durant lequel les services sont rendus. D'après les lois actuelles, le Conseil n'est pas tenu de verser des cotisations pour combler les insuffisances actuarielles du Compte de pension de la fonction publique. Les insuffisances ou excédents actuariels sont constatés et comptabilisés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.

- Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement

  Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés comme charges d'exploitation à leur coût estimatif. Un montant correspondant est porté directement au passif net.

e) Recouvrements de charges d'exercices antérieurs et autres rajustements

Les recouvrements de charges d'exercices antérieurs sont déduits des charges. Ces fonds sont remis au receveur général du Canada.

f) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et passifs en devises sont convertis selon les taux en vigueur au 31 mars.

g) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés en fonction du montant que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs douteux de tiers lorsque le recouvrement est considéré incertain. Aucune provision de ce genre n'est établie pour les débiteurs d'autres ministères et organismes du gouvernement.

h) Immobilisations

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est d'au moins 2 500 $ sont comptabilisées selon leur coût d'achat, ainsi que l'ordinateur personnel, les meubles et le matériel standard assignés à chaque employé en raison du grand nombre de ces articles. Les logiciels et les améliorations locatives sont capitalisés de manière prospective à compter du 1er avril 2001. Les immobilisations sont amorties selon une méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition et d'aliénation, comme suit :

Catégorie d'immobilisation	Période d'amortissement
Matériel informatique, y compris les logiciels standards installés sur les ordinateurs personnels	3 ans
Logiciels de réseau achetés et logiciels élaborés à l'interne	5 ans
Autre matériel	5 ans
Mobilier	7 ans
Véhicules	7 ans
Biens acquis par contrats de location-acquisition et améliorations locatives	Le moindre de la vie utile ou de la durée du bail

i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont la provision pour indemnités de cessation d'emploi et la durée de vie utile des immobilisations. Les montants réels pourraient différer des estimations.

3. Crédits parlementaires

Les opérations du Conseil sont financées par des crédits parlementaires. Ces crédits sont comptabilisés lorsqu'ils sont utilisés et toute portion inutilisée ne peut être reportée. Les éléments constatés dans l'état des résultats au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un exercice différent. Ces écarts sont rapprochés comme suit :

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

a) Rapprochement des résultats d'exploitation nets et du total des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Coût d'exploitation net	459 003	187 829
Rajustements sans incidence sur les crédits:		
Plus:		
Gain sur aliénation de biens excédentaires de l'État	2	
Intérêts sur débiteurs en souffrance	3	3
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs	711	598
Moins:		
Amortissement des immobilisations	(552)	(503)
Provisions pour vacances et congés compensatoires	(97)	(33)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement	(2 557)	(2 004)
Provision pour indemnités de cessation d'emploi	(78)	(160)
Rajustements ayant une incidence sur les crédits:		
Plus:		
Acquisitions d'immobilisations	845	485
Charges payées d'avance	48	31
Autres rajustements	170	(43)
Total des crédits parlementaires utilisés	457 498	186 203

b) Rapprochement des crédits parlementaires accordés et des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Subventions et bourses		
Budget principal	209 947	180 199
Plus:		
Budgets supplémentaires	241 741	2 251
Moins:		
Affectation bloquée	(13 000)	
Crédit périmé pour subventions et bourses	(2 311)	(14 958)
Charges de subventions et bourses	436 377	167 492
Charges d'exploitation		
Budget principal	15 455	14 432
Plus:		
Budgets supplémentaires, augmentations salariales	4 384	2 651
Moins:		
Crédit d'exploitation périmé	(1 020)	(9)
Rajustement pour paie rétroactive	177	
Charges d'exploitation	18 996	17 074
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 125	1 637
Total des crédits parlementaires utilisés	457 498	186 203

c) Rapprochement des liquidités nettes fournies par le gouvernement et des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	454 876	184 587
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs	711	598
Variation des débiteurs	(177)	909
Variation des avances	318	(263)
Variation des créditeurs et charges à payer	1 490	366
Variation des produits reportés	6	15
Autres rajustements	274	(9)
Total des crédits parlementaires utilisés	457 498	186 203

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

4. Débiteurs

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Autres ministères	274	154
Tiers	286	253
Provision pour créances douteuses	(7)	(31)
Total des débiteurs	553	376

5. Immobilisations

	2004				2003
Catégorie d'immobilisation	Solde d'ouverture	Ajouts nets pour l'exercice	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	(en milliers de dollars)				
Matériel informatique	1 673	(249)	(902)	522	441
Logiciels	506	142	(238)	410	378
Autre matériel	131	(3)	(98)	30	64
Mobilier	939	293	(774)	458	267
Véhicules	19	(19)			
Améliorations locatives	193		(113)	80	125
Total	3 461	164	(2 125)	1 500	1 275

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 s'élève à 552 216 $ (502 833 $ en 2003).

6. Créditeurs et charges à payer

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Tiers	2 176	892
Autres ministères	1 252	1 046
Total des créditeurs et charges à payer	3 428	1 938

7. Produits reportés

Les produits reportés représentent le solde, à la fin de l'exercice, des comptes à fins déterminées, qui inclut les opérations afférentes au fonds de dotation des bourses de la Reine ainsi que les fonds réservés reçus sous forme de dons privés et les intérêts connexes générés. Ces fonds doivent être utilisés pour les fins pour lesquelles ils ont été reçus.

a) Fonds de dotation des bourses de la Reine

Le fonds de dotation des bourses de la Reine est constitué d'une dotation de 250 000 $ qui a été déposé au Trésor et est restreint à l'interne pour les fins déterminées dans le passif net (voir note 9). Les intérêts générés par la dotation servent à verser des bourses à des étudiants diplômés dans certains secteurs d'études canadiennes. Les montants ci-dessous sont représentés par des dépôts au Trésor, au nom du Conseil et sont inclus dans les montants à recevoir du Trésor dans l'état de la situation financière. Les détails des opérations relatives à la dotation sont les suivants :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Solde, début de l'exercice	52	45
Intérêts reçus	8	7
Solde, fin de l'exercice	60	52

Conseil de recherches en sciences humaines—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

b) Cadeaux, dons et legs restreints

Les produits reportés incluent aussi les opérations pour les encaissements, les intérêts connexes générés ainsi que les déboursés reliés aux cadeaux, dons et legs privés et restreints reçus pour les fins déterminées de projets spéciaux dans le domaine des activités de recherche des sciences humaines. Les montants ci-dessous sont représentés par des dépôts au Trésor, au nom du Conseil et sont inclus dans les montants à recevoir du Trésor dans l'état de la situation financière. Les détails des opérations relatives aux cadeaux, dons et legs restreints sont les suivants :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Solde, début de l'exercice	406	398
Dons restreints reçus	2	12
Intérêts reçus	6	6
Bourses versées	(10)	(10)
Solde, fin de l'exercice	404	406

8. Avantages sociaux futurs

Les employés du Conseil ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi et au cours de périodes postérieures à l'emploi ou à la retraite telles que le prévoient les conventions collectives ou conditions d'emploi.

a) Régime de retraite

La cotisation du Conseil au Régime de pensions de retraite de la fonction publique durant l'exercice s'élève à 1 359 465 $ (1 408 545 $ en 2003).

b) Indemnités de cessation d'emploi

Le Conseil paie des indemnités de cessation d'emploi à ses employés. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à la provision pour indemnités de cessation d'emploi. Les opérations se détaillent comme suit :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Provision pour indemnités de cessation d'emploi, au début de l'exercice	1 663	1 503
Charges de l'exercice	226	170
Indemnités payées au cours de l'exercice	(148)	(10)
Provision pour indemnités de cessation d'emploi, à la fin de l'exercice	1 741	1 663

9. Passif net

Le gouvernement du Canada inclut dans ses produits et charges les opérations relatives à certains comptes consolidés établis pour des fins déterminées. Le Fonds de dotation des bourses de la Reine est un compte à fins déterminées consolidé constitué d'une dotation de 250 000 $. Les opérations relatives au fonds de dotation sont inclus dans les produits reportés (voir note 7a). La dotation elle-même ne représente pas une obligation envers des tiers mais est restreinte à l'interne à des fins déterminées. Le détail du passif net s'explique comme suit :

	2004	2003[1]
	(en milliers de dollars)	
Solde du compte à fins déterminées consolidé—fonds de dotation	250	250
Passif net excluant le fonds de dotation	(1 119)	(1 090)
Passif net	(869)	(840)

[1] Modifié les chiffres de l'exercice précédent.

10. Opérations entre entités apparentées

Le Conseil est relié en termes de propriété commune à tous les autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Il effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises.

Au cours de l'exercice, le Conseil a reçu des services fournis gratuitement, qui sont comptabilisés à leur juste valeur dans les états financiers, comme suit :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	1 659	1 170
Contributions couvrant la part de l'employeur des primes d'assurance médicale et d'assurance dentaire fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor	814	766
Autres services fournis gratuitement	84	68
Total des services fournis gratuitement	2 557	2 004

Conseil de recherches en sciences humaines—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

11. Subventions, bourses et autres dépenses administrées et payées pour des ministères et organismes du gouvernement ainsi que des organisations non gouvernementales

Les subventions, bourses et autres dépenses administrées et payées par le Conseil au nom de ministères et organismes du gouvernement et d'organisations non gouvernementales, qui ne sont pas incluses dans l'état des résultats, se sont élevées à 116 149 245 $ (110 475 000 $ en 2003). La plupart de ces paiements sont effectués par le Conseil à même les fonds qui lui ont été confiés par les ministères et organismes du gouvernement.

Dans certaines circonstances, le Conseil reçoit des frais administratifs lorsqu'un fardeau administratif important est absorbé par le Conseil pour l'administration de certains fonds au nom d'autres ministères et organisations. Ces frais se sont élevés à 404 923 $ durant l'exercice (242 829 $ en 2003).

12. Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, le Conseil s'engage dans diverses poursuites légales. Certains passifs éventuels peuvent devenir des passifs réels lorsqu'au moins une situation future se produit ou ne se produit pas. Dans la mesure où il est probable qu'une situation future ait lieu ou n'ait pas lieu et que l'on peut établir une estimation raisonnable du montant en cause, le montant estimatif est comptabilisé dans les états financiers. En 2001, on a signifié au Conseil une déclaration relative à une réclamation découlant de l'équité en matière d'emploi. Le passif éventuel découlant d'une telle responsabilité est estimé par la direction à 1 920 000 $. Selon la direction, l'issue de cette réclamation ne peut être déterminée pour l'instant. S'il y a lieu, le Conseil comptabilisera l'effet de cette réclamation dans l'exercice au cours duquel le litige sera résolu.

13. Engagements

Les subventions et bourses accordées pour les exercices futurs sont assujetties à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2004, les engagements pour les octrois des exercices futurs se répartissent comme suit :

	(en milliers de dollars)
2004-2005	360 868
2005-2006	158 761
2006-2007	99 476
2007-2008	41 616
2008-2009 et exercices ultérieurs	21 526

De plus, de par leur nature, les activités du Conseil donnent lieu à certains engagements contractuels et obligations importants en vertu desquels le Conseil s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens futures. Voici les principaux engagements d'exploitation pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite :

	(en milliers de dollars)
2004-2005	23
2005-2006	13
2006-2007	5

14. Programme des coûts indirects de recherche

En 2003-2004, le Conseil a été chargé d'administrer un programme des coûts indirects de recherche de la part des organismes subventionnaires fédéraux (Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, et l'Institut de recherche en santé du Canada). Ce programme accorde des subventions annuelles aux établissements d'enseignement postsecondaires canadiens et à leurs divers hôpitaux et instituts de recherche, dont les chercheurs sont subventionnés par au moins un des trois organismes subventionnaires fédéraux . Ces subventions visent à défrayer une portion des coûts indirects associés à la recherche postsecondaire financée par le gouvernement fédéral.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du Conseil.

Nous avons préparé ces états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada, en nous fondant sur les meilleures estimations possibles et sur le jugement éclairé de la direction, le cas échéant. Les présents états financiers devraient être consultés en se référant aux principales conventions comptables décrites dans la note 2 aux états financiers.

Pour s'acquitter de ses responsabilités de comptabilité et d'information, le Conseil tient une série de comptes qui fournissent un registre centralisé de ses opérations financières. L'information financière contenue dans les états ministériels et ailleurs dans les *Comptes publics du Canada* concorde avec l'information qui figure dans les présents états financiers.

La Direction des services administratifs communs du Conseil établit et diffuse les politiques comptables et les politiques de gestion financière, et diffuse des directives qui assurent le respect des normes de comptabilité et de gestion financière. Le Conseil tient des systèmes de gestion financière et de contrôle interne qui tiennent compte du coût, des avantages et des risques. Ils sont établis afin de fournir une assurance raisonnable que les opérations sont autorisées comme il se doit par le Parlement, sont exécutées conformément à *Loi sur la gestion des finances publiques* et selon les règlements applicables, et sont comptabilisées et contrôlées adéquatement afin d'assurer la reddition de comptes à l'égard des fonds publics et de protéger les actifs du Conseil. Des programmes de vérification interne augmentent l'efficacité des systèmes de gestion financière et de contrôle interne. Le Conseil s'efforce également de s'assurer de l'objectivité et de l'intégrité des données contenues dans ses états financiers grâce à la sélection, à la formation et au perfectionnement attentifs d'un personnel qualifié, grâce à des arrangements organisationnels permettant un juste partage des responsabilités et grâce à des programmes de communication visant à s'assurer que ses règlements, politiques, normes et autorisations administratives soient compris dans tout l'organisme.

Le système comptable et les états financiers du Conseil ont évolué au fil des ans pour tenir compte des changements dans la structure des programmes de subventions et bourses et pour améliorer le contrôle des dépenses et les rapports s'y rattachant.

La direction présente les états financiers à la vérificatrice générale du Canada qui les vérifie et fournit une opinion indépendante. Cette opinion est jointe aux états financiers.

Approuvé par :

le directeur des finances
(Agent financier supérieur à temps plein)
GERMAIN TREMBLAY

le directeur général,
Direction des services administratifs communs
(Agent financier supérieur)
MICHEL CAVALLIN

le 4 juin 2004

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AU CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE ET À LA MINISTRE DE L'INDUSTRIE

J'ai vérifié l'état de la situation financière du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie au 31 mars 2004 et les états des résultats, de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Nancy Cheng, FCA
vérificatrice générale adjointe

Ottawa, Canada
le 4 juin 2004

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003		2004	2003
ACTIF			PASSIF		
Actif financier					
Montant à recevoir du Trésor	3 571	2 458	Créditeurs et charges à payer (note 6)	3 945	2 875
Débiteurs (note 4)	1 148	661	Vacances et congés compensatoires	1 205	1 056
Avances	315	1 253	Autres passifs (note 7)	594	924
Total de l'actif financier	5 034	4 372	Indemnités de cessation d'emploi (note 8)	3 038	3 015
Actif non financier			Total du passif	8 782	7 870
Charges payées d'avance	148	74			
Immobilisations (note 5)	4 275	3 496	ACTIF NET	675	72
Total de l'actif non financier	4 423	3 570			
	9 457	7 942		9 457	7 942

Engagements (note 11)
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil :

le Président
THOMAS A. BRZUSTOWSKI

le directeur général,
Direction des services administratifs communs
MICHEL CAVALLIN

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Produits		
Intérêts sur débiteurs en souffrance	3	2
Total des produits	3	2
Charges		
Subventions et bourses		
Subventions de recherche	350 120	320 873
Partenariats de recherche	163 771	150 629
Bourses de formation	110 919	91 733
Chaires de recherche du Canada	67 628	47 425
Soutien général	4 986	5 079
	697 424	615 739
Exploitation (note 9)		
Salaires et avantages sociaux	23 618	22 501
Services professionnels et spéciaux	4 691	5 761
Transport et communications	3 517	3 396
Logement et locations	3 138	1 977
Information	1 450	1 758
Amortissement des immobilisations	1 354	1 012
Services publics, fournitures et approvisionnements	876	788
Réparation et entretien	531	691
Perte sur aliénation d'immobilisations	65	
	39 240	37 884
Total des charges	736 664	653 623
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs	(1 000)	(741)
Coût d'exploitation net	735 661	652 880

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation		
Coût d'exploitation net	735 661	652 880
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation net:		
Charge pour mauvaises créances	(24)	(3)
Amortissement des immobilisations (note 5)	(1 354)	(1 012)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	(4 308)	(2 868)
Perte sur aliénation d'immobilisations	(65)	
Variations à l'état de la situation financière:		
Débiteurs liés à l'exploitation	588	(810)
Avances	(938)	912
Charges payées d'avance	74	8
Créditeurs et charges à payer	(1 070)	2 278
Vacances et congés compensatoires	(149)	(59)
Autres passifs	330	199
Indemnités de cessation d'emploi	(23)	(356)
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	728 722	651 169
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations (note 5)	2 121	1 671
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement	2 121	1 671
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	730 843	652 840

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DE L'ACTIF (PASSIF) NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Actif net (passif), en début d'exercice	72	(498)
Coût d'exploitation net	(735 661)	(652 880)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	4 308	2 868
Liquidités nettes fournies par le gouvernement (note 3c)	730 843	652 840
Variation du montant à recevoir du Trésor	1 113	(2 258)
Actif net, en fin d'exercice	675	72

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et objectif

Le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) a été constitué en 1978 en vertu de la *Loi sur le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie* et est un établissement public nommé à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Son objectif est de promouvoir la découverte et l'innovation et de soutenir la recherche ainsi que l'apport d'une main-d'œuvre hautement qualifiée dans le domaine des sciences naturelles et du génie.

Le Conseil apporte un appui à la recherche fondamentale universitaire au moyen de subventions à la recherche et de projets ciblés au moyen de partenariats d'universités et de membres de l'industrie ainsi que la formation avancée de personnes hautement qualifiées dans les deux domaines par le versement de bourses de perfectionnement.

Les subventions, les bourses et les charges d'exploitation du Conseil sont financées par des crédits budgétaires annuels. Les avantages sociaux sont financés par des autorisations législatives.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont les suivantes :

a) Crédits parlementaires

Le gouvernement du Canada finance le Conseil par des crédits parlementaires. Les crédits consentis au Conseil ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus. Ils sont plutôt fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Les éléments comptabilisés dans l'état des résultats et l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 3 présente de l'information au sujet de la source et de l'utilisation de ces crédits et établit un rapprochement général entre ces deux méthodes de présentation.

b) Montant à recevoir du Trésor et liquidités nettes fournies par le gouvernement

Le Conseil opère à l'intérieur du cadre de fonctionnement du Trésor, lequel est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds du Conseil sont déposées au Trésor et toutes ses sorties de fonds sont payées à même le Trésor. Le montant à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que le Conseil a le droit de tirer du Trésor, sans crédits supplémentaires, afin de s'acquitter de ses obligations. Les liquidités nettes fournies par le gouvernement correspondent à l'ensemble des sorties de fonds, nettes des rentrées de fonds, y compris les opérations interministérielles du gouvernement fédéral. Un montant correspondant est comptabilisé directement à l'actif net.

c) Produits

Les produits sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents surviennent.

d) Charges

Les charges sont comptabilisées dans l'exercice où surviennent les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes :

- Subventions et bourses

Les subventions et les bourses sont passées en charges dans l'exercice au cours duquel le droit du bénéficiaire a été établi et qu'il est devenu admissible selon les critères d'éligibilité et l'engagement a été approuvé pour paiement avant la fin de l'exercice.

- Indemnités de cessation d'emploi

Le Conseil offre à ses employés des prestations à la retraite et des prestations postérieures à l'emploi dans le cadre d'un régime d'indemnités de cessation d'emploi. Ce régime d'avantages sociaux n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif. Le Conseil calcule un passif et une charge pour les indemnités de cessation d'emploi à l'aide de renseignements tirés du passif actuariel déterminé pour les indemnités de cessation d'emploi de l'ensemble du gouvernement. Les indemnités de cessation d'emploi des employés représentent des obligations du Conseil qui sont normalement financées par les crédits parlementaires des années futures.

- Vacances et congés compensatoires

Les congés annuels pour vacances et congés compensatoires sont passés en charges de l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.

- Cotisations au Régime de pensions de retraite de la fonction publique

Les employés cotisent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Selon la loi actuelle, la cotisation versée par le Conseil au régime s'élève à 2,14 fois celle versée par l'employé pour les services rendus au cours de l'exercice. Les cotisations sont imputées à l'exercice durant lequel les services sont

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

rendus. D'après les lois actuelles, le Conseil n'est pas tenu de verser des cotisations pour combler les insuffisances actuarielles du Compte de pension de la fonction publique. Les insuffisances ou excédents actuariels sont constatés et comptabilisés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.

- Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement

Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement sont comptabilisés comme charges d'exploitation à leur coût estimatif. Un montant correspondant est porté directement à l'actif (passif) net.

e) Recouvrements de charges d'exercices antérieurs et autres rajustements

Les recouvrements de charges d'exercices antérieurs sont déduits des charges. Ces fonds sont remis au receveur général du Canada.

f) Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date des opérations. Les actifs et passifs en devises sont convertis selon les taux en vigueur au 31mars.

g) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés en fonction du montant que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs douteux de tiers lorsque le recouvrement est considéré incertain. Aucune provision de ce genre n'est établie pour les débiteurs d'autres ministères du gouvernement.

h) Immobilisations

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est d'au moins 2 500 $ sont comptabilisées selon leur coût d'achat, ainsi que l'ordinateur personnel, les meubles et le matériel standard assignés à chaque employé en raison du grand nombre de ces articles. Les logiciels et les améliorations locatives sont capitalisés de manière prospective à compter du 1er avril 2001. Les immobilisations sont amorties selon une méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative, selon la règle de la demi-année pendant l'exercice d'acquisition et d'aliénation, comme suit:

Catégorie d'immobilisation	Période d'amortissement
Matériel informatique, y compris les logiciels standards installés sur les ordinateurs personnels	3 ans
Logiciels de réseau achetés et logiciels élaborés à l'interne	5 ans
Autre matériel	5 ans
Mobilier	7 ans
Véhicules	7 ans
Biens acquis par contrats de location-acquisition	Le moindre de la vie utile ou de la durée du bail
Améliorations locatives	

i) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont la provision pour indemnités de cessation d'emploi et la durée de vie utile des immobilisations. Les montants réels pourraient différer des estimations.

3. Crédits parlementaires

Les opérations du Conseil sont financées par des crédits parlementaires. Ces crédits sont comptabilisés lorsqu'ils sont utilisés et toute portion inutilisée ne peut être reportée. Les éléments constatés dans l'état des résultats au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires d'un exercice différent. Ces écarts sont rapprochés comme suit :

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

a) Rapprochement des charges d'exploitation nettes et du total des crédits parlementaires utilisés

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Coût d'exploitation net	735 661	652 880
Rajustements sans incidence sur les crédits:		
Plus:		
Intérêts sur débiteurs en souffrance	3	2
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs	1 000	741
Moins:		
Amortissement des immobilisations	(1 354)	(1 012)
Vacances et congés compensatoires	(149)	(59)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement	(4 308)	(2 868)
Indemnités de cessation d'emploi	(23)	(356)
Rajustements ayant une incidence sur les crédits:		
Plus:		
Acquisitions d'immobilisations	2 121	1 671
Charges payées d'avance	148	74
Autres rajustements	30	(66)
Total des crédits parlementaires utilisés	733 129	651 007

b) Rapprochement des crédits parlementaires accordés et des crédits parlementaires utilisés

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Subventions et bourses		
Budget principal—Crédit 95	674 840	608 101
Plus: Budgets supplémentaires	47 250	41 500
Moins: Affectation bloquée	(21 000)	
Crédit périmé pour subventions et bourses	(3 666)	(33 862)
Charges de subventions et bourses	697 424	615 739
Charges d'exploitation		
Budget principal - Crédit 90	29 887	30 360
Plus: Budgets supplémentaires, augmentations salariales	3 462	2 272
Moins: Crédit d'exploitation périmé	(1 386)	(519)
Rajustement pour paie rétroactive	327	
Charges d'exploitation	32 290	32 113
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 415	3 155
Total des crédits parlementaires utilisés	733 129	651 007

c) Rapprochement des liquidités nettes fournies par le gouvernement et des crédits parlementaires utilisés

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	730 843	652 840
Recouvrement de charges d'exercices antérieurs	1 000	741
Variation des débiteurs	(487)	810
Variation des avances	938	(912)
Variation des créditeurs et charges à payées	1 070	(2 278)
Variation des autres passifs	(330)	(199)
Autres rajustements	95	5
Total des crédits parlementaires utilisés	733 129	651 007

4. Débiteurs

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Autres ministères	907	366
Tiers	265	311
Provision pour créances douteuses	(24)	(16)
Total des débiteurs	1 148	661

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

5. Immobilisations

Catégorie d'immobilisation	2004 Solde d'ouverture	2004 Ajouts nets pour l'exercice	2004 Amortissement cumulé	2004 Valeur comptable nette	2003 Valeur comptable nette
	(en milliers de dollars)				
Matériel informatique	3 027	(422)	(1 617)	988	642
Logiciels	1 694	1 065	(739)	2 020	1 378
Autre matériel	233	15	(165)	83	131
Mobilier	2 027	139	(1 542)	624	669
Améliorations locatives	851		(291)	560	676
Total	7 832	797	(4 354)	4 275	3 496

La charge d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 s'élève à 1 353 543 $ (1 011 943 $ en 2003).

6. Créditeurs et charges à payer

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Tiers	3 477	2 399
Autres ministères	468	476
Total des créditeurs et charges à payer	3 945	2 875

7. Autres passifs

Les autres passifs représentent le solde, à la fin de l'exercice, des comptes à fins déterminées, qui inclut les opérations réservées afférentes aux fonds détenus en fiducie pour le compte de l'Organisation du Traité de l'Atlantique du Nord (OTAN) et les intérêts connexes générés. Ces fonds doivent être utilisés pour les fins pour lesquelles ils ont été reçus et ils représentent un passif. Les opérations relatives à ce compte à fins déterminées ne sont pas incluent dans l'état des résultats du Conseil mais représentent une charge à ce compte car le Conseil agit simplement comme un facilitateur au nom de l'OTAN. Les montants ci-dessous sont représentés par des dépôts au Trésor, au nom du Conseil, et sont inclus dans les montants à recevoir du Trésor dans l'état de la situation financière. Les détails des variations dans le compte sont les suivants :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Solde, début de l'exercice	924	1 123
Fonds reçus	259	433
Intérêts reçus	17	26
Déboursés	(606)	(658)
Solde, fin de l'exercice	594	924

8. Avantages sociaux futurs

Les employés du Conseil ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi et au cours de périodes postérieures à l'emploi ou à la retraite, telles que le prévoient les diverses conventions collectives ou conditions d'emploi.

a) Régime de retraite

La cotisation du Conseil au Régime de pensions de retraite de la fonction publique durant l'exercice s'élève à 2 273 395 $ (2 370 896 $ en 2003).

b) Indemnités de cessation d'emploi

Le Conseil paie des indemnités de cessation d'emploi à ses employés. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à la provision pour indemnités de cessation d'emploi. Les opérations se detaillent comme suit :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Provision pour indemnités de cessation d'emploi, au début de l'exercice	3 015	2 659
Charges de l'exercice	44	424
Indemnités payées au cours de l'exercice	(21)	(68)
Provision pour indemnités de cessation d'emploi, à la fin de l'exercice	3 038	3 015

9. Opérations entre entités apparentées

Le Conseil est relié en termes de propriété commune à tous les autres ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada. Il effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises.

Au cours de l'exercice, le Conseil a reçu des services fournis gratuitement, qui sont comptabilisés à leur juste valeur dans les états financiers, comme suit :

Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	2 796	1 500
Contributions couvrant la part de l'employeur des primes d'assurance médicale et d'assurance dentaire fournies par le Secrétariat du Conseil du Trésor	1 405	1 269
Autres services reçus gratuitement	107	99
Total des services fournis gratuitement	4 308	2 868

10. Subventions, bourses et autres dépenses administrées et payées pour des ministères et organismes du gouvernement ainsi que des organisations non gouvernementales

Les subventions, bourses et autres dépenses administrées et payées par le Conseil au nom des ministères et organismes du gouvernement et d'organisations non gouvernementales, qui ne sont pas incluses dans l'état des résultats, se sont élevées à 15 039 519 $ (11 292 017 $ en 2003). La plupart de ces paiements sont effectués par le Conseil à même les fonds qui lui ont été confiés par les ministères et organismes du gouvernement.

Dans certaines circonstances, le Conseil reçoit des frais administratifs lorsqu'un fardeau administratif important est absorbé par le Conseil pour l'administration de certains fonds au nom d'autres ministères et organisations. Ces frais se sont élevés à 759 205 $ durant l'exercice (396 529 $ en 2003).

11. Engagements

Les subventions et bourses accordées pour les exercices futurs sont assujetties à l'approbation des fonds par le Parlement. Au 31 mars 2004, les engagements pour les octrois des exercices futurs se répartissent comme suit :

	(milliers de dollars)
2004-2005	544 993
2005-2006	451 515
2006-2007	262 201
2007-2008	149 325
2008-2009 et exercices ultérieurs	93 279

De plus, de par leur nature, les activités du Conseil donnent lieu à certains engagements contractuels et obligations importants en vertu desquels le Conseil s'engage à effectuer des paiements échelonnés sur plusieurs années, lors de la prestation de services ou de la fourniture de biens futurs. Voici les principaux engagements d'exploitation pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite:

	(milliers de dollars)
2004-2005	373
2005-2006	353
2006-2007	332
2007-2008	324
2008-2009 et exercices ultérieurs	1 161

12. Chiffres correspondants

Les chiffres correspondants de l'exercice 2003 ont été reclassés afin de refléter la présentation adoptée en 2004.

Conseil national de recherches du Canada

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2004 et de toute l'information figurant dans le présent rapport incombe à la direction du ministère.

La direction a préparé les états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus, en se fondant sur les meilleures estimations possibles et en faisant preuve de jugement éclairé, le cas échéant. Une mise en garde s'impose toutefois: les états financiers ne sont pas forcément complets car certains actifs, obligations et dépenses ne sont consignés, à ce moment, qu'à l'échelle de toute l'administration fédérale. Les présents états financiers devraient aussi être consultés en se référant aux conventions comptables décrites dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les éléments d'actif du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente aux fins de la réalisation des objectifs ministériels et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques et exigences législatives du ministère.

Approuvé par :

Président par intérim
MICHAEL RAYMONT

Agent financier supérieur
DANIEL GOSSELIN

le 15 juin 2004

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE (NON VÉRIFIÉ) AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
ACTIF		
Actif financier		
Comptes débiteurs — Revenus non fiscaux (tableau 1)	14 170	17 036
Moins: provision pour créances douteuses	722	1 038
	13 448	15 998
Placement—Succession de H.L. Holmes (tableau 2)	3 988	3 711
Avances aux employés	62	65
Autres prêts et avances	1 516	20 522
Total de l'actif financier	19 014	40 296
Actif non financier		
Frais payés d'avance (tableau 3)	9 185	10 814
Stocks non destinés à la revente	3 212	3 601
Immobilisations (tableau 4)	1 023 988	934 464
Moins: amortissement cumulé	547 251	505 565
Total de l'actif non financier	489 134	443 314
Total de l'actif	508 148	483 610

	2004	2003
PASSIF ET AVOIR DU GOUVERNEMENT DU CANADA		
Passif		
Créditeurs et frais courus (tableau 5)	92 583	113 118
Provisions pour avantages sociaux	33 616	28 392
Revenus reportés (tableau 6)	29 866	27 835
Autres passifs (tableau 7)	12	5
Total du passif	156 077	169 350
Avoir du gouvernement		
Avoir du gouvernement au début de l'exercice	314 260	221 887
Plus : encaissement du gouvernement	626 459	646 123
Moins: déficit d'exploitation net de l'exercice	588 648	553 750
Avoir du gouvernement à la fin de l'exercice	352 071	314 260
Total du passif et de l'avoir du gouvernement	508 148	483 610

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil national de recherches du Canada— *Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS (NON VÉRIFIÉ) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Revenus (tableau 8)		
Ventes de biens et de services à des tiers	69 663	74 779
Ventes de biens et de services à l'intérieur du gouvernement	5 300	4 775
Revenus provenant des ententes de partage des coûts et des ententes relatives à des projets conjoints de recherche	21 864	16 874
Autres revenus	10 594	4 824
Total des revenus	107 421	101 252
Charges (tableau 9)		
Paiements de transfert	132 980	147 170
Charges de programmes		
Charges de fonctionnement liées au personnel	350 672	295 142
Fonctionnement et entretien	163 752	169 294
Charges d'amortissement pour les immobilisations (tableau 4)	47 501	41 410
Perte sur aliénation de biens corporels	362	217
Perte sur réévaluation de change en fin d'exercice	(114)	141
Mauvaises créances	114	1 030
Perte sur radiations et moins-values	802	598
Total des charges de programmes	563 089	507 832
Total des charges	696 069	655 002
Déficit net	(588 648)	(553 750)
Actif / passif net au début de l'exercice	314 260	221 887
Plus: encaissement du gouvernement	626 459	646 123
Actif / passif net à la fin de l'exercice	352 071	314 260

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE (NON VÉRIFIÉ) POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Déficit net	(588 648)	(553 750)
Déduire: les éléments sans effet sur l'encaisse inclus dans les résultats nets		
Amortissement des immobilisations	47 501	41 410
Perte sur la radiation et dévaluation de biens corporels	802	598
Perte sur aliénation de biens corporels	362	217
Rajustements provenant de l'état de la situation financière:		
Variation du passif	(13 273)	6 617
Variation des liquidités, sommes à recevoir, frais et charges payés d'avance et charges reportées	26 387	(19 321)
Redressement à l'équité:		
Compte		(5 438)
Capitalisation d'immobilisations à postériori	(10 066)	
Besoins de trésorerie pour les activités de fonctionnement	(536 935)	(529 667)
Activités de placement		
Acquisitions d'immobilisations	(88 155)	(50 430)
Travaux en cours	(1 369)	(66 026)
Encaissement net du gouvernement	(626 459)	(646 123)

Les notes et tableaux complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil national de recherches du Canada— *Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)

1. Autorisations et objectifs

Le Conseil national de recherches du Canada est un établissement public nommé à l'annexe 2 de la *Loi sur l'administration financière* qui subsiste en vertu de la *Loi sur le Conseil national de recherches* 1966-1967. Les objectifs du Conseil sont de créer et d'acquérir des connaissances scientifiques et techniques pour répondre aux besoins des canadiens en matière de développement économique, régional et social et d'en promouvoir l'application et d'encourager l'utilisation par le public et le gouvernement canadien de l'information scientifique et technique correspondant aux besoins nationaux en matière de développement économique, régional et social.

2. Flux de trésorerie

Les dépenses de fonctionnement, en capital et de subventions du Conseil sont financées par le biais de crédits budgétaires annuels et d'une autorisation législative qui permet de dépenser les revenus gagnés grâce à des ententes de recherche conjointe, à du travail contre rémunération, à la vente de publications, à la location de laboratoires et aux licences.

3. Sommaire des principales conventions comptables

a) Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, lesquelles sont fondées sur les principes comptables généralement reconnus au Canada. La source principale de ces principes comptables réside dans les recommandations du Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA). À ces principes s'ajoutent les recommandations du Conseil des normes comptables de l'ICCA pour les situations non décrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. Cependant, les lecteurs sont priés de noter que l'introduction de la comptabilité d'exercice à l'échelle ministérielle est un processus évolutif et que l'on ne présente pas à l'heure actuelle l'intégralité de l'actif, du passif et des charges à l'échelle des ministères. Vu sous cet angle, les états financiers ne sont pas nécessairement complets. Les notes complémentaires présentent plus de détails et devraient être lues attentivement. Tous les éléments d'actif, de passif et de charges sont consolidés à l'échelle gouvernementale dans les états financiers du gouvernement du Canada.

b) Les crédits consentis au Conseil ne correspondent pas à la présentation des rapports financiers prévus dans les principes comptables généralement reconnus, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments consignés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux auxquels il est pourvu par les crédits parlementaires. Le tableau 10 présente de l'information au sujet de la source et de l'utilisation des crédits tandis que le tableau 11 établit un rapprochement général entre les deux types de rapports financiers.

c) Tous les ministères, les organismes et les établissements ont le Trésor pour cadre de fonctionnement. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées au Trésor et toutes les sorties de fonds des ministères sont payées à même le Trésor. L'encaissement net du gouvernement correspond à la différence entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations interministérielles.

d) Les opérations relatives aux produits et aux charges ainsi que tous les comptes d'actif ou de passif connexes entre les sous-entités du Conseil ont été éliminés.

e) Revenus—ceux-ci sont comptabilisés dans l'exercice où les opérations ou les faits sous-jacents sont survenus. Les revenus déjà encaissés mais non réalisés sont divulgués dans le tableau 6—Revenus reportés.

f) Charges—les charges sont consignées dans l'exercice où sont survenus les opérations ou les faits sous-jacents, sous réserve des conditions suivantes :

- Les subventions sont constatées dans l'exercice au cours duquel le paiement est dû ou au cours duquel le récipiendaire a satisfait aux critères d'admissibilité.
- Les contributions sont constatées dans l'exercice au cours duquel le récipiendaire a satisfait aux critères d'admissibilité.
- Les indemnités de départ des employés sont portées aux charges du Conseil à mesure qu'elles sont versées. Aucune somme estimative n'est constatée à l'échelle corporative. La comptabilisation de ces avantages a lieu dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
- Les congés annuels et les heures supplémentaires sont portés aux dépenses dans l'exercice au cours duquel l'employé les acquiert.
- Les cotisations aux régimes de pensions sont constatées dans l'exercice où ces cotisations sont versées. Les excédents ou les insuffisances actuariels ne sont pas inscrits dans les livres mais sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.

Conseil national de recherches du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS
(NON VÉRIFIÉS)—*Suite*

- Le passif environnemental éventuel n'est pas constaté dans les livres du Conseil mais plutôt dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
- Les services reçus gratuitement des autres ministères ne sont pas consignés comme des charges de fonctionnement. Parmi les plus importants services de ce genre, on retrouve les services bancaires offerts par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada; la part de l'employeur des primes et des coûts d'assurance des employés, défrayée par le Secrétariat du Conseil du Trésor; la protection assurée par les lois sur les accidents de travail, défrayée par Développement des ressources humaines Canada; les frais salariaux et les coûts connexes des services juridiques dispensés par le ministère de la Justice; les services de vérification du Bureau du vérificateur général, etc. Les coûts approximatifs pour l'exercice 2003-2004 sont de 15 millions de dollars.

g) Les comptes débiteurs sont consignés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Des provisions sont établies pour tous les débiteurs où le recouvrement est incertain.

h) Stocks :

- Stocks retenus pour consommation—Ces stocks comprennent des pièces de rechange et des fournitures détenues aux fins de la prestation future des programmes et ne sont pas destinés à la revente. Les stocks sont évalués selon la méthode de la moyenne mobile pondérée. Lorsqu'ils n'ont plus de potentiel d'utilisation, ils sont évalués soit à la valeur minimale ou soit à la valeur de réalisation nette, le montant le moins élevé étant retenu.
- Stocks aux fins de revente—Ces stocks sont aussitôt imputés à l'exercice comme dépense lorsqu'ils sont acquis.

i) Les actifs incorporels, tels les brevets d'invention, ne sont pas traités comme actifs mais plutôt comme dépenses lorsque payés. Tous les éléments d'actif considérés comme des immobilisations suivant les recommandations du Conseil du Trésor sur la comptabilité dans le secteur public ainsi que les améliorations locatives dont le coût initial est d'au moins 5 000 $ sont comptabilisés selon leur coût d'achat. Les écritures des logiciels et des améliorations locatives ont été faites prospectivement pour le 1er avril 2001. Les immobilisations n'incluent pas les biens incorporels, les oeuvres d'art, les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, ni les éléments d'actifs faisant partie de collections de musées. Les frais d'amortissement sont établis selon la méthode de l'amortissement linéaire basée sur la durée d'utilisation prévue comme suit :

Catégorie d'élément d'actif	Période d'amortissement
Bâtiments et installations	25 ans
Travaux et infrastructure	25 ans
Matériel et outillage	5 ans
Machines et matériel	10 ans
Matériel informatique	5 ans
Logiciels	5 ans
Véhicules automobiles	5 ans
Aéronefs	10 ans

j) Conformément aux directives du receveur général du Canada et du Secrétariat du Conseil du Trésor, les valeurs mobilières ne sont pas comptabilisées comme actif sur achat mais comme revenus lorsqu'elles sont vendues.

k) Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et les passifs en devises étrangères sont convertis selon les taux en vigueur le 31 mars.

4. Changements apportés aux conventions comptables

Il n'y a eu aucune modification aux conventions comptables durant l'exercice 2003-2004.

5. Incertitude de l'évaluation

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les revenus et les charges consignés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations est l'élément le plus important pour lequel on a eu recours à des estimations.

6. Engagements

Les engagements comprennent les obligations contractuelles à long terme payables dans les exercices subséquents. Voici les principaux engagements au 31 mars 2004 pour lesquels une estimation raisonnable peut être faite :

Conseil national de recherches du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)—*Suite*

Exercice financier	Subventions et contributions (en millions de dollars)
2004-2005	57
2005-2006	36
2006-2007	36
2007-2008	36
2008-2009	13

Ces engagements sont répartis comme suit :

Télescope James-Clerk-Maxwell	5
Le projet des télescopes Gemini	35
Les installations Tri-University Meson	97
Le télescope Canada-France-Hawaï	20

7. Passif éventuel

Un passif éventuel signifie un passif possible qui peut se transformer en un passif réel advenant un ou plusieurs événements futurs. Le passif éventuel n'est porté aux états financiers du Conseil que lorsque le montant est établi avec certitude. Au 31 mars 2004, il y avait seize poursuites en instance pour lesquelles aucune responsabilité n'a été reconnue.

TABLEAU 1
DÉBITEURS—REVENUS NON FISCAUX
AU 31 MARS

	2004			2003		
	Autres ministères	Débiteurs externes	Total	Autres ministères	Débiteurs externes	Total
			(en milliers de dollars)			
Débiteurs—Revenus non fiscaux		12 141	12 141		14 682	14 682
Créances courues à recevoir		1 465	1 465		1 795	1 795
Remboursements des dépenses de programme		10	10		28	28
Autres débiteurs	554		554	531		531
Somme partielle	554	13 616	14 170	531	16 505	17 036
Moins: provision pour créances douteuses		722	722		1 038	1 038
Montant net des débiteurs	554	12 894	13 448	531	15 467	15 998

TABLEAU 2
PLACEMENT—SUCCESSION H.L. HOLMES
AU 31 MARS

Ce compte a été établi en vertu de l'alinéa 5(1)(f) de la *Loi sur le Conseil national de recherches* afin d'inscrire le reliquat de la succession de feu H.L. Holmes. Jusqu'à deux tiers du bénéfice net annuel du fonds est utilisé pour financer le prix de H.L. Holmes annuellement. Ce prix offre l'opportunité aux étudiants «Post-Doctoral» d'étudier dans des universités ou instituts de recherche reconnus mondialement sous la supervision de personnes spécialisées dans le domaine de la recherche.

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Placement au début de la période, le 1er avril	3 711	3 256
Bénéfice net de l'exercice	277	455
Placement à la fin de la période, le 31 mars	3 988	3 711

TABLEAU 3
FRAIS PAYÉS D'AVANCE
AU 31 MARS

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Abonnements (journaux, revues, bibliothèques, etc)	8 613	9 852
Adhésions (à des associations scientifiques et professionnelles, des bureaux de crédit, etc)	388	962
Services TEB	20	
Réparation—Équipement TEB	82	
License pour logiciel TEB	82	
Total	9 185	10 814

Conseil national de recherches du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)—*Suite*

TABLEAU 4
IMMOBILISATIONS

Immobilisations [1]	Taux d'amortissement [2]	Solde d'ouverture au 1er avril 2003	Acquisitions durant l'exercice	Cessions durant l'exercice		Solde de fermeture au 31 mars 2004
				Ventes	Radiations	
	%	(en milliers de dollars)				
Terrains	*	10 912				10 912
Bâtiments	4	294 371	56 630			351 001
Installations [3]	4		1 035			1 035
Travaux et infrastructure	4	16 910	2 544			19 454
Matériel et outillage	20	403 707	27 927	2 375	141	429 118
Matériel informatique	20	85 660	5 102	3 416	290	87 056
Logiciels [4]	20	1 973	1 278			3 251
Aéronefs	10	9 909	40	350		9 599
Véhicules automobiles	20	2 552	217	32	14	2 723
Bâtiments en cours	*	102 106	58 913	57 681	56	103 282
Fabrications en cours	*	4 149	338	2 544		1 943
Logiciels en cours	*	1 183	2 732			3 915
Autres	*	1 032	111	443		700
Totaux		934 464	156 867	66 841	501	1 023 989

TABLEAU D'AMORTISSEMENT

Immobilisations [1]	Taux d'amortissement [2]	Amortissement cumulé au 1er avril 2003 [5]	Redressements attribuables aux		Amortissement de l'exercice en cours	Amortissement cumulé au 31 mars 2004
			Ventes	Radiations		
	%	(en milliers de dollars)				
Bâtiments	4	167 372			12 883	180 255
Installations	4				14	14
Travaux et infrastructure	4	9 392			647	10 039
Matériel et outillage	20	249 025	1 749	141	24 772	271 907
Matériel informatique	20	69 058	3 251	290	6 649	72 166
Logiciels	20	287			1 790	2 077
Aéronefs	10	8 629	350		497	8 776
Véhicules automobiles	20	1 802	19	14	248	2 017
Totaux		505 565	5 369	445	47 500	547 251

* Sans objet.

(1) Les immobilisations n'incluent pas les biens incorporels, les oeuvres d'art, les trésors historiques ayant une valeur culturelle, esthétique ou historique, ni les éléments d'actif faisant partie de collections de musées.

(2) Le taux d'amortissement employé est celui de la méthode d'amortissement linéaire.

(3) La plupart des immobilisations de ce groupe comprennent des coûts d'installations, d'outils de production et de laboratoires dont la valeur nominale est d'un dollar. Ceci représente 44 items tels bâtiments, laboratoires, et outillage spécialisé dont la valeur réelle n'avait pas été établie lorsque cet état financier fut préparé.

(4) Les immobilisations ayant trait aux logiciels n'ont été capitalisés qu'à partir du 1er avril 2001 en vertu des politiques du Secrétariat du Conseil du Trésor.

(5) L'amortissement cumulé d'ouverture comprend les écritures de redressement du solde d'ouverture faites durant l'exercice.

Conseil national de recherches du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)—*Suite*

TABLEAU 5
CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS
AU 31 MARS

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Traitements et salaires courus	68 531	89 086
Comptes à payer à la fin de l'exercice	5 203	2 798
Retenues d'impôt à la source	1	13
Autres sommes dues à d'autres ministères	16 371	17 720
Taxes sur les produits et services (y compris la TVH) à payer à ADRC	335	306
Taxe de vente provinciale, sauf la TVH	112	78
Retenues des adjudicataires	2 030	3 117
Total	92 583	113 118

TABLEAU 6
REVENUS REPORTÉS
AU 31 MARS

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Revenus reportés	9 356	5 056
Revenus reportés—Comptes à fin déterminée	20 510	22 779
Total	29 866	27 835

TABLEAU 7
AUTRES PASSIFS
AU 31 MARS

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Comptes d'attente généraux	4	3
Saisie-arrêt de traitement	8	2
Total	12	5

TABLEAU 8
REVENUS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Ventes de biens et de services à des tiers		
Droits et privilèges	5 327	7 240
Location et utilisation de biens publics	2 509	2 075
Services de nature non réglementaire	1 347	1 412
Ventes de biens et de produits d'information	9 719	10 771
Autres frais et droits	50 761	53 281
	69 663	74 779
Ventes de biens et de services à l'intérieur du gouvernement		
Droits et privilèges		613
Location et utilisation de biens publics	20	15
Services de nature non réglementaire	5 227	4 082
Ventes de biens et de produits d'information	53	65
	5 300	4 775
Gains sur disposition d'actifs non immobilisés à des tiers		308
Intérêts sur débiteurs en souffrance	22	
Intérêts sur le placement H.L. Holmes	276	456
Cessions d'actifs du Trésor	160	
Dons et legs	70	
Revenus provenant des ententes des partages des coûts et des ententes relatives à des projets conjoints	21 864	16 874
Capitalisation d'immobilisations à postériori	10 066	4 060
Total	107 421	101 252

Conseil national de recherches du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)—*Suite*

TABLEAU 9
CHARGES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Paiements de transfert		
Autres transferts aux particuliers	340	142
Paiements relatifs au développement industriel	126 879	140 114
Autres transferts aux organisations internationales	5 761	6 914
	132 980	147 170
Charges de fonctionnement liées au personnel		
Salaires et traitements (y compris les indemnités)	298 081	246 366
Coûts des contributions de l'employeur	52 591	48 776
	350 672	295 142
Fonctionnement et entretien	163 752	169 294
Charges d'amortissement pour les immobilisations (tableau 4)		
Bâtiments et installations	12 897	11 598
Travaux et infrastructure	647	593
Matériel et outillage	24 772	22 067
Matériel informatique	6 650	6 180
Logiciel acheté et développé à l'interne	1 790	246
Aéronefs	497	491
Véhicules automobiles	248	235
	47 501	41 410
Perte sur aliénation de biens corporels	362	217
Perte sur réévaluation de change en fin d'exercice	(114)	141
Mauvaises créances	114	1 030
Pertes sur radiations et moins-values	802	598
Total	696 069	655 002

Conseil national de recherches du Canada— *Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)—*Suite*

TABLEAU 10
ÉTAT DE L'AUTORISATION (EMPLOYÉE) FOURNIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

Provenance des autorisations	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Autorisations employées au cours de l'exercice précédent
			(en milliers de dollars)		
Dépenses de fonctionnement	398 314	386 550	11 763		332 501
Dépenses en capital	71 311	71 310	1		98 378
Subventions et contributions	135 380	133 456	1 924		147 188
Dépenses de revenus en vertu de la section 5(1)(c) de la *Loi sur le CNRC*	88 097	61 411		26 686	91 304
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	52 591	52 591			48 776
Dépenses des produits de la vente de biens excédentaires de l'État	178	167		11	730
Total du programme budgétaire	745 871	705 485	13 683	26 697	718 877

SOMMAIRE DE LA PROVENANCE ET DE L'UTILISATION DES AUTORISATIONS
PROGRAMMES PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

Secteurs d'activité	Autorisations disponibles pour emploi au cours de l'exercice	Autorisations employées au cours de l'exercice	Annulées ou (dépassées)	Autorisations disponibles pour emploi dans les exercices ultérieurs	Autorisations employées au cours de l'exercice précédent
			(en milliers de dollars)		
Recherche et innovation technologique	463 823	425 885	21 371	16 567	429 084
Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale	201 754	184 011	10 472	7 271	179 558
Administration du programme	80 294	95 589	(18 155)	2 859	110 235
Total du programme budgétaire	745 871	705 485	13 688	26 697	718 877

Conseil national de recherches du Canada—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS (NON VÉRIFIÉS)—*Fin*

TABLEAU 11
RAPPROCHEMENT ENTRE LES RÉSULTATS NETS ET L'UTILISATION DES CRÉDITS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Résultats nets	588 648	553 750
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les crédits		
Moins :		
Amortissement	(47 500)	(41 410)
Fonds en fiducie	(20 984)	(18 102)
Congés payés	(5 224)	2 907
Mauvaises créances	(114)	(1 030)
Perte sur change	114	(141)
Perte sur aliénation de bien corporels	(362)	(217)
Perte sur radiation et moins-values	(802)	(598)
Somme partielle	(74 872)	(58 591)
Plus :		
Revenus	107 421	101 252
Réallocation des dépenses en immobilisation	52 371	66 751
Charges payées d'avance	(1 628)	1 168
Ajustement des créditeurs d'exercice précédent (CAFÉ)	1 320	1 475
Recouvrements de dépenses d'exercices antérieurs	792	98
Ajustement de fin d'exercice—Compte de dépenses à recevoir	818	3 190
Somme partielle	161 094	173 934
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les crédits:		
Plus :		
Achat d'immobilisations	30 612	49 631
Achat de stock	3	153
Somme partielle	30 615	49 784
Total des crédits utilisés	705 485	718 877

Instituts de recherche en santé du Canada

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La responsabilité de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers ci-joints des Instituts de recherche en santé du Canada pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 et de tous les renseignements contenus dans le présent rapport incombe à la direction des IRSC.

La direction a préparé les états financiers conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor du Canada, fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada, en s'appuyant au besoin sur les meilleures estimations possibles et le jugement éclairé de la direction. Ces états doivent être lus dans le contexte des principales conventions comptables établies dans la note 2 aux états financiers.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les actifs des IRSC sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente pour la réalisation des objectifs des IRSC, et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements et aux politiques et obligations légales des IRSC.

Les opérations et les états financiers des IRSC ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, qui est le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

Approuvé par :

Le directeur par intérim, Finances et administration
GAÉTAN CYR

Le vice-président, Services et opérations
GUY D'ALOISIO, CMA

le 26 juillet 2004

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

AUX INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA ET AU MINISTRE DE LA SANTÉ

J'ai vérifié l'état de la situation financière des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) au 31 mars 2004 et les états des résultats et de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction des IRSC. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière des IRSC au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de leur exploitation et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
John Wiersema, FCA
Sous-vérificateur général

Ottawa, Canada
le 10 juin 2004

Instituts de recherche en santé du Canada—*Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
ACTIF		
Actif financier		
Somme à recevoir du Trésor	7 185	4 761
Débiteurs	557	382
Avances	168	166
Total de l'actif financier	7 910	5 309
Actif non financier		
Charges payées d'avance	550	169
Immobilisations (note 3)	3 396	2 969
Total de l'actif non financier	3 946	3 138
Total de l'actif	11 856	8 447

	2004	2003
PASSIF		
Créditeurs et charges à payer	5 482	3 828
Obligation au titre des vacances et congés compensatoires	788	701
Produits reportés (note 4)	1 703	933
Obligation au titre des prestations de cessation d'emploi	3 154	2 650
Total du passif	11 127	8 112
ACTIF NET (note 5)	729	335
Total du passif et de l'actif net	11 856	8 447

Éventualités (note 6)
Engagements (note 7)
Les notes et le tableau complémentaire font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil d'administration :

Le président
DR. ALAN BERNSTEIN, OC, MSRC

Approuvé par la direction :

Le vice-président, Services et opérations
GUY D'ALOISIO, CMA

Instituts de recherche en santé du Canada—*Suite*

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ACTIF NET POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Produits		
Dons (note 4)	5 730	3 970
Dotations pour la recherche en santé (note 4)	8	2
Autres	2	1
Total des produits	5 740	3 973
Charges		
Subventions et bourses		
Concours ouverts (note 8 et tableau 1)	426 042	414 780
Initiatives stratégiques (note 8 et tableau 1)	133 745	98 944
Application des connaissances	2 222	846
Subventions d'appui aux instituts	13 578	13 000
Chaires de recherche du Canada	46 268	34 225
Réseaux de centres d'excellence	25 000	25 031
Dons à la recherche (note 4)	5 730	3 970
Dotations pour la recherche en santé (note 4)	8	2
	652 593	590 798
Moins: remboursements des charges d'exercices antérieurs	(2 797)	(1 620)
Total des subventions et bourses	649 796	589 178
Exploitation et administration		
Salaires et avantages sociaux	23 470	19 614
Services professionnels et spéciaux	6 638	6 137
Déplacements	4 359	4 580
Services d'information—Communications	1 370	1 456
Mobilier, matériel et logiciels	1 940	917
Locaux	873	632
Amortissement	1 064	699
Autres charges	1 555	2 384
Total des charges d'exploitation et d'administration	41 269	36 419
Total des charges	691 065	625 597
Coût d'exploitation net	685 325	621 624
Actif net au début de l'exercice	335	341
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	680 968	619 750
Variation de la somme à recevoir du Trésor	2 424	117
Services fournis gratuitement par d'autres ministères (note 9)	2 327	1 751
Actif net à la fin de l'exercice (note 5)	729	335

Les notes et le tableau complémentaire font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS
(en milliers de dollars)

	2004	2003
Activités d'exploitation		
Coût d'exploitation net	685 325	621 624
Éléments hors caisse inclus dans les résultats nets:		
Amortissement des immobilisations	(1 064)	(699)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(2 327)	(1 751)
	(3 391)	(2 450)
Variations à l'état de la situation financière:		
Variation du passif total	(3 015)	(1 304)
Variation des débiteurs	175	199
Variation des charges payées d'avance	381	145
	(2 459)	(960)
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	679 475	618 214
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	1 491	1 713
Augmentation (diminution) des avances	2	(177)
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement	1 493	1 536
Liquidités nettes fournies par le gouvernement	680 968	619 750

Les notes et le tableau complémentaire font partie intégrante des états financiers.

Instituts de recherche en santé du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et objectifs

Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) ont été établis en juin 2000 suivant l'adoption de la *Loi sur les Instituts de recherche en santé du Canada* pour remplacer le Conseil de recherches médicales du Canada. Ils sont un établissement public qui figure à l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. L'objectif des IRSC est d'exceller, selon les normes internationales reconnues de l'excellence scientifique, dans la création de nouvelles connaissances et leur application en vue d'améliorer la santé de la population canadienne, d'offrir de meilleurs produits et services de santé et de renforcer le système de santé du Canada.

Les IRSC sont dirigés par un président et un Conseil d'administration composé de 19 éminents Canadiens nommés par un décret. Le Conseil d'administration décide de l'orientation stratégique globale, des buts et des politiques et surveille le programme, l'affectation des ressources, l'éthique, les finances, la planification et la reddition de compte des IRSC.

Les IRSC administrent une grande variété de programmes de subventions et de bourses pour soutenir la recherche en santé, assurer le développement des chercheurs, bâtir un solide environnement de recherche en santé, promouvoir des partenariats, faire participer le public et encourager l'utilisation des résultats de la recherche.

Les 13 instituts des IRSC se concentrent sur l'identification des besoins et des priorités de la recherche pour des domaines particuliers de la santé ou pour des populations particulières, et sur l'élaboration d'initiatives stratégiques permettant de répondre à ces besoins. Des directeurs scientifiques ont été placés à la tête de chaque institut. Le directeur scientifique est guidé par un conseil consultatif d'institut qui s'efforce d'obtenir la représentation du public, des milieux de la recherche, des bailleurs de fonds de la recherche, des professionnels de la santé, des spécialistes des politiques de la santé et d'autres utilisateurs des résultats de la recherche.

Les IRSC tâchent de soutenir tout le spectre de la recherche en santé : la recherche biomédicale, la recherche clinique, les services de santé, et la santé des populations. De plus, les IRSC reconnaissent que la complexité de plusieurs questions de santé exige une intégration des perspectives et des approches de recherche des différentes disciplines de la santé.

Toutes les activités des IRSC, à l'exception de l'administration, sont réalisées grâce à des transferts sous forme de subventions à la recherche, de bourses au personnel et de subventions de soutien aux instituts.

2. Principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du Conseil du Trésor, fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les plus importantes conventions comptables se lisent comme suit :

a) Crédits parlementaires—Les IRSC sont financés par le gouvernement du Canada au moyen de crédits parlementaires. Les crédits consentis aux IRSC ne correspondent pas exactement à la présentation des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus. Ils sont plutôt fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments constatés dans l'état des résultats et dans l'état de la situation financière ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires. La note 10 établit un rapprochement général entre les deux méthodes de présentation.

b) Liquidités nettes fournies par le gouvernement—Correspondent à l'écart entre toutes les rentrées et les sorties de fonds, y compris les opérations interministérielles.

c) Somme à recevoir du Trésor—Tous les ministères ainsi que les organismes et établissements publics ont le Trésor pour cadre de fonctionnement. Le Trésor est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds sont déposées au Trésor et toutes les sorties de fonds proviennent du Trésor. La somme à recevoir du Trésor correspond aux liquidités que les IRSC peuvent retirer du Trésor sans autres crédits, en vue de payer leurs dettes.

d) Produits—Ceux-ci sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel surviennent les opérations ou les faits leur donnant lieu.

e) Produits reportés—Les sommes reçues à titre de dons ou contributions de divers organismes ou individus pour la recherche en santé de même que les intérêts et les fonds de dotation sont inscrits en tant que produits reportés jusqu'au moment où elles sont versées conformément aux ententes entre le donateur et les IRSC ou conformément aux modalités des fonds de dotation.

f) Charges—Celles-ci sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel surviennent les opérations ou les faits leur donnant lieu, comme suit :

- Les subventions et les bourses sont constatées dans l'exercice au cours duquel le paiement est dû ou au cours duquel le bénéficiaire satisfait aux critères d'admissibilité.

Instituts de recherche en santé du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

- Les prestations de cessation d'emploi sont inscrites lorsqu'elles sont constituées et sont calculées à l'aide de l'information provenant des résultats du passif déterminé sur une base actuarielle pour les prestations de cessation d'emploi pour l'ensemble du gouvernement. Les prestations de cessation d'emploi représentent des obligations des IRSC qui sont normalement financées par crédit au moment du versement des indemnités.
- Les congés annuels pour vacances et congés compensatoires sont passés en charge dans l'exercice au cours duquel les employés les acquièrent.
- Les cotisations de l'employeur aux régimes de retraite sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont versées. Les insuffisances ou les surplus actuariels ne sont pas inscrits aux comptes des IRSC, mais sont constatés dans les états financiers consolidés du gouvernement du Canada.
- Les services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes sont inscrits à titre de charges d'exploitation et d'administration à leur coût estimatif.

g) Débiteurs—Les débiteurs sont présentés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour les débiteurs douteux torsque le recouvrement est condiséré incertain.

h) Immobilisations—Toutes les immobilisations corporelles dont le coût initial est d'au moins 5 000 $ sont comptabilisées au coût d'achat. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative, comme suit :

Actif	Durée de vie utile
Matériel informatique et logiciels	3-5 ans
Matériel de bureau	10 ans
Véhicules	5 ans

i) Opérations en devises—Les opérations en devises sont converties en dollars canadiens selon le taux en vigueur au moment des opérations.

j) Remboursements des charges d'exercices antérieurs—Ceux-ci sont inscrits comme une réduction des charges sur réception.

k) Incertitude relative à la mesure—La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada oblige la direction à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. Les plus importants éléments où l'on utilise des estimations sont les vacances et les congés compensatoires des employés, la provision pour les prestations de cessation d'emploi et l'amortissement des immobilisations.

3. Immobilisations

Classe d'immobilisation	2004				2003
	Solde d'ouverture	Ajout/(transferts) pour l'exercice	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	(en milliers de dollars)				
Matériel informatique	1 189	426	(662)	953	806
Logiciels	2 174	1 214	(1 222)	2 166	1 726
Matériel de bureau	67	171	(24)	214	50
Véhicules	23		(14)	9	13
Travaux en cours	374	(320)		54	374
Total	3 827	1 491	(1 922)	3 396	2 969

Les dépenses d'amortissement pour l'exercice terminé le 31 mars 2004 sont de 1 064 000 $ (2003—699 000 $).

Instituts de recherche en santé du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

4. Produits reportés

Cet élément comprend les dons et les contributions de divers organismes et de particuliers pour la recherche en santé ainsi que l'intérêt dans les comptes de fonds de dotation. Les opérations relatives à ces comptes s'établissent comme suit :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Dons pour la recherche en santé		
Solde au début de l'exercice	926	1 379
Plus:		
Dons reçus	6 420	3 481
Intérêts reçus	84	36
Moins:		
Subventions passées en charges	5 730	3 970
Solde à la fin de l'exercice	1 700	926
Intérêts sur les fonds de dotation pour la recherche en santé		
Solde au début de l'exercice	7	5
Plus:		
Intérêts reçus	4	4
Moins:		
Subventions passées en charges	8	2
Solde à la fin de l'exercice	3	7
Total des produits reportés	1 703	933

5. Actif net

L'actif net des IRSC comprend deux fonds de dotation pour la recherche en santé. Ces fonds sont des actifs affectés qui ne peuvent être dépensés. Les intérêts obtenus sont portés au crédit des produits reportés.

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Fonds de dotation pour la recherche en santé	140	140
Actif net non affecté	589	195
Actif net	729	335

6. Éventualités

Une action en justice au nom de l'équité en matière d'emploi a été intentée par l'Alliance de la fonction publique du Canada contre Sa Majesté la Reine, action où les intimés sont certains organismes employeurs distincts du gouvernement du Canada, dont les Instituts de recherche en santé du Canada. Le montant de la réclamation, en ce qui concerne les Instituts de recherche en santé du Canada, est estimé à 750 000 $. De l'avis de la direction, il est impossible pour l'instant de déterminer l'issue de ce litige.

Deux autres actions en justice sont en instance. Elles ont été intentées par des individus qui allèguent qu'ils ont subi des dommages du fait de leur participation à des projets qui étaient financés par des subventions reçues du Conseil de recherches médicales du Canada. Le montant de ces poursuites est estimé à 50 000 $. De l'avis de la direction, il est impossible pour l'instant de déterminer l'issue de ce litige.

7. Engagements

Les Instituts de recherche en santé du Canada se sont engagés à verser des subventions et des bourses au cours des exercices ultérieurs en fonction des fonds consentis par le Parlement. Les engagements des exercices futurs s'établissent comme suit.

Exercice	(en milliers de dollars)
2004-2005	610 252
2005-2006	446 020
2006-2007	293 346
2007-2018	173 292
2008-2012	104 791
Total des engagements de subventions et bourses	1 627 701

De plus, la nature des activités de fonctionnement des IRSC mène à des contrats pluriannuels par lesquels les IRSC s'engagent à effectuer des paiements futurs lorsque les biens et services seront rendus. Les engagements de fonctionnement qui peuvent être prévus raisonnablement s'établissent comme suit :

Exercice	(en milliers de dollars)
2004-2005	1 585
2005-2006	249
Total des engagements de fonctionnement	1 834

8. Concours ouverts et initiatives stratégiques

Le tableau 1 montre les programmes de subventions et bourses des IRSC. Les chercheurs canadiens peuvent participer à des concours pour l'obtention de subventions et de bourses dans le cadre de ces programmes au moyen de deux mécanismes de financement. Les concours ouverts se rapportent aux concours dans chacun de ces programmes qui ne sont pas liés à un domaine de recherche scientifique particulier. L'examen par les pairs permet de coter le mérite scientifique de chaque demande et les demandes les mieux classées sont financées sans égard au domaine scientifique. Les initiatives stratégiques se rapportent à des concours qui visent à appuyer la recherche dans des domaines scientifiques très particuliers ou à renforcer les capacités de recherche dans des secteurs spécifiques de l'entreprise canadienne de recherche en santé.

Instituts de recherche en santé du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

9. Services fournis gratuitement par d'autres ministères et organismes du gouvernement

Comme tous les ministères, organismes et sociétés d'État, les IRSC sont une propriété du gouvernement du Canada. L'organisme effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles s'appliquant à tous les particuliers et à toutes les entreprises, sauf que certains services, mentionnés ci-dessous, sont offerts gratuitement.

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Services de locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	873	632
Cotisations de l'employeur couvrant les primes et les coûts d'assurance des employés, payées par le Secrétariat du Conseil du Trésor	1 394	1 059
Services de vérification fournis par le Bureau du vérificateur général du Canada	60	60
Total des services fournis gratuitement	2 327	1 751

10. Crédits parlementaires

a) Rapprochement du coût d'exploitation net au total des crédits parlementaires utilisés.

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Coût d'exploitation net	685 325	621 624
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les résultats nets mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits:		
Moins: Éléments passés en charge mais qui n'ont pas d'incidence sur les crédits		
Subventions financées à partir de dons	5 738	3 972
Services fournis gratuitement	2 327	1 751
Variation des indemnités de cessation d'emploi	504	1 165
Amortissement	1 064	699
Variation des vacances et congés compensatoires	87	262
Recouvrement des charges d'exercices antérieurs—		
Subventions et bourses	(2 797)	(1 620)
Rajustements des créditeurs de l'exercice précédent	(224)	(129)
Autres	17	(71)
	6 716	6 029
Plus: éléments inscrits à titre de produits mais sans incidence sur les crédits		
Dons	5 730	3 970
Dotation provenant d'un legs	8	2
	5 738	3 972
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les résultats nets mais qui ont une incidence sur les crédits:		
Plus: acquisitions d'immobilisations	1 491	1 713
Variation des charges payées d'avance	381	145
	1 872	1 858
Total des crédits parlementaires utilisés	686 219	621 425

Instituts de recherche en santé du Canada—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

b) Rapprochement des crédits parlementaires votés au total des crédits parlementaires utilisés

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Crédits parlementaires votés:		
Crédit 10—Dépenses de fonctionnement	32 106	20 183
Crédit supplémentaire 10a	7 837	12 561
Crédit supplémentaire 10b	1 109	
Transfert du Conseil du Trésor—Crédit 10	1 185	55
Transfert du Conseil du Trésor—Crédit 15		50
	42 237	32 849
Moins: Crédit périmé	(5 987)	(978)
	36 250	31 871
Crédit 15—Subventions	633 896	443 164
Crédit supplémentaire 15a	48 650	172 137
Crédit supplémentaire 15b	1 000	300
	683 546	615 601
Moins: Crédit périmé	(4 691)	(28 775)
Péremption suite à la réduction des dépenses	(32 000)	
Total des crédits parlementaires périmés—Crédit 15	(36 691)	(28 775)
	646 855	586 826
Contributions législatives aux régimes d'avantages sociaux	3 114	2 728
Total des crédits parlementaires utilisés	686 219	621 425

Lorsque les IRSC ont prévu une péremption des fonds dans le programme des Chaires de recherche du Canada (CRC), le Conseil du Trésor du Canada a exigé des IRSC une péremption de 32 millions de dollars dans le crédit 15 comme contribution au programme de réduction des dépenses du gouvernement du Canada. Le solde résiduel de péremption au crédit 15 est aussi imputable au programme des CRC. La péremption des fonds n'a aucune incidence sur la capacité des IRSC à financer les CRC dans les exercices suivants.

11. Avantages sociaux futurs

Les employés des Instituts de recherche en santé du Canada ont droit à des avantages sociaux spécifiques en fin d'emploi ou à la retraite, telles que le prévoient les diverses conventions collectives ou conditions d'emploi.

a) Régime de retraite

Les employés participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Selon la législation en vigueur, la cotisation des IRSC s'élève à 2,14 fois les cotisations versées par les employés présentement à son emploi. La cotisation des IRSC au Régime de pensions de retraite de la fonction publique pour l'exercice s'élève à 1 732 450 $ (1 329 552 $ en 2003).

b) Indemnités de cessation d'emploi

Les IRSC accordent des indemnités de cessation d'emploi à ses employés. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente donc un déficit égal à la provision pour indemnités de cessation d'emploi. Les variations du régime se détaillent comme suit :

	2004	2003
	(en milliers de dollars)	
Provision pour indemnités de cessation d'emploi, au début de l'exercice	2 650	1 485
Charge de l'exercice	567	1 218
Indemnités payées au cours de l'exercice	(63)	(53)
Provision pour indemnités de cessation d'emploi, à la fin de l'exercice	3 154	2 650

12. Données comparatives

Certaines données comparatives ont été reclassées par souci de conformité à la présentation adoptée aux fins du présent exercice.

Instituts de recherche en santé du Canada—*Fin*

TABLEAU 1 AUX ÉTATS FINANCIERS— SUBVENTIONS ET BOURSES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

(en milliers de dollars)

TABLEAU 1

	2004			2003		
	Concours ouverts (note 8)	Initiatives stratégiques (note 8)	Total	Concours ouverts (note 8)	Initiatives stratégiques (note 8)	Total
Subventions						
Fonctionnement	274 172	50 156	324 328	253 989	40 684	294 673
Essais cliniques	23 436	8 337	31 773	26 342	7 016	33 358
Entretien et matériel	8 124	277	8 401	9 063	1 103	10 166
Bourse d'excellence Michael Smith	200		200	100		100
Projets spéciaux	312	4 961	5 273	316	4 838	5 154
Groupes des IRSC	40 525	2 892	43 417	42 173	3 303	45 476
Subventions de développement		8 369	8 369		640	640
Alliance communautaire pour la recherche en santé	6 513		6 513	7 406		7 406
Initiative stratégique pour la formation en recherche		13 477	13 477		12 542	12 542
Équipe interdisciplinaire de recherche en santé	9 083	1 711	10 794	8 876	1 570	10 446
CRARDE—Subventions de recherche		193	193		352	352
Subventions de centre		3 947	3 947		2 947	2 947
Subventions de démarrage		484	484		27	27
Subventions d'établissement		1 854	1 854		1 245	1 245
Subventions pour échange de courte durée		96	96		162	162
Subventions de projets pilotes		7 183	7 183		870	870
Équipes en voie de formation		7 389	7 389		49	49
Subventions pour des petits projets		216	216		223	223
Subventions pour l'application des connaissances - ISFH		10	10		10	10
Subventions de planification		750	750		1 519	1 519
Subventions supplémentaires		43	43		2	2
	362 365	112 345	474 710	348 265	79 102	427 367
Appui salarial						
Chaires de recherche		1 386	1 386		1 197	1 197
Bourses de carrière		427	427		344	344
Chercheurs émérites	1 314	42	1 356	1 474	55	1 529
Chercheurs chevronnés	3 719	589	4 308	3 820	481	4 301
Chercheurs	8 563	1 597	10 160	9 178	1 452	10 630
Nouveaux chercheurs	15 931	2 556	18 487	15 367	2 203	17 570
Cliniciens—Chercheurs 2	895		895	1 089		1 089
Bourses de perfectionnement 2	1 418		1 418	1 084		1 084
CRARDE—Aide salariale		429	429		769	769
Bourses de transition de carrière		257	257		203	203
Investigation clinique		240	240		120	120
Bourses d'études supérieures du Canada — Doctorat	1 892		1 892			
	33 732	7 523	41 255	32 012	6 824	38 836
Formation en recherche						
Cliniciens—Chercheurs 1	1 248	207	1 455	1 108	138	1 246
Bourses de recherche postdoctorale	16 841	5 608	22 449	18 877	5 400	24 277
Bourses de recherche pour étudiants	403	387	790	1 602	353	1 955
Stagiaires de recherche des programmmes MD/PhD	1 264	82	1 346	1 123	95	1 218
Bourses de recherche doctorale	6 673	2 280	8 953	8 166	1 666	9 832
Bourses de recherche d'été	1 437	198	1 635	1 434	203	1 637
Bourses de perfectionnement 1	996	155	1 151	1 085	65	1 150
CRARDE—Centre de formation régional		816	816		813	813
Bourses de rédacteur scientifique des IRSC	182		182	118		118
	29 044	9 733	38 777	33 513	8 733	42 246
Déplacements et échanges						
Scientifiques invités	152		152	171		171
Colloques et ateliers	279	62	341	301	45	346
	431	62	493	472	45	517
Autres activités						
Fonds du président	470		470	518		518
Autres subventions		4 082	4 082		4 240	4 240
	470	4 082	4 552	518	4 240	4 758
	426 042	133 745	559 787	414 780	98 944	513 724

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

L'objectivité et l'intégrité des états financiers et des renseignements connexes présentés dans ce rapport annuel relèvent de la responsabilité de la direction et ont été soumis à l'examen du Comité exécutif de la Table ronde.

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes du Conseil du Trésor fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les lecteurs sont priés de tenir compte du contexte des principales conventions comptables qui sont énoncées dans les notes.

La direction a préparé et tient à jour des livres, des registres, des mécanismes de contrôle interne et des pratiques de gestion pour donner une assurance raisonnable que les actifs du gouvernement sont protégés et contrôlés, que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente aux fins de la réalisation des objectifs de la Table ronde, et que les opérations sont exécutées conformément à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à ses règlements et conformément aux politiques de l'organisme et aux exigences législatives. La direction s'efforce également d'assurer l'objectivité et l'intégrité des renseignements qui figurent dans les états financiers en procédant avec soin à la sélection, la formation et au perfectionnement d'un personnel qualifié, en adoptant des mesures organisationnelles qui assurent une répartition appropriée des responsabilités, et en créant des programmes de communication qui ont pour but d'assurer que les règlements, les politiques, les normes et les pouvoirs de gestion soient compris par tous les membres de l'organisme.

Les opérations et états financiers de la Table ronde ont été vérifiés par la vérificatrice générale du Canada, le vérificateur indépendant du gouvernement du Canada.

Approuvé par :

le directeur général et premier dirigeant par intérim
EUGENE NYBERG

la gestionnaire, finances et administration
PIERRETTE GUITARD, CMA

Ottawa, Canada
le 22 juin 2004

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À LA TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE ET AU PREMIER MINISTRE

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie au 31 mars 2004 et les états des résultats, de l'avoir du Canada et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Table ronde. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Table ronde au 31 mars 2004 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada
Sylvain Ricard, CA
directeur principal

Ottawa, Canada
le 22 juin 2004

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Suite*

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 MARS

	2004	2003
	$	$
ACTIFS		
Actifs financiers		
Somme à recevoir du Trésor	361 606	239 831
Débiteurs (note 4)	3 414	669
Stock de publications aux fins de revente	17 007	50 018
	382 027	290 518
Actifs non financiers		
Charges payées d'avance	42 085	18 538
Immobilisations (note 5)	330 759	403 104
	372 844	421 642
Total des actifs	754 871	712 160

	2004	2003
	$	$
PASSIFS ET AVOIR DU CANADA		
Passifs à court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 6)	466 528	354 449
Passifs à long terme		
Avantages sociaux futurs (note 7)	118 545	
	585 073	354 449
AVOIR DU CANADA	169 798	357 711
Total des passifs et de l'avoir du Canada	754 871	712 160

Engagements (note 8)
Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par :

le président
HARVEY L. MEAD

le directeur général et premier dirigeant par intérim
EUGENE NYBERG

ÉTAT DE L'AVOIR DU CANADA POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	$	$
Avoir du Canada, début d'exercice	357 711	396 907
Coût net d'exploitation	(5 405 589)	(5 661 500)
Services fournis gratuitement (note 3)	342 584	309 000
Variation nette de la somme à recevoir du Trésor	121 775	(610 902)
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 753 317	5 924 206
Avoir du Canada, fin d'exercice	169 798	357 711

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES RÉSULTATS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	$	$
Produits		
Vente de publications	7 476	3 857
Vente de biens excédentaires de l'État	50	
Financement par d'autres ministères (note 3)		82 636
Dons et produits du partage des frais		7 500
Total des proudits	7 526	93 993
Charges		
Charges d'exploitation		
Salaires et avantages sociaux	2 415 745	2 263 240
Services professionnels et spéciaux	1 085 915	1 706 469
Publications	573 804	374 752
Location	461 127	410 209
Transports et communications	298 319	405 914
Amortissement	112 690	109 680
Mobilier et matériel	86 160	59 530
Services publics, matériel et fournitures	42 886	42 800
Réparations et entretien	23 966	26 975
	5 100 612	5 399 569
Comité exécutif		
Voyages et indemnités de déplacement	7 586	5 978
Honoraires	6 114	5 146
	13 700	11 124
Autres comités		
Voyages et indemnités de déplacement	157 237	204 360
Honoraires	141 566	140 440
	298 803	344 800
Total des charges	5 413 115	5 755 493
Coût net d'exploitation	5 405 589	5 661 500

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Suite*

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

	2004	2003
	$	$
Activités d'exploitation		
Coût net d'exploitation	5 405 589	5 661 500
Éléments sans incidence sur l'encaisse inclus dans le coût d'exploitation:		
Moins:		
Amortissement des immobilisations	(112 690)	(109 680)
Services fournis gratuitement	(342 584)	(309 000)
Plus:		
Gain net sur la vente de biens excédentaires de l'État	50	
Variations à l'état de la situation financière:		
Augmentation (diminution) des débiteurs	2 745	(50 566)
Diminution du stock de publications aux fins de revente	(33 011)	(12 624)
Augmentation des charges payées d'avance	23 547	5 773
Diminution (augmentation) des créditeurs et charges à payer	(112 079)	624 195
Augmentation des avantages sociaux futurs	(118 545)	
Besoins de trésorerie pour les activités d'exploitation	4 713 022	5 809 598
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	40 345	114 608
Produit de la vente de biens excédentaires de l'État	(50)	
Besoins de trésorerie pour les activités d'investissement	40 295	114 608
Encaisse nette fournie par le gouvernement	4 753 317	5 924 206

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

1. Pouvoirs et objectif

La Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie (Table ronde), constituée en 1994 en vertu de la *Loi sur la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie*, est un établissement public aux termes de l'annexe II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. La Table ronde atteint son objectif de promotion du développement durable et d'intégration de l'environnement et de l'économie dans la prise de décisions dans tous les secteurs en réalisant des études, en organisant des « dialogues » d'intervenants au niveau multilatéral sur des sujets précis et dans certains secteurs économiques, en formulant des conseils, en menant des activités d'éducation et de communications, et en servant de catalyseur du changement. Ses dépenses d'exploitation sont financées principalement par une autorisation budgétaire annuelle et, dans une moindre mesure, par le recouvrement et le partage des frais de certaines activités. Les avantages sociaux des employés sont conformes aux autorisations législatives appropriées.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés suivant la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément aux normes du Conseil du Trésor fondées sur les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables s'énoncent comme suit :

a) Crédits parlementaires

La Table ronde est financée en majeure partie par le gouvernement sous forme de crédits parlementaires. Ces derniers sont présentés dans l'état de l'avoir du Canada. Les crédits consentis à la Table ronde ne correspondent pas à la présentation établie selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, étant fondés dans une large mesure sur les besoins de trésorerie. Ainsi, les éléments comptabilisés dans l'état de l'avoir du Canada ne sont pas nécessairement les mêmes que ceux pourvus par les crédits parlementaires.

b) Somme à recevoir du Trésor

La Table ronde exerce ses activités à même les fonds du Trésor, qui est administré par le receveur général du Canada. Toutes les rentrées de fonds de la Table ronde sont déposées dans le Trésor et tous les débours faits par la Table ronde proviennent du Trésor. La somme à recevoir du Trésor représente le montant d'encaisse que la Table ronde a le droit de tirer du Trésor sans autres crédits parlementaires, afin de s'acquitter de ses obligations.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

c) Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

Les employés participent au Régime de pensions de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. La Table ronde verse des cotisations correspondant au plein montant des cotisations d'employeur. Ce montant représente un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de la Table ronde représentent l'ensemble de ses obligations en matière de pensions de retraite et sont imputées aux comptes de l'exercice.

ii) Indemnités de départ

Depuis l'exercice courant, les employés ont droit à des indemnités de départ sous forme de délais de préavis tel que le prévoient les directives sur les délais de préavis de la politique des états de service de la Table ronde. Le coût de ces indemnités de départ est imputé aux résultats de l'exercice au cours duquel ils sont gagnés par les employés. La direction utilise des hypothèses et ses meilleures estimations pour calculer la valeur de l'obligation au titre des indemnités de départ. Ces indemnités de départ constituent pour la Table ronde la seule obligation de cette nature dont le règlement entraînera des paiements au cours des prochains exercices.

d) Débiteurs

Les débiteurs sont présentés en fonction des montants que l'on prévoit réaliser. Une provision est établie pour tous les débiteurs où le recouvrement est incertain.

e) Stock de publications aux fins de revente

Le stock de publications aux fins de revente de la Table ronde est vendu par un distributeur indépendant. Ce distributeur a droit à une commission de 50 p. 100 du prix de vente de chaque publication vendue. Le stock aux fins de revente est évalué à sa valeur de réalisation nette, toujours inférieure au coût.

f) Immobilisations

Les immobilisations dont le coût d'acquisition est de 2 000 $ ou plus sont capitalisées selon le coût et amorties selon une méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimative. La vie utile estimative de chaque catégorie d'immobilisations se présente comme suit :

Catégorie	Vie utile
Matériel informatique et logiciels achetés	3 ans
Mobilier et matériel	10 ans
Améliorations locatives	moindre de la durée du bail et 10 ans

g) Services reçus gratuitement des autres ministères

Les services reçus gratuitement des autres ministères sont comptabilisés à titre de charges à leur coût estimatif. Une somme correspondante est directement créditée à l'avoir du Canada.

h) Incertitude relative à la mesure

La préparation des états financiers oblige la direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur l'actif, le passif, les produits et les charges déclarés dans les états financiers. Au moment de la préparation des présents états financiers, la direction considérait que les estimations et les hypothèses étaient raisonnables. L'amortissement des immobilisations, la réduction de la valeur du stock de publications aux fins de revente, la radiation de ce stock et les indemnités de départ sont les éléments les plus importants pour lesquels on a eu recours à des estimations.

3. Opérations entre entités apparentées

La Table ronde est une propriété commune du gouvernement du Canada, comme tous les ministères et les sociétés d'État. La Table ronde effectue des opérations avec ces entités dans le cours normal de ses activités et selon les modalités commerciales usuelles, à l'exception des services qu'ils fournissent gratuitement.

Au cours de l'exercice, la Table ronde n'a pas reçu de financement d'autres ministères pour des projets particuliers (2003—82 636 $).

La Table ronde a également engagé avec d'autres ministères des charges de 1 092 133 $ (2003 - 1 458 289 $), dont 342 584 $ (2003—309 000 $) pour les services fournis gratuitement. Les services fournis gratuitement comprennent 302 584 $ (2003—269 000 $) pour la location de locaux et 40 000 $ (2003—40 000 $) pour autres services.

4. Débiteurs

	2004	2003
	$	$
Tiers	3 229	669
Autres ministères	185	
Total des débiteurs	3 414	669

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Suite*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Suite*

5. Immobilisations

	Coût au 31 mars 2003	Acquisitions	Cessions	Coût au 31 mars 2004
	$	$	$	$
Améliorations locatives	247 532			247 532
Matériel informatique et logiciels achetés	235 381	28 937	55 468	208 850
Mobilier et matériel	174 193	11 408		185 601
	657 106	40 345	55 468	641 983

	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette au 31 mars 2004	Valeur comptable nette au 31 mars 2003
	$	$	$
Améliorations locatives	88 445	159 087	203 249
Matériel informatique et logiciels achetés	141 915	66 935	89 084
Mobilier et matériel	80 864	104 737	110 771
	311 224	330 759	403 104

L'amortissement de l'exercice terminé le 31 mars 2004 se chiffre à 112 690 $ (2003—109 680 $).

6. Créditeurs et charges à payer

	2004	2003
	$	$
Fournisseurs	445 038	318 284
Autres ministères	21 490	36 165
Total des créditeurs et charges à payer	466 528	354 449

7. Avantages sociaux futurs

i) Régime de retraite

Le taux de cotisation de la Table ronde au Régime de pensions de retraite de la fonction publique représentait 2,14 fois celui des employés (2002—2,14). Les cotisations de la Table ronde durant l'exercice étaient de 250 389 $ (2003—248 061 $).

ii) Indemnités de départ

La Table ronde verse à ses employés des indemnités de départ sous forme de délai de préavis. Ce régime n'étant pas provisionné, il ne détient aucun actif et présente un déficit égal à l'obligation au titre des délais de préavis constitués. Les opérations affectant le solde de l'obligation au titre des indemnités de départ sont les suivantes :

	2004
	$
Obligation au titre des indemnités de départ constituées au début de l'exercice	
Charge de l'exercice	147 802
Indemnités de départ payées au cours de l'exercice	(29 257)
Obligation au titre des indemnités constituées à la fin de l'exercice	118 545

8. Engagements

Durant l'exercice 2001-2002 la Table ronde a conclu une entente de location à long terme pour un photocopieur de bureau. Cette entente a été modifiée au cours de l'exercice 2003-2004 afin d'inclure une pièce d'équipement additionnelle pour la durée restante de l'entente. La valeur résiduelle de cette entente est de 42 850 $. Les versements minimums futurs sont de:

	$
2004-2005	14 690
2005-2006	14 690
2006-2007	13 470

9. Crédits parlementaires

La Table ronde est essentiellement financée par le gouvernement du Canada par des crédits parlementaires, qui sont surtout fondés sur les besoins de trésorerie. Les postes constatés dans l'état des résultats et dans l'état de l'avoir du Canada au cours d'un exercice peuvent être financés par des crédits parlementaires des exercices précédents et à venir. Ces écarts sont rapprochés ci-après.

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—*Fin*

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS—*Fin*

a) Rapprochement des coûts nets d'exploitation et du total des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	$	$
Coût net d'exploitation	5 405 589	5 661 500
Rajustements pour les éléments sans incidence sur les crédits:		
Moins:		
Amortissement	(112 690)	(109 680)
Services fournis gratuitement	(342 584)	(309 000)
Congés annuels et temps compensatoire	17 962	(13 622)
Avantages sociaux futurs	(118 545)	
Stock utilisé	(33 011)	(12 624)
Plus:		
Produit de la vente des publications conformément au paragraphe 29.1(1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	7 476	3 857
Gain net sur la vente de biens excédentaires de l'État	50	
	4 824 247	5 220 431
Rajustements pour les éléments ayant une incidence sur les crédits:		
Plus:		
Acquisitions d'immobilisations	40 345	114 608
Augmentation des charges payées d'avance	23 547	5 773
	63 892	120 381
Total des crédits parlementaires utilisés	4 888 139	5 340 812

b) Rapprochement des crédits parlementaires approuvés et des crédits parlementaires utilisés :

	2004	2003
	$	$
Crédits parlementaires—Approuvés :		
Crédits 30 et 30(b)—Dépenses de fonctionnement	4 854 915	5 064 600
Crédits législatifs—Approuvés :		
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	351 670	352 861
Frais de production de publications à des fins de revente	7 476	3 857
Dépenses du produit de la vente de biens excédentaires de l'État	50	
	5 214 111	5 421 318
Moins: crédits non utilisés—Fonctionnement	(325 972)	(80 506)
Total des crédits parlementaires utilisés	4 888 139	5 340 812

10. Chiffres correspondants

Certains chiffres de l'exercice 2003 ont été reclassés, de façon à être conformes à la présentation du présent exercice.

SECTION 3

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Informations supplémentaires exigées par la *Loi sur la gestion des finances publiques*

SOMMAIRE

	Page
Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes	3.2
Créances—radiations ou renonciations	3.8
Avances à justifier	3.12
Pertes de fonds et de biens publics	3.15

Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes

Les informations sur les décrets de remise sont requises en vertu de l'article 24(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP).

SOMMAIRE DES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES

	Montant*
	$
LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES (ARTICLE 23)—	
Agence des douanes et du revenu du Canada—	
Ministère	1 395 252 045
Citoyenneté et Immigration—	
Ministère	307 326
Finances—	
Ministère	1 555 322 000
Justice—	
Ministère	3 025 704
Ressources naturelles—	
Administration du pipe-line du Nord	598 548
Solliciteur général—	
Centre canadien des armes à feu	1 673
TARIF DES DOUANES (ARTICLE 115)—	
Agence des douanes et du revenu du Canada—	
Ministère	226 367 700
Total	3 180 874 996

* Voir le détail à l'état suivant intitulé «Détail sur les remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes».

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES

Description du décret	Montant
	$
EN VERTU DE L'ARTICLE 23 DE LA LGFP	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
Ministère	
CP 1945-88/2969 du 25 avril 1945, décret de remise du Gouverneur général (taxes d'accise), prévoit la remise de la taxe d'accise payable par le Gouverneur général sur des achats et des importations	1 235
CP 1970-1913 du 21 octobre 1970, remise des droits de douane et de la TPS sur les articles et les matières devant servir à l'exécution de contrats en vertu des accords de partage de la production et des réalisations de la défense intervenus entre les gouvernements du Canada et des États-Unis d'Amérique	11 130
CP 1973-2529 du 21 août 1973, remise de la TPS et des taxes d'accise sur les marchandises à utiliser en cas d'urgence	265 817
CP 1974-2522 du 19 novembre 1974, remise de la TPS et de la taxe d'accise sur certains genres de matériel publicitaire	30 307
CP 1975-3025 du 23 décembre 1975, décret de remise sur l'eau-de-vie et sur le vin domestique, accorde une remise des droits d'accise sur les spiritueux servant au traitement du vin dans une manufacture-entrepôt	33 950 283
CP 1976-958 du 27 avril 1976, décret de remise pour l'eau-de-vie détruite, prévoit une remise des droits d'accise sur les spiritueux perdus par suite de casse dans l'entrepôt ou durant le transport	33 645
CP 1976-1026 du 6 mai 1976, accordait une remise d'impôt sur le revenu à payer en vertu de la partie I de la *Loi de l'impôt sur le revenu* relativement à certaines réserves pour redevances de Syncrude	48 943 780
CP 1976-1314 du 1er juin 1976, remise de la TPS et des taxes d'accise sur les pellicules canadiennes exposées et traitées et sur les bandes magnétoscopiques canadiennes enregistrées	1 745
CP 1976-1884 du 20 juillet 1976, remise de la TPS des taxes d'accise à l'égard des dispositifs de cirque et d'autres dispositifs de divertissement excédant certains montans minimums cotisés pour chaque période pendant laquelle les marchandises sont au Canada	283 473
CP 1976-2984 du 2 décembre 1976, remise de la TPS et des taxes d'accise sur des échantillons de valeur négligeable	808 034
CP 1979-395 du 15 février 1979, remise des droits de douane et des taxes d'accise à l'égard des importations non commerciales avec des rajustements des garanties	655
CP 1982-993 du 1er avil 1982, remise des droits de douane et de la TPS sur des marchandises importées dans le cadre du projet de construction de l'avion Hornet CF-18	9 315
CP 1982-1994 du 30 juin 1982, remise de la TPS sur des aéronefs civils canadiens, leurs moteurs et leurs simulateurs de vols canadiens et leurs pièces qui sont réparés à l'étranger	56 994 827
CP 1983-2525 du 10 août 1983, remise des droits de douane et de la TPS sur l'eau-de-vie, le vin ou les matières aromatiques contenant une quantité d'eau-de-vie importée à des fins de mélange dans une distillerie	190 471 515
CP 1984-867 du 15 mars 1984, remise de la TPS et de la taxe d'accise sur les marchandises importées pour les réunions tenues au Canada par des organismes étrangers	356 431
CP 1985-277 du 31 janvier 1985, remise des droits de douane et de la TPS sur les supports de transmission de données	24
CP 1985-2071 du 27 juin 1985, décret de remise sur les boissons alcoolisées vendues aux forces étrangères au Canada prévoit une remise des droits de douanes, des droits d'accise, de la taxe sur les produits et services (TPS), de la taxe de vente harmonisée (TVH) et de la taxe d'accise de la taxe sur les boissons alcoolisées vendues aux forces étrangères présentes au Canada et à leur personnel affecté au Canada à titre temporaire	52 609
CP 1985-2954 du 3 octobre 1985, remise des droits de douane, de la TPS et des taxes d'accise sur certaines marchandises importées par la poste	607
CP 1985-2955 du 3 octobre 1985, remise des droits de douane, de la TPS et des taxes d'accise sur certaines marchandises importées par service de messagerie	148 797
CP 1987-1044 du 21 mai 1987, remise de la TPS et de la taxe d'accise sur les marchandises importées au Canada pour des essais ou des examens pour attestations par un organisme accrédité	241 299
CP 1987-1135 du 4 juin 1987, décret de remise sur l'eau-de-vie canadienne détruite, accorde une remise des droits d'accise sur l'eau-de-vie impropre à la consommation humaine	247 868
CP 1988-1203 du 17 juin 1988, remise des droits de douane et de la TPS sur les pâtes	2 934
CP 1989-740 du 28 avril 1989, remise de l'impôt sur le revenu, de pénalités et de l'intérêt, payables par un Indien pour les années d'imposition avant 1988	4 223
CP 1990-2848 du 21 décembre 1990, remise des droits y compris la taxe sur les produits et services sur les marchandises destinées aux projets conjoints des gouvernements du Canada et des États-Unis	98 747
CP 1990-2849 du 21 décembre 1990, remise des droits de douane et de la taxe sur les produits et services sur des aliments et produits de Pessah d'une catégorie non disponible au Canada	52 579
CP 1990-2854 du 21 décembre 1990, décret de remise concernant la TPS accordée aux ministères fédéraux, accorde aux ministères fédéraux une remise de la TPS payée ou payable sur leurs achats taxables de produits et de services. Cette remise n'a pas de répercussions sur les recettes nettes au titre de la TPS réalisées par l'État	1 043 508 613

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
CP 1992-1052 du 14 mai 1992, décret de remise visant les Indiens et les bandes dans certains établissements indiens, accorde une remise de certains impôts sur le revenu ou de la TPS payés ou payables par les Indiens ou par les bandes ou les sociétés désignées dans certains établissements indiens qui ne sont pas encore désignés comme réserves.	3 257 189
CP 1992-2397 du 19 novembre 1992, remise des droits de douane en vertu du Tarif des douanes et une portion de la taxe de vente selon la *Loi sur la taxe d'accise*, sur de la marchandise et de l'équipement importés au Canada pour l'entretien d'aéronefs étrangers.	7 731
CP 1992-2399 du 19 novembre 1992, décret de remise visant les forces étrangères présentes au Canada (partie IX de la *Loi sur la taxe d'accise*), accorde une remise de la TPS/TVH payée ou payable sur la fourniture au Canada de biens meubles corporels, d'immeubles ou de services pour usage officiel par les forces étrangères présentes au Canada.	8 249 784
CP 1992-2415 du 26 novembre 1992, remise des droits de douane et de la TPS visant les approvisionnements de défense.	335
CP 1992-2496 du 3 décembre 1992, décret de remise visant la Corporation Cameco, lui accorde une remise de la TPS payée ou payable sur les fournitures de concentrés d'uranium aux acheteurs non-résidents qui ne sont pas inscrits aux termes de la partie IX de la *Loi sur la taxe d'accise* pour être utilisés ou consommés au Canada dans la production de produits devant être exportés.	949 614
CP 1994-568 du 14 avril 1994, décret de remise visant les Bureaux économiques et culturels de Taipei, accorde aux Bureaux économiques et culturels de Taipei situés au Canada, à leurs agents, aux membres du personnel administratif et technique et aux membres de leur famille faisant partie de leur ménage au Canada une remise des droits de douanes, ainsi que des droits d'accise et de certaines taxes imposées en vertu de la *Loi sur la taxe d'accise*. La remise ne s'étend cependant pas aux membres du personnel et aux membres de leur famille citoyens ou résidents permanents du Canada.	116 792
CP 1994-799 du 12 mai 1994, modifiant le décret de remise de l'impôt sur le revenu visant les Indiens, pris par le décret CP 1993-523 du 16 mars 1993, pour étendre l'application de l'article 3 du décret de remise à l'année d'imposition 1994 à l'égard des montants payables à un contribuable, au titre d'une charge ou d'un emploi, par un employeur résidant dans une réserve ou un établissement indien, dans le cas où le contribuable a occupé cette charge ou cet emploi sans interruption depuis une date antérieure à 1994	5 247
CP 1997-1529 du 23 octobre 1997, décret de remise visant les Indiens et les bandes dans certains établissements indiens (1997), accorde la remise d'un certain montant d'impôts et de la TPS payés ou payables par des Indiens ou des bandes dans les établissements indiens de Summer Beaver (Ontario), de Winneway (Québec) et de God's River (Manitoba).	744 857
CP 1997-2037 du 29 décembre 1997, remise de la TPS et des taxes en vertu de la section III de la partie IX et en vertu de toute autre partie de la *Loi sur la taxe d'accise* sur des marchandises données aux institutions religieuses, aux établissements de charité ou aux maisons d'enseignement au Canada par des personnes n'y résidant pas.	11
CP 1998-396 du 19 mars 1998, modifiant le décret de 1988 sur la remise d'impôt sur le revenu gagné au Québec, pris par les décrets CP 1989-1204 du 22 juin 1989 et CP 1994-567 du 14 avril 1994, pour prolonger l'application des sections 3 à 6 du décret aux années d'imposition 1994, 1995 et 1996.	22 320
CP 2000-1112 du 27 juillet 2000, décret de remise visant les établissements indiens (2000), accorde la remise d'un certain montant d'impôts sur le revenu et de TPS payés ou payables par des Indiens ou des bandes indiennes dans les établissements d'Alexander, Fox Creek, Fort Assiniboine, Loon River et Loon Prairie (Alta)	67 400
CP 2000-1664 du 23 octobre 2000, décret de remise visant la première nation de Selkirk (TPS), accorde la remise des montants de la TPS payée dans le cadre d'activités du gouvernement effectuées par la première nation de Selkirk au cours de la période du 1er octobre 1997 au 31 octobre 2000.	66 484
CP 2000-1767 du 13 décembre 2000, décret de remise visant les droits fonciers issus de traités (Manitoba), prévoit la remise de la TPS payée ou payable sur les terres achetées par certaines bandes indiennes du Manitoba dans le cadre d'un accord exécutoire propre à chaque bande, aux fins du règlement des revendications fondées sur les droits fonciers issus de traités.	8 610
CP 2001-429 du 22 mars 2001, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférant, payables par certains contribuables de la fonction publique des employés de Terre-Neuve pour les années d'imposition de 1991 à 1999.	12 608
CP 2001-895 du 17 mai 2001, décret de remise visant Hampton Place et Taylor Way, accorde la remise des montants de la TPS payée par erreur sur des condominiums situés sur un lot loué.	36 386
CP 2002-2177 du 12 décembre 2002, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférant, payables par M. Thorne pour l'année d'imposition 1987.	819
CP 2003-0218 du 20 février 2003, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférant, payables par La Caisse des Mutuellistes Épargne et Crédit pour les années d'imposition 1996 et 1997.	20 108

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
CP 2003-764 du 29 mai 2003, décret de remise visant les Première nations du Yukon non signataires, accorde la remise des montants de la TPS à certaines bandes des Premières nations du Yukon et certains Indiens membres de ces bandes dans des circonstances où l'allégement fiscal ne s'applique pas parce que les produits achetés à l'extérieur d'une réserve entre le 15 février 1998 et le 31 mars 2002 n'ont pas été livrés dans une réserve.	28 235
CP 2003-774 du 29 mai 2003, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférant, payables par Mme Gareau pour l'année d'imposition 1998.	155
CP 2003-909 du 12 juin 2003, décret de remise visant la province d'Alberta («Civil Enforcement Agencies»), accorde la remise de la TPS versée par erreur par la province d'Alberta relativement à des honoraires payés au shérif de la province par diverses agences d'exécution des mesures judiciaires civiles de cette province.	46 452
CP 2003-910 du 12 juin 2003, décret de remise visant le Saskatchewan Indian Federated College (2003) accorde la remise de l'impôt fédéral (revenu) et de la TPS payés ou à payer par des Indiens ou bandes indiennes sur le campus du Saskatchewan Indian Federated College.	441 118
CP 2003-910 du 12 juin 2003, qui accorde une remise de l'impôt fédéral et de la taxe sur les produits et services aux Indiens et aux bandes indiennes sur le campus du collège Saskatchewan Indian Federated College.	8 157
CP 2003-912 du 12 juin 2003, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférant, payables par certains contribuables de l'institution Université Memorial de Terre-Neuve et Labrador pour les années d'imposition de 1988 à 2001.	279 476
CP 2003-923 du 12 juin 2003, décret de remise visant Pierre E. LeBlanc, accorde la remise de la TPS relativement à la vente d'un immeuble.	3 586
CP 2003-989 du 18 juin 2003, décret de remise visant l'établissement indien de Camp Ipperwash (2003), accorde la remise de l'impôt fédéral sur le revenu et de TPS payés ou à payer par des Indiens ou des bandes indiennes dans l'établissement de Camp Ipperwash.	1 028 735
CP 2003-989 du 18 juin 2003, prise du décret de remise visant l'établissement de Camp Ipperwash (2003) qui accorde remise de l'impôt fédéral (revenu) et de la taxe sur les produits et services aux Indiens et aux bandes indiennes au Camp Ipperwash (Ontario).	77 880
CP 2003-990 du 18 juin 2003, prise du décret de remise visant les établissements innus du Labrador (2003) qui accorde remise de l'impôt fédéral sur le revenu et de la composante fédérale de la taxe de vente harmonisée aux Premières nations innues de Sheshatshiu et Mushuau, leurs membres et d'autres personnes, vivant dans deux établissements innus au Labrador précisés.	466 507
CP 2003-990 du 18 juin 2003, décret de remise visant les établissements Innus du Labrador (2003), accorde la remise de l'impôt fédéral sur le revenu et de la composante fédérale de la taxe de vente harmonisée payées ou à payer par les bandes des Première nations innues de Sheshatshiu et de Mushuau Innu, et les membres de ces bandes, situés dans les établissements de Sheshatshiu et Natuashish.	2 589 676
CP 2003-1016 du 18 juin 2003, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférant, payables par Mme Chase pour les années d'imposition 1997 et 1998.	10 011
CP 2003-1378 du 18 septembre 2003, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférant, payables par Mme Kongprayoonvate pour les années d'imposition 1998, 1999 et 2000.	4 677
CP 2003-1379 du 18 septembre 2003, remise de l'impôt sur le revenu et de tous les intérêts et pénalités y afférant, payables par Monsieur Waddington pour l'année d'imposition 1999.	579
CP 2003-1493 du 2 octobre 2003, décret de remise visant Humber Valley Paving Ltée., accorde la remise de la taxe d'accise payée sur le mazout que l'entreprise a utilisé comme huile de chauffage pour fabriquer du bitume routier pendant la période allant du 1er janvier 1994 au 31 août 1998.	29 919
CP 2003-1494 du 2 octobre 2003, décret modifiant celui sur les privilèges et immunités de l'OACI (Missions accréditées), accorde des privilèges d'allégement fiscal à l'égard de la TPS/TVH comparables à ceux dont bénéficent, suivant la Convention de Vienne, les missions diplomatiques d'États étrangers au Canada pour la pédiode du 1er janvier 1991 au 31 décembre 2000.	65
CP 2003-1495 du 2 octobre 2003, décret de remise visant les missions accréditées auprès de l'OACI (partie IX de la *Loi sur la taxe d'accise*), accorde une remise de la TPS/TVH payée au Canada par les missions étrangères accréditées auprès de l'OACI pendant la période du 1er avril 2002 au 1er octobre 2003.	87 708
CP 2003-1620 du 23 octobre 2003, décret de remise sur les appareils automatiques (utilisateurs de la comptabilité abrégée), accorde la remise de la TPS relativement aux produits fournis, ou aux services rendus, au moyen d'un appareil automatique conçu pour n'accepter qu'une seule pièce de monnaie de 25 cents ou moins, pour des périodes antérieures au 24 avril 1996, aux personnes qui avaient choisi d'utiliser la méthode de comptabilité abrégée.	20 456
CP 2003-1629 du 23 octobre 2003, décret de remise visant 310564 Alberta Ltée., accorde la remise de la TPS sur des frais pour droit d'utilisation d'une automobile aux avantages liés aux dépenses de fonctionnement de l'automobile sur lesquels aucune taxe n'était percevable.	2 013
CP 2003-1630 du 23 octobre 2003, décret de remise visant Danette Electronical Engineering Services Inc., accorde la remise de la TPS	

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Suite*

Description du décret	Montant
	$
relativement à des services de cours particuliers fournis par l'entreprise à des étudiants d'université du 1er janvier 1998 au 31 mars 1999..	7 151
CP 2004-183 du 8 mars 2004, décret de remise visant Rudi Peet et Susan Kun, accorde la remise de la taxe d'accise relativement à la fabrication de bijoux vendus pendant la période du 1er janvier 1995 au 20 décembre 1998.	13 325
CP 2004-184 du 8 mars 2004, décret de remise visant certains particuliers (2003), accorde la remise des montants à certains particuliers relativement à des remboursements de la TPS pour habitations neuves.	19 377
Total	1 395 252 045
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION	
Ministère	
CP 2002-997, le 11 juin 2002 a accordé une remise de 975 $ du prix figurant à la colonne III de l'article 19 de l'annexe du Règlement sur les prix à payer - *Loi sur l'immigration*, à la personne ayant payé le prix avant qu'elle ne devienne résident permanent aux termes de la *Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés* et si, au moment où la demande d'établissement a été faite en vertu de l'ancien règlement: a) ou bien la personne était un parent, était âgée d'au moins dix-neuf ans et, à la date de l'entrée en vigueur du présent article, est un étranger visé à l'un des alinéas 117(1)(b) ou (e) du présent règlement; b) ou bien elle était une personne à charge qui accompagne un immigrant, au sens du paragraphe 2(1) de l'ancien règlement, était âgée d'au moins dix-neuf ans, mais n'était pas le conjoint du demandeur principal. Le ministre rembourse alors le prix payé à la personne qui l'a acquitté..	301 486
CP 2002-997, le 11 juin 2002 a accordé une remise de 75 $ du prix figurant à la colonne III de l'article 3 de l'annexe du Règlement sur les prix à payer - *Loi sur l'immigration* pour l'examen d'une demande pour résident permanent si, avant l'entrée en vigueur du présent article, il n'a pas été statué sur la demande ou son refus n'a pas été communiqué à l'intéressé, selon le cas; le ministre rembourse alors le prix payé à la personne qui l'a acquitté.	4 640
CP 2002-997, le 11 juin 2002 a accordé une remise de 400$ du prix figurant à la colonne III de l'article 16 de l'annexe du Règlement sur les prix à payer - *Loi sur l'immigration* pour l'examen d'une offre d'emploi faite au demandeur dans le cadre d'une entreprise familiale si, avant l'entrée en vigueur du présent article, il n'a pas été statué sur la demande relative à l'entreprise familiale ou son refus n'a pas été communiqué à l'intéressé, selon le cas; le ministre rembourse alors le prix payé à la personne qui l'a acquitté.	1 200
Total	307 326
FINANCES	
Ministère	
CP 2004-356 du 30 mars 2004, remise de paiements de péréquation versés en trop à certaines provinces sous le régime de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernment fédéral et les provinces* entre le 1er avril 1993 et le 31 mars 2001.	1 555 322 000
JUSTICE	
Ministère	
CP 1994-269 du 16 février 1994, amendé règlement concernant le saisie-arrêt de sommes fédérales pour l'exécution d'ordonnances et d'ententes alimentaires, fait par Conseil CP 1988-473 du 17 mars 1988 que la remise est accordée au débiteur du solde des frais d'administration relatifs au traitement du bref de saisie-arrêt qui demeurent payables au moment où Sa Majesté cesse d'être liée par le bref.	3 025 704
RESSOURCES NATURELLES	
Administration du pipe-line du Nord	
CP 2003-1832, du 19 novembre 2003, décret de remise d'une partie des droits relatifs au recouvrement des frais imposés à Foothills Pipe Lines Ltée, ainsi que les intérêts afférents, qui est visée par la facture envoyée le 30 septembre 2003 et par celle devant être envoyée le 31 décembre 2003.	598 548
SOLLICITEUR GÉNÉRAL	
Centre canadien des armes à feu	
CP 2000-1027, 21 juin 2000. Prise du décret de remise sur les droits applicables aux armes à feu, lequel prévoit le remboursement d'un montant de 35 $ à toute personne qui a payé le plein montant pour la délivrance d'un permis de possession d'armes à feu au cours de la période allant du 1er décembre 1999 au 9 juin 2000.....	525
CP 2001-1605, 6 septembre 2001. Prise du décret de remise de droits applicables aux armes à feu (certificat d'enregistrement), lequel prévoit le remboursment du droit d'enregistrement d'armes à feu payé par ceux qui ont présenté une demande au directeur de l'enregistrement des armes à feu avant d'avoir reçu leur formulaire personnalisé.....	1 148
Total	1 673

DÉTAIL SUR LES REMISES DE TAXES, DROITS, PÉNALITÉS ET AUTRES DETTES — *Fin*

Description du décret	Montant
	$
EN VERTU DE L'ARTICLE 115 SUR LE TARIF DES DOUANES	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
Ministère	
CP 1994-2103 du 14 décembre 1994, remise des droits de douane et de la TPS sur le tabac fabriqué qui est importé au Canada pour fabrication ultérieure.	15 565 764
CP 1995-132 du 31 janvier 1995, remise de la TPS sur certaines marchandises importées au Canada par des expéditions scientifiques ou explorative.	27 793
CP 1995-1202 du 26 juillet 1995, remise de la TPS sur les imprimés importés pour être utilisés par des transporteurs étrangers.	339 025
CP 1997-830 du 17 juin 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant, à l'égard de chemises à col façonné importées au cours de la période du 1er juillet 1997 au 31 décembre 2004.	14 319 305
CP 1997-952 du 4 juillet 1997, remise des droits de douane et de la TPS en vertu de l'article 20 du tarif des douanes sur l'eau-de-vie distillée qui bénéficie du tarif des États-Unis, du tarif du Mexique ou du tarif du Chili et qui est importée au Canada par des distillateurs à des fins d'embouteillage en entrepôt.	176 883 266
CP 1997-2001 du 29 décembre 1997, remise d'une partie des droits de douane, de la la TPS et des taxes d'accise sur certaines marchandises des pays en voie de développement du Commonwealth.	29 906
CP 1997-2055 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de chemises à col façonné sur des tissus pour chemises à fils teints ou écrus entre le 1er janvier 1998 et le 31 décembre 2004.	315 205
CP 1997-2056 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de vêtements de dessus sur des vêtements de dessus au cours de la période du 1er janvier 1988 au 31 décembre 2004.	3 330 150
CP 1997-2057 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de blouses et chemisiers ou coordonnés pour femmes sur des blouses, chemisiers ou coordonnés au cours de la période du 1er janvier 1998 au 31 décembre 2004.	14 781 522
CP 1997-2058 du 29 décembre 1997, remise des droits de douane et de la TPS à un fabricant de tissus pour vêtements de dessus sur des tissus pour vêtements de dessus entre le 1er janvier 1998 au 31 décembre 2004.	146 275
CP 1998-1118 du 18 juin 1998, remise des droits de douane et de la TPS à Alpine Joe Sportswear sur des tissus déterminés qui ont été importés pendant la période commençant le 1er janvier 1997 et se terminant le 31 décembre 2002.	1 875
CP 1998-1456 du 26 août 1998, remise des droits de douane sur les vêtements, les tissus et articles confectionnés et les filés qui ont été importés du Mexique ou des États-Unis.	182 426
CP 2001-2283 du 13 décembre 2001, remise des droits de douane pour certains couturiers canadiens qui confectionnent des vêtements pour hommes et pour femmes.	406 081
CP 2003-415 du 27 mars 2003, remise des droits de douane selon le tarif du Costa Rica sur les quantités globales de marchandises.	18 005
CP 2003-911 du 12 juin 2003, remise des droits de douane, des taxes d'accise et de la taxe sur les produits et services à l'égard de certaines marchandises importé au Canada dans le cadre des 3es Championnats du monde d'athlétisme jeunesse de l'IAAF qui auront lieu à Sherbrooke, Québec, du 9 au 13 juillet 2003.	21 102
Total	226 367 700

(1) Montant inclus au montant du CP 1994-585.

Créances—radiations ou renonciations

Les catégories d'approbation ou d'autorisation pour les radiations ou les renonciations (y compris les dispenses et les remises) de créances (obligations, dettes et réclamations) sont comme suit :

i) Une approbation ministérielle représente l'autorité donnée aux ministres en vertu de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP) ou d'autres lois du Parlement telle que décrite à i) *a). b)* et *c)*—

a) L'article 25(1) de la LGFP donne aux ministres, par des règlements du Conseil du Trésor, l'autorité générale d'approuver les radiations de toute obligation, dette ou réclamation autre que les avances à justifier ou les paiements en trop au titre de traitements, de salaires, ou d'indemnités liées à un emploi ne résultant pas en une imputation à un crédit.

b) L'article 155.1 (4) de la LGFP donne aux ministres, par des règlements du Conseil du Trésor, l'autorité de dispenser des intérêts moratoires dus à Sa Majesté et des frais d'administration visant les effets non réglés (p. ex. chèques sans provision) institués par l'article sus-mentionné.

c) Les autres lois du Parlement (p. ex. *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*) donnent aux ministres l'autorité générale d'approuver la radiation ou la renonciation d'obligations, dettes ou réclamations spécifiques.

ii) Une approbation du Conseil du Trésor— L'article 25(1) de la LGFP, par des règlements du Conseil du Trésor, permet à un ministre, qui a une approbation spécifique du Conseil du Trésor, de radier toute dette, obligation ou réclamation due à des avances à justifier ou des paiements en trop au titre de traitements, de salaires, ou d'indemnités liés à un emploi ne résultant pas en une imputation à un crédit.

iii) Une autorité du gouverneur en conseil et autorité parlementaire—

a) L'article 23(2.1) de la LGFP stipule que sur recommandation du Conseil du Trésor, le gouverneur en conseil peut faire remise de toutes autres dettes, ainsi que des intérêts afférents, s'il estime que leur recouvrement est déraisonnable ou injuste ou que, d'une façon générale, l'intérêt public en justifie la remise.

b) L'article 24.1 de la LGFP requiert que lorsqu'une dette ou une obligation, présentée à l'état de la situation financière, doit être renoncée et constitue une imputation à un crédit, alors le montant de la renonciation doit être autorisé en vertu d'une loi du Parlement, incluant une *Loi de crédits*.

c) L'article 25(2) de la LGFP stipule qu'une dette, obligation ou réclamation présentée à l'état de la situation financière, devant être radiée et constituant une imputation à un crédit, le montant de la radiation doit être autorisé par le Parlement comme une dépense budgétaire dans une *Loi de crédits* ou toute autre loi.

Les codes suivants sont utilisés :

Code	
A	Radiations
B	Renonciations
C	Remises
D	Dispenses

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS

		Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Gouverneur en conseil et autorité du Parlement			Total	
	Code[1]	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant	Nombre	Montant
			$		$			$		$
LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES—										
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE										
Ministère	A	594	4 838 406						594	4 838 406
Agence canadienne d'inspection des aliments	A	442	498 363						442	498 363
Commission canadienne des grains—Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	A	7	907						7	907
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA	A	85	14 977 195						85	14 977 195
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	A/D	1 750 595	1 680 790 426						1 750 595	1 680 790 426
PATRIMOINE CANADIEN										
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	A/D	8	61 914						8	61 914
Office national du film	A	5	1 740						5	1 740
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION										
Ministère	A/C	122	163 658			*	374	307 326	496	470 984
Prêts consentis aux immigrants	A					2b	2 376	777 911	2 376	777 911
ENVIRONNEMENT										
Ministère	A/D	1 081	33 544						1 081	33 544
Agence Parcs Canada	A	21	7 475						21	7 475
PÊCHES ET OCÉANS	A/D	538	58 401						538	58 401
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL										
Ministère	A	107	923 228						107	923 228
Agence canadienne de développement international	A	5	40 670						5	40 670
SANTÉ										
Ministère	A	63	212 561						63	212 561
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
Ministère	A	50 455	397 072 248						50 455	397 072 248
Compte des rentes sur l'État	A					6b	330	57 664	330	57 664
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	A	7	5 492						7	5 492
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN										
Ministère—										
Programme de prêts garantis à Financement agricole Canada	B	2	225 711						2	225 711
Programme de prêts garantis pour le développement économique des Indiens	A	2	180 675						2	180 675
Revendicateurs autochtones	B					6b	2	96 460	2	96 460
Programme de prêts garantis pour le logement sur les réserves	B	5	53 596						5	53 596
Comptes en fiducie	B					6b	5	28 526	5	28 526
Commission canadienne des affaires polaires	A	1	3 047						1	3 047
INDUSTRIE										
Ministère	A	74	152 565						74	152 565
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	A	31	910 563						31	910 563
Conseil national de recherches du Canada	A	74	430 312						74	430 312

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS—*Suite*

		Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Gouverneur en conseil et autorité du Parlement			Total	
	Code[1]	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant	Nombre	Montant
			$		$			$		$
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	A	4	16 112						4	16 112
Conseil de recherches en sciences humaines	A	6	23 929						6	23 929
JUSTICE										
Ministère	C					*	39 319	3 025 704	39 319	3 025 704
Service administratif des tribunaux judiciaires	A	12	6 052						12	6 052
Cour suprême du Canada	A	4	152						4	152
DÉFENSE NATIONALE										
Ministère	A	39	41 203						39	41 203
RESSOURCES NATURELLES										
Ministère	A/D	303	587 505						303	587 505
Fonds renouvelable de Géomatique Canada	D	43	6 656						43	6 656
Commission canadienne de sûreté nucléaire	A	1	224 071						1	224 071
Administration du pipe-line du Nord	C					*	1	598 548	1	598 548
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX										
Ministère	A	39	964 549						39	964 549
Communication Canada	A	714	55 027						714	55 027
SOLLICITEUR GÉNÉRAL										
Centre canadien des armes à feu	C					*	104	1 673	104	1 673
Service canadien du renseignement de sécurité	D	36	73						36	73
Service correctionnel	A	116	2 771						116	2 771
Prêts aux libérés conditionnels[2]	B	102	3 824						102	3 824
Gendarmerie royale du Canada	A/D	10	20 266						10	20 266
TRANSPORTS										
Ministère	A	137	153 614						137	153 614
ANCIENS COMBATTANTS	A	28	55 258						28	55 258
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN	A	19	4 531 181						19	4 531 181
		1 805 937	*2 108 334 940*				*42 511*	*4 893 812*	*1 848 448*	*2 113 228 752*
LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ—										
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA	A	3	19 785						3	19 785
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	A	46 829	358 970 319						46 829	358 970 319
PÊCHES ET OCÉANS	A	1	15 011						1	15 011
INDUSTRIE										
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	A	51	3 387 388						51	3 387 388
DÉFENSE NATIONALE										
Ministère	A	8	57 178						8	57 178
TRANSPORTS										
Ministère	A	15	29 531						15	29 531
		46 907	*362 479 212*						*46 907*	*362 479 212*
LOI SUR LE FINANCEMENT DES PETITES ENTREPRISES DU CANADA—										
INDUSTRIE										
Ministère	A	610	7 455 933						610	7 455 933

CRÉANCES—RADIATIONS OU RENONCIATIONS—*Fin*

		Approbation ministérielle		Approbation du Conseil du Trésor		Gouverneur en conseil et autorité du Parlement			Total	
	Code[1]	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Numéro du crédit ou Loi	Nombre	Montant	Nombre	Montant
			$		$			$		$
LOI FÉDÉRALE SUR L'AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDIANTS—										
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
Ministère	B	360 463	21 507 851						360 463	21 507 851
LOI SUR LES DOUANES—										
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[3]	B	1 223	305 390						1 223	305 390
LOI SUR L'ASSURANCE-EMPLOI—										
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
Ministère	A/B	84 751	51 057 193						84 751	51 057 193
LOI SUR LA TAXE D'ACCISE—										
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[3]	B	5 921	16 372 833						5 921	16 372 833
LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU—										
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA[3]	B	26 989	75 093 332						26 989	75 093 332
LOI SUR LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE—										
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES										
Ministère	B	2 882	3 810 706						2 882	3 810 706
LOI SUR LES PENSIONS—										
ANCIENS COMBATTANTS	B	150	1 037 474						150	1 037 474
LOI SUR LES PRÊTS AUX PETITES ENTREPRISES—										
INDUSTRIE										
Ministère	A	1 058	11 053 374						1 058	11 053 374
LOI SUR LES ALLOCATIONS AUX ANCIENS COMBATTANTS—										
ANCIENS COMBATTANTS	B	350	1 578 546						350	1 578 546
		2 337 241	2 660 086 784				42 511	4 893 812	2 379 752	2 664 980 596
SOMMAIRE—										
Radiations	A	300 448	1 946 176 614				3 080	1 142 901	303 528	1 947 319 515
Renonciations	B	400 141	120 006 969				7	124 986	400 148	120 131 955
Remises	C						39 424	3 625 925	39 424	3 625 925
Dispenses	D	1 636 652	593 903 201						1 636 652	593 903 201
		2 337 241	2 660 086 784				42 511	4 893 812	2 379 752	2 664 980 596

* Les remises d'autres dettes par décret en conseil telles que déterminées en vertu de l'article 23(2.1) de la LGFP. Toute information additionnelle touchant les remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes commence à la page 3.3 de cette section.

(1) Voir l'introduction ci-dessus.

(2) Le crédit L103b de la *Loi des subsides n° 1 de 1969* autorise le ministre, au cours de l'exercice et des exercices subséquents, à ne pas réclamer le remboursement de la totalité ou d'une partie du montant prêté aux libérés conditionnels pour les aider à se réhabiliter.

(3) Renonciation afférente au dossier Équité provenant des lois déterminées.

Avances à justifier

Les informations sur les avances à justifier sont exigées en vertu de l'article 38(3) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

AVANCES À JUSTIFIER

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 2004		Avances réglées en avril 2004		Avances en circulation au 30 avril 2004	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		$		$		$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère	115	71 804	115	71 804		
Commission canadienne du lait	1	400			1	400
Agence canadienne d'inspection des aliments	531	164 021	56	74 100	475	89 921
Commission canadienne des grains	16	4 775			16	4 775
	663	*241 000*	*171*	*145 904*	*492*	*95 096*
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE						
Ministère	*1*	*235*	*1*	*235*		
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA						
Ministère	*3 274*	*2 619 597*	*1 746*	*561 216*	*1 528*	*2 058 381*
PATRIMOINE CANADIEN						
Ministère	100	67 815	30	31 733	70	36 082
Archives nationales du Canada	34	8 450			34	8 450
Office national du film	102	51 056	17	7 752	85	43 304
Bibliothèque nationale	11	4 575			11	4 575
Commission de la fonction publique	38	35 377	36	32 437	2	2 940
Commission des relations de travail dans la fonction publique	1	500			1	500
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	4	1 900	4	1 900		
	290	*169 673*	*87*	*73 822*	*203*	*95 851*
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère	504	714 983	503	710 787	1	4 196
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	36	29 145	36	29 145		
	540	*744 128*	*539*	*739 932*	*1*	*4 196*
ENVIRONNEMENT						
Ministère	261	224 433	32	68 164	229	156 269
Agence canadienne d'évaluation environnementale	6	2 900			6	2 900
Bureau de l'infrastructure du Canada	4	7 297			4	7 297
Agence Parcs Canada	216	167 990	2	1 125	214	166 865
	487	*402 620*	*34*	*69 289*	*453*	*333 331*
FINANCES						
Ministère	25	24 575	25	24 575		
Vérificateur général	118	251 608	118	251 608		
Tribunal canadien du commerce extérieur	1	300	1	300		
Agence de la consommation en matière financière du Canada	4	1 941			4	1 941
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	6	6 450			6	6 450
Bureau du surintendant des institutions financières	18	27 371	1	631	17	26 740
	172	*312 245*	*145*	*277 114*	*27*	*35 131*
PÊCHES ET OCÉANS	*417*	*344 857*	*198*	*192 582*	*219*	*152 275*
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL						
Ministère	522	928 207	138	472 845	384	455 362
Agence canadienne de développement international	223	617 473	223	617 473		
Commission mixte internationale	1	82	1	82		

AVANCES À JUSTIFIER — *Suite*

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 2004		Avances réglées en avril 2004		Avances en circulation au 30 avril 2004	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		$		$		$
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	1	750			1	750
	747	*1 546 512*	*362*	*1 090 400*	*385*	*456 112*
GOUVERNEUR GÉNÉRAL	*3*	*10 500*			*3*	*10 500*
SANTÉ						
Ministère	337	150 351	16	15 563	321	134 788
Instituts de recherche en santé du Canada	34	166 500	34	166 500		
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	1	500			1	500
	372	*317 351*	*50*	*182 063*	*322*	*135 288*
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES						
Ministère	719	573 896	674	536 313	45	37 583
Conseil canadien des relations industrielles	15	6 700			15	6 700
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1	800			1	800
	735	*581 396*	*674*	*536 313*	*61*	*45 083*
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère	*88*	*146 042*	*79*	*127 445*	*9*	*18 597*
INDUSTRIE						
Ministère	392	185 314	349	157 181	43	28 133
Agence spatiale canadienne	50	78 085	34	51 618	16	26 467
Tribunal de la concurrence	1	500	1	500		
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	38	15 350	2	4 000	36	11 350
Conseil national de recherches du Canada	53	104 677			53	104 677
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	1	5 000			1	5 000
Conseil de recherches en sciences humaines	3	3 600			3	3 600
Statistique Canada	155	125 380	69	95 841	86	29 539
	693	*517 906*	*455*	*309 140*	*238*	*208 766*
JUSTICE						
Ministère	19	73 894	16	24 042	3	49 852
Commission canadienne des droits de la personne	8	3 000	8	3 000		
Tribunal canadien des droits de la personne	1	500	1	500		
Commissaire à la magistrature fédérale	61	2 046 407	9	84 824	52	1 961 583
Service administratif des tribunaux judiciaires	53	8 800			53	8 800
Commission du droit du Canada	1	1 000	1	1 000		
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	11	9 085	11	9 085		
Cour suprême du Canada	13	14 124	13	14 124		
	167	*2 156 810*	*59*	*136 575*	*108*	*2 020 235*
DÉFENSE NATIONALE						
Ministère	10 584	23 843 127	4 707	6 600 955	5 877	17 242 172
Comité des griefs des Forces canadiennes	1	500			1	500
Comission d'examen des plaintes concernant la police militaire	1	500	1	500		
	10 586	*23 844 127*	*4 708*	*6 601 455*	*5 878*	*17 242 672*
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère	412	411 169	281	295 745	131	115 424
Commission canadienne de sûreté nucléaire	10	6 862	10	6 862		
Office national de l'énergie	3	947	2	816	1	131
	425	*418 978*	*293*	*303 423*	*132*	*115 555*

AVANCES À JUSTIFIER — *Fin*

Ministère et organisme	Avances en circulation au 31 mars 2004		Avances réglées en avril 2004		Avances en circulation au 30 avril 2004	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant	Nombre	Montant
		$		$		$
PARLEMENT						
Chambre des communes	17	23 462	17	23 462		
Bibliothèque du Parlement	7	2 400			7	2 400
Sénat	16	10 750	16	10 750		
	40	*36 612*	*33*	*34 212*	*7*	*2 400*
CONSEIL PRIVÉ						
Ministère	149	83 760	95	52 649	54	31 111
Centre canadien de gestion	14	19 337	8	13 006	6	6 331
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	1	1 300	1	1 300		
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	15	8 050			15	8 050
Directeur général des élections	12	3 495	1	400	11	3 095
Commissaire aux langues officielles	13	3 275			13	3 275
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	3	700			3	700
	207	*119 917*	*105*	*67 355*	*102*	*52 562*
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère	*385*	*823 779*	*369*	*814 998*	*16*	*8 781*
SOLLICITEUR GÉNÉRAL						
Ministère	32	14 100			32	14 100
Service canadien du renseignement de sécurité	1	2 000 000	1	2 000 000		
Service correctionnel	250	547 405	247	546 643	3	762
Commission nationale des libérations conditionnelles	11	5 634	2	1 259	9	4 375
Gendarmerie royale du Canada	1 664	11 787 161	730	9 143 382	934	2 643 779
	1 958	*14 354 300*	*980*	*11 691 284*	*978*	*2 663 016*
TRANSPORTS						
Ministère	240	190 159	87	75 429	153	114 730
Office des transports du Canada	16	23 850	16	23 850		
Tribunal d'appel des transports du Canada	3	3 700			3	3 700
	259	*217 709*	*103*	*99 279*	*156*	*118 430*
CONSEIL DU TRÉSOR	*24*	*48 879*	*23*	*48 079*	*1*	*800*
ANCIENS COMBATTANTS	*113*	*70 920*	*112*	*70 670*	*1*	*250*
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN	*11*	*5 100*	*11*	*5 100*		
Total	22 657	50 051 193	11 337	24 177 885	11 320	25 873 308

Pertes de fonds et de biens publics

Les informations sur les pertes de fonds et de biens publics sont exigées en vertu de la politique du Conseil du Trésor sur les pertes de deniers et infractions et autres actes illégaux commis contre la Couronne.

PERTES DE REVENUS SUITE À UNE FRAUDE OU À UNE FAUSSE DÉCLARATION INTENTIONNELLE — DÉCOUVERTES OU DÉTECTÉES EN 2003-2004

Brève description de l'incident	Nombre d'incidents	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA					
Ministère					
Sentences légales (montant de fraude fiscale ou de remboursements frauduleux en vertu de la Cour)					
Impôt sur le revenu	188	12 026 416	7 481 719	1 138 629	3 406 068
Taxe sur produits et services/taxe de vente harmonisée	129	6 800 491	1 488 764	1 168 110	4 143 617
Taxes et droits de douane à l'importation	10	9 461 548	5 950		9 455 598
Autres pertes administrées	2	11 131			11 131
	329	*28 299 586*	*8 976 433*	*2 306 739*	*17 016 414*
Sentences présentées devant la Cour (montant de fraude fiscale ou de remboursements frauduleux estimé par l'ADRC)					
Impôt sur le revenu	493	69 920 510		(1)	(1)
Taxe sur produits et services/taxe de vente harmonisée	334	101 057 239		(1)	(1)
Taxes et droits de douane à l'importation	8	6 182 677		(1)	(1)
Autres pertes administrées	16	123 378		(1)	(1)
	851	177 283 804			

(1) Ces montants peuvent seulement être estimés suite à une sentence légale.

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 2003-2004	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE					
Ministère					
Trop payé sur dépenses de voyage (location de véhicules)	1	328		328	
Utilisation frauduleuse de carte de crédit	1	710		710	
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE					
Ministère					
Réclamations fausses ou frauduleuses concernant des ententes de contributions		125 000			125 000
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA					
Ministère					
Vol d'argent pour dépôt	1	8 936		8 936	
Vol de paiement d'un contribuable par des employés (3 cas)	1	3 975	1 975	2 000	
Vol d'une petite caisse (2 cas)	1	1 160			1 160
Déficits nets de caisse (déficit de 8 249 $, bénéfices de 7 472 $)	1	777		777	
PATRIMOINE CANADIEN					
Ministère					
Vol de billets de taxi	1	1 792		1 792	
Bibliothèque nationale					
Perte de fonds dans une avance de voyage permanente	90	670		670	
Commission de la fonction publique					
Vol de livrets de taxi		772			772
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION					
Ministère					
Déficits de caisse—Canada		609		609	
Déficits de caisse—À l'étranger		1 666		1 666	
Perte de petite caisse		100		100	
Contrefaçons		140		140	
Utilisation frauduleuse de billets de taxi		2 853		2 853	
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada					
Réclamations de temps supplémentaire forgées	10	7 963			7 963
ENVIRONNEMENT					
Ministère					
Utilisation abusive de carte ARI en 2002-2003 non reportée l'exercice précédent	1	6 761		6 761	
Emploi non autorisé ou frauduleux de cartes de crédit provenant de la Banque de Montréal (5 cas)	1	1 950	1 711		239
Vol de petite caisse	2	385		385	
Vol de monnaie du bingo (Campagne Centraide)		40		40	
Office de l'infrastructure du Canada					
Usage personnel de carte d'achat du gouvernement	100	375		375	
Agence Parcs Canada					
Coffre fort vandalisé au terrain de camping McLeod Meadows		150		150	
Mastercard du gouvernement utilisé pour des achats personnels		28 663	20 000		8 663
Vol de petite caisse		177		177	
Perte d'un sac de dépôt		2 200		2 200	

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — *Suite*

Brève description de la perte	Imputée au crédit le 2003-2004	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
Perte de revenu de piscine		444		444	
Vol du volant de liquidité		475		400	75
Vol de monnaie au site de camping		100		100	
Vol de la machine de revenu (machine de stationnement)		871		871	
PÊCHES ET OCÉANS					
Vol des recettes à Bella Coola, entrée par effraction		480		480	
Vol de la petite caisse à Bella Coola, entrée par effraction	1	350		350	
Vol du fonds pour monnaie, entrée par effraction à Goose Bay (1 cas)	1	78		78	
Vol de la petite caisse (2 cas)	1	759		759	
Vol de la petite caisse, chemin Russell durant la panne de courant d'août 2003	1	150		150	
Utilisation frauduleuse d'une carte de crédit	1	8 615			8 615
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL					
Ministère					
Déficits nets de caisse		31 818		3 168	28 650
Demandes de paiement falsifiées par des fournisseurs et des entrepreneurs (3 cas)		163 568		1 568	162 000
Réclamations de déplacement ou de surtemps falsifiées (3 cas)		42 559		1 549	41 010
Vol de fonds de mission (4 cas)		3 278	3 094	184	
Détournement des revenus d'immigration		2 000 000			2 000 000
Demandes de subventions et de contributions falsifiées (2 cas)		84 000	53 000	31 000	
Usage personnel de billets de taxi		1 575		1 575	
Utilisation frauduleuse de carte de crédit		32 254		32 254	
Vol d'argent dans la petite caisse		500		500	
Utilisation frauduleuse de chèques de voyage AMEX		1 000		1 000	
Falsification des feuilles de paie		26 660		26 660	
SANTÉ					
Ministère					
Réclamations frauduleuses par des employés	1	97 000			97 000
Perte de la petite caisse	1	70		70	
Utilisation non autorisée d'un aire de stationnement par un employé	1	1 848		1 848	
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES					
Ministère					
Réclamations frauduleuses pour prestations :					
Sécurité de la vieillesse	(S)	2 330 524	13 761		2 316 763
Régime de pensions du Canada	(S)	331 076	4 287		326 789
Prestations d'assurance-emploi	(S)	106 399 911	18 886 706	131 237	87 381 968
Perte de deniers publics :					
Perte des recettes	1	24		24	
Déficits de caisse (2 cas)	1	30		30	
Perte de deniers publics	1	20		20	
Billets de banque falsifiés	1	10		10	
Perte des recettes	1	110		110	
Déficit de caisse	1	110		110	
Perte de la petite caisse	1	40		40	
Déficit dans le fonds d'appoint	1	20		20	
Vol de la petite caisse	1	847		847	
Achat d'essence non autorisé	1	400		400	

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — *Suite*

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 2003-2004	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN					
Ministère					
Mastercard codé par erreur, Yukon		18	18		
Perte de salaire/traitement, Yukon		4 060	4 060		
Perte de sommes obtenues en vertu de Traités, Ont	5	216		216	
INDUSTRIE					
Ministère					
Mauvais usage de carte d'achats (2 cas)		189 160	122 660		66 500
Vol d'argent et chèques ramassés au bureau de Whitehorse		281		281	
Agence spatiale canadienne					
Déficit de petite caisse	1	85		85	
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec					
Réclamations de subventions et de contributions faussées ou falsifiées	65	9 668		9 668	
Réclamations de temps de travail et de déplacements frauduleuses	60	11 194			11 194
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie					
Déficit de petite caisse		140		140	
JUSTICE					
Ministère					
Vol d'argent lors d'un voyage d'affaires	1	240		240	
DÉFENSE NATIONALE					
Ministère					
Écart dans une avance permanente BFC Kingston		529	529		
Utilisation frauduleuse de carte de crédit ministérielle SMA Ressources humaines—Militaires		6 336			6 336
Écart dans les fonds détenus par le caissier NCSM Iroquois		630			630
Utilisation frauduleuse d'une avance permanente NCSM Preserver		789			789
Écart dans une avance permanente 4e Escadre Cold Lake		973			973
Pièces justificatives manquantes dans une avance permanente, 5USS Saint Jean		552			552
Écart dans une avance permanente, 5USS Saint Jean		821			821
Écart dans les fonds détenus par le caissier NCSM Athabaskan		905			905
Écart dans une avance permanente BFC USS Edmonton		1 000			1 000
Écart dans les fonds détenus par le sous-caissier USFC(0) OP Athena		229			229
Usage frauduleuse de carte d'achat du ministère 17e Escadre Winnipeg		43 742	30 386		13 356
Écart dans les fonds détenus par le sous-caissier USFC(0) OP Athena		737			737
Vol de fonds d'une avance permanente NCSM Iroquois		13 195			13 195
Écart dans une avance permanente BFC Esquimalt (3 cas)		348	348		
Écart dans une avance permanente USA London		387			387
Ajustement pour concorder le SCGF et le système automatisé de Caisse au 4e Escadre Cold Lake	1	3 000		3 000	

PERTES DE FONDS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION, UN ACTE ILLÉGAL OU UN ACCIDENT — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — *Fin*

Brève description de la perte	Imputée au crédit de 2003-2004	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$
Déficits de caisse	1	5 751		5 751	
Demandes de paiement injustifiées par des fournisseurs et des entrepreneurs		146 000 000			146 000 000
RESSOURCES NATURELLES					
Ministère					
Usage personnel de billets de taxi	1	123		123	
CONSEIL PRIVÉ					
Directeur général des élections					
Usage personnel de billets de taxi	(S)	655	655		
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX					
Ministère					
Endos frauduleux d'instruments de paiement	1	250 000		250 000	
Vol de la petite caisse (2 cas)	1	364		364	
Receveur général—Direction du contrôle du remboursement des chèques					
Chèques du receveur général incluant les mandats de l'assurance-emploi et les chèques de la Banque du Canada—					
Endossements faux (7694 items)		4 065 617	4 026 291		39 326
Endossements irréguliers (235 items)		280 584	279 403		1 181
Non endossés (1726 items)		1 076 893	1 017 886		59 007
Paiements électroniques mal dirigés		1 815 093	1 444 584		370 509
Autres (687 items)		1 969 899	1 701 786		268 113
Comptes de banques des ministères—					
Non endossé (1 item)		200	200		
Comptes étrangés—					
Endossements faux (2 items)		564	564		
Non endossé (3 items)		336	336		
SOLLICITEUR GÉNÉRAL					
Service correctionnel					
Perte des recettes (4 cas)		396		230	166
Détournement de fonds (1 cas)		15		15	
Perte de la petite caisse (2 cas)		156		156	
Gendarmerie royale du Canada					
Perte d'argent division «E», petite caisse (3 cas)		899		899	
TRANSPORTS					
Ministère					
Vol de petite caisse	1	500	8	492	
Perte de petite caisse	1	65		65	
ANCIENS COMBATTANTS					
Ministère					
Utilisation personnelle de carte de crédit du gouvernement par un employé	1	13 704	1 014		12 690
Chèques encaissés suite au décès du bénéficiaire	5	27 888			27 888
Monnaie fausse dans un dépôt bancaire	1	20		20	
		267 558 683	27 615 262	540 270	239 403 151

(S) Autorisation législative.

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portatifs (10 cas)	31 756		31 756	
Vol d'ordinateurs (7 cas)	13 377		13 377	
Vol de BlackBerry (2 cas)	900		900	
Vol d'une caméra digitale	2 000		2 000	
Vol d'une génératrice	2 100		2 100	
Vol d'une chute déplacable	2 846		2 846	
Vol d'un véhicule tout terrain	9 397		9 397	
Vol d'un appareil de collecte de données	6 600		6 600	
Vandalisme à des appareils scientifiques	450		450	
Graffiti sur des édifices (2 cas)	300		300	
Dommage à des clôtures (3 cas)	1 600		1 600	
Vol de bottes de caoutchouc	30		30	
Commission canadienne d'inspection des aliments				
Vol de projecteur	5 067		5 067	
Vol d'équipement technique	1 020		1 020	
Vol de microscope d'ordinateur	1 500		1 500	
Vol d'ordinateurs de table	20 612		20 612	
Vol de caméra numérique	2 252		2 252	
Vol d'accessoires d'ordinateur	185		185	
Vol d'ordinateurs portatifs	41 539		41 539	
Vol de moniteurs d'ordinateurs	1 240		1 240	
Vol de radio Motorola	1 150		1 150	
Vol d'un camion	20 876		20 876	
Vandalisme aux véhicules de l'État	66 678	3 677	63 001	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA				
Ministère				
Vol de téléphones cellulaires (15 cas)	2 896		2 896	
Vol d'ordinateurs portatifs (6 cas)	13 514		13 514	
Vol d'ordinateurs (1 cas—vol de 3 PC)	5 025		5 025	
Perte de Blackberry, MOD. 857	749		749	
Vol de porte-documents de sécurité en cuir	200		200	
Perte de projecteur digital HP	3 777		3 777	
Vol de diverses fournitures de bureau	380		380	
Perte de pièces d'uniforme des Douanes (p ex., ceinture, blouson, menottes, gilet protecteur, étampe, bottes, jumelles) (6 cas)	1 189		1 189	
Perte de système de radio PASS, Panneau d'alarme	4 000		4 000	
Perte de téléavertisseurs (2 cas)	140		140	
Véhicules endommagés en raison de tentatives de vol ou acte de vandalisme (4 cas)	3 353		3 353	
PATRIMOINE CANADIEN				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portatifs	42 404		42 404	
Vol de CD-R vierge	62		62	
Vol de projecteurs	13 106		13 106	
Vol de machine à contrecoller	90		90	
Vol de logiciel	50		50	
Vol de haut-parleurs	80		80	
Vol de Palm Pilot	250		250	
Archives nationales du Canada				
Vol d'un ordinateur portatif et accessoires	3 100		3 100	
Vol de disque dur d'un ordinateur	1 100		1 100	
Vol d'ordinateurs personnels	4 245		4 245	
Vol d'une caméra digitale	1 200		1 200	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Office national du film				
Vol d'un ordinateur (12 cas)	44 050		44 050	
Vol d'une caméra (4 cas)	9 320		9 320	
Vol d'un magnétoscope	1 500		1 500	
Vol d'un magnétoscope Mini Disc	3 000		3 000	
Vol d'un lecteur DVD	500		500	
Vol d'un disque dur Avid Media	4 600		4 600	
Commission de la fonction publique				
Vol d'ordinateurs portatifs (5 cas)	18 647		18 647	
Vol de micro-ordinateurs	1 346		1 346	
Vol d'un magnétophone portatif	375		375	
Vol de mémoire d'ordinateurs personnels (4 cas)	506		506	
Perte d'un ordinateur portatif	3 800		3 300	500
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice				
Vol d'ordinateur portable	2 999		2 999	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION				
Ministère				
Vol de caméras de sécurité	8 000		8 000	
Vol d' équipements techniques	8 260		8 260	
Vol de téléphone cellulaire	150		150	
Vol d'un support de manteau en chêne	250		250	
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada				
Vol d'ordinateur portatif (2 cas)	6 000	6 000		
Vol de 10 mémoire RAM	500		500	
ENVIRONNEMENT				
Ministère				
Vol d'équipements audio/vidéo (4 cas)	14 998		2 498	12 500
Vol de téléphone cellulaire (1 cas)	300		300	
Vol de vêtements (1 cas)	1 200		1 200	
Vol d'ordinateurs et d'équipements périphériques (13 cas)	30 495		30 495	
Vol d'ordinateurs portatifs (13 cas)	47 840	2 200	30 926	14 714
Vol d'articles divers (4 cas)	10 291		10 291	
Vol d'équipements non-techniques (13 cas)	14 110		14 110	
Vol d'équipements de bureau (6 cas)	1 802		1 802	
Vol d'équipements scientifiques (2 cas)	2 072		2 072	
Vol d'outils (1 cas)	631		631	
Vandalisme sur véhicules appartenant à l' État (14 cas)	6 397		6 397	
Vandalisme sur installation appartenant à l' État (1 cas)	3 070		3 070	
Agence canadienne d'évaluation environnementale				
Vol d'ordinateurs portatifs (1 cas)	600		600	
Vol de micro-ordinateurs (1 cas)	2 150		2 150	
Agence Parcs Canada				
Vol de véhicule tout terrain 1999 Grizzly 600 s/n J02W5XA015924	8 000		8 000	
Vol de 500m de fil en bobine	1 455		1 455	
Vol approximativement 90L de gasoline de véhicule	54		54	
Vol approximativement 1 corde de bois de chauffage	144		144	
Vol de support à bicyclette et panneau d'exposition	2 000		2 000	
Vol de jumelles	100	100		
Vol d'ordinateur	1 400		1 400	
Vol de projecteur digital	3 000		3 000	
Vol de trousse à premier soin (2 cas)	100	100		
Vol de machine à contrecoller	300			300
Vol d'ordinateur portatif (7 cas)	22 369		22 369	
Vol de tracteur de pelouse	7 595		7 595	
Vol d'une tondeuse et 2 bidons de gaz	200		200	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Vol d'enseigne de sécurité	70		70	
Vol de soucoupe satellite	100		100	
Vol d'outils (6 cas)	15 215	100	15 115	
Vol d'aspirateur	765		765	
Vol d'items variés	3 350		3 350	
Vol d'équipement de gardien	1 300	300	1 000	
Vol coffre de securité (2 cas)	2 000		2 000	
Vandalisme d'abris de pique-nique et détruit par feu	29 325		29 325	
Vandalisme à des édifices (52 cas)	14 054		14 054	
Vandalisme aux véhicules ministériels (4 cas)	3 533		3 090	443
Vandalisme à des parcomètres	200		200	
FINANCES				
Ministère				
Vol d'équipement technique (3 cas)	1 160		1 160	
Vérificateur général				
Vol d'un Palm Pilot (1 cas)	374		374	
Vol d'ordinateurs portatifs (6 cas)	14 763		14 763	
Vol d'un téléphone numérique (1 cas)	220		220	
Vol d'un appareil photo numérique (1 cas)	449		449	
Vol d'un appareil photographique 35 mm (1 cas)	60		60	
Tribunal canadien du commerce extérieur				
Vol d'un écran d'ordinateur	2 904		2 904	
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada				
Vol d'un ordinateur portatif	5 000		5 000	
PÊCHES ET OCÉANS				
Perte d'une caméra	1 488		1 488	
Perte d'une radio	600		600	
Vol d'une rondelle de pression d'une base de Garde Côtière Canadienne	1 733		1 733	
Vol d'un ordinateur et matériel (27 cas)	41 993		41 993	
Vol de moteurs hors-bord (4 cas)	6 486		6 486	
Vol de véhicule (4 cas)	63 553		63 553	
Vol d'un treuil	4 500		4 500	
Vol d'un graveur de CD-Rom au 200, rue Kent	105		105	
Vol d'imprimante HP 4000 sur le chemin Russell durant la panne de courant d'août 2003	1 449		1 449	
Vol de cartouches DLT IV sur le chemin Russell durant la panne de courant d'août 2003	500		500	
Vol d'un compteur de courant électrique et de la batterie	400		400	
Vol de clôture à broche	300		300	
Vol de panneau solaire	840		840	
Vol de téléphone satellite	900		900	
Vol d'une combinaison flottante	600		600	
Vol de divers outils à main	13 000		13 000	
Vol de panneau électrique de contrôle au diesel	10 000		10 000	
Vol d'accessoires à l'acétylène	1 700		1 700	
Vol d'appareil photo et accessoires (2 cas)	2 004		2 004	
Vol de bicyclettes (2 cas)	400		400	
Vol d'une scie mécanique	500		500	
Vol de papier pour photocopieur (2 caisses)	100		100	
Vol d'un disque dur pour ordinateur	100		100	
Vol de véhicule (Aucune action prise car endommagé mais récupéré) (3 cas)	6 724		6 724	
Vandalismes - destruction de 3 bâteaux de pêches achetés sous le programme Marshall	1 875 000			1 875 000
Vandalismes à des fenêtres (3 cas)	8 000		8 000	
Vandalismes - équipement et portes (3 cas)	3 000		3 000	
Vandalismes au grille et à l'abri des panneaux	2 260		2 260	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL				
Ministère				
Vol d'ordinateur portatif (10 cas)	21 596		21 596	
Vol d'appareil photo numérique (4 cas)	5 742		5 742	
Vol de boîte d'interrupteur	195		195	
Vol d'assistant numérique (2 cas)	760		760	
Vol de téléphone cellulaire (3 cas)	897		897	
SANTÉ				
Ministère				
Perte d'ordinateurs et d'équipement périphérique (4 cas)	2 199		2 199	
Perte de téléphone cellulaire (3 cas)	1 447		1 447	
Vol d'ordinateurs et d'équipement périphérique (16 cas)	47 834		47 834	
Vol de matériel électronique (3 cas)	1 920		1 920	
Vol de trousse de premiers soins	60		60	
Vol de matériel de bureau	450		450	
Vol de fournitures de bureau	1 000		1 000	
Vol de bouteilles d'eau	90		90	
Vol de certificat de reconnaissance aux employés (2 cas)	320		320	
Instituts de recherche en santé du Canada				
Vol de micro-ordinateurs	27 980		27 980	
Vol d'outils	390		390	
Dommage à des meubles de bureau suite au vol	2 352		2 352	
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES				
Ministère				
Nouvelle-Écosse				
Vol d'une table	150		150	
Vandalisme à des véhicules de l'État (8 cas)	14 074		14 074	
Nouveau-Brunswick				
Voiture du gouvernement volée et retrouvée avec dommages minimes	623		623	
Vandalisme à des véhicules de l'État (3 cas)	3 558		3 558	
Québec				
Vol d'ordinateurs portatifs (4 cas)	12 000		12 000	
Vol de deux moniteurs et de quatre ordinateurs destinés à la disposition des biens	3 255		3 255	
Vol d'un téléphone cellulaire, d'une calculatrice, et d'un stylo ergonomique	200		200	
Vol d'un fauteuil ergonomique	450		450	
Vol de deux téléavertisseurs	100		100	
Ontario				
Vol d'ordinateurs portatifs (5 cas)	18 000	1 177	16 823	
Vol de micro-ordinateurs (10 cas)	12 600		12 600	
Vol d'un téléphone cellulaire	20		20	
Vol d'un projecteur	4 000		4 000	
Vol d'équipement de vidéo-conférence	9 234		9 234	
Vol d'une barre multi-prise, d'un distributeur, d'une règle et d'une clé	45		45	
Vol d'un haut-parleur de conférence	1 100		1 100	
Vandalisme à un édifice	650		650	
Manitoba				
Vol d'équipements techniques (2 cases)	11 601		11 601	
Vol d'équipements informatiques	1 070		1 070	
Vandalisme à un véhicule de l'État	928		928	
Alberta				
Vol d'un téléphone cellulaire	150		150	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Colombie-Britannique / Yukon				
Vandalisme à des véhicules de l'État (10 cas)	6 578		6 578	
Vol d'équipements informatiques	17 635		17 635	
Vol d'une caméra numérique	735		735	
Vol d'ordinateurs portatifs (3 cas)	5 500		5 500	
Incendie criminel dans un stationnement souterrain	25 000		25 000	
Administration centrale				
Vol d'ordinateurs portatifs (7 cas)	31 445		31 445	
Vol de projecteurs (2 cas)	14 305		14 305	
Vol d'ordinateurs (2 cas)	4 249		4 249	
Vol d'équipements informatiques (3 cas)	2 008		2 008	
Vol d'une caméra vidéo numérique	361		361	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portatifs (2 cas), AC	7 966		7 966	
Vol d'ordinateurs portatifs, Nunavut	3 380		3 380	
Vol de satellite, Yukon	6 541		6 541	
Perte de téléphone cellulaire, Alberta	54		54	
Perte de matériel de bibliothèque, IOGC	42	42		
INDUSTRIE				
Ministère				
Vol d'ordinateurs portatifs (14 cas)	46 724		46 724	
Vol d'un lecteur DVD d'ordinateur	640		640	
Vol d'un lecteur de mémoire d'ordinateur	232		232	
Vol d'écrans d'ordinateur	1 396		1 396	
Vol d'un ordinateur	1 190		1 190	
Vol d'écrans plats (10 cas)	10 699		10 699	
Vol d'imprimantes (2 cas)	894		894	
Vol de projecteurs (4 cas)	23 319		23 319	
Vol d'un lecteur de code barres Intermec	1 460		1 460	
Vol d'une poignée de pistolet de code barres	196		196	
Vol d'une base de lecteur de code barres	287		287	
Vol de 4 pneus	700		700	
Vol d'un adapteur pour portatif	100		100	
Vol d'un Statpower Pro Watt 150	80		80	
Vol d'un téléphone cellulaire	175		175	
Vol d'une souris optique sans fils	75		75	
Vol de véhicules de l'État (2 cas)	32 735		32 735	
Vol d'un brûleur de DVD/CD	240		240	
Vol de Blackberrys (2 cas)	1 698		1 698	
Perte de téléphones cellulaires (3 cas)	666		666	
Vol de mémoires RAM d'ordinateur (2 cas)	3 350		3 350	
Vol d'équipement (6 cas)	2 029		2 029	
Vol d'un câble d'imprimante	129		129	
Perte d'un Blackberry	349		349	
Vandalisme à un véhicule (4 cas)	4 002		4 002	
Agence spatiale canadienne				
Vol de téléphone cellulaire (2 cas)	1 049		1 049	
Vol d'un antenne USB sans fils pour clavier et souris	150		150	
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
Perte de 2 cellulaires, 1 Blackberry, 1 Palm Pilot, 1 chargeur de cellulaire et 1 sac de travail	1 100		1 100	
Conseil national de recherches du Canada				
Vol d'ordinateurs	67 068	5 876	61 192	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie				
Perte de visualiseur pour ordinateur personnel	4 100		4 100	
Perte de disque dur de l'ordinateur	1 400		1 400	
Conseil de recherches en sciences humaines				
Perte d'ordinateur portatif	2 899		2 899	
JUSTICE				
Ministère				
Vol d'un radio/lecteur/cassette/DC Panasonic	250		250	
Vol d'ordinateurs portatifs (2 cas)	7 200		7 200	
Tribunal canadien des droits de la personne				
Vol d'ordinateurs portatifs (2 cas)	6 409		6 409	
Vol d'équipement informatique	2 850		2 850	
Service administratif des tribunaux judiciaires				
Vol des ordinateurs portatifs (9 cas)	25 594		25 594	
Vol d'un agenda électronique	473		473	
Cour suprême du Canada				
Vol de chaises	1 496		1 496	
DÉFENSE NATIONALE				
Ministère				
Vol d'effets militaires (4611 articles)	234 074	1 220	232 854	
Vol d'équipement de transport (13 articles)	13 848		13 848	
Vol de machinerie (8 articles)	2 319	100	2 219	
Vol d'équipement de télécommunications (16 articles)	4 097		4 097	
Vol d'équipement électronique (39 articles)	32 733	451	32 282	
Vol d'équipement technique (36 articles)	18 778	325	18 344	109
Vol d'outils (97 articles)	11 444		11 444	
Vol d'armes et accessoires (82 articles)	4 228	19	4 209	
Vol d'équipement spécifique aux militaires (471 articles)	21 683		21 683	
Vol d'équipement non spécifique aux militaires (76 articles)	27 239	410	26 829	
Vol d'ordinateurs (19 articles)	47 469	1 401	46 068	
Vol d'ordinateurs portatifs (17 articles)	49 959	2 664	47 295	
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère				
Vol d'ordinateur portable (17 cas)	56 078		56 078	
Vol de micro-ordinateurs	500		500	
Vol d'équipement techniques (11 cas)	43 226		43 226	
Vandalisme à un véhicule de l'État	563		563	
Vol d'équipement électroniques (8 cas)	1 790		1 790	
Items volés des camions	6 300			6 300
Vol de fournitures diverses	946		946	
Vandalisme résultant d'un cambriolage	744		744	
CONSEIL PRIVÉ				
Ministère				
Perte de téléphone cellulaire (1 item)	150		150	
Perte de Blackberry (3 items)	1 050		1 050	
Perte d'équipement technique (1 item)	150		150	
Vol de micro-ordinateurs (6 items)	19 477		19 477	
Vol d'équipement technique (1 item)	235		235	
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports				
Vol d'ordinateur portatif (1 cas)	1 176		1 176	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Directeur général des élections				
Vol de téléphone cellulaire et chargeur (4 cas)	476		476	
Vol d'un projecteur (1 cas)	5 498		5 498	
Vol de billets de taxi (2 cas)	379		379	
Commissaire aux langues offielles				
Perte d'un ordinateur portable, un écran plat, un visualiseur pour ordinateur personnel et autres éléments connexes	9 600		9 600	
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
Vandalisme à des édifices (13 cas)	29 690		29 690	
Téléphone cellulaire endommagé (2 cas)	448		448	
Perte d'un téléphone cellulaire (5 cas)	1 647		1 647	
Perte d'un processeur (1 cas)	1 400		1 400	
Vol d'une caméra numérique et de 2 cartes mémoire (1 cas)	1 000		1 000	
Vol de 100 pieds de clôture en bois traité (1 cas)	1 500		1 500	
Vol de 6 disques durs et d'un processeur (1 cas)	3 718		3 718	
Vol de 7 ordinateurs, 3 écrans, 1 portable, 3 téléphones cellulaires, 1 caméra numérique, 2 appareils photos, 1 téléphone à casque, 1 graveur et 1 calculatrice (1 cas)	25 214		25 214	
Vol d'un Blackberry (1 cas)	910		910	
Vol d'un porte-document et d'accessoires pour ordinateur portatif (1 cas)	500		500	
Vol de téléphones cellulaires (4 cas)	664	100	564	
Vol d'un sapin de Noël (1 cas)	75		75	
Vol d'équipement d'ordinateur (1 cas)	24 092		24 092	
Vol d'écran d'ordinateur (7 cas)	3 650	650	3 000	
Vol d'un bloc d'alimentation pour ordinateur (1 cas)	72		72	
Vol des haut-parleurs d'ordinateur (1 cas)	120		120	
Vol d'un ordinateur (12 cas)	14 080	1 850	12 230	
Vol d'une lampe de bureau (1 cas)	113		113	
Vol d'une caméra numérique (5 cas)	5 548		3 897	1 651
Vol d'un écran plat (15 cas)	16 515	2 210	14 305	
Vol de clavier et cable (1 cas)	300		300	
Vol d'un ordinateur portatif (27 cas)	94 071		84 896	9 175
Vol d'un ordinateur portable et accessoires (1 cas)	3 064		3 064	
Vol d'un ordinateur portable, une station d'acceuil, une souris sans-fil et un Palm Pilot (1 cas)	4 153		4 153	
Vol d'un Palm Pilot (7 cas)	2 970		2 320	650
Vol d'un Pocket PC (1 cas)	839		839	
Vol de processeur (6 cas)	7 125		7 125	
Vol d'un projecteur (3 cas)	21 550		21 550	
Vol de clé Racal (1 cas)	100		100	
Vol de logiciel (1 cas)	536		536	
Vol d'un téléphone (4 cas)	643		643	
Vol d'outils (1 cas)	1 500			1 500
Vol de radio de véhicule, de chargeur téléphonique, cartes de sécurite et des clés (1 cas)	522			522
Communication Canada				
Vol de projecteur	6 350		6 350	
Vol d'unité de conférence	1 000		1 000	
Vol de chariot	746		746	
Vol de caméra	600		600	
Vol d'ordinateur portatif	1 500		1 500	
SOLLICITEUR GÉNÉRAL				
Service correctionnel				
Dommage à la suite d'un incendie (61 cas)	55 489	100	55 389	
Dommage à la suite d'une manifestation des détenus (81 cas)	978 979	495	978 401	83

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE INFRACTION OU AUTRE ACTE ILLÉGAL— SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — *Fin*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Perte d'actifs en inventaire (50 cas)	45 952	25 610	18 254	2 088
Vol d'ordinateurs (16 cas)	43 985		43 985	
Vol d'automobiles (3 cas)	32 214		32 214	
Vol de fournitures (1 cas)	5 000		5 000	
Vandalisme de propriété et d'équipement (770 cas)	180 264	4 519	174 341	1 404
Gendarmerie royale du Canada				
Dommage aux édifices	556		556	
Dommage aux véhicules de l'État	236 176	70 369	141 097	24 710
Dommage d'effets	155	155		
Vandalisme aux véhicules de l'État	9 674		9 674	
Vandalisme aux édifices	240		240	
Vol des véhicules de l'État	104 650		104 650	
Vol d'ordinateurs portatifs	10 525	1 500	9 025	
Vol d'effets	31 036	1 655	29 381	
TRANSPORTS				
Ministère				
Vol d'ordinateurs (4 cas)	9 441		9 441	
Vol d'ordinateurs portatifs (4 cas)	11 993		11 993	
Vol de projecteurs (5 cas)	32 375		32 375	
Vol de téléphone cellulaire avec courriel	1 200		1 200	
Vol de remorque	10 521		10 521	
Vol d'un disque DVD/CDRW	150		150	
Vol d'un véhicule de l'État	34 666		34 666	
Dommage au véhicule de l'État	21 015		21 015	
Dommages aux wagons trémies gouvernementaux (247 cas)	10 304 733		10 304 733	
Dommage à une imprimante	7 000		7 000	
Dommages à des ordinateurs causés par l'eau	6 000	5 040	960	
Office des transports du Canada				
Vol d'un ordinateur	6 000		1 163	4 837
CONSEIL DU TRÉSOR				
Sécretariat				
Vol d'équipement technique (1 cas)	5 000		5 000	
ANCIENS COMBATTANTS				
Ministère				
Vol de 2 ordinateurs portatifs	8 605		8 605	
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN				
Vol de téléphone cellulaire	299		299	
Vol de projecteur	3 000		3 000	
Vol de contrôle à distance pour vidéoconférence	150		150	
	16 455 957	140 415	14 359 056	1 956 486

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE				
Ministère				
Perte totale d'un véhicule de l'État lors d'un accident (2 cas)	21 000		21 000	
Dommage à un véhicule de l'État lors d'un accident (16 cas)	68 248	2 384	65 864	
Dommage à des récoltes	772		772	
Feu sur terrain de l'État	10 227	10 227		
Agence canadienne d'inspection des aliments				
Dommage à un véhicule de l'État lors d'un accident (94 cas)	220 457	37 068	179 742	3 647
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA				
Ministère				
Véhicules endommagés en raison de collisions dans les stationnements (20 cas)	26 925		26 925	
Véhicules endommagés en raison de collisions causées par le mauvais temps et des conditions de routes	6 391		6 391	
Accrochages et collisions (16 cas)	52 173		52 173	
Collision avec un chevreuil (2 cas)	7 398		7 398	
Divers (pare-brise craqué, miroirs, etc.) (6 cas)	4 793		4 793	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION				
Ministère				
Perte d'ordinateurs	21 000		21 000	
Perte de téléphones cellulaires	900		900	
Perte d'un agenda électronique	300		300	
Perte de timbre de désignation du status	45		45	
Perte d'insignes et de cartes d'identités d'agent d'immigration	516		516	
Perte d'équipement d'agent d'immigration	170		170	
Perte d'un rétroprojecteur électronique	7 500		7 500	
Perte de caméra de sécurité	2 500		2 500	
Dommage à un véhicule lors d'un accident	30 628		30 628	
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada				
Perte d'un Blackberry	500		500	
Perte d'un graveur DVD	350		350	
ENVIRONNEMENT				
Ministère				
Dommages à l'équipement audio/vidéo (45 cas)	68 357		68 357	
Dommages aux immeubles (3 cas)	127 375		127 375	
Dommages à d'autres moyens de transport et équipement reliés appartenant à l'État (22 cas)	41 571		41 571	
Dommages aux véhicules de l'État - accidents (22 cas)	35 264	2 834	32 430	
Dommages aux micro-ordinateurs et autres équipements reliés (80 cas)	177 900	1 205	176 695	
Dommages à l'équipement non-technique (57 cas)	82 497		82 497	
Dommages à l'équipement de bureau (28 cas)	28 289		28 289	
Dommages à l'équipement scientifique (40 cas)	104 108		104 108	
Dommages à des outils (9 cas)	18 925		18 925	
Agence Parcs Canada				
Accidents de véhicules (6 cas)	4 991		4 991	
Dommage à un véhicule de l'État à cause d'un accident de véhicule (3 cas)	1 311		1 311	
Dommage à un véhicule de l'État (8 cas)	15 905	2 303	13 602	
Dommage d'enseigne à Eastgate	6 222			6 222

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Dommage à la clôture des animaux sauvages	1 360			1 360
Moteur de bateau détruit dans un accident	10 000		10 000	
Perte et dommages à des équipements (2 cas)	690		690	
Perte des installations à cause de feu pendant les feux Tokumm & Verendrye en août 2003—				
Pont Lac Floe	150 000		150 000	
Pont Haffner Creek	100 000		100 000	
33 Ponts Classe B	33 000		33 000	
Kiosks Floe & Paint Pots	5 000		5 000	
Enseignage des sentiers	1 000		1 000	
Installations du terrain de camping Lac Kaufmann	5 000		5 000	
Haffner Creek privy	2 500		2 500	
Théâtre du terrain de camping Marble Canyon	150 000		150 000	
Tables pique-nique du terrain de camping Marble Canyon (5 cas)	1 000		1 000	
Installations d'usage quotidien à Marble Canyon	500 000		500 000	
Signes routiers Floe & Marble Canyon	10 000		10 000	
Toitures et portes de la zone d'usage quotidien à Pain Pots	1 000		1 000	
Accidents de véhicules, perte totale	18 000		18 000	
Moteurs extérieurs perdus accidentellement hors bord (2 moteurs)	3 746		3 746	
Tempête de vent sévère causant des arbres et des branches à tomber sur les chemins de parc	1 400		1 400	
Érosion des berges à cause d'une tempête d'hiver Queen Charlotte Visitor Information Centre	8 500		8 500	
Pile de stockage de bois endommagé à cause du temps	10 671		10 671	
Dommage à une propriété historique à cause d'une tempête	750 000		750 000	
Dommage au pavillon des visiteurs à cause du vent	700		700	
FINANCES				
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada				
Perte de 3 téléphones cellulaires	600		600	
Perte de 1 Blackberry	500		500	
PÊCHES ET OCÉANS				
Dommage à l'Édifice suite à l'Ouragan Juan (10 cas)	668 000		668 000	
Dommage au circuit électrique suite à l'Ouragan Juan	1 000		1 000	
Dommage à un véhicule de l'État lors d'un accident (67 cas)	78 976	12 909	41 620	24 447
Dommage au tour de transmission en rangée suite à l'Ouragan Juan	4 000		4 000	
Dommage au coffre-fort sur le chemin Russell durant la panne de courant d'août 2003	2 000		2 000	
Dommage au couvercle de la cabine du camion	138		138	
Perte de téléphone cellulaire par dessus bord	50		50	
Perte d'un ordinateur par dessus bord (2 cas)	10 797		10 797	
Perte de moteur extérieur hors-bord durant le passage difficile d'Ogden à Telegraph	707		707	
Dommage à un cuiseur de vapeur suite à un incendie	2 500		2 500	
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL				
Ministère				
Dommage à un véhicule de l'État	2 810		2 810	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES				
Ministère				
Nouvelle-Écosse				
Perte d'un téléphone cellulaire lors d'un accident	90		90	
Perte d'un ordinateur portatif lors d'un accident (2 cas)	5 114		5 114	
Dommage à un véhicule de l'État lors d'un accident (2 cas)	1 911		1 911	
Nouveau Brunswick				
Perte de téléphones cellulaires (3 cas)	900		900	
Ontario				
Dommage résultant d'une inondation	2 065		2 065	
Perte de téléphones cellulaires (2 cas)	40		40	
Manitoba				
Perte d'un téléphone cellulaire	350		350	
Perte d'un agenda électronique	160		160	
Destruction accidentelle d'un ordinateur portatif	4 200		4 200	
Perte d'équipements informatiques	3 007		3 007	
Dommage à un véhicule de l'État	143		143	
Saskatchewan				
Dommage à un véhicule de l'État	3 824		3 824	
Alberta				
Dommage à des véhicules de l'État (2 cas)	1 000		1 000	
Colombie-Britannique / Yukon				
Dommage à un ordinateur portatif	151		151	
Accidents d'automobiles (3 cas)	3 089		3 089	
Perte d'un téléphone cellulaire	326		326	
Dommage à un écran et à un clavier	390		390	
Perte d'un agenda électronique	1 100		1 100	
Administration centrale				
Dommage à un écran et à un clavier (2 cas)	1 129		1 129	
Destruction accidentelle d'un ordinateur	1 063		1 063	
Perte de téléphones cellulaires (3 cas)	1 067		1 067	
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère				
Destruction d'un téléphone cellulaire	615		615	
INDUSTRIE				
Ministère				
Feu d'un camion de pesé Sterling 2003	175 000			175 000
Accident d'une camionnette Ford Windstar Lx 2000	4 346			4 346
Réparation à cause d'un bris d'eau - 151 rue Yonge, 13e étage	19 653			19 653
Dommage d'un véhicule de l'État - accident (7 cas)	13 556		13 556	
DÉFENSE NATIONALE				
Ministère				
Perte ou dommage d'effets militaires (3829 articles)	144 411	1 296	143 115	
Perte ou dommage d'équipement de transport (41 articles)	76 150		76 150	
Perte ou dommage d'équipement de construction d'ingénierie (1 article)	3 868		3 868	
Perte ou dommage de machinerie (6 articles)	23 733		23 733	
Perte ou dommage d'équipement de télécommunications (25 articles)	21 072	199	20 873	
Perte ou dommage d'équipement électronique (71 articles)	114 191		114 191	
Perte ou dommage d'équipement technique (18 articles)	19 176		19 176	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — *Suite*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Perte ou dommage d'outils (89 articles)	18 024		18 024	
Perte ou dommage d'armes et accessoires (379 articles)	5 170		5 170	
Perte ou dommage d'équipement spécifique aux militaires (654 articles)	108 690	65	108 625	
Perte ou dommage d'équipement non spécifique aux militaires (299 articles)	106 216		106 216	
Perte ou dommage d'ordinateurs (34 articles)	35 005		35 005	
Perte ou dommage d'ordinateurs portatifs (5 articles)	18 907		18 907	
Vandalisme à des édifices (2 articles)	521 502		521 502	
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère				
Dommage à un véhicule de l'État dans un accident (4 cas)	5 782			5 782
Perte d'équipements techniques et aéronautiques, fournitures d'opérations d'imprimerie et dommage au bâtiment suite à une inondation au 615 Booth, Ottawa, ON	1 243 788		1 243 788	
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
Partie du plafond suspendu et fixture qui s'est détaché (1 cas)	1 000		1 000	
Perte d'une camionnette Windstar (1 cas)	8 500		8 500	
Dommage accidentel à un édifice de l'État (2 cas)	430 000		430 000	
Dommage causé à un lampadaire (1 cas)	695		695	
Dommage causé au mobilier de bureau (1 cas)	50 455			50 455
Dommage au photocopieur (1 cas)	3 066			3 066
SOLLICITEUR GÉNÉRAL				
Service correctionnel				
Dommage causé par un bris de tuyautrie (77 cas)	22 513		22 513	
Dommage causé par événement naturel (2 cas)	2 670		2 670	
Dommage suite à un accident de véhicule automobile (66 cas)	179 507	6 156	173 351	
Dommage de propriété et d'équipement (36 cas)	70 217		70 217	
Perte d'actifs en inventaire (284 cas)	37 456		37 456	
Gendarmerie royale du Canada				
Dommage des véhicules de l'État	1 767 217	218 669	1 314 497	234 051
Dommage des édifices	6 008		6 008	
Dommage au matériel	50 000			50 000
TRANSPORTS				
Ministère				
Dommage à un véhicule de l'État lors d'un accident (2 cas)	7 211	6 200	1 011	
ANCIENS COMBATTANTS				
Ministère				
Perte de 12 téléphones cellulaires	1 697		1 697	
Perte d'une chaise de bureau	250		250	
Perte d'une carte d'accès	100		100	
Perte d'un émetteur radio	44		44	
Perte d'un télécopieur	1 600		1 600	
Perte d'une machine à dicter	450		450	
Perte de 6 ordinateurs	12 223		12 223	
Perte d'un ordinateur portatif	3 760		3 760	
Perte d'une imprimante laser	2 026		2 026	
Perte de matériel récréatif	1 145		1 145	
Perte d'un moniteur	600		600	
Perte d'un mélangeur commercial	865		865	
Perte d'un climatiseur portatif	990		990	

PERTES DE BIENS PUBLICS ATTRIBUABLES À UNE DESTRUCTION OU UN DOMMAGE ACCIDENTEL — SURVENUES OU DÉCOUVERTES EN 2003-2004 — *Fin*

Brève description de la perte	Montant de la perte	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
	$	$	$	$
Perte d'une fontaine à boire	2 475		2 475	
Perte d'un serveur	14 808		14 808	
Perte d'un projecteur	6 315		6 315	
Perte d'équipement technique	11 695		11 695	
Perte d'outils	3 492		3 492	
Perte d'un équipement médical	5 864		5 864	
	9 148 041	301 515	8 268 497	578 029

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère						
Réclamations frauduleuses pour des avances de voyage	2002-2003	8 500			1 500[1]	7 000[1]
Agence canadienne d'inspection des aliments						
Dommage à un véhicule de l'État lors d'un accident (94 cas)	2002-2003	168 428	32 744	2 450	133 234[1]	
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA						
Ministère						
Réclamations frauduleuses d'heures supplémentaires (2 cas)	1997-1998	133 792	82 524	475	45 000	5 793
Émission frauduleuse de remboursement d'impôt par des employés	2000-2001	518 904	125 839	186 932	206 133[1]	
Fausse représentation d'un employé pour l'achat de matériel informatique	2000-2001	23 738	3 660	4 352		15 726
Dommage aux véhicules (51 cas)	2001-2002	117 375	15 009		94 896	7 470
Dommages aux véhicules (43 cas)	2002-2003	150 147	13 861	19 369	105 081	11 836
Sentences légales (montant de fraude fiscale ou de remboursements frauduleux en vertu de la Cour)						
Impôt sur le revenu	2001-2002	11 371 419	3 838 715	1 283 828	4 665 717[1]	1 583 159
Taxe sur produits et services/taxe de vente harmonisée	2001-2002	9 442 892	1 443 560	257 181	6 380 063[1]	1 362 088
Taxes et droits de douane à l'importation	2001-2002	5 849 616	97 338	25 634	5 490 632[1]	236 012
Autres pertes administrées	2001-2002	28 615	2 693			25 922
Sentences légales (montant de fraude fiscale ou de remboursements frauduleux en vertu de la Cour)						
Impôt sur le revenu	2002-2003	8 768 905	2 922 585	1 167 112	2 404 293[1]	2 274 915[1]
Taxe sur produits et services/taxe de vente harmonisée	2002-2003	13 042 536	556 412	246 158	11 293 218[1]	946 748[1]
Taxes et droits de douane à l'importation	2002-2003	653 570	401 971	9 056	101 487[1]	141 056[1]
Autres pertes administrées	2002-2003	186 246	72 334	24 564	89 348[1]	
PATRIMOINE CANADIEN						
Ministère						
Vol de la petite caisse	2002-2003	1 591		1 591		
Commission de la fonction publique						
Vol de livrets de taxi	2002-2003	772			772[1]	
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère						
Détournement de fonds	2002-2003	178 540	15 178			163 362
ENVIRONNEMENT						
Ministère						
Mauvais usage d'une carte MasterCard de l'État et usage non autorisé de la carte IRA	1997-1998	7 400				7 400
Mauvais usage d'une carte d'achat de l'État	2002-2003	124				124
Détournement des recettes par un employé temporaire	2000-2001	8 780	5 274	3 506		
Dommages à des véhicules de l'État à la suite d'accidents (17 cas)	2001-2002	54 216			52 422	1 794
Vol de véhicules et de remorques (5 cas)	2000-2001	30 147			20 147	10 000
Vol de véhicules et de remorques (3 cas)	2002-2003	45 567	44 944		200	423
Vol d'ordinateurs portatifs (16 cas)	2001-2002	63 390			58 390	5 000
Vol d'ordinateurs portatifs (25 cas)	2002-2003	81 079			77 079	4 000
Vol d'ordinateurs et d'équipements périphériques (17 cas)	2002-2003	32 490			27 490	5 000
Vol d'équipement de bureau (8 cas)	2001-2002	2 008			1 508	500
Vol d'équipement optique (7 cas)	2001-2002	15 485			8 485	7 000
Vol d'équipements optiques (12 cas)	2002-2003	30 353			29 753	600
Vol d'outils (6 cas)	2002-2003	18 979			18 129	850
Vol d'équipements techniques (9 cas)	2002-2003	6 692			6 172	520

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS — *Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
Vol d'armes à feu (6 cas)	2002-2003	4 200			1 850	2 350
Vol de vêtements et d'uniformes (3 cas)	2002-2003	1 850			1 050	800
Agence Parcs Canada						
Vandalisme à des édifices (42 cas)	2000-2001	17 060			300	16 760
Grilles du pont manquantes (3 cas)	2000-2001	525			300	225
Bris d'un panneau de signalisation (4 cas)	2000-2001	906			325	581
Dommage à un véhicule de l'État (3 cas)	2000-2001	9 565			500	9 065
Vol d'un anneau de sauvetage	2000-2001	60				60
Vol d'ordinateur portatif	2002-2003	2 000				2 000
Accident d'automobile (4 cas)	2000-2001	2 066	618		200	1 248
Dommage aux clôtures d'animaux (7 cas)	2000-2001	4 319	3 669			650
Dommage au système de sécurité à la suite d'un orage (2 cas)	2000-2001	840				840
Dommage à la glissière de sécurité causé par un accident (2 cas)	2002-2003	3 460	3 210			250
Dommage au gazon dû à une tempête (2 cas)	2002-2003	600				600
Dommage aux enseignes dû à une tempête (2 cas)	2002-2003	550				550
Dommage au barrage	2002-2003	100				100
Dommage aux lumières (3 cas)	2002-2003	635				635
Dommage à la porte	2002-2003	200				200
Dommage à la table	2002-2003	200				200
Fenêtre brisée (2 cas)	2002-2003	800				800
FINANCES						
Ministère						
Vol de micro-ordinateurs (2 cas)	2002-2003	4 625	30		4 595[1]	
PÊCHES ET OCÉANS						
Vol d'un ordinateur et de matériel informatique (9 cas)	1999-2000	44 070	1 000		43 070[1]	
Usage frauduleux d'une carte de crédit	2000-2001	21 899	211	5 263		16 425
Dommages aux véhicules de l'État ayant subis un accident (25 cas)	2002-2003	36 432			36 000[1]	432[1]
Vol de la petite caisse à la Station biologique du Pacifique	2002-2003	1 022			1 022[1]	
Vol de la petite caisse à la Station de GCC Kitsilano	2002-2003	591			591[1]	
Perte de fonds publics — Revenu provenant de license commerciale	2002-2003	60			60[1]	
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL						
Ministère						
Vol de fonds d'immigration, de visa de mission ou de fonds consulaires	1994-1995	176 857				176 857
Vol de fonds d'immigration	1999-2000	300				300
Vol de fonds de mission	1999-2000	283 022				283 022
Vol de fonds de mission (3 cas)	2000-2001	935 794			85 794	850 000
Réclamation frauduleuse de paiement par un employé	1999-2000	104 264	48 970			55 294
SANTÉ						
Ministère						
Vol d'ordinateurs (3 cas)	1998-1999	15 363			15 363[1]	
Vol perte d'ordinateurs et d'ordinateurs portatifs (10 cas)	2001-2002	37 329			37 329[1]	
Vol perte de matériel informatique et d'ordinateurs portatifs (18 cas)	2001-2002	25 760			25 760[1]	
Vol d'un téléphone cellulaire	1998-1999	955			955[1]	
Vol perte d'un téléphone cellulaire	2001-2002	299			299[1]	
Dommages à un véhicule de l'État à la suite d'un accident (5 cas)	1999-2000	33 517			33 517[1]	

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS—*Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
Élimination de vaccins médicaux à la suite d'une panne frigorifique	1999-2000	47 841			47 841 [1]	
Vol perte de Palm Pilots (4 cas)	2001-2002	1 538			1 538 [1]	
Vol d'un véhicule—Dommages	2001-2002	493			493 [1]	
Vol d'un véhicule (Ford Explorer)—Dommages	2001-2002	5 000			5 000	
Vol perte d'appareils audiovisuels (3 cas)	2001-2002	6 125			6 125 [1]	
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES						
Ministère						
Détournement de fonds des comités communautaires de formation industrielle (CCFI) par le coordonnateur du projet de Côte-Nord du lac Supérieur	1994-1995	53 190	23 190			30 000
Émission frauduleuse de chèques par un employé, quartier général	1997-1998	186 158	23 795	19 419		142 944
Perte de deniers publics— Vol de la petite caisse, AC	2002-2003	593				593
Vol et dommage à un véhicule de l'État (Nouveau-Brunswick)	2002-2003	3 127			3 127 [1]	
Réclamations frauduleuses pour prestations :						
Prestations d'assurance-emploi	Avant 1997	85 770 959 [1]	[1]	4 474 300	18 791 019 [1]	62 505 640 [1]
Prestations d'assurance-emploi	1998-1999	156 186 404	114 782 349	6 365 905	12 720 650 [1]	22 317 500 [1]
Prestations d'assurance-emploi	1999-2000	120 404 240	83 719 259	4 402 828	10 090 338 [1]	22 191 815 [1]
Prestations d'assurance-emploi	2000-2001	120 790 146	72 358 675	6 192 815	9 054 108 [1]	33 184 548 [1]
Prestations d'assurance-emploi	2001-2002	105 709 129	41 817 800	9 271 791	4 795 270 [1]	49 824 268 [1]
Prestations d'assurance-emploi	2002-2003	133 462 360	17 668 014 [1]	19 064 385	378 258 [1]	96 351 703 [1]
Allocations familiales	1988-1989	123 093	60 198	467	61 849	579
Allocations familiales	1989-1990	95 663	49 060		36 688	9 915
Allocations familiales	1990-1991	32 464	14 772		17 692 [1]	
Allocations familiales	1991-1992	73 703	25 689		42 967	5 047
Allocations familiales	1992-1993	47 251	21 178		25 086 [1]	987 [1]
Allocations familiales	1993-1994	156 746	34 882	592	111 252	10 020
Allocations familiales	2001-2002	26 637	1 350	600	16 294	8 393
Sécurité de la vieillesse	1987-1988	359 240	281 036 [1]	9 149	42 125	26 930 [1]
Sécurité de la vieillesse	1988-1989	1 070 391	596 389	18 198	219 375 [1]	236 429 [1]
Sécurité de la vieillesse	1989-1990	721 089	247 866	1 546	148 184 [1]	323 493 [1]
Sécurité de la vieillesse	1990-1991	639 880	311 980 [1]		141 024	186 876 [1]
Sécurité de la vieillesse	1991-1992	617 627	177 588	1 200	310 242	128 597
Sécurité de la vieillesse	1992-1993	1 074 363	307 107	642	282 246	484 368
Sécurité de la vieillesse	1993-1994	355 988	184 455	2 121	123 096	46 316
Sécurité de la vieillesse	1994-1995	1 190 107	351 418	7 297	642 135	189 257
Sécurité de la vieillesse	1995-1996	839 522	388 482 [1]	27 660	212 130	211 250 [1]
Sécurité de la vieillesse	1996-1997	475 078	118 390 [1]	4 800	142 915 [1]	208 973 [1]
Sécurité de la vieillesse	1997-1998	659 829 [1]	100 019	20 351	171 096	368 363
Sécurité de la vieillesse	1998-1999	980 863	273 302 [1]	38 287	141 600 [1]	527 674 [1]
Sécurité de la vieillesse	1999-2000	580 465 [1]	73 988	13 830	104 868	387 779 [1]
Sécurité de la vieillesse	2000-2001	935 178	89 927 [1]	21 457	3 273 [1]	820 521 [1]
Sécurité de la vieillesse	2001-2002	3 660 669 [1]	318 865	98 900	915 748 [1]	2 327 156 [1]
Sécurité de la vieillesse	2002-2003	845 508 [1]	35 657	135 107		674 744
Régime de pensions du Canada	1987-1988	40 120 [1]	36 525 [1]			3 595
Régime de pensions du Canada	1989-1990	242 854	148 198		71 507	23 149
Régime de pensions du Canada	1990-1991	1 105 864	631 539 [1]	13 753	154 905 [1]	305 667 [1]
Régime de pensions du Canada	1991-1992	437 731	225 122	8 151	36 561 [1]	167 897 [1]
Régime de pensions du Canada	1992-1993	1 316 753	657 368	35 112	147 730 [1]	476 543 [1]
Régime de pensions du Canada	1993-1994	771 616	344 662	29 453	98 850 [1]	298 651 [1]
Régime de pensions du Canada	1994-1995	552 710	174 480	12 923	65 956	299 351
Régime de pensions du Canada	1995-1996	796 847	349 600	27 768		419 479
Régime de pensions du Canada	1996-1997	283 263	98 985	16 864	438 [1]	166 976 [1]
Régime de pensions du Canada	1997-1998	1 815 170 [1]	462 963 [1]	62 438	165 822 [1]	1 123 947 [1]
Régime de pensions du Canada	1998-1999	893 192	248 035	29 399	18 542	597 216
Régime de pensions du Canada	1999-2000	1 092 943 [1]	195 067 [1]	31 058	17 262	849 556 [1]
Régime de pensions du Canada	2000-2001	1 444 255 [1]	252 537 [1]	70 209	45 774 [1]	1 075 735 [1]
Régime de pensions du Canada	2001-2002	1 696 202 [1]	107 408 [1]	100 173	153 793 [1]	1 334 828 [1]
Régime de pensions du Canada	2002-2003	540 581 [1]	11 978	37 533		491 070 [1]

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS—*Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère						
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan	1987-1988	20 784	15 154	1 139		4 491
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan	1988-1989	5 170	1 000		1 170	3 000
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (3 cas)	1992-1993	19 196	5 175	200	2 581	11 240
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (6 cas)	1993-1994	27 752	4 291		4 134	19 327
Réclamations frauduleuses pour paiement d'aide sociale, région de la Saskatchewan (3 cas)	1994-1995	8 495	1 352		888	6 255
Modification dans les paiements, région du Manitoba	1996-1997	27 545			27 545 [1]	
Véhicule de l'État incendié, région de l'Atlantique	1997-1998	17 930		7 750	10 180 [1]	
Vol d'un téléphone cellulaire, Saskatchewan	1997-1998	501			301	200
Fraude dans les fonds d'éducation, Saskatchewan	1999-2000	2 710	100			2 610
Vol de matériel informatique, AC	1999-2000	5 300				5 300
Vol d'une carte de crédit et de coupons de taxi, AC	1999-2000	100				100
Vol d'ordinateurs portatifs, AC (7 cas)	1999-2000	40 528	10 974			29 554
Demandes de subventions et de contributions faussées ou falsifiées en vertu du programme d'aide social, Québec	2000-2001	44 000		38 000	6 000 [1]	
Vol d'un appareil photo numérique, PGIC	2001-2002	1 599	500			1 099
Perte de sommes obtenues en vertu de Traités, Ont	2002-2003	4 688				4 688
INDUSTRIE						
Ministère						
Vol d'ordinateurs portatifs (9 cas)	2001-2002	38 254			27 387	10 867
Vol d'ordinateurs portatifs (7 cas)	2002-2003	23 058			22 658	400
Vol de Blackberry (2 cas)	2001-2002	1 100				1 100
Vol de véhicule	2002-2003	25 543			25 543 [1]	
Vol d'analyseur de spectre IPR	2002-2003	15 200			15 200 [1]	
Dommage au véhicule de l'État (4 cas)	2002-2003	21 889		459	21 430	
Vandalisme à un véhicule (5 cas)	2002-2003	13 785			12 900	885
Mauvais usage d'une carte de crédit	2002-2003	4 532				4 532
Agence spatiale canadienne						
Encaissement frauduleux de chèques	2001-2002	1 683			1 683 [1]	
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec						
Demandes de subventions et de contributions faussées ou falsifiées	2000-2001	2 422 077	1 405 526	16 500	481 105 [1]	518 946 [1]
Réclamations de subventions et de contributions faussées ou falsifiées	2002-2003	65 216	4 575			60 641
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie						
Ordinateurs portatifs et périphériques	2002-2003	75 000				75 000
Conseil de recherches en sciences humaines						
Chèques d'American Express perdus ou encaissés	2002-2003	5 000				5 000
DÉFENSE NATIONALE						
Ministère						
Détournement de fonds d'une avance permanente, BFC Halifax (3 cas)	1997-1998	6 626 [1]	1 000 [1]	2 400		3 226 [1]
Détournement de fonds d'une avance permanente, 15e Escadre, Moose Jaw	1997-1998	29 109				29 109
Détournement de fonds d'une avance permanente, BFC É-U Edmonton	2002-2003	23 000				23 000
Détournement de fonds par le détenteur du compte de recettes, RGDF, Shearwater	1999-2000	5 130				5 130
Détournement de fonds d'une avance permanente d'un budget local de police militaire, USFC (Ottawa)	2000-2001	52 811	28 093	4 371		20 347

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS—*Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
Vol de fonds dans le coffre-fort du bureau de paye d'un bateau, NCSM Montréal	1999-2000	32 498				32 498
Vol de fonds d'une avance permanente, introduction par effraction à BFC, Valcartier	1999-2000	968				968
Vol de chèques du détenteur de chèques de voyages USFC (O) OP Apollo	2002-2003	7 600				7 600
Vol de fonds d'une avance permanente, effraction à USFC (O) OP Reptile	2002-2003	23 218			17 414 [1]	5 804 [1]
Réclamations frauduleuses, encaissement de chèques et reçu de paye, USFC, Ottawa	1999-2000	91 352				91 352
Réclamations frauduleuses pour frais de scolarité USFC (E) Bruxelles	2002-2003	92 000	4 600	2 400		85 000
Écart dans les fonds détenus par la caisse, NCSM Preserver	2000-2001	2 003				2 003
Écart dans une avance permanente, ACCIC, Gagetown	2000-2001	6 100		6 100		
Écart dans une avance permanente BFC É-U Edmonton	2002-2003	3 000				3 000
Écart dans une avance permanente BFC Petawawa	2002-2003	630				630
Écart dans une avance permanente BFC Halifax	2002-2003	3 000				3 000
Écart dans une avance permanente 8e Escadre Trenton	2002-2003	6 789				6 789
Écart dans les fonds détenus par la Caisse 12 Escadre Shearwater	2002-2003	451				451
Reçus financiers et fonds manquants au dépôt du commis de logement de la base, BFC, Halifax	2001-2002	375				375
Vol de carburant diesel en rabais	2002-2003	41 721	13 181	24 916 [1]	3 360 [1]	264 [1]
Écart dans une avance permanente à BFC É-U Edmonton	2002-2003	397 [1]				397 [1]
Vol d'effets militaires (5532 articles)	2002-2003	208 538 [1]	1 420 [1]	971 [1]	206 147 [1]	
Vol de machinerie (2 articles)	2002-2003	7 195 [1]		4 358 [1]	2 837 [1]	
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère						
Vol de télévisions (entrée par effraction) (3 cas)	2001-2002	600	583	200 [1]		(183) [1]
Cambriolage dans la maison d'un employé, perte d'un ordinateur Dell, un HP Laserjet 1100 et Scanneur HP	2002-2003	5 000			5 000 [1]	
Perte d'un ordinateur portatif Dell lors d'un voyage d'affaires	2002-2003	4 000			4 000 [1]	
Perte de téléphones cellulaires (3 cas)	2002-2003	600			600 [1]	
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère						
Receveur général — Direction du contrôle du remboursement des chèques						
Comptes étrangers — Endossements faux	1996-1997	167 797	134 924		32 873 [1]	
SOLLICITEUR GÉNÉRAL						
Service correctionnel						
Argent envoyé à un détenu par erreur (1 cas)	2000-2001	1 290	441 [1]	559		290 [1]
Vandalisme de propriété et d'équipement (423 cas)	2002-2003	126 511	7 755	1 000 [1]	117 256 [1]	500 [1]
Dommage causé par un bris dans la conduite d'eau (8 cas)	2002-2003	79 837		27 113 [1]	52 724 [1]	
Dommage suite à un accident de véhicule motorisé (51 cas)	2002-2003	118 608	575	3 040 [1]	114 993 [1]	
Détournement de fonds (2 cas)	2002-2003	34 205	7 990 [1]	18 170 [1]	5 318 [1]	2 727 [1]
Perte d'actifs en inventaire (90 cas)	2002-2003	65 462 [1]	9 802 [1]	3 391 [1]	52 269 [1]	

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS—*Suite*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
Gendarmerie royale du Canada						
Perte d'argent— Amende (2 cas)	1995-1996	638			138	500
Perte d'argent (amende, avance)	1996-1997	5 400				5 400
Perte d'argent (5 cas)	2001-2002	3 712	497		3 115	100
Dommage à des véhicules	1996-1997	86 537	16 042		68 018	2 477
Dommage à une motoneige (1 cas)	2002-2003	6 660				6 660
Avaries faites avec intention à l'équipement de l'État	1998-1999	12 248	490		858	10 900
Dommages à des voitures de police à la suite d'accidents	1998-1999	1 062 783	185 283		874 497	3 003
Dommages à des voitures de police	1998-1999	13 234	1 349		8 229	3 656
Dommage à des véhicules de police (15 cas)	2002-2003	111 540	37 588		51 262	22 690
Avaries faites avec intention à des véhicules de police	1997-1998	352 708	58 891		279 182	14 635
Avaries faites avec intention à des véhicules de police	1998-1999	169 929	45 984		123 513	432
Avaries faites avec intention à des véhicules de police	1999-2000	121 289	8 451		97 128	15 710
Avaries faites avec intention à des véhicules policiers	2000-2001	6 690	553	2 886	3 251	
Avaries faites avec intention à des véhicules policiers	2001-2002	48 221	12 322	316	32 982	2 601
Dommages à une propriété	1999-2000	7 506	1 413		3 690	2 403
Dommages à un véhicule de transport policier	1999-2000	256 329	49 891		179 621	26 817
Dommages à un véhicule de transport policier	2000-2001	71 593	17 444		22 696	31 453
Dommages/perte d'équipement	2000-2001	6 850			6 600	250
Dommages/perte d'équipement	2001-2002	84 553	1 919		58 430	24 204
Dommages/perte de matériel	2002-2003	59 703			55 203	4 500
Dommages/perte de matériel	2002-2003	164 971			160 260	4 711
Vol de biens de l'État	1999-2000	21 688			19 523	2 165
Vol de biens de l'État	2000-2001	54 331			39 183	15 148
Dommages à des véhicules de la GRC à la suite d'accidents	1999-2000	901 108	151 687		559 524	189 897
Dommages à des véhicules de la GRC (accidents)	2000-2001	1 348 510	334 675		948 444	65 391
Dommages à des véhicules de la GRC (accidents)	2001-2002	1 296 339	377 256	38 669	643 545	236 869
Dommages à des véhicules de la GRC (accidents)	2002-2003	668 300	167 015	40 772	428 152 [1]	32 361 [1]
Dommages à une propriété/équipement	2000-2001	63 150			58 150	5 000
Dommages à une propriété/équipement	2001-2002	389 980	169 000		181 000	39 980
Vandalisme à des véhicules de l'État	2001-2002	312 937	158 151		18 084	136 702
Vandalisme à des véhicules de police (9 cas)	2002-2003	4 172	35		3 533	604
Détachement de Sooke, petite caisse	2002-2003	100				100
TRANSPORTS						
Ministère						
Détournement de fonds publics causé par la modification d'un bordereaux de dépôt	1962-1963	42 806	22 373 [1]	500		19 933 [1]
Vol de petite caisse	2001-2002	225		225		
ANCIENS COMBATTANTS						
Ministère						
Programme des Ancien Combattants						
Détournement par un employé de fonds publics	1988-1989	47 335	45 366	1 969 [1]		
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (2 cas)	1989-1990	39 912	5 850	275		33 787
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1991-1992	18 420	12 900	1 100		4 420
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (3 cas)	1992-1993	97 218	13 280	1 925		82 013
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1993-1994	25 890	7 011			18 879
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1994-1995	23 022	13 200	1 200		8 622
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1995-1996	61 330	920 [1]			60 410
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants	1998-1999	64 174				64 174

PERTES DE FONDS OU DE BIENS PUBLICS — MISE À JOUR DES CAS DÉCLARÉS DANS LES *COMPTES PUBLICS DU CANADA* DES EXERCICES ANTÉRIEURS—*Fin*

Brève description de la perte	Exercice de déclaration de la perte dans les *Comptes publics du Canada*	Montant de la perte initiale	Montant recouvré dans les exercices antérieurs	Montant recouvré en 2003-2004	Montant du recouvrement non prévu	Montant du recouvrement prévu dans les exercices ultérieurs
		$	$	$	$	$
Réclamations fausses ou frauduleuses de prestations d'allocations aux anciens combattants (3 cas)	1999-2000	107 828	12 739	155		94 934
Endossement falsifié de chèques de pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire	1993-1994	102 991	4 650			98 341
Endossement falsifié de chèques de pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire (2 cas)	1995-1996	52 440	19 289			33 151
Endossement falsifié de chèques de pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire (2 cas)	1996-1997	21 006	9 480	1 042		10 484
Endossement falsifié de chèques de pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire	1997-1998	18 952	7 350	1 800		9 802
Endossement faux ou frauduleux de chèques de pension d'invalidité encaissés suite au décès du bénéficiaire (2 cas)	1999-2000	66 920				66 920
Détournement d'un compte de fiducie géré par un employé	1999-2000	22 013	19 468			2 545
		816 737 896	351 782 319	54 161 823	98 586 128	312 216 126

(1) Modifie les *Comptes publics du Canada* de l'exercice précident.
(2) Ces pertes ont été rapportées pour la première fois en 2002-2003.

SECTION 4

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Services professionnels et spéciaux

SOMMAIRE

Page

Services professionnels et spéciaux 4.2

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX

L'état suivant présente le montant total dépensé au cours de l'exercice pour chaque catégorie principale de services réparti par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère	246 410	4 901 776	47 749	12 444 192	1 329 532	7 117 748
Commission canadienne du lait	25 274			10 028	8 030	116 554
Agence canadienne d'inspection des aliments	1 802	90 596	29 597	176 540		1 475 030
Commission canadienne des grains	311 427				132 694	71 898
	584 913	**4 992 372**	**77 346**	**12 630 760**	**1 470 256**	**8 781 230**
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE	**723 655**			**2 573 133**	**80 495**	**932 143**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	**2 518 107**	**19 401**	**1 631 248**	**57 852 338**	**2 243 182**	**6 687 769**
PATRIMOINE CANADIEN						
Ministère	3 513 765	3 039 040		2 048 045	88 602	4 885 247
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes				917 790	136 445	43 829
Archives nationales du Canada		62 557		528 767	17 501	932 039
Commission des champs de bataille nationaux		4 240		1 110	30 868	
Office national du film	3 945	9 090 186		195 592	83 728	
Bibliothèque nationale	74 470	29 610				1 080 196
Commission de la fonction publique	11 500		51 471	884 654	35	1 677 195
Commission des relations de travail dans la fonction publique			1 855	116 208	8 907	55 509
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice	27 250			36 783	616	121 476
	3 630 930	**12 225 633**	**53 326**	**4 728 949**	**366 702**	**8 795 491**

Certains renseignements non publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur le web dans un format PDF (Acrobat), à l'adresse URL suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pub-acc-f.html. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé au cours de l'exercice;
- le montant total dépensé pour chaque catégorie principale de services; et,
- une liste détaillée, pour chaque catégorie principale de services, de tous les versements (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) à un particulier ou à une organisation totalisant 100 000 $ ou plus. Ce détail comprend le nom et le lieu du bénéficiaire, ainsi que le montant total versé.

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
1 710 335	1 748 728	2 456 869	4 871 390	24 510 238	46 157 516	1 017 864	108 560 347
		84 467	64 425	1 201	372 366		682 345
506 717	11 969 685	1 273 895	2 224 344	10 433 984	26 764 390	431 602	55 378 182
16 532	30 435	251 022	211 319	575 578	511 788		2 112 693
2 233 584	**13 748 848**	**4 066 253**	**7 371 478**	**35 521 001**	**73 806 060**	**1 449 466**	**166 733 567**
		551 567	**1 211 479**	**644 958**	**10 577 002**		**17 294 432**
11 967 793	**1 346 789**	**6 205 052**	**18 418 923**	**25 735 032**	**34 068 189**		**168 693 823**
89 655	23 697	2 139 965	2 516 087	698 903	25 154 819		44 197 825
119 513		356 199	496 216	121 429	1 333 560		3 524 981
1 129 455		449 383	442 731	1 146 427	3 246 171		7 955 031
255 358		16 292	8 765	321	482 278		799 232
183 972		415 756	232 279		6 273 778		16 479 236
		242 487	203 624	691 046	1 777 617		4 099 050
511 141		275 856	9 972 701	50 510	6 438 286		19 873 349
7 651		44 384	35 408	108 044	613 423		991 389
		88 660	121 639	2 400	1 493 824		1 892 648
2 296 745	**23 697**	**4 028 982**	**14 029 450**	**2 819 080**	**46 813 756**		**99 812 741**

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère	567 262		89 217 907	30 844 781	173 019	9 039 415
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada				2 520 377	28 644	432 071
	567 262		**89 217 907**	**33 365 158**	**201 663**	**9 471 486**
ENVIRONNEMENT						
Ministère	56 501	1 502 365	167 620	2 133 204	1 202 744	17 828 071
Agence canadienne d'évaluation environnementale		14 928	20 485		103 154	717 226
Bureau de l'infrastructure du Canada	13 784	39 295	5 320	1 872 879		3 272 716
Agence Parcs Canada	125 560	17 706 999		439 387	374 199	7 647 075
	195 845	**19 263 587**	**193 425**	**4 445 470**	**1 680 097**	**29 465 088**
FINANCES						
Ministère						
Programme des politiques économiques, sociales et financières	199 989			805 028	191 582	2 463 688
Vérificateur général	524 527			260 147	62 070	174 230
Tribunal canadien du commerce extérieur			307	66 046	10 689	142 106
Agence de la consommation en matière financière du Canada				350 562		52 074
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	39 093	68 434		2 381 445	39 899	174 069
Bureau du surintendant des institutions financières				3 294 568		195 934
	763 609	**68 434**	**307**	**7 157 796**	**304 240**	**3 202 101**
PÊCHES ET OCÉANS	**382 444**	**16 182 482**	**467 521**	**14 067 473**	**3 209 878**	**15 832 167**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL						
Ministère	439 103	7 054 678	119 081	27 081 960	9 977 028	12 895 140
Agence canadienne de développement international	4 656 743	83 400	1 425		34 037	18 685 344
Commission mixte internationale				84 130		160 031
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	68 275			18 329	293 412	4 638
	5 164 121	**7 138 078**	**120 506**	**27 184 419**	**10 304 477**	**31 745 153**
GOUVERNEUR GÉNÉRAL				**88 092**		**780 824**

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
15 071 149		1 081 384	3 841 038	3 795 343	16 621 651	802 200	171 055 149
411 164		229 765	442 903	252 140	14 126 714		18 443 778
15 482 313		**1 311 149**	**4 283 941**	**4 047 483**	**30 748 365**	**802 200**	**189 498 927**
1 390 310	23 975 054	1 980 942	5 613 645	8 066 790	48 226 307	77 853	112 221 406
7 300		88 432	143 448	526 983	1 595 663	7 097	3 224 716
		115 650	132 918	690 031	2 396 891		8 539 484
2 242 475	3 615 618	1 772 007	2 718 742	4 228 297	28 670 409		69 540 768
3 640 085	**27 590 672**	**3 957 031**	**8 608 753**	**13 512 101**	**80 889 270**	**84 950**	**193 526 374**
665 181		697 600	1 450 248	75 407	7 227 410		13 776 133
90 595		625 861	278 398	434 270	5 138 660		7 588 758
		31 622	65 846		318 686		635 302
		46 260	73 866	57	1 107 053		1 629 872
67 335		229 637	449 567	159 491	1 179 977		4 788 947
		550 924	833 573	468	2 897 777	25 778	7 799 022
823 111		**2 181 904**	**3 151 498**	**669 693**	**17 869 563**	**25 778**	**36 218 034**
4 449 475	**22 314 543**	**1 920 392**	**9 093 333**	**54 876 100**	**24 834 505**		**167 630 313**
26 608 680	62	14 041 190	9 615 669	22 280 497	59 576 179	251 601	189 940 868
		816 976	3 036 787	1 445 979	19 519 485		48 280 176
15 328	66 018	45 868	13 394	15 509	4 328 837		4 729 115
		18 690	74 041	495	388 494		866 374
26 624 008	**66 080**	**14 922 724**	**12 739 891**	**23 742 480**	**83 812 995**	**251 601**	**243 816 533**
		130 363	**99 489**	**201 771**	**766 723**		**2 067 262**

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
SANTÉ						
Ministère	1 146 166	135 683	219 696 125	7 727 229	1 315 582	19 696 596
Instituts de recherche en santé du Canada	117	279 000	2 220	700 887		386 865
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses						46 924
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés				31 620	21 272	6 819
	1 146 283	**414 683**	**219 698 345**	**8 459 736**	**1 336 854**	**20 137 204**
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES						
Ministère	3 929 665	16 670	8 195 535	35 754 438	3 146 671	62 088 290
Conseil canadien des relations industrielles			3 852	238 419	43 261	27 622
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	20 305			24 403	20 530	5 156
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail						17 641
	3 949 970	**16 670**	**8 199 387**	**36 017 260**	**3 210 462**	**62 138 709**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère						
Programme d'administration		3 425 372	62 363	5 349 224		1 870 014
Programme des affaires indiennes et inuites	1 101 801	9 122 012	61 028	11 531 274	1 820 078	3 009 809
Programme des affaires du Nord	268 592	1 673 567	5 211	482 070	591 746	722 941
	1 370 393	*14 220 951*	*128 602*	*17 362 568*	*2 411 824*	*5 602 764*
Commission canadienne des affaires polaires	35 500			34 046		10 000
	1 405 893	**14 220 951**	**128 602**	**17 396 614**	**2 411 824**	**5 612 764**
INDUSTRIE						
Ministère	410 489	1 679 530	113 278	18 694 332	2 927 426	18 314 435
Agence spatiale canadienne	152 892	47 846 770	56 755	1 170 698	27 319	1 952 699
Tribunal de la concurrence				16 344		47 488
Commission du droit d'auteur	20 304		429		62 095	135 105
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	28 121	163 606		923 724		103 256
Conseil national de recherches du Canada	835 182	14 595 884	221 982	3 696 361	6 340 559	4 387 545
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie				2 337 735		354 979

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
3 005 662	17 027 067	20 024 991	8 009 293	3 886 519	96 694 405		398 365 318
15 186		438 825	355 421	14 626	5 732 204		7 925 351
		10 485	168 608		405 944		631 961
	66 255	53 836	41 792	394	200 898		422 886
3 020 848	**17 093 322**	**20 528 137**	**8 575 114**	**3 901 539**	**103 033 451**		**407 345 516**
2 976 670	58 252	3 592 722	11 914 672	143 944 203	126 712 075		402 329 863
29 425		55 151	64 996	49 260	1 061 194		1 573 180
5 316		21 588	4 323	138	224 898		326 657
2 065		98 598	37 390	296 636	538 418		990 748
3 013 476	**58 252**	**3 768 059**	**12 021 381**	**144 290 237**	**128 536 585**		**405 220 448**
252 965		554 973	1 087 084	611 154	15 143 540	900	28 357 589
331 563	32 903	1 074 856	1 959 370	7 509 498	35 090 061	187 846	72 832 099
45 021	3 514 063	335 826	593 375	135 904	36 116 915		44 485 231
629 549	*3 546 966*	*1 965 655*	*3 639 829*	*8 256 556*	*86 350 516*	*188 746*	*145 674 919*
		30 035			40 829		150 410
629 549	**3 546 966**	**1 995 690**	**3 639 829**	**8 256 556**	**86 391 345**	**188 746**	**145 825 329**
1 983 106	80 388	3 740 253	5 423 287	5 035 006	41 564 563		99 966 093
707 030	54 831 967	328 881	1 143 433	3 675 533	14 563 876		126 457 853
		5 525	19 923	82 299	473 322		644 901
		48 939	12 387	82 121	127 414		488 794
306 186		286 908	458 388	159 365	3 643 508		6 073 062
2 393 269	5 173 972	2 397 686	2 669 719	3 152 250	5 604 142	71 553	51 540 104
25 108	210 467	161 770	351 451	501 472	1 654 443		5 597 425

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
Conseil de recherches en sciences humaines	1 050			990 865		227 754
Statistique Canada	95 321			4 255 101	21 802	282 095
	1 543 359	**64 285 790**	**392 444**	**32 085 160**	**9 379 201**	**25 805 356**
JUSTICE						
Ministère	378 063		263 251	9 062 322	30 743 554	10 192 738
Commission canadienne des droits de la personne	13 775		15 766	39 307	641 653	232 837
Tribunal canadien des droits de la personne				40 984	310	47 596
Commissaire à la magistrature fédérale					738 571	347 285
Service administratif des tribunaux judiciaires		192 111		123 472		298 554
Commission du droit du Canada						74 578
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada				235 196	431 745	191 619
Cour suprême du Canada		13 329	210	364 773		252 466
	391 838	**205 440**	**279 227**	**9 866 054**	**32 555 833**	**11 637 673**
DÉFENSE NATIONALE						
Ministère		786 443 986	110 587 855	82 593 027	1 777 852	68 825 636
Comité des griefs des Forces canadiennes	81 082			12 464	191 617	110 978
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	97 005		4 104	35 693	105 117	48 734
	178 087	**786 443 986**	**110 591 959**	**82 641 184**	**2 074 586**	**68 985 348**
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère	1 536 390	11 247 068	25 224	8 827 533	428 398	10 496 397
Commission canadienne de sûreté nucléaire	62 971	34 159	27 759	1 421 180	37 417	343 109
Office national de l'énergie				472 214	15 933	184 394
Administration du pipe-line du Nord					15 728	
	1 599 361	**11 281 227**	**52 983**	**10 720 927**	**497 476**	**11 023 900**
PARLEMENT						
Sénat			27 432	131 837	308 108	459 940
Chambre des communes	60 200		135 544	3 720 283	301 439	921 878
Bibliothèque du Parlement	143 615			716 075	92 920	230 646
	203 815		**162 976**	**4 568 195**	**702 467**	**1 612 464**

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services-spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
12 232	2 100	79 559	180 949	201 081	2 110 001		3 805 591
1 062 264		830 097	2 747 071	3 290 010	18 560 516		31 144 277
6 489 195	**60 298 894**	**7 879 618**	**13 006 608**	**16 179 137**	**88 301 785**	**71 553**	**325 718 100**
1 237 230		4 886 668	2 564 380	3 622 870	9 656 404		72 607 480
11 597		73 454	191 808	9 129	1 345 365		2 574 691
		21 446	34 439	344 896	544 532		1 034 203
4 750		52 746	794 573	1 140 323	1 165 404		4 243 652
1 513 510		153 973	370 471	2 295 176	3 562 968		8 510 235
		63 228	4 872	6 825	924 038		1 073 541
18 520		43 275	77 627	37 902	624 476		1 660 360
186 526		237 568	110 996	203 785	4 160 832		5 530 485
2 972 133		**5 532 358**	**4 149 166**	**7 660 906**	**21 984 019**		**97 234 647**
44 488 277	2 312 257	7 521 499	86 254 649	152 657 997	369 644 230	89 451 816	1 802 559 081
4 859		36 963	42 554	4 980	916 577		1 402 074
932		29 214	49 455	66	426 143		796 463
44 494 068	**2 312 257**	**7 587 676**	**86 346 658**	**152 663 043**	**370 986 950**	**89 451 816**	**1 804 757 618**
2 423 801	7 608 383	2 515 844	6 381 584	24 077 821	44 095 191		119 663 634
61 184	1 109 965	174 430	1 111 107	226 291	4 547 754		9 157 326
	1 100	222 959	455 233	304 858	1 825 809		3 482 500
		197	8 804		37 016		61 745
2 484 985	**8 719 448**	**2 913 430**	**7 956 728**	**24 608 970**	**50 505 770**		**132 365 205**
		706 667	388 527	315 339	3 445 323		5 783 173
157 697		2 189 376	1 208 771	254 521	6 324 134		15 273 843
		85 426	187 592	235 203	269 788		1 961 265
157 697		**2 981 469**	**1 784 890**	**805 063**	**10 039 245**		**23 018 281**

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Suite*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
CONSEIL PRIVÉ						
Ministère				4 296 895		1 829 928
Centre canadien de gestion	58 702			36 683		702 944
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes						4 468
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		13 754	9 642	292 453	108 774	472 042
Directeur général des élections	193 522	7 103	11 990	13 698 966	293 320	1 128 894
Commissaire aux langues officielles		3 000		333 790	83 253	322 933
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie				20 475	6 471	37 957
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	42 991			267 089	462 401	289 011
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité				43 669		16 649
	295 215	**23 857**	**21 632**	**18 990 020**	**954 219**	**4 804 826**
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère						
Programme des services gouvernementaux	5 138 044	98 613 338	128 512	56 471 836	3 535 159	258 252 597
Communication Canada	511 478		831	2 849 877		11 895 185
	5 649 522	**98 613 338**	**129 343**	**59 321 713**	**3 535 159**	**270 147 782**
SOLLICITEUR GÉNÉRAL						
Ministère	236 476				(10 596)	134 831
Centre canadien des armes à feu			12 047	39 605 189	73 479	9 960 350
Service correctionnel	30 317	1 079 970	32 321 760	14 956 080	485 200	73 737 648
Commission nationale des libérations conditionnelles			13 640	1 197 725	44	10 544
Bureau de l'enquêteur correctionnel						102 876
Gendarmerie royale du Canada	335 984		10 645 725	19 928 457	1 946 029	7 510 486
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada						40 067
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada					76 389	197 977
	602 777	**1 079 970**	**42 993 172**	**75 687 451**	**2 570 545**	**91 694 779**

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
1 113 795		945 383	928 107	896 458	5 748 316		15 758 882
382		117 279	229 970	1 370 153	7 813 562		10 329 675
28 905		4 735	5 795	34 685		609 769	688 357
98 287	14 484	85 965	307 582	875 331	1 194 491		3 472 805
343 858		95 995	182 726	257 932	7 377 986		23 592 292
7 962			142 732	29 746	2 579 208		3 502 624
1 062	100 054	56 097	10 000	32 910	782 149		1 047 175
39 915		150 537	174 403	187 051	21 342 382		22 955 780
		7 006	14 161	18 017	207 152		306 654
1 634 166	**114 538**	**1 462 997**	**1 995 476**	**3 702 283**	**47 045 246**	**609 769**	**81 654 244**
26 775 184	1 034 479	1 290 112	15 196 721	89 069 109	283 928 625		839 433 716
106 401		228 394	765 903	2 723 367	5 533 418		24 614 854
26 881 585	**1 034 479**	**1 518 506**	**15 962 624**	**91 792 476**	**289 462 043**		**864 048 570**
371 989		275 395	590 601	20 381 085	5 017 851		26 997 632
26 644		38 513	95 509		1 172 106		50 983 837
5 376 087		1 036 797	39 874 292	4 028 047	31 544 781	8 374 539	212 845 518
233 392		52 578	94 908	192 016	1 633 756		3 428 603
4 120		8 792	5 857	7 611	57 341		186 597
25 060 267	3 965 926	5 310 158	12 321 969	93 063 264	41 863 699	779 962	222 731 926
		20 305	9 585	8 734	25 216		103 907
39 293		23 080	16 610	75 016	405 038		833 403
31 111 792	**3 965 926**	**6 765 618**	**53 009 331**	**117 755 773**	**81 719 788**	**9 154 501**	**518 111 423**

SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX—*Fin*

Ministère et organisme	Services de comptabilité	Services techniques et d'architecture (y compris la recherche)	Services de santé et de bien-être	Services informatiques	Services juridiques	Services non-professionnels contractés
	$	$	$	$	$	$
TRANSPORTS						
Ministère	577 104	16 126 220	614 908	11 154 126	840 801	17 296 921
Office des transports du Canada	94 209		7 725	205 947	791	316 039
Tribunal d'appel des transports du Canada				86 846	216 246	34 771
	671 313	**16 126 220**	**622 633**	**11 446 919**	**1 057 838**	**17 647 731**
CONSEIL DU TRÉSOR						
Secrétariat	**145 992**			**1 560 574**	**1 005 556**	**4 038 707**
ANCIENS COMBATTANTS						
Ministère						
Programme des Anciens Combattants			265 153 373	596 166	1 130	6 770 697
Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)			6 093		5 414	
			265 159 466	**596 166**	**6 544**	**6 770 697**
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN	**660 381**			**577 694**	**8 778**	**2 080 136**
Total	**32 974 692**	**1 052 602 119**	**740 193 755**	**534 029 255**	**81 168 332**	**719 831 528**

Services de protection	Services scientifiques	Frais et services spéciaux	Services d'enseignement et de formation	Autres services commerciaux	Autres services professionnels	Autres services	Total
$	$	$	$	$	$	$	$
2 286 500	12 299 268	2 066 034	8 074 477	9 567 394	57 694 355		138 598 108
		153 307	228 052	114 794	483 455		1 604 319
		8 391	11 721				357 975
2 286 500	**12 299 268**	**2 227 732**	**8 314 250**	**9 682 188**	**58 177 810**		**140 560 402**
527 896		**1 070 740**	**3 517 917**	**175 181**	**37 684 282**		**49 726 845**
1 422 787		601 502	940 354	5 426 077	8 124 680		289 036 766
44 960		17 023	36 420	91 885	90 611		292 406
1 467 747		**618 525**	**976 774**	**5 517 962**	**8 215 291**		**289 329 172**
65 927		**479 422**	**663 266**	**415 758**	**2 635 274**		**7 586 636**
194 754 678	**174 533 979**	**106 605 394**	**300 928 247**	**749 176 771**	**1 788 905 312**	**102 090 380**	**6 577 794 442**

SECTION 5

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages

SOMMAIRE

Page

Acquisition de terrains, bâtiments et ouvrages..... 5.2

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES

L'état qui suit présente le montant total dépensé au cours de l'exercice par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

Certains renseignements non publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur le web, dans un format PDF (Acrobat), à l'adresse URL suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/recgen/text/pub-acc-f.html. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé pendant l'exercice en cours; et
- du détail pour les contrats de 250 000 $ ou plus (25 000 $ ou plus pour les contrats à prix coûtant majoré). Ce détail comprend le nom et le lieu de l'entrepreneur, une brève description et le lieu du projet, le montant du contrat, les dépenses de l'exercice (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) et le total des dépenses à ce jour.

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES

Ministère et organisme	Acquisition de terrains	Acquisition de travaux de génie	Acquisition de bâtiments non-résidentiels	Acquisition de bâtiments résidentiels	Total
	$	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE					
Ministère	4 467	1 231 093	3 412 904		4 648 464
Agence canadienne d'inspection des aliments			77 012		77 012
	4 467	**1 231 093**	**3 489 916**		**4 725 476**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	**400 000**		**9 741 756**		**10 141 756**
PATRIMOINE CANADIEN					
Commission des champs de bataille nationaux		**194 225**			**194 225**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION					
Ministère			**1 834 000**		**1 834 000**
ENVIRONNEMENT					
Ministère		3 426 079	1 749 479		5 175 558
Bureau de l'infrastructure du Canada		50	115 781		115 831
Agence Parcs Canada	949 465	8 689 234	6 245 809	139 830	16 024 338
	949 465	**12 115 363**	**8 111 069**	**139 830**	**21 315 727**

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES—*Suite*

Ministère et organisme	Acquisition de terrains	Acquisition de travaux de génie	Acquisition de bâtiments non-résidentiels	Acquisition de bâtiments résidentiels	Total
	$	$	$	$	$
FINANCES					
Ministère					
Agence de la consommation en matière financière du Canada			7 033		7 033
Bureau du surintendant des institutions financières financières			344 250		344 250
			351 283		**351 283**
PÊCHES ET OCÉANS	**564 891**	**34 308 253**	**7 978 078**	**406 867**	**43 258 089**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL					
Ministère	**4 038 300**	**1 454 366**	**26 585 147**	**4 294 975**	**36 372 788**
SANTÉ					
Ministère		**1 360 364**	**1 425 027**	**55 205**	**2 840 596**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN					
Ministère					
Programme des affaires indiennes et inuites	5 687 617	798 075			6 485 692
	5 687 617	**798 075**			**6 485 692**
INDUSTRIE					
Ministère		531 418	1 083 721		1 615 139
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec			89 910		89 910
Conseil national de recherches du Canada			37 948 131		37 948 131
		531 418	**39 121 762**		**39 653 180**
JUSTICE					
Ministère			351 603		351 603
Commission canadienne des droits de la personne			20 675		20 675
Commission du droit du Canada			304 940		304 940
			677 218		**677 218**
DÉFENSE NATIONALE					
Ministère	**394 055**	**61 170 393**	**174 065 751**	**20 854 375**	**256 484 574**

ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES—*Fin*

Ministère et organisme	Acquisition de terrains	Acquisition de travaux de génie	Acquisition de bâtiments non-résidentiels	Acquisition de bâtiments résidentiels	Total
	$	$	$	$	$
RESSOURCES NATURELLES					
Ministère		**38 630**	**4 766 010**	**15 802**	**4 820 442**
CONSEIL PRIVÉ					
Directeur général des élections			**1 088 325**		**1 088 325**
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX					
Ministère					
Programme des services gouvernementaux	**5 168 544**	**60 930 594**	**150 220 294**	**2 822 452**	**219 141 884**
SOLLICITEUR GÉNÉRAL					
Centre canadien des armes à feu			11 254		11 254
Service correctionnel	5 082	1 486 665	72 696 760		74 188 507
Gendarmerie royale du Canada	1 650 073	10 395 053	35 237 940	8 180 085	55 463 151
	1 655 155	**11 881 718**	**107 945 954**	**8 180 085**	**129 662 912**
TRANSPORTS					
Ministère	**6 645 099**	**1 198 523**	**525 762**		**8 369 384**
ANCIENS COMBATTANTS					
Ministère					
Programme des anciens combattants		**2 880 749**	**3 503 984**		**6 384 733**
Total	**25 507 593**	**190 093 764**	**541 431 336**	**36 769 591**	**793 802 284**

SECTION 6

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Acquisition de matériel et d'outillage

SOMMAIRE

Page

Acquisition de matériel et d'outillage 6.2

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE

L'état suivant présente le montant total dépensé au cours de l'exercice pour chaque catégorie principale de matériel et d'outillage, par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes au gouvernement. Les opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les opérations internes impliquent les ministères et organismes faisant partie du périmètre comptable du gouvernement.

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport [1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE			
Ministère	4 509 591		4 046 157
Commission canadienne du lait			
Agence canadienne d'inspection des aliments	2 569 128		263 396
Commission canadienne des grains	21 188		34 347
	7 099 907		**4 343 900**
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE	**95 421**		**83 075**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	**1 521 420**	**27 546**	**7 453 214**
PATRIMOINE CANADIEN			
Ministère	130 853		
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	24 610		45 085
Archives nationales du Canada	35 180		216 572
Commission des champs de bataille nationaux	9 420		
Office national du film			15 632
Bibliothèque nationale			146 246
Commission de la fonction publique	24 439		
Commission des relations de travail dans la fonction publique			20 705
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice			1 836
	224 502		**446 076**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION			
Ministère	451 204		1 243 580
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada			550 892
	451 204		**1 794 472**

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé [2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie [3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
27 661 189	16 371 533	2 189 867	108 209	184 007	11 005 231	66 075 784
209 901		9 552				219 453
4 694 428	7 215 851	1 846 820		206 791	706 408	17 502 822
1 237 873	1 173 585	122 491		31 481	64 247	2 685 212
33 803 391	**24 760 969**	**4 168 730**	**108 209**	**422 279**	**11 775 886**	**86 483 271**
1 349 165		**431 278**		**38 352**		**1 997 291**
71 929 187	**17 622 307**	**10 375 621**		**1 393 706**	**949 648**	**111 272 649**
5 895 826	329 130	1 910 353	137 619	210 877	55 385	8 670 043
589 983		139 285		8 341		807 304
2 105 780	8 719	1 291		211 397	296 174	2 875 113
36 881		(34 663)	39 993	6 017	21 575	79 223
955 122		198 882			1 472 590	2 626 594
1 939 375	6 227	43 268		76 987	11 861	2 093 350
2 423 302		234 887		37 296	10 354	2 876 524
197 984		66 540		6 718		291 947
89 966		22 333		758		114 893
14 234 219	**344 076**	**2 582 176**	**177 612**	**558 391**	**1 867 939**	**20 434 991**
22 327 658	234 753	1 871 929		663 858	145 805	26 938 787
4 196 216		331 413		14 675		5 093 196
26 523 874	**234 753**	**2 203 342**		**678 533**	**145 805**	**32 031 983**

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport [1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
ENVIRONNEMENT			
Ministère	4 670 329	32 204	1 826 288
Agence canadienne d'évaluation environnementale			5 409
Bureau de l'infrastructure du Canada	54 675		111 129
Agence Parcs Canada	6 598 289		497 414
	11 323 293	**32 204**	**2 440 240**
FINANCES			
Ministère			
Programme des politiques économiques, sociales et financières	30		38 202
	30		*38 202*
Vérificateur général			140 778
Tribunal canadien du commerce extérieur			9 309
Agence de la consommation en matière financière du Canada			
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada			4 679
Bureau du surintendant des institutions financières			
	30		**192 968**
PÊCHES ET OCÉANS	**39 161 781**	**130 312**	**3 019 437**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL			
Ministère	6 341 570		3 554 395
Agence canadienne de développement international			273 295
Commission mixte internationale			4 259
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne			280
	6 341 570		**3 832 229**
GOUVERNEUR GÉNÉRAL	**2 073**		**219**
SANTÉ			
Ministère	2 475 087		3 095 599
Instituts de recherche en santé du Canada			243 509
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses			
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés			6 982
	2 475 087		**3 346 090**

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé [2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie [3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
19 182 214	13 691 982	3 409 072		1 166 481	2 594 483	46 573 053
166 005		142 262		1 900	10 682	326 258
354 834		136 776		16 146	160 461	834 021
7 385 532	1 297 038	1 028 397	231 055	564 075	3 617 422	21 219 222
27 088 585	**14 989 020**	**4 716 507**	**231 055**	**1 748 602**	**6 383 048**	**68 952 554**
3 526 242		652 551		300 183	24 873	4 542 081
3 526 242		*652 551*		*300 183*	*24 873*	*4 542 081*
762 142		2 076 767		(10 100)	127 389	3 096 976
182 050		81 832		26 047		299 238
9 989		40 551			14 817	65 357
1 806 375		237 881		31 088		2 080 023
2 281 647		(3 736)				2 277 911
8 568 445		**3 085 846**		**347 218**	**167 079**	**12 361 586**
12 609 673	**7 928 921**	**1 703 774**	**421 114**	**635 300**	**14 353 027**	**79 963 339**
51 508 329	4 198 881	19 543 824		2 443 865	6 454 368	94 045 232
2 770 572		401 024			120 745	3 565 636
195 841		11 442				211 542
52 864		3 893				57 037
54 527 606	**4 198 881**	**19 960 183**		**2 443 865**	**6 575 113**	**97 879 447**
470 087		**374 520**		**8 013**	**6 242**	**861 154**
32 171 832	29 032 862	3 156 104	42 225	742 997	1 813 499	72 530 205
2 158 629		180 808		79 904	364	2 663 214
61 412		33 077		1 579		96 068
115 527	561	29 481		3 372	5	155 928
34 507 400	**29 033 423**	**3 399 470**	**42 225**	**827 852**	**1 813 868**	**75 445 415**

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport [1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES			
Ministère	828 610		1 875 926
Conseil canadien des relations industrielles			3 181
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs			
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail			1 320
	828 610		**1 880 427**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN			
Ministère			
Programme d'administration	51 475		120 354
Programme des affaires indiennes et inuites	194 648		378 750
Programme des affaires du Nord	306 212		76 502
	552 335		*575 606*
Commission canadienne des affaires polaires			
	552 335		**575 606**
INDUSTRIE			
Ministère	1 565 762		1 007 521
Agence spatiale canadienne	15 787		559 594
Tribunal de la concurrence			
Commission du droit d'auteur			
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	85 576		98 349
Conseil national de recherches du Canada	416 032		
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie			27 652
Conseil de recherches en sciences humaines			861
Statistique Canada	15 540		
	2 098 697		**1 693 977**
JUSTICE			
Ministère	24		252 044
Commission canadienne des droits de la personne			8 906
Tribunal canadien des droits de la personne			19 257
Commissaire à la magistrature fédérale			
Service administratif des tribunaux judiciaires	68 723		36 469
Commission du droit du Canada			4 345
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada—			
Programme du Commissariat à l'information du Canada	24 426		443
Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada			4 667
	24 426		*5 110*

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé [2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie [3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
41 450 224	222 141	4 317 436		1 051 739	1 186 156	50 932 232
171 500		6 269		6 681		187 631
14 614		7 174		3 657		25 445
139 395		61 099		7 372		209 186
41 775 733	**222 141**	**4 391 978**		**1 069 449**	**1 186 156**	**51 354 494**
3 888 925	10 865	896 693		108 013	4 869	5 081 194
7 890 654	9 624	2 778 896		233 956	306 569	11 793 097
1 355 280	215 789	376 203		81 329	1 125 393	3 536 708
13 134 859	*236 278*	*4 051 792*		*423 298*	*1 436 831*	*20 410 999*
71 036						71 036
13 205 895	**236 278**	**4 051 792**		**423 298**	**1 436 831**	**20 482 035**
9 250 756	2 643 099	2 120 117		165 315	3 087 850	19 840 420
8 872 983	13 273 386	247 123	452 317	52 287	1 290 280	24 763 757
67 877		14 303		2 059	(87 817)	(3 578)
22 745		38 429			700	61 874
668 702		364 044		4 198	26 977	1 247 846
17 360 685	16 365 585	3 150 343	26 071 871	1 003 312	4 139 351	68 507 179
1 392 869		265 903		40 667	2 898	1 729 989
644 089		400 684		17 569	1 242	1 064 445
4 120 890					63 468	4 199 898
42 401 596	**32 282 070**	**6 600 946**	**26 524 188**	**1 285 407**	**8 524 949**	**121 411 830**
7 299 533	147 949	1 608 109		371 668	8 735	9 688 062
162 141		65 647		2 603		239 297
47 460		36 179		3 697		106 593
253 336		96 330		7 656		357 322
772 938	80	194 196		49 149	4 714	1 126 269
14 424						18 769
84 954		6 440				116 263
375 868		450				380 985
460 822		*6 890*				*497 248*

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport [1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
Cour suprême du Canada	30 854		33 146
	124 027		**359 277**
DÉFENSE NATIONALE			
Ministère	890 505 601	319 247 353	112 954 840
Comité des griefs des Forces canadiennes			2 048
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire			12
	890 505 601	**319 247 353**	**112 956 900**
RESSOURCES NATURELLES			
Ministère	1 515 740		838 664
Commission canadienne de sûreté nucléaire	54 935		82 252
Office national de l'énergie			12 164
Administration du pipe-line du Nord			
	1 570 675		**933 080**
PARLEMENT			
Sénat	18 561		1 810 782
Chambre des communes	195 145	15 208	601 825
Bibliothèque du Parlement			27 649
	213 706	**15 208**	**2 440 256**
CONSEIL PRIVÉ			
Ministère	910		803 172
Centre canadien de gestion	24 928		2 164
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes			41 592
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	165 687		101 525
Directeur général des élections	47 468		27 331
Commissaire aux langues officielles	163		20 598
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie			
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones			11 128
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité			49
	239 156		**1 007 559**

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé [2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie [3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
626 938	3 643	565 517		20 371	189 221	1 469 690
9 637 592	**151 672**	**2 572 868**		**455 144**	**202 670**	**13 503 250**
342 794 226	131 157 357	21 733 500	2 227 131	4 036 779	90 581 849	1 915 238 636
97 042	647	8 215		287	76	108 315
43 435	10	3 916		104		47 477
342 934 703	**131 158 014**	**21 745 631**	**2 227 131**	**4 037 170**	**90 581 925**	**1 915 394 428**
13 052 637	6 713 597	1 862 473	12 397	85 080	2 118 713	26 199 301
1 649 123	225 027	829 700	162 244		67 654	3 070 935
657 753		133 444			58 150	861 511
11 500						11 500
15 371 013	**6 938 624**	**2 825 617**	**174 641**	**85 080**	**2 244 517**	**30 143 247**
1 028 903	2 031	313 446		533 210	45 961	3 752 894
7 016 850		1 170 288		259 318	928 241	10 186 875
405 174	501	336 324	693	12 809		783 150
8 450 927	**2 532**	**1 820 058**	**693**	**805 337**	**974 202**	**14 722 919**
5 868 594	23 653	1 145 994		75 777	105 537	8 023 637
1 900 430		102 711		5 100	64 364	2 099 697
144 928		36 880		58 242		281 642
641 670	17 161	158 848		107 108	616 443	1 808 442
3 875 213		891 464		83 161	43 777	4 968 414
311 892		106 399		116 336		555 388
105 763		19 119		1 584		126 466
1 175 845		437 526				1 624 499
20 897		30 675			460	52 081
14 045 232	**40 814**	**2 929 616**		**447 308**	**830 581**	**19 540 266**

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Suite*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport [1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX			
Ministère			
Programme des services gouvernementaux	891 642		1 228 821
Communication Canada			90 701
	891 642		**1 319 522**
SOLLICITEUR GÉNÉRAL			
Ministère	27 316		8 813
Centre canadien des armes à feu			12 654
Service correctionnel	5 233 785	115 506	2 586 686
Commission nationale des libérations conditionnelles	55 135		34 591
Bureau de l'enquêteur correctionnel			
Gendarmerie royale du Canada	64 215 461	3 026 824	33 441 481
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada			
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada			
	69 531 697	**3 142 330**	**36 084 225**
TRANSPORTS			
Ministère	17 866 476	9 031	603 709
Office des transports du Canada			61 005
Tribunal d'appel des transports du Canada			
	17 866 476	**9 031**	**664 714**
CONSEIL DU TRÉSOR			
Secrétariat			16 081
			16 081
ANCIENS COMBATTANTS			
Ministère			
Programme des Anciens Combattants	178 406		237 061
Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)			1 859
	178 406		**238 920**

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé [2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie [3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
48 541 762	1 662 457	37 750 423	7 650 595	1 510 162	5 355 490	104 591 352
1 749 349		83 521		73 125	28 679	2 025 375
50 291 111	**1 662 457**	**37 833 944**	**7 650 595**	**1 583 287**	**5 384 169**	**106 616 727**
1 283 316		278 488		154 773		1 752 706
523 230		64 180		6 048		606 112
22 872 807	2 995 305	2 113 654	12 984	1 140 831	7 118 218	44 189 776
906 607		53 318		20 042		1 069 693
15 120		16 780		6 779		38 679
62 248 955	5 171 997	9 177 814	44 326	2 730 388	7 163 984	187 221 230
677				2 152		2 829
87 334		14 457		3 854		105 645
87 938 046	**8 167 302**	**11 718 691**	**57 310**	**4 064 867**	**14 282 202**	**234 986 670**
10 630 412	251 086	1 571 431	79 420	66 063	4 207 137	35 284 765
483 752		197 400		206	3 722	746 085
11 563		39 784				51 347
11 125 727	**251 086**	**1 808 615**	**79 420**	**66 269**	**4 210 859**	**36 082 197**
4 651 334		877 488		382 969	39 094	5 966 966
4 651 334		**877 488**		**382 969**	**39 094**	**5 966 966**
3 228 088	15 030	416 144		413 464	708 610	5 196 803
34 629		15 007		16 325	2 516	70 336
3 262 717	**15 030**	**431 151**		**429 789**	**711 126**	**5 267 139**

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE—*Fin*

Ministère et organisme	Machinerie et matériel de transport [1]	Munitions et armes de guerre	Matériel de communication
	$	$	$
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN	**24 500**		**32 235**
Total	**1 053 321 816**	**322 603 984**	**187 154 699**

[1] Cette catégorie comprend navires et bateaux, 162 328 488,97 $; aéronefs, 587 385 648,58 $; véhicules militaires et non-militaires, 291 283 541,58 $; et véhicules divers, 12 324 137,90 $.
[2] Cette catégorie comprend les articles tels que des instruments, appareils et accessoires de mesure, de contrôle, de laboratoire, de médecine et d'optique; équipement radar; matériel de sécurité et d'assainissement, système d'alarme et de signalisation; etc.
[3] Cette catégorie comprend les articles tels que matériel élévatoire, transporteur pneumatique, équipement de manutention du matériel et autres.

Matériel d'ordinateur/ matériel connexe et ensembles de logiciels	Matériel spécialisé [2]	Mobilier et installations fixes	Matériel et machinerie industriels	Autre matériel de bureau (excluant matériel d'ordinateur/matériel connexe et ensembles de logiciels)	Autres équipements et machinerie [3]	Total
$	$	$	$	$	$	$
501 580		**206 458**		**64 997**		**829 770**
931 204 838	**280 240 370**	**152 816 300**	**37 694 193**	**24 302 482**	**174 646 936**	**3 163 985 618**

SECTION 7

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Paiements de transfert

SOMMAIRE

Page

Paiements de transfert 7.2

PAIEMENTS DE TRANSFERT

L'état qui suit présente le montant total dépensé en paiements de transfert au cours de l'exercice par ministère et organisme sous chaque portefeuille ministériel. Un paiement de transfert est une subvention, une contribution ou un autre paiement effectué par le gouvernement à l'égard duquel il ne reçoit ni produit, ni service en contrepartie. Les montants présentés comprennent les dépenses découlant d'opérations internes et externes. Les dépenses découlant d'opérations externes impliquent le gouvernement et les tiers, tandis que les dépenses découlant d'opérations internes impliquent des organisations faisant partie du périmètre comptable du gouvernement du Canada.

PAIEMENTS DE TRANSFERT

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE			
Ministère	4 317 435	2 919 354 743	960 079 621
Agence canadienne d'inspection des aliments	9 488 850		6 449
	13 806 285	**2 919 354 743**	**960 086 070**
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE	**24 232 789**	**104 971 625**	**49 365 992**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	**147 424 168**		**119 855 303**
PATRIMOINE CANADIEN			
Ministère	16 558 496	95 239 052	211 825 252
Archives nationales du Canada			
Office national du film			
Bibliothèque nationale			
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice			
	16 558 496	**95 239 052**	**211 825 252**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION			
Ministère	**32 114 665**		**194 218 939**
ENVIRONNEMENT			
Ministère	261 165	4 954 752	5 241 222
Agence canadienne d'évaluation environnementale	12 460	121 556	173 500
Bureau de l'infrastructure du Canada			78 650 513
Agence Parcs Canada			5 866 955
	273 625	**5 076 308**	**39 932 190**

Certains renseignements non publiés dans les *Comptes publics du Canada* sont disponibles sur le web, dans un format PDF (Acrobat), à l'adresse URL suivante : http://www.tpsgc.gc.ca/text/pubacc-f.html. Ces renseignements comprennent pour chaque programme gouvernemental :

- le montant total dépensé pendant l'exercice en cours;
- le montant total versé à un bénéficiaire ou à une catégorie de bénéficiaires; et
- une liste détaillée, pour chaque catégorie de bénéficiaires, de l'ensemble des versements (c.-à-d. les paiements en espèces et les charges à payer) à un bénéficiaire se chiffrant à 100 000 $ ou plus. Le détail comprend le nom et le lieu du bénéficiaire ainsi que le montant total versé.

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Total
$	$	$	$	$
25 764 048	59 991 420	20 010 303		3 989 517 570
				9 495 299
25 764 048	**59 991 420**	**20 010 303**		**3 999 012 869**
	159 286 502	**14 314 992**		**352 171 900**
	71 673			**267 351 144**
1 542 944	539 605 094	4 873 871		869 644 709
	3 117 736			3 117 736
	297 507			297 507
	32 342			32 342
	11 109 000			11 109 000
1 542 944	**554 161 679**	**4 873 871**		**884 201 294**
1 366 643	**141 270 697**			**368 970 944**
38 593 442	219 587 401	461 124		269 099 106
17 500	417 350	7 000		749 366
	26 669 260			55 319 773
	878 675			6 745 630
38 610 942	**247 552 686**	**468 124**		**331 913 875**

PAIEMENTS DE TRANSFERT—*Suite*

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	$	$	$
FINANCES			
Ministère			
Programme des politiques économiques, sociales et financières			
Programme fédéral de transferts aux provinces			32 358 097 264
			32 358 097 264
Vérificateur général			
			32 358 097 264
PÊCHES ET OCÉANS	**58 892 579**	**819 000**	**1 127 000**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL			
Ministère	27 310 333		
Agence canadienne de développement international			
	27 310 333		
GOUVERNEUR GÉNÉRAL	**280 259**		
SANTÉ			
Ministère	3 300 000		395 409 558
Instituts de recherche en santé du Canada	626 214 338		
	629 514 338		**395 409 558**
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	**27 878 684 282**	**100 280 769**	**386 780 791**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN			
Ministère			
Programme d'administration	458 000		
Programme des affaires indiennes et inuites	26 766 127	218 377 981	440 278 586
Programme des affaires du Nord	785 793	8 713 293	56 913 815
	28 009 920	*227 091 274*	*497 192 401*
Commission canadienne des affaires polaires			
	28 009 920	**227 091 274**	**497 192 401**

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Total
$	$	$	$	$
279 791 124	31 667			279 822 791
				32 358 097 264
279 791 124	*31 667*			*32 637 920 055*
	378 924			378 924
279 791 124	**410 591**			**32 638 298 979**
153 000	**18 689 018**			**79 680 597**
239 730 395	193 291 734	8 952 679		469 285 141
2 244 029 375				2 244 029 375
2 483 759 770	**193 291 734**	**8 952 679**		**2 713 314 516**
				280 259
1 313 625	1 917 702 378			2 317 725 561
636 800	19 999 755			646 850 893
1 950 425	**1 937 702 133**			**2 964 576 454**
952 040	**318 934 299**	**26 054 802**		**28 711 686 983**
				458 000
	4 011 784 133	3 066 172		4 700 272 999
	27 072 670	172 500		93 658 071
	4 038 856 803	*3 238 672*		*4 794 389 070*
	24 850			24 850
	4 038 881 653	**3 238 672**		**4 794 413 920**

PAIEMENTS DE TRANSFERT—*Suite*

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	$	$	$
INDUSTRIE			
Ministère	34 137 675	513 860 634	139 557 569
Agence spatiale canadienne	286 221	26 392 000	
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		126 579 124	4 761
Conseil national de recherches du Canada	339 783	67 215 716	
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	697 423 757		
Conseil de recherches en sciences humaines	436 376 934		
Statistique Canada			
	1 168 564 370	**734 047 474**	**139 562 330**
JUSTICE			
Ministère	**9 680 081**		**356 685 678**
DÉFENSE NATIONALE			
Ministère	**10 982 196**	**1 616 503**	**125 958 472**
RESSOURCES NATURELLES			
Ministère	2 124 222	50 771 029	382 040 874
Commission canadienne de sûreté nucléaire			
	2 124 222	**50 771 029**	**382 040 874**
PARLEMENT			
Sénat	172 971		
Chambre des communes			
	172 971		
CONSEIL PRIVÉ			
Ministère			
Centre canadien de gestion			
Directeur général des élections			
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	20 000	2 844 760	
	20 000	**2 844 760**	
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX			
Ministère			
Programme des services gouvernementaux			
Communication Canada			

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Total
$	$	$	$	$
6 757 017	719 794 414	1 480 089		1 415 587 398
29 346 419	1 122 761			57 147 401
	138 967 480	73 234 417		338 785 782
11 077 188	54 822 959			133 455 646
				697 423 757
				436 376 934
	560 800			560 800
47 180 624	**915 268 414**	**74 714 506**		**3 079 337 718**
979 031	**51 570 904**			**418 915 694**
138 512 860	**13 148 789**			**290 218 820**
1 469 246	189 749 883			626 155 254
	448 216			448 216
1 469 246	**190 198 099**			**626 603 470**
645 514				818 485
1 132 610				1 132 610
1 778 124				**1 951 095**
	7 785 379			7 785 379
	168 271			168 271
	22 248 347			22 248 347
	1 749 021			4 613 781
	31 951 018			**34 815 778**
	363 495	434 968 564	(435 890 355)	(558 296)
	14 769 660			14 769 660
	15 133 155	**434 968 564**	**(435 890 355)**	**14 211 364**

PAIEMENTS DE TRANSFERT—*Fin*

Ministère et organisme	Paiements de transfert aux personnes	Paiements de transfert à l'industrie	Paiements de transfert aux provinces et territoires
	$	$	$
SOLLICITEUR GÉNÉRAL			
Ministère			276 520
Centre canadien des armes à feu			15 430 000
Service correctionnel	124 629		
Gendarmerie royale du Canada	55 998 242		
	56 122 871		**15 706 520**
TRANSPORTS			
Ministère	**891 172**	**144 831 574**	**150 042 053**
CONSEIL DU TRÉSOR			
Secrétariat	**539 157**	**300 000**	
ANCIENS COMBATTANTS			
Ministère			
Programme des anciens combattants	**1 763 703 694**		
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN		**41 863 790**	**89 394 797**
Total	**31 869 902 473**	**4 429 107 901**	**36 473 281 484**

Paiements de transfert pour ou au nom des organisations internationales et aux pays étrangers	Paiements de transfert aux institutions et organismes à but non lucratif	Paiements de transfert aux municipalités et organismes locaux	Ré-affectation des paiements de transfert	Total
$	$	$	$	$
	56 423 992	333 281		57 033 793
	261 600			15 691 600
169 718	2 613 442			2 907 789
1 740	338 594			56 338 576
171 458	**59 637 628**	**333 281**		**131 971 758**
62 000	**33 772 586**	**33 902 158**		**363 501 543**
13 368	**16 272 429**			**17 124 954**
8 328 491	**14 152 988**			**1 786 185 173**
	137 846 279	**1 119 187**		**270 224 053**
3 032 386 138	**9 149 196 374**	**622 951 139**	**(435 890 355)**	**85 140 935 154**

SECTION 8

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Frais de la dette publique

SOMMAIRE

Page

Frais de la dette publique 8.2

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE

Les frais de la dette publique comprennent:

- les intérêts sur la dette non échue et sur les régimes de retraite et autres comptes;
- l'amortissement de primes, escomptes et commissions à l'émission de la dette non échue; et,
- les frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts.

L'état suivant présente le détail des frais de la dette publique pour l'exercice en cours.

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant des frais pour 2003-2004
	%	$	$
DETTE NON ÉCHUE—			
Intérêt sur les obligations négociables—			
À payer en monnaie canadienne—			
J18—1978-2003 (échue le 1 octobre 2003)	9,5		17 041 256
J24—1979-2004 (échue le 1 février 2004)	10,25		50 729 280
J30—1979/87-2004	10,5	273 560 000	6 997 692
H6—1983/85-2005	12,25	1 036 955 000	120 018 230
H9—1983/84-2005	12	496 195 000	40 726 349
H18—1984/85-2006	12,5	266 514 000	30 012 497
H22—1984-2004	13,5	541 000 000	59 595 545
H26—1984-2006	14	769 902 000	100 991 657
H30—1984-2007	13,75	195 738 000	27 192 270
H36—1984-2007	13	474 931 000	61 832 316
H41—1984-2008	12,75	580 685 000	62 449 448
H52—1985-2008	11,75	401 437 000	34 153 326
H58—1985-2009	11,5	148 655 000	(12 859 437)
H63—1985/88-2009	10,75	265 503 000	2 002 099
H68—1985/87-2009	11	640 746 000	54 713 789
H74—1985/87/88/89-2008	10	3 061 454 000	308 587 581
H79—1986-2010	9,75	83 434 000	11 186 805
H81—1986/87/89/90-2010	9,5	2 444 299 000	227 458 232
H85—1986-2010	8,75	132 149 000	11 702 251
H87—1986/87/88-2011	9	632 150 000	52 780 555
H98—1987-2011	8,5	642 351 000	55 231 589
A23—1989/90/91-2014	10,25	1 699 888 000	182 265 104
A34—1990-2015	11,25	483 005 000	65 090 359
A39—1990/91-2021	10,5	1 105 758 000	129 927 000
L25—1991/92/93/94/95-2021	4,25	6 433 131 032	282 220 528
A43—1991-2021	9,75	1 240 623 000	165 840 815
A49—1991/92-2022	9,25	625 267 000	67 040 128
A55—1992/93/94-2023	8	7 871 642 000	637 728 598
A57—1992/93-2003 (échue le 1 juin 2003)	7,25		74 141 603
A61—1993-2003 (échue le 1 décembre 2003)	7,5		389 284 912
A72—1994-2004	6,5	7 769 924 000	490 171 644
A75—1994/95-2004	9	7 559 024 000	692 673 083
A76—1994/95-2025	9	8 485 103 000	776 416 193
A79—1995-2005	8,75	6 373 468 000	536 870 565
VS05—1995/96/97-2026	4,25	6 173 495 277	268 819 298
VU50—1996-2006	7	5 866 645 000	411 788 573
VW17—1996/97-2027	8	8 976 126 000	741 442 174
WB60—1996/97-2007	7,25	7 710 304 000	545 347 978
WH31—1997-2008	6	6 845 350 000	425 746 272
WL43—1998/99/2000/01-2029	5,75	13 900 000 000	801 439 726
WN09—1998-2003 (échue le 1 septembre 2003)	5,25		167 470 399
WR13—1998/99-2009	5,5	9 145 000 000	500 980 231
WU42—1999-2004	5	8 885 881 000	499 337 023
WV25—1999/2000/01/02/03-2031	4	6 554 786 125	266 106 528
WX80—1999/2000-2010	5,5	9 745 000 000	560 458 759
WY63—1999/2000-2005	6	10 327 396 000	634 596 855
XB51—2000/01-2011	5,75	14 450 000 000	885 144 637
XD18—2000/01-2006	5,75	9 625 000 000	572 088 012
XE90—2000/01-2003 (échue le 1 juin 2003)	5,75		11 029 035
XF65—2001-2003 (échue le 1 décembre 2003)	5		98 393 185
XG49—2001/02/03/04-2033	5,75	13 410 295 000	646 190 788
XH22—2001/02-2012	5,25	11 600 000 000	605 462 443
XJ87—2001/02-2007	4,5	10 400 000 000	468 000 000
XK50—2001/02-2004	3,5	1 702 735 000	200 078 206

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant des frais pour 2003-2004
	%	$	$
XL34—2002-2004	4,25	5 300 147 000	273 071 815
XM17—2002-2013	5,25	12 000 000 000	547 453 161
XN99—2002-2008	4,25	11 400 000 000	410 846 918
XP48—2002/03-2005	3,5	7 800 000 000	271 983 562
XQ21—2003/04-2036	3	1 403 846 916	19 425 912
XR04—2003-2005	3	5 500 000 000	110 654 795
XS86—2003/04-2014	5	5 468 165 000	76 072 960
XT69—2003/04-2009	4,25	4 900 000 000	44 910 274
XU33—2003/04-2006	3	7 137 765 000	46 188 060
		278 962 428 350	*16 922 741 441*
Moins : titres détenus par le gouvernement		182 723 000	
		278 779 705 350	***16 922 741 441***
À payer en devises—			
1995-2005	6,375	1 966 950 000	126 549 806
1996-2006	6,75	1 311 300 000	91 589 475
1997-2007	flottant	418 304 700	4 024 532
1998-2008	4,875	3 302 741 036	155 117 335
1998-2008	5,25	3 278 250 000	109 796 439
1999-2004	6,375	2 622 600 000	165 387 015
2001-2003/19	divers	282 872 325	1 473 399
		13 183 018 061	*653 938 001*
Moins : titres détenus par le gouvernement		285 646 261	
		12 897 371 800	***653 938 001***
		291 677 077 150	**17 576 679 442**
Intérêt sur les obligations d'épargne, obligations à prime et titres de placement du Canada—			
Obligations d'épargne du Canada—			
S46—1991-2003/2013	divers	557 384 673	29 358 592
S47—1992-2004	divers	1 605 577 810	41 407 741
S48—1993-2005	divers	1 012 648 236	25 717 055
S49—1994-2006	divers	1 374 911 380	35 370 734
S50—1995-2007	divers	948 616 263	23 307 670
S51—1996-2008	divers	2 400 032 849	203 748 763
S52—1997-2009	divers	2 328 670 056	170 263 260
S53—1997-2009	divers	12 334 041	1 079 889
S54—1998-2008	divers	663 875 663	12 834 213
S55—1998-2008	divers	51 537 422	1 127 577
S56—1999-2009	divers	9 583 572	214 757
S57—1999-2009	divers	6 145 074	141 250
S58—1999-2009	divers	11 444 615	355 708
S59—1999-2009	divers	8 529 932	262 571
S60—1999-2009	divers	338 234 343	6 750 715
S61—1999-2009	divers	38 519 742	835 850
S62—2000-2010	divers	12 878 407	286 361
S63—2000-2010	divers	9 190 204	204 419
S64—2000-2010	divers	15 185 275	476 433
S65—2000-2010	divers	18 685 262	566 151
S66—2000-2010	divers	355 453 091	6 229 541
S67—2000-2010	divers	27 574 277	594 000
S68—2001-2011	divers	13 960 996	312 220
S69—2001-2011	divers	12 433 426	275 529
S70—2001-2011	divers	11 160 609	336 378
S71—2001-2011	2,75	7 485 011	222 574
S72—2001-2011	2-1,75	513 694 736	9 988 260
S73—2001-2011	2-1,65	26 760 833	550 567
S74—2002-2012	2-1,65	6 278 677	131 936
S75—2002-2012	2-1,55	5 541 910	117 135
S76—2002-2012	2,75-4	19 429 286	594 593
S77—2002-2012	2,75	13 857 901	405 651
S78—2002-2012	2-1,75	804 035 560	21 017 478
S79—2002-2012	2-1,65	42 085 711	840 337
S80—2003-2013	2-1,65	14 479 280	282 078
S81—2003-2013	2-1,55	11 309 440	239 573
S82—2003-2013	2-1,3	19 307 899	452 028
S83—2003-2013	2	19 928 438	1 064 821

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant des frais pour 2003-2004
	%	$	$
S84—2003-2013	1,75	639 472 873	4 858 265
S85—2003-2013	1,65	27 674 711	154 256
S86—2004-2014	1,65	9 475 345	39 133
S87—2004-2014	1,55	5 375 947	
S88—2004-2014	1,3	6 748 265	
S89—2004-2014	1,25	110 900	
		14 037 619 941	*603 016 062*
Obligations à prime du Canada—			
P1—1997-2007	divers	77 196 813	7 108 741
P2—1998-2008	divers	17 149 880	948 727
P3—1998-2008	divers	1 130 158 460	42 186 255
P4—1998-2008	divers	102 160 520	3 502 031
P5—1999-2009	divers	20 242 667	684 945
P6—1999-2009	divers	17 764 165	585 785
P7—1999-2009	divers	61 336 969	2 232 838
P8—1999-2009	3	50 736 913	1 726 662
P9—1999-2009	divers	400 033 102	12 297 482
P10—1999-2009	divers	116 084 249	3 563 147
P11—2000-2010	divers	36 230 579	1 123 725
P12—2000-2010	divers	29 555 324	910 121
P13—2000-2010	divers	66 312 821	2 011 751
P14—2000-2010	2,5	93 954 853	2 659 770
P15—2000-2010	divers	582 992 653	31 161 628
P16—2000-2010	divers	114 314 385	6 587 837
P17—2001-2011	divers	137 401 729	9 058 594
P18—2001-2011	divers	324 265 204	22 533 748
P19—2001-2011	divers	33 556 365	1 701 748
P20—2001-2011	4,55	54 213 102	2 623 343
P21—2001-2011	2,8-4	679 530 494	23 196 851
P22—2001-2011	2,5-4	86 582 999	2 716 492
P23—2002-2012	2,7-3,5	23 272 146	718 205
P24—2002-2012	2,7-3,5	23 109 853	696 714
P25—2002-2012	3-4,25	100 381 938	3 254 115
P26—2002-2012	3	49 777 618	1 517 918
P27—2002-2012	2,5-3	1 168 323 548	32 603 824
P28—2002-2012	2,5-3	232 339 647	6 434 743
P29—2003-2013	2,5-3	90 060 255	2 476 921
P30—2003-2013	2,5-3	15 736 153	416 667
P31—2003-2013	2,5-3	65 303 168	1 728 337
P32—2003-2013	2,5	57 606 809	1 441 535
P33—2003-2013	2,5-3	32 729 860	888 090
P34—2003-2013	2,45	823 688 073	8 400 673
P35—2003-2013	2,35	181 528 210	1 421 803
P36—2004-2014	2,35	62 039 249	364 100
P37—2004-2014	2,25	52 316 402	
P38—2004-2014	2,25	75 652 170	
P39—2004-2014	2	280 835	
		7 285 920 180	*243 485 866*
Titres de placement du Canada—			
I1—2003-2006	3	3 013 700	
I2—2003-2006	3,1	1 300 000	
I3—2004-2007	3,2	311 200	
I4—2004-2007	3	1 593 700	
I5—2004-2007	2,75	329 600	
		6 548 200	
		21 330 088 321	**846 501 928**
Intérêt sur les obligations pour le Régime de pensions du Canada	**divers**	**3 351 242 000**[1]	**340 549 555**
Intérêt sur les billets - Société de fiducie TD	**divers**	**47 575 906**	**1 771 623**
Intérêt sur les billets - Société de fiducie Montréal	**divers**	**28 511 547**	**1 708 095**
Intérêt sur les billets du Canada	**divers**	**1 257 400 000**	**15 845 280**
Intérêt sur les eurobillets à moyen terme	**divers**	**3 022 741 840**	**86 196 040**
Total des intérêts sur la dette non échue		320 714 636 764	18 869 251 963

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Suite*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant des frais pour 2003-2004
	%	$	$
Amortissement d'escomptes à l'émission de bons du Trésor—			
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 2002-2003			1 023 201 681
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 2003-2004		113 377 642 000	2 166 030 596
		113 377 642 000	**3 189 232 277**
Amortissement d'escomptes et primes à l'émission d'obligations négociables			**1 214 918 250**
Amortissement d'escomptes à l'émission de bons du Canada—			
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 2002-2003			3 004 946
Amortissement d'escomptes concernant les émissions de 2003-2004		3 364 473 220	20 753 978
		3 364 473 220	**23 758 924**
Amortissement de commissions et rémunérations à l'émission d'obligations d'épargne du Canada			**25 508 956**
Total de l'amortissement de primes, escomptes et commissions à l'émission de la dette non échue		116 742 115 220	4 453 418 407
Frais de service et coûts d'émission de nouveaux emprunts			**91 149 706**
Total des frais de la dette publique relativement à la dette non échue		**437 456 751 984**	**23 413 820 076**
RÉGIMES DE RETRAITE ET AUTRES COMPTES (INTÉRÊT)—			
Régimes de retraite du secteur public—			
Compte de pension de retraite de la fonction publique	divers	82 568 940 165	6 647 335 212
Compte de la caisse de retraite de la fonction publique	divers	143 167 778	
Compte de pension de retraite des Forces canadiennes	divers	40 251 700 228	3 216 652 073
Compte de la caisse de pension de retraite des Forces canadiennes	divers	37 578 628	
Compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	divers	10 453 724 135	845 720 410
Compte de la caisse de retraite de la Gendarmerie royale du Canada	divers	20 337 853	
Compte d'allocations de retraite des parlementaires	divers	394 555 828	37 822 796
Compte de convention de retraite des parlementaires	divers	106 872 584	9 979 113
Compte de convention de retraite—			
CCR N 1—Fonction publique	divers	416 151 867	34 955 714
CCR N 1—Forces canadiennes	divers	72 806 419	5 953 369
CCR N 1—Gendarmerie royale du Canada	divers	18 156 011	1 495 628
CCR N 2—Fonction publique	divers	835 423 865	66 501 801
Compte de prestations de retraite supplémentaires	divers	98 390 427	3 745 590
		135 417 805 788	*10 870 161 706*
Provision pour redressements au titre des régimes de retraite	divers	(7 858 000 000)	(1 519 000 000)
		127 559 805 788	***9 351 161 706***
Prestations futures des Anciens Combattants et autres employés	5,8	***39 367 000 000***	***2 309 000 000***
Régime de pensions du Canada (net des titres détenus par le Fonds de placement du Régime de pensions du Canada)	divers	***7 482 952 179***	***182 131 321***
Compte des rentes sur l'État	divers	***405 722 191***	***28 453 798***
Comptes de dépôt—			
Dépôt de garantie générale	divers	3 938 546	
Code canadien du travail—Appels sur recouvrement de salaire	divers	565 130	23 104
Dépôt de garantie d'entrepreneurs	divers	9 642 250	245 379
Comptes ne portant pas intérêt		222 094 229	
		236 240 155	***268 483***
Comptes en fiducie—			
Fonds des bandes indiennes	divers	1 231 468 211	61 850 001
Comptes de succession des Indiens	divers	12 447 524	503 563
Comptes d'épargne des Indiens	divers	37 645 267	1 872 495
Service canadien du renseignement de sécurité— Bourses scolaires	divers	30 789	768
Gendarmerie royale du Canada—Caisse fiduciaire de bienfaisance	divers	1 965 523	47 464
Fonds de fiducie des détenus	divers	10 068 066	3 929
Comptes gérés	divers	2 625 398	63 176
Fonds de successions	divers	2 902 362	700
Fonds de fiducie de l'administration et du bien-être—Anciens Combattants	divers	549 893	83 289
Comptes ne portant pas intérêt		456 724	
		1 300 159 757	***64 425 385***
Comptes d'assurance et de prestations de décès—			
Liquidation—Compagnie d'assurances	divers	59 262	479 591
Compte de prestations de décès des Forces régulières	divers	192 898 346	15 517 088

FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE—*Fin*

	Taux d'intérêt	Montant de capital	Montant des frais pour 2003-2004
	%	$	$
Compte de prestations de décès de la fonction publique	divers	2 100 375 954	163 384 196
Comptes ne portant pas intérêt		15 911 857	
		2 309 245 419	***179 380 875***
Comptes de pension—			
Compte de pension pour les agents des rentes	divers	6 139	312
Gendarmerie royale du Canada—			
Caisse de pension des personnes à charge	divers	30 805 140	2 477 090
		30 811 279	***2 477 402***
Autres comptes à fins déterminées—			
Compte de stabilisation du revenu net	divers	1 978 401 607	54 583 456
Fonds des écoles publiques—Ontario et Québec	5	2 677 771	133 889[2]
Dépôts pour projets divers	divers	407 714	15 668
Compte d'attente pour fonds appartenant aux Indiens	divers	41 918 955	1 966 733
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—			
Fonds de fiducie	divers	594 848	18 266
Compte spécial de la Cour fédérale	divers	11 030 175	143 850
Comptes ne portant pas intérêt		170 899 927	
		2 205 930 997	***56 861 862***
Revenus reportés—Comptes à fins déterminées	divers	[3]	***689 363***
Obligation relative à des contrats de location-acquisition	divers	***2 774 211 438***	***155 797 918***
Autres comptes—			
Allocations de droits de tirage spéciaux	divers	[4]	***24 237 242***
Total des frais de la dette publique relativement aux régimes de retraite et autres comptes		**183 672 079 203**	**12 354 885 355**
COMPTES À FINS DÉTERMINÉES CONSOLIDÉS (INTÉRÊT)—			
Compte d'assurance-emploi (net)	divers	46 231 557 535	1 095 519 194
Commission des champs de bataille nationaux—Fonds de fiducie	divers	529 939	13 075
Caisse d'indemnisation des dommages dus à la pollution par les hydrocarbures causée par les navires	divers	330 734 144	12 817 451
Compte de fiducie de Mackenzie King	divers	225 000	11 632
Dons pour la recherche sur la santé	divers	140 267	87 234
Conseil de recherches en sciences humaines—			
Fonds pour les boursiers de la Reine	divers	250 000	7 661
Comptes ne portant pas intérêt		(190 554 899)	
		46 372 881 986	*1 108 456 247*
Redressements cumulés de la consolidation (les opérations de l'exercice en cours sont présentées avec les revenus et les dépenses du gouvernement)		(46 372 881 986)	(1 108 456 247)
Total des frais de la dette publique relativement aux comptes à fins déterminées consolidés			
TOTAL DES FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE		**621 128 831 187**	**35 768 705 431**
Composé de:			
Frais de la dette publique en vertu d'autorisations législatives avant provision et redressements de consolidation			35 931 363 760
Total de la provision des frais de la dette publique			945 797 918
Redressements de consolidation			(1 108 456 247)
Total des frais de la dette publique			35 768 705 431

[1] La durée de l'échéance est pour une période de 20 années ou moins telle que prévue par le ministre des Finances sur recommandation de l'Actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières et remboursable en totalité ou en partie avant l'échéance, seulement à la discrétion du ministre des Finances.

[2] La répartition de l'intérêt aux provinces de l'Ontario et du Québec est faite sur la base de la population.

[3] Des information supplémentaires sur les revenus reportés des comptes à fins déterminées sont fournies à la section 5 du volume I.

[4] Aucun montant de capital n'est présenté puisque le solde de clôture de ce compte de passif est présenté aux comptes d'opérations de change à la section 8 du volume I.

SECTION 9

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Paiements de réclamations contre l'État, Paiements à titre gracieux et Montants adjugés par une cour

SOMMAIRE

	Page
Paiements de réclamations contre l'État	9.2
Paiements à titre gracieux	9.16
Montants adjugés par une cour	9.24

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les paiements de réclamations contre l'État de 1 000 $ ou plus. Les réclamations inférieures à 1 000 $ sont présentées en un seul montant à la fin de chaque programme, avec le nombre total de ces réclamations.

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT

Détail et bénéficiaire		Montant
		$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
Ministère		
Accident impliquant un véhicule de l'État—		
ING Insurance pour Jensen M		6 577
Société d'assurance publique du Manitoba pour		
Allard C et Romanow T	$ 5 334	
Warkentin G	1 309	6 643
Peace Hills Insurance pour Reedyk S		1 080
Indemnité pour dommages à un bien et ou pertes de salaire—		
Co-operators General Insurance		16 792
Freightland Carriers Inc		13 000
Indemnité pour dommages aux terrains causés par une inondation lors de la construction du barrage Shellmouth—		
Akers G		18 648
Daniel Colin Mackenzie Hallson		18 648
Gleboff P		41 638
Hanna D		11 508
JI FD et JH McIsaac		26 834
Kuzma B		1 670
Leavens O		2 812
Lesann H et Lesann I		18 267
Morgan Khaladkar & Skinner Barristers		110 232
Rosowsky & Campbell Barristers		97 587
Stooshinoff Law Office en fiducie		137 393
Todosichuk E et Todosichuk S		4 272
Todosichuk V		4 272
Règlement hors cour—		
Riley F		93 663
3 noms retenus[1]		59 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (18)		10 163
		700 699
Agence canadienne d'inspection des aliments		
Accidents impliquant un véhicule motorisé—		
Allianz Insurance Co pour Smeltzer B		1 444
Andrew Frizzell's Garage pour Flynn H		1 283
Bill Koughan Auto Body pour Webster S		1 959
Calmont Truck Rentals and Leasing pour Betzchleba V		3 760
Ches Crosbie Barristers en fiducie pour Bryson D		38 000
Dodic Toone Maclean en fiducie pour Messel D		2 500
Insurance Corporation of British Columbia pour Dai J et Braletic N		1 949
Peace Hills Insurance pour		
Cervatiuc A		8 047
Fahim M		2 072
Royal & Sunalliance Claims Department Atlantic pour Bryson D		1 911
Unifund, Compagnie d'assurance pour Campbell P		4 131
Vancouver Autosport pour Bezchleba V		9 708
Yanko Mechant Law Group en fiducie pour Romaniszyn E		210 000
Règlement suite à la résolution d'un litige—		
Fontaine C		3 500
Règlement pour pertes subies en relation avec la détention de chiens—		
Evaniew D et J		4 023
Règlement résultant d'une plainte déposée à la Commission canadienne des droits de la personne—		
Pomone A		2 000
Règlement pour pertes subies en lien avec l'exportation d'embryons—		
Shore Holsteins Corp. International		9 600
Règlement pour pertes relatives à des carcasses de porc mal identifiées—		
Larsens Packers Limited		21 520
Règlement de réclamation relativement au Régime de pension de retraite de la fonction publique—		
Sivyer R		5 000
Règlement pour un champ de pommes de terre endommagé par une voiture de l'agence—		
Polstra R		1 000
Règlement suite à une plainte à la Commission canadienne des droits de la personne—		
Chivers Kanee and Carpenter en fiducie		46 000
Règlement pour miel testé sans autorisation—		
JR Laboratories Inc		7 800
Réclamations inférieures à 1 000 $ (18)		5 621
		392 828
Commission canadienne des grains		
Règlement de réclamations de Palliser Grain Ltd—		
Borden Ladner Gervais LLP en fiducie pour B N E Furniture		27 620
Carlson D et Kirkwood R		8 080
Circle 6 Farms et Ronnar Farms		31 900
		67 600
		1 161 127
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA		
Ministère		
Règlement de réclamations en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—		
14 noms retenus[1]		90 351
Règlement de réclamations protégées par une clause de confidentialité—		
5 réclamations[1]		54 380

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Règlement pour blessure corporelle—	
Jung J	2 250
Lacroix L	1 750
Pelletier L	1 000
Règlement de réclamations causés par des erreurs administratives—	
Desbiens J	1 954
Dubois P	1 139
McConnell A	1 462
Walker W	2 982
Règlement de réclamations pour dommages accidentels ou à des pertes matérielles—	
Acey K	1 086
Adeland G	2 174
B.C. Automotive Association	2 753
Craig R	4 000
Curtis K	1 057
Henri Birks & Sons	8 714
Insurance Corporation of British Columbia (2 réclamations)	16 108
Jones M	1 000
Jones-Erickson L	2 513
Kugel M	6 025
Litster K	1 714
O'Sullivan M	1 021
SGI Canada	1 206
Sirkin M	12 000
Stevenson and Associates en fiducie pour Xinyu Technology Canada Inc	50 000
Strong J	3 119
Thomson M	3 000
Tran M	1 564
Volpe M	2 080
Vu H et Nguyen C	1 043
Règlement de réclamation pour poursuite injustifiée—	
Constas A	3 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (154)	29 219
	311 664
PATRIMOINE CANADIEN	
Ministère	
Dommages causés à des biens—	
Craft Council of Newfoundland	1 300
Règlement résultant d'une plainte déposée à la Commission canadienne des droits de la personne (section 48)—	
Manitopyes G	5 000
McMillan WHR	6 500
Règlement hors cour de réclamations contre l'État concernant les demandes faites au programme d'assistance aux publications du ministère du Patrimoine canadien—	
TV Publishing Group	87 879
	100 679
Téléfilm Canada	
Litige suite à une cessation d'emploi—	
Dansereau D	*51 125*
	151 804

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION	
Ministère	
Règlement de la Commission canadienne des droits de la personne—	
Eagles K	1 750
Gosen G	7 000
Nom retenu[1]	2 800
Pedro Emmanuel Solicitors en fiducie pour Nom retenu[1]	19 500
Règlement à l'amiable pour le remboursement des frais juridiques et des débours—	
Community Legal Services en fiducie pour Ndayegamiye F	1 383
Règlement à l'amiable pour abandon de la poursuite judiciaire—	
Waldman and Associates en fiducie pour Sogi B S	17 500
Dan Miller en fiducie pour Starkov R, Starkova I, Starkova V	1 000
Osborne Barnwell en fiducie pour 2 noms retenus[1]	42 500
Indemnisation pour des frais juridiques—	
Nom retenu[1]	5 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (4)	2 556
	100 989
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	
Règlement de médiation pour griefs—	
Hogg D	*23 000*
	123 989
ENVIRONNEMENT	
Ministère	
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Allianz Canada pour Klakowich R	2 016
Braithwaite B en fiducie pour Eagleson S	20 000
Graham Wells en fiducie pour Carrol D S	11 500
HSBC Canadian Direct pour Beek V	1 075
Saskatchewan Government Insurance pour	
Leach S	3 366
Perez G	3 399
Vanwinkle L	2 076
The Economical Insurance Company pour Bamwoya J	3 653
Accident impliquant un véhicule de location—	
Budget Rent-a-Car pour Folk D	2 061
Frais de litige—	
Municipalité régionale d'Hamilton-Wentworth	173 209
Règlement pour dommages généraux et préjudices moraux—	
Cullen L	18 000
Règlement pour dommages et pertes—	
Nom retenu[1]	15 000
Décision de la Commission canadienne des droits de la personne pour salaire perdu et préjudices moraux—	
Chan S	20 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (5)	1 674
	277 029

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Agence canadienne d'évaluation environnementale	
Frais de litige—	
Municipalité régionale d'Hamilton-Wentworth	*173 208*
Agence Parcs Canada	
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Breckenridge M	1 000
Règlement pour accident d'automobile—	
Bailey I	18 000
Règlement pour blessures corporelles—	
Boult A	5 000
Savard M pour Fleury C	4 517
Dommages matériels à des biens—	
Assistant général des caisses pour	
Salvail R	1 244
Samson, Bélair, Deloitte & Touche	10 196
Règlement relié à une poursuite—	
Siscom Inc	4 500
Bateau endommagé lors du bris du quai—	
Giard L et Coutois	1 772
St. Paul Fire et Marine Insurance pour	
Theoret R	7 177
Bateau endommagé dans les écluses du canal—	
Lefebvre B	3 241
Réclamation pour des blessures coporelles causées par une chute—	
MacDonald M	38 900
Monfils E	77 296
Règlement avec l'entrepreneur relié à un conflit de contrat—	
Doucet Mcbride en fiducie pour Les Rénovations Ancestrales Inc	65 000
Accident de véhicule motorisé—	
Canadian Car and Truck Rentals	1 623
Crawford Adjusters Canada	2 822
Loster G et O	1 692
Saskatchewan Government Insurance	25 561
Réclamation concernant des dommages à un véhicule—	
Bow Valley Autobody Ltd	1 625
Règlement de Stone Mountail—	
Duncan & Craig	29 439
Règlement de Bear Hill Lodge—	
Bishop & McKenzie	6 289
Règlement concernant une barrière brisée qui a causé des blessures à une personne au Kicking Horse Campground—	
Hudson T	54 860
Règlement avec un employé concernant la procédure de règlement des griefs—	
Holm A	1 000
Règlement hors cour—Passifs antérieurs pour accident impliquant un véhicule de l'État—	
Everard & Kutbitz en fiducie pour Aitken J et Milne N	1 350
McCaffery, Goss & Mudry en fiducie	120 000
McLeod & Company en fiducie	20 000
Peta Consultants	3 412
Dommages à un véhicule personnel—	
Moss M	1 167
Règlement hors cour—Relations de travail—	
Nom retenu[1]	5 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (27)	9 601
	525 284
	973 521
FINANCES	
Ministère	
Règlement des frais de litige—	
Blake Cassels & Graydon LLP en fiducie pour la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada	600 000
Réclamations inférieures à 1000 $ (12)	5 568
	605 568
PÊCHES ET OCÉANS	
Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Benjamins S	1 260
Produits forestiers du Canada Ltée pour	
Rouleau D	2 677
Cluett J	2 107
Day & Ross	29 630
Ernest Ross & Zink's Auto Body Repair	1 610
Green MB & JJ Barrington Ltd	1 726
ING Western Union Insurance pour	
Doak R	1 537
Laverdiere D	1 953
Insurance Corporation of British Columbia pour	
Lavigne M	2 522
Leerholm H	2 000
Nelson R	3 104
McInnis C en fiducie	250 000
Parsons Ennis Scott en fiducie pour	
Parsons K	17 500
Patrick Ward & Sarkis Collision Center Ltd	3 124
Provincial Adjusting	1 466
Royal & Sun Alliance Insurance Company of Canada pour	
Sénéchal R	1 612
Sheppard JA	3 309
Scott G	1 307
The Cooperators pour Daigle D	3 305
La Personnelle Compagnie d'Assurance du Canada pour Tardiff D	2 796
Thiel's Wheels Michelle Matheron Motorcyle	2 895
WPC Building Services	2 603
Indemnité pour les blessures corporelles subies à Robertson Creek—	
Ted Boe Law Corporation pour Bratt I	30 000
Indemnité pour le temps perdu durant la saison de pêche—	
Henderson J	2 500
Indemnité pour les peaux d'animaux saisies—	
Browne Fitzgerald Morgan & Avis en fiducie pour Wade B	35 000
Indemnité pour la perte d'animaux d'élevage lors du passage à trop basse altitude d'un hélicoptère—	
McInnis J	10 206
Réclamation pour dommages impliquant un navire de la GCC—	
Patterson Palmer Hunt & Murphy R & Wells J	1 888

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Indemnité pour dommages à un bateau—	
Nuna G	5 839
Dommages à un bateau causé par le NGCC Simcoe—	
Braekevelt A	4 500
Dommage à des câbles immergés—	
McInnis C en fiducie	75 000
Indemnité à la suite de la perte d'un attirail de pêche impliquant un navire de la GCC—	
Ryan A	1 228
Accident de bateau à Miramichi—	
Clarke Drummie en fiducie pour Hayes P	102 500
Smith and Smith en fiducie pour Hayes P	45 000
Règlement hors cour pour les pertes subies par un pêcheur—	
Pelletier J	2 500
Indemnité pour des blessures corporelles—	
Hennigar Wells Lamey & Baker en fiducie	15 000
Robichaud Godin Williamson Theriault & Johnstone en fiducie	27 000
Règlement de réclamation canadienne sur les droits de la personne—	
Bastien G	3 500
Ezurike L	30 000
Vos T	3 500
Règlement conforme aux illustrations—	
Gillespie BG	10 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (35)	16 160
	761 364

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

Ministère

Règlement hors cour d'une réclamation contre l'État pour congédiement injustifié—	
Adams & Adams en fiducie pour Bietrix F	1 933
Henk Kloppers Attorneys en fiducie pour Bietrix F	9 081
Henault L	73 212
Règlement hors cour—	
2 noms retenus[1]	627 368
Remboursement d'un règlement d'assurance—	
La Nationale du Canada, Compagnie d'Assurance-Vie pour Charron-Fortin L	123 835
Réclamation pour des dommages à des biens—	
Bieber D	5 439
Bollman R	10 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (3)	753
	851 621

SANTÉ

Ministère

Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Aviva Canada Limited pour Binet C	5 401
Insurance Corporation of British Columbia pour nom retenu[1]	4 300
Société d'assurance publique du Manitoba pour Warren J	1 179
Règlement hors cour—	
Nom retenu[1]	30 000
Consentement à se désister—	
Ogilvy Renault pour Crompton Cie	5 000
Résolution en milieu de travail—	
Nom retenu[1]	40 970
Paiement de frais ordonné par la cour—	
Legge & Legge pour Attis J et Tesluk A	10 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (2)	913
	97 763

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Ministère

Règlement hors cour— Plainte relative aux droits de la personne—	
Nom retenu[1]	35 000
Règlement de la Commission canadienne des droits de la personne—	
Gurr G	5 000
Lee C	5 029
Raven, Allen Cameron & Ballantyne en fiducie pour nom retenu[1]	75 000
Yott J	2 105
Nom retenu[1]	100 000
Nom retenu[1]	10 000
Nom retenu[1]	10 000
Nom retenu[1]	16 000
Règlement d'une réclamation découlant d'un accident impliquant un véhicule de l'État—	
Girard TL	1 700
Règlement d'une réclamation relative à une plainte contre un processus de sélection—	
Giguère H	1 176
Règlement d'une réclamation pour dommages et intérêts—	
Lappas T et T	6 000
Règlement—Consentement à payer les frais judiciaires—	
Alcindor M	5 000
Ma N	7 161
Règlement hors cour d'un grief concernant une cessation d'emploi pour des raisons disciplinaires—	
Perry L	40 000
Indemnisation pour dommages généraux—	
Langevin JA	1 500
Règlement hors cour d'une plainte logée contre la Commission de l'assurance-emploi—	
Bélanger, Sauvé en fiducie pour nom retenu[1]	2 796
Maître Gilbert Nadon en fiducie pour nom retenu[1]	9 591
Nom retenu[1]	5 369
Nom retenu[1]	5 128
Règlement d'une réclamation pour le non octroi d'un contrat de services—	
Letellier et Associés	1 500
Modern Installation Inc	5 000
Règlement d'une réclamation reconcernant l'annulation d'un accord de contribution visant à fournir des services en tant que gestionnaire—	
Butcher M	1 542
Cline, Backus, Nightingale, McArthur Notaires pour frais judiciaires	66 610
Foster G	8 308
Grant D	4 130

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Hammill E.	1 317
Hiebert R.	9 408
Jordan M.	7 283
Réclamations inférieures à 1 000 $ (12)	5 172
	453 825

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

Ministère

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES

Règlement d'une réclamation associée aux six mois de travail additionnels de M. Hare comme négociateur en chef du gouvernement fédéral—	
Hare Susan M en fiducie	56 000
Règlement d'une plainte logée à la Commission canadienne des droits de la personne—	
Kelly M.	17 000
Règlement pour paiement de loyer mal dirigé—	
Andrew J.	4 000
Règlement pour sous-paiement de revenu de location—	
George M	12 452
Règlement pour perte de profit—	
McLean B	75 000
Règlement pour avoir manqué la révision des loyers—	
Grant Kovacs Norell, Barristers & Solicitors en fiducie pour Little Shuswap Lake Band	2 000
Little Shuswap Lake Band.	12 514
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	622
	179 588

PROGRAMME DES REVENDICATIONS

Règlement pour impôt foncier impayé—	
Lex Pacifica Law Corporation en fiducie pour Ville de Chilliwack	825 000
Règlement d'une réclamation concernant des erreurs présumées lors de la remise d'un terrain en 1968—	
Cook Roberts en fiducie pour Chef Jules R et Adams Lake Band	380 000
Règlement d'une réclamation concernant un décès survenu lors d'une impasse avec la PPO—	
Murray Klipenstein Barristers and Solicitors pour Maynard Donald George et al	100 000
Règlement pour erreur d'intérêts—	
Louis Bull Band	4 153 879
Montana Band	2 375 611
Règlement pour dommages au terrain d'une réserve—	
Athabasca Chipewyan First Nation	2 000 000
Règlement d'une réclamation concernant le retour d'un terrain au statut de réserve—	
Mandell Pinder en fiducie pour Bande de Chawathil	25 000
Description de la réclamation retenue—	
Birkett Ticoll Barristers et Solicitors en fiducie pour Nom retenu[1]	600 000
Règlement pour admission au suffrage erronée—	
Roddick & Johnson en fiducie pour Benner D E	25 000
Règlement pour litige concernant un terrain—	
Hutchins Soloka & Grant en fiducie pour Bande de Homalco	475 000
Low Murchison en fiducie pour Wetzel M G	99 868
Règlement pour violation du droit de propriété—	
Ministre des Finances de la Colombie Britannique pour Michel A	10 000
Règlement pour droit d'adhésion—	
Blake Cassels & Graydon LLP pour Eminiskin Indian Band	60 000
Roddick, Scott & Johnson pour Hodgson A, Hodgson D, Hodgson H, Hodgson L, Hodgson T, Leeb C, Leeb D, Lundie A, Pugh P	1 400 000
Règlement concernant la colonisation rurale—	
Enoch Cree Nation	54 000 000
	66 529 358
	66 708 946

INDUSTRIE

Ministère

Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Baseline Collision Repairs	2 352
Assurance publique du Manitoba	12 997
Règlement en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—	
4 noms retenus[1]	72 607
Règlement concernant une prime d'indemnité de départ—	
Nom retenu[1]	169 142
Réclamations inférieures à 1 000 $ (2)	1 054
	258 152

Conseil national de recherches du Canada

Accident impliquant le véhicule d'un visiteur—	
Insurance Corporation of British Columbia	*1 630*
	259 782

JUSTICE

Ministère

Paiement d'un réglement—	
Arvay Finlay, Barrister & Solicitor	400 000
Bayne, Sellar, Boxall pour frais d'avocat	1 000
Kathleen A Lahey, Barrister & Solicitor	50 000
Nelligan O'Brien Payne, Barrister & Solicitor	327 667
Paiement pour dommages causés à un véhicule dans le stationnement—	
Dawson M.	1 225
Paiement d'un réglement impliquant un employé—	
Nault J.	2 000
Réclamations inférieures à 1 000 $ (3)	693
	782 585

DÉFENSE NATIONALE

Ministère

Règlement d'une réclamation faite à la suite d'un accident impliquant un véhicule ministériel—	
Ace Auto Leasing Limited	45 372
Alamo Rent A Car	3 606
Alliance Insurance Company of Canada Inc	7 344
Allianz Insurance Company of Canada pour McEachern P	1 166
Allstate Insurance Company	3 967
Atlantic Collision Centre	3 701

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Attache Remorque Québec Inc	1 000
Auto Sourcing Leasing and Rentals	5 437
Automatic-Commerce	4 349
Avis Canada	3 090
Avis Rent-A-Car	1 357
Ayotte C	2 891
Badnjevic R	1 138
Beaupré T	7 848
Bedard R	1 075
Blake D	1 613
Brien's Auto Repair	4 881
Brookfield, Lepage, Johnson	3 168
Budget Rent a Car of Canada Ltd	112 475
Cambron JM	1 583
Canadian National	2 389
Carmichael M	1 215
Carroll Collision Centre pour Sampson	2 499
Chapman Autobody	1 228
Churu Inc	5 000
Clow I	1 858
Colbourne B	1 068
Collision Experts	1 168
Colonial Collision Centre pour Elliott-Deptuck	2 417
Cooperators Insurance Company pour	
Brace T	3 684
Shoemaker J	5 744
Deveau N	15 473
Discount Car and Truck Rental	14 133
Dominion of Canada, Compagnie d'Assurance-Générale pour Donnelly	3 650
Donna's Expresso	2 842
Downey Car and Truck Rentals	2 913
Downey Ford Sales Limited	4 164
Doyle D	4 189
Doyle P	6 151
Driving Force	14 278
Ducharme Motors Ltd	5 497
Entreprise Rent-a-car	107 391
Evans DL	4 240
Everleigh J	2 414
Ferris A	1 459
Hawk Coach Lines	4 398
Hertz Dallas Investments Inc	12 345
Hertz Equipment Rentals	1 600
Hertz Truck/Car Rentals	1 144
Hometown Honda	3 791
Hooper D	1 941
Horn B	2 248
Huskins W	1 171
Hyatt Rentals	1 167
Hydro One	5 670
ICBC pour Neid G	1 795
ING Insurance Corporation of Canada pour	
Barrett	1 137
Smith MJ	7 347
Trenholme	2 884
Insurance Corporation of British Columbia pour	
Mika S	5 116
Watson J	2 634
Insurance Corporation of Newfoundland pour	
Michelin	2 039
Jacquard S	1 013
Janes Auto Body Clinic	1 586
JH Ryder Machinery	1 286
Jukic A & A	3 036
Jurasin J	4 581
Kelly A	2 797
King G	3 605
Kochler M	3 728
Kundid A	1 361
Kundid A M	2 958
Latinovic D	1 415
Liberty Insurance Company of Canada pour	
Koch D	2 114
Location Pelletier	4 569
Lombard Insurance pour Wagner	3 900
Maksic D	8 097
Société d'assurance publique du Manitoba	1 234
Société d'assurance publique du Manitoba pour	
Argus	2 466
Brar	7 001
Cormier	2 445
Gloor	1 453
Hanson	2 867
Jalbert	9 986
Kimelman	1 731
Lefebvre	1 337
McCombe-Fleming	1 846
Nims	1 895
Syganiec	1 609
Martino Brothers Limited	2 560
McArthur BF	1 937
McWhirter S	1 900
Meeuws G	1 244
Merling KG	7 956
Ministère des transports du Québec	5 532
Mirkovic	1 412
More JM	3 271
MRDC Opérations Corporation	4 698
Murdoch Group Inc	1 381
Murdoch Group Insurance	2 367
National Car and Truck Rental	1 823
National Lease	1 705
New Horizons Car and Truck Rental	2 948
Osmanagic I	1 835
Osmond AG	3 554
Parkside Landscaping	1 450
Pembridge Insurance Company	2 390
Penske Truck Leasing Canada Inc	2 963
Pete's Sales and Service Limited	9 601
Petro Canada Service Station Newcastle Ontario	2 169
Pilcher M	9 570
Pineault C	3 066
Piton JAS	1 532
Plouffe ME	1 003
Primo Trailer Sales Limited	1 796
Bureau du Conseil privé	44 594
Prosic N	1 617
Samuels J	5 500
Sarajevo L D	4 248
Sasketchewan Government Insurance pour	
Bjerke	9 077
Colan	4 256
Security National Insurance Company pour	
Westlake W	6 769
Simon M	1 525
Sinclair D	6 014

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
SM Sport	1 150
Solesa D	1 410
Sorensen Pontiac Buick GMC	2 800
State Farm Insurance	1 058
Stephanson MJ	1 275
Subasic J	1 701
Sutcliffe F	2 337
Tamburic B	1 104
Tandet Kenworth	1 705
Taxi Cormier Ltée	1 457
Taylor C	3 224
Terra Rent A Car Limited	2 512
République de Hongrie	1 192
Thrifty Rent-a-car	13 053
Timmons I	36 161
Ville de Blind River	3 960
Toyota Futur Oto St-Raymond	1 511
Tragler B	3 674
Trius Car and Truck Rental	94 581
Trius Leasing Ltd	1 076
Unifund Insurance pour Walsh K	1 299
Velika K	42 367
Vujenovic M	7 427
Watson and Ash en fiducie pour McLennan J	3 064
Wawanesa Insurance pour	
Arsenault	3 342
Robichaud	3 588
White's Diesel	1 883
Zupanijski S S	1 501
Zwicker M	1 190
Règlement de réclamations découlant de blessures corporelles—	
Coleman, Fraser, Whittome, and Parcells en fiducie pour MJD	83 419
Cross J	4 400
Dubreuil N	10 000
Routhier L	5 750
Williams J	6 035
Règlement de réclamations pour perte et ou dommages aux effets personnels—	
Angutimarik J	1 480
Anstey-Martin D	1 933
Backus D	2 108
Baker J	4 581
Barry R	1 613
Blaise D	1 613
Boucher M	1 699
Boucher T	4 566
Bourbeau D	2 650
Bowness D	1 224
Brenton A	1 310
Brown J	2 520
Cambron JM	11 545
Cooze K	1 926
Cordero Lodge	1 591
Curtis C	1 200
Curtis H	4 414
Delaney B	4 345
Dober L	3 949
Doyle P	3 000
Farewell B	1 900
Farrell P	2 501
Fulton W	1 575

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Hacker, Gignac, Rice en fiducie pour	
King G	5 000
Ipkarnak E	4 506
Ittuksarjuat D	1 200
James J et Roberge R	1 500
Kelly M	1 928
Kimak JP	3 000
Laforest FB	2 089
LaGrandeur R	1 172
Lewis R	8 500
Longtin A	4 600
Mulligan MP	1 787
Murphy W	2 227
Nash P	5 000
Pollard T	2 339
Pritchard C	10 000
Promotion Dorchester pour SMG/Attache Remorque	5 195
Sinclair D	1 112
St Pierre P	4 802
Temple K	1 000
Thomson JD	2 021
Webb E	5 000
Wickie J	1 115
Débours divers—	
1st Guaranty Trust	1 600
Ligue des cadets de l'air du Canada	2 606
Allan, Frasces, and Pringle en fiducie pour Satzke-Pomeroy	175 500
Ligue de l'Armée du Canada	13 932
Automatic-Commerce	86 156
Baker S	16 500
Beaudet F	525 000
Beaupré T	125 000
Blaney McMurtry LLP en fiducie pour Amertek	5 779 545
Bryce, Geoffery en fiducie pour MacPherson H	50 000
Butlin, Oke, Roberts, and Nobles en fiducie pour Minderlin	12 000
Agence du revenu du Canada	29 281
Carter S	70 000
Casselman S	25 000
Churu Inc	23 264
Ville de Penticton	20 707
Coady Filliter en fiducie pour Borgo Upholstery	85 123
Côte E	30 000
Crease, Harman and Company en fiducie pour Tranter R	35 654
Daley B	50 000
Desrosiers D	8 600
Drew D	21 000
Frank E Van Dyke en fiducie pour Elliot K	10 000
Froment L	5 000
Gordon and Vellatta en fiducie pour Howe BC	431 328
Halyk Kennedy Knox en fiducie pour Primerose/Norsack	1 000 000
Hansen	1 471
Hartl G	14 071
Hassett LA	31 000
Hodder D	1 877
Holmes RJM	5 608
Hydro One	1 318
International Code Fire Services Inc	230 000
Parc National Jacques Cartier	3 500

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Parc National Jacques Cartier	1 425
John's, Southward, Glazier, Walton, et Maughs en fiducie pour Berry	10 000
Kranz J	4 980
Kranz JC	114 223
Landry's Vacuum Service	1 196
Langlois, Kronstrom, and Desjardins en fiducie pour McKean	98 250
Larue J.	52 500
Lavery, De Billy en fiducie pour Scubatheque L	5 000
Lee P	5 000
Loffelbien S & K	2 072
Longman A	16 000
Mathew G	40 000
Mckercher and Whitmore en fiducie pour Genereux G	150 000
Mellin MA	11 450
District municipal de Provost	2 355
Ligue navale du Canada	2 016
Nester L	4 000
P&O Ports North America	62 154
Patterson Palmer en fiducie pour Air Tight Sheet Metal	361 905
Paulin en fiducie pour Muratori F	20 000
Perlman and Lindholm en fiducie pour Coleman MP	20 279
Bureau du Conseil privé	33 035
Roy J	6 900
Selimovic A	35 644
Serre N	15 000
Short A	5 500
Silliker J	5 000
Siskinds and Desmeules	49 500
Spiry C	63 635
St Amour P	22 000
Stadt Koln	18 316
Stopford M	43 685
Sutcliffe D.	1 875
Timmons I.	23 052
Turnham Woodland en fiducie	20 000
États-Unis département du Trésor	50 044
États-Unis département du Trésor	3 087
Westmar Consultants Port of Vancouver	1 889
White D.	14 535
William D	1 132
Règlements ministériels en vertu de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*—	
37 noms retenus[1]	1 048 550
Remboursement de la part du Canada pour des réclamations découlant de dommages—	
The German Defence Cost Offices	1 371 359
Réclamations inférieures à 1 000 $ (465)	179 481
	14 151 938

RESSOURCES NATURELLES

Ministère

Accident impliquant un véhicule de l'État—	
Insurance Corporation of British Columbia pour Brown A K et Brown K W	5 031
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	492
	5 523

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Commission canadienne de sûreté nucléaire	
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	*614*
	6 137

CONSEIL PRIVÉ

Ministère

Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	*587*

Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones

Règlement de réclamations d'abus distribuées aux représentants légaux—	
263 noms retenus[1]	*13 491 316*
	13 491 903

TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX

Ministère

Frais d'annulation reliés à la conférence R-5—	
White Point Beach Resort	5 891
Règlement concernant une modification de cellule en rattrapage—	
Crane Canada Inc	20 903
Tristar Mechanical Ltd.	34 789
Réclamation reliée à l'adaptation de sytèmes de CVC—	
Entire Mechanical Contractors Ltd.	11 395
Règlement hors cour pour travaux effectués suite à un incendie survenu sur René-Lévesque Ouest—	
Construction Sogescon Inc	168 730
Règlement hors cour du paiement de la retenue suite à un incendie survenu sur René-Lévesque Ouest—	
Construction Sogescon Inc	194 365
Règlement et décision arbitraires en vertu du Tribunal canadien du commerce extérieur—	
Noël Import Export	18 292
Intérêts à payer selon l'article 5.03 de l'appendice C d'un accord de contribution—	
Malette Société en nom collectif.	153 000
Règlement pour rupture des contrats—	
Blaney McMurtry Barristers and Solicitors pour Fercan Developments	130 000
Draftworldwide Canada Inc	400 000
J S Murray Electrical Ltd	74 766
Demande d'indemnité pour pertes ou dommages dus au retardement du contrat—	
154348 Canada Inc.	85 120
Stockton & Bush Management Inc	10 494
Indemnité payée à un employé—	
Schenkman I	2 643
Règlement pour frais juridiques—	
McLeod vs Postes Canada	1 264
Rupture de contrat relié avec Bilco Construction Ltd—	
Gillespie Renkema Barnett	47 041
Accident de véhicule motorisé—	
Norcan Leasing Ltée pour Oskui SR	40 394
Plainte au TCCE no PR-2003-023—	
Heenan Blaikie LLP pour MHPM Project Managers Inc	35 000

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Fonds d'assurance professionnel des SI—	
Litige avec PCL—	
Morrison Hershfield Ltée	1 271
Fonds d'assurance professionnel des SI—	
Litige avec l'Architecture de CEI—	
ARI Financial Services	2 066
Davis Services d'Inspection Ltée	1 326
Inspecteurs d'Inter-Provinciaux (1982) Ltée	4 101
Levelton Ingénierie Ltée	33 540
M.A. Thomas & Associés Ltée	2 990
Neale Ingénierie Ltée	2 309
Read Jones Christoffersen Ltée	1 984
Revay et Associés Ltée	99 423
Fonds d'assurance professionnel des SI—	
La rectification de manque pour M C T S—	
Berard P	1 618
Campbell Ingénierie Inc	1 836
Robertson Métal de Feuille Ltée	247 527
Indemnisation pour pertes de profits anticipés—	
Augustine, Bater, Polowin LLP pour	
TOFCON Construction Inc	14 019
Inondation à l'édifice CD Howe—	
Cooperators Insurance Company pour	
Bentley Leathers	2 474
Remboursement des frais raisonnables que l'entreprise a engagés pour la préparation et le traitement de la plainte ainsi que le versement d'un tiers des profits que l'entreprise aurait gagné si elle avait obtenu le contrat—	
InBusiness Systems Inc	46 412
Indemnisation pour blessures causées en tombant lors d'une séance de formation—	
Assurance et sécurité en milieu de travail pour	
Watkins S	50 000
Dommage accidentel à un pare-brise et capot de voiture—	
La Fédération Compagnie d'Assurances pour	
Downey J	1 761
Indemnisation pour les pertes de profits et les coûts liés à la plainte—	
Borden Ladner Gervais LLP pour	
Goodfellow Cleaners	15 500
Indemnisation pour les pertes de profits et les les coûts associés au règlement de la plainte—	
Ogilvie Renault en fiducie pour	
K-W Leather Products Limited	198 460
Frais de design et de construction pour la réparation de l'asphalte détériorée dans le cadre de la réhabilitation du toit du garage Laurier-Taché—	
John Emery Geotechnical Engineers	2 361
Évaluation du montant des prestations qu'une employé aurait dû recevoir du Régime de pensions du Canada et préparation du rapport—	
Welton Parent Inc	1 500
Remboursement pour régimes d'avantage sociaux et frais de cotisations syndicales—	
James B, Janes K, Malenfant D et Pearn D	1 867
Enquête légale pour la démolition sélective de l'entrepôt Plouffe Park—	
AW Hooker Associates Ltd	24 709
Brookfield, Lepage, Johnson Controls Facility	56 156
E-Print It	1 895
Thomas Fuller Construction	1 067 019
Trow Consulting Engineers Ltd	8 574
Trow Consulting Engineers Ltd, Crawford Adjusters Canada, Trevor Smith Consulting, Rochette C	256 023
Indemnisation pour réparation de la toiture du garage Laurier-Taché pour défaillance de l'asphalte—	
John Emery Geotechnical Engineers	50 964
Fonds d'assurance professionnel des SI—	
Innondation à l'édifice CD Howe—	
Crawford Adjusters Canada	8 172
Fonds d'assurance professionnel des SI—	
Innondation à l'édifice Pearkes	
Crawford Adjusters Canada	21 227
Fonds d'assurance professionnel des SI—Mesures correctives et réclamation pour le recouvrement des frais associés au Centre équestre de la GRC—	
1150069 Ontario Inc	5 130
Fonds d'assurance professionnel des SI—	
Déversement accidentel de carburant à Dwyer Hill—	
John D Paterson & Associates Ltd, Crawford Adjusters Canada, Gilmore Global Logistics Services Inc,	
Velocity Express Canada	7 887
Réclamations inférieures à 1 000 $ (51)	13 676
	3 689 864

SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Centre canadien des armes à feu

Indemnité pour l'utilisation non-autorisée de photographies—	
Semeniuk R	*63 618*

Service correctionnel

Règlement de la Commission canadienne des droits de la personne—	
Algoma Community Legal Clinic en fiducie pour	
McCoy-Lambert M	30 000
August L	10 000
Clarke L Melville en fiducie pour Rektor K	18 000
Fontaine J	10 000
Landry L	30 000
Yang L	1 000
Nom retenu [1] (détenu)	1 375
5 noms retenus [1]	133 259
Indemnisation pour des frais de litige—	
Nom retenu [1] (détenu)	3 000
Indemnisation reliée à un décès survenu durant l'incarcération—	
Nom retenu [1]	499 705
Indemnité pour erreurs et/ou omissions du SCC—	
Brian Callender en fiducie	3 000
Davison Charles en fiducie	17 000
Eggum Abrametz & Eggum en fiducie	10 500
John L Hill en fiducie	9 000
Magas D	2 500
Martin Spieker en fiducie pour Smith F	8 500
Silman, Stander & Company en fiducie pour Olsen M	28 000
Simunovic R	31 500
Stevens and Company en fiducie	7 000
Sutts Strosberg LLP en fiducie	5 000
Weir Bowen en fiducie	8 000
4 noms retenus [1] (détenus)	24 599

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
8 noms retenus [1]	5 056 473
Indemnisations pour perte et/ou dommages aux biens personnels—	
7 noms retenus [1] (détenus)	9 736
Indemnisations pour des cas reliés au travail—	
Allan K	2 000
Gosselin J	7 500
Goyette S	3 821
Hamilton JS	1 212
Leeder G	20 000
Millette A	2 500
Reed R	2 248
Soronow S G en fiducie pour Mottley G	20 000
Règlements d'accidents de véhicules automobiles—	
Bronson & Company Barristers & Solicitors pour Szostak L	5 500
Coyote Collision pour Etchart F	3 595
ICBC pour Foots B et Roger B	1 515
Insurance company of BC pour Carell C	1 784
Langver T	1 500
Leger A	2 135
Royal & Sun Alliance pour Gustave J	2 247
Sproul G	1 274
Réclamations inférieures à 1 000 $ (631)	90 003
	6 125 981
Gendarmerie royale du Canada	
Règlement pour dommages provenant d'une tierce partie pour des accidents d'automobile—	
Aliant	1 233
Allianz Insurance Company of Canada pour Dersch P	11 332
Allstate Insurance pour Brun L	2 797
Andrew R	2 777
Arnaud R M J	1 154
Axa Pacific Insurance Company pour Schmidt T	1 086
Baffin Snowmobile Repair Shop pour Maccormack K	3 601
Barry T	3 000
Brothers Autobody Refinishers Ltd pour Kellough K	1 433
Budget Rent a Car pour Hansen J	9 834
Caduff M	1 500
Canadian Northern Shield pour Morrison N	1 080
CEI Services comme subrogés de Hoffman G	19 010
CGI Information Systems pour Tanner P	6 719
CGU General Insurance Company pour Columbine L	2 016
Chow Y W Y	1 071
Ville de Burnaby	1 588
Ville de Surrey	2 535
Ville de Surrey	1 461
Clements C	5 900
DBA Nat Car Rental pour H A L T Holdings	25 149
Devon Transport Ltd	17 689
Dollar Thrifty Automobile Group Canada Inc pour Nagano G	17 545
Dominion of Canada, Compagnie d'Assurance Générale pour Lebouthillier N	1 230
Economical Insurance Group pour Sterling G	6 960
Economical Mutual Insurance Co pour Carson K	1 147
Ejesiak K	2 080
Empire Auto Body Inc pour Peter T	1 043
Empire Auto Body Inc pour Peter T	5 717
Family Insurance Solutions Inc pour McKilligan R	3 454
Family Insurance Solutions Inc pour Minnie L	1 274
Froelich D	1 185
Fulton P	2 700
Gillman J	5 964
Godin G	2 925
Gold Key Pontiac Buick GMC pour Deremo T	3 762
Goose Bay Motors Ltd pour Andrew E	2 773
Gross K	2 675
Gullison W	2 250
Guthrie B	3 185
Hazeldine W	3 004
Hinz R	1 535
HSBC Canadian Direct Insurance Inc pour Bryson L	1 853
Maisey P	1 086
Richie D	1 221
Vriend M	2 055
ING Insurance Company of Canada pour Bellavance J	1 135
Stoughton J	3 224
Insurance Corporation of British Columbia pour Abbott D	3 221
Allan R	2 403
Bains S	3 889
Baldassarre L	1 019
Barrett J	2 278
Basra S	3 042
Benoit D	2 579
Bergman S	8 304
Bickerton D	2 239
Blaschuk C	3 575
Buckley L	2 353
Campion P	3 197
Canopus Investments	20 015
Chim T	2 558
Chueden J	1 337
Chumm J	1 281
Conlon M	2 978
Croteau C	1 056
Danczak A	10 918
Danyluk V	6 175
Dapic J	1 301
Doren D	1 562
Easthom S	3 094
Eghtesadi I	1 106
Elliot S	4 470
Engler A	7 536
Fan J	3 415
Fletcher N	13 432
Florio J	3 889
Francis A	1 149
Franklin A	7 739
Fromme M	9 132
Gervaisk J N	5 023
Girard C	3 013
Gomez J	2 805
Hamar D	3 959
Hui B	1 184
Ireland S	1 288
Jones E	2 427

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Kapelan Z	1 264
Kim G H	1 041
Kirk P.	1 215
Kraley O	5 271
Krische R.	1 744
Kristel B	18 719
Kuti T.	1 283
Leong L	27 958
Low V	1 681
Ly V H	2 761
MacKenzie C.	9 511
Magyar E	5 767
Mai L L	3 078
Malange R	4 480
McGraw F D	8 243
Methuen B.	1 225
Mori A.	1 532
Multani G	2 132
National Car Rental	3 545
Ocampo A	2 681
Panneir D.	4 222
Pataki F	1 229
Perri R	1 000
Poony S	6 037
Randall A.	3 577
Resendes R	2 990
Salten W	3 282
Samra P	3 652
Severyn P.	2 174
Straford S.	2 492
St Laurent A M	1 944
Taylor-Hanson K.	3 498
Tourand S	3 309
Towriss C B.	2 190
Vandrimmelen T	3 538
Wheatley K	8 004
Wilson M.	3 223
Woods C	1 378
Xia C J.	5 822
Insurance Corp of British Columbia Legal Unit pour	
Anipet Animal Supplies	2 143
Aujla S.	1 383
J & S Collision pour Gilmore T	2 487
Jacobsen Pontiac Buick (1993) Ltd pour	
Bassingthwaighte R	4 241
Kane Shannon & Weiler en fiducie pour Watson S.	2 000
Karlik K	1 084
Keeping G.	1 500
Kirmac Carstar pour Dobney T.	2 606
Laurette R.	1 000
Leo Lenders Auto Body pour Curry E	2 223
MacDonald Pontiac Collision Centre pour Caron G	1 596
Hydro-électricité du Manitoba	6 055
Assurance publique du Manitoba pour	
Harding	1 122
Harvey C	1 475
Legall K.	1 199
Lopes A.	1 675
Monias C	10 724
Munroe I	2 631
Ross S	1 237
Serafin F	2 763
Groupe d'assurance publique du Manitoba pour	
George O	1 184

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Sanderson S.	1 709
Sannoffsky D.	1 348
Ministre des Finances pour Saskatchewan	
Highways and Transportation	1 640
Motor Mart pour Dares G	2 079
North's Auto Body Limited pour Young R	3 186
Optimum Insurance Co pour Hirtle W	8 870
Pembridge Insurance pour Reid J	3 042
Pierre Poitras Body Shop pour Cyr B.	1 026
Portland Street Honda pour Mang S	4 556
Pryke Lambert Leathley Russell pour	
McCutcheon G V	29 500
Rempel P.	1 143
Renascent Collision Services pour Grainger J	2 483
Reyda R.	1 046
Royal & Sun Alliance pour	
Cown M.	5 252
Steeves S	1 610
Saskatchewan Government Insurance pour	
Badger W K.	4 637
Foster C	1 763
Generoux C J.	1 544
Heilman C	1 228
Jamieson D	3 902
Mckenzie A	3 070
Moebis A.	1 524
Arrondissement scolaire # 5 pour Howse K.	1 227
Scottish and York pour Verge E	6 409
Scrivener MC	2 065
Scrivener MC	4 115
Taylor Ford Sales Ltd pour White A.	2 417
The Co-Operators pour Deveaux W	2 174
The Coachworks Ltd pour Billard A	3 660
The Economical Insurance Group pour Hurlburt R.	3 292
Trojan Collision Services Ltd pour Bailey D.	2 917
Unifund, Compagnie d'assurance pour Hoogenraad R	2 816
Wilton M.	1 000
Wolf Collision Ltd pour Ryan W	2 709
Commission des accidents du travail pour Mann C V	29 877
Règlements pour blessures/fatalité à la suite	
d'accidents de voitures—	
Ahern T.	8 300
Alberta Motor Association Insurance Co pour Hitman S	14 884
Allan W Watchorn en fiducie pour McCormick D	35 000
Altagas Services Inc.	1 329
Andreassen Olson Borth en fiducie pour Sieben P	64 960
Back to Health Inc	1 300
Back to Health Inc pour Crocker W	1 300
Becker Mathers en fiducie pour Kapelan Z	10 000
Becker Mathers en fiducie pour Martin R J.	50 000
Benoit D	6 975
Braithwaite Boyle en fiducie pour Leeds R	27 000
Brown Benson en fiducie pour Sykes K.	120 000
Burns Fitzpatrick Rogers & Schwartz en fiducie pour	
Salvia E	5 000
Campbel & Company pour Ugay C	33 000
Cantini Law Group en fiducie pour Reid L	17 500
CGU Group Canada Ltd pour Imare Inc	1 408
Ches Crosbie Barristers pour Mason C	8 250
Christopher D Zilinski en fiducie pour Brockway D.	20 000
Cox Hanson O'Rrilly Matheson en fiducie pour Holt S	5 000
David A McMillan en fiducie pour Gardiner SC.	54 000
Dick Byl en fiducie pour Harpe D	13 000
Dodich J	4 000

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Durocher Simpson en compte de fiducie pour Hessel R	2 200
Economical Mutual Insurance Co pour Fowler K	5 790
Flemming Sombrowski & Lawrence en fiducie pour Pauls B	2 846
Fred R Stagg Law Office en fiducie pour Jenkins A	12 500
Jenkins D	1 040
Geselbracht Brown en fiducie pour Gorosh M	19 000
Giusti & Ellan pour Skrzyniarz K	20 000
Goldman Zimmer Bray en fiducie pour Casey J	3 750
Hammerberg Altman Beaton & Maglio en fiducie pour Wong J G H	17 000
Hanson Wirsig Matheos en fiducie pour Staven M	22 745
Horne Marr Zak en fiducie pour Chumm J	17 458
Hrytsak Law Office en fiducie pour Purewal K S	13 100
J Hayes en fiducie pour Geremia K E	125 000
James H Brown & Associates en fiducie pour Powers A	10 438
John D McGreevy en fiducie pour Large J	41 000
Kolthammer Batchelor & Laidlaw en fiducie pour Palmeter M	14 000
Kraley O	7 290
Leblanc Boudreau Desjardins Mallet en fiducie pour Doiron M	25 500
Lindsay Kenney en fiducie pour Hodzic K	15 000
MacDonald G	6 500
Marc Cormier C P Inc en fiducie pour Boudreau G	9 000
Maruyama K	1 053
Maskall & Mcharg en fiducie pour Doren D	20 000
McAllister & Grew en fiducie pour Kendrick P	7 200
McComb Witten en fiducie pour Zhu J H P	62 782
McConnon Bion O'Connor & Peterson en fiducie pour Webster H	50 000
McCuaig Desrochers en fiducie pour Perozok L	45 000
McInnes Cooper en fiducie pour Goguen V	36 000
Messner and Company en fiducie pour Page M	15 500
Murphy Battista en fiducie pour McVea A & S	6 540
Murphy Battista en fiducie pour McVea A & S	490 669
Noel Urguhart & Associates en fiducie pour Robichaud	10 000
Oliver Smith & Crook en fiducie pour Cowan G	66 101
Patterson Palmer en fiducie pour Maynard P	60 000
Payke Lambert Teathley Russell en fiducie pour Roeder M	15 000
Perry & Power en fiducie pour Fowler W	8 000
Philip H Brose en fiducie pour Kamnasaran K	60 300
Philip Sheppard Law Office en fiducie pour Bassett D	135 000
Presse D L	27 000
Pryke Lambert Leathley Russell pour Fan J	7 000
Pryke Lambert Leathley Russell pour Blark B	7 500
Rene Arseneault C P Inc en fiducie pour Bernard G	25 000
Richards Buell Sutton en fiducie pour Umaguing C-A	8 300
Richardson's Law Office pour Nguyen N	30 000
Robertson Downe & Mullaly en fiducie pour Sippel A	7 000
Sinnott and Company en fiducie pour Cookson M	1 750
Sonier Robichaud Duguay en fiducie pour Thibodeau M	38 000
Stagg Marks & Parsons en fiducie pour Hogan D	2 220
Stagg Marks & Parsons en fiducie pour Hogan D et Jenkins D	10 000
Stewart C Paul en fiducie pour Paul S E	20 000
Sundher S	25 746
Taylor-Hanson K	2 000
Wagner and Associates en fiducie pour Dunn T	15 000
Wayne L George en fiducie pour Lynch D	16 000
Westgard K	3 000
Williams Roebothan McKay & Marshall en fiducie pour Crocker W	10 000
Young R	2 500
Zed & Company en fiducie pour Crawford P J	9 064
Zoel Dionne en fiducie pour Dionne Z	25 000
Nom retenu[1]	225 000
Règlements pour dommages causés par blessures corporelles, agression, fausse arrestation, excès de force, perte de revenu et négligence—	
Birkett Ticoll en fiducie pour Hodgson T	15 700
Booth Dennehy en fiducie pour Spittal S	20 000
Brownlee LLP en fiducie pour Jerry N	25 000
Cormier G	5 000
Dorothy Jean O'Donnell en fiducie pour Der I	2 875
Graham C	2 500
Hunter Garrett Lobay en fiducie pour Green T	27 500
James H Cluff en fiducie pour Guitard J E P	15 999
Kelly Merrigan en fiducie pour Wei M J	2 081
Lobay Dennison Beaubier en fiducie pour Hoffman A	103 500
Lobay Dennison Beaubier en fiducie pour Timmann H	4 000
McLachlan Brown Anderson en fiducie pour Lai A S T	12 000
Pryre Lambert Leathley Russell en fiducie pour Juschkewitsch B	42 500
Race F	4 800
Stonechild & Racine Law Office pour Rabbitskin M & Nanatakapo V	5 000
3 noms retenus[1]	94 000
Règlements pour blessures corporelles, tension nerveuse et/ou douleur et souffrance—	
Martini Barile Marusic LLP en fiducie pour Luckino K & Langlois K	10 000
Maskall & McHarg en fiducie pour Haraldsson A	15 000
Matthews Theriault en fiducie pour Kent-Stoddard K	5 500
Règlements pour dommages d'ordre général, douleur et souffrance—	
Boyle & Company en fiducie pour Smethurst S	45 000
Henry D V	4 800
John Mickelson Law Corp en fiducie pour Hanuman N	6 500
Sliman Stander en fiducie pour Olsen M	7 000
3 noms retenus[1]	105 001
Règlements pour perte de revenu—	
White A	2 185
3 noms retenus[1]	231 500
Règlement pour différer les frais juridiques tel que stipulé par l'accord—	
Richard Cleary en fiducie for Dennis J	4 000
Levenson R J	2 800
Règlement pour couvrir les frais juridiques—	
Moore Wittman Phillips Barristers pour Lind A & A & M	2 500
Young D W	10 094
Dommage pour biens personnels, propriété privée immeubles, terrain et animaux—	
Abbotsford Chrysler pour Burgess W	2 250
Amsterdam Inn	9 629
Bigras L	1 607
Bois D	11 926
Brownlee Fryett en fiducie pour Chief Moon J	6 500

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Burdeny T	10 582
Burgess S	3 597
Delaurier A	1 340
Econo Lodge	4 599
Garage Michel Pitre Inc pour Pitre M	2 276
Gaunce S J	3 790
Guy J Fontaine en fiducie pour Leonard L	29 681
J Clark & Son Limited	1 081
Johnson D	1 350
Langille R J	4 071
Levereault S & E	3 500
Levereault S & E	3 500
McLean R R	2 500
Ministre des Finances pour la province du Nouveau-Brunswick	13 841
N H Kravetsky Law Office pour Frommelt G	16 000
Owen Thomas en fiducie pour Fossey M	4 500
Peter Ballantyne Cree Nation pour Michel R & J	1 042
Prodorutti J	3 138
Ric Construction Ltd pour Everson H	1 076
Richard H	5 011
Simmonds Kennedy Law firm en fiducie pour Oliver P	2 400
Thurston I B	2 500
Nom retenu[11]	5 000
Règlements pour perte, destruction et dommage à des pièces à conviction—	
Dallyn V	1 500
Moore M	1 980
Reid S E	1 000
Sylvestre V K	1 850
Règlements pour plainte en vertu des droits de la personne—	
19 noms retenus[11]	294 500
Réclamations compensatoires—Jugements de la Cour—	
Nom retenu[11]	38 500
Remboursement de coûts-dépenses—	
2 noms retenus[11]	1 465
Perte de revenu—	
Nom retenu[11]	15 000
Règlements négociés MARC—Non imposable—	
6 noms retenus[11]	82 208
Règlements négociés MARC—Imposable	
22 noms retenus[11]	393 043
Règlements négociés MARC—Transfert à un REER imposable—	
3 noms retenus[11]	41 787
Réclamations inférieures à 1 000 $ (398)	129 932
	5 255 719
	11 425 318

TRANSPORTS

Ministère

Règlement d'un grief relatif à la *Loi sur les relations de travail dans la fonction publique*—	
Cunningham G M	17 680
Travaux publics et Services gouvernementaux—	
Déductions de paye régionale	1 069
Pensions de retraite de la fonction publique	9 781
Remboursement pour dommages à un véhicule personnel—	
Hodder C	1 190
Vey J	1 828
Indemnité à la suite d'une cessation d'emploi—	
Bisson G	20 000
Indemnité concernant l'annulation de la licence de MK Airlines—	
Gowling Lafleur Henderson LLP en fiducie pour MK Airlines	15 000
Indemnité pour action négligente survenant d'un accident d'avion de loisir—	
Ogilvy Renault en fiducie pour la succession de Sprague C W	25 000
Règlement pour l'avis de libération d'une obligation relative à l'aire d'entraînement à la lutte contre les incendies à l'aéroport de Deer Lake—	
Deer Lake Regional Airport Authority Inc	75 000
Indemnité pour lésions corporelles résultant d'une chute—	
Bob Buckingham Law en fiducie pour Murrin A	70 000
Indemnité pour des dommages résultant d'une collision en vol à Penticton—	
Fasken Martineau Dumoulin en fiducie	50 000
Réclamation inférieure à 1 000 $ (1)	583
	287 131

CONSEIL DU TRÉSOR

Secrétariat

Indemnité pour règlement convenu selon une entente approuvée par la Commission canadienne des droits de la personne—	
Green N	1 522
Nom retenu[11]	5 000
	6 522

ANCIENS COMBATTANTS

Ministère

Règlement des réclamations reliées à une erreur administrative du Fonds du Souvenir—	
Baillie W	2 070
Bonin L	3 693
Brimacombe V	2 825
Chapel of Memories	299
Deschamps M	4 069
Desjardins G	4 104
Desjardins-Menard R	683
Donnelly P	3 683
Drury D	733
Dugette R	3 693
Duval D	1 380
Garbish M (Succession)	3 939
Lachance F	921
Langlois V	3 411
Parent-Girard T	1 265
Promerleau D	4 217
Driftpile First Nations	1 955
Règlement d'une réclamation reliée au compte sur les terrains destinés aux anciens combattants—	
Vadenboncoeur H E	4 500
Règlement d'une réclamation reliée à un conflit de travail—	
D'Amour G	5 000

PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT—*Fin*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Mirwaldt & Gray, avocats, notaires en fiducie pour Gray L F	175 000
Règlement de la réclamation reliée à un remboursement de frais d'hébergement— Tuteur et curateur publique de la Colombie-Britannique en fiducie pour Kelto E	56 259
Règlement de la réclamation reliée à un compte de pension administré— Archibald & Lederman, avocats en fiducie pour Ross C A	6 000
Règlement de la réclamation pour frais juridiques— Hill and Hill Law Office en fiducie pour Stuber J.	2 549
Règlement de la réclamation reliée à une blessure corporelle— Daoust-Messier L.	1 500
Règlement de la réclamation reliée à une perte d'argent personnel— St-Laurent H	5 837
Réclamations inférieures à 1 000 $ (2)	420
	300 005
Total	116 602 377

(1) Nom retenu en vertu des conditions du règlement.

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les paiements à titre gracieux de 100 $ ou plus. Les paiements inférieurs à 100 $ sont présentés en un seul montant à la fin de chaque programme, avec le nombre total de ces paiements. Aux fins de cet état, un paiement à titre gracieux est un paiement discrétionnaire, consenti à titre de don dans l'intérêt public sans aucune obligation légale, qu'un avantage ou un service ait été reçu ou non.

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE	
Ministère	
Indemnisation pour effets personnels endommagés, perdus ou volés—	
Depalme A	121
Dominique N	187
McFadden J	347
Morgan Jones S	606
Parkinson B	391
Vucurevich T	100
Indemnisation pour dépenses non remboursables à la suite de l'annulation des vacances d'un employé—	
Clarke Dr G	161
Loyer P	758
Paiement pour services rendus lors de l'événement de «Beef Without Borders»—	
Beyond Digital Imaging Inc.	17 484
Kerey Technical Services	43 969
Remboursement des dépenses encourues par un employé à cause d'une livraison tardive—	
Charmley E	114
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	111
	64 349
Agence canadienne d'inspection des aliments	
Indemnisation pour souliers contaminés avec du sang lors d'une enquête pour encéphalopathie bovine spongiforme—	
Kaus A	102
Warywoda P	102
Indemnisation pour lunettes endommagées pendant l'examen d'animaux—	
Fontaine P	190
Paiements inférieurs à 100 $ (5)	241
	635
Commission canadienne des grains	
Protocole d'accord—	
Chapman D	67 163
Indemnisation pour fumigation et frais perçus par CP Rail—	
Smith Land & Cattle Company Limited	2 500
Indemnisation pour règlement de grief—	
Vandenbroere A	25 000
	94 663
	159 647

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE	
Ministère	
Paiement en vertu d'une entente de contribution effectué après la date limite des déboursés—	
Atlantic Canada Home Inc.	5 874
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	110
	5 984
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
Ministère	
Allocations pour frais de chauffage—	
41 998 indemnités @ 125 $	5 249 750
7 449 indemnités @ 250 $	1 862 250
Indemnisation pour pertes financières dans l'application de la politique sur l'équité de l'Agence—	
Grand Bend Marine Limitée	6 146
Marina Gagnon & Fils Ltée	35 191
Remboursement des frais encourus suite à une erreur administrative—	
Brookes L	400
Churchward P	175
Fournier S	141
Khinda L	853
Pollock D	1 000
Quittenton D	1 364
Tastan A	652
Thiessen L	424
Indemnisation pour frais de voyage non remboursables suite à l'annulation des vacances d'un employé—	
Lefebvre D	1 000
Ruta B	429
Indemnisation pour véhicules motorisés endommagés—	
Fulcher C	221
Gallant G	380
Pelchat M	810
Règlement protégé par une clause de confidentialité—	
Nom retenu (1)	1 028
Indemnisation pour effets personnels endommagés—	
Gentes J	194
Grenier G	138
Michal R	107
Otis R	225
Proulx M	116
Wang W	124
Indemnisation pour effets personnels volés—	
Webster C	435
Indemnisation pour annulation d'un vol d'avion non remboursable—	
Paquette H	145

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Indemnisation pour frais de scolarité afférents à des cours annulés suite à une réaffectation au travail—	
Furano J	129
Indemnisation pour annulation de la portion non remboursable d'une conférence prépayée—	
Halpenny R	100
Paiements inférieurs à 100 $ (42)	1 688
	7 165 615
PATRIMOINE CANADIEN	
Ministère	
Frais de voyage pour comparution au tribunal—	
Landry M	3 405
Paiements inférieurs à 100 $ (3)	115
	3 520
Commission de la fonction publique	
Indemnisation pour dommages à des vêtements—	
Guérin N	*350*
	3 870
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION	
Ministère	
Compensation pour frais de passeport—	
Bohimbo J	100
Indemnisation pour bien endommagé—	
Bowles G	100
Indemnisation pour perte de salaire—	
Catenaccio G	5 057
Indemnisation pour dommages à un vêtement—	
Larabie D	104
Indemnisation pour la perte de fonds de voyage—	
Mongeon L	9 500
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	67
	14 928
ENVIRONNEMENT	
Ministère	
Remboursement pour le vol du vélo d'un employé—	
Fricska G	1 979
Indemnisation pour le vol d'équipement personnel dans un véhicule de l'État—	
Legault D	224
Indemnisation pour dommages causés aux effets personnels d'un employé—	
Lepage L	119
Perte de lunettes de vision durant une opération en mer—	
Shukster R	243
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	124
	2 689
Agence Parcs Canada	
Indemnisation pour dommages à un véhicule—	
Fraser J D	9 200
Kavanagh W	316
Réparations d'un véhicule à cause d'un accident mineur—	
Centennial Auto Body Brant Collier	654
Demers E & Nagy-Lasiner S	100
Desjardins General Insurance	223
Réclamation pour des vêtements—	
Plante M	801
Indemnisation partielle pour assurance maritime additionnelle requise par les termes et conditions du permis de travail—	
Ocean Sounds Kayaking Company	1 175
Paiement inférieur à 100 $ (1)	70
	12 539
	15 228
PÊCHES ET OCÉANS	
Ministère	
Indemnisation pour effets personnels perdus endommagés—	
Bleau L	108
Brake T	265
Cooke D R	264
Cowdrey L	174
Dionne L G	472
Dionne N	229
Lacroix Y	212
Lariviere R	424
Levasseur P	206
Normand N	477
Porter R	249
Poulin M E	504
Short B	296
Shorten N	137
Staples D	585
Vandal L	779
Westhaver S	4 012
Winsor T	1 492
Règlement d'une plainte sur les droits de la personne—	
Nom retenu[17]	9 300
Règlement d'un conflit de cotisations syndicales—	
Hache D	201
Savard G	1 139
Paiements inférieurs à 100 $ (8)	386
	21 911
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL	
Ministère	
Indemnisation pour dépenses médicales—	
Cesaratto S	2 908
Remboursement du coût d'un billet d'avion—	
Nakamura C	1 700
Remboursement de la commission d'intermédiaire—	
Marchi S	1 200
Indemnisation pour frais de transport—	
DHL International SA (1)	270
Indemnisation pour la perte d'effets personnels—	
Akhtar Saeed M	180
Hera T	352
Lebleu M	1 197

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
MacDonald J.	574
Oneisi M.	972
Salon Québécois Claude Descoteaux en fiducie pour Descoteaux C.	367
Remboursement des droits d'adhésion—	
Joint Commonwealth Societies en fiducie pour Tyerman G.	236
Indemnisation pour l'annulation d'un voyage à cause du retard dans la délivrance des passeports—	
Borden Ladner Gervais s.r.l. en fiducie pour Bellefeuille Y.	4 500
Indemnisation pour la perte d'un document officiel—	
Leduc M.	200
Salverda K.	317
Paiement inférieur à 100 $ (1)	25
	14 998
Agence canadienne de développement international	
Remboursement pour un vol de portefeuille durant la mission pour la vérification du programme Panafricain à Amsterdam—	
Thériault L.	2 187
Remboursement pour un vol de portefeuille lors du voyage de Bonn à Francfort—	
Mailhot F.	199
	2 586
	17 384
SANTÉ	
Ministère	
Résolution en milieu de travail—	
Morihira D.	7 800
Patriquin L.	5 000
Wiebe D.	2 000
Régime d'aide extraordinaire—	
Liberty Health (2 cas)	240 000
Indemnisation pour dommages à des effets personnels—	
Bussey J.	80
Fortier G.	184
Indemnisation pour dommages à un véhicule—	
Hawkins R.	200
Skibinski R.	237
Paiements inférieurs à 100 $ (4)	181
	255 682
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Ministère	
Compensation pour dommages subis suite à une demande de prestations parentales d'assurance emploi—	
Chidia K R.	1 500
Indemnisation pour la gestion inappropriée d'une liste de priorités—	
Fisher R.	459
Remboursement pour des bottes endommagées lors d'une inondation—	
Desrosiers J.	150
Remboursement pour des souliers endommagés—	
Briggs D.	173
Indemnisation à la suite de leur participation au projet Metro Computer and International Services—	
Marveille Health & Beauty Spa	1 985
Remboursement des cotisations syndicales payées suite à une erreur administrative—	
Slaughter L.	3 940
Remboursement des frais juridiques pour comparaître à la Commission d'appel des pensions—	
Moore M.	300
Remboursement des dépenses et des frais juridiques payés lors d'un appel devant la Cour d'appel britannique—	
British Pensioners Association of Western Canada	78 387
Canadian Alliance of British Pensioners	461 643
Indemnité pour le refus d'une réclamation auprès du Régime des soins de santé de la fonction publique suite à une erreur administrative—	
O'Connell A.	500
Indemnisation concernant des cotisations syndicales versées par erreur au mauvais syndicat—	
Au S.	702
Bernèche C.	526
Boily D.	996
Carrière M.	197
Chery R.	1 100
Cormier V.	581
De Alwis Perera I.	190
Fournier L.	1 559
Gravelle D.	551
Gravelle D.	1 965
Hamilton P.	668
Rancourt R.	734
Roy D.	177
Paiements inférieurs à 100 $ (68)	2 818
	561 801
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN	
Ministère	
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES	
Le véhicule privé d'un employé a été endommagé par un véhicule du gouvernement (accident)—	
Martin G.	141
Indemnité pour dommages à un bien personnel—	
Ryan-McNee S.	208
Remboursement pour un accident automobile survenu en faisant du bénévolat lors de la journée portes ouvertes des Services ministériels du MAINC, le 30 mai 2003—	
Piper E.	440
Manque au traité après le rapprochement de la période de paiement du traité 2003-2004—	
Courchene C.	340
Remboursement des services juridiques auxquels a eu recours la Municipalité d'Oka suite à l'entente sur la gestion de l'assise territoriale provisoire de Kanesatake—	
Municipalité Paroisse d'Oka	97 481
	98 610

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
INDUSTRIE	
Ministère	
Remboursement des frais de voyage—	
Leblanc F	108
Indemnisation pour le remplacement de souliers endommagés—	
Bellantoni M	138
Erreur du ministère — Erreur en assignant une fréquence à un client—	
Mobilcom Wireless	2 664
Prairie Mobile	583
Paiement pour le changement de fréquence des radios—	
Advance Communications	374
Municipalité de Rivière-à-Pierre	1 357
Prairie Mobile	500
Indemnisation pour le remplacement d'articles volés durant un voyage d'affaires au Guatemala—	
McCrum W	1 145
Indemnisation pour le remplacement d'un lecteur MP3 volé—	
Hurley J	568
Indemnisation pour le remplacement de vêtements détruits—	
MacEachern G	171
Paiements inférieurs à 100 $ (5)	295
	7 903
Agence spatiale canadienne	
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	*116*
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	
Règlement d'une réclamation résultant de la perte d'effets personnels d'un fonctionnaire —	
Sarrazin J L	*316*
Conseil national de recherches du Canada	
Remboursement pour dommages à une voiture de location—	
Delisle S	1 002
Indemnisation pour frais médicaux encourus—	
Cui M	520
Remboursement pour vol de biens—	
Khajavi S	1 360
	2 882
	11 217
JUSTICE	
Ministère	
Compensation pour coûts additionnels subis pour rendre admissibles les services passés au fonds de pension—	
Burnet E	1 710
Paletta A	1 218
Postman S	1 238
Richard J P	3o9
Schmidt E	9 673
Règlement d'une réclamation de droits de la personne—	
Craig H	3 000
Compensation pour vol durant un voyage d'affaires—	
Cross D	249
Compensation pour dépenses encourues suite à un accident d'automobile pendant le travail—	
Dupuis N	250
Paiement inférieur à 100 $ (1)	80
	17 787
DÉFENSE NATIONALE	
Ministère	
Indemnisation pour biens personnels endommagés—	
Alami-Hassani B	293
Almajian K	180
Beaudoin M	361
Bélanger A	398
Boutin B	368
Brown D	112
Bruneau S	210
Cambron J M	5 280
Chapodos E	383
Charron P	312
Coady J E	490
Crainford J V	190
Decarie-Lariviere L	285
Deguire A	337
D'Entremont F	293
Desmarais-Lavigne D	236
Desrosiers-Jean E	207
Dorion E	135
Feher I	144
Filiatreault E	418
Fitzpatrick	280
Fortin J	410
Gauthier	185
Geoffroy S	240
Girard C	244
Grue Drumond Inc	486
Harrison H	278
Harvey-Deroy E	290
Hebert J	476
Lafleur D	1 537
Laplante J	140
Leclerc J	198
Lemay G	272
Leonard M	165
Marchbank S	180
Marincescu A	156
Marlot L	2 213
Moffet C	202
O'Donnell R	1 714
Ohrt P	500
Pelchat L	164
Pelletier J S	211
Preeper S	129
Prefontaine J	125
Reese D T	183
Ricard D	268
Saab S	126
Thomson J	2 000
Tirman M F	413
Tovey K	184
Turmel M	273
Vallieres K	189

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Velika Kladusa	1 195
Ward S.	360
Zahorcha C	275
Indemnisation pour perte de biens personnels—	
James S	183
Sinclair D (7 paiements)	5 623
Compensation financière—	
Budget Rent a Car of Canada Ltd	123
Slaunwhite H	108
Thomson R (12 paiements)	28 038
Paiements inférieurs à 100 $ (18)	1 020
	61 988
RESSOURCES NATURELLES	
Ministère	
Indemnisation pour effets personnels endommagés—	
Evans J	749
Newcombe P	1 330
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	69
	2 148
PARLEMENT	
Chambre des communes	
Indemnisation pour remplacement d'un vêtement perdu—	
Reynolds J.	914
Paiement inférieur à 100 $ (1)	30
	944
CONSEIL PRIVÉ	
Ministère	
Remboursement de frais médicaux en raison d'un délai de l'assurance de Régime de soins de santé de la fonction publique—	
Lambe K A	1 092
Montgomery W (Succession)	2 568
Indemnisation pour dommages à des vêtements—	
McDougall N	214
Indemnisation pour dommages à un tapis—	
Desjardins G	145
	4 019
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité dans les transports	
Indemnisation pour remplacer des lunettes perdues—	
Perreault M	206
Paiement inférieur à 100 $ (1)	52
	258
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	
Paiements effectués par l'entremise de firmes d'avocats pour le règlement hors cours de 147 réclamations d'abus—	
Noms retenus[1]	*2 994 657*
	2 998 934

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX	
Ministère	
A glissé sur de la glace—	
MacAusland R	156
Contravention - aucun stationnement légal et aucun quai de chargement—	
Ville de Sainte-Thérèse	148
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	94
	398
SOLLICITEUR GÉNÉRAL	
Ministère	
Paiements inférieurs à 100 $ (2)	*134*
Service correctionnel	
Indemnisations pour effets personnels perdus ou endommagés pendant le travail—	
Bennett D	190
Blouin J.	110
Boe S.	169
Booth H.	102
Boulay R.	150
Cale C	463
Collins H A.	345
Dehaan C	144
Elliott C.	103
Emde V	385
Gaudet B	205
Giasson G	188
Kettle P L	329
Kubin R.	100
Lahaye B.	267
Leroux H.	555
Magnan F	149
Martin S	138
McCann T	115
Parris E	150
Polsak W.	159
Quesnel D	566
Schroots K	177
Sproul J.	200
Villeneuve M	168
Werry A I	262
Zehr S	138
Indemnisation pour des frais médicaux non couverts par la police d'assurance—	
McILearney R.	860
Lunettes endommagées pendant l'exercice de leurs fonctions—	
Béchard Y	377
Blais M	136
Layman J.	103
Véhicules endommagés à l'établissement—	
Leroux H	156
Quesnel D	100
Paiements inférieurs à 100 $ (56)	2 631
	10 390

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Gendarmerie royale du Canada	
Programme de mise en application de la loi	
Autorité - BCP 1991-8/1965	
Dommage aux lunettes ou lentilles cornéennes—	
Agnew H A	521
Baker T	208
Biden W D	275
Birtz J P J C G	155
Blais M J C R	113
Bleau M	634
Brasnett B	347
Campbell T A T	112
Charron R J W	376
Chartrand R	252
Cook G A	287
Creyre V A	507
Damian M	285
Fedrau G W	138
Frappier J	220
Gauthier M J P	321
Gilarowski M L B	178
Gillingham M C	154
Hoover K M	142
Ingram H	155
Kelly C J	220
Levine J M	189
Luk S C S	325
Mallett R	232
McLean C J	350
Nyle G J F Y	194
PerieraT V	107
Persichett H C	467
Pilon R	207
Poirier S G	201
Stewart A J	268
Stewart A J	502
Thompson C	123
Tyreman A	259
Vaughan S M	124
Weaver R G	352
Welter J F	135
Yake W D	679
Dommages aux vêtements et aux effets personnels—	
Bouchard Y J W	467
Brydon L	1 000
Cook S	273
Cravetta A	307
Dion K A	275
Eng M	140
Fellichle A	900
Flint D A	350
Glen J	232
Guiltenane G P	1 000
Gushulak R	101
Keyes C J	150
Kowalchuk G I	129
Naciuk L N	103
Noel D	146
Paslos K A	118
Pitcher B	389
Poirier L	146
Reynolds T	112
Sorenson L K	749
Watson J	189
Wilson T R	181
Dommage à la propriété personnelle et privée—	
Bellamy T R	1 015
Best Western Wayside Inn	514
Bodell B M	1 000
City of Burnaby pour Lehr D & C	589
Claassen D	252
Coleman S	206
Collette L	300
Elk Valley Glass Ltd	144
Eltassi M	103
Ermineskin P	2 114
Frank Finishing pour Tasko Development	210
G E M Fabrications pour Wenschlag W	943
Gordon K I	124
Halabourda A	374
Home Hardware Building Center pour Modin H	525
Hossack B	340
Maritime Door & Window pour Therese Melanson	967
Meilleur J	223
Montell M	801
Nielsen F P	498
Nielsen F P	918
North Island Restoration Ltd pour Jauschnich J	416
Precision Glass Ltd pour Valley Motor Inn	503
Rarru R S	918
Revert B & A	236
Simon A	416
Smail T O	427
Sundre Glass & Mirror pour James R	880
The Project Guy	185
Tysseland L A	1 025
Windsor Plywood Surrey pour Phull A	150
Dommages au véhicule personnel—	
Ali M	406
Balon J	463
Banci R	298
Bekkema D	4 141
Brodie M	300
Bruneau R	272
Harper B J	280
Hartley R	254
Kook D	466
Koscielny R	389
Lou M Y N	711
Lucky Lake Towing pour Penner B	320
Massey A	305
New Diamond Collision Ltd pour Seto P	520
Novakowski E	200
Ozturk A	200
Rushton B	577
Sampson C	490
Weiss H	1 000
Westminster Volkswagen pour Davidson D	398
Remboursement de coûts / dépenses—	
Aberneth M R J	1 373
Azizi N	984
Balcaen W	344
Balcaen W	327
Boyle & Company pour Smethurst S	5 000
Cloverdale T	164
Desjardins P	259
Edgson M	500
Ewalt C	308

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Gaunce L.	1 281
Gleig C	106
Goldschmidt E	325
Goodmans LLP pour Cooper J W	5 200
Granton Motors Ltd pour Robson D.	1 356
Griffin K	108
Hockey Nouveau-Brunswick	194
Horner R	1 500
Jerstad B J.	300
Knecht R R	3 193
Kumar S	1 108
Kurucz T F	1 930
Laidlaw A G	168
Lebrun M R	100
Lyth A	192
MacLuivre S.	844
Maple Creek Tire Ltd pour Morozumi M.	271
McNaul A	1 110
Mechtronics Technology Inc. pour Hui S.	148
Move S	330
Nuway Cleaners pour Oatway R.	230
Pritchard S	118
Ruffles Towing Service Ltd pour Bagnett D	175
Salama M	119
Schroeder M	166
Son O'Man Services pour Good Fortune Café.	231
Unifirst Canada Ltd pour Canadian Police College.	252
Urchyshyn D.	326
Valiquette R	283
Xia C J	1 233
Remboursement de frais dentaires—	
Gerrand R J.	1 261
Perte d'effets personnels—	
Antone W	719
Arts et Cadres	552
Arts et Cadres	215
Bender J W	1 000
Benoit W M	385
Comeau J M	150
Critchie M.	134
Doucette J	613
Grave B.	300
Greene C E	250
Huard R.	300
Lussier C.	108
MacNeill K.	300
Réglements négociés MARC - non imposable (Avis juridique obtenu)—	
E Div GRC Fonds Mémorial	125 000
Paiements inférieurs à 100 $ (113)	4 785
	215 305
	225 829

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
TRANSPORTS	
Ministère	
Remboursement pour souliers volés—	
Vautour A	129
Indemnité pour paire de lunettes endommagée dans un accident—	
Cote Y	126
Remboursement pour la réparation d'une bague brisée lors d'une inspection de sécurité—	
Soeterik R	405
Remboursement pour des achats après le vol d'une carte Amex—	
Rudnicki W.	1 147
Remboursement pour des lunettes perdues à cause de la pression d'air exercée par les hélices d'un hélicoptère—	
Samson J C	280
Remboursement pour le bris d'un bail à cause de la fin prématurée d'une affectation—	
Girard P.	173
Remboursement pour les coûts encourus pour le détournement des passagers le 11 septembre 2001—	
Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest	10 519
Ministre des finances province du Nouveau-Brunswick	25 683
Ministre des finances province de la Nouvelle-Écosse	273 046
Le Newfoundland Exchequer	1 000 000
Compensation pour les pertes nettes découlant de la suspension de la licence d'exploitation de services d'Air Canada entre Montréal et Beyrouth—	
Air Canada	6 000 000
Remboursement pour dépenses diverses dues à une erreur lors de la demande d'un certificat canadien de capitaine au long cours—	
Lagachu B.	23 366
Remboursement pour souliers endommagés—	
Leroux R	140
Paiements inférieurs à 100 $ (3)	113
	7 335 127
CONSEIL DU TRÉSOR	
Secrétariat	
Indemnités pour vêtements endommagés—	
Payne D P	1 029
Payne D P	352
Prest D.	150
	1 531
ANCIENS COMBATTANTS	
Ministère	
Indemnisation pour dépenses effectuées suite à une erreur administrative—	
Leduc C.	890
Indemnisation pour marchette endommagée—	
Aubut S.	350
Indemnisation pour lunettes brisées—	
Dupras L.	422

PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX—*Fin*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Henley E	422
Noel J	503
Sony E	124
Indemnisation pour frais juridiques—	
Hogan R	388
Indemnisation pour perte de biens personnels—	
Desjardins M	6 800
Indemnisation concernant la pension d'invalidité—	
Coyle D	20 000
Paiement de l'indemnité spéciale aux anciens combattants de la marine marchande (50 paiements)	442 000
Indemnisation aux prisonniers de guerre—	
Abrams A	20 000
Alton M	15 000
Aspinall R	20 000
Baribeau P	5 000
Barton R L	20 000
Bick R W	20 000
Bisson B	15 000
Blanchette G	20 000
Blott D M	20 000
Bradstock S	5 000
Brooks E J	20 000
Brown S	20 000
Bruno D L	20 000
Burke C	20 000
Cairns T R	20 000
Clason R	20 000
Coates I	20 000
Crawford J	15 000
Davies R	20 000
Deck R A	15 000
Devine N	20 000
Dillon J R	15 000
Etheridge F	20 000
Evans B	20 000
Furneaux R V	20 000
Gagne L	20 000
Gagnon L	5 000
Gelman L	20 000
Gervais M	20 000
Goeson M	20 000
Goodwill Industries, Emma Wyatt	20 000
Greenwood H J	20 000
Hagen P	1 500
Harris R L	20 000
Hart R	1 500
Harvie J D	20 000
Hetherington M (Succession)	10 000
Hood R F	15 000
Houghton S E	20 000
Kanakos V	20 000
Kislter W W	20 000
Kiteley M G	10 000
MacLaren B E	15 000
Mahood B	15 000
Mann N W	20 000
Martingano D	1 500
McCourt J F	20 000
McDonald R	15 000
McFadden A R	20 000
McGechie W	20 000
Medley E G (Succession)	20 000
Merchant D (Succession)	15 000
Myhr M	15 000
Nordin G M	20 000
Oppen H J	20 000
Parker F S	15 000
Parker H	20 000
Pollard H (Succession)	20 000
Porter R E	20 000
Reid U	20 000
Rupert W A	20 000
Schaefer D	20 000
Scott C	20 000
Sickle L	20 000
Stark H R	20 000
Stokke D	5 000
Swinemar R	20 000
Talbot G P	15 000
Tempeny C	20 000
Thompson D N	20 000
Tolman I	20 000
Tougas-Francoeur R	20 000
Turton A G	20 000
Valcourt J	15 000
Vernier J R	20 000
Wideman K	20 000
Winfield W	15 000
Woodcock E	1 500
Wright J R	20 000
Younger E	20 000
Zaldin A	20 000
Paiements inférieurs à 100 $ (4)	123
	1 863 022
Total	20 839 585

(4) Nom retenu en vertu des conditions du règlement.

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

Cet état fournit, par portefeuille ministériel et par programme, le détail de tous les montants adjugés par une cour payés au cours de l'exercice.

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE	
Commission canadienne des grains	
Autorité—Cour du Banc de la Reine—Alberta Action 0203 22920	
Indemnisation des frais de demande—Reynolds, Mirth, Richards & Farmer, avocats et conseillers juridiques	1 000
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA	
Ministère	
Autorité—Cour suprême du Canada	
27320	
Entreprises Ludco Ltée	20 000
28717	
Legacy Advisors Law Corp en fiducie pour Markevich, J	10 373
27174	
Gottlieb & Pearson en fiducie pour Mattell Canada Inc.	9 214
29559	
Duboff Edwards Haight & Schauchter en fiducie pour Penner Int'l Inc. (et al)	916
Autorité—Cour d'appel fédérale	
A-163-03	
Reynolds, Dolgin en fiducie pour Akiwenzie, A	16 078
A-163-04	
Reynolds, Dolgin en fiducie pour Akiwenzie, A	28 989
T-631-01	
Armstrong, G	100
A-373-02	
Gilbert Nadon en fiducie pour Bacon, L	1 461
A-516-02	
Gravel, Bédard, Vaillancourt en fiducie pour Bélanger, L-P	1 782
A-246-02	
Rochon, Belzile, Auger en fiducie pour Chouinard, R	1 569
A-512-02 & A-513-03	
Pouliot, L'Ecuyer en fiducie pour D et J Driveway Inc.	2 236
A-306-02	
Dangerfield, M	2 465
A-643-02	
Absolute Bailiffs Inc. De Stefanis Co.	1 200
A-643-03	
Absolute Bailiffs Inc. De Stefanis Co.	2 528
A-527-99 & A-527-100	
Fasken Martineau en fiducie pour Dupont Canada Inc.	5 800
A-527-99 & A-527-101	
Kenneth R. Hauser en fiducie pour Dynamic Industries Ltée.	758
A-262-01	
Binavince Smith en fiducie pour Elke, J (et al)	4 224
T-742-93	
Entreprise Ludco Ltée.	140 000
A-884-97	
Entreprise Ludco Ltée.	50 000
A-86-02	
Patterson, Palmer en fiducie pour Farocan Inc & Kimguk Trawl	5 246
A-187-02/A-189-02	
Bennet Jones en fiducie pour Furukawa, R	6 975
A-187-02/A-189-03	
Bennet Jones en fiducie pour Furukawa, R	25 110
A-191-01	
McMillan Binch en fiducie pour Gifford, T	35 109
A-28-03	
Simard, Simard, Thibault en fiducie pour Houde, D.	2 129
A-553-02	
Kovacevic, J	7 009
A-577-01	
Heenan, Blaikie en fiducie pour Kruco Inc.	8 310
A-446-01	
Gingras, Vallerand, Barma en fiducie pour Lagacé, C	1 981
A-96-03 & A-95-03	
Lerners en fiducie pour Lau, A & P	52 000
A-96-03 & A-95-03	
Lerners en fiducie pour Lau, A & P	2 553
A-662-01	
Koffman Dalef en fiducie pour Manrell, T	3 863
A-803-99	
Stikeman & Elliott en fiducie pour Manufacturier Life Ins Co.	5 441
A-291-97	
Gottlieb & Pearson en fiducie pour Mattell Canada Inc.	7 549

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
A-563-01	
Maysky, F	200
A-568-01	
Maysky, S	50
A-176-01	
Nichols & Co. en fiducie pour	
Mitchell, J (et al)	720
A-176-02	
Nichols & Co. en fiducie pour	
Mitchell, J (et al)	14 597
A-478-01	
Morris, B.	500
A-604-02	
Frederick St-Jean en fiducie pour	
Nadeau, N	2 000
A-490-01	
Frase Milner Casgrain en fiducie pour	
Ostrowski, P	2 899
A-490-01	
Frase Milner Casgrain en fiducie pour	
Ostrowski, P	1 820
A-212-02	
Solomon, Rotbart, Goodman en fiducie pour	
Pal, S	7 000
T-2709-87	
Thorsteinssons en fiducie pour	
Pamkin, J (et al)	15 791
T-48-98	
DuboffEdwards Haight & Schauchter en fiducie pour	
Penner Int'l Inc. (et al)	2 974
A-552-01	
DuboffEdwards Haight & Schauchter en fiducie pour	
Penner Int'l Inc. (et al)	1 839
A-502-01	
Ogilvy, Renault en fiducie pour	
Produits forestiers Donohue Inc.	4 325
A-437-01	
Richler et Tari en fiducie pour	
Quon, A	5 000
A-666-01	
Rotfleisch & Samulovitch en fiducie pour	
Rich, L	5 058
A-498-01	
Oshler, Hoskin & Harcourt en fiducie pour	
Riverfront Medical Evaluation Ltée.	1 652
A-548-00	
Felesky Flynn en fiducie pour	
Rooke, J	3 238
A-361-02	
Ogilvy, Renault en fiducie pour	
Sable Offshore Energy Inc.	4 376
A-30-03	
Simard, Simard, Thibault en fiducie pour	
Savard, J	2 147
A-387-02	
Sherman, D	6 684
A-387-02	
Sherman, D	350
A-286-01	
Couzin Taylor en fiducie pour	
Silicon Graphics Limitée	17 099
A-156-01	
Staltari, C	1 200
A-576-01	
Osler, Hoskin & Harcourt en fiducie pour	
Suncore Energy Inc.	3 976
A-593-01	
Baker & McKenzie en fiducie pour	
Toronto Refiners & Smelterd Ltée.	1 925
A-28-00	
Gottlieb & Pearson en fiducie pour	
Utex Co.	6 500
A-418-02	
Marciano, Beckenstein en fiducie pour	
Valente, V	4 067
T-2072-87	
Thorsteinssons en fiducie pour	
Vancouver Art Metal Works Ltée.	29 676
T-149-03	
Armstrong Nicolich en fiducie pour	
Webster, A	3 469
A-71-02	
Fasken Martineau Dumoulin en fiducie pour	
Wilton Industries CDA Inc.	2 062
Autorité—Cour canadienne de l'impôt	
2001-2831(GST)G	
Mockler, Peters, Oley, Rouse & Williams pour	
Airport Auto Ltée.	5 405
2002-44209(IT)I	
Angela Assuras en fiducie pour	
Assuras, N.	500
98-687(IT)G	
Mockler, Peters, Oley, Rouse & Williams pour	
Atcon Construction Ltée.	3 625
2001-1753(GST)G	
B.J. Services Company Canada	90 970
2000-5160(IT)G	
Osler, Hoskin & Harcourt en fiducie pour	
B.P. Canada Energy Resources Co.	17 170
2002-2835(GST)I	
Bahniuk, S	96
2001-1411(IT)G	
Pothier Delisle en fiducie pour	
Bergeron, L (et al)	2 250
2001-2140(IT)G & 2001-1248(IT)G	
Boyne Clarke en fiducie pour	
Blue Wave Seafoods Inc.	1 133
2000-389(IT)G	
Alain L'Heureux en fiducie pour	
Bousquet, D	1 500
2000-1992(IT)G	
Goodmans en fiducie pour	
Bradley Holding Limitée	2 000

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
2002-4963(IT)I	
Stewart, McKelvey Stirling Scole en fiducie pour Cain, E	771
2001-2429(IT)I	
Jones, Every, Hagreaves, Swan en fiducie pour Cameron, B	2 500
2002-3060(GST)I	
Sheldon J Berg en fiducie pour Cameron, C & R	950
2002-3267(IT)I	
McInnes, Cooper en fiducie pour Campbell, M (et al)	4 148
2002-3267(IT)I	
McInnes, Cooper en fiducie pour Campbell, W (et al)	10
2002-1231(GST)I	
Franchise de «Chef on the run»	100
2003-2137(IT)I	
MacPherson, Leslie & Tyermann en fiducie pour Churchman, E	800
2001-4181(GST)G	
Osler, Hoskin & Harcourt en fiducie pour Collège des arts appliqués	23 500
2002-1782(IT)G	
Oslon Lemons en fiducie pour Cook, G	4 295
2002-855(IT)I	
Cox, D	150
1999-4603(IT)G	
Davis & Co. en fiducie pour Criterion Capital Co	9 358
2002-2775(IT)I	
McInnes, Cooper en fiducie pour Cumberland Paving & Contracting Ltée	823
2001-1695(IT)G	
Dangerfield, M	1 000
98-2055(IT)G & 98-2057(IT)G	
Patterson, Palmer en fiducie pour Digdon, W	3 676
2002-2318(IT)I	
Robertson Stromberg en fiducie pour Dixon, D	650
2002-2319(IT)I	
Robertson Stromberg en fiducie pour Dixon, L	650
2002-2319(IT)I	
Robertson Stromberg en fiducie pour Dixon, S	650
2001-996(IT)G	
Beauchamp, Laurin, Mineault en fiducie pour Dubois, G	1 420
2002-350(IT)I	
Cain, Lamarre, Casgrain en fiducie pour Dumais, R	1 320
2002-1707(IT)G	
Kenneth R. Hauser em fiducie pour Dynamic Industries Ltée	3 500
2000-3649(IT)G & 2000-3753(GST)	
Borden, Ladner, Gervais en fiducie pour Enright, B	7 231
88-104(IT)G	
Entreprises Ludco Ltée	25 000
2001-1769(IT)G	
Soloway Wright en fiducie pour Epel, A	5 588
2000-671(IT)G	
Patterson, Palmer en fiducie pour Farocan Inc & Kinguk Trawl	13 007
98-2423(IT)G	
Kutkevicius, Kirsh en fiducie pour Filippazzo, J	3 888
2001-1420(IT)G & 2001-1428(IT)G	
McDonald & Hayden en fiducie pour Foley, M	18 746
2001-2008(GST)G	
Patterson, Palmer en fiducie pour Freer, R	1 125
2001-1718(IT)G	
Patterson, Palmer en fiducie pour Freer, R	2 957
2002-4203(IT)I	
McCarthy, Tetrault en fiducie pour Gibb, K	650
2002-3748(IT)I	
Oglen Seymour en fiducie pour Giroux, E	50
2002-3136(IT)I	
McEwan, Harrison & Co en fiducie pour Grinblats, O	1 104
2002-3369(IT)I	
Marc Boivin en fiducie pour Hall, G	679
199-4055(IT)G	
Goodmans en fiducie pour Hawco, A	930
2001-3740(IT)G	
Mellor Law Firm en fiducie pour Herndier, Succession de Wilbert	3 593
2001-3740(IT)G	
Mellor Law Firm en fiducie pour Herndier, Succession de Wilbert	1 356
2002-1482(IT)I	
Stewart, McKelvey Stirling Scole en fiducie pour Howard, B	2 700
2002-4789(IT)I	
Howdle, K	100
2003-655(IT)I	
McInnes, Cooper en fiducie pour Inshore Fisheries Ltée	500
2000-1731(IT)G	
Pothier Delisle en fiducie pour Installations GMR Inc	3 101
2001-4244(IT)G	
Osler, Hoskin & Harcourt en fiducie pour International Colin Energy Co	14 716

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
2003-2075(IT)I	
Jones, Emery, Hargreaves en fiducie pour Kazeil, J	728
2002-248(IT)G	
Felesky Flynn en fiducie pour Kelowna Flightcraft Air Charter	4 346
1999-970(IT)G	
Klein, K	678
98-3100(IT)G	
Heenan, Blaikie en fiducie pour Kruco Inc	1 712
1999-4014(IT)I	
Langille, D	400
2002-1863(IT)I	
Asher Neudorfer en fiducie pour Levy, C	800
2000-999(IT)G	
Loyens, H	5 650
2000-998(IT)G	
Loyens, W	5 650
98-1819(IT)G	
Carson & Co. en fiducie pour Magnus, D	750
98-1818(IT)G	
Carson & Co. en fiducie pour Magnus, J	750
2002-4016(IT)I	
Kloppengurg et Kloppenburg en fiducie pour Mahan, E	500
98-363(IT)G	
Stikeman & Elliott en fiducie pour Manufacturer Life Ins Co	11 893
2002-1573(IT)I	
Meyers Norris Penny en fiducie pour Marcinyk, J	300
2002-1584(IT)I	
Fitzsimmons & Co. en fiducie pour Marshall, P	2 720
2002-2618(IT)I	
McGhee, J	1 000
2002-2788(IT)I	
McKay, V	100
2002-3416(GST)I	
McLaughlin, F	414
2002-2469(GST)I	
Melville Motors Ltée	200
2002-1797(IT)I	
Barry Elgert Krauss & Peddie en fiducie pour Millwood, D	200
2000-3798(IT)G	
Oliver & Co. en fiducie pour Morrison, I	4 248
2002-608(IT)I	
Rotfleisch & Samulovitch en fiducie pour Nandhakumaran, M	1 098
2003-15(IT)I	
Pedersen, Norman, McLeod & Todd en fiducie pour Nein, G	700
2003-3303(IT)I	
Patriquin, S	300
97-3580(IT)G	
David Dolson en fiducie pour Peddle, D	500
2002-352(IT)G	
Perlmutter, D	200
98-2655(IT)G	
Ogilvy, Renault en fiducie pour Produits forestiers Donohue Inc	19 004
2003-2106(IT)I	
Simpson, Wigle en fiducie pour Ramacieri, L	1 254
2002-162(IT)I	
Giffen & Partners en fiducie pour Reimer, R	957
1999-1928(IT)G	
Rotfleisch & Samulovitch en fiducie pour Rich, L	2 262
1999-4412(GST)G	
Osler, Hoskin & Harcourt en fiducie pour Riverfront Medical Evaluation Ltée	9 388
96-2611(IT)G	
Felesky Flynn en fiducie pour Rooke, J	2 125
97-3758(IT)G	
Société Trust Royal du Canada	2 228
97-3759(IT)G	
Société Trust Royal du Canada	1 066
97-3757(IT)G	
Société Trust Royal du Canada	56 312
2001-2888(IT)G	
Mac, Mac, Mac en fiducie pour Stewart, A R	2 070
2001-2360(GST)I	
Field en fiducie pour Rumbles, K	1 000
1999-4601(IT)G	
Davis & Co en fiducie pour S & C Ross Entreprises Ltée	9 730
1999-3055(IT)G	
Bruce C. E. Russell en fiducie pour S.M. Products Ltée. (et al)	9 909
96-514(IT)G	
Felesky Flynn en fiducie pour Shepp, B	23 246
2002-1850(IT)G	
Rotfleisch & Samulovitch en fiducie pour Siracusa, P	2 065
2003-211(IT)I	
Smith, D	50
2003-2164(IT)I	
Snow, E	913

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
91-786(IT)G	
McDougall Gauley en fiducie pour Sokwaypnace, C	121
2001-2224(GST)G & 2001-2226(GST)G	
Osler, Hoskin & Harcourt en fiducie pour State Farm Mutual Auto Insurance	60 425
1999-2684(IT)G	
Carson & Co. en fiducie pour Stevenson, J	2 204
1999-2685(IT)G	
Carson & Co. en fiducie pour Stevenson, K	1 535
2000-1497(IT)G	
Osler, Hoskin & Harcourt en fiducie pour Suncor Energy Inc	9 373
90-553(IT)O	
Ogilvy, Renault en fiducie pour Terexcavation Antoine Grant Ing	534
98-1296(IT)G	
Grant Carson en fiducie pour Tilford, A	750
98-1295(IT)G	
Grant Carson en fiducie pour Tilford, Succession d'Eugene	750
1999-1979(IT)G	
Baker & McKenzie en fiducie pour Toronto Refiners & Smelters Ltée	7 827
99-CV-167529	
Slack Goldblatt en fiducie pour Tossavainen, S & M	14 104
2002-3348(IT)I	
Totten, J	200
2002-3500(IT)I	
Morin, Daoud en fiducie pour Trépanier, J	950
2001-2422(IT)I	
Pothier Delisle en fiducie pour Valiquette, J (et al)	1 300
2002-2053(IT)I	
Pusher, Mitchell en fiducie pour Wasylenko, J	1 005
2002-1847(IT)I	
Wallace Lein partenaires légaux pour Willis, B (et al)	1 000
2000-3081(IT)G	
Roland Schwalm en fiducie pour Wonsch Construction Co	17 733
2000-1849(IT)G	
Atkins Macauley & Thorvaldson en fiducie pour Wright, D (et al)	3 219
Autorité—Cour d'appel de l'Ontario	
C38961	
Gardiner Roberts en fiducie pour Jones, A	10 000
C38962	
Gardiner Roberts en fiducie pour Jones, A (intérêts)	303
Autorité—Cour du banc de la Reine de l'Alberta	
0103-1513	
Fraser Milner Casgrain en fiducie pour Whissel Group	7 172
Autorité—Cour supérieure de Justice de l'Ontario	
3-506805	
Teplitsky, Colson en fiducie pour Artistic Ideas Inc	7 500
33-112882	
Doucet McBride en fiducie pour Gollner, J	10 151
98-CV-6035	
Steven Greenberg en fiducie pour Williams, R	149 961
98-CV-6035	
Steven Greenberg en fiducie pour Williams, R (intérêts)	2 092
Autorité—Cour fédérale—Section de première instance	
T-493-00	
Goodmans LLP en fiducie pour Capital Vision Inc. et Coleman, Greg v. M.N.R	200 000
	1 607 728

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Ministère

Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale	
IMM-2190-02	
Règlement des frais judiciaires découlant d'un contrôle judiciaire— Me Jean-Michel Montbriand en fiducie pour Bcherrawy G	2 500
Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale	
IMM-1819-02	
Règlement des frais judiciaires— Lorne Waldman en fiducie pour Denton-James L E	800
Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale	
IMM-3020-02	
Règlement des frais judiciaires— Lawrence Wong and Associates en fiducie pour Rosenblatt Associates en fiducie pour Brownstein, Brownstein & Associates en fiducie pour Dragan L	101 650
Autorité—Montant adjugé par la Cour d'appel fédérale A-133-03	
Règlement des frais judiciaires découlant d'une demande d'appel— Rosenblatt Associates en fiducie pour Brownstein & Associates en fiducie pour Wong Pederson Law Office en fiducie pour Marvin Moses en fiducie pour Waldman and Associates en fiducie pour Dragan L	7 000

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Autorité—Montant adjugé par la Cour d'appel fédérale A-38-03	
Règlement des frais judiciaires pour la révision de la décision d'un agent des visas— David Matas en fiducie pour Ha M, Ha T M, Ha T M	6 637
Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale IMM-3308-02	
Règlement des frais judiciaires découlant d'un contrôle judiciaire sur le refus d'une demande d'établissement— South Ottawa Community Legal Services en fiducie pour Murekatete M	1 495
Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale IMM-4251-01	
Règlement des frais médicaux engagés— Cecil L. Rotenberg, Q.C. en fiducie pour Poon C H	10 000
Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale T-311-02	
Règlement des frais judiciaires— Stewart Mckelvey Stirling Scales en fiducie pour Ruckpaul N	5 588
Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale IMM-117-98	
Règlement des frais judiciaires pour la révision de la décision d'un agent d'immigration— Barbara Jackman en fiducie pour Suresh M	9 804
Autorité—Montant adjugé par la Cour d'appel fédérale A-415-99	
Règlement pour un sursis d'exécution de mesure de renvoi afin d'aller en appel— Barbara Jackman en fiducie pour Suresh M	4 241
Autorité—Montant adjugé par la Cour suprême SCC 27790	
Règlement des frais judiciaires découlant d'une décision prise par la section d'appel de la Cour fédérale d'appel— Barbara Jackman en fiducie pour Suresh M	43 358
Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale IMM-3389-02	
Règlement des frais judiciaires— Rankin and Bond en fiducie pour Tunian A, Tunian N Y , Tunian T A, Tunian V A	517
Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale IMM-3986-02	
Règlement pour un sursis d'exécution de mesure de renvoi— Arthur Yallen en fiducie pour Voloshchakevych V	1 500
	195 090

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
ENVIRONNEMENT	
Ministère	
Autorité—Cour Suprême de la Colombie-Britannique C974540	
Indemnité légale pour frais de déplacement pour l'interrogatoire préalable du déposant de Beazer— McCarthy en fiducie pour Quagliotti A	6 398
Indemnité légale pour frais de déplacement pour l'interrogatoire préalable du représentant R.A. MacDonald du Canadian National Railway's— Thomson M	3 125
Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale T-225-01 / T-81-03	
Coûts de contrôle judiciaire— Appleton & Associates International avocats en fiducie pour Myers Inc. S D	40 000
Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale T-225-01 / T-81-03	
Règlement pour dommages et intérêts— Appleton & Associates International avocats en fiducie pour Myers Inc. S D	9 443 005
	9 492 528
FINANCE	
Ministère	
Autorité—Cour d'Appel de la Colombie-Britannique	
Remboursement des frais légaux— Blake Cassels & Graydon LLP en fiducie pour Ainsworth Lumber Co. Ltée	18 092
PÊCHES ET OCÉANS	
Ministère	
Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale T-765-02	
Paiement des frais, pour le temps et les déboursés, dû au fait que l'étude ait été sans que le public ait eu le temps de la réviser— Patterson Palmer en fiducie pour Sierra Club	7 278
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Ministère	
Autorité—Cour d'appel fédérale A-140-03	
Règlement des frais de cour— Meechan N	1 500
Autorité—Cour d'appel fédérale A-699-02	
Règlement des frais juridiciaires et débours— Ouellet, Nadon et associés en fiducie pour Charbonneau Y	1 539
Autorité—Cour d'appel fédérale A-254-03	
Règlement des frais judicaires et débours— CAW-Canada en fiducie pour Garley D	3 187

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Autorité—Cour d'appel fédérale A-215-03 et A-216-03	
Règlement des frais et débours—	
Sack Goldblatt Mitchell en fiducie pour Worden J et Armin A	8 500
Autorité—Cour d'appel fédérale A-455-02	
Règlement pour frais—	
Battiston & Associates en fiducie pour Francella & al	3 000
Autorité—Cour d'appel fédérale A-355-01	
Règlement des frais judicaires—	
Casasanta G.	1 845
Autorité—Cour d'appel fédérale A-488-02	
Règlement pour débours—	
Cline, Backus, Nightingale & McArthur en fiducie pour Oliveira M	3 000
Autorité—Cour d'appel fédérale A-72-02	
Règlement pour dommages—	
Curtis, Dawe en fiducie pour Locke G	2 464
Autorité—Cour supérieure de justice en faillite 31-413808	
Paiement des frais et dépenses—	
Me J. Robert Leblanc en fiducie pour Sinclair D.	860
	25 895

AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN

Ministère

PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES

Services fonciers et fiduciaires

Autorité—Cour d'appel fédérale

Registre n° A-169-03

Appel de la décision de la Cour fédérale concernant les loyers sur la réserve Cowichan—
Borden Ladner Gervais LLP en fiducie pour Venture Leasing Ltd | 1 574

Programme de revendications

Autorité—Cour suprême de la Colombie-Britannique

Registre n° 90 0913

Paiements de frais juridiques et dépenses reliées—
Arvay Finlay en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 732
Woodward et Co en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 81 387
Rosenberg & Rosenberg en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-ia First Nation | 18 442
Arvay Finlay en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 319
Rosenberg & Rosenberg en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 8 262
Woodward et Co en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 50 111
Arvay Finlay en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 6 308
Rosenberg & Rosenberg en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 17 255
Woodward et Co en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 80 402
Rosenberg & Rosenberg en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 17 395
Woodward et Co en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 88 772
Woodward et Co en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 91 240
Rosenberg & Rosenberg en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 8 746
Arvay Finlay en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 2 849
Rosenberg & Rosenberg en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 33 627
Woodward et Co en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 125 162
Arvay Finlay en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 3 520
Rosenberg & Rosenberg en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 30 104
Woodward et Co en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 152 378
Arvay Finlay en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 1 280
Arvay Finlay en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 2 018
Rosenberg & Rosenberg en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 26 136
Woodward et Co en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 127 409
Woodward et Co en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 94 836
Rosenberg & Rosenberg en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 8 516
Rosenberg & Rosenberg en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 1 145
Woodward et Co en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 101 505
Rosenberg & Rosenberg en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 26 504
Arvay Finlay en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 196
Woodward et Co en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 88 251
Rosenberg & Rosenberg en fiducie pour Roger Williams et pour Xeni Gwet-in First Nation | 19 267

Autorité—Cour du banc de la Reine de l'Alberta

No. de l'action 0103 05606

Paiement de frais juridiques et déboursements pour motion—
Ackroyd, Piasta, Roth & Day LLP en fiducie pour Dennis Callihoo | 1 613

Autorité—Cour fédérale du Canada

No. de filière n° T-1140-01

Paiements de frais juridiques et dépenses reliées—
Walsh Wilkins Creighton LLP en fiducie pour Blood Band | 6 176

Autorité—Cour suprême de la Colombie-Britannique

No. de l'action 01 1328

Paiement de revenu d'une bande et de frais juridiques—
Songhees First Nation | 1 041 947

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Autorité—Cour fédérale du Canada	
Dossier # T-1305-01	
Frais pour révisions judiciaires—	
Rae & Compagnie en fiducie pour	
Bande de Samson	3 410
Fraser Milner Casgrain LLP en fiducie pour	
Imperial Oil Resources Limitée	7 623
Miller Thomson LLP en fiducie pour	
Louis Bull/Montana First Nation	4 930
Autorité—Cour d'appel de la Colombie-Britannique	
Dossier no. CA 027337	
Paiement de frais juridiques et dépenses reliées—	
Ratcliff & Company en fiducie pour	
Bande de Squamish	60 500
Autorité—Cour suprême de la Colombie-Britannique	
No. d'action S53754	
Paiement de déductions—	
Douglas W. Welder en fiducie pour	
H-1 Enterprises Ltée	64 555
	2 506 402

INDUSTRIE

Conseil national de recherches du Canada

Autorité—Adjugé par la cour fédérale	
T-586-98	
Paiement concernant le remboursement des frais légaux encourus—	
Grover C	8 822

JUSTICE

Ministère

Autorité—Cour d'appel de l'Ontario	
C-39172	
Paiement d'honoraire d'avocat—	
Epstein, Cole avocats en fiducie pour	
Halpern H	645 000
C-39174	
Règlement à l'instance du mariage de même sexe—	
McGowan Elliott & Kim en fiducie pour le	
Metropolitan Community Church of Toronto	409 162
1—468423	
Condamnation portée en appel—	
Sack Goldblatt, Mitchel avocats et conseillers juridiques en fiducie pour	
Williams, D	29 349
Autorité—Cour de justice de l'Ontario	
4311 998 02 00574	
Application en vertu de la charte canadienne des droits et libertés—	
Douglas C Gosbee en fiducie pour	
Stephens T	750
Paiement des frais de défense—	
T Edmund Chan en fiducie pour	
Bo Vu	1 000
Paiement des frais de défense—	
Peter Zaduk, Zaduk & Kostopoulos avocats et conseillers juridiques en fiducie pour	
Van Tien Vu	1 000
Autorité—Loi sur les relations de travail dans la fonction publique	
166-02-32019 and 32099	
Paiement des frais de défense—	
Nelligan O'Brien Payne en fiducie pour	
Parent M-F	5 000
Autorité—Section de première instance de la Cour fédérale	
T-178-02	
Paiement des frais de défense—	
Lois M Sparling en fiducie pour	
Beatty MA, Davidson M, Obee D, Rees BA, Save L, Stanley J, Taylor MA, Waiser W, Ward S, Watts GA,	
Worman T	5 937
Autorité—Cour d'appel du Nouveau-Brunswick	
1—58143	
Paiement de frais de défense—	
Hazen L Brien en fiducie pour	
Gray D	3 500
1—54224	
Paiement des frais de défense—	
Jean-Guy Henry en fiducie pour	
Hickey C	2 100
Autorité—Cour supérieure de justice	
02-CV-238977CM 2	
Paiement des frais de défense—	
Dyke E	250
	1 103 048

RESSOURCES NATURELLES

Ministère

Autorité—Tribunal canadien des droits de la personne T727/3202	
Paiement de 5 jours de congé forcés pour mariage lors du refus de congé de mariage—	
Ross Boutilier	5 000

Office national de l'énergie

Autorité—Cour fédérale du Canada	
T-2101-00	
Demande d'information en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information*—	
Frais et dépenses imposés à l'Office par la Cour suivant le tarif prévu dans les *règles de la Cour fédérale*.	
Honoraires et débours—	
Gowlings, Lafleur, Henderson	9 631
	14 631

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Suite*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
CONSEIL PRIVÉ	
Ministère	
Autorité—Cour d'appel de l'Alberta	
0001 09477	
Paiement des coûts—	
Code Hunter LLP en fiducie pour Stephen Joseph Harper	303 317
Autorité—Cour fédérale du Canada—Section de première instance T-2257-93	
Paiement des coûts—	
Public Interest Law Centre pour McCorrister et al.	105 585
Fergus J. O'Connor, avocats et conseillers juridiques pour Richard Sauvé	128 061
	536 963
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnants autochtones	
Autorité—Cour du banc de la Reine de l'Alberta District judiciaire de Calgary—Action 9901-15362	
Paiement des coûts pour rejet à l'égard des sinistres impliquant un tiers—	
Macleod Dixon, en fiducie	175 000
Autorité—Cour du banc de la Reine de l'Alberta District judiciaire de Calgary—Action 9901-15362	
Paiement des coûts pour rejet à l'égard des sinistres impliquant un tiers—	
Mathieu Hryniuk, en fiducie	25 000
	200 000
	736 963
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX	
Ministère	
Autorité—Tribunal canadien du commerce extérieur PR-2002-038	
Remboursement des frais engagés pour la préparation et le traitement de la plainte—	
Les Entreprises Pascal Cormier	1 469
Autorité—Cour d'appel fédérale A-366-02	
Remboursement des frais engagés pour la préparation et le traitement de la plainte—	
Gowling, Lafleur, Henderson LLP pour MaxSys Professionals & Solutions Inc.	4 479
Autorité—Tribunal canadien de commerce extérieure PR-2001-059	
Remboursement des frais engagés pour la préparation et le traitement de la plainte—	
MaxSys Professionals & Solutions Inc.	15 564
Autorité—Cour fédérale T-49-03	
Remboursement des frais engagés pour la préparation et le traitement de la plainte—	
Oriji H	750
Autorité—Cour fédérale T-49-03	
Remboursement des frais engagés pour la préparation et le traitement de la demande de contrôle judiciaire—	
Oriji H	750
Autorité—Tribunal canadien du commerce extérieur PR-2002-015	
Remboursement des frais engagés pour la préparation et le traitement de la plainte—	
Zenon Environmental Inc.	15 810
	38 822
SOLLICITEUR GÉNÉRAL	
Centre canadien des armes à feu	
Autorité—Montant adjugé par la Cour de justice du Nunavut 0000316CV/2000	
Paiement pour les coûts de motions à—	
Nelligan, O'Brien, Payne en fiducie pour Nunavut Tunngavik Incorporated	16 000
Service canadien du renseignement de sécurité	
Autorité—Cour fédérale T-638-91 et de la Cour d'appel A-52-98	
Règlement pour frais juridiques—	
Ruby & Edwardh avocats	15 070
Autorité—Cour suprême du Canada 28029	
Règlement pour frais juridiques—	
Ruby & Edwardh avocats	11 796
	26 866
Service correctionnel	
Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale T-1639-00	
Indemnités pour blessures subies lors d'une agression par deux co-détenus, à l'établissement de Joyceville, le 2 mars 2000—	
John L Hill en fiducie	16 500
Autorité—Montant adjugé par la Cour d'appel fédérale A-5-02	
La Cour d'appel fédérale a accueilli l'appel d'un détenu avec dépenses ainsi que sa demande de contrôle judiciaire avec dépenses—	
Me Daniel Royer en fiducie	2 917
Autorité—Montant adjugé par la Cour fédérale du Canada T-703-3	
Dépenses accordées suite à une demande de mandamus pour la révision de suspendre les visites du détenu avec sa conjointe de fait—	
Me Diane Magas en fiducie	1 200
Autorité—Montant adjugé par la Cour d'appel fédérale A-533-01	
La Cour d'appel fédérale a renversé la décision de la Cour fédérale, section de première instance, de ne pas accorder à un détenu une prolongation de temps pour examiner de nouveau sa requête pour reconsidération de la question des dépenses—	
Le détenu	4 200

MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR—*Fin*

Détail et bénéficiaire	Montant
	$
Autorité—Cour d'appel de la Colombie-Britannique	
#CA029719	
La Cour d'appel de la Colombie-Britannique permis à M. Olsen de porter en appel l'ordonnance d'un juge de chambre de radier sa réclamation se rapportant à des allégations de harcèlement et de menaces—	
Sliman, Stander and Company en fiducie	18 000
Autorité—Tribunal canadien du commerce extérieur (TCCE)	
PR-2002-035	
Le TCCE a adjugé à CVDS cette somme pour les coûts engagés dans la préparation et la poursuite de sa plainte—	
CVDS Inc.	5 279
Autorité—Cour d'appel fédérale	
A-17-02	
La Cour a accueilli l'appel du détenu (une demande de révision judiciaire) avec dépenses—	
Me Daniel Royer en fiducie	5 600
Autorité—Cour fédérale du Canada	
T-1354-97	
La poursuite a été intentée pour dommages suite à un incident survenu lors d'une visite familiale à l'établissement de Kent (du 27 au 30 mai 1997)—	
La famille du détenu	8 199
Autorité—Cour d'appel fédérale	
A-633-02	
La Cour a admis l'appel; le jugement de la section de première instance ainsi que la décision de l'arbitre ont été renversés. L'appelant s'est vu rembourser ses dépenses relatives à son passage devant la Cour d'appel et la setion de première instance.—	
Sanderson, Balicki, Popescul, en fiducie	12 872
	74 767
Commission nationale des libérations conditionnelles	
Autorité—Cour fédérale du Canada	
T-1765-99	
Montant adjugé par la cour—	
Daniel Paquin en fiducie	6 832
Autorité—Cour fédérale d'appel	
A-411-01	
Montant adjugé par la cour—	
Daniel Paquin en fiducie	2 092
	8 924
	126 557
TRANSPORTS	
Ministère	
Autorité—Cour suprême de la Colombie-Britannique	
CA028956	
Règlement d'une réclamation découlant du refus de verser une indemnité de disponibilité—	
Rush Crane Guenther en fiducie pour Yearwood C W	113 099
CONSEIL DU TRÉSOR	
Secrétariat	
Autorité—Cour fédérale Certification du jugement T-2160-99	
Paiements relatif à l'entente sur la parité salariale conformément à l'article 30 de la *Loi sur la responsabilité civile de l'État et le contentieux administratif*	708 076
Autorité—Cour d'appel de l'Ontario	
C37096, C37166, C37158	
Coût adjugé relatif au litige sur les excédents des fonds de pensions—	
Alliance de la fonction publique du Canada, Groupe Traduction du Syndicat Canadien des employés professionnels et techniques, l'Association des employés en sciences sociales, l'Association des membres de la police montée du Québec, l'association professionnelle des membres de la police montée de la Colombie-Britannique, de l'Ontario et Raven, Allen, Cameron & Ballantyne en fiducie	40 000
	748 076
ANCIENS COMBATTANTS	
Ministère	
Autorité—Cour fédérale du Canada T-863-02	
Paiement des frais juridiques—	
Lajoie, Beaudoin, Heon en fiducie pour Léonelli, A.	4 000
Total	16 748 031

SECTION 10

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Programmes fédéraux-provinciaux à frais partagés

SOMMAIRE

	Page
Agriculture et Agroalimentaire	10.2
Agence de promotion économique du Canada atlantique	10.4
Patrimoine canadien	10.4
Environnement	10.6
Pêches et Océans	10.8
Santé	10.18
Développement des ressources humaines	10.18
Affaires indiennes et du Nord canadien	10.18
Industrie	10.22
Justice	10.22
Défense nationale	10.24
Ressources naturelles	10.24
Travaux publics et Services gouvernementaux	10.24
Solliciteur général	10.24
Transports	10.26
Anciens Combattants	10.28
Diversification de l'écomomie de l'Ouest canadien	10.28

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS

Cet état présente, par province et territoire, et pour chaque programme fédéral-provincial à frais partagés, les dépenses de l'exercice en cours et de l'exercice précédent et les dépenses encourues depuis l'inauguration du programme. Ces programmes sont présentés d'un exercice à l'autre jusqu'à ce qu'ils soient complétés, même si aucune dépense n'est engagée dans un exercice donné. Un (f) vis-à-vis le total des dépenses depuis l'inauguration indique les programmes complétés au cours de l'exercice. Un (a) vis-à-vis le total des dépenses depuis l'inauguration indique qu'une modification a été faite aux *Comptes publics du Canada* de l'exercice précédent. Dans cet état, les montants en caractères romains représentent les dépenses de l'exercice en cours, les montants en caractères **gras** représentent les dépenses de l'exercice précédent et les montants en *italique* représentent les dépenses depuis l'inauguration.

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS

(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE				
Ministère				
Programme canadien d'agro-infrastructure	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente d'innovation agroalimentaire Canada/Saskatchewan	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contributions aux cercles 4-H	19	9	34	15
	7	**8**	**15**	**8**
	213	*178*	*359*	*198*
Assurance-récolte et sauvagine	184	2 634	1 305	1 290
	156	**1 978**	**536**	**1 147**
	2 070	*30 361*	*9 724*	*32 447*
Compte de stabilisation du revenu net	209	3 074	4 038	6 722
	135	**2 856**	**2 235**	**2 237**
	1 063	*24 143*	*16 403*	*18 299*
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*— Compte de stabilisation du revenu net	...	...	...	...
	68	**...**	**1 637**	**3 852**
	296	*8 344*	*5 774*	*5 756*
Paiements relatifs à la *Loi sur la protection du revenu agricole*— Programmes complémentaires de sécurité du revenu	396	2 423	1 020	2 336
	3 064	**1 904**	**1 127**	**...**
	10 170	*11 925*	*6 846*	*3 238*
Entente Canada/Ontario sur les mesures prises en raison de la présence du virus de la Sharka en Ontario	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme canadien du revenu agricole (PCRA)	...	...	...	...
	39	**2 100**	**3 487**	**2 301**
	19	*13 539*	*9 288*	*3 840*
Programme Canada/Saskatchewan d'approvisionnement en eau des fermes d'élevage	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)	189	3 104	1 622	1 899
	...	...	...	...
	189	*3 104*	*1 622*	*1 899*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	*22 373*	*73 837*	*28 754*	*1 478*	*126 442*	...	...	...	*126 442*	*(f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	*46 305*	...	...	*46 305*	...	...	...	*46 305*	*(f)*
25	489	59	52	50	20	772	...	...	...	772	
10	**47**	**23**	**23**	**35**	**18**	**194**	...	...	...	**194**	
257	*2 019*	*602*	*662*	*794*	*383*	*5 665*	...	...	...	*5 665*	
23 929	38 368	53 520	149 643	122 637	10 095	403 605	...	...	...	403 605	
20 459	**31 159**	**39 467**	**78 075**	**74 111**	**8 194**	**255 282**	...	...	...	**255 282**	
379 875	*598 019*	*664 558*	*1 945 865*	*1 344 920*	*129 085*	*5 136 924*	...	...	...	*5 136 924*	
3 723	90 020	46 041	97 070	115 399	9 853	376 149	...	...	...	376 149	
4 980	**59 464**	**40 325**	**91 163**	**67 426**	**7 884**	**278 705**	...	...	...	**278 705**	
30 025	*520 920*	*356 154*	*1 044 806*	*582 702*	*62 530*	*2 657 045*	...	...	...	*2 657 045*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	**35 463**	...	...	**36 764**	...	**77 784**	...	...	...	**77 784**	
...	*123 870*	...	*75 000*	*114 903*	*6 902*	*340 845*	...	...	...	*340 845*	
91 301	76	3 827	5 212	20 729	685	128 005	...	...	1	128 006	
50 573	**17 437**	**808**	...	**5 554**	**4 874**	**85 341**	**340**	...	...	**85 681**	
426 704	*173 430*	*22 799*	*45 996*	*167 445*	*25 026*	*893 579*	*340*	...	*176*	*894 095*	
...	5 748	...	...	...	...	5 748	...	...	...	5 748	
...	**5 152**	...	...	...	...	**5 152**	...	...	...	**5 152**	
...	*13 130*	...	...	...	...	*13 130*	...	...	...	*13 130*	
829	...	...	47 165	92 431	1 639	142 064	...	...	...	142 064	
1 625	**46 304**	**81 852**	**184 089**	**158 944**	**923**	**481 634**	...	...	...	**481 634**	
92 054	*190 437*	*111 904*	*445 382*	*432 295*	*21 547*	*1 320 305*	...	...	...	*1 320 305*	*(a)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	**400**	...	...	**400**	...	...	...	**400**	
...	...	...	*2 174*	...	...	*2 174*	...	...	...	*2 174*	*(f)*
52 139	71 497	22 754	40 348	199 012	10 371	402 935	...	...	...	402 935	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
52 139	*71 497*	*22 754*	*40 348*	*199 012*	*10 371*	*402 935*	...	...	...	*402 935*	

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*

(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
Initiative de perfectionnement des compétences	57	227	317	265
	...	...	...	...
	57	*227*	*317*	*265*
Info-Centre (Guelph)	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme canadien de stabilisation du revenu agricole (PCSRA)	140	11 540	7 456	7 813
	...	...	...	...
	140	*11 540*	*7 456*	*7 813*
Agence canadienne d'inspection des aliments				
Programme d'indemnisation des propriétaires d'animaux morts de la rage	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	*5*
Total du portefeuille ministériel	1 194	23 011	15 792	20 340
	3 469	**8 846**	**9 007**	**9 545**
	14 217	*103 361*	*57 789*	*73 760*
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE				
Ministère				
Ententes de coopération	9 790	170	1 245	6 282
	17 320	**325**	**4 489**	**5 434**
	220 575	*109 269*	*210 221*	*206 194*
Ententes de coopération—SPFA/DCE	...	...	35	...
	...	...	...	...
	32 934	...	*6 614*	*983*
Ententes de coopération—SPFA/RE	...	...	243	...
	...	...	...	...
	69 101	...	*10 449*	*2 307*
Total du portefeuille ministériel	9 790	170	1 523	6 282
	17 320	**325**	**4 489**	**5 434**
	322 610	*109 269*	*227 284*	*209 484*
PATRIMOINE CANADIEN				
Ministère				
Programme des langues officielles dans l'enseignement	3 930	1 858	8 307	18 296
	3 200	**2 174**	**6 771**	**18 255**
	83 897	*46 552*	*159 752*	*610 769*
Programme d'appui aux organismes nationaux de sport	200	200	150	180
	...	...	**150**	...
	200	*200*	*300*	*180*
Programme Présentation des arts Canada	155	...	...	...
	150	...	...	...
	305	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
3 690	5 873	2 353	5 176	5 587	1 455	25 000	...	...	...	25 000
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
3 690	*5 873*	*2 353*	*5 176*	*5 587*	*1 455*	*25 000*	...	...	...	*25 000*
...	200	...	...	...	...	200	...	...	...	200
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	*200*	...	...	...	...	*200*	...	...	...	*200*
100 720	142 870	84 253	316 110	182 999	39 702	893 603	...	...	...	893 603
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
100 720	*142 870*	*84 253*	*316 110*	*182 999*	*39 702*	*893 603*	...	...	...	*893 603*
...	6	...	...	...	...	6	...	...	...	6
...	**5**	...	...	...	...	**5**	...	...	...	**5**
232	*2 383*	*75*	*18*	*1*	...	*2 714*	...	...	...	*2 714*
276 356	355 147	212 807	660 776	738 844	73 820	2 378 087	...	...	1	2 378 088
77 647	**195 031**	**162 475**	**353 750**	**342 834**	**21 893**	**1 184 497**	**340**	...	...	**1 184 837**
1 085 696	*1 844 648*	*1 287 825*	*4 041 679*	*3 059 412*	*298 479*	*11 866 866*	*340*	...	*176*	*11 867 382*
...	...	...	...	...	...	17 487	...	...	...	17 487
...	...	...	...	...	...	**27 568**	...	...	...	**27 568**
16	*139*	...	...	...	...	*746 414*	...	...	...	*746 414*
...	...	...	...	...	...	35	...	...	...	35
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	*40 531*	...	...	...	*40 531*
...	...	...	...	...	...	243	...	...	..	243
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	*81 857*	...	...	...	*81 857*
...	...	...	...	...	...	17 765	...	...	...	17 765
...	...	...	...	...	...	**27 568**	...	...	...	**27 568**
16	*139*	...	...	...	...	*868 802*	...	...	...	*868 802*
50 557	55 085	9 796	6 414	8 963	12 034	175 240	1 266	747	1 104	178 357
51 367	**63 408**	**11 052**	**5 370**	**10 295**	**13 798**	**185 690**	**1 122**	**696**	**1 004**	**188 512**
2 363 173	*2 058 207*	*234 404*	*179 172*	*243 937*	*262 986*	*6 242 849*	*26 002*	*8 017*	*19 378*	*6 296 246*
...	...	160	140	200	100	1 330	170	140	140	1 780
...	...	...	...	...	...	**150**	**95**	**65**	...	**310**
...	...	*160*	*140*	*200*	*100*	*1 480*	*265*	*205*	*140*	*2 090*
...	...	...	...	...	...	155	...	...	...	155
...	...	...	...	...	...	**150**	...	...	...	**150**
...	...	...	...	...	...	*305*	...	...	...	*305*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*

(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
Appui d'Espaces culturels Canada	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	4 285	2 058	8 457	18 476
	3 350	**2 174**	**6 921**	**18 255**
	84 402	*46 752*	*160 052*	*610 949*
ENVIRONNEMENT				
Ministère				
Accord Canada/Terre-Neuve relatif aux stations et programmes climatologiques	32	...	...	...
	36	...	...	...
	1 217	...	...	...
Accord Canada Québec relatif aux réseaux climatologiques du Québec	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contribution en vertu du plan nord-américain de gestion de la sauvagine	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Réglementation de la rivière Ottawa	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Protection et dépollution du fleuve Saint-Laurent	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Pâtes et papier	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Accord concernant les relevés hydrométriques	425	12	61	143
	...	...	...	...
	891	*47*	*301*	*515*
Réseau radiométéo	43	...	...	...
	...	...	...	...
	1 150	*21*	*791*	*2 376*
Programme de recherche des effets des précipitations acides sur les écosystèmes	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Société canadienne d'hypothèques et de logement				
Programme de logement à frais partagés	56 640	10 477	63 286	47 014
	58 961	**9 360**	**62 544**	**47 170**
	1 009 903	*143 505*	*1 102 924*	*695 316*
Agence canadienne d'évaluation environnementale				
Examen par une commission du projet Eastmain-1-A	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
...	...	...	244	...	...	244	...	...	...	244	
...	...	...	**200**	...	...	**200**	...	...	...	**200**	
...	...	...	*444*	...	...	*444*	...	...	...	*444*	
50 557	55 085	9 956	6 798	9 163	12 134	176 969	1 436	887	1 244	180 536	
51 367	**63 408**	**11 052**	**5 570**	**10 295**	**13 798**	**186 190**	**1 217**	**761**	**1 004**	**189 172**	
2 363 173	*2 058 207*	*234 564*	*179 756*	*244 137*	*263 086*	*6 245 078*	*26 267*	*8 222*	*19 518*	*6 299 085*	
...	...	...	...	...	...	32	...	...	...	32	
...	...	...	...	...	...	**36**	...	...	...	**36**	
...	...	...	...	...	...	*1 217*	...	...	...	*1 217*	
204	...	...	...	...	...	204	...	...	...	204	
207	...	...	...	...	...	**207**	...	...	...	**207**	
6 137	...	...	...	...	...	*6 137*	...	...	...	*6 137*	
...	...	210	425	448	...	1 083	...	...	...	1 083	
...	...	**181**	**495**	**420**	...	**1 096**	...	...	...	**1 096**	
...	...	*2 862*	*5 127*	*4 053*	*19*	*12 061*	...	...	...	*12 061*	
(21 462)	66 620	...	...	...	...	45 158	...	...	...	45 158	
2	**62**	...	...	...	...	**64**	...	...	...	**64**	
(21 459)	*66 714*	...	...	...	...	*45 255*	...	...	...	*45 255*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
1 575	...	...	...	...	...	**1 575**	...	...	...	**1 575**	
27 560	...	...	...	...	...	*27 560*	...	...	...	*27 560*	*(a)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
1 750	...	...	...	...	*273*	*2 023*	...	...	...	*2 023*	
...	1 637	...	...	...	...	2 278	...	...	...	2 278	
...	**940**	...	...	...	...	**940**	...	...	...	**940**	
19 083	*19 861*	*6 117*	*5 823*	*14 211*	...	*66 849*	...	...	...	*66 849*	
...	...	...	...	...	...	43	...	...	...	43	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	*4 338*	...	...	...	*4 338*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
115	...	...	...	...	...	**115**	...	...	...	**115**	
220	...	...	...	...	...	*220*	...	...	...	*220*	
313 419	583 264	92 643	128 307	101 283	142 018	1 538 351	36 526	58 350	4 777	1 638 004	
226 608	**571 928**	**81 879**	**125 943**	**90 236**	**142 205**	**1 416 834**	**35 464**	**63 676**	**4 976**	**1 520 950**	
3 391 795	*8 475 033*	*1 213 432*	*2 067 821*	*1 583 341*	*1 704 254*	*21 387 324*	*1 351 170*	*295 939*	*73 287*	*23 107 720*	*(a)*
174	...	...	...	...	...	174	...	...	...	174	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
174	...	...	...	...	...	*174*	...	...	...	*174*	

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*

(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
Bureau de l'infrastructure du Canada				
Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	...	...	...	7 167
	...	...	...	...
	...	...	...	*7 167*
Total du portefeuille ministériel	57 140	10 489	63 347	54 324
	58 997	**9 360**	**62 544**	**47 170**
	1 013 161	*143 573*	*1 104 016*	*705 374*
PÊCHES ET OCÉANS				
Ministère				
Programme de retraite anticipée des pêcheurs de l'Atlantique	1 184	...	...	...
	1 590	...	...	...
	12 870	*43*	*2 688*	...
Planification de l'utilisation de l'eau avec Hydro C-B	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Plan d'action environnemental du bras de mer Burrard	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Accord Canada/Colombie-Britannique—Projet conjoint de restauration de l'habitat, protection et transfert de l'information	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Projet de méthodes de défense (MRNO)	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de rétablissement des bassins versants de la Colombie-Britannique—Renouvellement forestier	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme d'aménagement du bassin du Fraser	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Aménagement de l'estuaire du fleuve Fraser	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Plan de mesure corrective pour le port de Hamilton	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Levées hydrographiques du port Coral, production de carte et de couloir marin	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Levées hydrographiques dans l'Arctique—inlet Ranklin	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de retraite anticipée des pêcheurs de morue du Nord	...	...	...	...
	707	...	...	...
	68 471	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...	...	...	...	...	...	7 167	3 396	...	...	10 563
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	*7 167*	*3 396*	...	...	*10 563*
292 335	651 521	92 853	128 732	101 731	142 018	1 594 490	39 922	58 350	4 777	1 697 539
228 507	**572 930**	**82 060**	**126 438**	**90 656**	**142 205**	**1 420 867**	**35 464**	**63 676**	**4 976**	**1 524 983**
3 425 260	*8 561 608*	*1 222 411*	*2 078 771*	*1 601 605*	*1 704 546*	*21 560 325*	*1 354 566*	*295 939*	*73 287*	*23 284 117*
...	...	...	...	...	...	1 184	...	...	...	1 184
...	...	...	...	...	...	**1 590**	...	...	...	**1 590**
673	...	...	...	...	...	*16 274*	...	...	...	*16 274*
...	...	...	...	...	100	100	...	...	...	100
...	...	...	...	...	**200**	**200**	...	...	...	**200**
...	...	...	...	...	*817*	*817*	...	...	...	*817*
...	...	...	...	...	20	20	...	...	...	20
...	...	...	...	...	**40**	**40**	...	...	...	**40**
...	...	...	...	...	*672*	*672*	...	...	...	*672*
...	...	...	...	...	677	677	...	...	...	677
...	...	...	...	...	**535**	**535**	...	...	...	**535**
...	...	...	...	...	*3 957*	*3 957*	...	...	...	*3 957*
...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	1
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	*840*	...	...	...	...	*840*	...	...	...	*840*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*1 774*	*1 774*	...	...	...	*1 774*
...	...	...	...	...	20	20	...	...	...	20
...	...	...	...	...	**75**	**75**	...	...	...	**75**
...	...	...	...	...	*1 532*	*1 532*	...	...	...	*1 532*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*875*	*875*	...	...	...	*875*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	**85**	...	...	...	...	**85**	...	...	...	**85**
...	*867*	...	...	...	...	*867*	...	...	...	*867*
...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	3
...	...	...	...	...	...	...	...	**150**	...	**150**
...	...	...	...	...	...	...	*4 860*	*523*	...	*5 383*
...	...	...	...	...	...	...	...	28	...	28
...	...	...	...	...	...	...	...	**100**	...	**100**
...	...	...	...	...	...	...	...	*614*	...	*614*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	**707**	...	...	...	**707**
...	...	...	...	...	...	*68 471*	...	...	...	*68 471*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*

(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
Opération de l'alevinier de la rivière Alouette	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Restauration des stocks de saumon de l'Atlantique dans le lac Ontario	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Plan d'aménagement des bassins hydrographiques	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme d'adaptation et de restructuration des pêches canadiennes	...	...	...	...
	...	...	...	...
	24 047	...	...	...
Expérience de manipulation de l'habitat au Sault-Ste-Marie (MRNO)	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Production des niveaux trophiques inférieurs dans le lac Érié	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Recherche sur la capacité de production	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Saumon arc-en-ciel de la rivière Puntledge	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Saumon de l'Atlantique	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Manuel des méthodes et des normes d'échappement	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Atelier de travail sur les bassins versants (MRNO)	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Effets du barrage d'Hydro sur l'habitat des poissons	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Projet Quinte	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Santé Alberta—Analyse du poisson du lac Cristina, Analyse Swan Hills	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Division de la base de données d'aquaculture	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Division de la base de données des échappées	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	*638*	*638*	...	...	...	*638*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	*39*	...	...	...	...	*39*	...	...	...	*39*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	*111*	...	...	...	...	*111*	...	...	...	*111*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	*24 047*	...	...	...	*24 047*	*(f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	*517*	...	...	...	...	*517*	...	...	...	*517*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	*186*	...	...	...	...	*186*	...	...	...	*186*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	**196**	...	...	...	...	**196**	...	...	...	**196**	
...	*1 237*	...	...	...	...	*1 237*	...	...	...	*1 237*	
...	...	...	...	...	25	25	...	...	...	25	
...	...	...	...	...	**5**	**5**	...	...	...	**5**	
...	...	...	...	...	*35*	*35*	...	...	...	*35*	
...	...	...	...	...	67	67	...	...	...	67	
...	...	...	...	...	**145**	**145**	...	...	...	**145**	
...	...	...	...	...	*331*	*331*	...	...	...	*331*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	*55*	*55*	...	...	...	*55*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	**5**	...	...	...	...	**5**	...	...	...	**5**	
...	*40*	...	...	...	...	*40*	...	...	...	*40*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	**200**	...	...	...	...	**200**	...	...	...	**200**	
...	*1 017*	...	...	...	...	*1 017*	...	...	...	*1 017*	
...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	1	
...	**191**	...	...	...	...	**191**	...	...	...	**191**	
...	*828*	...	...	...	...	*828*	...	...	...	*828*	
...	...	...	...	...	42	42	...	...	...	42	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	*165*	*165*	...	...	...	*165*	
...	1	...	...	...	...	1	...	...	...	1	
...	**650**	...	...	...	...	**650**	...	...	...	**650**	
...	*1 158*	...	...	...	...	*1 158*	...	...	...	*1 158*	
...	...	...	...	...	108	108	...	...	...	108	
...	...	...	...	...	**23**	**23**	...	...	...	**23**	
...	...	...	...	...	*1 111*	*1 111*	...	...	...	*1 111*	

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*

(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
Participation des Premières nations dans le programme de surveillance du saumon de l'Atlantique	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Maintenance de bases de données Harvest	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Division de l'information technologique et des sciences	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Étude de la toxicité de l'oxygène sur le saumon de l'Atlantique—Programme de surveillance	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de stages pour les sciences et la technologie	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Conseil des sciences de la Colombie-Britannique	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Espèces en péril en Ontario	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Restauration des pêches dans le port de Toronto	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Enquête 2001 sur les poux de mer du détroit de la Reine-Charlotte	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Possibilités d'aquaculture au North Island Strats et au détroit de Quatsino	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Plan d'utilisation des eaux de la rivière Campbell et réhabilitation de l'estuaire	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Durabilité des pêches dans la ligne de partage des eaux avec le lac Owikeno/Long	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Plan de durabilité des pêches dans la ligne de partage des eaux avec la Rivière Nimpkish	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Amélioration de la conservation de truites arcs-en-ciel et truites fardées de l'écloserie Quinsam	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Amélioration de la conservation de truites arcs-en-ciel et truites fardées de l'écloserie Snootli	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...	...	...	...	...	23	23	...	...	...	23
...	...	...	...	...	**46**	**46**	...	...	...	**46**
...	...	...	...	...	*402*	*402*	...	...	...	*402*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	**23**	**23**	...	...	...	**23**
...	...	...	...	...	*196*	*196*	...	...	...	*196*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*8*	*8*	...	...	...	*8*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*4*	*4*	...	...	...	*4*
...	84	...	...	...	...	84	...	...	...	84
...	**89**	...	...	...	...	**89**	...	...	...	**89**
...	*413*	...	...	...	...	*413*	...	...	...	*413*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*157*	*157*	...	...	...	*157*
...	26	...	...	...	...	26	...	...	...	26
...	**255**	...	...	...	...	**255**	...	...	...	**255**
...	*1 181*	...	...	...	...	*1 181*	...	...	...	*1 181*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	*48*	...	...	...	...	*48*	...	...	...	*48*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*25*	*25*	...	...	...	*25*
...	...	...	...	...	30	30	...	...	...	30
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*50*	*50*	...	...	...	*50*
...	...	...	...	...	12	12	...	...	...	12
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*37*	*37*	...	...	...	*37*
...	...	...	...	...	61	61	...	...	...	61
...	...	...	...	...	**312**	**312**	...	...	...	**312**
...	...	...	...	...	*413*	*413*	...	...	...	*413*
...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	1
...	...	...	...	...	**1**	**1**	...	...	...	**1**
...	...	...	...	...	*22*	*22*	...	...	...	*22*
...	...	...	...	...	23	23	...	...	...	23
...	...	...	...	...	**23**	**23**	...	...	...	**23**
...	...	...	...	...	*56*	*56*	...	...	...	*56*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	*10*	*10*	...	...	...	*10*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*

(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
Révision du plan de gestion des ressources terrestres et côtières du centre de la côte	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Collaboration de Hydro C-B—Birtwell	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
GVRD—Contrôle du suintement de la culée de réservoir du barrage Cleveland	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Étude du réseau alimentaire au réservoir Carpenter	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Sylviculture—RFCB	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Rétention variable de sylviculture—RFCB	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Collaboration de Hydro C-B—Shortreed	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Conseil canadien des ministres des Pêches et de l'Aquaculture	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Financement pour le comité des placers du Yukon	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Conseil du bassin du Fraser—Grille à débris	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Étude sur la circulation de substance nutritive du lac Quesnel	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Normes de conception pour les dossiers touchant l'habitat	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Analyse d'approvisionnement d'habitat dans des écosystèmes de lacs	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Restauration de l'habitat—Thunder Bay	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de surveillance de contaminants	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
La communauté de poissons de Severn Sound	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	*20*	*20*	...	...	...	*20*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	*6*	*6*	...	...	...	*6*	
...	...	...	...	...	14	14	...	...	...	14	
...	...	...	...	...	**59**	**59**	...	...	...	**59**	
...	...	...	...	...	*212*	*212*	...	...	...	*212*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	*42*	*42*	...	...	...	*42*	
...	...	...	...	...	23	23	...	...	...	23	
...	...	...	...	...	**15**	**15**	...	...	...	**15**	
...	...	...	...	...	*106*	*106*	...	...	...	*106*	
...	...	...	...	...	15	15	...	...	...	15	
...	...	...	...	...	**14**	**14**	...	...	...	**14**	
...	...	...	...	...	*67*	*67*	...	...	...	*67*	
...	...	...	...	...	81	81	...	...	...	81	
...	...	...	...	...	**95**	**95**	...	...	...	**95**	
...	...	...	...	...	*206*	*206*	...	...	...	*206*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	**75**	...	...	...	...	**75**	...	...	...	**75**	
...	*75*	...	...	...	...	*75*	...	...	...	*75*	*(a)*
...	...	...	...	...	20	20	...	...	...	20	
...	...	...	...	...	**20**	**20**	...	...	...	**20**	
...	...	...	...	...	*40*	*40*	...	...	...	*40*	
...	...	...	...	...	75	75	...	...	...	75	
...	...	...	...	...	**80**	**80**	...	...	...	**80**	
...	...	...	...	...	*155*	*155*	...	...	...	*155*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	**5**	**5**	...	...	...	**5**	
...	...	...	...	...	*5*	*5*	...	...	...	*5*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	**65**	...	...	...	...	**65**	...	...	...	**65**	
...	*65*	...	...	...	...	*65*	...	...	...	*65*	*(f)*
...	2	...	...	...	...	2	...	...	...	2	
...	**148**	...	...	...	...	**148**	...	...	...	**148**	
...	*150*	...	...	...	...	*150*	...	...	...	*150*	*(f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	**5**	...	...	...	...	**5**	...	...	...	**5**	
...	*5*	...	...	...	...	*5*	...	...	...	*5*	*(f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	**3**	...	...	...	...	**3**	...	...	...	**3**	
...	*3*	...	...	...	...	*3*	...	...	...	*3*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	**15**	...	...	...	...	**15**	...	...	...	**15**	
...	*15*	...	...	...	...	*15*	...	...	...	*15*	*(f)*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*

(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
Surveillance des effets de communauté de poissons sur l'environnement pour l'industrie minière	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Protocole d'évaluation de courant d'eau	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Impact de changement de climat	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
ECOPATH dans la baie Quinte et le lac Oneida	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Rétablissement d'omble de fontaine aurora	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Espèces en péril du fleuve de Sydenham	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Information sur l'écosystème aquatique de la baie de Clearwater et carte de l'habitat	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
La gestion de sécurité de forêt boréale reproduit les modèles normaux de perturbation dans les forêts littorales	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de développement de la pêche du crabe des neiges du Pacifique	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Zone tampon riveraine—RFCB	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Identification des réserves de truites arc-en-ciel anadromes de la rivière Skeena	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Plan pour la durabilité du poisson des bassins versants de la rivière Bella Coola	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Processus de consultation sur l'aquaculture de l'archipel Broughton	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	1 184	...	...	...
	2 297	...	...	...
	105 388	*43*	*2 688*	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	**12**	...	...	...	...	**12**	...	...	...	**12**	
...	*12*	...	...	...	...	*12*	...	...	...	*12*	*(f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	**5**	...	...	...	...	**5**	...	...	...	**5**	
...	*5*	...	...	...	...	*5*	...	...	...	*5*	*(f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	**100**	...	...	...	...	**100**	...	...	...	**100**	
...	*100*	...	...	...	...	*100*	...	...	...	*100*	*(f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	**160**	...	...	...	...	**160**	...	...	...	**160**	
...	*160*	...	...	...	...	*160*	...	...	...	*160*	*(f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	**10**	...	...	...	...	**10**	...	...	...	**10**	
...	*10*	...	...	...	...	*10*	...	...	...	*10*	*(f)*
...	119	...	...	...	...	119	...	...	...	119	
...	**270**	...	...	...	...	**270**	...	...	...	**270**	
...	*389*	...	...	...	...	*389*	...	...	...	*389*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	**25**	...	...	...	...	**25**	...	...	...	**25**	
...	*25*	...	...	...	...	*25*	...	...	...	*25*	*(f)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	**20**	...	...	...	...	**20**	...	...	...	**20**	
...	*20*	...	...	...	...	*20*	...	...	...	*20*	
...	...	...	...	...	27	27	...	...	...	27	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	*27*	*27*	...	...	...	*27*	
...	...	...	...	...	71	71	...	...	...	71	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	*71*	*71*	...	...	...	*71*	
...	...	...	...	...	5	5	...	...	...	5	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	*5*	*5*	...	...	...	*5*	
...	...	...	...	...	30	30	...	...	...	30	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	*30*	*30*	...	...	...	*30*	
...	...	...	...	...	40	40	...	...	...	40	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	*40*	*40*	...	...	...	*40*	
...	234	...	...	...	1 610	3 028	...	31	...	3 059	
...	**2 584**	...	...	...	**1 716**	**6 597**	...	**280**	...	**6 847**	
673	*9 516*	...	...	...	*14 374*	*132 682*	*4 860*	*1 137*	...	*138 679*	

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*

(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
SANTÉ				
Ministère				
Traitement et réadaptation en matière d'alcoolisme et de toxicomanie	484	304	591	491
	507	**319**	**620**	**562**
	5 716	*2 151*	*8 924*	*6 233*
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES				
Ministère				
Régime d'assistance publique du Canada	...	...	...	...
	...	...	...	...
	2 148 021	*488 139*	*2 945 818*	*2 951 522*
Aide à l'employabilité des personnes handicapées	4 110	625	7 445	5 274
	4 110	**625**	**7 445**	**5 274**
	86 231	*9 503*	*145 592*	*119 601*
Total du portefeuille ministériel	4 110	625	7 445	5 274
	4 110	**625**	**7 445**	**5 274**
	2 234 252	*497 642*	*3 091 410*	*3 071 123*
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN				
Ministère				
Convention de gestion des hardes de caribous de Beverly et Kaminuriak	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Commission de la Santé et des Services sociaux des Premières nations du Québec et du Labrador	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Indiens Cris—Conseil scolaire du Kativik (Baie James)	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Association des trappeurs Indiens Cris	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Protection des forêts	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme des infrastructures	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Réhabilitation des infrastructures—Schefferville	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente conjointe pour les immobilisations liées à l'éducation—AINC, Manow—Bandes NAN	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Développement des ressources naturelles	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
2 807	7 114	684	660	1 341	1 636	16 112	...	...	...	16 112	
3 002	**4 605**	**656**	**693**	**1 406**	**1 686**	**14 056**	...	...	...	**14 056**	
38 226	*82 370*	*6 894*	*11 046*	*18 760*	*28 816*	*209 136*	*846*	...	*789*	*210 771*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
21 543 662	*28 508 500*	*3 603 795*	*3 065 566*	*7 995 189*	*11 918 211*	*85 168 423*	*318 437*	...	*94 797*	*85 581 657*	*(f)*
39 133	65 362	7 914	9 953	22 343	27 000	189 159	...	...	...	189 159	
39 133	**65 362**	**7 914**	**9 953**	**22 343**	**27 000**	**189 159**	...	...	...	**189 159**	
504 708	*1 307 712*	*178 813*	*206 000*	*488 165*	*501 371*	*3 547 696*	*15 094*	...	*20 742*	*3 583 532*	
39 133	65 362	7 914	9 953	22 343	27 000	189 159	...	...	...	189 159	
39 133	**65 362**	**7 914**	**9 953**	**22 343**	**27 000**	**189 159**	...	...	...	**189 159**	
22 048 370	*29 816 212*	*3 782 608*	*3 271 566*	*8 483 354*	*12 419 582*	*88 716 119*	*333 531*	...	*115 539*	*89 165 189*	
...	...	...	...	...	...	...	...	15	...	15	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	*191*	*15*	...	*206*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
166	...	...	...	...	...	**166**	...	...	...	**166**	
1 347	...	...	...	...	...	*1 347*	...	...	...	*1 347*	
91 127	...	...	...	...	...	91 127	...	...	...	91 127	
85 195	...	...	...	...	...	**85 195**	...	...	...	**85 195**	
1 246 542	...	...	...	...	...	*1 246 542*	...	...	...	*1 246 542*	
82	...	...	...	...	...	82	...	...	...	82	
82	...	...	...	...	...	**82**	...	...	...	**82**	
2 034	...	...	...	...	...	*2 034*	...	...	...	*2 034*	
321	2 065	3 146	2 220	...	...	7 752	...	...	...	7 752	
467	**2 056**	**1 859**	**1 075**	...	...	**5 457**	...	...	...	**5 457**	
1 346	*21 089*	*11 286*	*14 463*	...	...	*48 184*	...	...	...	*48 184*	
...	...	...	...	...	...	...	1 592	...	...	1 592	
...	...	...	...	...	...	...	**1 860**	...	...	**1 860**	
...	...	...	...	...	...	...	*10 205*	...	...	*10 205*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
2 685	...	...	...	...	...	*2 685*	...	...	...	*2 685*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	*33 060*	...	...	...	...	*33 060*	...	...	...	*33 060*	
...	500	...	...	...	...	500	...	...	...	500	
...	**500**	...	...	...	...	**500**	...	...	...	**500**	
...	*12 685*	...	...	...	...	*12 685*	...	...	...	*12 685*	

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*

(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
Entente de Terre-Neuve	12 522	...	...	...
	14 799	...	...	...
	148 870	...	...	...
Entente du nord-est du Québec	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente sur les inondations du Nord	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Routes des réserves	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Services sociaux	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Négociations de traité trilatérales	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Projet domiciliaire Nunavik	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme d'aide intérimaire de gestion des ressources	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente Labrador Inuit	...	...	...	...
	...	...	...	...
	23	...	...	...
Entente concernant la mise en oeuvre de la convention de la Baie James et du nord québécois en matière de logement du Nunavik	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Bureau de géoscience du Canada	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme d'infrastucture Canada/Yukon	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Bureau de géoscience du Yukon	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	12 522	...	...	...
	14 799	...	...	...
	148 893	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
...	...	...	...	...	...	12 522	...	...	...	12 522	
...	...	...	...	...	...	**14 799**	...	...	...	**14 799**	
...	...	...	...	...	...	*148 870*	...	...	...	*148 870*	
2 407	...	...	...	...	...	2 407	...	...	...	2 407	
2 451	...	...	...	...	...	**2 451**	...	...	...	**2 451**	
56 908	...	...	...	...	...	*56 908*	...	...	...	*56 908*	
...	...	1 776	...	...	...	1 776	...	...	...	1 776	
...	...	**2 102**	...	...	...	**2 102**	...	...	...	**2 102**	
...	...	*118 984*	...	...	...	*118 984*	...	...	...	*118 984*	
...	...	3 811	...	...	...	3 811	...	...	...	3 811	
...	...	**6 219**	...	...	...	**6 219**	...	...	...	**6 219**	
...	...	*38 449*	...	...	...	*38 449*	...	...	...	*38 449*	
...	163 451	...	...	...	...	163 451	...	...	...	163 451	
...	**147 923**	...	...	...	...	**147 923**	...	...	...	**147 923**	
...	*1 928 554*	...	...	...	...	*1 928 554*	...	...	...	*1 928 554*	
...	...	...	...	...	5 879	5 879	...	...	...	5 879	
...	...	...	...	...	**5 230**	**5 230**	...	...	...	**5 230**	
...	...	...	...	...	*49 081*	*49 081*	...	...	...	*49 081*	*(a)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
2 500	...	...	...	...	...	*2 500*	...	...	...	*2 500*	
...	...	...	...	...	...	...	1 933	...	...	1 933	
...	...	...	...	...	...	...	**1 875**	...	...	**1 875**	
...	...	...	...	...	...	...	*8 888*	...	...	*8 888*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	*23*	...	...	...	*23*	
3 000	...	...	...	...	...	3 000	...	...	...	3 000	
5 000	...	...	...	...	...	**5 000**	...	...	...	**5 000**	
18 000	...	...	...	...	...	*18 000*	...	...	...	*18 000*	
...	...	...	...	...	...	...	...	430	...	430	
...	...	...	...	...	...	...	...	**415**	...	**415**	
...	...	...	...	...	...	...	...	*1 675*	...	*1 675*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	448	448	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	**507**	**507**	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	*1 305*	*1 305*	*(a)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	*680*	*680*	
96 937	166 016	8 733	2 220	...	5 879	292 307	3 525	445	448	296 725	
93 361	**150 479**	**10 180**	**1 075**	...	**5 230**	**275 124**	**3 735**	**415**	**507**	**279 781**	
1 331 362	*1 995 388*	*168 719*	*14 463*	...	*49 081*	*3 707 906*	*19 284*	*1 690*	*1 985*	*3 730 865*	

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*

(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
INDUSTRIE				
Ministère				
Infrastructure Canada Ontario	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Développement industriel et régional	...	...	...	...
	...	...	...	...
	630 651	*310 879*	*690 209*	*561 133*
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec				
Contributions à la province de Québec aux termes de l'entente Travaux d'infrastructure Canada (1994)	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contributions à la province de Québec aux termes du programme Structure Canada (2000)	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...
	...	...	...	...
	630 651	*310 879*	*690 209*	*561 133*
JUSTICE				
Ministère				
Aide juridique	1 906	412	3 363	2 244
	1 688	**325**	**3 013**	**1 750**
	34 970	*5 501*	*65 282*	*31 883*
Assistance parajudiciaire auprès des Autochtones	98	...	111	...
	97	...	**50**	...
	2 071	*52*	*719*	...
Aide juridique aux jeunes contrevenants	5 599	2 244	6 850	5 354
	5 800	**2 290**	**6 991**	**5 464**
	85 757	*33 799*	*102 540*	*80 628*
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes—Placement et surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation	100	100	134	100
	100	**100**	**100**	**100**
	200	*200*	*234*	*200*
Total du portefeuille ministériel	7 703	2 756	10 458	7 698
	7 685	**2 715**	**10 154**	**7 314**
	122 998	*39 552*	*168 775*	*112 711*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total
...	134 548	...	...	...	...	134 548	...	...	...	134 548
...	**127 514**	...	...	...	...	**127 514**	...	...	...	**127 514**
...	*263 100*	...	...	...	...	*263 100*	...	...	...	*263 100*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
302	...	...	...	...	...	**302**	...	...	...	**302**
492 295	*279 136*	*312 968*	*193 718*	*142 342*	*162 075*	*3 775 406*	*30 708*	...	*13 439*	*3 819 553*
63	...	...	...	...	...	63	...	...	...	63
228	...	...	...	...	...	**228**	...	...	...	**228**
625 055	...	...	...	...	...	*625 055*	...	...	...	*625 055*
70 722	...	...	...	...	...	70 722	...	...	...	70 722
37 931	...	...	...	...	...	**37 931**	...	...	...	**37 931**
125 425	...	...	...	...	...	*125 425*	...	...	...	*125 425*
70 785	134 548	...	...	...	...	205 333	...	...	...	205 333
38 461	**127 514**	...	...	...	...	**165 975**	...	...	...	**165 975**
1 242 775	*542 236*	*312 968*	*193 718*	*142 342*	*162 075*	*4 788 986*	*30 708*	...	*13 439*	*4 833 133*
24 573	50 924	4 265	3 706	9 893	13 657	114 943	...	...	...	114 943
22 014	**45 557**	**3 476**	**2 832**	**8 013**	**12 159**	**100 827**	...	...	...	**100 827**
390 974	*810 287*	*74 728*	*58 830*	*149 912*	*199 577*	*1 821 944*	*24 435*	...	*7 605*	*1 853 984*
486	1 040	435	557	1 009	994	4 730	...	...	...	4 730
537	**1 025**	**442**	**625**	**1 003**	**994**	**4 773**	**15**	**15**	**30**	**4 833**
9 737	*17 415*	*7 324*	*8 876*	*22 736*	*21 529*	*90 459*	*6 569*	*15*	*2 197*	*99 240*
40 561	70 742	7 151	8 232	19 075	23 601	189 409	3 400	1 751	1 143	195 703
39 713	**72 290**	**7 188**	**8 403**	**18 513**	**23 404**	**190 056**	**3 456**	**1 787**	**1 215**	**196 514**
592 411	*1 089 469*	*102 118*	*124 132*	*255 539*	*317 185*	*2 783 578*	*72 861*	*8 444*	*22 413*	*2 887 296*
...	...	...	...	...	...	...	1 972	1 738	1 032	4 742
...	...	...	...	...	...	...	**1 688**	**1 401**	**771**	**3 860**
...	...	...	...	...	...	...	*8 025*	*6 879*	*3 882*	*18 786*
100	100	100	100	112	100	1 046	150	175	150	1 521
100	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**1 000**	**150**	**175**	**150**	**1 475**
200	*200*	*200*	*200*	*212*	*200*	*2 046*	*300*	*550*	*300*	*2 996*
65 720	122 806	11 951	12 595	30 089	38 352	310 128	5 522	3 664	2 325	321 639
62 364	**118 972**	**11 206**	**11 960**	**27 629**	**36 657**	**296 656**	**5 309**	**3 378**	**2 166**	**307 509**
993 322	*1 917 371*	*184 370*	*192 038*	*428 399*	*538 491*	*4 698 027*	*112 190*	*15 688*	*36 397*	*4 862 302*

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*

(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
DÉFENSE NATIONALE				
Ministère				
Aide financière relative aux catastrophes				
Programme de la protection civile conjointe	2 510	183	4 196	256
	1 621	**880**	**739**	**363**
	23 365	*8 499*	*13 768*	*39 836*
Fonds des nouvelles initiatives (NSS)	...	...	...	...
	...	**...**	**...**	**6**
	16	...	*1*	*47*
Total du portefeuille ministériel	2 510	183	4 196	256
	1 621	**880**	**739**	**369**
	23 381	*8 499*	*13 769*	*39 883*
RESSOURCES NATURELLES				
Ministère				
Fonds de développement Canada Terre-Neuve	798	...	...	...
	1 274	**...**	**...**	**...**
	222 772	...	...	...
Office Canada Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	2 696	...	...	...
	1 762	**...**	**...**	**...**
	36 661	...	...	...
Office Canada Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	...	...	1 624	...
	...	**...**	**1 534**	**...**
	...	...	*14 437*	...
Programme d'assistance financière aux propriétaires de boisés affectés par la tempête de verglas et dont l'activité financière n'est pas le principal gagne-pain	...	...	...	...
	...	**...**	**...**	**...**
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	3 494	...	1 624	...
	3 036	**...**	**1 534**	**...**
	259 433	...	*14 437*	...
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Ministère				
PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX				
Coût d'entretien du pont MacDonald-Cartier[21]	...	...	...	...
	...	**...**	**...**	**...**
	...	...	...	...
SOLLICITEUR GÉNÉRAL				
Ministère				
Police autochtone	181	66	2 419	1 023
	50	**57**	**2 126**	**826**
	1 147	*943*	*17 780*	*3 261*

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
2 236	3 265	557	275	591	111 186	125 255	235	154	289	125 933	
883	**2 267**	**3 705**	**1 034**	**1 676**	**1 640**	**14 808**	**123**	**154**	**262**	**15 347**	
892 785	*161 984*	*230 215*	*17 813*	*84 201*	*159 367*	*1 631 853*	*5 496*	*763*	*5 748*	*1 643 840*	
2	1 147	33	23	6	106	1 317	...	150	...	1 467	
89	**189**	**120**	**48**	**261**	**98**	**811**	**46**	**...**	**...**	**857**	
112	*2 612*	*518*	*154*	*562*	*809*	*4 811*	*724*	*417*	*19*	*5 971*	*(a)*
2 238	4 412	590	298	597	111 292	126 572	235	304	289	127 400	
972	**2 456**	**3 825**	**1 082**	**1 937**	**1 738**	**15 619**	**169**	**154**	**262**	**16 204**	
892 897	*164 596*	*230 733*	*17 947*	*84 763*	*160 176*	*1 636 644*	*6 220*	*1 180*	*5 767*	*1 649 811*	
...	...	...	...	...	...	798	...	...	...	798	
...	...	...	...	...	...	**1 274**	...	...	...	**1 274**	
...	...	...	...	...	...	*222 772*	...	...	...	*222 772*	
...	...	...	...	...	...	2 696	...	...	...	2 696	
...	...	...	...	...	...	**1 762**	...	...	...	**1 762**	
...	...	...	...	...	...	*36 661*	...	...	...	*36 661*	
...	...	...	...	...	...	1 624	...	...	...	1 624	
...	...	...	...	...	...	**1 534**	...	...	...	**1 534**	
...	...	...	...	...	...	*14 437*	...	...	...	*14 437*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
2 853	...	...	...	...	...	**2 853**	...	...	...	**2 853**	
10 301	...	...	...	...	...	*10 301*	...	...	...	*10 301*	*(f)*
...	...	...	...	...	...	5 118	...	...	...	5 118	
2 853	...	...	...	...	...	**7 423**	...	...	...	**7 423**	
10 301	...	...	...	...	...	*284 171*	...	...	...	*284 171*	
192	192	...	...	...	...	384	...	...	...	384	
231	**231**	...	...	...	...	**462**	...	...	...	**462**	
2 634	*7 772*	...	...	...	...	*10 406*	...	...	...	*10 406*	
19 069	22 370	4 120	7 641	4 575	5 078	66 542	230	685	1 318	68 775	
17 636	**18 858**	**3 815**	**7 306**	**4 196**	**4 974**	**59 844**	**195**	**415**	**1 258**	**61 712**	
135 377	*232 464*	*49 260*	*69 240*	*57 645*	*55 600*	*622 717*	*6 054*	*2 345*	*14 187*	*645 303*	

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Suite*

(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
Centre canadien des armes à feu				
Programme canadien du contrôle des armes à feu[11]	...	200	800	930
	...	**204**	**806**	**1 000**
	2 220	*1 828*	*7 721*	*8 748*
Total du portefeuille ministériel	181	266	3 219	1 953
	50	**261**	**2 932**	**1 826**
	3 367	*2 771*	*25 501*	*12 009*
TRANSPORTS				
Ministère				
Programme de transition d'aide au transport des marchandises dans la région de l'Atlantique	...	...	...	...
	72	**...**	**868**	**...**
	21 071	*21 480*	*86 831*	*121 078*
Améliorations des autoroutes	...	...	...	37 889
	...	...	...	**38 382**
	286 482	...	*73 874*	*340 651*
Code canadien de sécurité	241	202	414	296
	241	**202**	**414**	**296**
	1 585	*1 342*	*2 661*	*1 923*
Rénovations des routes en Outaouais	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entretien du pont de Québec	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme stratégique d'infrastructure routière—Composante routière—Programmes et cessions	2 097	1 164	7 102	3 905
	...	**499**	**4 563**	**1 591**
	2 097	*1 663*	*13 663*	*5 496*
Programme stratégique d'infrastructure routière—Initiatives de transports aux points de passage frontaliers— Programmes et cessions	...	...	...	440
	...	...	...	...
	...	...	...	*440*
Programme stratégique d'infrastructure routière—Planification et politique d'intégration aux points de passage frontaliers	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Amélioration de la route Greenwich	...	26	...	...
	...	**1 100**	...	...
	...	*1 126*	...	...
Programme stratégique d'infrastructure routière —Composante routière—Politique	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
8 600	4 900	...	...	...	...	15 430	...	...	...	15 430	
9 574	**4 860**	**...**	**...**	**...**	**171**	**16 615**	**...**	**...**	**...**	**16 615**	
70 990	*52 933*	*2 464*	*2 190*	*4 567*	*27 722*	*181 383*	*1 137*	*...*	*1 297*	*183 817*	
27 669	27 270	4 120	7 641	4 575	5 078	81 972	230	685	1 318	84 205	
27 210	**23 718**	**3 815**	**7 306**	**4 196**	**5 145**	**76 459**	**195**	**415**	**1 258**	**78 327**	
206 367	*285 397*	*51 724*	*71 430*	*62 212*	*83 322*	*804 100*	*7 191*	*2 345*	*15 484*	*829 120*	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**940**	**...**	**...**	**...**	**940**	
78 112	*...*	*...*	*...*	*...*	*...*	*328 572*	*...*	*...*	*...*	*328 572*	*(f)*
...	...	...	...	...	...	37 889	...	...	...	37 889	
...	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**38 382**	**...**	**...**	**...**	**38 382**	
410	*...*	*...*	*...*	*...*	*...*	*701 417*	*...*	*...*	*...*	*701 417*	
986	1 488	367	386	680	516	5 576	175	...	175	5 926	
986	**1 488**	**733**	**386**	**680**	**516**	**5 942**	**175**	**...**	**175**	**6 292**	
6 191	*9 304*	*2 368*	*2 483*	*4 295*	*3 283*	*35 435*	*1 169*	*...*	*1 169*	*37 773*	
5 129	...	...	...	...	...	5 129	...	...	...	5 129	
2 302	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**2 302**	**...**	**...**	**...**	**2 302**	
26 198	*...*	*...*	*...*	*...*	*...*	*26 198*	*...*	*...*	*...*	*26 198*	
600	...	...	...	...	...	600	...	...	...	600	
600	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**600**	**...**	**...**	**...**	**600**	
4 500	*...*	*...*	*...*	*...*	*...*	*4 500*	*...*	*...*	*...*	*4 500*	
...	...	5 035	6 714	4 413	23 038	53 468	2 571	...	972	57 011	
...	**...**	**2 041**	**6 378**	**781**	**6 735**	**22 588**	**2 114**	**...**	**1 100**	**25 802**	
...	*...*	*7 076*	*13 092*	*5 194*	*29 773*	*78 054*	*4 685*	*...*	*2 072*	*84 811*	
5 828	...	...	...	...	1 280	7 548	...	...	...	7 548	
7 666	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**7 666**	**...**	**...**	**...**	**7 666**	
13 494	*...*	*...*	*...*	*...*	*1 280*	*15 214*	*...*	*...*	*...*	*15 214*	
...	884	...	...	43	32	959	...	...	...	959	
80	**250**	**...**	**...**	**...**	**...**	**330**	**...**	**...**	**...**	**330**	
80	*1 134*	*...*	*...*	*43*	*32*	*1 289*	*...*	*...*	*...*	*1 289*	
...	...	...	...	...	...	26	...	...	...	26	
...	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**1 100**	**...**	**...**	**...**	**1 100**	
...	*...*	*...*	*...*	*...*	*...*	*1 126*	*...*	*...*	*...*	*1 126*	
...	...	...	...	...	...	...	...	308	...	308	
...	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	**...**	
...	*...*	*...*	*...*	*...*	*...*	*...*	*...*	*308*	*...*	*308*	

PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS—*Fin*

(en milliers de dollars)

	Terre-Neuve-et-Labrador	Île-du-Prince-Édouard	Nouvelle-Écosse	Nouveau-Brunswick
Projet de revitalisation du secteur riverain de Toronto	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	2 338	1 392	7 516	42 530
	313	**1 801**	**5 845**	**40 269**
	311 235	*25 611*	*177 029*	*469 588*
ANCIENS COMBATTANTS				
Ministère				
PROGRAMME DES ANCIENS COMBATTANTS				
Projet des services intégrés pour les personnes âgées et les anciens combattants	...	45	...	...
	...	**31**	...	...
	...	76	...	...
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN				
Travaux d'infrastructure Canada	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Accords d'association	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Contribution à la Hudson Bay Port Company pour appuyer la rénovation du port de Churchill	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme de protection contre les inondations dans la vallée de la rivière Rouge	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Programme d'infrastructure Canada	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Entente Canada/Saskatchewan pour le développement du Nord	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Les ententes de partenariat pour le développement économique de l'Ouest	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total du portefeuille ministériel	...	...	...	...
	...	...	...	...
	...	...	...	...
Total global	106 935	41 299	124 168	157 624
	117 554	**27 337**	**112 230**	**136 018**
	5 279 704	*1 290 179*	*5 741 883*	*5 872 247*

Les montants en caractères romains représentent les dépenses de 2003-2004.
Les montants en caractères **gras** représentent les dépenses de 2002-2003.
Les montants en *italique* représentent les dépenses depuis l'inauguration (y compris les dépenses de 2003-2004).
(a) Modifie les *Comptes publics du Canada* de l'exercice précédent.
(f) Programme complété.
[10] Le programme canadien du contrôle des armes à feu, antérieurement présenté sous Justice, est maintenant présenté sous Solliciteur général.
[22] Les coûts se rapportant au pont Perley ont été complétés en 2002-2003.

Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	Total des provinces	Territoires du Nord-Ouest	Nunavut	Territoire du Yukon	Total	
...	6 177	...	...	...	...	6 177	...	...	...	6 177	
...	**5 200**	...	...	...	...	**5 200**	...	...	...	**5 200**	
...	*11 377*	...	...	...	...	*11 377*	...	...	...	*11 377*	*(a)(f)*
12 543	8 549	5 402	7 100	5 136	24 866	117 372	2 746	308	1 147	121 573	
11 634	**6 938**	**2 774**	**6 764**	**1 461**	**7 251**	**85 050**	**2 289**	...	**1 275**	**88 614**	
128 985	*21 815*	*9 444*	*15 575*	*9 532*	*34 368*	*1 203 182*	*5 854*	*308*	*3 241*	*1 212 585*	
...	...	...	...	...	...	45	...	...	...	45	
...	...	...	...	...		**31**	...	...	...	**31**	
...	...	...	...	...	...	*76*	...	...	...	*76*	*(a)*
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	...	...	**300**	**300**	...	...	...	**300**	
...	...	*81 859*	*69 262*	*207 918*	*272 917*	*631 956*	...	...	...	*631 956*	*(f)*
...	...	3 193	1	881	4 002	8 077	...	...	...	8 077	
...	...	**1 933**	**1 081**	**1 539**	**8 347**	**12 900**	...	...	...	**12 900**	
...	...	*19 918*	*17 589*	*19 971*	*19 417*	*76 895*	...	...	...	*76 895*	
...	...	900	...	...	...	900	...	...	...	900	
...	...	**733**	...	...	...	**733**	...	...	...	**733**	
...	...	*13 600*	...	...	...	*13 600*	...	...	...	*13 600*	
...	...	1 054	...	...	...	1 054	...	...	...	1 054	
...	...	**2 725**	...	...	...	**2 725**	...	...	...	**2 725**	
...	...	*44 678*	...	...	...	*44 678*	...	...	...	*44 678*	
...	...	19 217	10 904	36 115	23 019	89 255	...	...	...	89 255	
...	...	**16 200**	**10 890**	**19 153**	**1 557**	**47 800**	...	...	...	**47 800**	
...	...	*39 363*	*33 240*	*60 800*	*25 026*	*158 429*	...	...	...	*158 429*	
...	...	...	77	...	...	77	...	...	...	77	
...	...	...	**42**	...	...	**42**	...	...	...	**42**	
...	...	...	*119*	...	...	*119*	...	...	...	*119*	
...	...	...	60	...	...	60	...	...	...	60	
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	
...	...	...	*60*	...	...	*60*	...	...	...	*60*	
...	...	24 364	11 042	36 996	27 021	99 423	...	...	...	99 423	
...	...	**21 591**	**12 013**	**20 692**	**10 204**	**64 500**	...	...	...	**64 500**	
...	...	*199 418*	*120 270*	*288 689*	*317 360*	*925 737*	...	...	...	*925 737*	
937 272	1 598 256	379 374	847 815	950 815	470 706	5 614 264	53 616	64 674	11 549	5 744 103	
636 742	**1 334 228**	**317 548**	**536 604**	**523 449**	**274 523**	**4 016 233**	**48 718**	**69 049**	**11 448**	**4 145 448**	
33 770 057	*47 307 275*	*7 691 678*	*10 208 259*	*14 423 205*	*16 073 756*	*147 658 243*	*1 901 857*	*326 509*	*285 622*	*150 172 231*	

SECTION 11

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Autres informations relatives à l'ensemble du gouvernement

SOMMAIRE

	Page
Détail budgétaire par affectation	11.2
Commissions	11.16
Frais d'étude	11.19
Revenus de placements	11.21
Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires	11.24

Détail budgétaire par affectation

Cet état présente les crédits budgétaires par affectation tels qu'approuvés par le Conseil du Trésor en vertu de l'article 31 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (LGFP), de même que les dépenses connexes de l'exercice.

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION

	Affectations	Dépenses
	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	641 262 569	617 452 048
Bloquées	13 189 715	
Moins : revenus affectés aux dépenses	24 383 568	24 383 568
	630 068 716	*593 068 480*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	39 052 518	38 692 147
Bloquées	20 000 000	
	59 052 518	*38 692 147*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	322 499 315	170 978 450
Bloquées	154 378 217	
	476 877 532	*170 978 450*
Crédit 15—Garantir le paiement en vertu du Programmme des avances de crédit printanières	*1*	
Crédit 20—Garantir le paiement pour les besoins du Programme national renouvelé (2001) sur l'éthanol de la biomasse	*1*	
Montants législatifs	*3 892 787 582*	*3 889 116 959*
Total du ministère	**5 058 786 350**	**4 691 856 036**
Commission canadienne du lait		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Autres frais de fonctionnement	3 219 000	3 218 484
Bloquées	14 000	
	3 233 000	3 218 484
Agence canadienne d'inspection des aliments		
Crédit 30—Dépenses de fonctionnement et contributions—		
Budget de fonctionnement	474 721 196	451 457 300
Subventions et contributions	574 750	574 750
Réorganisation gouvernementale—		
Agence des services frontaliers du Canada—		
Budget de fonctionnement—		
Personnel	1 662 517	1 570 808
Autres frais de fonctionnement	620 688	578 427
Moins : revenus affectés aux dépenses	59 564 746	59 564 746
	418 014 405	*394 616 539*
Crédit 35—Dépenses en capital	*20 001 432*	*6 605 972*
Montants législatifs	*66 940 670*	*66 848 418*
	504 956 507	468 070 929
Commission canadienne des grains		
Crédit 40—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*39 198 613*	*34 787 100*
Montants législatifs	*15 224 420*	*(6 210 411)*
	54 423 033	28 576 689
Total du portefeuille ministériel	**5 621 398 890**	**5 191 722 138**
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE		
Ministère		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	80 814 227	77 485 995
Bloquées	497 174	
	81 311 401	*77 485 995*
Crédit 25—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	346 223 275	346 223 275
Bloquées	5 000 000	
	351 223 275	*346 223 275*
Montants législatifs	*13 859 877*	*13 855 914*
Total du ministère	**446 394 553**	**437 565 184**
Société d'expansion du Cap-Breton		
Crédit 70—Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	28 295 000	28 295 000
Total du portefeuille ministériel	**474 689 553**	**465 860 184**
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	2 146 987 020	2 055 408 228
Compensation à la Société canadienne des postes	9 262 671	8 613 047
Fonds alloués à l'observation de la génération des revenus—		
Budget de fonctionnement	691 514 004	678 354 195
Fonds alloués à la perception des revenus—		
Budget de fonctionnement	230 362 000	230 362 000
Réorganisation gouvernementale—		
Agence des services frontaliers du Canada—		
Budget de fonctionnement	248 292 404	157 970 596
Moins : revenus affectés aux dépenses	146 747 000	146 747 000
	3 179 671 099	*2 983 961 066*
Crédit 5—Dépenses en capital	*23 349 000*	*11 418 015*
Crédit 10—Contributions	*137 269 864*	*119 926 976*

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Montants législatifs	*634 861 216*	*634 861 216*
Total du ministère	**3 975 151 179**	**3 750 167 273**
Société canadienne des postes		
Crédit 50—Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	222 210 000	222 210 000
Total du portefeuille ministériel	**4 197 361 179**	**3 972 377 273**
PATRIMOINE CANADIEN		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	231 276 120	228 338 806
Bloquées	5 575 364	
Moins : revenus affectés aux dépenses	4 710 000	3 633 288
	232 141 484	*224 705 518*
Crédit 5—Subventions et contributions	*870 665 414*	*868 856 320*
Montants législatifs	*25 630 308*	*25 623 637*
Total du ministère	**1 128 437 206**	**1 119 185 475**
Conseil des Arts du Canada		
Crédit 15—Paiements au Conseil des Arts du Canada	153 420 000	153 420 000
Société Radio-Canada		
Crédit 20—Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement	*932 845 000*	*932 695 000*
Crédit 25—Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	*4 000 000*	*4 000 000*
Crédit 30—Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital	*129 616 000*	*129 616 000*
	1 066 461 000	1 066 311 000
Musée canadien des civilisations		
Crédit 35—Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	102 193 802	102 193 802
Musée canadien de la nature		
Crédit 40—Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital—		
Autres frais de fonctionnement	42 875 228	42 875 228
Bloquées	49 777 772	
	92 653 000	42 875 228
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	37 751 000	37 036 280
Bloquées	100 000	
Moins : revenus affectés aux dépenses	35 093 000	35 093 000
	2 758 000	*1 943 280*
Montants législatifs	*6 248 141*	*6 248 141*
	9 006 141	8 191 421
Archives nationales du Canada		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	51 485 368	50 834 836
Subventions et contributions	3 112 813	3 057 736
Bloquées	51 000	
Moins : revenus affectés aux dépenses	494 000	323 023
	54 155 181	*53 569 549*
Montants législatifs	*6 824 541*	*6 799 544*
	60 979 722	60 369 093
Société du Centre national des Arts		
Crédit 55—Paiements à la Société du Centre national des Arts—		
Autres frais de fonctionnement	24 032 000	24 032 000
Réparations à l'édifice et paiements à la ville d'Ottawa	7 000 000	7 000 000
	31 032 000	31 032 000
Commission des champs de bataille nationaux		
Crédit 60—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*7 186 000*	*7 079 752*
Montants législatifs	*1 831 559*	*1 831 559*
	9 017 559	8 911 311
Commission de la capitale nationale		
Crédit 65—Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	*67 936 000*	*67 936 000*
Crédit 70—Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital—		
Autres frais de fonctionnement	46 440 885	46 440 885
Bloquées	16 750 001	
	63 190 886	*46 440 885*
	131 126 886	114 376 885
Office national du film		
Crédit 75—Fonds renouvelable de l'Office national du film— Déficit de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	76 111 625	75 756 190
Subventions et contributions	297 507	297 507
Moins : revenus affectés aux dépenses	8 900 000	8 740 963
	67 509 132	*67 312 734*
Montants législatifs	*3 319 110*	
	70 828 242	67 312 734

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Musée des beaux-arts du Canada		
Crédit 80—Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	*36 982 050*	*36 982 050*
Crédit 85—Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la Collection	*8 000 000*	*8 000 000*
	44 982 050	44 982 050
Bibliothèque nationale		
Crédit 90—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	38 647 226	36 992 921
Subventions et contributions	36 000	32 342
Bloquées	436 744	
	39 119 970	*37 025 263*
Montants législatifs	*4 928 807*	*4 924 134*
	44 048 777	41 949 397
Musée national des sciences et de la technologie		
Crédit 95—Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	36 279 599	36 279 599
Commission de la fonction publique		
Crédit 110—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	129 712 138	123 710 759
Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)—		
Autres frais de fonctionnement	1 104 000	875 026
Bloquées	307 684	
	131 123 822	*124 585 785*
Montants législatifs	*25 431 831*	*15 706 810*
	156 555 653	140 292 595
Commission des relations de travail dans la fonction publique		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	6 896 231	6 676 605
Bloquées	938 850	
	7 835 081	*6 676 605*
Montants législatifs	*730 203*	*729 877*
	8 565 284	7 406 482
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice		
Crédit 115—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	11 512 300	11 409 048
Bloquées	286 173	
	11 798 473	*11 409 048*
Crédit 120—Subventions	*11 109 000*	*11 109 000*
Montants législatifs	*1 319 349*	*1 319 349*
	24 226 822	23 837 397

	Affectations	Dépenses
	$	$
Téléfilm Canada		
Crédit 125—Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la *Loi sur Téléfilm Canada*—		
Autres frais de fonctionnement	127 860 500	127 860 500
Bloquées	2 314 500	
	130 175 000	127 860 500
Total du portefeuille ministériel	**3 299 988 743**	**3 196 786 969**
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	521 417 084	490 924 015
Programme de santé fédérale par intérim	57 395 000	57 395 000
Réorganisation gouvernementale—Agence des services frontaliers du Canada—		
Budget de fonctionnement	39 305 640	39 305 640
Bloquées	10 474 509	
	628 592 233	*587 624 655*
Crédit 2b—Radier des comptes du Canada 2 390 payables à Sa Majesté du chef du Canada	*786 385*	*777 911*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	371 430 985	368 970 944
Bloquées	13 569 501	
	385 000 486	*368 970 944*
Montants législatifs	*70 140 212*	*70 080 134*
Total du ministère	**1 084 519 316**	**1 027 453 644**
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	107 450 846	104 703 504
Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)—		
Budget de fonctionnement	10 613 756	4 460 781
Bloquées	3 741 244	
	121 805 846	*109 164 285*
Montants législatifs	*13 679 018*	*13 679 018*
	135 484 864	122 843 303
Total du portefeuille ministériel	**1 220 004 180**	**1 150 296 947**
ENVIRONNEMENT		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	717 279 481	698 495 167
Bloquées	7 457 544	
Moins : revenus affectés aux dépenses	82 484 000	76 102 579
	642 253 025	*622 392 588*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	42 797 366	42 788 543
Bloquées	2 084 018	
	44 881 384	*42 788 543*

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	95 241 070	94 099 106
Bloquées	4 533 839	
	99 777 909	*94 099 106*
Montants législatifs	*248 381 347*	*248 266 766*
Total du ministère	**1 035 293 665**	**1 007 547 003**
Société canadienne d'hypothèques et de logement		
Crédit 45—Dépenses de fonctionnement—		
Autres frais de fonctionnement	2 138 383 000	2 091 820 816
Bloquées	14 400 000	
	2 152 783 000	*2 091 820 816*
Crédit 46b—Augmentation du montant total supplémentaire de tous les prêts assurés par la Société canadienne d'hypothèques et de logement en vertu de l'alinéa 11(b) de la *Loi nationale sur l'habitation*	*1*	
	2 152 783 001	2 091 820 816
Agence canadienne d'évaluation environnementale		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	18 672 221	14 739 717
Subventions et contributions	1 474 000	749 366
Bloquées	31 569	
Moins : revenus affectés aux dépenses	3 501 000	266 493
	16 676 790	*15 222 590*
Montants législatifs	*1 509 095*	*1 508 998*
	18 185 885	16 731 588
Bureau de l'infrastructure du Canada		
Crédit 100—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	18 793 933	17 507 966
Bloquées	4 311	
	18 798 244	*17 507 966*
Crédit 105—Contributions—		
Subventions et contributions	69 297 927	55 319 773
Bloquées	56 063 074	
	125 361 001	*55 319 773*
Montants législatifs	*1 055 450*	*1 055 450*
	145 214 695	73 883 189
Agence Parcs Canada		
Crédit 100—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	415 251 221	372 391 508
Subventions et contributions	7 511 000	6 745 630
Bloquées	4 216 833	
	426 979 054	*379 137 138*
Crédit 105—Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	*7 800 000*	*7 800 000*
Montants législatifs	*125 015 506*	*125 015 506*
	559 794 560	511 952 644
Total du portefeuille ministériel	**3 911 271 806**	**3 701 935 240**

	Affectations	Dépenses
	$	$
FINANCES		
Ministère		
PROGRAMME DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES, SOCIALES ET FINANCIÈRES		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	104 794 767	94 887 181
Bloquées	578 983	
Moins : revenus affectés aux dépenses	17 616 000	12 042 132
	87 757 750	*82 845 049*
Crédit 5—Subventions et contributions	*686 820 251*	*132 079 791*
Crédit 16b—Augmentation de la limite actuelle de l'assurance d'hypothèques aux termes de l'article 29 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	*1*	
Montants législatifs	*877 003 780*	*725 323 703*
	1 651 581 782	940 248 543
PROGRAMME DU SERVICE DE LA DETTE PUBLIQUE		
Montants législatifs	35 931 363 760	35 931 363 760
PROGRAMME FÉDÉRAL DE TRANSFERTS AUX PROVINCES		
Crédit 15—Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux—		
Autres frais de fonctionnement	1 729 976 720	1 792 054 029
Bloquées	23 280	
	1 730 000 000	*1 792 054 029*
Montants législatifs	*30 566 043 235*	*30 566 043 235*
	32 296 043 235	32 358 097 264
Total du ministère	**69 878 988 777**	**69 229 709 567**
Vérificateur général		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	66 206 200	63 577 252
Subventions et contributions	380 000	378 924
	66 586 200	*63 956 176*
Montants législatifs	*7 809 337*	*7 806 325*
	74 395 537	71 762 501
Tribunal canadien du commerce extérieur		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*8 728 000*	*8 204 719*
Montants législatifs	*1 121 375*	*1 119 083*
	9 849 375	9 323 802
Agence de la consommation en matière financière du Canada		
Montants législatifs	6 012 566	6 012 566

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	30 596 769	29 291 626
Bloquées	128 496	
	30 725 265	*29 291 626*
Montants législatifs	*2 520 480*	*2 500 357*
	33 245 745	31 791 983
Bureau du surintendant des institutions financières		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*925 500*	*722 137*
Montants législatifs	*68 908 127*	*3 776 239*
	69 833 627	4 498 376
Total du portefeuille ministériel	**70 072 325 627**	**69 353 098 795**
PÊCHES ET OCÉANS		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	1 099 965 477	1 071 136 347
Réorganisation gouvernementale— Transports Canada—		
Budget de fonctionnement	4 544 900	4 545 009
Bloquées	19 733 877	
Moins : revenus affectés aux dépenses	47 164 000	40 965 234
	1 077 080 254	*1 034 716 122*
Crédit 5—Dépenses en capital	*197 032 704*	*195 809 189*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	138 804 794	79 562 890
Réorganisation gouvernementale— Transports Canada	117 707	117 707
Bloquées	5 001 272	
	143 923 773	*79 680 597*
Montants législatifs	*115 906 662*	*115 333 313*
Total du portefeuille ministériel	**1 533 943 393**	**1 425 539 221**
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	1 064 723 145	1 025 311 756
Détérioration des immobilisations	4 000 000	4 000 000
Vérifications et évaluations pour le PPM	575 000	137 100
Réorganisation gouvernementale— Commerce international—		
Budget de fonctionnement	49 602 944	48 377 003
Bloquées	27 042 037	
Moins : revenus affectés aux dépenses	24 193 000	20 686 184
	1 121 750 126	*1 057 139 675*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	122 652 479	120 453 820
Détérioration des immobilisations	19 000 000	18 102 360
Réorganisation gouvernementale— Commerce international	734 000	667 000
Bloquées	17 085 620	
	159 472 099	*139 223 180*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	505 979 280	467 786 482
Réorganisation gouvernementale— Commerce international	1 431 000	1 366 276
Bloquées	4 159 430	
	511 569 710	*469 152 758*
Montants législatifs	*95 313 998*	*80 615 265*
Total du ministère	**1 888 105 933**	**1 746 130 878**
Corporation commerciale canadienne		
Crédit 15—Dépenses du programme	16 274 000	16 274 000
Agence canadienne de développement international		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	198 159 550	191 443 302
Fonds canadien pour l'Afrique	3 710 000	3 139 633
	201 869 550	*194 582 935*
Crédit 25—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	2 012 242 000	2 011 431 414
Bloquées	18 000 000	
	2 030 242 000	*2 011 431 414*
Montants législatifs	*357 572 504*	*357 572 164*
	2 589 684 054	2 563 586 513
Exportation et développement Canada		
Montants législatifs	167 486 769	167 486 769
Centre de recherches pour le développement international		
Crédit 40—Paiements au Centre de recherches pour le développement international	110 278 000	110 278 000
Commission mixte internationale		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	9 717 423	9 697 522
Bloquées	15 449	
	9 732 872	*9 697 522*
Montants législatifs	*563 497*	*563 497*
	10 296 369	10 261 019
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	2 263 600	1 741 897
Membres des groupes de résolution des différends	620 000	231 317
	2 883 600	*1 973 214*
Montants législatifs	*145 990*	*145 990*
	3 029 590	2 119 204
Total du portefeuille ministériel	**4 785 154 715**	**4 616 136 383**

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
GOUVERNEUR GÉNÉRAL		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	17 077 662	17 062 782
Subventions et contributions	11 000	
Bloquées	127 339	
	17 216 001	*17 062 782*
Montants législatifs	*2 269 596*	*2 269 277*
Total du portefeuille ministériel	**19 485 597**	**19 332 059**
SANTÉ		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	938 279 904	874 875 089
Capital	3 924 260	3 924 260
Santé des Premières nations et des Inuits—		
Budget de fonctionnement	235 023 511	233 080 300
Capital	1 482 000	941 600
Revenus affectés aux dépenses	(5 450 000)	(3 506 789)
Prestation de services de santé non assurés	602 215 000	597 965 329
Stratégie nationale de préparation et d'intervention contre la variole	7 988 520	6 183 810
Pensionnats indiens—		
Budget de fonctionnement	4 451 000	1 103 603
Bloquées	9 776 860	
Moins : revenus affectés aux dépenses	58 251 000	49 983 524
	1 739 440 055	*1 664 583 678*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	1 052 752 922	1 051 484 050
Santé des Premières nations et des Inuits—		
Subventions et contributions	571 112 200	571 112 200
Pensionnats indiens	500 000	263 205
Bloquées	1 000 000	
	1 625 365 122	*1 622 859 455*
Montants législatifs	*806 467 687*	*806 259 696*
Total du ministère	**4 171 272 864**	**4 093 702 829**
Instituts de recherche en santé du Canada		
Crédit 10—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*42 237 339*	*36 228 142*
Crédit 15—Subventions—		
Subventions et contributions	651 546 058	646 850 893
Bloquées	32 000 000	
	683 546 058	*646 850 893*
Montants législatifs	*3 138 389*	*3 138 234*
	728 921 786	686 217 269
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*3 563 812*	*3 336 912*
Montants législatifs	*398 187*	*398 187*
	3 961 999	3 735 099
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	4 334 000	3 779 476
Audiences publiques	300 000	45 865
Bloquées	13 000	
	4 647 000	*3 825 341*
Montants législatifs	*464 924*	*464 924*
	5 111 924	4 290 265
Total du portefeuille ministériel	**4 909 268 573**	**4 787 945 462**
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	1 115 247 138	1 115 247 138
Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)—		
Budget de fonctionnement	3 301 340	3 301 340
Assurance-emploi—Systèmes de GI/TI—		
Budget de fonctionnement	59 158 830	59 158 830
Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE)—		
Budget de fonctionnement	3 351 745	3 351 745
Modernisation des services pour les canadiens (MSC) pour des projets reliés à l'assurance-emploi—		
Budget de fonctionnement	42 159 000	42 159 000
Réorganisation gouvernementale—Développement social—		
Budget de fonctionnement	401 586 993	378 186 251
Revenus affectés aux dépenses	(373 410 471)	(339 254 128)
Réorganisation gouvernementale—Développement social—Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)—		
Budget de fonctionnement	2 150 000	339 192
Réorganisation gouvernementale—Développement social—Assurance-emploi—Systèmes de GI/TI—		
Budget de fonctionnement	35 680 170	35 680 170
Réorganisation gouvernementale—Développement social—Modernisation des services pour les canadiens (MSC) pour des projets reliés à l'assurance-emploi—		
Budget de fonctionnement	45 064 000	30 911 570
Réorganisation gouvernementale—Développement social—Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPE)—		
Budget de fonctionnement	6 457 255	1 413 856
Reorganisation gouvernementale—Ressources humaines et Développement des compétences—		
Budget de fonctionnement	474 242 553	459 240 553
Revenus affectés aux dépenses	(364 754 261)	(353 924 261)

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Réorganisation gouvernementale—Ressources humaines et Développement des compétences—Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)—		
Budget de fonctionnement	5 074 660	3 799 803
Réorganisation gouvernementale—Ressources humaines et Développement des compétences—Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPÉ)—Examen des opérations et des ressources—		
Budget de fonctionnement	1 000 000	400 623
Bloquées	29 356 187	
Moins : revenus affectés aux dépenses	911 660 470	911 660 470
	574 004 669	*528 351 212*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	595 531 000	595 531 000
Fond d'intégration	11 081 000	11 081 000
Réorganisation gouvernementale—Développement social—		
Subventions et contributions	70 314 259	68 464 259
Fond d'intégration	12 670 000	9 262 083
Réorganisation gouvernementale—Ressources humaines et Développement des compétences—		
Subventions et contributions	346 157 772	320 207 000
Bloquées	15 000 000	
	1 050 754 031	*1 004 545 342*
Crédit 6b—Rembourser le Compte des rentes sur l'État	*57 664*	*57 664*
Montants législatifs	*28 043 676 685*	*28 043 509 127*
Total du ministère	**29 668 493 049**	**29 576 463 345**
Conseil canadien des relations industrielles		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	11 822 033	11 415 343
Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)—		
Budget de fonctionnement	154 000	153 073
	11 976 033	*11 568 416*
Montants législatifs	*1 366 102*	*1 365 963*
	13 342 135	12 934 379
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*1 690 000*	*1 326 448*
Montants législatifs	*141 380*	*141 380*
	1 831 380	1 467 828
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	8 472 849	7 805 804
Moins : revenus affectés aux dépenses	4 300 000	3 787 392
	4 172 849	*4 018 412*
Montants législatifs	*25*	*25*
	4 172 874	4 018 437
Total du portefeuille ministériel	**29 687 839 438**	**29 594 883 989**
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
Ministère		
PROGRAMME D'ADMINISTRATION		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	121 083 044	107 839 156
Subventions et contributions	458 000	458 000
	121 541 044	*108 297 156*
Montants législatifs	*9 389 294*	*9 389 294*
	130 930 338	117 686 450
PROGRAMME DES AFFAIRES INDIENNES ET INUITES		
Crédit 5—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	418 019 259	361 123 229
Programme d'éducation spéciale	1 796 000	1 588 566
Centre de règlement des revendications	706 913	505 043
	420 522 172	*363 216 838*
Crédit 6b—Autoriser une remise de certaines créances et obligations envers Sa Majesté du chef du Canada	*126 008*	*125 986*
Crédit 10—Dépenses en capital—		
Capital	6 574 000	6 485 692
Bloquées	6 345 000	
	12 919 000	*6 485 692*
Crédit 15—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	4 469 810 576	4 464 722 999
Programme d'éducation spéciale	91 148 000	90 570 743
Centre de règlement des revendications	50 000	50 000
Bloquées	46 219 008	
	4 607 227 584	*4 555 343 742*
Montants législatifs	*211 936 678*	*179 794 725*
	5 252 731 442	5 104 966 983
PROGRAMME DES AFFAIRES DU NORD		
Crédit 30—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*108 773 645*	*100 886 793*
Crédit 35—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	94 737 725	93 658 071
Bloquées	121	
	94 737 846	*93 658 071*
Crédit 40—Paiements à la Société canadienne des postes	*33 600 000*	*33 542 046*
Montants législatifs	*8 727 622*	*8 727 622*
	245 839 113	236 814 532
Total du ministère	**5 629 500 893**	**5 459 467 965**

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Commission canadienne des affaires polaires		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	907 662	883 791
Subventions et contributions	24 850	24 850
Bloquées	2 560	
	935 072	*908 641*
Montants législatifs	*63 213*	*63 213*
	998 285	971 854
Total du portefeuille ministériel	**5 630 499 178**	**5 460 439 819**
INDUSTRIE		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	546 831 496	517 277 628
Réorganisation gouvernementale—Commerce international—Budget de fonctionnement	6 944 529	6 216 848
Bloquées	3 153 362	
Moins : revenus affectés aux dépenses	56 819 000	53 609 072
	500 110 387	*469 885 404*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	895 250 617	753 400 281
Bloquées	133 257 147	
	1 028 507 764	*753 400 281*
Montants législatifs	*787 743 346*	*698 166 064*
Total du ministère	**2 316 361 497**	**1 921 451 749**
Agence spatial canadien		
Crédit 30—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*125 256 404*	*115 200 231*
Crédit 35—Dépenses en capital—		
Personnel	3 886 861	3 886 861
Capital	102 090 998	96 315 890
Bloquées	23 411 222	
	129 389 081	*100 202 751*
Crédit 40—Subventions et contributions	*57 348 000*	*57 147 401*
Montants législatifs	*8 124 660*	*8 102 281*
	320 118 145	280 652 664
Commission canadienne du tourisme		
Crédit 45—Dépenses du programme	100 322 000	100 300 000
Tribunal de la concurrence		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*1 825 727*	*1 743 464*
Montants législatifs	*141 002*	*138 546*
	1 966 729	1 882 010
Commission du droit d'auteur		
Crédit 55—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*2 376 600*	*2 214 520*
Montants législatifs	*225 427*	*225 427*
	2 602 027	2 439 947

	Affectations	Dépenses
	$	$
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec		
Crédit 60—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	43 074 024	41 550 005
Bloquées	439 135	
	43 513 159	*41 550 005*
Crédit 65—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	413 864 952	305 540 930
Bloquées	26 980 300	
	440 845 252	*305 540 930*
Montants législatifs	*38 242 532*	*38 231 905*
	522 600 943	385 322 840
Conseil national de recherches du Canada		
Crédit 75—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	395 181 215	386 550 484
Bloquées	3 132 578	
	398 313 793	*386 550 484*
Crédit 80—Dépenses en capital	*71 311 089*	*71 310 224*
Crédit 85—Subventions et contributions	*135 379 692*	*133 455 646*
Montants législatifs	*140 866 192*	*114 168 777*
	745 870 766	705 485 131
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie		
Crédit 90—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*33 349 259*	*31 962 738*
Crédit 95—Subventions—		
Subventions et contributions	701 090 000	697 423 757
Bloquées	21 000 000	
	722 090 000	*697 423 757*
Montants législatifs	*3 193 542*	*3 192 970*
	758 632 801	732 579 465
Conseil de recherches en sciences humaines		
Crédit 110—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	19 739 248	18 818 904
Bloquées	100 000	
	19 839 248	*18 818 904*
Crédit 115—Subventions—		
Subventions et contributions	438 687 737	436 376 934
Bloquées	16 140 799	
	454 828 536	*436 376 934*
Montants législatifs	*1 918 082*	*1 916 255*
	476 585 866	457 112 093
Conseil canadien des normes		
Crédit 120—Paiements au Conseil canadien des normes	7 524 000	7 041 200
Statistique Canada		
Crédit 125—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	491 042 507	462 510 497
Subventions et contributions	561 000	560 800

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Bloquées	7 537 092	
Moins : revenus affectés aux dépenses	130 000 000	103 664 885
	369 140 599	*359 406 412*
Montants législatifs	*68 660 084*	*68 660 084*
	437 800 683	428 066 496
Total du portefeuille ministériel	**5 690 385 457**	**5 022 333 595**
JUSTICE		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	465 457 817	462 614 726
Sécurité publique et antiterrorisme—		
Budget de fonctionnement	7 048 978	7 048 978
Fonds des poursuites en matière de drogue—		
Budget de fonctionnement	27 275 688	27 275 688
Initiative du renouvellement de la justice pour les jeunes—		
Budget de fonctionnement	8 043 504	8 043 504
Conseillers juridiques des EIALMF et avocat du groupe d'entraide internationale—		
Budget de fonctionnement	361 000	64 125
Réorganisation gouvernementale—Sécurité publique et Protection civile—		
Budget de fonctionnement	5 576 341	5 576 341
Bloquées	104 524 010	
	618 287 338	*510 623 362*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	112 353 242	106 734 143
Services d'aide juridique	79 827 507	79 827 507
Fonds pour le renouvellement de la justice pour les jeunes	16 663 057	12 018 873
Ententes sur le partage des coûts pour la justice pour les jeunes	200 599 696	200 599 696
Réorganisation gouvernementale—Sécurité publique et Protection civile	20 085 012	19 735 475
Bloquées	18 000 000	
	447 528 514	*418 915 694*
Montants législatifs	*63 901 622*	*63 880 942*
Total du ministère	**1 129 717 474**[11]	**993 419 998**
Commission canadienne des droits de la personne		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	18 727 385	18 238 351
Équité salariale—		
Budget de fonctionnement	1 682 062	1 307 823
Bloquées	393 712	
	20 803 159	*19 546 174*
Montants législatifs	*2 678 792*	*2 678 754*
	23 481 951	22 224 928
Tribunal canadien des droits de la personne		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	4 720 210	3 862 553
Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)—		
Budget de fonctionnement	122 130	122 130
Bloquées	4 523	
	4 846 863	*3 984 683*
Montants législatifs	*328 876*	*328 876*
	5 175 739	4 313 559
Commissaire à la magistrature fédérale		
Crédit 20—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	8 095 114	7 712 680
Bloquées	80 886	
Moins : revenus affectés aux dépenses	275 000	234 278
	7 901 000	*7 478 402*
Crédit 25—Conseil canadien de la magistrature—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	1 810 151	1 751 342
Bloquées	8 849	
	1 819 000	*1 751 342*
Montants législatifs	*321 864 707*	*321 864 707*
	331 584 707	331 094 451
Service administratif des tribunaux judiciaires		
Crédit 27a—Virement de 33 645 000 $ du crédit 30 (Justice) et de 11 725 000 $ du crédit 55 (Justice)—		
Budget de fonctionnement	49 958 663	48 232 697
Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)—		
Budget de fonctionnement	324 488	316 977
Bloquées	1 316 531	
	51 599 682	*48 549 674*
Montants législatifs	*5 898 041*	*5 864 642*
	57 497 723	54 414 316
Commission du droit du Canada		
Crédit 35—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	3 485 550	3 408 644
Bloquées	35 354	
	3 520 904	*3 408 644*
Montants législatifs	*204 262*	*204 262*
	3 725 166	3 612 906
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada		
PROGRAMME DU COMMISSARIAT À L'INFORMATION DU CANADA		
Crédit 40—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	4 829 809	4 799 708

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Moins: redressement selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	30 601	
Bloquées	238 462	
	5 037 670	*4 799 708*
Montants législatifs	*674 598*	*667 798*
	5 712 268	5 467 506
PROGRAMME DU COMMISSARIAT À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
Crédit 45—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	10 090 804	9 460 523
Moins: redressement selon l'article 37.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*	233 673	
Subventions et contributions	198 000	
Services juridiques—		
Budget de fonctionnement	157 584	116 950
Évaluations des facteurs relatifs à la vie privée—		
Budget de fonctionnement	152 000	152 000
Frais juridiques—		
Budget de fonctionnement	125 000	125 000
Bloquées	2 000	
	10 491 715	*9 854 473*
Montants législatifs	*1 238 343*	*1 237 818*
	11 730 058	11 092 291
	17 442 326	16 559 797
Cour suprême du Canada		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*23 335 500*	*21 321 065*
Montants législatifs	*6 206 037*	*6 177 471*
	29 541 537	27 498 536
Total du portefeuille ministériel	**1 598 166 623**	**1 453 138 491**
DÉFENSE NATIONALE		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	10 573 449 241	10 321 625 954
Réorganisation gouvernementale— Sécurité publique et Protection civile—		
Budget de fonctionnement	24 825 900	14 466 643
Bloquées	41 544 826	
Moins : revenus affectés aux dépenses	474 405 000	433 455 119
	10 165 414 967	*9 902 637 478*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	2 162 258 464	1 944 194 214
Réorganisation gouvernementale— Sécurité publique et Protection civile	287 905	8 760
	2 162 546 369	*1 944 202 974*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	269 191 534	266 648 752
Réorganisation gouvernementale— Sécurité publique et Protection civile	19 229 704	12 599 796
Bloquées	83 327 762	
	371 749 000	*279 248 548*
Montants législatifs	*1 064 663 699*	*1 059 525 711*
Total du ministère	**13 764 374 035**	**13 185 614 711**
Comité des griefs des Forces canadiennes		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*6 444 300*	*5 948 196*
Montants législatifs	*564 778*	*564 778*
	7 009 078	6 512 974
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*3 792 000*	*3 231 847*
Montants législatifs	*334 739*	*334 419*
	4 126 739	3 566 266
Total du portefeuille ministériel	**13 775 509 852**	**13 195 693 951**
RESSOURCES NATURELLES		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	570 012 669	550 615 700
Bloquées	29 577 999	
Moins : revenus affectés aux dépenses	21 960 000	19 751 710
	577 630 668	*530 863 990*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	6 949 326	6 932 292
Bloquées	3 730 674	
	10 680 000	*6 932 292*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	158 634 774	121 337 761
Bloquées	99 169 326	
	257 804 100	*121 337 761*
Montants législatifs	*568 737 421*	*556 636 343*
Total du ministère	**1 414 852 189**	**1 215 770 386**
Énergie atomique du Canada limitée		
Crédit 15—Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	178 772 000	178 772 000
Commission canadienne de sûreté nucléaire		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	62 335 032	60 049 047
Subventions et contributions	642 000	448 216
Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)	74 533	74 533
Bloquées	546 407	
	63 597 972	*60 571 796*

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Montants législatifs	*7 009 310*	*7 009 306*
	70 607 282	67 581 102
Société de développement du Cap-Breton		
Crédit 25—Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital—		
Autres frais de fonctionnement	62 805 000	62 800 000
Bloquées	6 000 000	
	68 805 000	62 800 000
Office national de l'énergie		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	32 425 150	30 912 501
Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)	343 000	276 962
	32 768 150	*31 189 463*
Montants législatifs	*4 009 753*	*4 000 085*
	36 777 903	35 189 548
Administration du pipe-line du Nord		
Crédit 55—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	665 553	188 454
Bloquées	586 447	
	1 252 000	*188 454*
Montants législatifs	*15 237*	*15 237*
	1 267 237	203 691
Total du portefeuille ministériel	**1 771 081 611**	**1 560 316 727**
PARLEMENT		
Sénat		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	43 807 335	43 519 655
Subventions et contributions	645 515	645 515
	44 452 850	*44 165 170*
Montants législatifs	*28 025 413*	*28 025 413*
	72 478 263	72 190 583
Chambre des communes		
Crédit 5—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	208 303 783	202 686 957
Subventions et contributions	1 132 610	1 132 610
Moins : revenus affectés aux dépenses	1 012 915	1 012 915
	208 423 478	*202 806 652*
Montants législatifs	*130 326 840*	*130 326 840*
	338 750 318	333 133 492
Bibliothèque du Parlement		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	24 892 000	24 890 707
Moins : revenus affectés aux dépenses	203 000	202 914
	24 689 000	*24 687 793*
Montants législatifs	*3 474 523*	*3 474 523*
	28 163 523	28 162 316
Total du portefeuille ministériel	**439 392 104**	**433 486 391**
CONSEIL PRIVÉ		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	122 634 908	117 390 065
Subventions et contributions	8 747 000	7 785 379
Bloquées	5 000	
	131 386 908	*125 175 444*
Montants législatifs	*13 077 772*	*13 041 749*
Total du ministère	**144 464 680**	**138 217 193**
Centre canadien de gestion		
Crédit 5—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	28 409 276	24 849 932
Subventions et contributions	175 000	168 271
Service d'apprentissage en direct— Budget de fonctionnement	3 207 750	3 207 750
Bloquées	744 243	
	32 536 269	*28 225 953*
Montants législatifs	*6 254 320*	*6 240 188*
	38 790 589	34 466 141
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	5 833 000	4 890 949
Bloquées	4 000	
	5 837 000	*4 890 949*
Montants législatifs	*369 811*	*369 791*
	6 206 811	5 260 740
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports		
Crédit 15—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*29 495 282*	*28 450 294*
Montants législatifs	*3 633 909*	*3 606 401*
	33 129 191	32 056 695
Directeur général des élections		
Crédit 20—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*13 659 536*	*13 400 745*
Montants législatifs	*96 350 770*	*96 350 770*
	110 010 306	109 751 515
Commissaire aux langues officielles		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*16 993 500*	*16 454 641*
Montants législatifs	*1 759 972*	*1 757 717*
	18 753 472	18 212 358

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*4 854 915*	*4 528 943*
Montants législatifs	*359 196*	*359 196*
	5 214 111	4 888 139
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	57 990 219	52 450 252
Subventions et contributions	4 613 781	4 613 781
Règlements extrajudiciaires—		
Budget de fonctionnement	22 550 000	16 485 973
	85 154 000	*73 550 006*
Montants législatifs	*3 816 122*	*3 816 122*
	88 970 122	77 366 128
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité		
Crédit 40—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	2 186 000	1 885 056
Bloquées	20 000	
	2 206 000	*1 885 056*
Montants législatifs	*191 418*	*191 418*
	2 397 418	2 076 474
Total du portefeuille ministériel	**447 936 700**	**422 295 383**
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
Ministère		
PROGRAMME DES SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	914 200 654	880 518 090
Services immobiliers—		
Budget de fonctionnement	1 938 873 844	1 771 684 250
Frais bancaires—		
Budget de fonctionnement	72 823 208	70 232 853
Bloquées	51 071 011	
Moins : revenus affectés aux dépenses	787 017 756	787 017 756
	2 189 950 961	*1 935 417 437*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	310 481 219	279 246 131
Bloquées	1 615 000	
	312 096 219	*279 246 131*
Crédit 10—Subventions et contributions	*441 002*	*363 495*
Montants législatifs	*516 703 421*	*114 721 292*
Total du ministère	**3 019 191 603**	**2 329 748 355**
Communication Canada		
Crédit 15—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	126 407 867	97 952 118
Bloquées	515 238	
Moins : revenus affectés aux dépenses	21 350 000	12 117 866
	105 573 105	*85 834 252*
Crédit 20—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	18 570 001	14 769 660
Bloquées	11 000 000	
	29 570 001	*14 769 660*
Montants législatifs	*6 017 138*	*6 007 922*
	141 160 244	106 611 834
Total du portefeuille ministériel	**3 160 351 847**	**2 436 360 189**
SOLLICITEUR GÉNÉRAL		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*60 184 331*	*56 997 247*
Crédit 5—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	57 800 000	57 033 793
Bloquées	10 000 000	
	67 800 000	*57 033 793*
Montants législatifs	*4 407 528*	*4 405 972*
Total du ministère	**132 391 859**	**118 437 012**
Centre canadien des armes à feu		
Crédit 7a—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	*94 950 694*	*82 873 908*
Crédit 8a—Contributions	*16 500 001*	*15 691 600*
Montants législatifs	*3 016 579*	*3 016 579*
	114 467 274	101 582 087
Service canadien du renseignement de sécurité		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*273 012 896*	*267 435 454*
Montants législatifs	*711 914*	*709 303*
	273 724 810	268 144 757
Service correctionnel		
Crédit 15—Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	1 282 149 983	1 261 741 025
Subventions et contributions	2 907 789	2 907 789
Bloquées	4 780 495	
	1 289 838 267	*1 264 648 814*
Crédit 20—Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles—Dépenses en capital	*126 865 000*	*110 071 122*
Montants législatifs	*161 516 403*	*151 382 770*
	1 578 219 670	1 526 102 706
Commission nationale des libérations conditionnelles		
Crédit 25—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	32 841 560	31 234 791

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Suite*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)	146 207	146 207
	32 987 767	*31 380 998*
Montants législatifs	*4 293 991*	*4 288 294*
	37 281 758	35 669 292
Bureau de l'enquêteur correctionnel		
Crédit 30—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*2 684 850*	*2 431 262*
Montants législatifs	*359 000*	*359 000*
	3 043 850	2 790 262
Gendarmerie royale du Canada		
Crédit 35—Application de la loi—		
Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	1 075 636 936	1 039 513 955
Services de police contractuelle—		
Budget de fonctionnement	1 251 710 852	1 210 872 496
Revenus affectés aux dépenses	(1 003 180 622)	(986 865 105)
Détails de la sécurité du Premier Ministre	4 500 000	4 500 000
Crime organisé	22 545 000	22 545 000
Charge de travail liée à la divulgation	4 000 000	4 000 000
Améliorations de la gestion	13 160 000	13 160 000
Infrastructure informatique et technique	20 000 000	20 000 000
Rémunération et indemnités	25 003 000	25 003 000
Bloquées	17 296 933	
Moins : revenus affectés aux dépenses	71 620 654	41 238 747
	1 359 051 445	*1 311 490 599*
Crédit 40—Application de la loi—		
Dépenses en capital—		
Capital	45 848 481	40 525 284
Services de police contractuelle	88 366 851	88 366 851
Infrastructure informatique et technique	60 000 000	60 000 000
Communications radio	15 000 000	15 000 000
Programme de remise en état des cellules	3 000 000	3 000 000
Bloquées	4 332 344	
	216 547 676	*206 892 135*
Crédit 45—Application de la loi—		
Subventions et contributions	*35 827 880*	*33 710 930*
Montants législatifs	*343 907 143*	*342 259 744*
	1 955 334 144	1 894 353 408
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada		
Crédit 50—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	801 629	679 756
Bloquées	14 521	
	816 150	*679 756*
Montants législatifs	*94 000*	*94 000*
	910 150	773 756
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada		
Crédit 55—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	4 751 757	4 387 093
Bloquées	7 746	
	4 759 503	*4 387 093*
Montants législatifs	*516 000*	*516 000*
	5 275 503	4 903 093
Total du portefeuille ministériel	**4 100 649 018**	**3 952 756 373**
TRANSPORTS		
Ministère		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	606 608 477	557 778 841
Réorganisation gouvernementale—		
Agence des douanes et du revenu du Canada—		
Budget de fonctionnement	215 852	127 733
Réorganisation gouvernementale—		
Environnement—		
Budget de fonctionnement	400 866	253 751
Bloquées	973 257	
Moins : revenus affectés aux dépenses	339 277 000	295 950 092
	268 921 452	*262 210 233*
Crédit 5—Dépenses en capital—		
Capital	64 015 000	61 727 100
Bloquées	2 749 000	
	66 764 000	*61 727 100*
Crédit 10—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	325 025 099	302 247 149
Réorganisation gouvernementale—		
Ressources humaines et Développement des compétences	20 277 902	6 862 675
Bloquées	168 085 331	
	513 388 332	*309 109 824*
Crédit 15—Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	*33 345 000*	*33 024 052*
Crédit 20—Paiements à Marine Atlantique S.C.C.	*41 595 000*	*41 595 000*
Crédit 25—Paiements à VIA Rail Canada Inc.—		
Autres frais de fonctionnement	264 201 000	264 200 700
Bloquées	2 000 000	
	266 201 000	*264 200 700*
Crédit 30—Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien—		
Autres frais de fonctionnement	383 700 000	351 414 854
Bloquées	75 976 000	
	459 676 000	*351 414 854*
Crédit 35—Paiements à Queens Quay West Land Corporation	*4 000 000*	*4 000 000*
Crédit 40—Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	*18 400 001*	*18 400 000*
Montants législatifs	*120 143 457*	*118 067 010*
Total du ministère	**1 792 434 242**	**1 463 748 773**

DÉTAIL BUDGÉTAIRE PAR AFFECTATION—*Fin*

	Affectations	Dépenses
	$	$
Office des transports du Canada		
Crédit 55—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	25 068 521	23 956 678
Bloquées	231 815	
	25 300 336	*23 956 678*
Montants législatifs	*3 409 912*	*3 409 912*
	28 710 248	27 366 590
Tribunal d'appel des transports du Canada		
Crédit 60—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	*1 408 350*	*1 262 917*
Montants législatifs	*99 243*	*99 243*
	1 507 593	1 362 160
Total du portefeuille ministériel	**1 822 652 083**	**1 492 477 523**
CONSEIL DU TRÉSOR		
Secrétariat		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	174 677 157	151 790 792
Réorganisation gouvernementale—		
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada—		
Budget de fonctionnement	20 464 729	20 464 729
Réorganisation gouvernementale—		
Travaux publics et Services gouvernementaux—		
Budget de fonctionnement	7 435 681	7 435 681
Bloquées	5 962 691	
Moins : revenus affectés aux dépenses	2 854 000	2 248 386
	205 686 258	*177 442 816*
Crédit 2—Contributions—		
Subventions et contributions	12 148 170	12 121 467
Réorganisation gouvernementale—		
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	4 464 330	4 464 330
Bloquées	1 987 500	
	18 600 000	*16 585 797*
Crédit 5—Éventualités du gouvernement—		
Bloquées	*630 331 822*	
Crédit 10—Initiatives pangouvernementales—		
Autres frais de fonctionnement	10 670 971	
Bloquées	325 183	
	10 996 154	
Crédit 20—Assurances de la fonction publique—		
Autres frais de fonctionnement	1 594 590 023	1 302 575 734
Subventions et contributions	507 185	507 185
Bloquées	2 090 792	
Moins : revenus affectés aux dépenses	146 250 000	148 340 792
	1 450 938 000	*1 154 742 127*
Crédit 21b—Paiement à la Commission canadienne du blé	*84 484 000*	*84 468 711*
Montants législatifs	*228 588 559*	*228 582 014*
Total du portefeuille ministériel	**2 629 624 793**	**1 661 821 465**
ANCIENS COMBATTANTS		
Ministère		
PROGRAMME DES ANCIENS COMBATTANTS		
Crédit 1—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	239 507 458	236 462 427
Achat de services de santé—		
Budget de fonctionnement	524 090 286	514 794 622
Anciens combattants des Premières nations	8 096 085	706 097
Bloquées	3 764 708	
	775 458 537	*751 963 146*
Crédit 5—Subventions et contributions	*1 834 380 835*	*1 786 017 832*
Montants législatifs	*33 862 136*	*33 862 136*
	2 643 701 508	2 571 843 114
PROGRAMME DU TRIBUNAL DES ANCIENS COMBATTANTS (RÉVISION ET APPEL)		
Crédit 10—Dépenses du programme—		
Budget de fonctionnement	9 573 741	9 434 607
Coûts associés à la traduction (Décision Devinat)	8 125	8 125
	9 581 866	*9 442 732*
Montants législatifs	*1 638 494*	*1 638 494*
	11 220 360	11 081 226
Total du portefeuille ministériel	**2 654 921 868**	**2 582 924 340**
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN		
Crédit 130—Dépenses de fonctionnement—		
Budget de fonctionnement	44 056 399	40 966 412
Bloquées	72 283	
	44 128 682	*40 966 412*
Crédit 135—Subventions et contributions—		
Subventions et contributions	334 634 445	253 329 261
Bloquées	2 000 000	
	336 634 445	*253 329 261*
Montants législatifs	*21 432 994*	*21 432 994*
Total du portefeuille ministériel	**402 196 121**	**315 728 667**
TOTAL GLOBAL	**173 856 098 949**	**167 465 687 574**

(1) Les affectations présentées dans cette section sont supérieures à celles présentées au Sommaire du portefeuille ministériel (Volume II) sous les autorisations disponibles pour emploi. Un montant de 87 362 059 $ rapporté au crédit 1 et un montant de 18 000 000 $ rapporté au crédit 5 sont présentés comme des affectations bloquées dans cette section, mais apparaissent comme des virements dans le Sommaire du portefeuille ministériel.

Commissions

Information générale par commission

L'état suivant a pour but de présenter de l'information générale pour chaque commission impliquée dans une enquête ou une investigation publique.

INFORMATION GÉNÉRALE PAR COMMISSION

	Membres		Autres traitements	Autres dépenses	Total
	Traitements	Frais de déplacement et de séjour*			
	$	$	$	$	$
CONSEIL PRIVÉ					
Ministère					
Commission sur les revendications particulières des Indiens	420 175	254 349	2 909 918	1 944 416	5 528 858
Cette Commission a été instituée par décret (CP 1991-1329 en date du 15 juillet 1991) en vertu de la partie I de la *Loi sur les enquêtes*. La Commission est chargée d'enquêter de façon impartiale dans les cas où une Première nation conteste un refus du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de satisfaire à une de ses revendications particulières, et dans les cas où la Première nation est en désaccord avec les critères d'indemnisation retenus par le gouvernement pour le règlement de sa revendication.					
Commission d'enquête sur le programme de commandites et les activités publicitaires			5 588	478 176	483 764
Cette Commission a été instituée par décret (CP 2004-110 en date du 19 février 2004) en vertu de la partie I de la *Loi sur les enquêtes*. La Commission fût chargée de faire enquête et de faire rapport sur les questions soulevées, directement ou indirectement, pour les chapitres 3 et 4 du Rapport de la vérificatrice générale du Canada à la Chambre des communes, novembre 2003, concernant le programme de commandites et les activités publicitaires du gouvernement du Canada. La Commission fût aussi chargée de formuler des recommandations en vue de prévenir la mauvaise gestion des futurs programmes de commandites ou activités publicitaires, en tenant compte des mesures que le gouvernement du Canada a annoncées le 10 février 2004.					
Commission d'enquête sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar			39 439	460 061	499 500
Cette Commission a été instituée par décret (CP 2004-48 en date du 5 février 2004) en vertu de la partie I de la *Loi sur les enquêtes*. La Commission fût chargée de faire enquête et de faire rapport sur les actions des responsables canadiens relativement à Maher Arar. La Commission fût aussi chargée de formuler des recommandations sur la création d'un mécanisme d'examen indépendant des activités de la Gendarmerie royale du Canada concernant la sécurité nationale.					

INFORMATION GÉNÉRALE PAR COMMISSION—*Fin*

	Membres				
	Traitements	Frais de déplacement et de séjour*	Autres traitements	Autres dépenses	Total
	$	$	$	$	$
Directeur général des élections					
Commissions de délimitation des circonscriptions électorales	135 963	37 138	927 113	495 160	1 595 374

Ces commissions indépendantes, une par province, ont été constituées par décret en conseil (PC 2002-447 en date du 16 avril 2002) en conformité avec la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*. Les commissions sont chargées d'étudier les révisions à effectuer en matière de représentation des provinces à la Chambre des communes à l'issue de chaque recensement décennal, et de faire rapport à cet égard. La durée du mandat de chaque Commission dépend de la date où son rapport final est complété.

* Le détail concernant les dépenses de l'exercice en cours figure au tableau suivant intitulé—«Détail sur les frais de déplacement et de séjour par commission».

Détail sur les frais de déplacement et de séjour par commission

L'état suivant présente le total des frais de déplacement et de séjour payé à chaque membre de commissions.

DÉTAIL SUR LES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE SÉJOUR PAR COMMISSION

Nom des membres	Dépenses en 2003-2004
	$
CONSEIL PRIVÉ	
Ministère	
Commission sur les revendications particulières des Indiens	
Augustine R J (Commissaire)	38 807
Bellegarde J D (Commissaire)	63 542
Dickson Gilmore J (Commissaire)	12 347
Dupuis R (Commissaire Chef en commissaire)	43 519
Fontaine P (Chef en commissaire)	20 879
Holman A C (Commissaire)	58 088
Purdy S G (Commissaire)	17 167
	254 349
Directeur général des élections	
Commissions de délimitation des circonscriptions électorales	
Barry DJ	1 307
Barry JP	630
Bickerton J	206
Boudreault P	2 340
Cayer V	1 170
Hiebert J	2 343
Hutchison R	3 167
Kroft GJ	2 336
Landes R	1 109
Lissaman D	1 579
MacCallum EP	4 697
Prémont P	6 282
Richard G	4 192
Riche DG	3 342
Sancton A	1 840
Smith DE	598
	37 138

Frais d'étude

Cet état fournit le détail des frais d'étude encourus au cours de l'exercice. Aux fins de cet état, un frais d'étude représente le coût de toute activité éducationnelle de longue durée. Une activité éducationnelle de longue durée est toute activité de formation ou de développement accordée à un employé du gouvernement et donnée dans un établissement éducationnel à l'extérieur de la fonction publique qui a totalisé ou qui totalisera un nombre total de 65 jours ouvrables ou plus sur une période maximale de trois (3) ans, ou qui exige ou exigera des dépenses totales de plus de 25 000 $ (y compris le traitement).

FRAIS D'ÉTUDE

Ministère et organisme	Nombre d'employés	Traitements [1]	Frais de déplacement et de séjour	Frais de scolarité [2]	Autres dépenses	Total
		$	$	$	$	$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE						
Ministère	4	216 954		10 590		227 544
Agence canadienne d'inspection des aliments	3	112 801	700	5 313	800	119 614
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE						
Ministère	1	2 750				2 750
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA						
Ministère	15	144 563				144 563
PATRIMOINE CANADIEN						
Archives nationales du Canada	3	19 664				19 664
Bibliothèque nationale	2	16 137		204		16 341
Commission de la fonction publique	5	53 985		11 756		65 741
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION						
Ministère	1	4 797		24 000		28 797
ENVIRONNEMENT						
Ministère	10	240 380		6 441		246 821
Agence Parcs Canada	6	50 839	4 068	10 000		64 907
PÊCHES ET OCÉANS	10	241 579	12 578	17 635	314	272 106
SANTÉ						
Ministère	1	23 591		10 073		33 664
Instituts de recherche en santé du Canada	1	36 798				36 798
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES						
Ministère	10	4 000		1 000		5 000
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN						
Ministère	9	231 684	800	14 925	2 850	250 259
INDUSTRIE						
Ministère	8	220 787	180	11 042	6 965	238 974
Commission du droit d'auteur	1			2 973		2 973
Conseil national de recherches du Canada	1		30 374			30 374
Statistique Canada	2	26 055		2 000		28 055
JUSTICE						
Ministère	14	223 737		3 950		227 687
Service administratif des tribunaux judiciaires	1	3 191				3 191

FRAIS D'ÉTUDE—*Fin*

Ministère et organisme	Nombre d'employés	Traitements [1]	Frais de déplacement et de séjour	Frais de scolarité [2]	Autres dépenses	Total
		$	$	$	$	$
DÉFENSE NATIONALE						
Ministère	31	1 010 243	3 638	208 072	406	1 222 359
RESSOURCES NATURELLES						
Ministère	14	511 376	11 147	26 403	13 188	562 114
Office national de l'énergie	2	1 820		6 628		8 448
CONSEIL PRIVÉ						
Ministère	2	86 175		40 000		126 175
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX						
Ministère	6	42 572	2 267	75 463		120 302
Communication Canada	2	76 561		3 127		79 688
SOLLICITEUR GÉNÉRAL						
Service correctionnel	17	121 861	11 156	2 372	19 562	154 951
TRANSPORTS						
Ministère	8	269 493	25 083	106 178	2 269	403 023
ANCIENS COMBATTANTS						
Ministère	3	17 979			2 527	20 506
Total	193	4 012 372	101 991	600 145	48 881	4 763 389

[1] Comprend les indemnités tenant lieu de traitements.
[2] Comprend les indemnités pour livres.

Revenus de placements

Cet état fournit le détail pour l'exercice de la catégorie « autres revenus » intitulée revenus de placements. Les revenus de placements consistent principalement en des intérêts sur les prêts et avances consentis, en des dividendes sur les placements, et en des virements de bénéfices, tels qu'inscrits par les ministères avant qu'aucun redressement ne soit effectué. Pour les fins de présentation dans les états financiers, les montants démontrés ici pour les comptes des opérations en devises et des sociétés d'État entreprises ont été respectivement reclassifiés aux revenus des opérations en devises et aux revenus des sociétés d'État aux sections 2 et 3 du volume I et au tableau 4a du volume II.

REVENUS DE PLACEMENTS

	Montant réalisé en 2003-2004 [1]
	$
COMPTES CONSOLIDÉS—	
Énergie atomique du Canada limitée	**153 403**
ENCAISSE ET DÉBITEURS—	
Finances—	
Intérêt des dépôts bancaires	283 638 327
Développement des ressources humaines—	
Intérêt des dépôts bancaires	68 352
Total d'encaisse et débiteurs	**283 706 679**
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE—	
Réserves de liquidités internationales détenues dans le Compte du fonds des changes—	
Virement des bénéfices	2 386 397 117
Fonds monétaire international—Souscriptions—	
Virement des bénéfices	71 029 745
Total des comptes d'opérations de change	**2 457 426 862**
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES—	
Sociétés d'État entreprises—	
Banque de développement du Canada—	
Dividendes	11 787 796
Société canadienne d'hypothèques et de logement	481 586 111
	493 373 907
Autres—	
Banque du Canada—	
Virement des bénéfices	1 753 889 122
Corporation de développement des investissements du Canada—	
Dividendes	119 000 000
Société immobilière du Canada limitée—	
Dividendes	4 999 990
Société canadienne des postes—	
Dividendes	17 900 000
Commission canadienne du lait	584 758
Administration portuaire de Belledune—	
Autres	124 502
Administration portuaire de Fraser River—	
Autres	353 189
Administration portuaire de Halifax—	
Autres	976 547
Administration portuaire de Hamilton—	
Autres	366 281
Administration portuaire de Montréal—	
Autres	3 354 354
Administration portuaire de Nanaimo—	
Autres	102 999
Administration portuaire de North Fraser—	
Autres	54 916
Administration portuaire de Port Alberni—	
Autres	56 710
Administration portuaire de Prince Rupert—	
Autres	83 252
Administration portuaire de Québec—	
Autres	355 697
Administration portuaire de Saguenay—	
Autres	39 317
Administration portuaire de Saint John—	
Autres	236 421
Administration portuaire de Sept-Îles—	
Autres	170 028
Administration portuaire de St. John's—	
Autres	87 106
Administration portuaire de Thunder Bay—	
Autres	26 985
Administration portuaire de Toronto—	
Autres	175 565
Administration portuaire de Trois-Rivières—	
Autres	103 976
Administration portuaire de Vancouver—	
Autres	4 020 788
Administration portuaire de Windsor—	
Autres	27 171
	1 907 089 674
Total des sociétés d'État entreprises	2 400 463 581
Placements de portefeuille—	
Petro-Canada—	
Dividendes	22 225 547
Gouvernements étrangers, y compris les pays en développement—	
Pays en développement—Affaires étrangères et Commerce international—Agence canadienne de développement international—Aide au développement international	2 569 685
Expansion du commerce d'exportation (prêts administrés par Exportation et développement Canada)—Affaires étrangères et Commerce international	108 952 920
Prêt pour aide financière à la Thaïlande—Finances	382 813
Royaume-Uni—Finances—Loi sur l'accord financier avec le Royaume-Uni (1946)—	
Intérêt différé	2 521 483
Total des gouvernements étrangers, y compris les pays en développement	114 426 901
Organisations internationales—	
Fonds monétaire international—	
Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance	21 615 815

REVENUS DE PLACEMENTS—*Suite*

	Montant réalisé en 2003-2004 [1]
	$
Administrations provinciales et territoriales—	
TERRE-NEUVE ET LABRADOR—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	42 308
Industrie—	
Projets reportés de l'Office d'expansion économique de l'Atlantique	20 308
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	1 301 291
	1 363 907
NOUVELLE-ÉCOSSE—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	*2 506*
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD—	
Agence de promotion économique du Canada atlantique—	
Entente-cadre sur le plan de développement	74 884
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	8 363
	83 247
NOUVEAU-BRUNSWICK—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	35 716
Industrie—	
Loi sur la mise en valeur de l'énergie dans les provinces de l'Atlantique	502 654
	538 370
QUÉBEC—	
Finances—	
Arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces	58 944
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	351 623
	410 567
SASKATCHEWAN—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	*565*
ALBERTA—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	*15 952*
COLOMBIE-BRITANNIQUE—	
Finances—	
Office du développement municipal et des prêts aux municipalités	*13 442*
TERRITOIRE DU YUKON—	
Affaires indiennes et du Nord canadien—	
Gouvernement du Territoire du Yukon	*984*
Total des administrations provinciales et territoriales	2 429 540
Autres prêts, placements et avances—	
Prêts et avances à justifier—	
Affaires étrangères et Commerce international—	
Prêts, placements et avances aux gouvernements nationaux—	
Employés affectés à l'étranger	356 337
Autres	2 164
Développement des ressources humaines—	
Intérêt sur prêts fédéraux aux étudiants	230 262 016
	230 620 517
Autres—	
Agriculture et Agroalimentaire—	
Construction de bâtiments d'exposition à usages multiples	2 723
Citoyenneté et Immigration—	
Intérêt sur les prêts d'aide et de transport	898 486
Finances—	
Agence de la consommation en matière financière du Canada	130 761
Association récréative de la fonction publique d'Ottawa	749
Pêches et Océans—	
Prêts consentis aux pêcheurs d'aiglefin	106 821
Affaires indiennes et du Nord canadien—	
Société d'énergie du Yukon	1 196 440
Caisse de prêts aux Inuits	7 218
Fonds du développement économique des Indiens—	
Prêts directs $ 9 343	
Prêts garantis 479 354	
	488 697
Conseil des Indiens du Yukon	650 956
Revendicateurs autochtones	4 032 140
Premières nations de la Colombie-Britannique	2 879 336
Transports—	
Corporation de gestion de la Voie maritime du Saint-Laurent	58 157
Anciens Combattants—	
Caisse de la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants—Avances	5 555
	10 458 039
Total des autres prêts, placements et avances	241 078 556
Total des prêts, placements et avances	**2 802 239 940**
AUTRES COMPTES—	
Affaires étrangères et Commerce international—	
Intérêt sur les comptes de banque des délégations	141 408
Affaires indiennes et du Nord canadien—	
Prêt perpétuel de la bande Stoney	11 688
Fonds d'aide domiciliaire aux Indiens—	
Logement sur réserve—Intérêt sur prêts garantis	903 912
Esso Ltd—Projet Norman Wells—Bénéfices	99 355 033

REVENUS DE PLACEMENT—*Fin*

		Montant réalisé en 2003-2004 [1]
		$
Défense nationale—		
Intérêt sur prêts aux employés affectés à l'étranger		520 453
Intérêt gagné sur les fonds en dépôt avec les fournisseurs		88 629
Ressources naturelles—		
Fonds renouvelables de Ressources naturelles		217 878
Gendarmerie royale du Canada—		
Prêts et avances à des personnes affectées à l'étranger—		
Intérêt	$ 10 148	
Virement des bénéfices	13 999	
		24 147
Total des autres comptes		**101 263 148**
TOTAL DES REVENUS DE PLACEMENTS		**5 644 790 032**

	Montant réalisé en 2003-2004 [1]
	$
Sommaire—	
Intérêt	1 147 473 715
Virement des bénéfices	4 310 685 016
Dividendes	175 913 333
Autres	10 717 968
Total	**5 644 790 032**

[1] Les montants inscrits sous cette colonne représentent de l'intérêt sauf indication contraire.

Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires

Cet état fournit le détail sur les frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires encourus au cours de l'exercice lorsqu'en service ministériel commandé. Aux fins de cet état, les frais de déplacement comprennent le transport, le logement, les repas et autres dépenses. Les éléments suivants sont exclus de cet état :

- les frais de déplacement du personnel rattaché aux ministres, ou des autres personnes voyageant avec les ministres et secrétaires parlementaires;
- les frais d'hospitalité encourus au nom du gouvernement lorsqu'ils sont considérés comme essentiels pour fins de courtoisie, ou pour faciliter la conduite d'affaires gouvernementales;
- les frais de déplacement des membres de la Chambre des communes au service de divers comités parlementaires;
- les frais de déménagement, de transport et de déplacement versés par la Chambre des communes au nom de ses membres. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 12 de ce volume intitulé «Chambre des communes—État des indemnités de session et des frais de déplacement payés en 2003-2004»;
- toutes les dépenses du ministère de la Défense nationale pour l'utilisation des avions de propriété de l'État; et
- les frais de déplacement des membres de la Chambre des communes pour représenter le Canada à des conférences et réunions internationales. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 12 de ce volume intitulé «Affaires étrangères et Commerce international—Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales».

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

	Crédit	Montant
		$
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE		
Ministres—		
L'hon L Vanclief	1	50 511
L'hon R Speller	1	22 844
Secrétaire d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario) et (Développement rural)—		
L'hon A Mitchell	1	41 885
Secrétaires parlementaires—		
C Duplain	1	1 071
M Eyking	1	9 458
G Farrah	1	7 806
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE		
Ministre—		
L'hon J B McGuire	20	6 620
Ministre d'État—		
Hon G Byrne	20	53 152
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA		
Ministre du Revenu national—		
L'hon E Caplan	1	7 146
Ministre du Revenu national et Ministre d'État (Sport)—		
Hon S K Keyes	1	10 826
PATRIMOINE CANADIEN		
Ministres—		
L'hon S Copps	1	32 718
L'hon H C Scherrer	1	13 327
Secrétaire d'État (Activité physique et Sport)—		
L'hon P DeVillers	1	26 702
Secrétaire d'État (Multiculturalisme)—		
L'hon J Augustine	1	26 869
Secrétaire d'État (Condition féminine)—		
L'hon J Augustine	1	28 736
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION		
Ministres—		
L'hon D Coderre	1	42 113
L'hon J Sgro	1	17 939
Secrétaires parlementaires—		
S Assadourian	1	6 375
H Fry	1	379
ENVIRONNEMENT		
Ministre—		
L'hon D Anderson	1	48 613
Ministre d'État (Infrastructure)—		
L'hon A Scott	100	9 256
Secrétaire parlementaire—		
A Tonks	1	982
FINANCES		
Ministre des Finances—		
L'hon R E Goodale	1	21 845
Vice-premier ministre et ministre des Finances—		
L'hon J Manley	1	61 815
Ministre d'État (Institutions financières)—		
L'hon D Paradis	1	4 588
Secrétaire d'État (Institutions financières internationales)—		
L'hon M Bevilacqua	1	56 432
PÊCHES ET OCÉANS		
Ministres—		
L'hon R Thibault	1	101 440
L'hon G Regan	1	34 132
Secrétaires parlementaires—		
G Farrah	1	3 380
S Murphy	1	178
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL		
Ministre des Affaires étrangères—		
L'hon W Graham	1	117 706

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES—*Suite*

	Crédit	Montant
		$
Ministres du Commerce international—		
L'hon J S Peterson	1	19 619
L'hon P S Pettigrew	1	27 752
Ministre d'État (Marchés nouveaux et émergeants)		
L'hon G Knutson	1	21 311
Secrétaire d'État (Europe centrale et orientale et Moyen-Orient)		
L'hon G Knutson	1	72 182
Secrétaire d'État (Amérique latine et Afrique) (Francophonie)—		
L'hon D Paradis	1	28 672
Secrétaire d'État (Asie-Pacifique)—		
L'hon D Kilgour	1	61 408
Ministres de la Coopération internationale—		
L'hon S Whelan	20	112 758
L'hon A Carroll	20	20 126
Secrétaires parlementaires—		
M Calder	1	1 000
D McTeague	1	6 322
H Harvard	1	7 455
SANTÉ		
Ministre—		
L'hon A McLellan	1	36 409
Ministre d'État (Santé publique)—		
L'hon C Bennett	1	15 278
Ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles—		
L'hon P Pettigrew	1	2 311
Secrétaire parlementaire—		
J Castonguay	1	923
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES		
Ministre du Développement des ressources humaines—		
L'hon J Stewart	1	44 866
Ministre des ressources humaines et du Développement des compétences—		
L'hon J Volpe	1	12 610
Ministre du Développement social—		
L'hon L Frulla	1	2 836
Ministre du Travail et ministre responsable des sans-abri—		
L'hon C Bradshaw	1	124 134
Secrétaire d'État (Enfance et Jeunesse)—		
L'hon E Blondin-Andrew	1	64 295
Secrétaires parlementaires—		
E Bakopanos	1	115
P Bonwick	1	5 784
D St-Jacques	1	14 537
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
Ministres—		
L'hon R D Nault	1	97 585
L'hon A Mitchell	1	13 874
INDUSTRIE		
Ministre—		
L'hon A Rock	1	117 263
Ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec—		
L'hon L Robillard	1	16 266
Ministre d'État (Initiative fédérale du développement économique pour le Nord de l'Ontario)—		
L'hon J R Cumuzzi	1	23 473
Secrétaire d'État (Sciences, recherches et développement)—		
L'hon R D Pagtakhan	1	1 217
Secrétaire d'État (Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec)—		
L'hon C Drouin	60	22 787
JUSTICE		
Ministre(s) de la Justice et Procureur général du Canada—		
L'hon M Cauchon	1	39 316
L'hon I Cotler	1	16 796
Secrétaire parlementaire—		
S Barnes	1	13 694
DÉFENSE NATIONALE		
Ministres—		
L'hon D Pratt	1	22 974
L'hon J McCallum	1	93 313
Ministre associé de la Défense nationale et ministre d'État (Protection civil)—		
L'hon A Guarnieri	1	20 007
Secrétaires parlementaires—		
D Price	1	5 246
D LeBlanc	1	14 054
RESSOURCES NATURELLES		
Ministres—		
L'hon H S Dhaliwal	1	52 001
L'hon R J Efford	1	40 473
Secrétaire parlementaire—		
N Karetak-Lindell	1	2 866
CONSEIL PRIVÉ		
Premier ministre(s)—		
Le très hon J Chrétien	1	1 732
Le très hon PEP Martin	1	420
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales—		
L'hon S Dion	1	43 709
Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de La Francophonie, et ministre responsable du règlement des questions des pensionnats autochtones—		
L'hon D Coderre	1	9 557

FRAIS DE DÉPLACEMENT DES MINISTRES ET SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES—*Fin*

	Crédit	Montant
		$
Ministre d'État et Leader du gouvernement à la Chambre des communes—		
L'hon D Boudria	1	66 868
Leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la Réforme démocratique—		
L'hon J Saada	1	1 757
Leader(s) du gouvernement au Sénat—		
L'hon J Austin	1	561
L'hon S Carstairs	1	32 762
Secrétaires parlementaires—		
S Brison	1	4 491
J F Fontana	1	12 315
R J Gallaway	1	2 757
J F Godfrey	1	23 264
G Regan	1	3 117
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
Ministres—		
L'hon R E Goodale	15	49 047
L'hon S Owen	15	252
SOLLICITEUR GÉNÉRAL		
Solliciteur général du Canada—		
L'hon A W Easter	1	20 100
L'hon A McLellan	1	4 078
Secrétaires parlementaires—		
M Jennings	1	5 819
J Pickard	1	1 143
Y Charbonneau	1	781
TRANSPORTS		
Ministre—		
L'hon D M Collenette	1	58 084
Secrétaire parlementaire (Sociétés d'États déterminées)—		
S M P Mahoney	1	13 042
CONSEIL DU TRÉSOR		
Président(s) du Conseil du Trésor—		
L'hon L Robillard	1	18 914
L'hon R B Alcock	1	6 769
ANCIENS COMBATTANTS		
Ministres—		
L'hon J McCallum	1	16 849
L'hon R D Pagtakhan	1	15 323
Secrétaire parlementaire—		
I Grose	1	5 322
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN		
Ministre—		
Hon R D Pagtakhan	130	3 211
Secrétaire d'État—		
L'hon S Owen	130	24 749

SECTION 12

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Autres informations diverses

SOMMAIRE

Page

Affaires étrangères et Commerce international
- Dépenses relatives à la participation canadienne aux conférences et réunions internationales 12.2
- Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales 12.4

Développement des ressources humaines
- Paiements d'indemnités et frais d'administration 12.10

Parlement
- État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement et de recherche payés en 2003-2004 .... 12.11
- État des indemnités de session et des frais de déplacement payés en 2003-2004 ..... 12.13
- Traitements des secrétaires parlementaires des ministres payés en 2003-2004 ..... 12.17
- Traitements des présidents et vice-présidents de Comités payés en 2003-2004 ..... 12.19

Conseil privé
- Traitements et indemnités aux Ministres d'État et Secrétaires d'État 12.22
- État des dépenses—Dépenses législatives de scrutin 12.23
- Détails des dépenses—37e élection générale de novembre 2000 ..... 12.23
- Détails des dépenses législatives—Élection partielle—Ottawa-Centre 12.24
- Détails des dépenses législatives—Élections partielles de juin 2003 ..... 12.24
- Détails des dépenses législatives—Élection partielle de mai 2003 ..... 12.24
- Détails des dépenses législatives—Élections partielles de décembre 2002 ..... 12.25
- Détails des dépenses législatives—*Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* 12.25

Solliciteur général
- État des dépenses par établissement 12.26

Conseil du Trésor
- Détail des sommes virées à d'autres portefeuilles ministériels pour ajouter à d'autres crédits 12.29

Affaires étrangères et Commerce international

DÉPENSES RELATIVES À LA PARTICIPATION CANADIENNE AUX CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES

Conférences et réunions	Montant
	$
59e séance de la Commission des droits de la personne des Nations Unies	86 654
Visite du premier ministre à Washington (frais d'annulation)	1 835
Ministre du Commerce international (MINT) à Paris - Réunion de l'OCDE	43 945
Visite du premier ministre en République Dominicaine	250 101
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Bruxelles - Réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN	2 725
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Graz (Autriche) - Réunion du Réseau de la sécurité humaine	65 522
Délégation canadienne en Argentine - Cérémonie d'investiture du président	15 624
Visite du premier ministre en Grèce - Sommet Canada-Union européenne (CDA-UE)	753 857
Délégation canadienne au Nigéria - Cérémonie d'investiture du président	29 842
Visite du premier ministre à St-Petersburg (Russie)	680 017
Ministre du Commerce international (MINT) à Khon Kaen (Thaïlande) - Ministres responsables du commerce, Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC)	40 470
Visite du premier ministre à Évian-les-Bains et Juno Beach (France) - Sommet du G8	1 379 386
Ministre des Affaires étrangères (MINA) en Espagne - Réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN	43 917
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Santiago (Chili) - Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA)	59 904
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Phnom Penh (Cambodge) - Forum régional de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE)	106 190
Visite du premier ministre à Prague - Nomination des Jeux Olympiques d'hiver 2010	228 362
Visite du premier ministre à Londres - Sommet sur la gouvernance progressiste	543 202
Délégation canadienne au Mexique - Réunion ministérielle sur l'éducation	11 303
Délégation canadienne à Rabat (Maroc) - Réunion ministérielle de la Francophonie	37 418
Ministre du Commerce international (MINT) à Cancun (Mexique) - Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)	578 724
Visite du premier ministre à New York - Sauver l'humanité du terrorisme	214 795
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Paris - Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	152 041
Ministre des Affaires étrangères (MINA) et délégation canadienne à New York - 58e séance de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU)	487 001
Délégation canadienne à Bonn (Allemagne) - Réunions internationales des ministres en éducations (OCDE)	18 318
Visite de la Gouverneure générale en Russie, en Finlande et en Islande	4 379 000
Visite du premier ministre à Bangkok (Thaïlande) - Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) 2003	1 018 409
Visite du premier ministre en Afghanistan, en Chine et aux Indes	1 172 558
Conférence des conjoints des chefs d'État et de gouvernement des Amériques en République Dominicaine	54 541
Délégation canadienne à Edinbourg (Écosse) - Conférence des ministres de l'Éducation du Commonwealth	24 769
Ministre des Affaires étrangères (MINA) au Mexique (Reporté) - Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA)	9 974
Équipe Canada Atlantique à Washington	4 394
Ministre du Commerce international (MINT) à Miami - Réunion ministérielle (ZLEA)	145 748
Délégation canadienne à Kigali (Rwanda) - Conférence des ministres de la jeunesse et des sports (CONFEJES)	14 402
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Maastricht (Pays-Bas) - Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)	19 751
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Bruxelles - Réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN	29 516
Visite du premier ministre à Abuja (Nigéria) - Réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonweath (RCGPC)	1 251 365
Délégation canadienne à Genève - Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)	45 132
Délégation canadienne à Paris - Conférence ministérielle de la Francophonie	71 928
Visite du premier ministre à Monterrey (Mexique) - Sommet des Amériques	615 800
Délégation canadienne au Guatemala - Cérémonie d'investiture du président	42 375
Délégation canadienne en République Dominicaine - Funérailles d'État du défunt premier ministre Pierre Charles	1 473

Affaires étrangères et Commerce international

DÉPENSES RELATIVES À LA PARTICIPATION CANADIENNE AUX CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Fin*

Conférences et réunions	Montant
	$
Visite du premier ministre à Davos - Forum économique mondiale	503 915
Visite du premier ministre à New York	33 837
60e séance de la Commission des droits de la personne des Nations Unies	133 147
Délégation canadienne à Brazzaville - Conférence des ministres de la jeunesse et des sports (CONFEJES)	17 425
Délégation canadienne à Dublin - Réunion des ministres de l'éducation (OCDE)	23 211
Visite de la Gouverneure générale à Madrid	15 034
Délégation canadienne aux Barbades - Funérailles d'État de l'ex-premier ministre	707
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Berlin - Conférence sur l'Afghanistan	1 865
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre et de la Gouverneure générale en France (Normandie) - 60e anniversaire du jour-J	386 053
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre à Atlanta - Sommet du G8	135 737
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre à Istanbul (Turquie) - Sommet de l'OTAN	235 048
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre au Chili (Santiago) - APEC 2004	63 437
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre à Ouagadougou (Burkina-Faso) - Sommet de la Francophonie	49 396
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite de la Gouverneure générale en Norvège, Suède, Danemark et le Groenland	66 212
Jumelage ministériel	54 088
Frais d'annulation Équipe Canada Londres, Amsterdam, Rome et Milan	68 070
Total	16 519 470

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES

	$
59e séance de la Commission des droits de la personne des Nations Unies	*51 593*
Chambre des communes	
Harb M., Mahovlich Hon. F.W., Obhrai D., Phinney B., Robinson S.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Collins S., Gill M.K., Gregson S., Holt L., Karam S., Lord W.-L., Netley R., Norfolk A., Patterson K., Von Kaufmann J.L., Walker C., Williams E.	
Visite du premier ministre à Washington (frais d'annulation)	*1 835*
Cabinet du Premier ministre	
Granskou M.	
Ministre du Commerce international (MINT) à Paris - Réunion de l'OCDE	*38 345*
Chambre des communes	
Bevilacqua Hon. M., Pettigrew Hon. P.S., Picard P., Solberg M.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Anderson J., Cooper M., Edwards L., Lessard M.V., Pelletier M.-P., Vinet S., Wong F.	
Finances Canada	
Johnson J., Yong-Laflèche L.	
Visite du premier ministre en République Dominicaine	*219 519*
Chambre des communes	
Chrétien, Rt Hon. J.	
Cabinet du premier ministre	
Durocher N., Hartley B., Hudyma T., Leblanc S., McAteer C., Menzies G., Miller D., Moreau A., Munson J.L., Murphy D., Smith P.	
Bureau du Conseil privé	
Cloutier B., Laurin A., Laverdure C., Prusakowski T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Bazinet F., Lachance A.	
Ministère de la Défense nationale	
Baldwin Cpl. S., Goodwin Cpl. K., Rafter PO2 A.H.	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	
Sandoz M.E.	
Autre	
Chrétien A.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Bruxelles - Réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN	*2 703*
Chambre des communes	
Graham Hon. W.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Fry R., Johnstone V.B., Savard L., Wright J.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Graz (Autriche) - Réunion du Réseau de la sécurité humaine	*64 669*
Chambre des communes	
Graham Hon. W., Lebel G.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Blitt J., Gervais-Vidricaire M., Guimond P., Johnstone V.B., Laverdière H., Savard L., Séguin D., Sussman A.	
Délégation canadienne en Argentine - Cérémonie d'investiture du président	*15 624*
Chambre des communes	
Hays Sen. D.	
Autre	
Hays K.	
Visite du premier ministre en Grèce - Sommet Canada-Union européenne (CDA-UE)	*740 160*
Chambre des communes	
Chrétien, Rt Hon. J., Bergeron S., Fitzpatrick Sen. D.R., Graham Hon. W., Pettigrew Hon. P.S.	
Cabinet du premier ministre	
Angelakos C., Arial B., Beaudoin A., Brisebois J., Cloutier H., Downe P., Durocher N., Evangelista T., Garceau P. Goldenberg E., Gougeon M., Hartley B., Leblanc S., Miller D., Munson J.L., Poirier J.-C., Saraiva T., Saunders D., Savard M., Senécal J., Smith P., Tsai F.	
Bureau du Conseil privé	
Abellana A., Koch J., Larocque D., Laverdure C., Pilon T., Pomerleau P., Rheault-Kihara S.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Aggelopoulos T., Benson L., Dubeau G., Dubois P., Fry R., Gowling D., Guimond P., Hepburn L., Johnstone V.B., Lanthier J., Lebel J., Lessard M.V., McNab J., Page N.P., Phillips K., Savard L., Sirieix E., Théberge S.	
Ministère de la Défense nationale	
Garant Sgt. P., Manolakas Cpl. N., McKenzie Cpl. P., Withers Dr. N.	
Autres	
Chrétien A., Fitzpatrick L., Young T.C.	
Délégation canadienne au Nigéria - Cérémonie d'investiture du président	*29 753*
Chambre des communes	
Jaffer R., Paradis Hon. D.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Campbell L., Peck R., Welch J.	
Visite du premier ministre à St-Petersburg (Russie)	*490 503*
Chambre des communes	
Chrétien, Rt Hon. J., Fitzpatrick Sen. D.R.	
Cabinet du premier ministre	
Arial B., Asselin A., Beaudoin A., Brisebois J., Cloutier H., Garceau P., Goldenberg E., Gougeon M., Hartley B., Joyal D., Leblanc S., Lulashnyk T., MacIntyre J., Miller D., Moreau A., Munson J.L., Murphy D., Poirier J.-C., Saraiva T., Saunders D., Savard M., Senécal J., Smith P., Tsai F.	
Bureau du Conseil privé	
Koch J., Larocque D., Laverdure C., Pomerleau P., Rheault-Kihara S., Tremblay E., Wilson T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Benson L., Dubeau G., Lebel J., Renault N.	
Ministère de la Défense nationale	
Cody MCpl. D., Thompson M., Trepanier G., Watts MS F., Withers Dr. N., Young C.	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	
Duval J.R., Kiriloff N., Saharov I.	
Autres	
Chrétien A., Fitzpatrick L.	
Ministre du Commerce international (MINT) à Khon Kaen (Thaïlande) - Ministres responsables du commerce, Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC)	*40 470*
Chambre des communes	
Bergeron S., Calder M.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Bowman A., Burton C., Chatterson D., Gowling D., Lessard M.V., Mulroney D., Tamim O.	
Visite du premier ministre à Évian-les-Bains et Juno Beach (France) - Sommet du G8	*1 152 350*
Chambre des communes	
Chrétien, Rt Hon. J., Fitzpatrick Sen. D.R.	
Cabinet du premier ministre	
Arial B., Asselin A., Beaudoin A., Breton M., Brisebois J., Cinq-Mars T., Cloutier H., Downe P.,	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

	$
Garceau P., Goldenberg E., Gougeon M., Hartley B., Joyal D., Leblanc S., Menzies G., Miller D., Moreau A., Munson J.L., Murphy D., Poirier J.-C., Saraiva T., Saunders D., Savard M., Senécal J., Simpson A., Smith P., Tsaï F.	
Bureau du Conseil privé	
Bazinet E., Cloutier B., Koch J., Larocque D., Laurin A., Laverdure C., Legros G.C., Pomerleau P., Prusakowski T., Rheault-Kihara S.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Angell D., Beauchamp R., Benson I., Brathwaite-Sturgeon G., Cooter C., Dean G., Dubeau G., Etzinger B., Fyfe T., Giroux A-F., Gompf J., Hall J., Lebel J., Phillips K., Racine A., Rayfuse B., Rowan S., Sooley G., Venner G., Waddell D., Watson V., Wright J.	
Ministère de la Défense nationale	
Beaudoin M., Laurence-Rouleau A., Lewis M.L., Massé D., Moses L., Peloquin J., Withers Dr. N.	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	
Duval J.R., Kiriloff N., Kondo M., Rossi C., Vogt B.	
Autres	
Chrétien A., Fitzpatrick L.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) en Espagne - Réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN	*43 897*
Chambre des communes	
Graham Hon. W., Venne P.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Aggelopoulos T., Anderson K., Cardash S., Johnstone V.B., Savard I., Sinclair J.	
Ministère de la Défense nationale	
Markham C.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Santiago (Chili) - Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA)	*42 083*
Chambre des communes	
Graham Hon. W., Williams J.G.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Challborn D., Drukier W., Finney E., Hubert D., Plante N., Skabar L., Sussman A., Wielgosz R.E.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Phnom Penh (Cambodge) - Forum régional de l'Association des Nations de l'Asie du Sud Est (ANASE)	*98 869*
Chambre des communes	
Graham Hon. W., Harvard J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Cardash S., Heatherington E., Johnstone V.B., Martin B., Mulroney D., Rao P., Savard I.	
Visite du premier ministre à Prague - Nomination des Jeux Olympiques d'hiver 2010	*218 879*
Chambre des communes	
Chrétien, Rt Hon. J., Fitzpatrick Sen. D.R.	
Cabinet du premier ministre	
Anderson K., Breton M., Cinq-Mars T., Durocher N., Genest P., Hartley B., Hudyma T., McDonald P., Miller D., Munson J.L., Neron G., Saunders D.	
Bureau du Conseil privé	
Cloutier B., Laurin A., Laverdure C., Wilson T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Beauchamp R.	
Ministère de la Défense nationale	
Cossette D., Lafrenière F., Wiseman J.-A.	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	
Smid M.	

	$
Visite du premier ministre à Londres - Sommet sur la gouvernance progressiste	*410 130*
Chambre des communes	
Chrétien, Rt Hon. J.	
Cabinet du premier ministre	
Anderson K., Brisebois J., Genest P., Gougeon M., Hartley B., Hobbs V., Hogue S., Hudyma T., Massia P., McDonald P., Menzies G., Miller D., Moreau A., Pearse G., Read C., Saunders D., Tourangeau R., Winter R.	
Bureau du Conseil privé	
Bazinet E., Himelfard A., Koch J., Laverdure C., Pilon T., Tremblay E.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Lachance A., Lebel J.	
Délégation canadienne au Mexique - Réunion ministérielle sur l'éducation	*11 303*
Chambre des communes	
Cunningham Hon. D.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Martin R.	
Autres	
Lafleur P., Molloy G.R.	
Délégation canadienne à Rabat (Maroc) - Réunion ministérielle de la Francophonie	*37 417*
Chambre des communes	
Paradis Hon. D.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Bertrand L., De Lorimier L., Sangster R., Welch J.	
Industrie Canada	
Nolin F., Roberge S.	
Ministre du Commerce international (MINT) à Cancun (Mexique) - Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)	*582 755*
Chambre des communes	
Austin Hon. J., Bergeron S., Blaikie W.A., Harb M., Hubbard C., Longfield J., Patry B., Penson C., Pettigrew Hon. P.S., Redman K., Schellenberger G., Steckle P., Torsney P., Vanclief Hon. L., Whelan Hon. W.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Anderson J., Arpin K., Ayotte D., Ballhorn R., Benson I., Bohanan B., Boissonneault P., Brereton S., Chatterson D., Cooper M., Dickson C., Duhamel V., Dunn J., Edwards L.J., Gero J., Hall J., Johnson A., Lauzon L., Lemay A., Lessard M.V., Malikail P., Marshall L., Matte R., Pelletier M.-P., Robertson P., Roy M., Seyer C., Sherman L., Sylvestre L.-P., Tardif D., Taylor J., Théberge S., Usher D., Vinet S., Wilshaw S.	
Agence canadienne de développement international	
Gawn M., Lavigne M., Patterson A., Wallace T.	
Agriculture et Agroalimentaire Canada	
Barr G., B anger D., Cooper P., Hould L., Kirk B., Kruszelnicki C., Millette-LeDuc S., Monette D., Sherif N., Therien E., Tremblay A., Verheul S., Watson S.H.	
Environnement Canada	
McClellan S.	
Industrie Canada	
McCulla D., McKellips S., Ready R.	
Ministère du Patrimoine canadien	
Mark J.	
Finances Canada	
Verdun E., Wiecek C.	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

	$
Visite du premier ministre à New York - Sauver l'humanité du terrorisme	*209 377*
Chambre des communes	
Chrétien, Rt Hon. J., Graham Hon. W.	
Cabinet du premier ministre	
Brisebois J., Genest P., Goldenberg E., Hartley B., Hudyma T., Miller D., Mongeon J., Moreau A., Munson J.L., Murphy D., Neron G.	
Bureau du Conseil privé	
Abellana A., Laverdure C., Legros G.C., Prusakowski T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Hepburn L.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Paris - Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)	*102 432*
Chambre des communes	
Christiane G., Graham Hon. W., LaPierre Sen. L.L., McGifford Hon. D.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Aggelopoulos T., Chouinard J.-L., Costello D., Johnstone V.B., Lortie P., Savard I.	
Autres	
Germain M.-F., Molloy S.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) et délégation canadienne à New York - 58e séance de l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU)	*462 073*
Chambre des communes	
Chrétien, Rt Hon. J., Graham Hon. W.	
Cabinet du premier ministre	
Brisebois J., Genest P., Goldenberg E., Hartley B., Hudyma T., Miller D., Mongeon J., Moreau A., Munson J.L., Murphy D., Neron G.	
Bureau du Conseil privé	
Abellana A., Laverdure C., Legros G.C., Prusakowski T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Ahmad N., Angell D., Beauchamp R., Charron V., Cooter C., Cruz A., Fraser R., Fry R., Gervais-Vidricaire M., Gregson S., Hamilton K., Hepburn L., Holt L., Laker M., Lavelle M., Laverdière H., Lortie P., Martin T., Massip I., McDougall R., Netley R., Nicholson E., Nolke S., Norfolk A., Omar A., Peart A., Potti D., Savard I., Smith S., Snyder R., Sookocheff L., Steuerman D., Stewart N., Sussman A., Swords C., Taylor P., Trottier J., Verrier-Fréchette K., Von Kaufmann J.L., Wright J.	
Autres	
Jürgens R., O'Connor M.	
Délégation canadienne à Bonn (Allemagne) - Réunions internationales des ministres en éducations (OCDE)	*18 318*
Chambre des communes	
McGifford Hon. D.	
Autres	
Molloy S., Young R.W.	
Visite de la Gouverneure générale en Russie, en Finlande et en Islande	*2 067 034*
Clarkson, Rt Hon. A., Ralston Saul J.	
Délégation d'accompagnement	
Aatami P., Adam D., Arcand D., Bégin Y., Boulva J., Bovey P., Bramble Dr. L., Brueggergosman M., Burtynsky E., Collin Dr. A., Dallaire E.R., Dallaire LGen. (Retired) R., Desjardins A., Dubois R.-D., Duhaime Prof. G., Dutkiewicz Prof. P., Erickson A., Friesen Dr. H.G., George J., Gismondi A., Graham C., Grant J.K., Grant Prof. S., Griffiths Prof. F., Iveson S., Johnson Dr. P., Johnston W., Kassi N., Koestler G., Lock É., Martel Y., McDonald Prof. J., McMahon K., Mouawad W., Ondaatje M., Rae A.P., Rae Hon. B., Robert D., Rolston S., Saucier G., Schmidt Dr. H., Shim B., Simon Amb. M., Sloan C., Sloan P., Spalding J., Spalding L., Starowicz M., Stewart T., Strong Hon. M.F., Sutcliffe H., Tatti F., Triggs D.L., Triggs E., Trudel F., Urquhart J., Watt-Cloutier S., Wiebe Dr. J.D., Williams Dr. F.M.	
Résidence du Gouverneur général	
Barlow C., Barrett Dr. J., Bartsch O., Bégin N., Best LCdr. G., Brosseau L., Chevrier Y., Dyment Dr. D., Gagnon C., Gagnon Capt. S., Germain Capt. P., Gobeil M., Godbout Capt. J.-F., Guèvremont M., Haynes Capt. A., Jolin Sgt. É., Laframboise P., MacIntyre C., McCormick C., McKinnon L., Molyneaux MCpl. C., Mousseau D., Régimbal É.-C., Roberge T., Rousselle N., Siew Capt. (N) L., Steals M., Tkacz C., Uteck B., Wheeler S.	
Chambre des communes	
Adams P., Anderson Hon. D., Blaikie W.A., Dion Hon. S., Kraft-Sloan K., Irniq Hon. P., Oliver Sen. D.H., Pearson Sen. L., Rompkey Sen. W., Spivak Sen. M.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Collette R., Dubeau G., Gregory F., Kalisch N., Kern M., Low-Bédard P., Munro H., Preston D., Racine A., Renault N., Séguin D., Strik M.-A., Thissen S.	
Affaires intergouvernementales Canada	
Charette M., Montpetit G.	
Environnement Canada	
Haraldsen V., Waddell J.	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	
Autioniemi M., Belyaev S., Boulakovski D., Detraz I., Dorogoi A., Hupli A., Kelly S., Kiriloff N., Kovaltchouk B., Laine P., Malinin S., Pankov D., Terrien M., Warner T., Zaitsev N., Zaitsev V.	
Ministère de la Défense nationale	
Beare Capt. L., Christmas MCpl. G., Cosstick Major E., Daly MCpl. D., Halpin MWO C., Harvie Capt. S., Kile LCol. J., Rowe WO D.	
Gendarmerie royale du Canada	
Bernier Cst. D., Busch Insp. L., Comeau Supt. D., Lemieux Insp. L.	
Visite du premier ministre à Bangkok (Thaïlande) - Organisation de coopération économique Asie-Pacifique (APEC) 2003	*968 598*
Chambre des communes	
Chrétien, Rt Hon. J., Cullen R., Graham Hon. W., Pettigrew Hon. P.S.	
Cabinet du premier ministre	
Arial B., Béliveau M., Bilodeau J-F., Breton M., Brisebois J., Golbenberg E., Gougeon M., Hartley B., Hastings D., Hogue S., Miller D., Moreau A., Munson J.L., Murphy D., Saraiva T., Saunders D., Savard M., Simpson A., Smith P.	
Bureau du Conseil privé	
Ausman J.L., Koch J., Larocque D., Laurin A., Laverdure C., Legros G.C., McNeil D., Prusakowski T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Ainley P., Beauchamp R., Benson I., Bowman A., Burton C., Chatterson D., Finlan M.-L., Jager E., Johnstone V.B., Lebel J., Lemay A., Lessard M.V., Mulroney D., Oleson L., Rao P., Savard I., Tamim O., Théberge S., Venner G., Waddell D.G.	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

	$
Ministère de la Défense nationale	
Mah Sgt. L., McKay MC. C., Otsuji MC. N., West Dr. S.	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	
Duval J.R., Kiriloff N., Ritchie S.	
Autre	
Chrétien A.	
Visite du premier ministre en Afghanistan, en Chine et aux Indes	*922 422*
Chambre des communes	
Chrétien, Rt Hon. J., Dhaliwal Hon. H., Grewal G., Jaffer Sen. M., Malhi G.	
Cabinet du premier ministre	
Arial B., Assad P., Béliveau M., Bilodeau J-F., Breton M., Brisebois J., Chahal R., Cinq-Mars T., Durocher N., Golbenberg E., Gougeon M., Hartley B., Hastings D., Hogue S., Hudyma T., Leblanc S., Menzies G., Miller D., Munson J.L., Murphy D., Neron G., Read C., Saraiva T., Saunders D., Savard M., Smith P.	
Bureau du Conseil privé	
Abellana A., Ausman J.L., Bazinet E., Cloutier B., Koch J., Larocque D., Laurin A., Legros G.C., McNeil D., Pilon T., Prusakowski T., Tremblay E., Wilson T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Ainley P., Beck S., Benson I., Grenier D., Hepburn L., Lachance A., Lanthier J., Lebel J., Lemieux P., Mulroney D., Nicolson H., Page N.P., Plouffe L., Portelance R., Poulin S., Sauvé M., Schryburt C., Sirieix E., Smith A., Sunquist K.	
Ministère de la Défense nationale	
Collins MCpl. E., Podanovich Cpl. G., Rodrigue Sgt. J., Sarault Cpl. B., Sherlow Cpl. L., Thomas Cpl. A., West Dr. S., Whiteway MCpl. J.	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	
Chang J., Dawrant A., Duval J.R., Tran N.	
Ressources naturelles	
Dhaliwal J., Henderson S., Muir A.	
Autres	
Chrétien A., Young T.	
Conférence des conjoints des chefs d'État et de gouvernement des Amériques en République Dominicaine	*44 625*
Chef de délégation	
Chrétien A.	
Cabinet du premier ministre	
McAteer C., Mongeon J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Benson I., Léger L., Ouellet C., Parisot P., Vinette D.	
Délégation canadienne à Edinbourg (Écosse) - Conférence des ministres de l'Éducation du Commonwealth	*24 769*
Chambre des communes	
Ootes Hon. J.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Martin R.	
Autres	
Cappon P., David-Evans M., Rowantree P.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) au Mexique (Reporté) - Assemblée générale de l'Organisation des États américains (OEA)	*8 654*
Affaires étrangères et Commerce international	
Lortie M.	
Équipe Canada Atlantique à Washington	*4 394*
Cabinet du premier ministre	
Collenette C.	

	$
Ministre du Commerce international (MINT) à Miami - Réunion ministérielle (ZLEA)	*37 237*
Chambre des communes	
Blaikie W.A., Bradshaw Hon. C., Pettigrew Hon. P.S.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Arnot M., Brereton S., Carrière C., Devine D., Duhamel V., Grant H., Leblanc J-B., Lemay A., Lessard M.V., Loken M., Morgan D.G., Ramirez C., Roy A., Simpson P., Smith D., Strasser M., Sylvestre L-P., Théberge S.	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	
Arpin K., Boissonneault P.	
Délégation canadienne à Kigali (Rwanda) - Conférence des ministres de la jeunesse et des sports (CONFEJES)	*14 402*
Chambre des communes	
Marcil S.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Granger P.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Maastricht (Pays-Bas) - Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE)	*18 836*
Chambre des communes	
Carroll Hon. A., Graham Hon. W.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Aggelopoulos T., Cardash S., Johnstone V.B., Savard L., Wright J.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Bruxelles - Réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OTAN	*20 143*
Chambre des communes	
Carroll Hon. A., Graham Hon. W.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Aggelopoulos T., Cardash S., Helfand L., Johnstone V.B., Savard L., Wright J.	
Ministère de la Défense nationale	
Patterson K.	
Visite du premier ministre à Abuja (Nigéria) - Réunion des chefs de gouvernement des pays du Commonwealth (RCGPC)	*1 197 432*
Chambre des communes	
Chrétien, Rt Hon. J.	
Cabinet du premier ministre	
Arial B., Breton M., Cinq-Mars T., Depault, A.-M., Durocher N., Genest P., Gougeon M., Hartley B., Hudyma T., Legault M.A., Menzies G., Miller D., Moreau A., Munson J.L., Neron G., Rousseau I., Saunders D.	
Bureau du Conseil privé	
Abellana A., Larocque D., Laurin A., Laverdure C., Legros G.C., Pilon T., Tremblay E., Wilson T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Benson I., Berg A., Brown W., Cullen L., Lebel J., Lortie P., McMaster C., Mondoux S., Moore R., Nadeau D., Nicolson H., Portelance R., Proulx L., Rosebrugh J., Tyerman G.	
Ministère de la Défense nationale	
Budd Cpl. M., Holder Dr. C., MacTyre MAT1 K., Ray MCpl. D.	
Agence canadienne de développement international	
Lee E.	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Suite*

	$
Délégation canadienne à Genève - Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI)	*45 132*
Chambre des communes	
Charbonneau Y.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Massip I.	
Industrie Canada	
Carman M., Graham B., Simpson R.	
Autres	
Fuchs R., Gautrin H.-F., Rabinovitch R., Sinclair J.	
Délégation canadienne à Paris - Conférence ministérielle de la Francophonie	*61 300*
Chambre des communes	
Coderre Hon. D.	
Bureau du Conseil privé	
Bento M.	
Affaires étrangères et Commerce international	
De Lorimier L., Gérin-Lajoie B., Guénette R., Tessier D.	
Autres	
Germain M.-F., Molloy S.	
Visite du premier ministre à Monterrey (Mexique) - Sommet des Amériques	*282 653*
Chambre des communes	
Martin, Rt Hon. P., Graham Hon. W.	
Cabinet du premier ministre	
Chan D., Cuconato M., Gruer M., Gzowski M., Huot J., Lague M., Leffler J., Levitt K., Menzies G., Moreau A., Murphy T.J., Neron G., Nordin S., Pimblett J., Reid S.	
Bureau du Conseil privé	
Abellana A., Bazinet E., Brown D., Fried J.T., Harper D., Koch J., Larocque D., Laurin A., Legros G.C.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Benson L., Challborn D., Costello D., Desrochers C., Drukier W., Filiatrault R., Johnstone V.B., Kamineni R., Lebel J., Lortie M., Miron C., Reinecke K., Renault N., Riel P., Savard L., Strik M.-A., Vucetic M., Wielgosz R.	
Ministère de la Défense nationale	
Cutler Cpl. J., Lamy Sgt. M., Minifie MCpl. D., West Dr. S.	
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada	
Gonzalez A.A., Guerrero N., Sandoz M.E., Youssef F.	
Autre	
Martin S.	
Délégation canadienne au Guatemala - Cérémonie d'investiture du président	*9 500*
Chambre des communes	
Graham Hon. W.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Johnstone V.B., Savard L., Strik M.-A.	
Délégation canadienne en République Dominicaine - Funérailles d'État du défunt premier ministre Pierre Charles	*1 473*
Chambre des communes	
Augustine Hon. A.	
Autre	
Williams M.	
Visite du premier ministre à Davos - Forum économique mondiale	*501 600*
Chambre des communes	
Martin, Rt Hon. P., Peterson Hon. J., Robillard Hon. L.	
Cabinet du Premier ministre	
Chan D., Cuconato M., Durocher N., Kingsley J., Menzies G., Moreau A., Nordin S., Pimblett J., Reid S.	
Bureau du Conseil privé	
Cloutier B., Fried J.T., Larocque D., Prusakowski T.	
Ministère du Commerce international	
Cole K.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Beauchamp R., Béchamp N., Gero J., Harder P.V., Racine A., Schreyer A., Zahavich T.	
Ministère de la Défense nationale	
Dillon Cpl. T., Paradis Cpl. M.-A., Wiseman Cpl., J.-A.	
Industrie Canada	
Coburn L., Lemire Y.	
Autres	
Martin S., Peterson H.	
Visite du premier ministre à New York	*32 483*
Chambre des communes	
Martin, Rt Hon. P.	
Cabinet du premier ministre	
Chan D., Gzowski M., Menzies G., Moreau A.	
Bureau du Conseil privé	
Wilson T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Hepburn L., Munro H.	
60e séance de la Commission des droits de la personne des Nations Unies	*131 210*
Chambre des communes	
Graham Hon. W., Robinson S.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Bechard B., Brender N., Edwards T., Gervais-Vidricaire M., Johnstone V.B., Lobo M., Lord W.-L., Norfolk A., Normandin H.-P., Strik M.-A., Verrier-Fréchette K., Von Kaufmann J.L.,Walker C.	
Délégation canadienne à Brazzaville - Conférence des ministres de la jeunesse et des sports (CONFEJES)	*17 425*
Chambre des communes	
Marcil S.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Granger P.	
Autre	
Duval R.	
Délégation canadienne à Dublin - Réunion des ministres de l'éducation (OCDE)	*23 211*
Chambre des communes	
Oberg Hon. L.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Martin R.	
Autres	
David-Evans M., Ghazouly C., Herbert S., Molloy G.R.	
Visite de la Gouverneure générale à Madrid	*15 034*
Résidence du Gouverneur général	
Clarkson, Rt Hon. A., Haynes Capt. A., Uteck B.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Collette R., Kern M.	
Délégation canadienne aux Barbades - Funérailles d'État de l'ex-premier ministre	*707*
Chambre des communes	
Hays Sen. D.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Welsh M.	
Ministre des Affaires étrangères (MINA) à Berlin - Conférence sur l'Afghanistan	*1 865*
Chambre des communes	
Graham Hon. B.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Fry R., James F., Johnstone V.B., Martin B., Savard I. Strik M.-A.	

Affaires étrangères et Commerce international

FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR REPRÉSENTATION CANADIENNE À DES CONFÉRENCES ET RÉUNIONS INTERNATIONALES—*Fin*

	$
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre et de la Gouverneure générale en France (Normandie) - 60e anniversaire du jour-J	*358 468*
Cabinet du premier ministre	
Cuconato M., Menzies G., Moreau A.	
Résidence du gouverneur général	
Barlow C., Germain Capt. P.	
Bureau du Conseil privé	
Prusakowski T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Collette R., Kern M., Lebel J., Lessard M.V.	
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre à Atlanta - Sommet du G8	*24 391*
Cabinet du premier ministre	
Cuconato M., Menzies G., Moreau A., Nordin S.	
Bureau du Conseil privé	
Wilson T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Benson I., Fyfe T., Hepburn L.	
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre à Istanbul (Turquie) - Sommet de l'OTAN	*231 030*
Cabinet du premier ministre	
Cuconato M., Menzies G., Moreau A.	
Bureau du Conseil privé	
Pilon T.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Lachance A.	
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre au Chili (Santiago) - APEC 2004	*58 166*
Cabinet du premier ministre	
Cuconato M.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Lebel J.	
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite du premier ministre à Ouagadougou (Burkina-Faso) - Sommet de la Francophonie	*25 949*
Cabinet du premier ministre	
Menzies G.	
Bureau du Conseil privé	
Cuconato M.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Lebel J., Lessard M.V.	
Frais de démarrage et équipe de reconnaissance pour la visite de la Gouverneure générale en Norvège, Suède, Danemark et le Groenland	*63 957*
Résidence du gouverneur général	
Baratt A.	
Affaires étrangères et Commerce international	
Kern M.	
Jumelage ministériel	*53 951*
Chambre des communes	
Bergeron S., Gagnon C., Grewal G., Haward J., Lebel G., Jolin C., Picard P., Thompson G., Venne P., Williams J.G.	

Développement des ressources humaines

PAIEMENTS D'INDEMNITÉS ET FRAIS D'ADMINISTRATION[1]

Détails	Paiements d'indemnités[2]	Frais d'administration[3]	Total des paiements
	$	$	$
Ministère			
Terre-Neuve et Labrador	2 650 341	816 935	3 467 276
Île-du-Prince-Édouard	458 787	123 635	582 422
Nouvelle-Écosse—Fédéral	5 039 921	1 565 636	6 605 557
Nouvelle-Écosse—Société de développement du Cap-Breton (SDCB)	10 585 118	2 775 434	13 360 552
Nouvelle-Écosse—SDCB (article 9a)	4 387 360	1 059 088	5 446 448
Nouvelle-Écosse—Vieille Silicose	395 036	65 416	460 452
Nouveau-Brunswick	2 237 059	510 480	2 747 539
Québec	14 866 516	4 079 416	18 945 932
Ontario	35 337 240	8 259 896	43 597 136
Manitoba	2 275 300	694 293	2 969 593
Saskatchewan	2 754 821	802 975	3 557 796
Alberta	5 830 868	1 324 163	7 155 031
Colombie-Britannique	7 139 304	2 856 265	9 995 569
Salaires et avantages recouvrés et retournés à d'autres ministères de l'État à la suite de règlements obtenus de tiers	704 364		704 364
Paiement d'un montant résiduel à un réclamant à la suite d'un règlement obtenu de tiers en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*	733 529		733 529
Versement des coûts d'indemnisation en vertu de la *Loi sur l'indemnisation des marins marchands*	4 065		4 065
Frais juridiques, médicaux et professionnels relativement à l'indemnité pour accident de travail à la suite de réclamations obtenues de tiers	240 752		240 752
Paiements à l'égard d'employés engagés sur place hors du Canada (Section 7)	383 717		383 717
	96 024 098	24 933 632	120 957 730
Moins : recouvrements			
Coûts de réclamations et frais d'administration recouvrés des organismes de l'État	35 256 677	9 700 467	44 957 144
Coûts de réclamations et frais d'administration recouvrés des autres ministères de l'État	20 859 315	4 196 270	25 055 585
Coûts de réclamations et frais d'administration recouvrés du compte d'assurance-emploi	749 167	149 833	899 000
Frais de sinistres recouvrés de tierce partie responsable (subrogation)	2 758 574		2 758 574
	59 623 733	14 046 570	73 670 303
Dépenses nettes[4]	36 400 365	10 887 062	47 287 427[4]

[1] Ces paiements et frais sont imputés à une autorisation de dépenses législative intitulée "Paiements d'indemnités à des agents de l'État (*Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*) et à des marins marchands (*Loi sur l'indemnisation des marins marchands*)" (voir le Sommaire du portefeuille ministériel de la section 12 du volme II).

[2] Comprend les paiements nets d'indemnisation concernant :
a) les employés de l'État (*Loi sur l'indemnisation des agents de l'État*);
b) les marins marchands (*Loi sur l'indemnisation des marins marchands*); et
c) les employés des mines maintenant dirigées par la Société de développement du Cap-Breton qui ont contracté la silicose avant l'acquisition desdites mines par la Société.

[3] Représente la quote-part du gouvernement fédéral des frais d'administration des commissions provinciales.
Les réclamations des employés admissibles aux indemnités sont examinées par les commissions provinciales des accidents de travail sur les fonds avancés par le gouvernement fédéral.
Les réclamations des employés résidant dans les Territoires du Nord-Ouest au Yukon et au Nunavut, se règlent par l'intermédiaire de la Commission des accidents de travail de l'Alberta.

[4] Les dépenses nettes sont en accord avec l'autorité « A326 », les paiements d'indemnités relatifs à des employés de l'État et des marins marchands.

Parlement
Sénat

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE RECHERCHE PAYÉS EN 2003-2004

Honorables sénateurs	Indemnité de session[1]	Frais de déplacement	Personnel de recherche, employés et autres dépenses
	$	$	$
Adams W, TN-O	114 200	83 766	109 199
Andreychuk R, Sask	114 200	67 058	77 137
Vice-président de comité	4 014		
Angus W D, Qc	114 200	40 336	105 420
Atkins N K, Ont	114 200	80 106	102 242
Austin J, C-B	114 200	154 446	87 826
Bacon L, Qc	114 200	26 994	118 470
Président de comité	10 000		
Baker G, T-N-L	114 200	153 177	98 960
Banks T, Alb	114 200	54 935	113 493
Président de comité	7 718		
Beaudoin G A, Qc	114 200	12 198	121 993
Vice-président de comité	3 909		
Biron M, Qc	114 200	21 019	57 997
Bolduc R, Qc [1]	50 438	22 730	20 816
Bryden J G, N-B	114 200	54 473	51 982
Buchanan J M, N-É	114 200	86 269	83 570
Callbeck C, Î-P-É	114 200	59 146	121 175
Carney P, C-B	114 200	89 532	121 188
Carstairs S, Man	114 200	81 073	71 443
Chalifoux T, Alb [1]	97 464	126 176	100 218
Président de comité	6 167		
Chaput M, Man	114 200	111 546	124 410
Président de comité	1 379		
Christensen I, Yn	114 200	61 018	91 292
Cochrane E, T-N-L	114 200	84 346	114 711
Comeau G J, N-É	114 200	94 197	81 281
Président de comité	7 546		
Cook J, T-N-L	114 200	70 549	96 804
Vice-président de comité	3 924		
Cools A C, Ont	114 200	39 922	121 925
Corbin E G, N-B	114 200	24 437	128 397
Cordy J, N-É	114 200	88 803	65 932
Day J A, N-B	114 200	121 156	127 283
Vice-président de comité	3 939		
De Bané P, Qc	114 200	44 909	120 585
Di Nino C, Ont	114 200	43 432	84 714
Vice-président de comité	4 029		
Doody C W, T-N-L	114 200	77 787	56 179
Downe P, Î-P-É	87 236	70 157	62 821
Eyton J T, Ont	114 200	90 245	104 637
Fairbairn J, Alb	114 200	127 989	120 401
Vice-président de comité	732		
Ferretti Barth M, Qc	114 200	35 061	118 398
Finnerty I, Ont	114 200	58 319	124 973
Fitzpatrick D R, C-B	114 200	149 356	134 950
Forrestall J M, N-É	114 200	79 636	112 477
Vice-président de comité	4 014		
Fraser J T, Qc	114 200	25 796	85 566
Président de comité	7 718		
Furey G, T-N-L	114 200	148 743	122 902
Président de comité	7 517		
Gauthier J-R, Ont	114 200	2 238	122 149
Gill A, Qc	114 200	74 243	125 270
Grafstein J S, Ont	114 200	46 814	115 771
Graham A B, N-É	114 200	79 435	138 493
Gustafson L J, Sask	114 200	97 111	69 017
Vice-président de comité	4 014		
Harb M, Ont	64 079	11 461	90 210
Hays D P, Alb	114 200	124 128	108 016
Président du Sénat	48 900		
Hervieux-Payette C, Qc	114 200	32 737	126 663
Président de comité	7 316		
Hubley E, Î-P-É	114 200	116 967	122 915
Jaffer M, C-B	114 200	153 521	124 229
Johnson J, Man	114 200	75 635	118 903
Vice-président de comité	3 939		
Joyal S, Qc	114 200	54 566	172 500
Kelleher J F, Ont	114 200	40 475	102 632
Kenny C, Ont	114 200	47 385	127 442
Président de comité	7 718		
Keon W J, Ont	114 200	65 291	101 633
Vice-président de comité	3 924		
Kinsella N A, N-B	114 200	82 469	131 707
Leader adjoint de l'opposition	20 300		
Kirby M, N-É	114 200	64 539	127 601
Vice-président de comité	7 546		
Kolber L E, Qc [1]	89 619	7 941	68 143
Président de comité	2 195		
Kroft R H, Man	114 200	55 886	110 999
Président de comité	5 323		
Lapierre L, Ont	114 200	101 295	127 500
Lapointe J, Qc	114 200	29 617	126 404
Lavigne R, Qc	114 200	25 673	90 089
Lawson E M, C-B	114 200	165 856	82 689
Lebreton M, Ont	114 200	36 296	120 629
Vice-président de comité	3 924		
Léger V, N-B	114 200	46 827	79 843
Losier-Cool R-M, N-B	114 200	99 243	126 487
Whip du gouvernement	2 124		
Président de comité	7 776		
Lynch-Staunton J, Qc	114 200	19 752	1 702
Leader de l'opposition	32 000		
Maheu S, Qc	114 200	47 115	115 485
Président de comité	7 402		

Parlement
Sénat

ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DE FONCTIONS, ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT ET DE RECHERCHE PAYÉS EN 2003-2004—*Fin*

Honorables sénateurs	Indemnité de session[1]	Frais de déplacement	Personnel de recherche, employés et autres dépenses
	$	$	$
Mahovlich F. W., Ont.	114 200	86 297	83 823
Massicotte P. J., Qc	87 236	22 388	44 440
Meighen M. A., Ont.	114 200	84 969	94 036
Mercer T.M., N.-É.	45 680	39 138	39 080
Merchant P., Sask.	114 200	123 454	127 500
Milne L., Ont.	114 200	56 384	112 216
Président de comité	7 718		
Moore W. P., N.-É.	114 200	66 818	71 035
Morin L., Qc	114 200	45 739	110 659
Munson J., Ont.	35 304	5 325	42 002
Murray L., Ont.	114 200	38 626	91 301
Président de comité	7 575		
Nolin P. C., Qc	114 200	40 673	116 122
Oliver D. H., N.-É.	114 200	116 092	112 803
Président de comité	7 575		
Pearson L., Ont.	114 200	32 493	118 607
Pépin L., Qc	114 200	47 874	124 636
Président Pro Tempore	20 300		
Phalen G. A., N.-É.	114 200	87 479	92 886
Pitfield P. M., Ont.	114 200		67 135
Plamondon M., Qc	64 079	17 814	47 521
Poulin M.-P., Ont.	114 200	57 241	120 735
Poy V., Ont.	114 200	127 303	120 697
Prud'homme M., Qc	114 200	25 511	89 138
Ringuette P., N.-B.	114 200	63 687	109 053
Rivest J.-C., Qc	114 200	12 839	89 757
Robertson B. M., N.-B.	114 200	84 516	95 803
Vice-président de comité	5 365		
Robichaud F., N.-B.	114 200	44 112	69 932
Leader adjoint du gouvernement	25 204		
Roche D., Alb.	114 200	139 457	114 787
Rompkey W., T.-N.-L.	114 200	100 870	123 325
Whip du gouvernement	7 876		
Leader adjoint du gouvernement	6 796		
Président de comité	6 167		
Rossiter E., Î.-P.-É.	114 200	30 184	104 495
Vice-président de comité	3 849		
Setlakwe R., Qué.[2]	29 164	13 688	19 270
Sibbeston N., TN.-O.	114 200	215 496	126 628
Président de comité	1 408		
Smith D., Ont.	114 200	52 097	113 221
Sparrow H. O., Sask.	114 200	71 302	124 849
Spivak M., Man.	114 200	66 204	127 357
Vice-président de comité	4 014		
St. Germain G., C.-B.	114 200	132 186	127 002
Stollery P., Ont.	114 200	60 160	135 500
Président de comité	7 747		
Stratton T. R., Man.	114 200	87 606	251 955
Whip de l'opposition	6 100		
Vice-président de comité	4 043		
Tkachuk D., Sask.	114 200	117 606	129 649
Vice-président de comité	3 909		
Trenholme Counsell M., N.-B.	64 079	84 907	76 268
Watt C., Qc	114 200	105 481	127 118
Wiebe J. E., Sask.[2]	95 167	60 336	54 385
Vice-président de comité	3 207		
Total	11 796 005	7 329 706	10 785 614

[1] Le Bill C-28 sanctionné le 14 juin 2001, modifie les allocations et les traitements versés aux membres du Parlement rétroactif au 1er janvier 2001.

[2] Sénateurs qui ont pris leur retraite, qui ont démissionné ou qui sont décédés au cours de l'exercice 2003-2004, ou au cours du dernier trimestre de l'exercice précédent.

Parlement
Chambre des communes
ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2003-2004

Député de la Chambre des communes	Indemnités de session[1]	Frais de déplacement[2]
	$	$
Abbott J	139 200	153 711
Ablonczy D	139 200	100 526
Adams WP	139 200	52 359
Alcock L'hon R	139 200	142 313
Allard CM	139 200	48 473
Anders R	139 200	100 713
Anderson L'hon DA	139 200	108 141
Anderson DL	139 200	78 244
Assad M	139 200	23 342
Assadourian S	139 200	47 028
Asselin G	139 200	83 881
Augustine L'hon J	139 200	51 820
Bachand A	139 200	73 903
Bachand C	139 200	54 591
Bagnell L'hon L	139 200	170 152
Bailey R	139 200	129 401
Bakopanos L'hon E	139 200	49 260
Indemnité à titre de vice-présidente adjointe des Comités pléniers	8 695	
Barnes R	139 200	150 112
Barnes L'hon S	139 200	83 794
Barrette G	110 200	66 104
Beaumier C	139 200	45 968
Bélair R	139 200	117 633
Indemnité à titre de vice-président des Comités pléniers	11 004	
Bélanger L'hon M	139 200	27 344
Bellemare E	139 200	30 969
Bennett L'hon C	139 200	96 133
Benoit L	139 200	67 147
Bergeron S	139 200	39 361
Bertrand R	139 200	68 524
Bevilacqua L'hon M	139 200	80 982
Bigras B	139 200	42 560
Binet G	139 200	69 420
Blaikie L'hon WA	139 200	81 931
Indemnité à titre de chef autre parti d'opposition	47 600	
Blondin-Andrew L'hon E	139 200	349 294
Bonin R	139 200	38 637
Bonwick L'hon P	139 200	66 131
Borotsik R	139 200	83 366
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	1 667	
Boudria L'hon D	139 200	29 847
Bourgeois D	139 200	32 253
Bradshaw L'hon C	139 200	62 517
Breitkreuz G	139 200	129 155
Indemnité à titre de whip suppléant opposition officielle	8 362	
Brison L'hon S	139 200	138 580
Brown MAB	139 200	45 680
Bryden J	139 200	71 617
Bulte S	139 200	91 175
Burton A	139 200	106 649
Byrne L'hon G	139 200	131 469
Caccia L'hon CL	139 200	40 851
Cadman C	139 200	107 421
Calder MJ	139 200	71 670
Cannis J	139 200	50 911
Caplan L'hon E	139 200	78 543
Cardin S	139 200	46 343
Carignan JG	139 200	42 785
Carroll L'hon A	139 200	59 506
Casey B	139 200	114 023
Indemnité à titre de whip suppléant opposition officielle	1 638	
Casson R	139 200	130 763
Castonguay J	139 200	57 995
Catterall M	139 200	8 007
Indemnité à titre de whip en chef gouvernement	17 615	
Cauchon L'hon M	139 200	30 272
Chamberlain L'hon B	139 200	58 611
Charbonneau L'hon Y	139 200	46 372
Chatters D	139 200	109 137
Chrétien Le très hon J	97 290	2 985
Clark Le très hon J	70 125	83 234
Indemnité de fonction	23 000	
Indemnité à titre de chef autre parti d'opposition	5 333	
Coderre L'hon D	139 200	70 417
Collenette L'hon D	139 200	60 556
Comartin J	139 200	83 327
Comuzzi L'hon J	139 200	128 032
Copps L'hon SM	139 200	96 107
Cotler L'hon I	139 200	38 507
Crête P	139 200	87 558
Cullen R	139 200	81 989
Cummins JM	139 200	138 398
Cuzner R	139 200	147 732
Dalphond-Guiral M	139 200	25 461
Davies E	139 200	143 792
Indemnité à titre de leader parlementaire autre parti d'opposition	14 100	
Day S	139 200	185 488
Desjarlais B	139 200	138 952
Desrochers O	139 200	98 407
DeVillers L'hon P	139 200	93 085
Dhaliwal L'hon H	139 200	243 301
Dion L'hon S	139 200	23 192
Discepola N	139 200	44 116
Doyle N	139 200	172 903

Parlement
Chambre des communes
ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2003-2004—*Suite*

Député de la Chambre des communes	Indemnités de session[1]	Frais de déplacement[2]
	$	$
Dromisky SP	139 200	102 797
Drouin L'hon C	139 200	43 480
Duceppe G	139 200	91 534
Indemnité à titre de chef autre parti d'opposition	47 600	
Duncan J	139 200	122 627
Duplain C	139 200	72 144
Easter L'hon W	139 200	165 758
Efford L'hon RJ	139 200	154 234
Eggleton L'hon AC	139 200	47 705
Elley R	139 200	114 117
Epp MK	139 200	44 440
Eyking L'hon M	139 200	131 983
Farrah L'hon G	139 200	232 470
Finlay J	139 200	69 363
Fitzpatrick B	139 200	93 751
Folco R	139 200	45 296
Fontana L'hon JF	139 200	100 592
Forseth P	139 200	132 877
Fournier G	139 200	166 541
Frulla L'hon L	139 200	38 047
Fry L'hon H	139 200	181 326
Gagnon C	139 200	53 575
Gagnon M	139 200	92 442
Gagnon S	139 200	87 129
Gallant C	139 200	55 493
Gallaway L'hon R	139 200	87 906
Gaudet R	139 200	90 966
Gauthier M	139 200	83 002
Indemnité à titre de leader parlementaire autre parti d'opposition	14 100	
Girard Bujold J	139 200	70 411
Godfrey L'hon JF	139 200	59 400
Godin Y	139 200	102 531
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	10 000	
Goldring P	139 200	97 032
Goodale L'hon RE	139 200	64 166
Gouk JW	139 200	146 622
Graham L'hon B	139 200	32 259
Grewal G	139 200	103 193
Grey DC	139 200	131 681
Grose IB	139 200	39 302
Guarnieri L'hon A	139 200	48 034
Guay M	139 200	71 467
Guimond M	139 200	83 064
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	10 000	
Hanger A	139 200	108 639
Harb M	61 093	6 965
Harper S	139 200	148 687
Indemnité à titre de chef opposition officielle	57 654	
Harris RM	139 200	116 812
Harvard L'hon J	139 200	84 542
Harvey L'hon A	139 200	65 513
Hearn L	139 200	164 160
Indemnité à titre de leader parlementaire autre parti d'opposition	11 791	
Indemnité à titre de leader parlementaire opposition officielle	4 765	
Herron J	139 200	107 890
Hill L'hon G	139 200	123 052
Indemnité à titre de chef opposition officielle	9 146	
Hill J	139 200	140 902
Hilstrom H	139 200	94 887
Hinton B	139 200	118 161
Indemnité à titre de vice-présidente adjointe des Comités pléniers	2 309	
Hubbard C	139 200	66 127
Ianno T	139 200	52 421
Jackson O	139 200	95 292
Jaffer R	139 200	121 069
Jennings M	139 200	35 947
Jobin C	110 200	55 778
Johnston FD	139 200	91 794
Indemnité à titre de whip en chef opposition officielle	25 300	
Jordan L'hon J	139 200	33 286
Karetak-Lindell N	139 200	192 899
Karygiannis L'hon J	139 200	46 896
Keddy G	139 200	111 733
Indemnité à titre de whip en chef autre parti d'opposition	6 695	
Kenney JT	139 200	129 774
Keyes L'hon SJ	139 200	60 843
Kilger B	139 200	58 489
Indemnité à titre de vice-président de la Chambre et président des Comités pléniers	34 800	
Kilgour L'hon DW	139 200	71 677
Knutson L'hon TG	139 200	103 395
Kraft Sloan KM	139 200	110 141
Laframboise M	139 200	66 406
Laliberte R	139 200	288 676
Lalonde F	139 200	29 616
Lanctôt R	139 200	77 678
Lastewka L'hon W	139 200	64 308
Lebel G	139 200	52 524
LeBlanc D	139 200	134 906
Lee D	139 200	45 384
Leung S	139 200	147 668
Lill WE	139 200	80 224
Lincoln C	139 200	32 992
Longfield J	139 200	64 179
Loubier Y	139 200	97 576
Lunn GV	139 200	138 861

Parlement
Chambre des communes
ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2003-2004—*Suite*

Député de la Chambre des communes	Indemnités de session[1]	Frais de déplacement[2]
	$	$
Lunney J	139 200	125 259
MacAulay L'hon L	139 200	157 073
MacKay PG	139 200	87 061
Indemnité à titre de chef autre parti d'opposition	31 870	
Macklin P	139 200	59 772
Mahoney L'hon SW	139 200	73 807
Malhi L'hon G	139 200	57 011
Maloney JD	139 200	74 318
Manley L'hon JP	139 200	40 246
Marceau R	139 200	58 906
Marcil L'hon S	139 200	52 991
Mark IM	139 200	141 617
Marleau L'hon D	139 200	51 053
Martin K	139 200	36 608
Martin Le très hon P	139 200	25 754
Martin PD	139 200	119 656
Masse B	139 200	75 697
Matthews WB	139 200	263 640
Mayfield P	139 200	75 559
McCallum L'hon J	139 200	65 300
McCormick L	139 200	103 025
McDonough A	139 200	114 268
McGuire L'hon J	139 200	116 976
McKay L'hon J	139 200	68 308
McLellan L'hon A	139 200	122 223
McNally GH	139 200	110 520
McTeague L'hon D	139 200	81 248
Ménard R	139 200	27 779
Meredith V	139 200	168 362
Merrifield R	139 200	140 691
Milliken L'hon P	139 200	16 681
Indemnité à titre de Président de la Chambre des communes	66 800	
Mills B	139 200	111 056
Mills D	139 200	66 073
Minna L'hon M	139 200	57 163
Mitchell L'hon A	139 200	84 638
Moore J	139 200	166 182
Murphy L'hon S	139 200	109 819
Myers LA	139 200	102 817
Nault L'hon RD	139 200	153 311
Neville A	139 200	95 812
Normand L'hon G	139 200	77 263
Nystrom L'hon L	139 200	113 820
O'Brien L	139 200	318 104
O'Brien PW	139 200	86 736
O'Reilly J	139 200	91 961
Obhrai D	139 200	109 171
Owen L'hon S	139 200	147 551
Pacetti M	139 200	38 916
Pagtakhan L'hon R	139 200	65 633
Pallister B	139 200	69 463
Pankiw J	139 200	127 377
Paquette P	139 200	46 190
Paradis L'hon D	139 200	36 087
Parrish C	139 200	37 104
Patry B	139 200	23 684
Penson C	139 200	104 696
Peric J	139 200	65 471
Perron GA	139 200	59 853
Peschisolido J	139 200	112 542
Peterson L'hon J	139 200	81 160
Pettigrew L'hon P	139 200	38 007
Phinney EL	139 200	47 716
Picard P	139 200	58 631
Pickard L'hon RW	139 200	71 157
Pillitteri G	139 200	43 363
Plamondon L	139 200	77 961
Pratt L'hon D	139 200	15 922
Price L'hon D	139 200	67 102
Proctor JR	139 200	121 292
Proulx M	139 200	21 753
Provenzano CF	139 200	83 227
Rajotte J	139 200	124 868
Redman K	139 200	80 446
Reed JAA	139 200	72 746
Regan L'hon GP	139 200	94 006
Reid S	139 200	12 998
Reynolds J	139 200	211 645
Indemnité à titre de leader parlementaire opposition officielle	30 035	
Ritz G	139 200	173 667
Robillard L'hon L	139 200	19 734
Robinson SJ	139 200	244 482
Rocheleau Y	139 200	44 013
Rock L'hon A	96 916	57 742
Roy JY	139 200	96 262
Saada L'hon J	139 200	31 458
Indemnité à titre de whip suppléant gouvernement	6 962	
Sauvageau B	139 200	58 659
Savoy A	139 200	132 461
Schellenberger GR	123 484	70 856
Scherrer L'hon H	139 200	61 826
Schmidt W	139 200	75 425
Scott L'hon A	139 200	91 439
Serré B	139 200	95 506
Sgro L'hon J	139 200	75 903
Shepherd A	139 200	41 774
Simard R	139 200	132 141
Skelton C	139 200	96 415
Solberg M	139 200	138 412
Sorenson K	139 200	119 824
Speller L'hon RS	139 200	76 056
Spencer L	139 200	79 569
St. Denis B	139 200	127 659
St-Hilaire C	139 200	33 871
St-Jacques D	139 200	40 908
Indemnité à titre de whip suppléant gouvernement	1 638	

Parlement
Chambre des communes
ÉTAT DES INDEMNITÉS DE SESSION ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS EN 2003-2004—*Fin*

Député de la Chambre des communes	Indemnités de session[1]	Frais de déplacement[2]	Député de la Chambre des communes	Indemnités de session[1]	Frais de déplacement[2]
	$	$		$	$
St-Julien G.	139 200	204 341	Valeri L'hon T.	139 200	48 606
Steckle P.	139 200	98 867	Vanclief L'hon L.	139 200	52 428
Stewart L'hon J.	139 200	46 107	Vellacott M.	139 200	94 652
Stinson D.	139 200	137 610	Venne P.	139 200	35 306
Stoffer P.	139 200	97 376	Volpe L'hon J.	139 200	72 010
Strahl C.	139 200	162 458	Wappel TW.	139 200	73 383
Szabo P.	139 200	46 478	Wasylycia-Leis J.	139 200	92 907
Telegdi L'hon A.	139 200	58 239	Wayne E.	139 200	65 800
Thibault L'hon R.	139 200	127 706	Whelan L'hon S.	139 200	66 182
Thibeault Y.	139 200	39 920	White R.	139 200	143 263
Thompson G.	139 200	90 030	White T.	139 200	162 369
Thompson M.	139 200	135 650	Wilfert B.	139 200	95 825
Tirabassi T.	139 200	51 760	Williams J.	139 200	96 776
Toews V.	139 200	105 411	Wood RE.	139 200	60 094
Tonks A.	139 200	64 460	Yelich L.	139 200	121 607
Torsney P.	139 200	44 864	Anciens députés[3]		3 537
Tremblay S.	139 200	81 327			
Ur RM.	139 200	92 003	Total	42 104 587	26 832 801

[1] Le projet de loi C-28, sanctionné le 14 juin 2001, a modifié les indemnités et traitements des parlementaires avec effet rétroactif au 1er janvier 2001. Les dispositions applicables avant l'adoption du projet de loi C-28 continuent de s'appliquer aux parlementaires qui ont choisi de ne pas souscrire aux dispositions du projet de loi C-28.

[2] Cette colonne exclut :

- les frais de déplacement des ministres et des secrétaires parlementaires lorsqu'en service ministériel commandé. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de la section 12 de ce volume intitulé "Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires".
- les frais de déplacement des membres au service de divers comités parlementaires;
- toutes les dépenses du ministère de la Défense nationale pour l'utilisation des avions de propriété de l'État; et
- tous les frais de déplacement des membres pour représenter le Canada à des conférences et réunions internationales. Ces dépenses sont déclarées dans un état distinct de cette section intitulé "Affaires étrangères et Commerce international - Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales".

[3] Déménagement et autres dépenses.

Parlement
Chambre des communes

TRAITEMENTS DES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES DES MINISTRES PAYÉS EN 2003-2004

Nom	Secrétaire parlementaire du	Montant
		$
Allard CM	ministre du Patrimoine canadien du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003	9 817
Assadourian S	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003	9 817
Bagnell L'hon L	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien (développement économique du Nord) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
Bakopanos L'hon E	ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (économie sociale) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
Barnes L'hon S	ministre de la Justice et procureur général du Canada (transparence judiciaire et justice autochtone) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
Beaumier C	ministre du Revenu national du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003	9 817
Bonwick L'hon P	ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (prêts étudiants) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
Brison L'hon S	Premier ministre (Canada-États-Unis) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
Byrne L'hon G	ministre de la Santé (Agence d'homologation des médicaments) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
Calder MJ	ministre du Commerce international du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003	9 817
Carroll L'hon A	ministre des Affaires étrangères du 12 septembre 2001 au 11 décembre 2003	9 817
Castonguay J	ministre de la Santé du 12 septembre 2001 au 11 décembre 2003	9 817
Chamberlain L'hon B	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada (réforme de la fonction publique et des Métis et des Indiens non inscrits) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
Charbonneau L'hon Y	vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (protection civile) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
Cuzner R	Premier ministre du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003	9 817
Duplain C	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003	9 817
Eyking L'hon M	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (promotion de l'agroalimentaire) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
Farrah L'hon G	ministre des Pêches et des Océans du 12 septembre 2001 au 11 décembre 2003	9 817
Fontana L'hon JF	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
Fry L'hon H	Premier ministre (sciences et petites entreprises) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
Gallaway L'hon R	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration (titres de compétences étrangers) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
	leader du gouvernement à la Chambre des communes (réforme démocratique) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
Godfrey L'hon JF	Premier ministre (villes) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
Grose IB	ministre des Anciens Combattants du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003	9 817
Harvard L'hon J	ministre du Commerce international (promotion des ressources) du 12 décembre 2003 au 5 mai 2004	4 283
Harvey L'hon A	ministre de la Coopération internationale du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003	9 817
	ministre des Ressources naturelles (développement des industries à valeur ajoutée) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
Hubbard C	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003	9 817
Jennings M	Solliciteur général du Canada du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003	9 817
Jordan L'hon J	président du Conseil du Trésor (réforme de la réglementation) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
Karetak-Lindell N	ministre des Ressources naturelles du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003	9 817
Karygiannis L'hon J	ministre des Transports (transport et environnement) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
Lastewka L'hon W	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux (examen des achats) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
LeBlanc D	ministre de la Défense nationale du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003	9 817
Macklin P	ministre de la Justice et procureur général du Canada du 18 février 2002 au 11 décembre 2003	9 817
Mahoney L'hon SW	ministre des Transports pour les sociétés d'État du 7 août 2002 au 10 avril 2003	392
Malhi L'hon G	ministre du Travail du 12 septembre 2001 au 11 décembre 2003	9 817
	ministre de l'Industrie (entreprenariat et nouveaux Canadiens) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
Marcil L'hon S	ministre de l'Industrie du 18 février 2002 au 11 décembre 2003	9 817
	ministre de l'Environnement (parcs) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
McKay L'hon J	ministre des Finances (partenariat entre les secteurs public et privé) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
McTeague L'hon D	ministre des Affaires étrangères (Canadiens à l'étranger) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
Murphy L'hon S	ministre des Pêches et des Océans (Plan d'action concernant les océans) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
Peschisolido J	président du Conseil privé de la Reine pour le Canada et ministre des Affaires intergouvernementales du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003	9 817
Pickard L'hon RW	vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (mouvements transfrontaliers) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283

Parlement
Chambre des communes

TRAITEMENTS DES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES DES MINISTRES PAYÉS EN 2003-2004—*Fin*

Nom	Secrétaire parlementaire du	Montant
		$
Price L'hon D	ministre de la Défense nationale (rôle de la réserve) du 12 décembre 2003 au 11 décembre 2004	4 283
Proulx M	ministre des Transports du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003	9 817
Regan L'hon GP	leader du gouvernement à la Chambre des communes du 12 septembre 2001 au 11 décembre 2003	9 817
Sgro L'hon J	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003	9 817
St-Jacques D	ministre du Développement des ressources humaines du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003	9 817
Telegdi L'hon A	Premier ministre (affaires autochtones) du 30 janvier 2004 au 11 décembre 2004	2 426
Tirabassi T	présidente du Conseil du Trésor du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003	9 817
Tonks A	ministre de l'Environnement du 13 janvier 2003 au 11 décembre 2003	9 817
Wilfert B	ministre des Finances du 18 février 2002 au 11 décembre 2003	9 817
	Total	369 418

Note : Depuis le 12 décembre 2003, les secrétaires parlementaires sont membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada.

Parlement
Chambre des communes

TRAITEMENTS DES PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS DE COMITÉS PAYÉS EN 2003-2004

Nom	Président ou vice-président du comité permanent	Montant
		$
Abbott J	Patrimoine canadien — vice-président	
	du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
Adams WP	Procédure et affaires de la Chambre — président	
	du 10 octobre 2002 au 12 novembre 2003	6 167
	du 05 février 2004	1 551
Alcock L'hon R	Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires — président	
	du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003	6 167
Allard CM	Consommation non médicale de drogues ou médicaments — vice-présidente	
	du 20 octobre 2003 au 06 novembre 2003	254
Assadourian S	Citoyenneté et Immigration — président	
	du 23 février 2004	1 034
Barnes L'hon S	Finances — présidente	
	du 21 octobre 2002 au 12 novembre 2003	6 167
Barrette G	Santé — vice-président	
	du 17 février 2004	628
Bélanger L'hon M	Langues officielles — président	
	du 21 novembre 2002 au 12 novembre 2003	6 167
Bellemare E	Développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées — vice-président	
	du 05 novembre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
	Développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées — vice-président	
	du 19 février 2004	597
Bonin R	Affaires autochtones, Développement du Grand Nord et Ressources naturelles — président	
	du 04 novembre 2002 au 12 novembre 2003	6 167
	Transports — président	
	du 18 février 2004	1 178
Bonwick L'hon P	Patrimoine canadien — vice-président	
	du 07 novembre 2002 au 25 septembre 2003	2 528
Boudria L'hon D	Langues officielles — président	
	du 12 février 2004	1 351
Brown MAB	Santé — présidente	
	du 05 novembre 2002 au 12 novembre 2003	6 167
	du 17 février 2004	1 207
Bulte S	Patrimoine canadien — présidente	
	du 24 février 2004	1 006
Caccia L'hon CL	Environnement et développement durable — président	
	du 05 novembre 2002 au 12 novembre 2003	6 167
	du 16 février 2004	1 235
Cadman C	Justice et droits de la personne — vice-président	
	du 06 novembre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
	Justice, droits de la personne, sécurité publique et protection civile — vice-président	
	du 17 février 2004	627
Cannis J	Transports — vice-président	
	du 03 février 2003 au 12 novembre 2003	3 207
	du 18 février 2004	612
Castonguay J	Patrimoine canadien — vice-président	
	du 24 février 2004	523
Comuzzi L'hon J	Transports — président	
	du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003	6 167
Cullen R	Finances — président	
	du 17 février 2004	1 207
Cummins JM	Pêches et Océans — vice-président	
	du 01 octobre 2003 au 12 novembre 2003	607
	du 19 février 2004	597
Dalphond-Guiral M	Citoyenneté et Immigration — vice-présidente	
	du 05 novembre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
	du 23 février 2004	538
Day S	Affaires étrangères et Commerce international — vice-président	
	du 21 octobre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
	du 17 février 2004	627
Discepola N	Finances — vice-président	
	du 21 octobre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
	du 17 février 2004	627
Dromisky SP	Santé — vice-président	
	du 05 novembre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
Folco R	Citoyenneté et Immigration — vice-présidente	
	du 23 février 2004	538
Fontana L'hon JF	Citoyenneté et Immigration — président	
	du 05 novembre 2002 au 12 novembre 2003	6 167
Forseth P	Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires — vice-président	
	du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
	du 17 février 2004	627
Godin Y	Langues officielles — vice-président	
	du 21 novembre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
	du 12 février 2004	702
Grewal G	Examen de la réglementation — président	
	du 21 novembre 2002 au 12 novembre 2003	6 167
	du 19 février 2004	1 149
Harb M	Comptes publics — vice-président	
	du 07 novembre 2002 au 8 septembre 2003	2 282
Harris RM	Finances — vice-président	
	du 21 octobre 2002 au 25 septembre 2003	2 528
Harvard L'hon J	Patrimoine canadien — vice-président	
	du 02 octobre 2003 au 12 novembre 2003	593
Herron J	Environnement et développement durable — vice-président	
	du 05 novembre 2002 au 25 septembre 2003	2 528
Hill J	Défense nationale et Anciens Combattants — vice-président	
	du 02 octobre 2003 au 12 novembre 2003	593
	du 18 février 2004	612
Hilstrom H	Agriculture et Agroalimentaire — vice-président	
	du 04 novembre 2002 au 25 septembre 2003	2 528
Jennings M	Industrie, sciences et technologie — vice-présidente	
	du 16 février 2004	643
	Comptes publics — vice-présidente	
	du 10 février 2004	732
Johnston FD	Procédure et affaires de la Chambre — vice-président	
	du 10 octobre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
Karetak-Lindell N	Affaires autochtones, Développement du Grand Nord et Ressources naturelles — vice-présidente	
	du 04 novembre 2002 au 25 septembre 2003	2 528
	du 18 février 2004	612
Lanctôt R	Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires — vice-président	
	du 17 février 2004	628

Parlement
Chambre des communes
TRAITEMENTS DES PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS DE COMITÉS PAYÉS EN 2003-2004—*Suite*

Nom	Président ou vice-président du comité permanent	Montant
		$
Lastewka	Industrie, sciences et technologie — président	
L'hon W	du 06 novembre 2002 au 12 novembre 2003	6 167
Lee D	Examen de la réglementation — vice-président	
	du 21 novembre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
	Justice, droits de la personne, sécurité publique et protection civile — président	
	du 17 février 2004	1 207
Lincoln C	Patrimoine canadien — président	
	du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003	6 167
Longfield J	Développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées — présidente	
	du 05 novembre 2002 au 12 novembre 2003	6 167
	Développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées — présidente	
	du 19 février 2004	1 149
Macklin P	Examen de la réglementation — vice-président	
	du 19 février 2004	598
Marleau L'hon D	Affaires étrangères et Commerce international — vice-présidente	
	du 21 octobre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
	du 17 février 2004	627
Matthews WB	Pêches et Océans — vice-président	
	du 20 février 2003 au 12 novembre 2003	3 207
	du 19 février 2004	597
McKay L'hon J	Justice et droits de la personne — vice-président	
	du 06 novembre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
McTeague	Industrie, sciences et technologie —	
L'hon D	vice-président	
	du 06 novembre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
Ménard R	Santé — vice-président	
	du 05 novembre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
Merrifield R	Santé — vice-président	
	du 17 février 2004	628
Mills B	Environnement et développement durable — vice-président	
	du 30 septembre 2003 au 12 novembre 2003	621
	du 16 février 2004	643
Moore J	Transports — vice-président	
	du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
	du 18 février 2004	612
Murphy L'hon S	Comptes publics — vice-président	
	du 29 septembre 2003 au 12 novembre 2003	636
Neville A	Affaires autochtones, Développement du Grand Nord et Ressources naturelles — vice-présidente	
	du 01 octobre 2003 au 12 novembre 2003	607
O'Brien PW	Défense nationale et Anciens Combattants — président	
	du 18 février 2004	1 178
Pallister B	Développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées — vice-président	
	du 01 octobre 2003 au 12 novembre 2003	607
	Développement des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées — vice-président	
	du 19 février 2004	597
Parrish C	Procédure et affaires de la Chambre — vice-présidente	
	du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
Patry B	Affaires étrangères et Commerce international — président	
	du 21 octobre 2002 au 12 novembre 2003	6 167
	du 17 février 2004	1 207
Peric J	Défense nationale et Anciens Combattants — vice-président	
	du 18 février 2004	613
Phinney EL	Comptes publics — vice-présidente	
	du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
	du 10 février 2004	732
Pickard L'hon	Citoyenneté et Immigration — vice-président	
RW	du 05 novembre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
Pratt L'hon D	Défense nationale et Anciens Combattants — président	
	du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003	6 167
Price L'hon D	Défense nationale et Anciens Combattants — vice-président	
	du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
Proulx M	Procédure et affaires de la Chambre — vice-président	
	du 05 février 2004	807
Rajotte J	Industrie, sciences et technologie — vice-président	
	du 06 novembre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
	du 16 février 2004	642
Ritz G	Agriculture et Agroalimentaire — vice-président	
	du 25 septembre 2003 au 12 novembre 2003	694
	du 12 février 2004	702
Schellenberger	Patrimoine canadien — vice-président	
GR	du 24 février 2004	523
Scott L'hon A	Justice et droits de la personne — président	
	du 06 novembre 2002 au 12 novembre 2003	6 167
Simard R	Langues officielles — vice-président	
	du 12 février 2004	702
Solberg M	Développement des ressources humaines et de la condition des personnes handicapées — vice-président	
	du 05 novembre 2002 au 25 septembre 2003	2 586
	Finances — vice-président	
	du 30 septembre 2003 au 12 novembre 2003	621
	du 17 février 2004	627
St. Denis B	Industrie, sciences et technologie — président	
	du 16 février 2004	1 236
St-Julien G	Affaires autochtones, Développement du Grand Nord et Ressources naturelles — président	
	du 18 février 2004	1 178
Steckle P	Agriculture et Agroalimentaire — président	
	du 04 février 2003 au 12 novembre 2003	6 167
	du 12 février 2004	1 350
Stoffer P	Pêches et Océans — vice-président	
	du 05 novembre 2002 au 25 septembre 2003	2 528
Strahl C	Procédure et affaires de la Chambre — vice-président	
	du 05 février 2004	807
Szabo P	Environnement et développement durable — vice-président	
	du 30 septembre 2003 au 12 novembre 2003	621
	du 16 février 2004	643

Parlement
Chambre des communes

TRAITEMENTS DES PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS DE COMITÉS PAYÉS EN 2003-2004—*Fin*

Nom	Président ou vice-président du comité permanent	Montant
		$
	Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires — vice-président du 29 septembre 2003 au 12 novembre 2003	635
	Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires — président du 17 février 2004	1 207
Thibeault Y	Langues officielles — vice-présidente du 21 novembre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
Torsney P	Consommation non médicale de drogues ou médicaments — présidente du 20 octobre 2003 au 06 novembre 2003	489
	Justice, droits de la personne, sécurité publique et protection civile — vice-présidente du 17 février 2004	628
Ur RM	Agriculture et Agroalimentaire — vice-présidente du 04 février 2003 au 12 novembre 2003	3 207
	du 12 février 2004	702
Valeri L'hon T	Opérations gouvernementales et prévisions budgétaires — vice-président du 07 novembre 2002 au 25 septembre 2003	2 528
Vellacott M	Affaires autochtones, Développement du Grand Nord et Ressources naturelles — vice-président du 04 novembre 2002 au 12 novembre 2003	3 207
	du 18 février 2004	612
Wappel TW	Pêches et Océans — président du 05 novembre 2002 au 12 novembre 2003	6 167
	du 19 février 2004	1 149
Wayne E	Défense nationale et Anciens Combattants — vice-présidente du 07 novembre 2002 au 25 septembre 2003	2 528
White R	Consommation non médicale de drogues ou médicaments — vice-président du 20 octobre 2003 au 06 novembre 2003	254
Williams J	Comptes publics — président du 07 novembre 2002 au 12 novembre 2003	6 167
	du 10 février 2004	1 408
	Total	280 178

Conseil privé

TRAITEMENTS ET INDEMNITÉS AUX MINISTRES D'ÉTAT ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT

NOMS DES MINISTRES D'ÉTAT ET SECRÉTAIRES D'ÉTAT (pour la période du 1er avril 2003 au 31 mars 2004)	Traitements	Indemnités	Total
	$	$	$
Augustine L'hon J	55 179	2 122	57 301
Bélanger L'hon M	20 291	645	20 936
Bennett L'hon C	20 291	645	20 936
Bevilacqua L'hon M	34 888	1 477	36 365
Blondin-Andrew L'hon E	55 179	2 122	57 301
Boudria L'hon D	46 517	1 477	47 994
Byrne L'hon G	46 517	1 477	47 994
Comuzzi L'hon J R	20 291	645	20 936
DeVillers L'hon P	34 888	1 477	36 365
Drouin L'hon C	34 888	1 477	36 365
Kilgour L'hon D	34 888	1 477	36 365
Knutson L'hon G	55 179	2 122	57 301
Mahoney L'hon S W	33 495	1 419	34 914
Mitchell L'hon A	34 887	1 477	36 364
Owen L'hon S	34 887	1 477	36 364
Paradis L'hon D	55 179	2 122	57 301
Saada L'hon J	20 291	645	20 936
Scott L'hon A	20 291	645	20 936
Total	658 026	24 948	682 974

Conseil privé

Bureau du directeur général des élections

ÉTAT DES DÉPENSES—DÉPENSES LÉGISLATIVES DE SCRUTIN

	Conduites des scrutins et financement politique	Préparation aux scrutins et améliorations	Éducation, information et soutien	Redécoupage des circonscriptions fédérales	Total
	$	$	$	$	$
Loi électorale du Canada—					
Préparation des scrutins et activités continues	27 524 081[1]	53 592 658	6 999 547		88 116 286
37e élection générale (novembre 2000)	175 783				175 783
Élection partielle - Ottawa-Centre[2]	4 828				4 828
Élections partielles de juin 2003[3]	942 477				942 477
Élections partielles de mai 2003[4]	549 675				549 675
Élections partielles de décembre 2002[5]	9 523				9 523
Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales				1 595 374	1 595 374
Total	29 206 367	53 592 658	6 999 547	1 595 374	91 393 946

[1] Inclus les dépenses requises pour la mise en oeuvre et l'administration du projet de loi C-24, Loi modifiant la *Loi électorale du Canada* et la *Loi de l'impôt sur le revenu* (financement politique).
[2] Le bref d'élection partielle dans Ottawa-Centre est réputé d'être remplacé et retiré par la dissolution du Parlement, le 23 mai 2004.
[3] Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière (Québec)/Témiscamingue (Québec).
[4] Perth-Middlesex (Ontario).
[5] Berthier—Montcalm (Québec), Lac Saint-Jean—Saguenay (Québec).

DÉTAILS DES DÉPENSES— 37e ÉLECTION GÉNÉRALE DE NOVEMBRE 2000

Sous l'autorité de la *Loi électorale du Canada*	Conduites des scrutins et financement politique	Préparation aux scrutins et améliorations	Éducation, information et soutien	Redécoupage des circonscriptions fédérales	Total
	$	$	$	$	$
Loi électorale du Canada—					
Bureau chef d'Ottawa		180 207			180 207
Nouvelle-Écosse		21 721			21 721
Québec		406			406
Ontario		(26 690)			(26 690)
Manitoba		32			32
Alberta		(67)			(67)
Territoires du Nord-Ouest		174			174
Total		175 783			175 783

Conseil privé

Bureau du directeur général des élections

DÉTAILS DES DÉPENSES LÉGISLATIVES—ÉLECTION PARTIELLE—OTTAWA-CENTRE

Conformément à la législation électorale fédérale	Conduites des scrutins et financement politique	Préparation aux scrutins et améliorations	Éducation, information et soutien	Redécoupage des circonscriptions fédérales	Total
	$	$	$	$	$
Loi électorale du Canada—					
Bureau chef d'Ottawa	2 034				2 034
Ottawa-Centre	2 794				2 794
Total	4 828				4 828

DÉTAILS DES DÉPENSES LÉGISLATIVES—ÉLECTIONS PARTIELLES DE JUIN 2003

Conformément à la législation électorale fédérale	Conduites des scrutins et financement politique	Préparation aux scrutins et améliorations	Éducation, information et soutien	Redécoupage des circonscriptions fédérales	Total
	$	$	$	$	$
Loi électorale du Canada—					
Bureau chef d'Ottawa	214 191				214 191
Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	393 398				393 398
Témiscamingue	334 888				334 888
Total	942 477				942 477

DÉTAILS DES DÉPENSES LÉGISLATIVES—ÉLECTION PARTIELLE DE MAI 2003

Conformément à la législation électorale fédérale	Conduites des scrutins et financement politique	Préparation aux scrutins et améliorations	Éducation, information et soutien	Redécoupage des circonscriptions fédérales	Total
	$	$	$	$	$
Loi électorale du Canada—					
Bureau chef d'Ottawa	201 713				201 713
Perth-Middlesex	347 962				347 962
Total	549 675				549 675

Conseil privé

Bureau du directeur général des élections

DÉTAILS DES DÉPENSES LÉGISLATIVES—ÉLECTIONS PARTIELLES DE DÉCEMBRE 2002

Conformément à la législation électorale fédérale	Conduites des scrutins et financement politique	Préparation aux scrutins et améliorations	Éducation, information et soutien	Redécoupage des circonscriptions fédérales	Total
	$	$	$	$	$
Loi électorale du Canada—					
Bureau chef d'Ottawa	13 895				13 895
Berthier-Montcalm	(1 903)				(1 903)
Lac Saint-Jean Saguenay	(2 469)				(2 469)
Total	9 523				9 523

DÉTAILS DES DÉPENSES LÉGISLATIVES—LOI SUR LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Conformément à la législation électorale fédérale	Conduites des scrutins et financement politique	Préparation aux scrutins et améliorations	Éducation, informatiorn et soutien	Redécoupage des circonscriptions fédérales	Total
	$	$	$	$	$
Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales—					
Bureau chef d'Ottawa				1 024 211	1 024 211
Terre-Neuve et Labrador				23 837	23 837
Île-du-Prince-Édouard				2 319	2 319
Nouvelle-Écosse				46 616	46 616
Nouveau-Brunswick				59 364	59 364
Québec				184 914	184 914
Ontario				107 749	107 749
Manitoba				41 997	41 997
Saskatchewan				16 283	16 283
Alberta				46 972	46 972
Colombie-Britannique				41 112	41 112
Total				1 595 374	1 595 374

Solliciteur général
Service correctionnel

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	$	$	$
Administration centrale, Ottawa, Ont.	137 495 521	22 321 367	159 816 888
Administration régionale de l'Atlantique, Moncton, N-B.	18 273 504	844 963	19 118 467
Centre d'apprentissage de l'Atlantique, Moncton, N-B	994 299		994 299
Établissement Springhill, Springhill, N-É	28 877 537	7 808 435	36 685 972
Pénitencier de Dorchester, Dorchester, N-B.	25 921 452	2 837 338	28 758 790
Établissement Westmorland, Dorchester, N-B.	10 852 089	1 766 728	12 618 817
Établissement Atlantique, Renous, N-B.	21 752 397	1 140 622	22 893 019
Établissement pour femmes Nova, Truro, N-É	8 939 980	222 716	9 162 696
District de la Nouvelle-Écosse, Halifax, N-É	2 439 021	133 080	2 572 101
Centre correctionnel communautaire Carleton, Halifax, N-É.	534 508		534 508
Centre correctionnel communautaire annexe Carleton, Halifax, N-É	710 780		710 780
Bureau de libération conditionnelle de Halifax, Halifax, N-É	609 593		609 593
Bureau de libération conditionnelle de Dartmouth, Dartmouth, N-É.	570 041		570 041
Bureau de libération conditionnelle du district de Truro, Truro, N-É	1 091 504		1 091 504
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Kentville, Kentville, N-É	838 084		838 084
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Sydney, Sydney, N-É	801 524		801 524
Bureau de libération conditionnelle du district de Terre-Neuve et du Labrador, St. John's, T-N-L.	2 009 406	160 498	2 169 904
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Corner Brook, Corner Brook, T-N-L	907 262		907 262
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Grand Falls, Grand Falls, T-N-L.	95 926		95 926
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de St. John's, St. John's, T-N-L	872 020		872 020
Bureau de libération conditionnelle du district du Nouveau-Brunswick Est et de l'Î-P-É, Moncton, N-B	3 040 845	69 336	3 110 181
Bureau sectoriel de libération conditionnelle du district de Charlottetown, Charlottetown, Î-P-É	263 327		263 327
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Bathurst, Bathurst, N-B.	493 786		493 786
Bureau de libération conditionnelle du district de Nouveau-Brunswick Ouest, Saint John, N-B	1 458 606	247 704	1 706 310
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Fredericton, Fredericton, N-B.	387 386		387 386
Centre correctionnel communautaire Parrtown, Saint John, N-B.	813 449		813 449
Centre de rétablissement Shepody, Shepody, N-B.	7 348 653		7 348 653
Administration régionale du Québec, Laval, Qc	28 084 769	3 331 378	31 416 147
Collège du personnel du Québec, Laval, Qc	2 042 978	359 162	2 402 140
Établissement Montée St-François, Laval, Qc	11 168 827	490 065	11 658 892
Centre fédéral de formation, Laval, Qc	17 062 680	406 569	17 469 249
Établissement de Donnacona, Donnacona, Qc	29 201 293	747 358	29 948 651
Établissement Joliette, Joliette, Qc	10 112 093	296 467	10 408 560
Établissement Leclerc, Laval, Qc	30 324 551	2 194 058	32 518 609
Établissement Archambault, Ste-Anne-Des-Plaines, Qc	18 981 692	919 917	19 901 609
Établissement de Ste-Anne-Des-Plaines, Ste-Anne-Des-Plaines, Qc	14 153 574	759 911	14 913 485
Centre de réception régional, Sainte-Anne-des-Plaines, Qc	27 818 843	1 806 105	29 624 948
Établissement Drummond, Drummondville, Qc	21 647 079	1 210 312	22 857 391
Établissement de Cowansville, Cowansville, Qc	26 278 618	1 034 396	27 313 014
Établissement de La Macaza, La Macaza, Qc	19 053 776	615 315	19 669 091
Établissement de Port Cartier, Port Cartier, Qc	20 475 547	742 867	21 218 414
Bureau de libération conditionnelle du district de Montréal - Métropolitain, Montréal, Qc	3 479 621	12 099	3 491 720
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Longueuil, Longueuil, Qc	1 215 061		1 215 061
Bureau de libération conditionnelle de Ville-Marie, Montréal Qc	5 185 092	835	5 185 927
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Lafontaine, Montréal, Qc	4 040 066		4 040 066
Centre correctionnel communautaire Martineau, Montréal, Qc	1 368 502	3 977	1 372 479
Centre correctionnel communautaire d'Ogilvy, Montréal, Qc	144 363	1 736	146 099
Centre correctionnel communautaire de Sherbrooke, Montréal, Qc	919 902	8 571	928 473
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Langelier, Ville d'Anjou, Qc.	5 031 889	3 001	5 034 890
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Granby, Granby, Qc	1 416 349	2 043	1 418 392
Centre correctionnel communautaire Hochelaga, Montréal, Qc.	478 939	102 164	581 103
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de l'Estrie, Sherbrooke, Qc	1 401 034	3 550	1 404 584
Bureau de libération conditionnelle du district est/ouest du Québec, St-Jérôme, Qc	1 349 254		1 349 254
Centre correctionnel communautaire de Québec, Québec, Qc	3 411 393	15 000	3 426 393
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Rimouski, Rimouski, Qc	779 271		779 271
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Chicoutimi, Chicoutimi, Qc	687 057	2 432	689 489
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Trois-Rivières, Trois-Rivières, Qc	1 784 610		1 784 610

Solliciteur général
Service correctionnel

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT—*Suite*

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	$	$	$
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Laval, Laval, Qc	3 488 876		3 488 876
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Rouyn-Noranda, Rouyn-Noranda, Qc	523 957		523 957
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Gatineau, Gatineau, Qc	1 092 779		1 092 779
Bureau sectoriel de libération conditionnelle des Laurentides, St-Jérôme, Qc	2 574 935	34 656	2 609 591
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Lanaudière, Lachenaie, Qc	1 153 840		1 153 840
Centre régional de santé mentale - région de Québec, Québec, Qc	7 938 895		7 938 895
Administration régionale de l'Ontario, Kingston, Ont	27 940 245	3 085 476	31 025 721
Centre d'apprentissage correctionnel, Kingston, Ont	2 381 919	19 007	2 400 926
Centre régional de traitement, Kingston, Ont	13 251 107	68 144	13 319 251
Pénitencier de Kingston, Kingston, Ont	29 621 780	1 156 008	30 777 788
Établissement de Millhaven, Bath, Ont	32 263 052	1 767 003	34 030 055
Établissement Fenbrook, Gravenhurst, Ont	22 660 157	366 203	23 026 360
Établissement de Bath, Bath, Ont	20 157 202	1 797 266	21 954 468
Prison pour femmes, Kingston, Ont	493 744		493 744
Maison Isabel McNeil, Kingston, Ont	1 033 003		1 033 003
Établissement de Collins Bay, Kingston, Ont	20 205 522	2 616 662	22 822 184
Établissement Frontenac, Kingston, Ont	9 377 508	248 006	9 625 514
Établissement de Beaver Creek, Gravenhurst, Ont	9 302 044	245 688	9 547 732
Établissement de Joyceville, Kingston, Ont	25 786 137	3 199 451	28 985 588
Établissement Pittsburgh, Kingston, Ont	10 219 984	202 591	10 422 575
Établissement de Warkworth, Campbellford, Ont	31 220 990	2 698 225	33 919 215
Établissement Grand Valley pour femmes, Kitchener, Ont	10 966 708	2 124 165	13 090 873
Bureau de libération conditionnelle du district de l'Est et du Nord de l'Ontario, Kingston, Ont	1 946 975		1 946 975
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Barrie, Barrie, Ont	610 458		610 458
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Kingston, Kingston, Ont	1 203 966		1 203 966
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Peterborough, Peterborough, Ont	1 558 024		1 558 024
Centre correctionnel communautaire de Portsmouth, Kingston, Ont	1 021 885		1 021 885
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Muskoka, Gravenhurst, Ont	220 326		220 326
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Sault-Ste-Marie, Sault-Ste-Marie, Ont	186 488		186 488
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Sudbury, Sudbury, Ont	1 449 874		1 449 874
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Timmins, Timmins, Ont	129 122		129 122
Bureau du district d'Ottawa, Ottawa, Ont	4 337 400		4 337 400
Bureau de libération conditionnelle du district central de l'Ontario, Toronto, Ont	2 354 706		2 354 706
Centre correctionnel communautaire de Keele, Toronto, Ont	1 213 277		1 213 277
Bureau sectoriel de libération conditionnelle du centre-ville de Toronto, Toronto, Ont	3 156 238		3 156 238
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de l'est de Toronto, Toronto, Ont	1 751 630		1 751 630
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de l'ouest de Toronto, Toronto, Ont	567 246		567 246
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Peel,Toronto, Ont	2 150 158		2 150 158
Bureau de l'équipe de surveillance des libérés conditionnels, Toronto, Ont	432 195		432 195
Bureau de supervision des femmes, Toronto, Ont	1 234 984		1 234 984
Bureau de libération conditionnelle du district de Hamilton, Hamilton, Ont	535 238		535 238
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Hamilton, Hamilton, Ont	3 532 854		3 532 854
Centre correctionnel communautaire de Hamilton, Hamilton, Ont	1 201 759		1 201 759
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de St. Catharines, St. Catharines, Ont	837 521		837 521
Bureau de libération conditionnelle du district de l'ouest de l'Ontario, Guelph, Ont	434 730		434 730
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Windsor, Windsor, Ont	1 150 485		1 150 485
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de London, London, Ont	2 078 190		2 078 190
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Guelph, Guelph, Ont	2 197 098		2 197 098
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Brantford, Brantford, Ont	416 967		416 967
Bureau communautaire du Nunavut, Iqaluit, Nunavut	727 561		727 561
Administration régionale des Prairies, Saskatoon, Sask	19 366 773	1 549 717	20 916 490
Collège du personnel des Prairies, Saskatoon, Sask	1 582 162		1 582 162
Centre psychiatrique régional des Prairies, Saskatoon, Sask	26 254 647	231 606	26 486 253
Établissement de Stony Mountain, Winnipeg, Man	32 266 729	1 245 926	33 512 655
Établissement de Rockwood, Stony Mountain, Man	7 001 608	162 261	7 163 869
Pénitencier de la Saskatchewan, Prince Albert, Sask	40 835 509	1 018 946	41 854 455
Établissement Riverbend, Prince Albert, Sask	5 883 624	93 528	5 977 152

Solliciteur général
Service correctionnel

ÉTAT DES DÉPENSES PAR ÉTABLISSEMENT—*Fin*

	Fonctionnement et entretien	Construction, améliorations et matériel	Total
	$	$	$
Pénitencier de la Saskatchewan - Unité maximale, Prince Albert, Sask	589 759		589 759
Pavillon de ressourcement Okimaw Ochi, Maple Creek, Sask	4 267 341	1 403 472	5 670 813
Pavillon de ressourcement Willow Cree, Duck Lake, Sask	2 701 043	242 662	2 943 705
Établissement de Drumheller, Drumheller, Alb	30 645 286	1 466 915	32 112 201
Établissement Grande Cache, Grande Cache, Alb	14 265 345	567 259	14 832 604
Établissement Pê Sâkâstêw, Hobbema, Alb	4 174 630	158 092	4 332 722
Établissement de Bowden, Innisfail, Alb	31 105 162	1 208 622	32 313 784
Établissement pour femmes d'Edmonton, Edmonton, Alb	11 509 291	393 612	11 902 903
Établissement d'Edmonton, Edmonton, Alb	27 301 292	2 129 973	29 431 265
Établissement Grierson, Edmonton, Alb	2 601 292	631 948	3 233 240
Bureau de libération conditionnelle du district du nord-ouest de l'Ontario-Manitoba, Winnipeg, Man	1 456 500		1 456 500
Bureau sectoriel de libération conditionnelle, Winnipeg, Man	5 279 278		5 279 278
Centre correctionnel communautaire de Osborne, Winnipeg, Man	803 423	27 128	830 551
Bureau sectoriel de libération conditionnelle, Brandon, Man	503 488		503 488
Bureau sectoriel de libération conditionnelle, Thunder Bay, Ont	459 824	27 235	487 059
Succursale de libération conditionnelle, Thompson, Man	173 128	26 359	199 487
Bureau de libération conditionnelle, The Pas, Man	109 485		109 485
Bureau de libération conditionnelle du district de la Saskatchewan, Saskatoon, Sask	6 798 768	135 723	6 934 491
Bureau de libération conditionnelle du district du nord de l'Alberta, Edmonton, Alb	6 706 977		6 706 977
Bureau de libération conditionnelle d'Edmonton, Edmonton, Alb	4 531 694	27 255	4 558 949
Bureau sectoriel de libération conditionnelle, Red Deer, Alb	825 385		825 385
Bureau sectoriel de libération conditionnelle des Territoires du Nord-Ouest, Yellowknife, TN-O	1 269 270		1 269 270
Bureau auxiliaire Grande Prairies, Grande Prairies, Alb	77 643		77 643
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Calgary, Calgary, Alb	6 001 575	30 432	6 032 007
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Lethbridge, Lethbridge, Alb	364 820		364 820
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de Drumheller, Drumheller, Alb	132 315		132 315
Succursale de libération conditionnelle de Medecin Hat, Medecin Hat, Alb	95 932		95 932
Administration régionale du Pacifique, Abbotsford, C-B	14 716 358	2 704 154	17 420 512
Collège du personnel du Pacifique, Mission, C-B	1 670 391		1 670 391
Services communs du Pacifique, Clearbrook, C-B	32 409 231		32 409 231
Établissement William Head, Victoria, C-B	9 997 944	424 766	10 422 710
Établissement Matsqui, Abbotsford, C-B	19 287 552	954 968	20 242 520
Centre régional de santé du Pacifique, Abbotsford, C-B	26 741 070	11 500 006	38 241 076
Établissement Mountain, Agassiz, C-B	19 713 951	273 999	19 987 950
Établissement Kent, Agassiz, C-B	22 951 104	937 020	23 888 124
Établissement d'Elbow Lake, Harrison Mills, C-B	4 397 213	228 483	4 625 696
Établissement de Ferndale, Mission, C-B	6 674 723	84 947	6 759 670
Établissement de Mission, Mission, C-B	15 340 469	654 680	15 995 149
Bureaux de libération conditionnelle de la région du Pacifique (général), Matsqui, C-B	1 377 313		1 377 313
Bureau sectoriel de Vancouver, Victoria, C-B	7 968 616		7 968 616
Bureau sectoriel de libération conditionnelle de l'Île de Vancouver, Victoria, C-B	3 690 323		3 690 323
District de la vallée du Fraser, Abbotsford, C-B	1 609 873		1 609 873
Bureau sectoriel de libération conditionnelle interne, Kamloops, C-B	3 345 316		3 345 316
Centre de l'administration correctionel communautaire Abbotsford, Abbotsford, C-B	774 616		774 616
Centre correctionel communautaire Sumas, Matsqui, C-B	43 841		43 841
Services correctionnels communautaires de Vancouver, Vancouver, C-B	1 312 153		1 312 153
Bureau de libération conditionnelle de Prince George, Prince George, C-B	2 020 336		2 020 336
Bureau de libération conditionnelle de Chilliwack, Chilliwack, C-B	896 440	443 150	1 339 590
Unité de rechute des services correctionnels communautaires, Abbotsford, C-B	469 116		469 116
Établissement de la vallée du Fraser, Abbotsford, C-B	6 614 515	7 294 195	13 908 710
Total	1 411 746 424	110 529 665	1 522 276 089

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives pangouvernementales	Crédit 15 Rajustements de la rémunération
		$	$	$
Agriculture et Agroalimentaire—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		1 141 815	5 675 000
Commission canadienne du lait—				
Dépenses du programme	25			145 000
Agence canadienne d'inspection des aliments—				
Dépenses de fonctionnement et contributions	30		384 935	1 901 000
Commission canadienne des grains—				
Dépenses du programme	40		264 913	898 000
Agence de promotion économique du Canada atlantique—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	20		890 205	498 000
Société d'expansion du Cap-Breton—				
Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	70			37 000
Agence des douanes et du revenu du Canada—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1	46 803 805	652 200	39 835 000
Patrimoine canadien—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		1 661 816	1 752 000
Conseil des Arts du Canada—				
Paiements au Conseil des Arts du Canada	15			46 000
Société Radio-Canada—				
Dépenses de fonctionnement	20			1 364 000
Musée canadien des civilisations—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	35	186 802		881 000
Musée canadien de la nature—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	40			804 000
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes—				
Dépenses du programme	45		167 000	315 000
Archives nationales du Canada—				
Dépenses du programme, subventions et contributions	50		702 226	365 000
Société du Centre national des Arts—				
Paiements à la Société du Centre national des Arts	55			23 000
Commission des champs de bataille nationaux—				
Dépenses du programme	60		37 000	2 000
Commission de la capitale nationale—				
Dépenses de fonctionnement	65	880 000		323 000
Office national du film—				
Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	75		198 003	82 000
Musée des beaux-arts du Canada—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	80	350 050		200 000
Bibliothèque nationale—				
Dépenses du programme et subventions	90			529 000
Musée national des sciences et de la technologie—				
Dépenses de fonctionnement et de capital	95	502 599		434 000
Commission de la fonction publique—				
Dépenses du programme	110		152 159	2 011 000
Commission des relations de travail dans la fonction publique—				
Dépenses du programme	35		27 081	127 000

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Suite*

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives pangouvernementales	Crédit 15 Rajustements de la rémunération
		$	$	$
Condition féminine—Bureau de la coordonnatrice—				
Dépenses de fonctionnement	115		292 473	83 000
Téléfilm Canada—				
Paiements à Téléfilm Canada	125			71 000
Citoyenneté et Immigration—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		788 533	5 791 000
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada—				
Dépenses du programme	10		108 846	1 478 000
Environnement—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		471 565	16 079 000
Agence canadienne d'évaluation environnementale—				
Dépenses du programme et contributions	15		106 389	85 000
Bureau de l'infrastructure du Canada—				
Dépenses de fonctionnement	100		213 244	2 000
Agence Parcs Canada—				
Dépenses du programme	100	3 556 927	298 651	1 700 000
Finances—				
Ministère—				
Programme des politiques économiques, sociales et financières—				
Dépenses de fonctionnement	1		120 000	1 672 000
Vérificateur général—				
Dépenses du programme et contributions	20			1 388 000
Tribunal canadien du commerce extérieur—				
Dépenses du programme	25			163 000
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada—				
Dépenses du programme	30		165 882	8 000
Bureau du surintendant des institutions financières—				
Dépenses du programme	35		213 500	
Pêches et Océans—				
Dépenses de fonctionnement	1		682 247	13 279 000
Affaires étrangères et Commerce international—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		3 267 644	11 434 000
Corporation commerciale canadienne—				
Dépenses du programme	15			67 000
Agence canadienne de développement international—				
Dépenses de fonctionnement	20		756 130	1 872 000
Centre de recherches pour le développement international—				
Paiements au Centre de recherches pour le développement international	40			182 000
Commission mixte internationale—				
Dépenses du programme	45			75 000
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne—				
Dépenses du programme	50		25 000	24 000
Gouverneur général—				
Dépenses du programme et contributions	1	65 000		98 000
Santé—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		389 240	12 034 000
Instituts de recherche en santé du Canada—				
Dépenses de fonctionnement	10		664 728	520 000

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Suite*

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives pangouvernementales	Crédit 15 Rajustements de la rémunération
		$	$	$
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses—				
Dépenses du programme	20		63 642	57 000
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés—				
Dépenses du programme	25			50 000
Développement des ressources humaines—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		6 138 925	5 841 000
Conseil canadien des relations industrielles—				
Dépenses du programme	10		37 500	154 000
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs—				
Dépenses du programme	15		25 000	32 000
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail—				
Dépenses du programme	20		45 000	8 000
Affaires indiennes et du Nord canadien—				
Ministère—				
Programme d'administration—				
Dépenses du programme et contributions	1		987 198	1 390 000
Programme des affaires indiennes et inuites—				
Dépenses de fonctionnement	5		348 000	1 565 000
Programme des affaires du Nord—				
Dépenses de fonctionnement	30	3 922 000	29 000	451 000
Commission canadienne des affaires polaires—				
Dépenses du programme et contributions	45			3 000
Industrie—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		3 902 451	6 415 000
Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(S)	636 643		
Agence spatiale canadienne—				
Dépenses de fonctionnement	30		194 483	2 299 000
Commission canadienne du tourisme—				
Dépenses du programme	45			22 000
Tribunal de la concurrence—				
Dépenses du programme	50		110 000	20 000
Commission du droit d'auteur—				
Dépenses du programme	55		25 000	39 000
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec—				
Dépenses de fonctionnement	60		476 409	249 000
Conseil national de recherches du Canada—				
Dépenses de fonctionnement	75		723 332	29 453 000
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie—				
Dépenses de fonctionnement	90		402 921	329 000
Conseil de recherches en sciences humaines—				
Dépenses de fonctionnement	110		333 783	431 000
Conseil canadien des normes—				
Paiements au Conseil canadien des normes	120			20 000
Statistique Canada—				
Dépenses du programme et contributions	125		169 000	8 799 000

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Suite*

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives pangouvernementales	Crédit 15 Rajustements de la rémunération
		$	$	$
Justice—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		437 172	2 965 000
Commission canadienne des droits de la personne—				
Dépenses du programme	10		194 909	144 000
Tribunal canadian des droits de la personne—				
Dépenses du programme	15		30 000	39 000
Commissaire à la magistrature fédérale—				
Dépenses de fonctionnement	20		60 000	93 000
Service administratif des tribunaux judiciaires—				
Dépenses du programme	27		190 000	318 000
Commission du droit du Canada—				
Dépenses du programme	35		11 100	23 000
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada—				
Programme du Commissariat à l'information du Canada—				
Dépenses du programme	40	10 276	86 000	48 000
Programme du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada—				
Dépenses du programme et contributions	45	162 388	60 000	66 000
Cour suprême du Canada—				
Dépenses du programme	50		65 000	116 000
Défense nationale—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		396 642	21 336 000
Comité des griefs des Forces canadiennes—				
Dépenses du programme	15		60 000	41 000
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire—				
Dépenses du programme	20			130 000
Ressources naturelles—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		783 000	9 486 000
Commission canadienne de sûreté nucléaire—				
Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	20		120 000	940 000
Société de développement du Cap-Breton—				
Dépenses de fonctionnement et en capital	25			5 000
Office national de l'énergie—				
Dépenses du programme	30		204 450	576 000
Parlement—				
Bibliothèque du Parlement—				
Dépenses du programme	10		70 000	
Conseil privé—				
Ministère—				
Dépenses du programme	1		212 194	864 000
Centre canadien de gestion—				
Dépenses du programme et contributions	5		856 759	254 000
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes—				
Dépenses du programme	10		35 000	29 000
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports—				
Dépenses du programme	15		163 282	2 139 000
Directeur général des élections—				
Dépenses du programme	20	159 064		365 000
Commissaire aux langues officielles—				
Dépenses du programme	25		103 000	105 000

Conseil du Trésor

DÉTAIL DES SOMMES VIRÉES À D'AUTRES PORTEFEUILLES MINISTÉRIELS POUR AJOUTER À D'AUTRES CRÉDITS—*Fin*

Ministère et organisme	Crédit	Sommes virées du Conseil du Trésor		
		Crédit 5 Éventualités du gouvernement	Crédit 10 Initiatives pangouvernementales	Crédit 15 Rajustements de la rémunération
		$	$	$
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie—				
Dépenses du programme	30		143 000	19 000
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones—				
Dépenses de fonctionnement et contributions	25			21 000
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité—				
Dépenses du programme	40			95 000
Travaux publics et Services gouvernementaux—				
Ministère—				
Programme des services gouvernementaux—				
Dépenses de fonctionnement	1		884 918	22 036 000
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(S)	226 349		
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	(S)	29 475 451		
Communication Canada—				
Dépenses de fonctionnement	15		2 722 414	300 000
Solliciteur général—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		610 000	344 000
Centre canadien des armes à feu—				
Dépenses de fonctionnement	7			110 000
Service canadien du renseignement de sécurité—				
Dépenses du programme	10		222 004	4 789 000
Service correctionnel—				
Dépenses de fonctionnement, subventions et contributions	15	10 000 000	757 583	6 251 000
Commission nationale des libérations conditionnelles—				
Dépenses du programme et subventions	25	448 000	110 000	498 000
Bureau de l'enquêteur correctionnel—				
Dépenses du programme	30			10 000
Gendarmerie royale du Canada—				
Dépenses de fonctionnement	35	18 120 749	354 822	9 064 000
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada—				
Dépenses du programme	50			13 000
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada—				
Dépenses du programme	55	66 075	80 000	16 000
Transports—				
Ministère—				
Dépenses de fonctionnement	1		354 742	27 659 000
Office des transports du Canada—				
Dépenses du programme	55		161 000	318 000
Tribunal d'appel des transports du Canada—				
Dépenses du programme	60		25 000	11 000
Conseil du Trésor—				
Secrétariat—				
Dépenses de fonctionnement	1		381 334	1 909 000
Anciens Combattants—				
Programme des Anciens Combattants—				
Dépenses de fonctionnement	1	4 096 000	1 016 170	2 766 000
Programme du Tribunal des Anciens Combattants (révision et appel)				
Dépenses du programme	10		52 500	144 000
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien—				
Dépenses de fonctionnement	130		1 081 332	351 000
Total		119 668 178	41 950 396	300 785 000

SECTION 13

COMPTES PUBLICS DU CANADA

2003-2004

Index

Index

A

ACQUISITION DE MATÉRIEL ET D'OUTILLAGE, 6
ACQUISITION DE TERRAINS, BÂTIMENTS ET OUVRAGES, 5
ACTIFS NON FINANCIERS, *voir volume I, section 10*
Agence canadienne d'inspection des aliments, (états financiers), 2.2
Agence canadienne du pari mutuel, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.2
Agence des douanes et du revenu du Canada, 2.10
Agence Parcs Canada, 2.32
Aliénation des biens immobiliers, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.6
ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS, *voir volume I, section 1*
Autorisations accordées dans les lois de crédits de l'exercice, *voir volume II, section 1*
Autorisations accordées par des lois autres que les lois de crédits, *voir volume II, section 1*
Autorisations disponibles des exercices antérieurs, *voir volume II*, section 1
Autorisations permanentes accordées/abrogées au cours de l'exercice, *voir volume II, section 1*
Autorisations relatives à la dépense des produits de la vente de biens excédentaires de l'État, *voir volume II*, section 1
AUTRES INFORMATIONS DIVERSES, 12
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES À L'ENSEMBLE DU GOUVERNEMENT, 11
AUTRES INFORMATIONS RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS, *voir volume I, section 11*
Avances à justifier, 3.12

B

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, (états financiers), 2.41
Bureau de la traduction, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.10
Bureau des passeports, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.16

C

Centre canadien de gestion, (états financiers), 2.48
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, (états financiers), 2.54
Commission canadienne de sûreté nucléaire, (états financiers), 2.61
Commission canadienne des affaires polaires, (états financiers), 2.71
Commission canadienne des grains, Fonds renouvelable de la, (états financiers), 1.22
Commission de l'assurance-emploi du Canada, (états financiers), 2.77
Commission des champs de bataille nationaux, (états financiers), 2.78
Commission du droit du Canada, (états financiers), 2.84
Commissions, 11.16
COMPTES CONSOLIDÉS, *voir volume I, section 4*
COMPTES D'OPÉRATIONS DE CHANGE, *voir volume I, section 8*
Conseil de recherches en sciences humaines, (états financiers), 2.88
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, (états financiers), 2.97
Conseil national de recherches du Canada, (états financiers), 2.105
Conseils et Vérification Canada, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.29
CORCAN, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.34
Créances—radiations ou renonciations, 3.8
CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER, *voir volume I, section 5*

D

Dépenses ministérielles par article courant, *voir volume II , section 1*
Dépenses ministérielles par catégorie, *voir volume II , section 1*
Dépenses relatives à la participation canadienne aux conférences et réunions internationales, (Affaires étrangères et Commerce international), 12.2
Détail budgétaire par affectation, 11.2
Détail des autres charges de programmes des autres portefeuilles ministériels, *voir volume II, section 1*
Détail des autres paiements de transfert, *voir volume II, section 1*
Détail des montants disponibles pour être dépensés, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*
Détail des sommes virées à d'autres portefeuilles ministériels pour ajouter à d'autres crédits, (Conseil du Trésor), 12.29
Détails des dépenses législatives—Élections partielles de décembre 2002, (Conseil privé), 12.25
Détails des dépenses législatives—Élection partielle de mai 2003, (Conseil privé), 12.24
Détails des dépenses législatives—Élections partielles de juin 2003, (Conseil privé), 12.24
Détails des dépenses législatives—*Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*, (Conseil privé), 12.25
Détails des dépenses législatives—Élection partielle—Ottawa-Centre, (Conseil privé), 12.24
Détails des dépenses—37e élection générale de novembre 2000, (Conseil privé), 12.23
DETTE PORTANT INTÉRÊT, *voir volume I, section 6*

E

ENCAISSE ET DÉBITEURS, *voir volume I, section 7*
État des dépenses—Dépenses législatives de scrutin, (Conseil privé), 12.23
État des dépenses par établissement, (Solliciteur général), 12.26
État des indemnités de session et de fonctions, et des frais de déplacement et de recherche payés en 2003-2004, (Parlement), 12.11
État des indemnités de session et des frais de déplacement payés en 2003-2004, (Parlement), 12.13
État des revenus et charges, *voir volume II, section 1*
ÉTATS FINANCIERS DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, 2
ÉTATS FINANCIERS DES FONDS RENOUVELABLES, 1
ÉTATS FINANCIERS DU GOUVERNEMENT DU CANADA ET RAPPORT ET OBSERVATIONS DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE, *voir volume I, section 2*

F

Frais d'étude, 11.19
Frais de déplacement des ministres et secrétaires parlementaires, 11.24
Frais de déplacement pour représentation canadienne à des conférences et réunions internationales, (Affaires étrangères et Commerce international), 12.4
FRAIS DE LA DETTE PUBLIQUE, 8

G

Géomatique Canada, Fonds renouvelable de, (états financiers), 1.41

I

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES EXIGÉES PAR LA *LOI SUR LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES*, 3
Instituts de recherche en santé du Canada, 2.115

M

Montants adjugés par une cour, 9.24

O

Objectifs des programmes et description des secteurs d'activité, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*
Office de la propriété intellectuelle du Canada, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.48
Office national du film, Fonds renouvelable de l', (états financiers), 1.54

P

Paiements à titre gracieux, 9.16
Paiements d'indemnités et frais d'administration, (Développement des ressources humaines), 12.10
Paiements de réclamations contre l'État, 9.2
PAIEMENTS DE RÉCLAMATIONS CONTRE L'ÉTAT, PAIEMENTS À TITRE GRACIEUX ET MONTANTS ADJUGÉS PAR UNE COUR, 9
PAIEMENTS DE TRANSFERT, 7
Paiements de transfert, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*
Perfectionnement et de la formation du personnel, Fonds renouvelable du, (états financiers), 1.62
Pertes de fonds et de biens publics, 3.15
PRÊTS, PLACEMENTS ET AVANCES, *voir volume I, section 9*
Production de défense, Fonds renouvelable de la, (états financiers), 1.68
PROGRAMMES FÉDÉRAUX-PROVINCIAUX À FRAIS PARTAGÉS, 10
Programmes par secteur d'activité, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*
Provenance et utilisation des autorisations budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II, section 1*
Provenance et utilisation des autorisations non budgétaires par portefeuille ministériel, *voir volume II, section 1*
Provenance et utilisation des autorisations par genre (votées et législatives), *voir volume II, section 1*

R

Rapprochement des dépenses externes par article courant avec les charges, *voir volume II, section 1*
Récapitulation des charges externes par catégorie, *voir volume II, section 1*
Récapitulation des revenus externes, *voir volume II, section 1*
Revenus, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*

Remises de taxes, droits, pénalités et autres dettes, 3.2
REVENUS, CHARGES ET DÉFICIT ACCUMULÉ, *voir volume I, section 3*
Revenus de placements, 11.21
Revenus ministériels, *voir volume II, section 1*

S

Services communs de télécommunications et d'informatique, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.70
Services immobiliers, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.76
Services optionnels, Fonds renouvelable des, (états financiers), 1.82
SERVICES PROFESSIONNELS ET SPÉCIAUX, 4
Sommaire du portefeuille ministériel, *voir la section ministérielle appropriée du volume II*

T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, (états financiers), 2.124
Traitements des présidents et vice-présidents de Comités payés en 2003-2004, (Parlement), 12.19
Traitements des secrétaires parlementaires des ministres payés en 2003-2004, (Parlement), 12.17
Traitements et indemnités aux Ministres d'État et Secrétaires d'État, (Conseil privé), 12.22

V

Ventes de biens et de services, *voir volume II, section 1*